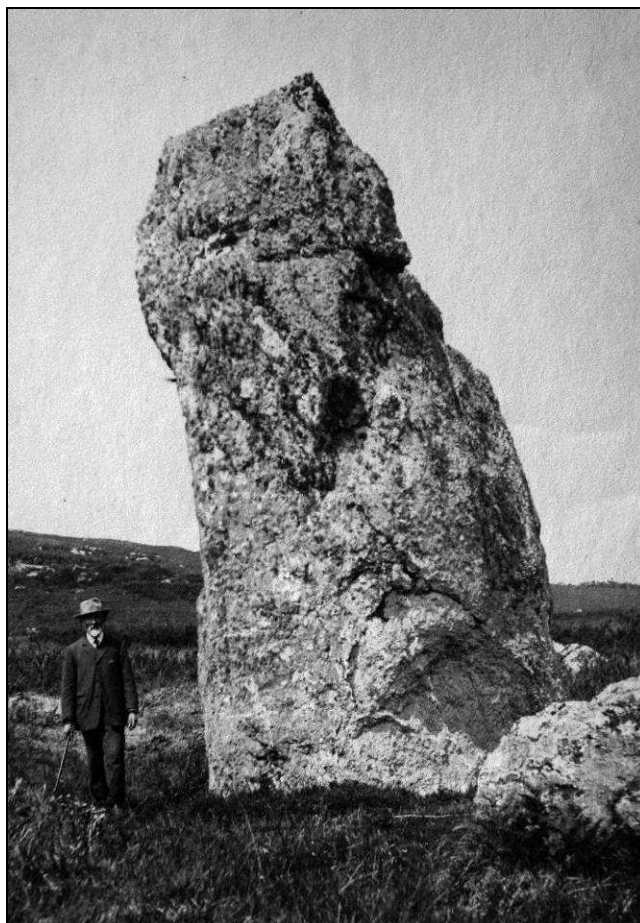


**INVENTAIRE DES MONUMENTS  
DU NEOLITHIQUE ET DE L'AGE DU BRONZE  
DANS LE FINISTERE**

**VOLUME I**

**PRESENTATION  
ARRONDISSEMENTS DE MORLAIX ET CHATEAULIN**

Yohann SPARFEL et Yvan PAILLER



Le menhir du Mendy (Saint-Goazec ; A. Devoir, Arch. Méd. Pat., cote 80.26.21)

Autorisation préfectorale n° 2010-209



# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

## SOMMAIRE

<b>I) PRESENTATION .....</b>	<b>4</b>
<b>II) L'APPROCHE DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>5</b>
<b>III) QUELQUES PISTES DE REFLEXIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>IV) DIFFUSION, MISE EN VALEUR DE MONUMENTS .....</b>	<b>11</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>12</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES.....</b>	<b>13</b>
<b>L'ARRONDISSEMENT DE MORLAIX.....</b>	<b>32</b>
<b>CANTON DE LANDIVISIAU .....</b>	<b>33</b>
<i>Bodilis.....</i>	<i>33</i>
<i>Guimiliau.....</i>	<i>33</i>
<i>Lampaul-Guimiliau .....</i>	<i>34</i>
<i>Landivisiau .....</i>	<i>34</i>
<i>Plougourvest.....</i>	<i>36</i>
<i>Plounéventer.....</i>	<i>36</i>
<i>Saint-Derrien.....</i>	<i>38</i>
<i>Saint-Servais.....</i>	<i>39</i>
<b>CANTON DE LANMEUR.....</b>	<b>40</b>
<i>Garlan.....</i>	<i>40</i>
<i>Guimaëc.....</i>	<i>44</i>
<i>Lanmeur.....</i>	<i>52</i>
<i>Locquirec.....</i>	<i>58</i>
<i>Plouégat-Guérand .....</i>	<i>64</i>
<i>Plouezoch.....</i>	<i>66</i>
<i>Plougasnou .....</i>	<i>83</i>
<i>Saint-Jean-du-Doigt .....</i>	<i>90</i>
<b>CANTON DE MORLAIX .....</b>	<b>94</b>
<i>Morlaix .....</i>	<i>94</i>
<i>Plourin-lès-Morlaix.....</i>	<i>94</i>
<i>Saint-Martin-des-Champs.....</i>	<i>95</i>
<i>Sainte-Sève.....</i>	<i>95</i>
<b>CANTON DE PLOUESCAT .....</b>	<b>96</b>
<i>Lanhouarneau.....</i>	<i>96</i>
<i>Plouescat .....</i>	<i>96</i>
<i>Plougar .....</i>	<i>115</i>
<i>Plounévez-Lochrist.....</i>	<i>115</i>
<i>Tréfléz.....</i>	<i>127</i>
<b>CANTON DE PLOUIGNEAU.....</b>	<b>129</b>
<i>Botsorhel.....</i>	<i>129</i>
<i>Guerlesquin .....</i>	<i>137</i>
<i>Lannéanou .....</i>	<i>139</i>
<i>Plouégat-Moysan.....</i>	<i>139</i>
<i>Plouigneau.....</i>	<i>139</i>
<i>Plougonven.....</i>	<i>145</i>
<i>Le Ponthou.....</i>	<i>147</i>
<b>CANTON DE PLOUZEVEDE .....</b>	<b>148</b>
<i>Cléder .....</i>	<i>148</i>
<i>Plouvorn .....</i>	<i>157</i>
<i>Plouzévéde.....</i>	<i>159</i>
<i>Saint-Vougay .....</i>	<i>161</i>
<i>Tréflaouéan.....</i>	<i>167</i>

Trézilidé.....	168
<b>CANTON DE SAINT-POL-DE-LEON.....</b>	<b>169</b>
Ile-de-Batz.....	169
Mespaul.....	178
Plouénan.....	178
Plougoulm.....	181
Roscoff.....	189
Saint-Pol-de-Léon.....	194
Santec.....	200
Sibiril.....	206
<b>CANTON DE SAINT-THEGONNEC.....</b>	<b>209</b>
Le Cloître-Saint-Thégonnec.....	209
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.....	210
Pleyber-Christ.....	210
Plounéour-Ménez.....	211
Saint-Thégonnec.....	213
<b>CANTON DE SIZUN.....</b>	<b>214</b>
Commana.....	214
Locmélar.....	222
Saint-Sauveur.....	222
Sizun.....	223
<b>CANTON DE TAULE.....</b>	<b>229</b>
Carantec.....	229
Guiclan.....	229
Henvic.....	230
Locquéolé.....	232
Taulé.....	232
<b>L'ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN.....</b>	<b>233</b>
<b>CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER.....</b>	<b>234</b>
Carhaix-Plouguer.....	234
Cléden-Poher.....	234
Kergloff.....	234
Motreff.....	237
Poullaouen.....	237
Plounévezel.....	238
Saint-Hernin.....	239
Spézet.....	240
<b>CANTON DE CHATEAULIN.....</b>	<b>247</b>
Cast.....	247
Châteaulin.....	251
Kerlaz.....	251
Locronan.....	252
Ploéven.....	259
Plonévez-Porzay.....	260
Port-Launay.....	269
Quéménéven.....	269
Saint-Coulitz.....	271
Saint-Ségal.....	273
<b>CANTON DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU.....</b>	<b>274</b>
Châteauneuf-du-Faou.....	274
Collorec.....	276
Coray.....	277
Landeau.....	277
Laz.....	283
Leuhan.....	284
Plonévez-du-Faou.....	289
Saint-Goazec.....	292

<i>Saint-Thois</i> .....	310
<i>Trégourez</i> .....	324
<b>CANTON DU FAOU</b> .....	<b>325</b>
<i>Le Faou</i> .....	325
<i>Lopérec</i> .....	325
<i>Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h</i> .....	333
<i>Rosnoën</i> .....	333
<b>CANTON D'HUELGOAT</b> .....	<b>334</b>
<i>Berrien</i> .....	334
<i>Bolazec</i> .....	363
<i>Botmeur</i> .....	363
<i>La Feuillée</i> .....	364
<i>Huelgoat</i> .....	374
<i>Locmaria-Berrien</i> .....	377
<i>Plouyé</i> .....	377
<i>Scrignac</i> .....	384
<b>CANTON DE PLEYBEN</b> .....	<b>388</b>
<i>Brasparts</i> .....	388
<i>Brennilis</i> .....	395
<i>Le Cloître-Pleyben</i> .....	417
<i>Gouézec</i> .....	418
<i>Lannédern</i> .....	419
<i>Lennon</i> .....	421
<i>Loqueffret</i> .....	424
<i>Lothey</i> .....	434
<i>Pleyben</i> .....	434
<i>Saint-Rivoal</i> .....	437

## Remerciements

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans les subventions (respectivement 3500 €) accordées par le Ministère de la Culture et le Conseil général du Finistère, auxquels nous adressons notre reconnaissance.

Nous remercions Clet Bonis, Louis Chauris, Anthony Davy, Véronique et Lionel Duigou, Pierre Gouletquer, Pierre Guéguen, Clément Nicolas et Jakez Quiniou de nous avoir accompagnés sur le terrain.

Arnaud Le Page nous a aimablement autorisé à reproduire les textes décrivant certains mégalithes de la région de Fouesnant (site internet "Fouesnant Les Ormeaux").

## Avertissement

Cet inventaire n'est pas destiné à être reproduit et diffusé. Pour cette raison, aucune autorisation de reproduction n'a été déposée auprès des auteurs, éditeurs ou services d'archives dont nous avons repris ou reproduit des documents. Dans le cadre d'une publication, ces demandes d'autorisation seront indispensables.

Précisons également que ce rapport est une version provisoire qui nécessite des compléments et des corrections.

# I) Présentation

Depuis 1994, la collection Patrimoine archéologique de Bretagne (coédition ICB/CRAA) a consacré plusieurs volumes aux monuments mégalithiques de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor et du Morbihan. Ce n'est qu'à la fin de 2010 qu'est paru le premier volume consacré au Finistère, avec "*Les mégalithes de l'arrondissement de Brest*" (Sparfel et Paillet, 2010).

Le projet que nous avons présenté en septembre 2009 proposait de poursuivre cette démarche en l'étendant aux arrondissements de Morlaix, Châteaulin et Quimper. Dans un premier temps, nous avons choisi de privilégier l'approche documentaire. Ce travail, mené entre novembre 2009 et mars 2011, a permis de rassembler dans un même document les informations dispersées dans la bibliographie et les archives.

### - Limites géographiques

Les arrondissements de Morlaix et Quimper ont été traités en totalité. En revanche, pour celui de Châteaulin, nous avons écarté les communes passées en revue par J. Mornand dans deux ouvrages récents (Mornand, 1988, et Mornand, Cadiou (coll.) 2005). Ces communes sont au nombre de onze : Argol, Camaret-sur-Mer, Crozon, Landévennec, Lanvéoc, Roscanvel, Telgruc-sur-Mer, Dinéault, Plomodiern, Saint-Nic, et Trégarvan. Pour information, la commune de Crozon a également été traitée dans un mémoire universitaire (Guéguen, 2006).

### - Limites chronologiques

Cet inventaire prend en compte les monuments du Néolithique et de l'Age du Bronze. Plusieurs raisons expliquent ce choix :

- Il est impossible de déterminer avec certitude l'âge d'un tumulus ou d'un cairn à partir des seules enveloppes. Tout au plus, pouvons nous constater que la majeure partie des tumulus de l'Age du Bronze sont de forme circulaire. Les formes des enveloppes des monuments néolithiques sont plus variées : on en connaît de forme circulaire, ovale, trapézoïdale.

- Les première files de menhirs semblent avoir été érigées dès la fin du Néolithique ancien (site de Belz fouillé par S. Hinguant et C. Boujot) ou au Néolithique moyen 1 comme sur l'île d'Hoëdic (fouille J.-M. Large). Par ailleurs, les datations OSL obtenues par S. Cassen et son équipe sur une file de menhirs en quartz de la forêt du Gavres (Loire-Atlantique) indiquent une construction à l'Age du Bronze ancien (comm. pers. S. Cassen).

- Cette vaste échelle chronologique permettra de mieux faire ressortir les dynamiques d'occupations du territoire, les continuités et les changements culturels. A notre connaissance, les recherches menées jusqu'à présent sur les sépultures de la Préhistoire récente du Finistère ont toujours établi une séparation entre ces deux périodes.
- Cela permettrait aussi de reconsidérer le cas des "dolmens simples", souvent présentés comme intermédiaires entre les sépultures néolithiques et les tombes de l'Age du Bronze.
- Sur un autre plan, on peut considérer qu'il est utile d'intégrer l'Age du Bronze afin de faire le lien avec la Carte archéologique de la Gaule (Galliou, 2010) qui débute avec le Bronze final.

## II) L'approche documentaire

Nous allons présenter les documents consultés pour la réalisation de l'inventaire, ce qui permettra de mettre en avant les documents qui n'ont pas été exploités et qu'il faudra intégrer lors de recherches futures.

Précisons tout d'abord que les notices communales comportent quelques descriptions de formations naturelles, de monuments de La Tène ou de constructions médiévales, lorsque celles-ci ont été interprétées comme monuments mégalithiques (confusion entre motte féodale et tumulus ; stèle gauloise désignée comme menhir...).

### - **Bibliographie**

Nos recherches bibliographiques ont débuté par le dépouillement des inventaires de référence, au premier rang desquels figure l'ouvrage de Paul du Chatellier "*Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*" dont la première parution date de 1889. Nous nous sommes exclusivement intéressés à la seconde édition (1907), en raison de sa plus grande facilité d'accès. Il serait intéressant de comparer les deux éditions pour comprendre l'évolution du travail de P. du Chatellier (pour information, les Archives départementales du Finistère de Quimper conservent un exemplaire de la première édition). Le principal défaut que nous trouvons à cet ouvrage – ouvrage de référence pour les mégalithes du Finistère – est que l'auteur ne précise pas ses sources. Certains monuments sont répertoriés à deux reprises, la première fois à travers une description propre à l'auteur, la seconde fois en citant un texte plus ancien sans employer de guillemets de citation ni indiquer de référence.

Notre seconde source d'informations principale a été le Bulletin de Société archéologique du Finistère intégralement dépouillé. De nombreuses autres revues ont été consultées (grâce à la bibliothèque en ligne Gallica) : citons les bulletins de la Société académique de Brest, de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord et de la Société des études scientifiques du Finistère. Deux auteurs – Le Men et Flagelle – méritent d'être cités pour la qualité de leurs recherches.

Lorsque les références bibliographiques données par les auteurs étaient suffisamment précises, nous sommes remontés à la source initiale. Cela a permis de dévoiler des textes peu connus, comme ceux de l'abbé Clech parus dans *l'Echo de Morlaix* entre 1839 et 1842 qui livrent la description de plusieurs monuments du Petit Trégor.

### - **Les archives de l'UMR 6566 (Université de Rennes I)**

Peu de publications ont eu recours aux archives de l'UMR 6566. Quand cela a été le cas, elles ont à chaque fois révélé la qualité de cette documentation et notamment, pour le Finistère, des recherches menées par Alfred Devoir et Emile Morel, deux des principaux contributeurs du Groupe finistérien d'études préhistoriques.



Au cours de l'année 2010, nous n'avons pu nous rendre à Rennes pour consulter ces archives. Nous avons eu recours aux documents numérisés dans le cadre de nos recherches universitaires et qui concernent le Pays Bigouden.

*Compléments à apporter :*

- Consulter les archives concernant les autres secteurs du Finistère.
- Consulter la collection de photographies d'Alfred Devoir qui a fait l'objet d'un programme de numérisation.
- **La Carte archéologique et les archives du Service régional de l'archéologie (Rennes)**

Nos activités professionnelles nous ont empêchés de nous rendre à Rennes pour consulter la Carte archéologique (CA) réalisée par le Service régional d'archéologie. Nous avons eu recours à un fichier édité dans le cadre du projet "Bretagne 3D" et disponible à l'adresse <http://demo.archivideo.com/Bretagne3D/>. Ce fichier comporte l'emplacement des monuments du Néolithique et de l'Age du Bronze (lieu-dit et coordonnées Lambert), leur nature et les inventeurs lorsque ceux-ci sont connus. Il s'agit manifestement d'une version ancienne de la CA (aucune date n'est indiquée). De plus, certains éléments nous amènent à penser que le fichier n'est pas exhaustif.

*Compléments à apporter :*

- Se rapprocher des responsables de la CA pour compléter les manques de l'inventaire et s'accorder sur la meilleure manière d'apporter notre contribution (exemple : est-il nécessaire de rédiger une fiche de déclaration pour un monument déjà enregistré dans le CA ? Peut-on envisager une procédure simplifiée lorsqu'une partie seulement des données sont à compléter ou rectifier (coordonnées, références cadastrales, évolution de l'état de conservation) ?
- **Les archives du Service départemental de l'archéologie (Le Faou)**

Pour la même raison que précédemment, nous n'avons pas eu le temps de consulter ce fonds documentaire.

- **Les archives William Collings Lukis**

W. C. Lukis (1817-1892) a effectué plusieurs fouilles en Bretagne. Dans le Finistère, il a notamment exploré quelques tumulus et réalisé les relevés de monuments mégalithiques. Certains de ces relevés sont très précieux pour la connaissance de monuments aujourd'hui détruits et peu documentés (allées couvertes de Quéran à Plounéour-Trez et de Keraven à Roscoff). Il pourrait être utile de consulter les archives de cet archéologue, dont une grande partie est conservée British Museum à Londres (Cassen, 2009). Des copies de plan sont conservées dans les archives de l'UMR 6566.

- **Le fonds Chatellier (archives départementales du Finistère, Quimper)**

Les archives de la famille Chatellier sont conservées aux archives départementales du Finistère dans le fonds de Kernuz (côte 100 J). Ces documents ont rarement été exploités dans le cadre de recherches archéologiques. Dans un ouvrage récent, Y. Coativy (2006) s'est intéressé à la correspondance privée de l'archéologue dans laquelle certains sites mégalithiques sont évoqués.

Le répertoire dressé par J. Charpy (1970) a guidé nos recherches dans les archives d'Armand et Paul du Chatellier (respectivement père (1797-1885) et fils (1833-1911) :

- Sous les cotes 100J1042 et 100J1043 sont conservés des croquis et descriptions manuscrites de monuments par Armand du Chatellier. Nous avons rencontré quelques difficultés pour déchiffrer l'écriture des textes du premier ensemble ; il serait utile de les consulter à nouveau.
- parmi l'abondante correspondance scientifique de Paul du Chatellier, nous avons consulté les courriers datant de 1898 (100J1299), 1900 (100J1300) et 1901 (100J1301).
- Dans la rubrique "Préhistoire et période gallo-romaine Bretagne ; généralités" (p. 84-85), nous avons consulté les références suivantes : 100J1313 ; 100J1314 (photographies de menhirs et dolmens sans légendes ; monuments du Morbihan pour une bonne partie ?) ; 100J1315 ; 100J1316 à 1318 (carnets de croquis ; documents très importants) ; 100J1319 ; 100J1328 ; 100J1329 ; 100J1330 ; 100J1331 ; 100J1336 ; 100J1337 ; 100J1340.
- Dans la rubrique "Préhistoire et période gallo-romaine Bretagne - dossiers communaux", l'ensemble des documents se rapportant au Finistère a été examiné : 100J1346 à 100J1358.
- Les plaques photographiques, en raison de leur fragilité, ne sont plus communiquées. Elles ont été numérisées (cote FRAD029\_100J\_01 suivie du numéro du cliché) et les tirages sont réunis dans deux classeurs en accès libre. Nous avons obtenu des reproductions en format numérique les plaques concernant les monuments mégalithiques finistériens et des blocs ornés de cupules. Sur plusieurs supports, les étiquettes où figuraient le lieu-dit et la commune se sont décollées (ou n'ont pas été numérisées). Par recoupement avec d'autres archives, il a été possible de remédier à ce problème, mais une dizaine de clichés n'a pu être localisée (possibilité de quelques monuments morbihannais).

*Compléments à apporter :*

- terminer l'exploitation de la correspondance scientifique de Paul du Chatellier.

- **Fonds Jean-Marie Abgrall (Médiathèque municipale de Quimper)**

Patrick Kernévez nous a appris l'existence de ce fonds documentaire méconnu. Nous avons adressé une demande de consultation à la direction la Médiathèque municipale de Quimper, mais celle-ci est restée sans réponse. Il faudrait renouveler cette demande : il s'agit là d'une documentation véritablement inédite. La qualité et la précision des dessins de l'abbé Abgrall figurant dans des carnets de dessins de Paul du Chatellier prouvent l'intérêt de ces archives.

Concernant cette collection, voici ce que l'on trouve sur le site internet de l'Institut national de l'histoire de l'art :

*"Fonds Jean-Marie Abgrall : le fonds Abgrall est non classé, les archives ne sont pas cotées. Un pré-inventaire a été réalisé, proposant un état des lieux des documents répertoriés dans les cartons.*

*Il fait état notamment :*

- *de la correspondance de l'abbé Abgrall (754 pièces), datée entre 1879 et 1924*
- *de carnets de notes, datés entre 1868 et 1903 et d'albums de dessin, datés entre 1872 et 1900 (41 pièces)*
- *de manuscrits d'articles et d'ouvrages écrits par l'abbé Abgrall*
- *de relevés archéologiques et de planches et projets d'architecture*
- *de plaques de verre et de tirages photographiques"*

Aux Archives départementales du Finistère, nous avons consulté des photographies numérisées de J.-M. Abgrall (cote 15 FI ; les originaux sont cotés 2 J 14). Nous n'y avons pas trouvé de documents utiles à nos recherches, l'essentiel des clichés concernant le patrimoine religieux.

- **Cartes postales du début XX<sup>e</sup> siècle**

Pour réaliser l'inventaire des cartes postales (CP), notre point de départ a été la liste établie par Loïc Langouët (janvier 2005) de la collection du Centre régional archéologique d'Alet. Cette liste figurait dans notre rapport de 2005 (Sparfel et *al.*, 2005).

Nous avons complété cette liste en y ajoutant de nouvelles références et en en supprimant d'autres se rapportant à des formations naturelles (comme la roche surnommée "Ar Gazek" à Locronan ou des rochers de Trégunc dont la disposition évoque un dolmen).

Loin d'être une source d'informations anecdotique, les cartes postales peuvent constituer des documents majeurs pour la connaissance de monuments détruits ou détériorés. A la pointe de Beg-Meil à Fouesnant, se trouve un grand menhir abattu au cours la Seconde guerre mondiale. Dix-huit cartes postales montrent le monument encore dressé et qui n'est plus guère accessible aujourd'hui. Au nord-ouest se trouvait un second menhir, relativement discret dans la littérature, son voisin accaparant l'attention des visiteurs. Trois cartes postales de ce menhir sont connues : l'une est un large panorama de la pointe de Beg-Meil où l'on aperçoit les deux mégalithes, les deux autres sont des vues plus rapprochées prises depuis le sud-est. Autre exemple de l'importance des cartes postales anciennes : l'allée couverte détruite de Keravel (Roscoff) à laquelle pas moins de vingt cartes postales ont été consacrées.

Les reproductions de cartes postales qui figurent dans l'inventaire sont pour la plupart des captures d'écran effectuées sur le site internet Delcampe. Les autres cartes postales proviennent de notre collection personnelle et de celle d'Yves Guéguen.

*Compléments à apporter :*

- Se renseigner au sujet d'une éventuelle base de données des CP de mégalithes déjà existante.
- Il serait intéressant de localiser les fonds d'archives des photographes édités en cartes postales. Cela pourrait révéler des clichés inédits, comme le montre la mise en ligne sur internet du fonds Villard par le Service départemental de l'architecture et du patrimoine du Finistère en avril 2009.
- Collaborer avec Gilles Chevalier, qui possède 3400 cartes postales représentant les mégalithes des quatre départements bretons et de la Loire-Atlantique (sur 3650 connues). Pour le Finistère, il estime en posséder environ 800. Cette collection pourrait compléter utilement celle du Centre régional archéologique d'Alet.
  
- **Œuvres cinématographiques, tableaux**

Nous avons très peu exploré ce champ thématique. Des recherches rapides menées sur internet ont tout de même permis de relever quelques tableaux représentant des mégalithes finistériens. Yan d'Argent a peint un tableau intitulé "*Le dolmen de Saint-Servais*" : on peut s'interroger sur la réalité de ce monument, car aucun inventaire ne signale de dolmen à Saint-Servais. En revanche, le tableau "*Le menhir de Tréboul Douarnenez*" par Pierre Frederic Wagner se rapporte bien à un menhir authentique.

- **Cadastre XIX<sup>e</sup> siècle**

Lors de la présentation en 2009, nous avons mal évalué le temps nécessaire pour le dépouillement des matrices cadastrales du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'il est devenu évident que l'un de nous deux ne pourrait pas s'investir en 2010, il a fallu établir des priorités ; cela s'est fait au détriment de l'exploitation des matrices cadastrales. Un autre élément a conforté ce choix : notre connaissance de la langue bretonne est insuffisante pour réaliser un travail de qualité dans ce domaine (ressenti suite à l'expérience menée pour l'arrondissement de Brest).

- **Dossiers de ZPPAUP**

Il faudra consulter les dossiers de ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) suivants : Roscoff, Morlaix, Plourin-les-Morlaix, Plougouven, Berrien,

Huelgoat, Brennilis, La Feuillée, Commana, Pleuven, Pont-Croix, Quimper, Combrit, Bénodet, Plobannalec-Lesconil, Plomeur, Penmarc'h, Concarneau, Rosporden, Riec-sur-Belon, Moëlan-sur-Mer et Quimperlé.

- **Sites internet**

Parmi les sites internet présentant des mégalithes du Finistère, deux nous ont été particulièrement utiles : "T4T35" (qui fonctionne avec l'aide de nombreux contributeurs) et "Les mégalithes bretons". Bien complets en ce qui concerne les monuments existant (coordonnées, photographies, courtes descriptions), ils contiennent en revanche peu d'informations sur les monuments signalés anciennement et aujourd'hui disparus. Ces deux sites sont très utiles en complément des cartes IGN.

- **Prospections**

Quelques visites sur le terrain ont été organisées pour réaliser des repérages et profiter de l'expertise de Louis Chauris quant à la nature pétrographique des monuments. Voici les dates et les monuments visités :

- 21/10/2009 : les deux menhirs de Quilliou (Plougouven), menhir de Kerellou (Guerlesquin), stèle de l'église de Guimaëc, dolmen de Chapelle Christ (Guimaëc), menhir et blocs de Kerprigent (Saint-Jean-du-Doigt), menhirs de Kéréonec (Saint-Jean-du-Doigt).

- 22/03/2010 : menhir de Penquer (Pouldreuzic), menhir de Kergoglé (Peumerit), menhir de St Kodélig (Peumerit), menhir de Lespurit (Peumerit), menhir possible de Ty-Nancien (Peumerit), menhir de Brahillec (Plonéour-Lanvern), menhir de Trémillec (Plonéour-Lanvern).

- 01/06/2010 : alignement du Bois du Duc (Spézet), sépulture (allée couverte ?) de Kerbasqued (Spézet), menhir de Kerescan (Spézet), 2 menhirs de Roc'h Toul (Saint-Goazec), menhir du Mendy (Saint-Goazec), menhir de Trimen (Saint-Goazec).

- 31/01/2011 : menhir de Kerjoseph (Clohars-Carnoët), menhir de Kersalut (Clohars-Carnoët), 2 menhirs de Mescléo (Moëlan-sur-Mer), menhir et bloc couché de Lann vraz (Moëlan-sur-Mer), menhir de Bellevue (Moëlan-sur-Mer), sépulture ruinée de Lann Vraz (Moëlan-sur-Mer), allée couverte de Kermeur Bihan (Moëlan-sur-Mer), menhir du Guilly (Moëlan-sur-Mer), 2 menhirs de Kerangosquer (Pont-Aven), pointe de Kerjean (Trégunc), menhir est de Kerangallou (Trégunc).

### **III) Quelques pistes de réflexions**

A ce stade de l'inventaire, les informations sont trop disparates, certaines imprécises ou douteuses, pour permettre d'établir un bilan. On ne peut guère aller plus loin que les constatations habituelles :

- L'arrondissement de Morlaix est relativement pauvre en monuments mégalithiques, mais c'est aussi le secteur où les archéologues ont été le moins présents – à l'exception notable des fouilles réalisés sur le cairn englobant des tombes à couloir de Barnenez -. Quelques monuments ruinés évoquent des allées couvertes ou des sépultures à entrée latérale (cas de Tréguintin à Saint-Pol-de-Léon).

- Dans le centre du département, on observe quelques allées couvertes, plusieurs menhirs, la plupart du temps isolés à l'exception notable de la file An Eured Ven à Braspart qui comporte pas moins de 77 stèles. L'occupation du Néolithique moyen y semble beaucoup plus faible que sur les côtes malgré la présence du cairn de Saint-Thois. Depuis les travaux menés par P. du Chatellier dans les Mont d'Arrée, une forte concentration de tombes de l'Age du Bronze - tumulus, coffres -, souvent organisées en nécropoles, y est connue.

- La presqu'île de Crozon, très riche en monuments mégalithiques, ne figure pas dans cet inventaire. On peut toutefois mentionner l'originalité du mégalithisme dans ce secteur qui tient pour une bonne part semble-t-il à la pierre de construction employée localement –le grès armoricain-. Les monuments y sont assez mal connus typologiquement, les « dolmens simples » paraissent assez nombreux mais certains tumulus pourraient abriter des tombes à couloir. Les pierres dressées se caractérisent notamment par des ensembles architecturaux complexes –plusieurs files de menhirs y sont recensées - formant parfois des structures géométriques comme à Lagadjar en Camaret. Il faut noter qu'aucune fouille archéologique récente n'a eu lieu dans la presqu'île, ce qui aurait sans doute permis de porter un œil neuf sur les nombreux vestiges mégalithiques qu'elle abrite.

- Le sud du département possède de nombreuses pierres dressées et sépultures. Il faut mentionner pour le Pays Bigouden la présence de plusieurs menhirs situés dans des bas-fonds à proximité immédiate de cours d'eau (par exemple, menhir et deux pierres couchées de Lespurit en Plovan). Les tombes à couloir se répartissent sur le littoral, toujours en position dominante, depuis la pointe de Plogoff (Cap Sizun) jusqu'au sud-est du Pays Bigouden. Dans le sud du Pays Bigouden, on note une concentration de tombes à couloir dont plusieurs ont été réutilisées au Néolithique final. La région comprise entre Concarneau et Moëlan-sur-Mer a été marquée par la construction de nombreuses allées couvertes.

Diverses réflexions sont apparues au cours de la rédaction de cet inventaire et des sorties effectuées sur le terrain. Elles sont présentées ici de manière succincte, prémices à des développements ultérieurs :

- Il y a encore quelques années, les tombes à couloir passaient pour être les plus anciennes sépultures connues dans le Finistère. Le modèle proposé par S. Cassen et C. Boujot pour le Morbihan mettait en avant l'antériorité des coffres sous tertres sur les tombes à couloir. Certains chercheurs comme C.-T. Le Roux doutait du fait que ce modèle puisse être étendu à l'ensemble de la Bretagne et en particulier au nord du Finistère car certaines des dates <sup>14</sup>C obtenues à Barnenez semblaient remonter à une haute antiquité. Néanmoins, cette dernière idée a été mise à mal par les fouilles de la nécropole du Souc'h (Plouhinec) dirigées par M. Le Goffic avec la mise en évidence d'une tombe en coffre englobé dans un long monument trapézoïdal. Dans le nord du Finistère, le sondage réalisé en 2010 sur l'îlot Lédénez Vihan de Quéménès (Le Conquet) confirme la validité de ce modèle pour l'ensemble de la Bretagne, un tertre trapézoïdal bordé de dalles de chant venant d'être daté autour de la moitié du V<sup>e</sup> millénaire.

- Il sera nécessaire d'établir des connexions entre certains monuments situés à l'extrémité orientale du Finistère et d'autres costarmoriciens et morbihannais. Citons pour exemple les sites du Bois du Duc (Spézet, 29) et de Roudouallec (Gourin, 56) qui montrent des similitudes dans le choix des matériaux employés (schiste et grès schisteux) et la présence de cupules et de gravures.

- Les contributions de Louis Chauris mettent en évidence une grande diversité des roches employées pour l'édification des monuments mégalithiques. Il en ressort que la majeure des monuments ont été construits dans des matériaux localement, toutefois on peut parfois mentionner des déplacements de l'ordre de quelques centaines de mètres (grandes stèles du Bas-Léon en granite de l'Aber Ildut). Cette connaissance précise de la pétrographie sera un atout précieux pour la réalisation d'un SIG.

- Au gré des prospections, nous avons constaté que les pierres dressées en quartz ou quartzite (de couleur blanche) étaient assez nombreuses : les files de menhirs de Kéreven (Locmaria-Plouzané), de Kerprigent (Saint-Jean-du Doigt), le menhir de Kerescan (Spézet), ceux de Kerfleur (Leuhan) et ceux de la presqu'île de Plougastel. La presqu'île de Crozon ferait augmenter le nombre de manière considérable. On peut envisager de mener des prospections aux alentours des veines de quartz signalées sur les cartes géologiques.

- Certaines pierres suscitent des interrogations : les pierres plantées de petites dimensions ou les pierres couchées (qui peuvent être considérées comme des menhirs abattus ou en cours de transport). Pour ce dernier cas, évoquons le bloc de Keriolet/Lillouren (Beuzec-Cap-Sizun), surnommé le Vaisseau de pierre de Saint-Conogan et qui serait, pour certains, un menhir abandonné en cours de déplacement. Peut-on envisager des sondages dans quelques cas précis ?

- Les files comprenant plus de dix menhirs sont rares dans le département. Dans l'arrondissement de Brest, existe celle de Kéreven à Locmaria-Plouzané. Dans celui de Morlaix, le site de Kerprigent à Saint-Jean-du-Doigt, composée de nombreux blocs en quartz, parmi lesquels un est dressé et un autre basculé, fait probablement partie des sites complexes. Dans l'arrondissement de Châteaulin, l'alignement d'Eured Ven à Brasparts ainsi que les sites de la presqu'île de Crozon. Dans le sud du département, nous trouvons l'ensemble complexe de stèles de la Madeleine (Plomeur) comprenant 4 files – composées d'au moins 500 blocs - qui, par leur organisation, se rapprochent des sites de la région carnacoise.

- Dans le prolongement des études de cas menées par C.-T. Le Roux (1999), il faudra disposer du fonds cartographique de l'IGN si l'on veut mieux comprendre l'organisation spatiale des monuments dans le paysage et entre eux. Celle-ci varie au gré des caractéristiques géographiques locales et des choix culturels : menhirs de bas-fonds caractéristiques des communes de Plozévet, Pouldreuzic, Peumerit ; monuments situés sur la ligne de crête des Montagnes noires...

## **IV) Diffusion, mise en valeur de monuments**

Trois notices, à paraître dans le prochain bulletin de la Société archéologique du Finistère, ont été rédigées par Louis Chauris et Yohann Sparfel. Elles sont consacrées aux menhirs de Quilliou (Plougouven), Kerellou (Guerlesquin), Keréonec (Saint-Jean-du-Doigt) et au dolmen de la Chapelle-Christ (Guimaëc). Elles abordent notamment les aspects pétrographiques.

Mme Cornen, conseillère municipale "animation, culture, patrimoine" à Locmaria-Plouzané, nous a contactés, suite à la lecture de notre ouvrage paru en 2010, pour évoquer la possibilité de mettre en valeur le menhir de Kéreven dans le cadre d'un circuit de randonnée. Le projet en est à ses prémises ; au cours d'une réunion, nous avons présenté diverses possibilités et proposé notre contribution pour les étapes à venir (dont la mise en relation avec le SRA).

Au cours de l'année 2010, Clet Bonis nous a informés de la chute du menhir de Kervéléoc (Porspoder). Les démarches nécessaires ont été effectuées par nos soins auprès du SRA et de la propriétaire du terrain (Mme Vincent-Brunet, 43 rue Traverse, Brest ; 02.98.80.36.20) qui s'est montrée très préoccupée par la conservation de ce monument. Mme Vincent-Brunet devait convenir avec l'agriculteur exploitant la parcelle d'un créneau favorable pour une intervention archéologique. Il semble que cela n'ait pas été possible. Nous suggérons que ce dossier soit repris en main par le Service départemental d'archéologie.

Par ailleurs, nous avons participé, en compagnie de Guy Dantec et des services communaux de la municipalité de Saint-Pabu, à la mise en valeur d'une croix signalée dans l'ouvrage de l'abbé Castel (1980), mais dont l'emplacement précis était oublié. Cette croix se trouvait couchée en bordure de parcelle à Saint-Ibiliau. Elle a été transportée sur une quarantaine de mètres et placée sur un socle en béton recouvert de terre. Ce monument vient s'ajouter à une autre croix et deux stèles gauloises qui proviennent d'une parcelle proche dans laquelle on trouve des fragments de tuiles gallo-romaines (X : 86,985 ; Y : 2417,275 ; parcelle 104, section ZD)

# Conclusion

L'objectif fixé pour 2010 était de réaliser un inventaire suffisamment abouti pour permettre la mise en place du travail de terrain. Au vu de la documentation réunie, cet objectif nous semble atteint, même si des compléments sont nécessaires. Il sera possible de prolonger cette approche documentaire en parallèle des prospections.

Une partie des actions présentées dans le projet n'a pu être menée à bien. Ce travail devait être réalisé par deux personnes. Pour des raisons professionnelles et géographiques (responsable d'opération à l'INRAP CIF, Tours), Yvan Pailler n'a pas pu s'y consacrer. Nous ne pouvions pas faire autrement que de mettre de côté les approches documentaires les plus coûteuses en temps, notamment l'exploitation des matrices cadastrales. Pour réaliser ce travail, il faudrait peut-être adopter un système comparable à celui d'Y. Coativy dans son ouvrage consacré à Paul du Chatellier, à savoir une collaboration avec les membres d'une université du temps libre.

Pour les années à venir, nous nous trouverons confrontés au même problème. Nos obligations professionnelles ne nous permettent pas de poursuivre ce travail avec la même intensité. Nous ne souhaitons pourtant pas l'abandonner et envisageons de déposer une demande d'autorisation de prospection thématique sans demande de financements. La progression sera plus lente que prévue, dans l'attente d'une éventuelle solution. Dans cette optique, nous poursuivrons l'approche documentaire et entamerons la phase de terrain dans l'arrondissement de Morlaix.

# Bibliographie et Sources

## Signification des sigles

ADF : archives départementales du Finistère

AMARAI : Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles

Arch. Méd. Pat. : Archives de la Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine (Paris)

BMIFEP : bulletin et mémoires de l'Institut finistérien d'études préhistoriques

BAAB : bulletin archéologique de l'Association bretonne

BSAB : bulletin de la Société académique de Brest

BSAF : bulletin de la Société archéologique du Finistère

BSAN : bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de Loire-Inférieure

BSESF : bulletin Société des études scientifiques du Finistère

BSPF : bulletin de la Société préhistorique française

BSPM : bulletin de la Société polymathique du Morbihan

CeRAA : centre régional archéologique d'Alet

CRBC : centre de recherche bretonne et celtique (Brest)

ICB : Institut culturel de Bretagne

Matériaux : matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme

MSECDN : mémoire de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord

SDAF : service départemental d'archéologie du Finistère

SRA : service régional de l'archéologie

UBO : université de Bretagne Occidentale

**ABGRALL J.-M.** (1883) – Réponses à diverses questions archéologiques par l'abbé Abgrall, *BSAF*, t. 10, p. 300-303.

**ABGRALL J.-M.** (1884-a) – Exploration d'un tumulus à Parc-ar-Stang et d'une sépulture à Kervana en Plouhinec, *BSAF*, t. 11, p. 169-178.

**ABGRALL J.-M.** (1884-b) – Les sculptures de l'allée couverte du Mougan-bihan, en Commana, *BSAF*, t. 11, p. 298-299.

**ABGRALL J.-M.** (1884-c) – Allée couverte du Mougou-bihan en Comanna (Finistère), *BAAB*, troisième série, t. 4, p. 173-175.

**ABGRALL J.-M.** (1890) – Les pierres à empreintes - les pierres à bassins et la tradition populaire, *BSAF*, t. 17, p. 62-72.

**ABGRALL J.-M.** (1913) – Sépulture ancienne de Trégarantec, *BSAF*, t. 40, p. XV-XVI.

**ABGRALL J.-M.** (1915) – Mottes féodales, *BSAF*, t. 42, p. 54-85.

**ABGRALL J.-M.** (1917) – Glanes archéologiques, Plouédern – Plouénventer – Lanhouarneau – Plouescat – Landerneau, *BSAF*, t. 44, p. 65-96.

**ABGRALL J.-M.** (1923) – La Société archéologique du Finistère et la Préhistoire, Etude rétrospective, II. Souvenirs d'exploration, *BSAF*, t. 50, p. 171-176.

**Anonyme** (2007) – Excursion du 23 août 2007, Plougasnou-Lanmeur, *BSAF*, t. 136, p. 298-299.

**ARLAUX C.** (1986) – *A la découverte de Spézet, une commune de Centre-Finistère*, Claire Arlaux et Keltia Graphic, Spézet.

**AUDRAN J.** (1880) – Fouilles d'un tumulus et découvertes de sarcophages gaulois à Mahalon, *BSFA*, t. 7, p. 138-140.

**AUDRAN J.** (1882-a) – L'île de Sein ou de Sizun, *BSAF*, t. 9, p. 14-25.



- AUDRAN J.** (1882-b) – Notice sur la société archéologique du Finistère d'après les procès-verbaux de séances, *BSAF*, t. 9, p. 206-220.
- AVENEAU DE LA GRANCIERE P.** (1896-a) – Découverte d'un coffre en pierre à Kerinic, en Pluguffan (Finistère), *BSAF*, t. 23, p. 55-58.
- AVENEAU DE LA GRANCIERE P.** (1896-b) – *Notice historique sur la paroisse de Pluguffan*, Lafolye, Vannes.
- BAZIN H.** (1986) – La Cornouaille en 1871, Carnet de voyage d'un écrivain, *Cap Caval*, n°7, p. 25-29.
- BELLANCOURT Y.** et les élèves du Club Préhistoire (1991) – *Préhistoire au Pays de Quimperlé*, Collège de La Villemarqué, Quimperlé.
- BENARD C., FAVRET abbé, BOISSELIER G.A.-L.** (1919) – Importance archéologique de la région de la Presqu'île de la Torche, *BSAF*, t. 46, p. 172-192.
- BENARD C., FAVRET abbé, BOISSELIER G.A.-L., MONOD T.** (1921) – Deuxième campagne de fouilles dans la région de la Torche et les îles Glénans, *BSAF*, t. 48, p. 22-48.
- BENARD C., FAVRET abbé, BOISSELIER G.A.-L., MONOD T.** (1922) – Troisième campagne de fouilles en Pays Bigouden, *BSAF*, t. 49, p. 37-50.
- BENOIST F.**, texte de **Pol DE COURCY** (1867) – *La Bretagne contemporaine, sites pittoresques, monuments, costumes, scènes de mœurs, histoire, légendes, traditions et usages, Finistère*, Henri Charpentier imprimeur-éditeur, Paris.
- BERNARD D.** (1950) – Cleden-Cap-Sizun, *BSAF*, t. 76, p. 58-181.
- BIGOT père** (1884) – Notice de statistique monumentale, *BSAF*, t. 11, p. 150-153.
- BLOIS (DE) A.** (1874) – Fouilles du tumulus de Porz-Carn dans la commune de Penmarc'h (Finistère), *BSAF*, t. 1, p. 110-111.
- BOISGOBEY (DE) F.** (2001 rééd.) – *Voyage en Bretagne : 1839*, éditions Ouest-France.
- BOISMOREAU E.** (1917) – Notes à propos de l'utilisation thérapeutique des mégalithes dans le Bretagne, *BSPF*, volume 14, n° 3, p. 158-160.
- BOISSELIER G. A. L.** (1940) – La nécropole de Tréguennec en Plonéour-Lanvern (Finistère), *BSPF*, t. 37, n° 1, p. 29-35.
- BONNEFIN F.** (1857) – Dissertation sur le monument celtique dit Castel-Ruffel, dans la paroisse de Saint-Goazec (Finistère), *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, t. 3, p. 3-16.
- BRIARD J. et LE ROUX C.-T.** (1965) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérianne – Tumulus de Kerhuel, en Saint-Evarzec, *BSAF*, t. 91, p. 11.
- BRIARD J.** (1966) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérianne - Tumulus de Lescongar, à Plouhinec - Coffre de l'île Blanche, à Locquirec, *BSAF*, t. 92, p. 9-11.
- BRIARD J.** (1967) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérianne, *BSAF*, t. 93, p. 17-20.
- BRIARD J.** (1968-a) – Un tumulus du Bronze ancien à Lescongar en Plouhinec (Finistère), *Gallia Préhistoire*, t. 11, fascicule 2, p. 247-259.
- BRIARD J.** (1968-b) – Parc naturel d'Armorique – Fouilles d'urgence et de sauvetage – Coffre de Menez-Banal, en Landeleau – Réouverture du tumulus de Kerloas, en Clohars-Carnoët, *BSAF*, t. 75, p. 8-13.
- BRIARD J.** (1968-c) – Découverte d'un coffre de l'âge du Bronze à l'île Blanche en Locquirec (Finistère), *Annales de Bretagne*, t. 75, p. 53-57.

- BRIARD J.** (1972) – Les tumulus de Kervini en Poullan, fouilles de 1971, *BSAF*, t. 98, p. 21-38.
- BRIARD J.** (1978) – Tumulus des monts d'Arrée – Juno-Bella à Berrien, *BSAF*, t. 106, p. 17-35.
- BRIARD J.** et **GIOT P.-R.** (1964) – Les tombes de l'âge du Bronze de Lezomny-Huella en Cléder (Finistère), *BSAF*, t. 71, p. 7-21.
- BRIARD J.** et **LE ROUX C.-T.** (1965) - Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne – Tumulus de Kerhuel, Saint-Evarzec, *BSAF*, t. 111, p. 11.
- BRIARD J.** et **MONNIER J.-L.** (1976) – Tumulus armoricains de l'Age du Bronze et couverture loessique wechselienne, *Bull. Soc. Géol. Minéral. Bretagne*, t. 8, p. 75-88.
- BRIARD J.** et **ONNEE Y.** (1975) – Les tumulus de Kerbernard en Pluguffan : fouilles de 1973, *BSAF*, t. 103, p. 19-36.
- BRIARD J.** et **PEUZIAT J.** (1972) – Le tumulus de Penguily en Meilars (Finistère), *Annales de Bretagne*, t. 79, p. 61-72.
- BRIARD J., BOURHIS J., CABILLIC H., ONNE Y.** (1979) – Tumulus et coffres à Plouhinec (Finistère) – Les fouilles de Kergoglay, 1978, *BSAF*, t. 107, p. 33-54.
- BRIARD J., BOURHIS J., LE GOFFIC M., ONNEE Y.** (1981) – Préhistoire au pays de Guerlesquin, Les tumulus du Bronze de la Croix-Saint-Ener à Botsorhel, *BSAF*, t. 109, p. 15-34.
- BRIARD J., GUEGUEN M.** et **LE ROUX C.-T.** (1989) – L'Age du Bronze aux îles Glénan, Fouesnant, Finistère, *Bulletin de l'AMARAI*, n° 2, p.47-54.
- BRIARD J., LE GOFFIC M.** et **ONNEE Y.** (1994) – *Les tumulus de l'Age du Bronze des Monts d'Arrée*, ICB – Skol Uhel ar Vro, Laboratoire d'anthropologie de Rennes I.
- BRIARD J., PEUZIAT J., PULLANDRE A., ONNEE Y.** (1984) – Une nécropole et un camp de l'âge du fer à Landeleau (Finistère), fouilles en 1980, *BSAF*, t. 113, p. 27-53.
- BURL A.** (1987) – *Guide des dolmens et menhirs bretons*, éditions Errance, Paris.
- CADIC F.** (1922) – *Contes et légendes de Bretagne*, Maison du peuple breton, Paris.
- CAILLON M., RIOU G.** (1980) – *A la découverte du Pays Bigouden*, Imprimerie Helio-Plans, Pont-l'Abbé.
- CAMBRY** (1799) – *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795, tome second*, Imprimerie-Librairie du Cercle Social, Paris.
- CARADEC T.** (1907) – *Autour des Iles bretonnes, paysages, contes, légendes, commerce, industrie, pêcheurs de sardines, thoniers, homardiens*, Nilson, Paris.
- CASSEN S.** (2009) – The first restoration of the megalithic monuments in Morbihan (1883) put to the test by comparaison to William Collings Lukis's architectural plans (1844-1872), in **SEBIRE H.** (dir), *Pursuits and Joys : Great Victorian Antiquarians and Intellectuals : The Lukis family of Guernesey and their Contemporaries*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle.
- CHARPY J.** (1970) – Archives de Kernuz et de la sous-série 9 J. (supplément au fonds Guezno), Archives du Finistère, Quimper.
- CHATELLIER (DU) A.** (1835-1837) – *Recherches statistiques sur le département du Finistère*, Imprimerie de Mellinet, Nantes.
- CHATELLIER (DU) A.** (1851) – Monuments celtiques de Plovan et de Kéléern, *BAAB*, 3<sup>e</sup> vol., p. 52-59.
- CHATELLIER (DU) A.** (1863-a) – Exploration des tumulus bretons, *Annuaire de l'Institut des Provinces des Sociétés savantes et des Congrès scientifiques*, seconde série, 5<sup>e</sup> volume, XVe volume de la collection, 238-241.

**CHATELLIER (DU) A.** (1863-b) – Exploration des tumulus du département du Finistère (rapport adressé à M. de Caumont), *Société française d'archéologie, Congrès archéologique de France*, XXIX session, p. 318-348.

**CHATELLIER (DU) A.** (1867) – Mémoire sur les monuments de Lestradiou, Penmarc'h et Plomeur (Finistère), *Annuaire de l'Institut des provinces, des sociétés savantes et des congrès scientifiques*, 2<sup>nd</sup> série, 9<sup>e</sup> vol., 19<sup>e</sup> vol. de la collection, p. 333-351.

**CHATELLIER (DU) A., CHATELLIER (DE) P., CLOSMADÉUC (DE) Dr.** (1876) – Fouilles du dolmen tumulaire de Crugou, Commune de Plovan (Finistère), *BSPM*, p. 105-106 + 2 planches.

**CHATELLIER (DU) P.** (1875) – Tumulus de Renongat en Plovan (Finistère), *Revue archéologique*, t. 30, p. 143-146.

**CHATELLIER (DU) P.** (1876) – Fouilles des tumulus de Plovan (Finistère), *Bulletin monumental*, p. 101-114.

**CHATELLIER (DU) P.** (1877-a) – Exploration des monuments de Kerugou, de Kerflant, de Pen-ar-Menez et de Kervilloc, communes de Plomeur et de Treffiat, canton de Pont-L'Abbé (Finistère), *MSECDN*, t. 14, p. 182-194.

**CHATELLIER (DU) P.** (1877-b) – Dolmen à galerie de Lestradiou (Finistère), *Bulletin monumental*, p. 184-187.

**CHATELLIER (DU) P.** (1879-a) – Les deux tumulus de Rosmeur, pointe de Penmarc'h (Finistère), *Matériaux*, t. 10, p. 145-154.

**CHATELLIER (DU) P.** (1879-b) – Exploration du tumulus et du menhir du Run, en Tréfiat (Finistère), *MSECDN*, t. 16, p. 1-7.

**CHATELLIER (DU) P.** (1879-c) – Exploration du tumulus de Kerheuret en Pluguffan (Finistère), *Bulletin monumental*, 5<sup>e</sup> série, t. 7, p. 321-327.

**CHATELLIER (DU) P.** (1880-a) – Exploration du tumulus de Kerhué-Bras en Plonéour-Lanvern (Finistère), *Matériaux*, t. 11, p. 289-398. – également publié dans *La Revue archéologique*, avril 1880, p. 3-12.

**CHATELLIER (DU) P.** (1880-b) – Tumulus de Penker-ar-Bloa en Plomeur (Finistère), *Matériaux*, t. 11, p. 49-54.

**CHATELLIER (DU) P.** (1880-c) – Exploration de l'allée couverte de Kerbannalec en Beuzec-Cap-Sizun (Finistère), *MSECDN*, t. 17, p. 199-206.

**CHATELLIER (DU) P.** (1880-d) – Sépultures de Stang-ar-Run à Mahalon (Finistère), *MSECDN*, t. 17, p. 45-48.

**CHATELLIER (DU) P.** (1880-e) – Exploration du tumulus du Gorré à Plouhinec (Finistère), *MSECDN*, t. 17, p. 59-63.

**CHATELLIER (DU) P.** (1881-a) – Exploration des tumulus de Run-Aour et de la Torche en Plomeur (Finistère) et du Kjökkenmödding de La Torche, *MSECDN*, t. 19, p. 175-182.

**CHATELLIER (DU) P.** (1881-b) – Dolmens et chambres sépulcrales de Kervinion, Kervadel, Kerfuns en Plobannalec (Finistère), *Matériaux*, t. 12, p. 265-275.

**CHATELLIER (DU) P.** (1881-c) – Fouilles aux pieds des menhirs du canton de Pont-l'Abbé, *Matériaux*, t. 12, p. 49-71.

**CHATELLIER (DU) P.** (1882-a) – Exploration de quelques sépultures de l'époque du Bronze dans le nord du département du Finistère, *MSECDN*, t. 20, p. 1-26.

**CHATELLIER (DU) P.** (1882-b) – Exploration des trois tumulus de Kervern en Plozévet (Finistère), *Revue archéologique*, 23<sup>e</sup> année, 44<sup>e</sup> volume, p. 179-184.

- CHATELLIER (DU) P.** (1882-c) – De la destination des menhirs, *Congrès archéologique de France*, 48<sup>e</sup> session tenue à Vannes (1881) par la Société française d'archéologie, p. 138-147.
- CHATELLIER (DU) P.** (1883-a) – Exploration de quelques sépultures de l'époque du bronze dans l'Ouest et le Sud du Finistère, *MSECDN*, t. 21, p. 1-37.
- CHATELLIER (DU) P.** (1883-b) – Parallèle entre les sépultures de l'époque du bronze découverts en Bretagne, Conclusions déduites des faits observés, *MSECDN*, t. 21, p. 39-58.
- CHATELLIER (DU) P.** (1883-c) – Nouvelles explorations dans les monuments de Plouzévet et de Plouhinec (Finistère), Sépultures de l'époque du Bronze, *Revue Archéologique*, troisième série, t. 2, p. 1-19.
- CHATELLIER (DU) P.** (1883-d) – Exploration des tumulus de Run-Aour et de la Torche en Plomeur, et du kjokkenmodding de la Torche (Finistère), *Matériaux*, t. 17, p. 464-470.
- CHATELLIER (DU) P.** (1884) – Deux sépultures du canton de Plogastel-Saint-Germain (Finistère), *Matériaux*, t. 18, p. 241-245.
- CHATELLIER (DU) P.** (1885) – Exploration du dolmen de Kervéret en Plomeur (Finistère), *BSESF*, 2<sup>e</sup> fascicule, p. 23-26.
- CHATELLIER (DU) P.** (1886) – Pierre sculptée recouvrant une sépulture sous tumulus à Tréogat (Finistère), *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 3<sup>e</sup> série, t. 3, p. 83-87.
- CHATELLIER (DU) P.** (1887) – Tumulus de Quillien, en Combrit (Finistère), *Matériaux*, 21<sup>e</sup> volume, p. 402-404.
- CHATELLIER (DU) P.** (1888) – Le département du Finistère des temps préhistoriques à l'occupation romaine, *MSECDN*, t. 26, p. 52-114.
- CHATELLIER (DU) P.** (1890) – L'époque néolithique dans la commune de Plogoff, canton de Pont-Croix, *BSAN*, t. 29, p. 84-90.
- CHATELLIER (DU) P.** (1891) – Vase trouvé dans un tumulus à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), *Revue archéologique*, 3<sup>e</sup> série, t. 18, p. 383-388.
- CHATELLIER (DU) P.** (1893-a) – Le canton de Fouesnant des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine, in DU CHATELLIER P. et DUCREST DE LA VILLENEUVE E. (photographies Robuchon J.), *Paysages et monuments de la Bretagne*, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> livraisons, Pont-L'Abbé-Lambour, Fouesnant et Plogastel Saint-Germain, p. 51-54.
- CHATELLIER (DU) P.** (1893-b) – Le canton de Plogastel-St-Germain des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine, in CHATELLIER (DU) P. et DUCREST DE LA VILLENEUVE E. (photographies Robuchon J.), *Paysages et monuments de la Bretagne*, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> livraisons, Pont-L'Abbé-Lambour, Fouesnant et Plogastel Saint-Germain, p. 66-72 (l'exemplaire que nous avons consulté était incomplet).
- CHATELLIER (DU) P.** (1895) – Allée mégalithique en pierres arc-boutées de Lesconil, en Poullan (Finistère), *Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 5<sup>e</sup> année, p. 88-90.
- CHATELLIER (DU) P.** (1896-a) – Deux tumulus de l'époque du Bronze dans les communes de Locmaria-Plouzané et de Saint-Yvi (Finistère), *MSECDN*, t. 34, p. 81-86.
- CHATELLIER (DU) P.** (1896-b) – De quelques monuments préhistoriques dans le Finistère – Quelques mots sur leur exploration, *BAAB*, t. 14 (1895), p. 3-7.
- CHATELLIER (DU) P.** (1896-c) – Excursion dans la Presqu'île du Cap – Le tumulus de Kerlan-en-Goulien (Finistère), *Revue archéologique*, 23<sup>e</sup> année, 43<sup>e</sup> volume, p. 221- 232.
- CHATELLIER (DU) P.** (1897-a) – Finistère - Exploration sur les montagnes d'Arrhées et leurs ramifications (années 1895-1896), *MSECDN*, t. 35, p. 51-112.

- CHATELLIER (DU) P.** (1897-b) – Sépulture de Coatjou-Glas en Plonéis (Finistère), *Matériaux*, 21<sup>e</sup> volume, p. 49-52.
- CHATELLIER (DU) P.** (1898-a) – Exploration des tumulus du Fao-Youen et de Cosmaner en Plounéour-Lanvern (Finistère), *BSAF*, t. 25, p. 128-133.
- CHATELLIER (DU) P.** (1898-b) – Quelques monuments de la commune de Plouescat (Finistère), *BSAF*, t. 25, p. 214-218.
- CHATELLIER (DU) P.** (1898-c) – Fouille d'un tumulus à Kergournadec (Finistère) en 1638, *BSAF*, t. 25, p. 321-322.
- CHATELLIER (DU) P.** (1899-a) – Le bronze dans le Finistère, *BSAF*, t. 26, p. 250-303.
- CHATELLIER (DU) P.** (1899-b) – Procès verbal de la séance du 26/10/1899, *BSAF*, t. 26, p. LXXVII.
- CHATELLIER (DU) P.** (1899-c) – Exploration du dolmen de Kervéret en Plomeur (Finistère), *L'anthropologie*, t. 10, p. 424-429.
- CHATELLIER (DU) P.** (1899-d) – Le tumulus de Kervastal en Plonéis (Finistère), *Revue archéologique*, 3<sup>e</sup> série, t. 34, p. 359-362
- CHATELLIER (DU) P.** (1900-a) – Exploration des tumulus de Keriquel, en Trégunc et de Kerloise, en Clohars-Carnoët, *BSAF*, t. 27, p. 132-137.
- CHATELLIER (DU) P.** (1900-b) – Galets et pierres à cupules des sépultures préhistoriques du Finistère, *BSAF*, t. 27, p. 215-219.
- CHATELLIER (DU) P.** (1901-a) – Les pierres gravées de Penhoat, en Saint-Coulitz et de Sanct-Bélec, en Leuhan, *BSAF*, t. 28, p. 3-7.
- CHATELLIER (DU) P.** (1901-b) – Exploration des tumulus des Montagnes noires (Finistère), *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 185-203.
- CHATELLIER (DU) P.** (1904) – Sépulture sous tumulus à Berrien (Finistère), *BSAF*, t. 31, p. 73-76.
- CHATELLIER (DU) P.** (1905) – Les monuments du canton de Concarneau, *Association bretonne*, 46<sup>e</sup> congrès tenu à Concarneau, 3<sup>e</sup> série, t. 24, p. 184-188.
- CHAURIS L.** (1993a) – A la découverte du granite du Huelgoat, *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 17 avril 1993, p. 8-9.
- CHAURIS L.** (1993b) – Naguère à Cléder, petite capitale de granite..., *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 12 juin 1993, p. 8.
- CHAURIS L.** (1993c) – Les multiples facettes du granite de Trégunc, *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 17 juillet 1993, p. 6.
- CHAURIS L.** (1993d) – Les multiples facettes du granite de Trégunc, *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 21 août 1993, p. 5.
- CHAURIS L.** (1993e) – Des pierres vertes dans les constructions du Pays bigouden, *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 16 octobre 1993, p. 8.
- CHAURIS L.** (1994) – Pierres oubliés : le granite du Ponthou, *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 16 juillet 1994, p. 29.
- CHAURIS L.** (1997) – Pierres et constructions à l'île de Sein et ses abords, *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 9 août 1997, p. 6.
- CHAURIS L.** (2001) – Aux confins de deux terroirs : le granite de Locronan en Basse-Bretagne. Aire d'expansion dans les constructions, *Bulletin périodique de l'ASBL "Les amis du musée de la pierre"*, n°16, p. 51-87.

**CHAURIS L.** (2004a) – Pierres et constructions dans le sud du Pays bigouden, III. Mégalithes...rescapés des massacres..., *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 23 octobre 2004, p. 18.

**CHAURIS L.** (2004b) – Pierres et constructions dans le sud du Pays bigouden, Mégalithes...rescapés des massacres... (deuxième partie), *Courrier du Léon-Progrès de Cornouaille*, 30 octobre 2004, p. 18.

**CHAURIS L.** (2005) – Notices d'archéologie finistérienne, Saint-Pol-de-Léon, *BSAF*, t. 134, p. 31-35.

**CLECH** abbé (1839-1842) – Souvenirs celtiques, série d'articles parus dans *L'écho de Morlaix*, 28/12/1839, n° 52, 1<sup>re</sup> année ; 04/01/1840, n° 1, 2<sup>e</sup> année ; 22/02/1840, n° 8, 2<sup>e</sup> année ; 03/10/1840, n° 40, 2<sup>e</sup> année ; 07/11/1840, n° 45, 2<sup>e</sup> année ; 30/01/1841, n° 5, 3<sup>e</sup> année ; 17/12/1842, n° 51, 4<sup>e</sup> année. Ces articles sont anonymes et simplement paraphés par trois étoiles ; les auteurs citant ces articles les attribuent à l'abbé Le Clech. Les exemplaires consultés sont conservés aux ADF sous les cotes JAL 135 1 (1839-1841) et JAL 135 2 (1842-1843).

**CLEUZIQU H.** (du) (1882) – *L'art national, étude sur l'histoire de l'art en France, Les origines, la Gaule, les Romains*, A. Le Vasseur, Paris.

**COATIVY Y.** dir. (2006) – *Paul Du Chatellier. : Collectionneur finistérien (1833-1911). Archives de Kernuz. Sous-série 100J 1249 à 1252*, CRBC - Association Finistérienne pour l'Université du Temps Libre.

**COGNEC E.** Abbé (1990 ; 1<sup>re</sup> éd. 1904) – *Histoire de Plonéour-Lanvern*, Res Universis, Paris.

**COLLECTIF** (1998) – Le patrimoine des communes du Finistère, Flohic éditions, Charenton-Le-Pont.

**CONEN DE SAINT-LUC** (1917) – Notice paroissiale, Landudec, *BSAF*, t. 44, p. 8-39.

**CORMIER V.** (1926) – Notice descriptive d'un bloc de Coat-ar-Steir en la Forêt-Fouesnant, *BMIFEP*, n°2-3-4, p. 1-2.

**CORNEC A.** (1996) – *Microtoponymie du canton de Briec*, mémoire de thèse, UBO, Brest.

**CORRE A.** (1893) – A propos des sculptures des monuments mégalithiques, *BSAF*, t. 20, p. 225-236.

**CORRE A.** (1897) – Explorations sur les montagnes d'Arrhées et leurs ramifications par M. P. du Chatellier, *BSAF*, t. 24, p. LVIII-LX.

**COURCY (DE) P.** (1851) – Classe d'archéologie, cinquième séance, *BAAB*, t. 3, p. 64.

**DARYLL FORDE C.** (1927) – The Megalithic Monuments of Southern Finistère, *The Antiquaries Journal*, vol. 7, p. 4-37. Remarque : ce long article contient une synthèse et un inventaire basé, semble-t-il, sur les recherches de P. du Chatellier et autres. Non intégré à notre inventaire.

**DELECLUSE E.** (1929) – Le menhir de Lespurit, *BSAF*, t. 56, p. XV-XVI.

**DEUNFF J.** (1977) – Locquirec aux époques protohistoriques et gallo-romaines, *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet/septembre 1977, p. 130-134.

**DEVOIR A.** (1912) - Témoins mégalithiques des variations des lignes des rivages armoricains, *BSAF*, t. 39, p. 220-239.

**DIVERRES H.** (1889) – Notice historique de Lothey-Landremel, *BSAF*, t. 16, p. LXXV-LXXX.

**DROGOU M.-J., HUMBERT R.** (1981) – *La Bretagne, mémoire de la vie quotidienne*, Temps actuels, Paris.

**DUIGOU S., BOULANGER J.-M.** (2005) – *Cap-Sizun, Au pays de la pointe du Raz et de l'île de Sein*, Editions Palantines, Plomelin.

- FAVRET** abbé, **BENARD C.**, **MONOT T.** (1923) – 4<sup>e</sup> campagne de fouilles préhistoriques dans le Finistère, *BSAF*, t. 50, p. 83-96.
- FLAGELLE L.** (1878) – Notes archéologiques sur le département du Finistère, *BSAB*, 1876-1877, deuxième série, t. 4, p. 1-90.
- FLOC'H** abbé (1889) – Découverte d'une ancienne sépulture à Saint-Evarzec (Finistère), 1889, *BSAF*, t. 16, p. LXXXIII-LXXXVIII.
- FORNIER** (1876) – Aperçu sommaire sur quelques monuments anciens de Bretagne, *MSECDN*, t. 13, p. 283-289.
- FREMINVILLE (DE) C.-P.** (1832) – *Antiquités de la Bretagne, Finistère*, Lefournier et Deperiers, Brest.
- FREMINVILLE (DE) C.-P.** (1835) – *Antiquités du Finistère, 1<sup>re</sup> partie, Cornouaille, Come et Bonetbeau*, Brest.
- FREMINVILLE (DE) C.-P.** (1845 ; 1<sup>er</sup> éd., 1844) – *Le guide du voyageur dans le département du Finistère*, Imprimerie de Ch. Le Blois, Brest.
- GALLIOU P.** (2009-a) – Deux sites archéologiques finistériens d'interprétation difficile : la motte en Plogonnec et Rosmeur en Penmarc'h, *Les Cahiers de l'Iroise*, n°208, p. 23-56.
- GALLIOU P.** (2009-b) – Le passé recomposé. Les réutilisations de monuments du Néolithique et de l'Age du Bronze en Armorique à l'Age du Fer et à l'époque romaine, *Les Cahiers de l'Iroise*, n°208, p. 97-132.
- GALLIOU P.** (2010) avec la participation d'E. **PHILIPPE** – *Carte archéologique de la Gaule, Le Finistère*, Académie des Inscription et des Belles-Lettres, Paris.
- GILLET M.** (1918) – Le Folklore de la Bretagne, *BSPF*, t. 15, n° 5, p. 260.
- GIOT P.-R.** (1947) – Le tumulus mégalithique de Beg an Dorchenn en Plomeur (Finistère), *Gallia*, t. 5, fascicule 1, p. 167-170
- GIOT P.-R.** (1948) – Torguenn-ar-Vern en Cléder, *BSAF*, t. 75, p. 20-22.
- GIOT P.-R.** (1949) – Antiquités préhistoriques, Finistère, *Gallia*, t. 7, p. 253-255.
- GIOT P.-R.** (1952-a) – Les chambres jumelées de Kergoz en Plounévez-Lochrist, *BSAF*, t. 78, p. 39-42.
- GIOT P.-R.** (1952-b) – Le tumulus de Torgenn-Kérandrevez en Plounévez-Lochrist, *BSAF*, t. 78, p. 47-48.
- GIOT P.-R.** (1958-a) – Glanes préhistoriques et protohistoriques finistériennes, *BSAF*, t. 84, p. 200-201.
- GIOT P.-R.** (1958-b) – Information archéologique, circonscription de Rennes, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 1, p. 123-130.
- GIOT P.-R.** (1960) – Information archéologique, circonscription de Rennes, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 3, p. 157-169.
- GIOT P.-R.** (1961) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne, *BSAF*, t. 87, p. 115.
- GIOT P.-R.** (1962-a) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne, *BSAF*, t. 88, p. 48-54 et 61.
- GIOT P.-R.** (1962-b) – Information archéologique, circonscription de Rennes, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 5, p. 197-198.
- GIOT P.-R.** (1963) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne, *BSAF*, t. 89, p. 136-137.

- GIOT P.-R.** (1965) – Information archéologique, circonscription de Rennes, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 8, p. 41-42 ; 49.
- GIOT P.-R.** (1967) – Information archéologique, circonscription de Bretagne et des Pays de Loire, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 10, p. 342 ; 347 ; 353 ; 355.
- GIOT P.-R.** (1968) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1968, *BSAF*, t. 94, p. 16.
- GIOT P.-R.** (1969) – Information archéologique, circonscription de Bretagne et des Pays de Loire, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 12, p. 446 ; 447 ; 453 - 455.
- GIOT P.-R.** (1970) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1970, *BSAF*, t. 96, p. 14-16.
- GIOT P.-R.** (1971-a) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1971, *BSAF*, t. 97, p. 15.
- GIOT P.-R.** (1971-b) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 14, p. 345-347 ; 350 ; 351 ; 354.
- GIOT P.-R.** (1972) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1972, *BSAF*, t. 98, p. 12-17.
- GIOT P.-R.** (1973-a) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1973, *BSAF*, t. 101, p. 9-21.
- GIOT P.-R.** (1973-b) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 16, p. 414, 417-422.
- GIOT P.-R.** (1974) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1975, *BSAF*, t. 102, p. 13-14.
- GIOT P.-R.** (1975) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1975, *BSAF*, t. 103, p. 9-17.
- GIOT P.-R.** (1976) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1976, *BSAF*, t. 104, p. 9-14.
- GIOT P.-R.** (1977) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1977, *BSAF*, t. 105, p. 11.
- GIOT P.-R.** (1978) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1978, *BSAF*, t. 106, p. 9-16.
- GIOT P.-R.** (1979) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1979, *BSAF*, t. 107, p. 9-21.
- GIOT P.-R.** (1980) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1980, Les fouilles de 1980 et Glanes, urgences, prospections et découvertes diverses, *BSAF*, t. 108, p. 11-14.
- GIOT P.-R.** (1981) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1981, Les fouilles de 1981, *BSAF*, t. 109, p. 12-14.
- GIOT P.-R.** (1982) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1982, Les fouilles de 1982 à Quélarn et Glanes, urgences, prospections et découvertes diverses, *BSAF*, t. 110, p. 13-16.
- GIOT P.-R.** (1983) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1983, Les fouilles de 1983 à Quélarn, *BSAF*, t. 112, p. 11-16.
- GIOT P.-R.** (1985) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1985, Les dunes de la baie d'Audierne et leurs abords, *BSAF*, t. 114, p. 9-14.



**GIOT P.-R.** (1987) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1987, Fouilles, urgences, prospections, glanes et découvertes diverses et Les restes de Kerboulén en Plomeur, *BSAF*, t. 116, p. 12-15.

**GIOT P.-R.** (1988) – Les notes manuscrites du docteur Le Hir, *BSAF*, t. 117, p. 17-27.

**GIOT P.-R.** (1989) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1989, Le tertre de Parc ar Hastel en Tréguennec, *BSAF*, t. 118, p. 18-20.

**GIOT P.-R.** (1990-a) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1990, Promenons nos dolmens et Le sort d'un autre tumulus de Saint-Vougay, *BSAF*, t. 119, p. 22-24.

**GIOT P.-R.** (1990-b) – Le niveau de la mer, changeant, fluctuant, mouvant..., *Bulletin de l'AMARAI*, n° 3, p. 5-16.

**GIOT P.-R.** (1991) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1991, Autour de Menez-Glujou en Lopérec, Sur les tumulus de Rosmeur à Penmarc'h, *BSAF*, t. 120, p. 17-21.

**GIOT P.-R.** (1993-a) – Datations nouvelles de mégalithes par accélérateur, *BSAF*, t. 122, p. 33-35.

**GIOT P.-R.** (1993-b) – Un complément d'exploration à Quélarn en Plobannalec, *BSAF*, t. 122, p. 35-37.

**GIOT P.-R.** (1994) – Notices d'archéologie finistérienne, *BSAF*, t. 123, p. 66.

**GIOT P.-R.** (1995) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne et des archéosciences pour 1994, Des alignements et leurs misères et Dates mégalithiques *BSAF*, t. 124, p. 15-17 et 31-33.

**GIOT P.-R.** (1997-a) – Des dessinateurs des mégalithes aux premiers photographes, in *Bretagne, art, création, société, en l'honneur de Denise Delouche*, PUR, Rennes, p. 142-152.

**GIOT P.-R.** (1997-b) – *La Bretagne des mégalithes*, éditions Ouest-France, Rennes.

**GIOT P.-R.** et **COGNE J.** (1948) – Glanes préhistoriques de la moisson 1947 - Feu le menhir de Derlez, en Peumerit, *BSAF*, t.74, p. 75-76.

**GIOT P.-R.** et **LE ROUX C.-T.** (1964) – Tombes en coffres de l'Age du Bronze à Locquirec (Finistère) et Plestin-Les-Grèves (Côtes-du-Nord), *Annales de Bretagne*, t. 71, p. 23-33.

**GIOT P.-R.** et **MORZADEC H.** (1992) – Des dolmens à couloir au péril des mers actuelles, *RAO*, n° 9, p. 57-66.

**GIOT P.-R., GUILCHER A.** (1947) – Essai de chronologie des successions pré et protohistoriques de la baie d'Audierne (Finistère), *BSPF*, volume 44, n°3-4, p. 116-121.

**GOULETQUER P.** (1991) – Barnenez-ar-Zant et ses symboles, *La Bretagne linguistique*, n°7, p. 103-133.

**GOULETQUER P.** (2001) – Rêves de pierre, in J.-Y. Eveillard dir., *La pierre en Basse-Bretagne*, CRBC, Brest, p. 135-144.

**GRENOT A.** (1871) – Relation d'une fouille pratiquée au Souc'h, *BSAB*, t. 7, p. 140-164.

**GRENOT A.** (1874) – Allées couvertes et chambres sépulcrales de la Basse-Bretagne (extrait de deux mémoires), Congrès scientifique de France, 38<sup>e</sup> session, 1-10 juillet 1872, t. II, *MSECDN*, p. 304-308.

**GUEGUEN M.** (2001) – Notices d'archéologie finistérienne, Trégunc, Keraoret, *BSAF*, t. 130, p. 97.

**GUEGUEN Y.** (2006) – Les vestiges archéologiques de la commune de Crozon : du paléolithique à l'âge de fer, mémoire de maîtrise, UBO, Brest.

- GUENIN G.** (1911) – Les rochers et les mégalithes de Bretagne (légendes, traditions et superstition), *BSAB*, 2<sup>e</sup> série, t. 35, p. 191-280.
- GUENIN G.** (1913) – Les menhirs isolés de l'arrondissement de Morlaix, *BSAB*, 2<sup>e</sup> série, t. 37, p. 111-146.
- GUENIN G.** (1921) – Chronique d'histoire, de géographie et de littérature de la Bretagne - L'anthropomorphe de Kervédal et la région phallique, *Annales de Bretagne*, t. 35, n<sup>o</sup> 2, p. 336.
- GUENIN G.** et **SAINTYVES P.** (1934) – Le folklore préhistorique de la Bretagne, in P. Saintyves, *Corpus du folklore préhistorique en France et dans les colonies françaises*, Librairie E. Nourry, Paris, p. 275-563.
- HALLEGUEN** (1852) – Statistique des monuments celtiques du Finistère, *BAAB*, 4<sup>e</sup> volume, p. 57.
- HALNA DU FRETAY** (1888) – Bronzes et silex réunis dans les deux tumulus accolés de Kervini en Poullan (Finistère), *BAAB*, t. 7, trentième congrès tenu au Croizic (1887), p. 186-192.
- HALNA DU FRETAY** (1891) – Preuves à l'appui de l'histoire des temps néolithiques, première partie, *BSAF*, t. 18, p. 241-258.
- HALNA DU FRETAY** (1892) – Fouille du grand tumulus de Kerbernez en Briec (Finistère), *BSAF*, t. 19, p. 179-189.
- HALNA DU FRETAY** (1893) – Preuves à l'appui de l'histoire des temps néolithiques, deuxième partie, *BSAF*, t. 20, p. 129-151.
- HALNA DU FRETAY** (1894) – L'histoire préhistorique d'après les faits, *BSAF*, t. 21, p. 309-328.
- HALNA DU FRETAY** (1895) – Début de l'Age néolithique - Preuves à l'appui de l'histoire des temps néolithiques, quatrième partie, *BSAF*, t. 22, p. 296-309.
- HALNA DU FRETAY** (1896-a) – Le château de Lezarcoët, *BSAF*, t. 23, p. 39-54.
- HALNA DU FRETAY** (1896-b) – Les débuts de l'Age Néolithique, Preuves à l'appui de l'histoire des temps préhistoriques (3<sup>e</sup> partie), *BSAF*, t. 23, p. 62-75.
- HALNA DU FRETAY** (1896-c) – Une station néolithique, *BSAF*, t. 23, p. 94-102.
- HALNA DU FRETAY** (1899) – Sépulture au centre d'un cromlech, *BAAB*, t. 17, p. 1-3.
- HASCOET J.** (2010) – *Les troménies bretonnes. Un mode d'anthropisation de l'espace à l'examen des processus giratoires françaises et belges*, mémoire de thèse, UBO.
- HELIAS P.-J.** (1975) – *Le cheval d'orgueil, Mémoires d'un breton du pays bigouden*, Terre Humaine, Plon, Evreux.
- JANIN J.** (1862) – *La Bretagne*, Ernest Bourdin éditeur, 2<sup>e</sup> édition, Paris.
- JARNO A.** (1925) – Menhirs à légende, *BSAF*, t. 52, p. XLII-XLIII.
- JARNO A.** (1908) – Découverte d'une sépulture dans la parcelle dite Parc-Bras (section B du cadastre, n<sup>o</sup> 5-23), village de Keranmoal, Commune de Châteauneuf-du-Faou, *BSAB*, t. 32, p. 267-270.
- JARNO A.** (1913) – Les mégalithes de la commune de Spézet, *BSAF*, t. 40, p. 3-5.
- JARNO A.** (1914) – Coffrets en pierre dans la commune de Landeleau, *BSAF*, t. 41, p. XVIII-XX.
- JARNO A.** (1933) – Contribution au folklore de la Préhistoire, *BSAF*, t. 60, p. XLIII-XLIV.
- JARNO A.** (1934) – Le folklore préhistorique dans les arrondissements de Châteaulin et de Brest (Finistère), *Revue de folklore français*, t. 5, n<sup>o</sup> 2, p. 143-145.
- JEGOU L.** (1968) – *Penmarc'h, Histoire et Traditions*, Editions Jacques-Petit, Angers.
- JACQUOLOT DE BOISROUVRAY (DE)** (1887) – Fouille et ouverture d'un tumulus en Loqueffret, *BSAF*, t. 14, p. 341-343.

- KERDREL** (DE) Comte (1898) – Fouille d'un tumulus situé dans les bois de Keruzoret (Plouvorn), *BSAF*, t. 25, p. XXIII-XXIV.
- KERNEVEZ P.** (1997) – *Les fortifications médiévales du Finistère, Mottes, enceintes et châteaux*, ICB – CRAA, Rennes.
- KERVAN M.** (1986) – *Bannalec, à travers les âges, 1000 ans d'histoire*, Imprimerie Régionale, Bannalec.
- L'HELGOUACH J.** (1964) – Les sépultures mégalithiques à entrée latérale en Armorique, *Palaeohistoria*, n°12, p. 259-281.
- L'HELGOUACH J.** (1965) – *Les sépultures mégalithiques en Armorique*, Travaux du laboratoire préhistoire de la faculté des sciences, Rennes.
- LAJAT A.** (1903) – La nécropole préhistorique de Primel, *L'Ouest-Eclair*, 25/09/1903.
- LA PYLAIE** (DE) B. (1970) – *Etudes archéologiques et géographiques mêlées d'observations et de notices diverses*, Société archéologique du Finistère, Quimper (1<sup>re</sup> éd., 1850, Librairie de Deprez-Parent, Bruxelles).
- LAURENS DE LA BARRE** (Du) (1878) – Etude sur les danses bretonnes, *BAAB*, p. 271-284.
- LAURENT D.** (1979) – La Troménie, le rituel, in Dilasser M. (dir.), *Un pays de Cornouaille : Locronan et sa région*, Nouvelle librairie de France, Paris, p. 195-223.
- LAURENT D.** (1995) – La troménie de Locronan : Rite, espace et temps sacré, in *Saint Ronan et la Troménie : Actes du colloque international, 28-30 avril 1989*, p.12-57, CRBC, Association Abardaeziou Lokorn, Brest, Locronan.
- LAZENNEC** (1876) – Sans titre (notice au sujet des communes de Commana, La Feuillée, Brasparts), *BSAF*, t. 3, p. 127-128.
- LE BARS M.** (1980) – Plouhinec dit Plehenec. Recherche du passé à travers le cadastre et les réformations (1426-1455), *Gwéhall, Penn-ar-Bed, Finistère d'autrefois*, t. 3, p. 343-354.
- LE BER E.** (non daté) – *Monuments préhistoriques situés dans la commune de Plounévez-Lochrist (Finistère)*, inspection académique de Brest, manuscrit conservé dans les archives de l'UMR 6566, Rennes I.
- LE BIHAN J.-P.** (1993) – La voie romaine Quimper-Tronoën, *Pays de Quimper en Cornouaille*, n°3, p. 48-51.
- LE BOURDELLES R.** (1899) – Note sur la fouille d'une sépulture de l'époque préhistorique à Kervastal, en Plonéis, *BSAF*, t. 26, p. 243-249.
- LE BRAS M.** (1877) – Commune de l'île de Batz, *BSAF*, t. 4, p. 23-24.
- LE BRAZ A.** (1893) – Les Saints bretons d'après la tradition populaire, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 9, p. 33-52.
- LE CAM** (1876) – Commune de Plouzévé, *BSAF*, t.3, p. 199-201.
- LE CARGUET H.** (1883) – Notes archéologiques sur le Cap-Sizun avec indications des endroits à explorer, *BSAF*, p. 33-38.
- LE CARGUET H.** (1884) – Découverte d'une sépulture à Roz-Criben, près d'Audierne, *BSAF*, t. 11, p. 305-307.
- LE CARGUET H.** (1888-a) – Découverte d'une sépulture préhistorique à Kersiny, en Plouhinec, *BSAF*, t. 15, p. LXIV-LXV.
- LE CARGUET H.** (1888-b) – Les sépultures préhistoriques de Keroullou, en Esquibien, *BSAF*, t. 15, p. 331-334.

- LE CARGUET H.** (1889-a) – Découverte d'une sépulture néolithique à Kervréac'h en la commune d'Audierne, *BSAF*, t. 16, p. XXXV-XXXVI.
- LE CARGUET H.** (1889-b) – Le tumulus de Trévénan en Cléden-Cap-Sizun *BSAF*, t. 16, p. XLIII-XLIV.
- LE CARGUET H.** (1890-a) – Découverte et exploration d'une station gauloise et d'un camp romain sur la rive gauche du Goyen, rivière d'Audierne (Finistère), *MSECDN*, t. 28, p. 33-52.
- LE CARGUET H.** (1890-b) – Les mégalithes du Soc'h en Plouhinec (Finistère), *BSAF*, t. 17, p. 107-113.
- LE CARGUET H.** (1893) – Meules et molettes préhistoriques, gauloises et romaines trouvées dans le Cap-Sizun – Le Braou, *BSAF*, t. 20, p. 339-345.
- LE CARGUET H.** (1897) – L'île de Sein aux temps préhistoriques, *BSAF*, t. 24, p. 357-368.
- LE CARGUET H.** (1898) – L'occupation néolithique dans le Cap-Sizun (Pointe du Raz), *Congrès archéologique de France, LXIII<sup>e</sup> session, séances générales tenues à Morlaix et à Brest en 1896*, p. 160-178.
- LE CARGUET H.** (1899) – Les chapelles du Cap-Sizun (suite), *BSAF*, t. 26, p. 193-201.
- LE CARGUET H.** (1911) – Les coffrets de pierre et les squelettes de Feunteunigou en Plouhinec, *BSAF*, t. 38, p. 334-349.
- LE CARGUET H.** (1914) – Etude archéologique du cadastre, *BSAF*, t. 41, p. 140-155.
- LE CARGUET H.** (1921) – Chronique, *BSAF*, t. 48, p. XV-XVI.
- LE CARGUET H.** (1922) – Le Cap Sizun à l'époque néolithique, *BSAF*, t. 49, p. 99-104.
- LE CARGUET H.** (1923) – La Société archéologique du Finistère et la Préhistoire, Etude rétrospective, I. Les principes et les méthodes, *BSAF*, t. 50, p. 161-170.
- LECERF Y.** (1979) – *Les sépultures en coffres de l'Age du Bronze en Armorique*, Ecole pratique des hautes études, IV<sup>e</sup> section.
- LECERF Y.** (1981) – Une nécropole de l'âge du bronze à Roc'h Croum en Santec (Finistère), *BSAF*, t. 109, p. 35-47.
- LECERF Y.** (1984) – Rapport sur les communes de Plouescat, Plounévez-Lochrist (il ne s'agit pas de la référence exacte), SRA, Rennes.
- LECERF Y.** (1985) – L'allée couverte de Kernic à Plouescat (Finistère), *BSAF*, t. 114, p. 17-34.
- LECERF Y., LE PROVOST F., LE GOFFIC M.** (1982) – Quelques sauvetages de tombes de l'âge du bronze en Finistère, *BSAF*, t. 110, p. 41-60.
- LE GOFF J.-C., ROUE D.**, (1990) – Découverte de l'île Callot (Finistère), *Bulletin de l'AMARAI*, n°3, p.21-26.
- LE GOFFE M.** (1989) – *Sites, signes, vies au centre de la vallée de l'Aulne*, Editions ar Garo, Brest.
- LEGER C.** (1935) – *La Dépêche de Brest*, 13/06/1935.
- LE GOFFIC M.** (1985) – Archéologie antique et médiévale – Peumerit, Lespurit-Ellen, *BSAF*, t. 114, p. 51-52.
- LE GOFFIC M.** (1988) – Le tumulus C de l'âge du bronze de Saint-Guérolé en Lopérec (Finistère), *BSAF*, t. 117, p. 37-46.
- LE GOFFIC M.** (1989) – Fouille d'une sépulture de la nécropole de l'âge du bronze de Graeoc en Saint-Vougay (Finistère), *BSAF*, t.118, p. 23-38.
- LE GOFFIC M.** (1990a) – Glanes archéologiques finistéennes, *BSAF*, t. 119, p. 44-45.

**LE GOFFIC M.** (1990b) – Aperçu de la Préhistoire et de la Protohistoire dans le "Pays des Enclos et des Monts d'Arrée ", *in Actes des conférences 1990, Université d'été des enclos et des Monts d'Arrée*, Landivisiau, p. 60-81.

**LE GOFFIC M.** (1993) – Notices d'archéologie finistérienne, La Feuillée, Lannédern, Poullaouen, *BSAF*, t.122, p. 56, 61 et 94.

**LE GOFFIC M.** (1993) – Notices d'archéologie finistérienne, Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Spézet, *BSAF*, t. 122, p. 77-79, 83 et 122-123.

**LE GOFFIC M.** (1994) – Le dolmen de Ti-ar-Boudiged en Brennilis, *BSAF*, t. 123, p. 131-162.

**LE GOFFIC M.** (1995) – Notices d'archéologie finistérienne, Pleyber-Christ, *BSAF*, t. 124, p. 79.

**LE GOFFIC M.** (1997) – Les cupules en relation avec les monuments mégalithiques du Finistère (Bretagne, France), *Brigantium*, vol. 10, p. 355-375.

**LE GOFFIC M.** (1998) – Sibiril, Creac'h-al-Lia, *BSAF*, t. 127, p. 82-84.

**LE GOFFIC M.** (2001) – Notices d'archéologie finistérienne, Goulien, Kerguerrien, *BSAF*, t. 130, p. 69-70.

**LE GOFFIC M.** (2005) – An Eured Vein, la noce de pierres de Brasparts (Finistère), *BSAF*, t. 134, p. 37-46.

**LE GOFFIC M.** (2005) – Notices d'archéologie finistérienne, Plogastel-Saint-Germain et Plonéour-Ménez, *BSAF*, t. 134, p. 23-25.

**LE GOFFIC M.** (2006) – Notices d'archéologie finistérienne, Plonéour-Ménez, *BSAF*, t. 135, p. 19.

**LE GOFFIC M.** (2007) – Notices d'archéologie finistérienne (année 2007), Plouhinec, Drégan, *BSAF*, t. 136, p. 27-30.

**LE GOFFIC M.** (2010) – Notices d'archéologie finistérienne, Landévennec, Plougoulm, Santec, *BSAF*, t. 138.

**LE GOFFIC M.** et **PICHON C.** (1996) – Observations archéologiques sur les îles Saint-Nicolas et Brunec, Archipel des Glénan, Commune de Fouesnant (Finistère), *Bulletin de l'AMARAI*, n° 9, p.17-21.

**LE GOFFIC M., PEUZIAT J.** (1991) – Fouilles de sépultures en coffre de l'âge du bronze en Primelin, Plouhinec et Sizun-Saint-Cadou, *BSAF*, t. 120, p. 33-54.

**LE GUEN J.-L.** (1888) – Antiquités du Léon et plus spécialement du canton de Plabennec, *BSAF*, t. 15, p. 125-168.

**LE GUENNEC L.** (1900) – *Guide du touriste dans le canton de Lanmeur*, Imprimerie moderne, Brest.

**LE GUENNEC L.** (1903) – Notes sur un cimetière de l'époque préhistorique découvert à Primel, *BSAF*, t. 30, p. XXXV-XXXVI.

**LE GUENNEC L.** (1904) – Excursion dans la commune de Plourin-Tréguier, *BSAF*, t. 31, p. 41-59.

**LE GUENNEC L.** (1906) – Excursion dans la commune de Plouézoc'h, *BSAF*, t. 33, p. 10-72.

**LE GUENNEC L.** (1909-b) - Fouille d'un tumulus au Menez-Glujeau (en Lopérec), *BSAF*, t. 36, p. 255-260.

**LE GUENNEC L.** (1912) – Rannou Tréléver (Légende et histoire), *BSAF*, t. 39, p. 165-178.

**LE GUENNEC L.** (1915) – Les mottes féodales du pays de Morlaix, *BSAF*, t. 42, p. 86-105.

**LE GUENNEC L.** (1918) – Excursion dans la commune de Guimaëc, *BSAF*, t. 45, p. 131-196.

- LE GUENNEC L.** (1936) – *Nos vieux manoirs à légendes, Cornouaille, Léon, Tréguier*, Les amis de Louis Le Guennec, Quimper.
- LE GUENNEC L.** (1938) – *Vieux souvenirs bas-bretons*, Les amis de Louis Le Guennec, Quimper.
- LE GUENNEC L.** (1979) – *Le Finistère monumental, tome I, Morlaix et sa région*, Les amis de Louis Le Guennec, Quimper.
- LE GUENNEC L.** (1984) – *Le Finistère monumental, tome III, Histoire de Quimper Corentin et son canton*, Les amis de Louis Le Guennec, Quimper.
- LE GUENNEC L.**, (1909-a) – Excursion archéologique dans la commune de Garlan, *BSAF*, t. 36, p. 113-196.
- LE JEAN G.** (1846) – *Histoire politique et municipale de la ville et de la communauté de Morlaix, depuis les temps reculés jusqu'à la révolution française*, Imprimerie V. Guilmer, Morlaix.
- LE JEAN G.** (1851) – Monuments celtiques des cantons de Lanmeur et de Plouigneau, *BAAB*, vol. 3, p. 60-67.
- LE MEN R.-F.** (1868) – Fouilles d'un tumulus dans la forêt de Carnoet., commune de Quimperlé (Finistère), *Revue archéologique*, 9<sup>e</sup> année, 17<sup>e</sup> volume, p. 364-368.
- LE MEN R.-F.** (1872) – Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne, *Revue celtique* (1870-1872), t. 1, p. 226-424 et 414-435.
- LE MEN R.-F.** (1874) – Oppidums du département du Finistère, *BAAB*, année 1873, p. 139-181.
- LE MEN R.-F.** (1875) – Statistique monumentale du Finistère, *BSAF*, t. 2, p. 122-147.
- LE MEN R.-F.** (1877) – Statistique monumentale du Finistère (époque celtique), *BSAF*, t. 4, p. 85-135.
- LE MEN R.-F.** (1878) – Tronoen et ses antiquités, *BSAF*, t. 5, p. 133-166.
- LE MESL DU PORZOU** (1857) – Communication de M. Le Mesl du Porzou, *BAAB*, 6<sup>e</sup> vol., p. 269-270.
- LE MOAL J., CLEC'H V., PENVEN M. et CLEC'H C.** (1988) – Histoires insolites de la forêt d'Huelgoat, *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n<sup>o</sup> 6, p. 19-27.
- LE PAGE A.** (2009/2010) – <http://www.fouesnant-les-ormeaux.fr/articles.php?lng=fr&pg=3452>
- LE ROUX C.-T.** (1964) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérianne – Tumulus de Kerhuel, Saint-Evarzec, *BSAF*, t. 110, p. 278-280.
- LE ROUX C.-T.** (1965) – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérianne – Tumulus de Lesmadec, en Peumerit et Tumulus du Hellen, en Cléder, *BSAF*, t. 91, p. 9-10 et 12.
- LE ROUX C.-T.** (1966-a) – Fouille d'un tumulus de l'Age du Bronze à Kerhuel en saint-Evarzec (Finistère), *Annales de Bretagne*, t. 73, p. 13-31.
- LE ROUX C.-T.** (1966-b) – Le tumulus de l'Age du Bronze du Hellen en Cléder (Finistère), *Annales de Bretagne*, t. 73, p. 32-37.
- LE ROUX C.-T.** (1967) – Le tumulus de l'Age du Bronze de Saint-André, en Ergué-Gabéric (Finistère), *Annales de Bretagne*, t. 76, p. 7-20.
- LE ROUX C.-T.** (1972) – Les sépultures de l'Age du Bronze de Pendreo, en Lennon, et de Roz-Archallez, en Pleyben, *Annales de Bretagne*, t. 79, p. 74-85.
- LE ROUX C.-T.** (1975) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 18, p. 527, 528-535.

- LE ROUX C.-T.** (1977) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 20, p. 418-424.
- LE ROUX C.-T.** (1979) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 22, p. 534-545.
- LE ROUX C.-T.** (1981) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 24, p. 403-417.
- LE ROUX C.-T.** (1983) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 26, p. 316-324.
- LE ROUX C.-T.** (1985) – Information archéologique, circonscription de Bretagne, Finistère, *Gallia Préhistoire*, t. 28, p. 218-224.
- LE ROUX C.-T.** (1999) – Menhirs et pierres dressées dans le paysage mégalithique armoricain, in J. Guilaine dir., *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Ethiopie, séminaire du Collège de France*, Editions Errance, Paris p. 213-224.
- LE ROUX C.-T.** et **LE GOFFIC M.**, avec la collaboration de **BARDEL J.-P.** et **KAYSER O.** (1996) – L'art des mégalithes en schiste de Bretagne centrale, in *Art et symboles du mégalithisme européen, actes du 2<sup>e</sup> colloque international sur l'art mégalithique*, Nantes, juin 1995, RAO, supplément n° 8, p.133-147.
- LE ROUX C.-T.** et **LECERF Y.** (1980) – Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979), *BSAF*, t. 108, p.27-49.
- LE ROUX C.-T.** et **L'HELGOUAC'H J.** (1967) – Le cairn mégalithique avec sépultures à chambres compartimentées de Kerleven, commune de la Forêt-Fouesnant (Finistère), *Annales de Bretagne*, t. 74, p. 7-52.
- LE SCOUEZEC G.**, **MASSON J.-R.** (1987) – *Bretagne mégalithique*, Editions du Seuil, Paris.
- LE CLOAREC A.**, **SELLIN R.** (2004) – *Trégunc, mémoires de Tréguncois*, Imprimerie de l'Atlantique, Concarneau.
- LUKIS W.C.** (1882) – Fouille de deux tumuli, *BSESF*, 4<sup>e</sup> année, premier fascicule, p. 65-66.
- LUKIS W.C.** (1884-a) – Exploration d'un tumulus dans la commune de Plouyé (Finistère), *BSAF*, t. 11, p. 86-88.
- LUKIS W.C.** (1884-b) – Exploration d'un tumulus de l'époque du bronze dans la commune de Plouyé (Finistère), *BSESF*, 6<sup>e</sup> année, deuxième fascicule, p. 34-37.
- LUKIS W.C.** (1892) – Exploration d'un tumulus de l'Age du Bronze au Ty-Guen, commune de Landivisiau (Finistère), *BSESF*, 12<sup>e</sup> année, premier fascicule, p. 1-3.
- LUZEL F.-M.** (1890) – Ouverture d'un tumulus dans la commune de Plouéan, près de Saint-Pol-de-Léon en 1700, *BSAF*, t. 17, p. 53-57.
- MARCHAND G.** (2001) – A la recherche d'un site perdu : les occupations mésolithiques et néolithiques de Raguénez (Névez, Finistère), *BSAF*, t. 130, p. 27-41.
- MARTIN A.** (1902) – Nouvelle exploration du tumulus de Poulguen en Penmarc'h (Finistère), *BSAF*, t. 29, p. 23-33.
- MARTIN H.** (1872) – *Etudes d'archéologie celtique. Notes de voyages dans les pays celtiques et scandinaves*, Didier et Cie, Paris.
- MICAULT V.** (1881) – Essai sur la détermination de l'âge de quelques tumuli de Bretagne, *MSECDN*, t. 19, p. 121-174.
- MILON Y.**, **GIOT P.-R.** (1953) – IV<sup>e</sup> circonscription, Finistère, Tréguennec, *Gallia*, vol. 11, p. 320.

- MONFORT R.** (1985) – *Penmarch à travers ses historiens*, éd. Rémy Monfort, Penmarch.
- MORET F.** (1993) – Prospection-inventaire archéologique et historiques de l'île de Batz (Finistère), *Bulletin de l'AMARAI*, t. 6, p. 5-22.
- MORNAND J.** (1998) – *Préhistoire et protohistoire en Presqu'île de Crozon, tome 1, Crozon et Lanvéoc, Inventaire des mégalithes*, Etre Daou Vor, Crozon.
- MORNAND J.**, avec la collaboration de **CADIOU D.** (2005) – *Préhistoire et protohistoire en Presqu'île de Crozon, tome 2, Argol, Camaret, Landévennec, Roscanvel, Telgruc, Dinéault, Plomodiern, Saint-Nic, Trégarvan*, Etre Daou Vor, Crozon.
- MOULLEC J.-M.** (1982) – *Plougoum, Archéologie et Histoire*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest.
- OGEE** (1843), revue et augmentée par **MARTEVILLE A** et **VARIN P.** – *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, t. I, Molliex, libraire-éditeur, Rennes.
- OGEE** (1853), revue et augmentée par **MARTEVILLE A** et **VARIN P.** – *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, t. II, Dénel, succ. De Molliex, libraire-éditeur, Rennes.
- PELLAY H.** (1928-a) – Les monuments mégalithiques de "Ménez-Kelc'h", près Chateaulin (Finistère), *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 9, fascicule 4-6, p. 113-116.
- PELLAY H.** (1928-b) – Les monuments mégalithiques de Ménez-Kelc'h près Chateaulin, *BSAF*, t. 55, p. XXXV-XXXVI
- PENVEN M.**, **RIVOAL E.** (non daté) – *Saint-Goazec*, Association « Sur les traces de François Joncour », multigraphié.
- PEQUART M.** et **S.-J.** (1927-b) – Dolmen de Brunec (Iles Glénans), *BSAF*, t. 54, p. 73-83.
- PEQUART M.** (1996) – Ile aux Moutons, Archipel des Glénan, manuscrit retranscrit par M.-Y Daire, *AMARAI*, n° 9, p.55-57.
- PEQUART M.** et **S.-J.** (1927-a) – L'allée couverte de Men-meur (Guilvinec), *BSAF*, t. 54, p. 42-72.
- PEYRON** (1903) – Les églises et chapelles du diocèse de Quimper, *BSAF*, t. 30, p. 129-183.
- PEYRON** (1906) – La légende de Saint Théleau et la Troménie de Landeleau, *Association bretonne*, 46<sup>e</sup> congrès tenu à Concarneau, 4-9 septembre 1905, t. 24, p. 174-183.
- PEYRON** (1912) – Pèlerinages, troménies et processions votives au diocèse de Quimper, *BAAB*, t. 31, p. 274-293.
- PEYRON** et **ABGRALL** (1905) – Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper, Cast, *Bulletin de la Commission diocésaine*, 5<sup>e</sup> année, p.110-131.
- PEYRON** et **ABGRALL** (1907) – *Notices sur les paroisses, volume II, C*, Imp. de l'évêché, Quimper.
- PICQUENARD C.-A.** (1907) – Autour de Locamand, *BSAF*, t. 34, p. 304-312.
- PIRAUX ET DUVAL** (1876) – Fouilles d'un tumulus près du bourg de Pleyben (Finistère), *BSAF*, t. 3, p. 129-133.
- PLONEIS J.** (1985) – Itinéraire préhistorique, *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 3, p. 37-51.
- PLONEIS J.-M.** (1984) – Une autre lecture de l'histoire du monde rural, Le canton de Huelgoat, au cœur des monts d'Arrée, *BSAF*, t. 112, p. 137-156.
- POLLES R.** (1993) – Le tumulus de Renongar en Plovan (Finistère), Etude d'une fouille ancienne de Paul du Chatellier, *RAO*, t. 10, p. 33-53.
- QUINIOU F.** (1925) – *Penmarc'h. Son histoire, ses monuments*, Librairie Le Gouézou, Quimper.



- RIBIERE S.** (1995) – Plogonnec, de collines en vallons, *Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 10, p. 8-22.
- RIOU A.** (1876) – *Promenades dans le Finistère*, Lefournier, Salaun.
- RITALONGI (DE) G. P.** (1994 ; rééd. de 1894) – *Les Bigoudens*, La Découvrance, Rennes.
- RUSUNAN DE J.** (1890) – Les monuments mégalithiques et romains de l'arrondissement de Morlaix, *BSESF*, 10<sup>e</sup> année, premier fascicule, p. 1-11.
- SALANOVA L.** (2000) – *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes. Productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*, Comité des travaux historiques et scientifiques et Société préhistorique française, Paris.
- SCHULKE H.** (1971) – Le microrelief naturel et anthropique dans le granite du pays Bigouden, *Penn ar Bed*, n° 67, p. 129-146.
- SEBILLOT P.** (1985) – *Le folklore de France, Les monuments*, (1<sup>re</sup> éd. 1904-1906), Imago, Paris.
- SEGALEN V.** (1899) – A Dreuz an Arvor, *Les Cahiers de l'Iroise*, octobre-décembre 1973, p. 208-213.
- SHEE TWOHIG E.** (1981) – *The Megalithic Art of Western Europe*, Clarendon Press, Oxford.
- SOCIETE D'EMULATION DES COTES DU NORD** (1886) – *Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale*, Caillière Librairie-éditeur, Rennes.
- SOUVESTRE E.** (1838) – *Le Finistère en 1836*, Come, Brest.
- SPARFEL Y., LEROUX, V.-E., PAILLER Y., BOUJOT C., LE GOFFIC M.** (2005) – *Inventaire des mégalithes du Néolithique à l'Age du bronze dans le Finistère - Première phase : les cantons de Brest, Lannilis, Lesneven, Ouessant, Ploudalmézeau, Plouescat et Saint-Renan*", rapport déposé au SRA Bretagne.
- SPARFEL Y. et PAILLER Y. dir.** (2010) – *Les mégalithes de l'arrondissement de Brest*, CRAA, ICB, Rennes.
- TANGUY J.** (1896) – *Aperçu historique sur la paroisse de Plougoum, 1448-1803*, J. Letreguily, Morlaix.
- TANGUY B.** (1979) – Toponymie et peuplement jusqu'aux abords du XIII<sup>e</sup> siècle, in Dilasser M. (dir.), *Un pays de Cornouaille : Locronan et sa région*, Nouvelle librairie de France, Paris, p. 69-197.
- TANGUY B.** (2001) – La pierre dans le paysage toponymique en Basse-Bretagne, in J.-Y. Eveillard dir., *La pierre en Basse-Bretagne*, CRBC, Brest, p. 5-26.
- TANGUY D.** (1982) – *Arzano, archéologie du paysage*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest.
- TAYLOR J., NODIER C., DE CAILLEUX A.** (1845) – *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Bretagne*, premier volume, Imprimerie Firmin Didot Frères, Paris.
- TAYLOR J., NODIER C., DE CAILLEUX A.** (1846) – *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Bretagne*, deuxième volume, première partie, Imprimerie Firmin Didot Frères, Paris.
- TAYLOR J., NODIER C., DE CAILLEUX A.** (1846) – *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Bretagne*, deuxième volume, seconde partie, Imprimerie Firmin Didot Frères, Paris.
- THERENE P.** (1988) - Préhistoire et histoire en l'île de Batz (Finistère), *Bulletin de l'AMARAI*, n°1, p.20-21.
- TOSKER G.** (1906) – *Le Finistère Pittoresque, sites et monuments, Pays de Léon et Tréguier*, Imprimerie A. Kaigre, Brest.

**TOSCER G.** (1908) – *Le Finistère Pittoresque, sites et monuments, La Cornouaille*, Imprimerie A. Kaigre, Brest.

**TOUDOUZE G.** (1906) – Le cimetière préhistorique de l'île de Batz, *Le Musée, revue d'art mensuelle*, volume 3, p. 424-427.

**TREVEDY J.** (1882) – Promenade à Pratanras et à Coatfao, *BSAF*, P. 265-327.

**TREVEDY** (1898) – Sans titre, compte-rendu de la séance du 28/07/1898, *BSAF*, t. 25, p. XLVII.

**VILLIERS DU TERRAGE** (1898) – Tumulus et monument circulaire de Keranbriguen, en Elliant en 1638, *BSAF*, t. 25, p. 422-427.

**VILLIERS DU TERRAGE** (1899) – Tumulus et monument circulaire avec sépulture de Keranbroc'h, en Rosporden, *BSAF*, t. 26, p. 501-511.

**VILLIERS DU TERRAGE** (1901) – Tumulus et sépultures avec foyers de Penbuel, en Rosporden, *BSAF*, t. 28, p. 64-74.

**VILLIERS DU TERRAGE** (1905) – Les Glénans, *Association bretonne*, 46<sup>e</sup> congrès tenu à Concarneau, 3<sup>e</sup> série, t. 24, p. 203-248.

**VILLIERS DU TERRAGE** (1905) – Monument mégalithique et coffret à Penfoënnec, en Elliant, *BSAF*, t. 32, p. 273-276.

**VOURC'H Dr.** (1941) – La préhistoire sur le Ménez-Hom, *BSAF*, t. 68, p. 61-67

#### **SITES INTERNET**

Conservatoire régional de la carte postale : <http://www.cartolis.org/>

Vente de cartes postales : <http://www.delcampe.fr/>

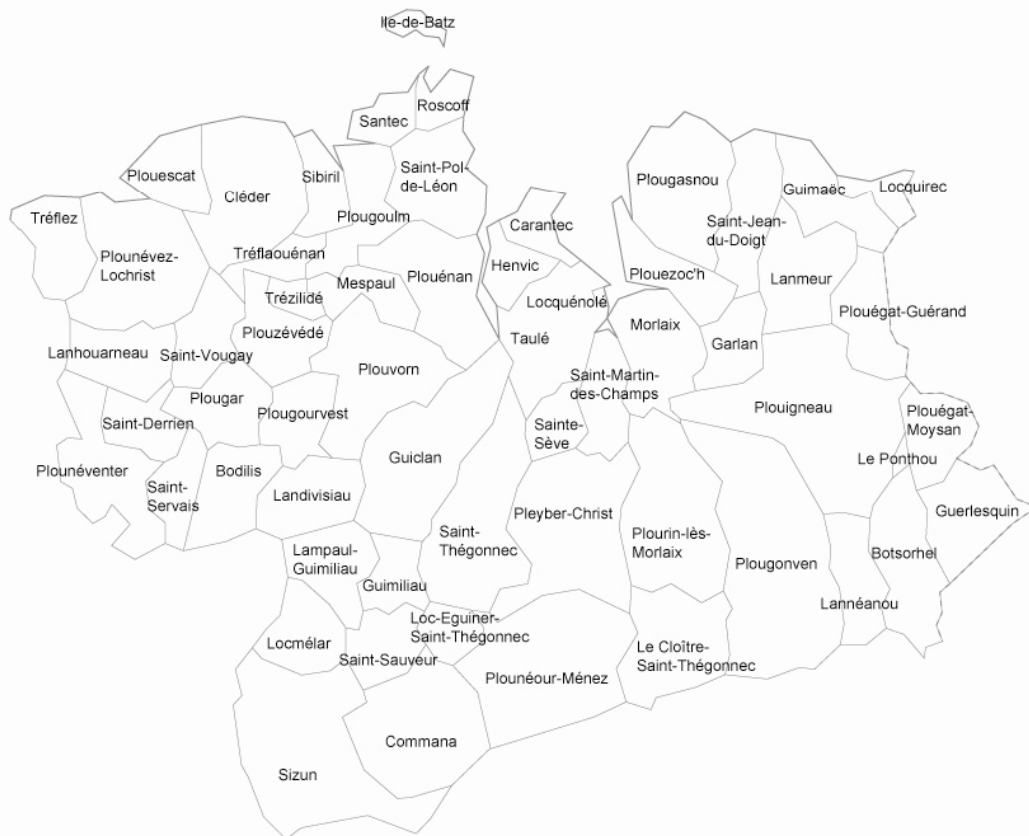
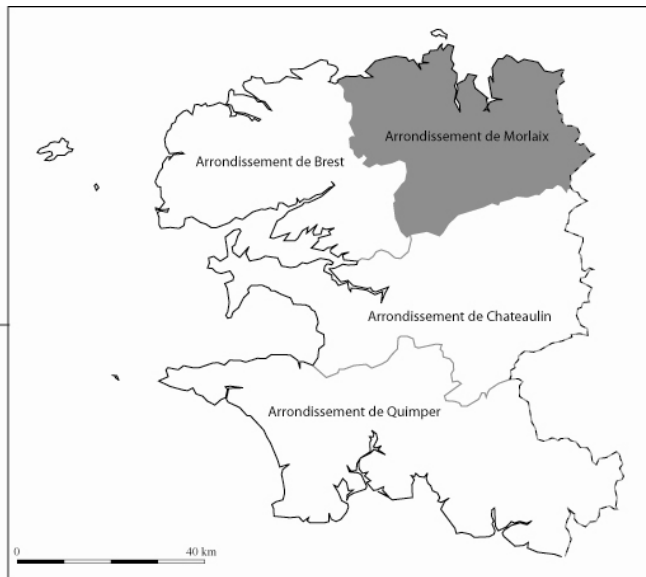
Base de données du Service l'Inventaire du Patrimoine ; "Glad – Le portail des patrimoines de Bretagne" : <http://patrimoine.region-bretagne.fr/main.xsp>

"Les mégalithes bretons" : [http://www.megalithes-breton.fr/accueil\\_dpt.php](http://www.megalithes-breton.fr/accueil_dpt.php)

"T4T35 – Mégalithes du monde" : <http://www.t4t35.fr/megalithes/>

Le site internet de la commune de Treffiagat, pour lequel Pierre-Jean Berrou a rédigé un chapitre très complet sur la Préhistoire de la commune : <http://www.treffiagat.fr/>

# L'arrondissement de Morlaix



Sparfel d'après fond de carte © CG 29 - IGN GéoFla

## CANTON DE LANDIVISIAU

### BODILIS

#### ● Landcroas – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 73 :** "*Autre tumulus sur les terres du village de Landcroas.*"

#### ● Mouster Paul – tumulus

X : 122,138 ; Y : 2410,524

Carte archéologique : 29 010 0005

**Carte archéologique :** tumulus (inventeur : J.-Y. Tinévez).

#### ● Spernen – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 73 :** "*Autre tumulus aplani à 1 kilom. ½ à l'Est de Bodilis sur terres de Spernen, près de la route de Bodilis à Plougourvest, à 100 mètres environ de chez Corbet.*"

#### ● Trégué – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 73 :** "*Tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut, à 800 mètres Nord-Ouest du village de Trégué, section B, n° 491 du cadastre de Bodilis, fouillé à une époque inconnue, il renfermait des restes incinérés sans chambre intérieure.*"

### GUIMILIAU

#### ● Kernéguès-izella ("Park an Tezor" ou "Parc ar Preso") – tumulus

X : 132,082 ; Y : 2404,010

Carte archéologique : 29 074 0001

**Chatellier, 1907, p. 74 :** "*Tumulus fouillé à 150 mètres Est de Kernéguès-izella.*"

**Le Guennec, 1979, p. 268 :** "[...] *des tumulus fouillés à Kerouaré et Kernéguez.*"

**Briard, 1984, p. 241 :** "*Kernegues Izella. Tumulus fouillé autrefois. Poignard ? Biblio. notes Devoir.*"

#### ● Kerouaré – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 74 :** "*Tumulus fouillé à 200 mètres Nord-Ouest du village de Kerouaré, à 50 mètres au Sud de la ligne ferrée de Paris à Brest.*"

**Le Guennec, 1979, p. 268 :** "[...] *des tumulus fouillés à Kerouaré et Kernéguez.*"

**Briard, 1984, p. 241 :** "*Kerouaré. A 200 m au nord-ouest de ce village et à 500 m au sud de la voie ferrée, tumulus fouillé. Le mobilier est déposé au Musée de Morlaix.*

- *vase caréné à 4 anses, de 240 mm de haut, 140 mm à l'ouverture, 270 mm à la carène et 80 mm au fond. Décoré de grands triangles hachurés au-dessus du fond et de part et d'autre de la carène.*

- *Poignard en bronze.*

*Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 74.*"

**Le Goffic, 1990-b :** "[Le tumulus] *de Kerouaré en Guimiliau a fourni un vase caréné à 4 anses, décoré de frises de triangles hachurés et un poignard en bronze (P. du Chatellier 1907).*"

● **Kerrun – motte féodale**

**Flagelle, 1878** : "*Motte à Kerrun, section C, n° 90 et 91.*"

**Rusunan, 1890** : "*Motte à Kerrun (section C, n° 90 et 91 du plan cadastral) [...]*"

**Chatellier, 1907, p. 74** : "*A Kerrun, tumulus ou motte de 4m50 de haut (section C, n° 90 et 91 du plan cadastral).*"

**Kernevez, 1997, p. 85** : motte féodale.

**LAMPAUL-GUIMILIAU**

● **Pengoisiou – tumulus**

X : 129,973 ; Y : 2406,303

Carte archéologique : 29 097 0001

**Chatellier, 1907, p. 75** : "*A Pengoisiou petit tumulus.*"

**LANDIVISIAU**

● **Coat-meur – motte féodale**

**Rusunan, 1890** : "[...] *dans le camp de Coatmeur, tumulus [...]*"

**Kernevez, 1997, p. 95** : motte féodale.

● **Lieu-dit imprécis – tumulus**

**Chatellier, 1907, p. 77** : "*Tumulus de 2 mètres de hauteur à 200 mètres de la limite des communes de Landivisiau et de Guiclan, et à 250 mètres au Sud de la route nationale de Paris à Brest. Ce tumulus est coupé perpendiculairement du côté Nord par suite de l'extraction de terre glaise.*"

● **Kerhuella – tumulus**

**Lukis, 1892** : "*Dans un champ nommé « Toulou-ar-Lern » (les trous de renards) appartenant à M. Poulliquen, de Kerhuella en Landivisiau, à environ 500 mètres au sud-est du bourg, il existe un tumulus de 10 mètres de diamètre.*"

*Le 28 mars dernier, les ouvriers du propriétaire ont mis à jour une chambre sépulcrale qui se trouvait dans ce tumulus. A environ 0,80 c. de la surface du tumulus qui n'a que cette hauteur au-dessus du sol, on a rencontré une grande pierre plate, mesurant 3m30 sur 1m80 et 0m60 d'épaisseur. Elle repose sur deux pierres longues de 2m00 sur 0m95 c. est et ouest, et celles-ci s'appuyent sur les murs en pierres sèches qui forment la chambre sépulcrale. Les murs ont 0m70 c. d'épaisseur et sont composés de pierres de quartz, non taillé. Le quartz se trouve d'ailleurs dans tout le sol des environs.*

*La longueur de la chambre est de 2m60 c.*

*La largeur » du côté ouest 1m38 c.*

*» » » est 1m30 c.*

*La hauteur » 1m90 c.*

*et son orientation E. S. E. et O. N. O. - est celle que nous avons trouvée dans tous les tombeaux visités par nous dans le Finistère.*

*Après avoir extrait une partie de la terre de l'intérieur l'on a trouvé : un glaive en bronze long de 0,29 c. - un poignard en bronze long de 0,15 c. - un poignard en bronze de 0,11 1/2, tous les trois récemment cassés, avec la moitié d'une petite perle en verre d'une couleur verdâtre, de 13 millimètres de diamètre, également fraîchement cassée ; malheureusement les morceaux manquant ont été perdus par les ouvriers. La perle a été trouvée dans la partie ouest et les armes de chaque côté des cendres du corps déposé dans le tombeau.*

*Nous avons tout lieu de croire que ces objets ont appartenu à un chef Gallo-Romain, peut-être à un des habitants de l'ancien village d'Occismor (Vorganium) la capitale des Ossismii, qui n'est qu'à 10 ou 12 kilomètres de ce champ.*

*Vous vous rappellerez, Messieurs, la description que je vous ai donnée en 1884 des objets trouvés dans le tumulus de Kerguévarec en Plouyé. La forme de ce tombeau est identique à celle de celui-ci, et de celui situé près de Berrien, figurés dans nos Bulletins. Dans tous, le couvercle du tombeau repose sur deux pierres longues posées sur les murs ouest et est, ces constructions proviennent évidemment d'un même peuple, ayant les mêmes habitudes et les mêmes mœurs.*

*Nous croyons cependant que le tombeau de Landivisiau n'est pas aussi ancien que celui de Kerguévarec à en juger par analogie ainsi que par la nature des objets qu'il renfermait ; car, dans ce dernier nous avons trouvé trois haches plates en bronze de la forme primitive des haches en métal (ressemblant un peu aux haches en pierre qui les précédaient), accompagnées d'un ornement en jais entouré de 24 pointes de flèches barbelées en silex, et des armes en bronze sans rainure ni ornementation, tandis que le tombeau de Landivisiau contenait des armes avec rainures et une petite perle en verre, ce qui indiquerait une époque plus récente peut-être vers la fin du troisième siècle.*

*Nous avons cependant quelques exemples dans le Finistère et dans les Côtes-du-Nord, et même plus près de nous, des pointes de flèche en silex, barbelées, trouvées dans des tombeaux semblables ; ainsi, il y a une cinquantaine d'années, M. le comte de la Fruglaye a trouvé dans un tombeau près de Plouvorn, parmi des cendres et des charbons, une lance en bronze ; et deux poignards en airain avec une pointe de flèche en silex, barbelée.*

*On ne peut assigner une date uniforme à tous les tumuli de la Bretagne, il est évident, au contraire, que le mode de sépulture sous tumulus embrasse une période de temps considérable. L'époque et la durée de ces âges, comme l'a bien dit M. Micault varient suivant chaque région ; de plus aucun de ces âges divers ne se termine et n'est remplacé brusquement par un autre ; non seulement il y a entre eux une transition lente et insensible, mais certains instruments, certaines armes en pierre ont, par une sorte de survivance, continué à être employés alors que des métaux étaient déjà parfaitement connus. Puisque l'usage du métal n'a pas fait absolument oublier celui de la pierre, on doit éviter d'attribuer à l'âge de la pierre un monument parce qu'il contient des objets en pierre. - A dix mètres environ à l'ouest dans le même champ, à Landivisiau, il existe une petite motte de terrain dans laquelle on a fait quelques fouilles, mais nous croyons que, s'il y a là un tumulus, l'on n'a pas attaqué le point principal ; on aurait dû poursuivre les travaux trois ou quatre mètres plus loin au sud.*

*Un des plus grands tumulus du Finistère se trouve à Plouvorn et il est à désirer que quelqu'un ayant les connaissances nécessaires soit présent quand on en entreprendra les fouilles.*

*A quelques centaines de mètres à l'est du champ de M. Pouliquen et sur la propriété de son frère, on a trouvé récemment une vingtaine de coins en bronze ; on en a rencontré également dans la commune de Hanvec, près du Faou. Ces « cachettes de fondeurs » comme on les nomme, ne sont pas rares dans la Bretagne. Mais quel fut leur usage ? Jusqu'à présent personne n'a pu répondre d'une manière satisfaisante à cette question.*

*On en trouve de toutes les dimensions depuis 5 c. et 6 c. jusqu'à 12 et 13 centimètres de long, souvent accompagnés de lingots de bronze, de bracelets et d'armes cassées ; ces objets étaient destinés à la fonte et cachés, sans doute, par quelque fondeur ambulante que la mort aura surpris."*

**Chatellier, 1907, p. 76 :** *"Le 28 mars 1888, les domestiques de M. François Pouliquen, de Kerhuella, ont mis à jour dans un tumulus dépendant de sa propriété, une chambre sépulcrale reposant sur le sous-sol naturel, construite en maçonnerie sèche, recouverte de grandes dalles, mesurant intérieurement 2 mètres de long sur 1 mètre 20 centimètres de large et 1 mètre sous plafond. Elle renfermait une sépulture par incinération dans laquelle on a recueilli, déposés sur le plancher qui en faisait le fond, deux poignards en bronze décorés de filets sur les bords, et deux perles en quartz verdâtre (Musée de Kernuz)"*

*Un autre tumulus se voit dans le même champ, à 10 mètres à l'Ouest du précédent, il a été fouillé sans avoir donné de sépulture."*

**Briard, 1984, p. 244 :** *"Kerhuella. P. Du Châtellier note un tumulus « fouillé par un domestique de la ferme ». Chambre de 2 m/1,20 m/1 m, recouverte de grandes dalles. Il contenait 2 poignards ornés de filets. Il peut correspondre au tumulus de Ty Guen évoqué ci-après. Biblio. P. Du Châtellier, Matériaux, V, 1888, p. 259.*

*Ty Guen. A 500 m au sud du bourg, tumulus de 15 m/0,80 m fouillé par Lukis le 28 mars ou le 12 avril 1888 chez M. F. Pouliquen. Il est appelé Toulou-al-Lern (les trous au renard). Il recouvrait une chambre en pierre sèche de 2,60 m/1,35 m/1,95 m. Les murs sont épais de 0,60 m et supportent deux lin-leaux aux deux extrémités, qui supportent eux-mêmes la dalle de couverture en granite de 3,30 m/1,80 m. L'orientation du*

caveau est E.-S.-E.-N.-N.-O. Lukis décrit une épée de 29 cm, un poignard de 15 cm, un autre de 11,5 cm et la moitié d'une perle cylindrique en verre verdâtre. Lukis dressa un plan. Par la suite, les documents Lukis et le mobilier furent déposés dans la collection P. Du Châtellier (M.A.N.). Il s'y ajoute une perle en verre blanc, déjà signalée dans l'inventaire de l'abbé Milon. Le mobilier actuel comprend :

- Un grand poignard triangulaire à 6 rivets dont 3 en place, 30 cm/7,5 cm, à bords légèrement évasés, décoré de 3 nervures parallèles aux bords. La lame est renflée.

Quatre fragments d'une lame (poignards 2 et 3 de Lukis). 235 mm/30 mm. Elle est décorée de 3 filets, un au centre et 2 latéraux, exemple exceptionnel en Armorique.

- Demi-perle cylindrique en verre bleuté. 13 mm de diamètre, 6 mm d'épaisseur.

- Perle cylindrique perforée en verre blanc. 15 mm de diamètre, 6 mm d'épaisseur.

- Petite lamelle en verre bleu (ou obsidienne) retouchée. 25 mm.

La présence des perles en verre semble certaine. Ce ne sont pas des perles en faïence de l'Age du Bronze, mais de véritables verres transparents. D'autres perles en verre sont cependant connues dans des contextes français méridionaux au Bronze ancien terminal et au Bronze moyen.

Biblio. W.C. Lukis, *Exploration d'un tumulus de l'Age du Bronze au Ty Guen, commune de Landivisiau*, Bull. Ét. Scient. Finistère, 12e année, Morlaix, 1892, pp. 1-3, 2 pl."

**Le Goffic, 1990-b** : "Quelques-uns ont été explorés anciennement tel celui de Ti Guen à Landivisiau, fouillé par Lukis en 1888 qui livra deux poignards, l'un décoré de nervures, l'autre de filets, et des perles de verre."

#### ● Kervoasdé – tumulus

**Le Men, 1877, p. 114** : "Un tumulus dans un champ appelé Parc-an-Duchen, dépendant du village de Kervoasdé."

**Flagelle, 1878** : "A 120 mètres au nord de la route nationale n° 12, et à 150 mètres à l'ouest de Kervoasdé, dans un champ de terre labourable nommé Parc-an-Dossen, section B, n° 166, se voit un tumulus très aplati par la culture."

**Rusunan, 1890** : "[...] à 120 mètres au N. de la route n° 12 et 120 mètres O. de Kervoasclat dans un champ (section B, n° 166) dit Parc-an-Dossen, tumulus aplati [...]"

**Chatellier, 1907, p. 76** : "A 150 mètres à l'Ouest de Kervoasdé, dans un champ nommé Parc-an-Dossen (section B, n° 166), on remarque un assez beau tumulus."

### PLOUGOURVEST

#### ● Lanurien – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 77** : "Tumulus situé dans un taillis sur les terres du village de Lanurien sur le bord de la route de Landivisiau à Plouvorn en face la borne kilométrique n° 6."

#### ● Spernen – tumulus

**Briard, 1984, p. 255** : "Spernen. Au sud du village, tumulus."

### PLOUNEVENTER

Les notices suivantes ont été publiées par erreur dans l'inventaire des mégalithes de l'arrondissement de Brest.

**Le Guennec, 1979, p. 254** : "Il y a des menhirs à Kerdonard, à Kerandraon et à Kerivoal [...]"

### ● KERDONNARS, menhir et allée couverte probable détruits

X : 118,835 ; Y : 1108,980 ; Z : 80

Dans les matrices cadastrales du début du XX<sup>e</sup> siècle, la parcelle 174 (section F2 de Brézal, 1828), contiguë de la parcelle 172, est nommée "*Parc ar men bras*".

La première mention d'un monument mégalithique dans le nord du Finistère remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle : "*Pour moi, je ne pense pas que ces espèces d'antres ou pierres rangées les unes sur les autres en forme de loges aient jamais servi de temples aux Idoles. Celles que j'ai vues à mi-chemin d'ici (Landévennec) à Crauzon peuvent à peine contenir 4 personnes, et seulement assises ou à genoux. Il y a sur un des rivages de la rade de Brest en Léon à l'embouchure de la rivière de Landerneau [l'Elorn] un pareil édifice de 4 pierres plates sous lequel il peut entrer 10 ou 12 personnes courbées. On le nomme Liahveen et Liahvean, nom formé de Liac'h et de Maen, en Léon Mean, pierre, M se changeant en V consonne.*" (Le Pelletier, 1752). Pour J. L'Helgouach (1965, p. 3-4), ce monument peut correspondre à l'allée couverte de Kerdonnars, ce qui s'expliquerait notamment par le fait que l'informateur de Le Pelletier, G. Roussel, était recteur de Plouneventer.

En 1878, L. Flagelle cite des "*restes de dolmens avec un menhir de 1 mètre 60, à 300 mètres à l'est de Kerdonnars, un peu plus loin que le sommet de la côte, au sud de la vieille route et sur le bord d'une très ancienne voie, section F, n° 172.*"

Ces monuments sont également répertoriés par P. du Chatellier (1907, p. 77-78).

Pour G. Guénin (1913, p. 122), "[...] *il faut mentionner, comme étant détruit, le menhir de 1m60 qui se trouvait à côté du dolmen de Clos-ar-Bolan. Les dernières pierres ont été enlevées en 1910, sans que l'on ait rien trouvé, lors de la destruction, de cet ensemble mégalithique.*"

Dans un document non daté, A. Devoir (Arch. CReAAH) place le monument sur la commune de "*La Roche*" (La Roche Maurice) et note que "*les huit supports restants ont paraît-il été brisés*".

Grâce à P.-R. Giot, nous savons qu'A. Devoir a réalisé trois clichés<sup>1</sup> de l'allée couverte "*qui font deviner un monument assez ample, avec restes de pierres d'un entourage ou péristalithe, avec au moins quatre piliers debout. [...] Chose curieuse, sur une note que j'ai rédigée vers 1950 sur ce dernier monument, j'ai écrit : "On y aurait vu une hache emmanchée à crosse". Est-ce une confusion ? Sur une photographie d'A. Devoir on croit deviner une crosse, mais ce peut être un effet de lichens.*" (Giot, 1991)

Matrice des propriétés foncières, 18/07/1914, folio 67, 3P205/9, ADF, Quimper ; Devoir, 76 J 21, Liste de monuments mégalithiques et de tumulus du département du Finistère, mesurés ou visités, et photographiés par l'auteur, ADF, Quimper ; Le Pelletier, 1752 ; Flagelle, 1878 ; Chatellier (du), 1907, p. 77-78 ; Guénin, 1911, p. 122 ; Devoir, Arch. CReAAH ; Le Rouzic, note manuscrite, Arch. CReAAH ; L'Helgouach, 1965, p. 3-4 ; Giot, 1991

### ● KERDONNARS, stèle ornée en réemploi

X : 118,520 ; Y : 1109,205 ; Z : 87 (parcelles 906 et 907, section E de Penguilly)

En avril 1907, M. Kermarrec et Z. Le Rouzic font fouiller un tumulus de l'Age du Bronze à *Goarem* ou *Parc ar Ruguellou*, au nord-ouest de la ferme de Kerdonnars. Le tumulus renferme un caveau dont les parois sont montées en pierres sèches. Des ossements sont recueillis, ainsi que des fragments de céramique, dont certains appartiennent à un vase à quatre anses, conservé au Musée de Préhistoire de Carnac (Jacq, 1942, p. 145), un éclat en silex et "*des débris de cuivre décomposé (?)*" (Briard, 1984, p. 260).

La dalle de couverture mesurait 3 m de long sur 1,90 m de large pour une épaisseur moyenne de 0,40 m. Sur sa face inférieure était gravée une hache emmanchée longue de 0,85 m. Deux courriers de M. Kermarrec (03/09/1925 et 17/10/1925) précisent que la dalle a été détruite, ainsi "*que les éléments d'une belle allée couverte qui en était proche.*" (Giot, 1991)

D'après le relevé publié par P.-R. Giot (1991) - le dessin de la pierre ne correspond pas aux dimensions données par l'auteur -, l'objet figuré sur la dalle de couverture est bien une hache emmanchée. Il s'agirait plutôt d'une gravure en creux qu'en relief comme le pensait E. Shee Thowig (1981, p. 185). Le manche long et rectiligne s'élargit progressivement à la hauteur de la poignée et se termine en arrondi. Le manche est légèrement renflé au niveau de l'emmanchement. Quant à l'autre extrémité, elle se termine en crosse "fermée". La lame de hache peu large (environ 4,6 cm) et longue (22,4 cm) coupe presque perpendiculairement le manche. Cette dalle correspond sans aucun doute à une stèle ornée néolithique en réemploi au même titre que la stèle anthropomorphe recouvrant le caveau du tumulus de l'Age du Bronze de

<sup>1</sup> Ceux-ci sont probablement conservés dans les archives du CReAAH.



Kersandy à Plouhinec (Briard, 1977). Bien qu'E. Shee Thowig (1981, p. 185) avance que cette stèle décorée provient de l'allée couverte précédemment mentionnée, rien ne permet de l'affirmer et il pourrait tout aussi bien s'agir d'une stèle plus ancienne (Néolithique moyen) réemployée dans une tombe de l'Age du Bronze.

Matrice des propriétés foncières, 29/12/1829, folio 849, 3P205/5, ADF, Quimper ; Jacq, 1942, p. 145 ; Briard, 1977 ; Shee Thowig, 1981, p. 74-75, p. 185, fig. 154 ; Briard, 1984, p. 260 ; Giot, 1991 ; Briard *et al.*, 1982

#### ■ **KERHERE, menhir et dolmen non retrouvés**

X : 117,965 ; Y : 1108,275 ; Z : 82 (parcelle 937)

Les parcelles 936 et 937 (section E3 de Penguilly, 1828) sont appelées "Goarem ar menhir".

L'inventaire de L. Flagelle mentionne deux monuments près de ce village : "*menhir triangulaire de 1 mètre de côté et 2 mètres de hauteur dans Goarem-ar-Men-Hir, de Kerioual, à 100 mètres au nord de l'ancienne route de Morlaix, en montant la côte de la Roche, et à 300 mètres S.-E. de Kerhéré. – Restes d'un beau monument de pierres, détruit, au sommet de la même côte, à 100 mètres au nord de l'ancienne route et à 300 mètres à l'est du menhir. Ces deux monuments se voient de la route.*" (Flagelle, 1878, p. 60)

P. du Chatellier (1911, p. 78) répertorie lui aussi deux sites : les "*restes de dolmens et pierres debout, formant un assez vaste monument, au sommet de la montagne, à 100 mètres au Nord de la vieille route de la Roche à Morlaix*" et un "*menhir de 2 mètres 10 centimètres de haut près du monument précédent, dans Goarem-ar-Menhir, sur les terres de Kerioual. Ces deux monuments se voient de la route.*"

Dans un document inédit, A. Devoir répertorie un menhir situé à Kerbaré sur la commune de "La Roche" (La Roche Maurice). Il précise que cette pierre dressée mesurait 1,80 m de haut et qu'il a été renversé. Il semble s'agir du même monument.

Les habitants actuels du hameau n'ont jamais eu connaissance de mégalithes dans les environs.

Plan cadastral, 1828, ADF, Brest ; Matrice des propriétés foncières, 18/07/1914, folio 378, 3P205/9, ADF, Quimper ; Devoir, 76 J 21, Liste de monuments mégalithiques et de tumulus du département du Finistère, mesurés ou visités, et photographiés par l'auteur, ADF, Quimper.

### SAINT-DERRIEN

#### ■ **Ouest du bourg – menhir ?**

**Abgrall, 1890** : "*Sur le bord du chemin de Landivisiau à Lesneven, presque en face du bourg de Saint-Derrien, se trouve d'un côté une croix en granit renversée, de l'autre le pied de cette croix, épais d'environ 0 m. 35 et long de 1 m. 50. Sur une des faces de cette pierre on voit deux sillons transversaux, profonds de trois ou quatre centimètres. C'est saint Derrien qui a porté cette lourde pierre, et la corde dont il s'est servi pour la charger sur son dos s'y est enfoncée et y a laissé sa trace imprimée.*

*Je me trompe fort si cette pierre n'est pas une ancienne borne militaire, qu'on aurait retaillée pour en faire une gaule de croix. Le long de cette belle voie romaine qui va de Carhaix à Plouguerneau, plusieurs pierres militaires ont dû disparaître ainsi.*"

**Guénin, 1934** : "*1817. - Le lit de saint Derrien et le menhir où saint Méen attacha le diable. Com de Saint-Derrien, cant. de Landivisiau.*

*Blocs naturels au fond d'un petit vallon où S. Derrien avait son ermitage. L'une de ces pierres lui servait de lit, les traces de son corps s'y sont imprimées.*

*A l'ouest du bourg, et au bord de la route de Saint-Méen, ancienne voie romaine, menhir renversé, à 50 cm. d'une croix sculptée, de facture mérovingienne. On trouve des rainures assez profondes sur ce mégalithe. Elles sont "dues aux efforts du diable, que S. Méen y avait attaché, le Malin voulant, à tout prix, fuir le voisinage de la croix, que le saint avait gravé tout auprès de lui." (Légende racontée en 1913, date à laquelle j'ai retrouvé cette pierre que l'on croyait disparue.)*

*Voici d'ailleurs une tradition plus ancienne au sujet de la même pierre, qui servait jadis de pied à la croix renversée dont il vient d'être question. "Sur une surface de cette pierre on voit deux sillons transversaux... C'est S. Derrien qui a porté là cette lourde pierre, et la corde dont il s'est servi pour la charger sur son dos s'y est enfoncée et y a laissé sa trace imprimée." Abbé Abgrall, Pierres à empreintes, dans Bull. Soc. Arch. Finistère (1890), XVII, 65-66."*

## SAINT-SERVAIS

- **Guern Launay – tumulus**

---

X : 120,335 ; Y : 2410,960

Carte archéologique : 29 264 0003

La carte archéologique ne mentionne pas de lieu-dit.

- **Non localisé**

---

**Base Joconde, site internet du Ministère de la Culture** : Tableau intitulé "Le dolmen de Saint-Servais" par Yan d'Argent, vers 1894, musée des Beaux-Arts, Troyes Référence : RE 625 ; CAT. 1911 n° 89.

- **Sud du bourg – tumulus**

---

**BSAF, 1977, p. 11** : Tumulus au sud du bourg de Saint-Servais.

## CANTON DE LANMEUR

### GARLAN

#### ■ Kergustou – blocs mégalithiques et 2/3 menhirs

X : 149,565 ; Y : 2416,295 (lieu-dit)

**Le Guennec, 1909-a, p. 182-183** : *"Dans une garenne voisine de Kergustou, au bord même du chemin de Garlan, existent une vingtaine de blocs de quartz assez volumineux, tapissés de lichens et de mousses, et parmi eux deux ou trois peulvens ; ce sont très probablement les restes d'un monument mégalithique bouleversé. Plus bas, coule une petite fontaine entourée, de roches du même genre."*

#### ■ Kermerc'hou – tumulus

X : 149,060 ; Y : 2416,765 (lieu-dit)

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 18** : *"Des tuiles à rebord à Kermerc'hou, dans un champ nommé Parc ar run, où il y avait un tumulus qui a été mis en friche. Ce tumulus était formé de grosses pierres. On voit encore dans le talus du champ une forte couche de charbon de bois."*

**Yven, 1997** : *"Kermerc'hou : dans un champ appelé Parc-an-Run, tumulus formé de grosses pierres. Dans le talus de champ, du Châtellier remarquait une forte couche de charbon de bois. Biblio : du Châtellier, inédit."*

#### ■ Kertanguy – menhirs et tumulus

X : 150,395 ; Y : 2416,760 (lieu-dit)

**Clech, 17/12/1842** : *"La commune de Garlan ne peut pas non plus se vanter d'être très riche en souvenirs celtiques ; je l'ai traversée dans tous les sens et plus d'une fois, et un seul point m'a semblé offrir de l'intérêt sous ce rapport ; ce sont les environs de Kertanguy.*

*Kertanguy est un ancien manoir, aujourd'hui ferme, dont M. Durivage, de Morlaix, est propriétaire : un joli pavillon qu'il y a fait bâtir pour sa résidence d'été, et qui se découvre de fort loin et de tous les côtés, peut servir de guide à l'amateur qui voudrait visiter les débris que je vais signaler, qui sont situés au midi du bourg, sur la limite de la commune de Plouigneau.*

*En sortant du bourg de Garlan pour y aller, vous pouvez remarquer çà et là sur votre passage, dans les champs, de gros blocs de quartz, s'offrant comme pour attester l'approche d'un sol qui fut autrefois le théâtre de cérémonies druidiques. Vous traversez ensuite sans rien voir de monumental, les taillis et les prairies qui avoisinent Kertanguy et en dépendent sans doute, et ce n'est qu'à deux ou trois cents pas au-delà que vous rencontrez une vaste garenne où le quartz brisé, renversé, entassé de toutes les manières et avec tout le désordre d'une œuvre de destruction, s'offre à vos regards en immense quantité ; ce sont des men-hir abattus, les uns conservant encore les dimensions qu'ils avaient probablement lorsque, dans toute leur gloire, ils élevaient leur cime vers le ciel ; d'autres, mutilés ou rompus en deux et trois morceaux, dans l'opération violente qui provoqua leur chute ; ce sont des dol-men qui gisent auprès de leurs supports qu'on peut voir renversés à côté d'eux ou à moitié cachés sous leur lourde masse et à demi enfouis dans la terre qui s'est prêtée d'elle-même à les ensevelir sous un tapis de bruyère ; ce sont des crom-lec'h composés de blocs de pierres de la même espèce, dont les uns sont encore dans toute leur intégrité, les autres dérangés et presque méconnaissables ; tous même sont assez difficiles à reconnaître, les pierres dispersées des crom-lec'h détruits ayant été jetées dans ceux qui ont pu se conserver, y ont porté la confusion en mêlant leurs blocs étrangers à ceux qui leur donnaient jadis une forme régulièrement circulaire, et ce n'est qu'en prêtant une attention extrême qu'on peut déterminer au juste quelles sont les pierres qui formaient l'ancienne enceinte et quelles sont celles qui, après avoir été chassées de leur premier domicile, sont venues s'y loger et y porter le désordre comme une colonie perturbatrice.*

*Comme tout monument celtique d'une importance tant soit peu considérable manque rarement d'avoir son entourage monumental, celui de Kertanguy a aussi le sien. La description de cet entourage et quelques réflexions sur la destination possible de ces monuments, fourniront la matière d'un autre article."*

**Le Jean, 1851, p. 62 :** *"Quelques pierres brisées, notamment des peulvens, dans le voisinage de Kertanguy."*

**Le Men, 1877, p. 106 :** *"Quelques menhirs ont été brisés dans le voisinage de la ferme de Kertanguy."*

**Flagelle, 1878 :** *"Quelques pierres brisées, notamment des peulvens, dans le voisinage de Kertanguy."*

**Rusunan, 1890 :** *"au même hameau [Kertanguy], pierres brisées provenant probablement de peulvens détruits."*

**Le Guennec, 1900, p. 108 :** *"On croise près de Kerohant, une route menant de Morlaix à Garlan, par laquelle on peut revenir au bourg. Toute cette triste lande marécageuse que parcourt le chemin est semée de roches druidiques en quartz ou en granit, nombreuses surtout près du manoir moderne de Kertanguy, dont les bois sombres se développent à gauche."*

**Chatellier, 1907, p. 79 :** *"Près du village de Kertanguy, on voit des restes de menhirs brisés"*.

**Le Guennec, 1909-a, p. 183 :** *"Non loin de là, de l'autre côté du vallon [site de Kergustou], sur une éminence plantée de pins qui dépend du domaine de Kertanguy, se voient encore un certain nombre de mégalithes, débris de quelque cromlec'h considérable. Un menhir, brisé en deux et gisant sur le sol, mesure quatre mètres de longueur ; d'autres pierres semblent être les fragments d'un peulven colossal qu'on se serait acharné à briser ; dans la cassure d'un troisième peulven déraciné, a poussé un arbre vigoureux. Les plus gros blocs, au nombre d'une vingtaine, sont disposés en une file orientée Nord-Sud."*

*Le bois qui contient ces pierres est bordé au Sud par l'ancien chemin de Morlaix à Plouégat-Guerrand, aujourd'hui rectifié en cette partie et complètement abandonné. Dans le chemin même s'alignent, de l'Est à l'Ouest, six petites buttes circulaires, élevées d'environ 1 mètre sur 10 ou 12 mètres de circonférence et séparées par une distance moyenne d'une quinzaine de pas. Si ce sont bien de vrais tumulus, il doit être rare d'en rencontrer d'aussi minuscules. Le premier de ces tertres (vers l'Ouest) est enfoui sous les ajoncs et les ronces ; le second a été fouillé, sans succès, paraît-il, à une époque déjà ancienne, et est resté depuis partagé en deux par une tranchée ; le troisième n'existe pour ainsi dire plus ; le quatrième a été fouillé plus récemment, mais nous ignorons les auteurs et les résultats de cette recherche. Les deux derniers sont intacts. La terre qui forme ces buttes est argileuse, très meuble et mélangée de quelques cailloux."*

#### ● **Kertanguy (Ty Nevez) – 6 tumulus**

---

X : 150,395 ; Y : 2416,760 (lieu-dit)

**Le Jean, 1851, p. 62 :** *"Au même terroir, et dans le chemin même de Morlaix à Plouégat-Guerrand (ancien tracé), dans la descente de Ty-Nevez, six petites tombelles rangées sur deux files, et où des fouilles (du reste peu profondes) n'ont rien mis à jour. Tout ce que les paysans peuvent nous dire sur ces tumulus, c'est qu'ils ont servi autrefois à épauler de l'artillerie"*

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 18 :** *"Garlan. Août 1869. Les tombelles situées le long d'un chemin qui longe Kertanguy et dont il fut question au congrès d'archéologie de Morlaix par M. Le Jean ont été fouillées en notre présence par les soins de M. Durivage. Elles sont composées de terre de bruyère avec de rares morceaux informes de grès de l'endroit. Nous n'y avons trouvé ni charbon ni ossements ni armures quelconques, quoiqu'on soit allé à environ un demi-mètre en dessous du sol ordinaire."*

**Le Men, 1877, p. 106 :** *"Au même terroir, dans l'ancien chemin de Morlaix à Plouégat-Guerrand, dans la descente de Ty-Nevez, six petits tumulus rangés sur deux files. (Bulletin de l'Association bretonne, T. III, p. 62)."*

**Flagelle, 1878 :** *"Au même terroir [Kertanguy] et dans le chemin même, de Morlaix à Plouégat-Guerrand (ancien tracé), dans la descente de Ty-Névez, six petites tombelles rangées sur deux files. (Bulletin archéologique, t. III, p. 62.)"*

**Rusunan, 1890 :** *"Six petites tombelles à Kertanguy"*.

**Le Guennec, 1900, p. 108 :** "Au sud de cette terre [...] sur le bord de l'ancienne voie – aujourd'hui abandonnée – de Plouégat-Guérand, se remarquent un menhir long de 4 mètres, mais brisé en deux et gisant sur le sol, et six petits tumulus disposés en ligne droite, séparés par une distance moyenne d'une quinzaine de pas. Deux d'entre eux seulement sont intacts."

**Chatellier, 1907, p. 79 :** "A la descente de Ty-Névez, ancien chemin de Morlaix à Plouégat-Guérand, on voit six tombelles sur deux files."

**Briard, 1984, p. 241 :** "Ty-Nevez. Tumulus et tombelles dont 6 sur deux files à la descente de Ty-Nevez."

### ● La Croix Rouge – bloc en quartz

X : 148,190 ; Y : 2415,465 (lieu-dit)

**Le Guennec, 1909-a, p. 183-184 :** "Le tronçon de vieille voie où l'on rencontre ces petits tumulus offre, à certaines places, des traces de pavage grossier. Elle entre dans la commune de Garlan à la Croix-Rouge, nom de lieu significatif, et coupe en cet endroit une autre voie ancienne dite Hent-ar-Muled (le chemin des mulets), près de l'auberge de la Grande-Roche, dans le courtil de laquelle on trouve des morceaux de tuiles à crochets. Cette auberge est ainsi nommée d'un énorme bloc de quartz situé vis-à-vis et entouré des ruines d'une vaste allée couverte. Dans une lande avoisinante, aux confins des trois communes de Plouigneau, Ploujean et Garlan, il y a une fontaine où, selon le dicton local, les recteurs de ces paroisses pourraient se désaltérer l'un après l'autre sans quitter chacun son territoire respectif."

**Le Guennec, 1912 :** "Dans l'étude qu'il a consacrée à Marion du Faouet (troisième série de l'Ame Bretonne), M. Charles Le Goffic fait un rapprochement entre cette voleuse de grands chemins et la célèbre « brigande » trégorroise Marguerite Charles, qui, à l'époque de la Ligue, écumait les parages de la Lieue de Grève en compagnie des deux frères Rannou, ses dignes lieutenants et émules. « Il y eut vraisemblablement, ajoute l'éminent écrivain, un premier Rannou, sorte d'Hercule ou de Samson bas-breton, avec lequel ils se confondirent et dont la force est passée en proverbe. On disait et on dit encore aux environs de Plestin : « Fort comme Rannou ». Et l'on attribue cette vigueur surhumaine aux vertus d'un philtre que la mère du géant avait reçu d'une sirène, mais qu'elle n'osa faire prendre à l'enfant qu'après en avoir éprouvé l'effet sur son chat. Stupide défiance! Il fallait à Rannou dit la légende, la potion entière pour être un héros ; une caducité précoce brisa ses membres, et il est resté comme le symbole d'une force extraordinaire, mais incomplète... ».

M. Le Goffic a vu juste. La tradition locale sait fort bien différencier les deux Rannou, vulgaires sacripants qui finirent par expier leurs méfaits au bout de six brasses de corde, d'avec ce Rannou-le-Fort, Rannou Tréléver, pour lui donner son vrai nom, dont la prodigieuse vigueur est demeurée proverbiale. Dans la paroisse de Guimaëc, au fond de l'estuaire du Douron, sur un mamelon rocheux qui domine la rivière d'une douzaine de mètres, on retrouve encore les ruines du château de Tréléver, où il est né. Ces ruines, dites Castel-ar-Sallou ou le Château des Salles, se réduisent à peu de choses : la base d'un portail accosté de deux tours rondes et quelques pierres éparses. Tout l'intérieur de l'enceinte est noyé dans un fourré inextricable de ronces, d'ajoncs et de fougères. Au Moyen-Age, la position de cette place lui permettait de protéger la bourgade de Pontmenou alors florissante, et la vallée inférieure du Douron, contre les incursions des pirates anglais, mais elle était déjà ruinée au seizième siècle.

L'abbé Clech, qui fut recteur de Plougasnou il y a une soixantaine d'années, à une époque où les souvenirs du passé étaient autrement vivaces qu'aujourd'hui, a recueilli et publié, dans ses curieux et verbeux Rêves d'un glaneur celtomane, quelques épisodes légendaires relatifs à Rannou. Peut-être, en cherchant bien dans le pays de Plestin, pourrait-on encore en glaner des versions. Ils nous montrent le Goliath trégorrois menant sur ses terres une existence de bon gentilhomme rural, familier avec ses vassaux et besognant aux champs en leur compagnie, peu commode par exemple, répondant volontiers aux sarcasmes par de dangereuses brutalités ; mais son honnêteté demeure intacte et rien ne permet de croire qu'il exerça le même et triste métier qui devait conduire à la potence ses chétifs homonymes.

Un soir, Rannou Tréléver se promenait en humant l'air frais dans la grande avenue du château, longue, dit-on, d'une « demi-lieue ». Un paysan revenant du bourg l'accosta et lui dit : « Figurez-vous, Messire Rannou, que toutes les vieilles commères de Guimaëc sont assemblées dans la cuisine de Môn-ar-Pik, la plus mauvaise langue, vous le savez, qui soit entre Toul-an-Héry et le passage de Saint-Julien. Là, tout en vidant force écuelles de flip, elles ne savent vraiment quelles horreurs débiter sur votre compte. A les en croire, vous auriez tous les défauts, tous les vices et bien d'autres encore.

*Je suis parti indigné de ce que j'avais entendu. » - « Feu et tonnerre ! hurla Rannou en levant les poings au ciel, je m'en vais apprendre à ces vieilles ribaudes s'il est permis de calomnier un homme tel que moi ! ». Bondissant dans une garenne voisine, où se dressait un menhir, il arracha celui-ci aussi facilement qu'une touffe d'herbes, le souleva à bras tendus, le balança un long moment au dessus de sa tête, et, détendant brusquement ses muscles d'acier comme les ressorts d'une catapulte, il lança à toute volée son gigantesque projectile dans la direction du village qui apparaissait à l'horizon, à plus d'une lieue de Tréléver, découpé en silhouette sur le couchant empourpré. Malgré la distance, peu s'en fallut qu'il n'atteignit le but, et c'est à un excès d'impulsion qu'il dû de le manquer. La pierre renversa en passant la cheminée de Môn-ar-Pik, au grand effroi des bavardes, et alla se planter dans le mur du cimetière, où elle est restée depuis. On la voit encore, couchée au ras du sol et encastrée dans la maçonnerie, à droite de l'échelier. C'est un lec'h quadrangulaire qui peut mesurer 2 mètres de longueur.*

*Deux gentilshommes du Léon, bons compagnons et solides gaillards, ayant entendu parler de Rannou-le-Fort, résolurent de se mesurer avec lui et prirent la route de Guimaëc. Au bourg, on leur indiqua la direction à suivre pour arriver au château de Tréléver, mais ils s'égarèrent bientôt dans un dédale de petits chemins et s'estimèrent heureux de rencontrer, dans un champ, quelques hommes occupés à dételier une charrette pleine de goémons.*

*- « Dites-nous donc, s'il vous plaît », demandèrent-ils, « où est Tréléver, le manoir de Rannou ? ».*

*- « Pourquoi voulez-vous voir Rannou ? », questionna l'un des hommes.*

*« On nous a dit que c'est un rude gars. Nous autres, qui ne sommes pas manchots non plus, nous voudrions le tâter un peu et savoir ce qu'il vaut. C'est pour cela que nous le cherchons ».*

*« Eh bien, Messieurs », prononça l'homme en introduisant les pouces de ses mains dans les anneaux placés aux extrémités, des brancards de la charrette, en soulevant celle-ci, contenant et contenu, avec la plus parfaite désinvolture, et en s'en servant pour montrer aux Léonards les poivrières d'un château émergeant du feuillage, « voilà Tréléver ! »*

*« C'est vous qui êtes Rannou ! » s'exclamèrent les deux seigneurs stupéfaits d'un pareil tour de force.*

*« Oui, Messieurs, c'est moi. Et maintenant, si le cœur vous en dit, bas les pourpoints ! ».*

*- « Nous en avons assez vu », confessèrent-ils, « pour reconnaître que nous sommes culbutés d'avance, et que votre poing pèse plus lourd que les nôtres. »*

*Ils allaient s'en retourner sur leurs pas, mais Rannou les pria à dîner, les conduisit à Tréléver et leur offrit un plantureux festin au cours duquel les trois nouveaux amis, le verre en main, se narrèrent mutuellement leurs exploits en y mêlant sans doute, de ci de là, une petite pointe de gasconnade.*

*Par une belle matinée, Rannou marchait sur la grève, au bord du Douaron, se plaisant à respirer la brise saline et à voir les barques de Locquirec remonter avec la marée vers Toul-an-Héry. Soudain, sa quiétude fut désagréablement troublée par les vociférations et les injures d'une bande de vauriens qui, de la rive opposée, où ils pensaient n'avoir rien à craindre de Rannou, trouvaient fort drôle de provoquer et railler impunément le redoutable athlète. La patience n'était pas la vertu dominante de celui-ci ; mais comment faire pour châtier ses insulteurs ? Le temps de courir au gué de l'Île Blanche, et déjà les garnements se seraient éparpillés dans la campagne comme une volée de moineaux. Leur sécurité était faite de cette conviction qu'ils étaient absolument hors d'atteinte ; cependant, avec un terrible homme tel que Rannou, il y avait toujours lieu de se méfier, et ils l'apprirent à leurs dépens. Ecarlate de fureur sous les moqueries et les quolibets, Rannou avisa un énorme bloc de rocher émergeant à demi du sable. L'arracher, l'étreindre si rageusement que ses bras y creusèrent leur empreinte, le lancer sur ses provocateurs fut l'affaire d'une seconde. Projetée avec la vitesse d'un bolide, la pierre vola par dessus le bras de mer, à la grande terreur des polissons, arriva droit au plus acharné d'entre eux, l'aplatit net et demeura posée sur ses os broyés comme une dalle funéraire. « De cette façon, disent les conteurs, on n'eut même pas la peine de l'enterrer ». Depuis, oncques personne ne s'avisait plus, de loin comme de près, d'interpeller sans respect Rannou-le-Fort. On montre encore, près de la chapelle de Saint-Garan, en Plestin, le rocher fatal, et, sur sa surface moussue, les traces des bras formidables de Rannou.*

*Il existe donc deux monuments commémoratifs des violences du géant trégorrois ; mais, heureusement pour sa mémoire, on en connaît un troisième qui prouve que Rannou savait à l'occasion s'humaniser et venir en bon chrétien rehausser de sa présence les fêtes religieuses du canton. C'est, entre Guiniaëc et Plouégat-Guerrand, une massive croix de carrefour en granit, érigeant sur son fût bosselé un groupe de statues entourant le Christ. Elle passe pour être la croix processionnelle de Rannou. A tous les grands pardons du pays, Kernitron, le Christ, Notre-Dame de la Joie, Sainte-Marguerite, Saint-Quirec, il prenait fièrement place en tête du cortège et brandissait sa croix de pierre parmi les oriflammes étincelantes, les grandes bannières de velours et de soie, dominant la foule de sa colossale stature, aussi à l'aise sous ce faix écrasant que s'il eût porté la délicate croix d'argent de Plougasnou, aux gaies sonnettes tintantes."*

● **Ty Neyez - menhir**

X : 150,210 ; Y : 2417,150 (lieu-dit)

Yven 1997 : "menhir. Biblio : archives P.R. Giot."

**GUIMAËC**

● **Bourg – stèle Age du Fer**

X : 155,220 ; Y : 1125,265

**Clech, 03/10/1840** : évocation de cette pierre et de la tradition associée.

**Le Jean, 1851, p. 60-61** : "Cette commune (Guic-Maëc, village de Saint-Mayeuc), dont les origines historiques n'ont rien de reculé, n'en est pas moins un véritable centre d'antiquités celtiques dans le Bas-Tréguier.

Au chef-lieu même, un peulven de huit pieds de haut au plus est fiché dans le mur du cimetière. Voici la tradition qui le concerne :

Rannou, hercule bas-breton, qui joue dans nos traditions trégorroises le même rôle que le Gargantua du Poitou et de la Bretagne française, paraît avoir été un gentilhomme breton de la maison de Treleveil en Guimaëc : cette famille semblerait même, d'après un chant populaire inédit que nous possédons, avoir fini par de vulgaires brigandages et par un supplice infamant. Un jour que Rannou le Fort était à son manoir de Trelever, à une demi-lieue du bourg, il apprit que certaines vieilles femmes attroupées dans une maison dudit bourg débitaient mille horreurs sur son compte. Furieux, il arracha un peulven et le lança à tour de bras dans la direction de la maison indiquée : mais la pierre passa à quelques pouces au-dessus du toit et vint tomber là où nous la voyons aujourd'hui."

**Le Men, 1872** : reprend Le Jean, 1851.

**Le Guennec, 1900, p. 73** : "Dans le mur du cimetière, à gauche, se voit un petit menhir. Suivant la tradition, ce bloc aurait été lancé à cet endroit pas un certain Rannou, homme d'une force prodigieuse, qui habitait au manoir de Tréléver. Voulant se venger de quelques vieilles femmes médisantes, il imagina de jeter une roche contre leur maison, afin de les écraser. Malgré la distance – 4 km. – il faillait atteindre la but, et son énorme projectile rasa le toit de l'habitation pour aller se planter en terre, dix pas plus loin, au lieu où on le voit aujourd'hui."

**Sébillot, 1985, p. 31** : évoque la même tradition.

● **Chapelle Christ / "Mez Ar Bez" – dolmen et enceinte ?**

X : 154,430 ; Y : 2426,425 ; Z : 101

Section B, parcelle 191

Carte archéologique : 29 073 0002

**MH** : "Kerouregan Gouele Sant Yann - Dolmen dit Lit de Saint-Jean à 400 m environ de la Chapelle du Christ (cad. B 191) : classement par arrêté du 25 juillet 1930"

**Carte postale** : Lévy Lucien, n°1.

**Clech, 07/11/1840** : "Dans la partie ouest de la commune de Guimaec tirant vers celle de Saint-Jean-du-Doigt, se trouve une grande ferme, autrefois un manoir, appartenant aujourd'hui à M. Lacour-Rozec ; son nom est Mez-ar-bez, campagne ou plaine du tombeau. Ce nom, tant significatif, stimulait ma curiosité depuis longtemps. Un jour j'entendis parler d'une agglomération de grosses pierres, sise non loin de la chapelle de Christ, à un quart de lieue du bourg, connue sous le nom insignifiant de Beg-an-inkineres. Je me ressouvins alors d'avoir vu sur la côte de Plougaznou, près Trégastel, une enceinte de très grosses pierres, monument dans le genre de ceux que l'abbé Mahé appelle Kist-ven et que les habitants voisins appellent aussi, non pas Beg-an-inkineres, mais Gouele-an-inkineres, et qui se trouve placé dans un champ qu'on appelle Tachen-ar-

bez, aussi la plaine du tombeau. Comme je ne doutais pas que le monument de Plougaznou n'eut donné origine au nom du champ qui renfermait, je pensais que celui de Guimaëc pouvait bien aussi l'avoir donné à celui de la ferme de Mes-ar-bez. Quelques instants après cette conversation, j'eus occasion de voir M. Lacour-Rozec, et je pris la liberté de lui demander si ce que l'on nommait Bek-an-inkineres n'était pas sur les terres de sa propriété de Mesarbez ? Ce respectable propriétaire eut la bonté de me répondre qu'effectivement cette réunion de pierres qui était dans le chemin public, était entourée des dépendances de Mesarbez ; dès-lors je n'eus plus aucun doute et je restai convaincu que c'était par abus que le monument portait le nom de Bek-an-inkineres, et que pour rétablir ce nom dans son ancienne pureté il eut fallu dire Bez-an-inkineres, c'est-à-dire, tombeau de la fileuse au fuseau ; ce sera ce nom ainsi corrigé que nous lui donnerons désormais dans le reste de l'article.

Pour rendre un peu raison de mon opinion au sujet de Bez-an-inkineres, je me vois obligé de dire un mot par anticipation du monument de Plougaznou.

[L'auteur évoque ensuite sa visite à Trégastel en Plougasnou et son enquête auprès de la population locale au sujet des traditions se rapportant à la sépulture nommée Gouele-an-inkineres. Les premières personnes qu'il rencontre lui apprennent peu de choses intéressantes.]

Ce fut tout près de ce monument [ici, Goule-ar-inkineres en Plougasnou] que je rencontrai l'enfant qui me servit de cicérone. Je lui demandai s'il savait ce que c'était que ces pierres. Oui, dit-il, c'est le lit de la fileuse au fuseau (gouele an inkineres). Mais, lui dis-je, qu'était-ce que cette fileuse eu fuseau, cette inkineres ? - Ah, j'ai entendu dire qu'il y avait là autrefois, il y a bien longtemps, (pell pell so), une fileuse au fuseau ; que cette fileuse avait encore un autre lit semblable à celui-ci, auprès de Christ, en Guimaëc, et que lorsqu'elle y filait, elle jetait son fuseau tantôt à droite, tantôt à gauche, tout en tournant son fil ; que lorsqu'elle le jetait à gauche, son fuseau venait jusqu'ici, que lorsqu'elle le jetait à droite, il allait tomber à Roc'hellas. En effet, Roc'hellas, dans la commune de Plestin, département des Cotes-du-Nord, est à peu près à égale distance de Bez-an-inkineres que ce dernier de Trégastel. Voilà donc une fileuse au fuseau qui possède deux monuments, ce qui se peut être vrai puisque les deux monuments sont des tombeaux et qu'elle ne peut avoir été enterrée que dans un seul endroit. Ce que l'on peut déduire de cette tradition merveilleuse, c'est que Guimaëc, aussi bien que, Plougaznou, a autrefois possédé son inkineres ; que les deux ayant exercé la même profession, qui était sans doute d'opérer des prestiges, que leur histoire offrant les mêmes faits, la tradition aura confondu leurs personnes en une seule, sans être assez judicieuse pour penser que deux tombeaux attestaient l'existence passée de deux individus.

[Suit une interrogation sur la nature de "l'inkineres"]. Celui [le monument] de Christ, au contraire, n'est formé que de onze pierres qui sont encore en place, et de deux autres aussi en place, séparées des autres, mais servant à marquer l'extrémité méridionale du monument qui est devenu incomplet par l'enlèvement de trois ou de quatre des blocs qui ont dû le compléter autrefois, à en juger par les espaces restés, demeurés vides, et la dimension des pierres qui sont encore sur les lieux. Au lieu d'être carré comme Gouele-an-inkineres, celui-ci offre la forme ovale et est composé de blocs de moindre dimension que le premier, quoique bien grands. Mais si le monument de Plougaznou l'emporte sur celui de Guimaëc en importance matérielle, celui-ci, à son tour, l'emporte sur celui-là en importance morale. Gouele-an-inkineres gît, à Trégastel, dans un champ désert qui n'est fréquenté que par les laboureurs qui le cultivent, et depuis quelques années, par quelques rares promeneurs qu'une curiosité froide et profane engage à visiter ce monument, énigmatique pour tout le monde, et insignifiant pour la plupart d'entre eux. Bez-an-inkineres est bien autrement heureux : Il pique, autant que le premier, la curiosité de l'antiquaire, et jouit, en sus, de la gloire d'être un objet de dévotion populaire. Il est vrai qu'il a perdu, aux yeux du peuple, tout le prestige qui se rattache à l'antiquité druidique, mais en revanche, il a la gloire de passer chez eux, pour le lit du bienheureux saint Jean-Baptiste, et en cette qualité reçoit chaque jour les marques de leur vénération. Les pèlerins qui, dans le mois de juin, viennent par dévotion visiter la relique du saint précurseur, à Saint-Jean-du-Doigt, s'ils viennent de Locquirec ou de la partie littorale de l'arrondissement de Lannion, ont leur chemin par cet endroit, et il est rare, dit-on, qu'il en passe un qui n'entre dans l'intérieur du monument et ne se frotte le dos à la pierre, un peu plus élevée que les autres, qui en termine l'extrémité septentrionale. Cette friction, disent-ils, doit les préserver des douleurs rhumatismales, auxquelles les laboureurs sont assez exposés dans un âge avancé.

Tout n'est pas saint autour de Bez-an-inkineres. Un petit gardeur de moutons me montra un jour, dans le coin d'un fossé, à quelques pas de ce monument, une grosse pierre qui peut-être en a fait partie, et qu'il me dit avoir été lancée là par le diable, et pour preuve il me montra une inégalité qu'offre sa surface et qu'il me dit être la trace que ses griffes y avaient imprimée ; je n'eus pas l'air d'en douter, c'eût été lui fermer la bouche. Voyant que j'y prenais intérêt, il continua et me dit que quelquefois, pendant la nuit, ou voyait une dame blanche (un itron venn) assise sur cette pierre. Cette dame blanche, ne serait-ce pas l'ombre de la vieille inkineres, de la vieille fée dont les restes mortels ont été déposés, il y a quelque vingtaine de siècles,



sous les lourdes masses pierreuses qui constituent ce monument ? Il est à croire que oui, et si cela est et qu'elle ait paru souvent, elle doit avoir épouvanté bien des générations celtiques.

[...]

Nous sommes déjà loin de Bez-an-inkineres, qui devait nous occuper d'une manière spéciale ; mais je n'ai pu me défendre, à propos de la dame blanche de mon jeune narrateur, de me livrer à cette digression, qui d'ailleurs n'est pas aussi étrangère aux matières que nous traitons qu'on pourrait se l'imaginer ; je pense que toutes ces vaines superstitions ne sont que des restes des croyances autrefois entretenues par la religion druidique. Finissons maintenant par dire un mot de l'entourage monumental de Bez-an-inkineres, entourage qui consiste en très peu de chose.

Outre une grande quantité de pierres isolées, mais évidemment monumentales qui se trouvent éparses çà et là dans les champs et les garennes des environs, on voit à soixante-douze pas plus avant, dans le chemin qui conduit à Saint-Jean-du-Doigt, un cromlec'h un cercle druidique composé de dix pierres encore sur les lieux et presque sans dérangement, ce qui est assez rare dans cet arrondissement. On en remarque encore un autre à huit ou dix pas de celui-ci, au nord, dans la garenne voisine. Ce dernier est beaucoup plus dérangé, mais pas assez pour qu'on le méconnaisse : on pourrait même au besoin le rétablir tel qu'il était lors de son premier établissement, ce qui existe encore suffisant pour déterminer les places qu'occupaient les parties qui sont dérangées, et ces parties elles-mêmes étant encore sur les lieux, quoique dispersées."

**Le Jean, 1851, p. 61 :** "Près du village de Christ, un cromlech assez curieux : au même lieu, non loin de la ferme de Mezanbez (plaine du Tombeau) une sorte de dolmen dont la table porte le nom singulier de Lit de Saint-Jean. On reconnaît là une sanctification des missionnaires bretons. On nomme aussi ce monument le Lit de la Fileuse, (gouële an inkineréz), nom qu'un savant touriste, trompé par une consonance ou par un guide facétieux, a traduit Lit de la Cochinchine. La légende locale veut qu'il y ait eu là une magicienne, fileuse au fuseau (inkineréz) qui se postait debout sur cette pierre pour filer. Si elle lançait son fuseau à droite, il atteignait le mont Roc'h-Garlaz, à Plestin, et si elle le lançait à gauche, il allait tomber au cap dit Beg-an-Inkinerez, à Plougasnou. Roc'h-Garlaz (que tous les voyageurs écrivent abusivement Roc'hellas et Roch-Hirglaz), et Beg-an-Inkinerez (cap de la fileuse), sont l'un et l'autre à cinq ou six kilomètres du monument que nous citons."

**Le Men, 1877, p. 109 :** "Un cromlec'h près du village du Christ."

Plus loin, "Au même lieu, près de la ferme de Mezanbez, est une sorte de dolmen dont la table porte le nom de Lit de Saint-Jean. On l'appelle aussi Lit de la fileuse (Gouele an inkineréz)."

**Flagelle, 1878 :** "Au village de Mez-ar-Bez, près et au sud de la chapelle du Christ, monument druidique de forme ovale formé de 11 pierres en place et de deux autres servant à marquer l'extrémité sud, mais séparées des premières par l'emplacement de 3 ou 4 autres pierres. Ce monument porte le nom de Bez-an-Inkinèrez (tombeau de la fileuse), passe maintenant pour le lit du bienheureux saint Jean-Baptiste, et en cette qualité reçoit chaque jour les marques de la vénération des fidèles. Les pèlerins qui se rendent de Locquirec et des Côtes-du-Nord à Saint-Jean-du-Doigt, entrent dans le monument et se frottent le dos à la pierre, un peu plus élevée que les autres, qui en termine l'extrémité nord. Cette friction, disent-ils, doit les préserver des douleurs rhumatismales. - A 72 pas plus avant, dans le chemin qui conduit à Saint-Jean-du-Doigt, se trouve un cromlec'h ou cercle druidique, composé de dix pierres encore sur les lieux et presque sans dérangement. On en remarque encore un autre à 8 ou 10 pas de celui-ci, au nord, dans la garenne voisine. (G. Lejean.)"

**Rusunan, 1890 :** "Au hameau de Mez-ar-Bez, se trouve un monument ovale, appelé Bez-an-Inkineres (tombeau de la fileuse), formé de onze pierres en place et deux séparées. La légende le considère comme le lit de saint Jean-Baptiste, les pèlerins s'y frottent le dos pour se guérir des rhumatismes; à 70 pas plus loin sur le chemin de Saint Jean-du-Doigt est un cromlec'h de dix pierres intact : à 8 ou 10 mètres de là s'en trouve un autre [...]"

**Le Guennec, 1900, p. 75-76 :** "Du hameau de Christ, se détache un sentier qui conduit à Saint-Jean-du-Doigt. En le suivant, pendant 200 mètres, on arrive au monument druidique dit le Tombeau de la Fileuse (Bez an inkineréz). Il se composait jadis de 11 pierres levées, hautes d'environ 1 m. 50 ; il n'en reste plus que 8 ou 9, dispersées en forme de fer à cheval, aux branches très rapprochées. La mystérieuse Fileuse qui repose sous ces blocs était sans doute une druidesse, qui peut-être se servait d'un fuseau comme instrument incantatoire. On donne encore à ce monument le nom de Lit de Saint Jean, et les pèlerins qui se rendent au village ont coutume de se frotter le dos à la pierre du fond pour se préserver des rhumatismes. Une roche voisine a été, disent les paysans, lancée par le diable, dont elle porte l'empreinte des griffes. Parfois,

pendant la nuit, une dame en robe blanche, une baguette à la main, y vient s'asseoir<sup>2</sup>. Les restes de deux cromlechs existent plus avant, sur le même sentier.

**Toscer, 1906, p. 543** : "A deux cent mètres du hameau de Christ, existe un monument druidique, composé jadis de onze pierres levées, dont il reste seulement huit aujourd'hui. Ces pierres, hautes d'environ 1m50, portent dans le pays de nom de Tombeau de la Fileuse (Bez an inkinerez) ; on leur donne encore celui de Lit de saint Jean. Les pèlerins qui passent pour se rendre à Saint-Jean-du-Doigt se frottent le dos à la pierre du fond pour se préserver des rhumatismes."

**Chatellier, 1907, p. 79** : "A Mez-ar-Bez, monument mégalithique de forme ovale de 13 pierres en place, portant dans le pays le nom de Bez-an-Inkinerez (tombeau de la fileuse). Les pèlerins se rendant à Saint-Jean-du-Doigt entrent dans le monument pour se frotter le dos contre l'une des pierres, la plus élevée, espérant par cette pratique se préserver des rhumatismes.

A 30 mètres de ce monument, cromlec'h composé de dix pierres en place.

Au Nord de ce dernier, autre cromlec'h.

Restes d'allée couverte ayant perdu toutes ses tables, composés de 8 piliers latéraux et d'un 9<sup>e</sup> fermant le monument à son extrémité Ouest. Situé à 500 mètres au Nord-Ouest de Chapel-Christ ce monument est connu sous le nom de Lit de Saint-Jean. Il mesure aujourd'hui, intérieurement entre piliers 0m80 à son extrémité Ouest et 0m90 à son extrémité Est et 3m40 de long Est-Ouest. Les piliers émergeant de 0m50 à 0m70."

**Guénin, 1911** : "A Guimaëc, allée couverte, dite Lit de saint Jean. (Du Chatellier, 2e édit., p. 79.)"

**Guénin, 1911** : "A Guimaec, canton de Lanmeur, tombeau de la fileuse. Ce cromlech, par suite des légendes si nombreuses, qui attribuent aux fées des fuseaux, pourrait peut-être se rattacher aux monuments du cycle féerique."

**Guénin, 1911** : "A Guimaëc (Fin.), canton de Lanmeur, un cromlech ovalaire de 13 menhirs porte le nom de Tombeau de la Fileuse. Les pèlerins de Saint-Jean-du-Doigt vont s'y frotter, surtout à la pierre la plus élevée, pour se guérir de leurs rhumatismes. (Du Chatellier, 2 édit., p. 79.)"

**Le Guennec, 1918, p. 153-154** : "La voie de Saint-Jean-du-Doigt traverse, à l'ouest de la chapelle de Christ, une étrange plaine infertile et quasi-déserte, détaillée en vastes landes, en fougeraies, en bruyères entremêlées de taillis et de maigres cultures. On chemine longuement sur la vieille piste argileuse, coupée de fondrières, envahie par les broussailles, tristement enserrée entre deux hauts talus palissades de ronces et d'ajoncs, et montrant par places, sous l'herbe roussie, des restes de son fruste pavage de galets. Une sorte de mystère ancien et de vague effroi flotte encore sur cette terre qu'il faut parcourir, comme je l'ai fait, sous un ciel désolé de novembre qu'emplissent seuls la plainte du vent et la rumeur sourde de la mer battant les falaises proches de Sainte-Rosé et de Beg-an-Fry. Jadis, des loups rôdaient dans ces solitudes, et les comptes de Saint-Jean, ainsi que ceux de la chapelle Christ mentionnent, de 1600 à 1630, de nombreuses gratifications accordées aux veneurs de M. de Coetnizan « pour avoir prins des loups » à la Lande Verte, Craiz-an-Vrach et ailleurs. D'autres êtres plus immatériels peuplaient aussi ce vieux sol jonché de ruines mégalithiques, dolmens abattus, menhirs déracinés, cromlechs dispersés. Les korrigans y dansaient, sous la pleine lune de juin, autour des grosses pierres, et y étalaient leurs trésors au grand soleil des jours d'été. L'abbé Clech nous a laissé, dans ses curieux Rêves d'un glaneur celtomane<sup>3</sup> où l'on recueille tant d'utiles indications pêle-mêle avec de bizarres étymologies et des rapprochements dignes de Le Brigant, le compte-rendu de ses courses archéologiques à travers la région. Le premier, il a signalé et décrit le monument que nous rencontrons, à 500 mètres de la chapelle, sur l'ancienne voie ; c'est un dolmen mutilé formé de 9 pierres debout, 4 de chaque côté, la dernière au fond : longueur, 3 m. 40, largeur 0 m. 80, hauteur, de 0 m. 50 à 0 m. 70. Quand l'abbé Clech le vit, 11 pierres étaient encore en place et les débris de tables gisaient à l'entour. Le pâtre qui le guidait lui dit que ce dolmen s'appelait le Lit de la Fileuse (Gwele-an-Inkineres), que cette Fileuse était une sorcière et que, lorsqu'en filant elle lançait son fuseau à droite, il allait tomber à la pointe de Primel ; si elle le lançait à gauche, il tombait au rocher de Roc'h-Hellaz, sur la Lieue de Grève. A présent, la sorcière est oubliée, le monument se nomme le Lit de Saint Jean (Gwele-Sant-Yan) et les passants ont cessé de se frotter les reins à la pierre du chevet pour guérir leurs rhumatismes.

<sup>2</sup> Le Clech – Souvenirs celtiques.

<sup>3</sup> Publiées dans l'Echo de Morlaix, années 1842 et 43.

*Plus avant, le même pâtre lui montra un bloc de quartz lancé par le diable, sur lequel, à la nuit, une dame blanche venait s'asseoir, une baguette à la main. Je n'ai pu le retrouver, mais j'ai vu quelques restes des deux cromlechs qu'il situe dans les mêmes parages."*

**Cadic, 1992, p. 101** : reprend Le Guennec.

**Guénin, 1934, p. 310** : "1811. Le Tombeau de la Fileuse (Bez-an-Inkinerez). On appelait ainsi un cromlec'h ovalaire. L'abbé Le Clech, recteur de Plougasnou vers 1840, dans ses curieux Rêves d'un glaneur celtomane, a recueilli d'anciennes traditions sur ce monument, et les a publiées dans l'Echo de Morlaix. La "Fileuse", sorte de fée bienveillante, quand elle se trouvait à Guimaec, lançait son fuseau, une grande et lourde pierre, qui s'en allait se planter au loin. Si elle jetait vers la gauche, le fuseau tombait à Primel en Plougasnou ; à droite, il se plantait sur la Lieue de Grève, à Roch Hellaz.

A cette tradition s'en ajoute une autre plus récente. Les pèlerins de Saint-Jean-du-Doigt entraient dans le monument pour se frotter le dos à la pierre la plus élevée, ce qui les préservait des rhumatismes. Cf : Vallin, Voyage dans le Finistère (1859) ; Du Chatellier, Epo. Préhist. du Finistère, p. 79, 1907. De ces deux traditions ou pratiques, la seconde supplanta la première entre 1840 et 1850, car, après cette date, les paysans ne parlent jamais de la "fileuse".

D'après Le Guennec, ces pratiques auraient entièrement disparu.

"Des êtes immatériels peuplaient ce vieux sol jonché de ruines mégalithiques, dolmens abattus, menhirs déracinés, cromlechs dispersés. Les Korrigans y dansaient, sous la pleine lune de juin, autour des grosses pierres, et y étalaient leurs trésors au grand soleil des jours d'été... Vers 1842, quand l'abbé Clech vit le dolmen qui se trouve à 500 m. de la chapelle, 11 pierres étaient encore en place et les débris des tables gisaient à l'entour. Le pâtre qui le guidait lui dit que ce dolmen s'appelait le Lit de la Fileuse, que cette fileuse était une sorcière et que, lorsqu'en filant elle lançait son fuseau à droite, il allait tomber à la pointe de Primel ; si elle le lançait à gauche, il tombait au rocher de Roc'h-Hellaz, sur la Lieue de Grève. A présent, la sorcière est oubliée, le monument se nomme le Lit de S. Jean (Gwele-Sant-Yan) et les passants ont cessé de se frotter les reins à la pierre du chevet pour guérir leurs rhumatismes. L. Le Guennec, Monographie paroissiale : Guimaëc, dans B.S.A.F (1918), XLV, 154."

**Guénin, 1934, p. 310** : "1812. La dame de la Grosse pierre blanche. Non loin du tombeau de la fileuse, sur une grosse pierre blanche, les paysans attardés voyaient parfois, la nuit, une "dame" assise et tenant à la main une baguette blanche. Le Clech, Echo de Morlaix, 1840. Il s'agit, sans doute, de la "Fileuse" de Bez-an-Inkinerez.

Le pâtre qui montra ce bloc de quartz à l'Abbé Le Clech ajouta qu'il avait été lancé par le diable. L. Le Guennec, Monographie paroissiale : Guimaëc, dans B.S.A.F (1918), XLV, 154."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 299** : allée couverte.

**Le Guennec, 1979, p. 188** : "A deux cents mètres du hameau de Christ, sur le vieux chemin de Saint-Jean-du-Doigt, existe un monument mégalithique composé de huit pierres levées, hautes d'environ 1,50 m ; il porte dans le pays le nom de Tombeau de la fileuse Bez an inkinerez ; on lui donne encore celui de Lit de saint Jean. Les pèlerins, qui passent pour se rendre à Saint-Jean-du-Doigt, se frottent le dos à la pierre du fond afin de se préserver des rhumatismes."

**Giot, 1997-b, p. 33** : "Deux kilomètres au nord-est de Guimaëc, près des ruines d'une chapelle-Christ et du village de Mez-ar-Bez, Bez-an-Inkinerez (tombeau de la fileuse) dit aussi Gwele-Sant-Yann (lit de saint Jean) semble un fragment de la chambre d'une courte allée."

**Tanguy, 2001** : "Une autre fonction de la pierre, sanctifiée ou non, est d'ordre thérapeutique. P. du Chatellier indique qu'à Guimaëc un dolmen guérissait des rhumatismes ceux qui se frottaient contre la plus haute de ses pierres, tandis qu'à Primelin, un autre avait la vertu de guérir des fièvres ceux qui s'y étendaient<sup>4</sup>."

**Anonyme, 2007** : "Une allée couverte (Gwele an Inkinerez), non fouillée, dont la chambre sépulcrale a presque la même largeur que le couloir, et un menhir couché de 4 m de long, gisant à une dizaine de mètres de l'allée, sont les restes les plus marquants de l'occupation néolithique."

---

<sup>4</sup> Op. cit., p. 79, 304.

**Chauris, Sparfel, BSAF, à paraître :** "Le terme *gabbro*, employé dans le langage populaire de Toscane, est utilisé par les géologues pour désigner une roche magmatique intrusive, essentiellement composée de plagioclase basique et de pyroxène avec accessoirement une fine cristallisation d'ilménite (oxyde de fer et de titane) ; le quartz fait défaut. La densité est de l'ordre de 3 ; la teinte va du noir au gris foncé en passant par le vert-noir, le bleu-noir... ; la ténacité rend le façonnement difficile. L'altération météorique se propageant le long des diaclases (ou fissures naturelles) entraîne la formation de boules, dégagées au bord de la mer des arènes de décomposition. Les massifs gabbroïques, peu fréquents en Bretagne, affleurent principalement dans la zone septentrionale de la péninsule : Trégomar, Saint-Quay-Portrieux et Saint-Jean-du-Doigt ; c'est à cette dernière intrusion que se rapportent les mégalithes envisagés ici<sup>5</sup>.

L'allée couverte<sup>6</sup>, dite "Tombeau de la Fileuse", située en bordure d'un petit chemin un peu à l'ouest de la Chapelle-Christ en Guimaëc, est connue depuis longtemps, sans que les implications liées à sa nature lithologique aient été jusqu'à présent clairement explicitées. Dans "l'Echo de Morlaix" daté du 7 novembre 1840, l'abbé Clech livre une courte description du monument, alors composé de treize pierres. Il s'attarde plus longuement sur les traditions populaires attachées à cet antique vestige. De la bouche d'un enfant, il apprend qu'une fileuse possédait deux lits, l'un à Trégastel dans la commune de Plougasnou (une allée couverte aujourd'hui détruite et surnommée "Gouele-an-inkineres"), l'autre à Guimaëc (le monument qui nous intéresse ici) : se trouvant dans ce second lieu, "lorsqu'elle y filait, elle jetait son fuseau tantôt à droite, tantôt à gauche, tout en tournant son fil ; lorsqu'elle le jetait à gauche, son fuseau venait jusqu'ici [Trégastel en Plougasnou], lorsqu'elle le jetait à droite, il allait tomber à Roc'hellas." Selon une autre tradition, ce monument est "le lit du bienheureux saint Jean-Baptiste [...]. Les pèlerins qui, dans le mois de juin, viennent par dévotion visiter la relique du saint précurseur, à Saint-Jean du-Doigt, s'ils viennent de Locquirec ou de la partie littorale de l'arrondissement de Lannion, ont leur chemin par cet endroit, et il est rare, dit-on, qu'il en passe un qui n'entre dans l'intérieur du monument et ne se frotte le dos à la pierre, un peu plus élevée que les autres, qui en termine l'extrémité septentrionale. Cette friction, disent-ils, doit les préserver des douleurs rhumatismales, auxquelles les laboureurs sont assez exposés dans un âge avancé."

Le monument est en partie démantelé ; les dalles de couverture ont disparu ; à l'ouest trois orthostats ; à l'est, quatre, au fond, un bloc unique ; selon toute probabilité, les deux blocs visibles de l'autre côté du chemin faisaient initialement partie du même ensemble. Ces éléments, de dimensions différentes et de contours irréguliers, ont été, à l'évidence, utilisés sans façonnement. Les variations dans la granulométrie (très fin à fin-moyen) n'indiquent pas divers sites de provenance, le gabbro de Saint-Jean-du-Doigt étant partout sujet à de tels changements.

Les blocs présentent deux habitus morphologiques opposés : d'une part des surfaces irrégulières, bien émoussées, qui correspondent à des secteurs soumis à l'érosion météorique responsable de ces formes adoucies antérieurement à l'érection ; d'autre part, des surfaces planes, régulières, qui coïncident avec des diaclases ayant facilité l'arrachage des blocs ; le décollement relativement récent, d'une plaque épaisse, observée sur l'un des blocs, est à rapporter à une fissure de ce type.

Il est possible que les nombreux blocs de gabbro fendus, puis entassés par les cultivateurs en bordure d'un champ à proximité de l'allée couverte, représentent, au moins en partie, d'autres éléments d'un plus vaste ensemble mégalithique dont ladite allée serait aujourd'hui le seul rescapé. A ce sujet, on peut signaler qu'en 1878 Flagelle mentionne dans les environs de l'allée couverte "un cromlec'h ou cercle druidique, composé de dix pierres encore sur les lieux et presque sans dérangement. On en remarque encore un autre à 8 ou 10 pas de celui-ci, au nord, dans la garenne voisine<sup>7</sup>."

### ● Chapelle Christ – menhir

X : 154,960 ; Y : 127,040 (lieu-dit)

**Le Guennec, 1918, p. 155 :** "Sans dépasser l'énigmatique « Lit de la Fileuse », regagnons la route de Kerbaul et suivons à l'est, vers la côte, un vieux chemin à l'entrée duquel veille en sentinelle un petit menhir haut de 1 m. 60. Nous traversons la garenne de Lan-ar-Vein (la lande des pierres) plateau herbeux où des blocs moussus émergent parmi les touffes d'ajoncs."

<sup>5</sup> BARROIS Ch. (1909) – Carte géologique au 1/80000, feuille "Lannion". SANDREA A. (1958) – Contribution à la lithologie de la côte nord de la Bretagne, Bull. Serv. Carte géol. France, n° 258. CHANTRAINE J. et coll. (1986) – Carte géologique au 1/50000, feuille "Plestin-les-Grèves".

<sup>6</sup> Références cadastrales : parcelle 191, section B (mise à jour 2010). Coordonnées Lambert II étendu : X = 154,430 ; Y = 2426,425 ; Z = 101. Cette sépulture a été classée monument historique le 25 juillet 1930.

<sup>7</sup> FLAGELLE L. (1878) – Notes archéologiques sur le département du Finistère, Bulletin de la Société académique de Brest, 1876-1877, 2<sup>e</sup> série, t. 4, p. 1-90.

● **Coz Castel – coffre**

X : 154,405 ; Y : 2426,595

**Yven, 1997:** "Dalle de schiste bleu de 50 centimètres de large, 1 mètre de long et 10 à 15 centimètres d'épaisseur. Un des coins est cassé, il s'agit certainement de la dalle de couverture d'une tombe plate en coffre. X : 154,640 ; y : 1127,100. Informateurs : P. Jézéquel, E. Baudoin, inédit."

● **Kermorvan – tumulus**

X : 152,705 ; Y : 2428,790 ; Z : 85

Carte archéologique : 29 073 0001

**Briard, 1984, p. 241 :** "Kermorvant. Tumulus (X: 152,95 Y: 1129,3 Z: 85 m)."

● **Kerdudal (Rutanic) – tumulus, dolmens...**

X : 153,815 ; Y : 2425,850 (app.)

**Clech, 20/01/1841 :** "Le plateau qui s'étend à l'ouest et au nord-ouest de Mes-ar-bez, plateau composé de garennes, de landes et de quelques rares champs labourés, est tout parsemé de débris de monuments druidiques de tous les genres, en cela assez semblables à celui que j'ai signalé en Lanmeur et s'étendant depuis la ferme de Ruvark jusqu'à celle de Kerverc'hou. Cependant comme il en existe sur le plateau de Guimaëc, au moins sur quelques points, qui affectent d'autres formes que ceux que j'ai indiqués sur l'autre, je vais dire un mot de ceux-ci en particulier.

A un petit quart de lieue, autant qu'on peut juger des distances en parcourant des champs et en franchissant des fossés, et à l'ouest de Mesarbez, non loin d'une autre ferme dont j'ai oublié le nom, parce qu'il est insignifiant, se trouve un tumulus du même genre, quoique plus petit, que Tossen-ar-Gonifflet, dont j'ai déjà entretenu mes lecteurs. Cette butte s'appelle Run-ar-Morvan ; nom qui, si l'on voulait l'interpréter suivant le sens qu'il offre rigoureusement en langue celtique, signifierait butte de l'homme de mer. Man, qui en construction devient ran, signifie homme, et mor signifie mer. Un étranger qui comprendrait la langue celtique sans connaître les habitudes des Bretons et les noms qu'ils sortent, conclurait peut-être de la signification de ce nom, que cette butte a été érigée autrefois pour servir de tombeau à quelque grand navigateur qui serait venu mourir dans ce pays, comme j'ai cru, dans une autre circonstance que j'ai mentionné dans l'un de nos numéros, pouvoir me laisser convaincre qu'un vigoureux guerrier avait été inhumé sous le grand bloc de quartz qui se remarque dans le courtil de la ferme de Rosarpauten, en Lanmeur (ar paut ten, le fort gars). Au sujet de Run-ar-mor-van, je ne puis me laisser convaincre que de la possibilité de la chose. Ce nom peut avoir été donné à ce monument pour tant d'autres raisons, que je n'oserais même avancer qu'il soit probable qu'il ait été donné pour cette cause. Il suffit qu'un individu, Morvan de nom, l'ait possédé pendant quelque temps, soit à titre de propriété, soit à titre de ferme, pour lui voir valu cette dénomination, de pareilles causes deviennent chaque jour la source de noms de lieux, qui demeurent pour toujours. Les mots mor-van, réunis, servent souvent dans ce pays, et de nom de famille et de nom de baptême. [...]

Il ne me reste que peu de chose à dire au sujet de Run-ar-morvan. J'ai eu beau interroger les habitants du voisinage, il m'a semblé qu'aucune tradition parmi eux n'est attachée à ce vieux monument. Quelques-uns, à la vérité, disent que cette hauteur avait été élevée pour y placer du canon ; mais du canon pourquoi, et dans quelle guerre ? Ils en ignorent, disent-ils, la date. [...]

D'ailleurs Run-ar-morvan a cela de commun avec tous les lieux qui ont servi d'emplacement à des monuments celtiques, que des diables le visitent, qu'on y a vu fantômes pendant la nuit, qu'on y voit encore souvent les lumières briller dans l'obscurité. On sait que ce dernier fait est assez naturel pour qu'il soit possible d'y ajouter foi.

A quelques centaines de pas de ce tumulus, près d'une ferme dont j'ai oublié le nom, parce qu'il est insignifiant pour l'objet qui nous occupe, se trouve une grande agglomération de quartz de toutes les dimensions : il est difficile de préciser de quel genre était le monument qui y a existé. Quelques blocs fixés assez avant dans la terre, sembleraient, décrire un arc ; peut-être un autre arc a-t-il existé et avec celui-ci, a-t-il complété le contour d'un crom-lec'h ; si cela est, le crom-lec'h n'était point vide, car vers l'endroit qui, dans cette supposition, en aurait été le centre, on voit quelques pierres solidement plantées qui attestent qu'elles y ont été placées à dessein, peut-être pour soutenir un dol-men dont la table qui ne se trouve pas, aura disparu, soit son sous la terre, soit sous le marteau du christianisme. Tous les champs des environs et les garennes voisines sont parsemés de grandes pierres de même nature, affectant des alignements dans tous

les sens et de toutes les formes. Les plus gros blocs se remarquent dans un chemin vert, à côté de la garenne qui renferme Run-ar-morvan. Leur dimension colossale et leur blancheur éblouissante, peuvent tromper de loin, rappelant assez bien ces grands amas de neige qui restent quelquefois plusieurs jours après la fonte dans les champs où les enfants se sont amusés, pendant les jours de froid, à bâtir des pyramides et des châteaux ; comme ces boules immenses de neige, ces blocs de quartz, par leur éclat, contrastent d'une manière tranchante avec le gazon brunâtre qui les porte.

Ici, contre mon attente et contrairement à ce que j'ai annoncé à la tête de l'article, je me vois obligé, pour n'être pas trop long, à renvoyer la fin de ce qui concerne les monuments de Guimaëc à un très-prochain numéro."

**Le Guennec, 1900, p. 75-76 :** "Toute cette partie de la commune est jonchée de monuments mégalithiques, nombreux surtout près du tumulus de Run-ar-Morvan (1 km. à l'O de Mézambéz), agglomération de blocs de quartz, dolmens et cromlec'hs bouleversés, roches éparses dont plusieurs bordent le chemin même de Kerbaul."

**Le Guennec, 1900, p. 75-76 :** "En continuant à suivre celui-ci, on laisse à gauche (2 km. de Christ), la ferme de Kermorvan, près de la hauteur de Run-ar-C'horet (le tertre des nains), qui porte un dolmen à demi renversé et plusieurs peulven, puis on franchit un ruisseau et l'on arrive au promontoire élevé et majestueux de Bar-ar-Fry (le haut du Nez) [...]"

**Le Guennec, 1918 :** *Le temps m'a manqué pour identifier ses autres trouvailles [référence à l'abbé Clech], le tumulus de Run-ar-Morvan et le dolmen de Run-ar-C'horred (le tertre des Nains), dressé, avec plusieurs peulvens et blocs, sur une pente dominant au sud le hameau de Kermorvan.*"

**Briard, 1984, p. 241 :** "Runtanic. Tumulus dit Run-ar-Morvan."

#### ● Trelever – blocs

---

**Clech, 03/10/1840 :** "Les environs de ce vieux château [Tréléver] sont remplis de débris de monuments druidiques. Tous les champs voisins n'offrent que dol-men renversés, crom-lec'h dérangés et blocs isolés de quartz de toutes les dimensions. Mais ce qui fixe surtout l'attention de l'observateur, ce sont des tas très-élevés de pierres colossales d'un quartz aussi blanc que la neige. Ces blocs immenses sont superposés les uns aux autres, sans ordre et sans recherche d'assiette, et ressembleraient assez aux débris d'un rocher qu'une mine puissante aurait fait éclater et sauter en mille morceaux énormes qui seraient tous revenus tomber l'un sur l'autre dans le même lieu. Le plus grand de ces tas de pierres se nomme le grand cléguer, ar c'hlegher bras ; l'autre, qui est moins grand et moins haut, s'appelle le petit cléguer, ar c'hlegher bihan. On prétend dans le voisinage, que ceux qui sont obligés de cotoyer ce dernier cléguer pendant la nuit, voient quelquefois sortir d'une caverne formée par trois des pierres qui le composent, un taureau tacheté de noir et de blanc, eur c'hole bris-du, qui les effraie. Il paraît cependant qu'on en est toujours quitte pour la peur, car ceux qui m'ont rapporté la merveille ne m'ont pas dit qu'il ait jamais fait de mal à personne. Cette circonstance démoniaque suffirait presque pour prouver que ces cléguer sont des ruines de monuments druidiques. Mais ce qui semble le prouver sans réplique, c'est leur entourage évidemment monumental, et le nom même de Tréléver. [suit explication du toponyme]"

**Le Jean, 1851, p. 61 :** "Près de Trelever, sur les coteaux voisins du Douron, un cimetière druidique (?) dans le genre du Veneven de Lanmeur."

**Le Men, 1877, p. 109 :** "On considère comme un cimetière, des blocs de pierre épars sur les coteaux voisins de la rivière Douron, près du lieu de Trelever."

**Flagelle, 1878 :** "Près de Tréléver, sur les coteaux voisins du Douron, un cimetière druidique (?) dans le genre du Vénéven de Lanmeur. [Bulletin archéologique, t. III, p. 61.]"

**Rusunan, 1890 :** " [...] près Tréléver sur les coteaux du Douron, sur la limite du département, grosses pierres quartzzeuses, indiquant probablement un cimetière celtique."

**Chatellier, 1907, p. 79 :** "Restes de sépultures néolithiques sur les coteaux près le Douron."

**Briard, 1984, p. 241 :** "Trelever. Cimetière de tombelles sur les coteaux surplombant le ruisseau du Douron."

## LANMEUR

**Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 291** : "Avant qu'on y eut bâti une église, ce lieu avoit été un sanctuaire de la religion druidique, comme le prouvent les débris de monuments de ce culte qu'on rencontre en très-grand nombre dans la contrée."

**Le Jean, 1846, p. 8** : "Des fouilles faites dans un tumulus de Lanmeur ont donné des armes, des cendres, des urnes funéraires."

### ● Bourg – blocs en quartz

**Clech, 03/10/1840** : "Dans cette commune [Lanmeur] nous serons obligés, comme dans plusieurs autres, de passer comme inaperçus, une foule de débris et de vestiges de monuments. Nous ne ferons point mention d'une grande quantité de blocs énormes de quartz qui, à l'entrée du bourg, formaient le fossé d'un champ bordant le chemin vicinal de Lanmeur, et que les manœuvres qui y ont travaillé au commencement de cet été ont enfoui dans le fond de la route, à l'exception d'une seule, pour s'épargner le travail, pénible à la vérité, vu l'énormité du poids, de les transporter ailleurs."

### ● Chapelle St Fiacre – blocs

**Le Guennec, 1900, p. 19-20** : "On peut revenir à Lanmeur par la route de Saint-Jean-du-Doigt, rejointe à la hauteur de Kerprigent. A gauche de cette route se trouvait la chapelle de Saint Fiacre, démolie récemment, et dont il n'existe plus que le calvaire, ainsi qu'un petit oratoire posé sur une élévation de terrain voisine. Plusieurs pierres druidiques, débris probables d'un cromlech, sont dispersées au sommet de cette colline, d'où l'on découvre une belle vue sur la région."

### ● Coattanftotter (manoir) – "mégalithes"

**Yven, 1997** : "deux mégalithes. Biblio : archives P.R. Giot."

### ● Croas-Torret – "cromlec'h"

**Guénin, 1934** : "1819. – Le carrefour de la Croix-Cassée (Croas-Torret). Com. et cant. de Lanmeur. Au sud de Lanmeur, à un carrefour où se croisent les deux voies romaines de Morlaix à Carhaix et à Tréguier, restes d'un cromlec'h de nature quartzeuse. Sur deux de ces pierres, on a posé un bloc surmonté d'un pied brisé de croix gothique. Ce carrefour de la Croix cassée (Croas-Torret) est encore hanté la nuit."

### ● Kerloyou – tumulus possible

X : 153,665 ; Y : 2425,220

**Yven, 1997** : "Kerloyar : possible tumulus. Situation x : 153,900 ; y : 1125,730. Renseignement : P. Jézéquel, E. Baudoin, inédit."

### ● Kermerc'hou – menhir

X : 152,180 ; Y : 1124,120

**Le Jean, 1851, p. 62** : "Il existe des peulvens à Rupeulven (butte du Peulven), à Kermerchou, etc".

**Flagelle, 1878** : "Menhir à Ru-Peulven et à Kermerchou."

**Rusunan, 1890** : "Menhir à Kermerc'hou, à Ru-Peulven [...]"

**Chatellier, 1907, p. 80** : "A Kermerc'hou et à Ru-Peulven, menhirs."

**Guénin, 1913, p. 121-122** : "Situé dans le chemin qui conduit à la ferme, ce petit menhir quadrangulaire n'a que 1m53 de hauteur. La base comporte un périmètre de 1m80 et le sommet n'a qu'un pourtour de 1m65. –

*Espèce ce granit ou de petits éléments blancs prédominant. Je ne sais comment définir cette roche et je ne vois comment la rattacher aux gisements voisins."*

#### ● Kerorvern – menhir

**Clech, 22/02/1840** : *"J'ai été plus heureux à Kerorvern. [suit une explication des termes "lichaven" et "orven" (porte en pierre)]. Ce fut l'idée que ce devait être le même genre de monument sous des noms différents, qui m'a déterminé un jour d'été à aller examiner les environs de Kerorvern. J'avais choisi l'heure qui suit midi pour profiter de la solitude qu'occasionne la méridienne du cultivateur, pour faire mes recherches sans témoins. Je découvris auprès de la maison, un peulven en quartz, mais isolé et sans compagnon. Comme le temps de mon inspection s'était prolongé par suite d'un succès incomplet, on s'était déjà relevé de la méridienne avant mon départ des environs, et un homme sortit de la ferme, venant vers moi. Puisque l'occasion se présentait, je lui adressai la parole, et lui demandai ce que signifiait cette longue pierre. Il me répondit qu'il y avait longtemps qu'elle était là. Je n'en doute pas, lui dis-je, mais j'eusse voulu savoir s'il n'y en avait pas eu une autre auprès d'elle. Il y en a eu, me dit-il, mais il y a plus de trente ans qu'elle a été enlevée ; je ne sais plus où elle est. Cela me suffit, me dis-je à moi-même, et puisqu'il y en a eu une à côté, il est plus que probable qu'il y en avait une troisième par-dessus, et lic'haven, ellec'hen et orven, sont sans doute synonymes."*

**Clech, 22/02/1840** : *"En retournant de Kerorvern à Tossen-ar-Gonifflet, si vous dépassez cette butte d'environ deux cents pas vers le levant, vous rencontrez une ancienne croix brisée. Il ne reste de son fût qu'une hauteur de trois pieds, à peu près, sur une base en ruine composée de quatre blocs de quartz. Ce fragment conserve encore quelques lettres déjà rendues illisibles par l'action corrosive de l'air, et qui avaient été gravées sur une bande qui l'entourait et le montait en spirale ; l'inscription dont elles faisaient partie n'a peut-être jamais indiqué que la date de son érection. Cette croix située dans l'endroit où se croisent deux chemins assez fréquentés, dont l'un se dirige du nord au midi et conduit de la petite ville de Lanmeur au village de Penc'hast, et l'autre se dirigeant du couchant au levant, conduit de Kerugou à la ferme de Lez-cor.*

*La croix dont nous parlons est à la fois monument de piété et monument de fanatisme impie ; car si d'un côté elle a dû son existence à la foi vive des anciens habitants de Lanmeur, d'un autre côté, sa destruction accuse les fureurs infernales des iconoclastes de 93, par les traces de violence qui paraissent encore sur ses débris. En examinant les pierres énormes qui servent de base à ce qui reste du fût de la croix, et qui ont été laissées à découvert par l'enlèvement des marches qui servaient à y monter, je m'aperçus qu'autrefois elles n'en faisaient qu'une, et qu'elles n'avaient été brisées que pour être employées à l'usage qu'on en voulait faire. Cette particularité réveilla mon attention ; je regardai autour de moi, et je vis une assez grande quantité de pierres de même espèce, à peu près tous d'égale grandeur, mais beaucoup trop grosses pour avoir été voiturées par les moyens ordinaires de transport employés dans le pays. J'eus de suite l'idée d'un crom-lec'h ou cercle druidique. Plusieurs de ces pierres ont été dérangées. Deux quarts de cercle seulement existent encore à l'opposé l'un de l'autre ; mais à l'aide de ce qui reste en place, il est facile d'assigner les divers points qu'occupaient les autres et de rétablir les divers points qu'occupaient les autres et de rétablir ainsi le cercle en entier, sinon pour l'œil, du moins pour l'imagination. Le déplacement des pierres qui sont dérangées a été nécessaire pour débarrasser la route, dont la fréquentation aurait été très-incommode aux charrettes qui, dans cet endroit, se seraient vues forcées à parcourir une ligne en zigzag, si on n'avait obvié à cet inconvénient par ce déplacement. C'est au point central de ce cercle qu'était placée la croix brisée dont j'ai fait mention et dont le nom primordial, s'il y avait moyen de le connaître, jetterait sans doute quelques lumières sur la destination du vieux monument qu'elle remplace. J'ai fait de vains efforts pour tâcher de découvrir sous quel nom cette croix était connue avant qu'elle fut brisée ; malheureusement tout le personnel de son entourage a été changé depuis la catastrophe, et les plus anciens voisins m'ont assuré qu'elle a été brisée pendant la première révolution, et que jamais ils ne lui ont su d'autre nom que celui de croas-toret, c'est-à-dire, croix brisée. [...]"*

#### ● Kerugou – tumulus

X : 154,720 ; Y : 2420,275 ; Z : 125.

Parcelle 711, section D3 ; parcelle 24, section D1

**MH** : *"Ros-Even - Tumulus dit Tossen-ar-C'honifled (cad. D 711) : classement par décret du 24 mars 1970"*



**Clech, 28/12/1839** : "*Tossen-ar-Gonifflet*

*A une demi-lieue au midi de la petite ville qui donne son nom au canton, et dans la commune de ce nom, près d'une agglomération de maisons appelée Kerugou, se trouve une butte que les voisins nomment Tossen-ar-Gonifflet, c'est-à-dire, la butte aux lapins. Ce nom est sans doute bien vieux, et certainement bien mérité, car elle est toute criblée de terriers creusés par les lapins qui fourmillent dans les environs. Ce tertre étant tout composé de terres transportées, qui, lors du transport étaient probablement à l'état de mottes de gazon, n'offre dans sa totalité qu'une terre fine et extrêmement meuble, et ce sera sans doute la facilité du travail qui aura engagé un grand nombre de ces petits animaux à s'y choisir une résidence. Je dis cela parce que je ne puis me persuader que ç'ait été là sa destination primitive, quoi que m'en ait dit le cultivateur qui tient à titre de ferme celui des Kerugou sur les terres duquel se trouve située la butte en question. Au dire de ce brave homme, elle aurait été autrefois élevée par les seigneurs du Boiséon, château qui n'est qu'à un quart de lieue de là, dans le but unique d'avoir des lapins, s'appuyant du témoignage de M. du Dreanay, et je me suis permis de lui adresser quelques questions à ce sujet : le résumé des réponses qu'il a bien voulu me donner est que la Boiséon ne lui est venu en héritage indirect, qu'il connaît très-peu son histoire, et qu'il manque totalement de données sur l'origine de Tossen-ar-Gonifflet. Je reste donc plus convaincu que jamais que cette butte a été élevée pour autre chose que pour avoir des lapins. C'eût été sans doute un fort bon moyen de les attirer, mais je doute que les seigneurs du Boiséon, quelques riches qu'on les suppose, aient jamais cherché à se procurer des lapins en leur offrant un appât si dispendieux ; il eût fallu faire charroyer plusieurs milliers de charretées de terre. A vue d'œil, cette butte semble avoir de vingt à vingt-cinq pieds de haut, sur une base de deux cents pas de contour ; elle ne se termine pas en pointe, mais par un plateau d'une dizaine de pieds de circonférence.*

*Un autre voisin de l'endroit m'a encore raconté qu'il a entendu dire aux vieillards qu'autrefois cette butte avait été formée par les habitants de la paroisse de Lanmeur, qui étaient tous obligés d'y porter une criblée de terre, une fois l'an chacun. Cette version peut cacher quelque chose de vrai. Je sais qu'au commencement des temps féodaux, les seigneurs faisaient quelquefois élever par leurs vassaux, des buttes en terre sur un point de leurs domaines, pour servir de centre à leur fief et de tribunal à leurs justices ; plus tard ces buttes féodales ont été surmontées d'une tour destinée au même emploi, et remplacées, plus tard encore, par le donjon des châteaux de la fin du moyen-âge. Je conviens que quelques-unes de ces mottes féodales peuvent exister encore dans leur simplicité primordiale, soit par l'effet de la réunion de ces fiefs à d'autres seigneuries, soit par l'extinction précoce de la race fieffée, soit enfin par d'autres causes, dans des temps tellement reculés qu'on ne puisse trouver ni titre ni tradition orale qui donne quelques éclaircissements sur leur origine. Mais Tossen-ar-Gonifflet n'est point de ce genre de monuments. A deux ou trois pas plus loin, vers le couchant, existait encore une autre butte pareille ; elle existe même encore, elle n'est qu'abaissée par la charrue qu'on fait passer par-dessus depuis bien des années ; sa place est visible par une élévation très-sensible du terrain dans le champ auquel elle a donné le nom de Parc-ar-run (champ du tertre). A-t-on jamais vu deux mottes seigneuriales aussi voisines l'une de l'autre ? Non, c'est un barow, c'est un tumulus sépulcral, c'est un monument celtique, bien des raisons m'en donnent la conviction ; et le choix du site, et les contes superstitieux qu'on débite à son sujet, circonstance qui est commune à tous les monuments celtiques, et enfin l'entourage monumental-celtique dont il est environné d'assez près de tous les côtés. Je ferai un article spécial de cet entourage monumental et me contenterai de parler de celui-ci du site et des contes superstitieux.*

*L'expérience prouve que les Celtes choisissaient toujours de préférence, pour placer leurs monuments, lorsque les circonstances ne les obligeaient pas à agir autrement, sinon des montagnes, du moins des lieux éminents et dominant un très-vaste horizon. Telle est la situation de Tossen-ar-Gonifflet ; le lieu qu'elle occupe est à quelques centaines de pas de la pente qui termine le vaste plateau que les premiers celtes qui l'habitèrent, appelèrent sans doute Lanmeur (vaste lande), à raison de sa grande étendue. Le coup-d'œil, déjà beau lorsqu'on est encore sur le sol, devient charment quand on est parvenu sur la cime du monument ; il domine l'horizon de tous les côtés, si ce n'est du nord-ouest, où il est borné à une assez petite distance, par les bois du Boiséon et les bosquets du Bodonn. [continue la description du paysage]."*

**Clech, 04/01/1840** : "*Tossen-ar-Gonifflet a aussi la réputation d'être habitée par des êtres surnaturels et immortels, d'une espèce naine, appelés Cornandonet. Avant d'aller plus loin il est peut-être à propos que je dise un mot au sujet de ces petits fantômes connus sous différents noms dans tous les pays de l'Europe, quoiqu'ils n'aient jamais existé que dans l'imagination des personnes dont la tête est parfois exaltée par des frayeurs superstitieuses, effet des traditions païennes qui ont surexisté aux croyances druidiques et sont parvenues jusqu'à nos jours.*

[suit une explication étymologique de Cornandonet et traditions concernant les Coret, Coriguet, Coriganet et Cornandonet]

*C'est par des génies de cette espèce qu'est habitée Tossen ar Gonifflet, que nous a fait perdre de vue cette digression j'ai crue nécessaire pour ceux des lecteurs, qui ne sont pas au fait de nos superstitions bretonnes. On est tellement persuadé que cette butte est entourée de fantômes, que les femmes et les enfants n'en approchent qu'en tremblant, dès que le jour commence à tomber ; il paraît même qu'on ne l'aborde pas avec trop de sécurité en plein jour.*

*Dès la première fois que je visitai ce tumulus, un groupe d'enfants qui folâtraient dans les environs, poussé par la curiosité, s'approcha de moi ; quelques paroles que j'adressai aux petits individus pour les engager à y monter, et bientôt je m'en vis entouré. Qui m'aurait vu de loin, perché sur cette butte monumentale, au milieu de ces enfants, aurait pu me prendre pour un magicien qui venait d'évoquer les petits génies, habitants du monument, qui, dociles aux lois de la nécromancie, s'étaient groupés autour de moi sous la forme d'un peloton de petits nains. La conversation ne tarda pas à s'engager ; je leur demandai s'ils n'avaient jamais entendu dire à leurs parents à quelle époque et pour quel usage on avait élevé cette butte ? L'un des garçons me répondit que non, mais que dans cette butte, il y avait des cornandonet, que sa sœur, qui était là, y en avait vu, et que plusieurs autres en avaient également vu. Je fus bien aise de trouver un témoin oculaire dans le petit cercle qui m'entourait et je m'adressai dès-lors à la petite fille. Après avoir fait quelques difficultés, elle me raconta qu'un jour qu'il faisait grand chaud, vers midi, quand ses parents faisaient la méridienne, elle était venue à Tossen-ar-Gonifflet chercher de la graine de lande, accompagnée de ses petits frères et de quelques autres enfants du voisinage ; que lorsqu'elle y pensait le moins, elle vit sortir d'un terrier un petit homme tout vieux, tout noir, tout gros, revêtu d'une saie de couleur brune et la tête couverte d'un grand chapeau rond et plat, de la largeur d'un parapluie ; que tout épouvantée à sa vue elle poussa un grand cri et prit la fuite à toutes jambes, suivie de la troupe enfantine toute entière. Il n'est point étonnant que le premier cri d'alarme, dans un lieu aussi mal famé, ait fait fuir une bande d'enfants ; bien des grandes personnes, dans ce pays, auraient couru comme eux, sans songer ou oser jeter un regard en arrière pour s'assurer de la réalité. L'imagination de la petite fille suffisait ; mais peut-être avait-elle vu un blaireau montrer sa tête hors un terrier ; je sais qu'il y en a à Tossen-ar-Gonifflet. C'était plus qu'il n'en fallait pour bouleverser la tête de la petite fille et de toute sa compagnie."*

**Le Jean, 1851, p. 63 :** *"En tirant vers la limite de Plouigneau, on arrive à la limite de Tossen-ar-goniffled (butte aux lapins) tertre artificiel où ces animaux ont creusé de nombreux terriers ; il correspond au tumulus homonyme de Plouégat-Guerrand, Ce beau tumulus a été fouillé à diverses reprises, et généralement, les recherches ont donné pour résultat des cendres, des ossements, des urnes. J'en ai vu une qui avait la dimension et la forme des pots à lait de nos paysannes ; mais l'épaisseur en était beaucoup moindre, et l'argile d'un gris foncé très solide.*

*Voici la tradition relative au Tossen-ar-goniffled : Des prêtres ou des seigneurs du lieu obligèrent toutes les femmes de la contrée à venir, un même jour, apporter en cet endroit une certaine quantité de terre dans leur tablier, et ainsi s'éleva ce monticule. On peut comparer cette légende à celle de Plouégat-Guerrand et à beaucoup d'autres qui nous restent des druides."*

**Le Men, 1875, p. 131 :** *"Tumulus nommé Tossen ar C'honifflet, à 2,500 mètres sud du bourg et à 500 mètres nord-est de Kerigou dont il dépend : 40 mètres de diamètre, 5 mètres d'élévation. - G. Le Jean, histoire de Morlaix, page 8, dit que des fouilles faites dans un tumulus de Plouigneau, dit Tossen ar Gonifflet, ont donné des armes, des cendres, des urnes funéraires."*

**Le Men, 1877, p. 115 :** *"Vers la limite de cette commune et de celle de Plouigneau, tumulus appelé Tossen-ar-goniffled (butte des lapins), où ces animaux ont creusé de nombreux terriers. Il a été fouillé à plusieurs reprises, et ces fouilles ont donné pour résultats des cendres, des ossements, des urnes. Une des ces dernières en argile d'un gris foncé, avait la dimension des pots à lait encore en usage en Basse-Bretagne (Ibid)."*

**Flagelle, 1878 :** *"Tumulus nommé Tossen-ar-C'honifflet, à 2,500 mètres sud du bourg et à 500 mètres N.-E. de Kerigou dont il dépend : 40 mètres de diamètre, 5 mètres d'élévation. - G. Lejean, Histoire de Morlaix, p. 8, dit que des fouilles faites dans un tumulus vers Plouigneau, dit Tossen-ar-Gonifflet, ont donné des armes, des cendres, des urnes funéraires."*

**Rusunan, 1890 :** *"[...] tumulus, de Tossen-ar-C'honifflet, à 1500 mètres du bourg et 500 N.-E. du chemin de Kerigou, il a 5 mètres de hauteur, 40 mètres de diamètre. Les fouilles y ont donné des armes, des urnes et des cendres [...]"*

**Le Guennec, 1900, p. 17-18 :** "A l'est du Boiséon, au terroir de Kerugou (2 km.) se trouve le tumulus de Tossen-ar-goniflet (le tertre des lapins), qui mesure environ 120 m de circonférence sur 6 m de hauteur. Des fouilles y ont donné des armes et des urnes en poterie grossière."

**Chatellier, 1907, p. 80 :** "A 500 mètres Nord-Est de Kerugou, sur les terres en dépendant, est un beau tumulus nommé dans le pays Tossen-ar-C'honiflet, ayant 40 mètres de diamètre sur 6 mètres de haut. Fouillé par G. Lejean, il aurait donné, dit-on, des cendres, des urnes funéraires et des armes en bronze."

**Giot, 1973-b :** "Après son classement, le beau tumulus de Tossen-ar-C'honifled, près de Ros-Even a été acquis par l'État au titre des réserves archéologiques."

**Briard, 1984, p. 244 :** "Tossen-ar-C'honiflet. Près de Roz-Even, grand tumulus à 1 500 m du bourg et 500 m au nord-est du chemin de Kerugou. 40 m/5 m. Aurait été fouillé suivant G. Lejean et donné des armes, des urnes et des cendres, mais la relation est incertaine. Le monument a été classé comme « réserve archéologique ». Biblio. J. Rusunan, *Les monuments... de l'arrondissement de Morlaix*, Bull. Soc. Ét Scient. Finistère, Morlaix, 1890, p. 4. - P. Du Châtelier, *Époques*, 1907, p. 80. - Flagelle, *Inventaire*, B.S.A.F., 1874. - G. Lejean, *Histoire de Morlaix*."

**Giot, 1972 :** "L'Etat a également acheté le beau tumulus de Tossen-ar-C'honifled, à Ros-Even en Lanmeur. En Finistère, les monuments et les réserves archéologiques appartenant à l'Etat (Affaires Culturelles) sont encore trop peu nombreux, et c'est toute une politique d'acquisitions dans laquelle il faudra persévérer."

#### ● **Lezquern – toponyme**

**Clech, 22/02/1840 :** "En partant de Vénéven, lieu au sujet duquel nous avons donné quelques détails dans l'article précédent [remarque : le numéro du journal dans lequel figure cet article est absent de la collection conservée aux ADF], nous nous trouverons auprès d'une ferme, à un petit quart de lieue au couchant de Tossen-ar-Goniflet. Cette ferme est connue sous le nom de Keroven, et une autre qui en est très-voisine, se nomme Lezquern. Ces deux noms excitèrent ma curiosité. Le nom de Lez-Kern me semblait désigner un lieu où avait autrefois existé un de ces monuments que l'abbé Mahé appelle galgal, et que les Ecosais, chez lesquels ils ne sont point rare, nomment cairn, au dire de Walterscott. Ces monuments sont assez semblables aux tumulus, quand à la forme qui est celle d'une butte ; mais au lieu d'être composé de terre, comme ces premiers, il n'entre dans leur construction que des cailloux de diverses grandeurs, entassés les uns sur les autres, sans liaison et sans ciment, mais affectant toujours, ou presque toujours, la forme conique plus ou moins régulière. J'ai parcouru les environs de cette ferme sans y découvrir aucune trace du monument que je cherchais. Y en aurait-il existé, comme je le crois, il ne serait pas étonnant qu'il eût disparu sans laisser de traces. Dans un pays où chacun fait une clôture pour cerner les petites parcelles éparses de terre, qui composent son héritage, et où ces clôtures se font en pierres jusqu'à une hauteur de deux ou trois pieds, les moelons de cailloux sont précieux, et le cultivateur qui en aura trouvé à sa bienséance ne se sera guère soucié du vieux celte dont il aura détruit le tombeau ; il n'aura eu égard qu'à l'économie résultant pour lui de pouvoir s'épargner les frais de l'exploration d'une perrière."

#### ● **Rozampoten – bloc en quartz**

**Clech, 03/10/1840 :** "Il m'est arrivé par exemple, d'apercevoir dans le courtil d'une ferme nommée Rosarpoten, et sise à quelques centaines de pas au-dessous de Tossen-ar-goniflet, un énorme bloc de quartz, assez éloigné de trois ou quatre autres pierres de même nature situées dans une garenne sur la hauteur qui domine cette ferme, pour que je pusse le considérer comme isolé. Ce bloc, visiblement étranger au lieu où il se trouvait, fixa mon attention. Je pris quelques informations qui n'aboutirent à aucun éclaircissement. Tous les frais restaient donc sur le compte de mon imagination pour trouver quelle fut la destination de cette énorme pierre dont les dimensions me semblaient évidemment annoncer un monument. Le nom de la ferme me semblait très-significatif : Roz-ar-pot-tenn. Ros, dans tous les dialectes de la langue des Celtes, signifie pente ou inclinaison et désigne, dans tous les pays où il est employé dans la composition d'un nom de lieu, le versant d'un coteau ou d'une montagne ; ici il désigne le versant du coteau sur lequel est situé Tossen-ar-goniflet. Ar pot, en Tréguier, ar paot, en Léon, signifie le gars, et le mot tenn est un adjectif qui signifie tendu ou serré, quand il est pris au naturel, mais pris au figuré comme il l'est ici, il signifie fort, vigoureux. [...] J'avais négligé de parler de ce monument, si c'en est un, en décrivant l'entourage monumental de Tossen-ar-goniflet, quoiqu'il en soit si voisin, ne jugeant pas sa monumentalité aussi incontestable que celle des autres débris dont j'y fais mention, et je n'en parle ici que pour donner une idée de ma grande crédulité ; enchanté pourtant en mon particulier, si je pouvait trouver quelqu'un qui la partage."

● **Roz-Even / Kerugou – 3 tumulus**

X : 154,835 ; Y : 2420,555 ; Z : 125 m  
Carte archéologique : 29 113 0001

**Briard, 1984, p. 244** : "*Roz-Even. Près de Tossen-ar-C'honiflet, 3 autres petits tumulus (X: 154,65-155,05 Y: 1120,68-1121,06 Z: 125 m).*"

● **Run-ar-Morvan – tumulus**

**Yven, 1997** : "*tumulus. Biblio : Archives Le Goffic.*"

Remarque : ne s'agit-il pas du tumulus de Run-Morvan à Kerdudal en Guimaëc ?

● **Rupeulven – menhirs détruits**

X : 153,275 ; Y : 2422,490  
Parcelle 214, section F

**Le Jean, 1851, p. 62** : "*Il existe des peulvens à Rupeulven (butte du Peulven), à Kermerchou, etc*".

**Le Men, 1877, p. 115** : "*Menhirs à Rupeulven, à Kermerc'hou. (Bull. de l'Assoc. Bret. T. III, p. 62)*"

**Flagelle, 1878** : "*Menhir à Ru-Peulven et à Kermerchou.*"

**Chatellier, 1907, p. 80** : "*A Kermerc'hou et à Ru-Peulven, menhirs.*"

**Guénin, 1913, p. 122** : "*M. du Chatellier laisse croire que ce menhir est toujours existant, alors qu'il a été détruit il y a plus de cinquante ans. Je n'ai pu en découvrir l'existence que par le cadastre. Le propriétaire du champ (Parc-ar-Men) me dit avoir entendu raconter qu'autrefois des pierres ont été enlevées de cette parcelle est déposées dans le chemin qui y conduit. Il existe en effet de nombreux blocs plus ou moins cassés, dont l'un a tout à fait la forme de la pointe d'un menhir.*"

**Yven, 1997** : "*Le propriétaire du champ "Parc-ar-Men" dit avoir entendu qu'autrefois des pierres levées avaient été enlevées de cette parcelle. Situation : parcelle 214, section F ; x : 153,500 ; y : 123,000.*"

● **Ruvarc / Kermerchou – blocs**

**Clech, 03/10/1840** : "*Je regrette encore que cette crainte de donner de l'ennui à des lecteurs, auxquels je ne voudrais inspirer que de l'intérêt, m'empêcher de décrire et d'énumérer cette longue suite de menhir renversés et de monuments de tous les genres, mais dérangés, qui se trouvent répandus en grande quantité dans l'ouest de la commune, depuis la ferme de Ru-varc, assez près de la ville, jusqu'à celle de Kermerc'hou, sur les limites de Saint-Jean-du-Doigt.*"

● **Veneven / Kerugou – blocs**

**Clech, 1839** : numéro du journal absent de la collection des ADF. Article évoqué dans le numéro du 22/02/1940.

**Le Jean, 1851, p. 63** : "*A Veneven (venek-ven, blanches pierres), il y a un terrain inculte parsemé de grosses pierres quartzéuses et qui passe pour un cimetière druidique. Les traditions relatives au sabbat, et surtout aux lutins gardiens de trésors, florissent dans cet endroit. Les petits paysans courent au milieu des pierres, cité microscopique des lutins (Kernandoued) en criant à tue-tête :*

*Ranna, pe ganna,*

*Leusked ar goad de iena !*

*Partageons, ou battons-nous, et versons le sang pour qu'il refroidisse ! C'est l'invocation cabalistique qui provoque nains au combat.*"

**Le Men, 1877, p. 115** : "*Au lieu dit Veneven, est un terrain inculte parsemé de grosses pierres quartzéuses et qui passe pour un cimetière antique (Ibid : Bull. de l'Assoc. Bret. T. III, p. 63).*"

**Flagelle, 1878** : "A Vénéven il y a un terrain inculte parsemé de grosses pierres quartzieuses et qui passe pour un cimetière druidique. Les traditions relatives au sabbat et surtout aux lutins, gardiens de trésors, florissent dans cet endroit. Les petits paysans courent au milieu des pierres, cité microscopique des lutins (kernandoned), en criant à tue-tête :

*Ranna, pe ganna; Leuskel or goad da iena !*

*Partageons, ou basons-nous, et versons le sang pour qu'il refroidisse!*

*C'est l'invocation cabalistique qui provoque les nains au combat. (Bulletin archéologique, t. II, p. 63.)"*

**Le Guennec, 1900, p. 19** : "Un chemin s'ouvre à droite du bois [Bodonn] et traverse les landes couvertes de mégalithes, de menhirs debout ou renversés. A quelque distance est le mystérieux Vénéven (les pierres blanches), qu'on croit être un cimetière celtique, agglomération de blocs de quartz autour desquels les Korrigans viennent danser la nuit ou étaler leurs trésors au grand soleil des jours d'été."

**Chatellier, 1907, p. 80** : "Sur les terres de Vénéven, on trouve une garenne dans laquelle on remarque un grand nombre de blocs en quartz alignés qui, suivant la tradition du pays, recouvrent des sépultures."

**Le Guennec, 1979, p. 81** : Des pierres mégalithiques se retrouvent dans les parages de Kerugou, surtout à Vénéven où l'abbé Clech croyait voir "un cimetière druidique", à Rumare, à Rupeulven, à Kervechoa et à Chevrel où s'élèvent deux petits menhirs hauts de 1,50 m Un grand tumulus appelé Tossen-ar-Goniffet (le tertre des lapins) s'élève au point culminant au sud du bourg."

**Guénin, 1934** : "1818. – Les danses des Korrigans du Venec-Ven et leurs trésors. Com. et cant. de Lanmeur. A Kerugou, dans la lande du Venec-ven, toute parsemée de blocs mégalithiques en quartz et d'une blancheur éclatante, les Korrigans venaient danser au clair de lune, et étaler leurs trésors au grand soleil de midi en été. Echo de Morlaix, 1839 ; article de l'abbé Le Clech.

*Des traditions recueillies un peu plus tard, précisent que ces danses se faisaient les nuits de pleine lune, tout autour des vieilles pierres, les Korrigans chantaient en chœur :*

*Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi.*

*Ils n'aiment pas entendre le nom de Dimanche, et, malheur à ceux qui, entrés dans leurs danses, ajoutent leur être agréables les deux derniers jours de la semaine. Ils sont roués de coups, et on les trouve, le matin, tout exténués auprès des vieilles pierres.*

*Flagelles, Notes archéol. Soc. Acad. De Brest (1877), p. 29, ajoute : "Les petits paysans courent au milieu des pierres, la ville microscopique des Kernandoned, en criant à tue-tête : Partageons ou battons-nous, Versons le sang pour qu'il refroidisse ! C'est l'invocation cabalistique qui provoque les nains au combat."*

### ● Trévézer – "mégalithes"

X : 153,110 ; Y : 2425,235 (lieu-dit)

**Yven, 1997** : "Trévézec : mégalithes parmi lesquels une pierre levée haute de 1,50 mètres. Biblio : archives P.R. Giot."

## LOCQUIREC

### ● Brézélan – tumulus

X : 156,515 ; Y : 2426,660

Carte archéologique : 29 133 0005

**Yven, 1997** : "tumulus, situation x : 156,750 ; y : 1127,160. Source : Archives Le Goffic."

### ● Ile Blanche – 2 coffres

X : 159,800 ; Y : 2425,230 ; Z : 20

Section C, parcelle 537

**Briard, 1966** : "Coffre de l'île Blanche, à Locquirec. - M. l'abbé J. Le Beux a signalé en décembre 1966, à la Direction des Antiquités Préhistoriques, la découverte fortuite d'un petit coffre lors de travaux de labour. Le

tracteur a accroché la pierre de couverture sous laquelle apparaissait une petite fosse. Grâce aux mesures de protection prises aussitôt, le coffre a pu être fouillé, montrant en place les restes d'un squelette d'un enfant d'une douzaine d'années. Le coffre était construit en dalles de Locquirec, les pierres transversales étant soigneusement taillées pour s'ajuster parfaitement aux parois longitudinales légèrement inclinées vers l'intérieur. Il y avait une dalle de fond, les dimensions internes du caveau étant de 0,75 m de long pour 0,38 m de large. Le squelette était déposé sur une couche de sable fin dont les débris de coquilles, moules en particulier, indiquaient l'origine marine. Un dépôt de sels calcaires s'était formé en surface des parois et du sable, sous forme d'un enduit blanchâtre. Ce coffre se rattache sans nul doute à la série déjà abondante des coffres de l'Age de Bronze découverts dans la région de Locquirec et que les précédentes chroniques ont signalé, coffres tous d'architecture soignée grâce aux qualités du schiste calcaireux local."

**Giot, 1967** : "Un petit coffre, contenant les restes d'un enfant, a été découvert en décembre 1966 à l'Ile-Blanche (fig. 18). Les dalles de schiste étaient bien ajustées, et sur la dalle de fond un lit de sable marin complétait les garnitures."

**Briard, 1968-c** : "En décembre 1966, M. l'abbé Le Beux, aumônier, signalait à M. P.-R. Giot, Directeur des Antiquités Préhistoriques de Bretagne, la découverte fortuite d'un coffre sur les terres du Juvénat des Filles du Saint-Esprit, à l'Ile Blanche en Locquirec, Finistère. M. Giot me confia cette enquête d'urgence que je menai le 2 janvier 1967, assisté de ma femme.

La sépulture fut mise au jour sur la pente d'un petit mamelon surplombant l'embouchure du Douron d'une quarantaine de mètres (parcelle cadastrale 537, feuille C de Locquirec ; coordonnées UTM : VU 526-918 - Lambert : zone centrale, Lannion S-E 598-254). C'est au cours d'un labour qu'un tracteur accrocha une grosse pierre qui, déplacée, laissa apercevoir la partie supérieure d'un petit coffre en schiste. Grâce aux mesures de protection prises aussitôt la découverte par M. l'abbé Le Beux, le contenu du coffre n'avait pas été perturbé et l'enquête put être menée dans des conditions favorables, en dépit des facteurs météorologiques exécrables. Je remercie Madame la Mère Supérieure du Juvénat pour son excellent accueil et pour l'aide que nous a apporté son personnel, notamment pour la confection d'un abri au-dessus de la fouille.

Le coffre était composé de six dalles en matériel local : schiste calcaireux assez tendre (schiste de Brélévenez de la carte géologique au 1/80.000, feuille de Lannion). Ce type de formation se prête au débitage de dalles faciles à tailler et à rectifier pour leur parfait ajustement. La table de couverture mesurait 135 cm de long, 65 cm de large et 15 cm d'épaisseur moyenne. Les dalles de chant et la dalle de fond étaient moins épaisses : 6 à 8 cm. Les dimensions internes du caveau étaient, au sommet, de 75 cm de long et 38 cm de large. La profondeur du coffre était de 35 cm. Les parois latérales étaient inclinées vers l'intérieur. Les parois transversales avaient été taillées avec précision pour s'adapter parfaitement aux parois longitudinales mais il n'y avait cependant pas de rainures comme dans certains coffres précédemment découverts dans la même région. Cependant l'ajustement parfait des éléments, joint au fait que la table de couverture débordait largement, avaient considérablement réduit les infiltrations de terre à l'intérieur du coffre. Seuls quelques cailloux et un peu de terre arable avaient pénétré dans la tombe. Le remplissage d'origine comprenait une couche de sable dont les débris de coquilles, moules en particulier, attestaient l'origine marine. En fait la plage actuelle n'est éloignée que d'une centaine de mètres. En surface, un encroûtement calcaire recouvrait les pierres infiltrées et le haut des dalles. Le coffre avait été aménagé dans le sous-sol rocailleux et les dalles étaient maintenues à force par un remplissage de petites pierres de la fosse primitivement creusée. La dalle de fond recouvrait imparfaitement le sous-sol.

Le coffre était orienté sensiblement Sud-Est Nord-Ouest. Au Sud-Est apparaissait un objet rond, « sonnante creux » suivant les inventeurs. C'était le sommet d'une calotte crânienne. Elle était revêtue d'un feutrage de fines racines. Malheureusement le squelette était assez mal conservé et ne se prêtait guère à des mensurations précises. Toutefois le dégagement minutieux du coffre a permis de retrouver l'essentiel des vestiges d'un squelette d'enfant d'une douzaine d'années environ. Des animaux fouisseurs avaient dû pénétrer dans la tombe car des débris osseux étaient manifestement dérangés et des dents, canines et incisives, se trouvaient transportées à hauteur du bassin. Il subsistait assez de documents en place pour montrer que le corps avait été inhumé en position recroquevillée, couché sur le côté, la tête tournée vers l'Est comme le montrait le frontal. Les fémurs étaient entrecroisés. Aucun mobilier archéologique n'accompagnait le squelette soit qu'il n'y en eut pas au départ, soit que ce mobilier en matière organique, os ou bois, ait totalement disparu.

Après la fouille il a été envisagé la conservation du coffre sur place. Seule la dalle de couverture, posant un problème à cause des labours, a été déplacée contre le talus voisin. Les vestiges osseux viendront compléter les séries déjà existantes sur l'Age du Bronze au Dépôt de Fouilles finistérien de Saint-Guérolé-Penmarch.

Ces vestiges sont souvent en mauvais état mais leur accumulation systématique permettra peut-être un jour une étude anthropologique d'ensemble.

Ce coffre se relie à une série déjà abondante découverte dans la même région. Il a été rapporté à l'abbé Le Beux la découverte ancienne d'un coffre de mêmes dimensions à Locquirec. Plus récemment, toute une série de ces tombes a pu être étudiée en détail et publiée (P.-R. Giot et C.-T. Le Roux, 1964). Il s'agit de sépultures de plus grande taille (140 à 170 cm) destinées à des adultes : coffres de Kerboulic et Kermarquer en Locquirec, Finistère, et de la pointe de l'Armorique en Plestin-les-Grèves, Côtes-du-Nord. L'un des coffres de Kermarquer contenait un petit vase datable de l'Age du Bronze. Toutes ces sépultures individuelles en coffres sont bâties sur le même modèle : dalles soigneusement ajustées, inclinées vers l'intérieur, dépôt de sable sous le squelette, orientation au Sud-Est des têtes des squelettes, etc. Elles témoignent d'une occupation assez constante des côtes de Bretagne à l'Age du Bronze et on les retrouve en particulier avec abondance sur les côtes du Finistère surtout lorsque le sous-sol local se prête au débitage propice de dalles à coffres : régions de Portsall-Ploudalmézeau (Briard, 1965) ou du Conquet (Giot-Briard-L'Helgouach, 1962).

L'intérêt de la découverte de l'île Blanche est d'avoir pu observer en détail une tombe d'enfant, ces coffres plus petits ayant souvent été détruits par le passé sans qu'aucune observation en soit relatée."

**Giot, 1970** : "Une nouvelle sépulture en coffre a été découverte à l'île Blanche, en janvier 1970, à toucher le coffre d'enfant mis au jour en 1966. M. l'Abbé Le Beux nous a à nouveau aidé dans cette intervention de sauvetage, concernant cette fois une tombe d'adulte, dont il restait des débris de squelette. Le défunt n'était accompagné d'aucun objet mobilier, mais dans les pierrailles du bourrage entourant le coffre il a été trouvé deux tessons de poterie et quelques grains de charbon de bois. Un autre coffre d'enfant a été découvert en août 1970 à Leingouez dans la même commune."

**Giot, 1971** : "A l'île-Blanche, à toucher le coffre d'enfant découvert il y a quelques années, un coffre d'adulte avec débris de squelette a fait l'objet d'une intervention de sauvetage en janvier 1972 (fig. 11)."

**Briard, 1984, p. 246** : "Dans la région de Locquirec (Finistère), Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord), communes limitrophes, la présence de schistes calcareux favorables à la construction de coffres a amené l'existence de nombreuses sépultures de l'Age du Bronze. Parmi les découvertes récentes on peut citer les suivantes.

*Ile Blanche. Plusieurs coffres ont été découverts dans la propriété de la communauté religieuse de l'île Blanche.*

*Coffre n° 1. Fouille de sauvetage en janvier 1967 (J. et M. Briard). Petit coffre de 0,90 m/0,46 m/0,35 m avec restes d'un squelette d'enfant (X : 160,03 Y : 1125,72 Z : 20 m parcelle C 537). Biblio. J. Briard, A.B., 1968.*

*Coffre n° 2. Un autre coffre de même type a été découvert et fouillé par P.-R. Giot et Y. Onnée en 1971."*

### ● **Kermarquer/Kerboulic – 5 coffres**

**Giot, 1963** : "A plusieurs reprises, des découvertes fortuites de coffres en dalles de Locquirec se sont produites sur la hauteur à environ 1 kilomètre au sud de ce bourg, entre Kerboulic et Kermarquer. Les deux dernières tombes, découvertes successivement au printemps 1963 ont pu être étudiées avec soin par C.T. Le Roux (Annales de Bretagne, LXXL 1964). Le schiste calcareux permet un ajustage précis des dalles, dont certaines surfaces sont dressées, en même temps qu'une meilleure conservation des ossements ; le squelette masculin de l'un des coffres était accompagné d'un vase placé à côté de la tête, l'autre squelette était féminin, et couché en chien de fusil sur le côté droit."

**Le Roux, 1964** : Coffre à dalles de schiste dont il ne reste rien. Situation : parcelle n° 875, section C.

**Giot et Le Roux, 1964** : "Le 30 mars 1963, M. Gilbert Brignou, entrepreneur à Plestin-Ies-Grèves (Côtes-du-Nord), qui construisait une maison au village de Kermarquer, à 1 km 500 au sud-ouest du bourg de Locquirec (parcelle n° 1418, section B) était obligé de renforcer les fondations de sa construction, un léger affaissement de terrain s'étant produit lors du dégel, survenu quelques semaines plus tôt. En effectuant les terrassements nécessaires, les ouvriers rencontrèrent bientôt une large dalle de schiste disposée à plat, quatre-vingts centimètres sous la surface. Cette pierre, curieusement placée et résonnant étrangement sous la pioche, fut immédiatement brisée, ce qui mit au jour un caveau formé de six dalles de schiste et dans lequel se trouvaient un squelette et un vase. L'entrepreneur alerta aussitôt les autorités, mais les ossements

encore humides et donc très friables avaient été manipulés trop vigoureusement par les ouvriers de sorte que les parties les plus fragiles sont tombées en poussière. Lors de notre visite sur les lieux de la découverte, le 2 avril, nous avons pu, en compagnie de M. Y. Onnée, collaborateur technique au C.N.R.S., dresser un plan précis de la tombe et récupérer le vase ainsi que ce qui restait du squelette (tombe n° 1) grâce à l'amabilité de Mlle Denise Manach, propriétaire.

Trois mois après cette première trouvaille, un second tombeau était mis à jour à quelques centaines de mètres seulement au sud du premier. Le 21 juin 1963, en effet, M. Yves Masson faisait niveler son terrain en vue d'y faire construire une maison. C'est en attaquant une légère émi-nence que le bulldozer accrocha un des coins de la tombe, située dans la parcelle n° 1221, section B. Les témoins de cette découverte prévinrent immédiatement les autorités et gardèrent soigneusement les choses en état jusqu'à la visite de l'un de nous (C.T.L.R.), le lendemain, qui put faire un plan précis de cette tombe et un relevé de la position exacte du squelette qu'elle contenait (tombe n° 2).

Au cours de ces interventions, nous avons appris que d'autres trouvailles semblables avaient déjà été faites dans les environs immédiats, au village de Kerboulic, toujours sur la commune de Locquirec.

En 1961, des ouvriers qui creusaient une fosse septique devant une maison (parcelle n° 875, section C) rencontrèrent un coffre en dalles de schiste, entièrement vide, paraît-il, et dont il ne reste évidemment plus rien (tombe n° 3).

Au mois de juin 1962, un tracteur qui travaillait dans la parcelle n° 875, section C, s'enlisa soudain. Quand on le dégagea, on découvrit, cette fois encore, un caveau en dalles de schiste, dont le couvercle avait cédé. Cette tombe (n° 4) existe encore et il a été possible à l'un de nous (C.T.L.R.) d'en faire un plan.

Le coffre n° 1, maintenant détruit par la construction de la maison sous les fondations de laquelle il fut découvert, était formé de quatre dalles posées de chant, celles constituant les côtés de la tombe débordant légèrement celles des extrémités, mais toutes quatre étant légèrement inclinées vers l'intérieur du caveau. Le fond de cette sépulture était formé par une cinquième dalle, nettement plus petite que la surface libre entre les quatre autres, ce qui laissait tout autour une sorte de rigole large de cinq à dix centimètres, remplie de sable de mer ; un petit coussin de sable, destiné à supporter la tête du mort avait été également déposé sur la dalle de fond, vers son extrémité orientale. La table de couverture, au contraire, débordait largement le caveau dans toutes les directions, de quinze à vingt centimètres semble-t-il. Les dimensions intérieures de cette tombe sont les suivantes : la longueur est de 170 cm au niveau du fond, et de 160 cm au plafond, la largeur étant de 70 cm au fond et de 58 cm au plafond ; la hauteur intérieure est de 65 cm. La table de couverture se trouvait à 80 cm sous la surface, et le fond de la tombe à 1 m 60 ; les six dalles utilisées avaient une épaisseur comparable, 8 à 10 cm en moyenne. Parmi les petits détails de construction, toujours intéressants à noter, il convient de signaler que les arêtes supérieures des dalles verticales étaient nettement taillées en biseau vers l'extérieur, peut-être dans le but de faire obstacle aux infiltrations. Notons également que les faces intérieures des dalles avaient été choisies pour leurs clivages sans défauts et qu'elles avaient de plus été « fignées » par piquetage.

La tombe n° 2, de construction plus fruste et de dimensions moindres que la précédente, était également enfouie à une plus faible profondeur, ceci étant dû à la proximité du sous-sol rocheux en cet endroit. Les conditions de la découverte, qui ont fait que le coffre apparaissait dans un front de taille d'excavation, nous ont permis de bien comprendre la manière dont avait été construite cette sépulture. Une assez vaste fosse avait d'abord été creusée dans toute l'épaisseur du sol meuble, attaquant ensuite la roche sur une vingtaine de centimètres de profondeur. C'est dans cette excavation que les quatre dalles de schiste constituant les parois de la tombe avaient ensuite été dressées puis calées en position convenable, légèrement inclinées vers l'intérieur du caveau, par un blocage de pierrailles remplissant l'espace restant entre elles et le bord de la fosse, tandis que de petites plaquettes de schiste étaient glissées sous l'une des dalles pour compenser les irrégularités de sa base. Ici, le fond du coffre n'était pas recouvert d'une table posée à plat, les constructeurs se contentant d'égaliser le fond de la fosse, creusé dans la roche, en disposant des plaquettes d'ardoise sur les creux puis en étendant une couche de sable de mer extrêmement riche en petits coquillages, sur une épaisseur de cinq centimètres environ. C'est sur ce lit de sable qu'avait été déposé le corps avant que l'on ne roule sur la tombe la dalle de couverture dont la forme irrégulière ne permettait pas une oblitération complète du caveau, ce qui avait contraint les constructeurs à colmater par un assemblage de plaquettes de schiste une ouverture restée béante dans le coin nord-ouest. La fosse avait été ensuite comblée, d'abord avec quelques pierrailles puis avec de la terre. Ici encore, il faut remarquer que les faces intérieures des dalles étaient soigneusement dressées, que les dalles latérales débordaient celles des extrémités, celles-ci, plus hautes de quelques centimètres, étant les seules à porter la table de couverture. Un léger biseau s'observait également sur l'arête supérieure de chacune des quatre dalles verticales. Les dimensions intérieures de ce coffre sont les suivantes : longueur 140 cm au fond et 135 cm au plafond ; largeur 65 cm au fond contre 60 cm au plafond ; hauteur 50 cm. Les dalles ont une épaisseur moyenne de dix centimètres, la table de



couverture toutefois, très irrégulière, dépassait par endroits quinze centimètres ; elle se trouvait à une cinquantaine de centimètres sous la surface actuelle du sol.

Le coffre n° 4, après la manière brutale dont il a été découvert, est évidemment en assez mauvais état ; il ne reste que des moignons de la table de couverture, la dalle de fond a été enlevée par des curieux et une des parois latérales a commencé à céder. Il a cependant été possible à l'un de nous (C.T.L.R.) de la dégager des broussailles qui commençaient à l'envahir et d'en faire un plan. Cette tombe, longue de 165 cm et large de 70 à 75 cm devait avoir une hauteur intérieure de 60 cm environ. La table de couverture, épaisse de 10 cm se trouvait à seulement 40 cm sous la surface du champ ; ses dimensions exactes sont inconnues, mais il semble qu'elle devait déborder assez largement le caveau dans toutes les directions. Ici encore, les dalles latérales recouvrent légèrement celles des extrémités, et les arêtes supérieures des dalles verticales sont biseautées.

Les trois coffres que nous avons pu observer à Locquirec sont tous orientés de la même manière : nord-ouest sud-est, à quelques degrés près ; tous trois sont également construits avec le même matériau, la « dalle de Locquirec » (schiste de Brélévenez de la carte géologique au 1/80.000', feuille de Lannion). Cette roche se prête d'ailleurs merveilleusement à ce genre de construction, se débitant en grandes dalles qui se taillent et s'ajustent ensuite comme des planches.

Les deux squelettes retrouvés doivent leur conservation à la présence dans leurs tombes de sable marin calcaire, qui se trouvait certes en très petite quantité dans le coffre n° 1, mais dans ce cas, le corps reposait sur une dalle de schiste, elle aussi légèrement calcaireuse, qui assurait de plus une protection efficace contre l'humidité.

D'après les ouvriers qui l'ont vu en place, le squelette de la tombe n° 1, qui est celui d'un homme d'âge mûr, fortement mésocéphale et devant mesurer entre 1 m 65 et 1 m 70, se trouvait allongé sur le dos, bras et jambes écartés, ce qui est une posture bien étrange pour ce genre de tombe. Dans le coffre n° 2, au contraire, les restes étaient ceux d'une jeune femme, de petite taille (1 m 48 à 1 m 50) et mésocéphale ; le corps était dans la position normale pour les sépultures de l'Age du Bronze, couché « en chien de fusil », sur le côté droit, la tête au nord-ouest.

Dans la tombe N° I, le corps du défunt était accompagné d'un pot assez grossier, de forme irrégulière, à panse arrondie et présentant une carène très haut placée. Ce vase, au fond légèrement bombé, est haut de 130 mm environ, la carène se trouvant à 18 mm sous le bord de l'ouverture. Les diamètres sont de 110 mm à l'ouverture, 128 mm à la carène, 130 mm au milieu de la panse, et 90 mm au fond. La pâte, épaisse de 8 mm environ, est très grossière, mais dure et assez bien cuite, de couleur brune. Pour la petite histoire, notons au passage que presque toute la surface du vase était encroûtée par un réseau de filaments calcaires, de couleur blanchâtre, ce qui a fait dire (et écrire) aux journalistes locaux qu'il s'agissait d'un pot en « jonc tressé recouvert de terre » ! La présence d'un tel dépôt a au moins le mérite d'attirer notre attention sur la richesse en calcaire de l'eau qui suintait dans la tombe, assurant la conservation des ossements, car il semble bien improbable qu'un tel encroûtement ait pu se former en quelques mois grâce au calcaire apporté par le ciment de la maison en construction.

Cette forme de vase, qui semble à première vue assez éloignée des urnes biconiques typiques des tombes de la seconde série des Tumulus Armoricains, s'apparente cependant étroitement à celles-ci, car on trouve, tant dans des coffres en pleine terre que dans des tombes sous tumulus, toutes les formes intermédiaires entre le vase sans anses en forme de tonnelet (Kerstrobel en Crozon par exemple) et le pot sans anses, nettement biconique non décoré (coffre de Kerampicart en Melgven par exemple) dans un style très proche de celui de certains vases à une anse.

Les deux squelettes et le vase recueillis à Locquirec ont été déposés au Musée Préhistorique Finistérien, à Penmarc'h."

**Giot, 1965** : "A plusieurs reprises des découvertes fortuites de coffres à dalles se sont produites sur la hauteur à 1 km au sud du bourf, entre Kerboulic et Kermaquer. Les deux dernières découvertes au printemps 1963 ont pu être étudiées avec soin par M. C.-T. Le Roux. Construits en schiste permettant un ajustage précis et des surfaces bien dressées, ces coffres contenaient des squelettes, dont l'un masculin accompagné d'un vase près de la tête, et l'autre féminin couché en chien de fusil sur le côté droit (fig. 23-24)."

**Deunff, 1977** : "[...] de récents travaux, effectués à la faveur de constructions nouvelles ou au cours de labours profonds, ont permis de découvrir plusieurs « coffres » de l'Age du Bronze. Ce sont des précieux témoins concernant la présence de groupes humains en ces lieux. Voici quelques années, sur une droite orientée SSW-ENE, quatre tombes ont été mises à jour entre les hameaux de Kerboulic et de Kermaquer. Elles ont révélé des ossements généralement disposés en « chien de fusil » à l'intérieur de coffres formés par

*des dalles de schiste vert ; quelques vases de pâte argileuse grossière d'une quinzaine de centimètres de haut complétaient parfois le contenu de ces tombes. Deux autres sépultures ont été découvertes plus récemment encore, l'une à l'Île Blanche, l'autre au village du Linguez. Enfin, si l'on ajoute un coffre d'allure analogue observé à Plestin en 1960, il est permis de penser qu'un même rassemblement humain vivait de part et d'autre de la rivière Le Douron à l'Age du Bronze moyen, qui se situe aux environs de 1400 ans avant notre ère."*

**Briard, 1984, p. 246 :** "*Kerboulic. Plusieurs coffres ont été découverts aux environs de ce village sans observations précises."*

**Briard, 1984, p. 246 :** "*Kermarquer. Plusieurs coffres découverts près de ce village situé à la pointe de l'Armorique ont été fouillés par C.-T. Le Roux.*

*Kermarquer n° 1. Le 30 mars 1963, lors de la construction d'une maison, découverte, sous une dalle de 2 m/1 m, d'un coffre de 1,70 m/0,70 m/0,65 m, plus étroit au sommet du fait de l'inclinaison des dalles. Petit vase sans anse à épaulement de 12,5 cm de haut, 10 cm à l'ouverture, 13 cm à la panse et 9,2 cm au fond. Squelette d'adulte de 1,65 m, légèrement brachycéphale (X : 159 Y : 1127 Z : 50 cm parcelle 1418 B) (fig. 121.1).*

*Kermarquer n° 2. Le 21 juin 1963, découverte au bull-dozer, d'un deuxième coffre à quelque 200 m au Sud du précédent. Le coffre était aménagé dans une fosse entamant sur 20 cm le sous-sol rocheux qui constituait le fond du coffre. Les 4 dalles de chant étaient légèrement inclinées vers l'intérieur. La tombe, orientée S.-E.-N.-O., mesure 1,40 m/0,65 m/0,50 m. Elle est plus étroite au sommet (1,35 m/0,60 m). - Squelette d'une femme de 1,50 m mésocéphale, couchée sur le côté droit en position recroquevillée, la tête au nord-ouest, position assez inusuelle car les sujets ont le plus souvent la tête à l'est ou au sud-est.*

*(X : 158 Y : 1126 Z : 50 m parcelle 1221 B). Kermarquer-Kerboulic n° 3. En 1961, découverte, par des ouvriers creusant une fosse septique, d'un coffre en dalles de schiste, vide.*

*Kermarquer n° 4. En juin 1962, lors d'un labour, un tracteur tomba dans un coffre en schiste, brisant la dalle de couverture. Tombe de 1,65 m/0,75 m/0,60 m, à 4 dalles de chant, orientée N.-O.-S.-E. (Parcelle 875 C). Biblio. P.-R. Giot et C.-T. Le Roux, Tombes en coffres de l'Age du Bronze à Locquirec (Finistère), Annales de Bretagne, 1964."*

#### ● Kerest – coffre

**Giot, 1982 :** "*Un nouveau coffre en Locquirec, à Kerest, a fourni à M. Le Roux un "squelette féminin en position fléchie, sur un lit de sable comme toujours en cette localité, un vase biconique à une anse et une petite alène en bronze."*

**Le Roux, 1983 :** "*Kerest. Nous avons pu étudier une nouvelle tombe en coffre, découverte à l'occasion d'un labour en juillet 1982. Comme pour la plupart des découvertes de ce type déjà survenues dans cette commune<sup>27</sup> il s'agissait d'un caisson aux parois faites de quatre dalles de « schiste de Locquirec » soigneusement assemblées à rainures. Le fond était constitué de deux dalles inégales, soigneusement taillées pour s'ajuster aux parois. Par contre, la dalle de couverture était une plaque de schiste brut (dimensions du caveau : 156x65 cm au fond ; hauteur interne 50 cm).*

*A l'intérieur, un lit de sable marin coquillier, épais de 5 cm en moyenne, avait permis la conservation relativement bonne d'un squelette d'adulte féminin, gracile, disposé en position fléchie sur le côté droit, tête au n.-o. et d'une micro-faune (mammifères et mollusques) assez abondante, susceptible de remonter, au moins pour partie, à l'époque de l'inhumation (fig. 8).*

*Le corps était accompagné d'un vase biconique trapu à une anse plate, non décoré mais bien caractéristique de la culture des Tumulus armoricains, ainsi que d'une petite alène en bronze à courte soie d'emmanchement de section losangique (fig. 9)."*

**Yven, 1997 :** "*Un coffre a fourni un squelette féminin en position fléchi, sur un lit de sable marin de 5 centimètres d'épaisseur environs. Avec, il a été retrouvé un vase bicomque à une anse plate, non décoré, mais caractéristique de la culture des tumuli armoricains, et une petite alène en bronze à courte soie d'emmanchement de section losangique. Biblio : C.T. Le Roux, inédit."*

### ● Lezingar – coffre

**Yven, 1997** : "La pierre tombale rapidement dégagée découvrit une sépulture dite "coffre à rainures". Le squelette était disposé sur le côté droit, en position de chien de fusil. Avec, il a été retrouvé une poterie. Le squelette était celui d'un jeune adulte. Biblio : Archives Le Goffic."

### ● Lingouez - coffre

**Giot, 1971** : "Un autre coffre d'enfant a été détruit à Leingouez en août 1970."

**Deunff 1977** : "Deux autres sépultures [de l'Age du Bronze] ont été découvertes plus récemment encore, l'une à l'Ile Blanche, l'autre au village de Linguez."

### ● "Parc-an-Daol"

**Yven 1997** : "dolmens. Biblio : Deunff, 1977."

Remarque : nous n'avons pas trouvé de mention à un dolmen dans la publication citée.

### ● Ty Guen-Le Rest – coffre

**Briard, 1984, p. 246** : "Ty Guen-Le Rest. En juillet 1982, découverte fortuite d'un coffre de l'Age du Bronze avec squelette et vase biconique classique caréné à une anse, non décoré. (Intervention C.-T. Le Roux)."

## PLOUEGAT-GUERAND

### ● Coëtcoëzer – sépulture

**Le Jean, 1851, p. 60** : "Vers Coëtcoëzer, dans une grande lande quartzeuze nouvellement défrichée, nous avons vu les débris d'une sorte de tombe bizarre en grandes dalles rectangulaires, faite d'un porphyre grossier, qui forme la base géologique de ce terrain : il n'y avait, ni ossements, ni objets pouvant aider à fixer l'âge archéologique de cette espèce de cénotaphe."

**Chatellier, 1907, p. 81** : "Grand camp dit le "cimetièr", chemin de Plouégat au Ponthou, à 400 mètres à l'Est de Coat-Coazer. Selon Lejean, on y aurait trouvé "deux sépultures curieuses"."

**Le Guennec, 1915** : Après avoir évoqué le camp nommé "Ar Veret Coz" ; "Guillaume le Jean dit « qu'on a trouvé à Coatcoazer deux tombeaux celtiques très curieux », mais sur lesquels il ne fournit aucun détail."

**Kernevez, 1997, p. 139** : motte féodale.

### ● Porz meur – tumulus

X : 157,440 ; Y : 2418,300 ; Z : 96

Section C (1946), parcelle 226

Carte archéologique : 29 182 0001

**MH** : "Porsmeur - Tumulus (cad. C 226) : classement par arrêté du 7 juin 1977"

**Clech, 17/12/1842** : "Dans la partie méridionale du canton de Lanmeur se trouvent les communes de Ploëgat-Guérand et de Garlan. J'ai parcouru différentes fois la première de ces deux communes, je n'y ai remarqué que peu de débris de monuments celtiques. Ce qui a le plus frappé mon attention dans cette commune de Ploëgat, c'est un tumulus dont la date et l'origine m'ont semblé également problématiques. La butte est assez vaste et assez élevée ; elle a, à très-peu de chose près, les mêmes dimensions que Tossen-ar-Gonifflet, dont nous avons amplement parlé dans les articles fournis par la commune de Lanmeur. Le tumulus de Ploëgat-Guérand, quoique situé à une très-forte lieue du tumulus de Lanmeur, laisse cependant distinguer ce dernier dans le lointain, d'une manière à ne le pouvoir méconnaître."

*Ce monument de Ploëgat n'est pas nommé Tossen, comme celui de Lanmeur, mais run, mot qui offre exactement le même sens ; et comme si tous nos monuments avaient été érigés pour des animaux, soit lapins, soit autres, celui-ci se nomme Run-ar-bleï, c'est-à-dire la butte au loup. Ce tumulus est situé à une demi-lieue du bourg de Ploëgat-Guérand, à droite, sur le chemin qui conduit de ce bourg au village de Touron, village que la commune de Plouigneau possède pour la plus grande partie, ne laissant à celle de Ploëgat qu'une simple ferme.*

*J'ai interrogé des voisins au sujet de Run-ar-bleï, et ils m'ont dit qu'il dépend d'une ferme, autrefois manoir, qui est dans le voisinage et qu'on appelle le Portz-meur. Voilà du positif ; mais lorsque je demandai l'origine et la destination primitive de ce monument, au lieu de me parler du loup, comme je m'y attendais d'après la dénomination du lieu, ils me parlèrent d'une belle dame, jadis dame du Portz-meur et du Guérand, qui, pour avoir le plaisir de contempler son parc du Guérand sans se donner la peine de s'y transporter, avait fait entasser toute cette terre pour pouvoir jouir de ce coup-d'oeil, du haut de la colline qu'elle forme. Ce récit ne me satisfît point : Je crus qu'il n'était pas plus admissible qu'une dame, quelque riche qu'on pût la supposer, eût eu l'idée de faire élever cette masse dispendieuse pour jouir de la vue d'une forêt qui ne lui aurait offert pour spectacle que le sommet tour-à-tour verdoyant et aride de ses arbres, qu'il n'était probable que les hauts et puissants seigneurs de Boiséon eussent fait transporter des milliers de charretées de terre afin d'y ériger un monticule immense pour servir de retraite à des lapins qu'ils eussent pu attirer et capturer par mille moyens beaucoup moins dispendieux et beaucoup plus amusants. Je pense que ce tumulus est beaucoup plus antique que le Portz-meur ou le Guérand et que son origine et sa destination n'ayant laissé aucune trace dans la tradition, on y aura suppléé plus tard par des conjectures peu judicieuses. Laissons donc là Ploëgat-Guérand dans son dénûment d'intérêt monumental, et passons à Garlan."*

**Le Jean, 1851, p. 60 :** *"Un tumulus appelé Tossen-ar-gonifled (Butte-aux-Lapins) et plus communément Run-ar-bleiz (Colline du Loup), sur le bord du chemin vicinal du Guerlesquin. Un peu plus loin sur le bord de la même route, une fontaine appelée Feunteun-an-Ankou (Fontaine-de-la-Mort), et où le premier mai de chaque année les mères viennent baigner leurs enfants nés depuis la même date de l'année précédente. D'ineptes fabriciens ont, il y a vingt-cinq ans, décoré cette fontaine, située au milieu d'une grande lande très-pittoresque d'aspect, de l'inscription insignifiante : Fontaine-de-l'Abondanse (sic).*

*Tossen-ar-gonifled est un rustique belvédère, d'où la vue porte jusqu'à la butte du même nom, à Lanmeur. Les vieillards disent qu'une dame du Guérand, propriétaire de la seigneurie du Portzmeur, avait fait élever ce tertre factice pour pouvoir embrasser d'un coup-d'œil sa double châtelainie. Ce serait alors une motte féodale : mais rien, que cette tradition incertaine, ne justifie cette opinion. Du reste, aucune fouille n'a été pratiquée en cet endroit. Près Kerbuel, un très-ancien chemin raviné porte le nom de Hent-ar-Gall (Chemin du Gaulois), et quelques champs voisins sont nommés Park-ar-Gall (Champ du Gaulois)."*

**Flagelle, 1878 :** *"Tumulus à Plouëgat-Guérand. (G. Lejean, Histoire de Morlaix, p. 8.)"*

**Chatellier, 1907, p. 81 :** *"Tumulus indiqué par G.Lejean."*

**Le Guennec, 1915 :** *"A 3 petits kilomètres au Nord-Ouest de Castel-Dinan, sur le bord de la même voie de Carhaix à Locquirec, dans la commune de Plouëgat-Guérand, à la cote 97 d'altitude, se trouve la motte dite : Run-ar-Bleiz (le tertre du loup), butte factice élevée, selon la tradition locale, par une dame du Portzmeur et du Guérand jalouse de pouvoir contempler d'un seul coup d'œil son double domaine. Le fait est que de ce point, on découvre vers le Nord un paysage très étendu et très varié, au milieu duquel se masse l'imposant bastion sylvestre des futaies seigneuriales de Guérand, l'immense parc tracé par le trop fameux markiz-brunn. La motte peut avoir de 15 à 20 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, mais elle a été beaucoup diminuée par la culture. C'était sans doute le piédestal du donjon primitif de la seigneurie de Portzmeur, remplacé dans la suite par un manoir situé à 200 mètres plus à l'Ouest, au bord d'un petit ruisseaulet."*

**Briard, 1984, p. 253 :** *"Porsmeur. Tumulus (parcelle 226 C)."*

**Yven, 1997 :** *"tumulus de Tossen-ar-Porsmeur, mesurant 30 mètres de diamètre et 3 mètres de haut, sommet arasé. D'après sa morphologie, il s'agirait d'un tumulus de la première série. Situation : parcelle n° 226, section C de 1946. x : 157,65 ; y : 1118,80 ; z : 96 mètres. Biblio : du Châtellier, inédit ; Briard, 1984."*

**Yven, 1997 :** *"Parc-an-Dossen. tumulus. Biblio : archives P. R. Giot." Remarque : s'agit-il du tumulus de Porsmeur ?*

**Kernevez, 1997, p. 141** : "D'après L. Le Guennec (1915, p. 92-93), cette butte, dite «Run-ar-Bleiz» (le tertre du loup) était «le piédestal du donjon primitif de la maison du Porzmeur remplacé par la suite par un manoir situé à 200 mètres plus à l'ouest... La motte peut avoir 15 à 20 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, mais elle a été beaucoup diminuée par la culture». Elle fut élevée «selon la tradition locale, par une dame du Porzmeur et du Guerrand jalouse de pouvoir contempler d'un seul coup d'oeil son double domaine». Cet ouvrage qui est toujours visible, et autour duquel n'apparaissent pas de traces de fossé, est inscrit comme tumulus de l'Age du Bronze à la Carte Archéologique (Dossiers S.R.A.)."

● **Kermatezel – menhir**

X : 157,400 ; Y : 2417,685 (lieu-dit)

**Yven, 1997** : "menhir disparu. Biblio : archives Le Goffic."

● **Kertanguy – menhir, tumulus**

**Yven, 1997** : "menhir. Biblio : archives P. R. Giot."

**Briard, 1984, p. 253** : "Kertanguy. Tumulus."

● **Kervennou / Kermatezel – "mégolithes"**

**Yven, 1997** : "Dans le chemin de Plouigeau à Plouégat-Guerrand, près de Kervennou et de Kermatezel : cinq ou six mégolithes. Biblio : archives P. R. Giot."

● **Kervennou – 2 tumulus**

**Yven, 1997** : "deux tumulus. Biblio : archives P. R. Giot."

● **Lanleix – "alignements"**

**Yven, 1997** : "alignements. Biblio : archives Le Goffic."

● **Quinquis – tumulus**

**Yven, 1997** : "tumulus. Biblio : archives Le Goffic."

● **Roudour – menhir**

**Yven, 1997** : "Près de Roudour, à 30 mètres au nord, grand menhir dit "Roc'h-an-Ankou" qui porte profondément creusé dans sa partie supérieure l'empreinte des doigts de l'Ankou. Biblio : archives P.R. Giot."

Remarque : il doit y avoir confusion avec une autre commune ; aucun autre auteur ne parle de ce monument qui n'aurait pas échappé à l'attention de G. Guénin.

**PLOUEZOCH**

● **Barnenez – dolmen détruit**

**Le Guennec, 1900, p. 60** : "[...] on arrive près de hameau de Kernéléhen [...] A droite le ruisseau de Pont-Cornou débouche dans la baie, entre d'humides prairies et un escarpement solitaire. Du sommet de la pointe, où se remarquent un dolmen ruiné et des vestiges d'anciens retranchements [...]"

**Le Guennec, 1906, p. 34** : "[après avoir évoqué les deux cairns]. Les restes d'un dolmen se voient plus au Nord [...]"

**Giot, 1987, p. 18** : "Ce dernier [dolmen] est localisé sur une carte de L. Le Guennec ("La rivière et la rade de Morlaix" s.d., reproduit dans l'ouvrage publié en 1979) à l'Ouest de Barnenez-Bras. Il n'en reste pas de traces, mais il se trouvait peut-être à l'emplacement d'une casemate de la dernière guerre."

**Gouletquer, 1991** : positionne un dolmen sur une carte au nord des cairns. Le nomme "Dolmen du Runnic".

### ● Barnenez – menhir

---

**Yven, 1997** : "Selon M. Le Goffic, un menhir se trouverait dans les bois. Inédit."

### ● Barnenez – 2 (3 ?) cairns

---

X : 144,200 ; Y : 1126,200

Section A, parcelles 319, 706 à 710

Section A, parcelles 439, 470, 471

Carte archéologique : 29 186 0001

**MH** : "Kernéléhen - Tumulus de Barnenez (cad. A 300, 301, 310, 702, 708, 710) : classement par arrêté du 18 janvier 1956"

**De Kersauson, 1851, p. 66-67** : "Dans la nomenclature des monuments druidiques des cantons de Lanmeur et de Plouigneau, présentée par notre honorable collègue M. Le Jean, il n'a pas été fait mention de deux tumulus en pierres sèches et de très grande dimension, existants au lieu de Barnenez-ar-Sant dans la commune de Plouézoc'h.

Ils sont situés à environ 100 mètres l'un de l'autre du Nord au Midi. L'entrée de l'un d'eux se distingue encore parfaitement, mais elle est encombrée d'une grande quantité de pierres provenant du tumulus lui-même - Les anciens des environs, consultés sur les traditions qui pourraient se rattacher à ces monuments, nous ont assuré que c'était là l'entrée d'un trou de corrikanet, bien à craindre alors qu'on avait le malheur de les mécontenter, et que les deux tumulus se communiquaient par une galerie souterraines. Ils ajoutaient, comme chose généralement admise, qu'il existait de plus une communication souterraine et sous-marine entre telle caverne et la cote de Léon. Ce dernier fait, rentrant dans le caractère de nos traditions bretonnes, toujours empreintes de merveilleux, est un peu plus difficile à admettre que le précédent qui nous paraît assez naturel, attendu la proximité des deux tertres.

"Un cultivateur fort âgé nous a, de plus, assuré que dans sa jeunesse (il y avait de cela plus de 70 ans) quelques personnes s'étant hasardées à l'entrée de la caverne, avaient observé une suite de niches latérales, creusées dans la pierre de taille, et contenant des ossements et même des pièces de monnaie, mais que la difficulté de tirer leur haleine (chach hô halan), avait arrêté nos explorateurs dans leur entreprise téméraire. Nous ajouterons à ces faits que lors des travaux entrepris à quelque distance de ces monuments au lieu de Pérohen, pour obtenir un bloc de porphyre vert destiné au tombeau de l'Empereur, on découvrit dans un fossé une assez grande quantité de haches druidiques, d'anneaux en cuivre, mais brisés, et un fer de lame aussi en cuivre, qui sont aujourd'hui entre nos mains."

**Flagelle, 1878** : "Au lieu de Bar-Nénez-ar-Sant, deux tumulus en pierres sèches de très grandes dimensions ; ils sont situés à 100 mètres l'un de l'autre, du nord au sud."

**Rusunan, 1890** : "Tumuli en pierres sèches à 100 mètres de distance N. S. [...]"

**Le Guennec, 1906, p. 34** : "D'ailleurs, cette pointe de Barnenez mérite en elle-même d'être explorée. Ses entrailles recèlent, paraît-il, du minerai de plomb et d'étain ; sur sa croupe escarpée et nue s'arrondissent deux énormes tumulus ou cairns formés de pierres amoncelées, dont l'un exploité comme une carrière, a fourni les matériaux de tous les talus en maçonnerie sèche qui couvrent la presque île d'un inextricable lacs [...]."

**Chatellier, 1907, p. 81** : "Deux très grands tumulus, distants de 100 mètres l'un de l'autre, à Térenez-ar-Sant, sur une ligne Nord-Sud."

**Giot, 1958-b** : "Les campagnes de fouilles de 1956 et de 1957 au grand cairn de Barnenez ont permis de compléter l'exploration de cet ensemble remarquable, qui groupe au total onze dolmens à couloir (fig. 2 et

3)<sup>8</sup>. Il a été, tout d'abord, nécessaire de vider entièrement la chambre du dolmen E, laquelle était effondrée. De même que la galerie, cette chambre est entièrement construite en pierres sèches ; le sommet de l'encorbellement étant détruit, il reste un beau tronc de cône (voir la coupe fig. 3, en haut, à gauche). Au milieu de la chambre se trouvait bien un important amas de débris végétaux brûlés, notamment du blé, entouré de quelques valves de mollusques calcinés (fig. 5). Une datation au Radiocarbone effectuée aimablement par le Prof. H. de Vries, de Groningue, a donné un âge absolu de 900 ans, ce qui implique violation et réutilisation de ce monument au Moyen-Age.

Le dolmen F est très long. Sa galerie, en pierres sèches avec quelques faux-soutiens, est effondrée dans sa seconde moitié. La chambre, à laquelle il nous a fallu accéder par le sommet, est absolument intacte ; c'est une tholos classique de profil très aigu (fig. 6). Le sol est constitué de pierrailles posées sur une couche d'argile jaunâtre, sans doute amenée pour niveler le vieux sol. Aucun objet mobilier n'a été trouvé ; un seul petit fragment d'os long humain a été découvert.

Le dolmen G est absolument, intact. La première table de la galerie repose sur deux petits piliers, le reste est entièrement à parois en pierres sèches, divisé très nettement en deux parties ; la première, large et relativement haute ille plafond, passe à la seconde, beaucoup plus étroite et moins élevée, par un très net redan. La chambre est petite, en forme de four (fig. 7). Une dalle de schiste ferme l'encorbellement de la tholos. Le sol est également formé de pierrailles. Il faut noter que sur 4 mètres de longueur la galerie était complètement bourrée de grosses pierres, entre lesquelles un fragment de tibia humain a été trouvé.

Le dolmen G' est presque identique à G. Sa galerie est également en deux parties distinctes, la première large et haute, la seconde étroite et basse. Dans cette seconde portion, une table est brisée et décrochée (fig. 8). Dans la chambre, qui est de la même taille que celle de G, il y a, de chaque côté de l'arrivée de la galerie, une dalle très mince sur chant, en orientation oblique, formant- une sorte de cloisonnement. Ici encore, aucun mobilier n'a été trouvé entre les pierrailles du sol. (Fig. 9 et 10).

Le dolmen H est peut-être le plus spectaculaire de tout l'ensemble. Sauf la première table qui a glissé en avant, le couloir est en excellent état ; une série de grosses dalles jointives sont placées devant les murets en pierres sèches qui soutiennent les tables de couverture. On aboutit ensuite dans une première chambre ou « antichambre », grossièrement circulaire, dont les murs en pierres sèches sont également maintenus par de grosses dalles verticales. La couverture de cette chambre était une petite tholos, dont l'encorbellement est malheureusement effondré. Le monument se termine par la chambre principale, très vaste, grossièrement polygonale et entièrement, mégalithique : une seule énorme table la couvre. Le passage entre les deux chambres se fait par un petit portique constitué de chaque côté par un petit pilier de section sub-rectangulaire. Il faut noter encore l'extrême pauvreté du mobilier : dans la galerie ont été retrouvés les deux-tiers d'un petit vase à fond rond, caractéristique du Néolithique Primaire ; dans la chambre, il y avait seulement d'infimes débris de poterie, dont il est difficile de dire quelque chose. - Cependant cette sépulture offre en compensation la présence de nombreuses gravures sur les piliers de la chambre : sur le support Ouest, situé entre l'anti-chambre et la chambre, sont gravés trois triangles à peu près isocèles, pointes en haut, dans lesquels on voit généralement des représentations de haches ; une hache emmanchée stylisée par une simple croix, et une sorte d'arc vertical en position de tir vers la galerie. Ces cinq signes sont très patines et profondément gravés (fig. 11). La dalle de fond de la chambre présente une série de signes plus ou moins superposés (fig. 12 et 13). Une hache emmanchée, en l'orme de croix, est gravée au-dessus d'un groupe de lignes ondulées plus énigmatiques ; plus bas, une hache triangulaire est surimposée à un signe en forme de joug. Le pilier immédiatement à l'Ouest de celle dalle de fond présente également des lignes brisées superposées, tandis que les deux piliers Est de la chambre portent plusieurs signes jugiformes plus ou moins nets. Toutes les gravures de la chambre sont simplement piquetas, à peine ébauchées ; elles ne présentent aucune patine et leur état de fraîcheur est remarquable.

Le dolmen I possède une galerie en bon état. Au début, elle est bordée par des faux-soutiens plaqués contre la muraille de pierres sèches (fig. 14). La seconde partie est presque uniquement en pierres sèches. La chambre est une tholos, dont il ne reste plus que les murs ; toute la voûte s'est effondrée, entraînant dans sa chute des débris d'ossements de chevaux et des tessons gaulois ou gallo-romains qui devaient se trouver au-dessus de la tombe et qui sont mêlés à ses restes.

Le dolmen J est le plus endommagé de fous. Sa galerie est, compte tenu de trois petits faux supports plaqués contre la muraille Ouest, entièrement en pierres sèches. Cette galerie n'a que deux tables qui couvrent juste le début. La chambre, circulaire et en pierres sèches, n'a pas non plus de couverture, l'encorbellement s'étant effondré. Parmi les pierres de l'effondrement, étaient mêlés de nombreux tessons de céramique gau-

---

<sup>8</sup> Cf. Gallia, XIV, 1956, p. 189-196 ; Bull. Sur. Arch. Finistère. LXXXI, 1955, p. 70-80, cl I.LXXXII. 1956, p. 52-65 ; Annales de Bretagne, I.XIV, 1, 1957, p. 9-16 ; Bull. Soc. Préhistorique Fr., LIII, 1956, p. 18, 163, 326-333, et LIV, 1957, p. 358-366

loise ou gallo-romaine, comme dans le monument précédent. Sur la face inférieure de la première table de la galerie, est gravé profondément un signe intéressant : il s'agit de la figure dite « en marmite », trapèze dont une base porte deux faisceaux divergents de lignes (fig. 15). Ce motif est diversement interprété, comme une « déesse-mère » OU une voile de bateau. Ce dernier dolmen, le onzième en partant de l'Occident, est certainement la tombe la plus orientale du cairn. Il est peu probable qu'il y ait d'autres tombes.

Toutes ces sépultures collectives ont été construites à la même époque, le Néolithique Primaire : ceci est attesté par la céramique et les gravures. Cependant les dolmens B et M, du l'ail qu'ils possèdent de 1res grosses dalles, ont été bâtis les premiers, d'autant plus que les tholos s'appuient sur eux. D'autre part, toutes les sépultures à encorbellement ont été élevées simultanément puisque presque toutes les bases des chambres se, louchent. Le cairn de Barnenez se relie parfaitement à tous les dolmens à couloir simples du littoral armoricain. Son importance vient surtout de ce que la totalité des détails fournis par ses diverses tombes nous donne une série fort précieuse de points de comparaison pour l'étude de l'architecture mégalithique."

**Giot, 1960** : "Au grand Cairn de Barnenez<sup>9</sup>, une première tranche de travaux de restauration a été faite à l'automne 1958, sous la direction de M. H. Lisch, architecte en chef des Monuments historiques, par l'entreprise de M. R. Léger, ingénieur des Arts et Manufactures. Ces travaux ont intéressé la partie du monument qui avait été « sinistrée » en 1955 par l'ouverture d'une carrière. Nous les considérons comme un modèle en matière de restauration et de consolidation de monuments Mégalithiques. En dépit des difficultés posées par le « front de taille » de la « carrière », coupant le cairn et les chambres ruinées, il a été possible de consolider le tout sans le transformer en « casemate bétonnée », et même sans l'emploi de ciment apparent (fig. 7, 8 et 9).

Le relèvement des fragments de la table de la chambre du dolmen B nous a permis d'explo [à compléter]

**L'Helgouac'h, 1965, p. 12** : "A l'extrême Ouest du Trégor l'important ensemble mégalithique de Barnenez (Plouézoc'h) présente un intérêt certain par l'emploi de matériaux divers : les dalles granitiques des dolmens ont été prises à la pointe de Stérec distante d'environ 1 kilomètre mais la masse des pierres du cairn sont des gabbros locaux. Dans les pierres des encorbellements des chambres G et G', on peut noter également l'emploi de quelques dalles de schiste bleu-noir de Kerarmel."

**Le Guennec, 1979, p. 85** : "De la pointe de Barnenez, que surmontent deux grands "cairns" ou tumulus formés de galets amoncelés, et un dolmen en ruines, [...]"

**Shee-Twohig, 1981, p. 162-163** : "Situation 10km N of Morlaix, on the Keméléhen peninsula, E of the Morlaix estuary. Another cairn is sited 100m N, on the highest point of the peninsula.

Description Eleven passage graves are set in a large rectangular cairn. It was built in two phases. The five easternmost passage graves (G, Gl, H, I, J) in their cairn (1.32m, w.18-21m) comprise the primary monument. All, except the central tomb, H, have a dry-built corbelled chamber, access being gained along a narrow dry-built passage with lintelled roof opening to the S of the cairn. Tomb H is orthostatically constructed, the chamber being divided in two by a pair of jambs. The passage and the inner part of the chamber are lintelled while the outer part of the chamber is corbelled. The secondary cairn measures 1.39m, w.21-27m and was built against the W of the primary cairn. It covers six passage graves, A, B, C, D, E, F. As in the primary cairn they are set parallel and are entered from the S. Their construction techniques vary considerably.

Early accounts Several megalithic structures were revealed during an exploitation of the cairn for road-metalling in 1955. The site was immediately classed as a Historic Monument and excavation by the Laboratoire d'Anthropologie préhistorique took place from 1955 to 1968 under the direction of P.-R. Giot. Extensive consolidation and restoration was carried out at the same time (Giot, 1970 and 1973a and references therein).

Findings In the primary cairn the only finds appear to be a pot from tomb H (Giot and L'Helgouac'h, 1957, fig. 2). Tombs G, Gl and I were blocked by collapse shortly after they had been built. In the secondary cairn Cam style pottery was found in A, B, C and D. Near the entrance to D a sterile layer was found, on top of which was a secondary deposit which included beaker pottery, a barbed and tanged arrowhead, a copper dagger, four transverse arrowheads, some 'retouchoirs' and dolerite axes. Beaker and SOM type flat-bottomed ware was found in C and sherds of insignificant pottery were found in E and F.

Radiocarbon dates

<sup>9</sup> cf. Gallia-Préhistoire, I, 1958, p. 123-129 ; Bull. Soc. Arch. Finistère, LXXXIII, 1957, p. 24-27, et LXXXIV, 1958, p. 229 ; Antiquity, XXXII, 1958, p. 149-153.



Primary cairn : G. charcoal sealed in chamber,

3800 ± 150 BC Gif. 1309 Secondary cairn: A. charcoal in lowest fill in chamber 3500 ± 150 BC Gif. 1310 F. earliest utilization

3600 ± 160 BC Gif. 1556 F. higher in fill

3150 ± 140 BC Gif. 1116

Decoration (Giot and L'Helgouach, 1957, 363-5, figs. 3-5). Since the excavation, the entrances to most of the passage graves have been walled up to prevent access and I have had to use the excavators' accounts and drawings of the decorated stones. There are seven decorated stones, one each in tombs A and J and five in H.

Tomb A: R1 (Fig. 76). There is a series of six 'yokes', arranged as follows: a single example at the left and three, one above the other, to the right, with two smaller examples below.

Tomb H. There are five decorated orthostats, C3, C4, C5, C6 and J1.

C3 (Fig. 77). Four wavy lines of four or five bends, set one above the other, to the top of the stone (Giot, 1958, fig. 12).

C4 (Fig. 77). Near the top of the stone is a 'cross', one side of the horizontal line being longer than the other. This device has been interpreted as an axe (Giot and L'Helgouach, 1957, 363). Below it are two wavy lines, apparently later as they dip to avoid the 'cross'. Part of a third wavy line is carved below on the right. Lower down is an isosceles triangle. The base line of the triangle projects to the right and then curves upwards. A curved line inside the triangle corresponds roughly with the outer curved line to form a yoke motif.

C5 (Fig. 77). Bears a yoke motif extended to the left with an irregular wavy line above which is a shorter wavy line. On the lower right is a reversed '7'.

C6 (Fig. 77). Bears two yoke motifs one above the other with part of a third below and a fourth, pointed, example at the bottom; all are lightly carved.

J1 (Fig. 77). This stone has deeply carved motifs on each face.

Face i: Two isosceles triangles, one above the other with butts uppermost. To the left is an upright bow (Giot, 1958, fig. 11).

Face ii: A triangle similar to that on face i and a cross. Tomb J. One decorated stone-roofslab 1.

RSI (Fig. 76). On the undersurface of the first stone in the passage is a deeply carved 'buckler' motif. Its upper corners are rounded. Eight lines radiate from the top of the figure to the left and seven similar lines radiate to the right. Just below these on each side a small line runs into the rectangular figure (Giot, 1958, fig. 15)."

**Burl, 1987** : "30 Barnenez, Plouézoc'h. Dolmens à couloir 10 km nord de Morlaix. Prendre au nord de cette ville la D 76 sur 8 km jusqu'à Plouézoch ; poursuivre encore sur 3 km et prendre une route secondaire sur la gauche vers Saint-Goulven, Keméléhen et la pointe de Barnenez. Le cairn est à gauche, à l'entrée du hameau. Il est clôturé. Ouvert du 26 mars au 30 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé le mardi et le mercredi. Entrée payante. Même quand le cairn est fermé, on peut s'en faire une idée en le regardant à travers le grillage qui le protège.

Ce cairn, un des plus monumentaux de Bretagne, est constitué d'un énorme amoncellement de pierres et offre l'aspect d'une pyramide à étages. Très impressionnant par son architecture et fort instructif du point de vue archéologique, il est un peu décevant pour le visiteur car la plupart des dolmens qui sont à l'intérieur sont inaccessibles. Il mérite cependant une visite.

Ce monument est situé au sommet d'un petit promontoire qui offre un large panorama donnant dans toutes les directions. La mer est proche au nord, mais au 5<sup>e</sup> millénaire avant J.-C, à l'époque de la construction, le paysage était différent. Au sud se trouve la vallée de Keméléhen, à l'est une baie profonde qui était à sec il y a 7 000 ans ; à l'ouest et au sud-ouest coule la rivière de Morlaix qui n'était guère plus qu'un large ruisseau à l'époque préhistorique. Sur ce remarquable promontoire, pas moins de onze dolmens à couloir ont été édifiés, en ligne, sous un énorme cairn. A 100 m au nord, il y avait autrefois un second cairn (dimensions : 30 x 20 m, et environ 3 m de haut) qui fut démoli en 1954 pour la construction d'une route. On sait peu de choses à son sujet, sinon qu'il renfermait au moins une chambre aux murs en pierre sèche et couverte d'une massive dalle de granite.

Le cairn subsistant fut endommagé au nord-ouest par un bulldozer la même année. On peut encore en constater les dégâts. La fouille de sauvetage commencée en 1955 a révélé l'existence de différents styles dans l'architecture des dolmens enterrés et permis d'établir que le cairn a été construit en deux phases. La première s'est déroulée à l'est, sur un sol plat. Une extension a été entreprise plus tard, du côté ouest. Le terrain étant en pente, les bâtisseurs ont été contraints d'ériger plusieurs murs internes de soutènement qui nous sont parvenus dans un excellent état de conservation. Le premier cairn est orienté nord-est-sud-ouest. De forme trapézoïdale, il mesure 35 m de long, 20 m de large du côté ouest et seulement 13 m à l'est, 8 m de

haut. Ce grand cairn a été garni de deux murs en pierre sèche, distants de 2 m, tous les deux en dolérite locale. A l'intérieur se trouvaient cinq petits dolmens à couloir, dont les entrées sont orientées au sud-est, vers le bas de la colline et la rivière. Ils servirent peut-être de tombes à des familles particulières. Ils n'ont pas tous le même plan. La plupart des chambres sont voûtées en encorbellement, tandis que celle du milieu est couverte d'une gigantesque dalle. Les sols sont constitués de lits de pierre. Après la phase d'utilisation, plusieurs couloirs ont été obstrués à l'aide de blocs. Un mur en pierre sèche, peu élevé, entoure le cairn. De nos jours, tous les dolmens de ce cairn et quatre des six autres situés dans l'extension occidentale sont inaccessibles. Seuls les dolmens C et D (le troisième et le quatrième en partant de l'ouest) peuvent être visités. Les dolmens (le lettrage correspond à celui du plan établi lors des fouilles) :

**Dolmen J** : à l'extrémité nord-est du cairn, orienté à 162°, il possède un couloir de 5,70 m qui s'incurve légèrement vers le nord et mène à une petite chambre circulaire couverte d'un toit en encorbellement. La première dalle de couverture du couloir porte une gravure représentant une « idole » de forme rectangulaire avec des lignes ondulantes dans le coin droit supérieur. Il s'agit probablement de la représentation de la « déesse » qui veillait sur les morts.

**Dolmen I** : Le couloir mesure 7,50 m. Il est orienté à 160° et mène à une chambre de forme circulaire et voûtée en encorbellement.

**Dolmen H** : Orienté à 165°, il diffère des dolmens voisins par son architecture plus élaborée. Le couloir est entièrement délimité par des dalles de granite sur lesquelles un parement en pierre sèche supporte un toit de lourdes dalles. Il mène à une antichambre en encorbellement, au-delà de laquelle se trouve la chambre, de forme rectangulaire et couverte d'une grande dalle plate

Sur le pilier d'entrée ouest du couloir, un arc a été gravé orienté dans le sens du couloir comme pour protéger les morts. Un des deux piliers de l'antichambre présente trois esquisses de haches ; il y a d'autres représentations qui sont de nos jours trop peu apparentes pour être identifiées. Sur le pilier ouest situé entre l'antichambre et la chambre principale on peut voir deux triangles profondément gravés et surimposés qui sont des versions stylisées de haches en pierre. Sur la pierre voisine on distingue un long trait et un arc, et de l'autre côté un triangle isocèle, représentant probablement une autre hache avec le tranchant orienté vers le haut. Il y a aussi une crosse. Dans la chambre principale, un pilier placé du côté ouest porte quatre lignes symétriques en zigzags, tandis que le pilier terminal est décoré de lignes ondulantes, d'un triangle renversé et d'un joug.

Dans cette « sépulture » centrale, on a découvert des fragments très classiques de poteries du type Carn à fond rond. C'est le seul mobilier retrouvé dans ce cairn, qui a peut-être été vidé quand le cairn postérieur fut ajouté. Sa présence ici est sans aucun doute significative. Les différences que l'on vient de noter dans l'architecture et la décoration du dolmen H permettent de penser qu'il ne s'agissait pas d'une simple sépulture comme les autres mais plutôt d'un sanctuaire, d'un reliquaire ou d'un centre mortuaire où étaient pratiqués des rites funéraires sur les morts avant que les corps ne soient emportés dans les tombes voisines.

**Dolmen Gi** : le long couloir, orienté à 155°, décroît en largeur dans sa première moitié. Il mène à une chambre subcirculaire, voûtée en encorbellement. A gauche de l'entrée de la chambre une dalle de granite mince, rectangulaire, est peut-être l'équivalent des stèles anthropomorphes découvertes dans des dolmens de même type à l'île Guennoc (37) et une réplique de l'« idole » gravée dans la tombe J voisine. **Dolmen G** : orienté comme le précédent à 155°, ce dolmen est identique à Gi, I et J. Mais les découvertes qui y ont été faites retiennent l'attention. Le couloir avait été rempli de déblais dans lesquels se trouvaient des tibias humains, les seuls ossements qui proviennent du premier cairn. Le blocage du couloir se composait d'une épaisse couche de terre et de charbon de bois qui a été datée d'environ 4600 avant Jésus-Christ. De petites pierres avaient été répandues au-dessus.

Le couloir mène à une chambre minuscule, ne dépassant pas 2 m de long et 2,5 m de haut jusqu'au sommet de sa coupole en encorbellement. La majeure partie du dolmen est en granite.

**Deuxième cairn** : après deux ou trois cents ans, le premier cairn fut agrandi. Six nouveaux dolmens à couloir long et rectiligne furent édifiés. Leurs entrées furent rigoureusement alignées sur celles des dolmens existants. Les constructeurs furent obligés de les bâtir sur un terrain qui était en pente. Pour empêcher un effondrement, plusieurs murs intérieurs furent édifiés dans le cairn, de hauteur graduée, le plus haut atteignant 6 m. Le cairn lui-même était essentiellement en dolérite locale mais sa surface fut recouverte d'un revêtement de pierres régulières en granite, ce qui contrastait avec le premier cairn. A une certaine distance, la différence de couleur était très nette.

L'affleurement de granite le plus proche devait être à environ 1 km nord-ouest, sur ce qui est maintenant l'île Sterec mais qui était autrefois une petite colline. Les deux cairns ensemble sont composés de 5,5 tonnes de dolérite et 3,5 tonnes de granite. Si la dolérite pouvait se trouver dans un rayon de 500 m, la majeure partie du granite a dû être transportée jusqu'au sommet de la colline sur une distance d'au moins 2 km. Les archéologues ont calculé que même avec 200 personnes travaillant dix heures par jour, il a fallu au moins

trois mois pour achever le premier cairn. Le second, qui a une bien plus forte proportion de granite, a dû prendre beaucoup plus de temps. Ces deux cairns aux murs si bien construits ont été en fin de compte recouverts d'un vaste terre subcirculaire de 87 m de long et 26 m de large Dolmen F : orienté à 140°, c'est le sixième à partir de l'ouest Il a le plus long couloir de tous (14 m), qui mène à une chambre ovoïde, voûtée en encorbellement de presque 2 m de large et 3,50 m de haut Des datations au C 14 permettent de la situer entre 4500 et 3925 avant Jésus-Christ. Dolmen E : Orienté à 148°, un couloir long de 11 m mène à une chambre subcirculaire, large de 3 m, voûtée en encorbellement On y a trouvé des tessons remontant au Néolithique. La tombe a été réutilisée à l'époque médiévale. Dolmen D : L'entrée est orientée à 148°. Il est possible de parcourir ce couloir long de 11 m qui mène à une chambre subcirculaire. Du mobilier datant des âges du Bronze et du Fer révèle des intrusions postérieures Dans la chambre, on a trouvé des os humains brûlés et des tessons de vases Néolithiques à décoration en guirlande et à fond rond. Dans les niveaux inférieurs du remplissage de la chambre, on a trouvé une belle pointe de flèche en silex et des tessons campaniformes, ce qui indique qu'il y a eu utilisation - ou réutilisation - de la chambre à la fin du Néolithique.

Dolmen C : On peut également le visiter. L'entrée est orientée à 146°. Le couloir, long de 10 m, mène à une chambre qui est en partie à ciel ouvert car elle a été à demi-ruinée par le bulldozer. On y a fait plusieurs découvertes. Il y avait un beau poignard en cuivre muni d'une soie, de type campaniforme, dont le métal était arsénié à 2 % ce qui lui conférait une grande dureté. Furent aussi trouvés des fragments de gobelets du Campaniforme ancien et douze pointes de flèches en silex, ce qui prouve que la tombe était encore en usage au Néolithique final.

Cette hypothèse a été confirmée par la découverte de bols à pied de type chasséen (Néolithique moyen), de poterie remontant au Campaniforme et même à l'âge du Fer, tout cela éparpillé jusqu'à 2 m devant la façade, entre les couloirs C et D. A l'évidence, le mur, qui était d'excellente qualité, nous est parvenu intact 4000 ans plus tard.

Dolmen B : Il est différent des autres car c'est une construction mégalithique. Le couloir, orienté à 145°, fait 11 m de long et mène à une chambre rectangulaire obliquant quelque peu vers l'ouest Ses murs sont composés d'épaisses dalles de granite délimitant un espace d'environ 2 mètres carrés. Des ossements humains et de la poterie néolithique ont été trouvés dans le couloir.

Dolmen A : comme le dolmen J à l'est, qui a probablement été connu et respecté par les bâtisseurs du second cairn, celui-ci présente une pierre ornée à l'entrée de la chambre. Le couloir, long de 9 m et rectiligne, est orienté à 146°. Il mène à une chambre rectangulaire de 3 m carrés. Il a pu être daté par le C 14 autour de 4400 avant Jésus-Christ. La première pierre à droite de la chambre présente sept lignes ondulantes ou en « U », ainsi que des haches emmanchées et un arc. Certains indices permettent de supposer qu'une porte de bois avait été placée à l'entrée où se trouvait aussi une pierre qui avait été étrangement perforée, d'une ouverture de 12 cm carrés. Elle était sans doute destinée aux âmes des défunts. De nombreux tessons néolithiques, y compris de la céramique du type Le Souch, y ont été trouvés. En dépit de la frustration que l'on ressent de ne pouvoir visiter la plupart de ces dolmens, Barnenez reste une des principales attractions de la Bretagne mégalithique. La splendide architecture des murs constitue un remarquable témoignage de l'habileté de ceux qui les ont bâtis. Les variations qui furent apportées dans le plan du monument et dans les matériaux employés montrent qu'il restait une place pour l'improvisation, même dans des constructions aussi étroitement agencées que celles-ci. Il n'y avait pas de plan imposé à cette époque et Barnenez en témoigne. Le mystère de son art et la destination de ces onze couloirs et de ces onze chambres restent des inconnues. Une légende dit que c'était autrefois la maison des fées et que les cairns sud et nord étaient reliés par un souterrain qui menait à la mer. Vers 1850, des paysans creusèrent le terre dans l'espoir d'y découvrir un trésor. Ils ne trouvèrent que des ossements humains, reliques muettes de ces gens qui bâtirent et utilisèrent cette maison des morts qui fut aussi un temple."

**Giot, 1987** : à résumer.

**Le Scouezec, Masson, 1987, p. 96-99** : " Sur le sommet de l'île du Saint (c'est le sens de Barnenez-ar-Sant) se tenaient de toute antiquité deux tertres couverts de végétation, l'un plus petit, l'autre plus grand, dont on disait à Plouézoc'h qu'ils communiquaient entre eux et avec le rivage par un double souterrain. Ils entrèrent dans l'histoire en 1851 quand le maire, L. de Kersauson, les signala à l'attention des archéologues comme deux tumulus de pierres sèches.

Le plus petit fut rasé en 1954, victime des premiers engins modernes de déblaiement. Un entrepreneur de travaux publics s'étant avisé de l'utiliser comme carrière, la butte multimillénaire s'en alla empierrier la nouvelle route touristique. Le plus grand, menacé à son tour, fut entamé par les pelleteuses, mais il résista suffisamment pour que les autorités compétentes fussent avisées à temps du danger qu'il courait.

*Ce fut, au fond, sa chance historique. L'entrepreneur fut condamné à payer les dépens de la consolidation. L'émotion provoquée par l'événement permit en outre au directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne, à l'époque Pierre-Roland Giot, d'intervenir efficacement auprès des Monuments historiques et d'obtenir les crédits nécessaires aux fouilles et à la restauration. Lui-même devait en prendre la charge et aboutir, après treize ans de labeur partagé par une équipe de préhistoriens et une entreprise spécialisée, à une remise du cairn en son état primitif. Les chambres dolméniques qui avaient été ouvertes par le bulldozer furent non pas reconstituées, mais simplement stabilisées : elles se présentent ainsi désormais en coupe au visiteur.*

*Il s'agit, tel que l'on peut le voir maintenant, d'un très grand et très beau monument. Long de 72 mètres, il comprend deux parties distinctes qui correspondent à deux époques différentes. Le cairn primaire, ainsi appelé parce qu'il constitue la partie la plus ancienne de l'ensemble, recouvre cinq dolmens à couloir, tous intacts. Extérieurement, les parements sont faits de blocs de granit extraits de l'île voisine de Stérec. Mais la façade actuelle n'est pas primitive : elle aurait été établie lorsque fut agrandi le tumulus, en avant du mur premier, en même temps que l'on prolongeait les galeries d'accès jusqu'à elle. Le cairn secondaire, accolé à l'ouest du précédent et légèrement plus long que lui, comprend, sous un amas de dolérite locale, six dolmens à couloir, dont quatre ont été entamés largement et un autre touché par les destructions. C'est donc au total onze cavités qui s'allongent du NNE, où se trouvent les chambres, vers le SSO, où s'ouvrent les entrées, et que recouvrent quelque 10 000 tonnes de pierres.*

*Les galeries sont les unes constituées en pierres sèches, les autres limitées par de grands orthostats, tandis que les dalles de couverture reposent directement sur l'amoncellement de cailloux. Quant aux chambres, elles sont les unes recouvertes en encorbellement, les autres surmontées d'une table. Autour des vides ainsi délimités architecturalement, le plein s'organise en un amas central qui se différencie vers l'extérieur en un véritable mur d'enceinte. Autour de lui s'édifient à leur tour, concentriquement disposés, d'autres murs successifs, à des hauteurs différentes. On obtient ainsi, vu de l'extérieur, un profil en pyramide à degrés, d'apparence assez irrégulière.*

*Il semble difficile toutefois de distinguer parfaitement dans cette structure ce qui revient au plan primitif et ce qui résulte d'adjonctions et de remaniements. En ce qui concerne le cairn primaire, on ne retrouve autour du noyau qu'une seule enveloppe extérieure, dont nous avons dit qu'elle résultait d'un agrandissement, lors de l'édification de la seconde partie.*

*Des gravures, relativement peu nombreuses dans l'ensemble, ornent certaines dalles du tumulus. Dans le cairn secondaire, la première dalle verticale à l'est dans le dolmen A porte six motifs en U. Dans le dolmen central du cairn primaire (« dolmen H » du plan établi par P.-R. Giot), dont l'aspect architectural est par ailleurs assez particulier, puisque sa chambre comporte une sorte de vestibule, puis une pièce cloisonnée par deux piliers, il existe, incisés sur l'un de ceux-ci, trois haches au trait simples, deux autres emmanchées et un arc, de même que d'autres motifs sur les dalles du fond, « des lignes ondulées, nous dit P.-R. Giot, des signes en U (comme à l'entrée de A), des instruments emmanchés et un signe triangulaire qui doit figurer la hache polie ». Un écusson avec lignes rayonnantes figure également sur la première table du couloir voisin (« dolmen J » de Giot).*

*Les découvertes lors des fouilles effectuées avant la restauration ont été assez pauvres et rares. Des tessons de poterie, des lames et des éclats de silex, des armatures et des pointes de flèches, des haches polies en dolérite, du charbon de bois, tout cela, lot habituel de ce genre de fouilles, ainsi que d'exceptionnels fragments d'ossements humains ont été extraits du sol argileux. Un poignard de cuivre et de la poterie chalcolithique, bien postérieurs évidemment à l'édification du tumulus, furent également mis au jour.*

*A quelle époque fut édifié le grand tumulus de Barnenez ? Les datations obtenues par le radiocarbone et fournies par le laboratoire de Gif-sur-Yvette permettent de situer aux alentours de 4500 avant notre ère la construction du cairn primaire et de deux cents ou trois cents ans plus tard celle du cairn secondaire. Il existe bien sûr une marge d'erreur assez importante, de l'ordre de plusieurs centaines d'années en plus ou en moins, mais une telle approximation nous permet cependant de situer dans le temps cette œuvre, la plus ancienne sans doute qui nous ait été conservée en matière d'architecture. La Grande Pyramide de Chéops ne date que des environs de 2800 av. J.-C, et dans l'art mégalithique lui-même, Barnenez, fait, avec les tumulus de Dissignac en Saint-Nazaire, de l'île Carn en Ploudalmézeau et de Kercado en Carnac, figure d'antiquité. C'est dire que, dans l'état actuel de nos connaissances, ce n'est plus le Moyen-Orient, mais l'Occident européen et, avant tout autre pays, la Bretagne armoricaine qui apparaît à l'origine de l'architecture, ainsi que des connaissances mathématiques et scientifiques qui la sous-tendent.*

*L'importance de cette réalisation, qui, selon les calculs de P.-R. Giot, put être effectuée par une petite communauté de quelques centaines d'hommes seulement, mais d'« une civilisation très élaborée », a conduit le restaurateur de Barnenez à penser qu'il ne pouvait s'agir là d'un simple monument funéraire, fût-il collectif, et, bien qu'il considère sans aucun doute possible que l'ensemble a servi de sépulture, il n'en*

conclut pas moins à une utilisation religieuse et sociale beaucoup plus large. Ainsi la notion de temple, voire de panthéon et de centre politique, appliquée aux mégalithes, gagne-t-elle du terrain dans les milieux archéologiques, longtemps réfractaires à cette idée et attachés jusque-là à un sens funéraire beaucoup plus strict.

Il est de fait que l'allure imposante de ce monument, sa position dominante par rapport à tout l'environnement, même si le niveau de la mer, il y a six mille cinq cents ans, était plus bas et la vallée non ennoyée, le symbolisme aussi de ces cryptes proches du firmament, cavernes matricielles élevées au point de copulation du Ciel et de la Terre, tout vraiment laisse à penser qu'il s'agissait là d'un de ces lieux de pouvoir, comme nous en rencontrerons dans les grands tumulus carnacéens, où la création se perpétue et où se commande l'horizon. Surplombant la plaine côtière qui devait s'avancer à quelques kilomètres au nord de la ligne actuelle du rivage, permettant des vues lointaines surtout vers Saint-Pol - l'antique Kastel-Leon, oppidum des Ossismes - et vers le port de Roscoff, le tumulus, bien juché à son poste de commandement, habité par les ancêtres divins, protégeait le peuple qui l'avait bâti, permettait de surveiller les frontières maritimes et terrestres de la communauté humaine, assurait la sécurité d'un territoire dont il était le cœur, mais sans doute aussi la tête et comme le casque protecteur.

C'est une œuvre de poids et de sens profond que d'avoir ainsi rétabli, à l'époque contemporaine, la sentinelle d'Armorique au sommet de son promontoire. D'aucuns avaient déjà suggéré de reconstituer et de redresser le grand menhir brisé de Locmariaquer, comme le symbole d'un pouvoir politique abattu et gisant. Peut-être la résurrection de Barnenez est-elle plus significative encore, et l'on ne peut s'empêcher d'y voir, même si nous rêvons un peu, l'image superbe de ce royaume ancien d'Armorique dont un auteur récent, Patrick Prado, a évoqué, sinon imaginé, mais cela importe-t-il vraiment ? les fastes et la puissance au cours des millénaires écoulés.

Et quand, de ce merveilleux sommet, je regarde vers les îles semées à l'embouchure de la rivière de Morlaix, une voile passant entre le château du Taureau et le récif du Corbeau, au droit de Penn-al-Lann, tandis qu'à l'horizon surgissent les trois flèches, celles de la cathédrale et le clocher du Kreisker, élevées sur le site même de l'archaïque oppidum de Kastel, je ne peux empêcher de sentir monter en moi, avec des bouffées d'un passé inconcevablement profond, l'amour irraisonné et déraisonnable de cette terre sans pareille et le sentiment, jusqu'à la démesure, de sa grandeur."

**Gouletquer, 1991** : "[...] Inutile de revenir en détail sur le grand cairn mégalithique de Barnenez (Plouézoch, Finistère). Des publications récentes ont rappelé les grandes lignes de sa morphologie, de son histoire et de sa restauration (Giot, 1986, 1987). Rappelons-en simplement les grandes lignes.

Sur la colline de Barnenez se trouvaient au moins deux cairns et un dolmen, identifiés comme tels depuis fort longtemps, bien que certains indices laissent soupçonner que l'occupation du site ait été bien plus complexe, puisque certains témoins parlent d'un troisième "tumulus" proche de celui que nous connaissons aujourd'hui, et que deux "tas de cailloux" intriguent bien des observateurs.

Dégradé et utilisé comme carrière, le cairn situé au Nord n'a pas été étudié. L'autre, ayant donné lieu à un début d'exploitation en carrière en 1954, révéla l'existence de chambres dolméniques, ce qui déclencha un véritable scandale. Ce qui s'en suivit marqua d'une certaine manière le point de départ de l'archéologie dite de sauvetage en Bretagne, mais aussi la mise en place de ce qu'on peut appeler "l'archéologie scientifico-légale", dans laquelle l'approche scientifique s'intégrait, se superposait, s'identifiait et se limitait à l'application de la législation concernant les vestiges archéologiques.

D'une façon très claire, l'étude du site de Barnenez fait figure de période mythique pour l'archéologie régionale, puisqu'aussi bien on y définit les grandes options scientifiques des quarante années qui suivirent (archéologie de la mort à partir des vestiges monumentaux exclus de leur contexte), les principes de l'archéologie de sauvetage (priorité des choix de l'archéologue sur toute autre motivation, relation au public basée sur l'application de la loi), et ceux de l'archéologie naturaliste trouvant dans l'application des datations radio-carbone l'expression sophistiquée qui lui manquait jusqu'alors.

La fouille s'est centrée sur l'étude architecturale du second cairn, mettant en évidence ou confirmant les faits suivants :

Ce grand cairn est constitué en fait de deux cairns accolés, orientés S-O - N-E, abritant des dolmens dont le couloir s'ouvre au Sud.

Le cairn oriental comporte 5 dolmens. L'un d'entre eux, que l'on appellera ici "dolmen central" a une architecture un peu particulière, puisqu'il possède une antichambre intermédiaire entre le couloir et la chambre. La couverture de la chambre est faite d'une grosse dalle de granite, tandis que la voûte de l'antichambre est construite en pierres sèches. Entre la chambre et l'antichambre, le passage est marqué de chaque côté par une stèle. Celle de l'Ouest est nettement phallique, surchargé; de gravures anciennes,

probablement contemporaines de la construction. Aucune représentation de la stèle de l'Est n'a été publiée, mais il est dit qu'à son pied se trouvaient trois petites pierres dressées.

La pierre de chevet est garnie de gravures réputées tardives.

Les quatre autres dolmens sont situés de part et d'autre de la chambre centrale. Ils sont construits en pierre sèche selon la technique classique aux dolmens à couloir de la côte nord du Finistère : jusqu'à hauteur de l'épaule, les murs sont verticaux, puis ils s'infléchissent pour former voûte, chaque niveau de pierres dépassant le précédent de quelques centimètres vers l'intérieur, jusqu'à ce que le dôme se referme, coiffé d'un opercule. La position légèrement inclinée vers l'extérieur des pierres de la voûte assure l'écoulement des eaux de précipitation.

La succession chronologique des éléments n'est pas claire, mais il semble bien que les deux dolmens de l'Est, les deux dolmens de l'Ouest et le dolmen central n'aient pas été construits dans un même temps. Une certaine logique voudrait qu'on attribue l'antériorité au dolmen central, exceptionnel par son architecture, et servant d'axe de symétrie à l'ensemble, mais la présence d'une dalle gravée réutilisée dans le dolmen le plus à l'Est suggère que celui-ci pourrait être le plus ancien, puisque des pierres provenant d'un monument déjà ruiné ont été utilisées pour sa construction.

Cet ensemble est construit avec des pierres collectées sur place. Il s'agit d'une dolérite facilement identifiable, fournissant l'essentiel des pierres du cairn, à l'exception toutefois des dalles de couverture du dolmen central et des couloirs, lesquelles sont en granite qu'on dit provenir de l'îlot de Stérec situé au Nord de la presqu'île de Barnenez.

-Le "cairn secondaire" est venu s'accoler au précédent. Il comporte six dolmens présentant chacun une particularité architecturale. La base du dolmen de l'Ouest comporte six dalles verticales supportant l'encorbellement de pierres sèches. Deux de ces pierres paraissent provenir d'un même bloc. Le dolmen suivant est fait de sept dalles verticales supportant une dalle de couverture. Le troisième, comme le cinquième et le sixième sont entièrement en petites pierres organisées en voûte. Le quatrième est du même type, mais à la base, en avant du mur, se trouvent des pierres dressées.

La grande majorité des pierres qu'on trouve ici, dalles de couverture, mais aussi petites pierres d'encorbellement et tout-venant du cairn est en granite (Fig. 1-1).

### III. PROBLEMATIQUE ET METHODE

#### A) Problématique

Quoiqu'on puisse en dire, on admettra ici que la fonction première, disons utilitaire, des dolmens est de servir de sépulture. Autrement dit, tout le système symbolique qui s'y rapporte est associé et imbriqué à la représentation de la mort, au traitement des défunts et à ce que cela implique de croyances. Cependant, cela ne constitue ni une explication suffisante, ni le domaine symbolique impliqué par l'existence même de ces nécropoles.

Au cours de cette étude, on gardera à l'esprit quelques principes simples :

-Tout d'abord l'idée que la complexité des systèmes représentés ici nous est inaccessible, pour la simple raison que, même pour des phénomènes d'aujourd'hui, cette complexité ne peut être approchée que par le récit. Le support matériel des récits est neutre, ce sont les usagers qui vont y ajouter une ou plusieurs significations, celles-ci pouvant varier selon la catégorie à laquelle appartiennent les informateurs. Par conséquent, nos conclusions ne sauraient être péremptoires, nous n'obtiendrons que des indications, non des certitudes.

- Ensuite le fait que ces éléments matériels appartiennent à de grandes catégories d'archétypes dont l'usage est universel. Contrairement à ce que nous avons suggéré à propos de Neandertal, les cultures du Néolithique étaient suffisamment proches de nous physiquement et mentalement, et peut-être techniquement, pour qu'on puisse étendre jusque là cette universalité.

-Enfin l'utilisation symbolique de ces archétypes répond elle-même à de grandes règles elles aussi universelles. On peut limiter celles-ci à deux notions essentielles :

\* l'archétype est ambivalent, son rôle explicite pouvant être positif ou négatif, y compris au sein d'une même culture, selon le contexte dans lequel il se manifeste (par exemple, la grotte peut être un refuge ou l'image du danger souterrain) ;

\* le discours auquel participe l'archétype peut relever de trois catégories :

- l'évocation cosmogonique et la mesure du temps, au moins sous leur forme la plus simple dans l'opposition de la Terre et du Ciel, du jour et de la nuit, etc. ;

- l'évocation de l'opposition et de la complémentarité des principes mâle, et femelle ;

- l'évocation d'un récit de fondation explicitant l'identité du groupe qui tient le discours.

On notera tout de suite que l'évocation cosmogonique et de la complémentarité des principes mâle et femelle constituent des registres universels, et que par conséquent la probabilité d'en reconnaître les éléments relève

*de la généralisation la plus simple et la plus probable, d'autant plus renforcés qu'on aura affaire à des archétypes construits, dont chaque élément est nécessairement délibéré. Inversement, relevant directement de l'identité des groupes concernés, le récit de fondation ne peut être fait que de particularités et de détails surimposés aux grands thèmes généraux, qu'il sera plus hasardeux d'interpréter.*

*A partir de cela, la problématique se résume à trois questions :*

- Sur un site comme Barnenez, peut-on reconnaître les caractéristiques de grands archétypes universels ?*
- Peut-on reconnaître dans ceux-ci les éléments qui permettent d'identifier le discours cosmogonique, le discours sur la complémentarité mâle-femelle, le récit de fondation ?*
- Cette même problématique peut-elle être transposée au rôle actuel du monument ?*

### *B) Les archétypes*

*Le dolmen peut être assimilé à une grotte construite, voire à l'entrée d'un souterrain. Cette assimilation n'est pas seulement une construction intellectuelle, car elle rejoint les commentaires populaires ainsi que cette légende selon laquelle un souterrain relierait le cairn au Château du Taureau. Ainsi, chaque dolmen peut être considéré comme une petite grotte, dont la réalité sera d'autant plus forte qu'elle est construite et que sa forme, ses dimensions, son orientation et les éléments architecturaux, voire les matériaux auront été soigneusement choisis.*

*Le dolmen central attire évidemment l'attention, puisqu'il possède trois éléments : couloir, antichambre, chambre, la voûte de l'antichambre s'opposant à la dalle de couverture de la chambre, et le passage entre antichambre et chambre étant marqué par des stèles.*

*Il est peut être bon de suggérer que les constructeurs de ces mégalithes n'ont pas bricolé leurs dolmens avec ce qui leur tombait sous la main : il y a peu de chances pour que les différences architecturales que nous avons soulignées soient dues à l'opportunité de se procurer tel ou tel matériau, ou encore des dalles de telle ou telle dimension. En construisant une chambre dans laquelle la voûte culmine à 3,50 m on ne représente pas la même chose qu'en construisant une chambre couverte par une dalle plate sous laquelle on ne peut se tenir que courte. Chez des gens qui découvriraient l'architecture en dur et qui l'utiliseraient dans le but le plus symbolique qui soit pour abriter leurs défunts, il serait étonnant qu'il n'y ait pas eu choix délibéré.*

*S'il est inutile d'insister sur la nature phallique des stèles qui marquent le passage de l'antichambre à la chambre du dolmen central, et du rôle manifeste de cette "porte" qui est le leur, il est peut-être bon de rappeler que dans la plupart des cas, les pierres dressées qui garnissent les parois des couloirs, et dans le dolmen central, les pierres qui forment la chambre et l'antichambre n'ont aucun rôle de support. Placées devant les murs, elles constituent de véritables panneaux, et l'on reprendra ici à notre compte l'idée exprimée par C.T. Le Roux à propos du dolmen de Gavrinis, selon laquelle les pierres dressées auraient pu être, non seulement décorées de gravures et de bas-reliefs, mais encore peintes.*

*La disposition du Monument correspond elle aussi à une figure archétypale. Si son orientation générale S-O - N-E paraît un peu aléatoire, peut être dictée par la configuration du terrain, la disposition E-O de la dalle d; chevet, ainsi que l'ouverture au Sud des couloirs ne laissent aucun doute sur le rôle des quatre points cardinaux. Celui-ci vient d'ailleurs souligner la configuration même du site : placé au flanc sud de la colline de Barnenez, le cairn tourne délibérément le dos à la mer et au Nord.*

*La description des gravures de Barnenez, comme d'ailleurs celle de l'art mégalithique dans son ensemble a toujours été hâtive. Contentons-nous pour l'instant de celles qui garnissent la stèle phallique du dolmen central. Elles sont au nombre de cinq : trois triangles pointe en haut, ce qu'on a interprété comme des haches polies non emmanchées, voire comme des représentations anthropomorphes, un signe qu'on interprète comme une herminette emmanchée, un arc au repos, corde détendue.*

### *C) La vision du monde*

*Elle est partout présente dans ce qu'on pourrait appeler le récit implicite. Installé sur une colline au milieu de ce qui devait être un marais ou une plaine inondable, au Nord d'un territoire fermé au Sud par les Monts d'Arrée, le paysage aussi bien que le site et l'orientation du monument lui-même opposent le Nord au Sud, le sombre au lumineux, le chaud au froid-, etc.. Dans le monde entier les exemples sont multiples de la caverne image du monde, dans laquelle le sol figure la terre, tandis que la voûte figure le ciel, et même les archéologues naturalistes n'ont pas manqué de remarquer combien les voûtes encorbellées, éclairées à la flamme d'une torche ou d'une bougie évoquaient des dimensions extraordinaires de l'espace. Toujours en équilibre entre le doute absolu, l'optimisme du comparatisme et les certitudes du vulgaire, on admettra qu'on se trouve ici au sein d'un système symbolique cohérent. La dualité antichambre-chambre, opposant la voûte élevée à la couverture basse pourrait reprendre la même image en la précisant, avec d'un côté le dôme de la voûte céleste, de l'autre la pesanteur de la vie quotidienne et terrestre, les deux piliers jumeaux figurant*

*nettement un motif lui aussi classique, celui de la porte de l'Univers, ou encore les piliers du Ciel assurant, l'un l'ascension, l'autre le mouvement descendant fécondant la Terre.*

#### *D) Complémentarité des principes mâle et femelle*

*C'est semble-t-il l'aspect symbolique qui a le plus rebuté les préhistoriens. Que la grotte soit l'archétype universel de la matrice maternelle ne fait aucun doute pour personne. Que cette grotte soit construite renforce le symbole, lequel se trouve complété par la stèle phallique tout à fait évocatrice. Le motif n'a rien d'original chez des populations réputées agricoles, associant l'idée de mort et d'ensevelissement à celle de fécondité et de renaissance. Ainsi le cairn (grottes sous la colline) se révèle-t-il femelle, explicitement fécondé par un bétyle.*

*Il faudrait peut-être un peu plus de prudence pour oser prolonger la comparaison à une autre dimension de l'espace en voyant la même image dans la représentation donnée par la presqu'île (mâle) placée au milieu d'un estuaire ou d'un marécage (femelle). Osons-le tout de même, ce qui nous permettra de remarquer qu'il nous manquera alors une dimension intermédiaire de l'espace. Extérieurement femelle, le cairn réclame un complément masculin, dont on aurait peut-être trouvé les traces cicatricielles si la fouille du placître n'avait été confondue avec les travaux annexes à la restauration du monument ; au plein Sud de la chambre centrale, on s'attendrait à trouver un menhir ou tout autre symbole du même ordre, d'ailleurs présent sur d'autres sites du même genre (Fig. 1).*

#### *E) Le récit de fondation*

*Paradoxalement, c'est l'évocation à la fois la plus évidente et celle sur laquelle on ne peut se prononcer qu'avec le plus de prudence.*

*L'évidence saute aux yeux : le groupe qui se lance dans une construction en matériaux durables affirme avant toute chose son identité et assure la pérennité de celle-ci. Les populations sédentaires qui ont construit les premiers dolmens de Barnenez ont affirmé ainsi qui ils étaient, qu'ils étaient là chez eux, et qu'ils s'associaient les uns aux autres dans une expression symbolique commune. D'une manière ou d'une autre, outre le contenu cosmogonique et sexuel de l'ensemble, et s'appuyant sur ces attendus universels, toute construction est la projection de la structure sociale, des ressources naturelles sur laquelle elle fonctionne, et des techniques qui lui permettent de fonctionner. C'est bien cette volonté de s'affirmer dans la durée qui préside à la construction.*

*Dans différents articles consacrés à ces grands cairns mégalithiques, P.R. Giot suggère qu'ils pouvaient être construits pour être vus de ceux qui en avaient l'usage. Si l'on accepte cette hypothèse, l'identité territoriale de Barnenez est facile à définir : il suffit de dresser la carte de l'aire de visibilité du cairn (Fig. 1 et 2). Si l'on fait abstraction des quelques zones d'ombre projetées par les reliefs locaux du premier plan, cela nous donne une figure quasi-rectangulaire, ayant grosso-modo l'orientation générale du monument, avec une percée N-S conduisant jusqu'aux sommets des Monts d'Arrée. On est alors tenté de voir dans le cairn la projection des territoires correspondant au bassin versant de la rivière de Morlaix, l'aire de visibilité constituant en quelque sorte le cœur de ce territoire, ramené ici à la cuvette périphérique du delta.*

*Le cairn primaire pourrait fort bien représenter la partie orientale de cet ensemble géographique, se constituant par l'adhésion de plusieurs groupes à une représentation nouvelle du monde. Alors, la rivière se présente comme une limite, bientôt transformée en lien avec les populations appartenant à la partie occidentale du bassin versant.*

*L'image est séduisante, très probable, et on en trouverait des parallèles nombreux dans des comportements similaires, ne serait-ce que dans la définition actuelle du "Pays de Morlaix" à partir du pôle d'attraction que représente le fond de l'estuaire. Hélas ! elle est impossible à vérifier : il faudrait pour cela que chaque groupe ait transporté des objets identifiables provenant de son propre territoire et que ces objets aient pu être reconnus comme tels lors de la fouille. C'est l'idée suggérée par un informateur dont le père, carrier, disait que le granite utilisé sur le cairn secondaire provenait, non pas de Stérec, mais de la carrière de Keromnès à Carantec (Fig. 1-3). Il ne s'agit pour l'instant pas d'une hypothèse, mais d'un indice dont la place se trouve dans le chapitre concernant la signification actuelle du monument, et son "appropriation" au moins symbolique.*

*Les gravures garnissant la stèle phallique apportent peut être un peu de lumière au sujet du récit de fondation.*

*Si l'on admet l'interprétation habituellement donnée de ces signes, trois haches polies, une herminette emmanchée et un arc au repos, nous ne nous étonnerons pas d'y reconnaître des signes mâles, renforçant le caractère dominant de la stèle phallique. La hache étant universellement associée à l'idée de force, à la foudre et à la pluie fécondante, représente le lien entre la Terre et le Ciel, au même titre d'ailleurs que l'arc. A vrai dire, cette redondance serait inutile si elle se limitait à cela, la pierre phallique étant en elle-même*



suffisamment explicite. Il n'est pas du tout impossible que ces marques appartiennent plus précisément au récit de fondation. Chacun des cinq signes pourrait représenter l'un des groupes par ailleurs identifié à l'un des cinq dolmens, l'arc étant considéré comme évocation de la chasse, celle-ci étant l'apanage des dominants dans toutes les cultures d'agriculteurs-éleveurs, l'herminette emmanchée étant plus difficile à identifier. Du coup, ces mêmes groupes se placent comme gardiens du passage entre la chambre et l'antichambre, entre la Vie et la Mort, entre la Terre et l'Univers, tout en s'identifiant au principe mâle fécondant la Terre-Mère.

Le bilan est peut-être maigre, d'autant plus banal qu'il se limite au constat de l'appartenance probable du cairn à de grands systèmes universels de représentation. Faut-il pour autant le négliger ? Probablement pas, car c'est déjà un début de connaissance que d'admettre qu'on y reconnaît les éléments superposés des trois grands discours habituels à tout système symbolique complexe, avec la très forte probabilité que les différents groupes constructeurs, se projetant dans les dolmens, concrétisent leur union en enveloppant ceux-ci dans une même colline construite, et peut-être en illustrant cette union féconde par des gravures plus spécifiques apposées sur le symbole même de la force mâle.

Limitée à l'un ou l'autre des dolmens ou au cairn primaire, cette conception du symbolisme est sans doute assez limitée, d'autant que l'exploitation qui a été faite du monument exclut définitivement la possibilité d'identifier des données complémentaires. Par contre, étendue à l'espace géographique environnant, elle débouche sur la recherche d'indices qui permettraient d'établir un lien entre tel élément du paysage et tel ou tel élément du monument, comme on l'a déjà suggéré à travers le rôle joué par la rivière ou encore par l'aire de visibilité, voire par les trois sommets visibles à l'horizon. A ce point de vue, la prospection reste ouverte, car ici comme ailleurs, rien n'a été fait pour rechercher les éventuelles traces de la vie quotidienne des constructeurs de ces grands ensembles mégalithiques. Nécessairement, quelque part dans le paysage environnant, peut-être dans l'aire de visibilité, se trouvent les traces ténues des villages, des auréoles de défrichement<sup>10</sup>, des carrières, mais probablement aussi des monuments complémentaires imprimant dans la nature la marque de ces territoires et de leur confédération. Menhirs ou tout simplement points remarquables du paysage ne peuvent être dissociés a priori du problème soulevé par le monument majeur (Fig. 2).

La critique de tout ceci est aisée : il suffit de constater que l'interprétation ne peut être que la projection de nos propres conceptions du symbolisme, et que l'on reconnaît ainsi les indices que l'on veut bien trouver. C'est pourquoi, pour nous maintenir à un niveau scientifique de réflexion, il ne faut pas éliminer les hypothèses contradictoires, lorsque celles-ci sont formulées : le fait qu'une hypothèse raisonnable soit exprimée la rend plausible. Par contre, le fait d'écarter le problème est dangereusement réducteur, car sous des déclarations d'objectivité transparaissent alors des interprétations sous-jacentes non étayées<sup>11</sup>.

On peut ainsi proposer un schéma de synthèse relativement simple intégrant les différentes dimensions de l'espace, tout en maintenant l'interrogation et le doute scientifique. A chaque dimension de l'espace, on admettra la possibilité de nier toute signification aux éléments en présence, mais en même temps on pourra admettre que les interprétations proposées sont elles-mêmes réductrices, et que le contenu symbolique de chaque élément était plus complexe qu'il peut nous apparaître aujourd'hui, à travers notre imagination par trop contrôlée par les grandes dominantes de notre culture (Durand 1984).

Une autre critique relève de la méthode elle-même, dont on comprendra la faiblesse en la comparant à celle utilisée jadis par A. Leroi-Gourhan pour décrire l'art rupestre paléolithique.

Constatant empiriquement l'existence d'associations répétées dans les représentations des animaux sur les peintures préhistoriques, A. Leroi-Gourhan s'était livré à une étude statistique de la totalité des oeuvres d'art connues de cette époque, et c'est cette étude d'ensemble qui l'a conduit à vérifier une hypothèse relativement simple, que l'on peut résumer comme suit (Leroi-Gourhan, 1965).

---

<sup>10</sup> Les marqueurs les plus sûrs de ces auréoles de défrichement seraient les centaines de haches polies brisées trouvées dans les labours, mais dont les coordonnées précises sont rarement connues ou enregistrées.

<sup>11</sup> On peut formuler cela autrement en, disant que notre lecture du symbolisme de Bamenez intègre les interprétations plus simples (par exemple l'attribution de chaque dolmen à un groupe, ou encore l'équation triangle = hache), mais que cette lecture n'exclut pas les interprétations plus complexes.

Deux cas peuvent se présenter. Ou bien les arguments seront étayés par des éléments scientifiquement et archéologiquement vérifiables. Dans ce cas ils élargiront le panorama du symbolisme possible des néolithiques de la région. Ou bien les arguments avancés ne sont pas supportés par des éléments scientifiquement vérifiables. Alors, ils ne relèvent pas seulement de la fantaisie de tel ou tel de nos contemporains, mais on peut considérer qu'ils sont le reflet de préoccupations tout à fait respectables intégrées à notre culture globale, ce qui justifie de les prendre en considération, ne serait-ce que pour en comprendre la signification. C'est ce qui se produit à propos de toutes les démonstrations de radiesthésie et des développements ésotériques concernant les mégalithes.

*Les grottes décorées peuvent se décomposer en trois éléments, l'entrée, le passage et le fond, chaque partie étant statistiquement décorée de la même manière en associant des éléments mâles (le Cheval, le Bouquetin, les cervidés ou des signes masculins explicites comme la sagaie ou des signes dérivés) et des éléments femelles (le Bison, le Boeuf, la Biche ou des signes explicitement femelles). Outre l'évocation de la complémentarité des principes mâle et femelle, associés ici encore à la grotte, on trouve là une idée majeure : chaque grotte doit être conçue, non pas comme une galerie anonyme aux cimaises de laquelle on accrocherait des tableaux en fonction de l'inspiration ou de la mode du moment, mais bien comme une oeuvre cohérente, exprimant le même message tout au long de plusieurs milliers d'années, chaque couche culturelle venant ajouter aux représentations déjà présentes ses propres oeuvres, sans jamais rompre la cohérence de l'ensemble.*

*Les oeuvres qui garnissent les parois de nos dolmens ne permettent pas une telle étude; pour la raison fort simple qu'elles sont en trop petit nombre pour conduire une étude statistique. Si on y reconnaît aujourd'hui les éléments d'un triple système symbolique, c'est à travers une méthode que A. Leroi-Gourhan s'était interdit d'utiliser : nous posons comme a priori la probabilité que ces trois systèmes symboliques ont pu être représentés ici, alors que Leroi-Gourhan démontrait par l'étude statistique des combinaisons que la dualité masculin-féminin était partout présente, selon un schéma immuable dans ses grandes lignes.*

*Ceci étant posé comme critique essentielle, la comparaison s'impose. Le dolmen à couloir est objectivement une grotte construite possédant les trois éléments, l'entrée étant représentée par le couloir, le passage étant formé par la partie interne de celui-ci, voire plus explicitement par l'antichambre ; la chambre représentant évidemment la partie profonde.*

*Le parallèle ne s'arrête pas là, puisque nous remarquons ici que le passage, comme dans les grottes peintes, est souligné avec précision par des signes mâles, pierre phallique et gravures explicites. Motif que l'on retrouvera sur d'autres sites, comme dans l'un des cairns de l'ensemble mégalithique de l'île Guennoc (Landéda) où chaque dolmen possède à l'intérieur de la chambre, à gauche de l'entrée, une stèle anthropomorphe dressée jouant évidemment le même rôle, et peut-être à Gavrinis, où l'arc se trouve en position tout à fait comparable à celui de Barnenez.*

*Cependant, la différence saute aux yeux. Les grottes peintes paléolithiques offrent les qualités du dédale souterrain plein de mystère, de faux passages, de prolongements inaccessibles ou imaginaires, une articulation en trois dimensions de formes complexes jamais renouvelées. Ce n'est pas le cas des dolmens, qui correspondent à un code très précis, fermé, dont le message est d'autant plus achevé qu'il est construit, et en comparant les deux modes de représentation, on ne peut s'empêcher d'évoquer dans les dolmens l'expression d'un pouvoir très fort s'arrogeant le droit de reconstruire le monde en le représentant. Le tout étant lié, quoiqu'on en dise, à l'usage funéraire.*

*Ce caractère très circonscrit, est peut-être propre aux constructeurs eux-mêmes, aux concepteurs et aux utilisateurs qui peuvent constater de visu l'architecture relativement simple de chaque élément et de l'ensemble. Par contre, il ne s'impose pas comme évidence aux visiteurs qui hésiteront à pénétrer jusqu'au plus profond de ces galeries souterraines, ou qui s'imagineront qu'elles aboutissent à un mur interdisant les parties profondes de la "grotte" ou du "souterrain". C'est là un motif tardif et très classique des légendes liées au monde souterrain, restituant en quelque sorte la complexité primitive à des constructions au demeurant fort simples. On pourra ainsi reconnaître trois périodes dans le rôle tenu par ces architectures :*

*- Une période au cours de laquelle la forme objective du monument sert de support à un discours symbolique délibéré, lié au pouvoir qui gère l'ensemble de la société et organise la construction elle-même.*

*Une période où les utilisations pratiques et symboliques sont oubliées, et où l'imagination des visiteurs hésitants ou limités par l'apparente fermeture des passages développe des thèmes plus généraux (tombeaux de géants ou de saints, souterrains imaginaires interrompus, etc.). Alors ce n'est plus la matérialité de l'architecture qui compte, mais les formes imaginaires qu'on en déduit.*

*La période enfin qui est la nôtre, marquée par un retour à l'objectivité dans la description de l'architecture, matérialité indiscutable à laquelle nous associons un nouveau discours symbolique qui reflète à son tour les conceptions dominantes de notre culture officielle, sans effacer pour autant les fantasmes les plus intimes et les plus individuels.*

*On voit que contrairement sans doute à ce qui se produit pour les grottes naturelles utilisées ou non par l'homme préhistorique, le discours qu'implique la construction mégalithique est nécessairement discontinu. Mais cette discontinuité n'est peut-être pas le signe de la modernité. Lorsque les constructeurs du cairn primaire de Barnenez détruisent un dolmen plus ancien pour en réutiliser les pierres, c'est bien l'indice d'une rupture du même genre. Le signe gravé sur l'une de ces pierres est alors dépourvu de sens, sa signification première est oubliée, sa valeur décorative elle-même est niée, à moins qu'il revête une signification négative qu'il convient d'effacer, peut-être parce qu'il traduit une conception hérétique des mêmes réalités souterraines.*

Les six "signes jugiformes" ou "cornes" qui garnissent la dalle d'entrée du dolmen le plus occidental du cairn secondaire (lequel regroupe 6 dolmens) appartiennent probablement à la cohérence première, réitérant et précisant le message global porté par les dolmens dans la continuité de leur fonction initiale, il n'en va sans doute pas de même pour les signes gravés sur les dalles dressées de la chambre du dolmen central, et que les fouilleurs ont reconnu être tardives, n'hésitant pas à leur trouver une facture peu soignée (Giot, 1987, Vol I, p. 45).

#### V) LE NOUVEAU DISCOURS SYMBOLIQUE.

Nous avons vu que l'opération de sauvetage sur le site mégalithique de Barnenez a joué un rôle important sinon essentiel dans la définition de l'archéologie moderne en Bretagne, et qu'elle matérialise le point de départ de l'archéologie scientifico-légale de l'après-guerre, même si ses acteurs étaient déjà imprégnés de son esprit. La restauration qui a accompagné puis suivi l'étude du monument ne pouvait être que la projection de ce même contexte, une illustration à l'échelle du paysage de ses implications symboliques.

On manque malheureusement de plans montrant la topographie du cairn en 1954, et celle-ci ne peut se déduire que de l'observation de photographies qui n'ont pas été prises dans ce but. Par ailleurs, des erreurs importantes de distance dans le premier plan publié rendent difficile la localisation des détails qui y sont reportés et qui n'apparaissent plus sur les plans suivants.

Quelques photographies antérieures à la destruction, ainsi que les premières vues prises au moment de la prise en charge du monument par la Direction des Antiquités Préhistoriques en 1954 montrent que le sommet des deux cairns accolés était une succession de dômes interrompue à l'Est par la présence d'une carrière ancienne. Selon un mode d'exploitation courant, les dômes correspondant aux encorbellements des deux dolmens occidentaux avaient été détruits, et les pierres qui n'avaient pas été prélevées s'étaient effondrées dans le cratère des chambres dolméniques. Par contre, les dômes voisins étaient à peu près intacts, de même qu'étaient bien marquées la césure entre le cairn primaire et le cairn secondaire, ainsi que de bonnes portions des murs de parement.

La présence de ces dômes ne peut signifier qu'une chose : les parties hautes de la couverture des chambres dépassaient de l'ensemble, permettant d'identifier chaque élément de l'extérieur. Lorsque la restauration des parties verticales fut achevée, les reconstruteurs s'aperçurent qu'ils disposaient de trop de pierres. Ne sachant quoi en faire, ils les placèrent au sommet des cairns, noyant dans la masse les dômes pourtant identifiables, créant du même coup la notion de "tas de charge", et transformant le monument en un bloc compact dans lequel ne subsiste comme discontinuité que la séparation entre cairn primaire et cairn secondaire. On notera au passage que, construites selon le même principe que les bories de Provence, les chambres encorbellées n'ont nul besoin d'être incluses dans une masse compacte pour résister à l'érosion : le soin apporté à la disposition des pierres est garant de sécurité, à condition que personne ne vienne les ôter. C'est là la première modification du monument, définitivement scellé comme un bloc dont on répète qu'il anticipe l'image des pyramides, effaçant par conséquent l'image initiale de la juxtaposition de petites unités conservant leur identité et sans doute leur position chronologique et géographique au sein d'une fédération se constituant progressivement.

Cette première transformation du monument évoque irrésistiblement la projection même des pouvoirs qui nous gouvernent, mais nous ne nous y étendrons pas. Plus symbolique est le sort réservé aux dolmens.

Le visiteur du site de Barnenez est confronté à un curieux paradoxe. On lui propose en effet de visiter des dolmens, par conséquent des versions construites de la Grotte primordiale, avec ce que cela comporte de cheminement souterrain, d'obscurité et de pénombre, mais aussi du symbolisme diffus qui l'accompagne, et que nous avons évoqué ci-dessus. Or il se trouve en face de deux types de dolmens.

Tout d'abord un ensemble de dolmens intacts, soit parce qu'ils avaient résisté à l'érosion, soit parce qu'ils ont été rebâties. Mais ces dolmens intacts, où l'on pourrait ressentir ce que ressent tout visiteur d'une grotte, sont murés. La grotte-matrice, la grotte-image du monde, la grotte-récit de fondation est interdite au visiteur du commun, et de façon très explicite, comme le prouvent plusieurs textes, réservée à l'élite de la science et de la politique. Son caractère primordial, voire son existence-même et son symbolisme ne reposent que sur le récit officiel, authentifié par l'archéologie scientifico-légale, et on ne s'étonnera pas de trouver ici un discours édulcoré, limitant la description aux données strictement matérielles, aux dimensions, à la nature des matériaux, aux datations radio-carbone, et excluant délibérément toute évocation symbolique. La puissance évocatrice de ces galeries interdites en est d'autant plus forte, et il ne faut pas s'étonner des interprétations fantaisistes qui continuent à circuler dans le public, voire auprès de certains guides vacataires.

Le visiteur est ensuite invité à pénétrer dans les chambres mises au jour par les travaux. Il emprunte les couloirs malaisés et débouche dans la clarté de la carrière. Là encore, les valeurs chto-niennes ne reposent

que sur le discours, et l'expérience montre qu'il est parfois difficile de faire admettre que l'on se trouve sous terre à des gens qui grelottent en plein vent.

Matrice interdite d'un côté, matrice déchirée de l'autre, univers souterrain clos, univers souterrain révélé en pleine lumière, et dans les deux cas marques d'identité escamotées, à ce niveau d'analyse encore le symbolisme n'est pas seulement appauvri, il est délibérément orienté, édulcoré, et ramené à des réalités matérielles bien modernes : là un mur prétextant le danger que représente la visite souterraine pour le visiteur ou pour le monument lui-même, ici la carrière servant de support au récit officiel du mythe de l'archéologie scientifico-légale, contredisant du même coup le discours précédent. Il serait dangereux de visiter les chambres intactes (pourtant consolidées), mais, il n'est pas dangereux de se faufiler dans les couloirs et de ressortir dans les chambres ruinées.

Nous avons déjà évoqué le peu de cas qui a été fait du placître, et de l'impossibilité dans laquelle on se trouverait désormais d'y retrouver les indices complémentaires du cairn lui-même. Cela procède de la même logique, soulignée par ailleurs par l'installation d'un grillage infranchissable. On retrouve ici la caractéristique essentielle de l'archéologie naturaliste dans la conception du site-objet. Bien qu'il demeure sur place, celui-ci se trouve extrait de son contexte, et on rejoindra les réflexions de quelques artistes contemporains qui veulent voir dans le monument de Barnenez une expression du land-art des années 1950-1960 : une structure moderne ajoutée au paysage, intégrée dans celui-ci, malgré son caractère artificiel. C'est ici qu'intervient à nouveau la réflexion selon laquelle ces objets étaient faits pour être vus de fort loin, et c'est bien dans cet esprit que le cairn est arrosé deux fois l'an de désherbant. L'oeuvre doit demeurer semblable à elle-même, et sa valeur culturelle, gérée par le Ministère de la Culture, doit être protégée contre la nature, au même titre que le grillage la protégera contre la société.

C'est à l'échelle supérieure de l'espace qu'on retrouvera la complexité des représentations symboliques, puisqu'aussi bien le visiteur doit se plier à un rituel qui le fait pénétrer dans une sorte de grotte artificielle faisant par bien des côtés penser aux repositifs dédiés à la Vierge, tels qu'on en trouve encore quelques uns dans nos campagnes, avant d'émerger à la lumière et d'entreprendre l'ascension d'un chemin malaisé qui le conduira à la clôture, et de là au lieu sacré.

On reconnaît ici les trois éléments de base : l'entrée, le passage, le lieu sacré, répétition à une autre échelle de la visite des dolmens éclatés. Le discours se tient à l'entrée, on passe dans un lieu souterrain, et le lieu sacré est en pleine lumière. C'est dans le passage souterrain, évocation délibérée du caractère initial du monument, et par conséquent transposition de celui-ci, que se tient le triple discours symbolique.

L'évocation de l'univers va de soi, dans la structure en grotte elle-même, et l'on reconnaîtra dans la "grotte ouverte aux deux bouts" le motif du souterrain, le cheminement d'Est en Ouest étant lui aussi d'un grand classique.

L'évocation des valeurs mâle et femelle est claire : la pierre phallique représentée par son moulage se dresse dans une "grotte dans la grotte", là où l'on s'attendrait dans d'autres contextes à trouver une statue de la Vierge, et si aucune indication ne souligne son caractère sexuel, les détails de sa morphologie ne laissent aucun doute à son sujet. Elle est flanquée du moulage de la dalle gravée provenant du monument plus ancien détruit, dont le caractère femelle assez peu identifiable et douteux est explicité par une étiquette précisant qu'il s'agit de "la déesse", que l'on baptisera ailleurs "idole néolithique".

Enfin, le récit de fondation, agrémenté de photographies et de schémas, rappelle la période mythique des années 1950, la dominante technique de l'étude et des interprétations, la version officielle de la "découverte".

Tout cela est cohérent, fermé, isolé, et l'on ne peut s'empêcher de penser que l'exclusion du cairn situé plus au Nord, et celle d'éventuelles structures complémentaires n'est pas seulement pratique et explicable par des questions d'acquisition de terrains, de manque de temps ou de moyens. Tel qu'il se présente aujourd'hui, image d'un monde fermé, dont les implications masculines et féminines sont cachées ou détournées<sup>1</sup>, inclus dans une masse homogène unificatrice, soigneusement enveloppé d'un grillage propre et accessible par un souterrain de béton, le tout interdit aux personnes handicapées, le cairn de Barnenez doit représenter l'optimum de complexité que peut projeter une administration dans l'évocation symbolique du passé de notre région. On reconnaît ainsi l'ambivalence évoquée au début de ces lignes. A l'aide de quelques modifications apparemment mineures relevant toutes de la clôture et de l'interdiction (fermeture des dolmens, recouvrement des dômes, installation d'un grillage, etc.), un même monument considéré ici comme archétype, explicitement construit pour évoquer les pyramides - peut tenir un discours inversé par rapport au discours initial.

Le modèle se répète à peine différent à Gavrinis, à Locmariaquer, et à Carnac surtout, où à l'échelle de tout un paysage on nous démontre qu'il est indispensable de clôturer ce qui par construction était ouvert, d'avoir un regard surélevé sur ce qui était fait pour être humblement contemplé au ras du sol, et de délivrer une

explication officielle là où les pauvres savants que nous sommes se révèlent aussi ignorants que le premier venu.

Car si l'expression symbolique des monuments mégalithiques n'offre pas de données statistiquement exploitables, leur contenu symbolique échappe à notre science. Rompus à la recherche et à l'analyse de données, nous aventurant avec précaution dans l'interprétation des domaines techniques dont nous maîtrisons assez bien la matérialité, le mieux que nous puissions faire, c'est de renoncer à notre exclusive lorsque s'esquissent les signes inquiétants d'un symbolisme oublié.

Tout cela peut n'apparaître que comme un jeu. Mais qui sait si les cultures qui naissent aujourd'hui de l'ère post-industrielle n'expriment pas déjà un pressant besoin de projeter leurs propres symboles sur ces monuments réputés, et si le grillage soigneux qui enserme le Patrimoine n'est pas prémonitoire d'autres contraintes ?<sup>12</sup>

**Yven 1997** : L'interprétation d'une photographie de Mme Le Febvre amène P. Gouletquer à penser qu'il y avait un troisième cairn.

**Giot, 1997-b, p. 34-35** : "Enfin, sur la presqu'île de Kernéléhen en Plouézoc'h, le petit et surtout le grand cairn de Barnenez, recouvrant 11 dolmens à couloir, forment un des plus prestigieux sites mégalithiques de Bretagne, actuellement présenté au public par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (tous les jours sauf le mardi en principe), que nous avons fouillé et restauré entre 1955 et 1968 ; il nous suffira de renvoyer à notre brochure spécifique."

**Tanguy, 2001** : "Mesurant 72 m de long, il est constitué de deux tumulus de 32 et 40 m<sup>3</sup>. L'appellation locale de Kerdi qui lui est donnée pourrait s'expliquer comme une forme contractée de \*kern-di, d'un pluriel kern de karn et de ti « maison », formation comparable à Cavardy, village de Saint-Evarzec, de kavarn « caverne » et ti, lieu où a été exhumée une villa gallo-romaine."

**Galliou, 2009-b** : "dans le grand tertre de Barnenez, les chambres des dolmens C, I et J, en particulier, ont été « visitées » à l'âge du fer et peut-être à l'époque romaine, comme l'ont montré les céramiques découvertes et certaines dates radiocarbone."

#### ● Kerfenefas – tumulus et "mégalithes"

**Le Guennec, 1900, p. 60** : "Au sud, dans un site ombragé, se voit l'ancien manoir de Kerfanéfas, près duquel est un tumulus peu saillant, mais de vastes dimensions, voisin d'une ferme portant le nom significatif de Runveret (le tertre du cimetière.) Une lande toute proche contient aussi plusieurs mégalithiques, débris probables d'un cromlec'h."

**Le Guennec, 1906, p. 50** : "Non loin de Kerfenéfas existe dans une lande un monticule de vastes dimensions, qui semble être un tumulus ; la ferme voisine porte en effet le nom très significatif de Runveret (le tertre du cimetière). A quelque distance vers le nord, une élévation de terrain offre à son sommet plusieurs mégalithes paraissant avoir fait partie d'un cromlec'h."

**Yven, 1997** : "Tumulus peu saillant mais de vastes dimensions et voisin d'une ferme portant le nom significatif de Runveret (le tertre du cimetière). Plus rien n'est visible. Biblio : Le Guennec, 1900."

#### ● Kervec – 2 tumulus

**Le Guennec, 1900, p. 67** : "Au-delà, le sentier se prolonge vers le sud, en laissant à gauche, près de Kervec, deux petits tumulus, traverse d'étroits vallons humides et ombragés, et conduit au manoir de Kernoter [...]"

**Le Guennec, 1906, p. 59** : "En suivant toujours le même sentier, nous passons à Kervec, ferme de laquelle dépend un champ contenant un tumulus d'une centaine de mètres de pourtour et encore assez saillant, malgré d'évidentes tentatives d'assolement."

<sup>12</sup> Je tiens à remercier Eric Baudouin, Patrick Jézéquel, Pierre Léopold pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans l'élaboration de la carte de la fig.2, ainsi que Michel Le Goffic qui m'a ouvert les dossiers du Service Départemental d'Archéologie, dans lesquels j'ai largement puisé.

<sup>13</sup> J. Briard et N. Fediaevsky, *Mégalithes de Bretagne*, Rennes, 1987, p. 50.

● **Roch an Dour – tumulus**

X : 144,420 ; Y : 2423,560

**Yven, 1997** : "tumulus, x : 144,650 ; y : 1124,100. Inédit."

**PLOUGASNOU**

**Chatellier, 1837, p. 19** : "Monuments druidiques."

**Le Jean, 1851** : " Il y a dans cette commune beaucoup de légendes et de traditions antiques et curieuses. Nous n'avons pas cité les nombreux tertres (runiou) qui couvrent les petits plateaux de Ruffellic, Sainte-Barbe, Sainte-Apolline, etc., voisins de la mer. Un ou deux supportent des moulins à vent. La carte de Beautemps-Beaupré (feuille de l'île de Batz à Becanfry) les donne avec la plus grande exactitude. Ces tertres nous paraissent, des tumulus artificiels : l'un d'eux, que nous avons vu excaver, était formé d'une croûte de terre végétale légère recouvrant un grand monceau de pierres assez menues, qui nous ont semblé différer du lit couche géologique sur laquelle repose ce plateau."

**Ogée, 1853, p. 327** : "Plougasnou renferme quelques monuments celtiques."

**BSESF, 1882, 4<sup>e</sup> année, premier fascicule, séance du 10 mars, p. 8** : "Lecture est faite des communications suivantes : 1<sup>o</sup> Sur un cromlec'h pres Plougasnou [...]"

**Yven, 1997** : "Plateau de St Apolline : tumulus. Il a été excavé. Une croûte de terre végétale légère, recouvrant un monceau de pierres assez menues semble différer de la couche géologique sur laquelle repose le plateau. Biblio : Le Guennec, 1979 ; Le Jean, 1846."

Remarque : je n'ai rien trouvé à ce sujet dans les ouvrages cités.

● **Bourg – sépulture**

**Yven, 1997** : "Tombe plate avec squelette portant un torque retrouvé par le bijoutier de Plougasnou lors de la construction de son garage. Renseignements : P. Jézéquel, inédit."

● **Chapelle du Belleck – 2 menhirs**

**Le Guennec, 1900, p. 24** : " [...] la misérable chapelle du Belleck, voisine de deux petits menhirs [...]"

● **Chapelle St Barbe – 2 tumulus disparus**

**Flagelle, 1878** : "D'autres runs, ou tumulus, à la chapelle Sainte-Barbe et aux environs du bourg."

**Yven, 1997** : "deux tumulus disparus. Biblio : Flagelle, 1876 ; Le Jean, 1846."

● **Goaz-Meur (Traon Bihan) – menhir**

X : 147,385 ; Y : 2428,580 ; Z : 46

Carte archéologique : 29 188 0002

**MH** : "Traon Bihan - Menhir de Traon-Bihan (cad. G 1362) : inscription par arrêté du 13 octobre 1956."  
Le menhir se trouve dans la parcelle 249, section ZB.

**Chatellier, 1882-a** : "De Morlaix, nous nous dirigeâmes vers Plougasnou, commune du Finistère, limitrophe des Côtes-du-Nord. Divers monuments nous avaient été signalés ; mais rendus sur les lieux, nous avons reconnu que tous ces tertres, qui avaient l'aspect de tumulus, n'ont rien de commun avec eux et sont des buttes naturelles."

*Pour utiliser notre journée, nous avons exploré la base d'un menhir, de 3 m de haut, situé à 50 mètres au sud du village de Goaz-Meur. Ce menhir n'est enfoui dans le sol qu'à une profondeur de 60 centimètres ; nous y avons recueilli un percuteur, un broyeur, et nous avons constaté la présence de charbon."*

**Rusunan, 1890** : "A 50 mètres S. du village de Goasmeur, menhir de 3 mètres de haut, enfoui dans le sol à une profondeur de 0 m,60, fouillé par Monsieur du Chatellier, a donné un percuteur, un broyeur et des fragments de charbon [...]"

**Le Guennec, 1900, p. 23** : "La route descend en pente douce vers le rivage, bordant à droite un vallon, traverse, près de la chapelle ruinée de Saint Nicolas, les retranchements presque associés d'un camp romain circulaire, laisse à gauche un menhir, et atteint l'anse profonde de Trégastel au manoir de Tromelin [...]"

**Chatellier, 1907, p. 82** : "A 50 mètres au Sud-Sud-Ouest du village de Goaz-Meur, menhir de 3 mètres hors de terre et de 58 centimètres enfoui dans le sol. Fouillé en 1881, cette exploration ne nous a donné que des charbons, quelques éclats de silex, un broyeur et des percuteurs. (Musée de Kernuz)."

**Guénin, 1913, p. 120** : "M. du Chatellier place à 50 mètres au S.-S.-O. du village de Goaz-Meur, un menhir de 3 mètres de hauteur, enfoui de 0m58. Il n'a que 2m50 de haut et comme largeur 1m43, 0m65, 1m45, 0m85. L'un des côtés est en partie cassé. – Roche locale : épidiorite."

**Guénin, 1913, p. 137** : "au beau milieu d'un cercle rocheux, dont un bloc au nord-est pourrait avoir été creusé d'un bassin."

**Guénin, 1913, p. 140** : "présente au sud-est, à soixante-quinze centimètres environ du sommet, une cupule assez profonde et très régulière, ayant au moins 0,20 m de diamètre."

**Yven, 1997** : "Menhir en épidiorite, toujours visible, haut de 3 mètres hors-sol. Fouillé en 1881, il a donné des charbons, quelques éclats de silex, un broyeur et des percuteurs. Orienté N 282° Est. Situation : x : 147,610 ; y : 129,090. Parcelle de cadastre n° 700 section G. Biblio : Guénin, 1912 ; du Châtellier, inédit."

**Yven, 1997** : "menhir. Situation : parcelle n° 742, section G. Biblio : archives Giot." Redite probable du menhir de Goaz-Meur (l'hypothèse d'un second menhir me paraît peu probable ; pour résoudre ce problème, il faudrait connaître la source utilisée de Giot).

#### ● **Kerboulic – coffre**

Section C, parcelle 875

---

**Le Roux, 1964** (référence incertaine) : Coffre à dalles de schiste dont il ne reste rien.

#### ● **Kerest – coffre**

**Le Roux, SRA Rennes** : Un coffre a fourni un squelette féminin en position fléchi, sur un lit de sable marin de 5 centimètres d'épaisseur environs. Avec, il a été retrouvé un vase biconique à une anse plate, non décoré, mais caractéristique de la culture des tumuli armoricains, et une petite alêne en bronze à courte soie d'emmanchement de section losangique.

#### ● **Kerrarun – dolmen détruit**

X : 150,040 ; Y : 2427,040 (lieu-dit)

---

**Le Jean, 1851** : "Un dolmen situé à l'intersection des deux chemins de Morlaix à Saint-Jean et de Lanmeur à Plougasnou a été brisé il y a dix ou douze ans pour élargir la route. La table existe encore en assez bon état."

### ● Kermouster – menhirs ou stèles Age du Fer ?

---

**Guénin, 1913, p. 120-121** : "*Dans le cimetière de la chapelle de Kermouster, en Plougasnou, petit menhir. – Hauteur 1m30. Pourtour au sommet, 1m48 ; à la base, 2m30. Ce lech est très profondément enterre et à peine dégrossi. Kermouster se trouvant au beau milieu d'une région limoneuse, d'où ne sort aucune roche en place, il a fallu que ce lech vînt d'assez loin. Appartenant à une variété de granit rose, il ne peut venir que des gisements situés à un kilomètre au Nord (granit rose de l'Aber-Ildut).*

*Lors de la démolition de la vieille chapelle de Saint-Sébastien, on y trouve un lech plus grand, que l'on a encastré dans l'un des pignons, lors de la reconstruction de 1902. Recouvert par le crépissage, il est impossible de découvrir de second lech."*

**Guénin, 1934, p. 308** : "*Les menhirs christianisés de Kermouster, et le plongeon dans la pierre de Saint-Servais. Dans le cimetière de la chapelle de S. Sébastien, à Kermouster, en Plougasnou, petit menhir. En 1902, lorsqu'on a reconstruit cette chapelle, on trouva dans le pignon un autre menhir qui y avait été encastré, et que l'on a remis dans la maçonnerie. La pierre est aujourd'hui recouverte de plâtre et de badigeon, ce qui empêche de l'apercevoir. Le Guennec.*

*Jadis, à Saint-Servais, le jour de Noël et après minuit, on passait la tête dans le trou d'une pierre. Il m'a été impossible d'avoir toute autre précision."*

### ● Kerniaquer – caveau

---

Section C, parcelle 875

**Le Roux, 1964** (référence incertaine) : Caveau en dalles de schiste en mauvais état. Il était orienté Nord-Ouest/ Sud-Est. Dimensions : 165 centimètres de long, 70 à 75 centimètres de large, 60 centimètres de haut.

### ● Lézingard – coffre

---

**Archives SDA** : La pierre tombale rapidement délogée découvrit une sépulture dite "coffre à rainures". Le squelette - un jeune adulte - était disposé sur le côté droit, en position de chien de fusil. Il a été retrouvé une poterie.

### ● Lingouez – sépulture

---

**Deunff, 1977** : Sépulture de l'Age du Bronze d'un enfant.

### ● Notre Dame de Lorette – tumulus

---

**Yven, 1997** : "*Oratoire Notre Dame de Lorette : tumulus dit Méjou. Biblio : Le Guennec, 1979.*"

### ● Primel – coffres, menhir, dolmens

---

Carte archéologique : 29 188 0001 (menhir en X : 147,245 ; Y : 2431,072)

**Le Jean, 1851** : "*Diverses curiosités dans le terroir de Primel. J'y ai vu un peulven - un monument dans le genre de celui de Gavrinis, dont l'entrée est déblayée, et que le paysan propriétaire du champ ambiant a respecté sur les instances de l'ancien curé de Plougasnou. La pointe Beg-an-Inkinerez (voy. Guimaëc) est tout près.*"

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 21** : "*Fouilles de M. Charles de Saint-Prix les 8 et 9 décembre 1869 à la pointe de Primel, dans le champ de Parc-ar-Bé, à Trégastel, sous un dolmen en allée couverte (champ du tombeau). Il y a quarante ans cette allée couverte était entourée de menhirs qui ont tous été détruits pour faire des pavés. L'allée couverte a été détruite il y a deux ou trois ans, dans le même but, par ordre du propriétaire. Elle était située de l'est à l'ouest. [Sur un papier joint, dessin schématique sans doute un peu idéalisé, avec légende d'une autre écriture].*

*Fouilles dans les deux tiers de l'étendue à la partie est à 3 pieds de profondeur (il n'y avait pas de relief sur le sol).*

*1°) Couche de terre végétale d'un pied et demi où il a trouvé plusieurs silex et des poteries cassées, dont deux pots cassés placés à environ 2 pieds l'un de l'autre. Dans les pots il y avait de la cendre et quelques*



charbons de bois. Ces deux pots étaient l'un de poterie noirâtre en dehors, assez fine, tous deux évidemment à ventre et à fond rond et plat. A côté des pots : une hache de pierre jaunâtre entière ; un bout (l'extrémité opposée au tranchant) de hache noirâtre ; un marteau grisâtre fait presque comme une hache dont on aurait enlevé les deux extrémités en donnant un coup de meule sur les bords de ces extrémités enlevées ; une pendeloque percée en jaspe rouge de forme ovale irrégulière à évasement des deux côtés ; vingt-trois silex pyromaques taillés.

2°) Couche dessous la terre végétale, couche de granite par morceaux assez gros cassés et amoncelés, au-dessous de ces pierres en perçant encore à un pied dans la terre glaise jaune, on voit un autre pot beaucoup plus grand, noirâtre à l'intérieur, surtout vers le fond, le noir existe même dans la pâte qui est très grossière et formée de débris de granite en sable visible dans la cassure, mais ne formant pas grand relief sur l'extérieur qui est rouge et où cependant on aperçoit les grains ; ce pot est inégal et ne paraît pas avoir été fait au tour, on voit des raies irrégulières à l'intérieur, il n'est pas guilloché, le fond est étroit, plat et épais, la paraît plus large en haut, il est fait en forme de pot de fleur. Le bord supérieur est absent. Il a trouvé dans la terre glaise à côté de ce dernier pot trois à quatre silex taillés en petits couteaux, une hache triangulaire en granite, plate d'un côté, à arête de l'autre et une pierre probablement en grès du bord de la mer lisez irrégulière mais qui paraît avoir été usée pour le poli ; quelques galets ronds filaient épars dans la terre du monument et peuvent avoir servi de pierres de fronde.

Des dents et des os qui paraissent appartenir au cheval ou à un animal de cette espèce étaient épars partout ; parmi ces os plusieurs fragmentés et évidemment anciens, peut-être y a-t-il quelques fragments d'homme. Les silex éclatés ont cinq à six lamelles bien taillées en couteaux, dont une elle, plus belle que les deux plus beaux couteaux de Roc'h Toul, plusieurs sont informes, mais évidemment de l'époque du dolmen, ils sont blanchis et altérés comme ceux de l'atelier de Parc ar Plenen. Parmi les os je n'en vois aucun de scié ou taillé régulièrement soit en pendeloque, soit pour en avoir la moelle. Les dents ne paraissent pas anciennes et peut-être n'y a-t-il que les fragments d'os long et les os de tarse qui soient de l'âge des pots, excepté une dent, qui est terreuse, les autres ont conservé la blancheur de leur émail, peut-être sont-ce des débris jetés sous le dolmen à une époque récente ?"

**Flagelle, 1878** : "Plusieurs menhirs et dolmens, que l'on remarquait autrefois dans les environs de la pointe de Primel, ont disparu."

**Chatellier, 1907, p. 81** : "Plusieurs menhirs et dolmens, aujourd'hui détruits, existaient à la pointe de Primel, ou des sépultures d'une haute antiquité ont été découvertes à diverses reprises notamment en septembre 1903, coffres en pierres avec squelettes. Dans ceux-ci auprès de la tête du squelette étaient des coquillages et des vases en argile très grossiers en général brisés, des ra cloirs et des lames en silex, une douzaine de ces sépultures ont été rencontrés en 1903 en défrichant une pièce de terre dite Parc-an-Théven."

**Le Guennec, 1900, p. 27-28** : "Aux abords de l'îlot [Primel] se distinguent quelques vestiges de retranchements et d'habitations, appelés Castel-ar-Sal, ainsi que des débris des monuments druidiques dont le plus considérable était dit Gwele-an-Inkinerez (lit de la Fileuse)."

**Le Guennec, 1900, p. 28** : "A gauche, dominant la côte pittoresque qui joint les grèves de Primel et de Saint Jean existe le vieux manoir de Runfelic [...] Avant d'arriver au bourg, on remarque du même côté un tumulus."

**Lajat, 1903** : "La nécropole préhistorique de Primel.

La semaine dernière, l'Ouest-Eclair et plusieurs autres journaux annonçaient, sans préciser, que M. Grenier, propriétaire à Trégastel-Primel, en Plougasnou, avait découvert dans son jardin deux sarcophages d'une antiquité assez reculée.

Les squelettes étaient couchés d'après des règles précises, la face tournée vers le soleil levant. Diverses poteries se trouvaient dans les tombeaux.

Ayant eu l'occasion de me rendre hier à Trégastel, l'envie m'est venue de constater la nature de la découverte. Je me suis présenté chez M. Grenier, et, reçu par lui d'une façon particulièrement courtoise, il a bien voulu me faire voir ce qui restait des sépultures et me donner tous les renseignements sur ses fouilles.

En réalité on n'a pas seulement mis au jour deux sarcophages, mais bien toute une série de tombes, placées bout à bout. Il y en a environ une douzaine.

Ces tombes sont placées, dans un sable d'alluvion, qui a dû être déposé par la mer à une époque très reculée, au pied du fameux rocher de Primel, et qui constitue maintenant l'espèce de langue de terre que laquelle est bâti Trégastel.

*Il est probable qu'à l'époque où les sépultures ont été creusées, la mer séparait encore Primel de la terre ferme, et c'est dans une dune bridant le rivage qu'elles furent établies. Le nom actuel du lieu où elles se trouvent, Park an Teven (Champ des Dunes) confirme d'ailleurs cette hypothèse.*

*Les sarcophages, ou pour parler plus exactement, les tombes, appartiennent à trois constructions distinctes. L'une, probablement la plus ancienne, comporte une voûte de pierres sèches, assemblées à queue d'aronde. Cette particularité de construction se retrouvera d'ailleurs jusque dans la plus récente des tombes.*

*Le second mode d'architecture sépulcrale se rencontre dans une seule des sépultures. Elle consiste en un dolmen d'assez grande dimension, mais par ailleurs semblable à ceux que l'on a trouvés à Carnac dans la butte Saint-Michel. Le troisième enfin, et le plus récent, consiste en un assemblage de quatre grandes pierres plates, qui ont dû être recouvertes primitivement par une cinquième, mais celle-ci a été détruite probablement par des laboureurs.*

*Cette dernière tombe, bien qu'à fleur du sol et privée de son couvercle, était dans un état de conservation remarquable. M. Grenier a bien voulu m'en donner une photographie qui a été faite au moment de la découverte. La position du squelette est très nettement accusée ; la tête est intacte avec toutes ses dents ; le bras était replié sous la tête et le corps légèrement incliné sur le côté droit, regardant la lagune.*

*Dans l'opinion de M. Grenier, cette tombe, beaucoup plus soignée que les autres, devait être celle d'un chef. On y a trouvé, comme d'ailleurs dans toutes les autres, des coquillages disposés symétriquement, brinnicks (patelles), et moules, et les fragments d'un vase en terre. Ces fragments consistent en une grossière poterie de terre argileuse, qui a été soumise à l'action d'un feu violent, et dénote l'inexpérience du potier. L'argile est rouge par endroits, mais plus souvent complètement brûlée. Les dessins qui ornent cette poterie sont excessivement grossiers : ils ont été faits simplement par l'enfoncement de l'ébauchoir et simulent des trèfles ; au-dessus, on distingue des restes de barbures, en tout semblables, mais plus grossièrement, aux dessins des poteries sénégalaises.*

*Les instruments qui ont été trouvés dans ces tombes sont tous très rudimentaires et appartiennent tous à l'âge de la pierre taillée non polie. Nous y avons distingué des polissoirs, deux ou trois marteaux, des racloirs et autres grossiers engins. Aucun objet en pierre polie n'a été découvert, ce qui doit faire penser, surtout si l'on réfléchit qu'une carrière de diorite se trouve dans le voisinage immédiat, que ces sépultures appartiennent à l'époque la plus primitive. Cependant, M. Grenier dit avoir trouvé dans le voisinage de la tombe la plus récente, une pointe en bronze dont il s'est dessaisi et que nous n'avons pas pu examiner.*

*Il serait intéressant de reprendre et de continuer les fouilles de M. Grenier, d'une façon méthodique et rationnelle. On arriverait ainsi à déterminer avec précision à quelle époque remonte cette station de la population primitive de l'Armorique. D'après de ce que j'ai pu constater, tout donne lieu de croire qu'à la base du rocher de Primel existait, à l'âge de la pierre taillée, une population ichtyophage qui avait une civilisation très rudimentaire en ce qui regarde le confort matériel, mais qui, à d'autres aspects, présentait un caractère plus supérieur. Le soin donné aux sépultures, le souci de l'orientation, montre le scrupule qu'avait cette race d'obéir à certains rites. Peut-être de nouvelles fouilles nous apprendraient-elles plus encore sur les mœurs primitives et la corrélation qui peut exister entre cette population primitive et ceux qui ont érigé les mégalithes, notamment le peulvan de Trégastel.*

*Tout nous porte à d'ailleurs à supposer que la station de Primel n'est pas isolée. A l'autre pointe qui forme le port de Trégastel-Primel, et qu'on nomme la pointe du Dibenn, se trouve un lieu dénommé très caractéristiquement : Beret ann Dibenn, le cimetière du Dibenn. Là, un ouvrier de Morlaix découvrit, il y a quelques années, une amulette en pierre. C'était un galet ovale en diorite polie, percée d'un trou en son milieu. Ce galet est en ce moment la propriété de M. le Febvre. Il y aurait, croyons-nous, d'intéressantes fouilles à faire au Beret ann Dibenn. Nous signalons ces deux endroits à l'attention des archéologues. Le Morbihan, grâce à la beauté de ses monuments mégalithiques, a dû de voir tourner vers lui les regards des chercheurs. Il serait bientôt temps qu'on se mît en peine des découvertes qui ont lieu en Finistère et Côtes du Nord, et surtout qu'une autorité quelconque intervint pour préserver ce que l'on trouve d'une destruction fatale.*

*Voilà trois mois que M. Grenier a sollicité vainement l'attention des savants ; aucun d'eux n'a donné encore signe de vie. Est-ce que, par hasard, les sépultures de l'âge de la pierre n'auraient d'intérêt que dans le Midi ou sur les bords du golfe du Morbihan ?"*

**Le Guennec, 1903 :** "Notes sur un cimetière de l'époque préhistorique découvert à Primel.

*Nous extrayons d'une lettre qu'a bien voulu nous adresser notre confrère M. L. Le Guennec, de Morlaix, une intéressante description des sépultures préhistoriques récemment découvertes à la pointe de Primel, en Plougasnou.*

*Morlaix, le 23 Septembre 1903.*

*Nous nous sommes présentés chez M. Grenier, à la villa de Kercoant, bâtie au milieu d'une pièce de terre dite Parc-an-Théven (le champ de la dune ; qu'il a fait enclorre d'un muret que des ouvriers défoncent pour le transformer en jardin. Cette pièce de terre se trouve peu au-dessus du niveau de la mer, sur l'isthme qui rattache au continent la pointe de Primel, et son sol est composé de sables agglomérés.*

*M. Grenier nous a dit que depuis janvier dernier les ouvriers trouvaient dans le sous-sol des débris d'ossements, de poteries, de pierres taillées, mais qu'ils négligèrent de l'avertir, et que ce n'est guère qu'en venant en villégiature à Primel, en août, qu'il fut prévenu de ces découvertes. Il croit qu'on a trouvé une douzaine de sépultures ; deux d'entre elles étaient surtout caractéristiques. La première était formée de quatre grandes pierres de granit pailleté de mica et s'emboîtant grossièrement à leurs extrémités. Aux angles étaient des cales de pierre qui devaient supporter une dalle formant couvercle, mais cette dalle n'existait plus, et M. Grenier pense qu'elle a dû être enlevée lorsqu'on laboura le terrain, il y a fort longtemps. Sur le fond de cette tombe, à 0m50 ou 0m60 du niveau du sol, gisaient, sur une couche de sable très fin mélangé de quelques cailloux roulés de diorite, les débris d'un squelette. La tombe ne mesurant que 1m45 de longueur, on avait replié le corps pour l'y faire entrer et il reposait dans la direction ouest-est (c'est-à-dire la tête à l'ouest) la tête appuyée sur le bras droit et les jambes recourbées. Les ossements tombèrent en poussière dès qu'on y toucha, et l'on ne put conserver que quelques morceaux du crâne, le maxillaire inférieur encore garni de ses dents. On trouva aussi dans le sable des fragments d'urne en poterie contenant des coquillages, bernicles, bigornes, escargots, une pointe de flèche ou de lance et plusieurs pierres qui étaient, d'après M. Grenier, des marteaux et des racloirs.*

*L'autre tombe, dont les pierres furent brisées, était recouverte d'une sorte de voûte grossière formée de fragments de cailloux. On y trouva à peu près les mêmes objets que dans la première. M. Grenier nous a montré dans un coin du jardin, un grand nombre de pierres provenant des fouilles, restes de sarcophages enduits d'une couche de chaux ou de concrétion calcaire qui provient, d'après lui, de la décomposition des parties osseuses des cadavres, ombre de marteaux, de racloirs, de cales à crochets, de pierres calcinées comme si elles avaient fait partie d'un four, etc. Il nous a aussi fait voir, dans la maison, les débris des urnes, dont l'une présente une ornementation primitive, des marteaux des couteaux, des racloirs de pierre qu'il a choisis parmi les plus caractéristiques..."*

**Guénin, 1913, p. 120 :** *"M. du Chatellier (Invent. Pp. 81-82) place à la pointe de Primel plusieurs menhirs et dolmens, aujourd'hui détruits. Il en existe encore un dans le jardin de la propriété Vérant.*

*Connu sous le nom de "Pierre à la Vache", le menhir a 2m45 de hauteur et 4m10 à la base (1m50 au Sud-Est, 0m30 au Nord, 1m45 au Nord-Ouest, 0m85 au Sud). – Roche locale : granit rose de Saint-Pol à la base et granit de Roscoff au sommet."*

**Guénin, 1834, p. 308 :** *"1808. Le lit de la Fileuse et la pierre de la vache. A la pointe de Primel, il y avait, en 1839, un dolmen ou plutôt une allée couverte "le lit de la Fileuse". Le monument n'existe plus. A Plougasnou même, dans une propriété, menhir dit "pierre de la Vache", men-ar-Vioch."*

**Le Guennec, 1936, p. 253 :** *"La fameuse pointe de Primel, qui termine au nord la commune de Plougasnou, offre à son extrémité quelques traces d'anciennes fortifications dont il serait bien aventuré de vouloir fixer la date. Le nom de Trégastel (le passage du château) porté de temps immémorial par le hameau situé à la base du promontoire, et celui de Castel ar Sallou (le château des salles) attribué à une enceinte naturelle flanquée de hauts rochers crénelés, prouvent du moins que la fondation de ces retranchements remonte à une époque très lointaine.*

*D'ailleurs, Primel semble avoir servi d'assiette à un établissement préhistorique, analogue à ceux que MM. Le Men et du Châtellier ont reconnus et fouillés sur divers points du littoral de Cornouaille. Les ruines d'une allée couverte formée de 20 pierres fichées existaient encore vers 1840 aux dépendances de Trégastel. Elles ont disparu ; mais on peut voir, émergeant de la palue sablonneuse, un menhir nommé Men-ar-Vioch (Pierre de la Vache) que M. Vérant a fait dégager sur une hauteur de 3 mètres, bien inférieure à sa dimension réelle. Tout près, M. Grenier a découvert en 1903 une douzaine de sépultures de l'âge de la pierre taillée.*

*Il est facile de reconnaître l'existence de deux ou trois lignes fortifiées constituant un vaste système défensif transformant la presque entière en un camp retranché dont le formidable clocher de Primel était le réduit, le donjon naturel. Notamment, près des vestiges de la petite chapelle de Saint-Etienne ou du Bellec, s'étend une levée considérable de terre et de pierrailles, établie pour barrer l'étranglement de la pointe en cet endroit. Les rochers de la « Salle Verte » ont les intervalles de leurs crêtes fermés par des maçonneries en pierres sèches.*

Au delà de « la Batterie », on remarque les vestiges d'une longue muraille bordant la grève de l'ouest et venant aboutir au pied du « Château de Primel », que sépare de la terre ferme une profonde fissure où les vagues s'engouffrent en grondant. Ce rocher est trop escarpé et trop étroit pour avoir jamais porté aucun ouvrage important, mais il valait à lui seul le plus imprenable bastion, et le pont une fois levé, les occupants pouvaient s'y croire en sécurité complète.

[...] La tradition locale rapporte que Primel était jadis l'asile d'une fée marine, une sorte de sirène ou de M organe. Son occupation favorite consistait à filer au fuseau, étendue au fond de ce monument mégalithique dont j'ai parlé ci-dessus, et qui garda jusqu'à sa destruction le nom de Bez-an-Inquinerez (le lit de la fileuse). Les énormes pierres qui formaient cette couche barbare, longue de plus de 11 mètres, la fée les avait apportées dans son tablier d'auprès de la chapelle de Christ en Guimaëc, où elle avait un autre « lit » encore bien conservé.

Quand elle filait à Primel, et qu'elle lançait son fuseau à droite en tournant son fil, il allait tomber à son lit ou dolmen de Guimaëc. Puis, quand elle ramenait le fuseau à elle, pour le lancer à gauche, il allait tomber à la pointe de Barnévez en Plouézoc'h, où existent aussi les ruines d'un dolmen. Lorsqu'elle se trouvait à Guimaëc, le fuseau tombait, d'un côté à Primel, et de l'autre à Roc'h-Hellaz, sur la Lieue de Grève. La gaillarde qui le marnait de la sorte devait avoir le poignet solide.

Les rochers de Castel-ar-Sallou ont aussi leur habitant mystérieux, un korrigan ou cornandon qui garde des trésors. Quand saint Primel vint s'établir sur le promontoire qui retient depuis son nom, il en chassa la fée et l'obligea à se réfugier sur les rochers des Chaises, avancés en mer de quelques centaines de mètres. Elle les hante toujours. Parfois, on distingue sur ces roches des taches blanches miroitant au soleil. Les vieux marins disent que c'est Mari-Morgann qui fait sa lessive. L'un d'eux m'a assuré l'avoir vue elle-même flottant au gré des vagues, avec ses longs cheveux épars voilant à demi son buste superbe.

Le korrigan, lui, n'a pas entièrement cédé aux exorcismes du saint. Il s'est seulement enfoncé sous terre, et il n'en sort plus qu'une fois l'an, pendant que l'on chante dans les églises l'Évangile des Rameaux, afin de vivifier son or aux premiers rayons du soleil printanier. Il suffirait, pour s'emparer de ce trésor, de survenir sans bruit au bon moment, et de l'asperger d'eau bénite. Avis aux amateurs de pécune!"

**Giot, 1978 :** "A Plougasnou, à l'est de la pointe de Primel, M. l'abbé Tanguy a fait dresser comme menhir un grand bloc de granite couché."

**Le Roux, 1979 :** "Sur la côte est de la pointe de Primel, un grand bloc de granite qui gisait couché et était peut-être un menhir a été relevé par la troupe chargée de combattre la « marée noire » à l'initiative de M. l'abbé Tanguy."

**Le Guennec, 1979, p. 96-97 :** "Au centre du village de Trégastel, on a mis au jour, en 1903, deux sarcophages de granit, au grain très serré, placés à une vingtaine de mètres l'un de l'autre. Ils contenaient chacun un squelette dont la tête, tournée au levant, était appuyé sur l'avant-bras ; une arme de pierre avec des coquillages était posé près de chacun d'eux."

**Briard, 1984, p. 255 :** "Primel-Trégastel. Plusieurs coffres ont été découverts à la pointe de Primel-Trégastel, les uns en coupe dans la falaise, avec restes de squelette dont un crâne de sujet féminin ramassé par l'abbé Tanguy, les autres lors de la construction des maisons du lotissement près de la plage.

L'abbé Tanguy a également recueilli, dans un coffre effondré, un petit vase sans anse avec épaulement et bords éversés, à paroi épaisse (8 mm). Hauteur 135 mm pour 135 mm à l'ouverture, 130 mm à la carène et 105 mm au fond. L'abbé Tanguy nous l'a confié pour restauration et il a été déposé au Musée de Morlaix."

**Yven, 1997 :** "Pointe de Primel : plusieurs menhirs et dolmens aujourd'hui détruits existaient sur la pointe de Primel. Un menhir couché, cassé en trois tronçons de 3 m chacun.

Dans le champ de Parc-ar-Bé, un dolmen en allée couverte, entouré de menhirs, a été détruit. Il était composé de vingt pierres, et séparé, en deux compartiments. Il a été retrouvé plusieurs silex et des poteries cassées dont deux pots contenant des cendres. Avec cela, une hache de pierre jaunâtre, une hache de pierre noirâtre, un marteau, une pendeloque en jaspé rouge ont été ramassés. Dans la terre glaise jaune, un autre pot plus grand à fond plat, quatre silex taillés en petits couteaux, une hache en granit, quelques galets ronds, des fragments d'os d'animaux.

Six lamelles taillées en couteau, dont une très belle lame. Menhir en granit connu sous le nom de "pierre à la vache" qui mesure 2,45 m.

Biblio : Guénin, 1912 ; du Châtellier, inédit ; Le Guennec, 1900 ; Archives P.R. Giot ; Giot, inédit."

**Yven, 1997** : reproduit une carte de la pointe de Primel d'après un plan d'E. Baudoin. Parmi divers sites archéologiques, figure un tumulus en X : 147,280 et Y : 2430,975.

**Anonyme, 2007** : "*Un cimetière de l'âge du bronze composé de douze tombes à coffre (Parc-an-Theven) a été malheureusement saccagé. [...] "Il existait une autre allée couverte à Trégastel, à l'entrée de la pointe (Parc-an-Be), fouillée au XIXe siècle par le commandant Devoir."*

#### ● "Parc-ar-run" – tumulus

---

**Yven, 1997** : "*tumulus. Biblio : Archives P.R. Giot.*"

#### ● Ruffélic – tumulus

---

**Yven, 1997** : "*Plateau de Ruffélic : tumulus. Biblio : Le Guennec, 1979.*"

#### ● "Run-ar-Vugale" – tumulus

---

**Flagelle, 1878** : "*Tumulus surmonté de nombreux fragments de dolmens, nommé Run-ar-Vugalé, sur le bord du chemin vicinal du bourg à Saint-Samson, à 400 mètres nord du Run.*"

**Chatellier, 1882-a** : "*A 700 mètres à l'ouest du bourg de Plougasnou, nous avons relevé une double enceinte rectangulaire encore complète sur quelques points. Cette enceinte, qui mesure 100 mètres intérieurement, n'est autre chose, je crois, qu'un camp gallo-romain. A 150 mètres au N.-O. se trouve un tertre naturel duquel émergent plusieurs pointes de roches; au pied de ce tertre, appelé dans le pays Run-ar-Vugalé on a rencontré, il y a plusieurs années, un vase rempli de restes incinérés; ce vase, déposé dans la terre entre quatre pierres posées de champ formant un coffre, fut, comme toujours en pareille circonstance, brisé séance tenante.*"

**Rusunan, 1890** : "*[...] tumulus recouvert de fragments de dolmen à Run-ar-Vugale, sur le bord du chemin vicinal de Plougasnou à 400 mètres du Run, au pied de ce tumulus on a trouvé un vase déposé entre 4 pierres, formant coffre, rempli de restes incinérés [...]*"

**Le Guennec, 1900, p. 24** : "*En quittant Plougasnou, on voit à droite (1 km.), le beau tumulus de Run-ar-Bugalé (le tertre des enfants), surmonté des restes dispersés d'un dolmen et signalé par une petite croix [...]*"

**Chatellier, 1907, p. 82** : "*Une urne cinéraire, enfermée dans un petit coffre formé de quatre pierres posées de champ en terre, recouvertes d'une cinquième pierre, a été recueillie, il y a plusieurs années, à la base Ouest du tertre naturel dit Run-ar-Vugalé.*"

#### ● Saint Apolline – tumulus

---

**Yven, 1997** : "*Plateau de St Apolline : tumulus. Il a été excavé. Une croûte de terre végétale légère, recouvrant un monceau de pierres assez menues semble différer de la couche géologique sur laquelle repose le plateau. Biblio : Le Guennec, 1979 ; Le Jean, 1846.*" Remarque : je n'ai rien trouvé à ce sujet dans Le Jean, ni Le Guennec.

### SAINT-JEAN-DU-DOIGT

#### ● Chapelle St Mélar – dolmen ?

---

**Yven, 1997** : "*Près de la chapelle St Mélar : dolmen détruit à Donnant le Groizic. Biblio : Guénin, 1912.*"  
Remarque : je n'ai pas trouvé mention de ce monument dans l'article cité en référence (qui doit être Guénin, 1913).

● **Goastano – menhir**

**Le Guennec, 1900, p. 57** : "Un menhir existe encore près de la ferme de Goastana, non loin d'un petit manoir gothique de Kercadiou [...]"

● **Kéréonec – 2 menhirs et 2 pierres couchées**

X : 150,745 ; Y : 2423,230 ; S : 118 (menhir est)

Parcelle 7, section ZI (2010)

**Guénin, 1913, p. 120** : "Sur le sommet d'un plateau à Kereonec, j'ai découvert trois menhirs, connus des habitants sous le nom de "Trépied". Le plus éloigné au Nord à 3m25 de hauteur et de largeur 1,10, 1,50, 0,23, 1,55.

A 30 mètres, un second menhir a 2m90, et son périmètre est de 4 mètres environ (2 mètres, 0m45, 0m55...) Le dernier côté n'a pas été mesuré, à cause de l'enchevêtrement du taillis. Un taillis sépare ce deuxième menhir du premier.

A 15 mètres de ce second menhir, il en existe un troisième de forme très différente et plus petit. Il n'a que 2,10 et 3,10 de pourtour à la base, 3m40 au milieu plus renflé. A 2 mètres de ce menhir, à la surface du sol, il y a une grande pierre quadrangulaire, à demi enterré, ayant 2 mètres de longueur, 0m78 de largeur et 0m60 d'épaisseur.

Ces trois menhirs sont en granit rose de l'Aber-Ildut passant au Gabbro et ont été transportés soit de Kerarpont au Nord, soit de Kernoec au Sud, localités situées à 500 mètres environ du lieu où se trouvent aujourd'hui les trois menhirs."

**Yven, 1997** : "Kéréonec : trois menhirs, le premier haut de 2,10 mètres, le second haut de 2,20 mètres et le troisième haut de 1,90 mètres. Le dernier a été détruit. Le premier se situe à 30 mètres du second, lui-même à 15 mètres du troisième. Les trois menhirs sont alignés Nord 98° est en moyenne. Le menhir de l'Ouest porte des rainures appelées "griffes du diable". Situation : x : 150,970 ; y : 1123,740. Biblio : Guénin, 1912."

**Visite 21/10/2009** : En compagnie de Louis Chauris. Ces monuments, situés dans un bois, semblent peu connus et il n'a pas été facile de les retrouver. Sans nous attarder sur la description, signalons simplement que nous avons repéré deux menhirs et deux pierres couchées dans lesquels L. Chauris a reconnu le gabbro de Saint-Jean-du-Doigt (il s'agit actuellement des seuls menhirs connus en ce matériau).

**Chauris, Sparfel, à paraître** : "Un second ensemble mégalithique – à ce jour peu connu – masqué sous la végétation arborescente et le lierre exubérant, est situé dans un bois taillis près du lieu-dit Kéréonec en Saint-Jean-du-Doigt<sup>14</sup>. Il a été mentionné pour la première fois par G. Guénin<sup>15</sup>. A cette époque, il existait trois menhirs – surnommés "Le Trépied" par les habitants du voisinage – mesurant 3,25, 2,90 et 2,10 mètres de hauteur, auxquels vient s'ajouter une pierre couchée longue de 2 mètres.

Le site abrite aujourd'hui au moins trois blocs en gabbro. L'un, couché, atteint environ 3 mètres (et doit correspondre au premier menhir signalé par Guénin) ; les deux autres, dressés, respectivement 2,20 et 2,70 m. La granulométrie varie légèrement selon les menhirs qui appartiennent tous au faciès finement grenu. Un net contraste apparaît entre les faces émoussées, très douces, liées à l'érosion météorique avant l'élévation et une superbe surface plane, coïncidant avec une grande diaclase qui, sans nul doute, représente la zone d'arrachement avant la mise en place. Dans le menhir de 2,70 m, un gros bloc s'est décollé le long d'une diaclase et a glissé vers le sol tout en versant parallèlement au mégalithe.

Dans le même bosquet, à côté des menhirs précités, une autre pierre couchée, en granite à grain fin, est également considérée comme un menhir abattu ; le matériau provient d'un des nombreux gros filons recoupant le gabbro ; comme pour les menhirs gabbroïques, son origine est proximale.

Ainsi, sous l'angle morphologique, les menhirs en gabbro du Petit-Trégor – quelle que soit leur destination (allée couverte ou menhirs) – offrent-ils des traits communs, à savoir le remarquable contraste entre les faces d'érosion irrégulières et émoussées, et les faces d'arrachement planes et régulières. Seules ces dernières témoignent du travail d'extraction, non suivi de façonnement, effectuées par les Néolithiques<sup>16</sup>."

<sup>14</sup> Références cadastrales : parcelle 7, section ZI (mise à jour 2010). Coordonnées Lambert II étendu : X = 150,745 ; Y : 2423,230 ; Z : 118.

<sup>15</sup> GUENIN G. (1913) – Les menhirs isolés de l'arrondissement de Morlaix, Bulletin de la Société académique de Brest, 1912-1913, 2<sup>e</sup> série, t. 37, p. 111-146.

<sup>16</sup> Les mégalithes en gabbro de Trégor ont été présentés par L. Chauris (2008). Sur l'emploi de quelques gabbros et roches associées en Penthièvre, Goëlle et Trégor, Mém. Soc. Emulation des Côtes-d'Armor, CXXXVII, p. 147-167.

## ● Kergadiou – tumulus

Yven, 1997 : "tumulus. Situation : cadastre 1935, parcelle 65C. Biblio : Archives P.R. Giot."

## ● Kergarec – 2 coffres

Chatellier, 1907, p. 82-83 : "En 1888, deux tombes dont rien extérieurement n'indiquait la présence, ont été découvertes par M. de Legagneux sur le sommet Nord du grand coteau qui forme le versant Est du vallon de Saint-Jean-du-Doigt. Ces tombes formées de 4 pierres plantées de champ en terre mesurant intérieurement l'une 1m21 sur 0m55 de large, celle-ci orientée N.-O.-S.-E. n'avait pas de dallage de fond ; de 0m34 de profondeur elle était recouverte de 2 dalles ayant 0m72 de large chacune. Elle contenait un squelette ayant et bras droit replié sur l'estomac et les 2 jambes recourbées au-dessous à la hauteur du bassin. L'autre tombe à 12 mètres à l'Est de la première s'inclinait moins vers l'Ouest 15° N.-O.-S.-E., mesurant intérieurement 1m47 sur 0m75 et 0m72 de large aux deux extrémités elle était dallée au fond et recouverte d'une dalle monolithe mesurant 1m18 sur 0m78 et 0m10 d'épaisseur moyenne ; elle contenait un squelette la tête au Nord, à la hauteur de la joue était placé un petit vase à 4 anses en terre noire fine mesurant 0m12 de haut. (Voir Musée de Kernuz). Ces deux sépultures étaient à 50 centimètres sous la surface du sol."

Briard, 1984, p. 270 : "Kergarec. Sur le versant nord du grand coteau qui forme le versant est du vallon de Saint-Jean-du-Doigt, 2 tombes fouillées en 1888 par M. Legagneux, formées de 4 dalles de chant.

Tombe n° 1. 1,21 m/0,55 m/0,34 m orientée N.-O. -S.-E. Un squelette replié. Deux dalles de couverture.

Tombe n° 2. 1,47 m/0,75 m/0,72 m orientée N.-O. -S.-E., recouverte d'une seule dalle. Un squelette, tête au nord (position inusuelle !) avec contre la joue un vase à 4 anses.

- Vase à 4 anses « miniature ».

Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, pp. 82-83."

## ● Kerprigent – alignements de menhirs

X : 151,140 ; Y : 2424,800 ; Z : 91

Cadastre 1982, section Z.O

Le Jean, 1851 : "Un peulven près de Kerprigent."

Flagelle, 1878 : "Peulven, près de Kerprigent. (Bulletin arch. de l'Assoc. bret., t. 3, p. 61.)"

Le Guennec, 1900, p. 56 : "Les landes environnantes sont couvertes de pierres mégalithiques, et dans le bois même de Kerprigent, au bord de la route de Lanmeur, on remarque un beau peulven, haut de plus de trois mètres, entouré d'autres blocs semblables, mais renversés."

Rusunan, 1890 : "Peulven près Kerprigent."

Chatellier, 1907, p. 82 : "Le seul monument mégalithique de cette commune est le menhir de Kerprigent."

Guénin, 1913, p. 121 : " M. du Châtellier se contente de mentionner, à Saint-Jean-du-Doigt, le menhir de Kerprigent. (Invent., p. 82). Au milieu d'un bois de pins et non loin de la route, ce menhir imposant a 5 mètres de hauteur et 7 mètres de pourtour. Il est brut et grossièrement quadrangulaire. Dimensions des côtés : 1m40, 2m60, 1m25, 1m75. – Roche locale : quartzite cristallin."

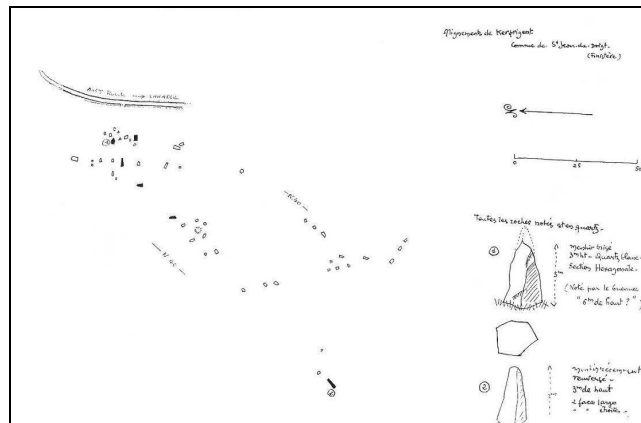
Guénin, 1913, p. 137 : "[...] se dresse au centre de blocs quartzeux, émergeant du sol, et particulièrement nombreux à l'est et au sud."

Le Guennec, 1979, p. 114 : "Un peulven de quartz blanc, haut de 3,50 m, se dresse au bord du bois près du carrefour de la route de Lanmeur."

Yven, 1997 : reproduit un plan dressé en 1951 par J. Deunff que l'auteur avait remis à P.-R. Giot. Ce plan représente les alignements, le menhir dressé encore aujourd'hui et un second qui venait d'être renversé récemment.

Giot, 1997-b, p. 33 : "En Saint-Jean-du-Doigt, au nord-est du château de Kerprigent, près d'un chemin rural et dans un bois, un menhir debout en quartz fait partie des alignements de Kerprigent."

**Visite 21/10/2009** : Si le menhir en quartz de 5 mètres de haut attire immédiatement l'attention, il faut signaler la présence d'autres blocs, également en quartz. Celui qui était signalé J. Deunff se reconnaît assez facilement. Cet ensemble mériterait une étude plus approfondie (réalisation d'un relevé ; l'utilisation d'un GPS serait souhaitable, mais rendue difficile par la présence des arbres).



L'ensemble de Kerprigent en Saint-Jean-du-Doigt par J. Deunff, 1951 (UMR 6566 ; in Yven, 1997)

● **Penarmen – mégalithes**

**Yven, 1997** : "Penarmen : nombreux mégalithes. Biblio : archives P.R. Giot."

● **Runarven – tumulus**

**Le Guennec, 1900, p. 57** : "Près de la ferme de Runarven (le tertre de la pierre) existait un tumulus surmonté d'un menhir, mais il a complètement été arasé."



## CANTON DE MORLAIX

### MORLAIX

#### ● Ploujean – coffres et tumulus

**Le Roux, 1977** : "*A Ploujean, le Dr Quemeneur nous a signalé des découvertes anciennes de sépultures en coffres, probablement de l'Age du Bronze, et d'autres structures plus difficiles à interpréter à environ 250 m au nord - nord-ouest du Menez, sur le haut du versant dominant la rivière de Morlaix. Un peu plus au sud, il nous a montré les restes d'un grand tumulus aujourd'hui éventré par des casemates.*"

**Briard, 1984, p. 249** : "*Coffres et tumulus à Ploujean signalés par le Dr Quemener. Biblio. Gallia Préhistoire, 1977, 2.*"

#### ● Plourin

Information à vérifier : d'après le journal "Le Breton" (10 et 11/1883), menhir mis en place récemment.

#### ● Lieu-dit imprécis

**Guénin, 1913, p. 119-120** : "*Au XVe siècle, il y avait, sur l'une des hauteurs qui dominent la vallée, une pierre que l'on appelait la Danseuse. Les nombreuses légendes de menhirs qui tournent sur eux-mêmes permettraient peut-être d'identifier cette pierre avec celles qui dansent à midi ou à minuit.*"

### PLOURIN-LES-MORLAIX

#### ● Bourg – menhir déplacé

**Rusunan, 1890** : "*Un menhir sur la place même du bourg [...]*"

**Chatellier, 1907, p. 85** : "*Au milieu du bourg, on voit un menhir qui y a été transporté d'un champ aux issues Sud du bourg.*"

#### ● Foennec – menhir

X : 146,406 ; Y : 2405,209

Carte archéologique : 29 207 0003

**Carte archéologique** : menhir (informateur : M. Le Goffic).

#### ● Kerloaguen – tumulus

X : 146,213 ; Y : 2410,660

Carte archéologique : 29 207 0001

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : C.-T. Le Roux).

#### ● Keroun – tumulus

X : 149,818 ; Y : 2406,601

Carte archéologique : 29 207 0010

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : P. Jézéquel). Les coordonnées Lambert sont plus proches du village de Kervellec.

● **Pen an alle-La Vigne – tumulus**

X : 148,725 ; Y : 2407,368

Carte archéologique : 29 207 0004

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : M. Le Goffic).

● **Penarvern – blocs mégalithiques et dolmen détruit**

**Le Guennec, 1904, p. 44** : "*Le vieux manoir de Penarvern n'existe plus ; il a été remplacé par une maison de campagne entourée de bois touffus, qui malheureusement s'éclaircissent. Au-delà de la propriété, et sur une longueur de plus d'un kilomètre, dans la direction Est-Ouest, les champs et les landes sont semés de blocs de pierre, schiste ou quartz, assez volumineux parfois, et simplement posés sur le sol, sans adhérence aucune. Les paysans, dans leurs terres labourables, en ont enfoui ou brisé un bon nombre, mais beaucoup subsistent encore, surtout dans les friches et les taillis, où l'on a respecté leur repos séculaire. Quelques-uns de ces mégalithes sont encastrés dans le talus de la grande route, près d'une ferme qui porte le nom très significatif de Kerverret (le lieu du cimetière). De plus, au Sud de Penarvern, sur le versant d'un étroit vallon et dans ce même terroir de Kerverret, existent les restes bouleversés d'un dolmen, dont la table brisée en deux gît sur les piliers déracinés qui la supportaient jadis. Serait-il trop téméraire de supposer qu'il y a eu en cet endroit une nécropole préceltique ?*"

**Yven, 1997** : D'après des documents consultés aux archives de l'UMR 6566, ce dolmen serait situé entre Penarvern et Kerrohan, sur la pente au NO du petit vallon.

Le site internet de la commune signale un dolmen détruit à Kerverret.

● **Quélern**

**Flagelle, 1878** : "*Tumulus ou motte à Quélern, près la route de Carhaix ; on y a trouvé des monnaies et objets gaulois ; le tumulus, surmonté d'un taillis, se trouve dans le village.*"

**Rusunan, 1890** : " [...] à Quélern, près la route de Carhaix, tumulus qui fouillé, a donné des monnaies et des objets gaulois [...]"

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

oooo

SAINTE-SEVE

oooo

## CANTON DE PLOUESCAT

### LANHOUARNEAU

oooo

### PLOUESCAT

**Chatellier, 1837, p. 19** : "*Menhirs. Dolmens.*"

**La Pylaie, 1850 (éd. 1970, p. XXIII)** : "*Pendant mon séjour à Saint-Pol-de-Léon je fis une étude particulière des autres monuments de la contrée qu'il a passés sous silence, et j'eus même le plaisir d'en rencontrer qui ne m'avaient pas été indiqués par M. Pol de Courcy. J'étendis ensuite le cercle de mes recherches vers l'ouest, jusqu'à Plounéour-Trez et Kerlouan, reconnaissant partout que M. de Fréminville m'avait laissé trop à glaner sur ses traces, d'abord par rapport aux monuments qu'il n'a pas indiqués, en second lieu par ses descriptions trop incomplètes et ses inexactitudes.*"

**BSESF, 3<sup>e</sup> année, 1881, 1<sup>er</sup> fascicule, p. 12** : "*Le Président communique un remarquable travail de M. Madeleneau, instituteur à Tréfléz, sur les monuments mégalithiques du canton de Plouescat ; ce mémoire sera adressé, par les soins du président, à la Commission des monuments mégalithiques.*"

**Guénin, 1911** : "*Plouescat. - Menhir avec croix.*"

**Le Guennec, 1979, p. 272** : "*Dans les blocs erratiques dont est jonché le sol de Plouescat, le chevalier de Fréminville croyait reconnaître un immense carneillou, ou cimetière celtique, et il cite comme preuve la trouvaille de coins en bronze et d'autres objets faite sous l'un de ces rochers près du bourg. Mais le vénérable antiquaire qui voyait des mégalithes partout, a dû se tromper ici comme à Plabennec. La commune est d'ailleurs riche en restes préhistoriques.*"

#### ● Créac'h ar Vren – allée couverte

X : 121,920 ; Y : 2426,225 ; Z : 45

Carte archéologique : 29 185 0003

**MH** : "*Creach-ar-Vren - Dolmen de Creach-ar-Vren (cad. AL 49) : classement par arrêté du 15 mars 1909*"

**Rusunan, 1890** : "*Dolmen à Créach-ar-Vrenn, désigné sous le nom de An-Ty-Roc'h, reposant sur 5 pierres brutes, ouverture N.-E., chambre rectangulaire, table de recouvrement ovale [...]*"

**Rusunan, 1890** : "*[...] menhir de 3m,50 de haut et de 4m,60 de contour à Creac'h-ar-Vrenn, a 100 mètres E. de la route n° 10 de Saint-Pol à Plouescat, sur le point culminant de la commune [...]*"

**Chatellier, 1898-b** : "*Un dolmen à Créarc'h-ar-Vrenn, connu sous le nom de An-ty-Roc'h, ouvert à l'est ; la table de forme ovale repose sur cinq piliers*"

**Chatellier 1907, p. 87** : "*Dolmen à Créc'h-ar-Vrenn, connu, sous le nom de An-ty-Roc'h, reposant sur cinq piliers, la table est ovale ; il est ouvert au Nord-Est.*"

**Morel, Arch. UMR 6566** (commentaire accompagnant un croquis) : "*La terre arrive actuellement à 0,40 ou moins du haut des piliers. Nombreux blocs alentour. Piliers supposés redressés. Quatre tables en basculant ont probablement chassé. Le plan ci-contre ne donne, par suite, probablement pas leurs positions initiales par rapport aux piliers. Par suite de ce basculement des tables le pilier 1er à part de la table transversale du côté NNE ne supporte rien. Les faces supérieures des deux tables portent bassins et écuelles d'érosion.*"

**L'Helgouac'h, 1965, p. 299** : allée couverte.

**Le Guennec, 1979, p. 272 :** "*Un autre dolmen dit An-Ty-Roch, de forme ovale, à table soutenue par cinq piliers, existe à Créac'h ar Vrenn. Au sud de la pointe de Kernic, sur la grève, on trouve un important monument aujourd'hui ensablé, dont la situation prouve l'affaissement considérable de cette partie du littoral. Il se composait de plus de quarante pierres levées formant deux galeries parallèles et trois chambres à ciel ouvert. Non loin, un tertre factice en entièrement formé de coquillages, de cendres, mêlés à des ossements, des poteries, des débris d'armes ou d'outils de fer ; c'est ce que les Danois appellent un kjoekkenmodding les débris de cuisine d'une peuplade préhistorique.*"

Ce monument, orienté 110°/290°, comprend deux dalles de couverture très imposantes et une dizaine de piliers. Les faces supérieures des dalles de couverture sont marquées par de profondes cuvettes d'érosion, ce qui indique que ces blocs correspondent à d'anciennes calottes d'affleurement. La partie orientale du monument est très dégradée : la plupart des piliers ont basculé suite à l'affaissement de la dalle de couverture. Sous la seconde dalle de couverture, les deux piliers formant la paroi ouest sont légèrement inclinés. Sur le même côté, le basculement d'un pilier vers l'extérieur permet d'accéder à l'intérieur du monument. La principale caractéristique de ce monument est d'être enterré : le niveau de terre se situe à 40/50 cm en dessous du sommet des piliers situés à l'ouest.

### ● **Créac'h ar Vren (Gorréploué) – menhir**

X : 121,825 ; Y : 2426,280

Carte archéologique : 29 185 0013

**MH :** "*Goueni an Dreff - Menhir de Couinandré (cad. AL 44) : classement par décret du 4 novembre 1970*"

**Carte postale :** Hamonic, n°1199.

**Fréminville, 1832, p. 92 :** "*Près du lieu où l'on cesse de trouver ces pierres funèbres, au sud vers Plouescat, est un Men-hir de quatorze pieds de haut et tout auprès un Dolmen ou autel druidique. Ce monument religieux n'aurait-il pas été érigé dans ce lieu pour consacrer le vaste cimetière de Carneillou ?*"

**Le Men, 1877, p. 91 :** "*[...] au sud de vers Plouescat, est un menhir de 14 pieds de haut et tout auprès un dolmen. (Fréminville, T. I, p. 92).*"

**Chatellier, 1898-b :** "*Près de la ferme de Gorré-Ploué, à 800 mètres à l'est du bourg, au sud de la route menant de Plouescat à Saint-Pol, un autre menhir, de 4 m. 60 de haut, accompagné d'un dolmen qui a été exploré*"

**Chatellier 1907, p. 87 :** "*Près de la ferme de Gorréploué, à 800 mètres à l'Est du bourg, est un autre menhir haut de 4 mètres 60 centimètres, accompagné d'un dolmen, à droite de la route menant à Saint-Pol ; au pied de ce menhir, M. l'abbé Bayec a recueilli une hache à douille circulaire de 7 centimètres de long.*"

**Chatellier, 1907, p. 94 :** "*Entre le bourg et Sibiril, nous avons vu un menhir de 14 pieds de haut et un dolmen.*"

**Guénin, 1913, p. 116 :** "*M. du Châtellier place entre Cléder et Sibiril un menhir de 14 pieds à côté d'un dolmen. L'indication vient de l'ouvrage du chevalier de Fréminville, qui ne se piquait guère d'exactitude. Mes recherches me permettent d'affirmer qu'il n'y eut jamais de menhir et de dolmen entre Cléder et Sibiril. Les dimensions et le voisinage du dolmen concordent au contraire avec la taille et la situation topographique du menhir de Gorréploué.*"

**Guénin, 1913, p. 115-116 :** "*M. du Chatellier lui donne 4m60, alors qu'il n'a que 3m50 d'après M. Dizerbo et 3m40 d'après les mesures que j'ai prises. Un dolmen se trouve à 120 mètres au Sud. Ses dimensions à la base sont de 1m30 à l'Est, 1m10 au Sud, 1m75 à l'Ouest et 0m35 au Nord. - Roche locale : granitite grise à éléments porphyroïde.*" Plus loin, "*Le menhir de Gorreploué est entouré de blocs rocheux, dont l'un, au sud-est, présente un seul bassin de dimensions considérables, et dont un autre, au sud, a neuf bassins, dont quelques-uns se déversent les uns dans les autres.*"

**Abgrall, 1917** : "Dans l'après-midi je me rends à l'établissement romain de Gorré-Ploué. Mentionnons en passant, le menhir qui est plus près de la route de Cléder, dans une garenne remplie d'ajoncs, et qui mesure 3 m. 80 de hauteur, puis le grand dolmen qui n'est guère distant que de 50 ou 60 mètres, mais qu'il n'est pas facile de trouver parfois, caché qu'il est par le talus voisin et par les hautes touffes d'ajonc."

**Guénin, 1934** : "1883. - Le cromlech de Gorréploué : son menhir à pendaison et sa roche à prières et eau bénite. Com. et cant. de Plouescat.

Au centre d'un énorme cromlech, en partie détruit, que j'ai découvert en 1912 et que j'ai pu reconstituer, se dresse un menhir assez élevé. Les paysans prétendent que des chaînes partaient de son sommet et que, dans les temps anciens, on y pendait tous les coupables.

A peu de distance des pierres du cromlech, sur un rocher en place, se trouvent neuf bassins, les uns nettement creusés, les autres naturels, mais quelque peu remaniés. Les fermiers m'ont assuré que ces bassins servaient aux "hommes d'autrfois". "Certains s'agenouillaient dans les deux bassins, d'où l'on aperçoit les clochers de Plouescat et de Cléder", et, les prières dites, en recevaient une efficacité toute particulière. On y trouvait encore, à certaines jours de l'année, que je n'ai pu me faire désigner, de "l'eau bénite bonne pout toutes sortes de maladies."

**Le Guennec, 1979, p. 272** : "[menhir] de Gorréploué, haut de quatre mètres soixante, qu'accompagne un dolmen."

**Giot, 1997-b, p. 38** : "D'abord, avant d'arriver au bourg, au sud de la D 10 et près du château d'eau, Vallée couverte de Créac'h-ar-Vrenn et, non loin, le menhir de Couinandré."

#### ● Gorréploué – tumulus

---

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 20** : "Plouescat. Un tumulus derrière Gorré Ploué et l'autre derrière Brelevenez [Brénavalan sans doute?], route de Cléder, tirant du côté de la grève (M. de La Roche-Kerandran, receveur de l'enregistrement à Plabennec). [Fils]."

#### ● Irvit - menhir

---

X : 121,615 ; Y : 2428,755 ; Z : 12

Carte archéologique : 29 185 0004

**MH** : "Irvit - Menhir d'Irvit (cad. AE 143) : classement par arrêté du 23 février 1921"

**Carte postale** : Hamonic, n°2986.

**Fréminville, 1832, p. 93** : Après Chapelle de Saint-Téden ; visite de l'anse où mouilla la Belle Poule en 1778 ; "Nous quittâmes les bords de la mer et rentrâmes dans les terres en traversant la commune d'Irvit. Là nous trouvâmes un autre Men-hir, haut de quinze pieds, près d'une métairie nommée Pen-ar-Porz ; tous ces menhirs, dont la surface était usée par les siècles, étaient couverts de lichens et de mousse."

Remarque : le village de Pen-ar-Porz se trouve à 800 m au NO du menhir ; on peut tout de même penser qu'il s'agit bien du menhir d'Irvit.

**Flagelle, 1878** : "Au sud du bourg, près d'un village nommé Pen-ar-Porz, se trouve un menhir de 5 mètres."

Remarque : reprend l'auteur précédent.

**Rusunan, 1890** : "[...] au S. du bourg, près du village de Pen-ar-Pors, menhir de 5 mètres [...]"

Remarque : reprend l'auteur précédent.

**Rusunan, 1890** : "[...] menhir de 4m,20 de haut et de 4m,50 de contour à Yrvic-Méchou-Bras [...]"

**Guénin, 1913, p. 115** : "Je ne m'explique pas que ce menhir n'ait été mentionné nulle part et qu'on ne me l'ait pas signalé dans les notices qui m'ont été adressées. Au beau milieu d'un plateau découvert et à 300 mètres au Nord d'Irvit, ce menhir de 4m80 s'aperçoit d'assez loin. Ses dimensions à la base sont de 1m55 à l'Ouest, de 0m65 au Sud, de 1m35 à l'Est, de 0m90 au Nord. Le sommet présente une bifurcation des plus curieuses, rappelant celle d'une "Pierre Cornue" du Calvados". - Roche locale : granitite grise,

porphyroïde." Plus loin, "le menhir d'Irvit est également au centre de blocs rocheux, dont l'un au nord-est, à 80 mètres environ, présente un bassin d'assez grandes dimensions."

**Guénin, 1913, p. 141** : "il renferme à l'intérieur une cloche."

**Guénin, 1934, p. 318** : "Le menhir d'Irvit, dont le sommet est bifurqué, sonne douze coups à minuit et à midi. La tradition persistait encore en 1912, non sans éveiller quelque scepticisme."

**Lecerf, 1984** : "Ce monolithe planté sur le bord d'un chemin de desserte des parcelles environnantes se trouve dans un univers d'artichauts. Il est situé sur le bord Est de la parcelle N° 143 de la section AE, ses coordonnées Lambert sont pour X = 121,37 et Y = 1129,38. Taillé dans un bloc de granite local, il dépasse le sol de 3 m de hauteur. Sa section subquadrangulaire nous montre un débitage grossier ; ayant utilisé les diaclases de la roche. Bien qu'il ait été classé monument Historique le 23 février 1921, sa position dans un parcellai mal délimité sur un terrain de culture intensive le met en danger de destruction."

**Chauris, 1993b** : "Kergalec est également en faciès intermédiaire, tandis que le menhir d'Irvit, en plein affleurement de granite de type Brignogan, se rapporte à cette dernière roche. Ces observations indiquent à l'évidence que la pierre de ces monuments mégalithiques a été extraite à proximité."

**Giot, 1997-b, p. 38** : "En sortant 203 du bourg au nord-nord-est par la D 330, au nord d'Irvit, on a un beau menhir de 4 m (à noter qu'en Cléder, au 204 sud de Kergallec, à 800 m au sud-est, il y en a un autre)"

Ce menhir mesure 3 m 60 de haut. A son sommet, l'érosion a entraîné le creusement d'une cuvette postérieure au dressage du monolithe.

#### ● Kernéac'h

X : 120,392 ; Y : 2428,177

Carte archéologique : 29 185 0007

**Lecerf, 1984** : "Ce tumulus nous pose un problème. Situé sur un cadastre de 1968 dans la parcelle N° 343 sans section connue, nous le retrouvons sur le fichier en parcelle N° 456, alors que notre prospection le découvre dans l'angle nord de la parcelle 462 de la section AC. Les informations recueillies auprès des habitants du village de Kerneac'h n'ont pas d'autres souvenirs que le monument visible dans la parcelle 462. Il se trouve actuellement coupé par une voie communale se dirigeant vers le Nord de la commune. Les restes de la butte s'étalent sur un rayon de 25 m environ et la hauteur en son centre atteint sous le talus 1 m à 1,20 m au-dessus du sol environnant.

La coupe laissée visible par l'aménagement de la route nous montre un amoncellement de terre loessique avec quelques charbons de bois épars. Le lessivage de la partie visible ne permet pas de constater la présence de litage de terres différentes. Ce qui reste de ce monument nous paraît voué à une destruction progressive mais certaine. Les coordonnées Lambert sont, pour les X : 120,625 et les Y : 1128,750."

#### ● Lochrist

**Rusunan, 1890** : "[...] sur le chemin de Lochrist, menhir grossièrement taillé [...]" Information peu fiable.

#### ● Plage du Kernic – allée couverte

X : 117,630 ; Y : 2426,590

Carte archéologique : 29 185 0008

**MH** : "Allée couverte située sur l'estran, en bordure de l'anse de Kernic : classement par arrêté du 19 février 1960"

**Chatellier, 1898-b** : "Au commencement de l'automne de 1896, notre collègue M, le chanoine Abgrall me parla d'un grand tumulus situé à 1500 mètres au nord-ouest du bourg de Plouescat. Il lui avait été signalé par M. l'abbé Picart qui le croyait intact.

M. le curé Goasguen m'ayant très aimablement offert l'hospitalité, dans les premiers jours d'octobre de la même année je me rendis à Plouescat ; à peine arrivé, il voulut bien m'accompagner chez le propriétaire du monument. Il nous reçut le mieux du monde et, nous ayant assuré qu'il était intact, après avoir trinqué au succès de la fouille, il fut convenu que le lendemain matin, 6 octobre, nous commencerions l'exploration. Le reste, de la soirée fut employé à embaucher quelques travailleurs, avec lesquels le lendemain à la première heure nous nous dirigeons, accompagné de notre fouilleur, vers le village de Kernoac'h sur les terres duquel se dresse le tumulus, à 300 mètres au sud-ouest des édifices.

En arrivant sur les lieux nous eûmes un grand désappointement, le tumulus avait été fouillé par une large excavation, en forme de puits, percée au sommet. Les fermiers du lieu interrogés n'avaient pas connaissance de l'époque de cette fouille. Elle était donc ancienne. Par suite nous crûmes devoir la reprendre espérant tout au moins constater la nature de la sépulture intérieure, ce qui ne fut pas difficile. C'était une chambre à parois maçonnées à pierres sèches recouverte par une voûte. Sur le fond, probablement recouvert d'un plancher, il avait été déposé des restes incinérés dont nous avons rencontré des traces. Quel mobilier y trouva-t-on, lors de la première fouille ? Nous n'avons pu le savoir. Quelles étaient les dimensions de la chambre ? Elle était trop bouleversée pour pouvoir le dire.

Quoique peu favorisé par le temps, qui s'était mis à la pluie, nous n'avons pas voulu abandonner ce beau tumulus, qui a 37 mètres de diamètre sur 8 mètres de haut, sans tenter une nouvelle exploration dans sa partie est, qui était absolument intacte.

A cet effet nous avons ouvert à sa base une tranchée de 4 mètres de large allant de l'est à l'ouest, en passant par le centre, dans laquelle, nous avons recueilli quelques éclats de silex et quelques morceaux d'une poterie très grossière à cassure noire.

Dans cette tranchée, à dix mètres cinquante de la base du tumulus, nous avons rencontré une aire circulaire d'argile calcinée de 2 m. 23 de diamètre et de 24 centimètres d'épaisseur, dont le centre était à 2 mètres sous l'enveloppe du tumulus, sur laquelle était étendue une couche de cendre de 22 centimètres d'épaisseur, mêlée de fragments d'os brûlés et de morceaux de charbon de bois. Au-dessus de cette couche de restes incinérés était une enveloppe protectrice faite de gros galets de la côte, dont plusieurs avaient subi l'action du feu.

Comme on le voit, nous nous sommes trouvé là en présence d'une sépulture secondaire à incinération faite sur place, chose rare. Constatacion nous permettant de dire que notre visite au tumulus violé de Kernéac'h n'a pas été inutile et que les deux journées que nous avons consacrées à son exploration n'ont pas été perdues.

Pendant ces deux jours, les visiteurs ne manquèrent pas sur les lieux de la fouille. De l'un d'eux, un jeune et aimable docteur du bourg, nous apprîmes que, dans l'anse de Kernic, on voyait, dans la grève, les restes d'un grand monument mégalithique. En rentrant au presbytère, nous fîmes part de ce dire à M. l'abbé Picart qui, avec la plus parfaite, complaisance, fit atteler une voiture et, malgré la pluie qui nous fouettait le visage, poussée par un fort vent d'ouest, nous partîmes à sa recherche.

Placé sur la grève, au sud de la pointe de Kernic, ce vaste monument, aujourd'hui complètement ensablé, visible seulement à la basse mer, est perpendiculaire à la côte et orienté sensiblement est-ouest. Nous trouvant sur les lieux au moment favorable, c'est-à-dire à la basse mer, nous avons pu en relever le plan que nous donnons ici. La situation actuelle de ce monument prouve l'affaissement considérable de cette partie de notre littoral.

En jetant les yeux sur notre plan, on voit que l'ensemble de ce beau monument se composait, primitivement, de deux galeries couvertes parallèles, dont les tables n'existent plus, fermées à leurs extrémités par des mégalithes en travers, et de chambres à ciel ouvert dont on voit encore les traces pour trois d'entre elles. D'ici peu d'années, probablement, les sables s'amoncelant sur les restes de cet important monument d'une époque bien lointaine, en auront fait disparaître toute trace."

**Le Ber, non daté, UMR 6566 :** "Il existe sur la grève même du Kernic, un dolmen à galerie dont toutes les tables ont disparu. La galerie s'étend sur une longueur d'une vingtaine de mètres, du N-N-E au S-S-E. L'axe, chose curieuse, est dirigé vers l'élévation dite "La Tour du Kernic" et un menhir placé sur une colline éloignée d'environ 800 mètres [voir Plounevez-Lochrist]. Des pierres plantées en terre et affectant la forme d'un arc de cercle, se voient à proximité. C'est sans doute un cromlec'h [doute la localisation : à proximité de l'allée couverte ou du "menhir" de Lanzéon à Plounevez-Lochrist ?].

Les restes de ces monuments présentent un grand intérêt. Ce sont des témoins mégalithiques des variations du rivage ; la mer les entoure à chaque marée. Il est indiscutable qu'ils n'ont pas été bâtis dans la grève même. Primitivement, ils se trouvaient sur la terre ferme : la mer n'avait pas encore conquis les lieux où elle s'avance aujourd'hui."

**Chatellier, 1907, p. 87 :** "A la pointe de Kernic, au Sud, perpendiculairement à la côte, très vaste monument mégalithique composé de trois rangées parallèles de pierres debout formant comme deux allées couvertes parallèles mesurant intérieurement 10 mètres de long et 1m80 et 2m de large. Ce monument est aujourd'hui ensablé par la mer qui le recouvre à toutes les grandes marées. Chaque galerie dont ses tables ont disparu est fermée à ses deux extrémités par des mégalithes en travers. Cet ensemble était complété par des chambres dont on voit encore les traces du moins, pour 3 d'entre elles."

**Devoir, 1912 :** "Ce dolmen dont toutes les tables ont disparu, émerge d'une plage, sur la rive Nord de l'estuaire ensablé du ruisseau de Plouescat.

M. Paul du Chatellier y reconnaissait «un très vaste monument mégalithique composé de trois rangées parallèles de pierres debout formant comme deux allées couvertes mesurant intérieurement 10 mètres de long et 1 m 80 à 2 mètres de large.»

Je suis plutôt tenté d'y voir un dolmen à galerie, avec chambres annexes, dont le tumulus de recouvrement, ou simplement le tertre de construction, fut jadis consolidé par un cromlec'h de soutènement visible aujourd'hui dans ses parties Nord, Est et Sud seulement. Ces divers éléments occupent un développement total de 22 mètres, et peut-être même de 30 m. du N.-N.-E. au S.-S.-O ; l'axe est dirigé vers un petit menhir, dénaturé et transformé en lec'h, que l'on aperçoit sur l'une des crêtes de la rive opposée. Un pointement granitique appelé Roc'hou bras domine la plage sur laquelle se dresse le monument ; cette plage s'incline doucement vers le ruisseau, bordé de petit gravier et de menues pierres ; plus haut la couche de sable n'atteint que quelques centimètres, aux environs de la galerie ; elle recouvre un lit d'argile brune consistante. Ces dispositions du terrain montrent que la poussée des lames n'a ici que fort peu d'influence ; celles-ci sont en effet brisées par une vaste barrière rocheuse reste d'un « avant pays » envahi par la mer, ainsi que par la flèche du Kernic, dont les éléments arénacés proviennent du démantèlement, par l'érosion marine, d'anciennes falaises ou d'anciens îlots. Le granite de Plouescat qui constitue toute la côte, de l'Aberwrach au méridien de Cléder est fort peu résistant ; ses assises, minées successivement par l'érosion, fournissent en grande quantité des matériaux détritiques qui s'élèvent en dunes, pendant que descendent, par rapport au niveau marin, les roches qui leur ont été donné naissance.

J'ai profité d'une marée de vive eau, en mai dernier, pour déterminer quelques cotes de ce monument si intéressant ; la figure 6 donne les résultats du nivellement sommaire effectué ; elle porte les données caractéristiques des marées à Plouescat, d'après les Ponts et Chaussées et d'après le Service hydrographique, données assez différentes au point de vue du marnage total (1).

Quoi qu'il en soit, le dolmen tout entier et son cromlec'h de soutènement sont au-dessus du niveau moyen, que le pied du support S.-O. dépasse de 1 m 70, mais au moment des plus grandes marées, le support transversal B est entièrement immergé.

Une exondation permanente du monument exigerait un abaissement minimum de 5 mètres du niveau des plus hautes mers et par suite du niveau moyen ; au moment de la construction cet abaissement devait être bien plus considérable.

Il est fort probable que le ruisseau de Plouescat coulait alors dans une vallée libre et ne rejoignait la mer que bien au-delà d'Enes Eog et de Kibell ; des pointements rocheux se voyaient sans doute là où s'est formée la flèche du Kernic.

(1) Les chiffres des Ponts et Chaussées sont de détermination assez récente, les autres auraient sans doute-besoin d'être vérifiés, la carte hydrographique levée en 1838 n'ayant pas été révisée depuis cette époque."

**Abgrall, 1917 :** "Arrivé près des grands rochers de Roc'hou-Bras, on trouve une petite crique sablonneuse que l'a marée remplit tous les jours. Là émergent du sable trois longues lignes de pierres debout, hautes de 0 m. 50, 0 m. 80 et même 1 m. 20. Cet ensemble, composé de 41 pierres, sans compter celles qui ont disparu, donne une longueur de 22 mètres. Il n'y a plus de tables formant dolmen, si jamais il y en a eu, mais il est évident que c'est là un monument mégalithique, construit de main d'homme, et qui a été établi en dehors de la portée de la mer. Or, aujourd'hui les montants restés debout sont baignés ; par le flot à chaque marée, et même entièrement couverts au moment des fortes eaux. Notre confrère, M. le commandant Devoir a étudié cette question dans notre bulletin de 1912, p. 230-233, et conclut à un abaissement du sol, phénomène géologique qu'il a pu constater aussi près de Lilia, à la côte Ouest de Plouguerneau, dans la rivière de Lesconil en Plobannalec, à l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, près de l'Ile-Chevalier, et enfin dans la rivière d'Auray, Morbihan."

**Giot, 1958-b :** "L'allée couverte de Kornig, qui se trouve sur l'estran et est submergée à marée haute, ayant été affouillée par le flot, nous y avons récupéré de nombreux tessons de poterie campaniforme décorée, de la poterie néolithique secondaire, des silex taillés dont des pointes de flèche, une pendeloque en fibrolite."



**L'Helgouac'h, 1965, p. 261-262 :** "Les restes d'une façade existent aussi devant l'entrée de la belle allée couverte de Kernic (Plouescat, F.) (fig. 99). Ce monument est entouré d'une enceinte mégalithique à peu près rectangulaire bien conservée du côté occidental. Au Sud la façade est perpendiculaire au grand côté de l'enceinte; elle devait être formée de trois blocs : deux pierres latérales obturaient l'espace compris entre l'enceinte et les parois de l'allée; la pierre centrale fermait en partie l'entrée de l'allée. La hauteur de ces blocs de façade, tout comme celle des blocs de l'enceinte, est inférieure à la dimension des piliers de l'allée.

Il est probable que ces façades ont été réellement construites lors de l'édification générale du monument et qu'elles ont eu un but ornemental autant que pratique. L'ouverture nécessaire pour accéder à l'intérieur de l'allée couverte n'a jamais eu que les dimensions minimales suffisantes.

Au Kernic existe une structure supplémentaire unique en son genre : les deux côtés de l'enceinte se prolongent en avant de la façade, délimitant devant l'entrée une sorte d'esplanade de 7,20 m de longueur minimum sur 5 mètres de largeur."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 285 :** "Plouescat : Kernic

- Poterie (uniquement à l'état fragmentaire et très érodée) : tessons de poterie grossière avec fonds plats ; tessons de campaniforme décoré (J. L'Helgouac'h, 1963).

- Matériel lithique : trois pointes de flèche à pédoncule et ailerons bien marqués ; une pendeloque-hachette sub-rectangulaire en fibrolite ; un fragment d'une épaisse lame de silex retouchée sur les bords (style « barre de chocolat ») ; grattoirs et éclats de silex."

**Le Roux, 1985 :** "Kernic (responsable : Y. Lecerf). L'allée couverte de Kernic se trouve dans la partie n.-e. de la baie du même nom située 2 km à l'o. du bourg. Aujourd'hui sur l'estran et régulièrement submergée à marée haute, elle est un des témoignages classiques de la transgression marine post-néolithique. En 1983 et 1984, une opération de sauvetage programmé fut entreprise face à la dégradation accélérée de ce qui restait du remplissage. Le monument comporte une chambre funéraire longue de 9,50 m, une cellule annexe longue de 2,80 m et un entourage mégalithique (fig. 16).

La fouille à l'intérieur de la sépulture a confirmé les perturbations modernes mais a toutefois permis de retrouver les restes d'un pavage. Au niveau et en dessous de cet aménagement constitué de blocs de quartz et de granite, diverses pièces archéologiques ont été recueillies : outillage lithique : hache en dolérite, hachettes en fibrolite - dont une trouvée dans le fond d'un pot, poignard en silex pressi-gnien, grattoirs, armatures de flèche tranchante, etc.), céramique où il a été possible de reconnaître des éléments campaniformes, des formes grossières à fond plat île type S.O.M. et quelques vases à fond rond, ainsi qu'un petit pendentif arciforme en schiste.

Le décapage des structures externes a montré combien le monument avait souffert, notamment lors de l'aménagement d'une cale de débarquement toute proche, construite avec des blocs manifestement récupérés sur l'allée couverte. Cependant, la base d'un cairn délimité par l'entourage de gros blocs plantés sur chant évoqué plus haut, a pu être mise en évidence.

Au n. du monument, une ligne de blocs levés s'est révélée border un fossé. Suivant cet alignement, l'extension des décapages permettait de suivre une première rigole sur 15 m de long. Se terminant en sillel sur une remontée du sous-sol granitique, elle était recoupée à son extrémité e. par un second fossé du même type, descendant obliquement vers l'entrée de l'allée couverte. Bien qu'il n'ait pu être suivi au-delà de la cale de débarquement perturbant l'ensemble, sa direction recoupait la ligne des blocs les plus méridionaux du péristicalithe. Dans la partie n. de ce fossé, on a pu constater l'amorce d'une bifurcation orientée vers la cella. Cet aménagement pourrait être le calage d'une palissade formant un enclos. Le matériel qui lui était lié (silex, restes de deux poteries - encore en cours de restauration - ont l'une paraît avoir été écrasée sur place) semble appartenir à un horizon de l'Age du Bronze, un peu plus récent donc que le mobilier retrouvé dans l'allée.

L'intervention sur ce monument a été complétée par sa restauration."

**Lecerf, 1985 :** "De par leur position géographique, certains monuments se trouvent plus en danger que d'autres.

L'allée couverte de Kernic, située aujourd'hui sur la plage du même nom, a subi bien des «outrages». Débitée en partie pour l'aménagement d'une cale de goémoniers, fouillée par places clandestinement, réutilisée pour l'amarrage des bateaux hivernes dans la crique, elle a, malgré tout, su résister au temps et aux déprédations. Sa position sur la plage en fait un indicateur précis de la remontée du niveau marin.

Toutes ces mauvaises conditions de survie, auxquelles il faut ajouter l'immersion biquotidienne, nous laissaient peu d'espoir de découvertes archéologiques d'importance. Notre intervention, au départ plus

orientée vers l'étude des structures de cet ensemble, démentit notre première impression. C'est un mobilier abondant, varié et d'un intérêt archéologique certain qui fut recueilli durant les deux campagnes de fouille.

### **HISTORIQUE**

En 1907, P. du Chatellier signale, dans son ouvrage sur les Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, la présence d'une construction mégalithique en ce lieu. Est-ce l'ensablement ou l'absence de tables? Mais l'auteur n'avait pas bien saisi l'organisation de cet ensemble, puisqu'il y voit trois rangées de pierres dressées formant comme deux allées couvertes parallèles. Chaque galerie, dont les tables ont disparu, est fermée à ses deux extrémités par des mégalithes plantés en travers. Pour notre part, nous n'y avons pas vu ce qui, en 1907, était décrit comme les restes de trois chambres.

Vers 1920, le commandant Morel présente un plan coté. Il diffère légèrement de celui proposé par du Chatellier. De nombreux blocs n'apparaissent pas dans la partie sud du monument, alors que le secteur de la cellule nord est assez complet. Les piliers supports étêtés sont inexistants. Faut-il y voir un ensablement plus important que de nos jours ou bien une volonté de ne figurer que les blocs intacts ?

En juin 1957, M. P.-R. Giot, alors directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne, obtenait le classement du monument. Au cours de ses fréquentes visites, il put, comme beaucoup, récolter de nombreux indices archéologiques autour et dans l'allée couverte.

Lorsqu'en 1965, M. J. L'Helgouach présenta son travail sur les sépultures mégalithiques en Armorique, le plan qu'il établit pour cela ne devait pas différer beaucoup de ce que nous avons découvert à notre arrivée. Seule l'une des dalles encadrant l'entrée s'était couchée entre-temps.

Notre surveillance constante du lieu n'épuisait pas la récolte d'outillage et de déchets préhistoriques. Des ramassages sauvages de matériel libéré par l'érosion du sol se multipliaient ces dernières années. De plus, un nouveau danger s'annonçait avec la présence de vieux bateaux que l'on laissait se démembrer aux abords immédiats. C'est pourquoi, M. Le Roux, directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne, nous confiait la fouille de sauvetage de cet ensemble funéraire.

### **DESCRIPTION DU SITE**

Le lieu-dit Kernic se trouve à trois kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest du bourg de Plouescat. C'est une anse très abritée. Fermée par les dunes de Keremma et de Porz-Meur, elle est orientée vers les terres. Le cordon dunaire qui protège le lieu des vents du large est fixé par des chaos granitiques dont les pointements émergent çà et là.

L'allée couverte se situe sur la plage nord du Kernic. Bordant un petit ruisseau, elle se trouve en partie immergée à chaque marée haute. Ses coordonnées Lambert (Zone 1) sont: X=117,86; Y=1127,22 sur la carte I.G.N. au 1/25000 de Saint-Pol-de-Léon.

Selon les vagues et les marées, on peut apercevoir, à la suite du démaigrissement de la plage, le vieux sol archéologique où apparaissent tessons, silex et diverses pièces archéologiques.

Très endommagé par l'homme, le monument a perdu toutes ses dalles de couverture. Quelques piliers-supports ont également été débités. La partie est du péristalithe est couchée. Une cale, dont les restes sont encore en place sept à huit mètres à l'est de l'allée, a été aménagée très probablement avec des blocs empruntés au monument.

Actuellement, les restes de la construction nous montrent encore des structures bien évidentes dont l'axe longitudinal forme un angle de 30 grades avec le nord magnétique. La sépulture est composée d'une chambre funéraire de 9,50 m de longueur. Quinze piliers sont encore en place. Un manque dans la paroi ouest et cinq autres ont été entamés, deux dans la paroi ouest, trois dans son opposée. A l'intérieur, aucun bloc ni indice quelconque ne divisent la chambre dont l'entrée est à demi obstruée par une dalle plantée sur chant et placée perpendiculairement à l'axe longitudinal. Derrière la pierre de chevet, un cabinet aménagé de sept piliers mesure 2,80 m de longueur. De forme trapézoïdale, il est à demi fermé lui aussi par une dalle plantée dans les mêmes conditions que celle d'entrée de la chambre. L'axe longitudinal de cet appendice est légèrement plus infléchi vers l'est et son angle par rapport au nord magnétique est mesuré à 40 grades.

Dans cette partie du monument, quatre piliers supports ont été débités dans leur partie supérieure. Seuls, le bloc de fermeture et les deux plus petits supports de la paroi est ont été épargnés.

L'ensemble, pris dans un cairn dont nous avons pu retrouver les ultimes restes lors du décapage extérieur ouest aux abords de la cella, est limitée par une couronne de gros blocs plantés sur chant. Cette disposition des blocs se trouve doublée par une seconde couronne interne encadrant la cella. Là encore cet aménagement a eu beaucoup à souffrir de l'intervention humaine.

Au pied de la dune et à six mètres au nord du cabinet, une ligne de grosses pierres apparaît dans le vieux sol. Sont-elles des éléments des structures externes du monument? La fouille devrait en outre pouvoir répondre à cette interrogation.

## LA FOUILLE

La description et le plan donnés par P. du Chatellier, bien que sommaires, même si l'interprétation nous paraît un peu surprenante, ne semblaient pas trop différer du plan proposé par J. L'Helgouach dans son ouvrage sur les mégalithes armoricains. La fouille de ce monument, si elle avait pour but essentiel de consolider et sauver ce qui pouvait l'être encore, devait aussi nous permettre une meilleure compréhension et d'établir l'articulation de toutes ces structures entre elles.

Le travail a donc commencé par un décapage de la couche de sable sur l'ensemble de la zone sensible. Ayant ensuite délimité à l'aide d'un matériel topographique adapté des bandes de fouilles perpendiculaires à l'axe longitudinal du monument, nous pouvions entreprendre le grattage de ce vaste complexe. Afin de ne pas être gêné par l'amplitude relativement faible des marées, au moment de nos interventions, nous avons commencé par les secteurs placés les plus hauts sur la plage.

Conduisant simultanément la fouille à l'intérieur et à l'extérieur du monument, nous étions très vite en mesure de constater combien la sépulture avait souffert du temps et des emprunts.

Afin de faciliter le positionnement du mobilier et la description de l'ensemble, nous avons adopté une nomenclature semblable à celle utilisée par J. L'Helgouach. Les piliers supports de la paroi ouest sont désignés par la lettre W et numérotés de 1 à 8 dans la chambre. Pour la paroi opposée, ils portent la lettre E et son numérotés de 1 à 7. La cella garde le même principe de désignation, mais la numérotation est remplacée par une lettre minuscule.

Dans la chambre, le remplissage supérieur est composé d'une accumulation d'argile limoneuse d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Par endroit très perturbée, cette couche livre quelques silex et tessons. Sous cette chape, qui aurait dû jouer un rôle protecteur, apparaissent les éléments d'un dallage grossier constitué de blocs de diverses natures, quartz et granite. Au niveau de cet aménagement et inclus parmi les pierres, de nombreux objets étaient recueillis. En certains endroits, l'absence de blocs à ce niveau archéologique vient prouver combien les interventions clandestines ont été nombreuses. Un nettoyage général de l'intérieur nous donne une bonne idée de ce qu'avait pu être l'aménagement interne de la sépulture: il permet en outre de constater le pendage accidentel des piliers W1, W2, W3, W4, W5 et E2, résultat probable de l'enlèvement des dalles de couverture.

Le pilier W6 a complètement disparu. Sa fosse de calage seule confirme l'emplacement d'un seul bloc à cet endroit. La souche du support E4 est découverte, les premiers centimètres de sable enlevés. De part et d'autre de la dalle de chevet, deux grandes fosses de forme irrégulière, aux contours nettement délimités, sont visibles. Toutes deux, profondes de 75 à 80 cm, atteignent la roche en place. La cella est largement perturbée par l'une d'elle alors que dans la chambre la «fouille» bute contre les dalles N1 et E7. Dans ces deux secteurs, quelques éléments du dallage furent épargnés. Le mobilier récupéré à ces endroits se trouve à tous les niveaux de la stratigraphie perturbée.

Deux sondages sont entrepris, l'un sur toute la largeur de la chambre, entre les piliers W8 et E7, l'autre dans les mêmes conditions à l'intérieur de la cella, entre les dalles Wa et Ea. Tous deux nous permettent de mesurer la profondeur d'enchâssement des supports et leurs structures de calage. Les cinq piliers dégagés sont plantés dans les fosses descendues jusqu'à la roche sous-jacente, à 75 cm en moyenne. Le calage est amélioré par quelques blocs et plaquettes fichés entre les bords de la fosse et le bloc lui-même. Du mobilier probablement infiltré entre les restes du dallage, échappé aux ramassages clandestins, apparaît au cours du nettoyage de ce secteur. La pierre placée transversalement au niveau des piliers E5 et W6 est apparue à la suite des démaigrissements de la plage comme un seuil dans l'espace funéraire. Or nous avons très vite constaté que, posée sur une fine couche de sable, elle semblait être le résultat des débitages récents, liés aux constructions voisines. Fouillant jusqu'au dallage en place le remplissage qu'elle couvrait, nous avons mis au jour deux restes de poteries différentes, dont l'une est un campaniforme décoré.

Dans la cella : la moitié sud, très perturbée, ne nous a pas permis d'étudier la stratigraphie du secteur. Les quelques indices archéologiques recueillis se trouvent pêle-mêle à tous les niveaux du remplissage de la fosse. La partie nord encore intacte a retenu toute notre attention. Nous y avons découvert les restes d'un dallage sommaire composé de gros galets et la fermeture d'entrée du cabinet. Placée sur l'arrière des piliers Ec, Wc elle est matérialisée par une petite plaque de granite posée sur chant. L'espace délimité entre les piliers Ec, Wc et N1 semble être un étroit vestibule d'entrée. Le mobilier découvert dans cette partie de la cella s'est résumé à un outil de silex et un éclat.

## LE DÉGAGEMENT DES STRUCTURES EXTERNES

Pour faciliter la manipulation des plans et permettre une meilleure implantation des structures entre elles, nous avons baptisé nos bandes par des lettres allant de A à F. Chacune est subdivisée en deux secteurs

nommés Ouest ou Est suivant qu'il se situe à droite ou à gauche de l'axe longitudinal en se trouvant face à l'entrée.

La bande A, où aucune structure ne dépasse du sol actuel dans la partie ouest, a en son secteur est une ligne de gros blocs. Elle apparaît complètement excentrée par rapport au monument. La fouille autour de cette limite dégage une accumulation de pierres de taille moyenne s'appuyant sur la face nord des blocs. Elle semble être un blocage. Cet appareillage constitué de quatre dalles a été construit six mètres au nord de l'extrémité de la cella. Deux de ces orthostats sont plantés alors que les deux autres sont couchés.

Décapant tout ce secteur, très vite il nous est possible d'y découvrir une bande de terre brune nettement marquée sur le sol loessique. Suivant cette empreinte, nous avons étendu le décapage superficiel sur une quarantaine de mètres de long. Pour bien encadrer cette empreinte, l'enlèvement de la couche sableuse est effectué sur une largeur de 1,50 m.

Ce travail a permis de reconnaître un premier fossé sur une longueur de 15,50 m orienté WNW/ESE. Son creusement n'est pas rectiligne; il bifurque légèrement en arc de cercle vers l'allée couverte pour s'interrompre brusquement. Sur l'arc extérieur de son virage, une suite, pour ne pas y voir un nouveau fossé, repart suivant la même orientation. Dans la première partie, la largeur moyenne qui atteint 60 cm se réduit à 40 cm dans le prolongement ouest. La profondeur moyenne de 20 cm diminue au contact du substratum granitique présent au niveau de la plage à l'extrémité est du creusement.

L'alignement des gros blocs, supposé jusqu'alors être des éléments nord du péristalithe, se trouve dans la portion ouest, en bordure de la douve ; alors qu'à l'est de sa courbure, les trois monolithes sont posés ou inclus dans le remplissage.

L'extrémité est de ce premier aménagement est coupée par un second fossé. Sur le platier rocheux est, où se fait leur intersection, elle s'articule selon un angle de 80 grades. Orientée suivant un axe NE/SW, cette deuxième empreinte n'est bordée d'aucune pierre. Large de 50 cm, nous avons pu la suivre sur une longueur de cinq mètres. A cet emplacement, l'aménagement de la cale de goémonier vient l'interrompre. Sautant cette construction parasite, nos décapages minutieux n'ont pas permis de retrouver la suite du creusement. Les perturbations subies par l'allée couverte au moment de la construction de la cale citée, de même que le lessivage biquotidien par la mer à ce niveau, sont probablement responsables de la disparition du fossé.

Réduit à des suppositions, nous avons cependant constaté que l'orientation de la partie mise au jour, projetée vers le sud-ouest, venait couper les blocs couchés les plus au sud. Bien que ces pierres soient placées dans l'alignement de la file est des monolithes du péristalithe, il n'est pas certain qu'elles appartiennent à celui-ci. En effet, tous les blocs de la ligne est du péristalithe ont été déchaussés et posés conjointement sur le sol dans un même alignement comme pour former les fondations d'un premier aménagement d'accostage. Les dalles arrivées en complément dépassent les piliers d'entrée de sept mètres vers le sud. Elles peuvent fort bien provenir de la couverture du monument. Venant confirmer cette hypothèse, nous avons remarqué l'absence totale des petites pierres de calage entourant les autres gros éléments de ce système externe de la sépulture.

Une dernière dalle située huit mètres au sud de l'entrée semble avoir été abandonnée là par les carriers débiteurs de monuments mégalithiques.

Il est à notre avis peu probable que ces blocs situés très bas par rapport à l'espace funéraire soient en place et nous donnent les limites maximum de l'étalement du cairn. La dissymétrie des deux lignes est et ouest du péristalithe semble venir étayer l'hypothèse de dalles rapportées à cet endroit.

La présence d'un bloc planté 70 cm à l'est des piliers E1 et E2 pourrait être l'ultime reste en place de la partie est du parement externe du monument. Cette disposition donne une plus grande symétrie à l'ensemble et vient compléter la démonstration d'un réaménagement possible de cette partie.

Le temps nous a manqué pour étendre notre recherche dans la partie ouest de la bande nord. Aussi ne nous est-il pas possible d'évaluer le plan du fossé en cette partie, ni même son éventuel changement d'orientation.

## LE REMPLISSAGE DES FOSSÉS

Très homogène, il est constitué d'une terre brune assez grasse, dans laquelle on a pu recueillir quelques minuscules tessons de poterie et silex. Exception faite de la proximité du foyer, que nous décrirons plus loin, où les cendres avaient très largement glissé dans le fossé, très peu de charbons de bois apparaissent dans le matériau de comblement. Si dans le fossé NE/SW aucune pierre n'est présente, nous en avons retiré quelques-unes dans la partie centrale du premier décrit.

Deux éléments archéologiques en liaison directe avec le fossé nord viennent intéresser ce secteur. Le premier est un foyer particulièrement bien structuré constitué de blocs de quartz et granite ayant subi de fortes températures. Une accumulation importante de cendre et de charbons de bois apparaît très nettement délimitée dans le niveau archéologique. Situé au pied d'un monolithe planté appartenant probablement au système fouillé, il est découvert sous 45 cm de loess accumulé par le temps. Son niveau supérieur, étalé sur

un diamètre moyen d'un mètre, est réduit à sa base à 75 cm. Limité par une disposition soignée d'un socle de granite et quartz, il est organisé sur une aire circulaire d'argile rubéfiée. L'épaisseur de la cendre, dix centimètres sur le foyer, prouve, sinon une longue utilisation, une grande quantité de bois brûlé. C'est probablement un nettoyage de l'aire de combustion qui a projeté une importante quantité de cendre dans le fossé passant quelques centimètres au nord.

Quatre mètres à l'est du foyer, sur le sommet du remplissage, les restes d'une grande poterie ont été mis au jour. Brisée sur place, il semble que l'on n'ait pas cherché à faire disparaître par un nettoyage les débris. Leur concentration tend à prouver qu'elle fut brisée au sol par la chute d'un objet plutôt que par sa propre projection qui alors aurait entraîné un éparpillement de ses fragments.

Comment peut-on interpréter cet aménagement ? La première hypothèse exclut un écoulement d'irrigation ou d'évacuation car si le fossé nord ne présente aucune pente de ruissellement, il ne semble pas non plus que le creusement soit resté ouvert. En effet, aucune trace d'écoulement n'apparaît dans le fond, pas de trace de lessivage, pas de dépôt argileux comme on le constate dans les fosses de canalisation. Rien d'autre qu'un remplissage homogène de terre brune. La présence des gros blocs, tantôt en bordure, tantôt dans la fosse, nous fait penser à un système de calage affaissé. Peut-être sommes-nous en présence de tranchées de réception du pied d'une palissade de bois dont le blocage extérieur, constitué de gros éléments granitiques, aurait basculé au moment de sa destruction.

Le plan reconnu de cette construction pourrait avoir entouré le monument funéraire, l'isolant ainsi dans un enclos.

Deuxième hypothèse: cet aménagement particulier, plus récent que l'allée couverte, réutilise des éléments de celle-ci pour la construction. La grande poterie, que l'on peut attribuer à l'âge du bronze, posée contre la palissade, peut confirmer une réutilisation du site, sans pour autant que l'on puisse affirmer si cette présence est d'ordre culturel ou domestique.

Dans les deux cas, on peut se demander si cet aménagement particulier est nécessité par la volonté de délimiter un espace sacré autour du monument funéraire ou bien pour marquer la limite entre le territoire des vivants et celui des morts? Aucun indice ne nous permet de répondre à ces questions. Seule une datation au carbone 14 du foyer nous permettra d'établir sa relation avec le monument.

La bande C ouest est l'un des rares secteurs où l'on a retrouvé les restes du cairn. Celui-ci, sans doute protégé par la double couronné que forme le pérystalithe et cette autre ligne de piliers plantés autour de la cellule nord, reste le seul témoignage de la présence du blocage de pierrailles.

Le secteur sud-ouest du monument appelé zone F ouest, se situe entre les piliers W1, W2, W3 et le pérystalithe ouest. Il a été dégagé pour tenter de retrouver les fosses de calage des blocs externes qui, à cet emplacement, se trouvaient déplacés.

N'ayant pas pu mettre en évidence les fosses recherchées, nous avons cependant observé un aménagement de calage placé dans la ligne des orthostats de cette partie du pérystalithe. Au cours de ce décapage, nous avons découvert des outils de silex, des éclats et de la poterie réduite à l'état de minuscules tessons.

## LA RESTAURATION

Abandonner le monument dans l'état où nous l'avons trouvé en 1983 équivalait à accélérer sa destruction. Nous avons donc entrepris le redressement et le remplacement des blocs dont nous étions assurés de l'emplacement.

Ce travail, commencé à la fin de la campagne 1983, s'était attaché au redressement et à la stabilisation des piliers W1, W2, W3, W4, E1 et de l'entrée S. Un an après ce travail effectué avec soin, les piliers concernés n'avaient pas bougé. Ni les marées, ni les courants très forts à cet endroit n'avaient modifié la position que nous leur avions donnée l'année précédente.

Forts de cette expérience, nous avons donc entrepris le remplacement des blocs du pérystalithe. C'est ainsi que toute la file est, du PE 2 au PE 13 fut replantée dans le même alignement. Le PE 1 était en place. Nous ne sommes pas intervenus sur les blocs plus au sud. Ceux-ci n'étant probablement que des éléments déplacés pour des raisons utilitaires au cours des siècles derniers, comme nous l'avons expliqué précédemment.

Près de l'entrée, le bloc PFW décrit et dessiné par M. L'Helgouach en 1965 comme étant planté, fut replacé à son bon endroit.

Dans la partie nord de l'allée couverte, les dalles PW 13, PW 14, PW 15, PW 16 et PW 17 furent redressées sur place. Trois blocs de la couronne interne, les P 3, P 4 et P 5 inclinés vers l'extérieur, probablement pour faciliter le débitage et le transport des dalles de la cella au moment de leur destruction, furent remis en position verticale.

Une trop grande incertitude nous interdit d'opérer de la même façon sur le côté est de la cella. A cet emplacement, les trois petits blocs découverts pourraient être aussi bien des éléments du blocage du cairn

que des restes de blocs débités et déplacés. Aussi nous parut-il plus sage de les laisser tels qu'ils furent découverts.

## LE MOBILIER

Les pièces archéologiques découvertes aux divers endroits de notre intervention peuvent pour la plupart être contemporaines de l'allée couverte. Si certaines sont réduites à l'état de minuscules fragments, quelques-unes, intactes, sont typiques de la période de la fin du Néolithique. Dans la chambre, de nombreux tessons de poterie, éclats de silex et même quelques silex retouchés ont été découverts dans la couche supérieure que l'on a dû dégager avant d'atteindre le dallage. Ces vestiges n'étant plus en place, ils n'ont pas été portés sur le plan de répartition du mobilier. Nous nous sommes, pour ces pièces, contentés de noter leur lieu de provenance.

La répartition du mobilier recueilli peut s'établir de la façon suivante:

- Devant l'entrée, un tesson et un éclat de silex sont mis au jour;
- Dans l'entrée, un éclat de silex, quinze tessons divers, un portant un téton de préhension, voisinent avec les restes d'un vase écrasé et éparpillé. Nous en avons dénombré 23 fragments très érodés et ramollis par l'engorgement de l'eau de mer. Inutile alors d'essayer d'entreprendre la reconstitution de la poterie.
- Entre les dalles W1 et E2 dans le décapage superficiel, huit tessons dont deux fragments de rebords, deux éclats de silex sont récoltés. Légèrement plus loin, près des piliers W2, E2, trente tessons et cinq éclats de silex et un éclat de quartz ont résisté aux deux immersions quotidiennes.

Le secteur compris entre les supports W3 et E3 ne livre qu'une lamelle retouchée, deux éclats de silex et quatre tessons. C'est dans la zone délimitée par les piliers W5, W4 et E4 que les fouilleurs ont les plus grandes satisfactions. Ils dégagent dans la partie supérieure du remplissage: les deux fragments d'un poignard de 17,5 cm de longueur en silex pressignien très travaillé, un «briquet retouchoir» en silex brun, un éclat de silex brûlé, trois tessons dont un fragment de rebord.

Tout le fond de la chambre compris entre la dalle de chevet N1 et le petit bloc posé en travers au niveau du pilier E5 ne donne que très peu de mobilier en sa partie supérieure. Il faut atteindre le niveau du dallage pour voir apparaître les vestiges. Et là, comme dans tout le reste de la chambre, les pièces les mieux conservées sont encore en place pour la plupart. Il nous est cependant très difficile de les récupérer telles qu'elles apparaissent, tant l'imprégnation d'eau de mer était importante. Aussi nous assurons-nous d'une bonne photographie avant d'entreprendre l'extraction qui s'avère trop souvent malheureuse.

Dans la cella, très perturbée par des interventions récentes, aucune stratigraphie ne permet le raccordement avec l'intérieur de l'allée couverte. Toutes les pièces récoltées sont notées sur le plan sans tenir compte de leur niveau hypsométrique. Le secteur situé entre les supports Wb, Wc, Ec et Eb est laissé intact comme niveau témoin. La bande fouillée entre les dalles Wa et Ea donne: dix tessons sans signes distinctifs, onze éclats de silex et une lamelle non retouchée. La présence de six fragments d'os très friables nous a surpris. L'état dans lequel ils sont découverts ne permet aucune interprétation. Le secteur nord, encore intact, livre un tesson et six petits grattoirs en silex.

Le plan n° 3 donne la répartition précise du mobilier découvert au niveau du dallage et imbriqué dans celui-ci.

Dans l'entrée entre les piliers W1 et E1, deux petites pendeloques apparaissent. L'une est en schiste bleuté, la seconde, en schiste métamorphique plus foncé, est arciforme et pourrait avoir été aménagée dans un fragment d'anneau-disque. Une petite perle en stéatite est découverte près du support E2. Proche d'un très beau grattoir en phthanite, nous dégageons sous le dallage une pièce de forme subsphérique. En tuff volcanique, elle paraît avoir été employée comme une pierre à poncer, deux empreintes bien marquées prouvent l'utilisation de l'objet. Une petite hache en dolérite du type A est prise dans le calage de la dalle du fond de la chambre. Les deux petites hachettes en fibrolite découvertes près du support E6 pourraient bien avoir été toutes deux déposées dans le vase à fond rond brisé qui contenait encore l'une d'elles. Un vase à fond plat en forme de pot de fleurs S.O.M. trapu a pu être photographié encore en connexion, bien que très déformé par la pression des blocs autour et du remplissage. De nombreux tessons de poterie campaniforme décorée au peigne apparaissent entre les supports W7, W8 et E5, E6, E7. A cet emplacement, nous avons mis au jour les restes d'un petit vase à la carène très accentuée. Quelques tessons ramassés près du pilier E2 semblent appartenir à une poterie de l'âge du fer.

La fouille des bandes extérieures, elle aussi, a apporté son lot de récoltes et si, pour la poterie et le silex, on a l'impression de restes épars dans la masse du cairn, nous avons pu constater le nombre important de belles pièces. Pour le silex, ce sont de très beaux petits grattoirs (grattoirs sur éclat, raccourcis, unguiformes, etc.). Les tessons de poterie, s'ils sont plus communs, sont parfois des fragments de rebords; l'un possède un départ d'anse, un autre porte un décor peigné et un bourrelet.

*Les secteurs les plus intéressants ont donné une quantité considérable de mobilier archéologique. L'énumération qui suit permet de juger de la quantité et qualité du matériel recueilli.*

*Bande A ou fosse nord.*

*Secteur ouest : 44 tessons d'un petit vase à fond plat écrasé sur lui-même ; 1 percuteur aménagé dans un galet de quartz ; 7 tessons de poteries diverses.*

*Secteur central, 1er fossé : 1 grand vase à 2 anses écrasé sur lui-même. La pâte avec un dégraissant grossier est assez mal cuite. Son diamètre d'ouverture de 240 mm atteint à peu près 380 mm au maximum de sa panse, pour se réduire à 220 mm au fond. La hauteur totale après essai de reconstitution avoisine les 450 mm. Il porte une carène de 100 mm sous son rebord. La seule anse restante est formée d'un bourrelet d'argile à peine aplati. Large de 25 mm, elle part de la carène pour venir se souder sur le milieu du col ; 15 éclats de débitage ; 2 nucleus ; 1 éclat retouché ; 1 petit grattoir unguiforme ; 2 grattoirs sur lame ; 1 grattoir sur éclat ; 1 grattoir fruste sur éclat de silex à texture grossière proche du quartz ; 3 percuteurs en quartz ; 1 percuteur granite.*

*Secteur sud : 1 nucleus de débitage de petite lamelle ; 10 éclats de silex ; 1 galet brisé utilisé comme percuteur ; 21 tessons divers.*

*Bande B*

*Secteur ouest : 29 tessons divers ; 1 petite lamelle tronquée en quartz ; 1 grattoir en silex ; 6 éclats de silex ; Secteur est : 43 petits tessons de poterie ; 1 percuteur en quartz ; 3 petits grattoirs en silex ; 18 éclats de débitage.*

*Bande C*

*Secteur ouest : 23 tessons.*

*Secteur est : 1 tesson campaniforme décoré ; 1 gros tesson ; 8 éclats de silex.*

*Bande D*

*Secteur est : 2 tessons ; 20 éclats de silex ; 2 fragments de scorie.*

*Bande F*

*Secteur ouest, entre le péristalithe et les piliers de la chambre : 15 éclats de silex ; 1 petit nucleus utilisé pour l'enlèvement de lamelles ; 1 grattoir aménagé dans un galet de silex ; 3 grattoirs sur éclat ; 2 lamelles de 23 mm de long.*

#### **LA PROSPECTION AUTOUR DU MONUMENT**

*La récolte effectuée lors de la première campagne avait déjà été abondante, en matériel lithique en particulier. Lors de notre seconde intervention, quelques heures ont suffi à M. Le Provost pour compléter très largement le ramassage.*

*Parmi les pièces recueillies, nous avons reconnu : 3 pointes de flèches dont deux à ailerons et pédoncule ; l'une des deux, en silex pressignien, est asymétrique. La troisième possède seulement un pédoncule, les ailerons y sont absents ; 2 fragments de haches polies, l'une en silex, l'autre en fibrolite ; 1 perçoir en silex muni d'un petit burin ; 9 nucleus ; 15 grattoirs sur éclats ; 8 grattoirs circulaires typiques de la fin du Néolithique ou début de la période du Bronze ; 3 grattoirs sur lame ; 15 lamelles avec des retouches pour certaines ; 7 éclats retouchés ; 15 nucleus de tailles diverses. Quelques-uns sont esquilles ; 1 centaine d'éclats de silex divers dont un bon nombre ont été au feu ; 1 vingtaine de tessons roulés par la mer et par conséquent de forme n'ayant aucun caractère particulier.*

*Nous ne décrivons pas tous les autres tessons, silex et indices archéologiques divers qui, sans forme particulière, n'apportent rien de plus sur la connaissance du monument. Constatons seulement la densité du mobilier, auquel il faut ajouter les nombreuses découvertes effectuées avant notre intervention. C'est ainsi que M. P.-R. Giot nous a confié pour étude un ensemble comprenant cinq pointes de flèches triangulaires à pédoncule, une flèche tranchante, plusieurs petits grattoirs discoïdes, une pendeloque en fibrolite, un éclat de hache polie, une fusäiole d'argile cuite. De nombreux tessons de poterie, dont la plupart appartiennent à des vases campaniformes, portent des décors au peigne. Quatre tessons de poterie grossière se recollent pour former un fond de vase à fond plat du type S.O.M. Les nombreux autres fragments de poterie sont très érodés. Parmi les éclats de silex recueillis, nous avons noté la présence d'un nucleus.*

*Quelques érudits locaux intéressés par le monument ont, eux aussi, récolté diverses pièces archéologiques. Nous nous efforçons actuellement de réunir tous ces ensembles.*

## CONCLUSION

A la lumière de cette intervention, il nous est aujourd'hui permis d'imaginer l'importance de ce monument funéraire. Importance qui est confirmée dans le cas présent par la grande densité et variété du matériel archéologique découvert. L'ampleur des structures encore en place, auxquelles nous ajouterons les empreintes mises au jour par notre travail méthodique, nous permettent d'apprécier la complexité de cet ensemble mégalithique. Son double péristalithe et son possible enclos lui donne un caractère particulier non reconnu à ce jour sur les monuments analogues. La période d'occupation du site, que l'on peut situer, au regard des découvertes archéologiques, de la fin du Néolithique au début de l'âge du bronze, n'est pas en opposition avec la période d'utilisation du monument dont les plus belles pièces de poterie ou de matériel lithique se rattachent également à cette période. Nous devons également nous souvenir de la présence de la tourbière de Pors-Guen, située à quelques centaines de mètres au nord-est. Elle pourrait être les restes du secteur d'habitat des utilisateurs de ce monument.

L'intérêt de cette construction mégalithique est accru par sa position sur l'estran dans la petite baie de Kernic. Elle représente en effet un repère fiable des variations du niveau marin depuis la période néolithique.

Ayant restauré tout ce qu'il nous était possible et raisonnable de remettre en forme, nous avons conscience d'avoir intéressé quelques riverains. Méconnaissant avant notre intervention l'existence et la nature de cette construction, ils sauront mieux aujourd'hui la protéger en l'intégrant au patrimoine culturel communal."

**Burl, 1987 :** "49 Kernic, Plouescat. Allée couverte 29 km ouest-nord-ouest de Morlaix ; 12 km nord-est de Lesneven ; 3 km ouest de Plouescat. Sortir de Plouescat par la D 30 qu'on suit au-delà de Porz-Guen jusqu'à Lenn an Italy. Tourner alors à gauche pour Palud-Bihan. Prendre le chemin immédiatement au sud des courts de tennis. La sépulture est à 200 m sur le rivage.

Rien ne peut illustrer de façon plus dramatique l'évolution du niveau de la mer depuis l'époque préhistorique que cette sépulture de granite couverte d'algues. Elle est située sur le rivage nord de l'Anse de Kernic où elle est submergée par 3,50 m d'eau à chaque marée haute. On devine à 100 m à l'ouest un vaste affleurement.

L'allée couverte est orientée au sud-ouest, vers le bas de la plage, c'est-à-dire, à l'origine, vers la rivière qui coulait en dessous dans une vallée peu profonde. Le tumulus qui la recouvrait a depuis longtemps été emporté par la mer. Mais du côté ouest subsiste une belle rangée de petites pierres d'enceinte, qui forment une courbe qui rejoint la cellule terminale. Sur le côté est, ces pierres ont été emportées mais on voit facilement que le tumulus qu'elles entouraient mesurait autrefois 22 x 6 m, pour une hauteur atteignant peut-être 1,50 m.

Devant l'allée couverte, au sud-ouest, il y avait probablement une esplanade rectangulaire, ce qui est tout à fait inhabituel en Bretagne. Deux pierres subsistent devant l'entrée, vestiges d'une structure possédant trois côtés, non couverte, longue de 7,20 m et large de 5 m, dont l'entrée était située au milieu du côté nord-est. Deux autres grosses pierres sont placées sur les côtés de cette entrée qui donne sur la chambre (9,70 x 1,60 m).

Les piliers du côté ouest penchent légèrement vers l'intérieur. Au fond, la dalle de chevet est un énorme bloc (1,60 x 1,50 m et 75 cm d'épaisseur) pesant plus de quatre tonnes. Derrière elle, la cellule terminale est triangulaire (3 m de long et 1,50 de large) se rétrécissant si fort au nord-est que l'accès devait en être impossible à moins que comme beaucoup d'autres, elle n'ait jamais possédé de dalle de couverture. Parmi les trouvailles faites ici, il faut noter de la céramique Seine-Oise-Marne à fond plat, des fragments de gobelet campaniforme, des pendeloques en fibrolite et des pointes de flèches en silex.

On peut voir des menhirs recouverts à marée haute sur la plage de Lerret près de Kerlouan (6.5 km sud-ouest de Brignogan- Plage) et au Men Ozach près de Lilia (4.5 km nord-ouest de Plouguerneau)."

**Chauris, 1993b :** "La même constatation peut être faite pour l'allée couverte du Kernic, également en faciès "Brignogan" [Une remarque comparable peut être formulée pour le menhir et le dolmen situés en peu à l'est de Plouescat et qui ont utilisé, l'un et l'autre, un granite local à grain fin, légèrement porphyrique (leucogranite de Plouescat). Ainsi, dans cette région, à l'époque lointaine des mégalithes, aucun transport de quelque importance n'a pu être mis en évidence : les monuments apparaissent comme le reflet direct du sous-sol."

**Giot, 1997-b, p. 38-39 :** "Mais le site le plus remarquable se trouve sur l'estran de l'anse de Kernic, au sud-ouest de Porz-Meur (on disait Rohou-Bras, mais c'est plus près du Palud-Bihan des cartes actuelles) : c'est une allée perpendiculaire au rivage (« découverte » car ses tables de couverture ont dû servir à faire un petit môle voisin), avec cellule terminale séparée, et qui a conservé la plus grande partie des petites dalles verticales délimitant son tertre et son esplanade. C'est un monument qui prend son bain deux fois par jour,



qui permet des photographies spectaculaires. Aussi il montre bien que les allées couvertes pouvaient être installées en bordure de ruisseaux."

### ● Pont-Christ

---

**Fréminville 1832, p. 95-96** : venant de Plouescat ; *"Je m'acheminai seul vers le Pont-Christ, dangereux passage sur un petit bras de mer qui s'enfonce dans les terres jusqu'au moulin du Rusquet et donne sur la baie du Kernic. [...] Un peu avant d'y arriver, on voit dans une lande, sur la droite, un Dolmen dont la table supérieure a été renversée. A l'autre extrémité du passage sont les ruines d'une petite chapelle bâtie dans le 16e siècle. En la quittant, je suivis le chemin qui conduit à Lochrist et qui longe l'anse de Goulven [...]"*

**Rusunan, 1890** : "[...] à droite avant Pont-Christ, dolmen renversé [...]"

**Chatellier, 1898-b** : *"Un autre dolmen renversé près du chemin conduisant de Plouescat à Lochrist"*

**Chatellier, 1907, p. 87** : *"Dolmen renversé, près le chemin, entre Plouescat et Lochrist."*

### ● Porz-Néjen (Cam Louis / Saint Edern / Lannerien) - menhir

---

X : 120,265 ; Y : 2429,630 ; Z : 15

Carte archéologique : 29 185 0005

**MH** : *"Cam Louis - Menhir de Cam Louis (cad. AC 221) : classement par arrêté du 15 mars 1909"*

**MH** : *"Porsnejen - Menhir : classement par arrêté du 15 mars 1909"*

**Cartes postales** : Neurdein, n°543 ; Hamonic, n°4427 : Allain, sans n°.

**Fréminville, 1832, p. 93** : *"Le second [menhir], au bord de la côte et près de la métairie de Kerouara, a vingt-et-un pieds de haut. On y remarque deux grands trous ronds qui semblent avoir été creusés de main d'homme, il est impossible de présumer dans quelle intention. A peu de distance de ce Men-hir est la petite chapelle de Saint-Téden."*

**Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 302** : *"Entre le bourg de Plouescat et la mer, on voit deux menhirs, dont le plus grand a vingt et un pieds de hauteur."*

**Ogée, 1853, p. 324** : *"On voit en cette commune plusieurs menhirs ; l'un des deux principaux est situé près du hameau de Lannarion, l'autre près de la métairie de Kervoarut ; ce dernier a environ 7 mètr. de hauteur."*

**Souvestre, 1838, p. 22** : *"[...] l'autre de vingt-et-un pieds, près de la métairie de Kerouara. Ce dernier est percé de deux trous, que les habitants prétendent avoir été faits par deux boulets d'un navire anglais."*

**Flagelle, 1878** : *"Au nord, entre le bourg et le rivage de la mer, on trouve deux menhirs : l'un de 14 pieds et demi de haut, près du hameau de Lannerien ; le second, au bord de la route et près la métairie de Kerouara, a 21 pieds de haut. On y remarque deux grands trous ronds qui semblent avoir été creusés de main d'homme, sans qu'on puisse présumer dans quelle intention, et que les habitants prétendent avoir été percés par deux boulets d'un navire anglais. - Près de ce menhir se trouvent les restes d'un cromlec'h, comprenant dans son enceinte, un vieux corps de garde."*

**Rusunan, 1890** : "[...] menhir de 4m,80 près le hameau de Lannerien [...]"

**Chatellier, 1898-b** : *"Un menhir de 7 mètres de haut à Kergouara, au nord-nord-ouest du bourg. Près de ce monument quelques pierres fichées en terre semblent être les restes d'un cromlec'h"*

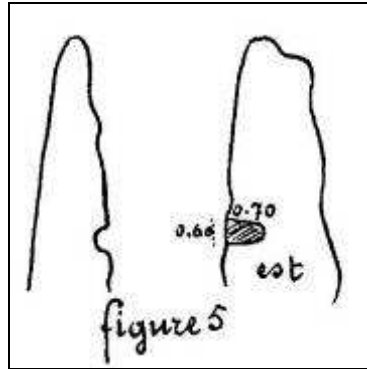
**Chatellier 1907, p. 87** : *"Menhir de 7 mètres de haut à Kergouara, près de ce menhir sont les restes d'un cromlec'h."*

**Guénin, 1913, p. 115** : *"Menhir de Saint-Edern ou de Kergouarat. - M. du Châtellier lui donne 7 mètres et place auprès de lui les restes d'un cromlech. Le menhir n'a que 6m20, mesures qui sont également celles de*

M. Dizerbo, directeur, de l'école de Plouescat. Les quatre faces du menhir sont respectivement de 2 mètres, 1m80, 0m90 et 1m90, ce qui donne à la base, 6m60. Quant aux blocs entourant le menhir ce sont des rochers en place, sans aucun signe ni bassin. - Granit gris de Plouescat (granitite grise, porphyroïde, de Plouaret de la carte géologique).

**Guénin, 1913, p. 137 :** "Le menhir de Saint-Edern est entouré de blocs en place, que M. du Chatellier prit à tort pour les restes d'un cromlech."

**Guénin, 1913, p. 141 :** "Les rochers qui l'entourent portent les noms de "Rocher du feu", Rocher des korrigans "Potred-ar-Zabat". - Le menhir laisse voir un trésor à Noël et aux Rameaux."



Cam Louis (Plouescat ; Guénin, 1913)

**Guénin, 1934 :** "Le trésor qu'il recouvre n'apparaît que dans la nuit de Noël et dans celle des Rameaux. Ce menhir est entouré de rochers dont quelques-uns ont des cavités naturelles. Ce sont les "Rochers du feu" et les "Ecuelles du Sabbat", en souvenir peut-être des feux allumés auprès des pierres, encore à l'époque mérovingienne, et des libations que l'on y versait."

**Abgrall, 1917 :** "Ensuite, revenant au bord de l'eau, j'aurais pu voir dans la falaise, en face de Enez-Eog, si M. Le Febvre avait été là pour me guider, un kjækenmædding, grand amas de coquillages, formé de débris de cuisine, restes de repas en commun de toute une tribu ou d'un village préhistorique ; puis, plus loin, près de Kergouara, se dresse un menhir très élancé, haut de sept mètres."

**Le Guennec, 1979, p. 272 :** "[menhir] de Lannerien, hauts de cinq mètres, à deux kilomètres à l'ouest du bourg"

**Burl, 1987 :** "67 Saint-Eden Plouescat. Menhir.

28 km ouest-nord-ouest de Morlaix ; 17 km nord-est de Lesneven. Sortir de Plouescat par la D 30 au nord-ouest. 2 km plus loin tourner à droite et traverser Pen-ar-Prat. Le menhir est situé près de la ferme le Kergouara, juste avant le village de Saint-Eden.

C'est une superbe pierre, mesurant largement 7 m de haut, et qui a été travaillée. Ses côtés sont perforés de deux trous. La légende dit qu'elle garde un trésor oui ne peut être découvert que la nuit de Noël ou le dimanche des Rameaux. Des pierres à cupules peuvent être vues aux environs. Au hameau d'Irvit (2,500 km à l'est de Saint-Eden), se trouve un autre menhir."

**Le Scouezec, Masson, 1987, p. 100 :** "Lorsque le chevalier de Fréminville visita Plouescat, en 1826, l'abbé Henry, vicaire de la paroisse, lui montra trois menhirs, qui existent encore de nos jours. L'un est celui de Lannérien ; l'autre, celui d'Irvit. Quant au troisième, le plus important - le célèbre antiquaire lui accordait 21 pieds (6,83 mètres de hauteur) -, il le situait « au bord de la côte et près de la métairie de Kerouara », en voisin de « la petite chapelle de Saint-Téden ». Ce sanctuaire est aujourd'hui détruit, et Kerouara n'a laissé de nom ni sur la carte ni sur le terrain. Mais le menhir est toujours là, à proximité d'une petite crique dont la carte de l'IGN orthographe le nom : « Porznéjen ». Il s'agit sans doute d'un porzh an Ejen, c'est-à-dire du port des Bœufs, et il n'est pas sans intérêt de constater ici, une fois de plus, la relation existant entre les mégalithes et les bovidés.

La pierre de Saint-Eden atteint 6,40 mètres en hauteur pour un périmètre de 6,35 mètres à la base : c'est dire qu'il est aussi élevé que large. Il se fonde sur un plan triangulaire avec une grande face à l'OSO (245°) et deux autres plus petites, l'une à 25° NE, l'autre à 40° SO. Il s'élève ainsi jusqu'à se terminer en pointe,

mais d'une façon absolument irrégulière. Son arête, à l'est, est en effet coupée de deux larges cavités qui lui donnent son aspect particulier, cette sorte de face humaine qu'il affecte lorsqu'on le regarde du sud-est, avec une haute coiffure, le tracé de la cavité orbitale et une bouche ouverte, plus semblable encore peut-être à une tête de mort qu'à un visage vivant.

Et pourtant, il est étrangement animé, le menhir de Saint-Eden, sur sa dune, à deux pas du rivage. Des pierres éparses l'environnent : comment dire aujourd'hui celles qui furent consacrées - ou simplement utilisées - et celles qui ne le furent pas ? On les appelle les Rochers-du-Feu et les Ecuelles-du-Sabbat. Sans doute n'y a-t-il plus ici ni feu ni sabbat, et cependant, quand le vent souffle sur cette rude côte du Léon, soulevant jusqu'ici l'écume de la mer, quand les nuages courent au ciel, voilant et dévoilant tour à tour la face inquiétante de la Lune, il peut, à nos yeux, se passer encore ici d'étranges choses, et la pierre lavée d'embruns, hurlant dans la tempête quelque sortilège oublié, quelque rumeur puissante et grondante, fait éclater les portes du réel, nous projetant tout vifs dans un univers de violence où s'affrontent les dieux, où naissent les géants.

Nous savons qu'un trésor est caché ici, sous le menhir, et qu'il ne se montre aux humains qu'à deux reprises dans l'année, la nuit de Noël et celle des Rameaux. Aurons-nous le courage, quand sonnent au clocher de Plouescat, ou bien encore au cœur du menhir voisin d'Irvit, les douze coups de minuit, de venir affronter la face de l'archange pour lui arracher de haute lutte son pouvoir ?"

**Chauris, 1993b** : "*Malgré les destructions, plusieurs menhirs de haute stature se dressent encore aux environs de Plouescat : Cam Louis, Porz ar Streat, Prat Meur, tous façonnés dans le faciès intermédiaire entre Brignogan et Cléder et érigés sur la zone de transition entre les deux roches [...]*"

**Giot, 1997-b, p. 38** : "*sur la côte à l'ouest de l'anse de Cam-Louis, le menhir de Kergouarat-Saint-Éden fait 7 m avec une forme déchiquetée.*"

Le menhir de plus de 6 mètres de haut, est planté sur une dune, sur la crête dominant la Manche. La face occidentale du menhir, très plane, porte trente cupules, plus ou moins marquées, dont la majorité se situe entre la base et 2 m de hauteur. Les cinq cupules les plus élevées possèdent un fond surcreusé dont les côtés sont nettement horizontaux ; c'est également le cas, mais de manière moins nette, pour certaines cupules situées à hauteur d'homme. Cela amène à supposer une réalisation à l'aide d'un instrument métallique. Dans la partie inférieure du menhir, la plupart des cupules possèdent une section semi-circulaire. La face orientale, plus irrégulière, est marquée par deux profondes cuvettes creusées par la pluie lorsque le bloc se trouvait dans sa position horizontale d'origine. Notons qu'une lettre "M" a été réalisée récemment par piquetage sur la face orientale du menhir. Le corps de garde ayant actuellement disparu, il est difficile de localiser les pierres considérées par nos prédécesseurs comme les vestiges d'une enceinte. Pour notre part, nous avons observé à quelques mètres en retrait du menhir deux lignes de blocs formant un angle droit qui pouvaient correspondre à une limite de parcelle. Il faut remarquer que les arêtes de ces blocs sont assez vives ce qui exclut de notre point de vue une haute antiquité de la construction.

#### ● **Porz ar streat (ou Kergouarat) - menhir**

X : 118,240 ; Y : 2427,770 ; Z : 9

**Carte postale** : Boëlle, sans n°.

**Fréminville, 1832, p. 93** : "*Le premier [menhir], haut de quatorze pieds et demi, est planté près du hameau de Lannerien.*"

**Souvestre, 1838, p. 22** : "*Entre le bourg et la mer vous rencontrerez deux men-hirs, l'un haut de quatorze pieds, près du hameau de Lannerien*".

**Ogée, 1853, p. 324** : "*On voit en cette commune plusieurs menhirs ; l'un des deux principaux est situé près du hameau de Lannarion, l'autre près de la métairie de Kervoarut ; ce dernier a environ 7 mètr. de hauteur.*"

**Flagelle, 1878** : "*Au nord, entre le bourg et le rivage de la mer, on trouve deux menhirs : l'un de 14 pieds et demi de haut, près du hameau de Lannerien ; [...].*"

**Rusunan, 1890** : "[...] menhir de 7 mètres de haut au bord de la côte près la métairie de Kerouara, percé de deux grands trous [...]"

**Rusunan, 1890** : "[...] cromlec'h en ruines, près de Kerouara, touchant un vieux corps de garde [...]"

**Chatellier, 1898-b** : "Un menhir de 5 mètres de haut à Lannerien, à 2 kilomètres à l'ouest du bourg"

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "[...] dans la commune de Plouescat, le menhir de Lannérien, haut de 5 mètres."

**Chatellier 1907, p. 87** : "Menhir de 5 mètres de haut à Lanerien, à 2 kilomètres à l'Ouest du bourg."

**Guénin, 1913** : " Situé à 2 kil. à l'Ouest du bourg, ce menhir a 5 mètres. (Invent., p. 87.) Menhir taillé, dont les quatre faces ont 0m65 au Nord, 0m85 au Sud, 1m50 à l'Est et à l'Ouest. Il est incliné vers l'Ouest. Granit gris de Plouescat, avec petits filons de granulite chargée de mica blanc. Auprès du menhir, pierre quadrangulaire, à demi enterrée, qui pourrait bien être un second mégalithe."

**Abgrall, 1917** : "En poursuivant, après avoir contourné la pointe et en avoir admiré les immenses rochers, rentrant un peu dans les terres, on voit, au milieu de champs cultivés, le menhir de Lannerien, haut de 5 mètres."

**Le Guennec, 1979, p. 272** : "[menhir] de Kerouara, haut de sept mètres, voisin des ruines d'un cromlec'h"

**Chauris, 1993b** : "Malgré les destructions, plusieurs menhirs de haute stature se dressent encore aux environs de Plouescat : Cam Louis, Porz ar Streat, Prat Meur, tous façonnés dans le faciès intermédiaire entre Brignogan et Cléder et érigés sur la zone de transition entre les deux roches [...]"

**Giot, 1997-b, p. 38** : "A l'ouest de la commune, entre Porz-ar-Stréat et un autre lieu-dit, Kergoar, un menhir."

#### ● **Prat meur - menhir**

---

X : 118,645 ; Y : 2427,120 ; Z : 10

Carte archéologique : 29 185 0006

**Chauris, 1993b** : "Malgré les destructions, plusieurs menhirs de haute stature se dressent encore aux environs de Plouescat : Cam Louis, Porz ar Streat, Prat Meur, tous façonnés dans le faciès intermédiaire entre Brignogan et Cléder et érigés sur la zone de transition entre les deux roches [...]"

**Giot, 1997-b, p. 38** : "un dernier [menhir], près de Prat-Meur, entre Porz-Meur et Lannurien."

Ce menhir trapu (granite gris de Plouescat) haut de 3 m environ est situé dans une parcelle servant de pâture. La face orientée au sud-ouest du menhir porte plusieurs rigoles verticales formées par l'érosion.

#### ● **Rod ar C'har**

---

X : 119,047 ; Y : 2426,622

Carte archéologique : 29 185 0009

**Lecerf, 1984** : "Cette butte inconnue jusqu'alors est apparue à la suite de la suppression d'un talus dans la parcelle N° 24 de la section AR. Aujourd'hui située au milieu de ce champ, la levée de terre est très visible de la route allant du bourg à Pors Guen. Haute d'un mètre environ, elle s'étale sur une quarantaine de mètres de diamètre. L'agriculteur que nous avons interrogé nous affirme l'endroit "truffé de gros blocs et sans intérêt". La position géographique peut surprendre un peu puisque nous ne sommes pas ici sur un point culminant. Peut-être est-ce la présence des gros affleurements granitiques sur les points hauts qui ont repoussé l'aménagement du tertre tumulaire h cet endroit. Les coordonnées Lambert X = 119,260 et Y = 1127,270 nous montre la proximité de l'allée couverte de Kernic. Une rapide visite sur le tertre ne nous a pas permis d'y découvrir le moindre indice archéologique, ni même un apport de terre de nature différente. Là encore la culture intensive risque d'aplanir très rapidement la butte et d'écrêter la sépulture qu'elle pourrait recouvrir."

■ **Saint-Edern : longue pierre couchée**

---

X : 119,720 ; Y : 2429,290

Carte archéologique : 29 185 0002

Il y a quelques années, Stéphane Chaumont nous a fait découvrir une longue pierre dont une extrémité repose au bord d'une microfalaise, tandis que l'autre se trouve en contact avec les rochers de l'estran.

**Site internet T4T35** : *"Ce menhir aujourd'hui couché sur une grève était, semble-t-il, dressé autrefois. Aucun archéologue ne la mentionné dressé ni même couché ? Est ce un menhir ? Une rigole d'érosion verticale sur une de ses faces est visible, permet de le supposer. Il mesure environ 6 m."*

## PLOUGAR

oooo

## PLOUNEVEZ-LOCHRIST

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "*Dans le même centre d'occupation néolithique [que Brétouaré et Trobily], je retrouve un dolmen ruiné, entièrement démoli, au bord de la route de Lochrist à Plouescat. Aucune tradition ne s'y rattache.*"

**Rusunan, 1890** : "[...] *dolmen renversé entre le bourg de Plouescat [...]*"

### ● Brétouaré – menhir déplacé

X : 116,300 ; Y : 2424,560 (emplacement d'origine : X : 116,240 ; Y : 2425,575)

Carte archéologique : 29 206 0011

**Morel, Arch. UMR 6566, d'après renseignement A. Devoir, 1923** : "*Pierre plantée de Brétouaré – à une soixantaine de mètres du grand dolmen, vers l'est au sud du sentier traversant le village et le reliant à l'embranchement de Trobily. Hauteur et largeur 1,70, épaisseur 0,30. Probablement support d'un dolmen disparu pour le reste. Gneiss.*

*D'après un fermier de Brétouaré, il existait à l'est du village dans une parcelle où de l'extraction de moellons a été faite, un troisième dolmen très important.*"

**Lecerf, 1984** : "*Planté aujourd'hui à une centaine de mètres à l'Est du dolmen dans la cour intérieure d'une résidence secondaire, le bloc a été déplacé au cours des dernières années. Son emplacement d'origine était dans la parcelle N° 203 de la section AI. Aujourd'hui replanté dans la cour, cadastrée sous le N° 202, fermée par deux corps de bâtiment, il se trouve donc invisible de la route. La transplantation ne paraît lui avoir causé aucun dommage mais lui a fait perdre une grande partie de son intérêt archéologique. Entouré d'arbustes et de plantes, il s'intègre maintenant aux aménagements décoratifs du lieu.*

*Son débitage assez fruste nous rappelle une calotte d'affleurement éclatée selon une diaclase. De forme très irrégulière, il se dresse pointant son sommet à une hauteur voisine de 1,50 m.*

*Ses nouvelles coordonnées Lambert sont pour les X : 116,400 et pour les Y : 1125,250."*

Cette pierre est toujours présente à l'emplacement indiqué par Y. Lecerf. Elle semble correspondre à la pierre plantée signalée par E. Morel.

### ● Brétouaré – menhir déplacé

X : 116,200 ; Y : 2425,010

Carte archéologique : 29 206 0012

**Lecerf, 1984** : "*L'agriculteur qui nous a guidé dans tout ce secteur, nous a signalé la présence d'un second menhir, démonté au moment du remembrement. Nous l'avons retrouvé dans un roncier formant la limite nord de la parcelle N° 94 de la même section AI.*

*La pierre présente une face très plate de diaclase. Longue de 2,20 m environ, sa largeur à ce qui devait être la base atteint les 60 cm, pour une épaisseur moyenne de 30 cm alors que vers le sommet les dimensions se réduisent pour terminer en sifflet.*

*Ce monolithe que l'agriculteur originaire du lieu affirme avoir vu debout dans la parcelle aurait été déplanté et poussé à cet endroit au moment d'un remembrement local il y a de cela environ une quinzaine d'années. Cependant, aucune mention n'est faite dans les inventaires anciens d'une deuxième pierre dressée dans ce secteur. Il est vrai que ceux-ci n'avait pas la prétention d'être les plus complets."*

Cette pierre est aujourd'hui plantée dans le bas de la parcelle.

### ● Brétouaré – cairn avec dolmen à couloir

---

X : 116,205 ; Y : 2424,610 ; Z : 44

Carte archéologique : 29 206 0002

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : *"Près de Lochrist, au village de Brétouaré, on voit les restes d'une allée couverte dont la chambre est encore recouverte du galgal primitif. Le corridor qui permettait de s'y rendre est complètement détruit. La chambre se compose de neuf pierres plantées et rond et élevées d'environ 1m50 au-dessus du sol. Le tout forme une enceinte circulaire où vingt personnes pourraient aisément trouver place. Ces pierres plantées verticalement sont recouvertes de trois énormes dalles dont l'une mesure environ 20 mètres carrés. L'entrée en partie cachée par la végétation, mesure environ 1m20 x 0m70 et donne sur le levant. Ce monument est incomplet. Il ne paraît pas que l'allée couverte de Brétouaré ait jamais été fouillé."*

**Morel, Arch. UMR 6566** : Renseignement Devoir, 1923 : *"Grand dolmen de Brétouaré à chambre ovale et couloir court ouvert à l'WSW. Était en 1919 enfoui sous un faux tumulus formé de résidus sur lequel avaient poussé d'énormes touffes de lierre et adjacent à la maison NW du village. 9 supports, 2 tables dont 1 énorme. Gneiss et granulite du piton. Chambre 3 x 4." "D'après ce que m'a dit le fermier, en 1925 le couloir devait se prolonger car on a dégagé la parcelle de pierres dans le prolongement."*

**L'Helgouac'h 1965, p. 58** : ce monument est classé parmi *"les chambres mégalithiques à allongement axial"*. A la page 55, figure un plan de la sépulture.

**Le Guennec, 1979, p. 280** : *"Le dolmen de Brétouaré, au nord de Lochrist, a dix supports et une table qui semble l'une des plus considérables du Finistère."*

**Lecerf, 1984** : *"Le dolmen de Brétouaré est connu pour sa curieuse position sous les ruines d'un moulin. En effet, le cairn qui couvrait la sépulture a servi, sans doute après avoir été rechargé, comme support à un moulin à vent dont il reste aujourd'hui encore quelques pans de maçonnerie debout. Situé sur un sommet, le dolmen de Brétouaré est à l'angle de deux parcelles de la section A1. Si on se réfère au cadastre de 1978, il empiète sur les parcelles N° 485 et 1977. Mais la situation sur le terrain, légèrement différente du plan cadastral le place dans la seule parcelle N° 1977."*

*Le monument envahi par la végétation ne paraît pas avoir trop souffert au cours des dernières années. Les dégradations que nous avons constatées à l'intérieur datent de la dernière guerre. Une batterie côtière ayant été installée à proximité, le dolmen servait d'abri en cas d'attaque aérienne. C'est pour rendre cet abri plus fonctionnel que les militaires ouvrirent une autre sortie dans la paroi du fond, faisant sauter un pilier de granite. C'est probablement eux encore qui voulant obtenir une hauteur plus confortable sous la dalle de couverture creusèrent le sol de la chambre funéraire. Cette excavation fit basculer une des dalles de la paroi nord. Ce caveau funéraire ne paraît pas pour le moment risquer la destruction. L'oubli dont il est l'objet reste sa meilleure chance de survie. Ses coordonnées Lambert sont : X = 120,625 et Y = 1128,750."*

**Giot, 1997-b, p. 39** : *"Le monument le plus intéressant est le dolmen à couloir de Brétouaré, un peu au nord de la D 110, sur un sommet granitique, encore recouvert de son tumulus de terre et de son cairn interne, adossé à une ferme. Il reste deux tables."*

### ● Goarillac'h – menhir enfoui

---

X : 120,140 ; Y : 2423,630

**Rusunan, 1890** : *"[...] à Goarillach, menhir enfoui dans le sol [...]"*

**Morel, Arch. UMR 6566, d'après Mr Rusunan** : *"menhir enfoui dans sol" et "tumulus"*.

**Morel, Arch. UMR 6566** : *"d'après notes manuscrites non signées, au Gorillac'h (W. de la route de Saint-Vougay à Plouescat), dolmen enterré près d'un menhir"*

## ● Goarillac'h – coffre

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 22 :** "Plounévez-Loc'hrist. Goarillac'h, âge du bronze. Pointe de flèche [figure] en silex corné étranger au pays confectionné par petits éclats, et sans polissage. On l'a trouvée avec 19 [corrigé 22] autres sous une grande dalle en granite recouvrant un tombeau formé du même granite et avec un culot de bronze [corrigé : ce culot en bronze était un poignard de bronze figuré plus loin] dans un champ d'une propriété nommée Goarillac'h appartenant à M. Morvan, cultivateur à Plouescat. Elle m'a été donnée par M. Delécluse. On la croirait de l'âge de la pierre éclatée, mais elle est trop finement faite pour l'avoir été sans instruments en bronze [!]. D'ailleurs elle était accompagnée de bronze au même tombeau.

Voyez plus loin les notes sur la ferme de Goarillac'h où cet instrument a été trouvé.

Le 22 septembre 1869, je suis allé avec mon fils à Goarillac'h où les deux frères Morvan, cultivateurs et possesseurs de G. nous ont montré les découvertes anciennes qu'ils ont faites dans leur propriété. Ils nous ont conduit à Goarem huella en Goarillac'h. Le caveau, aujourd'hui recouvert de terre, a été trouvé par eux au milieu de cette lande qu'ils défrichaient à environ un mètre et demi de profondeur. Ils ont remonté deux dalles énormes en granite placées du nord au midi, ayant 3 mètres du nord au sud et environ un et demi de large. Les deux pierres étaient rapprochées autant que possible, et les intervalles qu'elles laissaient entre elles avaient été remplis par des petites pierres brutes de granite un peu en coin. Une souris aurait eu de la peine à s'introduire entre elles. Ces deux dalles étaient appliquées sur une maçonnerie brute de pierres de granite de la localité sans ciment, et ce moellon était d'un très gros volume. Le fond du caveau n'était pas dallé, mais était une espèce de sable de terre assez dur, le mur en carré long entourait tout le caveau. Au bout au sud, était une espèce d'oreiller en pierre brute dans le caveau même. Au fond du caveau, dans un même tas, vers le milieu, étaient une lame de poignard en bronze et vingt-deux pointes de flèche à ailerons et à queue médiane toutes en silex jaunâtre taillé par petits éclats, le travail en est d'une grande perfection. Il en reste encore quatre à M. Morvan. Le modèle est le même que celle figurée dans ce cahier [= ogivale longue de la nomenclature moderne]. La taille seulement est inégale, elles ne paraissent pas avoir jamais servi. Ces instruments étaient au milieu d'un peu de charbon comme de la terre glaise, il y avait aussi une poussière grise qui s'attachait. Le caveau du reste était vide. La lame de poignard [contour sur feuille volante] a 37 cm de long sur 6 de large à la base, pas de manche, deux clous un de chaque côté de la base, lame pointue très oxydée, arête médiane arrondie sur chaque face dans toute la longueur, d'où les deux côtés de la lame vont en s'amincissant pour former le tranchant. Morvan a aussi remarqué autour du caveau, mais pas à l'intérieur, quelques débris d'urne cinéraire noirâtre. Moi-même j'ai trouvé dans ce champ un petit débris d'une poterie d'un rouge noirâtre très grossière. Le champ est recouvert de blocs arrondis de granite gris bleu qui probablement sont du sol, mais je ne m'en suis pas assuré. A l'ouest du caveau est une longue pierre située en dehors de la maçonnerie, ne la touchant même pas, mais elle en est à peine séparée. Elle a l'air d'un menhir qui aurait été allongé et enterré dans le sol à l'ouest et tout le long du caveau. Les MM. Morvan l'ont découvert, mais pas soulevé, on trouverait peut-être quelque chose dessous. On a trouvé dans ce champ, non loin du caveau, une médaille romaine (?) qui a été remise dans le temps à M. de Guernisac de Morlaix.

Annexe: Lettre du 22 octobre 1872 de G. de Mortillet, conservateur au Musée des Antiquités nationales «... Je vous renvoi (sic) le poignard en bronze de M. Morvan, en vous remerciant d'avoir bien voulu nous le communiquer. Veuillez remercier de notre part le propriétaire. Bien qu'ayant le moulage nous serions bien aise de posséder l'original. Si jamais M. Morvan veut s'en démettre que ce soit en notre faveur. Nous en donnerions le prix convenable, vous laissant juge de l'apprécier. Maintenant que nous publions chaque mois la liste de nos acquisitions nouvelles, le nom du propriétaire se trouvera donc ainsi non seulement sur nos étiquettes au vu et au su de tous les visiteurs, mais encore inséré dans les journaux entre autres dans {'Indicateur de l'archéologie...» [Document intéressant sur les mœurs de l'époque !].

Dans le champ voisin nommé Parc bras, aussi à Goarillac'h, on nous a montré un caveau rond, espèce de puits ayant environ un mètre de profondeur et environ 70 à 80 cm de diamètre. Maçonné tout autour avec des pierres petites et inégales, mais la maçonnerie est lisse à l'intérieur. J'ai oublié si c'est du ciment ou de la terre jaune qui joint les pierres. Au sud est une brèche comprenant le tiers du diamètre du puits et servant d'entrée. Le fond a deux dalles en granite laissant une rainure bien marquée entre elles. Les Morvan y ont trouvé un grand nombre de pierres de moellon de granite assez volumineuses et irrégulières comblant à peu près le puits. Ils en ont tiré des morceaux noirâtres différents de la terre jaune micacée du sol et qui emportés par nous et lavés se sont trouvés être des débris de poterie épaisse, noirâtre et composée de fragments de quartz blanc et d'argile grossière. Ils nous ont montré aussi des charbons de bois qu'ils en avaient retirés et qu'on voyait à l'entour dans le sol. Ils y ont trouvé aussi un gros fragment de poterie grossière d'un rouge noirâtre, noire en dedans... On n'y a pas trouvé d'armes. [Ajout en marge] Cette poterie grossière qui avait l'air d'une partie supérieure d'urne a été reconnue par MM. Bertrand et Mortille, à Saint-Germain, pour une brique ou grande tuile à rebord ; le rebord au lieu de s'élever verticalement est un peu



contourné en dedans... Le tombeau appartient donc à l'époque gallo-romaine et n'est pas de l'âge de celui du champ voisin qui appartient à l'âge du bronze.

Dans un autre champ voisin à l'ouest, nommé Parc an dossen, on a aussi trouvé un fragment de poterie assez grossière et épais, mais sans forme déterminée."

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "Au nord du village de Gorillac'h, non loin de la ferme, les frères Morvan en labourant un champ, ont trouvé une sépulture dont les parois étaient maçonnées, mais sans trace de mortier ; une dalle recouvrait le caveau. Les frères Morvan y trouvèrent des restes incinérés avec quelques fragments d'oc, et à côté un poignard en bronze, 22 pointes de flèches à ailerons très bien taillées, enfin un percuteur. Les propriétaires vendirent ces armes : le poignard et les deux flèches sont aux musées préhistoriques de St Germain, trois flèches sont dans la collection du Dr Le Hir, à Morlaix ; d'autres dans celles de M Delécluse, ancien sous-inspecteur de l'enregistrement à Brest."

**Rusunan, 1890** : "[...] à Gorillac'h, tumulus [...]"

**Chatellier, 1883-b** : "En 1867, au lieu de Goarillac'h, en Plounévez-Loclirist, les frères Morvan, ainsi que je l'ai dit précédemment, trouvèrent, dans une sépulture dolménique en partie murée à pierres sèches, un poignard à rivets en bronze, un percuteur et un certain nombre de pointes de flèche en silex à ailerons, au milieu d'une épaisse couche d'une sorte de terreau mêlé d'un grand nombre de morceaux de charbon. D'après les détails qu'ils m'ont donné, j'ai tout lieu de supposer que cette sépulture était par incinération."

**Société d'Emulation des Cotes du Nord, 1886** : dessin d'une armature.

#### ● **Kerandevéz (voir Graeoc en Saint-Vougay) – coffre**

**Giot, 1952-b** : "Ce monument avait été fouillé en 1906 par P. du Chatellier et le chanoine Abgrall, le premier lui ayant tout juste consacré quelques lignes. Il est situé à la frontière méridionale de la commune, le long de la route N 788, près de la borne 39. Il a été entaillé par cette route et par un chemin d'exploitation perpendiculaire, et pouvait avoir 45 mètres de diamètre environ. La dalle de couverture se trouvait à 3 m. 20 sous le sommet au moment de l'exploitation, mais P. du Chatellier constata que la chambre avait cependant été violée ; il y trouva en particulier des tessons de poterie sigillée romaine.

Le propriétaire actuel de Kerandevéz, M. Le Men, soucieux d'aplanir son champ, a dégarni la chambre, assez mal en point du fait des infiltrations des eaux depuis la première fouille, et qui ne tardera pas à s'effondrer toute seule, les parois en pierres sèches s'écroulant vers l'intérieur, si du moins les travaux ne règlent pas son sort plus rapidement encore. La chambre rectangulaire, que nous avons visitée récemment, est orientée Est-Ouest, comporte de grands supports verticaux aux deux extrémités, tandis que les grands murs sont en maçonnerie sèche. Sous la table le premier lit est formé d'un rang de très grosses pierres rondes, puis des moellons équarris et bien parés. La table, énorme, ne recouvrait que les deux-tiers occidentaux de la tombe; le reste était, peut-être, garanti par divers blocs qui sont tombés au fond de la chambre. Les dimensions de celle-ci sont d'environ 2 m. x 1 m. 20, et la hauteur actuellement appréciable est de 1 m. 80 (le fond est garni d'apports parasites, aussi est-ce un minimum). Dans les terres du tumulus, on rencontre quelques tessons de poterie bien cuite, romaine ou médiévale, et d'autres de poterie rouge, à gros dégraissant, et mal cuite, certainement contemporains du monument, ainsi que quelques éclats de silex; plus loin dans le champ il a été trouvé une moitié de hache naviforme en épidiorite très altérée."

#### ● **Kergoz – 2 coffres**

**Giot, 1952-a** : "Au Sud des édifices de Kergoz, et appartenant à deux beaux-frères, deux parcelles contiguës, séparées par un talus N.-S., à l'E. l'une dite Maez bihan (le petit champ), à M. F. Acquitter, à l'W. l'autre dit Maez-ara (?), à M. F. Pengam, présentaient une partie surélevée, résidu d'un vaste tumulus à cheval sur la séparation.

Dans le champ oriental, en faisant en 1952 un aplanissement à ras du tumulus, on découvrit une dalle rocheuse fendue, primitivement soutenue par de grosses pierres affaissées, à chaque bout. Dessous il fut trouvé des cendres (ou des résidus de bois décomposé) comparables à « de la suie ou à de la braise », des tessons d'un vase décoré, un galet rond de 7 cm. de long, une boule de plomb de 2 cm. de diamètre, traversée par deux anneaux de bronze, et une monnaie romaine (grand bronze à silhouette impériale illisible). La tombe avait été visiblement dérangée dès l'époque romaine.

Dans le champ occidental à 5 ou 6 m. de la tombe précédente, il fut trouvé lors de travaux similaires, une autre chambre funéraire, en meilleur état, et qui fut complètement détruite à son tour. Une table de couverture reposait sur un support de champ complété par trois murs en pierres sèches. Dans le caveau furent découverts un galet rond de 15 cm. de diamètre, un liard moderne (sans doute glissé par un interstice) et dans un coin, sous un gros bloc le protégeant, un vase presque entier, simplement ébréché au col.

MM. Acquitter et Pengam consentirent à céder tessons et vase au Musée préhistorique de Penmarc'h. Lors de nos visites sur place, en 1953, il ne subsistait plus rien des tombes elles-mêmes.

Du vase de la tombe orientale on n'a que quelques tessons, qui permettent de le décrire comme un vase biconique à au moins une anse. Son diamètre de base était de l'ordre de 80 mm., sa hauteur totale de 180 mm., l'équateur de la panse se trouvant à mi-hauteur. La pâte rouge et très grossière est identique à celle du pot de la sépulture de Kerougan, en la même commune, fouillée par P. du Châtellier en 1881 (pot conservé au Musée des Antiquités Nationales), et la décoration est similaire, au point qu'on pourrait les attribuer à la même potière. Dans notre cas cette décoration comprend de haut en bas les registres suivants: deux filets horizontaux; une guirlande de chevrons; deux filets horizontaux; une rangée de triangles hachurés pointe en haut, les bases juxtaposées barrées par deux filets horizontaux; une guirlande de chevrons à l'équateur; puis la disposition inverse: deux filets coupant les bases d'une rangée de triangles hachurés pointe en bas; enfin deux filets horizontaux. Le haut et le bas de l'anse est barré par trois filets horizontaux, tandis que les bords sont cernés par deux traits et l'intérieur hachuré horizontalement.

Le vase ébréché de la tombe occidentale est également biconique, à une anse, de dimensions plus restreintes: diamètre de la base 42 mm. de la panse 127 mm., intérieur du col 78 mm., extérieur du col 96 mm., hauteur de l'équateur (délimité par une carène) 60 à 66 mm., hauteur totale 110 à 120 mm. La pâte est fine, rouge à couverture noircie. Le décor est similaire, mais plus simple, et doit également faire attribuer cette œuvre d'art à la même main. Les registres sont de haut en bas: six traits horizontaux, une rangée de triangles hachurés pointes en haut, leurs bases réunies par un trait unique, deux traits horizontaux, la carène introduisant sur le profil un élargissement horizontal de 2 mm., deux traits horizontaux, puis un trait reliant les bases d'une rangée de triangles hachurés pointes en bas. L'anse est ornée de chaque côté par deux traits verticaux parallèles au bord, reliés par des lignes horizontales multiples.

L'intérêt de ces trouvailles, en dehors des motifs décoratifs des vases, est de nous donner un nouvel exemple de tombes jumelées, certainement recouvertes d'un même tumulus, et datant de la fin du Bronze ancien ou plutôt du début du Bronze moyen.

La conclusion à tirer de ces quelques découvertes fortuites, c'est qu'au long des siècles elles ont dû être infiniment nombreuses, et que l'on doit déduire que le nombre initial des tumulus de l'Age du Bronze Ancien en Bretagne occidentale, dont nous avons antérieurement esquissé la répartition et la chronologie<sup>17</sup>, devait être considérable, ce qui est logique pour des tombes où chaque chambre est individuelle. Les terres accumulées qui en forment la masse sont des plus tentantes et des faciles à remuer, les chambres n'ont pas, dans la moyenne des cas, une architecture des plus solides. Proportionnellement, les tumulus se sont donc moins bien conservés que les tombes collectives mégalithiques, dont les tumulus sont souvent formés de pierres accumulées, dont la construction est généralement très solide, et dont chacune a pu recevoir en moyenne quelques centaines de personnes (d'après les données des monuments des pays calcaires, bourrés d'ossements et de dents). Pour la Bretagne occidentale, et en particulier pour le Finistère, cette « culture des tumulus » a été vraiment une période florissante, qui n'a pas fini de nous intriguer."

### ● Kernic – menhir

X : 117,215 ; Y : 2425,515

**Le Ber, non daté, Arch. UMR 6566 :** "Menhir à environ 800 m de l'élévation dite "Tour du Kernic". "Des pierres plantées en terre et affectant la forme d'un arc de cercle se voient à proximité. C'est sans doute un cromlec'h."

### ● Kernic

**Le Ber, non daté, Arch. UMR 6566 :** "Dominant la baie, se trouve une élévation qui a donné son nom à la grève du Kernic (diminutif de Kern, signifie : élévation dont le sommet est pointu ou peu arrondi). Ce monticule granitique est classé comme monument historique ; il s'élève au milieu d'une étendue absolument plate. De nombreux blocs de granit qui le recouvrent semblent affecter la forme de monuments

<sup>17</sup> J. Cogné et P.-R. Giot : L'Age du Bronze Ancien en Bretagne. L'Anthropologie, LV, 1951, pp. 425-444.

préhistoriques : dolmens et menhirs renversés. Cette butte offrait aux populations primitives un excellent observatoire d'où l'on découvre une grande étendue de mer et de terre."

### ● Kerougan – 3 caveaux

**Abgrall, 04/08/1881, Arch. UMR 6566** : planche indiquant la position de trois caveaux. Plans des trois tombes.

**Chatellier, 1882-a** : "Nous rentrions le soir à Plounévez, un peu déconcertés de notre journée, et en traversant les champs nous scrutions l'horizon, lorsque nous avisons dans un champ inculte une énorme pierre affleurant le sol. Qu'est cette pierre ? est-ce simplement une roche naturelle, ou bien une vaste dalle recouvrant une sépulture ? Après un examen attentif, nous nous arrêtons à cette dernière opinion ; les habitants du village de Kerougant A dont dépend cette pièce de terre, nous assurent, du reste, que jamais, en la cultivant, ils n'ont rencontré de roche dans une autre partie.

Le lendemain matin, nous nous enquérons du nom du propriétaire et nous nous adressons à lui pour obtenir l'autorisation nécessaire. Nous lui expliquons notre but, mais nous ne pouvons lui faire entendre raison ; nous partons quand même pour Kerougant espérant que les fermiers laisseront faire ; il n'en fut rien, ils avaient été avisés par le propriétaire d'avoir à arrêter toute tentative d'exploration de notre part. Nos pourparlers avec eux duraient déjà depuis fort longtemps et M. l'abbé Abgrall allait se décider à retourner près du propriétaire, quand M. le maire Inisan nous apporta l'autorisation qui nous avait été refusée, et qu'il avait arrachée en garantissant que nous n'étions pas des chercheurs de trésors. Que M. Inisan veuille bien accepter de nouveau tous nos remerciements !

Tout obstacle étant levé, nos travailleurs se mirent avec ardeur à piocher pour dégager la fameuse roche. Bientôt nous acquîmes la certitude qu'elle était supportée par deux grandes pierres posées de champ sous ses deux extrémités et que nous avions sûrement affaire à une sépulture, fig. 2, planche I.

Ayant ouvert en avant de la roche, dans sa partie N.-N.-E., une large tranchée jusqu'au sol environnant, nous pouvons facilement pénétrer sous la table ; nous reconnaissons, en poussant devant nous cette tranchée dans toute la largeur de la sépulture, que le fond est formé d'un plancher en bois de chêne, épais de 3 centimètres, posé sur un lit de sable blanc de carrière, et que sur ce plancher, qui s'étend d'un pilier à l'autre, est déposée une couche de cendres mêlées de charbon ; par dessus cette couche de cendres de 2 centimètres d'épaisseur ont été amoncelées des pierres et des terres pêle-mêle, le tout remplissant la sépulture jusqu'à 15 centimètres au-dessous de la table.

En enlevant ces pierres et cette terre avec soin, nous avons recueilli une pendeloque en ardoise percée de deux trous (fig. 3, pl. I), un grattoir en silex (fig. 4, pl. I), un percuteur en quartz, et une pierre plate et arrondie de 12 centimètres de diamètre.

Vers le milieu de la sépulture, nous avons rencontré, déposé sur le plancher, un poignard en bronze (fig. 5, pl. I), muni de deux rivets destinés à retenir le manche, qui était sans doute en bois, ainsi que le fourreau, dont nous avons pu, du reste, recueillir quelques fragments. Ce poignard était placé dans le sens de la largeur de la sépulture sur ' une ligne s'étendant d'un pilier à l'autre, parallèlement à l'ouverture.

A 35 centimètres plus loin, suivant une ligne perpendiculaire à celle sur laquelle était placé le poignard, nous" trouvons un vase couché sur le côté, l'orifice au N.-N.-E. Nous le dégageons avec les plus grandes précautions et il nous apparaît dans tout son entier; mais, quoique nous' l'ayons laissé sécher pendant quelques heures, quand nous voulons le soulever, il se' sépare en plusieurs morceaux que nous recueillons avec soin et qui nous ont permis de le reconstituer. Ce beau vase (fig. 6, pl. I), fait sans le secours du tour, est en terre mêlée de gros grains de quarts ; régulier de forme, il a une seule anse. D'une couleur rouge, avec quelques plaques noires, dues sans doute à un degré de cuisson différent, il est décoré sur toute sa ; surface de dents de loup tracées en creux dans la pâte encore tendre. C'est un des plus beaux spécimens de poterie de l'époque du bronze que je connaisse.

Nous recueillons encore quelques éclats de silex, un grattoir en silex (fig. 7, pl. I), une pointe en silex (fig. 8, pl. I), et nous constatons que les cendres, qui primitivement occupaient toute la largeur de la sépulture sur le plancher, ne s'y trouvent plus que par larges plaques.

Enfin, la chambre étant complètement vidée, nous re connaissons que cette sépulture est fermée à son extrémité S.-S.-O. par un mur fait de neuf assises de pierres maçonnées à sec, s'élevant du fond jusqu'à 40 centimètres au-dessous de la table (fig. 9, pl. I).

Cette sépulture, située au N -N.-E. du village de Kerougant (village des Fées) dans une parcelle dite Goarem-ar-Gagnou mesure intérieurement 2m 65 d'un pilier à l'autre et 1m 60 du plancher du fond à la table.

*Pendant que mes fouilleurs recombent la sépulture, ainsi qu'on me l'avait expressément imposé, mon ami, M. l'abbé Abgrall, et moi nous visitons les champs voisins et remarquons à la surface du sol, dans une parcelle voisine dite Goarem-Bras deux autres roches analogues à celle de Goarem-ar-Gagnou. Je prends aussitôt mes mesures pour venir le lendemain sur les lieux. L'une de ces roches est à 92 mètres Est et l'autre à 112 mètres N.-E. de la sépulture que nous venons de fouiller.*

*De bonne heure nous étions sur le terrain. Nous commençons à déblayer la roche qui se trouve à 92 mètres Est et nous reconnaissons bientôt que cette roche, qui mesure 2m 70 sur 1 m 10, repose par l'une de ses extrémités sur un muret in bâti en pierres sèches, et par l'autre sur une pierre posée de champ. Nous avons encore ici une sépulture orientée N.-N.-E. et S.-S.-O., et dont l'ouverture est au S.-S.-O.*

*Pénétrant dans l'intérieur, nous constatons vers le centre de la chambre, à 60 centimètres au-dessous de la table, une première couche de cendres mêlées de charbon, ayant 30 centimètres carrés. Descendant plus profondément, nous rencontrons au fond de la chambre un plancher en bois reposant sur un lit de sable blanc de carrière, et sur ce plancher, du côté du pilier en pierres sèches, nous trou-vous une épaisse couche de cendres ; de l'autre côté, à 40 centimètres du pilier monolithe, sous un amas de pierres, sans doute primitivement disposées pour le protéger, nous relevons un petit vase à une anse, très irrégulièrement et très grossièrement fait (fig. 10, pl. I); près de lui, sur le plancher, dans un amoncellement de cendres mêlées de charbon, nous recueillons plusieurs fragments d'os et quelques éclats de silex, parmi lesquels une pointe (fig. 11, pl. I).*

*La chambre étant vidée, vous voyons qu'elle a 1m 25 sous la table et qu'elle est fermée à son extrémité N.-N.-E. par un mur construit en pierres sèches (N° 12, pl. I).*

*Le lendemain, 6 août, nous déblayons la seconde roche située à 112 mètres de la première sépulture et à 42 mètres de la précédente. Sans tarder, nous nous convainquons que, comme les deux autres roches, celle-ci cache une sépulture. Ici la table est énorme, elle mesure 3m 60 sur*

*2 mètres et a 53 centimètres d'épaisseur. Ses deux extrémités reposent, l'une sur une pierre posée de champ et l'autre sur un muret in construit en pierres sèches.*

*Après avoir déblayé la table, nous constatons que la chambre qu'elle recouvre est remplie de terre mêlée de charbon et aussi de très grosses pierres. A 1m 40 sous la table, nous trouvons un plancher en bois sur lequel a été déposée, dans toute son étendue, une épaisse couche de cendres mêlées de charbon. Parmi ces cendres, nous relevons une meule à concasser le blé, quelques grossiers morceaux de poterie, divers éclats de silex et un grattoir. La chambre une fois vidée, nous remarquons qu'elle est fermée au N.-N.-E. par un amoncellement de très grosses pierres (fig. 13, pl. I)."*

**Rusunan, 1890** : "[...] au N. N. E. de Kerougan, dans Goarem-ar-Gagnou, dolmen dont la table émerge seule, il y a 2m,60 d'un pilier à l'autre et 1m,60 du plancher au fond ; dans Goarem-Bras, au même endroit, deux autres dolmens enfouis ; à Lochrist, deux menhirs de 6 à huit pieds de haut [...]"

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "Au nord du village de Kerougan, dans une garenne dite "Goarem ar c'hangnou", on explora en 1881, une sépulture formée d'une grande dalle s'appuyant sur deux piliers, fermée à son extrémité sud seulement par une paroi en pierre sèches. Le caveau mesurait 2m65 sur 1m60. On y a trouvé avec des restes incinérés, un poignard en bronze dans son fourreau en bois ; un très beau vase à anse décoré de feuilles de fougère et de dents de scie, couché sur le côté ; une pendeloque en ardoise ; un grattoir en silex ; des percuteurs et des éclats en silex. Ces objets sont conservés au musée de Kernuz.

*Dans une garenne dite "Goarem-Vras", dépendant du même village, on a rencontré deux autres sépultures contenant des restes incinérés, un vase en argile à une anse, des percuteurs et des éclats de silex. Les deux chambres mesuraient l'une 2m40 sur 1m, l'autre 3m sur 1m30."*

**Le Guennec, 1979, p. 279-280** : "Du Châtellier a découvert des sépultures néolithiques à Kerougan et une tombe sous tumulus à Kerandevéz."

#### ● Kerverret – allée couverte détruite

X : 118,655 ; Y : 2420,200 ; Z : 82

Carte archéologique : 29 206 0005

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "Dans un champ dit Goarem-ar-Roc'hou, à une centaine de mètres du village de Kerverret (le lieu du cimetière), on voit les restes d'une allée couverte, en partie détruite. Seuls, les piliers restent debout ; ces pierres paraissent moins frustrées que dans nombre d'autres monuments de ce

genre et façonnées suivant une ligne bien verticale. Le corridor donnant accès dans la chambre dolménique mesure 7 mètres de long.

Cette allée couverte a été fouillée par des archéologues en 1881. On y a trouvé de nombreuses haches en pierres polies, des éclats de silex, des percuteurs, des débris de poteries, des polissoirs creusés de cuvettes sur lesquels nos ancêtres donnaient à leurs haches le poli et la forme. Ces objets sont exposés au musée de Kernuz en Pont-l'Abbé."

**Chatellier, 1882-a** : "A Saint-Pol, nous avons pu admirer à loisir le joli clocher du Creis-Ker, pendant qu'on nous préparait une voiture pour nous rendre à Plounévez-Lochrist.

Dans ce petit bourg, on est peu habitué à voir des étrangers, aussi avons-nous été un instant exposés à coucher à la belle étoile. Heureusement que notre excellent ami et compagnon M. l'abbé Abgrall a raconté notre embarras à M. l'abbé Le Roux, le vénérable pasteur de Plounévez, qui, gracieusement, est venu nous offrir l'hospitalité, et M. le maire Inisan a eu, de son côté, la bonté d'emmener chez lui mes deux fouilleurs. Ce n'est pas le seul service que nous a rendu ce digne homme ; en effet, sans lui et sans son parent M. l'abbé Inisan, bien connu par ses publications sur le Finistère, qui tous les deux ont bien voulu certifier que nous n'étions pas des maraudeurs dangereux, nous n'aurions pu exécuter les belles fouilles que nous avons faites dans cette commune.

Nous avons commencé nos explorations par celle d'une allée autrefois couverte, et dont les tables n'existent plus. Cette allée, située au village de Kervéret, le lieu du cimetière, est formée d'une double rangée de pierres posées de champ. Orientée N.-N.-E. et S.-S.-O., elle a une longueur totale de 7 m. et une largeur intérieure de 1 m. 40.

Dès les premiers coups de pioche, il nous a été facile de reconnaître que nous avions affaire à un monument remanié. En effet, nous ne tardons pas à rencontrer des fragments de vases gallo-romains faits au tour, et de poterie samienne, mêlés à des morceaux de poteries très grossières, caractéristiques de l'époque de la pierre polie. Lors de ce premier remaniement qui, comme on le voit, remonte à l'époque de l'occupation romaine, trois des piliers de l'allée fortement déplacés se sont inclinés vers l'intérieur de la galerie; je pensais, par suite, que c'était aux pieds de ces piliers qu'il fallait concentrer nos recherches, car là seulement nous avions des chances de trouver encore quelques restes du mobilier primitif de ce monument. Notre attente ne fut pas déçue, nous avons recueilli trois haches en pierre polie, dont une en schiste, intéressante par la matière dont elle est faite ; quelques éclats de silex et quelques percuteurs complétèrent la série d'objets que nous fournit ce monument, violé à une époque déjà fort loin de nous.

A 100 mètres au N.-E. de cette allée existent deux petits menhirs, l'un renversé, l'autre debout; leur position, au milieu des blés, encore sur pied, ne nous a pas permis de les explorer."

**Rusunan, 1890** : "[...] à Kerveret, restes de trois dolmens [...]"

**Rusunan, 1890** : "[...] à Kerveret, menhir de 2m, 15 et menhir couché [...]"

**Chatellier 1907, p.89** : "Dans un champ dit Goarem-ar-Roc'h, à 200 mètres à l'Est du village de Kervéret (le lieu du cimetière), allée couverte longue de 7 mètres en partie détruite. Les fouilles que nous y avons faites en août 1881 nous ont donné un mobilier composé de haches en pierres polies, d'éclats de silex, de poteries et de percuteurs. (Musée de Kernuz)."

**Morel, Arch. UMR 6566, d'après Mr Rusunan** : "restes de 3 dolmens". Rusunan emploie parfois le terme "dolmen" pour désigner des coffres de l'Age du Bronze.

**L'Helgouac'h, 1965, p. 299** : allée couverte.

**Le Guennec, 1979, p. 279** : "Il existe des allées couvertes en partie détruites à Kerverret et près de Lochrist. A Languediach sont trois menhirs (le seul encore debout mesure 2,20 mètres de hauteur)."

**Lecerf, 1984** : "Fouillé par Du Chatellier en 1881, ce monument a fourni un mobilier composé de haches en pierre polie, d'éclats de silex, de poterie et de percuteurs. Au moment de son intervention, l'auteur signale une allée couverte de 7 m de longueur, en partie détruite. Pourtant les plans dressés par le chanoine Abgrall en 1831 nous montre un monument encore assez complet alors que celui du Dr. M Kermarec nous présente une structure déjà bien entamée. A cette période, on situe le monument sur le cadastre de 1837 dans la parcelle N° 710 de la section E.

Aujourd'hui ce qui reste de cette construction se trouve inclus dans le talus ouest de la parcelle N° 650 de la section E2. Les utilisateurs de ce champ reconnaissant avoir juste un peu poussé les blocs gênants dans le talus.

Ceci nous amène à penser que les piliers visibles dans le roncier du talus ne sont plus à leur place d'origine. Les coordonnées Lambert des vestiges sont pour les X : 118,950 pour les Y : 1120,50. La discussion avec les autochtones nous a amené dans la parcelle N° 484 de la même section. Dans l'angle nord de ce champ nous y avons retrouvé des dalles poussées elles aussi dans le talus. Là encore cette accumulation de blocs nous a été décrite comme étant les restes d'un monument semblable au précédent. Mais aucun inventaire ancien ne signale la présence d'une seconde construction mégalithique."

**Galliou, 2009-b** : "le dolmen de Kerveret aurait été « violé » à l'époque romaine, mais il n'existe pas de description du mobilier archéologique qui y fut découvert."

#### ● Kerzanton – menhir détruit

---

**Guénin, 1913** : "Menhir renversé de Kerzanton, au Sud de Plounévez. Longueur, 2m90 ; largeur, 1m60 ; épaisseur moyenne : 0m50. Il se dressait autrefois sur le talus qui domine la route ; la cavité est encore visible, ce qui indique une destruction assez récente. Le menhir était dans un bois taillis, sans nom significatif. – Roche locale : gneiss de Lesneven."

#### ● La Garenne – menhir détruit

---

X : 118,275 ; Y : 2420,780

**Chatellier, 1907, p. 88-89** : "Au village dit Ar-Goarem, dans un champ nommé Parc-ar-Menhir, à 400 mètres au-dessus du village, existait un menhir de 2 mètres 60 hors terre. Vers 1871 ce menhir fut renversé et enterré, à ce moment on trouva à sa base un vase en argile."

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "[...] deux menhirs se dressent au village de Kerverret "le lieu du cimetière", appelé ainsi à cause des sépultures que ces monuments recouvrent."

Remarque : ce pourrait être les monuments de La Garenne.

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "Au village de la Garenne, près de Kerverret, dans un champ appelé Parc-ar-menhir, existait un menhir de 2m50 de haut. Le propriétaire m'a raconté qu'un 1871, ce menhir qui gênait les travaux du champ fut renversé et enterré au même endroit. On trouva à sa base un vase en argile d'un assez beau travail."

**Guénin, 1913, p. 114** : "Menhir, aujourd'hui enlevé, de la Garenne. - Au village de la Garenne, dans le champ du Menhir, à 400 mètres au Nord du village, existait un menhir de 2m60 hors de terre. Vers 1871, il fut renversé et enterré ; à ce moment, l'on trouva à sa base un vase en argile. (Du Châtellier, p. 89.)"

**Guénin, 1934** : "1841. – Un trésor enfoui au pied du menhir de Landisiac'h, en 1870. Com de Plounévez-Lochrist, cant. de Plouescat. Raconté par J. Le Gac en 1909, qui n' pu m'indiquer aucune circonstance sur ce trésor, se contentant seulement de m'en donner la date, sans plus de détails."

**Giot, 1997-b, p. 39** : "celui de l'ouest dans le Parc-ar-Menhir en bordure du chemin de la Garenne."

#### ● Landeguiac'h - menhirs détruits

---

X : 118,750 ; Y : 2420,360 (coordonnée obtenues à partir d'un plan cadastral anonyme et d'un croquis E. Morel (Arch. UMR 6566)

**Chatellier 1907, p. 89** : "Dans un champ dépendant de Landisiac'h, à moitié chemin sur ligne droite tirée de Kervéret à Landisiac'h, sont trois menhirs, dont un debout a 2 mètres 20 hors de terre et dont les deux autres, renversés, ont 4 mètres de long."

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "Au terroir de Landisiac'h, proche de Kerverret, à la lisière d'un champ, se trouve un menhir sortant de terre d'une hauteur de 2m20. Dans le champ voisin, sont deux menhirs renversés de 4m de long. L'un d'eux présente une section nettement triangulaire."

**Kermarec, 190?** (le dernière chiffre manque), **Arch. UMR 6566** : sur croquis du site nommé "alignement de Landeguiac'h (N 60° W)", représente un menhir située dans "Goarem ar menhir". Il mesure 2,23 m de haut et montre une section carrée de 0,60 m de côté. De l'autre côté d'un talus, dans la "Garenne de Lande", à 4,50 m, se trouve une pierre couchée (4,50 m de long pour 1 m de large). A proximité, deux autres pierres sont "à moitié enfouies et sortant du talus : plat". Leur partie visible mesure respectivement 3 m de long sur 1 m de large et 0,60 m sur 0,40. M. Kermarec ajoute : "Plus, dans Goarem ar menhir et vers l'Ouest, trois menhirs renversés en enfouis, également distants l'un de l'autre."

**Guénin, 1913, p. 114** : "16 - Dans un champ dépendant de Landisiach, à mi-chemin d'une ligne droite tirée de Kervéret à Landisiach, sont trois menhirs, dont un debout à 2m20 hors de terre, et dont les deux autres, renversés, ont 4 mètres de long.

Le menhir debout [...] est quadrangulaire à la base (0m57 au Sud, 0m73 à l'Ouest, 0m60 au Nord, 0m57 à l'Est), allant en s'inclinant et en s'amincissant au sommet (0m35, 0m19, 0m25, 0m48). Il faut noter à 0m65 du sol une bosse assez profonde, mais non taillée, sur la face orientale. Gneiss local, à grains fins et très noirs (amphibolite).

Ce menhir est auprès d'un talus, derrière lequel, dans une garenne d'ajoncs, se trouvent les deux menhirs renversés. L'un d'eux, très régulier et pointu, est à demi enterré dans le talus ; il a 2m70 hors de terre et sans doute 1 mètre en terre. - A deux mètres, menhir renversé de 4m25, qui ne devait avoir hors du sol que 3m50. Sa plus grande largeur est de 1m10 à la base ; le sommet quadrangulaire n'a que 0m67 de moyenne. Ces deux menhirs contrastent vivement, par la nature de la pierre, avec le précédent, car ce sont des gneiss locaux à silimanite.

16 bis - Tout cet ensemble a dû être christianisé, car auprès des deux menhirs renversés, se trouve une sorte de borne cylindrique de 0m40 de diamètre, parfaitement taillée et qui a dû servir de piédestal à une croix."

**Guénin, 1913, p. 141** : "Menhir de Landisiach (n° 14). Il cache un trésor enterré pendant la guerre."

**Devoir, Arch. CReAAH** : cliché du menhir.

**Morel, 07/06/1923, Arch. CReAAH** : plan du site ; section et élévation du menhir.

**Le Roux, 1975** : "Les restes de l'alignement mégalithique de Languediac'h qui comprenait au début du siècle un menhir dressé et cinq couchés, ont été entièrement détruits au cours d'arasements de talus il y a une dizaine d'années. Sous l'un des blocs, il fut découvert un moule bivalve pour haches à talon armoricaines du Bronze moyen dont l'une des valves, conservée chez l'inventeur, nous a été fort aimablement remise pour le Musée préhistorique finistérien (fig. 23). C'est une très belle pièce en grès tendre, longue de 168 mm, large de 58 mm et épaisse de 40 mm, qui offre une similitude remarquable avec la série des moules de Hanvec33. Le dos, fortement bombé, porte deux entailles arquées, traces d'un premier."

**Lecerf, 1984** : "Du Chatellier signale dans son inventaire intitulé "Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère" paru en seconde édition en 1967, 3 menhirs dont un seul reste debout. Alors que le Dr M. Kermarec donne le dessin et l'implantation de 3 blocs auxquels il ajoute sans les décrire 3 menhirs renversés dans la lande de Goarem ar Menhir.

Aujourd'hui rien ne subsiste de toutes ces descriptions. L'ensemble a été détruit dans les années 1965 au cours de l'arasement des talus. Cette modification topographique a permis la découverte d'un moule de fonderie de hache à talon sous l'un des blocs.

**Giot, 1997-b, p. 39** : "Au sud, Plounévez-Lochrist a, au midi de son territoire, des menhirs tels ceux de Landeguiarc'h"

**Giot, 1997-b, p. 39** : "celui [menhir] de l'est dans le Parc-ar-Menhir près de Goarem-ar-Roc'h"

● **Lanzéon – stèle gauloise et pierre indéterminée**

**Fréminville, 1832, p. 101** : "*Au-dessus de Lochrist, un peu avant d'entrer dans le village, deux menhirs de 6 à 8 pieds.*"

**Du Chatellier, 1907, p. 91** : "*Lec'h surmonté d'une croix, entre Lochrist et Plouescat, près le dolmen ruiné ci-dessus signalé.*" [ce dolmen est-il celui de Trobily ?]

**Du Chatellier, 1907, p. 138** : "*Sur le bord de l'anse de Gouven, menhir surmonté d'une croix.*"

**Guénin, 1913, n° 5-6** : "*M. du Châtellier place en Gouven (Invent, p. 138), un menhir surmonté d'une croix et le remet entre Lochrist et Plouescat, auprès d'un dolmen ruiné (Invent., p. 91), en l'appelant cette fois lech. Ce lech, surmonté d'une croix, que le chevalier de Fréminville avait aperçu et que le baron Taylor fit dessiner, domine la route, de Plouescat à Plounévez et se trouve à 1 kilom. 350 au Nord de Plounévez, en face de Lanzéon. Haut de 2m25, il est octogonal (0m70, 0m35, 0m53, 0m30, 0m51, 0m26, 0m53, 0m31) et porte le nom de Grosse Croix, Croas-téo. Son périmètre à la base est de 3m50, au sommet de 2m20. Ce lech a un aspect trapu, très irrégulier, et la croix disproportionnée, dont il est orné, ne fait qu'ajouter à la barbarie de l'ensemble.*

*De Fréminville, dans ses Antiquités du Finistère (édit. de 1832, tome Ier, p. 101), avait remarqué « au-dessus de Lochrist, un peu avant d'entrer dans le village, deux menhirs de 6 à 8 pieds. » L'un d'eux, surmonté d'une croix, n'est autre que le mégalithe décrit sous le numéro 5, tandis que le second paraissait avoir disparu au moment où le baron Taylor faisait son voyage en Bretagne. Or, dans le champ même où se dresse la Croix-Téo, à cinquante mètres au Nord, gît par terre un menhir brut, dont une partie de la base s'est cassée en tombant. Ce menhir a 3m40 de longueur ; assez large à la base (1m30), il s'amincit au sommet (0m57), et présente une épaisseur considérable (0m70). - Roche locale : granulite grenue avec pegmatite. - Je me suis assuré que ce n'était pas une pierre dolménique, ce qui me permet d'assimiler ce mégalithe à celui du chevalier de Fréminville (8 pieds).*"

**Guénin, 1913** : "*L'un d'eux, surmonté d'une croix, n'est autre que le mégalithe décrit sous le numéro 5 [stèle de l'Age du Fer], tandis que le second paraissait avoir disparu au moment où le baron Taylor faisait son voyage en Bretagne. Or, dans le champ même où se dresse la Croix-Téo, à cinquante mètres au Nord, gît par terre un menhir brut, dont une partie de la base s'est cassée en tombant. Ce menhir a 3m40 de longueur ; assez large à la base (1m30), il s'amincit au sommet (0m57), et présente une épaisseur considérable (0m70). - Roche locale ; granulite grenue avec pegmatite. - Je me suis assuré que ce n'était pas une pierre dolménique, ce qui me permet d'assimiler ce mégalithe à celui du chevalier de Fréminville (8 pieds).*"

**BSAF, 1913, procès verbal séance 26/06/1913, p. XXIX** : "*M. le Président communique les excuses de M. le Dr Picquenard, vice-président, et de M. le Commandant Devoir. C'est un déplacement imprévu, accompli clans l'intention de sauver un menhir menacé de destruction, à Tréfléz, qui a empêché ce dernier d'assister à la séance.*"

**BSAF, 1913, procès verbal séance 31/07/1913, p. XXXIII** : "*M. le Commandant Devoir qui n'avait pu assister à la dernière réunion, fait savoir qu'il s'était rendu à Plounévez-Lochrist pour sauver un menhir menacé de destruction. Placé sur une colline bordant les dunes du Kernic, ce menhir haut de deux mètres, a été retaillé. Il est surmonté d'une croix et porte une cupule artificielle nettement caractérisée. Il corrobore la théorie astronomique, formulée par M. le Commandant Devoir, car il se trouve exactement dans l'alignement d'une allée couverte ensablée dans la baie du Kernic. Une carrière avait été ouverte au pied même du menhir. La légende rapporte qu'un trésor est caché à sa base ; ce trésor excitait la cupidité des carriers et aurait causé la perte du mégalithe sans l'intervention rapide du Commandant Devoir.*"

**Le Ber, non daté, Arch. UMR 6566** : "*La Tour du Kernic est située à égale distance du dolmen à galerie [du Kernic] et d'un menhir situé sur le prolongement d'une ligne droite réunissant ces trois points. Ce menhir a été dénaturé et surmonté d'une droix. Les pêcheurs l'aperçoivent de fort loin et s'en servent comme de point de repère.*"

**Morel, Arch. UMR 6566** : d'après Le Guennec, menhir de 3 m équarri et surmonté d'une croix. "*Lec'h*" d'après A. Devoir.



## ● Resgourel – caveau

---

**Giot, 1973-a** : "Une sépulture en caveau a été reconnue à Resgourel en Plounevez-Lochrist par M. C.-T. Le Roux, avec un débris de crâne."

**Giot, 1974** : "A Resgourel en Plounevez-Lochrist, MM. C.-T. Le Roux, Y. Lecerf et L. Talec ont étudié une très belle sépulture en grand caveau semi-mégalithique découvert dans la cour d'une ferme lors d'adduction d'eau. Celui-ci, qui mesurait intérieurement 2,5 m de long, 1,4 m de haut et 1,1 m de large, contenait les ultimes restes d'un cercueil de bois parmi lesquels ils trouvèrent quelques fragments d'un crâne humain dont nous avons parlé l'an dernier. La crypte, en excellent état de conservation, a été refermée après étude et se trouve conservée sous la cour de la ferme."

**Le Roux, 1975** : "Dans la cour même de la ferme de Resgourel, un grand caveau de l'Age du Bronze a été découvert à la faveur d'adductions d'eau en 1973. Avec l'aide de MM. Lecerf et Talec, nous avons pu étudier celle sépulture longue de 2,5 m. large de 1,1 m et haute de 1,4 m. La couverture était assurée par deux dalles de granite sommairement ajustées, reposant sur deux murs en maçonnerie sèche à gros moellons en léger encorbellement. Les deux extrémités du caveau étaient constituées de dalles dressées de chant et complétées de quelques moellons. Un petit cairn en grosses pierres entourait la crypte dont le fond était, au centre, nettement surcreusé dans l'arène en une sorte de large gouttière qui conservait d'importants restes de bois décomposé, un cercueil très probablement où l'on n'a retrouvé que les ultimes restes d'un crâne humain adulte. Grâce à l'intervention de M. Chapalain, maire de la commune, nous avons pu obtenir la conservation sur place du monument (fig. 22)."

## ● Trobily – dolmen détruit

---

X : 116,040 ; Y : 2424,070

**Chatellier, 1907, p. 89** : "Près Lochrist, restes d'une allée couverte dont la chambre, encore couverte, a 2 mètres 50 sur 1 mètre 50 sous table. Elle est orientée Sud-Sud-Est et Nord-Nord-Ouest."

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "A environ 500 mètres plus au sud [de Brétouaré], caché par un talus se trouve un dolmen simple. L'un des côtés est formé par un rocher sortant de terre en cet endroit ; l'autre se compose de deux pierres posées de champ en terre. Le tout est recouvert d'une grande dalle brute ou table, légèrement inclinée. Les pierres formant piliers ne mesurent pas plus de 0m70 de haut ; la table mesure 2m60 x 1m45. Ce dolmen, tel qu'on le retrouve aujourd'hui, est incomplet, et, tel qu'il est, il ne présente pas grand intérêt. Bien peu de personnes soupçonnent son existence. Violé à une époque inconnue, sans doute à l'époque où les moines Bénédictins occupaient Lochrist, on a fait disparaître les dalles qui le formaient autrefois. Il est probable qu'à l'origine il formait tumulus et était recouvert de terres amoncelées."

**Morel, Arch. UMR 6566** : Renseignement Devoir, 1923 : "Petit dolmen de Lochrist – presque complètement ruiné. Dans parcelle bordant à l'W le chemin menant à Brétouaré, à l'embranchement avec celui de Lochrist à Pont Christ et Plouescat. 3 supports verticaux dessinant galerie en direction 130°." [plus loin] "Petit dolmen de Lochrist à 350m et à 85° du clocher de Lochrist. Le dolmen de Trobily étant à 320°. Construction formée d'une petite galerie surbaissée dont paroi W est un seul bloc naturel encastré dans un talus. La paroi E comprenant 3 supports, 1 seule table. Direction générale 345°-165°."

## ● Non localisé

---

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "Une autre croix, dite "Croaz plaz ar kezek" (Croix de la place aux chevaux) rappelle la précédente par sa forme et ses dimensions. On devine le menhir dans lequel elle a été taillée.

Sur le bord de la route, à une trentaine de mètres de cette croix sont disposées de grandes pierres plantées en terre qui, à l'origine, devaient circonscrire un esplanade plus ou moins rond. Il est probable que ce sont là les restes d'un cromlech'h."

**Chatellier, 1837, p. 19** : "*Monuments druidiques.*"

● **Kervren – menhir et dolmen détruits**

X : 115,460 ; Y : 2424,225 (app.)

**Flagelle, 1878** : "*Motte et dolmen à Kervrer, près Lochrist.*"

**Rusunan, 1890** : "*Dolmen à Kervrer près Lochrist ; menhir au même endroit.*"

**Du Chatellier, 1907, p. 91** : "*A Kervrer dolmen et menhir, mottre près de Lochrist.*"

**Le Ber, non daté, UMR 6566** : "[...] *on voit à Kervren (commune de Tréflez), un dolmen et une motte.*"

**Guénin, 1913, p. 112** : "*Au bord du chemin de Kervren au Hellan, ce menhir n'a plus que 1m78, ayant été cassé à une époque assez lointaine. A côté de lui se trouve un bloc de 0m40 de hauteur, sans doute la pointe du menhir, si l'on en juge pas les dimensions du morceau, qui se raccordent à celles du mégalithe en place. – Dimensions : à l'Est, 0m80 ; au Sud, 0m33 ; à l'Ouest, 1m05 ; au Nord, 0m33. – Forme : grossièrement quadrangulaire. – Roche locale : gneiss de Quimperlé, où les éléments blancs forment des masses continues.*"

**Guénin, 1913, p. 135** : "*Le menhir de Kervren est au bord d'un vieux chemin, qui conduit' au plateau, sur lequel se dressent encore les ruines d'une allée couverte (n° 1). L'allée couverte avait son ouverture au nord-ouest, le menhir regarde au nord-ouest, mais ne se trouve pas dans le prolongement de l'axe dolménique. Il y a une distance d'environ 250 mètres entre les deux monuments. La différence d'inclinaison entre l'allée et le menhir est de 30 degrés à la boussole.*"

**Guénin, 1913, p. 136** : "*Le menhir n° 1 étant cassé, il n'est guère possible de le reconstituer ; d'ailleurs il est plutôt quadrangulaire [...]*"

**Morel, 20/03/1926, Arch. UMR 6566** : plan localisant dolmen et croquis avec côtes. "*3 supports latéraux et 1 transversal. Les 4 inclinés en dedans. Ouvert au SW. Direction générale à gauche du clocher de Plouider S 52 W.*"

**Morel, 20/03/1926, Arch. UMR 6566** : plan localisant menhir. "*Entrée du monument de Brétouaré 85 à droite du Nm – N 70° E vrai.*"

*Du clocher de Lochrist, 30 à gauche du Sm – S 45 E.*

*Du clocher de Plouider, 67 dr Sm – S 52 W.*

*Du clocher de Tréflez, 58 dr Sm – S 43 W.*

*Du clocher de Goulven, 86 g Nm – S 89 W.*

*Aspect gneissique à nodosités, comme partie des ruines du monument de Roch Vran.*

*A l'est, entre ruines et talus creux, bord est du monument à 6 m du milieu du talus ; bord nord du monument à 1 m du milieu du talus.*

*menhir hauteur 1,60 ; grande largeur 1,30 ; épaisseur 0,55 ; grnaite à gros grains ; Clocher de Lochrist 34 à g du Sm ; Brétouaré 58,5 à dr. Du Nm.*

*Fontaine [?] près d'entrée du chemin sur bord. Chemin de Kervren à Hellan."*

Le menhir et le dolmen n'ont pas été retrouvés ; les habitants actuels du village n'en gardent aucun souvenir.

● **Lan ar C'houézen**

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 25** : "*Tréflez. A Lan ar C'houézen, dans Parc Lazou bras (champ du grand carnage), à 1km de Loc'hrist, on a trouvé près d'un dolmen plusieurs armes en bronze.*"

● **Saint-Guevroc/Keremma**

X : 113,765 ; Y : 2426,085

**Morel, 1926, UMR 6566** : Sur le plan réalisé par E. Morel, on observe deux lignes parallèles de dalles plantées sur environ 11 m selon un axe S 50° W. L'alignement ouest comprend 5 pierres, dont 3 sont plantées

et mesurent entre 1,30 et 1,35 m de longueur. La seconde ligne, distante de 2 m de la précédente, est composée d'environ 9 blocs, deux seulement étaient encore verticaux.

**L'Helgouac'h, 1965, p. 39** : classé parmi les allées couverte sous le nom de Roh Vran (Goulven).

**Le Roux, 1983** : "*Saint-Guevroc. Plusieurs dalles plantées de chant en deux files parallèles émergent de la dune au ras de la falaise. Signalées depuis le début du siècle, ces pierres ont généralement été interprétées comme les restes d'une allée couverte ruinée et ensablée.*

*Or la chute récente d'une nouvelle dalle sur l'estran par suite de l'érosion (il ne reste désormais plus qu'une seule dalle visible qui soit encore debout et en place) nous a permis de constater que ces pierres n'étaient pas implantées dans le substratum limoneux mais simplement dans la masse dunaire. Par ailleurs, la coupe de terrain aux abords du monument s'avère stérile.*

*Plutôt que d'un monument mégalithique, il semble donc s'agir d'une structure d'âge historique, peut-être à rapprocher du voisinage de la chapelle Saint-Guevroc et peut-être aussi de la ligne de blocs parallèles au rivage qui avait été remarquée sur la plage par B. Hallegouet lors d'une phase d'amaigrissement, il y a une quinzaine d'années."*

**Briard, 1984, p. 276** : "*Keremma. Petite tombe sur la plage et muret en petite dalle (structure protohistorique ?). Biblio. P.-R. Giot, B.S.A.F., 1967.*"

#### ● **Saint-Guevroc/Keremma – tumulus ?**

---

X : 113,830 ; Y : 2426,050

**Le Roux, UMR 6566** : Un courrier de C.-T. Le Roux évoque un cairn mégalithique ruiné à l'est de la chapelle.

Il pourrait s'agir de la butte qui nous a été signalée par Stéphane Chaumont, au sommet de laquelle on observe plusieurs blocs en granite.

#### ● **Toul-Louarn – tumulus**

---

X : 115,055 ; Y : 2424,555 ; Z : 40

Carte archéologique : 29 287 0001

**Giot, 1980** : "*Des tumulus, apparemment non signalés jusqu'ici, ont été repérés à Toul-Louarn en Tréflez, Ty-Korn en Plougoulm, Gars-ar-Goff en Plouigneau, Steir-Aon en Saint-Thois, comme en Elliant.*"

**Le Roux, 1981** : "*A Toul-Louarn, M. Halley nous a montré un tumulus christianisé par l'implantation d'une croix dont le fût n'est autre qu'une stèle de l'Age du Fer.*"

**Briard, 1984, p. 276** : "*Toullouarn. Tumulus récemment christianisé par l'apport d'une stèle gauloise réutilisée (J.-J. Baley, 1980) (X : 115,3 Y : 125,2 Z : 42 m).*"

## CANTON DE PLOUIGNEAU

### BOTSORHEL

#### ● Creac'h Pluen (ou Creac'h-Pleuven) – menhirs détruits, 2 tumulus

**Le Jean, 1851** : "*Plusieurs peulvens sur les hauteurs dites Creac'h-peulven (les montagnards prononcent Cre'hpluen), sur la ligne de faite de la montagne d'Aret.*"

**Flagelle, 1878** : "*Menhirs (aujourd'hui détruits), à Creac'h-Peulven.*"

**Rusunan, 1890** : "[...] menhirs à Créac'h-Peulven [...]"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "*Menhirs détruits.*"

**Guénin, 1913, p. 126** : "*Menhirs détruits à Créac'h-Peulven (Invent., p. 92). Il y en avait trois, formant un "trépied" sur les hauteurs de Manary et ont été détruits il y a une cinquantaine d'années. Ils avaient dans les 3 mètres d'après le fermier du Cueff, qui les a vus dans sa toute jeunesse et a même grimpé sur l'un d'entre eux.*"

**Guénin, 1913, p. 143** : "*Le "trépied" de Botsorhel (menhirs 74, 75, 76) a été élevé du temps de la guerre des Anglais.*"

**Le Guennec, 1979, p. 168** : "*A Creac'hpluen, sur la limite de Bozalec, il y a quelques mégalithes bouleversés. La carte d'état-major nomme le lieu Creac'h peulven, et un lien forcé s'établit entre cette appellation et l'existence des mégalithes. Mais l'ancienne forme du nom, Kenechbuzguen au XVe siècle, s'oppose à tout rapprochement étymologique.*"

#### ● Croaz St Ener (Croix-du-Christ) – 3 tumulus

X : 161,085 ; Y : 2406,090 ; Z : 249

**Le Men, 1877, p. 89** : "*Trois tumulus formés en grande partie de pierres, tout près du lieu dit la Croix-du-Christ, entre cette localité et le village du Bodou, sur les limites de la commune de Guerlesquin.*"

**Le Men, 1877, p. 108** : "*Trois tumulus au lieu dit la Croix, sur les limites de Botsorhel et de Guerlesquin. Voir Botsorhel.*"

**Flagelle, 1878** : "*Deux tumulus dans le même champ, sur le bord du chemin de grande communication n° 42, près d'une maison neuve, à 2 kilomètres S.-E. de Guerlesquin.*" Remarque : il faut probablement lire S.-O.

**Rusunan, 1890** : "*Deux tumulus dans un champ sur le bord du chemin de grande communication n° 22, près d'une maison à 2 kilomètres S.-E. de Guerlesquin [...]*"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "*Dans un champ, sur le bord de la voie de grande communication n° 42, à 2 kilomètres au Sud-Est de Guerlesquin, on voit deux tumulus.*"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "*Au lieu dit la Croix, à la limite de Botsorhel et de Guerlesquin, on voit trois tumulus près du lieu dit le Croix-du-Christ.*"

**Giot, 1979** : "*Des trois tumulus de la Croix-Saint-Ener en Botsorhel à l'est de la D. 42, et indiqués sur la carte Michelin, l'un fut arasé par la culture, le plus grand fut fouillé et refouillé jadis et sa chambre funéraire s'éboula ; et le troisième moins visible ne fut gratté que superficiellement. Une fouille de contrôle de cette série intermédiaire entre le groupe des monts d'Arrée et celui du Trégorrois semblait intéressante à juste titre à M. J. Briard. Elle fut d'ailleurs suivie de la remise en état du grand tumulus.*"

Dans ce grand tumulus, du côté est de l'ensemble, il n'y avait que la partie supérieure de la chambre funéraire de détruite. La couverture était composée d'énormes blocs granitiques disposés en un encorbellement. Les parois en pierre sèche étaient conservées jusqu'à 1,60 m de hauteur. De forme subtrapézoïdale à angles arrondis, la longueur de la sépulture atteignait 3,80 m pour une largeur entre 1,70 et 3 m, ce qui est considérable. Au centre subsistait le calage d'un cercueil de bois avec un mobilier funéraire: un poignard en bronze, une petite lame également en bronze et 4 gros rivets provenant sans doute d'un baudrier ou d'un élément de ceinture. A l'extérieur du cercueil furent recueillis en deux blocs les fragments d'une très belle poterie funéraire à une anse décorée de motifs incisés, chevrons, lignes et triangles hachurés. Les fouilleurs du siècle dernier avaient fort heureusement été découragés juste à temps. Ce mobilier correspond à celui d'un petit chef ou notable de l'âge du bronze, probablement aux alentours de 1600 avant J.-C.

Le deuxième tumulus, à l'ouest, allait amener d'autres surprises : il comprenait deux sépultures d'enfants, chacune dans un petit coffre mégalithique entouré d'un cercle de pierres, l'une au sud, l'autre à l'est d'un grand foyer central sans doute rituel. L'examen des coupes montrait que la tombe sud avait été la première construite, un liséré d'humus intermédiaire se dessinant parfaitement au-dessus d'elle (comme nous avons jadis observé à Kervingar en Plouarzel) dans la coupe principale. Un premier enfant avait été enterré, puis un deuxième quelques années après. Sans doute symboliquement les deux tombes ont été réunies sous le même tertre.

Ces documents apportent des ouvertures nouvelles sur les mœurs funéraires de l'âge du bronze armoricain. Les dents des enfants, en cours d'étude par le docteur J. Peuziat, montrent un défaut de croissance dû à un état maladif. L'étude du vieux sol fossilisé sous le grand tumulus apporte des renseignements précieux sur l'environnement de l'époque, par l'étude pédologique (M. M. Le Goffic) comme par l'étude palynologique (Mme M.-T. Morzadec). Ainsi cette fouille très remarquable et très complète a été une pleine réussite méthodologique."

**Briard et al., 1981** : "En 1887, P. du Chatellier signale sur la commune de Guerlesquin deux tumulus au bord du chemin de grande communication n°42, à 2 km au sud-est de Guerlesquin. Dans la réédition de son inventaire, en 1907<sup>18</sup>, il répète cette note mais indique pour la commune de Guerlesquin, trois tumulus « près du lieu-dit La Croix-du-Christ », puis un tumulus de 3 m de haut sur les terres de Kergariou. Ce dernier, fouillé en 1897, aurait donné « une chambre intérieure à parois maçonnées à pierres sèches dans laquelle aurait été recueilli un vase à quatre anses ». Visiblement ces trois fiches correspondent au même ensemble de trois tumulus de la Croix-Saint-Ener située à l'extrême limite du territoire de Botsorhel, à la frontière de Guerlesquin<sup>19</sup>. Dans son Finistère pittoresque paru en 1906, G. Toscer<sup>20</sup> signale que l'on peut voir deux tumulus à Botsorhel dans une lande au bord de la route et qu'on appelle dans le pays les tombeaux du marquis et de la marquise de Kergariou. Dès cette époque, un des trois tumulus semble donc avoir été arasé. Y. Le Brigant place la première fouille en 1860 et signale qu'une deuxième exploration sommaire eut lieu après la Seconde Guerre mondiale, sans grand résultat semble-t-il. Dans le pays se maintenait, comme souvent, la tradition d'un souterrain partant du grand tumulus pour aller retrouver le camp de Kergariou ou les châteaux voisins, hypothèse fantaisiste étant donné la structure géologique des environs. La mention d'un bel escalier descendant au centre du tumulus correspond par contre effectivement à une structure en grosses pierres retrouvée pendant la fouille de 1979. Longtemps, le tumulus resta largement ouvert, mais un essai d'exploration par le fermier exploitant vers 1920 entraîna un grand éboulement, ce qui l'amena à boucher la partie encore visible du caveau. De ce fait, ne subsistait plus qu'un entonnoir restreint envahi par la lande au sommet du plus grand tumulus de la Croix-Saint-Ener.

Le second tumulus de Botsorhel fit également l'objet d'une fouille très superficielle vers 1939, dont nous avons retrouvé la trace peu profonde. Quant au troisième tumulus, on peut se demander si ce n'est pas lui plutôt qui aurait livré un vase à quatre anses dans un caveau maçonné, selon P. du Chatellier. Sa trace n'est guère visible actuellement. On pouvait hésiter entre plusieurs petits bombements de terrain, mais la prospection menée en 1979 nous a conduit à la découverte, à 250 m à l'est du grand tumulus, d'une zone de terre jaune répartie sur une aire circulaire avec des silex et des débris de poteries de l'âge du bronze. C'est vraisemblablement l'emplacement du tumulus arasé autrefois<sup>21</sup>. En 1979, la reprise des fouilles des tumulus

<sup>18</sup> P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*. Rennes-Brest, 1<sup>re</sup> édition, 1887, 2<sup>e</sup> édition, 1907, p. 92.

<sup>19</sup> Cadastre de Botsorhel, 1935. Parcelle n°65, section C, feuille 1 de Guernelohet. Sur Saint-Éner, outre Y. Le Brigant, on peut consulter Léopold Miroux, *Guerlesquin, Saint-Ténénan et Saint-Ener. Camps romains et voie romaine*, dans *Les Cahiers de riroise*, 26<sup>e</sup> année, n°4, 1979, p.206-207.

<sup>20</sup> G. Toscer, *Le Finistère pittoresque (sites et monuments)*. 1<sup>re</sup> partie: Pays du Léon et Tréguier. Brest, 1906, p. 558.

<sup>21</sup> Cadastre de Botsorhel, 1935. Parcelle n°78, section C, feuille 1 de Guernelohet.

de Botsorhel fut décidée en raison du manque d'information sur ces monuments, intéressants par leur position entre le groupe côtier des tumulus du Léon et du Trégor et le groupe interne des monts d'Arrée. D'autre part, l'accélération des lotissements dans ce secteur et la menace de rectification de la route touchant un des tumulus rendaient plus urgent ce programme de fouille.

L'autorisation officielle fut accordée pour 1979 et les travaux menés grâce à une subvention de l'A.F.A.N.<sup>22</sup>. Nous devons remercier Mme Y. Fustec et ses enfants, propriétaires, qui nous ont aimablement donné toutes facilités pour ces travaux de même que les municipalités de Botsorhel et de Guerlesquin pour leur aide matérielle. En particulier nous sommes redevables à Mme Péron, secrétaire de mairie de Botsorhel, d'un appui logistique et à M. A. Mercier, de Guerlesquin, d'un soutien constant lors de la conduite des travaux et notamment, grâce à son action, du prêt des engins du syndicat intercommunal nécessaires à la remise en état des tumulus après la fouille. Les travaux ont eu lieu en juillet 1979 avec une campagne complémentaire en septembre. Les deux tumulus ont été fouillés en parallèle, chose aisée puisqu'ils ne sont distants que d'une vingtaine de mètres.

La fouille n'a pu avoir lieu que grâce à de multiples bonnes volontés. L'équipe de travail comprenait, outre les signataires, Mlles Brault et Le Borgne, Mme Briard, MM. Houeix, Muratore, Peuziat, Rodriguez-Casals, Tinevez pour la fouille principale. Le chantier a été l'occasion de nombreuses visites avec participations fortuites de nombreux bénévoles.

### *Le tumulus ouest ou les coffres aux petits enfants*

#### *1. Topographie*

Le tumulus ouest se présentait comme une butte de hauteur moyenne tronquée du côté nord par l'établissement du talus bordant la route de Scignac à Guerlesquin. Le diamètre apparent du tertre était de 25 à 30 m pour une hauteur de 1,40 m. La pente était régulière dans les parties intactes mais accentuée du côté du talus où la surface initiale avait été modifiée pour la construction du fossé précédant ce talus. Au centre, une légère dépression témoignait de la tentative limitée de fouille effectuée peu avant la dernière guerre. Le tumulus était sous végétation naturelle avec potentilles, graminées sauvages et fougères, un appoint d'ajonc et de genêt se développant du côté du fossé. La technique de fouille fut celle des quadrants, aménagés suivant les structures découvertes (fig. 1). Afin de préserver des témoins dans le monument, la fouille n'a pas été intégrale, en fonction de la fragilité des ensembles lithiques découverts. Un contrôle postérieur pourra éventuellement vérifier les structures en couronne que nous avons découvertes en 1979. D'après les différentes coupes aménagées dans ce tertre funéraire, on peut rétablir les dimensions originelles du monument : c'était un tertre de 20m de diamètre, haut de 2 à 3 m au-dessus du vieux sol. La hauteur actuelle réduite à 1,80 m au-dessus du vieux sol ne résulte que d'un phénomène d'érosion et de mise en pâture.

#### *2. La tombe Est*

A partir du point le plus haut de la butte (point 0 topographique) une tranchée fut menée vers l'est. Elle a permis de reconnaître une tombe décentrée, entourée d'une couronne de pierres (fig. 1). Cette tombe était un coffre de pierres situé à 6 m du point 0. Le coffre était aménagé dans une excavation creusée dans le sous-sol d'arène granitique. Ses éléments en dalles étaient taillés dans le granite local, présentant souvent de gros cristaux de feldspath maclés. Cette roche avait tendance à l'érosion et s'émiettait facilement. La dalle de couverture du coffre était brisée en deux morceaux restés jointifs malgré leur effondrement médian. Elle mesurait 1,30 m de long pour 40 à 60 cm de largeur. L'extrémité ouest se terminait en pointe. Cette dalle était calée par de petits éléments de pierres (fig. 2). Le coffre lui-même, orienté nord-ouest/sud-est, se composait de petites dalles de chant d'une hauteur de 40 à 50 cm, consolidées dans des calages de pierres posées à force. Il n'y avait pas de dalle de fond. On s'était contenté de dégager le sous-sol jusqu'à la roche granitique saine sur laquelle on avait déposé le mort. Au fond le coffre avait 1,30 m de long pour 0,50 à 0,60 m de large. C'était une tombe d'enfant.

Le coffre avait été entouré d'une ceinture de pierres dont le diamètre extérieur variait de 5,20 m à 5,40 m. La largeur de la couronne elle-même était de l'ordre de 1 m. Il semble bien, d'après l'étude des coupes de terrain, que l'on ait construit d'abord cette couronne symbolique avant la construction de la tombe. En effet, on a retrouvé la lentille de creusement de la tombe, composée d'arène granitique, au-dessus de la couronne aménagée sur le vieux sol. Le cercle symbolique rituel précédait donc le creusement de la tombe.

Ce premier coffre comprenait encore d'ultimes vestiges d'ossements humains dont l'étude a permis de révéler qu'il s'agissait d'un enfant de 5 à 6 ans, en particulier à la suite de l'examen des couronnes des dents, assez bien conservées, par le docteur J. Peuziat. Il a pu préciser que le sujet avait eu une carence alimentaire ou

<sup>22</sup> Fouille programmée, programme P9, FA/2 n°01054, 1979.

une maladie infantine contrariant le développement de sa dentition. En dehors du crâne, quelques éléments osseux précisait la position du squelette recroquevillé sur lui-même, la tête tournée du côté est et le visage regardant vers le sud. C'est la position rituelle des défunts de l'âge du bronze. Après plastification des quelques éléments osseux enlevés pour étude, la tombe a été reconstituée et préservée dans le sous-sol.

### 3. La tombe sud-ouest

Alors que l'on s'attendait à la découverte classique d'une tombe centrale, la fouille fit découvrir les éléments d'une couronne de pierres qui entourait un autre coffre situé au sud-ouest du tumulus (fig. 1). Elle était du même type que la précédente, coffre en granite entouré d'un cercle de pierres. Le centre du coffre se trouvait à 6 m du centre topographique du tumulus et le point le plus éloigné de sa couronne à 10 m du centre. Le coffre était encore aménagé dans une fosse creusée dans le sous-sol et orientée suivant la position rituelle est-ouest. La couverture comprenait deux dalles ayant successivement, suivant l'axe du coffre, 0,50 m et 0,80 m de longueur, pour une largeur de 0,65 m. Les dalles de chant composant les parois du coffre étaient au nombre de 5:1 à l'est, 1 à l'ouest, 1 pour la dalle longitudinale nord et 2 pour la paroi longitudinale sud. La hauteur moyenne des dalles était de 45 cm. Le fond du coffre était établi sur la roche granitique en place. On suivra le développement de la fouille de ce coffre d'après les croquis de fouilles (fig. 3).

La couronne de cette tombe sud-ouest avait un diamètre de 5 à 6 m. Son épaisseur était de l'ordre du mètre. Elle était composée d'éléments irréguliers posés en biais sur un premier amas de terre, au-dessus du vieux sol. La zone séparant cette ceinture du coffre était large de 1 à 1,50 m.

Dans ce coffre reposait le squelette d'un enfant en meilleur état de conservation que le premier bien que son enlèvement ne fût possible que par une imprégnation de produits plastiques (fig. 4). L'étude des dents menée par le docteur J. Peuziat a précisé l'âge du sujet: environ 7 à 8 ans. Il présentait également des dystrophies, interruption de croissance de l'émail due soit à un état maladif soit à une carence alimentaire ou une avitaminose (voir étude scientifique en annexe). Près du squelette avait été déposée une petite épingle en os, simple tige sans tête.

### 4. Le foyer central

Au centre du tumulus, on trouve d'une part les traces de la fouille de 1939 sous la forme d'un entonnoir de fouille de 2 m de large au sommet de 1,20 m de profondeur et d'autre part la présence d'un grand foyer central au niveau du vieux sol (fig. 1). Il se composait d'une masse de charbons de bois mélangée de cendres avec quelques poteries dont certaines, assez importantes malgré leur fragmentation, pouvaient être considérées comme des offrandes funéraires. Ainsi ce foyer comportait un gros fragment de vase avec cordon typique du Bronze ancien-moyen de Bretagne. Aucun élément osseux n'était mélangé aux charbons de bois et il semble qu'il s'agisse plutôt d'un foyer rituel associé aux deux sépultures à coffres que d'une tombe centrale à incinération. Les coupes de terrain ont d'ailleurs permis de préciser l'histoire du monument. En effet, la tombe sud-ouest était surmontée d'une couche très nette d'humus fossilisé qui montrait que le coffre et sa couronne avaient dû être édifiés en premier avec la sépulture du premier enfant et recouverts d'un tumulus. Une dizaine d'années après, la deuxième tombe comportant un autre enfant, avait été érigée et le tout, sans doute avec le foyer central rituel, recouvert d'un plus grand tumulus englobant les deux tombes. Ainsi le tertre ouest apparaît comme la sépulture double d'enfants de haute lignée morts en bas âge et réunis symboliquement sous le même tumulus. Chaque sépulture observait le même rituel: mort orienté est-ouest, la tête posée à l'est et le visage tourné vers le sud.

## Le tumulus Est ou la sépulture du grand chef

### 1. Topographie et fouille

Le tumulus Est de la Croix-Saint-Ener était le «grand tumulus» des inventaires. En 1979, il était encore impressionnant avec une vingtaine de mètres de diamètre pour 3 m de haut (fig. 5). Etant donné que ce monument avait déjà été fouillé trois fois, il était simplement envisagé un dégagement de ce qui restait de la tombe centrale et une grande section pour déterminer ses structures, dans la zone nord encore bien en forme. Une végétation fournie d'ajoncs, de fougères, de genêts le recouvrait et quelques saules avaient poussé dans l'entonnoir central résultant des fouilles anciennes. De nombreux terriers de lapins ou de blaireaux étaient creusés dans la masse limoneuse du tertre.

Au centre une grosse pierre apparaissait. C'était un des éléments de couverture qui précédait d'autres blocs de granite, vestiges également de l'encorbellement complexe qui recouvrait la tombe et qui fut violemment éboulé vers 1920. Il fallut extirper ces blocs pour dégager les parois encore en place de la tombe.

Vers le nord une grande tranchée de 12 m de long a permis de reconnaître la structure générale du monument et la présence d'un brûlis de sol antérieur à la construction du tertre funéraire. Après la fouille, le tumulus a été soigneusement rebouché et remis en forme afin que subsiste ce beau témoin de la civilisation du Bronze ancien d'Armorique.

## 2. Structure de la butte

La coupe menée au centre a permis de suivre les structures sur 3,50 m de hauteur. Sans rentrer dans le détail du profil pédologique, on peut résumer la succession des couches principales comme suit :

La couche d'humus récent varie en épaisseur de 30 à 55 cm (fig. 6, n° 1). Au centre, cet humus englobe une petite couche de déblais provenant des fouilles anciennes (fig. 6, n°2). Sur les pentes du tumulus, la couche humique est considérablement épaissie par suite de l'action combinée de la végétation, des terriers et de, la fouille ancienne qui a dû renvoyer en cet endroit l'humus central.

La masse limoneuse du tumulus en limon jaune argileux. Elle est perforée de nombreux terriers et ne comporte que très peu de pierres ou de matériel archéologique (fig. 6, n° 3).

Un limon jaune blanc compose la couche la plus profonde du tumulus (fig. 6, n° 4). Il est traversé par une lentille de limon arénisé très dure qui descend vers la tombe. Nous nous sommes demandés si cette lentille dure ne correspondait pas au chemin de roulement des gros blocs de pierres qui recouvraient la tombe (fig. 6, n° 5). En effet, on y a récolté de gros tessons de poteries complètement écrasés comme s'ils avaient été soumis à une énorme pression. De plus, cette couche arrive juste au niveau supérieur du caveau. On note des traces de manganèse noir (fig. 6, n°6).

La lentille de creusement de la fosse funéraire. Elle comprend une zone humique ancienne brune au plus près de la tombe (fig. 6, n°7) recouverte par la zone d'arène résultat du creusement plus profond du sous-sol (fig. 6, n°8).

*Coupe du grand tumulus menée du centre au nord.*

1 : humus. 2 : déblais anciens. 3 : limon jaune. 4 : limon blanchâtre. 5 : lentille d'arène. 6 : manganèse. 7 : lentille humique du creusement de la tombe. 8 : lentille d'arène du creusement de la tombe. 9 : vieux sol à charbons de bois. 10 : sous-sol arénacé. 11 : granite en place. Du sommet de la tombe subsiste une dalle encore posée sur le muret dérangé pour les assises supérieures.

- Le vieux sol est très riche en charbons de bois et en éléments céramiques. Cette couche de brûlis très nette s'interrompt à 9m du centre (fig. 6, n° 9). Ceci peut indiquer qu'au départ le tumulus était de diamètre plus restreint mais plus haut. Il pouvait avoir 18 m de diamètre pour 5 à 6m de hauteur. Sous le vieux-sol on retrouvait le sous-sol arénacé précédant le granite porphyroïde en place avec un petit bombement très net à 3 m de la tombe. Il n'y avait en bordure du tumulus aucun fossé ni aucune couronne de pierres, du moins dans les zones explorées. Quelques sondages latéraux semblent confirmer ceci.

## 3. La tombe

Les blocs de couverture se présentaient comme un amas inextricable résultant d'un effondrement. Seul un bloc restait encore accroché au sommet des parois de la tombe. C'est le seul figuré dans la coupe (fig. 6). Il montre que la hauteur du caveau était voisine de 1,60 m. La couverture comprenait au moins cinq gros blocs de granite disposés en encorbellement. L'un d'eux mesurait 1,70 m de long, 0,95 m de large et 0,35 m d'épaisseur et semble avoir servi de support latéral aux autres éléments. Les parois du caveau étaient en pierres sèches, bien conservées sur 1,10 m de hauteur. Le fond du caveau dessinait un grand trapèze aux angles arrondis, orienté est-ouest, et mesurant 3,80m de long pour 1,70m à 3m de large (fig. 7). Le caveau était à moitié enterré dans le sous-sol arénacé. Le muret comprenait deux assises en épaisseur. A l'extérieur, posées sur le vieux sol (fig. 7 A), de grandes pierres plates disposées en gradins faisaient contrepoids au mur de la tombe. C'était l'origine du fameux «escalier» dont le souvenir subsiste dans la mémoire collective locale. Le fond de la tombe était constitué par le granite en place. Le mort reposait dans un cercueil en bois dont quelques ultimes traces noirâtres ont été retrouvées. Mais surtout les traces de ce cercueil, sans doute un tronc de chêne évidé, sont visibles sous forme d'une double rangée de pierres longitudinales destinées à éviter le basculement du cercueil de forme arrondie. Un dispositif similaire avait été retrouvé au tumulus de Cazin à Plouigneau (Finistère). De telles structures sont bien connues au Danemark où la conservation exceptionnelle des bois permet de retrouver le cercueil lui-même au centre de son berceau de pierres. D'après le calage, le cercueil de Botsorhel mesurait 2,80 m de long pour 80 cm de largeur environ. Les tombes danoises montrent que, pour fabriquer un tel cercueil, on sciait en deux un tronc d'arbre qui était ensuite évidé dans sa partie centrale pour y déposer le mort et une partie de ses armes.

## 4. Le mobilier funéraire

Les fouilles anciennes n'avaient pas atteint le fond de la tombe. Il est vrai que pour y accéder il fallait tout d'abord patiemment extirper toutes les grosses pierres de l'effondrement, travail demandant personnel et moyens mécaniques incompatibles avec les fouilles expéditives du temps passé. Grâce à ce jeu de circonstances, non seulement les structures au fond de la tombe étaient intactes, mais encore le mobilier funéraire. Tout d'abord un beau fragment de poterie fut découvert, puis la suite du vase en deux paquets (fig.7). Il est probable que le vase déposé sur le cercueil en bois avait roulé latéralement et éclaté en deux



*lors du pourrissement du bois. La poterie a pu être reconstituée en laboratoire. C'est un vase de 185 mm de haut, 210 mm de large à la panse, 75 mm de largeur au fond et 130 mm de largeur maximum à l'ouverture. Il possède une anse plate. La décoration très fine sur le fond brun de la pâte comprend, à partir du bord jusqu'au milieu du vase, deux lignes de chevrons séparés par des lignes horizontales et une rangée de 35 triangles hachurés placés pointe en bas et réunis par un jeu de motifs en V (fig. 8 et 9). L'anse est également décorée de chevrons emboîtés. Le vase était placé au sud-est de la tombe. Si, comme rituellement le mort reposait la tête à l'est, le vase se trouvait au niveau de son épaule.*

*Quatre gros rivets en bronze ont été recueillis dans une anfractuosit  du calage du cercueil. Ils sont nettement s par s des poignards de la tombe et peuvent appartenir   un  l ment de parure ou de baudrier (?). Un poignard  tait dispos  suivant l'axe de la tombe, garde du c t  est, ce qui confirme que le d funt avait sans doute la m me orientation, puisque le poignard se portait   la ceinture, plac  suivant l'axe du corps. Le poignard, comme tous les bronzes ayant s journ  dans un caveau fun raire, est tr s corrod .   la garde sont visibles quatre trous de rivets, mais il pourrait avoir deux autres rivets lat raux. La longueur de l'arme est de 30 cm pour environ 9 cm de largeur maximum. Les bords sont incurv s et d cor s de filets parall les aux bords. Une autre petite lame tr s ab m e, r duite   10 cm de long, accompagnait le poignard principal (fig. 10). Les analyses m tallurgiques r alis es par J. Bourhis ont montr  que le cuivre  tait d ficient, par suite d'une  lectrolyse naturelle dans le sol. Par contre, l' tain atteint des proportions anormales, sans rapport avec la composition usuelle de ces bronzes lorsqu'ils sont sains. Pour le grand poignard on obtient ainsi 52,5 % de cuivre pour 18,9 % d' tain ; pour la petite lame, 9,5 % seulement de cuivre pour 45,8 % d' tain et pour l'un des gros rivets, 5,8% de cuivre et 45,3% d' tain. Dans les cas extr mes de corrosion les bronzes deviennent blancs, comme de l'os, avec une composition essentiellement   base d' tain.*

*Le mobilier du grand tumulus de Botsorhel correspond   l' quipement fun raire d'un petit chef ou notable de l' ge du bronze. La pr sence de poterie et d'un poignard de type  volu  par ses bords incurv s laisse   penser qu'il appartient d j    une phase  volu e de la civilisation armoricaine des Tumulus.*

*Datation et environnement des tumulus de Botsorhel*

*Il est relativement ais  de dater le grand tumulus de Botsorhel par son vase et son poignard qui se situent dans la phase des tumulus r cents oscillant entre 1600 et 1200 av. J.-C. Cette datation arch ologique a  t  soumise au crit re du radiocarbone. Deux datations ont  t  aimablement effectu es par les soins de Mme G. D librias. L'une concerne des charbons de bois provenant de la tombe elle-m me. Le r sultat obtenu est de 3150 ±90 B.P. (Gif 5065). Une deuxi me datation concernait la couche   br lis de la tranch e nord du grand tumulus. La datation est rigoureusement la m me: 3150 ± 90 B.P. (Gif 5066). Ceci montre que le br lis de sol est contemporain de la construction du monument, ce qui n'est pas toujours le cas. On a rencontr    Berrien ou   Plouhinec (Finist re), des br lis de sols anciens n olithiques sous des tumulus de l' ge du bronze<sup>23</sup>. La datation du tumulus Est de Botsorhel correspond   1200 av. J.-C. en datation non calibr e, mais si l'on corrige cette date (courbe de Suess),-on obtient une premi re date calibr e entre 1410 et 1510, et une deuxi me possibilit  de 1550 av. J.-C, soit au milieu du second mill naire.*

*Le petit tumulus   coffres de Botsorhel  tait difficile   dater par son mobilier arch ologique. Dans le coffre sud-est ne subsistait comme mobilier qu'une possible  pingle en os sans valeur chronologique. Dans la masse des terres furent recueillis de gros morceaux de poteries   cordons avec impressions digitales que l'on trouve aussi bien au Bronze ancien (tumulus de Saint-Jude   Bourbriac [C tes-du-Nord] dat  de 1800 av. J.-C.) que dans des contextes du Bronze moyen. Une datation a  t  tent e sur les charbons du foyer central qui a donn  2840±90B.P. (Gif 5064), soit 890 av. J.-C. en datation non corrig e, et entre 1200 et 1100 av. J.-C. en datation calibr e. Ce tumulus serait donc plus r cent d'environ 300 ans que le grand tumulus et appartiendrait au Bronze moyen  volu . Ceci confirmerait l' volution des tumulus vers des structures plus pauvres tant au point de vue structure qu'au point de vue mobilier.*

*Il  tait int ressant de conna tre l'environnement de cette  poque. Deux approches compl mentaires ont  t  tent es en ce sens. Tout d'abord, M. Le Goffic a  tudi  le profil p dologique conserv  sous le grand tumulus. Il s'agit d'un sol enterr     volution pratiquement bloqu e depuis l' ge du bronze. Ce sol peu  pais (40 cm) correspond   un sol brun ocreux   B spodique assez typique des for ts feuillues d grad es. L'abondance des charbons de bois est peut- tre due   une d forestation par br lis pr liminaire   l' dification du tumulus. Le sol actuel pr sente sensiblement les m mes caract ristiques, mais il est plus d grad , ce qui peut correspondre   la v g tation de landes qui le recouvre (voir  tude scientifique annexe).*

---

<sup>23</sup> J. Briard, J. Bourhis, H. Cabillic, Y. Onn e, *Tumulus et coffres   Plouhinec (Finist re). Les fouilles de Kergoglay, 1978, dans Bulletin de la Soci t  arch ologique du Finist re, t.CVII, 1979, p.45. 5190±80 B.P. (Gif 4689), soit 3240 av. J.-C. non corrig , et entre 3500 et 4000 av. J.-C. en datation calibr e pour le vieux sol de ce tumulus.*

*L'étude pollinique de ce même vieux sol du grand tumulus par Mme M.-T. Morzadec-Kerfourn s'est montrée fort intéressante. Elle a révélé la présence d'un bois de noisetiers avec un sous-bois de fougères très peu défriché puisque seulement trois grains de pollen de plantain ont été recueillis. Tout se passe comme si le tumulus avait été construit après le défrichement en dehors de toute zone d'habitat et d'agriculture. On retrouve le même phénomène pour un vieux sol préservé sous une tombe de Pont-Kallek à Berné (Morbihan), également étudié par Mme Morzadec. Ceci témoignerait peut-être d'une occupation-nouvelle du terroir de Guerlesquin par des éléments de l'âge du bronze peut-être venus de la côte ou, pourquoi pas, des monts d'Arrée très peuplés également à cette époque.*

#### *Conclusion générale*

*La fouille des tumulus de la Croix-Saint-Ener aura été riche d'enseignements sur la civilisation de l'âge du bronze qui peuplait l'Armorique entre 1500 et 1000 av. J.-C. Le grand tumulus montre un type de tombe grandiose dont on aurait aimé connaître la structure complète car c'est un modèle inusuel quant au système de couverture en gros blocs. Le mobilier est classique avec le très beau vase décoré et les poignards de type armoricain. L'originalité réside dans le blocage du cercueil à l'intérieur d'une grande tombe close, alors qu'au tumulus de Cazin en Plouigneau, le calage du cercueil en bois se mêlait au cairn central, sans caveau construit en dessus comme pour beaucoup de ces tombes du Bronze ancien (1700 à 1900 av. J.-C). La poterie de Botsorhel a des affinités avec d'autres poteries décorées de la région des monts d'Arrée (Spézet) ou de la zone côtière. Un tumulus récemment découvert à la Chapelle du Mur en Plouigneau a fourni à Y. Lecerf<sup>24</sup> une poterie de la même famille. C'est un type régional purement finistérien.*

*L'étude pédologique et pollinique montre un fait intéressant: l'implantation sur le territoire ancien de Guerlesquin d'une population de l'âge du bronze en une zone à peine défrichée et ne connaissant pas encore l'agriculture. Il est vrai qu'en dehors du menhir de Kerhellou (fig. 11), les mégalithes néolithiques sont rares localement alors que sur la côte ou dans les monts d'Arrée, leur implantation a correspondu à un défrichement plus précoce. Il est symptomatique que le brûlis du vieux sol sous le grand tumulus soit rigoureusement équivalent, au point de vue chronologique, des charbons de bois récoltés dans la tombe. Le brûlis de sol, préluant à la déforestation puis à la mise en pâture avant l'agriculture, correspond bien à l'époque de la construction du tumulus.*

*Les sépultures d'enfants, plus tardives, révèlent un caractère touchant du culte des morts avec ces coffres soigneusement aménagés. L'étude savante du docteur Peuziat révélant les causes probables de la mort de ces jeunes sujets, lève un peu du voile sur les difficultés d'existence de ces populations que des problèmes d'avitaminose ou de carence alimentaire décimaient dans les couches en bas âge.*

*Il nous reste à remercier encore tous ceux qui ont contribué au succès de cette fouille, en particulier la famille Fustec, propriétaire, les municipalités de Botsorhel et de Guerlesquin, M. A. Mercier, responsable du syndicat d'initiative de Guerlesquin, Mme Péron, de Botsorhel, et de nombreux amis. Souhaitons que la bonne volonté de tous permette à l'avenir la conservation des tumulus de la Croix-Saint-Ener, remis en état après les fouilles et qui sont les témoins précieux d'une étape attachante du lointain passé de la Bretagne.*

*[+ non retranscrites étude odontologique par J. Peuziat et étude pédologique par M. Le Goffic]"*

**Le Roux, 1981 :** " A La Croix-Saint-Ener, M. Briard a repris en 1979 la fouille des deux tumulus dits « tombeaux du marquis et de la marquise de Kergariou », qui avaient été violés au siècle dernier. Le tumulus e. était encore une butte importante en limon, de 3 m de haut pour 20 m de diamètre. Au centre, l'entonnoir des fouilles anciennes laissait voir un bloc de granite. La tombe a pu être dégagée ; il s'agissait d'un grand caveau irrégulier en pierre sèche, de 3,80 m de long et de 1,70 m à 3 m de large. Au fond de la tombe a été retrouvé le calage en pierres d'un cercueil dont subsistaient quelques vestiges de bois pourri. Le caveau avait été aménagé dans une fosse du sous-sol. A l'E. de la tombe, à l'extérieur du calage du cercueil, un vase biconique à une anse décoré de motifs en chevrons avait été déposé, sans doute au niveau de l'épaule du défunt. Au centre de la tombe, deux poignards en bronze corrodés devaient être placés au niveau de la ceinture. L'un mesure 30 cm, l'autre, plus petit, 8 à 10 cm de long mais il est très corrodé. C'est donc un type de tombe classique à poterie et poignards, datable du début du Bronze moyen si l'on s'en rapporte à la datation radiocarbone : 3150 ±110 B.P. (GIF 5064 et GIF 5066). Le sol sous le tumulus montrait un niveau de brûlis riche en charbons de bois et un sous-sol dont les pollens correspondaient à une zone non défrichée, taillis ou jeune forêt (fig. 10).

*Le tumulus O., plus surbaissé (1,10 m de hauteur pour 25 m de diamètre) présentait une structure originale. Au centre, un simple grand foyer avec quelques tessons dispersés dont certains à cordon et deux tombes*

---

<sup>24</sup> Y. Lecerf, *Les petites interventions de sauvetage, dans Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne, Rennes, 1982, p. 26 (1 fig.).*

asymétriques. L'une au S., l'autre à l'E. Les deux étaient des coffres granitiques recouverts par un petit massif de pierres. Elles contenaient des squelettes d'enfants de 6 à 8 ans, sans mobilier funéraire conservé, sinon pour la tombe s. une hypothétique épingle en os. L'étude des dents par le Dr Peuziat laisse entrevoir qu'ils avaient eu des problèmes de nutrition ou de maladie. Ces tombes seraient plus récentes suivant la datation radiocarbone (GIF 5065 : 2840 ± 110 B.P.) (fig. 11-12)."

**Briard, 1984, p. 233-234 :** "La Croix-Saint-Ener - Kergariou. A la limite de Guerlesquin où ils ont été parfois placés à tort, se trouvaient 3 tumulus dont un fut arasé très tôt. Les deux autres étaient considérés, dans la légende, comme les tombeaux du marquis et de la marquise de Kergariou, village voisin où subsiste une belle enceinte rectangulaire à douves d'époque médiévale. P. Du Châtellier indique que le grand tumulus aurait été fouillé en 1897, et aurait fourni un vase à 4 anses dans une chambre maçonnée. Indication exacte pour la chambre mais certainement fautive pour le vase à 4 anses. Plusieurs tentatives de fouilles furent effectuées dans ces monuments dont on ne connaissait pas les structures, ce qui entraîna une fouille de contrôle, en 1979, qui s'avéra fructueuse. Le grand tumulus est mesurait encore 3 m de hauteur pour une vingtaine de mètres de diamètre. Au centre se voyait l'entonnoir résultant des tentatives de fouilles anciennes. Le dégagement permit de retrouver les gros blocs sans doute encobellés qui recouvraient la chambre funéraire. Celle-ci, un grand caveau subrectangulaire de 4 m/2 m, était intacte sur 2 m de hauteur. Les parois étaient en pierre sèche bien appareillées. Au fond de la tombe se situaient deux lignes de pierres destinées à caler le cercueil en bois, sans doute creusé dans un tronc de chêne. La tombe avait été faite dans le sous-sol arénacé granitique. A l'extérieur, quelques gros blocs, disposés en escalier, constituaient un contrepoids aux parois. Malgré les fouilles précédentes le mobilier funéraire était intact au fond de la tombe. Il faut dire que la méthode de fouille employée autrefois, très expéditive, avait amené l'effondrement des gros blocs de couverture et entraîné le recul des farfouilleurs effrayés. Le mobilier recueilli comprend :

- 1 beau vase biconique à carène arrondie à une anse. Cette très belle poterie de couleur brun-noir est décorée à l'anse et dans la partie supérieure de motifs géométriques classiques, chevrons et triangles (185 mm de haut, 125 mm à l'ouverture, 210 mm à la panse et 85 mm au fond).

1 poignard à garde érodée de 290 mm/75 mm. Il est décoré de 2 filets parallèles aux bords légèrement éversés. 2 rivets ont été retrouvés.

Un fragment de lame en bronze de 72 mm/18 mm.

4 gros rivets en bronze à section rectangulaire trouvés ensemble dans une petite cachette du calage du cercueil. Éléments de baudrier ?

Le vieux sol du tumulus était très riche en charbons de bois témoignant d'un brûlis contemporain du tumulus.

Datations radiocarbone : 3150 ± 90 B.P. (GIF 5065 et 5066).

Le petit tumulus de Botsorhel s'est révélé curieux comme structure. D'une quinzaine de mètres de diamètre pour 1 m de haut, il abritait 3 éléments différents : deux tombes d'enfants en coffre, chacune entourée d'un cercle de pierres et un grand foyer central. L'étude des structures a montré qu'un premier petit tumulus avait recouvert le coffre sud-est puis l'on avait rebâti un second plus grand, plus tard, englobant les deux coffres et le foyer central. Datation radiocarbone : 2840 ± 90 (GIF 5064). Le troisième tumulus a disparu. Il nous semble avoir retrouvé sa trace dans la parcelle située au nord du grand tumulus. A cet endroit, une masse circulaire de limon jaune est riche en charbons de bois, silex et poteries comme pour la masse des terres d'un tumulus.

Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 92. - J. Briard, J. Bourhis, M. Le Goffic, Y. Onnée, *Préhistoire au pays de Guerlesquin*, B.S.A.F., CIX, 1981, pp. 15-34."

## ● Saint-Ener – tumulus

---

X : 162,083 ; Y : 2406,011

Carte archéologique : 29 014 0001

**Carte archéologique :** tumulus (inventeur : C.-T. Le Roux).

● **Bourg – pierre**

**Rusunan, 1890** : " [...] pierre cubique de 1 mètre de côté, près des halles, au bourg, munie de deux excavations et nommée «Men-Gaour» [...]".

● **Chapelle de St Thégonnec – menhir ?**

**Guénin, 1934** : "1847. – Un menhir dans une chapelle. Com. et cant. de Guerlesquin. Dans la petite chapelle ruinée de S. Thegonnec, petit menhir, émergeant de 0 m. 70 du sol, et enterré d'environ 30 cm. Il est placé légèrement à gauche de l'axe de l'édifice, et dans la nef."

● **Keraël – tumulus**

**Le Jean, 1851** : "Plusieurs petits tumulus au Sud-Ouest de Keraël."

**Le Men, 1877, p. 108** : "Plusieurs petits tumulus au sud-ouest de Keraël. (Bull. arch. de l'Assoc. Bretonne. T. III, p. 64)"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "Plusieurs petits tumulus au Sud-Ouest de Keraël."

**Briard et al., 1981** : "Trois petits tumulus furent signalés à Kerael dès 1887 par P. du Chatellier<sup>25</sup>. Les commandants Devoir et Bénard y observèrent « des restes incinérés » en 1924. Ce sont sans doute les trois tombelles arasées signalées à Castel-Penn par Y. Le Brigant. Elles pouvaient dater du Bronze final ou de l'âge du fer, période où les tombelles à incinérations sont fréquentes."

● **Kerellou – menhir**

X : 161,915 ; Y : 2410,900 ; Z : 249

Carte archéologique : 29 067 0001

**MH** : "Menhir de Kerellou (cad. B 105, 110) : classement par arrêté du 15 mars 1909"

**Cartes postales** : Hamonic, n°6221 ; ELD, sans n°.

**Le Jean, 1846, p. 8** : " [...] un curieux menhir à Guerlesquin."

**Le Jean, 1851** : "Un beau peulven appelé Keïel-ar-van goz (quenouille de la vieille mère), près de Kerellou, sur la droite du chemin de Plougasnou au Guerlesquin, et dans une lande fort élevée, qui fait partie du plateau de Menez-Meur."

**Le Men, 1877, p. 108** : "Grand menhir appelé Keïel-ar-vamgoz (quenouille de la vieille mère), près de Kerellou, et dans une lande fort élevé qui fait partie du plateau de Menez-Meur."

**Flagelle, 1878** : "Menhir de 6 mètres de hauteur à gauche du chemin qui mène à Plouégat-Moysan, servant de base trigonométrique à la carte de l'état-major."

**Rusunan, 1890** : "Menhir de 6 mètres à gauche du chemin de Plouégat-Moysan, servant de point trigonométrique à la carte de l'état-major [...]"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "A 4 kilomètres du bourg, sur la route de Morlaix, on rencontre un menhir de 6 mètres de haut, appelé Keïel-ar-Vam-Goz (quenouille de la vieille mère), près de Kerellou, sur le plateau de Menez-Meur."

<sup>25</sup> P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*. Rennes-Brest, 1<sup>e</sup> édition, 1887, 2<sup>e</sup> édition, 1907, p. 92.

**Guénin, 1911** : *"Peut-être convient-il de rattacher aux pierres du diable le menhir de Guerlesquin, dit la Quenouille de la Vieille Mère, (Keier-ar-Vam-goz), à cause des légendes de sainte Brigitte et de Silfiac."*

**Guénin, 1913, p. 125** : *"M. Du Chatellier lui donne 6 mètres ; il n'a que 5m50. Pourtour, 4m10 (face Ouest, 1m40, face Sud, 0m80 ; face Est, 2m60 ; face Nord, 0m30). Le menhir, au sommet d'un plateau battu par les vents, se dégrade facilement par suite de la nature de sa pierre. Très bonne notice de M. Vivier, instituteur à Plouégat-Moysan). - Granit local fort tendre."*

**Le Guennec, 1979, p. 158** : *"Guerlesquin compte quelques monuments mégalithiques, entre autres le remarquable menhir de Keiel-ar-Vamm Goz (la quenouille de la Vieille Mère), à gauche de la route de Plouégat-Moysan, près de Kerellou, et trois tumulus à Croaz-Christ."*

**Briard et al., 1981** : *"Le plus beau est le menhir de 4 m de haut situé sur le plateau de Mané-Meur, près du village de Kerhellou. Il est en granite local assez érodé. La base en a été régularisée et le sommet curieusement taillé par l'érosion se détache en une pointe fine montrant une perforation naturelle, d'où son nom breton de Keiel-ar-Vamm-Goz, la Quenouille de la Grand-Mère. D'autres monuments auraient existé au nord de Kerhellou : un mégalithe couché et un petit menhir de 1,50 ou 1,70m de haut connus par une note manuscrite de 1915 du commandant Devoir. Ils étaient situés au bord du vieux chemin menant à la chapelle Saint-Thégonnec. Dès 1923, ils semblent avoir disparu, si l'on en croit une note de l'agent voyer cantonal<sup>26</sup>."*

**Chauris, 1994** : *"Le menhir de Kerhellou à 3,5 km au nord de Guerlesquin, dressé au-dessus de l'escarpement du Ponthou représente le plus ancien témoin de la recherche de cette roche [granite du Ponthou] qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce mégalithe, d'environ 6 mètres de haut, qui dépasse très certainement 4000 ans, est toutefois façonné d'une manière assez rudimentaire. C'est aux actions météoriques qu'il faut attribuer le décollement d'une large plaque sur son flanc oriental, contribuant encore à accentuer son aspect tourmenté. Malgré cette épaisse desquamation, le menhir de Kerhellou paraît encore destiné à défier les siècles..."*

**Chauris, Sparfel, BSAF, à paraître** : *"Le menhir de Kerhellou, surnommé Kegel ar Wrac'h Goz (quenouille de la vieille sorcière) se dresse, sur 6 m., isolé, en bordure d'un champ, à proximité de la D 42, aux approches de la bordure occidentale abrupte du massif granitique de Plouaret. On le trouve mentionné pour la première fois par G. Le Jean en 1846. Il figure ensuite dans les principaux inventaires publiés au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. D'après A. Devoir, "d'autres monuments auraient existé au nord de Kerhellou : un mégalithe couché et un petit menhir de 1,50 ou 1,70m de haut [...]. Ils étaient situés au bord du vieux chemin menant à la chapelle Saint-Thégonnec. Dès 1923, ils semblent avoir disparu, si l'on en croit une note de l'agent voyer cantonal." (Briard et al., 1981).*

*Deux aspects d'ordre lithologique méritent de retenir l'attention.*

- *Erigé sur le granite dit du Ponthou, une des venues du massif de Plouaret, le menhir est en pierre locale : sans que l'on puisse préciser le site d'extraction, la provenance est certainement proximale. La roche montre une texture porphyroïde – à savoir l'abondance de feldspaths potassiques aux dimensions nettement supérieures à celles des autres minéraux. Dans le menhir où ils atteignent 4-5 cm. de long, ils sont mis en relief par l'érosion. Leur répartition est aléatoire, avec cependant une tendance pour les plus grands cristaux à s'orienter parallèlement selon leur allongement. Ce dispositif rend compte, en première approximation, de la forme élancée du mégalithe. Localement apparaissent des enclaves à grain fin, très dures, gris-noirâtre (appelées "crapauds" par les carriers). Sur le côté orienté approximativement au sud-ouest, le menhir offre une protubérance qui ne correspond ni à une différenciation de la roche, ni à une enclave, d'où l'hypothèse que cette "bosse" a été voulue par les néolithiques. Pour étayer cette hypothèse, précisons que la partie inférieure du menhir a été en partie régularisée, comme le faisaient déjà remarquer J. Briard et ses collaborateurs dans l'article cité précédemment. Le menhir de Kerloas en Plouarzel présente deux protubérances un peu comparables, pour lesquelles l'interprétation anthropique a été retenue.*

- *Le menhir conserve encore quelques secteurs paraissant correspondre à sa surface primitive ; un de ses côtés pourrait peut-être coïncider avec un plan d'arrachement. Toutefois, le plus généralement, il a subi, depuis son érection, une intense érosion météorique, avec décollements de plaques épaisses qui ont singulièrement modifié son profil initial. Localement, cette desquamation est ancienne, les feldspaths porphyroïdes mis alors à jour étant aujourd'hui en relief. En certains points, on peut appréhender la dégradation en cours : à la partie supérieure du mégalithe, un vide est apparu en haut d'une large plaque en voie de décollement, dont la chute sera facilitée par des cassures subhorizontales. Ainsi, peu à peu, le*

<sup>26</sup> Archives du Laboratoire d'anthropologie, université de Rennes I. Guerlesquin.

*menhir de Kerhellou voit-il décroître son volume initial ; les décollements anarchiques lui façonnent des contours irréguliers, avec des "rentrants" qui, surprenant à première vue, s'interprètent par les processus évoqués. L'épais tapis lichénique qui recouvre largement une partie du menhir masque un état de dégradation avancé.*

*Au total, Kerhellou fournit un exemple instructif de mégalithe en voie de destruction sous les impacts de l'érosion météorique expliquée au moins en partie par la structure même de la roche."*

● **Kergariou – tumulus**

**Chatellier, 1907, p. 92 :** *"Tumulus de 3 mètres de haut sur les terres de Kergariou, fouillé en 1897, il aurait donné une chambre intérieure à parois maçonnées à pierres sèches dans laquelle il aurait été recueilli un vase à 4 anses."*

LANNEANOU

oooo

PLOUEGAT-MOYSAN

● **Kerven Vihan**

**Chauris, 1994 :** Photographie d'un bloc dressé avec en légende *"A Kerven Vihan, au sud de la commune de Plouégat-Moysan, au pied de l'escarpement du Ponthou, énorme bloc de granite éboulé, érigé comme menhir. On distingue à droite, les très gros feldspaths blanchâtres alignés."*

● **Saint-Laurent-Kerbabu**

**Le Jean, 1851 :** *"Il y a pourtant à Saint-Laurent-Kerbabu, au Sud-Ouest de Plouégat-Moysan, une fontaine et une pierre auxquelles se rattachent des croyances idolâtriques et des pratiques indécentes, auxquelles la gendarmerie met bon ordre depuis un certain nombre d'années."*

PLOUIGNEAU

● **Lieu-dit non précisé – dolmen**

**Chatellier, 1907, p. 93 :** *"Dolmen sur la propriété de M. de Langle".*

● **Cazin – tumulus**

X : 158,280 ; Y : 2413,570 ; Z : 147

Carte archéologique : 29 199 0001

**Giot, 1976, p. 13 :** *"Les travaux routiers liés au remembrement ont écorné le cairn central d'un grand tumulus à Cazin en Plouigneau : ce monument fera l'objet d'une fouille d'urgence ultérieure."*

**Le Roux, 1977 :** *"Les travaux de remembrement ont éventré, en 1976, un grand tumulus sur le plateau de Luzivily, au sud de Cazin-d'An-Neac'h, faisant apparaître un grand cairn. Un premier sondage nous a donné un tesson de l'Age du Bronze laissant supposer qu'il s'agit bien d'un grand mausolée de la civilisation des tumulus armoricains."*

**Giot, 1977, p. 12 :** *"A Cazin en Plouigneau, M.- J. Briard a dirigé en juin et juillet 1977 la fouille de sauvetage programmée du tumulus qui avait été partiellement détruit au bulldozer en 1976 lors de travaux connexes au remembrement. Les relevés topographiques ont montré que la butte funéraire devait mesurer près de 25 m de diamètre pour une hauteur initiale de l'ordre de 2 à 3 m. La masse du monument était constituée d'un apport alterné d'argile et d'arène gneissique. Au centre, le cairn a pu être dégagé et son pourtour circonscrit malgré les déprédations subies. Ce cairn, en forme de bol renversé, s'appuyait à l'extérieur sur une série de pierres plus importantes de 0,50 à 0,80 m de long. La masse de pierres,*

*grossièrement elliptique, mesurait 7 m sur 6 m pour une hauteur maximum au centre de l'ordre de 1 m pour le monument intact. A l'intérieur du cairn la tombe avait été aménagée, simplement posée sur le sol. Elle se composait d'un pavage double, avec grands éléments au fond, sur lequel devait reposer le cercueil de bois contenant le défunt. En effet, quelques grosses pierres, posées latéralement de biais en limite du pavage, devaient servir à bloquer le cercueil sans doute creusé dans un tronc d'arbre. Seuls quelques maigres vestiges humiques ont été recueillis, les ultimes restes du bois. La tombe était orientée à 110°, soit O.-N.-O. - E.-S.-E. Sa partie ouest avait été détruite par le bulldozer, mais on y a retrouvé les débris d'au moins un poignard en bronze sans doute du type triangulaire classique au bronze ancien. Au milieu de la tombe avait été miraculeusement préservé un lot de pointes de flèches en silex du type classique armoricain. Elles confirment l'appartenance du monument à la phase ancienne du bronze ancien. En résumé il s'agit d'une structure très originale par son simple pavage au-dessus du vieux sol, recouvert par un cairn."*

**Le Roux, 1979 :** "Le tumulus de Cazin-d'An-Neac'h, éventré en 1976, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en juillet 1977 par M. J. Briard.

*Il s'agissait d'une butte assez surbaissée (1 m de haut pour 30 m de diamètre environ) implantée sur un rebord de plateau en légère pente vers le nord-ouest. La masse du tumulus était composée d'argile à cailloutis et d'arène gneissique remaniée du sous-sol, plus ou moins en lentilles successives dans la partie centrale mesurant de 16 à 18m de diamètre ; on peut penser qu'il s'agit là de l'emprise initiale du monument dont la hauteur originelle aurait été de l'ordre de 2,5 m.*

*Sous cette butte, un cairn central grossièrement elliptique de 6x7 m environ reposait sur le vieux sol ; il pouvait, avant sa brutale mise au jour de 1976, être haut de 1,3 m avec une forme arrondie ou en légers gradins irréguliers.*

*Les moellons utilisés sont de deux sortes : micaschiste très friable se délitant en plaquettes, d'origine locale, et blocs de quartzite utilisés notamment pour former l'entourage de la tombe, dont des carrières existent encore à proximité.*

*Ce cairn contenait une tombe fruste « en baignoire » reposant sur le sol. Malgré les dégâts causés par la pelleuse, le fouilleur a pu y retrouver les ultimes traces d'un cercueil de bois, probablement un tronc d'arbre évidé et calé sur de petites pierres disposées en biais. La tombe était garnie d'un double pavage : premier lit incomplet à gros éléments, recouvert d'un second en petites plaquettes de micaschiste essentiellement (fig. 11).*

*Le mobilier retrouvé malgré les destructions partielles comprend : les débris d'un poignard en bronze qui devait, à l'origine, reposer dans un fourreau d'écorce ; un petit paquet de pointes de flèches « armoricaines », en silex gris-jaunâtre, de type ogival à pédoncule et ailerons courts et trapus, rappelant encore les armatures chalcolithiques.*

*La masse des terres du tumulus a également livré une petite série de tessons dépareillés dont quelques-uns présentent des affinités avec la céramique campaniforme et d'autres appartiennent à la poterie domestique classique de l'Age du Bronze."*

**Briard, 1984, p. 259 :** "Cazin. Au sud du village, tumulus partiellement détruit au bulldozer lors des travaux de remembrement de 1976. L'intervention de sauvetage fut menée en juin et juillet 1977 (J. Briard). Le tumulus avait, avant les travaux, une dimension de 20 m/1 m. Il était composé de masses successives d'argile arénacée et de lentilles et cailloutis. Le vieux sol était riche en charbons de bois et tessons. Au centre, un cairn elliptique de 7 m/6 m protégeait la sépulture. Une partie des pierres le constituant, un tiers environ, provenait d'un gisement de quartzite distant de 2 km au nord du tumulus. La tombe centrale était en fait un « berceau » fait de petites dalles disposées sur 2 m de long et 0,80 m de large pour recevoir le cercueil en bois, sans doute un tronc de chêne scié en deux. Ceci expliquait la forme arrondie du pavage. La tombe avait été atteinte, partiellement, par les engins mécaniques ce qui avait entraîné la dispersion d'une partie du matériel qu'elle comprenait et la destruction de l'angle nord-ouest.

*Les débris d'un poignard en bronze, impossible à reconstituer, probablement une lame triangulaire dont 3 morceaux ont été retrouvés hors de la tombe. Quelques bribes d'oxyde de cuivre subsistant dans la tombe montraient qu'il était déposé au nord-ouest.*

*33 pointes de flèche en silex gris ou jaunâtre du type ogival court. Bien que dérangées, elles sont encore pour l'ensemble en bon état de conservation puisque 24 sont intactes. Elles étaient au centre de la tombe.*

*Parmi le mobilier recueilli dans les terres figurent une centaine de tessons, soit de type dérivé de campaniforme, soit du Bronze ancien, un racloir discoïde en silex, des éclats de quartz et une meule dormante. En bordure ouest les fragments d'une poterie de la Tène ont été recueillis. Une datation radiocarbone a été effectuée sur les charbons de la masse des terres : 3700 ± 105 (GIF 4388) soit 1750 avant J.-C. en datation non calibrée (X : 158,47 Y : 114,07 Z : 147 m parcelle 67 YR). Biblio. B.S.A.F., 1977, p. 12."*

● **Creac'h Edern / Tremaec – menhir**

X : 154,090 ; 1112,335 ; Z : 134

Carte archéologique : 29 199 0006

**MH** : "Creach-Edern - Menhir de Creach-Edern (cad. XO 22) : inscription par arrêté du 27 octobre 1955"

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 22** : "Plouigneau. Menhir entre Kermaëc et Créac'h Edern, ce village de Kermaëc est situé entre le bourg de Plouigneau et Saint-Eutrope de Plougouven. [Trémaëc, menhir figuré sur la carte I.G.N., c'est celui de Parc ar Bouloc'h pour P. du Chatellier, inscrit sur l'inventaire supplémentaire sous le nom de Creac'h-Edern le 27 octobre 1955]."

**Normant, 1876, p. 204** : "Sur le fossé du champ appelé Parc-ar-Bouloc'h (section F, n° 374), menhir haut de 5 mètres 60 centimètres sur une largeur moyenne de 2 mètres."

**Chatellier, 1907, p. 93** ; "Menhir de 5 m. 60 de haut sur 2 mètres de largeur moyenne dans le fossé d'un champ dit Parc-ar-Bouloc'h. (Section F, n° 374)."

**Guénin, 1913, p. 124-125** : "Il a bien la hauteur indiquée par M. du Chatellier, 5m60, mais est beaucoup plus large (3 mètres) et présente au milieu une épaisseur de 1 mètre. On le trouve non loin de la ferme de Créchéder, dont il dépend. – Granit local."

**Le Guennec, 1979, p. 142** : "A Crechédern s'élève un menhir de 5,60 m profondément encastré dans le talus d'un champ."

**Giot, 1997-b, p. 49** : "A 2 km sud du bourg de Plouigneau, avant d'arriver à Créac'h-Edern et à Trémaëc, un beau menhir de 5,50 m est proche du chemin."

**Sortie 21/10/2009, avec L. Chauris** : granite de Plourin ; sa hauteur atteint environ 5 m.

● **Garzagoff – tumulus**

X : 157,119 ; Y : 2409,846

Carte archéologique : 29 199 0001

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : C.-T. Le Roux).

● **La Chapelle-du-Mur – caveau, tumulus (?), affleurement**

X ; 150,800 ; Y ; 2414,480 ; Z : 112

Carte archéologique : 29 199 0003

**Giot, 1982** : "A Créac'h-Kellec en Plouigneau, à l'emplacement d'un tumulus arasé, un grand caveau en maçonnerie sèche sous table de couverture a donné, lors du sauvetage effectué par M. Y. Lecerf, les restes écrasés d'un vase décoré."

**Lecerf et al., 1982** : "De temps à autre, une de ces tombes est moins entamée que ses semblables : alors nous nous efforçons de la faire conserver en place.

Lorsque M. Joseph Quéré, de Guernanic, loua les services d'un bulldozer pour déboiser et niveler le terrain de son habitation future, il ne pensait pas, sous la butte haute de 1 m, placée au centre de son lot constructible, découvrir un caveau funéraire de l'âge du bronze. L'information nous arrivait par M. Guillemant, amateur d'archéologie. L'opération de sauvetage eut lieu les jours suivants du 21 au 26 mai 1981.

*Situation*

Le monument est inclus dans le lot 1423 de la section H2 près du hameau de Creac'h-Kellec tout près de la chapelle du Mur. Les coordonnées Lambert zone I sont : X = 151,00 ; Y = 115,00. Cette parcelle venant d'être divisée en deux parties, la moitié nord fut acquise par M. Quéré. Cet ensemble se trouve sur un



plateau coté à 120 m N.G.F. Il est encadré à l'est par la vallée du Duron et à l'ouest par celle du Queffleuth et la rivière de Morlaix.

#### *La fouille*

Après avoir dégagé les blocs tombés dans la sépulture, nous pouvions entreprendre la fouille fine du caveau. Le remplissage dû surtout aux infiltrations forme une couche homogène de terre brune et grasse sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Sous cette couche très humide, de nombreux éclats de quartzite apparaissent dans un lit noirâtre de bois décomposé, restes probables d'un plancher. Cette couche épaisse de 2 à 3 cm épouse le galbe du fond du caveau. Celui-ci est surcreusé en son milieu d'une vingtaine de centimètres. Cette tranchée large d'un mètre traverse la tombe sur pratiquement toute la longueur. Cet aménagement, tapissé d'une fine couche de sable de mer blanchâtre, remplissait sous le plancher la fonction de vide sanitaire évitant ainsi les remontées d'humidité. Trois blocs de quartzite posés dans l'angle nord-ouest du vide sanitaire devaient améliorer, en diminuant la portée, la solidité du plancher.

#### *La tombe*

Les murs, construits en maçonnerie sèche, sont élevés sur les bords de la fosse. A sa base, la tombe mesure 2,60 m de longueur et 1,60 m de largeur. Sous la dalle, la hauteur utile de la tombe devait être de 1,60 m alors que le surcreusement central de la porte à 1,78 m en moyenne. La paroi longitudinale nord a une première assise de petites plaquettes de quartzite formant un niveau horizontal. Elle est montée verticalement dans sa partie ouest, alors qu'à l'autre extrémité les moellons de la construction forment un encorbellement à peine prononcé. Les quatre-vingts premiers centimètres de la paroi sont constitués de pierres de taille petite à moyenne. Dans la partie supérieure les blocs formant la maçonnerie ont un volume beaucoup plus important.

La paroi longitudinale sud repose également sur un niveau de petites plaquettes. Construite avec un encorbellement assez prononcé, les blocs de la maçonnerie sont de moyens à gros et alternent sans ordre préférentiel.

La paroi transversale Est est montée verticalement avec quelques blocs à sa base et de très gros moellons sur les deux tiers supérieurs. Elle forme l'angle nord-est en venant s'appuyer contre la paroi nord. L'angle sud-est est construit selon une technique baptisée en besace, avec des boutisses et des carreaux. En effet, tantôt c'est un élément de la paroi transversale qui pénètre dans le muret longitudinal, alors qu'au niveau suivant nous constatons l'inverse. Cette technique de construction assure la solidité des angles.

La paroi transversale ouest a été élevée entre les deux parois longitudinales; ceci est d'autant plus frappant qu'il a été nécessaire de coincer des petites plaquettes de quartzite pour boucher un trou ou encore préparer le lit du moellon suivant. Ce bricolage particulièrement visible sur cette paroi explique la présence des nombreux éclats de quartzite retrouvés au fond de la sépulture.

L'axe longitudinal de la tombe, proche d'une orientation est-ouest, forme un angle de 77 grades avec le nord magnétique. La couverture est constituée de deux grandes plaques de quartzite posées sur les murs. Celle couvrant la moitié ouest, de forme subrectangulaire, mesure 1,30 x 1,20 m. Elle a une épaisseur moyenne de 20 cm. La seconde, brisée au moment de la découverte, devait mesurer 1,50 m de longueur et 1,30 m de largeur. Légèrement plus épaisse que sa voisine, elle atteint 25 cm en moyenne. De gros blocs du même matériau viennent améliorer et maintenir l'ensemble en place.

Simultanément à la fouille de l'intérieur de la tombe, un décapage de surface de 3,50 m x 2,50 m est entrepris autour de l'effondrement. Il s'effectue dans une argile jaune sur une vingtaine de centimètres de profondeur. Permettant une meilleure vision de l'ensemble de la couverture, il nous laisse deviner également les limites de la fosse dans laquelle le caveau est construit ; nous pouvons en estimer les dimensions dans sa partie haute à 3,80 m de longueur et 2,20 m pour la largeur.

#### *Etude des structures aplanies du tumulus*

Partant de ce décapage, trois tranchées sont creusées vers trois directions différentes. Grandes de 1 m, elles sont longues de 10 m à partir du centre de la tombe. Ce travail nous montre des coupes stratigraphiques identiques. Les cinq premiers centimètres sont une terre brune humique en partie étalée par le travail de l'engin. Après avoir traversé une couche d'argile jaune sur un mètre de profondeur, nous arrivons sur la roche en place, un schiste bleuté, assez tendre en surface. Dans les coupes de tranchées, nous avons pu apprécier l'étendue du noyau central constitué de blocs de quartz et quartzite. Ce blocage extérieur du caveau à son niveau supérieur déborde la fosse de construction et sa forme supposée ovale s'inscrit dans des dimensions avoisinant 4,20 m sur l'axe le plus long et 2,50 m sur l'axe le plus court.

### *Le mobilier*

*Lors du creusement des tranchées et du décapage autour de la tombe, nous avons découvert une quarantaine de petits fragments de poterie. Deux de ces tessons, bien que n'appartenant pas au même vase, portent des protubérances de préhension. L'un est d'une pâte assez fine brunâtre, bien cuite, avec cependant quelques grains de dégraissant plus grossier. Ceux-ci transparaissent en surface malgré un lissage soigné.*

*Le second a l'appendice moins prononcé que le précédent ; il appartient à un vase plus fruste. Il ne porte aucune trace de lissage. Le dégraissant composé de feldspath est plus grossier.*

*Quatre petits fragments de rebord que nous avons recollés semblent appartenir à une petite écuelle dont nous supposons le fond rond. Son diamètre à l'ouverture doit être voisin de 8 cm.*

*Dans la partie ouest de la tombe quatre minuscules tessons sont extraits des premiers centimètres de la terre d'infiltration.*

*Posé sur la couche de bois décomposé, à 70 cm de la paroi transversale est et à 60 cm du côté longitudinal sud, un vase écrasé sur lui-même est mis au jour. Cette poterie, remontée malgré quelques manques, présente une forme globuleuse. Son diamètre au niveau du col est de 11 cm, à la panse, il atteint 18 cm pour se rétrécir à 7,5 cm au niveau du fond. La hauteur du vase ne dépasse pas 14,3 cm. La pâte fine et bien cuite de couleur brun foncé est bien lustrée sur l'intérieur et l'extérieur. Les parois du vase ont 7 mm au fond et passent à une épaisseur à peu près constante de 5 mm en remontant vers le col. Une anse plate, assez large, permet la préhension. Elle est décorée de chevrons encadrés par trois lignes parallèles.*

*Le corps du vase est décoré à l'extérieur sur la moitié supérieure. En partant du col, on compte six cannelures de 1 mm de largeur cerclant le tour du col et le départ de la panse. Ensuite, un décor en forme de grains de blé semble vouloir rappeler un épi ou encore une empreinte cordée placée horizontalement. Sous ce motif on voit trois cannelures parallèles. Venant s'appuyer sur la cannelure la plus basse, une série de chevrons s'oppose au décor suivant qui est composé de deux lignes brisées.*

*La présence de l'anse a gêné l'artiste car le décor est inexistant sous celle-ci et moins précis à son abord.*

*Les quelques rares charbons de bois que nous avons récoltés se trouvaient trop près de la surface bouleversée pour ne pas risquer d'avoir été contaminés. Nous sommes donc obligés, pour placer cette découverte dans l'échelle chronologique, de prendre en compte le type de construction du caveau et le vase reconstitué. Ces deux éléments auxquels peuvent s'ajouter les tessons découverts sur l'extérieur du caveau, fort heureusement très caractéristiques, nous permettent de classer cette construction parmi la seconde série des tumulus du Bronze armoricain.*

*Nous avons pu également constater dans un petit champ voisin la présence d'un important tertre de forme ovalaire irrégulière. Haut de 1,60 m, il occupe pratiquement toute la parcelle. Etalé sur un grand axe d'une quarantaine de mètres, il peut être un second tumulus plus important que celui décrit."*

**Le Roux, 1983 :** *"Creac'h-Kellec. Au S.-O. de La Chapelle du Mur, le nettoyage d'un terrain à bâtir a provoqué en mai 1981 l'arasement d'un tumulus déjà aplani et la mise au jour de la sépulture qu'il contenait. Celle-ci a été étudiée par M. Y. Lecerf. Il s'agit d'un grand caveau en maçonnerie sèche, orienté pratiquement E.-O., mesurant 2,60 m de long, 1,60 m de large au fond et 1,60 m de hauteur intérieure. La paroi latérale S, présente un surplomb très marqué puisque la largeur au plafond n'est plus que de 0,9 m à l'extrémité O. (fig. 10). La couverture était assurée par une grande dalle en quartzite qui a été brisée au moment de la découverte.*

*A l'intérieur ont été découverts les restes écrasés d'un vase globuleux à une anse, à décor cannelé très proche des poteries de Run-Meillou-Poaz à Spézet et de la Croix-Saint-Ener à Botsorhel ; les pâtes rougeâtres.*

*Au N. de La Chapelle du Mur au lieu-dit Toulgoat, M. Guillemant a reconnu un petit gisement de surface néolithique diffus autour d'un curieux affleurement rocheux peut-être aménagé en sépulture mégalithique."*

**Briard, 1984, p. 259 :** *"La Chapelle-du-Mur. En 1981 un agriculteur, nivelant une bosse, accrocha et brisa la dalle de couverture d'une tombe de l'Age du Bronze dont la fouille de sauvetage fut assurée par Y. Lecerf. La tombe, en pierre sèche, était soigneusement appareillée avec système d'emboîtement des pierres d'angle. Un plancher avec vide sanitaire protégeait le mobilier funéraire constitué d'un très beau vase décoré à une anse, très semblable par son style et ses triangles hachurés à la poterie du grand tumulus de La Croix-Saint-Ener à Botsorhel (X : 151 Y: 115 Z:120m parcelle 1423H2).*

*Biblio. Y. Lecerf, Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne, Rennes, 1982. - Y. Lecerf, F. Le Provost, M. Le Goffic, B.S.A.F., 1982, p. 48."*

### ■ Croix-Rouge/Prat Alan – bloc, allée couverte (?)

---

**Le Jean, 1846, p. 8 :** " [...] un simulacre de pierre branlante à la Croix-Rouge."

**Le Jean, 1851 :** "A la Croix-Rouge, une pierre branlante aujourd'hui immobile, mais posée en équilibre sur le sommet d'une butte rocheuse. Une tradition veut que Rannou (voy. plus haut) ayant parié de la porter à bout de bras jusqu'à Morlaix, se soit arrêté là épuisé de fatigue, et l'y ait laissée, à une demi-lieue en deçà du but. Une autre tradition, rapportée par Michelet (*Hist. de France, t. I*), dit qu'elle rappelle le châtement d'un paysan qui, s'étant parjuré, fut avalé par la lune."

**Le Men, 1872 :** d'après Le Jean, 1851.

**Rusunan, 1890 :** "à Prat-ar-Lan, près de la limite de Morlaix, pierre branlante oscillant sur deux bases, sur le chemin de Morlaix à Plouégat-Guérand ; à l'E., sépulture ancienne avec allée couverte aujourd'hui détruite".

**Chatellier, 1907, p. 93 :** "Allée couverte, en partie détruite, à l'Est de Prat-ar-Lan."

**Le Guennec, 1900, p. 108 :** "Sur un petit tertre voisin [de la Croix-Rouge] est posé un bloc de quartz d'origine assurément mégalithique, et nommé la Grande-Roche. C'est encore, dit la légende, le fameux Rannou qui, à la suite d'un pari, voulut la transporter de Plouégat-Guérand à Morlaix dans le creux de sa main, et qui, lassé par ce travail de force, l'abandonna en cet endroit sans pouvoir achever sa course."

**Le Guennec, 1979, p. 142 :** "Derrière l'auberge de la Croix-Rouge, sur la route de Morlaix, une grosse pierre posée sur un tertre aurait été laissée là, dit la légende, par le géant Rannou Tréléver qui avait parié de la porter jusqu'à Morlaix dans le creux de sa main."

### ■ Croaz ar Peulven – stèle gauloise ou borne miliaire

---

**Le Jean, 1851 :** "Un peulven au Midi de la commune, au village nommé Tachen-ar-Peulven."

**Flagelle, 1878 :** "Un peulven ou menhir, au midi de la commune, au village nommé Tachen-ar-Peulven (*Bulletin Archéologique, t. 3, p. 63*)."

**Rusunan, 1890 :** "Au S. de la commune, au lieu dit Tachen-ar-Peulven, un menhir de 4 mètres abattu".

**Rusunan, 1890 :** "sur le chemin de Plouigneau à Plouégat-Moysan, menhir probablement solaire". S'agit-il du même monument ?

**Chatellier, 1907, p. 93 :** "Menhir de 4 mètres de haut, renversé, au Sud de la commune, au lieu dit Tachen-ar-Peulven."

**Guénin, 1913, p. 125 :** "Le menhir renversé de Tachen-ar-Peulven, placé par M. du Chatellier au Sud de Plouigneau (*Invent., p. 93*) est plutôt au Nord-Est. Il est cylindro-conique. Longueur, 3m90. La section du sommet et celle de la base donneraient des ellipses, dont les axes seraient 0m39 et 0m37, 0m50 et 0m57. – Leptynolite locale."

### ■ Gars-ar-Goff – tumulus

---

**Giot, 1980 :** "Des tumulus, apparemment non signalés jusqu'ici, ont été repérés à Toul-Louarn en Tréflez, Ty-Korn en Plougoulm, Gars-ar-Goff en Plouigneau, Steir-Aon en Saint-Thois, comme en Elliant."

**Le Roux, 1981 :** "Au S.-E. de Gars ar Goff, nous avons repéré un beau tumulus aplani par la culture ; un second mamelonnement plus indécis se note au voisinage."

### ■ Kermorvan – tumulus

---

X : 153,899 ; Y : 2415,688

Carte archéologique : 29 199 0005

**Le Roux, 1985 :** "Kermorvan. R. Guillemant a identifié un tertre tumulaire non encore recensé à ce jour, non loin du retranchement de Kermorvan."

● **Toulgoat – dolmen**

X : 149,798 ; Y : 2415,374

Carte archéologique : 29 199 004

**Carte archéologique** : dolmen (informateur : R. Guillemant).

● **Trémaëc – "pierres levées"**

**Rusunan, 1890** : "*pierres levées à grandes faces, sur un fossé, à gauche de la route du bourg à Plougonven, près du lieu de Trémaëc, dans un champ dit Parc-ar-Men*".

**PLOUGONVEN**

● **Bocudon bihan – tumulus**

X : 151,500 ; Y : 2409,178

Carte archéologique : 29 191 0002

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : M. Le Goffic).

● **Goariva (Mene Meur) – dolmen**

X : 151,165 ; Y : 2404,745 (parcelle 126, section H)

Carte archéologique : 29 191 0003 (X : 151,235 ; Y : 2404,675)

**Flagelle, 1878** : "*Sur le sommet de la montagne, au midi de Cosquer-Dolzic, section H, n° 126, se trouve un beau dolmen renversé.*"

**Rusunan, 1890** : "*dolmen renversé (section H, n° 126), au sommet de la montagne et au midi du Cosquer Dolzic ; trois menhirs espacés de 80 mètres, dirigés E.-O à l'E. du dolmen sur les terres de Kerglas.*"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "*Beau dolmen, malheureusement en partie détruits, au Nord-Est du bourg, sur le sommet de la montagne, au midi du Cosquer-Dolzic (Section H, n° 126).*"

Remarque : au lieu de de Nord-Est, lire sud-ouest.

**Giot, 1997-b, p. 49** : "[...] *sur la pente de Méné-Meur côté 295 m, dans le champ dit Goarem-Min-Sao (garenne de la pierre debout, ce qui désigne d'habitude un menhir), il y a un reste de dolmen avec une belle table.*"

● **Goasvalle – 2 tumulus**

**Rusunan, 1890** : "*deux tumulus de grandes dimensions à Goasvalle*"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "*Deux tumulus de grandes dimensions à Goasvalle.*"

**Briard, 1984, p. 255** : "*Tumulus à Kerbignet, Kerandra, Kervezec et Goasvalle.*"

● **Kerandra – tumulus**

**Rusunan, 1890** : "*Tumulus de 6 mètres de diamètre et 3 mètres de haut à Kerandra en Saint-Eutrope*"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "*Tumulus de 6 mètres de diamètre sur 3 mètres de haut à Kerandra.*"

**Briard, 1984, p. 255** : "*Tumulus à Kerbignet, Kerandra, Kervezec et Goasvalle.*"

■ **Kerbignet – tumulus**

X : 155,341 ; Y : 2403,088

Carte archéologique : 29 191 0001

**Briard, 1984, p. 255** : "*Tumulus à Kerbignet, Kerandra, Kervezec et Goasvalle.*"

■ **Kervezec – tumulus**

X : 153,312 ; Y : 2402,632

Carte archéologique : 29 191 0004

**Briard, 1984, p. 255** : "*Tumulus à Kerbignet, Kerandra, Kervezec et Goasvalle.*"

■ **Quilliou / Kergorre / Kerglaz – 2 menhirs, pierre couchée**

X : 152,090 ; Y : 1104,310 ; Z : 238 (menhir ouest)

X : 152,145 ; Y : 1104,330 ; Z : 237 (menhir est)

**Flagelle, 1878** : "*De ce sommet, on aperçoit, au levant, sur les terres de Kerglas, trois menhirs placés de l'est à l'ouest, à environ 80 mètres de distance l'un de l'autre.*"

**Chatellier, 1907, p. 92** : "*Trois menhirs alignés sur une ligne Est-Ouest, à 100 m l'un de l'autre sur les terres de Kerglas.*"

**Guénin, 1913, p. 124** : "*M. du Chatellier place à Kergloas, en Plougonven, trois menhirs, alignés d'Est en Ouest, à 100 mètres l'un de l'autre. Les habitants du pays n'en ont jamais vu que deux et leurs traditions ne parlent que de deux mégalithes. Toutefois, il se pourrait qu'il y en ait eu un troisième, car, à 10 mètres du menhir le plus occidental, il existe un bloc cassé qui pourrait bien être le troisième monument de M. du Chatellier.*"

*Le menhir de l'Ouest, qui a 4m90 de pourtour, a 5m05 de hauteur. Les dimensions des côtés sont 1m15 au Sud, 1m30 à l'Est, 1m10 au Nord, 1m25 à l'Ouest. Ce mégalithe a l'aspect d'une aiguille et se termine en pointe. – Gneiss de Brest.*

*Le menhir à l'Est, à 50 mètres du précédent, 1 5m80 de pourtour et 3m30 de hauteur seulement (0m90 à l'Ouest, 2m10 au Nord, 0m80 à l'Est, 2m20 au Sud. - Gneiss de Brest.*

[en note de bas de page] : *Le menhir occidental, au milieu, est d'un gneiss plus jaunâtre que celui du menhir cassé et du menhir oriental. Est-ce voulu ?"*

**Giot, 1997-b, p. 49** : "*Au sud-ouest de Plougonven, les Deux-Menhirs se trouvent sur le bord sud de la D111, entre le Quilliou et Kergorre.*"

**Sortie 21/10/2009, avec L. Chauris** : Menhir ouest : granite de Lanéanou ; 2 faces d'arrachement ; sur une des faces, on observe une légère vasque d'érosion, qui indique une exploitation d'une boule horizontale ; sa circonférence est de 4,75 m.

Menhir est : granite de Lanéanou ; le substrat local est composé de schiste, de nombreux blocs de ce type sont présents dans la parcelle voisine ; cela suppose un déplacement d'un peu plus de 500 depuis les affleurements situés au nord ; sa circonférence est de 5,80 m.

Les deux menhirs sont distants de 55 m.

Un troisième bloc est visible dans le talus longeant la route. Il est également en granite de Lanéanou. Ses dimensions sont 2,60 m de longueur, 1,55 m de largeur et 0,40 m d'épaisseur visible.

**Chauris, Sparfel, BSAF, à paraître** : "*Erigés à 5 km au sud du bourg de Plougonven, à environ 600 m. au sud-ouest du hameau "Le Quilliou", à proximité de la D111, les menhirs de ce nom sont connus depuis longtemps. La première mention de leur existence figure dans l'inventaire de L. Flagelle<sup>27</sup> qui indique "sur les terres de Kerglas, trois menhirs placés de l'est à l'ouest, à environ 80 mètres de distance l'un de l'autre." P. du Chatellier<sup>28</sup> ne semble pas s'être rendu sur le site, mais plutôt inspiré de la description donnée par son*"

27 Flagelle L. (1878) – *Notes archéologiques sur le département du Finistère, Bulletin de la Société académique de Brest, 1876-1877, deuxième série, t. 4, p. 1-90. La citation se trouve à la p. 54.*

28 Du Chatellier P. (1907) – *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département des Temps Préhistoriques à la fin de l'Occupation Romaine, 2e éd. revue et augmentée, Librairie J. Plihon et Hommay, Rennes et Imprimerie A. Leprince, Quimper. La citation se trouve à la p. 92.*

prédécesseur : "trois menhirs alignés sur une ligne Est-Ouest, à 100 m l'un de l'autre sur les terres de Kerglas". G. Guénin<sup>29</sup> se montre plus précis et s'appuie essentiellement sur une enquête de terrain : "M. du Chatellier place à Kergloas, en Plougonven, trois menhirs, alignés d'Est en Ouest, à 100 mètres l'un de l'autre. Les habitants du pays n'en ont jamais vu que deux et leurs traditions ne parlent que de deux mégalithes. Toutefois, il se pourrait qu'il y en ait eu un troisième, car, à 10 mètres du menhir le plus occidental, il existe un bloc cassé qui pourrait bien être le troisième monument de M. du Chatellier." La description se poursuit avec plusieurs mesures et une détermination géologique : selon l'auteur, les menhirs sont en "gneiss de Brest". Ces menhirs sont également cités par P.-R. Giot<sup>30</sup>. Ils sont figurés sur l'ancienne carte d'Etat-Major au 1/80000 ("Les 2 Menhirs") et sur la carte IGN au 1/25000 ("Les Deux Menhirs").

Les coordonnées Lambert I du menhir occidental sont X : 152,091 ; Y : 1104,308. Le second mégalithe se situe en X : 152,143 ; Y : 1104,330. Les monolithes se trouvent à une altitude de 237/238 m. Ils sont placés sur une ligne orientée ENE et espacés de 50 m.

Leur examen lithologique détaillé, jusqu'alors inabordé, apporte des informations sur leur morphologie et sur leur provenance.

Les deux mégalithes sont en granite porphyroïde – c'est-à-dire à feldspaths potassiques, ici de teinte blanchâtre, de dimensions nettement supérieures à celles des autres minéraux<sup>31</sup>. Dans le menhir occidental, élancé (env. 5,20 m de hauteur ; faces entre 1,10 m et 1,30 m de largeur), ces feldspaths présentent une orientation (fluidalité magmatique) qui coïncide grossièrement avec son allongement. L'un des côtés plus ou moins arrondi, avec, par surcroît, une petite cuvette, correspond à une surface d'affleurement soumise à l'érosion météorique ; l'autre côté, plan, est une surface d'arrachement. La desquamation, visible sur les deux faces, s'est nécessairement produite, au moins pour partie, après l'érection. Le biseau sommital est subparallèle à la cassure qui affecte sa partie inférieure, et, comme elle, une conséquence de la fracturation tardi-tectonique du granite. Dans le menhir oriental (env. 4,10 m de hauteur ; la face la plus large atteint 2,20 m ; l'épaisseur est de 0,80/0,90 m), situé presque à l'extrémité du champ, la morphologie est plus massive. Les feldspaths ne sont pas orientés ; l'absence de fluidalité magmatique explique la forme plus trapue.

Les deux menhirs sont situés sur des schistes d'âge briovérien, formant de nombreux fragments arrachés au sol : leur provenance n'est donc pas proximale. Leur origine est à rechercher plus au nord dans l'étroite bande de granite porphyroïde, dit de Lannéanou, à texture plus ou moins orientée (allant jusqu'à la mylonitisation), qui réunit les massifs de Plounéour-Menez et de Plouaret<sup>32</sup>, le long du grand accident tectonique médio-armoricain<sup>33, 34</sup>. Sur le versant septentrional de la dépression qui s'étend au nord des menhirs, avant d'atteindre la bande granitique de Lannéanou nettement en relief, on recueille encore des éboulis de schistes briovériens (ici affectés par le métamorphisme de contact du granite), associés à quelques éléments granitiques descendus par solifluxion. En un mot, les premiers affleurements de granite apparaissent seulement à 250-300 m au nord des mégalithes, distance minimale de leur point d'extraction probablement à rechercher encore plus au nord sur les buttes (cotes 286, 295...).

A l'entrée du champ, c'est-à-dire un peu à l'ouest des points où se dressent les deux menhirs, apparaît en bordure du talus, un long bloc (env. 2,60 m) de granite porphyroïde, aux feldspaths légèrement orientés. Comme cet énorme bloc n'a pu remonter seul le versant méridional de la dépression précitée, il est évident qu'il a été acheminé par l'homme. Cette constatation établit, selon nous, sa destination mégalithique initiale. Le transport des trois mégalithes sur quelques centaines de mètres a été facilité par la pente qui jalonne la bordure du granite de Lannéanou, avant la remontée sur les schistes. Les deux menhirs encore debout et le menhir couché faisaient peut-être partie d'un alignement dont ils seraient alors les seuls rescapés."

## LE PONTYOU

oooo

29 Guénin G. (1913) – Les menhirs isolés de l'arrondissement de Morlaix, *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. 37, p. 111-146. L'extrait figure à la p. 124.

30 P.-R. Giot – Bretagne des mégalithes, éditions Ouest-France, 1995, 128 p.

31 Et non en "gneiss de Brest" comme le pense G. Guénin.

32 C. Barrois – Carte géologique au 1/80000, feuille Morlaix, 1905.

33 L. Chauris – Sur un important accident structural dans le Nord-Ouest de l'Armorique, *C. R. Acad. Sc. Paris*, 268, p. 2859-2861.

34 L. Chauris et J. Garreau – Le massif granitique de Plounéour-Ménez (Finistère) et les minéralisations associées, *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, nouvelle série, t. 5, (3), 1983, p. 134-154.

## CANTON DE PLOUZEVEDE

### CLEDER

**Chatellier, 1837, p. 19 :** "*Autel druidique entre Brelevenez et Cléder, etc.*"

**Carte archéologique :** sous le n° 29 030 0002 est répertorié un dolmen à Théven-Kerbrat (en X : 124,839 ; Y : 2429,794). Ne s'agit-il d'une confusion avec le dolmen du même nom situé en Plougoulm ? La confusion s'expliquerait par la similitude des toponymes.

**Carte archéologique :** n° 29 030 0008 ; à Pont Caradec (X : 124,749 ; Y : 2426,792), est enregistré un dolmen. L'inventeur est inconnu. Cette information est-elle fiable ?

#### ■ Entre Cléder et Plouescat

**Fréminville, 1832, p. 90 :** "*Ce village [Cléder] ne présente rien d'intéressant, mais lorsque nous l'eûmes passé je remarquai dans une étendue de terrain très-considérable et dans la direction du nord au sud, une grande quantité d'énormes blocs de pierres brutes, usées et comme arrondis par le temps. Ces blocs ne sont point adhérents au sol, ce ne sont pas des sommités de rocs qui le percent çà et là ; ils sont simplement posés sur la surface du terrain et y ont été mis exprès et de main d'homme. En les voyant je me doutai que ces pierres étaient des monumens celtiques, mais lorsque mon compagnon de route m'eut appris que tout le canton que couvraient ces masses brutes portait le nom breton de Carneillou, il ne me resta plus le moins doute à cet égard.*"

**Le Men, 1877, p. 91 :** "*On remarque entre cette localité et le bourg de Plouescat une étendue de terrain très considérable appelée Carneillou, couverte dans la direction du nord au sud, d'une grande quantité d'énormes blocs de pierres brutes, usés et arrondis par le temps. La plus grosse de ces pierres qui obstruait le chemin de Plouescat ayant été brisée, on a trouvé dessous plusieurs haches en bronze et beaucoup d'instruments de même métal, d'une forme et d'un usage inconnus. Cette réunion de pierres serait d'après M. de Fréminville (Antiquités du Finistère, T. I, page 90) un Carneillou ou cimetière celtique.*"

**Rusunan, 1890 :** "*Carneillou, gros blocs de granit, indiquant probablement un cimetière, sur la route de Plouescat. L'un d'eux a été déplacé pour cause d'alignement et on y a trouvé des armes en bronze.*"

**Chatellier, 1907, p. 94 :** "*Entre les bourgs de Cléder et de Plouescat se trouve un vaste espace, appelé dans le pays ar Carneillou, couvert dans la direction du Nord au Sud, d'une grande quantité de gros blocs de pierres brutes. Sous l'un d'eux qui obstruait la route de Plouescat a été trouvée une cachette de fondeur composée de haches et de divers objets en bronze. (De Fréminville. – Antiquité du Finistère, T. I, p. 90).*"

#### ■ Kerfiat – tumulus

X : 126,340 ; Y : 2429,549

Carte archéologique : 29 030 0003

**Carte archéologique :** tumulus (inventeur : M. Le Goffic).

#### ■ Kergallec – menhir

X : 122,270 ; Y : 2428,265 ; Z : 19

Carte archéologique : 29 030 0009

**Chauris, 1993b :** "*Kergallec est également en faciès intermédiaire [entre Brignogan et Cléder]*".

**Giot, 1997-b, p. 38 :** "*[...] en Cléder, au sud de Kergallec, à 800 m au sud-est, il y en a un autre [menhir]*".

## ● Kergoaradec – tumulus

---

**Chatellier, 1898-c :** "Fouille d'un tumulus à Kergournadec (Finistère) en 1638

*Mon ami M. Emile Cartailhac qui vient de terminer le dictionnaire archéologique de la Gaule, dont le Ministre de l'Instruction publique l'avait chargé, travail colossal qui compte plus de 18000 fiches, a bien voulu m'envoyer en communication une pièce, intéressante pour nous, qu'il a trouvée dans les Archives du Ministère.*

*Voici cette pièce : Lettre à d'Hozier A Kergournadec (Cléder),*

*T. 1 (Cabinet des Titres), ce 2 février, 1638.*

*J'ay à vous dire comme il s'est trouvé une chose merveilleuse dans le fond d'une haute butte environnée de grands rochers qui est située au milieu de la rachine que je vais faire. Lorsqu'on aplanissait cette butte, on a découvert une forme de sépulture en forme de voûte, toute massonnée autour par le dedans, ayant de profondeur de ras de terre cinq pieds, trois et demy de largeur et huit grand pieds de longueur et la couverture toute d'une seule pierre. On n'a trouvé dedans qu'une manière de cendre noire espandue au fond tout partout à l'épaisseur d'un teston, deux formes de lames de cuivre d'une empare de long et de trois doigts de largeur, toutes rouillées et mangées de crasse, et deux petites pièces d'écaillé faites et taillées en forme de pointe pour armer des flesches<sup>35</sup>, A l'entour de la dite sépulture sous six pieds de hauteur de terres qu'on a remuées pour aplanir la rachine se trouve à chaque coupe de pelle qu'on besche, toutes sortes de grains cognoissants, scavoir : froment, seigle, orge et avoyne, et sont tous brullés, quoique néant-moins les grains paraissent en leur entier, et quand on vient à les manier ils deviennent tous en cendres. Je réserve toutes ces pièces et de ces grains à vous faire voir. On ne sait ce que cela veut signifier. Ce lieu est assez visité par le peuple. On ne parle que de cela en ce canton ; quoique c'en soit, je ne fais pas moins parachever d'aplanir ce lieu pour rendre parfaite la pièce que je fais faire, qui sans vanité est la plus belle pièce de Bretagne pour une advenue.*

*Nous nous sommes demandé quel était le nom du propriétaire de Kergournadec en 1638.*

*Nous espérions que le propriétaire actuel de cette terre pourrait nous l'apprendre ; nous lui avons écrit à cet effet. Notre espoir a été déçu : les titres qu'il possède n'en disent rien.*

*C'est notre savant collègue, M. Bourde de la Rogerie, qui, avec son obligeance habituelle, nous a appris que, selon toute vraisemblance, l'auteur de la lettre dont je viens de vous donner connaissance est Sébastien de Rosmadec. Devenu en 1613, à la mort de son père, marquis de Molac, Tyvarlen, Pont-Croix, La Chapelle, etc., il avait épousé Renée de Kerhoant, héritière de Kergournadec.*

*Ce Rosmadec-Molac-Kergournadec était sans doute un curieux de recherches historiques, me dit M. de la Rogerie, car il fut en correspondance avec d'Hozier au sujet de Y Histoire de Bretagne que publia ce dernier en 1638 à Paris.*

*Messieurs, en remerciant M. Cartailhac de la communication qu'il a bien voulu nous faire, je forme les vœux les plus vifs, auxquels vous vous associez, j'en suis certain, pour que son importante et si utile publication, Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, soit mise sous presse sans retard. P. Du Chatellier."*

**Chatellier, 1907, p. 94 :** "En 1638, en traçant une avenue sur les terres du château de Kergoaradec, son propriétaire trouva sous un tumulus une sépulture murée, construite à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle, mesurant intérieurement 1m15 de large, 2m65 de long et 1m66 de profondeur sous table, contenant des restes incinérés au milieu desquels furent relevés 2 poignards en bronze et 2 pointes de flèches en silex."

**Briard, 1984, p. 235 :** "Kergounadec. Tumulus fouillé en 1638 (voir historique). Sous un tumulus, chambre en pierre sèche de 2,66 m/1,15 m/1,66 m. 2 poignards en bronze. Au moins 2 pointes de flèche en silex. Dépôt de graines carbonisées à l'extérieur de la tombe, blé et orge en particulier. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 94."

## ● Kerguédal – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 94-95 :** "Quand on va sur Morlaix, à Kerguédal à 3 kilomètres du bourg, à 400 mètres Sud-Est de la route de Plouvorn à Landivisiau deux tumulus fouillés."

## ● Kerséalou – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 94 :** "Tumulus entre Kerséalou et le Pont-d'Argent à droite près de la route."

---

<sup>35</sup> C'étaient sans doute des pointes de flèche en silex.



## ● Le Hellen – caveau

X : 122,875 ; Y : 2425,285 ; Z : 51

Carte archéologique : 29 030 0003

**Le Roux, 1965** : "Le 29 décembre 1965, M. Louis Michel faisait niveler une butte couverte d'ajoncs, située dans la parcelle 268, section H, feuille 1 du cadastre de Cléder, à 250 m au sud de sa ferme du Hellen. Le bulldozer rencontra une importante couche d'argile, puis une masse de pierrailles et enfin une énorme dalle de granite. En dégagant le pourtour de ce bloc insolite, le cultivateur s'aperçut qu'il recouvrait une importante cavité dans laquelle, poussé par la curiosité, il pénétra et découvrit un vase brisé. La Direction des Antiquités Préhistoriques fut alertée par la mairie de Cléder. Les 3 et 4 janvier 1966, avec le concours de J. Bourhis, nous avons fouillé méthodiquement cette sépulture ; c'est un vaste caveau, creusé dans la roche vive jusqu'à mi-hauteur. Ses dimensions sont : longueur, 2,50 m ; largeur, 1,50 m ; hauteur, 1,90 m. Les parois des extrémités sont formées de grandes dalles verticales tandis que les autres côtés sont maçonnés en pierres sèches. Le fond de cette sépulture était recouvert par une vingtaine de centimètres de terre extrêmement riche en morceaux de bois plus ou moins carbonisé, provenant sans doute d'un plancher. Le vase, brisé, mais presque complet, est un modèle particulièrement élancé de pot bioonique à une anse ; il ne porte pas de décor, mais quelques coups de lissoir prononcés. Il sera déposé au Musée Préhistorique Finistérien."

**Le Roux, 1966-b** : "Le pays léonard est d'une grande richesse en vestiges archéologiques, de toutes périodes d'ailleurs, mais plus particulièrement de l'Age du Bronze. Dans cette région, les découvertes ont dû de tout temps être fort nombreuses puisque l'une des plus anciennes dont il nous soit resté un souvenir précis remonte au début de l'année 1638. En établissant une rabine devant le château de Kergounadeach, sur le territoire de l'actuelle commune de Cléder, on mit en effet au jour « une sépulture en forme de voûte, toute massonnée autour par le dedans », contenant armes de bronze et pointes de flèches en « écaille » (sic)<sup>36</sup>. C'est une découverte du même ordre que fit, le 29 décembre 1965, M. Louis Michel, du Heljen, en Cléder. Ce jour-là en effet, un bulldozer venait de niveler une butte couverte de lande située dans l'un de ses champs. Après le départ de l'engin, l'agriculteur remarqua une grosse dalle de granite, affleurant au milieu de pierrailles, à l'emplacement de la butte détruite. Intrigué, il entreprit de dégager cette pierre et déboucha bientôt dans un caveau de grandes dimensions au fond duquel il recueillit les fragments d'un vase. La nouvelle de cette découverte se répandit rapidement et la presse locale s'en fit largement l'écho. La mairie de Cléder fut prévenue et transmit l'information à la Direction des Antiquités Préhistoriques de Bretagne et des Pays de la Loire. Nous avons pu passer sur les lieux dès le 31 décembre pour prendre les premières mesures de protection contre les curieux, inévitablement très nombreux en cette période de fêtes, mais aussi contre l'inondation menaçante à la suite des pluies continuelles d'alors. L'étude proprement dite de la tombe fut entreprise les 3 et 4 janvier 1966, avec la collaboration de M. J. Bourhis, ingénieur au C.N.R.S.

### LOCALISATION

C'est à l'extrémité sud-est du champ appelé « Goarem-ar-Groas » à cause du calvaire en granite qui se dresse à proximité que la sépulture a été mise au jour. Cette parcelle appartient à son exploitant, M. Michel; elle figure au cadastre de Cléder sous le n 268, section H, feuille 1.

Le monument est établi sur le rebord d'un plateau mollement vallonné et domine un thalweg où coule un ruisseau qui se dirige vers l'anse de Kernic, à 4 km vers l'Ouest. Les coordonnées Lambert du site sont : 122,6 -425,3. Le bourg de Cléder est situé à 3 500 m à l'Est-Nord-Est et la ferme du Hellen à 250 m au Nord.

Le sous-sol local est constitué par un granite à deux micas, qui affleure largement dans les environs, sous forme de grosses boules dégagées par l'érosion. C'est avec cette roche qu'a été édifiée la sépulture.

### ARCHITECTURE DU MONUMENT

D'après le récit des inventeurs, il est évident qu'il a été détruit là un tumulus de structure classique ; une chape de terre argileuse, épaisse de 1,50 m. environ recouvrait un cairn en pierres au sein duquel se trouvait la tombe, partiellement creusée dans le sous-sol. A l'origine, ce monument devait mesurer une trentaine de mètres de diamètre, pour une hauteur de 2 mètres environ.

<sup>36</sup> P. Du Chatellier, « Fouille d'un tumulus à Kergournadec (Fin.) en 1638 », Bull. Soc. Arch. Fin., XXV, 1898, pp. 321-322.

La tombe centrale qui est la seule partie que nous ayons pu étudier (fig. 1) est un vaste caveau sensiblement parallélepipedique, allongé du Nord-Ouest au Sud-Est. Ses dimensions internes sont : 2,6 mètres de long, 1,2 à 1,4 mètres de large, 1,8 à 2 mètres de haut. Les extrémités de la sépulture sont constituées par deux grandes dalles de granite, calées verticalement par la maçonnerie en pierres sèches des parois latérales. Ces blocs ne reposent pas directement sur le fond, mais sur une assise de calage, haute d'une vingtaine de centimètres. La tombe ayant été creusée dans le sous-sol, la roche vive constitue, à la faveur d'une diaclase rectiligne, la paroi nord-est sur plus de la moitié de sa hauteur ; la maçonnerie constituant la partie supérieure est faite de blocs de taille respectable, de près de 1 mètre de côté pour certains ; elle repose sur le rocher avec un surplomb d'une dizaine de centimètres qui rattrape le défaut de verticalité de la partie taillée dans le roc. Le mur Sud-Ouest est entièrement maçonné et l'appareil y est d'une régularité remarquable malgré la taille variable des pierres. La table de couverture est un énorme bloc de granite, de près de 3,5 mètres de long pour une largeur de 2,5 mètres et une épaisseur maximale de 0,5 m. La face supérieure est une surface d'érosion, régulièrement arrondie tandis que la face inférieure grossièrement plane, présente de nombreuses irrégularités. Ce bloc, devant peser plus de 5 tonnes, ne repose pas sur les parois de la chambre, mais nettement en retrait, sur le blocage.

### CONTENU DE LA TOMBE

Les premiers visiteurs ayant, dans l'enthousiasme de la découverte, complètement perturbé le niveau archéologique, la fouille n'a guère donné de résultats précis. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que le fond du caveau était occupé par une couche de terre meuble, épaisse d'une vingtaine de centimètres et extrêmement riche en fragments, parfois importants, de bois partiellement conservés dans ce milieu gorgé d'humidité. Ces débris ligneux semblent avoir été présents sur tout le fond de la sépulture, ce qui laisse supposer la présence d'un plancher doublant le fond rocheux. Il est alors logique de penser que cette structure s'appuyait sur le calage, légèrement en saillie, des dalles nord-ouest et sud-est. La hauteur utile du caveau aurait alors été de 1,6 mètre environ. Il convient également de noter la présence de taches de suie très nettes sur la dalle nord-ouest et sous la table de couverture.

Le vase (fig. 2) recueilli brisé par M. Michel, devait avoir été déposé sensiblement au milieu de la tombe ; c'est un pot biconique à une anse « en ruban » d'un modèle relativement fréquent dans le mobilier funéraire des Tumulus Armoricaux de la Seconde Série. Cette poterie, soigneusement modelée à la main, ne porte aucun véritable décor, mais des coups de lisseur réguliers et particulièrement accentués ont laissé leur trace très nette à la partie supérieure. La paroi, épaisse de 5 mm, est modelée à la main dans une argile riche en dégraissant sableux. La cuisson a laissé subsister une zone centrale noirâtre, non oxydée, qui contraste avec les parties superficielles, oxydées, de couleur beige jaunâtre. La forme est particulièrement élancée pour ce type de poterie puisque les dimensions du vase sont les suivantes : hauteur : 160 à 165 mm, la carène étant à 70 mm sous le rebord ; diamètres : 107 mm à l'ouverture, 135 mm à la carène, 72 mm au fond.

### CONCLUSIONS

La découverte du Hellen est intéressante à plusieurs égards : cette sépulture se rattache en effet très nettement, aussi bien par ses caractères architecturaux que par son mobilier funéraire, au groupe des Tumulus Armoricaux de la Seconde Série, daté du début du Bronze Moyen. Le caveau, d'une architecture remarquable, est en particulier très comparable à ceux qui furent découverts, non loin de là, à Lézomny-Huella, en Cléder, au printemps de 1962 et dont l'un devait livrer, associé à un petit poignard triangulaire en bronze, un vase à une anse très proche comme forme de la poterie du Hellen<sup>37</sup>.

Au cours de notre intervention, nous avons également appris qu'il avait été mis au jour, devant les bâtiments de la ferme de Reuniou, voisine du Hellen, un tombeau de même type, mais de dimensions plus réduites. Cette découverte daterait des premières années du siècle, mais la tombe fut longtemps conservée sur place ; un vase aurait également été découvert."

**Giot, 1967** : "A la fin de 1965 l'arasement d'une butte dans la parcelle 268, section H. au Hellen, fit découvrir un caveau contenant un vase brisé, modèle très élancé biconique à une anse (fig. 29). Les extrémités de la tombe étaient garnies de dalles verticales, les parois longitudinales de maçonnerie sèche. Le fond gardait les traces d'un plancher en bois."

**Briard, 1984, p. 235** : "Le Hellen. En décembre 1965, découverte d'une tombe de l'Age du Bronze en parois de pierre sèche de 2 m/1 m de large recouverte d'une dalle. Un vase en cruchon y a été recueilli. Il est à une

<sup>37</sup> J Briard et P.-R. Giot, « Les tombes de l'Age du Bronze de Lézomny-Huella en Cléder (Fin.) », Ann. de Bretagne, LXXI, 1964, 1. pp. 7-22

anse et montre un décor irrégulier par coups de lissoirs. 162 mm/140 mm de large (X : 123,12 Y : 125,90 Z : 54 m). Biblio. C.-T. Le Roux, A.B., 1966, p. 32."

## ● Le Vern – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 94** : "A 350 mètres au Nord du village du Vern, tumulus ayant été fouillé."

**Giot, 1948** : "Dans son inventaire des monuments préhistoriques du Finistère (1907), P. du Châtellier signale en la commune de Cléder : « A 350 mètres au Nord du village du Vern, tumulus ayant été fouillé. » C'est la seule mention que nous ayons pu retrouver dans la littérature au sujet du tertre formant la parcelle 615, dite Torguenn, et qui est entourée de toutes parts par la parcelle 614, dite Fouenog an Dorguenn, Section I, de Saint-André. La butte en question avait 30 mètres de diamètre environ, et de 5 à 6 mètres de hauteur. Par suite de la nécessité d'obtenir de la terre pour des travaux communaux, elle vient d'être détruite, et plus de 2.000 mètres cubes en ont été enlevés ; Nous avons dû, ès qualité, intervenir et assister à une partie de cette démolition, qui a été faite avec des moyens matériels perfectionnés, en particulier une pelleteuse mécanique. Malheureusement ce sont là des engins qui conviennent fort peu à des fouilles minutieuses, scientifiquement conduites.

L'emplacement du tertre en question est des plus singuliers : il est dans un bas-fond, dans un talweg, entouré d'une prairie marécageuse et tourbeuse. Le tertre supérieur avait été remanié à une époque assez récente, puisqu'à la terre végétale étaient mêlés quelques pierres, l'argile du monument et de rares fragments des ardoises épaisses caractéristiques des Monts d'Arrée (parfois avec la perforation pour le trou). Mais la masse de la butte était absolument vierge de tous remaniements. C'est donc à cause de l'aplanissement du sommet, résultant des travaux récents, que P. du Châtellier crût qu'il s'agissait d'un tumulus fouillé.

L'éminence, comme a montré la destruction progressive, était formée de couches successives superposées d'argile, plus ou moins entrelardées de terre tourbeuse ou de tourbe véritable (les débris végétaux, souvent bien conservés, sont surtout formés de sphagnales et de cypéracées; leur décomposition sous couverture a dû favoriser le développement de champignons, dont subsistent des fragments bleus ou blanchâtres de mycélium). Chaque couche avait de 25 à 50 centimètres d'épaisseur environ, et affectait une forme en calotte, le noyau central ayant évidemment un rayon de quelques mètres seulement. L'argile était bleutée ou verdâtre, identique à celle que l'on trouve sous la prairie avoisinante, d'où elle avait été certainement apportée, ce qui explique les terres tourbeuses qui viennent simplement de la surface de cette prairie. Mais à l'extérieur et sur le sommet, l'argile est jaunâtre, soit qu'une oxydation se soit faite depuis la construction du tertre, soit que l'on soit allé chercher plus loin, sur les pentes sèches, de la glaise pour compléter l'édifice. Au centre du monument il n'a été découvert absolument rien de différent, de quelque nature que ce soit. Aucune construction ou objet n'ont été rencontrés (si ce n'est un fragment de côte de mammifère, complètement noirci par la tourbe dans laquelle il était inclus, et certainement antérieur à la butte). Dans la masse de l'argile, par ci par là, quelques pierres isolées avaient été mêlées.

La butte avait été simplement posée sur le sol de la prairie, recouvrant la végétation ancienne, qu'on a partout retrouvée en place. Le seul indice chronologique certain pourrait se trouver par la pollenanalyse de ce sol tourbeux.

En attendant nous en sommes réduits aux hypothèses, quant à la nature de ce monument. Est-il d'âge historique ? Dans ce cas soit soubassement de moulin à vent, mais il faut avouer que le site dans un bas-fond serait inusité, soit motte féodale de dimensions réduites, très réduites même, ayant supporté un minuscule château de bois. C'est peu probable également. En attendant confirmation, il semble plus vraisemblable que nous ayons eu affaire à un tumulus préhistorique, de l'Age du Bronze, mais qui ne recouvrirait pas de sépulture. Une sorte de tombe Active, un cénotaphe pour un individu dont le cadavre n'avait pas été recouvert par ses proches ; on a assez souvent signalé ce genre de choses, et en Armorique, en particulier, P. du Châtellier a rencontré plus d'une fois ces « tumulus du souvenir », comme il les a appelés, entre autres dans les Monts d'Arrée.

Ces renseignements purement négatifs sont le seul apport de cette destruction à la science archéologique. Regrettons plutôt que Torguenn-ar-Vern n'ait pas survécu de longs siècles encore."

## ● Lezomny-Huella – 6 caveaux

X : 122,060 ; Y : 2423,885 ; Z : 73

### **Briard et Giot, 1964** : "1. - Historique et situation générale.

La ligne de crête située au Nord de la ferme de Lezomny-Huella en Cléder, Finistère, est parsemée de gros blocs de granite ou de diorite. Dans les jachères ou les bois, ces blocs n'ont attiré l'attention que des carriers qui parfois en ont débité. Par contre dans les terrains labourables, ces gros blocs souvent encombrants embarrassent fortement les cultivateurs car ils sont des obstacles sérieux au tracteur. C'est ce que pensa M. Y. Bellec, fermier de Lezomny-Huella qui résolut de faire sauter à la mine 3 énormes rochers qui encombraient une pâture dénommée Goarem-ar-nor (la garenne de la porte). L'opération eut lieu le vendredi 23 mars 1962. Quelle ne fut pas la surprise de l'agriculteur lorsqu'après avoir retiré au tracteur les blocs éclatés, il aperçut l'amorce de caveaux rectangulaires en pierres sèches. Il fit prévenir son propriétaire, M. de Guébriant qui par le relais de la Préfecture du Finistère alerta la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Rennes. Malgré les précautions prises l'afflux de visiteurs et aussi la curiosité des premiers inventeurs amenèrent des déprédations partielles comme toujours en pareil cas. Notre intervention eut lieu du 28 au 30 mars 1962, malgré des conditions météorologiques déplorables, M. Y. Onnée, collaborateur technique au C.N.R.S. participa aux recherches. L'enquête sur place amena la fouille des trois tombes mises au jour et la découverte de trois autres monuments dans les parcelles voisines : un détruit partiellement par les carriers, un deuxième apparemment intact et un troisième dont la position dans un talus entre deux parcelles devant être réunies nécessitait une fouille d'urgence avant sa destruction. Cette deuxième intervention eut lieu pendant la dernière semaine de juillet 1962 avec le concours de MM. C. T. Le Roux, Assistant des Antiquités Préhistoriques et J. Bourhis, Ingénieur au C.N.R.S.

Les trois premières tombes ouvertes en mars 1962 dans la parcelle dénommée Goarem-an-Nor, N° 387 de la section G. du cadastre de Cléder, se trouvent à 5.200 m. à vol d'oiseau au Sud-Ouest du bourg de Cléder et à 300 m. au Nord-Ouest du village de Lezomny-Huella. Les coordonnées géographiques de cet endroit sont : latitude nord 54 Gr. 0385 ; longitude ouest 7 Gr. 2075. La tombe n° 1 se trouve à l'angle nord-ouest de la parcelle, à une dizaine de mètres du talus ; les tombes 2 et 3 sont distantes de 24 m. vers l'Est de la première ; elles sont parallèles et situées à 4 m. l'une de l'autre. La tombe n° 4 fouillée en juillet 1962 est située au milieu du talus séparant les parcelles 396 et 395, à une centaine de mètres au Sud du premier groupe de tombes. Les tombes 5 et 6 sont plus éloignées (200 et 250 m. vers le Sud-Ouest) dans la parcelle boisée n° 268 située au

Sud du chemin vicinal ordinaire menant de Lezomny-Huella à Plouescat. (Fig. 1).

Nous devons remercier pour les facilités qu'ils nous ont accordées pour la poursuite de nos travaux et l'intérêt qu'ils y ont porté, les propriétaires, M. le Comte Budes de Guébriant et son fils M. Jean de Guébriant ; de même que M. Gestin, régisseur, pour l'aide qu'il nous a prodiguée lors de notre première intervention.

### La Tombe n° 1. (Fig. 2).

a) Architecture. C'est la tombe ouest de la parcelle 387. La table de couverture, en granite, avait éclaté sous la charge explosive et d'après les fragments examinés autour de la tombe et le témoignage des fermiers, on peut estimer que ce bloc avait environ 2 m. de long, 1 m. de large et 0,80 à 1 m. d'épaisseur. Cette dalle recouvrait un caveau rectangulaire creusé dans le sous-sol. Les parois du caveau étaient en pierres sèches, légèrement encorbellées. La tombe mesurait 1,80 m. de long, 1 m. de profondeur et au fond une largeur de 0,80 m. à 0,90 m. Par suite de l'encorbellement des parois latérales, la largeur de la tombe au niveau supérieur des murets n'était plus que 0,60 à 0,70 m. Les pierres employées pour la construction de la tombe sont des moellons de granite bien appareillés ; on peut dénombrer une dizaine d'assises en hauteur et 3 ou 4 en épaisseur. De plus au niveau supérieur, des pierres venaient former une petite plateforme sur laquelle reposait la table de couverture. Parmi ces pierres on a recueilli une petite meule dormante en granite présentant une cavité ovoïde très polie. Les parois se raccordent à angle droit sauf au Nord où les murets se rejoignent par l'intermédiaire d'une pile de chevrons placés de biais et coupant l'angle.

L'orientation de la tombe est Sud-Est Nord-Ouest (gisement 130 degrés).

### b) Mobilier. (Fig. 3).

La tombe a eu à souffrir de la curiosité des premiers inventeurs ou des visiteurs. Dans ces conditions les structures ayant pu exister étaient difficiles à reconnaître, mais il semble que la stratigraphie des couches était la suivante : 70 cm de remplissage de terre et de cailloux provenant d'infiltrations puis une couche de 5 cm environ de sable de mer ou de dune avec débris de coquillages. Ce sable reposait sur le sous-sol naturel arénacé et aucune trace de banquettes latérales ou de bois n'a été rencontrée. Des traces nettes de coups de barres à mine et de fourche ont été relevées lors de la fouille et une partie du contenu central avait été rejeté

à l'extérieur à la pelle comme le montrait la présence de fragments osseux et de sable du lit de fond dans les déblais extérieurs à la tombe. Quelques vestiges osseux ont cependant été trouvés en place notamment des fragments de bassin et de vertèbres qui laissent à penser que le squelette était placé couché la tête au Sud-Est. C'est la présence de sable marin qui avait permis par sa teneur en calcaire la conservation de ces quelques débris osseux.

Un petit poignard a été recueilli à 60 cm de profondeur, contre la paroi sud-ouest et à 50 cm de la paroi sud-est, soit à une position qui correspond aux avant-bras du corps inhumé.

C'est un poignard de bronze, triangulaire de 85 mm. de long et 32 mm. de large à la base. Il était très corrodé et chloruré et a subi par la suite au laboratoire un traitement de déchloruration. La base est rectangulaire et présente deux encoches pour les rivets. C'est un exemplaire atypique ne montrant pas la petite lunule classique au centre de la base. Les bords de la lame sont amincis par martelage. La lame épaisse au centre de 4 mm. ne présente aucune ornementation.

Un vase a été recueilli dans la tombe dans une position qui devait correspondre à la hanche du squelette, du côté sud-ouest. Ce vase avait reçu un coup de fourche et des tessons de sa partie supérieure avaient été dispersés dans toute la masse des terres remplissant la tombe.

Les quelque 120 morceaux de poterie recueillis laissent à penser que le vase était intact avant la violation de la tombe. La poterie est bien cuite, rouge brique à l'extérieur, lissée montrant quelques taches brunes ou noirâtres suivant l'irrégularité de la cuisson. Des inclusions micacées brillantes sont visibles de l'intérieur. La pâte bien cuite est également rouge en section, avec des fragments de dégraissant blanc correspondant à de petits grains de quartz ou de feldspath. L'épaisseur des fragments de la panse est de 5 mm., l'épaisseur de l'anse 8 mm. Malgré sa fragmentation et, par endroits sa pulvérisation, et grâce à quelques morceaux de panse mieux conservés, ce vase a pu être remonté dans sa partie inférieure et pour un quart de tour dans sa partie supérieure jusqu'au rebord, permettant de reconstituer le profil initial sans trop d'incertitude. C'est un vase biconique haut de 185 à 195 mm. un peu irrégulier puisque la hauteur de la carène au-dessus du fond varie de 90 à 100 mm. Le fond est très légèrement bombé, le diamètre de base est de 95 mm. pour un diamètre à la carène de la carène de 185 mm. Le diamètre supposé de l'ouverture d'après les quelques fragments de rebords conservés est de l'ordre de 130 mm. Le vase n'a qu'une anse plate, « en ruban » qui prend à la carène pour rejoindre la partie supérieure à 1 cm, du rebord ; très large à la base, 75 mm., cette anse devait avoir 35 mm. de large au milieu. Elle ne présente aucune gorge ou ornementation. Le rebord est légèrement éversé. Le vase n'est pas décoré. C'est un type classique de la civilisation armoricaine des Tumulus où une quinzaine de vases biconiques à une anse sont recensés.

Des vestiges osseux, il n'y a pas grand chose à tirer, étant donné leur fragmentation et le peu qui en est conservé. D'après les fragments de bassin, il semble qu'il s'agisse d'un sujet adulte.

### 3. - La tombe n° 2. (Fig. 4.)

a) Architecture. C'est la tombe nord-est de la parcelle 387. La table de couverture est en granite, malheureusement trop fragmentée pour avoir une idée exacte de ses dimensions de l'ordre de 2 m. de long et 1 m. de large. La particularité de cette tombe est qu'elle est construite de façon complexe ; les parois longitudinales sont en murets de pierres sèches et les parois transversales sont formées de dalles de granite placées de chant. L'orientation de la tombe est intermédiaire entre Est-Ouest et Sud-Est Nord-Ouest (gisement 110-degrés). La dalle sur chant orientale est large de 1 m., haute de 0,80 m. et épaisse de 0,25 m. ; elle est légèrement concave vers l'intérieur de la tombe. La dalle occidentale est large de 1,05 m., haute de 0,80 à 0,85 m. et peu épaisse : 15 à 18 cm. Les murs nord et sud sont formés d'une dizaine d'assises de petits moellons de 20 à 30 cm. de long et 10 à 20 d'épaisseur, régulièrement appareillés en longueur mais par contre montrant en section, une disposition en tonneau marquée. De ce fait les dimensions du caveau à la base sont de 1,90 m. de long pour 0,60 à 0,65 de large ; alors qu'à mi-hauteur la largeur de la tombe atteint 0,85 m. pour revenir au sommet des murets (85 cm de haut) à une largeur de 0,65 m.

Une autre particularité de cette tombe est que l'assise supérieure des murets est composée de dalles plates très larges (0,60 à 0,70 sur 0,40 à 0,50) qui formaient une plateforme destinée à recevoir la table de couverture. Il ne semble pas qu'un tel dispositif ait été signalé jusqu'ici.

b) Fouille de la tombe. Si la structure de la tombe était fort intéressante, la fouille se révéla plutôt décevante puisque malgré une exploration rationnelle, aucun vestige osseux, tesson de poterie ou autre mobilier ne fut rencontré. La seule constatation que l'exploration du caveau permit est la présence de vestiges humiques noirs le long des parois qui peuvent être interprétés comme des vestiges de banquettes latérales en bois. De plus on a retrouvé au fond de la tombe un peu de sable. L'apport de sable n'avait pas été suffisant pour permettre la conservation des ossements. Il est vrai que les conditions de conservation sont souvent fluctuantes suivant les microstructures du terrain et la circulation des eaux à tel point qu'on peut voir dans une même tombe des parties de squelette complètement disparues à côté d'autres préservées (squelette de

Kergoniou en Guissény, Finistère). D'autre part la pénétration plus ou moins rapide des terres d'infiltration dans les tombes a joué un rôle dans le manque de préservation des vestiges osseux.

#### 4. - La tombe n° 3. (Fig. 5).

*Architecture.* C'est la tombe sud-est de la parcelle 387. Elle est construite parallèlement à la précédente et en est distante de 4 m. bord à bord. L'orientation est exactement la même : gisement 110 degrés. De même la construction est rigoureusement similaire : dalles de chant pour les parois longitudinales. Enfin, on retrouve l'assise supérieure de petites dalles formant une plate-forme pour recevoir la table de couverture. Il est hors de doute que les deux tombes ont été construites par le même « architecte » et vraisemblablement à la même époque. On doit noter quelques variations de détail. Tout d'abord la table de couverture n'est pas en granite mais en diorite amphibolitisée de couleur plus verdâtre (syénite de Lannilis des anciens auteurs régionaux). D'autre part, la tombe est plus large : 0,90 m. pour une longueur de 1,90 m. et les parois longitudinales comprennent des moellons légèrement plus grands (7 ou 8 assises seulement pour une hauteur de 0,75 à 0,80 m.) On ne trouve plus comme pour la tombe n° 2 la disposition des parois « en tonneau ». Elles montent plus régulièrement bien qu'encore inclinées vers l'intérieur. Enfin les dalles de chant en granite sont un peu plus épaisses : 30 à 35 cm. Mais toutes ces variations de détail ne font pas oublier la grande similitude de construction avec la tombe voisine.

*Mobilier.* Sans doute découragés par les sondages infructueux effectués dans les tombes 1 et 2, les premiers inventeurs ne touchèrent que peu à la tombe 3 et l'on ne peut que s'en réjouir car elle contenait un squelette relativement bien conservé. Au niveau de la couche de sable qui tapissait la sépulture, le squelette était demeuré intact mais dès que les ossements sortaient du voisinage immédiat de ce milieu conservateur pour dépasser dans la terre argileuse acide, surtout pour les os montant en hauteur, ils disparaissaient, ayant été dissous. C'est ainsi que le côté inférieur du crâne, reposant malheureusement sur une couche où le sable était rare, était en relatif bon état bien que fragmenté tandis que l'autre moitié du crâne avait complètement disparu. En nettoyant avec soin les éléments du squelette sur place il a été possible de le photographier et d'en dessiner la position. Les quelques traces de poudre d'os remarquées au cours de la dissection ont permis de restituer les parties manquantes. Le schéma de position montre que le mort avait été inhumé couché, la tête sur le côté gauche, les mains sans doute jointes devant la face. Le corps était couché ventre contre terre de telle sorte que la face postérieure du bassin était tournée vers le ciel. Les jambes étaient recroquevillées légèrement du même côté que les mains, - c'est-à-dire vers le Sud. La tête était placée au Sud-Est. C'est une variante de la position accroupie connue dans certaines tombes en coffre de l'Age du Bronze mais dont faute d'ossements bien conservés on ne connaissait pas d'équivalent dans les grands caveaux, où l'on pouvait penser que la position naturelle du squelette était couché sur le dos. C'est donc une constatation intéressante venant compléter notre information sur les coutumes funéraires de l'Age du Bronze. Au point de vue anthropologique, il s'agit d'un sujet masculin adulte, pas très âgé, de bonne taille, 1,70 m. environ, et nettement dolichocéphale. Aucun objet mobilier n'accompagnait le squelette.

#### 5. - La tombe n° 4 (Fig. 6).

a) *Architecture.* Cette tombe se trouvait dans la parcelle 395 mais jouxtant au Sud-Est le talus séparant les parcelles 395 et 396, à peu près à mi-longueur de ce talus. La table de couverture était posée au niveau du sol du champ. Elle était en diorite amphibolitisée (ex-syénite des anciens auteurs). Le bloc long de 2,80 m., large de 1,60 et épais de 0,75 m. avait un volume de l'ordre de 3 m<sup>3</sup> correspondant à un poids de l'ordre de 8 tonnes (densité 2,9).

La fouille a consisté d'abord à dégager le tour de la tombe jusqu'au sous-sol arénacé. Il est alors apparu un lit de pierres posées au niveau de l'ancien sol et dépassant de manière irrégulière les bords de la table suivant les directions. La fosse creusée dans l'ancien sol loessique était difficile à délimiter avec certitude du fait de la construction fruste de cette tombe. Le caveau funéraire était creusé dans le sol et sommairement paré de quelques pierres (3 au maximum en épaisseur). De plus, au milieu du caveau, quelques pierres éboulées ou intentionnelles montraient une séparation transversale. Le caveau avait 1,65 de long, 0,60 de large et 0,60 de profondeur. L'orientation du caveau était Nord-Ouest Sud-Est (gisement 140 degrés). On peut remarquer que l'orientation de la table de couverture était légèrement différente (gisement 160 degrés).

b) *Mobilier.* Aucune trace de poterie ou d'ossements n'a été rencontrée dans cette sépulture beaucoup plus grossière que les précédentes. Seuls quelques charbons de bois ont été recueillis dans le limon loessique et quelques morceaux de poterie grossière mal cuite dans les pierres entourant le caveau, de même qu'un petit grattoir en silex.

## 6. La tombe n°5 (Fig. 7)

a) Architecture. Cette tombe située dans la parcelle boisée 268 avait eu une table de couverture débitée autrefois par les carriers et il n'en restait plus que la partie nord. ; Cette tombe se rapprochait des tombes 1, 2 et 3 mais présentait encore une variante : seule la paroi transversale | sud-est était composée d'une dalle de chant en granite large de 0,83 m., haute de 0,50 m. et épaisse de 0,35 à | 0,40 m. Les parois longitudinales et la paroi transversale | nord-ouest étaient en murets de pierres sèches. Ces murs « étaient peu élevés, de l'ordre de 0,50 m. Le caveau funéraire E avait à la base 1,85 m. de long pour une largeur de 0,70 m. à 0,80 m. Mieux construite que la tombe n° 4, cette sépulture avait des murets nettement moins hauts que les premières tombes explorées et se présente comme une structure ! intermédiaire entre les beaux caveaux du type 1, 2 et 3 et la tombe sommaire n° 4, montrant ainsi un groupement de structures variées.

b) Mobilier. Cette tombe violée depuis longtemps a cependant livré quelques tessons de poterie grossière très fêlée (1 cm), poterie sans doute d'usage provenant d'infiltrations. Mais les morceaux recueillis sont trop peu importants pour avoir une idée de la forme des vases.

## 6. - La tombe n° 6.

Dans la parcelle n° 268 subsiste une grosse dalle de granite qui est vraisemblablement la table de couverture d'une autre tombe. Ce dernier monument a été laissé en réserve pour l'avenir.

Si les sépultures de l'Age du Bronze sous tumulus sont bien connues, de même que les sépultures en coffres, peu de caveaux de belle taille mais non recouverts par un tumulus sont connus avec certitude, beaucoup probables ayant été assimilées à des sépultures sous tumulus dont les terres auraient été arasées au cours des temps, Les sépultures de Lezomny-Huella montrent le cas de tels caveaux sous grosses tables de couvertures posées au niveau du sol et rien ne laisse à penser que des tumulus aient été édifiés par la suite. C'est donc un premier point intéressant. D'autre part les cinq tombes étudiées ont montré des variantes architecturales, preuve d'une grande souplesse dans le choix du mode de construction des caveaux. Enfin si le mobilier recueilli dans la tombe 1 est classique et vient se ranger dans la Deuxième Série de la Civilisation des Tumulus à l'aube du Bronze Moyen, la tombe 3 nous a apporté des détails intéressants sur la position des squelettes dans ces tombes."

**Giot, 1965 :** "Des découvertes fortuites de caveaux funéraires sous des blocs détruits à l'explosif, au printemps de 1962, à Lezomny-Huella, nous ont permis d'effectuer des fouilles de sauvetage dans une nécropole d'une demi-douzaine de tombes de l'Age du Bronze Moyen. Trois caveaux voisins étaient soigneusement construits : l'un aux parois en pierres sèches, légèrement encorbellées, contenait des restes minimes de squelette, un tout petit poignard triangulaire en bronze, et les tessons d'un vase biconique avec une anse en ruban, très abîmé par suite de la hâte des inventeurs ; un autre caveau, aux parois longitudinales en murets de pierres sèches, aux parois transversales formées de dalles, ne contenait rien, tandis qu'un troisième, de construction identique, renfermait un squelette accroupi ventre contre terre (fig. 25-26). D'autres tombes, toujours sous de gros blocs rocheux, dans d'autres parcelles, étaient de construction beaucoup moins soignée."

**Briard, 1984, p. 235-236 :** "Lezomny-Huella. Un groupe de 6 tombes a été découvert fortuitement en 1962 à Lezomny-Huella. Le paysan, voulant se débarrasser de grosses roches, dynamita trois de celles-ci. C'étaient les couvertures de 3 caveaux en pierre sèche de l'Age du Bronze. Au cours de la fouille de sauvetage, 3 autres tombes plus simples furent reconnues et fouillées lors d'une campagne complémentaire (X: 122,30 Y: 1 124,5 Z: 76 m parcelles 268, 387, 396 G).

Tombe n° 1. Grand caveau creusé dans le sol. 1,80 m/0,90 m. Les parois sont en pierre sèche. Il est orienté N.-O. - S.-E. Au centre, vestiges d'os de bassin. Vase biconique à une anse et bord éversé. 195 mm/130 mm à l'ouverture/185 mm à la panse. Petit poignard triangulaire à 2 trous de rivets. 85 mm/30 mm.

Tombe n° 2. Grand caveau creusé dans le sol. 1,90 m/0,90 m, orienté N.-O. - S.-E. Les parois longitudinales sont en petits éléments pour les murets, coiffés au sommet par de grandes pierres plates destinées à recevoir la dalle de couverture. Au fond, posé sur le sous-sol avec traces de bois, squelette couché sur le côté gauche, les mains à hauteur du visage, jambes légèrement repliées. Pas de matériel (fig. 120).

Tombe n° 3. Grand caveau parallèle au précédent et orienté à 110°. Les parois longitudinales sont en murets de pierre sèche et les parois transversales formées de dalles de chant verdâtres (syénite de Lannilis). 1,90 m/0,90 m squelette recroquevillé d'un adulte dolichocéphale de 1,70 m, de sexe masculin.

Tombe n° 4. Dalle de couverture en syénite de 2,80 m/1,60 m et 0,75 m d'épaisseur. Caveau sommairement paré de quelques pierres et qui avait été séparé en deux par un petit alignement de 3 pierres. Il est orienté à 140° alors que la dalle de couverture était à 160° N. Quelques tessons grossiers et charbons de bois.

Tombe n° 5. Dalle de couverture autrefois débitée par les carriers. Il n'en reste qu'un fragment en place. La dalle de chant sud-est se raccorde aux parois en pierre sèche qui forment les 3 autres côtés du caveau de 0,85 m/0,80 m. Ces murets sont peu élevés (25 cm).

Tombe n° 6. Grosse dalle de couverture d'une tombe qui n'a pas été fouillée mais laissée en réserve archéologique pour l'avenir.

Biblio. P.-R. Giot, *Gallia Préhistoire*, 1965. - J. Briard, P.-R. Giot, A.B., 1964, pp. 7-21."

### ● "Torguenn-ar-Vern" – butte

**Giot, 1949** : "Lors de travaux publics, le tertre de Torguenn-ar-Vern a été détruit. Cette butte avait 30 m. de diamètre et 6 m. de haut. Elle était formée de couches superposées d'argile, et rien n'y a été découvert. Il s'agissait peut-être d'un "tumulus de souvenir" sorte de cénotaphe(1).

(1) Cf. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. LXXV, 1949."

## PLOUVORN

### ● Berven – tumulus

**Flagelle, 1878** : "Tumulus de grande dimension, au nord du chemin de grande communication se rendant à Berven, près d'une voie venant du midi et se rendant à Saint-Pol ; j'y ai trouvé des fragments de tuiles."

**Rusunan, 1890** : "Grand tumulus au N. du chemin de Berven, près du chemin allant à Saint-Pol"

### ● Groas-ar-Born – tumulus

X : 133,289 ; Y : 2416,468

Carte archéologique : 29 210 0002

**BSAF, 1977, p. 11** : tumulus.

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : E. Le Goff).

### ● Guilliguen – tumulus

X : 133,286 ; Y : 2417,268

Carte archéologique : 29 210 0003

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : E. Le Goff).

### ● Kerhuella – tumulus

X : 132,087 ; Y : 2416,734

Carte archéologique : 29 210 0001

**BSAF, 1977, p. 11** : tumulus.

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : E. Le Goff).

### ● Kernonen – tumulus

X : 129,145 ; Y : 2417,440 ; Z : 97

Carte archéologique : 29 210 0006

**Giot, 1967** : "Le tumulus de Kernonen, parcelle 783 section A, fut l'un des plus grands du département, mais il n'en subsistait plus qu'un quart. Son arasement fit découvrir la sépulture centrale jusque-là inconnue (fig. 26) ; une fouille de sauvetage fut menée à l'automne 1966 par M. J. Briard. Le caveau en maçonnerie sèche



irrégulière avait 4,50 m de long sur 1,20 m de largeur moyenne, orienté n.-o.-s.-e. La couverture comprenait une dalle centrale complétée à chaque extrémité par des dalles plus petites ; des fragments de cette couverture étaient tombés et avaient en partie dérangé le mobilier funéraire (fig. 27). Le pavage du fond de la tombe et les banquettes latérales étaient recouverts d'un plancher de bois pourri, sur lequel se trouvaient des masses plus épaisses de bois qui devaient correspondre à des « coffrets » renfermant les objets mobiliers. Un premier « coffret » contenait des haches à faibles rebords, très corrodées. Au centre de la tombe, contre la paroi nord, se trouvait un petit bandeau d'une quinzaine de pointes de flèches armoricaines ogivales en silex. Au milieu, un « coffret » avec de véritables « punaises » en or contenait les débris de poignards en bronze avec manches en bois décorés de milliers de microscopiques « clous » d'or, malheureusement dispersés. Un dernier coffret renfermait un autre poignard en bronze, une vingtaine de pointes de flèches armoricaines et un brassard d'archer en ambre (lig. 28). Autour étaient dispersées quelques perles en ambre de types divers. Ce tumulus armoricain de l'Age du Bronze ancien recelait donc des documents inespérés."

**Giot, 1969** : "La fouille en laboratoire du contenu des « coffrets monoxyles » de la tombe du tumulus de Kernonen a livré à M. J. Briard des renseignements et des objets imprévus<sup>20</sup> : épingles à tête en rouelle ou en anneau (curieusement placées entre une lame de poignard et son fourreau en bois), imitation en os d'une hache à rebord, pommeau de poignard en os. La dissection des coffrets en bois a montré que les « punaises » en or provenaient de la décoration des manches de poignards. Parmi plusieurs dates, celle des charbons de bois des parois du caveau est de 1480 ±120 avant J.-C. (GIF 1149)."

**Briard et Monnier, 1976** : "Le tumulus de Kernonen (coordonnées : 49° 35' N – 4° 03' W), au riche mobilier (J. Briard, 1970a) fut construit dans la zone limoneuse du Léon. L'épaisseur du loess aux alentours même du tumulus atteint encore 60 à 30 cm. Le monument présentait une structure très nette sous la terre cultivée : une première masse de limon jaune assez peu différente à première vue du loess en place et un noyau central de limon gris, épais de 2 m au centre, venant buter contre le cairn entourant la tombe. Au niveau du vieux sol, un abondant phénomène de précipitations ferrugineuses s'était formé simulant ces "objets rouillés" autrefois décrits par P. Du Châtellier. Nous avons primitivement pensé à un apport de limon de bas fond, plus apte à colmater les pierres entourant la tombe. En réalité, à la lumière des études plus récentes, accompagnées d'analyses sédimentologiques, il semble bien que cette différenciation de couleur se soit produite après l'édification de la butte ; le limon serait devenu gris à la suite d'une migration du fer et de sa précipitation pour former la croûte de base. Il est probable que pour constituer une telle accumulation de limon fin, la couverture loessique devait être beaucoup plus abondante vers 1700 av. J. C. que de nos jours."

## ● Keruzoret – tumulus

**Kerdrel, 1898** : "Fouille d'un tumulus situé dans les bois de Keruzoret (Plouvorn). Janvier 1898.

Ce tumulus mesure 20 mètres à sa base sur 4 mètres de haut. Au mois de janvier 1898, j'ai pratiqué dans son diamètre une large tranchée en suivant le niveau du sol. Près du centre la terre fut remplacée par un sable blanchâtre, dans lequel la bêche enfonça profondément : mais nulle trace de dalle, de pierre ou de construction. Après avoir fait isoler cet espace sablé, qui formait un rectangle de 2 mètres sur 1 m. 30 environ, je fis enlever le sable avec les précautions les plus minutieuses. Dans cette fosse, dont les terres avoisinantes constituaient les parois, il ne se présenta rien de remarquable avant d'avoir atteint une profondeur de 1 m. 60. Alors le sable devint noirâtre, portant des traces évidentes de décompositions animales. Du côté de l'est, je recueillis un débris de maxillaire avec les dents ; à sa gauche, 11 petites pointes en silex, très régulièrement taillées, agglomérées comme si elles s'étaient détachées d'un faisceau ; à droite trois lames en bronze.

Le chef auquel a été consacrée cette sépulture a donc été inhumé dans une fosse creusée au ras du sol ; près de sa tête, orientée vers l'est, ont été déposées ses armes, puis la fosse a été comblée avec un sable de terre dont on retrouve dans les environs de nombreuses carrières. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la pierre n'a pas été employée pour la construction de ce monument et un simple tertre de gazon a protégé pendant de longs siècles les restes du guerrier dont on a voulu honorer la mémoire. Comte De Kerdrel.

M. du Chatellier, remerciant M. de Kerdrel de son intéressante communication, observe que cette sépulture est d'une construction particulière. Il est surpris que le corps ne fût pas protégé ; il n'a pas été trouvé de pierres, mais peut-être y avait-il des madriers qui empêchaient l'éboulement des terres supérieures comme dans le tumulus de Kergoniou, en Guissény, qu'il a touillé avec M. Abgrall. Les traces de décomposition remarquées par M. de Kerdrel pourraient être des traces de bois décomposé.

*M. de Kerdrel, fait don de deux pointes de flèche en silex et d'un fragment de lame de poignard en bronze trouvés dans cette sépulture. La Société vote des remerciements au donateur et décide que ces objets seront placés en dépôt au Musée départemental d'archéologie."*

**Chatellier, 1907, p. 95 :** *"En janvier 1898, le comte de Kerdrel a fouillé dans le bois de Keruzoret un petit tumulus de 20 mètres de diamètre sur 4 mètres de hauteur, au centre duquel il a rencontré, au niveau du sol environnant, une chambre en fosse non maçonnée, ni recouverte d'une dalle, dans le fond de laquelle, à 1m60 de profondeur, il a recueilli sur les restes d'un plancher décomposé, un débris de maxillaire avec dents, à sa gauche, 11 pointes de flèche en silex barbelées à ailerons, les unes avec et les autres sans pédoncule, et 3 lames en bronze à sa droite. Cette fosse avait 2 mètres de long sur 1m30 de largeur."*

● **Lambader – coffre**

**Ogée, 1853, p. 352 :** *"M. le comte de la Fruglaye, archéologue distingué, fit exécuter, il y a environ vingt ans, une fouille près de Plouvorn, et découvrit un tombeau qui, parmi des cendres et des charbons, contenait plusieurs armes, entre autres une pointe de flèche en silex, barbelée et à bords tranchants. Ce monument paraissait remonter au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère."*

**Rusunan, 1890 :** *"sarcophage en pierre trouvé par Monsieur de la Fruglaye, contenant des armes, une pointe de silex barbelée, du charbon et des os"*

**Chatellier, 1907, p. 95 :** *"Il y a environ 50 ans, M. de la Fruglaye découvrit, sous tumulus, près de Lambader, une sépulture rectangulaire recouverte d'une pierre plate, à parois murées à pierres sèches. Elle renfermait beaucoup de cendres et de charbons, 2 poignards en bronze dont l'un, long de 10 pouces, était à rivets, à renflement au milieu de la lame avec deux filets sur les bords, l'autre était désagrégé ; et une pointe de flèche en silex, à pédoncule et à ailerons, finement barbelée."*

● **Penn ar Valy – tumulus**

X : 129,184 ; Y : 2417,504  
Carte archéologique : 29 210 0005

● **Quilliguen – tumulus**

**BSAF, 1977, p. 11 :** Tumulus.

**PLOUZEVEDE**

● **Ar Reunic – tumulus**

X : 126,200 ; Y : 2419,165 ; Z : 62  
Carte archéologique : 29 213 0001

**Briard et Monnier, 1976 :** *"A quelques kilomètres de Plouvorn, Ar Reunic, la petite butte, nous a fourni en 1967 un exemple de tumulus sans chambre, daté de l'Age du Bronze (coordonnées : 48- 35' 48" N - 4- 05' 30" W). La structure était analogue cependant à celle de Kernonen : limon jaune, puis limon gris en profondeur précédaient un encroûtement ferrugineux rougeâtre au niveau du vieux sol. (J. Briard, 1970 b). Comme les tumulus de Bourbriac et de Saint-Adrien, ceux de Plouvorn et de Plouzévédé sont construits par apport de loess. Mais les premiers sont d'autant plus intéressants qu'ils se trouvent nettement au Sud des placages loessiques cartographiés. L'origine des limons utilisés n'est cependant pas toujours aussi évidente : ainsi le tumulus de Ligollenec (Berrien) pose-t-il un problème particulier."*

**Briard, 1984, p. 263 :** *"Ar Reunic. Petit tumulus de 30 m/0,80 m signalé par P. Du Châtellier près du manoir de Kerjean. Nous y avons mené une fouille de sauvetage en septembre 1967. Tumulus sans chambre fouillé au centre autrefois. Dans la masse des terres, poteries de l'Age du Bronze. Datations radiocarbone : 3200 ± 120 (GIF 113) et 3160 ± 120 (GIF 114) concordant pour dater le brûlis du vieux sol de l'Âge du Bronze. A 5,50 m du centre, à l'ouest, petit vase de la Tène, de 100 mm de haut, probable sépulture secondaire. Biblio. J. Briard, B.S.P.F., 1970, pp. 377-385."*

### ● Berven – tumulus

---

**Le Cam, 1876 :** "A gauche de la route qui conduit de Berven à Plouvorn, à la jonction des deux communes, existe un autre tumulus en forme de dôme, à base circulaire ; aujourd'hui un talus divise ce tumulus en deux parties à peu près égales. Il porte le nom de Tossen."

**Chatellier, 1907, p. 96 :** "Au Nord du chemin de grande communication conduisant à Berven, on voit un des plus grands tumulus du Finistère, de 30 mètres de diamètre sur 6 mètres de haut ; nous l'avons fouillé au commencement du mois de septembre 1880. Il recouvrait une sépulture de l'époque du fer qui au fond du tumulus, sans monument intérieur, nous a donné quelques fragments d'os et quelques morceaux informes de fer."

Ce tumulus à 150 m Ouest du mur du parc du château de Keruzoret et à 200 mètres du tumulus fouillé par M. de Kerdrel dans son parc en janvier 1898, est à Plouzévédé à la limite de cette commune et de celle de Plouvorn."

**Chatellier, 1907, p. 96-97 :** "Tumulus de 25 mètres de diamètre et de 1 mètre au-dessus du sol environnant, à 150 mètres au Sud-Ouest du tumulus de Liorsou. Le 9 avril 1906, nous l'avons exploré par une tranchée à ciel ouvert de 3 mètres de large, dans laquelle nous avons rencontré à 2m75 sous le sommet, un dépôt de cendres noires, parmi lesquelles nous constatons de nombreux fragments de poteries, et relevons des objets en fer à douille sur une surface de 2 mètres carrés au centre du tumulus et sur une épaisseur de 15 centimètres, le tout dans un état de déplorable conservation."

### ● Bodreziou – 2 tumulus

---

**Briard, 1984, p. 264 :** "Bodreziou. 2 tumulus à l'entrée du chemin desservant le village."

### ● Coat-Bizien – tumulus ?

---

**Le Cam, 1876 :** "Il existe une autre élévation faite de mains d'hommes, au village de Coat-Bizien ; cette élévation est vidée à l'intérieur et prend la forme d'un vase."

### ● Fontaine Saint-Hervé – pierre

---

**Guénin, 1911 :** "Plouzévédé. - Pierre auprès de la fontaine de Saint-Hervé."

### ● Kerjean – tumulus

---

**Rusunan, 1890 :** "à Kerjean, dans une lande dite « Ar-Reunic », tumulus"

**Chatellier, 1907, p. 96 :** "Tumulus à Kerjean dans une lande dite ar-Reunic."

**Giot, 1969 :** "Près du village de Kerjean, le petit tumulus dit Ar Réunion, presque arasé par les labours successifs, a fait l'objet d'une fouille par M. J. Briard en septembre 1967. Il s'agissait d'un monument sans chambre centrale, sans même aucun dépôt funéraire reconnaissable. Toutefois sa structure, avec une masse centrale de limon argileux, analogue à celle rencontrée dans le tumulus tout voisin de Kernonen en Plouvorn, aussi bien que les débris de poterie rencontrés dans la masse des terres, permettent de le dater de l'Age du Bronze. Ce fait a été confirmé par la datation radiocarbone fournie par les charbons du vieux sol : 1250 avant J.-C. (GIF 1113). D'autre part, il a été découvert en bordure est du tertre un petit vase haut de 100 mm, d'un type connu à La Tène III, indice d'une nouvelle fréquentation du site à l'Age du Fer, phénomène souvent noté (fig. 14 et 15)."

### ● Lanrioul – tumulus

---

X : 124,546 ; Y : 2422,110

Carte archéologique : 29 213 0002

**Carte archéologique :** tumulus (informateur : M. Le Goffic).

● **Graeoc/Liorzou – nécropole de tumulus**

X : 121,100 ; Z : 2419,626 ; Z : 91

Carte archéologique : 29 271 0001

**Chatellier, 1907, p. 97-98** : *"Tumulus dit du Liorzou, sur le bord de la route de Brest à Saint-Pol, en face de la borne 39 kil. 100 à 300 mètres au Nord-Ouest du bourg. Ce tumulus fortement entamé par la route recouvrait une chambre maçonnée à pierres sèches, mesurant intérieurement 2m 16 sur 1m 11 de large au bout Nord-Ouest et 1m 35 de profondeur sous dalle. Fouille le 28 mars 1906, pour l'exploitation de la dalle de recouvrement qui avait 6m 10 de long sur 2m 58 de large et 0m 90 d'épaisseur, on y rencontra un vase à 4 anses et un poignard en bronze à lame triangulaire à 6 rivets et filets le long des bords, le tout posé sur un plancher en bois. - Tout a été brisé.*

*Autre petit tumulus de 25 mètres de diamètre, dans le champ voisin, sur le bord de la route de Brest à Saint-Pol, appartenant à Mlle de Coatgoureden.*

*A 100 mètres au Nord-Ouest du précédent, autre tumulus encore en Saint-Vougay, fouillé le 10 avril 1906 ; il a donné à M. l'abbé Perrot une surface de fer de 2m30 recouvrant des restes incinérés."*

**Giot, 1977** : découverte d'un tumulus à l'est de Gralac suite à l'arasement d'un talus.

**Le Guennec, 1979, p. 303** : *"Le tumulus du Liorzou, fouillé en 1906 a donné un vase à quatre anses. Un autre tumulus se trouve à Kergouézan."*

**Briard, 1984, p. 273-274** : *"Liorzou 1.*

*Beau tumulus entamé par la route de Brest à Saint-Pol-de-Léon, en face de la borne 39,1 km, à 300 m au nord-ouest du bourg de Saint-Vougay. Il recouvrait une chambre en pierre sèche de 2,16 m/1,11 m/1,35 m. Il a été fouillé pour l'exploitation de la dalle de granite énorme qui le recouvrait : 6,10 m/2,58 m/0,90 m. On récolta un vase à 4 anses et 1 poignard triangulaire à 6 rivets à lame ornée de filets, le tout sur un plancher de bois. Le matériel fut détruit.*

*Autre tumulus de 25 m de diamètre près du précédent.*

*Troisième tumulus à 100 m au N.-O. du précédent, fouillé le 10 avril 1906 par l'abbé Perrot. Il découvrit « une surface de fer de 2,30 m recouvrant des restes incinérés ». On retrouve ici le sol à encroûtement ferrugineux à charbons de bois que nous avons rencontré dans le tumulus proche d'Ar Réunion à Plouzévédé. (X : 121-127 Y : 120,15-120,75 Z : 100 m). Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, pp. 97-98.*

*Liorzou 2. Provenant d'un des tumulus du Liorzou (parfois placé dans la commune voisine de Plounévez-Lochrist) le mobilier suivant est conservé au Musée Préhistorique Finistérien (n° 1955-1957) :*

*Hache à petits rebords de 0,3 mm à 0,4 mm, longue de 90 mm, large au talon de 20 mm et au tranchant de 50 mm. Épaisseur : 7 mm.*

*Poignard triangulaire à garde érodée. On distingue 2 trous de rivets sur les 4 ou 6 ? 4 filets sont parallèles aux bords de la lame : 22 mm de long pour 55-60 mm à la garde. Épaisseur de la lame à section lenticulaire : 8 mm.*

*Petit poignard triangulaire dont il manque la pointe. Au moins 4 rivets à la garde érodée. Lame décorée de 2 filets accentués par des ressauts (affûtage ?), ensemble assez corrodé. La lame devait avoir 130 mm de long pour 45 mm à la garde. Section lenticulaire de 4 mm d'épaisseur.*

*16 belles pointes de (lèche en silex, type ogival long.*

*Tombe en caveau maçonné découverte par un paysan en 1983.*

*Beau vase décoré à anse et poignard en bronze évolué (renseignement M. Le Goffic).*

*Biblio. Bénard-Le Pontois, *Le Finistère préhistorique*, 1929."*

**Le Roux, 1985** : *"Graeoc (responsable : M. Le Goffic). - Un petit tumulus appartenant à la nécropole de l'Age du Bronze de Saint-Vougay<sup>27</sup> a été fouillé en juillet 1984 après avoir été éventré par des travaux agricoles.*

*L'étude pédologique a montré qu'avant le creusement de la fosse destinée à recevoir la sépulture, les horizons supérieurs du sol avaient été décapés sur une grande surface, tronquant l'horizon B limoneux.*

Le caveau, de forme rectangulaire, est long de 2,50 m. large de 1,05 m et haut de 1.70 m. Il est constitué par deux parois longitudinales en pierres sèches s'appuyant sur deux montants de granite. Ces parois reposent sur une banquette de limon argileux les séparant du fond de la fosse creusée dans le granite altéré. La couverture était assurée par une grande dalle de granite, bloquée par une ceinture de pierres (fig. 20).

Le mobilier funéraire était constitué d'un poignard en bronze à manche de bois maintenu par six rivets, trouvé au milieu de la tombe, et d'un vase laconique à fond plat pourvu d'une anse plate, trouvé dans l'angle s.-e. Ce vase est entièrement revêtu d'un décor classique de cannelures, chevrons emboîtés et triangles hachurés.

L'ensemble permet de situer cette découverte vers la fin du Bronze ancien ou au début du Bronze moyen."

**Le Goffic, 1989** : "La région de Saint-Vougay - Plounévez-Lochrist est connue depuis fort longtemps pour sa richesse en tumulus de l'âge du bronze dont beaucoup ont été fouillés anciennement, comme celui de Goarillac'h en 1867<sup>38</sup> et ceux de Kerougan en 1881<sup>39</sup> ou, plus récemment, ceux de Kergoz en 1952<sup>40</sup>.

Ceux de Kergouezan et Kerfraval ne semblent pas avoir connu d'événements autres que la lente érosion de leurs terres qui s'accélère de nos jours par l'usage d'engins agricoles de plus en plus puissants.

Par contre, à la limite des deux communes existe une nécropole autrefois formée d'au moins neuf sépultures, certaines sur le territoire de Plounévez-Lochrist, d'autres sur celui de Saint-Vougay. Une certaine confusion existe dans les différentes publications, en raison d'une imprécision de la localisation de ces sépultures. En effet, on a parlé des tumulus du Liorzou, toponyme du sud-est de Plounévez-Christ alors que sept des neuf sépultures recensées se trouvent sur Saint-Vougay. Il faut avouer que la limite des deux communes est formée, à cet endroit, par la route départementale n° 788 et que cette voie a fortement entamé trois tumulus (fig. 1). Pour s'y retrouver, nous avons attribué un numéro à chaque sépulture.

Sépulture n° 1 : Tumulus connu sous le nom de Torguen-Kerandevéz, parcelle n° 1056 (dite Park-ar-Velegues), section D du cadastre de Plounévez-Lochrist. Situé à l'angle sud-ouest de la parcelle, il est fortement entamé par le CD 788 et le chemin desservant le hameau de Kerandevéz. Il fut exploré par P. du Chatellier les 10 et 11 avril 1906 qui trouva dans le caveau des fragments de poterie sigillée témoignant d'une réutilisation à l'époque gallo-romaine. Dans les terres du tumulus, il découvrit des fragments de poteries du l'âge de bronze, des cendres, des charbons de bois et éclats de silex.

Lors de la réouverture en 1952, P.-R. Giot mesura la chambre funéraire constituée de deux parois longitudinales en pierre sèche orientées est-ouest et de deux parois transversales en dalles de granite sur chant. Les dimensions sont de 2 m X 1,20 m et la hauteur sous la dalle de couverture est de 1,80 m<sup>41</sup>.

Sépulture n°2 : Tumulus entamé par un chemin d'exploitation, parcelle n° 78 (dite Liorz-Cren, Goarem-Bras), section B du cadastre de Saint-Vougay. Il est situé de l'autre côté du CD 788 et au sud du tumulus n° 1. C'est celui que fouilla J.-C. Mezangroas en 1928. Le mobilier découvert est conservé au Musée préhistorique finistérien et consiste en une hache plate en bronze montrant des amorces de rebords, un poignard long de 220 mm, à quatre filets parallèles aux bords de la lame, un second poignard à deux filets, long de 130 mm, tous deux en bronze et seize pointes de flèches en silex du type ogival long<sup>42</sup>.

Sépulture n°3: Tumulus dit du Liorzou; il est traversé par le CD 788. La plus grande partie conservée se trouve dans la parcelle n° 79, dite Creac'h-ar-Bris, section B du cadastre de Saint-Vougay. Au nord de la route se remarque un mouvement de terrain qui correspond à la partie septentrionale de ce grand tumulus (parcelle n° 588, dite Goarem-ar-Crayon, section A du cadastre de Saint-Vougay). Il fut éventré le 28 mars 1906 pour exploiter l'énorme dalle, longue de 6,10 m, large de 2,58 m et épaisse de 0,90 m, qui recouvrait un caveau en pierre sèche long de 2,16 m, large de 1,11 m et profond de 1,35 m. Ce caveau contenait un vase à quatre anses et un poignard en bronze à six rivets et montrant des filets parallèles aux bords. Le fond du caveau était recouvert de bois décomposé. Les objets n'ont pas été conservés et le caveau a été détruit<sup>43</sup>. Ce tumulus est en partie visible sur le relevé topographique effectué en 1984 (fig. 2).

Sépulture n° 4 : Découverte en juin 1983 et fouillée en août 1984, elle est située dans la parcelle n° 80, dite Goarem-Bihan, section B du cadastre de Saint-Vougay. Le compte rendu sommaire de cette fouille a fait l'objet de plusieurs publications<sup>44</sup>. On trouvera plus de détails dans les lignes ci-après.

---

38 V. Micault, *Essai...*, p. 125-127.

39 P. Du Chatellier, *Les époques préhistoriques...*, p. 89-90.

40 P.-R. Giot, *Quelques tombes préhistoriques...*, p. 31-42.

41 P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques...*, p. 90. - P.-R. Giot, *Le tumulus de Torgen - Kerandevéz...*, p. 47-48.

42 J. Briard, *Les tumulus d'Armorique...*, p. 273-274. - Bénard Le Pontois, *Le Finistère préhistorique...*, p. 240 bis, phot, hors texte.

43 P. Du Chatellier, *Les époques préhistoriques...*, p. 97-98.

44 C.-T. Le Roux, dans *Gallia Préhistoire*, t.28, fascicule 2, p.244. -M. Le Goffic, *Tombes de l'âge du bronze...*, p.21 -22.

Sépulture n° 5 : Tumulus entamé par le CD 788 et situé dans la parcelle n° 136, dite Park-ar-Gorguel, section B du cadastre de Saint-Vougay. Selon les informations recueillies auprès de M. Mezangroas, le caveau aurait été ouvert au siècle dernier et on y aurait trouvé une épée.

Sépulture n° 6 : Tumulus aujourd'hui complètement arasé. Il a été fouillé le 10 avril 1906 par l'abbé Perrot. Il y rencontrera «une surface de fer de 2,30 m recouvrant des restes incinérés»<sup>45</sup>. Ce tumulus mal situé, est signalé sur les terres de Saint-Vougay. M. Mezangroas se souvient d'une butte qui existait dans une des parcelles dénommées Al-Lannoc ou Goarem-Bras (131, 132, 133, section B). Il s'agit très vraisemblablement du tumulus fouillé par l'abbé Perrot. La surface de fer mentionnée correspond à un phénomène naturel bien connu de précipitation localisée d'hydroxydes de fer dû à une certaine hydromorphie du sol. Il semble impossible, actuellement, de situer plus précisément ce tumulus fouillé en 1906. On notera cependant que la configuration du parcellaire a été modifiée depuis l'établissement du cadastre napoléonien: la parcelle 133 a d'abord été agrandie au détriment de la parcelle 132, puis les talus ont été arasés.

Sépultures n° 7 : Tumulus à peine discernable de nos jours, il se trouve dans la parcelle n° 76, dite Park-Herry, section B du cadastre de Saint-Vougay. Selon les souvenirs de M. Mezangroas, la dalle de couverture aurait été brisée en deux morceaux et basculée dans le caveau sans que celui-ci ait été fouillé.

Sépulture n° 8 : Une butte de terre est encore visible aujourd'hui dans la parcelle 74, dite Graeoc-Bras, Goarem-an-Toul-Mengleuz, section B du cadastre de Saint-Vougay. D'un diamètre de 40 m environ, elle occupe presque toute la surface de la parcelle. On remarque dans la partie sud une dépression qui peut correspondre à une fouille ancienne.

Sépulture n°9 : En exploitant une parcelle s'appelant autrefois Park-ar-Groaz, près de la croix du Liorzou, en Plounevez-Lochrist, parcelle faisant sans doute partie aujourd'hui, après arasement des talus, de la grande parcelle 1072, Mezangroas a découvert, après un labour plus profond, trois pointes de flèches en silex du type ogival long. Or, à une exception près, si l'on considère la découverte en prospection de F. Le Provost à Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-d'Armor) comme étant bien une pointe de flèche armoricaine<sup>46</sup>, ce type d'armature n'a jamais été trouvé en dehors des sépultures sous tumulus du Bronze ancien. Il est donc très vraisemblable que dans cette parcelle a existé un tumulus, arasé anciennement.

#### La découverte de la sépulture n° 4

A la fin du printemps 1983, M. Paul Mezangroas apprit que M. Porhel, exploitant la parcelle 80 dite Goarem-Bihan, avait l'intention de procéder à un déroctage par dynamitage à proximité d'un tumulus fouillé anciennement. En effet, chaque fois que M. Porhel charruait cette parcelle, le soc de sa charrue « accrochait » une roche qu'il pensait être la roche-mère ou un bloc erratique. M. Paul Mezangroas lui fit part de ses doutes quant à la présence d'un affleurement de granite à cet endroit et pensa à la possible existence d'un caveau de l'âge du bronze.

Une fois enlevé le peu de terre qui recouvrait la roche, quelques pierres de ceinture furent déplacées et une cavité fut mise au jour. M. Mezangroas y pénétra, remarqua qu'il s'agissait d'un caveau maçonné comportant deux dalles de chant aux extrémités, des murs de pierres sèches sur les côtés, le tout étant surmonté par une grande dalle de granite. Il fut surpris par le peu de terre qui s'était infiltrée à l'intérieur du caveau et, en remuant les terres à la main, saisit un vase en terre cuite qui, malheureusement, se brisa. Quelques instants après, il sortit un fragment de poignard en bronze qui se brisa aussi.

Conscient de l'intérêt de la découverte, M. Porhel renonça au dynamitage et reboucha l'excavation afin de remettre la parcelle en culture. Afin d'obtenir des informations complémentaires sur cette tombe et de tenter de retrouver les parties manquantes du poignard et du vase, une fouille de sauvetage fut décidée à un moment qui ne gênerait pas les cultures.

#### Situation

Le caveau se trouve dans l'angle sud-est de la parcelle n° 80, située sur un plateau au relief peu accusé, bordé au sud par un affluent du ruisseau de Kerallé. Le fond de ce petit vallon est à 80 m d'altitude et le sommet du plateau «culmine» à 96 m à la croix du Liorzou. Le sommet des terres recouvrant le caveau est, quant à lui, à 90,50 m d'altitude. Malgré la faible altitude du site, on découvre un vaste panorama, barré au sud par la chaîne des monts d'Arrée. Les sols de cette région sont assez profonds, évolués et formés sur une couverture limoneuse qui repose sur un granite gneissique. Coordonnées Lambert du tumulus: Zone 1 : x = 121,325 ; y = 1120,250.

45 P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques...*, p. 98.

46 J. Briard, *Acculturations néolithiques...*, p. 34-44.

### *Conduite de la fouille*

*Le chantier s'est tenu pendant la semaine du 30 juillet au 3 août 1984, et la fouille a été réalisée avec la participation de F. Conseil, D. Bardon, A. Kervarec et l'aide de P. Mezangroas et L. Berthevas.*

*La première opération a consisté à exécuter un lever topographique de la zone à fouiller et des environs immédiats. Il apparaît nettement sur ce lever (fig. 2) que le tertre tumulaire était extrêmement arasé, le mouvement de terrain subsistant ne dépassant que d'une dizaine de centimètres le niveau de la parcelle.*

*La zone fouillée est un rectangle de 3 m sur 4 m, le petit côté orienté au nord. De plus, une tranchée de reconnaissance de 5 m de long et 2 m de large a été ouverte du côté ouest.*

*Après le dégagement des quelque 10 à 20 cm de terre arable qui recouvraient la dalle de couverture et sa ceinture de blocs de calage, la fouille a consisté à reconnaître les structures externes du caveau dans la partie ouest, puis à rouvrir l'étroit passage entre la dalle de couverture et le montant ouest, passage qui avait permis à M. Mezangroas de pénétrer dans la tombe. Nous avons fait de même pour fouiller la sépulture, respectant ainsi toutes les structures en place, sans aucun déplacement autre que celui qui avait été fait au printemps 1983.*

*Toutes les terres provenant de la sépulture ont été tamisées, ce qui permit de récupérer deux rivets et quelques très petits tessons de poterie. Deux fragments de la pointe du poignard ont été trouvés en place ainsi que quelques tessons de poterie. La localisation originelle du mobilier de la tombe est par conséquent bien définie.*

*Les travaux de fouille, photographie, plans, relevés, terminés, la ceinture de blocs de calage de la dalle de couverture a été protégée par un film de plastique pour limiter les infiltrations. Le rebouchage des parties les plus fragiles s'est fait à la pelle, le reste à l'aide du tracteur de M. Porhel que nous tenons à remercier pour sa compréhension et son aide matérielle.*

[Étude pédologique (fig. 3, coupes 1 et 2)]

### *Description du caveau (fig. 4 et 5)*

*Il est orienté est-ouest, son axe longitudinal fait un angle de 81 grades avec le nord géographique. La chambre funéraire épouse sensiblement la forme d'un rectangle de 2,50 m de long et de 1,05 m de large. Cependant les murs nord et sud présentent une légère convexité dans la partie est et la largeur maximale à l'extrémité est est de 1,20 m. La hauteur maximale est de 1,70 m. La couverture est faite d'une seule dalle de granite épaisse de 55 cm; elle mesure 2,35 m sur 1,40 m. Les côtés est et ouest sont formés de deux dalles de granite dressées sur chant et ayant une légère inclinaison vers l'intérieur ; elles sont écartées de 2,50 m à la base et de 2,25 m au sommet. Elles reposent, non pas sur le granite arénisé qui constitue le fond de la fosse de creusement, mais sur une banquette de limon argileux d'une trentaine de centimètres de hauteur. Les côtés nord et sud sont faits de deux murs de maçonnerie en pierre sèche qui viennent s'appliquer sur les dalles de chant. Tout comme les dalles des côtés est et ouest, elles reposent sur des banquettes de limon argileux. La partie supérieure de ces parois est formée par des blocs d'une taille beaucoup plus importante, qui constituent l'assise de la dalle de couverture.*

*Le fond du caveau a la forme d'une cuvette dont les bords sont formés par les banquettes et le fond par le granite en place. Au centre de la tombe existe un très net surcreusement d'une dizaine de centimètres de profondeur dans lequel la fouille a mis au jour six pierres disposées sur deux lignes subparallèles. Ce surcreusement laisse penser à la possibilité d'un « vide sanitaire ». Tout le fond de la cuvette était recouvert d'un horizon très noir, de 10 à 15 cm d'épaisseur, formé de bois décomposé provenant d'un plancher et / ou du cercueil. Les fragments de la pointe du poignard en bronze ont été trouvés en place au milieu de la tombe; les tessons de poterie récoltés montrent que le vase avait été placé dans l'angle sud-est de la sépulture.*

### *Les structures externes*

*Les coupes réalisées dans la partie ouest du monument ont mis au jour la fosse de creusement et son remplissage. Il apparaît nettement qu'avant le creusement de la fosse destinée à mettre en place le caveau, un décapage superficiel des terres a eu lieu. En effet, l'étude pédologique descriptive montre que le sol ancien en place est tronqué dans sa partie supérieure et recouvert par une lentille d'arène granitique provenant du fond de la fosse. Cette lentille est actuellement interstratifiée dans l'horizon A2 du sol actuel, lui-même situé sous l'horizon Ap (fig. 3, coupe 1).*

*Le bord de la fosse montre une très forte pente vers le centre du monument et est éloigné de 60 centimètres de la dalle ouest. Le remplissage de la fosse est constitué par des apports hétérogènes sous forme de lentilles d'une cinquantaine de centimètres de diamètre et épaisses de 10 centimètres environ. Leur faible pendage est dirigé vers la tombe. On reconnaît dans ces apports: du limon remanié (pour l'essentiel), mais également des*

horizons A, A-B et C déplacés et « fossilisés ». De nombreux charbons de bois étaient présents dans ce remplissage ainsi que quelques tessons de poterie.

L'étanchéité du caveau est assurée par une couronne de pierres et de blocs, couronne qui - cela est logique - a été mise en place après le rebouchage de la fosse et le blocage des parois. Parmi ces pierres de blocage figure une petite meule dormante.

La tranchée ouverte à l'ouest de la tombe a montré - si besoin était - l'état d'arasement du tumulus et n'a pas mis en évidence de structure de blocage des terres du tumulus. Il n'est donc pas possible d'évaluer le diamètre du tumulus tel qu'il avait été conçu, ni d'estimer sa hauteur originelle.

#### *Le mobilier*

*Le poignard (fig. 6). Il se trouvait presque au milieu de la tombe et devait être placé au niveau de la ceinture du défunt. Du poignard, seule subsiste la lame de forme triangulaire. Sa longueur est de 23,2 cm et sa largeur, au niveau de l'emmanchement, est de 6,5 cm; son épaisseur maximale est de 4,5 mm. Cette lame est brisée en cinq morceaux et ses bords sont assez corrodés. Elle présente un renflement médian et trois filets parallèles aux bords de la lame qui s'évasent vers la garde. Au milieu de la garde existe une échancrure en forme de demi-lune. Des traces ligneuses sont encore visibles à la base de la lame. Le manche, qui était en bois, était maintenu par six rivets en bronze; l'un d'eux est encore en place, un autre est brisé dans son logement, trois ont été trouvés au cours de la fouille, le sixième a été perdu après sa découverte en 1983. Ces rivets sont de section quadrangulaire à angles arrondis (4X2 mm); leur longueur décroît au fur et à mesure que l'on se rapproche du bord de la lame: 16,14 et 12 mm. Ces rivets ont été matés et leurs extrémités ont une section circulaire. Sur la lame, cinq des six emplacements des rivets sont encore parfaitement visibles.*

*Ce poignard n'est pas sans présenter de grandes analogies avec celui de Kervellerin A en Cléguer (Morbihan), daté de la fin du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen (1300 à 1400 av. J.-C).*

*Le vase funéraire (fig. 7). La poterie, qui était intacte au moment de sa découverte en 1983, a, comme nous l'avons dit plus haut, été très largement ébréchée. Le tamisage des terres a permis la récupération de plusieurs tessons.*

*C'est un vase de 185 mm de haut, 185 mm de large à la carène, 83 mm de largeur au fond et 133 mm de largeur maximum à l'ouverture. Il possède une anse plate décorée de chevrons emboîtés à la partie supérieure et de triangles hachurés à la base; les bords de l'anse sont soulignés par deux cannelures. L'anse est raccordée au vase 15 mm sous la lèvre et au niveau de la carène dans le prolongement du corps.*

*Le vase est de forme biconique à fond plat et lèvre éversée; le corps montre un profil convexe, l'encolure un profil concave. L'épaisseur des parois est de 4 à 5 mm. La pâte est de couleur rouge-brique et à dégraissant grossier feldspathique; la mauvaise cuisson ou la mauvaise composition de la pâte a rendu cette poterie extrêmement friable et fragile. La couleur de surface varie du brun clair rougeâtre au brun foncé et montre des revêtements de couleur gris clair, postérieurs au dépôt du vase auprès du défunt.*

*Le vase est décoré sur toute sa surface et comprend essentiellement deux motifs: des chevrons et des triangles hachurés.*

*L'encolure (de la lèvre de la carène) montre successivement: trois cannelures, une frise de grands chevrons emboîtés, trois cannelures, une frise de petits chevrons emboîtés en sens opposé, trois cannelures, une frise de triangles hachurés, pointes en haut, deux cannelures.*

*Le corps du vase (de la carène au fond) comprend: deux cannelures, une frise de triangles hachurés, pointes vers le bas, un espace vierge, une frise de triangles hachurés, pointes vers le haut, trois cannelures.*

*Ce vase rappelle étrangement, à tous points de vue (forme, décor, pâte, cuisson), ceux mis au jour à Kergoz en Plounevez-Lochrist, en 1952, par P.-R. Giot qui, à cette époque, les rapprochait de celui de Kerougan en la même commune, se demandant même si on ne devait pas «les attribuer à la même potière». On peut ajouter que le vase à trois anses découvert à Lannilis en 1873 par M. Caraes est de la même famille que ceux-ci.*

*Mobilier des terres du tumulus et de la fosse. Vingt tessons de poterie ont été récoltés dans les terres du tumulus et de la fosse, parmi lesquels deux rebords; l'un de ces rebords est celui d'un grand vase à cordon, le cordon étant situé à trois centimètres sous la lèvre. Tous les tessons proviennent de céramiques utilitaires.*

*Le matériel lithique comprend: un éclat de quartz blanc; un éclat de quartzite gris veiné; six débris de silex, dont deux avec réserve corticale; un petit grattoir sur éclat, présentant une large réserve corticale; un petit nucleus à lamelles qui semble plus d'époque mésolithique ou néolithique que datant de l'âge du bronze; un fragment proximal d'une pointe à retouches bifaciales en silex beige.*

#### *Conclusion*

*La structure du caveau comportant deux parois maçonnées et deux parois mégalithiques recouvertes d'une grande dalle de granite, est bien caractéristique de l'âge du bronze.*



La présence d'un poignard en bronze décoré de trois filets et d'un vase biconique à une anse plate, décoré de chevrons et de triangles hachurés, permet de situer cette découverte dans la seconde série des tumulus armoricains, soit vers 1300 -1500 av. J. - C. Une datation 14 C sur des charbons de bois provenant de la fosse creusée pour établir le caveau a été réalisée par le laboratoire du radiocarbone, au Centre des faibles radio-activités de Gif-sur-Yvette, par les soins de G. Delibrias et a donné le résultat suivant: 3200 ± 60 ans B. P. (Gif n°7181), ce qui, après calibration effectuée par P.-R. Giot, nous donne la fourchette - 1675 à -1370, correspondant à la fin du Bronze ancien ou au début du Bronze moyen. Nous exprimons notre gratitude à G. Delibrias et P.-R. Giot pour leur coopération.

Enfin, notons qu'un même lieu a servi de nécropole pendant plusieurs siècles, puisque l'on y retrouve des tumulus de la 1re et 2e série, soit du Bronze ancien, soit du Bronze moyen. Cela a déjà été plusieurs fois constaté: à Kerbernard en Pluguffan, par exemple<sup>47</sup>.

Cette sépulture, qui devait être démolie, a été préservée de la destruction par un apport de terre au-dessus de la dalle de couverture, reconstituant ainsi, très partiellement, le tumulus d'origine et rendant cet endroit de la parcelle cultivable."

**Galliou, 2009-b** : "à Graéoc, des fragments de sigillée et un squelette (d'époque romaine ?) ont été exhumés du tumulus de l'âge du bronze dit Torguen-Kerandevéz (n° 1056, section D du cadastre de Plounevez-Lochrist)."

#### ● Kergouézan – tumulus

**Guénin, BSAF, 1892, procès verbal séance 30/06/1892, p. XXIX** : "[...] un tumulus ou une motte féodale sur le terrain de Saint-Vougay, au village de Kergouézan"

**Chatellier, 1907, p. 97** : "Autre tumulus de 25 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut à 1 kilomètre au Nord du bourg de Saint-Vougay, au Sud des édifices de Kergouézan."

**Briard, 1984, p. 273** : "Kergouézan. Tumulus de 25 m/2 m à 1 km au nord du bourg de Saint-Vougay, au sud des édifices de Kergouézan. Il y aurait eu plusieurs tumulus sous lesquels on aurait trouvé des cendres (enquête J. Briard). Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 97."

#### ● Kermadec – tumulus

**Rusunan, 1890** : "Tumulus de 30 mètres de diamètre et 3 mètres de hauteur avec douves à 80 mètres au N. de Kermadec-Bras, (section B, n° 430)."

#### ● Entre St Vougay et Berven – tumulus

**Giot, 1990-a** : "A l'intéressante liste de sépultures de l'âge du bronze publiée l'année passée par M. Le Goffic<sup>48</sup>, puis-je me permettre d'ajouter ces extraits d'une lettre du docteur Carré, de Plouescat, en date du 1er février 1929, retrouvée entre-temps dans une liasse d'archives :

« Dans la matinée d'hier, 31 janvier, on me prévint qu'un tumulus avait été fouillé, entre Saint-Vougay et Berven, à environ deux kilomètres du groupe du Liorzou. J'y fus, mais pour apprendre que l'opération avait eu lieu il y avait déjà huit jours. Sous un tertre de belle importance apparaît la chambre funéraire complètement éventrée. Pour y accéder, ils y allèrent carrément, et détruisirent toute la paroi latérale nord. Je vis les deux jeunes opérateurs dont j'ai recueilli les quelques renseignements suivants. Ils savaient qu'un tombeau existait sous le tertre, et c'est dans le but d'y trouver des objets précieux à vendre aux "Américains" qu'ils décidèrent la fouille.

« A l'ouverture, ils constatèrent sur un épais lit de terre fine une longue ligne axiale blanche formée de corpuscules brillants, ligne qui se renforçait, aux approches du pilier ouest, où ils relevèrent deux fragments osseux, qu'ils jetèrent d'ailleurs avec la plus grande indifférence, et que je n'ai pu retrouver. Des débris d'un vase étaient visibles près de la paroi sud, débris qui tombèrent en poussière quand ils les voulaient enlever avec une pelle. Et ce serait tout ce qu'ils y trouvèrent...

« Ignorance et cupidité = massacre.

<sup>47</sup> J. Briard et Y. Onnée, *Les tumulus de Kerbernard...*, p. 19-36.

<sup>48</sup> M. Le Goffic, *Fouille d'une sépulture de la nécropole de l'âge du bronze de Graeoc en Saint-Vougay (Finistère)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 23-27.

« Ce tombeau est analogue, comme construction et orientation, à ceux du Liorzou : une pierre tombale, très belle en granite, repose aux extrémités sur deux piliers non dégrossis. Ses parois latérales sont en pierres sèches, et reposent sur un socle d'épaisseur double assis lui-même sur le sable. La longueur intérieure est de 1,80 m sur grand axe orienté est-ouest. Le squelette y était déposé la tête à l'ouest, regardant par conséquent le Levant. Je n'ai relevé aucun signe en creux ou en relief sur les piliers. Un sondage qu'ils firent sur le sommet ouest du tertre leur fit trouver une muraille en pierres sèches qu'ils ont détruite entièrement. Était-ce une tombe différente ?

« Quel dommage qu'il n'existe pas en France une loi... La science y gagnerait beaucoup. J'ai la conviction qu'en l'état actuel, nous arrivons toujours après la bataille. »

C'est assez éloquent comme récit. La loi de 1941 correspondait à peu près au souhait du docteur Carré, mais n'a pas résolu tous les aspects des problèmes.

Cette sépulture se trouvait sans doute proche du lieu-dit Mengleuz, auprès duquel M. Le Goffic en a repéré plusieurs autres.

Vendre aux « Américains » semble avoir été une pratique assez courante entre les deux guerres. En Bretagne, un érudit léonard, fort respectable par ailleurs, aurait ainsi servi de rabatteur, d'après bien des confidences jadis entendues. A Paris, des musées américains avaient installé des agents qualifiés, acheteurs de pièces préhistoriques françaises, surtout paléolithiques, lesquels agents en même temps se constituaient leurs propres collections personnelles et alimentaient dans la même ambiguïté des établissements publics français. Un érudit médecin, originaire des Côtes-du-Nord, fouillait dans l'est de la France de riches cimetières mérovingiens pour le compte de musées américains J'ai eu l'occasion de voir une fois ses cahiers de fouilles illustrés de magnifiques aquarelles des objets découverts ; il promettait d'en déposer un jeu à la Bibliothèque nationale). Il était habile en galvanoplastie et restaurateur un peu « faussaire » sur les bords ; on connaît l'histoire de la superbe épée royale mérovingienne qu'il avait fabriquée de pièces et de morceaux de toutes époques, comme on le découvrit après la vente publique ayant suivi son décès. Je me souviens que, l'ayant rencontré chez un ami commun, il me glissa à l'oreille au sujet de cette perle de sa collection quelque chose comme : « Après ma mort, il y en aura qui auront des surprises. »"

#### ● **Route de Lanhouarneau – tumulus**

---

**Chatellier, 1907, p. 97** : "Tumulus à 4 kilomètres du bourg sur le côté gauche de la route venant de Lanhouarneau à Saint-Vougay."

**Briard, 1984, p. 273** : "Route de Lanhouarneau. Tumulus à 4 km du bourg à gauche de la route. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 97."

Remarque : Ce pourrait être les tumulus de Graec/Liorzou.

## TRÉFLAOUÉNAN

#### ● **Bidilio – "mégalithes"**

---

**Le Guennec, 1979, p. 313** : "Quelques mégalithes se voient dans une prairie voisine de Bidilio."

#### ● **Keran – "mégalithes"**

---

**Arch. UMR 6566** : Mégalithes et menhirs.

#### ● **Kerhuel – tumulus**

---

**Briard, 1984, p. 275** : "Kerhuel. 5 petits tumulus au sud du village."

**Chatellier, 1837, p. 19** : "Monuments druidiques."

**Flagelle, 1878** : "Monuments druidiques, indiqués par M. du Châtellier, dans sa Statistique du Finistère."

**Chatellier, 1907, p. 98** : "Plusieurs dolmens et menhirs sont signalés par A. du Chatellier dans sa Statistique du Finistère. Quelques-uns d'entre eux ont malheureusement été détruits depuis."

**Guénin, 1913** : "M. du Châtellier (Invent., p. 98) place à Trézilidé plusieurs dolmens et menhirs, signalés par A. du Châtellier dans sa Statistique du Finistère. L'ouvrage date de 1837 et se contente d'indiquer tout simplement « des monuments druidiques » sans plus de commentaires (Statistique, fasc. 3, p. 19). M. du Châtellier, bien embarrassé pour les situer, pour la bonne raison qu'il n'y en a jamais eu, s'est empressé d'ajouter (Invent., p. 98) « quelques-uns d'entre eux ont malheureusement été détruits depuis peu ». Aucune mention au cadastre ne permet de conjecturer l'existence de mégalithes à Trézilidé et aucun des nombreux habitants que j'ai interrogés ou fait interroger n'en a jamais entendu parler. Si l'on remarque que Trézilidé est au milieu d'un triangle formé par les n° 28, 27 et 29, l'erreur de la Statistique du Finistère, répétée et aggravée par l'Inventaire, s'explique aisément."

**Le Guennec, ADF, 35 J 125** : "Dolmen et menhir au N. du bourg (du Ch.)."

■ **Chapalendi/Croissant ("Parc an dossen") – tumulus**

X : 126,223 ; Y : 2420,245

Carte archéologique : 29 301 0001

■ **Chapelle Saint-Paul**

**Chatellier, 1907, p. 98** : "Dolmen dans la table duquel est implanté une croix près de la chapelle ensablée de Saint-Paul (Bulletin archéologique de l'Association Bretonne). En 1896 nous avons vainement cherché ce dolmen : a-t-il jamais existé ?"

**Guénin, 1911** : "Trézilidé. - Dolmen avec croix. Pierres à empreintes près de la chapelle de Saint-Kéran."

**Wikipédia, Plouzévéde** : "D'après la tradition, Saint Hervé serait né au hameau de Lanrioul. Un champ porte le nom de Gueredic saint Hervé. On y montre d'ailleurs une pierre sur laquelle il a creusé l'empreinte de ses genoux à force d'y venir prier."

■ **Gorréquer – tumulus**

**Chatellier, 1907, p. 98** : "Tumulus de 2m 50 de haut sur 50 mètres de diamètre, dans un champ dépendant de la ferme de Gorréquer, à 500 mètres au Sud-Ouest du bourg. Fouillé sans doute par le fermier il aurait donné une sépulture en forme de four contenant un vase en argile."

**Briard, 1984, p. 277** : "Gorreguer. Tumulus de 50 m/2,50 m fouillé en 1900 par le propriétaire. Dans une chambre encobellée, un vase en argile aurait été recueilli. Ce tumulus était encore bien visible en 1966 (J. Briard). Il devait être très important (Park-Dossen-Braz : le champ de la grande butte) (parcelle 14 BL). Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 98."

■ **Mescouez – tumulus**

X : 126,9 ; Y : 2419,8 ; Z : 90

Carte archéologique : 29 301 0003

**Briard, 1984, p. 277** : "Mescouez. Tumulus de 20 m/1 m près de Mescouez, au sud du bourg, repéré par J. Briard en 1969 (X : 126,9 Y : 419,8 Z : 90 m)."

## CANTON DE SAINT-POL-DE-LEON

### ILE-DE-BATZ

Plusieurs coffres ne sont pas localisés précisément ; il est probable que certaines citations que nous avons séparées renvoient à une même sépulture. Pour s'en assurer, une enquête sur le terrain est indispensable.

#### ● Cote nord – coffres

**Théréné, 1988** : "[...] des sépultures, en forme de coffres constituées de dalles granitiques, sans doute plus récentes que celles du "Jardin Colonial" ont été trouvées sur la côte nord, aux alentours d'un bloc rocheux remarquable par sa hauteur."

#### ● Non localisé – coffres

**Chatellier, 1907, p. 99** : "À l'Ile-de-Batz, en juillet 1906, des carriers ont découvert des stones-cists avec des squelettes assis repliés."

#### ● Le Keb (C'heb) – dolmen, menhir

X : 132,525 ; Y : 2434,673  
Carte archéologique : 29 082 0026

**Théréné, 1988** : "Une taillerie de silex (pierres qui ne peuvent venir que du continent) a certainement existé au lieu-dit "Le Keb", sur un plateau qui domine la mer, auprès d'un menhir et d'un dolmen, étant donné l'abondance des éclats que l'on peut ramasser aux environs."

**Moret, 1993** : "[...] au sud-ouest, d'un dolmen effondré sur le promontoire du C'heb [...]."

#### ● Braouennig – coffre

**Briard, 1984, p. 242** : "Braouennig. Au nord du phare, tombe en coffre. Il est toujours difficile de dater ces coffres vides mais on notera la présence de dépôts du Bronze final dans le voisinage (Ile Verte)."

#### ● Jardin botanique/Penn ar Cleguer – dolmen et coffres

X : 134,827 ; Y : 2434,331 (dolmen)  
Carte archéologique : 29 082 0001

**Le Jean, 1851, p. 65** : "Enfin à l'île de Batz, on voit une croix entée sur un dolmen, près de la vieille église de Saint-Pol, aujourd'hui ruinée. Cette croix fut peut-être érigée dès le VIIe siècle, à la suite de la tenue du concile de Nantes, en 658, auquel souscrivit saint-Goueznou, évêque de Léon."

**Le Men, 1877, p. 111-112** : "Dolmen dans la table duquel est implantée une croix, près de la chapelle ensablée de Saint-Paul. (Bullet. Archéol. de l'Assoc. bret.)."

**Flagelle, 1878** : "Sur une éminence en face du cimetière de l'église ensablée, s'élève une croix entée sur la table d'un dolmen qui repose à terre, et près de lui sont les piliers qui en formaient les supports. On dit que c'était là le séjour d'un druide, que saint Pol chassa de l'île. [...]."

**Rusunan, 1890** : "Dans le cimetière sur une éminence ; croix entée sur la table d'un dolmen, reposant à terre ; auprès se trouvent les piliers du dolmen. C'était, selon la légende, la demeure d'un druide chassé par saint Pol."

**Toudouze, 1906** : "Des fouilles heureuses qui viennent d'être entreprises ces jours derniers en Bretagne, à l'île de Batz, dans une propriété privée, celle de M. Delasalle, ont mis à jour un des plus importants cimetières préhistoriques que l'on ait découverts depuis longtemps. Notre rédacteur en chef, M. Georges Toudouze, qui a pris une part importante à ces travaux, a réservé, avec l'autorisation du sympathique propriétaire, la primeur de ses notes à nos lecteurs.

[...] Aussi n'est-il rien d'étonnant à ce que dès les plus lointaines origines, des populations aient voulu profiter d'une position aussi bonne qui, malgré l'aridité de l'île, leur offrait cet inappréciable avantage, en des temps troublés, d'une position insulaire assez voisine de la terre ferme pour en tirer des subsistances, et cependant défendue contre une invasion inopinée par des dangers réels. La légende de Saint-Pol était la preuve populaire de cette théorie à laquelle les fouilles récentes fournissent un appui archéologique décisif. En effet, lorsque Pol, né en Angleterre en 490, disciple de Samt-Ildut, et apôtre de la cour du roi Marc, vint au VI<sup>e</sup> siècle évangéliser l'Armorique il débarqua d'abord à Ouessant, puis gagna Occismor (aujourd'hui Saint-Pol-de-Léon) et de là atteignit Enez-Baz, l'Île du Bâton, aujourd'hui Batz, où il trouva installée une population nombreuse sur laquelle régnait Withur, roi d'Occismor, et que terrifiait un horrible dragon. Le Saint exorcisa le dragon, lui passa au cou son étole et disent les hagiographes bretons, le força à se jeter à la mer au lieu appelé Toul ar Sarpant, (Trou du Serpent) : mais une légende locale affirme que la bête fut enterrée auprès d'un dolmen aujourd'hui encore debout à l'extrémité est de l'île et surmonté d'un petit calvaire (fig. 1).

Or, les alentours de ce dolmen, aujourd'hui absolument dénudés, et, en apparence extérieure, uniquement formés de dunes de sable, sont en réalité l'emplacement d'une ville, postérieure à Saint-Pol, qui, après avoir probablement subi l'attaque des Vikings, fut, à une époque peu près précisée, écrasée par un raz de marée sous des amoncellements de sable. La ville fut alors reportée plus à l'ouest, à sa situation actuelle, tandis que les ruines d'une chapelle dressant ses pans de murs vers le ciel, et une maison écroulée contenant le squelette d'un homme surpris par la catastrophe découverte récemment par un paysan défonçant son champ, sont les seuls vestiges apparents de la ville médiévale.

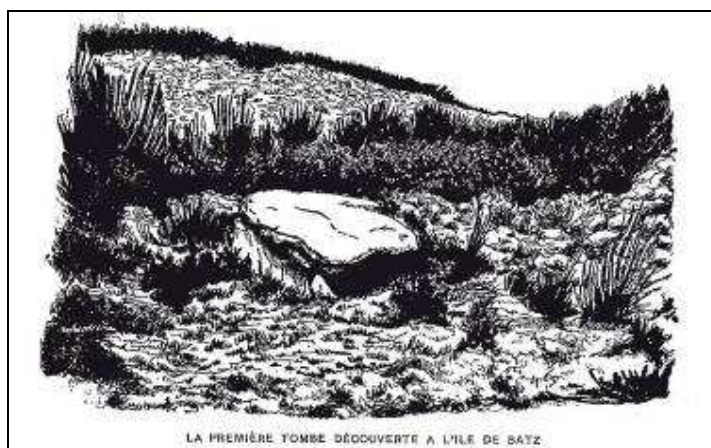
Ce sont précisément les origines lointaines, plusieurs dizaines de fois séculaires, de la ville de Withur et de Saint-Pol qui viennent d'être révélées sous la forme d'un cimetière très important, dont la date paraît devoir être placée il y a à peu près trois mille cinq cents ou quatre mille ans. Il y a là une série de documents essentiels pour l'archéologie bretonne et l'on en doit la découverte aux travaux tout désintéressés et très attachants de M. Georges Delasalle, à qui l'on ne saurait ménager de très sincères félicitations.

Possesseur de terrains situés à la pointe orientale de l'île, M. Delasalle voulant profiter de la présence du Gulf-Stream dont les dernières ramifications assurent à Roscoff sa fertilité célèbre, imagina de créer un jardin colonial, et pour mettre ses premières plantations à l'abri des vents d'hiver, constitua artificiellement une sorte de bas-fond en déplaçant une dune et en exécutant des travaux de terrassement. A deux mètres de profondeur environ sous le sable et au niveau d'une couche argileuse subjacente, apparurent quelques dalles massives à peine dégrossies qui posées de champs sur quatre plaques de granit, formaient des tombeaux assez régulièrement alignés autour du tumulus au calvaire sous lequel la légende enterrait le dragon de Saint-Pol. Vivement intéressé, M. Delasalle, alors, soumettant dans la mesure du possible ses travaux d'aménagement à ses découvertes, poursuivit son exploration et acquit bientôt la certitude qui se trouvait en présence d'un vaste cimetière fort ancien, dont il ne possédait encore qu'une faible partie. Une intéressante trouvaille, celle d'une petite idole en os grossièrement taillée et d'une pointe de flèche en silex d'un galbe très pur le confirma dans la pensée que ces sépultures remontaient à une très haute antiquité remarque importante, l'île et ses environs ne contiennent pas ; un seul fragment de silex à l'état naturel.

Ce fut à la suite de ces premières découvertes que M. Delasalle voulut bien m'inviter à suivre ses travaux et, après avoir étudié ensemble l'emplacement général, orientation des tombes et leurs caractéristiques, nous ouvrimus de concert un certain nombre de ces sépultures. Le mode d'ensevelissement et la construction des tombeaux semblent jusqu'ici - car des fouilles nouvelles peuvent donner lieu à d'autres observations l'an prochain - assez originales, et diverses raisons donnent à penser que nous nous trouvons en présence de tombes à incinération fait assez rare en Bretagne. En effet, d'abord la tombe est fort petite, - un mètre de longueur à peine - et à moins de supposer (fait invraisemblable) que le cimetière de l'île de Batz, était un cimetière d'enfants, il faut bien admettre l'impossibilité absolue de faire tenir un cadavre d'homme dans un caveau aussi court et dont le peu de hauteur rend impossible l'hypothèse d'un ensevelissement à la mode du Pérou ancien, c'est-à-dire en plaçant le cadavre accroupi les genoux ramenés au menton. En outre, sauf quelques exceptions présentant des ossements, les tombes ouvertes par nous n'ont jamais contenu qu'une poussière blanchâtre mêlée à des fragments de charbon et à des poteries brisées et parfois calcinées.

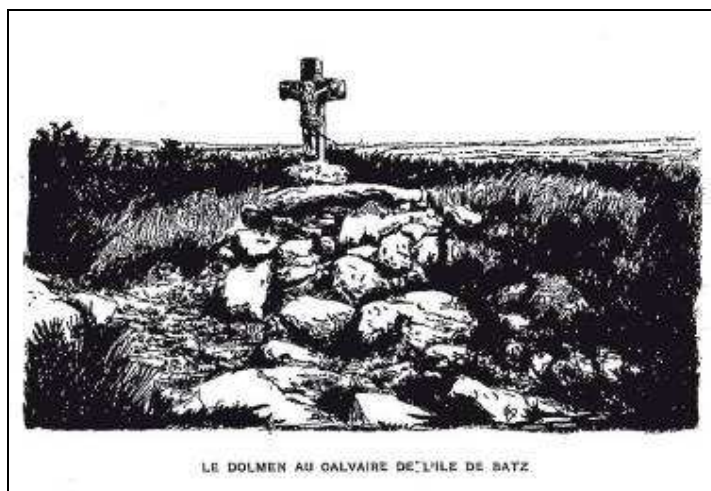
Voici comment se présentaient les tombeaux, une fois le sable environnant dégagé entièrement. L'énorme dalle, formant dos, affecte généralement une forme légèrement oblongue, aucune trace d'instrument ne s'y voit et le poids de ces granits, dépassant parfois au jugé 600 kilos a toujours défié nos efforts pour les

soulever ; les deux parois de support à droite et à gauche qui donnent tout à fait au tombeau l'aspect d'un petit dolmen sont profondément enfoncées en terre; à la tête, orientée vers le nord-est, une dalle massive ferme l'entrée et derrière elle, mais extérieurement, quatre pierres, dont une disposée en plancher, forment une petite auge qui, ouverte à l'air libre, servait vraisemblablement de fosse à libations funéraires. Ne voulant pas abîmer cette partie le seul moyen qui nous restait était de faire sauter à coups de masse la dalle de granit qui fermait les pieds et qui, plus mince et généralement rongée par le temps, se dégageait assez facilement. Alors apparaissait l'intérieur de la tombe constitué par un lit de sable fin très blanc reposant sur l'argile vierge du fond, lequel n'est pas dallé, mais est simplement la terre brute, et sur ce lit de sable, épandue régulièrement, la couche de cendres très tenues mélangées de charbons de la grosseur d'une noix ; les fragments de poterie, très grossière et faite d'une terre poreuse à gros grains étaient généralement aux pieds Une trentaine de tombes environ ont été ouvertes ainsi, vidées très soigneusement et leur contenu tamisé à la main pour ne laisser échapper aucun débris ; une dizaine d'autres avaient été violées dès une époque très reculée, et nous avons retrouvé les dalles de couverture brisées en plusieurs morceaux et les sépultures effondrées... Des sondages ont révélé dans les tertres environnants la présence d'un nombre très considérable de tombes identiques autour du grand tumulus central non encore exploré, mais qui le sera l'an prochain. Tel est le cimetière celtique de l'île de Batz qui garde encore sans doute plus d'un secret intéressant à révéler par la suite, et dont les premières fouilles si heureusement conduites par son propriétaire jettent déjà un jour très curieux sur les origines préhistoriques de la France occidentale Et en attendant la suite des travaux, et les conclusions importantes qu'on en pourra tirer, il reste à ceux qui ont eu la bonne fortune de travailler avec M. Delasalle une impression poignante au souvenir de ces grosses tombes granitiques, ramassées, trapues, si étrangement alignées dans les sables de l'île de Batz entre le ciel et les eaux écumeuses qui semblent l'éternel et grandiose caractéristique de la Bretagne et que sans doute contempleront comme nous voici trente-cinq ou quarante siècles, les Ancêtres inconnus dont les cendres reposent sous ces granits épars."



LA PREMIÈRE TOMBE DÉCOUVERTE A L'ÎLE DE BATZ

Un coffre du jardin Botanique sur l'île de Batz (Toudouze, 1906)



LE DOLMEN AU GALVAIRE DE L'ÎLE DE BATZ

Le dolmen du jardin Botanique sur l'île de Batz (Toudouze, 1906)

**Guénin, 1934** : "1852. - Un druide chassé par saint Pol de son dolmen. Ile de Batz, cant. de Saint-Pol-de-Léon.

Près des ruines de la chapelle de Ste Anne, un dolmen renversé a été christianisé par l'adjonction d'une croix sur sa table. « On dit que c'était là le séjour d'un druide que S. Pol chassa de l'île. » Flagelle, Notes archéol., p. 20, dans Soc. Ac. de Brest, 1877."

**Giot, 1967** : "A l'Ile de Batz, il est périodiquement découvert des petits coffres dans la région du « Jardin colonial », les falaises de Porz-Verc'h en particulier [...]".

**Le Roux, 1981** : "Théréne a attiré notre attention sur deux sites intéressants du s.-e. de l'île : d'une part, la pointe de Penn-ar-Chleguer où se trouve le «jardin colonial» dont la création, avant la guerre par M. Delaselle, avait mis au jour plusieurs vestiges, notamment des tombes en coffre de l'Age du Bronze ; d'autres tombes plus ou moins dégradées sont actuellement visibles dans la coupe de la falaise."

**Briard, 1984, p. 242** : "Jardin botanique. Coffres."

**Briard, 1984, p. 242** : "Pen-ar-C'hleguer. Cimetière à coffres signalé par M. Therème en 1980 -1981."

**Théréne, 1988** : "La pointe est de l'île de Batz est couverte d'un sable très fin d'origine éolienne. Au début de notre siècle, une partie des dunes ainsi formées fût achetée par un parisien, Monsieur Delaselle, en quête de solitude et de recueillement au bord de la mer bretonne, qui entreprit de démontrer que Batz, appelée "l'île sans arbres", pouvait être reboisée et même recevoir des plantes provenant des pays chauds. C'est au milieu d'une grande cuvette, creusée dans les sables et entourée de cyprès, qu'il créa son "Jardin Colonial" où une quantité de plantes exotiques, acquises par lui à grands frais, se mirent à prospérer et firent l'admiration des spécialistes horticoles. Le jardin fut ouvert au public et on peut dire que, de 1920 à 1963 (sauf pendant les années de guerre), il fut un point d'attraction pour tous les visiteurs de l'île et bien connu dans le département du Finistère.

Après la mort de Monsieur Delaselle, le jardin souffrit d'un manque d'entretien. Puis le domaine fut mis en vente et acheté par l'Aérospatiale qui en fit une colonie de vacances. Mais la présence de nombreux enfants turbulents, puis un hiver très rigoureux (1962-1963) causèrent de grands dégâts au jardin, qui ne fut plus entretenu et se ferma définitivement aux visiteurs.

Actuellement, l'Association qui assure la gestion du Centre de Vacances (A.L.P.R.E.M.A.B.) créé en remplacement de la Colonie pour enfants, a affirmé son intention de faire renaître le "Jardin Colonial", de l'aménager, et de la faire connaître, avec ses fleurs et ses tombes anciennes, aux visiteurs venant de l'extérieur.

En creusant dans le sable la cuvette destinée aux plantations, Monsieur Delaselle mit au jour une nécropole très ancienne, où se trouvait un grand nombre de tombes constituées de plaques de granit formant un coffre et recouvertes d'un amoncellement de pierres taillées. Un article de l'écrivain Georges Toudouze (paru en 1906 dans une revue parisienne appelée "Le Musée" et tournée surtout vers les arts anciens) donne sur la nécropole antique de Batz des renseignements que Monsieur Delaselle ne communiqua jamais, ni aux autorités responsables de la Préhistoire en Bretagne, ni à la Société Archéologique du Finistère dont il connaissait pourtant l'existence. Il était persuadé qu'il trouverait dans ces tombes des objets de grande valeur et voulait mener les recherches à sa guise, avec l'aide éventuelle de quelques amis (dont Georges Toudouze) et en utilisant les méthodes de sourciers. Il trouva, en effet, un certain nombre d'objets (pierres polies, céramiques, os sculptés...) qu'il entassa dans la maison qu'il avait fait construire sur le site. Malheureusement, la guerre survint ; l'île fût occupée par les allemands dès 1940 ; Monsieur Delaselle mourut en 1944 et sa maison fût pillée, tout ce qu'il avait trouvé dans les tombes ayant disparu à cette époque.

Il restait cependant, dans le jardin aménagé par Monsieur Delaselle, quelques coffres de pierre disposés çà et là, avec les mêmes dimensions et la même orientation que celles de leur site d'origine (\*). Monsieur Le Roux, Directeur des Antiquités de Bretagne, qui put les visiter et en faire l'examen en 1980, a conclu que la nécropole devait avoir la même ancienneté que celle découverte deux ans auparavant, à Santec (Finistère) ; elles doivent donc dater du Néolithique ; l'étude approfondie de la partie sud-est de l'ancien cairn, qui n'a pas été démolie par les travaux de Monsieur Delaselle, pourrait se révéler particulièrement fructueuse. [...]"

**Moret, 1993** : "Une revue du début du siècle, le Musée, traita, par le biais de son rédacteur en chef (Toudouze, 1906) des découvertes effectuées par monsieur Delaselle, propriétaire du terrain. Il s'agit d'un site difficile à étudier car les "fouilles" de monsieur Delaselle ont semble-t'il bouleversé une grande partie du site (Théréne, 1988).

L'analyse chronologique du site est également complexe, oscillant entre le Néolithique et l'Age du Bronze ; le site de Penn ar C'hleguer comporte de nombreuses structures, dont 11 tombes en coffre visibles aujourd'hui.

Ces tombes en coffre (fig. 4, 5 et 6) se présentent généralement comme des excavations rectangulaires de dimensions variables, les parois étant matérialisées par de grandes dalles granitiques de chant ; elles n'ont pas toutes une dalle de couverture conservée et, si l'on admet qu'il s'agit bien d'une sépulture, l'une des tombes (n° 3) est constituée d'un bloc de pierre dépourvu de dalles de parement

Les tombes en coffre de Penn ar C'hleguer ont été creusées dans le vieux sol, avant tout ensevelissement par le sable, la formation ultérieure d'importantes dunes dans ce secteur ayant eu un effet protecteur. Par comparaison avec ce site, on peut mentionner les tombes de Roc'h Croum à Santec (Lecerf, 1981).

On remarque, sur ce site de Penn ar C'hleguer, la présence de deux fosses rectangulaires, aux parois latérales parementées d'un petit appareil, l'une d'entre elles étant entourée d'une ébauche de cercle de pierre (fig. 6, A et B). Monsieur Delaselle fouilla certainement ces deux fosses, si l'on en croit la présence de ciment entre certaines pierres ; ces structures datent peut-être de la même période que les autres tombes en coffre et peuvent correspondre à des structures funéraires d'un type différent.

Une tombe double renfermant quelques tessons de poteries fut également dégagée au début du siècle au sein de ce site (fig. 5, n° 4-5) ; le tesson le plus explicite est un haut de panse à décor plastique avec application d'un "téton", appartenant à une céramique à pâte beige clair, bien cuite contenant du dégraissant grossier (fig. 10, n°2). Ce type de céramique semble caractéristique des périodes du Bronze ancien et moyen (Briard, 1984). Une préforme de hache polie de type A fut trouvée au début du siècle au sein de ce site du Jardin G. Delaselle, sans que la localisation précise de la découverte soit connue (fig. 10, n° 1). Cette préforme comporte un talon étroit et un taillant arrondi ; elle proviendrait d'un atelier fixé sur une veine d'épidiorite, à Plussulien (Côtes d'Armor) ; la chronologie ne peut en être précisée, l'atelier de Plussulien ayant diffusé ce type d'outillage lithique de 4300 à 2000 B.C. (à partir des dates calibrées) (communication personnelle de C.T. Le Roux).

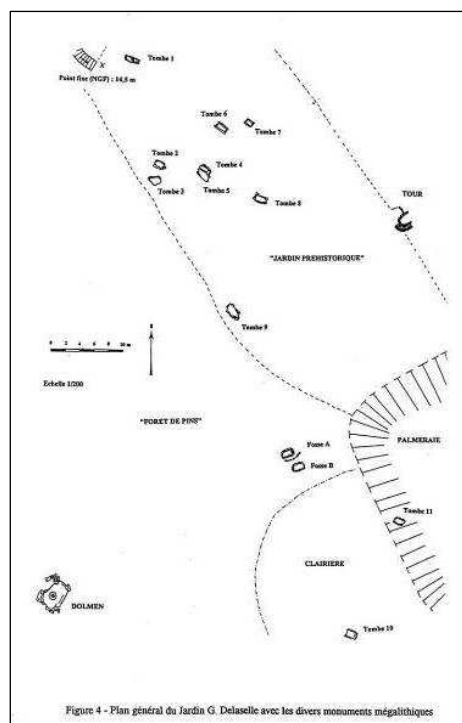


Figure 4 - Plan général du Jardin G. Delaselle avec les divers monuments mégalithiques

#### Les sépultures du Jardin botanique (Moret, 1993)

A la pointe sud-est de Penn ar C'hleguer se trouve une tombe en coffre encore visible dans la falaise littorale (fig. 7, n°2) ; on distingue encore les parements de trois des quatre faces latérales de la sépulture et une grande dalle de couverture maintient encore les pierres de chant. A une époque encore récente, trois tombes étaient visibles à cet endroit de la falaise (informations P. Théréne et J.C. Le Goff), dont deux sont tombées sur l'estran et ont été partiellement recouvertes par les effondrements. L'érosion marine et les tempêtes ne laissent qu'un sursis limité à cette dernière tombe. Enfin, une sépulture de type mégalithique (fig. 7, n° 1 et photo. 3), souvent qualifiée de "dolmen", complète les structures connues au sein du site de Penn ar



*C'hleguer ou Jardin G. Delaselle où plus de quarante sépultures furent autrefois repérées par le premier propriétaire du terrain."*

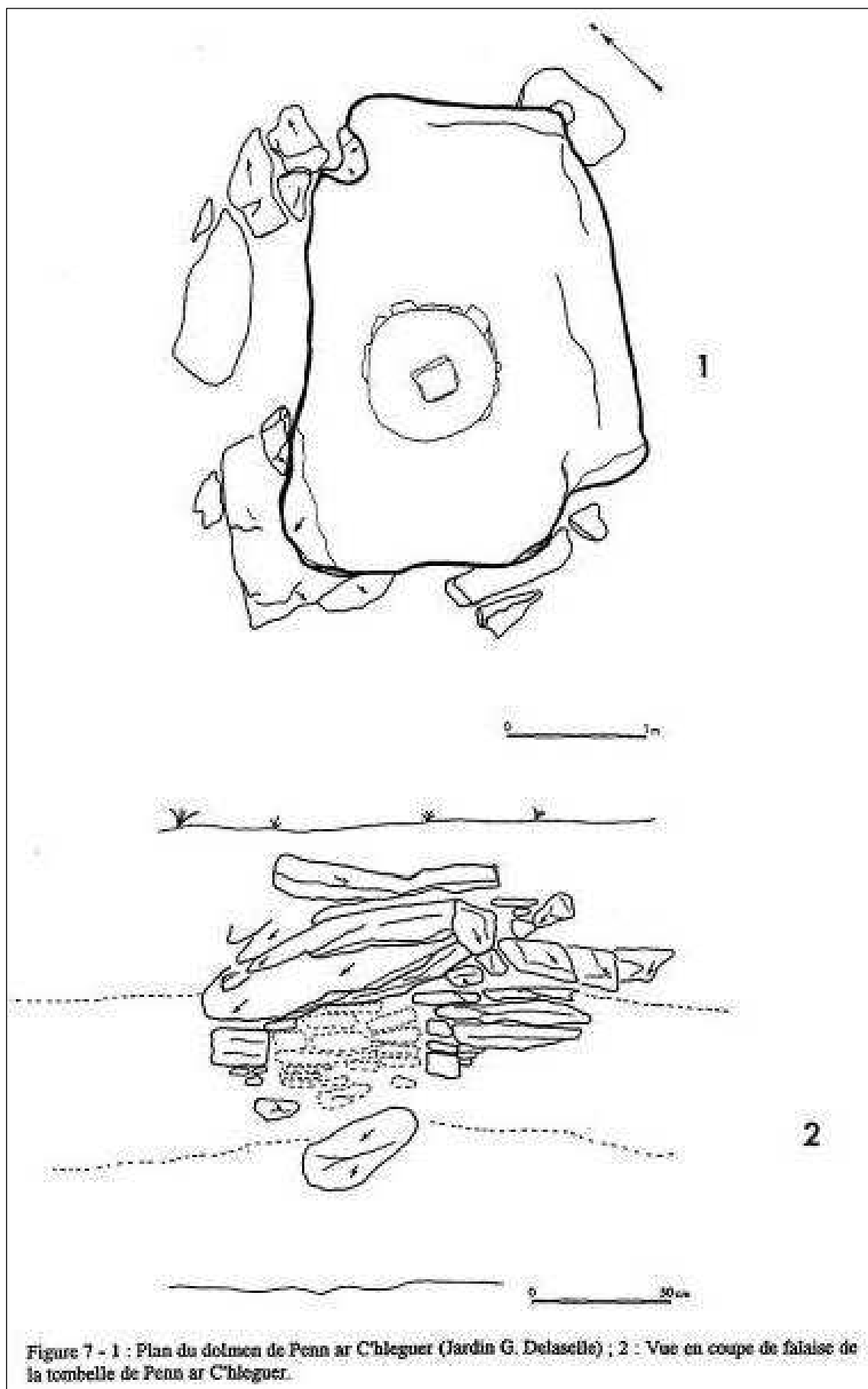


Figure 7 - 1 : Plan du dolmen de Penn ar C'hleguer (Jardin G. Delaselle) ; 2 : Vue en coupe de faïaise de la tombelle de Penn ar C'hleguer.

Le dolmen du Jardin botanique (Moret, 1993)

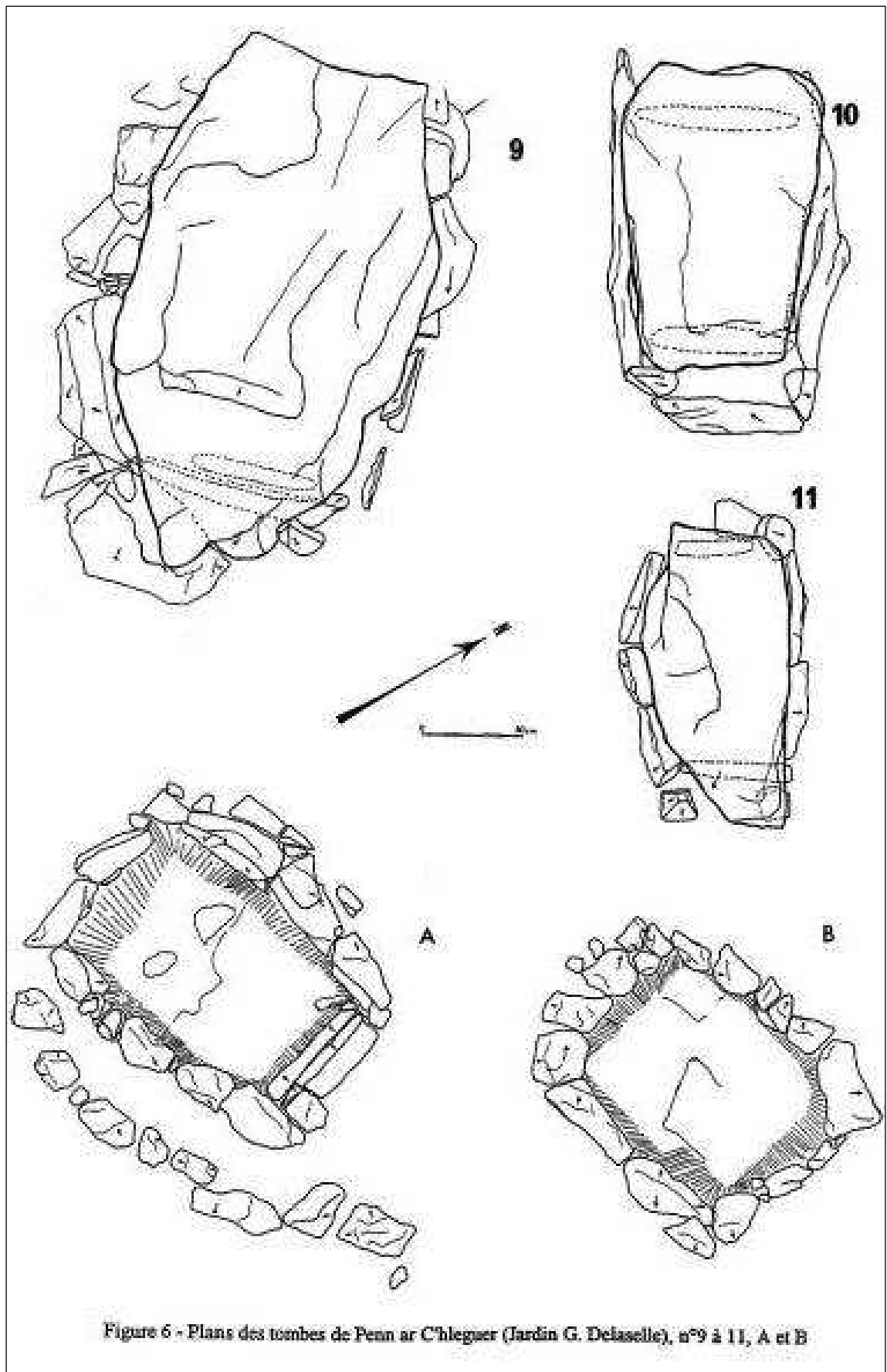


Figure 6 - Plans des tombes de Penn ar C'hleguer (Jardin G. Delaselle), n°9 à 11, A et B

Sépultures du Jardin botanique (Moret, 1993)

● **Kreac'h ar Bolloch – menhir**

X : 134,426 ; Y : 2434,730

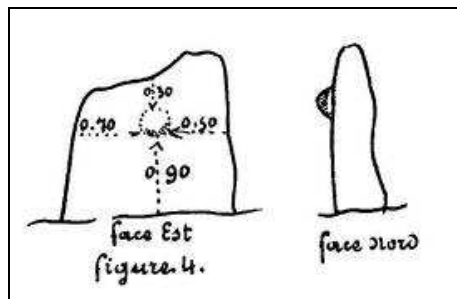
Carte archéologique : 29 082 0002

**Le Bras, 1876, p. 23-24** : "Il existe sur le bord de la route appelée *Streat-ar-men-hir*, qui conduite aux ruines de l'ancienne église de Saint-Paul, un menhir, si l'on peut appeler ainsi une pierre qui n'a guère plus de 2 mètres de haut."

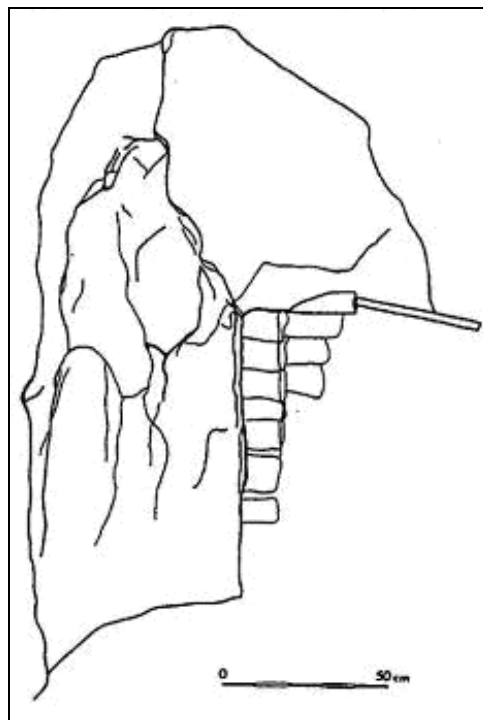
**Le Men, 1877, p. 111-112** : "Un menhir haut de 2 mètres, sur le bord de la route, appelée *Streat-ar-men-hir*, qui conduit à la même chapelle."

**Chatellier, 1907, p. 98** : "Menhir de 2 mètres de haut sur le bord de la route appelée *Streat-ar-Menhir*."

**Guénin, 1913, p. 119** : "Par suite d'une inadvertance de M. du Châtellier, la commune de Trézilidé se voit gratifiée des monuments de l'île de Batz. Il faut donc replacer à Batz ce menhir de 2 mètres, que l'Inventaire de 1907 place encore à Trézilidé, sur le bord d'une route appelée *Streat-ar-Menhir*. Hauteur, 1m70. Le menhir a été cassé à une époque récente et jadis on avait le plus grand mal à monter dessus (Communication de M. Michel Floch, ancien instituteur à l'île de Batz). Je ne saurais dire quelle pouvait en être la hauteur. Largeur, 1m50 ; épaisseur, 0m35. - Roche locale : granite de Plouescat."



Le menhir Kreac'h ar Bolloch sur l'île de Batz (Guénin, 1913)



Le menhir Kreac'h ar Bolloch sur l'île de Batz  
(Moret, 1993)

**Moret, 1993** : " [...] à Kreac'h ar Bolloch, un menhir de 1,50 m de hauteur visible se trouve sur le chemin menant au jardin G. Delaselle."

● **Penn ar C'hleguer – pierre redressée**

---

**Giot, 1967** : " [...] et il fut découvert en 1960 dans la parcelle 831 un menhir qui fut redressé par la colonie de vacances de Nord-Aviation, propriétaire actuelle du Jardin colonial."

**Moret, 1993** : "A Penn ar C'hleguer, un menhir de 3,10 m de haut et de 1,30 m de diamètre moyen fut exhumé en 1960."

● **Porz ar Roc'h – menhir ? et coffre**

---

X : 132,197 ; Y : 2435,623 (menhir)

Carte archéologique : 29 082 0003

**Giot, 1967** : "En 1967, il fut découvert à Porz-an-Roc'h, dans la parcelle 406, un coffre et un menhir, qui fut également redressé par M. A. Houille."

**Giot, 1969** : "Un coffre et un menhir ont été découverts à Porz-an-Roc'h."

**Moret, 1993** : "A Porz ar Roc'h, un menhir découvert en 1967 mesure 2 m de haut et 1,20 m de diamètre moyen."

**Moret, 1993** : "[...] à Porz ar Roc'h, une tombe en coffre comportant quatre dalles monolithiques en granite posées de chant est d'un type proche des sépultures reconnues à Penn ar C'hleguer."

**Moret, 1993** : "[...] à Streat ar Mean Hir, deux dalles d'aspect monumental ont été déposées sur le bord du chemin et pourraient avoir appartenu à une sépulture mégalithique démontée [...]"

## MESPAUL

### ● Créac'h-Quérault – tumulus

Chatellier, 1907, p. 99 : "Tumulus dans l'allée de Créach-Quérault."

Briard, 1984, p. 249 : "Tumulus à Creac'h Querault."

### ● Lanvaden (ce village est en Plouénan) – pierre

Le Guennec, 1979, p. 365 : "A l'est du bourg, sur le chemin de Plouénan par Lanvaden, gît dans un fossé un monolithe de trois mètres de longueur, qui a dû être surmonté d'une croix."

## PLOUENAN

### ● Castel Duff – tumulus

X : 132,770 ; Y : 2422,220 ; Z : 55  
Carte archéologique : 29 184 0002

Briard, 1984, p. 253 : "Castel Duff. Tumulus (X : 133 Y : 122,8 Z : 55 m)."

### ● Chapelle de Kerhellon – 2 tumulus

Flagelle, 1878 : "Deux tumulus rapprochés au sud de la chapelle de Kerhellon."

Chatellier, 1907, p. 99 : "Deux tumulus, au Sud de la commune, à peu de distance de la chapelle de Kerhellon."

### ● Cosquer – tumulus

X : 134,673 ; Y : 2421,105  
Carte archéologique : 29 184 0007

Carte archéologique : tumulus (informateur : M. Le Goffic).

### ● Goumelard – tumulus

X : 135,296 ; Y : 2420,387  
Carte archéologique : 29 184 0009

Carte archéologique : tumulus (informateur : M. Le Goffic).

### ● Kerafel – tumulus

X : 134,320 ; Y : 2421,924  
Carte archéologique : 29 184 0011

Carte archéologique : tumulus.

### ● Keraméal - tumulus

X : 134,378 ; Y : 2419,773  
Carte archéologique : 29 184 0004

Luzel, 1898 : "Ouverture d'un tumulus dans la commune de Plouénan, près de Saint-Pol-de-Léon, en 1700."

Au mois de février 1700, en nivelant une motte dans un champ de terre labourable, au village, de Keramel, près du bourg de Loprédén, en la paroisse de Plouénan, non loin de Saint-Pol-de-Léon, des paysans trouvèrent un certain nombre d'objets d'antiquité de la nature de ceux qui se rencontrent ordinairement dans les tumulus bretons. Ces objets, dont nous ne connaissons pas bien ni la nature ni le nombre, furent remis entre les mains du sénéchal des régaires de Saint-Pol-de-Léon. Mais, le bruit s'étant répandu qu'un trésor d'une grande valeur avait été trouvé dans la motte ou tumulus de Keramel, le sieur Renaud de Milly, directeur des domaines en l'évêché de Léon, et demeurant dans la ville de Lesneven, les réclama et se les fit délivrer, comme ayant été trouvés sur le domaine du Roi.

De son côté, le sieur Gasse, fermier général des domaines de Sa Majesté, en Bretagne, ayant écrit à Monseigneur de Béchameil, marquis de Nointel, commissaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majesté en Bretagne, pour demander à être remboursé de ses dépenses, dans cette affaire, pour frais de voyage, de procureurs, de notaires, etc., ordre fut donné de lui remettre entre les mains les objets trouvés, pour en disposer comme bon lui semblerait et s'indemniser de cette façon. Le mobilier du tumulus de Keramel fut donc vendu, mais nous ignorons à quelles conditions, et nous le regrettons, car le chiffre de la vente aurait pu nous renseigner approximativement sur la valeur de la trouvaille.

De l'enquête à laquelle on procéda à cette occasion nous ne possédons aux Archives du Finistère que l'interrogatoire fait par le sénéchal des régaires de Saint-Pol-de-Léon, et dont voici copie, pour le premier témoin seulement ; les autres, au nombre de trois, n'ayant fait que reproduire sa déposition, sans y rien ajouter d'intéressant.

« Répétitions et interrogatoires fait par nous, sénéchal et premier magistrat de la cour des régaires de Léon, à Saint-Pol, subdélégué de Monseigneur l'intendant de cette province, des dénommés cy-après, suivant votre ordonnance du jour d'hier, ayant pour adjoint le soussignant, ce jour vingtiesme mars mil sept cents.

« S'est présenté Hervé Roques, hoste du bourg de Loprédén, paroisse de Plouénan, duquel le serment pris, après luy avoir fait lever la main et promis de dire vérité, a dit estre âgé d'environ quarante ans ; auquel ayant fait faire lecture par notre adjoint, en notre présence, en langage vulgaire breton, de mot à autre, ainsy qu'elle est rapportée dans ledit procès-verbal du quinziesme février dernier, après laquelle lecture ledit Roques a déclaré y persister, et après luy avoir fait voir toutes les pièces mentionnées dans notre procès-verbal du jour d'hier, les unes après les autres, il les a toutes reconnues pour estre celles qui furent trouvées dans la motte ou monument, fors qu'il croit qu'il manque un morceau à l'un des hausse-coll, et qu'en éclaircissant, sa déclaration concernant, deux pierres, de la grosseur d'un pouce chacune, quy estoit fort claires et luisant et lesquelles donnoient la clarté dans ladite voûte, et quand il les eut donné audit sieur Desmay, la voûte devint sombre, et il fallut avoir une chandelle. Il nous a dit qu'il n'a entendu parler des dites deux pierres comme luisante et donnant la clarté dans ladite voûte que parceque quand on y lit descendre un homme avec la chandelle on trouva le morceau, de la longueur d'un doigt, qu'il crut d'or, comme aussi deux morceaux ronds, d'une matière à luy incognue qui donnoit quelque lueur, et lesdits deux morceaux de matière ayant été tirés dudit monument et donné audit chevalier Desmay, et la chandelle estant retirée, il crut que se estoit ces deux morceaux quy avoit éclairé ledit monument, et ayant encore en l'endroit représenté audit sieur Roques lesdits morceaux nous a dabondant répété estre les mesmes dont il a voulu parler dans sa déclaration dudit jour quinziesme février.

« Interrogé s'il n'a pas connaissance qu'il s'est trouvé d'au très pièces dans ledit monument que ceux que nous lui avons représentées, a dabondant répondu que non, et persister dans la présente répétition et interrogatoire, dont lecture luy a esté faite de mot a mot, en son langage vulgaire breton par notre dit adjoint. et assigné. »

Trois autres témoins ont ensuite fait des déclarations identiques.

De tout ce qui précède, il résulte, eu résumé, que des paysans, en nivelant une motte de terre, rencontrèrent au fond de cette motte une cavité ou chambrette voûtée. Ils y trouvèrent différents objets, qu'on regrette de ne voir pas suffisamment décrits et énumérés, dans la déposition des témoins qui nous est parvenue. Nous constatons seulement la présence d'un objet que le témoin Hervé Roques appelle un hausse-col (peut-être un collier ou torque), plus un lingot d'or et deux petites pierres, qui, au rapport des paysans qui pénétrèrent sous la vortte, avec une chandelle, luisaient dans l'obscurité et éclairaient la chambrette. Mais, il est à présumer que les paysans employés au nivellement de la motte en question auront pris le reflet de la lumière de la chandelle sur le lingot d'or et les deux petites pierres, qui étaient sans doute polies, pour une lumière émanant de ces objets mêmes<sup>49</sup>.

---

49 Dans le rapport fait par M. René Galles sur la fouille du grand tumulus du Monl-Saint-Michel de Carnac, en septembre 1832, je lis ce qui suit :

« Après un long travail, je rencontrai enfin la paroi orientale de la « crypte, que j'avais ainsi la chance d'aborder au seul point où il fût possible d'y pénétrer, sans la détruire.

*Quoiqu'il en soit, il est regrettable que nous ne possédions pas des détails plus circonstanciés sur cette intéressante découverte. [...]"*

**Chatellier, 1907, p. 99 :** "*Tumulus fouillé à Keraméal.*"

Consulter Le Saout, 1981, vie et mort d'un tumulus, Plouénan, 24 p.

**Le Roux, 1983 :** "*Kerameal. Devant la ferme se trouvait une grosse butte de terre que les descriptions anciennes hésitaient à donner comme tumulus ou comme motte médiévale. Elle a été totalement arasée et n'a montré qu'un petit caveau mégalithique fruste au centre d'une accumulation de terre limoneuse. Des structures pierreuses basses semblent également avoir été rencontrées sur le vieux sol au cours de ces travaux.*"

**Briard, 1984, p. 253 :** "*Kerarmeal. (ou Keramel). Ce tumulus, situé près du village de Copreden, fut fouillé en février 1700 par des paysans qui trouvèrent des objets en pierre polie (bâton de commandement ?), des objets en or dont un hausse-col (lunule ?). En juillet 1977 il a été arasé au bulldozer, laissant voir les restes d'une grande chambre mégalithique sous une grosse dalle de couverture en granite. Ce tumulus, trop tôt fouillé, devait correspondre à l'une des grandes sépultures princières de l'Age du Bronze en Bretagne (voir Historique). Biblio. F.-M. Luzel, Ouverture d'un tumulus dans la commune de Plouénan, près de Saint-Pol-de-Léon, en 1700, B.S.A.F., 1890, pp. 53-61. - A. Le Saout, Vie et Mort d'un tumulus en pays léonard, Plouénan, 1981.*"

#### ● **Keraouz – tumulus**

---

X : 133,205 ; Y: 2420,560 ; Z: 57

Carte archéologique : 29 184 0001

**Giot, 1978 :** "*Si nous passons à l'âge du bronze, nous noterons que l'on a signalé des tumulus, plus ou moins arasés selon les cas, à Keraouz en Plouénan [...]"*

**Le Roux, 1979 :** "*M. Mouster nous a indiqué un tumulus aplani au nord-est de Keraouz, à quelques centaines de mètres au sud de Keriver où deux tombes de l'Age du Bronze ont déjà été signalées.*"

**Briard, 1984, p. 253 :** "*Kerraouz. Tumulus (X : 133,43 Y: 121,14 Z: 57 m).*"

#### ● **Kerener – 2 sépultures**

---

**Le Roux, 1977 :** "*M. Gélébart nous a permis d'étudier un très beau vase biconique à une anse, avec décor cannelé en dents de loup, bien caractéristique de la civilisation des tumulus armoricains. Cette poterie avait été découverte, il y a quelques années, par M. Ollivier, au cours de la destruction accidentelle d'une sépulture par les labours à l'ouest du village de Kerener. Une autre tombe aurait été découverte dans le même secteur plusieurs années auparavant (fig. 17).*"

#### ● **Kerhellon – 2 tumulus**

---

**De Courcy, 1851, p. 64 :** "*Deux autres tumulus se rencontrent à peu de distance l'un de l'autre, et au sud de la chapelle de Kerhellon en Plouénan.*"

**Rusunan, 1890 :** "*deux tumulus rapprochés au S. de la chapelle de Kerelon.*"

**Briard, 1984, p. 253 :** "*Kerbellou. 2 tumulus près de la chapelle, au sud de la commune.*"

#### ● **Kerlaudy – dolmen**

---

**Le Guen, 1888, p. 125 :** "*on nous cite un sixième [dolmen], et des plus beaux, entre le passage de la Corde et le manoir de Kerlaudy, en Plouénan.*"

---

« Déjà, par une fissure, on apercevait le vide, et nos lampes éclairaient. « sur un sol obscur, la tranche de deux celtae et trois grosses perles de « jaspe, qui brillaient comme si elles iavuiant été placées la velle

**Chatellier, 1907, p. 99 :** "*Très beau dolmen entre le passage de la Corde et le manoir de Kerlaudi*"

**Le Guennec, 1979, p. 359 :** "*Entre le château et le passage de la Corde existe un dolmen et un camp retranché [...]*"

● **Kerever - coffres**

X : 133,175 ; Y : 2421,120 ; Z : 50

**Briard, 1984, p. 255 :** "*Kerver. Sépultures en coffre. Intervention de sauvetage de Y. Lecerf le 19-11-75. Vase biconique à une anse de 135 mm de haut, 105 mm à l'ouverture, 180 mm à la panse et 65 mm au fond. Il est décoré de triangles hachurés de part et d'autre de la carène. (X : 133,4-133,6 Y : 121,7-121,8 Z : 50 m parcelles 38-41 F).*"

● **Meinguen-Keranton – tumulus**

X : 136,560 ; Y : 2419,411

Carte archéologique : 29 184 0005

**Briard, 1984, p. 253 :** "*Meinguen-Keranton. Tumulus de 100 m/2,5 m signalé par B. Hallegouët.*"

● **Salanguise Penfrat – tumulus**

X : 133,530 ; Y : 2418,420 ; Z : 85

Carte archéologique : 29 184 0008

**Le Goffic, 1993 :** "*Un tumulus de l'âge du bronze a été repéré, 500 m au sud du lieu-dit Salanguise Penfrat, en bordure de la route départementale 75. Il a un diamètre d'une vingtaine de mètres et une hauteur de l'ordre de 0,70 m. Ses coordonnées Lambert sont : x = 133,750 ; y = 1119,000.*"

**PLOUGOULM**

**Chatellier, 1837, p. 19 :** "*Dolmens. Menhirs.*"

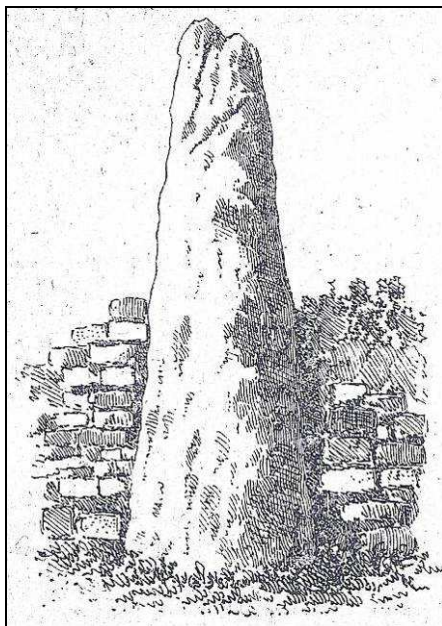
● **Chapelle de Notre-Dame de Larchantel – dolmen**

**Le Guennec, 1979, p. 368 :** "*De la chapelle de Notre-Dame de Larchantel, qui en dépendait, un pan de mur subsiste seul. Un dolmen renversé se voit aux environs.*"

● **Cimetière – menhir**

**Tanguy, 1896, p. 29 :** "*Dans l'avenue qui mène au cimetière de l'église paroissiale, il y a également deux menhirs, assez rapproché l'un de l'autre. Le premier, de forme cylindrique, a 2 m. 45 de haut. Le second, sorte de prisme quadrangulaire, plonge assez profondément dans la terre. Le sommet a été coupé pour recevoir une croix, ce qui lui donne une élévation de 2 m. 37. Le grain de la pierre principale est plus fin et plus dur que celui de la croix. Sur l'une des faces de l'obélisque, on a grossièrement représenté une femme tenant un enfant dans ses bras. Au-dessus de la tête de la femme, on remarque un nimbe. De dessin malheureusement est tout mutilé. On peut néanmoins conjecturer que ce travail remonte à plusieurs siècles.*"  
Remarque : Des dessins des deux pierres figurent dans l'ouvrage. La première semble être un menhir. La seconde pierre s'apparente à une stèle gauloise.





Plougoulm – menhir inclus dans le muret du cimetière (Tanguy, 1896)

**Moullec, 1982, p. 129** : "L'Abbé Tanguy parle d'un menhir qui se trouvait dans le cimetière<sup>50</sup>. Ce monument a été détruit il y a déjà quelques années au moment de l'agrandissement du cimetière. Il s'agissait d'une pierre de forme cylindrique et de 2,45 m de haut."

#### ● Créc'hizien – tumulus

**Tanguy, 1896, p. 31** : "Quand on vient de Kerooulaouen au bourg de Plougoulm à travers champs, on voit dans une garenne qui dépend du manoir de Créc'hizien, jadis résidence des Moyne, un tertre de forme elliptique, composé de cailloux réunis symétriquement. On dirait un travail exécuté par les maçons. Ce doit être un tumulus, car il présente tous les caractères. Voici ses dimensions : 3 m. 20 de long sur 2 m. 55 de large. Sur ce tumulus il y a une pierre ayant la forme d'un losange, de 1 m. 60 de long, 1 m. 25 de large et de 0 m. 55 d'épaisseur. Il serait à souhaiter qu'on y fit des fouilles (3).

(3) Détruit malheureusement depuis l'apparition de cet ouvrage."

NB : Les deux notes de bas de page concernant les manoirs n'ont pas été reproduites.

#### ● Croas-Méan – stèle gauloise

**Tanguy, 1896, p. 29** : "[...] dans un village du nom de Kroaz-Méan (la Croix de pierre), sur un petit tertre, il y a un beau monolithe qui a 3 m. 50." Suit description, + lithographie = stèle gauloise.

**Le Guennec, 1979, p. 368** : "A Croas-Méan, au carrefour de l'ancienne route de Lesneven et d'un vieux chemin menant au bourg, s'élève un menhir surmonté d'une croix pattée et mesurant près de cinq mètres de hauteur."

#### ● Keraeret

**Rusunan, 1890** : "Dolmen à Keraeret à l'embouchure des ruisseaux l'Home et le Guillic"

#### ● Kerichen / Créac'h-Ichen – tumulus

**Giot, 1976, p. 13** : "Le caveau d'un tumulus arasé de l'âge du bronze est apparu sous une maison en construction à Créac'h-Ichen en Plougoulm."

**Le Roux, 1977** : "A la ferme de Creac'h-Izien ou Kerichen, les travaux de construction d'une maison ont amené la destruction d'un grand caveau (2,5 m de long, 1,3 m de large, 1,4 m de haut) bâti en maçonnerie

<sup>50</sup> Tanguy (Abbé J.) – "Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm" 1896 Morlaix -p. 28-29.

sèche grossière appuyée sur le roc et couvert d'une dalle de granite ; une fouille de sauvetage hâtive a pu cependant être menée par M. Le Goff et a permis de recueillir les restes d'une lame de poignard en bronze longue de 15 cm environ, de forme sub-triangulaire et sans décor visible ; l'emmanchement devait être assuré par 6 rivets disposés sur un arc assez ouvert. Malgré son mauvais état, cette arme apparaît assez caractéristique des dépôts funéraires des tumulus armoricains du début du Bronze moyen, ce qui correspond également aux caractéristiques de la sépulture malgré l'absence au moins apparente de tout tumulus."

**Moullec, 1982, p. 129 et 132** : "L'Abbé Tanguy signale dans son livre<sup>51</sup> dans une garenne dépendant du manoir de Creac'h Izien :

"un tertre de forme elliptique composé de cailloux réunis symétriquement"

"Ce doit être un tumulus car il en représente tous les caractères. Voici ses dimensions : 3,20 mètres de long sur 2,55 mètres de large et de 0,55 mètre d'épaisseur. Il serait à souhaiter qu'on y fit des fouilles"

L'Abbé Tanguy dit plus loin que le monument a été détruit depuis la parution de son ouvrage. Pourtant dans une garenne nommée Goarem vras, dépendant de la ferme de Kerichen<sup>52</sup>, au bord d'un ancien chemin conduisant notamment à la ferme de Keroulaouen, des ouvriers ont trouvé un caveau de l'Age du Bronze, en creusant les fondations d'une maison. Il contenait des tessons de poterie et un petit poignard en bronze. Il s'agit sans doute du monument dont parle l'Abbé Tanguy. Le tertre a été rasé à son époque mais la tombe est restée. Sur Plougoulm il existe d'autres tertres ou tumuli. Ainsi on peut en voir deux dans un champ au bord de la D 788 près de Ti Corn, un autre près de Ru Kerdrein à la limite de Saint Pol de Léon, un autre près de la ferme de Prat-Beat dans le Tregalan et enfin le dernier connu est situé à 150 m au nord de l'église paroissiale."

**Giot, BSAF, 197, p. 11** : "Un grand caveau semi-mégalithique de l'âge du bronze a été découvert à Kerichen en Plougoulm lors de terrassements en vue d'une construction. Une intervention de sauvetage de MM. C.-T Le Roux et J.-C. Le Goff a permis d'y récupérer les restes de deux poignards en bronze très corrodés."

**Briard, 1984, p. 255** : "Kerichen. (ou Creac'h Izien). Grand caveau mégalithique détruit lors de la construction d'une maison. 2,5 m/1,3 m/1,4 m. Chambre en pierre sèche recouverte d'une dalle (intervention Le Goff)- Petit poignard de 15 cm sans décor, peut-être à 6 rivets (X : 131,30 Y : 1125 Z : 39 m parcelle 164 AY). Biblio. C.-T. Le Roux, Gallia Préhistoire, 20, 1977, p. 419."

#### ● Kervren – menhir détruit

**Guénin, 1913** : "D'après le fermier, son père avait entendu dire par les anciens qu'il y avait, en face d'une croix, une pierre debout au temps de la Révolution. Auprès du piédestal de cette croix, il y a la pointe du menhir, qui semblait être quadrangulaire à angles arrondis. Sur le sommet, légère entaille, qui a dû permettre le scellement d'une croix. Le morceau qui subsiste n'a plus que 0m90 de hauteur, mais 3m20 de pourtour. – Roche gneissique très noire, d'origine locale."

#### ● Losquidic – 2 tumulus

**Chatellier, 1907, p. 100** : "Au Nord-Ouest de Losquidic, tumulus de 10 mètres de diamètre, avec cercle de pierres entourant la base, aux issues des édifices dans un champ bordant au Sud la route de Sibiril à Saint-Pol-de-Léon."

**Chatellier, 1907, p. 100** : "Autre tumulus de 30 mètres de diamètre à 40 mètres à l'Est du précédent."

#### ● Mescufulust – menhir déplacé

**Moullec, 1982, p. 128-129** : "Après la guerre, F. Marc et un autre agriculteur de la ferme de Mescufulust avaient abbatu, déplacé, et enfoui sous un nouveau talus un menhir que nous avons pu retrouver et dégager, il fait environ 2 m de long et a un diamètre de plus de 50 cm."

<sup>51</sup> Tanguy (Abbé J.) – "Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm" 1896 Morlaix - p 30.

<sup>52</sup> Déformation de Creac'h Ichen.

## ● Pont Plancoët – menhir à cupules disparu

**Fréminville, 1832, p. 63-64 :** "A peu de distance du manoir de Pontplancoët, sur le penchant de la colline et tout contre le chemin de Plouescat, on voit un monument celtique appelé la Pierre du Diable. C'est une pierre levée sur champ, haute de cinq pieds huit pouces, et qui, quoique brute, a à peu-près la forme d'un triangle scalène. C'est un véritable Peul-van celtique planté exprès dans ce lieu comme monument commémoratif de quelque événement remarquable. Mais il existe sur son sujet une tradition locale qui remonte aux premiers temps du christianisme, et qui fut inventée alors évidemment dans l'intention de changer en horreur le respect que les habitants de la contrée portaient à cette pierre. Voici cette tradition fabuleuse : lorsqu'on bâtissait la cathédrale de Saint-Pol, le diable qui était à Cléder, voyait avec jalousie les clochers de ce temple chrétien s'élever majestueusement de jour en jour et dominer la contrée. Outré de fureur il voulut les renverser, et pour cela saisit une grosse roche et la lança de toutes ses forces contre la naissante église, mais il n'avait pu donner assez d'impulsion à son énorme projectile, la roche n'atteignit point la cathédrale et en tomba même loin encore au lieu où on la voit aujourd'hui. Les bonnes gens qui racontent cette merveilleuse histoire, ont soin de vous faire remarquer des trous pratiqués sur l'une des faces de la pierre et qui sont disent-ils les marques des griffes du diable. Ces trous, disposés symétriquement, sont évidemment faits de main d'homme ; mais l'ont-ils été à dessein pour accréditer ce conte absurde dans l'esprit des paysans, ou existaient-ils sur le monument avant l'introduction du christianisme ? Cette question est difficile à résoudre. Cependant je ferai remarquer que j'ai vu plusieurs autres monuments celtiques sur lesquels étaient de semblables trous symétriques disposés et sur lesquels il n'existait aucune tradition chrétienne [...]"

**Ogée, 1853, p. 330 :** "On voit sur le bord de la route de Saint-Pol à Plougoulm, et à peu de distance du manoir de Pont-Plancoët, un petit menhir n'ayant pas tout à fait 2 m. au dessus du sol. Dans le pays, ce menhir porte de nom de Pierre-du-Diable, et voici l'origine que les traditions, oubliées du passé druidique, lui attribuent : Lorsqu'on bâtissait la cathédrale de Saint-Pol, le diable, qui était à Plouider, voyait avec rage le temps chrétien s'élever. Outré de fureur contre le beau clocher du Creisker, il saisit une grosse roche et la lança contre la naissante métropole. Mais il prit mal ses dimensions, et la pierre tomba au lieu où on la voit aujourd'hui. Quelques trous pratiqués sur une des faces ne sont rien moins, au dire des paysans, que les griffes du diable."

**Abgrall, 1890 :** "Sur le versant du coteau qui fait face au moulin de Kerhoant, à droite de la route de Saint-Pol à Plougoulm, est une pierre qui porte l'empreinte des griffes du diable. On y voit en effet dix petits trous parfaitement marqués, absolument comme si des doigts crochus s'y étaient enfoncés. Voici la légende : « Le diable vint à Cléder pour voir les œuvres qu'y opérait saint Ké. Quand il y fut arrivé, il vit au loin se dresser vers le ciel le clocher du Creis-Ker. Cette vue l'irrita, et il saisit une roche pour la lancer contre cette flèche si belle qui publiait au loin la gloire de Noire-Dame. Mais la Sainte-Vierge arrêta la pierre à mi-chemin et elle tomba dans la lande, où elle s'enfonça et où elle est restée depuis, gardant toujours la trace des griffes qui l'avait saisie. »

Autant que j'ai pu en juger, cette pierre est un petit menhir avec cupules, comme il en existe un certain nombre dans le pays. Un point à noter, c'est que, à 200 mètres plus loin, au sommet du coteau, on trouve les vestiges d'un village gaulois, avec foyers, dépôts de cendres et fragments de poteries. C'est là, peut-être, qu'ont demeuré ceux qui ont dressé ce menhir et creusé ces cupules."

**Rusunan, 1890 :** "A Pont-Plancoët, mégalithe de granit en forme, de triangle scalène, nommée « Pierre du Diable », haute de 1m,70 environ, avec excavations. Selon la légende, le diable retiré à Cléder, furieux de voir élever le Creisker À Saint-Pol, voulut anéantir cet ouvrage et lança contre le clocher bloc destiné à l'abbatire, mais le projectile n'atteignit pas son but et resta à Pont-Plancoët"

**Tanguy, 1896, p. 28-29 :** "A une petite distance de l'ancien manoir de Pontpleincoët, sur le penchant de la colline et tout contre le vieux chemin de Plouescat, on voit un énorme bloc, appelé la Pierre du Diable (1). Cette pierre a la forme d'un triangle scalène, et a près de 2 m. de haut, 1 m. 95. La largeur de chaque face est de 3 m. 40 ; l'arête principale à sa base, mesure 1 m. 40. Cette pierre a dû être placée en ce lieu en souvenir de quelque événement remarquable. Il existe à son sujet une tradition locale qui pourrait remonter aux premiers âges du christianisme, et aurait eu pour but d'inspirer de l'horreur pour le culte que les habitants de la contrée pouvaient rendre à cette pierre. Voici cette tradition : Lorsqu'on bâtissait la cathédrale de Saint-Pol, le diable qui était à Cléder, voyait avec dépit les clochers de ce magnifique temple s'élever majestueusement de jour en jour dans les airs et dominer tout le pays. Plein de rage, il voulut les renverser. Il saisit une grosse roche et la lança de toutes ses forces contre la basilique. Mais il ne put donner

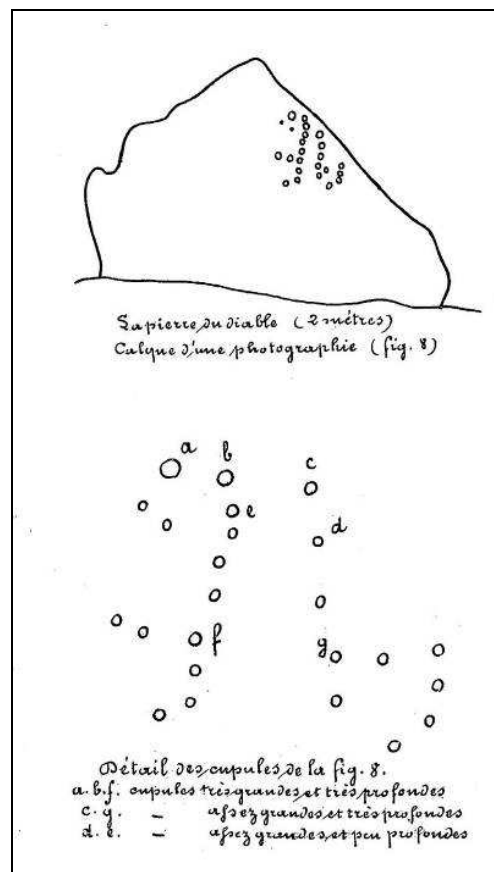
assez d'impulsion à son énorme projectile qui vint tomber fort loin de la cathédrale, au lieu où on le voit aujourd'hui.

Dans la pierre, il y a vingt-cinq trous, sinon plus. D'après la légende, le diable y aurait laissé l'empreinte de ses griffes. En ce cas, il a dû les multiplier considérablement. Ces trous ne sont point disposés symétriquement, comme l'affirme Fréminville ; mais ont-ils été pratiqués à dessein pour accréditer la légende, ou existaient-ils déjà sur la pierre ? c'est ce qu'on ne saurait dire.

(1) Depuis que l'ancienne route a été modifiée, pour voir cette pierre, il faut, quand on vient de Saint-Pol, quitter à droite, près du pont de Kerc'hoant, la grand'route et passer dans une garenne."

**Guénin, 1911 :** "A Plougoulm, un menhir à cupules-, est dit la pierre du Diable : les dix trous, que l'on y voit, sont les marques de ses doigts. Saint Ké construisait la flèche du Créisquer, le Diable voulut abattre ce clocher, mais la Vierge arrêta le « caillou » en plein vol et le fit tomber dans une lande. (R. Arch. Fin., XVII, 62.)"

**Guénin, 1913, p. 118 :** "Menhir, dit la Pierre du diable, à Pont-Plancoët, en Plougoulm. - A droite de la route de Saint-Pol à Plougoulm, sur le versant du coteau qui fait face au moulin de Kerhoant, petit menhir, dont l'un des côtes est ébréché et se présente en arêtes vives. Sur la face Sud existent 24 cupules, partagées en deux groupes très distincts. Hauteur, 2 mètres ; largeur, 2m70 ; épaisseur approximative, 0m75." "[Ce menhir se dresse] au centre d'un cercle assez inégal, l'une des pierres du sud pourrait avoir un bassin, mais je ne sais s'il ne faudrait pas y voir tout simplement le résultat de l'érosion atmosphérique."



Le menhir de Pont-Plancoët à Plougoulm (Guénin, 1913)

**Guénin, 1913, p. 141-142 :** "[...] a été lancé par le diable de Cléder dans la direction de saint Pol, lorsque ce dernier construisait les clochers de Saint-Pol. Les cupules sont les traces de ses griffes. Une autre variante dit que le diable était venu à Cléder pour examiner l'œuvre de Saint-Ké, le constructeur du Creisker. Quand le clocher fut élevé, le diable voulut le démolir en lançant contre lui le menhir de Pontplancoët, mais la Vierge l'arrêta au vol et le déposa où il se trouve."

**Guénin, 1934 :** "1850. - La pierre du diable et le clocher du Creisker. Com. de Plougoulm, cant. de Saint-Pol-de-Léon.

A Pontplancoët, sur une pente dominant la route, bloc naturel de forme triangulaire, au centre de pierres, dont l'une possède un bassin. Il s'agit d'un cromlech avec son menhir central, sur lequel on a gravé deux séries de cupules, et correspondant à deux signes isolés de l'écriture préhistorique. C'est la Pierre du diable, de la route de Saint-Pol à Plougoulm.

Souvestre, dans le Finistère en 1836 (édit. illustrée in-8°, 1836, p. 20), raconte une légende, répétée à peu près dans les mêmes termes par tous ceux qui ont suivi, et encore très répandue à Plougoulm<sup>53</sup> :

«Un jour, le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder. Il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint Pol... qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école ; mais le rocher n'atteignit pas son but et tomba au lieu où on le voit maintenant... Si vous doutez de cette histoire on vous fera voir, sur l'un des côtés de la pierre, de petits traits, qui sont évidemment les traces des griffes du diable.»

Dans son article sur les Pierres à empreintes du Finistère, Soc. archéol. du Finistère (1890), p. 62, l'Abbé Abgrall donne une autre version de cette légende. Le diable était venu à Cléder pour voir l'église que S. Ké construisait à Saint-Pol-de-Léon, et, de dépit, il lança contre le magnifique et superbe clocher du Creisker un énorme rocher. La Vierge l'arrêta en plein vol et la pierre se planta sur le versant du petit plateau qui domine la route de Saint-Pol.

Les dix doigts avec lesquels Satan aurait saisi la roche seraient les cupules que l'on y remarque. Elles seraient au nombre de 10, au dire de l'abbé Abgrall ; il y en a 24, comme pourrait le montrer une photographie prise en 1913 et donnant très nettement les deux signes dont j'ai parlé plus haut."

**Le Guennec, 1936, p. 171** : "[...] terminons par une visite à la Pierre du Diable. C'est un énorme bloc de granit, ressemblant fort à un peulven renversé, et gisant dans une garenne entre le manoir et la grand'route, au milieu d'ajoncs et de ronces qui lui font une barrière presque infranchissable.

La légende dit que Satan, au retour d'une visite à travers le monde, se promenait un jour à Cléder, l'un de ses pays de prédilection, lorsqu'il aperçut, dressé sur l'horizon oriental, le magnifique clocher du Creisker, alors en construction à Saint-Pol-de-Léon, et déjà presque achevé. Cette vue le remplit de Tâge. « Je saurai bien, se dit-il, empêcher l'architecte de finir cette tour orgueilleuse qui doit dominer tout le Haut-Léon en l'honneur de mon ennemie jurée la Sainte Vierge. » Arrachant un rocher aux falaises de Roguennic, il le lança à toute volée dans l'espace pour décapiter le clocher de sa flèche. Mais, dans sa chapelle du vallon, saint Yves veillait. Il n'eut qu'à lever le bras en prononçant une formule de conjuration. Aussitôt l'élan du boude fut brisé net, et le projectile infernal s'abattit au milieu de la lande où il est resté depuis. Sur l'une de ses faces se voient plusieurs trous ou cupules qui seraient l'empreinte des griffes du diable. On prétend que les gens qui veulent compter le nombre de ces trous n'arrivent jamais deux fois au même résultat."

**Le Guennec, 1979, p. 368-369** : "Près de la route de Saint-Pol, dans une garenne bordant le chemin, à côté de l'ancien manoir de Pontplancoat, dont l'enceinte crénelée a plus d'une brèche, on aperçoit un peulven renversé, nommé la Pierre du Diable auquel se rattache une légende :

Lorsqu'on bâtissait la cathédrale de Saint-Pol, "le vieux Guillou" (Satan en Bretagne), qui se trouvait à Cléder, son pays de prédilection, voyait d'un œil jaloux s'élever chaque jour plus majestueux les clochers jumeaux de cette superbe basilique. Dans sa rage, il résolut de les renverser. Arrachant du sol une roche énorme, il la lança à toute volée dans la direction de la nouvelle église. Mais, soit qu'il eût mal calculé son élan, soit qu'une force supérieure vint contre-balancer la sienne, toujours est-il que le diabolique projectile vint s'abattre à l'endroit même où on le voit encore aujourd'hui, manquant ainsi son but de plus de trois kilomètres. La marque des griffes du démon se distingue encore, nettement creusée sur sa surface. Voilà, n'est-ce pas, une preuve irréfragable et palpable de la véracité de ce récit ?"

**Moullec, 1982, p. 129** : "On pouvait voir, avant la rénovation de la route départementale n° 10, dans une garenne nommée Creac'h Sant Eozen, une pierre à cupules, dite la pierre du diable. D'après la légende le Diable se trouvant à Plouescat aurait voulu détruire le clocher du Kreisker à Saint Pol de Léon. La pierre serait tombée dans cette garenne. Cette pierre du diable avait la forme d'un triangle de 2 m de haut et de 3,40 m de large<sup>54</sup>. On pouvait y voir 25 trous ou cupules qui représentent l'empreinte des griffes du diable. Cette pierre a disparu et serait actuellement sur la plage du Dossen en Santec<sup>55</sup>."

---

53 SOUVESTRE a singulièrement enjolivé ces légendes dans son Foyer Breton.

54 TANGUY (Abbé J.) - "Aperçu historique de la de PLOUGOULM" 1896 MORLAIX - p 28-29.

55 Cette information, donnée par différentes personnes, est difficile à vérifier.

### ● Poulesque – site mégalithique

---

**Tanguy, 1896, p. 30** : "Au détour d'un vieux chemin conduisant à l'antique manoir de Poulesqué, résidence aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles des Silguy, et nommé Stréat-Cosquérou, on voit tout contre un fossé, une petite tombe, formée de quatre pierres, posées en face l'une de l'autre. C'est un rectangle parfait de 1 mètre de long sur 0 m. 50 de large. La table qui recouvrait jadis cette tombe a disparu. Ne s'en serait-on pas servi pour fabriquer une porte de four, comme il en existait autrefois dans plusieurs fermes de la campagne et même dans beaucoup d'anciens manoirs ? La supposition est assez plausible. Tout à côté de cette petite tombe, il y a beaucoup de pierres dont quelques-unes sont encore debout. N'y aurait-il pas eu là autrefois un dolmen ?" Plus loin, l'auteur indique que ce site se trouve à peu de distance de Kroaz-ar-Bleiz.

**Rusunan, 1890** : "au S.-O. du bourg, cirque de pierres levées, au lieu de Poulesque, de 20 mètres environ de diamètre."

**Chatellier, 1907, p. 100** : "A Poulesque, au Sud-Ouest du bourg, cercle de pierres debout, d'environ 20 mètres de diamètre."

### ● Prat-Beat - tumulus

---

**Briard, 1984, p. 255** : "Prat-Beat. Au N.-E. de la ferme, tumulus."

### ● Roc'hinigou – 2 menhirs détruits

---

**Guénin, 1913** : "Deux menhirs, à droite de la route de Lesneven à Saint-Pol, en Rochigou. – Ils sont disparus et aucun des fermiers de Rochigou n'a pu me donner de renseignements à leur sujet. Ils ont dû exister, car il y a un champ, dit Parc-ar-Menhir, sur le sommet du plateau qu'entaille la vallée de l'Odern."

### ● Tévenn – dolmen, tumulus, coffres

---

X : 129,050 ; Y : 2428,875 ; Z : 10 (dolmen)  
Carte archéologique : 29 192 0009

**De Courcy, 1851, p. 64** : "Un autre dolmen se remarque dans le Téven de Kernaëret en Plougoulm, sur une pointe de terre située entre l'embouchure de la rivière du Guilliec ou Dourduff, et celle de l'Horne ou rivière de Kerellec."

**Flagelle, 1878** : "On trouve un dolmen sur le théven de Kernaeret, à la pointe de terre qui sépare l'embouchure des ruisseaux de l'Horne et de Guilliec. (De Courcy, Itinéraire.)"

**Chatellier, 1907, p. 100** : "Dolmen sur le Théven de Kernaëret, à la pointe qui sépare l'embouchure des ruisseaux de l'Horne et de Guilliec (de Courcy)."

**Giot, 1967** : "A Theven-Kerbrat, M. R. Paugam découvre en 1964 quelques dalles d'un dolmen enfoui dans la dune."

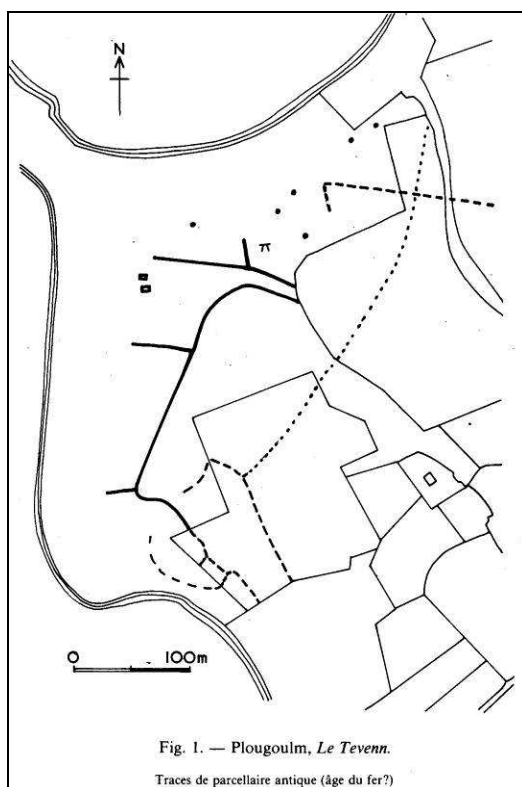
**Giot, 1970** : "L'exploitation des sables dunaires a fait découvrir une sépulture mégalithique au Théven, en Plougoulm, un peu abîmée, non loin des quelques pierres dépassant de la dune et qui doivent représenter le « dolmen » signalé par P. de Courcy dans les anciens inventaires archéologiques."

**Giot, 1971** : "L'exploitation des sables dunaires du Théven a fait apparaître une sépulture mégalithique un peu ruinée, des traces de coffres, ainsi que les restes d'un système de talus protohistoriques prolongeant ceux mis en évidence il y a quelques années plus près de Kerbrat."

**Moullec, 1982, p. 132** : " Dans les dunes du Tevenn deux tombes en coffre sont visibles<sup>56</sup>."

---

<sup>56</sup> LECERF (Y.) "Les sépultures en coffre de l'Age du Bronze en Armorique" Ecole pratique des Hautes Etudes - IV<sup>e</sup> section- 1979 - 94p - S.I. Planche n° 46 - Répartition.



### Les monuments du Tévenn à Plougoulm (Giot, 1979)

En plus du dolmen et de deux coffres, l'auteur a représenté des talus continus (traits continus larges), d'autres âbimés (traits discontinus) et des tas de cailloux (points)

**Le Goffic, 2010** : "Le site de Toul-an-Ouch, au nord-ouest du hameau du Tevenn, est bien connu pour sa réserve archéologique comportant un site à industrie mésolithique du « type Bertheaume<sup>57</sup> », un dolmen néolithique, plusieurs sépultures de l'âge du bronze en coffres ou sous tumulus ainsi qu'un habitat avec dépôt d'objets de l'horizon Rosnoën<sup>58</sup> et des traces de parcellaire et de cultures gaulois conservés sous le sable dunaire<sup>59</sup>. Ce site se prolonge vers le sud-est puisque Marie-France Pennors nous a signalé l'existence d'une butte de terre dans la parcelle AB 393 du cadastre, acquise par le conseil général du Finistère, qui venait d'être défrichée après abattage des conifères qui y poussaient. Il s'agit en fait d'un beau tumulus d'un diamètre d'une trentaine de mètres pour une hauteur d'environ deux mètres, situé à une douzaine de mètres d'altitude, en bordure de l'estuaire du Guillec. Les coordonnées Lambert sont :  $x = 129,550$  ;  $y = 1128,800$ ."

#### ● Toul an Ouch – 2 coffres

**Lecerf, 1979, p. 80** : "2 coffres reconnus dans la dune avec substructions et fossés."

#### ● Ty-Korn – tumulus

X : 129,900 ; Y : 2424,320 ; Z : 40

Carte archéologique : 29 192 0003

**Giot, 1980** : "Des tumulus, apparemment non signalés jusqu'ici, ont été repérés à Toul-Louarn en Tréfléz, Ty-Korn en Plougoulm, Gars-ar-Goff en Plouigneau, Steir-Aon en Saint-Thois, comme en Elliant."

**Le Roux, 1981** : "Au n. de Ty Korn, M. Le Goff nous a signalé un groupe de deux petits tumulus, en bordure du CD. 788."

**Briard, 1984, p. 255** : "Ty-Corn. Tumulus (X : 130,14 Y : 124, 91 Z : 45 m)."

57 O. Kayser, J.-C. Le Goff, D. Roué, « Le site mésolithique de Toul-an-Naouc'h », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 7, 1990, p. 63-66.

58 T. Briard, Y. Onnée, J. Peuziat, « Les bronziers de Rosnoën (1000 av. J.-C). Les dépôts de Logonna-Quimerc'h, Plougoulm et Coray », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1980, p. 51-67.

59 P.-R. GIOT, « Chronique de préhistoire et de protohistoire finistéennes », *ibid.*, t. CVII, 1979, p. 15-16.

**Chatellier, 1837, p. 19** : "*Globes en pierres et sanctuaires druidiques sur la route de Saint-Pol.*"

**Guénin, 1911** : "*Roscoff. - Croix près d'un menhir.*"

● **Bourg – menhir ?**

**Fréminville, 1832, p. 77** : "*Une tradition obscure existe sur son sujet, cependant il est difficile d'en rien déduire : au milieu de cette ville, un véritable Men-hir ou Peul-ven, mais qui n'a que trois pieds et demi de haut. On appelle cette pierre le vieux Roscoff, elle existait en ce lieu bien avant qu'on eut commencé à y bâtir des maisons, et c'est elle surement qui a donné son nom à la ville. Mais que signifie ce nom, à quoi fait-il allusion ? C'est ce que je n'ai pu découvrir.*"

**Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 293** : "*Un menhir, planté debout au milieu de la ville, est appelé par le peuple le vieux Roscoff. Ce monument celtique, autour duquel les habitations se sont successivement élevées, aura sans doute donné son nom à la ville. On ignore, au surplus, ce que ce nom signifie.*"

**De Courcy, 1851, p. 65** : "*A Roscoff même, il existe un menhir qu'on appelle, ainsi que le quartier où il est situé, le Roscoffgoz. (le vieux Roscoff) [...]*"

**Ogée, 1853, p. 686** : "*Selon M. de Fréminville (Antiquités du Finistère), un peulven, de trois pieds de haut tout au plus, existe au milieu de la ville, et est dit le "Vieux-Roscoff". Selon cet antiquaire, cette pierre a probablement donné son nom à la ville ; mais, pourquoi et comment ? Nul ne le sait.*"

**Benoist, De Courcy, 1867, p. 73** : "*[...] deux ou trois maisons avec une croix au milieu d'un placître [...]*"

**Flagelle, 1878** : "*Lec'h carré de 1 mètre de hauteur, au midi de la ville de Roscoff, nommé Roscoff-Goz (le vieux Roscoff).*"

**Guénin, 1913, p. 119** : "*De Fréminville (t. I, p. 75) signale, au milieu de la place de Roscoff, une pierre brute, plantée debout, de trois pieds et demi, surnommée par les habitants "le vieux Roscoff". Ce petit menhir est sans doute celui dont parle M. du Chatellier comme se trouvant au Sud de la ville et ayant un mètre de hauteur. (Invent., pp. 100-101). Le menhir a dû être déplacé après 1837 et mis au bord de la route ; il en fut enlevé il y a une vingtaine d'années.*"

**Guénin, 1913, p. 119** : "*le lec'h de Roscoff était considéré, au temps du chevalier de Fréminville, comme une divinité protectrice de la ville, puisqu'on l'appellait "le vieux Roscoff."*"

**Bulletin d'information de la municipalité de Saint-Pol de Léon, mars/avril 2003, n°5** : "*[...] jusqu'au XIXe siècle, on évoquait aussi la présence d'un autre menhir dénommé Roskogoz à Roscoff [...]*"

● **Chapelle Bonne-Nouvelle – caveau**

**Chatellier, 1907, p. 101** : "*Une autre sépulture semblable recouverte d'une dalle de forme irrégulière ayant une épaisseur variant de 0m 25 à 0m 40, affleurant à la surface du sol, a été découverte en mai 1896 dans un champ dit Parc-ar-Chapel, touchant la chapelle de Bonne Nouvelle, sur le bord de la route nationale n° 169, à moitié route de Saint-Pol à Roscoff. Cette sépulture mesurait 2 mètres de long sur 4 mètre de large et 0m 70 de hauteur. Elle renfermait des restes incinérés et une hache en pierre polie.*"

**Briard, 1984, p. 268** : "*Chapelle Bonne Nouvelle. Autre tombe en pierre sèche à 500 m de la précédente [Kerestat]. Elle était sous un immense bloc de granite pesant environ 10 tonnes. Elle mesurait 2,60 m/0,82 m/1,50 m. Fragment de poterie et « pierres travaillées ».*"

**Briard, 1984, p. 268** : "*Park-ar-Chapel. Autre tombe de 2 m/1 m/0,70 m découverte en mai 1896 dans un champ touchant la chapelle Bonne Nouvelle. Recouverte d'une dalle. Elle renfermait des « restes incinérés » et une hache en pierre polie. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 101.*"



## ● Chapelle Sainte-Barbe – dolmen

**De Courcy, 1851, p. 65** : "[...] un dolmen, près de la chapelle de Sainte-Barbe, nommé Roc'h-Tréguinier."

## ● Créac'h-Mikaël

**De Courcy, 1851, p. 64** : "A l'ouest de la ville de Saint-Pol, dans un champ nommé Parc-Moan, voisin de Créac'h-Mikaël, on trouve un dolmen au-dessus duquel passe un fossé [...]"

**Flagelle, 1878** : "A l'ouest de la ville, dans un champ nommé Parc-Moan, voisin de Créac'h-Mikeal, on trouve un dolmen au-dessus duquel passe un fossé [...]"

**Rusunan, 1890** : "dans Parc-Moan, à l'O. de la ville, dolmen recouvert par le talus d'une haie"

**Chatellier, 1907, p. 102** : "Dans Parc-Moan près de Créac'h-Mikel, au couchant de la ville, dolmen pris dans un talus qui le recouvre en partie."

## ■ Keravel (Kergadiou / Venec) – allée couverte (sépulture à entrée latérale) détruite

X : 134,510 ; Y : 2430,245 ; Z : 41 (emplacement déterminé grâce au plan cadastral de 1809 sur lequel figure le monument nommé "autel des druides")

Carte archéologique : 29 239 0001

**Cartes postales** : Villard, n°3335 ; Villard, n°3334 ; Neurdein, n°506 ; Neurdein, n°505 ; Neurdein, n°1233 ; Neurdein, n°148 ou n°1234 ; Neurdein, n°1235 ; Neurdein, n°1236 ; Lévy Lucien, n°65 ; Andrieu, n°96 ; MTIL, n°1120 ; MTIL, n°1122 ; MTIL, n°1123 ; JP, n°43 ; JP, n°44 ; Hamonic, n°5348 ; NL, n°68 ; NL, n°69 ; Eugène Le Deley, n°62 ; Eugène Le Deley, n°65.

**Fréminville, 1832, p. 59-60** : "On en voit un analogue [après Tréguintin], mais beaucoup plus considérable, près du chemin de Saint-Pol à Roscoff, dans un champ appelé Parc-an-dolmen, voisin du manoir de Keravel. Malheureusement, les pierres de ce monument ont été en partie dérangées, et en quelques endroits on l'a enterré presque au niveau de sa plate-forme. On remarque sur une des pierres de cette plate-forme un déversoir pratiqué exprès pour l'écoulement du sang des victimes.

En creusant la terre tout auprès, on a trouvé une lame d'épée en airain, mais qui était tellement oxidée qu'elle tomba en pièces quand on voulut l'enlever ; ue hache d'airain longue de cinq pouces six lignes, et un de ces instruments singuliers aussi d'airain qui se rencontrent si communément sous les monumens celtiques et qui font le désespoir des antiquaires par la difficulté d'en deviner l'usage [...]"

**Fréminville, 1845, p. 223-224** : "Un autre dolmen beaucoup plus considérable, mais très mutilé, se voit dans un champ appelé parc ar dolmen, près de la grande route de Saint-Pol à Roscoff. On remarque, sur une des pierres de sa plate-forme, un déversoir exprès pour faciliter l'écoulement du sang des victimes."

**Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 293-294** : "Sur la route de Roscoff à Saint-Pol, près du hameau de Kérista et du manoir de Keravel, on trouve dans un champ appelé Par-ar-dolmen un monument celtique assez grand, et d'une forme inusitée. A proprement parler, ce sont quatre dolmens réunis et groupés symétriquement. Les deux premiers ouverts à l'est, et sur deux lignes parallèles, touchent presque au troisième, le plus grand de tous, placé au centre. Une espèce de corridor, obstrué par les ronces, mène de ce dolmen dans l'intérieur du quatrième, qui semble avoir été fermé à l'ouest. La pierre qui recouvre le dolmen du milieu a environ quinze pieds de longueur. Le groupe entier est long de soixante pieds. Des fouilles pratiquées sous ce monument, il y a quelques années, ont fait découvrir trois instruments en bronze : une lame d'épée très-oxydée, une hache et une de ces coins pourvus d'un anneau qu'on rencontre si souvent et dont on n'a pu encore déterminer l'usage."

**La Pylaie, 1850 (éd. 1970, p. XXII)** : "D'un autre côté je n'avais pas oublié qu'il me restait toujours à remplacer dans ma collection de dessins celui que j'avais fait en 1815 du curieux dolmen qui se trouve entre Saint-Pol-de-Léon et Roscoff. En arrivant à Brest, je m'étais empressé de faire connaître ce beau monument à M. de Fréminville et de lui communiquer la vue que j'en avais prise... C'est une petite complaisance dont mon confrère a toujours oublié de me tenir compte. Peut-être cette circonstance serait-elle cause que c'est en quelque sorte par Saint-Pol-de-Léon qu'il a commencé ses recherches sur les antiquités du Finistère."

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 25 :** "*Saint-Pol-de-Léon. Le 12 août 1868 sous le dolmen du milieu de Keravel, limites de Saint-Pol et Roscoff, Daniel Le Hir fils a trouvé en fouillant sous le dolmen vers le support qui regarde Roscoff à plus d'un pied de profondeur une hachette en pierre d'un gris jaune parfaitement lisse, à tranchant intact, aplatie et arrondie à l'extrémité opposée, 93 mm de long, largeur 45 mm, au tranchant 50mm, au sommet 30mm, épaisseur moyenne 25mm. Il a trouvé dans les mêmes fouilles du charbon de bois et deux morceaux de silex longs, l'un de 12mm sur 13 de large, l'autre 32 sur 13mm de largeur moyenne, en pierre éclatée.*"

**Le Goff, 1877, p. 27-31 :** "*Dolmen, orienté de l'est à l'ouest, à 3 kilomètres au nord-ouest de la ville de Saint-Pol, dans un champ désigné au cadastre de Roscoff, section C, sous le n° 413, et le nom de Parc-an-Dolmen, appartenant à Hamon Pleyber, de Kergadiou-Keravel, en Roscoff. Ce dolmen a une longueur de 20 m. 50 c. sur une largeur de 5 m.*"

**Flagelle, 1878 :** "*Au levant du Vénec, dans un champ nommé Parc-an-Dolmen, bordant le chemin formant limite avec Saint-Pol, section G, feuille 3e, n°..., se voit une galerie couverte de 20 mètres, de longueur est et ouest. Cette galerie est située à 300 mètres à l'ouest de la nouvelle croix de Kerfissiec, qui se trouve sur la grand'route de Roscoff à Saint-Pol. - Divers débris de dolmens se remarquent dans un champ entouré de chemins, à 300 mètres N.-O. de la galerie.*" Le Guennec, 34J125 : "*c'est la galerie de Keravel*"

**Le Guen, 1888, p. 125 :** "*Nous avons eu occasion de visiter un dolmen, près de la ferme de Keristot, sur la route de Saint-Pol à Roscoff.*"

**Le Guen, 1888, p. 126 :** "*Près du dolmen de Kerestot, cité plus haut, mais au côté opposé à la route, on voit encore un beau cromlec'h.*"

**Rusunan, 1890 :** "*au levant du Vénec dans Parc-an-Dolmen (section C) est une allée couverte de 20 mètres à 300 mètres O. de la croix de Kerfissiec sur la route de Saint-Pol à Roscoff, on y a trouvé une épée et une hache de bronze*"

**BSESF, 3<sup>e</sup> année, 1881, 1<sup>er</sup> fascicule, p. 13 :** "*M. Clech présente les dessins du dolmen entre Saint-Pol-de-Léon et Roscoff.*"

**Cleuziou, 1882, p. 85-86 :** "*A Saint-Pol-de-Léon, sous la grande table (1), quatre supports se distinguent encore en place. [...] A quelques mètres, les restes du monument se dressent, faisant rêver à une grotte funèbre de dimensions colossales.*

*(1) Ce dolmen de Saint-Pol est un de ceux que les amateurs de bassins considèrent avec le plus de componction comme un des spécimens remarquables dans ce genre.- Nous avons dessiné avec un soin scrupuleux les fameux bassins de ce monument, en nous avouons ici naïvement n'y avoir rencontré qu'une chose extraordinaire : c'est que la tête figurée dans la pierre avait la silhouette complète d'un Parisienne du XIX<sup>e</sup> siècle, avec chignon élevé et coiffure dans le dernier goût des petites dames de la fin du règne de Napoléon III.*"

**Chatellier, 1882-a :** "*De Roscoff nous gagnons Saint-Pol, en passant près de la belle allée couverte du Vénec longue de 20 mètres et orientée Est et Ouest. On la voit du grand chemin de Roscoff à Saint-Pol, dont elle est distante de 300 mètres.*"

**Corre, 1893 :** "*Il existe, sur la route de Saint-Pol à Roscoff, à quatre cent mètres et à gauche de la route qui conduit à cette dernière localité, dans un champ actuellement cultivé, en céréales, deux dolmens autrefois signalés par P. de Fréminville (Guide du Finistère, p. 233). L'un d'eux présente à la face supérieure de sa table des excavations irrégulières, combinaison de gouttières et de godets, sans forme définie : l'on a voulu voir dans ces creux la sculpture intentionnelle d'un corps humain, ou plutôt d'un moule de ce corps humain ; l'on a supposé aussitôt que l'on devait maintenir dans ce moule les victimes à égorger, et l'on a déclaré que la pierre était un autel à sacrifice ! Pour moi, je n'ai reconnu dans ces particularités qu'un jeu de la nature, des creusements susceptibles d'être rapportés à des actions cosmiques ou cosmo-géologiques.*"

**Toscer, 1906, p. 466 :** "*Sur la route de Saint-Pol-de-Léon à Roscoff, à mi-distance de ces deux villes, au milieu d'un champ près de la voie ferrée, on voit une rangée de trois dolmens ; l'un d'eux est renversé depuis un certain nombre d'années déjà.*"

**Chatellier, 1907, p. 100** : *"Menhir et pierres éparses dans un champ dit Parc-an-Dolmen, sur la limite de la commune du côté de Saint-Pol, à 200 mètres à l'Ouest de la croix neuve de Kerfissinec, près la route de Saint-Pol à Roscoff à mi-chemin entre ces deux localités, sur les terres de Kergadiou-Keravel."*

**Chatellier, 1907, p. 100** : *"Au Levant du Venec, section C, n° 413 du cadastre, superbe allée couverte, de 20 mètres de long, sur une largeur de 5 mètres, la plus belle du département ; il y fut trouvé, dit-on, une épée et une hache en bronze."*

**Guénin, 1913, p. 119** : *"M. du Chatellier place un menhir à côté du dolmen de Keravel, en Roscoff. Il n'y en a jamais eu, mais par contre, il existe trois dolmens, dont l'un avec bassin superbe."*

**BSAF, 1923, Procès verbal séance 01/03/1923, p. IX-X** : *"Une lettre de M. le Préfet informe la Société que l'intérêt du dolmen ou allée couverte dite de la barrière ou de Keravel, près de Saint-Pol-de-Léon, n'a pas semblé suffisant à M. le Ministre de l'Instruction publique pour en justifier le classement, lequel n'aurait pu être prononcé qu'à la suite d'une expropriation. La Société s'étonne de ce jugement sommaire qu'elle s'efforcera de faire réformer."*

**BSAF, 1923, Procès verbal séance 28/03/1923, p. XVIII** : *"Le classement du dolmen de Keravel près de Saint-Pol, qui nécessiterait une expropriation, n'a pu être obtenu de l'administration des Beaux-Arts. Une tentative pour faire étudier l'affaire de plus près sera faite en liaison avec le groupe d'Études préhistoriques de Penmarc'h."*

**L'Helgouac'h, 1964** : *"Saint-Pol-de-Léon - Parc-an-Dolmen (figs. 2 : 3, 3 : 9)*

*Cette tombe a été détruite à la fin de la dernière guerre mondiale, et nous n'en avons que deux plans dont celui de W.-C. Lukis, dressé en 1864, est le plus utile. La chambre avait 21 m de long et était orientée ESE. Sur le grand côté Sud et près de l'extrémité orientale, il y avait un couloir important de 3,50 m de long. L'extrémité Est était encore fermée. Il est possible que le passage du couloir dans la chambre ait pu se faire par une échancrure dans un support."*

**L'Helgouac'h, 1965, p. 231** : *"L'allée détruite de Parc-an-Dolmen (Saint-Pol-de-Léon, F.) avait aussi plus de 20 mètres de long et c'était l'un des plus beaux monuments du Finistère."* Classé par l'auteur dans la catégorie des sépultures à entrée latérale.

**Le Guennec, 1979, p. 338** : *"A gauche de la route de Saint-Pol-de-Léon à Roscoff, à mi-distance de ces deux villes, au milieu d'un champ près de la voie ferrée, on voit une rangée de trois dolmens ; l'un d'eux est renversé depuis un certain nombre d'années déjà."*

*C'est un soir d'automne, alors que le soleil, à demi-voilé par les nuages, descend à l'horizon en des lointains rougeâtres et que s'étend sur la campagne cette pénombre mystérieuse si bien faite pour la rêverie, qu'il faut voir nos monuments mégalithiques. En contemplant ces débris d'une antique civilisation, ces vestiges de générations disparues aujourd'hui, l'imagination s'interrogeant avec angoisse et se demandant le pourquoi de l'existence humaine reste confondue. Mais la grande voix de la nature lui répond aussitôt : Dieu et l'Éternité !*

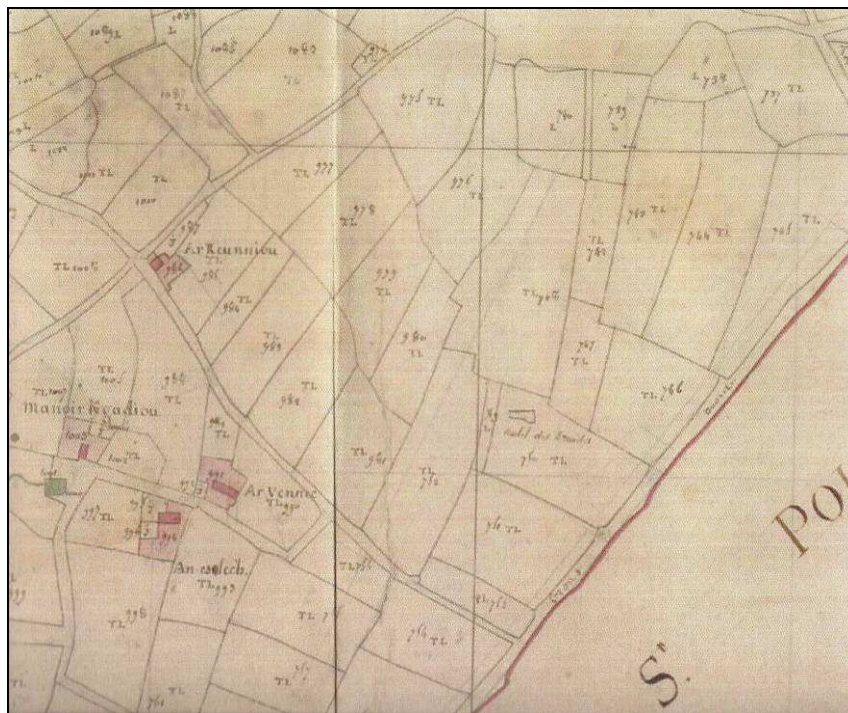
*Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle emportés sans retour ; Ne pourrions-nous jamais sur l'Océan des âges, Jeter l'ancre un seul jour ?*

*Les dolmens dépendent de la ferme de Keravel, vieux manoir gothique dont l'aile gauche a des arcades basses, aujourd'hui murées."*

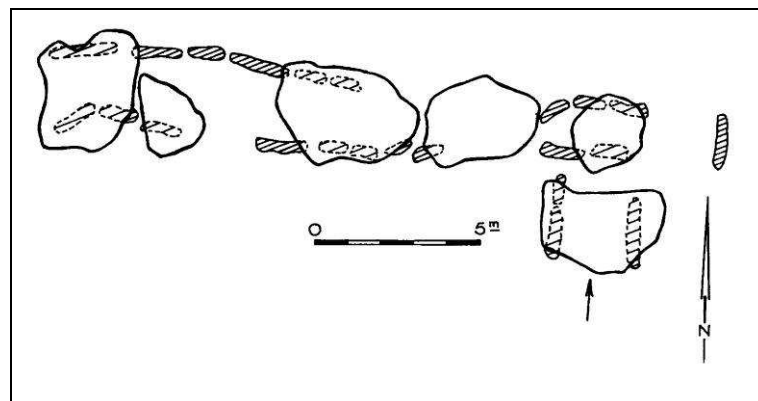
**Bulletin d'information de la municipalité de Saint-Pol de Léon, mars/avril 2003, n°5** : *"[...] un triple dolmen à Kéavel ; ce dernier fut pulvérisé pendant la guerre en 1943 par le propriétaire du champ."*

**Chauris, 2005** : *"A l'inverse des terroirs plus occidentaux du pays de Léon (Plouescat, Kerlouan, Plouguerneau, Porspoder...), les monuments mégalithiques sont, aujourd'hui, rarissimes aux environs de Saint-Pol-de-Léon. Cette rareté n'est pas à rapporter aux contraintes géologiques imposées par le sous-sol, mais, selon toute probabilité, reflète les impacts dévastateurs de l'emprise omniprésente des cultures légumières de la « Ceinture dorée ». La meilleure preuve de cette interprétation est fournie par la*

destruction, en 1943, de la superbe allée couverte - ou « triple dolmen » - située à Keravel, à la limite des communes de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff<sup>60</sup>."



Localisation de l'allée couverte de Keravel  
(section B3 de Keravel, plan cadastral de Roscoff, 1809, ADF)



Plan de l'allée couverte de Keravel d'après W.-C. Lukis (L'Helgouac'h, 1964)

<sup>60</sup> Ladite allée couverte a été réduite en moellons (communication orale de P.-R. Giot). Le monument est représenté sur plusieurs cartes postales. Il est également figuré par un lavis de G. Toscer, *Le Finistère pittoresque (Sites et monuments)*, Brest, t. I, 1906, p. 467. Il est brièvement signalé par le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, 1876, p. 27, dans la « Réponse, pour la commune de Saint-Pol-de-Léon, au questionnaire archéologique contenu dans le Bulletin officiel de l'Instruction primaire du 29 juin 1875. » Selon ce document, il était situé dans un champ désigné sous le nom de Parc-an-Dolmen (section C, n° 413, du cadastre de Roscoff) et offrait une longueur de 20,50 m. Le monument est également cité par Flagelle, « Notes archéologiques sur le département du Finistère », *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. IV, 1876-1877, p. 1-90 (p. 72).

● **Kerestat – caveaux**

**Chatellier, 1907, p. 110** : "*Sépulture à parois maçonnées à pierres sèches, recouvertes d'une dalle dolménique, découverte le 1<sup>er</sup> décembre 1892, en faisant sauter la dalle de recouvrement. Cette sépulture, sise à Kerestat, mesurait 1 mètre de profondeur, et ne donna qu'un fragment de poterie et des charbons. Elle était par incinération.*"

**Chatellier, 1907, p. 101** : "*Autre sépulture du même genre, découverte quelques jours après sur les terres de Kerestat à un demi kilomètre ; près de la Chapelle Bonne Nouvelle, sur la route de Saint-Pol à Roscoff. - Sous un immense bloc de granit pesant environ 10 000 kilogrammes, était une excavation dont les côtés étaient une maçonnerie à pierres sèches et dont les extrémités étaient faites chacune d'une seule pierre. La longueur de cette excavation était de 2m 60 sur 0m 82 de large et 1m 50 de profondeur à l'intérieur sur un fond très dur, il fut recueilli des cendres, quelques fragments de poterie plusieurs petites pierres triangulaires grossièrement travaillées, probablement des pointes de flèche ?"*

**Briard, 1984, p. 267-268** : "*Kerestat. Un petit fragment de vase biconique à une anse, décoré de chevrons incisés, est conservé au Musée des Antiquités Nationales (n° 75490) avec la mention « Tombes de Roscoff ». C'est probablement le fragment provenant d'une tombe de Kerestat fouillée de 1er décembre 1882 et décrite par P. Du Châtellier comme un caveau maçonné en pierre sèche de 1 m de profondeur n'ayant donné qu'un fragment de poterie et des charbons. La dalle avait été dynamitée. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 100.*"

● **Kernaëret – dolmen**

**Chatellier, 1907, p. 100** : "*Dolmen à Kernaëret.*"

● **Keruzoret – tumulus**

**De Courcy, 1851, p. 64** : "*Les environs de Saint-Pol offrent plusieurs monuments celtiques omis par M. de Fréminville. Sur la droite du chemin de Saint-Pol à Landivisiau, à la hauteur de Keruzoret, on voit un tumulus.*"

● **Kerfissiec – dalle**

**De Courcy, 1851, p. 65** : "*Une table de dolmen gît à un carrefour près du village de Kerfissiec, entre Saint-Pol et Roscoff.*"

● **Kernévez – dolmen ?**

X : 135,510 ; Y : 2427,470 ; Z : 11 (lieu-dit)

**De Courcy, 1851, p. 64** : "[...] *il en existe un second [dolmen] dans la partie Est du parc du château de la Villeneuve, en face de la mer.*"

**Flagelle, 1878** : "[...] *il en existe un second [dolmen] dans la partie est du parc du château de la Ville-Neuve, en face de la mer. (Bulletin archéologique de l'Association bretonne, t. III, p. 64.)*"

**Rusunan, 1890** : "*dolmen dans la partie E. du parc du château de Kernévez*"

**Chatellier, 1907, p. 102** : "*Autre dolmen dans le parc du château de la Ville-Neuve.*"

**Bulletin d'information de la municipalité de Saint-Pol de Léon, mars/avril 2003, n°5** : "[...] *un autre dolmen, dont l'authenticité est discutée, existe encore dans le parc de Kernévez, en bord de mer.*"

### ● Kerrom – 2 menhirs

---

X : 135,455 ; Y : 2429,035 ; Z : 35 (lieu-dit)

**Flagelle, 1878** : "*Menhir au midi de Kerhom.*"

**Rusunan, 1890** : "*menhir au S. de Kerrom*"

**Chatellier, 1907, p. 102** : "*Menhir au Sud de Kerhom.*"

**Guénin, 1913, p. 118** : "*Menhir au Sud de Kerom, en Saint-Pol. – Hauteur, 1m80 ; lrgueur à l'Ouest, 1m90, au Sud, 0m70, à l'Est 1m60, au Nord, 0m50. [...] A un mètre de ce menhir, débris d'un second. Hauteur du morceau encore existant 0m90 ; largeur, 1m30 ; épaisseur, 0,80.*

*Les deux menhirs sont placés sur un talus, dominant légèrement le champ, au milieu duquel ils se trouvaient. Cette disposition rappelle celle des deux menhirs, situées à côté l'un de l'autre, que l'on trouve à Landaoudec, en Crozon. - Roche locale : granit gris de Plouescat ou de Plouaret.*"

**Guénin, 1934** : "*1854. - Le menhir du diable à Kerrom. Com. et cant. de Saint-Pol-de-Léon.*

*A KerrOm, deux menhirs jumelés, dont l'un est appelé La Pierre du diable. Je n'ai pu recueillir aucune tradition à ce sujet, mais les nombreuses réticences de tous ceux que j'ai interrogés laissent croire qu'il y en a certainement.*"

**Bulletin d'information de la municipalité de Saint-Pol de Léon, mars/avril 2003, n°5** : "*La mémoire collective - et de rares écrits - ont gardé le souvenir d'un menhir double à Kerrom [...]*"

### ● Notre-Dame de Bonne Nouvelle – dolmen

---

**Fréminville, 1832, p. 73-74** : *Après avoir évoqué le dolmen de Keravel. "En continuant de s'avancer sur cette route, on trouve à-peu-près à mi-chemin, sur la main droite, une petite chapelle appelée Chapel Pol ; elle serait par elle-même peu digne d'attention, mais les débris d'un sanctuaire druidique que l'on voit tout auprès la rendent intéressante. Ces débris consistent en un Men-hir de six pieds et demi de haut, tout contre lequel sont les restes d'un Dolmen mutilé et plusieurs grosses pierres dont la position indique les vestiges d'un cromlec'h ou enceinte circulaire dans laquelle les druides tenaient leurs assemblées mystérieuses."*

**Rusunan, 1890** : "*débris de dolmen dans un champ entouré de chemins à 300 mètres N.-O. de la galerie [monument de Keravel] à Chapel-Pol, avec vestiges de menhir et de cromlech.*" L'auteur situe ces vestiges dans la commune de Roscoff.

**Guénin, 1913, p. 119** : "*Auprès de l'ancienne chapelle de Saint-Pol, aujourd'hui dédiée à Notre-Dame de Bonne Nouvelle, le chevalier de Fréminville a vu (t. I, p. 73) un menhir de six pieds et demi, aux côtés duquel se trouvaient les restes d'un dolmen mutilé et plusieurs grosses pierres, que l'auteur pensait être les débris d'un cromlech. Je montrerai plus loin qu'il s'agit de pierres sépulcrales.*"

**Bulletin d'information de la municipalité de Saint-Pol de Léon, mars/avril 2003, n°5** : "*[...] un cromlec'h avec menhir et dolmen, ensemble dit "sanctuaire druidique" près de la Barrière de la Croix [...]*"

### ● Roc'higou – menhirs

---

X : 132,490 ; Y : 2426,895 ; Z : 35 (lieu-dit)

**De Courcy, 1851, p. 65** : "*Plusieurs menhirs se voient au village de Roc'higou en Saint-Pol, à droite de la route de Lesneven.*"

**Flagelle, 1878** : "*Plusieurs menhirs se voient au village de Roc'higou, à droite de la route de Lesneven. (Bulletin archéologique de l'Association bretonne, t. III, p. 65.)*"

**Rusunan, 1890** : "*plusieurs menhirs à Roc'higou, à droite de la route de Lesneven.*"

**Chatellier, 1907, p. 102** : "*Deux menhirs à droite de la route de Lesneven, au village de Rochigou.*"

● **Tréguintin (Keranguez / Kerivin) – tombe à couloir**

X : 136,435 ; Y : 2425,015 ; Z : 42

Section F, parcelle n° 400

Carte archéologique : 29 259 0001

**MH** : "Tréguintin - Dolmen de Boutouiller : classement par arrêté du 15 mars 1909"

**Fréminville, 1832, p. 59** : "Entre le manoir de Keranguez et la ferme de Keryvin, on voit un monument druidique : un Dolmen bien conservé ayant dix-huit pieds de longueur totale, sur huit de hauteur mesuré en dehors. Sa plate-forme est composée de deux pierres très-massives."

**Fréminville, 1845, p. 223** : "Entre le manoir de Keranguez et la ferme de Keryvin se trouve un dolmen bien conservé, ayant cinq mètres quatre-vingt-quatre centimètres de longueur totale, sur deux mètres quatre-vingt-douze centimètres de hauteur, mesurée en dehors. Sa plate-forme est composée de deux pierres très mutilées."

**Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 301** : "Entre ce château [Keranguez] et la métairie de Kérvin, s'élève un dolmen bien conservé, de dix-huit pieds de longueur, sur huit de hauteur."

**Le Goff, 1877, p. 27-31** : "Dolmen, orienté de l'est à l'ouest, à 3 kilomètres au sud-est de la ville de Saint-Pol-de-Léon, dans un champ désigné au cadastre, section F, sous le n° 400, et le nom de Parc-ar-C'heo (le champ de la caverne), dépendant de la ferme de Saint-Nep, et appartenant à M. le comte de Guébriaut. Ce dolmen a une longueur de 8 m. 50 c. sur une largeur de 3 m. 90 c. Le terrain occupé par les débris et les pierres détachées du dolmen, a une longueur de 11 mètres. La hauteur des soutiens est de 1 m. 10 c., et celle de la partie couverte de 1 m. 80 c."

**Flagelle, 1878** : "Allée couverte, formée de trois dolmens, entre la ferme de Tréguintin, au midi, et le manoir de Keranguez au nord, dans un champ contre un carrefour."

**Rusunan, 1890** : "entre la ferme de Tréguintin au S. et le manoir de Keranguez, dans un champ dépendant de la ferme de Saint-Nep, contre un carrefour, allée couverte de trois dolmens"

**Chatellier, 1907, p. 101-102** : "Galerie couverte de 8<sup>m</sup>50 de long sur 3m90 de large entre Keranguez et Kerivin, à 4 kilomètres Est-Sud-Est du bourg dans un champ dit Parc-ar-c'héo (le champ de la caverne), section F, N° 400 du cadastre."

**L'Helgouac'h, 1964** : "Et précisément, il existe en Armorique un dolmen à couloir en T, point de départ presque certain de l'évolution des sépultures à entrée latérale. Il s'agit du dolmen à couloir en T de Kerivin (Saint-Pol-de-Léon, F.), pratiquement inconnu jusqu'alors, bien qu'il ait été signalé dès 1832 (De Fréminville, 1832, p. 59).

La chambre du dolmen de Kerivin, orientée SW-NE, est longue de 4 m; elle est rectangulaire et les deux côtés courts sont fermés. La largeur et la hauteur au SW sont plus importantes qu'au NE. Le couloir d'accès, long de 4,60 m aboutit sur le grand côté SE de la chambre, à très peu de distance de l'extrémité NE de celle-ci. On pénètre du couloir dans la chambre par une "porte" à linteau (L'Helgouach, r965)-

Nous retrouvons à Kerivin la dissymétrie accentuée des monuments de Crec'h Quille ou Coët-Correc et la porte à linteau du Mélus. Mais les proportions de la chambre et du couloir sont bien différentes.

Le monument de Kerivin est bien un dolmen à couloir, mais unique en son genre en Armorique jusqu'à présent. Quelle est son origine? Est-il, lui, une importation architecturale des pays septentrionaux de l'Europe? On ne peut risquer une réponse affirmative catégorique car une autre hypothèse, très séduisante, peut être conçue. Ce dolmen à couloir de Kerivin ne dérive-t-il pas, lui-même, des dolmens à chambre rectangulaire du cairn II de l'île Gaignog (Landéda, Finistère), située un peu plus à l'Ouest de Saint-Pol-de-Léon, toujours sur cette côte septentrionale? Ces dolmens à couloir de Gaignog ont une chambre rectangulaire (3,50 m sur 2,50 m); le couloir débouche sur un grand côté de la chambre, mais ni au milieu de ce grand côté, ni exactement dans l'alignement de la paroi du petit côté (L'Helgouach, 1965). Il s'agit donc, mais beaucoup moins marquée, de la dissymétrie de Kerivin et des sépultures à entrée latérale.

Dans notre hypothèse il y aurait donc une évolution depuis certains dolmens à couloir de Gaignog vers le dolmen en T de Kerivin puis vers les sépultures à entrée latérale. Et il faut remarquer que ceci se déroule sur la côte septentrionale de l'Armorique, ce qui nous ramène toujours à imaginer quelque idée commune entre cette évolution et l'architecture des mégalithes d'Europe du Nord.

*L'évolution du dolmen de Kerivin vers les sépultures à entrée latérale s'est faite essentiellement par allongement de la chambre et réduction du couloir. Bien qu'ayant une chambre très allongée la sépulture de Coat-Mez est sans doute l'un des premiers jalons de cette évolution. L'imposante grandeur de la chambre, surtout à l'extrémité occidentale, la longueur exceptionnelle du couloir d'accès sont des caractéristiques dolméniques qu'on ne peut négliger. La réduction du couloir s'opère ensuite dans les monuments de Crec'h Quille et de Coët-Correc ; au Mélus cette structure est presque inexistante. De même la différenciation Est-Ouest s'atténue très sensiblement dans le même sens."*

**L'Helgouac'h, 1965, p. 165-166 :** "*Peu connu, ce monument doit pourtant être considéré comme l'un des plus importants pour la connaissance et l'interprétation des civilisations mégalithiques.*

*Cette sépulture se compose de deux parties principales : un couloir d'accès et une chambre. Le couloir a environ 4,60 m de longueur; mal dégagé, six pierres seulement en sont visibles, sur deux rangées. La largeur est de 0,70 m. L'orientation est 147°, l'entrée étant au Sud-Est. Aucune dalle de couverture ne subsiste sur ce couloir qui se termine par une « porte » placée entre deux piliers de la paroi Est de la chambre; un linteau de faible largeur mais très allongé est posé sur le sommet de ces piliers. L'ouverture permettant la communication entre le couloir et la chambre a donc 1 mètre de hauteur et 0,40 m à 0,70 m de largeur.*

*Le grand axe de la chambre est à 231° (Sud-Ouest-Nord-Est), presque perpendiculaire à l'axe du couloir. Chaque extrémité était fermée par une dalle de chevet; les deux autres parois comprennent quatre pierres au Sud-Est (une au Nord de la porte, 3 au Sud), et quatre pierres au Nord-Ouest. Les deux dalles de la paroi Sud-Est qui soutiennent le linteau sont plus basses que les autres. La hauteur de cette chambre est de 1,30 m à l'extrémité Nord-Est et de 1,80 m à l'extrémité Sud-Ouest. La largeur varie dans le même sens : de 1,20 m au Nord-Est, elle passe à 2 mètres au Sud-Ouest. Deux grandes dalles assurent la couverture de cette chambre.*

*On observe les restes d'un tertre entourant le monument et quelques pierres peuvent être les vestiges d'un entourage. Cependant ces dernières données sont extrêmement imprécises.*

*On ignore tout du remplissage de ce monument dont il faut signaler encore la décoration : deux protubérances, assez volumineuses, placées sur la tranche d'une dalle de la paroi Sud-Est de la chambre et orientées vers l'entrée. Peut-être s'agit-il d'une représentation de la Déesse des Morts.*

*Le dolmen à couloir de Kerivin est caractérisé par sa forme en T dissymétrique : le couloir étant déporté vers l'extrémité Nord-Est de la chambre, la répartition des volumes de chaque côté de l'accès est inégale."*

**L'Helgouac'h, 1965, p. 172 :** "*Les structures du dolmen de Kerivin se retrouvent dans l'architecture de quelques-unes des sépultures à entrée latérale du Trégorrois. C'est ainsi que la porte à linteau est parfaitement semblable à celle de la sépulture du Mélus (Ploubazlanec) et à celle qui devait exister à Crec'h Quille (St-Quay-Perros). De même la dissymétrie Est-Ouest de la chambre, observée à Kerivin, est de règle dans toutes les sépultures à entrée latérale dont le couloir est toujours déporté vers l'Est. Cependant il est certain que le dolmen de Kerivin ne dérive pas des sépultures à entrée latérale; l'évolution s'est faite en sens inverse ainsi que le laissent supposer la régression de la longueur du couloir et l'allongement de la chambre dans le groupe des sépultures à entrée latérale.*

*On pourrait faire dériver l'architecture du dolmen de Kerivin de celle des dolmens à couloir à chambre rectangulaire, type Gaignog II B et II C (fig. 21). L'évolution vers la sépulture de Kerivin se serait faite par allongement proportionnel de la chambre de chaque côté du couloir. Bien que sa chambre soit ovale et en pierre sèche le dolmen à couloir Gaignog III A (fig. 5) possède aussi une forme générale qu'il est intéressant de rapprocher de celle du dolmen de Kerivin.*

*Il est possible que l'évolution Gaignog II B vers Kerivin se soit faite sous l'influence de l'architecture dolménique des pays nordiques. En effet, dans les groupes mégalithiques de la Suède et du Danemark existent des dolmens avec chambre rectangulaire ou ovale et à couloir de longueur variable qui forment le groupe classique des dolmens à couloir en T. Ces monuments sont le plus souvent symétriques, mais il arrive aussi que certains aient un couloir déporté. Des liaisons ayant certainement existé entre les populations de la façade atlantique, il n'est pas improbable que le dolmen de Kerivin puisse être une adaptation armoricaine d'un style nordique; sa situation géographique tend également à faire adopter cette hypothèse."*

**Le Guennec, 1979, p. 339 :** "*Au sud de la commune, près du manoir de Tréguintin et de Kerangouez, il y a un dolmen bien d'aplomb sur ses piliers."*

**Shee-Twohig, 1981, p. 187 :** "*Not drawn . St. Pol de Léon, Finistère*

*Description (from L'Helgouac'h, 1965, 165-6, fig. 61,1) The monument consists of a passage, 1.4.60m open to the SE which leads to a chamber, the long axis of which is set perpendicular to the gallery, giving a T-*



shaped plan overall. The chamber measures 1.5m, max. w. 1.85m. Two capstones cover the chamber. Remains of the tumulus are visible but its exact plan is not determinable.

Findings No information.

Decoration (not drawn). Two bosses on the edge of one of the orthostats of the SE wall of the chamber, facing the entrance - a pair of breasts?"

**Burl, 1987** : "45 Kerivin, Saint-Pol-de-Léon. Dolmen à couloir 28 km est-nord-est de Lesneven, 13 km nord ouest de Morlaix. A la sortie de Saint-Pol-de-Léon, prendre au sud la D 769. 2 km plus loin, à un carrefour, tourner à gauche (vers le sud-est) sur la D 58. Parcourir 750 m, prendre le deuxième chemin sur la gauche fléché « Kerangouez ». La tombe se trouve sur la droite au premier virage.

C'est un dolmen à couloir bien préservé, qui affecte la forme d'un T et autour duquel on peut voir les restes du tumulus et quelques pierres de parement. Le couloir, qui mesure 4,60 m n'est pas en bon état. Il mène depuis le sud-est à une chambre de 5 m de long formant presque un angle droit avec lui. L'accès se fait au moyen d'une petite ouverture latérale de 70 cm de large et seulement 40 cm de haut. Au-delà, on se trouve dans la chambre, dont la disposition n'est pas symétrique, le côté nord-est étant plus court et plus bas. Sur le mur sud-est, vis-à-vis de l'entrée, une dalle de granite présente deux grandes protubérances sur le bord. On a émis l'hypothèse que cette pierre représentait une déesse protectrice, veillant sur les morts comme la stèle ornée de Crech Quille (9) dans les Côtes-du-Nord, 40 km à l'est-nord-est."

**Giot, 1997-b, p. 38** : "Après avoir traversé, en direction de Saint-Pol-de-Léon, la Penzé sur le pont de la Corde, sur la colline à droite, au sud de Kerangouez, le dolmen à couloir dit de Kerivin, près de la cote 77, est un bon exemple d'un type particulier en T, la chambre se trouvant perpendiculaire au couloir. Le monument utilise la roche locale."

**Bulletin d'information de la municipalité de Saint-Pol de Léon, mars/avril 2003, n°5** : "A Saint-Pol, la culture légumière intensive a conduit à supprimer bien des vestiges des peuplements anciens, au grand dam aujourd'hui des promeneurs du dimanche en quête de pittoresque. Il ne subsiste guère que l'allée couverte de Kérangouez à 3 km au sud-est de la ville sur un champ dénommé jadis au cadastre "Parc-ar-C'heo" (le champ de la caverne). Le monument a une longueur de 8,50 m sur une largeur de 3,90 m; la hauteur des soutiens est de 1,10 m et celle de la partie couverte de 4,80 m."

**Chauris, 2005** : "À notre connaissance, l'un des rares, sinon le seul « rescapé des massacres » - selon l'expression imagée de P.-R. Giot - encore en place à Saint-Pol-de-Léon, se dresse vers l'extrémité sud-est de la commune, près de la ferme de Tréguintin, dans un champ appelé Parc-ar-C'heo (Champ de la caverne), section F, n° 400 du cadastre, à moins de 400 m du hameau de Kerangouez<sup>61</sup>.

Ce dolmen à couloir - ou allée couverte - ne constitue plus, probablement, qu'une partie de l'ensemble primitif. Selon un document de 1876<sup>62</sup>, l'ouvrage avait alors une longueur de 8,50 m ; le terrain occupé par les pierres détachées s'étendait sur environ 11 mètres de long. Actuellement, le monument, assez ruiniforme, est partiellement masqué par la végétation - ce qui rend difficile la mesure précise de son allongement (selon une direction d'ensemble NNE-SSW) ; la hauteur maximale visible des orthostats est de l'ordre de 1,50 m ; du côté est, dans les fougères, apparaissent les vestiges probables d'une enceinte externe, inconnue du côté ouest.

Le principal intérêt du dolmen de Tréguintin réside dans sa composition lithologique. L'épaisse couverture limoneuse, de teinte ocre jaune, qui confère à la région saint-politaine sa fertilité légendaire, s'étend largement autour du monument<sup>63</sup>. Dans ces conditions, les matériaux nécessaires à sa construction ne semblent guère avoir pu être prélevés à proximité immédiate.

L'essentiel du monument est constitué par une orthoamphibolite gneissique<sup>64</sup> de teinte bleu-noir verdâtre. La schistosité prononcée qui l'affecte a conduit à la formation de dalles, mais, en même temps, a entraîné, sans doute déjà avant la mise en œuvre, un grossier délitage ou écaillage en plaques, provoquant une surface irrégulière.

---

61 Le dolmen de Tréguintin est parfois appelé dolmen de Kerivin (ou Keriven). Cette dénomination nous paraît fautive, ledit ouvrage étant érigé à plus de 600 m de cette dernière ferme. Il est également cité par Flagelle (art. cité, p. 78). Pour Fréminville (*Antiquités du Finistère*, Brest, 1832, p. 59), il s'agit d'un " autel druidique " (sic).

62 « Réponse... au questionnaire... », art. cité.

63 Ces limons sont d'origine lœssique : ils ont été apportés, lors de la dernière période glaciaire, par les vents qui soufflaient sur la Manche asséchée... Il est certain, toutefois, que des épierrages - encore en cours aujourd'hui - ont fait disparaître ici, presque entièrement, le substratum rocheux pointant naguère çà et là.

64 Les amphibolites sont des roches métamorphiques. Les orthoamphibolites dérivent de la transformation d'anciens gabbros (cf. L. Chauris, partie occidentale de la Carte géologique au 1/50 000 Plestin-les-Grèves, éd. BRGM, 1985).

*Ladite amphibolite a été recherchée pour les deux dalles ou tables de couverture (fig. 19-20). La table méridionale affecte un contour grossièrement carré (~ 2,60 x 2,30 m) ; son épaisseur, variable selon les points du fait de l'écaillage, peut atteindre 0,60 m. Dans ces conditions (avec une densité de l'ordre de 2,9) son poids peut être estimé à une dizaine de tonnes. La table septentrionale offre un contour plus irrégulier, avec une extrémité ouest à angle aigu, et une extrémité est subrectiligne ; dans ses plus grandes dimensions, elle atteint 3,20 x 2,70 m.*

*Les orthostats - ou piliers - ainsi que des éléments voisins plus ou moins éboulés, de même composition amphibolitique, sont au nombre de neuf. L'élément qui ferme l'allée couverte au nord est également constitué par une amphibolite. Au total, les amphibolites représentent encore aujourd'hui douze éléments du monument. Ces roches sont remarquablement exposées sur l'estran et dans les basses falaises littorales voisines, tout particulièrement à la pointe de Bouillennou, où d'énormes éléments, dégagés par l'érosion marine ancienne, ont été ultérieurement colmatés par les limons. Les blocs épars sur le rivage ont pu être directement prélevés sans travaux de « découverte » ; le seul problème était alors le transport, au maximum légèrement supérieur à deux kilomètres.*

*L'orthostat implanté sur le côté droit de l'entrée est constitué par un granite grisâtre, à grain fin, riche en biotite (mica noir). Les deux côtés parallèles à l'allongement de l'allée couverte sont formés par une diaclase (fissure plane), manifestement mise à profit ; par contre, face à l'entrée, la morphologie est un reflet de l'érosion (fig. 18, 23). Les dimensions maximales approximatives sont les suivantes : hauteur (1,35 m) ; largeur (1,00 m) ; épaisseur (0,45 m), soit avec une densité de 2,7, un poids d'environ 1,6 tonne. Le plus proche affleurement de cette roche connu à ce jour<sup>37</sup> est situé près de la chapelle de Kerigou, à l'extrémité méridionale de l'anse de Pempoul, soit à un peu plus de deux kilomètres du dolmen.*

*Un autre granite, nettement différent du précédent, forme le second orthostat du côté droit. C'est une roche à grain fin-moyen, à nuance ocre-rose. Manifestement, le bloc a-été utilisé tel quel ; il présente une morphologie d'érosion naturelle, aux contours arrondis avec deux protubérances sommitales et une fissure oblique ; ses dimensions maximales sont les suivantes : hauteur (1,40 m) ; longueur (0,90 m) ; épaisseur (0,35 m). Un second élément, de nature pétrographique identique, constitue, semble-t-il, l'un des vestiges de l'enceinte externe présumée. Sa longueur maximale atteint 2,50 m. Selon toute probabilité, ces deux éléments, qui appartiennent au faciès de bordure méridionale du massif granitique de la baie de Morlaix<sup>65</sup>, ont été prélevés sur l'estran du large estuaire de la Penzé, au NNE du monument<sup>66</sup>.*

*La mise en œuvre de trois roches différentes (une amphibolite gneissique, un granite gris et un granite ocre) confère au dolmen de Tréguintin une originalité certaine<sup>67</sup>. Du fait de sa structure, l'amphibolite fournissait, naturellement, des tables de forte dimension, ne nécessitant aucun façonnement. L'appel au granite gris et au granite ocre pour quelques orthostats pouvait s'interpréter a priori par une plus forte résistance à l'écrasement que l'amphibolite, fragilisée par sa texture litée ; mais cette interprétation ne résiste pas à l'examen puisque les autres orthostats sont de nature amphibolitique. Peut-être ne devrait-on pas négliger une motivation artistique, liée à l'emploi concomitant de trois matériaux de teinte fort différente. Quoi qu'il en soit, l'opposition lithologique entre les deux orthostats à l'entrée du dolmen (granite gris à droite, amphibolite bleu-vert à gauche) ne laisse pas d'intriguer<sup>68</sup>."*

---

65 L. Chauris, Carte géologique Plestin-les-Grèves, op. cit.

A l'intérieur du dolmen, surtout près de l'entrée, plusieurs blocs d'amphibolite, de quelques dizaines de centimètres de long, sont probablement des témoins de l'épierrage des champs voisins, déposés par les cultivateurs.

67 On notera que les phanites (microquartzites très finement lités, à éléments carbonés), qui affleurent à proximité du monument, n'ont pas été mis en œuvre. Cette absence s'explique aisément par les dimensions toujours très restreintes des blocs de cette roche, par suite de sa fracturation intense, incompatibles avec la notion même de « mégalithe ».

68 L'examen attentif des anciennes cartes postales de l'allée couverte de Keravel suggère nettement l'emploi de deux roches différentes, l'une litée, très certainement d'origine métamorphique ; l'autre, massive, de nature granitique. Mais il n'est pas possible d'aller plus loin dans le diagnostic lithologique. Flagelle, art. cité, a signalé quelques autres mégalithes à Saint-Pol-de-Léon (menhir près de Kerhom ; dolmen près de Creac'h-Mikeal ; plusieurs menhirs au village de Roc'higou). Nous ignorons si ces monuments existent toujours.

● **Digue de l'Aber**

**Le Guennec, 1979, p. 352 :** *"Une grosse pierre jaunâtre plantée non loin de la digue de l'Aber voyait, dit la légende, les Korrigans ou Cornandoned venir danser des rondes autour d'elle à toutes les pleines lunes. Certain tailleur qui rentrait un soir de Santec s'avisait d'entrer dans la danse et d'allonger le monotone refrain des nains « lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi » en y ajoutant les deux autres jours de la semaine, le samedi et le dimanche. Dans certaines versions de cette histoire, les Korrigans ravis récompensent royalement l'avisé tailleur ; mais il faut croire que les esprits de l'Aber sont d'une trempe différente, car ils se précipitèrent sur le malheureux et le houspillèrent avec tant de fureur qu'il eut grand-peine à sortir vivant de leurs mains."*

● **Îlot de Roc'h Croum – nécropole de coffres**

X : 131,110 ; Y : 2431,740

**Giot, 1977 :** *"Des petites tombes en coffre ont été repérées à l'Île Verte en Santec par M. J.-C. Le Goff ; à l'Île Penfret en Fouesnant par M. A.-H. Dizerbo, suite à un incendie ayant dégagé leurs tombelles. Une telle sépulture a été reconnue par M. J.-P. Le Bihan à Squividan en Ergué-Gabéric. Une autre a été détruite il y a quelque temps à Kerguellou en Plonéour-Lanvern."*

**Le Roux, 1977 :** *"Sur l'îlot de Roc'h-Croum (ou Gourhoad), M. Le Goff nous a montré une série de petites tombes en coffre apparaissant dans la coupe de la falaise ; sur ce même îlot, on note la présence de silex en surface sous une sorte d'abri rudimentaire formé par un surplomb rocheux mais aussi des traces de briquetages de salines protohistoriques ; d'autres traces de briquetages leur font face sur le continent, à la pointe de Corn-al-Loa."*

**Giot, 1978 :** *"Les sépultures de l'îlot de Roc'h Croum en Santec, grignotées par l'érosion marine et humaine, ont fait l'objet d'une première intervention de sauvetage par les soins de M. Y. Lecerf. Onze tombes ont été dégagées sur deux zones, elles sont orientées est-sud-est - ouest-nord-ouest. Sept sont bâties en maçonnerie sèche, deux sont des coffres en dalles sur chant, deux d'un modèle intermédiaire. Aucune n'a de dalle de fond ni de pavage, mais toutes avaient leur couverture, dans quatre cas une dalle unique, les autres avec de petites dalles juxtaposées se recouvrant. Les couvertures étaient recouvertes d'un petit dôme tassé constitué par l'argile du fossayage. Deux sépultures seules ont livré quelques débris humains. Dans un cas on a noté les traces probables d'un cercueil en bois. Pas de mobilier funéraire, mais les terres ont livré quelques silex et des tessons attribuables à l'âge du bronze."*

**Le Roux, 1979 :** *"Les sépultures de l'îlot de Roc'h Croum ont fait l'objet en août 1977, d'une fouille de sauvetage dirigée par M. Lecerf.*

*Deux zones particulièrement menacées par l'érosion ont été fouillées, totalisant environ 80 m<sup>2</sup>. 11 tombes y ont été mises au jour et fouillées, orientées est-sud-est - ouest-nord-ouest ; sept d'entre elles sont bâties en maçonnerie sèche (fig. 13), deux sont des coffres plus ou moins frustes en dalles posées de chant, deux autres sont d'un modèle intermédiaire à parois formées de plusieurs petites dalles dressées jointivement.*

*Aucune n'a de dalle de fond ni de pavage mais toutes sauf une avaient leur couverture en place, soit dalle unique (4 cas), soit plusieurs petites dalles juxtaposées ou empilées en encorbellement fruste.*

*Toutes les sépultures sont installées dans un vieux sol argileux; le haut des parois arrivait sensiblement au niveau de l'ancienne surface et les couvertures étaient recouvertes de l'argile du fossayage, compactée en petit dôme de sorte que le cimetière présentait originellement l'aspect tourmenté, parfaitement retrouvé après enlèvement de la couche dunaire épaisse de 0,8 à 1 m qui avait fossilisé la nécropole, d'un champ de tumulus pygmée.*

*Une seule tombe ne possédait pas ce dôme ; par contre elle était installée en position excentrée dans une enceinte sub-circulaire de 3 à 3,5 m de diamètre, faite de petites dalles profondément plantées dans le vieux sol et complétées par quelques moellons (fig. 14).*

*Deux des sépultures seulement ont livré des débris humains : une mandibule d'une part et les deux jambes d'un squelette partiellement tombé à la mer par suite de l'érosion d'autre part.*

*On notera également les ultimes restes « l'un probable cercueil de bois ; quant au mobilier funéraire, il est pratiquement inexistant. Par contre, l'argile du vieux sol remaniée dans les dômes de couverture ou infiltrée*

*dans les tombes a livré une petite série d'éclats de silex et de tessons de poterie attribuables à l'Age du Bronze."*

**Le Roux, 1981** : *"M. Lecerf a poursuivi en 1979 l'étude de la nécropole de l'Age du Bronze attaquée par l'érosion marine. Quinze nouvelles tombes ont été découvertes (plus une intrusion moderne), ce qui porte à une trentaine le nombre des sépultures reconnues sur les 150 m<sup>2</sup> fouillés en deux campagnes. Par rapport à 1978, les éléments nouveaux à noter sont la présence de cinq minuscules caissons-ossuaires de 50 à 60 cm de long sur 20 à 30 cm de large ; cette signification est attestée dans deux cas où des ossements d'adultes avaient pu s'y conserver : les restes d'un crâne occupaient alors une extrémité et quelques fragments d'os longs gisaient en vrac sur la surface laissée libre. Le fouilleur a encore pu noter que la petite butte tumulaire décrite sur les tombes de 1978 paraissait spécifique des coffres couverts par une dalle ; dans le cas d'une couverture par encorbellement, les pierres retrouvées directement au contact du sable dunaire paraissent avoir formé une sorte de petit cairn apparent. Quant aux petits caissons-ossuaires, ils ne montrent pas traces de superstructures (fig. 15-16)."*

**Lecerf, 1981** : *"La commune de Santec, située quelques kilomètres à l'ouest de Saint-Pol-de-Léon, présente une côte très découpée dont la plus grande partie est orientée face aux vents d'ouest.*

*L'îlot du Roc'h Croum, usé par les effets combinés de la mer et du vent, voit sa surface se réduire à chaque grande marée. Son relief assez plat, dépassant de 2 à 3 m le niveau des plus hautes mers, est dominé par un rocher formant un surplomb. Haut de 6 à 7m, il est probablement à l'origine de son nom et peut-être même du choix du site.*

*Le plateau végétal de l'îlot s'étend d'est en ouest sur une longueur de 72m alors que la largeur est réduite à 30 m. Incluse dans un chapelet de rochers qui font face à la plage de Théven, cette île, accessible à marée basse, était encore rattachée à la terre au début du siècle. Ses coordonnées Lambert zone I sont, pour les abscisses : X = 131,50 ; pour les ordonnées : Y = 1132,40 carte I.G.N. au 1/25000 de Saint-Pol-de-Léon.*

*Depuis de nombreuses années, M. Jean-Claude Le Goff, enseignant résidant à Santec et membre de la Société archéologique du Finistère, participe aux opérations de recherche et de sauvetage archéologique sur ce secteur géographique. Une surveillance permanente de la zone côtière lui a permis la découverte de ce site.*

*C'est l'érosion marine qui faisait apparaître progressivement dans la microfalaise des structures en pierres sèches construites de la main de l'homme. La destruction inévitable de ces constructions, dans lesquelles avaient été reconnues des tombes préhistoriques, nous obligeait à intervenir par deux campagnes de fouilles. Elles eurent lieu en juillet 1978 et en juillet 1979. De nombreux bénévoles participèrent à chacune de ces campagnes de trois semaines.*

*Avant d'entreprendre la fouille proprement dite, nous avons effectué dans un premier temps un inventaire complet de toutes les structures archéologiques apparaissant dans les coupes stratigraphiques du pourtour de l'île. Cette prospection nous révélait les restes ou les amorces de huit sépultures, toutes situées dans les secteurs est et sud. Sur le versant nord, un four à augets, probablement de la période de l'âge du 1er, était très nettement marqué sur la microfalaise. Les quelques éclats de silex récoltés dans les coupes ouest mettent en évidence la pérennité du site.*

*Ce travail effectué, une topographie complète de l'île s'avérait nécessaire pour situer les zones d'intervention et pouvoir suivre l'évolution de l'érosion du site. Elle nous permettait également d'établir des courbes de niveau faisant ressortir le modelé du plateau végétal (fig. 1).*

*Les zones de fouilles ont été ouvertes sur la façade sud de l'île ; c'est dans ce secteur que le plus grand nombre de tombes est inclus dans la falaise. Nous avons volontairement limité notre extension vers l'intérieur afin d'éviter une déstabilisation de la dune en place. Cette bande fouillée, répartie en deux décapages voisins d'une quinzaine de mètres a permis la mise au jour de vingt-huit sépultures. Une vingt-neuvième tombe, très entamée, visible dans la coupe est de l'île, était également dégagée.*

*Parmi ces tombes, dix de petites tailles étaient dénombrées, quatre avaient de très grandes dimensions et huit seulement correspondaient au gabarit des tombes en coffre du Bronze fouillées habituellement. Les sept autres sépultures avaient perdu des éléments de leur construction et ne pouvaient être classées. Nous arrêterons notre description aux constructions les plus typiques des diverses catégories.*

*La tombe n° II (fig. 2) possède une particularité constatée pour la première fois sur ce type de nécropole. Elle se trouve incluse dans une couronne de dalles de taille moyenne placées jointivement sur chant. Cette construction subcirculaire atteint un diamètre de 4 m et une hauteur maximum de 0,65 m. La position excentrée du caveau dans la construction d'une seconde sépulture dans le tertre délimité. L'axe longitudinal de la tombe orientée nord-ouest sud-est forme un angle de 54 grades avec le nord magnétique. Les restes des deux épaisses planches de bois sont découvertes, placées presque parallèlement dans le sens longitudinal.*

Épaisses de 2 à 3 cm, elles sont écartées l'une de l'autre de 30cm. La présence de ces restes de bois, leur position et leur écartement peuvent amener à conclure en la présence d'un cercueil dans le coffre de pierre. La fouille de cet ensemble a donné 24 petits tessons de poterie, 16 éclats de silex, un nucléus et un petit grattoir. À l'intérieur de la sépulture, 16 tessons et 6 éclats de silex ont pu être récoltés dans le remplissage dû aux infiltrations.

La tombe n° 4 (fig. 3), par ses dimensions et sa technique de construction, correspond tout à fait au type des sépultures en coffre du Bronze armoricain. Elle est recouverte d'un dôme d'argile très compacte. Provenant probablement du creusement de la fosse, la masse d'argile atteint 40cm de hauteur et sa forme légèrement oblongue ne dépasse pas 2,80 m sur son plus grand axe. Sous le dôme, la dalle de couverture, calée par une couronne de gros blocs, apparaît. Cette dalle de granite dont l'épaisseur maximum se situe aux alentours de 25 cm mesure 2 m x 1,20 m. Avec l'adjonction de quelques plaquettes, elle ferme de façon satisfaisante la tombe. Cette sépulture construite par quatre dalles de granite posées sur chant mesure intérieurement 1,35 m de long, 0,54 m de large. Elle est profonde de 0,50 m. Aucun aménagement particulier ne vient améliorer le fond du caveau. Son orientation nord-ouest - sud-est forme un angle de 51 grades avec le nord magnétique.

Au cours de l'évacuation du remplissage de la tombe, 13 minuscules tessons et deux éclats de silex sont découverts. Parmi ces tessons de forme irrégulière, un petit fragment de rebord peut être attribué à la période du Bronze. Au cours de la démolition du dôme d'argile compacte, 5 tessons et 2 broyeurs ou percuteurs ont été mis au jour.

La tombe n° 6 (fig. 3) a des dimensions et une technique de construction proche de celles des caveaux de tumulus. La présence de cette sépulture surprend dans une nécropole de tombes en coffre, cependant trois autres sépultures identiques confirment bien cette association.

Quand la tombe atteint 2,20 m de longueur, même si la largeur reste modérée à 60 cm, il devient difficile de la couvrir d'une seule dalle. Alors, c'est un ensemble de 3 dalles placées jointivement qui, avec l'adjonction de petits blocs, vient fermer la sépulture. La profondeur de la tombe, 55cm, reste cependant très inférieure à celle d'un caveau de tumulus. Pour ces constructions très longues, les parois longitudinales sont construites en maçonnerie de pierres sèches, alors que la paroi transversale Est est matérialisée par une dalle posée sur chant. Le «bricolage» de l'extrémité ouest semble avoir posé des problèmes aux constructeurs de l'époque.

Le fond de la tombe a été dressé sans autre aménagement. Contrairement aux trois autres grandes sépultures dans lesquelles on constate un surcreusement, comme si on avait été aménagé un « vide sanitaire» sous un plancher aujourd'hui disparu. La construction n° 6 ne laisse apparaître aucune trace d'un tel aménagement.

La tombe est orientée nord-ouest - sud-est à 62,50 grades du nord magnétique.

La tombe n° 18 (fig. 5) est située dans le secteur de fouilles ouest. Le premier décapage laisse apparaître un amas de blocs assez important. Organisé sur une longueur de 2,70m et une largeur de 1,90m, l'ensemble du blocage atteint 50cm de hauteur. Aucune trace d'argile n'apparaît entre les pierres. Aussi est-il possible que le dôme d'argile, constaté sur plusieurs sépultures, ait été remplacé par un embryon de cairn.

Le démontage de la première couche de blocs fait apparaître la couverture de la tombe. Elle comprend deux dalles de taille moyenne, la grande chevauche légèrement la plus petite. Une large couronne de pierre encadre le caveau. Ces blocs assez plats sont posés tous de la même façon, avec un pendage vers l'extérieur de la tombe, comme si on avait souhaité avec l'ensemble du blocage aménager une chape protectrice évacuant les eaux de pluie vers l'extérieur.

Le coffre mesure 1,13 m de long, 0,48 m de large et 0,48 m de profondeur. Il est composé de dalles posées sur chant. La paroi nord compte deux dalles placées jointivement et l'adjonction d'une plaquette sur sa partie supérieure ouest. À l'extrémité est, la dalle est rehaussée d'une plaque de 11 cm d'épaisseur pour arriver au niveau des côtés latéraux. Pour la paroi ouest, il a été nécessaire de recourir au même subterfuge ; mais là, trois plaques de granite ont été nécessaires pour rattraper un décalage de 22 cm. Dans le remplissage, au niveau supérieur, 15 minuscules tessons ont été découverts. Au fond, près du niveau archéologique, on a recueilli un éclat de quartzite retouché, 2 grattoirs sur éclats de silex, un éclat retouché, 3 nucléi, 6 éclats de silex et 18 tessons de poterie. Il est nécessaire de signaler également la présence d'un tesson de poterie campaniforme dans l'angle sud à l'extérieur du caveau au niveau du vieux sol. L'axe longitudinal du caveau, placé nord-ouest - sud-est, forme un angle de 62 grades avec le nord magnétique.

Dans ce même secteur ouest, un groupe de 5 sépultures aux dimensions réduites est apparu. Il forme un ensemble assez distinct des autres tombes.

La tombe n° 22 fait partie de cet ensemble de petites tombes. Couverte d'une seule dalle de 66cm de longueur et 56 cm de large, elle supporte comme ses voisines de grande taille quelques blocs de calage avec ce même pendage vers l'extérieur. Le couvercle enlevé, la tombe apparaît vide de toutes infiltrations de surface. Les parties est et sud-est sont maintenues par un blocage de pierraille. Quatre petites plaques de

granite posées sur chant limitent les dimensions utiles de la construction à 50 cm pour la longueur et 26 cm pour la largeur, elle est profonde de 35cm. Orientée nord-ouest - sud-est, son axe longitudinal est situé à 62 grades du nord magnétique.

Un léger nettoyage dégage les restes humains encore bien visibles. Le squelette, comme le précédent, repose dans la position fœtale. Son orientation est pourtant différente, il se trouve couché sur le côté droit, la tête à l'ouest, donc à l'inverse de ceux découverts dans les autres tombes, regardant vers le sud. Le volume des restes du crâne, bien que très abîmé, nous a surpris par rapport aux dimensions de la tombe. Il occupe en effet toute la partie ouest du coffre. Nous sommes pourtant en présence d'un individu assez jeune si l'on constate l'usure à peine marquée de ses molaires. Les deux os longs, qui sont probablement l'un un tibia et l'autre le fémur, sont dans un tel état de conservation qu'ils n'apportent pas davantage de renseignements.

Une trace sombre traverse longitudinalement le fond de la tombe, elle doit être ancienne, faite par un animal fouisseur.

La tombe n° 23 appartient elle aussi au groupe des petites sépultures. Le premier décapage dégage le blocage supérieur constitué de pierraille. Cette partie enlevée met en évidence la couverture aménagée à l'aide de deux dalles jointives. Elles sont placées dans le sens longitudinal de la tombe alors que cette technique de couverture se pratique habituellement dans le sens transversal. Un blocage extérieur maintient le couvercle en place. La fermeture du coffre reste cependant imparfaite.

Sous le couvercle, quatre dalles épaisses sont posées sur chant. Les deux extrémités transversales sont rehaussées chacune par une plaquette de granite. Les dimensions internes de la construction sont très réduites, elles ne dépassent pas 55 cm pour la longueur et 20 cm pour la largeur. La hauteur est limitée à 36cm. Le fond de la tombe est aménagé à même le sol argileux. Aucun mobilier n'a été extrait de l'intérieur de la tombe. Un grattoir sur éclat de silex, un mini-nucleus et deux tessons ont été recueillis au cours du nettoyage des abords et de la couverture au niveau du vieux sol.

L'axe longitudinal nord-ouest - sud-est forme un angle de 55 grades avec le nord magnétique. Les restes humains découverts dans le coffre ne sont pas placés en connexion. Leur position et leurs dimensions, appréciées malgré un état de conservation défectueux, nous amènent à émettre l'hypothèse d'une sépulture secondaire. En effet, le fragment de la boîte crânienne et les trois os longs paraissent appartenir à un individu qui, même plié par force, n'aurait pu en aucun cas rentrer dans le coffre tant les dimensions de celui-ci sont réduites. A-t-on nettoyé une des grandes tombes environnantes des vestiges humains qu'elle gardait pour les placer dans cette boîte? Ou bien a-t-on laissé l'individu se décharner avant de le plier dans le coffre? L'état de conservation des ossements ne permet pas d'avancer une réponse. Mais il reste néanmoins surprenant de constater la réduction de ces boîtes qui ne contiennent aucune trace de mobilier lithique ni poterie, alors que toutes les autres ont fourni leur lot de tessons et silex. Les autres sépultures non décrites en détail s'apparentent à l'une ou l'autre des quatre tombes présentées ci-dessus si elles possèdent chacune un caractère particulier, leur description complète n'apporterait pas davantage de renseignements sur la toponymie ni une meilleure connaissance dans l'organisation du lieu funéraire.

La surface fouillée étant très réduite, 150 m<sup>2</sup>, par rapport à celle supposée de la nécropole qui doit probablement s'étendre sur la totalité de l'îlot, il serait prématuré de vouloir tirer une conclusion définitive. Mais déjà on constate que la répartition des sépultures n'est pas due au hasard. Des secteurs de concentration de petites tombes ressortent de l'ensemble. Le premier se trouve au centre de la zone de fouille est (fig. 2), il est encadré par les grandes sépultures nos 11, 9, 6 et 14. Le second groupe, dégagé dans la fouille ouest, apparaît très nettement près de la limite est du décapage. On y compte cinq tombes de très petite taille, une sixième, deux mètres à l'ouest de ce groupe, est de construction plus fruste.

Deux hypothèses peuvent être émises avec réserve :

Les petites sépultures sont réservées à des enfants. Dans ce cas, la répartition semble aller à rencontre d'une organisation fondée sur la cellule familiale. On aura probablement préféré inhumer les enfants dans un secteur réservé, ce secteur se déplaçant au fur et à mesure de l'extension du site-funéraire.

Si, à l'inverse, certaines de ces constructions sont des réductions de corps ou des sépultures secondaires, cela laisse supposer que les grands caveaux, ou leur matériau de construction, ont probablement été réutilisés une, voire plusieurs fois. Ceci est tout à fait possible. Le débitage des blocs et l'aménagement des plus grandes constructions représentent en effet un travail non négligeable. Cependant, cette deuxième hypothèse ne peut être retenue pour celles couvertes d'un dôme d'argile compactée. Le démontage étant interdit par la présence de cette chape protectrice. Seules pouvaient être éventuellement rouvertes les tombes supportant un blocage de grosses pierres dont la manipulation et la remise en forme ne posaient pas de gros problèmes.

Pour entrevoir une telle pratique, il nous faut admettre des coutumes et une sensibilité humaine différentes de celles de notre culture. Mais nous ne pouvons ignorer que, de nos jours encore, certains groupes ethniques, bien qu'ayant déterminé le territoire de leurs morts, gardent avec eux un contact pour nous

surprenant, allant même jusqu'à exhumer pour un jour, à des périodes déterminées, les défunts de plusieurs générations afin de réaménager leur linceul. Cependant, cette deuxième hypothèse paraît se heurter aux croyances que nous avons cru déceler au travers de certains indices.

L'orientation des sépultures, le positionnement des squelettes (fig. 6). Si nous construisons un diagramme d'orientation, nous nous apercevons immédiatement, exception faite de la tombe n° 20 du secteur ouest, que tous les axes longitudinaux des sépultures se tiennent dans un secteur angulaire de 60 grades, situé dans le cadran nord-ouest. En superposant le diagramme établi pour Roc'h Croum à celui de l'orientation générale des tombes en coffre découvertes isolément en Bretagne, ou encore à celui de la nécropole de Kerégou en Saint-Goazec (Finistère), on constate une superposition parfaite des axes d'orientation. Pour la nécropole de Santec, le faisceau angulaire est plus précis; cela peut provenir du choix du point; légèrement surélevé, il bénéficie d'un grand dégagement alentour. Si nous admettons une orientation établie en fonction d'un astre, la lune ou le soleil, à cet endroit la visibilité du haut de la plate-forme du rocher n'était pas gênée par le couvert végétal environnant. Les variations constatées d'une tombe à l'autre ne semblent pas avoir de raison technique. Le soin et la maîtrise constatés dans la construction des sépultures ne peuvent avoir laissé une marge d'imprécision aussi grande dans leur orientation. Ces variations sont probablement le résultat de données précises, mais quelles peuvent être ces données? Ont-elles un rapport avec la saison d'inhumation, un des astres du système solaire ou bien d'autres éléments, aujourd'hui encore non décelés? Autant de questions que nous ne pouvons résoudre en l'état actuel de la fouille.

La présence du rocher sur l'îlot peut avoir déterminé le choix du site. Ce rocher est une parfaite plate-forme d'observation. De plus, la façon brutale dont il jaillit de terre lui donne l'aspect d'un gros menhir. Tout en granite, il est traversé par un filon de quartz ayant la même orientation que les sépultures.

## CONCLUSION

L'îlot de Roc'h Croum, dont la surface totale voisine 1500m<sup>2</sup>, garde encore de nombreuses sépultures. Dans le cas présent, une étude systématique de ce vaste ensemble permettrait probablement de mieux aborder les rythmes d'inhumations et leur groupage. Sans doute pourrions-nous mieux comprendre les motifs directeurs déterminant le choix de l'un ou de l'autre des types de construction. Les faits tangibles que nous avons pu constater permettent de croire que nous sommes en présence d'une des plus grandes nécropoles de sépultures en coffre du Bronze armoricain encore préservée. En effet, malgré l'absence de charbons de bois, il nous est permis, au regard du mobilier et en nous basant sur leur technique de construction, de situer l'utilisation de ce vaste ensemble funéraire dès la première moitié de l'âge du bronze. Venant compléter cette hypothèse, nous avons été surpris par le volume et la masse des blocs mis en œuvre pour la construction de certaines tombes. Nous pensons à une persistance d'une tradition du mégalithisme.

La tombe A du secteur Est est étrangère à l'ensemble. Son orientation est différente, les restes humains découverts étaient en position allongée, encadrés par des clous de fer inclus dans les restes de bois. Cette inhumation en cercueil a largement perturbé les tombes environnantes.

L'ensemble de la nécropole a été et est aujourd'hui recouvert par une dune stabilisée par un chevelu racinaire d'herbes rases. Des prélèvements de sable effectués au moment de la fouille ont permis des analyses sédimentologiques. Elles ont été effectuées par M. Jean-Laurent Monnier, chargé de recherche au C.N.R.S., que nous tenons ici à remercier pour la précision de ses informations scientifiques.

Les deux prélèvements ont été effectués dans la coupe stratigraphique située au nord de la sépulture n° 11 du secteur est. Le premier provient de la dune qui recouvre l'ensemble de la nécropole et a été recueilli à la base de celle-ci, soit 40 cm environ sous le niveau du sol actuel. Le second échantillon a été extrait d'un niveau plus limoneux que l'on trouve à la base des constructions pour ce point précis à un mètre sous la surface actuelle.

## ANALYSE SÉDIMENTOLOGIQUE Santec. Roc'h Croum

### 1) Roc'h Croum I.

Couleur à sec: 10 YR 7/3.

Fraction granulométrie inférieure à 50 microns: environ 1%.

- Granulométrie de la fraction sableuse (tamis: série AFNOR): La plupart des grains ont des dimensions comprises entre 200 et 500 microns. La médiane correspond à 290 microns (sable de granulométrie moyenne). La courbe est unimodale. Le classement est très bon:

Indice d'hétérométrie:  $Hq = 0,87$  Indice d'asymétrie:  $Asq = 0,13$

- Morphoscopie des grains de quartz (loupe binoculaire, fraction 400-500):

Grains non usés: 4,6% Coins arrondis-luisants: 55,8% Arrondis-luisants: 10,1% Coins arrondis-picotés: 4,6% Coins arrondis-mats: 0 Arrondis mats (cassés): 0,8% Arrondis-luisants-cassés: 1,6%

## 2) Roc'h Croum 2

Couleur à sec: 10 YR 5.5/3

Fraction granulométrique inférieure à 50 microns: environ 49%.

- Granulométrie de la fraction sableuse (tamis: série AFNOR): la courbe est très nettement bimodale (vers 56 microns et vers 270 microns). Le classement des deux stocks en présence est bon.

- Morphoscopie des grains de quartz (loupe binoculaire, fraction 400-500):

Grains non usés: 29,4% Coins arrondis-luisants: 43,8%

Arrondis-luisants: 6,2%

Coins arrondis-picotés: 2,1% Coins arrondis-mats: 0 Arrondis-mats : 0

### Conclusion

Roc'h Croum 1 est un sable bien classé, de type dunaire, n'ayant pas subi de perturbation importante. Les grains de quartz présentent un émoussé peu avancé, à caractères littoraux (les types "luisants" dominant, mais les grains sont peu arrondis). On trouve, en faible proportion, des grains appartenant à une autre génération (grains arrondis, mats et luisants, repris à partir d'un sédiment plus ancien).

Roc'h Croum 2 est formé par le mélange de deux stocks granulométriques :

un limon (peut-être l'origine loessique);

un sable assez bien classé: ses caractères, morphoscopiques le rapprochent de Roc'h Croum 3, mais il y a davantage de grains non usés. Il y a donc aussi un apport de matériel frais (arène), ce qui s'est traduit, sur la deuxième partie de la courbe, par un classement plus médiocre, surtout en ce qui concerne les fractions les plus grossières (15 à 500 microns). Donc Roc'h Croum 2 - mélange (colluvionnement ou anthropique?) de loess + sable littoral (idem Roc'h Croum 1) + un peu d'arène."

**Briard, 1984, p. 274 :** "Roc'h Croum. Sur cet îlot, Y. Lecerf a mené en 1978 et 1979 deux campagnes de fouilles permettant de sauver ces sépultures en coffres en partie détruites par l'avancée de la mer. En 1978, 11 tombes ont été dégagées. Elles sont orientées E. - S.-E. - O. - N.-O. 7 sont en maçonnerie sèche, 2 en coffre avec dalles sur chant, 2 de type intermédiaire. Aucune n'avait de fond ni de pavage. La couverture est assurée soit par une dalle soit par plusieurs. Quelques ossements ont été recueillis de même que des silex et des tessons de l'Age du Bronze.

En 1979, une campagne complète a permis de dégager deux zones : Zone Est.

Tombe 1. 2 m/0,75 m/1 m en pierre sèche avec dalle. Tessons et silex.

Tombe 2. 2 m/0,90 m assez mal construite. Tessons de l'Age du Fer.

Tombe 3. 1,75 m/0,68 m/0,75 m en pierre sèche.

Tombe 4. 0,95 m/0,42 m/0,37 m en dalles. Silex et tessons.

Tombe 5. 1,15 m/0,33 m/0,25 m en dalles et plaquettes.

Zone Ouest.

Tombe 1. 0,58 m/0,30 m/0,28 m. 4 dalles de chant. Tessons. Exemple de « coffret à ossements ».

Tombe 2. 0,54 m/0,30 m/0,30 m. 4 dalles de chant.

Tombe 3. 1,90 m/0,60 m. Il ne reste que 2 parois intactes.

Tombe 4. 1,20 m/0,57 m/0,48 m. 4 dalles.

Tombe 5. 1,20 m/0,60 m/0,50 m. Dalles de chant. Silex, grattoirs, tessons dont un campaniforme.

Tombe 6. 0,80 m/0,40 m/0,37 m. Silex, tessons dont 1 campaniforme.

Tombe 7. 0,64 m/0,37 m/0,22 m. 4 dalles. Silex, tessons.

Tombe 8. 1,40 m/0,62 m. Silex et tessons.

Tombe 9. en partie détruite. Pierre sèche.

Tombe 10. petits blocs et dalles.

Tombe 11. 0,55 m/0,28 m/0,40 m.

En résumé sur 150 m<sup>2</sup> ont été répertoriées une trentaine de tombes. L'étude de ce cimetière encore inédit apportera sans nul doute des renseignements précieux sur ces cimetières marins à coffres, trop souvent connus au hasard des simples destructions de falaises. Parmi les premières observations, on note la variété des structures, tantôt tombes, tantôt coffrets à ossements, la présence de vestiges de bois, l'apport d'ossements déconnectés et la présence du campaniforme parmi les tessons recueillis.

Biblio. P.-R. Giot, B.S.A.F., 1978, p. 13. - C.-T. Le Roux, Gallia Préhistoire, 22, 1979-2, pp. 536-538.

Y. Lecerf, Rapports scientifiques sur la fouille de sauvetage d'une nécropole de tombes en coffres de l'Age du Bronze sur l'îlot de Roch Croum, commune de Santec et B.S.A.F., 1981, pp. 35-47."



## ■ Karreg-an-Normant

**Le Goffic, 2010** : "*Jean-Claude Le Goff et Daniel Roué nous ont fait découvrir un tas de pierres de plan ellipsoïdal visible à mi-marée, sur l'es-tran, entre l'île de Sieck et la côte. Il a un diamètre variant de 3,90 à 5,20 m pour une hauteur de 0,70 à 1,10 m, et montre de gros blocs du côté nord. Compte tenu de la dimension des blocs, en aucun cas il ne peut s'agir d'un lest de bateau échoué ; la nature des pierres et leur conformation, se rapportant pour la plupart à des blocs aux arêtes arrondies et à des galets, éliminent aussi le chavirage d'un transport par voie maritime. L'entassement en cet endroit de matériaux par les courants de marée ne nous semble pas non plus une explication satisfaisante. Quant à la toponymie (Karreg-an-Normant, « le rocher du Normand »), elle ne nous renseigne guère plus sur l'origine et la signification de ce tas de pierres qui pourrait bien dater d'avant la remontée du niveau de la mer à son niveau actuel et, par conséquent, être un petit cairn néolithique. Seule une fouille, ou au moins un sondage, permettrait d'apporter une réponse aux questions que l'on est en droit de se poser à son sujet.*"

## ■ Méan-Diantel – dalle portant des cupules

**Le Goffic, 1999** : "*Vers 1995, une pierre a été accrochée par une sous-soleuse et extraite de la parcelle n° 21 qui se trouve au nord-ouest des bâtiments de la ferme (coordonnées Lambert :  $x = 132,820$  ;  $y = 1130,740$ , à une altitude de 36 m) ; elle est entreposée devant la maison d'habitation de M. Joël Sèvre qui nous a aimablement autorisé à l'étudier, après que MM. Le Goff et Roué nous eurent communiqué l'information. Elle était accompagnée d'autres pierres de plus petits modules qui ont été évacuées sans que l'on ait pu les retrouver. Les opérateurs d'alors n'ont remarqué aucun autre indice laissant penser que cette pierre pouvait avoir un intérêt archéologique et ce n'est qu'après un lessivage des surfaces par les pluies que sont apparues les cupules, jusque-là masquées par de la terre. Il s'agit d'une dalle de forme subtriangulaire dont les trois côtés sont formés par des plans de diaclases naturelles ; sa longueur est de 2,45 m pour une largeur maximale de 0,93 m. Dans sa position actuelle, la face inférieure correspond à l'ancienne face supérieure qui est plus ou moins bombée et montre des traces d'érosion météorique, mais il ne nous a pas été possible, pour l'instant, de l'examiner avec soin, compte tenu des difficultés de manutention. La face supérieure est la face d'arrachement ancienne et celle-ci, ainsi que les chants, montrent des cupules (fig. 31). La plus longue arête montre des négatifs d'enlèvements d'éclats fortement patinés, ce qui indique leur ancienneté. Sur la face principale se voient quarante-deux cupules dont les diamètres varient de 3 à 6 cm et les profondeurs de 1 à 22 mm, les plus grandes étant aussi les plus profondes. Leur disposition ne se semble pas fortuite. Tout d'abord il existe un groupement apical d'une dizaine de cupules, disposées sur quatre lignes parallèles à un bord, puis vingt-neuf cupules qui semblent placées sur des lignes parallèles et orthogonales à cette même arête, les trois dernières étant reliées par un sillon qui dessine un V. Sur l'autre partie, la plus importante de la face principale, sont trois cupules alignées et assez régulièrement réparties le long du second petit côté.*

*Sur le chant du petit côté de la dalle et tout près de son extrémité apicale se trouve une petite cupule de 4 cm de diamètre et 9 mm de profondeur. Sur le chant du second petit côté qui est formé par une surface de diaclase à cristallisation plus ou moins pegmatitique, près de l'arête mousse qui le sépare du précédent se voient huit cupules groupées dont les diamètres varient de 3 à 6 cm pour des profondeurs allant de 3 à 10 mm.*

*Hors contexte, il est, bien entendu, difficile de dater la fabrication des cupules, et nous nous contenterons donc de proposer soit la période néolithique, soit celle de l'âge du bronze.*"

## SIBIRIL

## ■ Carneillou

**Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 302** : "*Au village de Carneillou, dont le nom signifie charnier en breton, on rencontre un champ couvert de pierres druidiques, semblables à celles de Carnac, mais posées pêle-mêle, sans alignement. Des armes celtiques ont été trouvées, il y a plusieurs années, sous quelques-unes de ces pierres.*"

## ■ Creac'h-al-Lia – affleurements portant des gravures

**Le Goffic, 1998** : "*En 1991, M. J.-Cl. Le Goff nous faisait découvrir un affleurement de granite, à l'ouest de Creac'h-al-Lia, non loin de l'anse du Port-Neuf (parcelle n° 3, section AB du cadastre de 1969). Les blocs*

erratiques et reliefs dégagés par l'érosion sont très abondants sur cette partie de la côte, mais celui-ci a ceci de particulier qu'il présente une sorte de logette naturelle de 1 m de profondeur, 0,50 m de largeur et 0,80 m à 1 m de hauteur. L'axe de cette logette est orienté nord-ouest - sud-est et sur les parois internes se voient des pétroglyphes. L'affleurement se trouve en limite de parcelle et a servi pendant de nombreuses années de lieu de dépôt de pierres et d'attraits divers provenant du champ cultivé. En 1997, une fouille clandestine l'a vidé malheureusement de son contenu sans qu'il y fût trouvé quoi que ce soit de remarquable au dire des personnes qui ont opéré. Les signes gravés sont assez nombreux et ont fait l'objet d'un relevé (fig. 30) et de photographies par nos soins. Sur la paroi sud-ouest se voient, dans la partie basse, des traces de piquetage, plus que des cupules ; la partie haute montre des croix latines dont les extrémités se terminent par des petites cupules. Ce sont des croix en haltère, pour reprendre la terminologie de Frutiger<sup>69</sup>. Quatre croix sont nettement visibles qui présentent une cupule sous chaque bras. En outre, il y a une petite croix dont seuls les bras se terminent par des cupules et une barre subverticale en forme de haltère. De plus il y a lieu de noter l'existence de six petites cupules isolées.

Sur l'autre paroi, dans la partie médiane, trois croix sont visibles, celle de gauche est en forme de croix grecque en haltère, celle qui l'avoisine est une croix latine comportant deux petites cupules sous les bras, la troisième est plus grande et seule la branche verticale est en haltère ; quatre cupules dont une plus allongée sont creusées à la base de cette dernière croix.

Plus en avant, vers l'entrée de la logette, de chaque côté, se faisant face à une cinquantaine de centimètres de hauteur, sont deux plus grandes cupules coniques de 4 cm de diamètre pour 3 cm de profondeur qui semblent être creusées pour recevoir une barre destinée à clore cette niche naturelle.

Une comparaison peut être effectuée avec les gravures des pierres de Méniscoul à Piriac-sur-Mer en Loire-Atlantique, sur lesquelles on retrouve des «croix cupulées» et des cupules, mais dont les gravures sont beaucoup plus accusées. Il est peu de sites qui aient été

l'objet d'avis aussi divergents quant à la date des gravures. Pour le lieutenant A. Martin, qui en parla le premier en 1874, elles n'étaient pas chrétiennes<sup>70</sup> ; pour H. Quilgars<sup>71</sup>, elles auraient pu être réalisées à la fin du Néolithique ; J. Stany-Gauthier<sup>72</sup> les datait du XVII<sup>e</sup> siècle ; G. Bellancourt<sup>73</sup> les faisait prudemment remonter au Néolithique, à l'âge du bronze ou à celui du fer ; J. Briard<sup>74</sup> n'exclut pas une relation entre ces gravures et l'exploitation des gisements de cassitérite de la région au Bronze final.

Comme on le voit par l'exemple précédent, l'âge de tels pétroglyphes, dénués de tout contexte, est difficile à établir ; c'est pourquoi, dans le cas présent, nous demeurerons très prudent, en nous contentant de proposer, comme période ante quem, les Temps modernes. Quant à la destination de cette niche, même si on peut penser à une sorte d'oratoire, il convient d'être très circonspect et de rester dans la réserve qui s'impose, car il peut tout aussi bien s'agir, tout simplement, de l'œuvre d'un gardien de vaches sibirilois."

### ● Kerasmont – "mégalthé"

---

**Le Guennec, 1979, p. 375 :** "Près de Kerasmont, il y a un mégalthé surmonté des débris d'une croix."

### ● Kerelou – 2 menhirs dont 1 détruit

---

**Guénin, 1913, p. 116-117 :** "Menhir de Kerelou, dit Croix Scam ? Au Sud de Sibiril et à l'embranchement qui conduit au hameau de Kerelou, menhir ovoïde de 1m95 de hauteur. Sa base est de 5m10 (1m10 Nord, 1m80 Ouest, 1m55 Est) mais le milieu n'a plus que 4m60. Ce menhir était en face, mais on l'a transporté, où il se trouve actuellement, en 1880. - Roche locale : à petits grains noirâtres. C'est la granitite de Plouaret, à mica noir dominant et à grains plus petits que le granite, donnant de grosses boules dures, bleuâtres ou noirâtres, qui ont facilité la taille du menhir, sans doute l'une de ces boules ayant échappé à la décomposition.

A 0m80 au Sud du menhir, s'en trouvait un second, dont il ne reste plus que trois morceaux. La pointe, encore intacte, de 1m40, est à côté de la seconde partie du menhir brisée en deux fragments se juxtaposant à

---

69 A. Frutiger, *Des signes et des hommes, Denges (Lausanne)*, éd. Delta et Spes, 1983, 240 p.

70 A. Martin, «Inscriptions antiques du Méniscoul et de plusieurs monuments mégalithiques du pays de Guérande», *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Inférieure*, t. XIII, 1874, p. 145-146.

71 H. Quilgars, «Quelques fouilles faites aux environs de Guérande (1897-1899)», *ibid.*, t. XLI, 1900, p. 15-28.

72 J. Stany-Gauthier, «La pierre de Méniscoul (Loire- Inférieure)», *ibid.*, t. LXIX, 1939, p. 105-108.

73 G. Bellancourt, «Les rochers gravés de Méniscoul, Piriac-sur-Mer», *Bulletin de la Société nantaise de préhistoire, Etudes*, n° 2, 1977, 39 p.

74 J. Briard, M. Gautier, G. Leroux, *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just, Ille-et-Vilaine*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1995, p. 95-96.

merveille. De la sorte, le menhir avait au moins 2m80, car, il y a quelques années, un fragment a été cassé pour servir de moellons."

● **Lia – allée couverte détruite**

---

X : 127,998 ; Y : 2427,504

Carte archéologique : 29 276 0001

**Giot, 1973-a** : "*Les circonstances par lesquelles M. J.-C. Le Goff, instituteur à Sibiril, a trouvé une autre allée couverte inédite dans sa commune, méritent d'être contées : c'est après avoir lu le début de mon article dans le volume du centenaire de la Société ; il s'est souvenu qu'à Sibiril il existait une ferme du Lia, et s'y étant rendu il a découvert le monument responsable de ce toponyme.*"

**Le Roux, 1975** : "*Près de la Ferme du Lia, M. Le Goff, guidé par ce toponyme breton caractéristique sur lequel M. P.-R. Giot avait récemment attiré l'attention, a découvert une allée couverte ruinée englobée dans un talus.*"

**Daniel Roué, information orale, 31/05/2010** : le monument a été détruit peu de temps après sa découverte. Dans les environs du monument, D. Roué et J.C. Le Goff ont récolté quelques objets, dont une lame polie.

● **Mogueriec – tumulus**

---

**Briard, 1984, p. 275** : "*Mogueriec (Mogueric). Tumulus au sud-est du hameau, sur le chemin de Kersanson (archives Labo Anthropologie, Rennes).*"

● **Prat-Beat – tumulus**

---

**Briard, 1984, p. 275** : "*Prat-Beat. Tumulus de 50 m/1,5 m signalé par M. Le Goff en 1977.*"

## CANTON DE SAINT-THEGONNEC

### LE CLOITRE-SAINT-THEGONNEC

#### ● Creach Memory – tumulus

X : 145,970 ; Y : 2403,255 ; Z : 233

Carte archéologique : 29 034 0001

**Briard, 1984, p. 236** : "*Creach Memory. Près de ce lieu où fut trouvé un dépôt de bracelets et de haches à talon du Bronze moyen, en partie récupéré, par W.C. Lukis (Musée de Guernesey) se trouve un tumulus inédit (X : 146,20 Y : 103,8 Z : 240 m).*"

**Briard et al., 1994, p. 77** : "*En octobre 1898, M. François Mercier a trouvé près de sa ferme de Creac'h Memory 6 bracelets décorés dont 4 ont été acquis par M. J.W. Lukis. Les deux autres ont été acquis par P. Du Chatellier. Les bracelets sont formés d'une bande de bronze de 3 cm convexe à l'extérieur et concave à l'intérieur. Ils sont fermés en anneaux. Les dessins de J.W. Lukis montrent une diversité dans les décors: triangles en bandes, oves, losanges séparés par des séries de traits verticaux et horizontaux (fig. 37). Suivant P. Du Chatellier les bronzes auraient été recueillis dans une tourbière (dépôt votif ?). Un bracelet creux avec deux petites incisions de chaque côté d'une ouverture simulée est conservé au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye. Diamètre extérieur: 95 mm. (P. Du Chatellier, 1907, p. 103).*"

**Briard et al., 1994, p. 77** : "*A 500 m au nord du village, tumulus repéré par C.T. Le Roux. La plus grande partie du tumulus se trouve dans la parcelle 284 (mais il déborde sur les parcelles 245, 246 et 283). Cadastre 1966, Section A. X = 146,130 Y = 1103,800 Z = 235. (Briard, 1984, 236).*"

#### ● La Croix-Courte-sud et nord – 2 tumulus

X : 148,095 ; Y : 2401,065 ; Z : 233 (tumulus sud)

X : 148,490 ; Y : 2402,615 ; Z : 233 (tumulus nord)

**Briard et al., 1994, p. 77** : "*La Croix-Courte-Sud. En bordure ouest de la voie antique Carhaix-Morlaix, un petit tumulus de 20 m/0,50 m (parcelle 177b) est accompagné de tombelles dont l'une a été fouillée anciennement, la dalle de couverture se trouvant en position dressée (parcelles 166,167). Cadastre 1966, section Dl, parcelles 177b, 166,167. X = 148,250 Y = 1101,600 Z = 230. Inédit, inventaire M. Le Goffic et F. de Beaulieu.*"

*La Croix-Courte-nord. En bordure Est de la voie antique Carhaix-Morlaix, beau tumulus signalé par F. de Beaulieu. Cadastre 1966, Section C2, parcelles 728-729. X = 148,650 Y = 1103,150 Z = 23. Inédit, inventaire M. Le Goffic.*

#### ● Kermorgant (Kergollot) – menhir

X : 146,115 ; Y : 2404,690 ; Z : 198

Carte archéologique : 29 034 0003

**Chatellier, 1907, p. 103** : "*Menhir de 3 mètres 50 centimètres de circonférence, à 500 mètres à l'Ouest du bourg.*"

**Guénin, 1913, p. 124** : "*Menhir de 3m50 de circonférence, à 500 mètres à l'Ouest du bourg. (Invent., p. 103). Ce menhir, connu sous le nom de la Pierre droite, ar-Men-Zonn, a 5m40 de tour (2m50 au Sud-Ouest, 1m25 au Nord-Est, 0m50 et 1m10 au Nord). Hauteur, 4m10.*"

**Guénin, 1913, p. 137-138** : "*[...] flanqué au sud-est de blocs très volumineux, et au nord-ouest de roches, à la surface desquelles il m'a été impossible de savoir s'il y avait des bassins. Toutefois, l'une d'entre elles présente un énorme bassin dont le profil est comparable à celui d'un entonnoir très évasé.*"

**Guénin, 1913, p. 143** : "[...] était habité par des êtres bienveillants, des lutins mâles et femelles. Les paysans qui voulaient labourer leurs terres dans d'excellentes conditions, s'y rendaient le soir, à la nuit tombante. Ils trouvaient, au pied du menhir, des bœufs et des vaches, mais il fallait les rendre avant l'apparition du soleil"

**Guénin, 1934** : "1856. Le menhir de Kermorgant, ses bêtes de labour et ses offrandes. Com. du Cloître, cant. de Saint-Thégonnec.

Grand menhir, au centre de blocs disposés en cercle, et à proximité d'un énorme bassin, creusé sur un roc en place (0 m. 80 de diamètre).

Le menhir est habité par des lutins mâles et femelles, très bienveillants. Les paysans qui s'y rendent le soir, à la nuit tombante, y trouvent les bêtes de labour dont ils ont besoin, mais ils doivent les rendre avant l'apparition du soleil. (Raconté en 1912, par le fermier de Kermorgant.)

Une communication de l'instituteur de la commune au sujet de ce mégalithe, paraît des plus suspectes. « Sur une feuille de gardé d'un livre, M. L. B.... écrivit, en 1898, cette note, dont il n'a pas voulu donner l'origine. « Ce menhir a été élevé par Clotaire, roi des Francs, à l'endroit même où il fit brûler son fils Chramne, sa femme et ses deux enfants... » Un gwerz, dont je n'ai pu recueillir aucune bribe, mais que plusieurs personnes m'ont affirmé avoir entendu chanter, il y a longtemps, disait « à Kermorgant, dans la hutte d'un charbonnier, » (Lettre du 7 août 1912.)

Une troisième tradition, recueillie en 1915, m'a donné une indication d'autant plus curieuse, qu'elle coïncide avec une trouvaille assez inattendue, faite sur le menhir. Un paysan m'affirma qu'au sommet du mégalithe, il y avait comme la « photographie d'une pièce de deux sous ». Or, j'ai recueilli dans une fente du mégalithe et sur la face tournée à Pest, deux pièces de dix centimes, l'une de Napoléon III à la date de 1857, et l'autre de la IIIe République, année 1893. Elles me semblent avoir été mises intentionnellement."

**Giot, 1997-b, p. 49** : "D'autre part, 1 km à l'ouest du Cloître Saint-Thégonnec, au sud de la route allant vers la D 769, il y a un autre menhir."

#### ● **Lieu-dit non précisé – menhir ?**

**Guénin, 1913, p. 124** : "Le Cloître, sur le flanc d'une colline hérissée de blocs naturels et dominant la route de Morlaix au Huelgoat, menhir à demi renversé contre le talus d'un petit sentier, au milieu d'un bois taillis. Hauteur, 3m70 ; largeur, 2m20 ; épaisseur, 0m90. Ce menhir est très régulier et présente une forme quadrangulaire tout à fait nette. – Granit local, dit de Plouaret.

### LOC-EGUINER-SAINT-THÉGONNEC

oooo

### PLEYBER-CHRIST

#### ● **Kervenarchant – tumulus**

X : 141,760 ; Y : 2411,195

Carte archéologique : 29 163 0003

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : P. Jézéquel).

#### ● **La Justice – tumulus**

X : 142,266 ; Y : 2409,447

Carte archéologique : 29 163 0001

X : 141,995 ; Y : 2409,676

Carte archéologique : 29 163 0002

**Carte archéologique** : 2 tumulus (2 informateurs distincts : M. Le Goffic et P. Jézéquel).

● **Saint-Donat – 3 tumulus et "buttes artificielles"**

X : 140,025 ; Y : 2405,720 ; Z : 178 (app.)

**Le Goffic, 1995** : "Notre correspondant, M. R. Faujour, nous a conduit dans un taillis fraîchement coupé, situé à 500 m. à l'ouest-nord-ouest du hameau, sur le versant nord-est d'une colline culminant à 200 m. Plusieurs petites buttes sont manifestement artificielles. Elles sont de forme oblongue, de 3 à 5 m de longueur pour 2 à 4 m de largeur et 0,50 m de hauteur maximum et pourraient correspondre à des tombelles protohistoriques. Sur le versant de la même colline sont répertoriés trois tumulus de l'âge du bronze."

**PLOUNEOUR-MENEZ**

● **Keradalan – tumulus et dolmen**

X : 137,304 ; Y : 2397,976

Carte archéologique : 29 202 0001 (dolmen) et 29 202 0011 (tumulus ; mêmes coordonnées)

**Briard et al., 1994, p. 86** : "A 1000 m au sud du village une petite nécropole est formée d'un petit tumulus à la jonction des parcelles 800, 801 et 807, et d'un champ de tombelles (au moins 18) correspondant aux parcelles 769, 794, 795 et 796. En outre dans la parcelle 814 se trouvait un coffre en schiste démonté par un agriculteur vers 1960 car il gênait les travaux agricoles de la parcelle 814 et d'un coffre surélevé rappelant celui qui jouxte le tumulus de Juno Bella à Berrien (fig. 39). Ce dernier est inclus dans un petit tertre de 9 x 7 m éventré par une fouille ancienne qui s'est attaquée, bien entendu à la sépulture. Seuls deux piliers en granite, hauts de 1,20 m sont encore dans leur position originelle. Visiblement plusieurs piliers et la table de couverture ont été déplacés. Du tertre émergent deux grosses dalles, l'une en schiste ardoisier, l'autre en quartzite qui manifestement font partie du coffre dont le plan semble être polygonal, les plus grandes dimensions internes étant de l'ordre de 1,50 m. Dans la masse du tertre se voient quelques pierres en quartz et schiste qui constituent sans doute un petit cairn. Si ce monument peut être rapporté, au moins provisoirement, au Bronze Ancien, le reste du site semble dater du Bronze Final, voire même du Hallstatt en ce qui concerne les tombelles qui se trouvent dans les parcelles 769, 794, 795 et 796, (au moins 18) car, au cours d'une prospection, un fragment d'urne à piédestal a été découvert dans la parcelle 769, au voisinage d'une tombelle (pl. 12).

Ax = 137,4 Ay = 1098,4 Z = 230. Bx = 135,6 By = 1098,9. Inventaire Le Goffic, 1988."

● **Le Clos – tumulus**

X : 143,770 ; Y : 2400,020 ; Z : 240

**Briard et al., 1994, p. 86** : "A 1 km au sud de l'abbaye du Relecq un beau tumulus d'une vingtaine de mètres de diamètre pour 1 mètre de hauteur est partiellement détruit dans sa partie ouest par la route qui mène à Trédudon. Cadastre 1968, section G, parcelle 398. X = 143,920 Y = 1100,570 Z = 240. Inédit, inventaire Le Goffic."

● **Mesquéault – dolmen**

**Le Guennec, 1979, p. 212** : "Près du village voisin de Mesquéault est un grand dolmen ruiné, et une pierre branlante sur la colline de Kervengant."

● **Roc'h-Conan – menhir et néo-menhir**

X : 142,757 ; Y : 2403,776

Carte archéologique : 29 202 0016

**Le Goffic, 2005** : "Une fois n'est pas coutume, c'est à l'occasion d'une opération médiatique qu'un menhir, certes de taille modeste, a été répertorié. Les articles de presse du Télégramme du 8 novembre 2005, annonçant le relevage d'un menhir sur le territoire de la commune de Plouneour-Ménez par l'association Prosantel et la coopération d'autres associations locales, à la suite d'une conférence, ont eu pour effet de

surprendre les services archéologiques du département et de la région et, bien entendu, l'interdiction de procéder à ce relevage a été adressée au maire de Plounéour-Ménez qui y a donné suite. Le 12 novembre, jour annoncé pour l'opération, la salle polyvalente de Plounéour-Ménez était comble pour écouter les explications des deux intervenants. Le but de l'opération était de « neutraliser les ondes négatives émanant de l'antenne Bouygues située près de la gare de Pleyber-Christ et de procurer aux promeneurs un lieu de ressourcement et de récupération d'énergie ». Il va sans dire que devant une telle problématique, l'autorisation ne pouvait être accordée sans certaines précautions. L'enquête qui a suivi a permis de découvrir sur les lieux, à quelques mètres d'une ancienne voie - peut-être antique - dans une lande aujourd'hui partiellement plantée, un petit menhir de 1,10 m de hauteur, en granite local à phénocristaux de feldspath, dont certains mesurent plus de 7 cm de longueur (fig. 15). Il se trouve dans la parcelle n°188, section D2 du cadastre à jour pour 1968 ; coordonnées Lambert :  $x = 142,940$  ;  $y = 1104,330$ . À une quinzaine de mètres à l'est, près du talus, un bloc du même granite, long de 4,40 m et large de 1,05 m, sort de terre. C'est la pierre que le collectif associatif voulait mettre debout. Pour ce faire, un léger grattage des horizons superficiels du sol avait été opéré. Sans être affirmatif, en l'absence de toute fouille ou sondage, il semble qu'il s'agisse d'un bloc dégagé par l'érosion et non d'un véritable menhir abattu. Il existe, dans les parcelles voisines, de très nombreux blocs et rochers de toutes dimensions, ce qui justifie pleinement le toponyme du hameau le plus proche : Roc'h-Conan. Quoi qu'il en soit, sans dissenter sur les raisons de l'opération projetée, sur la compétence des opérateurs qui manient davantage le pendule et la baguette de sourcier que la truelle, ni sur leur bonne foi, il y a lieu de s'interroger et recenser rapidement les menhirs, si petits soient-ils, car, comme l'a montré la déplorable fin du menhir de Ruot-Névez 2 en Plogastel-Saint-Germain (voir supra) et comme l'a révélé la conférence du 12 novembre, de nombreux blocs ont déjà été érigés dans le Finistère pour « neutraliser les lignes de nuisances » qui affecteraient aussi bien les humains que les animaux. Le problème qui se pose est que ces pierres sont toutes des blocs allongés, parfois longs de plusieurs mètres, qu'ils sont présentés érigés et que, lorsque le temps aura fait son œuvre, il sera difficile de savoir sans sondage préalable s'il s'agit d'un véritable menhir préhistorique ou d'un « menhir Prosantel »."

**Le Goffic, 2006** : "Dans la dernière livraison du Bulletin de la Société archéologique du Finistère, p. 29-30, nous faisons état de la volonté d'une association d'ériger, le 12 novembre 2005, un bloc de pierre de façon, selon elle, à « neutraliser les ondes négatives de l'antenne Bouygues située près de la gare de Pleyber-Christ ». Nous nous félicitons de la position du service régional de l'Archéologie qui avait interdit l'opération, un vrai menhir, qui se trouve à une quinzaine de mètres à l'ouest de la pierre, en question justifiant pleinement cette décision. Quelle ne fut pas notre stupeur en lisant Le Télégramme du 15 août 2006 ! L'érection de la pierre venait d'être effectuée. La photo laissait voir les coups de griffe de la pelle mécanique qui officia. Une visite sur place nous a permis de constater que l'engin avait eu quelque peine à arracher le monolithe de son substrat, ce qui a engendré de nombreuses griffures sur toute la surface qui était soumise à l'érosion météorique depuis des millénaires. Les Néolithiques s'y seraient pris autrement et de façon bien moins destructrice que le travail de gougnafier qui a été réalisé en catimini, à la va-vite. Cette pierre dressée montre donc une face sensiblement plane qui correspond à un fil de la roche plus qu'à une diaclase. Il s'agit de la face d'arrachement qui est tout à fait fraîche, sans aucune altération, ce qui prouve que cette pierre n'avait jamais été érigée auparavant. Le bed rock qui se trouve à seulement quelques centimètres de profondeur est assez tabulaire et formé d'une roche très peu altérée, ce qui fait que pour que cette pierre tienne debout il a fallu former un petit tertre de terre qui en enserme la base, car, comme il ne s'agit pas d'un vrai menhir, il n'existait pas non plus de fosse de calage, bien entendu. Certes, il n'y a pas eu de dégât au point de vue archéologique, mais désormais les monts d'Arrée comptent un « menhir Prosantel » de plus, dont il faudra tenir compte."

### ● Roc'h-Trédudon – menhir

X : 139,394 ; Y : 2398,035

Carte archéologique : 29 202 0015

**Le Goffic, 2005** : "« Silencieux menhir, énigme de la lande » écrivait Brizeux ! Si elle pouvait parler, cette pierre dressée en schiste local (schiste gédinnien de la formation des schistes et quartzites de Plougastel), haute de 1,20 m, large de 1,15 m pour une épaisseur d'environ 0,40 m, nous dirait depuis combien de temps elle se trouve à l'angle des parcelles 969,970 et 973 de la section H du cadastre de Plounéour-Ménez.

Est-ce une simple borne placée à cet endroit pour marquer la limite d'une propriété ? Nous ne le pensons pas, car il n'existe pas d'équivalent dans les environs. Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'un petit menhir, qui a sans doute servi postérieurement de borne. Nous connaissons un exemple équivalent sur le territoire de la commune de Brennilis."

● **Bot Balan ("Pen an Doliou") – tumulus**

X : 136,757 ; Y : 2411,428

Carte archéologique : 29 266 0007

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : C.-T. Le Roux).

● **Créac'h Morvan – tumulus**

**Giot, 1973-b** : *"Un arasement de talus, près de Créac'h-Morvan, a provoqué la mise au jour d'une tombe de l'Âge du Bronze. Cette découverte, signalée par M. P.-L. Gouletquer, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage par MM. J. Briard et C.-T. Le Roux. Il s'agissait d'un grand caveau, long de 2,75 m, large de 0,90 m et profond de 1,70 m qui occupait une fosse creusée dans le sous-sol de granite arénisé. Les parois, assez dégradées, étaient faites de gros moellons irrégulièrement appareillés ; une moitié de grosse hache-marteau cordiforme en dolérite avait d'ailleurs été utilisée en réemploi dans cette maçonnerie. La couverture était assurée par une grande dalle de granite, écornée anciennement par une tentative de débitage, qui se trouvait à fleur de sol. Un petit cairn, subrectangulaire en surface où il mesurait environ 6x5 m, comblait la fosse et entourait cette sépulture qui ne semble pas avoir jamais été recouverte d'un tumulus. Les débris en mauvais état du mobilier permettent de l'assigner au Bronze ancien."*

● **Kergrenn – tumulus**

**BSAF, Procès verbal séance du 31/12/1936, p. XLII** : *"M. Quéinnec, négociant à Landivisiau, signale l'existence d'un tertre qui semble bien être un tumulus, à Kergrenn en Saint-Thégonnec, dans un garenne à environ 300 mètres de l'ancien emplacement du télégraphe aérien. Ce tumulus n'est pas signalé dans le répertoire de Paul du Chatellier."*

**Baudouin, inédit** (référence à préciser) : Trois tumulus.

● **Kerguelen – tumulus**

X : 136,600 ; Y : 2407,827

Carte archéologique : 29 266 0008

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : M. Le Goffic).

● **Pennavern – tumulus**

X : 138,678 ; Y : 2405,533

Carte archéologique : 29 266 0010

**Carte archéologique** : tumulus (informateur : J. Briard).



## CANTON DE SIZUN

### COMMANA

#### ● Bois de la Roche – dolmen

**Chatellier, 1907, p. 104** : "*Dolmen dans l'allée du château du bois de la Roche, à 4 kilomètres au Mord du bourg.*"

#### ● La Croix Cassée – tombelles

**Giot, 1977, p. 11** : "*[...] des ensembles de petites tombelles, sans doute du bronze final, ont été repérés sur la montagne entre la cote 355 et la Croix Cassée vers Commana, à la suite des incendies.*"

**Le Roux, 1979** : "*Deux autres tombelles plus importantes se remarquent en contrebas, au nord de La Croix-Cassée.*"

**Briard, 1984, p. 236** : "*La Croix Cassée, (source de l'Elorn). Champ de petites tombelles. Un des exemples des petits champs de tombelles répartis sur les crêtes des monts d'Arrée les plus élevées, (renseignement M. Le Goffic) (X : 134-136 Y : 95-96,7 Z : 330 m).*"

#### ● Kerouandal

X : 133,670 ; Z : 2401,730 ; Z : 162 (lieu-dit)

**Rusunan, 1890** : "*Galerie souterraine dite Campric-ar-Fers, formée de rochers de 8 mètres de long, 1 mètre de large, 2 mètres de haut à 300 mètres N.-E. de Kerouandal, dans une garenne au-dessus du moulin de Kermez*"

**Site internet T4T35** : "*A 500 mètres du village de Kerouandal se tient un menhir de 5 mètres de haut et de 1,10 mètres de large. Ce menhir n'est pas localisé et inconnu des habitants.*"

#### ● Kroas-ar-Vougo – tumulus

X : 134,075 ; Z : 2397,415 ; Z : 233

**Giot, 1987** : "*A Commana, M. M. Le Goffic a repéré [un tumulus] à Kroas-ar- Vougo.*"

**Briard et al., 1994, p. 74** : "*Dans «Park-Tort» (le champ bossu), tumulus de 30 à 40 m de diamètre et 1,20 m de hauteur. Cadastre 1984, section D2, parcelle 621. X = 134,220 Y = 1098,000 Z = 232. Inventaire M. Le Goffic.*"

#### ● Monts d'Arrée

**Le Roux, 1979** : "*Le versant sud-est des Monts d'Arrée au dessus de la source de l'Elorn, ravagé par un feu de lande en 1976, a révélé à M. Peuziat plusieurs dizaines de petits cairns en calotte sphérique de 3 à 4 m de diamètre et 0.5 m de haut en moyenne, dispersés sur plus d'un kilomètre carré et ayant l'aspect classique des champs de tombelles du Bronze final armoricain.*"

**Le Roux, 1983** : "*Le vaste « champ de tombelles » signalé précédemment sur les monts d'Arrée au-dessus de la source de l'Elorn correspondrait en fait, au moins pour partie, à un système de défense anti-parachutages de la dernière guerre comme l'a montré une enquête approfondie de M. Le Goffic. Il est cependant probable que certains des petits cairns sont bien d'origine protohistorique, mais plus ou moins gravement remaniés par les troupes d'occupation pour y implanter des supports de filets.*"

● **Mougau – allée couverte**

X : 133,595 ; Z : 2396,595 ; Z : 210

Carte archéologique : 29 034 0009

**MH** : "Mougau Bihan - Allée couverte de Mougau (cad. D 365) : classement par arrêté du 14 juin 1909"

**Cartes postales** : Hamonic, n°3828 ; Léon, Landivisiau ; Joncour, n°360 ; NL, Morlaix ; Guivarc'h, sans n° ; Joncour, n°456.

**Ogée, 1843, p. 196** : "Non loin de la chapelle Saint-Jean du Doigt est un autel druidique des mieux conservés. Il se compose de quatre dolmens rangés sur la même ligne, et qui forment une espèce de galerie voûtée."

**Benoist, De Courcy, 1867, p. 84** : "Du pauvre hameau de Saint-Cadou, bâti à l'entrée d'un véritable désert, on arrive, en remontant vers le Nord, au village du Mougou, où un groupe de dolmens avoisine une chapelle sous le vocable de saint Jean du Doigt [...]"

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 18** : "Commana. Le Mougau au-delà du bourg. Visiter tout autour de l'allée druidique, pratiquer des fouilles. Près chez Le Bert à Mougau bihan épée en dessin dans la pierre au fond. Mougau veut dire étranglement. [Bien connu, mais sans doute la première référence aux gravures de l'allée couverte, bien avant J.-M. Abgrall en 1884; cependant - nous avons élagué -, c'est le renseignement d'un informateur, le docteur n'y est pas allé voir]."

**Lazennec, 1876, p. 128** : "Au village de Mougau se trouve un dolmen demi-circulaire. On remarque sur la première pierre verticale qui tient la table un glaive bien dessiné."

**Le Men, 1877, p. 93** : "Près de la chapelle de Saint-Jean-du-Doigt est une allée couverte formée de plusieurs piliers portant quatre plateformes. (Ogée, Dict. Hist. Nouvelle édit.) Sur l'un des supports est gravé un glaive."

**Flagelle, 1878** : "Galerie de dolmens de 13 mètres de longueur et de 1 mètre 60 de hauteur intérieure, au Mougou d'en bas, nommée La Chapelle, à 1 kilomètre au sud de la route nationale n° 164."

**Abgrall, 1884-b, p. 298-299** : "Les sculptures de l'allée couverte du Mougau-Bihan, en Commana<sup>75</sup>  
Dans le Morbihan on compte un grand nombre de monuments mégalithiques qui offrent des ornements sculptés ; dans le Finistère ils sont très rares, et encore les sculptures ou gravures qu'on y a relevées consistent-elles en quelques cupules et quelques lignes mal définies.

Il existe cependant au Mougau-Bihan, en Commana, une belle allée couverte, longue de 14 mètres, où l'on trouve des sculptures d'un caractère tout différent.

Sur la pierre qui fait closoir, à l'extrémité sud, est sculpté un poignard à lame aiguë, avec manche recourbé. Le tout a 48 centimètres de longueur. L'un des montants, du côté ouest, vers le milieu, porte une pointe de lance, longue de 57 centimètres, avec une soie de 26 centimètres, ce qui donne pour longueur totale 83 centimètres. Enfin, l'avant-dernière pierre de ce même côté ouest, vers l'extrémité nord, est ornée d'une autre pointe de lance, longue de 75 centimètres, la pointe mesurant 0m. 40 et la soie 0m. 35. Cette dernière arme est seulement gravée au trait, tandis que la lance du milieu et le poignard sont sculptés avec un relief de 7 ou 8 millimètres. Ces sculptures doivent être contemporaines du monument, comme l'indique suffisamment leur caractère archaïque et comme le démontrent les traces de l'ancien niveau des terres dans la chambre du dolmen. Avant la violation de cette sépulture, les terres montaient jusqu'à 0 m. 50 du plafond formé par les tables, de sorte que ces sépultures y étaient presque enfouies. Impossible donc de prétendre qu'elles aient été faites après coup. Mais à quelle date faut-il les faire remonter ? Sont-elles de l'époque du bronze ou de l'époque du fer ?

Au simple aspect de ces dessins, on peut juger qu'ils n'ont aucun rapport avec les armes en bronze.

Les poignards en bronze trouvés dans nos monuments ont une lame plus large à sa naissance et n'avaient point de garde transversale. Les pointes de lance n'ont pas la même forme et se fixaient à leur hampe par une douille et non par une soie.

---

75 Note de M. Abgrall, lue dans la séance du 16 octobre 1884.

*Le caractère général de ces dessins a beaucoup de rapport avec les armes en fer. On doit donc conclure que les sculptures et le monument lui-même sont postérieurs à l'âge du bronze."*

**Abgrall, 1884-c :** *"La question de l'âge des dolmens et des autres monuments celtiques restera longtemps encore, et peut-être toujours, à l'état de problème insoluble. Cependant, à mesure qu'on trouve quelques données qui peuvent aider à cette solution, il est bon de les publier, afin que les différentes observations s'ajoutant les unes aux autres et se corroborant, on puisse arriver à une conclusion presque certaine en ce qui concerne quelques-uns de ces vieux monuments.*

*C'est le cas pour la belle allée-couverte du Mougou en Comanna, (Finistère), que je connaissais déjà depuis plusieurs années, mais que j'ai revue et dessinée tout récemment. Cette allée se compose de cinq immenses tables portées sur dix-huit montants dont deux forment closoirs aux extrémités. Ces montants ont une hauteur moyenne de 70 cm hors de terre, et le dessus de quelques-unes des tables monte à une hauteur de 2m 60.*

*Or sur trois de ces montants en granit, sur le closoir P, et sur les deux montants ouest L et L', sont sculptées des armes un peu étranges, d'un caractère tout-à-fait archaïque, mais absolument différent de celui des sculptures des dolmens du Morbihan. Dans ceux-ci, en effet, on ne trouve que des lignes sinueuses, des haches en pierre, ou même une hache en bronze emmanchée, sous la Table des Marchands à Locmaridker, Au Mougou, au contraire nous trouvons des armes en fer parfaitement caractérisées, à mon avis. Le poignard du closoir P n'a pas la forme des poignards en bronze qu'on trouve dans les sépultures mégalithiques, il est plus long et plus étroit, et son mode d'emmanchement semble aussi tout différent ; les manches des poignards en bronze étaient fixés au moyen de rivets et ne devaient pas avoir de garde transversale ; celui-ci, au contraire, semble avoir une soie qui pénètre dans la poignée recourbée.*

*Pour ce qui est des lances sculptées et gravées sur les montants L et L', je les trouve aussi différentes des armes analogues en bronze.*

*Sont-ce des pointes de lances ou des épées ? Je suis porté à croire que ce sont des lances, mais en tout cas, l'épée en bronze était beaucoup plus effilée et emmanchée au moyen de rivets; la lance différait complètement de forme et était fixée à sa hampe par une douille et non par une soie. Mais dès que l'épée en fer apparaît, elle est munie d'une soie qui pénètre dans le manche ; il a dû en être de même des lances. Quoi qu'il en soit, ces deux têtes de lances ont beaucoup de rapport avec la lance que tient le Mars gaulois du menhir sculpté de Kernuz en Pont-l'Abbé ; or ce monument est certainement de l'époque du fer, et je suis fondé à croire que les sculptures qui nous occupent sont aussi de la même époque.*

*Une autre question : ces sculptures d'armes sont-elles contemporaines du monument sur lequel elles sont gravées ? Oui, peut-on répondre, absolument comme pour les sculptures des dolmens du Morbihan. - Avant que ce dolmen eût été violé et fouillé, il y a 10 ou 12 ans, les terres s'élevaient à l'intérieur jusqu'à 0m50 sous le plafond des tables. Or les sculptures étaient presque entièrement ensevelies dans ces terres; impossible donc qu'elles aient été faites après coup et qu'elles ne soient pas de l'époque de la construction, même du monument.*

*Notre conclusion devra donc être que cette allée couverte est de l'âge du fer.*

*Il eût été intéressant de savoir quel a été le produit de cette fouille et quel était le mobilier de cette grande sépulture : c'eût été peut-être d'un grand secours pour la fixation de l'âge du dolmen. Mais le résultat de l'exploration comme le nom des explorateurs est resté inconnu ; quelques-uns des habitants du village disent cependant que la fouille a été faite par "des messieurs du Relec-Plonéour" ; je crois que ces "messieurs" sont morts il y a quelques années, et je crains que le produit de leurs recherches n'ait péri avec eux.*

*Au premier abord, et avec les idées admises pendant longtemps, on peut être étonné de trouver un dolmen de l'époque du fer ; mais le jour commence à se faire sur ces questions, et on revient sur les systèmes un peu préconçus qui attribuaient à ces monuments une antiquité exagérée. Il est reconnu maintenant, d'après M. Bertrand, dans son cours d'archéologie: La Gaule avant les Gaulois, que la plupart des grands tumulus du Morbihan renfermaient du fer, et pour ma part, j'ai exploré dans la commune de Plouhinec (Finistère), une chambre dolménique où j'ai trouvé deux morceaux de scorie de fer et un tumulus renfermant une sépulture en pierre dont les montants et les dalles de recouvrement avaient été piqués et taillés, et portaient les traces évidentes d'un instrument en fer analogue au marteau, ou têt, des piqueurs de pierre de nos jours."*

**Rusunan, 1890 :** *"Galerie de dolmens de 13 mètres de longueur, et de 1m,60 de hauteur intérieure, au Mongou d'en bas, nommée La Chapelle» à 1 kilomètre S. de la route nationale n°164."*

**Chatellier, 1897-a :** *"Dans cette commune, au village du Mougou, à quinze cents mètres au Sud-Ouest du bourg, sont les restes d'une superbe allée couverte fouillée il y a longtemps. Nous l'avons ailleurs décrite. Sur le montant du milieu de la paroi Ouest est sculptée, en relief, une pointe de lance de 0m,89 de long, près*

de laquelle on remarque des traits informes gravés en creux; sur la pierre formant séparation entre la partie du monument qui existe et la chambre presque entièrement disparue, on voit un poignard également sculpté en relief.

Enfin, sur le premier pilier Ouest, à l'extrémité Nord du monument, on voit en outre une pointe de lance gravée en creux.

Depuis longtemps nous avons demandé le classement de ce monument; nous croyons que les choses en sont toujours au même point. Il serait pourtant fâcheux qu'il disparaisse complètement."

**Chatellier, 1907, p. 104 :** "Au Mougau-Biban, vaste allée couverte, dite Lia-ven (loge de pierre), ayant 13 mètres de long et 1 mètre 60 intérieurement sous plafond. Sur la pierre formant séparation entre la partie qui existe et la chambre presque entièrement disparue, est sculpté en relief un poignard assez aigu à manche recourbé, long de 45 centimètres, et sur le montant du milieu, côté Ouest une pointe de lance de 82 centimètres de long. Cette pointe de lance est répétée, gravée en creux, sur le premier montant Ouest à l'extrémité Nord du monument."

**Guénin, 1934 :** "1850. - L'allée couverte de Lia-Ven, encore habitée par des Korrigans. Com. de Commana, cant. de Sizun.

Grande allée couverte avec hache sculptée, dite Lia-Ven, la Maison de Pierre. J'ai trouvé un paysan d'une cinquantaine d'années, m'affirmant avoir vu sortir, d'entre les pierres, de « petits nains », qui ont, un certain samedi et la nuit venue, exécuté des danses en rond, tout en chantant des refrains. Lui ayant demandé s'il ne pouvait m'en répéter les paroles, il me répondit qu'il les avait bien entendues, mais qu'il ne pouvait les dire et ne le voulait pas, car on s'était assez moqué de lui dans le village. Pour le mettre en confiance, je lui parlai de Korrigans, que l'on disait avoir vus en tel et tel village, chantant leur refrain bien connu, et aussitôt mon brave Léonard de me fredonner les jours de la semaine, en y ajoutant : Et voilà la semaine finie.

Ceci se passait en 1915, et constitue le seul cas de ce genre que j'ai pu rencontrer, dans mes longues randonnées en Bretagne, commencées en 1909."

**BSAF, Procès verbal séance du 25/01/1940, p. III-IV :** "Il est donné communication d'une note de M. A. Jarno sur quelques mots bretons en toponymie, notamment liaven et ben. Liaven, signifiant sépulcre de pierre, est usité pour certains mégalithes. L'allée couverte du Mougau en Commana est appelée dans le Pays al liavean ; en Plouguerneau le nom de Lilia (lis ou les lia) semble indiquer un centre de sépulture mégalithique. « Il y a une soixantaine d'années », écrit M. Jarno, « quand je visitai pour la première fois le Mougau, un vieillard m'affirma qu'au sud du monument il y avait un menhir avec une figuration humaine, un homme debout, tenant une lance. Ce menhir a été détruit pour élargir la route et l'empierrer»."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 12 :** "A l'Ouest sur les granites du Huelgoat et de Plouaret s'élèvent de beaux monuments, le dolmen en V de Brennilis et l'allée couverte de Commana."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 278 et 282 :** "Les représentations d'armes n'apparaissent que dans les allées de Prajou-Menhir et du Mougau-Bian ; deux types d'objets sont à noter :

- une hache emmanchée, au Mougau seulement, sur la dalle septale séparant chambre et cellule terminale : cette sculpture est d'un modèle assez commun dans les dolmens à couloir morbihannais (Mané-Kérioned, Carnac; Petit-Mont, Arzon) ; il s'agit d'une grande hache triangulaire au tranchant peu marqué, à talon pointu, avec une emmanchure à crosse (fig. 109, 7). Semblable motif aurait été vu sur une pierre d'un monument complètement ruiné à Kerdonnart (Plounéventer, F.) et l'on peut en rapprocher aussi un décor trouvé sur l'une des pierres du cercle entourant le tumulus de Tossen-Keler (Penvénan, C.-d.-N.);

- au Mougau et à Prajou-Menhir sont figurées de nombreuses pointes de lances : ce sont des armes à longue lame et à soie également allongée. Au Mougau les lames sont en général à bords non parallèles, à extrémité légèrement arrondie et présentent toutes des lobes nettement marqués à la base, de chaque côté du départ de la soie; celle-ci est fine et plus ou moins longue (fig. 109, 4 et 5). L'une des lames est dissymétrique, l'un des côtés étant prolongé par la soie (fig. 109, 6). A Prajou-Menhir deux de ces pointes de lances ont des lames à bords parallèles et une extrémité franchement arrondie ; l'une des soies présente un renflement fort net à son extrémité (fig. 109, 1 et 2). Ces figurations sont généralement considérées comme des représentations de pointes de lances de type chypriote et c'est effectivement la seule comparaison qui puisse être actuellement défendue; elle est étayée par les quelques points suivants : (I) la forme générale de ces figures est bien celle des lances chypriotes, notamment au Mougau car à Prajou-Menhir il y a une certaine déviation due sans doute à une interprétation du graveur, (II) les dimensions de ces gravures correspondent exactement à une

représentation grandeur nature des originaux, (III) plusieurs détails trouvent un parallèle dans certains types de lances : le renflement à la base de la soie observé à Prajou-Menhir équivaut au crochet des lances, les lobes et incisions à la base de la lame répondent bien à une structure équivalente des armes chypriotes. Cette thèse repose aussi sur deux autres faits : la découverte d'une cachette de pointes de lances chypriotes à Plouguerneau (F.), à l'entrée de la Manche, et d'une autre pointe de lance, probablement d'un type voisin, dans l'allée couverte de Plévenon (C.-d.-N.).

Il est important de noter qu'à Prajou-Menhir aussi bien qu'à la Maison des Feins, les sculptures et gravures ont été exécutées sur les pierres de la cellule terminale et, dans les deux cas aussi, la pierre septale est gravée. Au Mougau il en va différemment : toutes les gravures et sculptures se trouvent sur des dalles de la chambre principale; elles sont généralement disposées avec un très net souci d'équilibre et de symétrie.

Ceci nous amène d'ailleurs à parler du vaste panneau qui orne la dalle septale de l'allée de Prajou-Menhir, côté cellule. Ce décor est constitué de deux pointes de lances chypriotes séparées par un écusson à peu près carré souligné par des points en creux; un même écusson est dessiné symétriquement de l'autre côté du poignard gauche, il est également bordé de points et l'on y distingue en plus un très important détail, un rostre juste au milieu de son côté supérieur (fig. 109, 1). Ainsi cet écusson rappelle les fameux «boucliers» dolméniques, notamment ceux du dolmen à couloir de l'Île Longue (Larmor-Baden, M.).

Dernière observation, enfin, concernant ces décors : elle se rapporte à la position relative des deux motifs principaux, pointe de lance et attributs de la grande Déesse, sur deux dalles, à Prajou-Menhir et au Mougau : à Prajou-Menhir il s'agit de la dalle Nord de la cellule, au Mougau de la deuxième dalle de la paroi Ouest. Dans ces deux cas les seins sont en haut de la dalle, cependant que la pointe de lance est à droite et placée plus bas. Il ne paraît guère douteux qu'il y ait un rapport entre ces deux motifs, si nettement associés et probablement complémentaires (fig. 109, 2 et 4)."

**Le Guennec, 1979, p. 233 :** " Au Mougau-Bihan, une magnifique suite de cinq dolmens forme une allée couverte de 14,20 mètres de longueur. Cette allée couverte a été minutieusement décrite et dessinée par l'abbé Abgrall, dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne* (3e série, tome IV, Congrès de Lannion en 1884,, p. 173). Sur la face intérieure de deux des montants sont sculptés un poignard à manche recourbé et pointes de lance."

**Shee-Twohig, 1981, p. 185-186 :** "Situation 1km S of the village of Commana, just S of the N164 Sizun-Helgoat route, 9km E of the former.

Description A gallery 11m long orientated NS with the entrance at the N end and with a completely separate end chamber or cella 2m long at the S end. All five gallery roofstones are in position (Plate 15).

Early accounts. The monument seems to have been first recorded by Lazennec (1875, 128) who noted a 'well carved sword blade' on the first orthostat. In 1884 both P. du Chatellier and the abbé Abgrall described the site and three of the decorated stones, SI, R2, R5. Both writers refer to excavations which had taken place there but about which there appears to be no further information. Bénard Le Pontois (1929, 248) followed the earlier writers in his description of the site.

Finds No information.

Decoration. There are six decorated orthostats: LI, L5, R2, R5, R6, SI.

LI, h.96cm, w.94cm (Fig. 156). On the left half of the stone is a roughly picked Ungulate 'dagger'. The blade is slightly curved, probably because of the irregularity of the stone. The lobate barbs are just visible on each side of the tang.

L5, h.128cm, w.128cm (Fig. 157). There are three tanged 'daggers' all more or less point upright and evenly spaced across the stone. The weapon on the right has quite a long tang which is set slightly to one side, so that it looks more like a knife than a dagger. The other two weapons have short centrally placed tangs.

R2, h.110cm, w.100cm (Fig. 156). At the top left of the stone are two oval panels cut back to leave two bosses (breasts?) in relief. The upper panel is much smaller than the lower and is set on the sloping upper surface of the stone. On the right of the stone is a well carved 'dagger' with a long tang and two short barbs.

R5, h.132cm, w.170cm (Fig. 156). Occupying the centre of the stone is a panel consisting of several 'daggers'. On the right is a very well carved 'dagger' in false relief. It narrows markedly from the butt to the top of the blade, in contrast with the 'daggers' on other stones which are generally parallel sided. Left of this 'dagger' are at least three more haphazardly carved examples.

R6, h.145cm, w.127cm (Fig. 157). In the top centre of the stone, are three vertical lines converging slightly towards the top - a 'dagger' blade(?). At the right is a roughly picked horizontal line.

SI, h.180cm, w.150cm (Fig. 155). On the inner (N) face of the septal or backstone of the chamber is a well shaped hafted axe carved in relief. The blade is turned to the right and the top of the haft is recurved. There

*are light expansions at the bottom and midway along the haft To the left are some picked outlines, possibly a dagger blade."*

**Le Roux, 1983 :** *"Sur la célèbre allée couverte ornée du Mougau, M. Le Goffic a repéré une figuration inédite ; il s'agit d'une nouvelle paire de seins sculptée en faux relief sur l'arête sommitale du pilier gauche de l'entrée. La position de cette figure engagée sous le surplomb d'une table de couverture, indique pour le moins un remaniement de l'architecture depuis son exécution."*

**Burl, 1987 :** *"58 Mougau-Bihan, Commana. Allée couverte 32 km sud-est de Lesneven ; 22 km sud-ouest de Morlaix. Quitter Morlaix par la D 785 au sud ; après Plounéour-Menez, prendre à droite la D 764 sur 5 km. Au croisement de la route menant à Commana, tourner à gauche. La tombe est à 1 km, sur la droite de la route, juste après le hameau de Mougau-Bihan, en partie cachée par une haie.*

*Cette splendide allée couverte est située sur le flanc occidental des Montagnes d'Arrée. Elle est extrêmement spectaculaire, aussi bien par son architecture massive que par sa décoration délicate. Son nom signifie « petite maison ». Dix-huit dalles de granite forment une chambre rectangulaire (11 x 1,50 m), orientée sud sud est-nord nord ouest et dont la hauteur varie de 1 m à l'entrée jusqu'à 1,80 m au niveau de la dalle de chevet sur laquelle s'appuyé la cellule terminale près de la route au sud. Cinq dalles recouvrent le monument. La cellule terminale est rectangulaire (2,30 x 1,40 m). Elle n'est pas couverte et ne porte aucune décoration. L'entrée latérale de cette sépulture est située au nord-nord-est.*

*A l'intérieur de la chambre, la dalle de chevet porte une belle gravure représentant une hache emmanchée qui est presque la réplique de celle découverte dans le cromlech de Tossen-Keler à Penvenan dans les Côtes-du-Nord. Sur le pilier voisin, on distingue deux pointes de lances ou poignards qui ont été souvent qualifiés de « chypriotes », sans doute à tort (cf. 20 Prajou-Menhir).*

*A partir de l'entrée, le second pilier au sud porte des gravures représentant deux paires de seins, l'une au-dessus de l'autre, ceux du dessus étant plus petits. A leur droite on peut voir un troisième poignard, « chypriote », dont la lame est tournée vers le haut. Une telle ornementation relie Mougau-Bihan aux trois autres allées couvertes de Tressé (77), Prajou-Menhir (20) et Kergûntuil (13b). Elle est la plus occidentale de ce petit groupe.'*

**Le Scouezec, Masson, 1987, p. 110-111 :** *"A la sortie du village du Mougau-Vihan en Commana, sur le chemin de Roscoat, une belle allée couverte sert de séparation entre un champ et un verger. Demeurée pratiquement intacte dans son ossature jusqu'à nos jours, elle a conservé dans l'usage populaire le nom traditionnel donné jadis en breton à tous les dolmens : al Liac'h-Ven, la Caverne-de-Pierre.*

*Formée d'un long couloir que sépare un bloc de refend en deux loges de taille très inégale, elle aligne ses vingt pierres de soutènement sur 13 mètres de long et supporte ses cinq dalles de couverture à 1,60 mètre du sol. Cette médiocre élévation, habituelle d'ailleurs, oblige le visiteur à se courber sur la presque totalité du parcours, sauf à l'extrémité sud de la galerie principale. Sans doute est-ce pour cela que les korriganed, les nains du légendaire breton, y avaient fait leur demeure, mais aussi le lieu de leurs danses : ils y poursuivaient naguère leur recherche éperdue des jours de la semaine, attendant le passant qui les libérerait en découvrant la fin de leur chanson.*

*Le monument est situé près des rives de l'Elorn naissante, dans les fonds qui étendent leurs tourbes au pied des crêtes déchiquetées de la montagne d'Arrez. Nous y sommes allés un jour que les nuages recouvraient les sommets et qu'un dense brouillard cachait les formes des pics. Une petite pluie fine noyait les marais bruns et trempait le granit. Seule la longue maison des korrigans donnait dans ce monde sans dimensions une orientation précise : la galerie s'ouvre au nord ; la chambre, au sud. Etonnante direction, d'ailleurs, parce que rare, ce type de monument s'ouvrant d'ordinaire sur le sud-ouest.*

*La Liac'h-Ven est ornée intérieurement de nombreuses figurations en relief et en creux, dans l'ensemble fort bien préservées des injures du temps, une grande hache emmanchée qui couvre la dalle de refend, un certain nombre de « palettes », sortes de fers de lance, disposées sur les côtés, mais aussi plusieurs couples de ces mignonnes masses arrondies dans lesquelles les archéologues voient d'ordinaire des seins de femme. Cette présence est coutumière dans les allées couvertes de ce type, ainsi que nous l'avons noté à Tressé et ailleurs. On en connaissait ici deux paires, depuis toujours, lorsque, voici quelques années, le directeur des Antiquités préhistoriques du Finistère, M. Le Goffic, mit par hasard la main sur la dernière pierre au nord du monument et eut la surprise d'y découvrir une nouvelle et charmante poitrine, restée méconnue jusqu'alors. Cela nous permet donc d'ajouter au corpus des signes gravés au Mougau-Vihan un troisième groupe de ce que Bénard-Le Pontois, dans sa description de la Liac'h-Ven, appelait, objectivement et pudiquement, des demi-sphères."*

**Le Goffic, 1990-b :** "Par contre l'allée couverte du Mougau Bihan en Commana figure dans tous les manuels de préhistoire régionale et dans les guides touristiques. Notons dès à présent que le monument est également connu sous le nom de *Ti Lia Ven*, qui veut dire la maison de la pierre plate, et qu'une légende locale en fait un tombeau de géant. On dit que dans toute légende il y a un brin de vérité. Dans le cas présent il s'agit bien d'une sépulture mais destinée aux membres d'un clan d'agriculteurs-éleveurs du Néolithique final, vers la fin du troisième millénaire avant J.C. et non pas à un géant. Le monument a perdu toute trace de son architecture extérieure qui devait comprendre, comme les monuments mieux conservés de ce type, un péristalithe ou ceinture de pierres sur chant délimitant et maintenant les matériaux du tertre qui venait recouvrir les dalles formant le plafond de la chambre, sépulcrale. On ne voit plus aujourd'hui que le "squelette" de cette "architecture mégalithique mais quels beaux restes ! Longue de 14 mètres, l'allée couverte est orientée nord-sud. L'entrée se fait par un passage rétréci, de forme triangulaire, entre une dalle septale et un pilier. Parfois il existe un court vestibule avant la chambre et ici, on peut se demander si la grosse pierre qui se voit, couchée devant l'entrée, ne fait pas partie d'un vestibule. Seule une fouille permettrait de lever le doute. La curiosité de cette entrée est que, sur l'angle proéminent de la dalle septale, sont sculptés en relief, deux mamelons, que l'on sait, par analogie avec d'autres monuments et statues-menhirs de la même époque, représenter la "déesse-mère" (M. Le Goffic, 1984). Ceci a fait dire à certains auteurs que le monument avait subi des remaniements. A mon avis il n'en est rien. En effet, l'observation minutieuse de ce support septal permet de se rendre compte que, pour que la figuration soit visible, il n'y a qu'une façon de présenter la pierre et c'est bien celle qui existe. En outre ne faut-il pas voir dans cette disposition particulière et originale - puisque nulle part observée sur d'autres monuments - un symbolisme lié à un rituel que je ne m'aventurerai pas à expliciter davantage, laissant à des esprits plus versés que moi dans la sémiologie le soin d'échafauder des théories...

Une fois passée cette chatière qui devait être obstruée par une petite dalle verticale lorsque l'allée couverte était en usage, la chambre est formée de deux rangées parallèles de piliers en granite également. Quatre supports latéraux montrent des gravures de sortes de palettes interprétées, autrefois comme des poignards chypriotes, puis des pointes de lances à bords parallèles, extrémité arrondie, présentant une base bilobée et une soie. Le pilier situé immédiatement à droite de l'entrée possède, en plus, deux paires des seins. Cette dalle n'est pas sans rappeler certaines statues-menhirs de l'extrême fin du Néolithique. Au milieu de la dalle de chevet se voit une superbe hache polie et son manche recourbé en crosse et non pas un poignard comme cela a été écrit. De l'autre côté du chevet, ouverte vers le sud où l'on peut admirer la dépression marécageuse des sources de la rivière du Mougau, dominée par les crêtes de la Montagne d'Arrée, se voit une sorte de cellule que les archéologues appellent *cella*, constituée, en plus du chevet, de trois piliers supportant une dalle de couverture. Cet espace devait être accessible au temps de l'utilisation et l'on suppose qu'il pouvait servir d'oratoire, de lieu de culte, d'offrande en hommage aux dieux ou aux morts.

Les observateurs remarqueront que la dalle de couverture de la *cella*, comme celle de l'entrée, présente des traces de débitage. Il s'en est fallu de peu que le monument disparaisse sous les masses des carriers [...]"

**Giot, 1997-b, p. 50 :** "Le petit massif granitique de Commana, au versant nord de l'Arrée, porte à l'orée du village du Mougau (la caverne) une magnifique allée couverte (propriété de l'Université de Rennes I)."

#### ● Penn-ar-Quinquis/Quillidiec – 7/8 tumulus

---

X : 133,550 ; Y : 2399,115 ; Z : 214

Carte archéologique : 29 034 0006

**Giot, 1987 :** "A Commana, M. M. Le Goffic a repéré six tumulus à Penn-ar-Quinquis [...]."

**Briard et al., 1994, p. 74 :** "Petite nécropole de 7, peut-être 8 tumulus, certains très arasés par les pratiques culturelles, sur une éminence granitique dominant la vallée du Douric. Cadastre 1984, section A2, parcelles 760, 772, 781, 782, 783, 793, 785, 800 et 801. Ax = 133,800; Ay = 1099,700. Bx = 134,050; By = 1100,100. Z = 215 à 225. Inventaire M. Le Goffic, 1986."

#### ● Pouloufrieu – tumulus

---

X : 132,745 ; Y : 2400,090 ; Z : 193

Carte archéologique : 29 034 0007

**Giot, 1987 :** "A Commana, M. M. Le Goffic a repéré [un tumulus] à Pouloufrieu [...]."

**Briard et al., 1994, p. 74 :** "Beau tumulus d'une vingtaine de mètres de diamètre et haut d'environ 1 m. Cadastre 1984, section A1, parcelle 306. X = 132,900 Y = 1100,680 Z = 193. Inventaire M. Le Goffic, 1986."

● **Quillidiec – menhir et 2 blocs couchés détruits**

**Lazennec, 1876, p. 128 :** "Dans des débris de monuments celtiques de Quillidiec, on voit un Menhir isolé, et à quelques distance deux grosses pierres plates comme des galets. On dit que lorsque cette commune était habitée par des géants, ces hommes jouaient à la galoche avec ces palets que ne traineraient certainement pas quatre bons chevaux ; quelques personnes disent aussi que sous ce Menhir, se trouve enseveli un ancien chef celtique."

**Le Men, 1877, p. 93 :** "Au village de Quillidiec, un menhir isolé ; à peu de distance sont deux grandes pierres appelées palets de géants."

**Flagelle, 1878 :** "A 200 mètres de la place de Quillidiec, dans le fossé bordant le chemin allant à Saint-Sauveur, menhir de 5 mètres de hauteur, 1 mètre 70 de largeur et 1 mètre d'épaisseur."

**Rusunan, 1890 :** "menhir de 5 mètres de haut, 1m,70 de large et 1 mètre d'épaisseur à 200 mètres de la place de Quillidiec dans le fossé bordant le chemin de Saint-Sauveur"

**Chatellier, 1907, p. 104 :** "Menhir de 5 mètres de haut sur 1 mètre 60 de large et 1 mètre 4 épaisseur, sur le bord du chemin conduisant à Saint-Sauveur, à 200 mètres du Quillidiec."

**Guénin, 1911 :** "A Quillidiec, en Commana, un menhir isolé se trouve à proximité de deux grosses dalles plates. Cette commune avait été jadis habitée par des géants, qui jouaient à la galoche» avec des pierres que ne traînaient pas quatre bons chevaux. (R. arch, Finist., III, 128.)"

**Guénin, 1913, p. 123-124 ; 137; 142:** "M. du Chatellier (Invent., pp. 104-105) place un menhir de 5 mètres de hauteur, sur 1m60 de largeur et 1 mètre d'épaisseur. Il se trouvait au bord du chemin conduisant à Saint-Sauveur, à 200 mètres du Quillidiec. Le menhir a disparu." "Il y aurait eu auprès du menhir de Commana deux grandes pierres plates, appelées les Palets des Géants." "A Commana, le menhir détruit du Quillidiec devait servir de jeu à des géants, puisque "deux palets" se trouvaient à ses côtés. C'était aussi le tombeau d'un chez gaulois."

**Cadic, 1992, p. 101 :** "Il y en avait [un géant] à Quillidiec en Commana, ou à côté d'un menhir maintenant détruit on montrait deux larges pierres, dites Palets des Géants, et qui jadis avaient servi à des Géants habitant le château du Bois de la Roche, pour jouer "à la galoche".

**Guénin, 1934 :** "1858. - Les palets des géants de Quillidic.

Com. de Commana, cant. de Sizun.

Au bord d'un chemin conduisant à Saint-Sauveur, et à 200 m. du Quillidic, il y avait, jadis, un menhir de 5 m., près duquel deux grandes pierres plates, disparues elles aussi, étaient appelées : les palets des géants.

Le menhir du Quillidic est tout près de deux grosses pierres, plates comme des tables ou des piliers dolméniques.

La commune aurait été habitée autrefois par des géants, qui jouaient à la galoche avec des palets si grands, que quatre beaux chevaux ne les traînaient pas aujourd'hui. Rev. arch. du Finistère, t. III, p. 128."

**Le Guennec, 1979, p. 234 :** "Il existait, il y a un demi-siècle, au hameau du Quillidiec, un beau menhir voisin de deux grandes pierres plates et arrondies qu'on nommait : Palets de Géants. Ces mégalithes ont aujourd'hui disparu."

**Le Goffic, 1990-b :** "[...] Commana, existait un beau menhir près duquel gisaient deux grosses pierres rondes et plates. L'ensemble était connu sous le nom de "Palets des Géants". En 1946 quelques bâtons de dynamite récupérés après le départ de l'armée allemande eurent raison de ce mégalithe... pour construire une grange. Il était situé près d'une source, comme beaucoup de menhirs isolés."



## LOCMELAR

### ● Loguellaou – groupe de tumulus

X : 127,080 ; Y : 2404,645 ; Z : 116

Carte archéologique : 29 131 0001

**Briard, 1984, p. 246** : "*Groupe de tumulus près du village de Loguellaou.*"

**Briard et al., 1994, p. 80** : "*A 200 m au sud-est du village, en bordure du chemin communal n° 10, un groupe de 6 tumulus a été signalé en 1974 par B. Hallegouët. 2 sont encore visibles actuellement. Cadastre à jour 1984, section Al, parcelles 330 et 331. Ax = 127,250 Ay = 1105,250 Z = 115. Bx = 127,380 By = 1105,350. (Briard, 1984).*"

## SAINT-SAUVEUR

### ● Goazeuzen – tumulus

**Briard et al., 1994, p. 95** : "*100 m au sud du village, tumulus de 12 m de diamètre et 1 m de haut, aujourd'hui disparu. (Du Châtellier, 1907).*"

### ● Kersévez - tumulus

**Chatellier, 1907, p. 105** : "*Tumulus de 1 mètre de haut sur 14 mètres de diamètre à 100 mètres au Sud de Goazeuzen dans une lande dépendant de la ferme de Kersévez, appartenant à l'église de Guimiliau.*"

### ● Ruguellaou

X : 130,370 ; Y : 2400,685 ; Z : 165

X : 130,540 ; Y : 2400,985 ; Z : 168

Carte archéologique : 29 262 0001

**Giot, 1987** : "*Au Ruguellaou en Saint-Sauveur, M. J. Briard a fouillé en sauvetage un des deux tumulus repérés par M. M. Le Goffic. Au centre, un massif de pierres devait emballer un caisson en bois, bouleversé par une exploration ancienne. Il y avait les restes d'un vase à au moins deux anses, fait d'une argile à spicules d'éponge, dont les gisements les plus proches se trouvent dans la vallée de l'Elorn.*"

**Le Goffic, 1990-b** : "*Il est à Saint-Sauveur un "village" portant le nom de Ruguellaou. Un tel toponyme attire inévitablement l'attention de tout préhistorien ayant quelques notions de breton. Il est en effet facile d'y reconnaître un pluriel puis de reformer le mot Kruguellaou, la chute de l'initiale "K" étant le résultat de la transcription d'un langage parlé comportant des consonnes initiales mutantes selon certaines règles. Kruguellaou signifie les buttes.*

*Derrière les bâtiments de la ferme un champ porte le nom de "Park an dorgen" et il y a, effectivement, une butte artificielle d'une trentaine de mètres de diamètre. Après enquête, un second tumulus fut reconnu 330 m au sud du premier.*

*Une intervention de sauvetage programmé a eu lieu en 1986. Une fouille ancienne avait quelque peu perturbé la tombe centrale qui était faite en bois avec un calage de grosses pierres. Quelques fragments de la poterie funéraire y furent recueillis. Le dégraissant de la céramique comprend des spicules de spongiaire prouvant une fabrication près de la côte ou une importation d'argiles estuariennes. L'étude des coupes réalisées dans la masse tumulaire a expliqué le processus de fabrication par apport de paniers de sédiments provenant d'une zone marécageuse voisine du Dour Kamm, ruisseau qui coule en contrebas. Des prélèvements pour palynologie ont été analysés et permettent de se faire une idée du paysage environnant vers 1500 avant J.C. Le terrain était déforesté ; entre des bosquets de noisetiers et d'aulnes de petits champs de céréales voisinaient avec quelques prairies non loin du ruisseau.*"

**Briard et al., 1994, p. 95** : "Deux tumulus, l'un à cheval sur les parcelles 740 et 743. X = 130,525 Y = 1101,280 Z = 165, l'autre dans «Park-an-Dorgen». Cadastre 1982, section C2, parcelle 379. X = 130,700 Y = 1101,580 Z = 168.

Ce dernier a été fouillé en juillet 1986, la tombe était à structures en bois avec les débris d'un vase à anses. (Briard, Le Goffic, Rapport sur la fouille du tumulus de Saint-Sauveur, 1986)."

**Galliou, 2009-b** : "les terres du tumulus de l'âge du bronze du Ruguellou ont livré quelques tessons de l'âge du fer."

## SIZUN

### ● Kan an Od – 5 tumulus

X : 126,570 ; Y : 2392,540 ; Z : 245

**Flagelle, 1878** : "Cinq tumulus dans une lande au-dessus du moulin de Can-an-Naot, à environ 6,000 mètres au sud du bourg."

**Chatellier, 1907, p. 107** : "Cinq tumulus dans une lande au-dessus du moulin de Cannanoët, à 6 kilomètres au Sud du bourg."

**Briard et al., 1994, p. 95** : "Kan-an-Aod. Une récente prospection a permis de retrouver le groupe de tumulus signalé par E. Flagelle (1877). En plus de quelques tombelles, on remarque encore nettement 7 beaux tumulus dont deux éventrés. Cadastre 1984, section A0, parcelles 412, 413, 414 et 425. X = 126,700 Y = 1093,150 Z = 245. (Flagelle 1877). Inventaire M. Le Goffic, 1992."

### ● Caranoet – 7 tumulus

X : 127,170 ; Y : 2392,390 ; Z : 235

X : 128,570 ; Y : 2393,095 ; Z : 290

**Chatellier, 1907, p. 106-107** : "Sur le sommet de la montagne au Sud-Est de Carnoët, on remarque 7 tumulus. Nous en avons fouillé deux en octobre 1899. L'un de ces deux situé dans Goarem-Vras dépendant du village de Quélennec, n'a que 7 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Au sommet du tumulus affleurent 3 pierres plates dont l'une a 1m 50 de long sur 1 mètre de large, elles recouvrent une chambre à parois maçonnées à pierres sèches mesurant intérieurement 1m 10 de longueur Est-Ouest et 1 mètre de large, le dallage du fond se trouvant à 90 centimètres sous le plafond, cette chambre ne renfermait que des restes incinérés. Cette sépulture était entourée d'un cromlech'h sous tumulus, de 5 mètres de diamètre intérieur fait de pierres posées debout en terre.

A 400 mètres au Sud-Ouest du précédent nous avons exploré un autre tumulus mesurant 30 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur, pas une pierre n'a été rencontrée dans cette fouille jusqu'à la profondeur de 2<sup>m</sup>50 ou on a rencontré le sous-sol. C'est un tumulus de souvenir."

**Briard, 1984, p. 275** : "Caranoët. Au sud-est de la montagne, groupe de 7 tumulus, placé en Saint-Cadou par P. Du Châtellier qui en a fouillé 2 en octobre 1899. Tumulus n° 1. 7 m/1 m. Chambre maçonnée recouverte de 3 pierres plates dont une de 1,5 m/1 m. Le caveau mesure 1,10 m/1 m/0,90 m. La sépulture était entourée d'un cercle de petits menhirs de 5 m de diamètre, comme à Saint-Thois.

Tumulus n° 2. Tumulus en terre, sans chambre, de 30 m/2 m. Le sous-sol a été atteint à 2,50 m de profondeur sans résultat. (X : 128-128,6 Y : 93,3-93,7 Z : 280 m).

Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, pp. 106-107."

**Briard et al., 1994, p. 95-96** : "Rocher de Caranoët

Cadastre 1984, section A0, parcelles 87, 89, 105, 348 à 350, 360 à 371, 388.

Ax = 127,300 Ay = 1093,000 Z = 240 - 290.

Bx = 128,700 By = 1093,700.

P. Du Châtellier signale 7 tumulus au sud-est du rocher et il en fouilla 2. Une récente prospection dans ce secteur a permis de recenser une cinquantaine de «tombelles» et tumulus. Les dimensions varient de 4 à 10

*m pour le diamètre et 0,50 à 1 m pour la hauteur. Certaines de ces petites buttes ne sont, sans doute, que des tas d'épierrage résultant d'une tentative de mise en culture de ces terres de lande. Certaines parcelles ont d'ailleurs été déroctées, épierrées et transformées en pâtures il y a quelques années. Plus aucun relief ne s'y distingue. D'autres parcelles n'ont pu être prospectées en raison de l'état de la végétation, la liste des parcelles mentionnées ci-dessus serait sans doute à compléter.*

*Elles ne peuvent être confondues avec les reliques des défenses allemandes contre les parachutages comme celles avoisinant les sources de l'Elorn en Commana-Botmeur, car certaines sont prises sous des talus antérieurs au XXe siècle.*

*Sans les fouilles de P. Du Châtellier et l'analogie évidente avec la nécropole du plateau de Norohou en Loqueffret, le doute aurait persisté, mais, même si quelques structures sont récentes, il n'en demeure pas moins que l'essentiel doit se rapporter à la protohistoire. Inventaire M. Le Goffic, 1988."*

#### ● Falzou-Kreiz – tumulus

X : 126,281 ; Y : 2395,4335

Carte archéologique : 29 277 0003

**Briard et al., 1994, p. 95 :** "Cadastre 1984, section F, parcelles 12 et 13. X = 126,450 Y = 1096,050 Z = 155. Tumulus aujourd'hui détruits sans avoir été fouillés."

#### ● Kermarquer - dolmens

**Chatellier, 1907, p. 105 :** "Au Sud de Kermarquer sur le sommet de la montagne deux dolmens ruinés."

**Le Guennec, 1979, p. 227 :** "[...] deux dolmens ruinés sur la montagne de Kermarquer."

#### ● Kermarquer/Labou – 4 tumulus

X : 127,665 ; Y : 2393,790 ; Z : 180

X : 128,065 ; Y : 2394,195 ; Z : 160

**Chatellier, 1907, p. 105-106 :** "A 1200 mètres Ouest de Saint-Cadou, dans la parcelle dite Parc-tord dépendant de Kermarquer, tumulus de 25 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur, fouillé par nous, le 20 Octobre 1899, il nous a donné, sous un amoncellement de pierres, une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle orientée Est-Ouest ayant intérieurement 1m60 de long sur 0<sup>m</sup> 50 de large et 0m50 de hauteur du fond à la dalle de recouvrement, à l'intérieur restes incinérés parmi lesquels un éclat de silex, déposés sur le fond de la sépulture à 2<sup>m</sup> 60 au-dessous du sommet du tumulus.

A 200 mètres à l'Ouest de celui-ci, autre tumulus dans la parcelle dite Goarem-hir mesurant 20 mètres de diamètre sur 1m50 de hauteur. Fouillé à la même époque, à 2 mètres sous le sommet du tumulus, nous avons rencontré le sous-sol naturel sur lequel avait été déposé une couche d'argile blanche épaisse de 50 centimètres, fortement calcinée, sur laquelle se remarquaient des restes de cendres mêlés de charbon au milieu desquels nous avons rencontré un éclat de silex. L'incinération du défunt faite, les restes du bûcher avaient été recouverts d'un tumulus.

A 150 mètres au Nord de ce dernier, autre tumulus très aplani n'ayant plus que 50 centimètres de hauteur, fouillé à la même époque nous avons rencontré à 1 mètre sous le sommet, le sous-sol naturel sur lequel nous avons constaté quelques cendres mêlées de charbons.

Un 4<sup>e</sup> tumulus situé à l'Ouest dans la parcelle dite Parc-tord avait 20 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur, au centre à 60 centimètre sous la surface du sol nous avons rencontré une dalle recouvrant une petite chambre à parois maçonnées, sans mobilier, renfermant quelques restes de cendres seulement."

Remarque : situés sur la trêve de Saint-Cadou

**Briard, 1984, p. 275 :** "Kermarquer.

Tumulus 1, A 1 200 m à l'ouest de la commune de Saint-Cadou, tumulus de 25 m/2 m, dit Park-Tor, fouillé par Du Châtellier le 20 octobre 1899. Sous un cairn central, sépulture en pierre sèche de 1,60 m/0,50 m/0,50 m recouverte d'une dalle orientée E.-O. « Restes incinérés » et éclat de silex. Tumulus 2. A 200 m à l'ouest du précédent, tumulus de 20 m/1,50 m. Argile cuite avec charbons de bois. Éclat de silex. Parcelle dite Goarem-Hir. Tumulus 3. A 150 m au nord du précédent, tumulus aplani, avec charbons de bois.

Tumulus 4. A l'ouest du n° 1, tumulus de 20 m/2 m avec petite chambre en parois maçonnées recouvertes d'une dalle. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 105."

**Le Goffic, 1990-b** : "Au Labou en Saint-Cadou, une petite nécropole d'une demi-douzaine de tumulus, connue depuis le siècle dernier et partiellement fouillée sous la houlette de Paul du Chatellier en 1899, a refait parler d'elle en 1989. En effet, dans les terres d'un des tumulus fouillés, un coffre en schiste a été mis au jour après que la dalle de couverture eut été accrochée, brisée et déplacée par le soc de la charrue. La chose est assez banale, mais ce qui l'est moins c'est que le coffre contenait des restes d'ossements, fait exceptionnel en centre-Finistère où les terrains et les sols sont très acides, non tamponnés par une couverture loessique importante, et que dans ces conditions les ossements sont assez rapidement solubilisés. Pour que les os aient la possibilité de se conserver il faut une étanchéité parfaite du caveau. C'était le cas au Labou. Le coffre était constitué de six dalles de schiste parfaitement ajustées ; les parois étaient inclinées vers l'intérieur de façon à évacuer les eaux d'infiltration vers l'extérieur. De plus la masse recouvrant le coffre était un limon argileux assez imperméable. La dalle de fond mesurait 1,50 x 0,80. La profondeur du caveau était de 0,50 m. Le dégagement des vestiges osseux a permis de constater que deux individus avaient été inhumés en position fléchie ; un adulte et un enfant. Ils étaient placés tête-bêche et reposaient sur un lit de mousse, touchante et délicate attention destinée, sans doute, à rendre plus confortable le dernier repos de ces deux membres appartenant peut-être à la parentèle du défunt du caveau principal. Un suaire avait servi à les ensevelir et, après la décomposition totale des chairs, son empreinte était restée sur le frontal et le pariétal de l'adulte."

**Le Goffic, Peuziat, 1991** : "Jusqu'à ces dernières années, les inventaires faisaient apparaître une grosse concentration de sépultures du Bronze moyen et final, à l'est du Yeun Ellez, sur le territoire des communes de Berrien, La Feuillée, Brennilis et Loqueffret, avec une prolongation occidentale sur Saint-Cadou et Saint-Eloy. Les prospections systématiques de la dernière décennie ont permis de combler des lacunes, notamment sur les communes de Plounéour-Ménez, Commana, Saint-Sauveur et Le Tréhou<sup>76</sup>.

A Saint-Cadou, deux petites nécropoles étaient connues dès le XIXe siècle, l'une sur le versant méridional du Roch-Karanoet, l'autre entre les hameaux de Kermarquer et du Labou. Toutes deux avaient été explorées par P. du Chatellier<sup>77</sup>.

Le 5 mai 1989, au cours d'un labour de printemps, M. Paul Baron, travaillant pour le compte de M. Jean Quéré, accrocha une dalle de schiste qui se brisa en deux morceaux sous le choc du soc de la charrue. En la dégageant sommairement, il s'aperçut qu'elle recouvrait une tombe. M. Quéré se rendit à Sizun prévenir la gendarmerie qui transmet immédiatement l'information au Service départemental d'archéologie. A peine arrivé sur les lieux, il fallut toute l'autorité de M. Paul Baron pour desserrer la mâchoire de son chien qui s'était emparé d'un humérus après avoir quelque peu gratté dans la tombe. Une partie de la dalle de couverture avait basculé dans la sépulture et brisé un crâne et divers ossements.

La présence d'ossements dans ce secteur des monts d'Arrée, où les sols sont très acides, étant très rare, le contexte de l'âge du bronze, inventorié par P. du Chatellier (voir infra), et la crainte de déprédations imminentes justifiaient la nécessité d'une fouille de sauvetage urgent qui fut aussitôt entreprise avec l'autorisation de la direction des Antiquités de Bretagne et celle de la propriétaire du terrain, Mme Le Bras, demeurant au Faou.

La découverte a eu lieu à 1,8 km à l'ouest du bourg de Saint-Cadou et à 500 m à l'est du hameau de Labou. Les coordonnées Lambert sont les suivantes : x = 127,930 y = 1094,630. Altitude : 161m.

Topographiquement, il s'agit du revers septentrional des monts d'Arrée, constitué par des formations paléozoïques : grès de Landévennec (Gédinnien) et formations de l'Armorique, du Faou et du Reun-ar-Chank indifférenciées. Ces roches ont subi un métamorphisme de contact dû à l'intrusion du massif granitique de Commana-Plouaret, qui affleure à 1 km au nord, à Lestrémélar.

Cette nécropole de l'âge du bronze est connue depuis la fin du siècle dernier. En 1899, Paul du Chatellier fouilla quatre tumulus, malheureusement sans donner de localisation très précise. Cependant, en confrontant le cadastre napoléonien et l'actuel (fig. 8 et 9), en tenant compte de la dénomination des parcelles (encore connue des exploitants), il est possible de savoir quels ont été les tumulus fouillés, au moins pour trois d'entre eux ; il s'agit du tumulus de la parcelle 414 dite Park-an-Tort (le champ de la bosse) et de ceux de la parcelle 568 dite Park-Tort (le champ bossu). La parcelle dénommée Goarem-Hir a été divisée en trois depuis le siècle dernier et contient deux tumulus - dont un fouillé en 1899 - l'un dans la parcelle 541, l'autre

76 Michel Le Goffic, *Aperçu de la préhistoire et de la protohistoire dans le «pays des enclos et des monts d'Arrée* », dans *Actes des conférences de l'université d'été du Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée*, 1990 (1991), p. 60-81.

77 Paul du Chatellier, *op. cit.*, p. 105-107.

dans la parcelle 539. Un autre tumulus, très aplani, existe dans la parcelle 601, et une butte qui semble artificielle se remarque dans la parcelle 569.

Il est permis de se demander si, dans sa publication, Paul du Chatellier n'a pas confondu les deux tumulus de Park-Tort (parcelle 568). En effet, il dit n'avoir rencontré à un mètre sous le sommet, dans le tumulus oriental, que « quelques cendres mêlées de charbons », tandis que, dans le tumulus occidental, il rencontra « à 60cm de profondeur une dalle recouvrant une petite chambre à parois maçonnées, sans mobilier, renfermant quelques restes de cendres seulement ».

Or, il y a une quinzaine d'années, M. Pierre Diverrès, du Tréhou, entrepreneur agricole, creusa une tranchée au tracto-pelle jusqu'à plus de 2 m de profondeur au centre du tumulus occidental et rencontra, à environ 1,20 m de profondeur, une couche régulière d'oxyde de fer. Il s'agit très vraisemblablement d'un horizon de précipitation localisée de fer ferrique, soit un horizon pédologique Bpe, tels ceux que l'on rencontre assez fréquemment dans les sols de tumulus, comme, par exemple, celui assez proche de Park-an-Dorgen à Ruguelou en Saint-Sauveur (fouille J. Briard et M. Le Goffic<sup>78</sup>).

Par contre, au sommet du tumulus oriental, objet de l'intervention de sauvetage urgent, se remarquent de nombreuses pierres de quartzite et de schiste alors que les sols environnants ne contiennent que des cailloux de petits modules. Il y a quelques années, M. Quéré nous a dit avoir extrait de cet endroit une énorme dalle de schiste de plus de 3 m de longueur qu'il fallut casser pour l'évacuer. Compte tenu de l'érosion progressive des terres du tumulus, en raison des pratiques culturales, il semble que les pierres déplacées par les labours puissent provenir des parois d'un caveau en maçonnerie de pierres sèches (fig. 10).

La découverte du coffre en mai 1989 correspond à une sépulture annexe, en bordure sud-ouest du tumulus oriental de la parcelle 568.

La fouille a eu lieu les 5, 9 et 10 mai 1989 et a consisté à décaper l'horizon Ap (épais de 0,30 m) autour du coffre sur une surface de 8 m<sup>2</sup> (3,20 x 2,50). Afin d'appréhender la structure de la sépulture, la fouille s'est poursuivie jusqu'à 0,50 m de profondeur par rapport au niveau actuel du sol (fig. 11).

Le coffre a été fouillé en laissant les fragments osseux en place. Après les prises de vues, plans et coupes, les débris organiques (os et tapis végétal) ont été prélevés, les dalles de schiste ont été extraites et l'excavation a été comblée pour rendre la parcelle à nouveau exploitable.

La sépulture est constituée de six dalles de schiste ardoisier ayant subi un métamorphisme de contact (schiste tacheté, à chistolite). L'observation de ces six dalles permet d'affirmer qu'elles proviennent de deux dalles épaisses, chacune débitée en trois. Les parois longitudinales et la dalle de couverture proviennent du même bloc, les parois transversales et la dalle de fond sont faites à partir d'un autre bloc.

La dalle du fond est subrectangulaire, épaisse de 5 cm. Ses bords sont parfaitement régularisés et bouchardés ; elle montre un léger pendage vers le nord. Les parois transversales, de forme trapézoïdale, ont le bord supérieur constitué par une diaclase, les bords latéraux sont bouchardés.

Elles sont appliquées contre la dalle de fond et inclinées vers l'intérieur de la tombe. Contre la dalle de fond et les parois transversales, viennent s'appliquer les parois longitudinales épaisses de 3 à 4 cm dont seuls les bords supérieurs sont régularisés. La paroi nord est verticale tandis que la paroi sud est inclinée vers l'intérieur du coffre. Cependant, au cours des temps, des tassements de terres ont induit un basculement de toute la structure vers le nord et, par conséquent, à l'origine, les deux dalles longitudinales devaient être légèrement inclinées vers l'intérieur du coffre. La dalle de couverture, épaisse de 6 cm, recouvrait toute la tombe et s'était fracturée transversalement lors du jeu de la structure qui avait provoqué des porte-à-faux.

Les dimensions du coffre sont les suivantes :

- au sommet : longueur côté nord : 105 cm

longueur côté sud : 106 cm

largeur côté est : 71 cm

largeur côté ouest : 70 cm

- au fond : longueur côté nord : 150 cm

longueur côté sud : 155 cm

largeur côté est : 83 cm

largeur côté ouest : 80 cm

la profondeur de la tombe est de : 50 cm

(Pour les dimensions détaillées des différentes dalles, voir le plan et les élévations, fig. 12).

L'axe longitudinal du coffre est parfaitement orienté est-ouest.

Dans la partie nord-est de la fouille, un amas de pierres de grès et de schiste a été mis au jour. Il s'agit très vraisemblablement du cairn de la sépulture principale fouillé par P. du Chatellier. Les pierres visibles dans la partie nord-ouest de la fouille sont dans l'horizon Ap et ont donc été déplacées au cours des labours.

---

78 C.-T. Le Roux, *Chronique...*, dans *Gallia Préhistoire*, t. 28, fasc. 2, p. 222-223.

*La fosse creusée pour construire le caveau a entamé les terres du tumulus et le sol ancien. Les parois de la fosse ont été retrouvées à 20 cm des parois longitudinales.*

*Un contrôle effectué sous la dalle de fond, après dégagement, a montré des terres rougies par le feu, des cendres et quelques charbons de bois, témoignant ainsi qu'un foyer rituel avait été allumé avant la mise en place du caveau. L'aire de combustion se situait dans la moitié est de la fosse, sur le remblai sur lequel reposait la dalle du fond.*

*Le contenu du coffre*

*Après enlèvement des terres tombées dans le coffre après la cassure et le basculement de la dalle de couverture, des débris osseux sont apparus et ont été dégagés au pinceau aussi soigneusement que possible. Ce travail était rendu particulièrement difficile en raison de l'état d'altération des ossements devenus pulvérulents, mais aussi de leur imbrication dans un tapis végétal qui isolait des défunts du fond du coffre. Il était, par endroits, conservé sur une épaisseur de 1 cm, constituant une sorte de feutre. Un examen à la loupe binoculaire d'un prélèvement a montré qu'il s'agissait de mousses, sans qu'il soit possible, tout au moins dans l'immédiat, de préciser les genres. Les fibres végétales montrent des revêtements de sels (phosphates et carbonates vraisemblablement), mais aussi de petits cristaux automorphes de calcite recristallisée (fig. 13).*

*Sans qu'une étude palynologique proprement dite ait été entreprise, Dominique Marguerie y a décelé des spores de fougères polypodes et d'un autre genre de type trilète, ainsi que quelques très rares pollens de graminées et de noisetiers.*

*Très souvent à l'âge du bronze, dans les tombes en coffre, les morts reposent sur un lit de sable marin ou dunaire. Dans le cas présent, l'éloignement de la côte est sans doute la raison du remplacement par une litière végétale.*

*Le dégagement soigneux des restes osseux a permis d'une part de constater que le coffre contenait deux individus, et de restituer leur position respective (fig. 14).*

*Squelette n° 1*

*Il s'agit d'un individu adulte dont les structures crâniennes ne sont pratiquement plus visibles ; dolichocéphale, il reposait sur le côté droit en position fléchie, tête à l'ouest. Les facettes temporale et pariétale droites manquent et ont été manifestement dissoutes par macération lors de la décomposition du corps. Sur la partie gauche de l'os frontal, au-dessus de l'arcade sourcilière, se remarque la trace de la trame d'un tissu qui pouvait être le linceul du corps. Ce tissu comportait 8 à 10 fils au cm, tant pour la trame que pour la chaîne.*

*Les dents examinées, hormis 1 riémimaxillaire droit, sont dépourvues de support osseux ; la mandibule est très fragmentaire et incomplète, réduite à l'os basai antérieur.*

*Les dix-huit dents reconstituables (prémolaires et molaires) sont indemnes de caries. Un dépôt tartrique moyen, inférieur ou égal à 2 mm, siège sur les faces externes ou vestibulaires des molaires supérieures et sur les faces internes ou linguales des molaires et prémolaires inférieures. L'abrasion des faces occlusales, de type plan, affecte à des degrés divers les secteurs molaires-prémolaires, mais les dents de sagesse supérieures ne présentent qu'une usure discrète, sans atteinte de la dentine.*

*Les septa osseux observables sur l'riémimaxillaire sont légèrement décapités : cela est à mettre en relation avec un trouble gingival lié à la présence du dépôt tartrique. Les apex de la première et deuxième molaires supérieures droites sont en rapport direct avec le plancher du sinus. La seule « pathologie » observée sur cet individu est un taurus siégant à la mandibule, situé en position linguale vis-à-vis des canines et prémolaires droites. L'excroissance osseuse de forme ovale mesure selon son grand axe horizontal 21 mm, sur 14 mm et 6 mm d'épaisseur. Le séchage de l'os a entraîné un début de décollement de la formation. L'état de la mandibule ne permet pas d'affirmer que cette dernière était bilatérale.*

*Le degré de synostose des sutures coronales et sagittales entièrement oblitérées pourrait laisser croire que le sujet est très âgé. Cependant, l'abrasion des faces occlusales des prémolaires et molaires, usure qui a fait disparaître les cuspides des prémolaires et première et dernière molaire, n'est pas très importante, à preuve l'existence d'îlots adamantins résiduels. La chambre pulpaire n'est jamais atteinte en conséquence ; l'âge du sujet peut être estimé à 45-50 ans.*

*Squelette n°2*

*Il s'agit d'un enfant dont il ne restait plus que des traces osseuses et quelques esquilles. Les dents, quoique très fragiles, ont mieux résisté à l'altération, de même que les dents temporaires et les germes des dents définitives.*

*Il reposait en position fléchie sur le côté gauche, tête à l'est. Ses genoux arrivaient au niveau des omoplates de l'adulte, l'occipital était près de la paroi nord et la face antérieure du crâne se situait entre les pieds et le sacrum de l'adulte. On peut estimer la taille de l'enfant à environ 1,20 m.*

*L'état de conservation des vestiges dentaires est médiocre. L'existence de couronnes de deuxième molaires et de canines, la présence de germes de dents de sagesse inférieures et supérieures d'une hauteur de 2 à 3 mm, de prémolaires et canines permanentes dont la racine est en cours d'édification, permettent de donner un âge d'environ 10 -11 ans à ce jeune sujet, si l'on se base sur les séquences actuelles d'édification.*

*Quelques facettes d'abrasion sont visibles sur les premières molaires définitives. Les incisives supérieures et inférieures sont souvent réduites à la couche d'émail vestibulaire. On peut noter la présence d'une pointe d'émail cervical, sur la face vestibulaire d'une prémolaire supérieure droite, qui se prolonge par une bifurcation de la racine externe de cette dent qui, sa croissance achevée, aurait sans doute présenté deux racines externes soudées et trois canaux. Les canines définitives présentent une dysplasie circulaire discrète de l'émail, témoin d'une atteinte de l'état général vers 5-6 ans.*

#### **Conclusion**

*Cette modeste contribution à l'étude des sépultures en coffre montre que les doubles inhumations étaient peut-être plus fréquentes qu'on ne l'imaginait et seules des conditions particulières de conservation des ossements permettent de s'en rendre compte.*

*Il ne faut donc pas négliger ces petites sépultures sous prétexte que l'on en connaît suffisamment ; l'expérience montre que certaines observations sont importantes et contribuent à une meilleure connaissance des rites funéraires à l'âge du bronze: couche de sable ou tapis végétal, linceul enveloppant les défunts, disposition des corps dans les coffres, rapports pouvant exister entre les sépultures. La présence du coffre du Labou dans les terres du tumulus laisse en effet penser à une possible parenté entre les défunts."*

**Briard et al., 1994, p. 95 :** "Nécropole de l'Age du Bronze.

*Ax = 127,800 Ay = 1094,400 Z = 150.*

*Bx = 128,200 By = 1094,800 Z = 170.*

*Cadastré 1984, section H2, parcelles 414, 539, 541, 568, 569, 601.*

*En 1899, P. Du Châtellier fouilla 4 tumulus; celui de la parcelle 414 donna 1 caveau sous dalle de 1,60 m/0,50 m de profondeur avec restes «incinérés». En 1989, un coffre en annexe du tumulus oriental de la parcelle 568 ayant pour dimensions 1,50 m/0,80 cm et 50 cm de profondeur contenait une sépulture double avec squelettes disposés tête-bêche (pl. 3) (Le Goffic, Peuziat, 1991).*

## CANTON DE TAULE

### CARANTEC

#### ● Ile Calot – tumulus

Le Goff, Roué, 1990 : Un tumulus au nordde l'île (représenté sur une carte).

### GUICLAN

#### ● Kerfaven – tumulus

Chatellier, 1907, p. 108 : "Tumulus de 10 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 50 d'élévation, à l'Ouest de la route allant de Guimiliau à Guiclan, sur les terres de Kerfaven. Fouillé par M. Rusunan il y a recueilli des restes incinérés au fond d'une fosse recouverte par trois blocs de quartz."

Briard, 1984, p. 241 : "Kerfaven. Près de la métairie de ce nom, tumulus de 10 m/0,50 m. Il recouvre une simple fosse creusée dans le sol et recouverte de 3 gros blocs de quartz. Biblio. Notes et croquis Rusunan. (vers 1890)."

#### ● Kerlaoudet – tumulus

Chatellier, 1907, p. 108 : "Tumulus, au Nord de la route allant du bourg de Guiclan vers Landivisiau, sur les terres de Kerlaoudet, ayant 3 mètres de haut sur 40 mètres de diamètre, fouillé à une époque inconnue."

Briard, 1984, p. 241 : "Tumulus récemment signalés au Fagot, à Kerfaven, Kermat, Kerlouadat et Touarchen. Certains ont été fouillés autrefois."

#### ● Kermat – allée couverte et tumulus

Chatellier, 1907, p. 108 : "Allée couverte au village de Kermat."

Chatellier, 1907, p. 108 : "Tumulus à l'Ouest de la même route et au Sud de la route de Morlaix à Landivisiau, au Sud du village de Kermat, de 4 mètres de hauteur sur 50 mètres de diamètre, fouillé par M. Rusunan il y a recueilli dans une chambre à parois maçonnées à pierres sèches un poignard en bronze et un vase en argile décoré de chevrons."

Briard, 1984, p. 241 : "Kermat-Berven. Ce tumulus, de 50 m de diamètre et 4 m de haut, est indiqué à Kermat par P. Du Châtellier et à Berven par les notes du Musée de Morlaix (Rusunan). Il recouvrait une grande chambre en pierre sèche coiffée d'une dalle. Au fond de la tombe, vestiges de bois pourri. Vase et poignard (Musée de Morlaix, fouilles Rusunan).

Vase biconique à 4 anses de 275 mm de haut, 130 mm à l'ouverture, 280 mm à la carène et 120 mm au fond. Décoré de triangles hachurés disposés en bandes. Anses décorées de chevrons.

Poignard en bronze.

Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 108. - Rusunan, *Notes manuscrites*."

#### ● Le Fagot – tumulus

X : 132,466 ; Y : 2408,613

Carte archéologique : 29 068 0003

Le Men, 1877, p. 109 : "Un tumulus haut de 1 mètre 50 et d'un diamètre de 23 mètres, près et à gauche de la route de Guiclan à Guimiliau."



**Flagelle, 1878** : "Tumulus de 23 mètres de diamètre et 1 mètre 50 de hauteur dans Goarem-Bian-ar-Castel, section E, n° 709, à 110 mètres à l'est du chemin de Guiclan à Guimiliau et 500 mètres E.-N.-E. du Fagot."

**Rusunan, 1890** : "Tumulus de 23 mètres de diamètre et 1 m,50 de haut (section E, n° 709) dans Goarem-Bihan-ar-C'haslel à 110 mètres E. du chemin de Guiclan à Guimiliau et 500 mètres E. N. E. du Fagot."

**Chatellier, 1907, p. 108** : "Tumulus de 50 mètres de diamètre et de 2<sup>m</sup> 50 de haut, à 400 mètres Est-Nord-Est du Fagot, à gauche du chemin de Guiclan à Guimiliau (Section E, n° 709), fouillé par M. Rusunan il a donné une sépulture par incinération avec chambre intérieure."

**Briard, 1984, p. 241** : "Le Fagot. A 400 m au nord-est (section E n° 709) sépulture en pierre sèche sous un tumulus de 50 m de diamètre et 2,50 m de haut. Fouille Rusunan. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 108."

#### ● Touarchen – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 108** : "Tumulus de 4 mètres de hauteur sur 45 mètres de diamètre, sur les terres de Touarchen, au Sud-Est du précédent, fouillé à une époque inconnue."

**Briard, 1984, p. 241** : "Tumulus récemment signalés au Fagot, à Kerfaven, Kermat, Kerlouadat et Touarchen. Certains ont été fouillés autrefois."

### HENVIC

#### ● Lingoiz – dolmen et menhir détruits

X : 137,325 ; Y : 2424,420 (lieu-dit)

**De Courcy, 1851, p. 64** : "A l'embouchure de la rivière de Pensez et sur sa rive droite, on trouve un dolmen précédé d'un menhir, près de la ferme, de Nengos en Henvic, dans un champ nommé Parc-ar-Grac'h (le Champ de la Vieille)."

**Le Hir, 1868-1872 in Giot, 1988, p. 19** : "Je suis allé le 4 septembre 1868 [...] Dans un champ cultivé à côté, qu'on appelle Parc ar grac'h, sont situés des dolmens dont il ne reste plus que la table d'un seul, et qui devaient former autrefois une sorte de grotte aux fées. Nous n'avons fouillé que sous la dalle du dolmen couvert. Les paysans y ont accumulé les pierres tirées du champ pendant le labour; ils nous ont dit que cela se faisait partout sous les dolmens qu'on conservait au moyen de cet usage, et il nous a fallu retirer d'abord toutes les pierres qu'on y avait accumulées. Après avoir fouillé environ 50cm, nous n'y avons trouvé que 2 morceaux de charbon de bois, et un très petit morceau de poterie rouge d'un côté, couvert de l'autre de petits fragments de quartz, et noir à l'intérieur.

Dans le champ du dolmen et dans les champs voisins je n'ai trouvé aucun morceau de silex, mais le fermier, qui est vieux, nous a dit avoir porté à Mme Petit, belle-mère de M. de Saint-Prix, trois haches en pierre polie, dont une ayant un trou de la grosseur du pouce et qui furent trouvées à Lingoiz ou dans le voisinage, celle à trou venait du voisinage. Cette hache à trou est un marteau de pierre que M. Philippe de Saint-Prix possède encore : Parc ar Bé, un marteau de pierre troué au milieu, tranchant à une extrémité, arrondi à l'autre. Pierre gris pâle, trou de milieu d'environ 1 pouce de diamètre, environ 9 pouces de long, 2 livres. Hache grise polie, ayant comme une empreinte de doigts à l'extrémité, de 3 à 4 pouces, gris foncé. Hache gris vert, tranchant net, 2 pouces de long, autant de large au tranchant. Une hache blanche avec taches vertes, peut-être feldspath blanc verdi par des chlorites ou amphiboles ; même dimensions que la précédente, tranchant intact."

**Flagelle, 1878** : "A l'embouchure de la rivière de Pensez, on trouve un dolmen précédé d'un menhir dans un champ nommé Parc-ar-Groac'h, près de la ferme de Men-Goz. (Bulletin archéologique, t. III, p. 64.)"

**Rusunan, 1890** : "Dolmen à l'embouchure de la Penzé dit Parc-ar-Groac'h, près la ferme de Lengos. Il a été fouillé par Monsieur de Saint-Prix qui y a trouvé des objets des âges de pierre et de bronze."

**Chatellier, 1907, p. 109 :** "Dans cette commune, au Lengoz près de l'embouchure de la Penzé, sur sa rive droite, sous un dolmen, dit Parc-ar-Groach, a été trouvé un petit poignard en bronze à 4 rivets, aujourd'hui au musée de Saint-Germain, et une cachette de fondeur, composée de fragments d'épées, de lances, de haches à rebords droits, de haches à talon, de haches à ailerons, de haches à douille et un croissant en bronze de 8 centimètres de largeur, analogue à celui en or que nous avons décrit dans les mémoires de la Société de Nantes année 1891. Une partie de dans la collection de M. Pol de Courcy, à Saint-Pol-de-Leon.

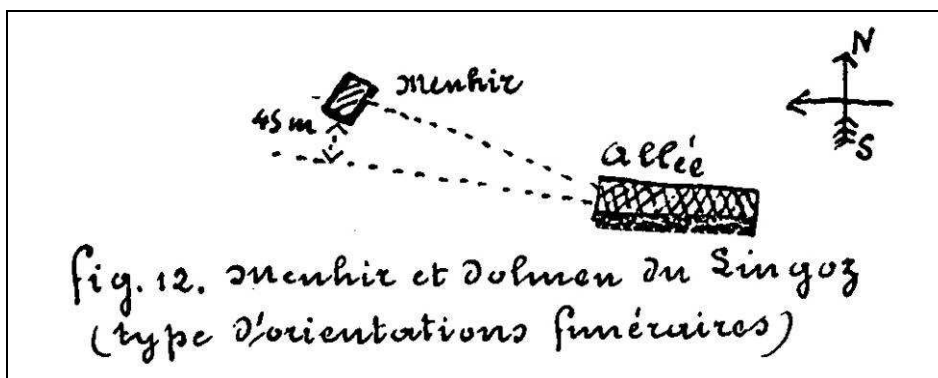
**Le Men, 1877, p. 111 :** "A l'embouchure et sur la rive droite de la rivière de Pensez, est un dolmen précédé d'un menhir, près de la ferme de Nengoz, dans un champ nommé Parc-ar-Grac'h (Champ de la Vieille). – (Bullet. Archeol. de l'Association bretonne, T.III, p. 64)."

**Guénin, 1913, p. 120 :** "41 – menhir de Lengoz, en Taulé. Hauteur, 2m40. La face Ouest a 0m95 ; les autres côtés étant encastrés dans le talus, il est impossible de les mesurer. Ce menhir est à 60 mètres d'un dolmen. Il est brut et présente une pointe assez amincie. Roche locale : schiste cristallifère avec lit de quartzite."

**Guénin, 1913, p. 135-136 :** "Le menhir de Lingoz est à soixante mètres environ du dolmen. Ce dernier a son axe légèrement nord-ouest sud-est, et le menhir a ses grandes faces regardant dans la même direction. Comme pour le numéro 22, le menhir de Lingoz (41) n'est pas dans le prolongement de l'axe dolménique, il est à 45 mètres plus au nord."

**Guénin, 1913, p. 136 :** "Il faut aussi noter que le menhir du Lingoz est très pointu et que sa face sud correspond, à s'y méprendre, à la face nord du menhir de Gorréploué."

**Guénin, 1913, p. 142 :** "Le menhir de Lingoz, qui accompagne un dolmen situé dans le champ de la vieille, de la sorcière "Parc-ar-Groach", est dit le fuseau de cette vieille."



Plan du menhir et du dolmen de Lengoz (Guénin, 1913)

**Guénin, 1934 :** "1860. - Le dolmen de la Groach. 00m, de Henvic, cant. de Taulé. Une «Groach», «vieille femme» ou sorcière habite un dolmen au Lingoz, près de l'embouchure de la Penzé."

**Léger, 1935 :** "Ce manoir de Lingoz, à l'embouchure de la Penzé, tout près de Carantec, et situé dans un site admirable. À gauche la pointe de Saint-Pol, avec ses clochers. Au large, l'estuaire s'épanouit, barré par l'île Callot. À droite les hôtels, les villas de Carantec dominant également l'entrée de la rade de Morlaix. Ce coin, parfaitement abrité, où la grève présente d'étonnantes ressources, où la terre affirme de surprenantes fécondités, fut de tous temps un pays d'élection. À côté de l'antique manoir, en effet, voici, sur un talus, un menhir qui en témoigne. Entièrement vêtu de lierre, d'un lierre robuste qui a poussé d'impressionnants rameaux, il a pris l'aspect d'un de ses vieux troncs de chênes qui ne résistent plus que sous le couvert d'autres plantes. Tout près, en plein champ d'artichaut, est un dolmen non moins verdoyant."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 122 :** classe le dolmen dans la catégorie des sépultures à couloir.

**Le Guennec, 1979, p. 385 :** "Aux dépendances de Lengoz existent un dolmen et un menhir, près desquels on a découvert une cachette de fondeur contenant diverses armes de bronze."

## LOCQUENOLE

oooo

## TAULE

### ■ Kergariou – tumulus

---

X : 139,595 ; Y : 2416,040 ; Z : 100

Carte archéologique : 29 279 0002

**Le Roux, 1977** : "A Kergariou, un petit dépôt du Bronze final comprenant deux lingots piano-convexes en cuivre et une hache à douille massive décorée de deux filets en relief sur chaque face a été découvert il y a quelques années ; nous avons pu l'étudier par l'entremise de M. Le Goff qui nous a également signalé un tumulus inédit à quelques centaines de mètres du lieu de la découverte, au lieu-dit La Justice (fig. 20)."

**Briard, 1984, p. 275** : "Kergariou. Sur un sommet dans un « champ de la Justice », tumulus de 20 m/1 m. Au même lieu, 2 tumulus (C.-T. Le Roux) (X : 139,8 et 139,4 Y : 1116,6 et 1116,8 Z : 100 m)."

### ■ La Gare

---

X : 140,780 ; Y : 2420,245 ; Z : 76

Carte archéologique : 29 279 0001

**BSAF, 1977, p. 11** : tumulus.

**Briard, 1984, p. 275** : "La gare. A la gare de Taulé-Henvic, tumulus signalé par C.-T. Le Roux en 1977 (X : 141 Y : 1120,8 Z : 70 m)."



## CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

### CARHAIX-PLOUGUER

oooo

### CLEDEN-POHER

#### ● Notre-Dame-du-Mur – tumulus

**Chatellier, 1901-b** : "Ayant appris que dans la commune de Cléden-Poher étaient un ou deux tumulus, auprès de la chapelle de Notre-Dame-du-Mur, à l'Est du bourg, nous nous y rendîmes.

Cette chapelle est construite au milieu d'une enceinte fortifiée de 60 mètres de côté, détendue par des parapets à angles arrondis, de 4 m 50 de hauteur de 4 mètres de largeur à la base et des douves de 2 mètres de large.

Au Nord, et contigu à cette enceinte, est un petit tumulus, violé, de 10 mètres de diamètre sur 0 m. 80 de haut.

#### ● Ar Voudic – tumulus

**Chatellier, 1901-b** : "A 300 mètres de cette enceinte [site précédent] et à 50 mètres au Nord du village de Ar-Voudic, est un autre tumulus de 25 mètres de diamètre sur 2 m. 50 de hauteur au-dessus du sol environnant. Nous en avons fait l'exploration.

L'ayant attaqué par une tranchée ouverte à l'Est, nous reconnaissons qu'il est en argile compacte, parmi laquelle nous remarquons des parcelles de charbon et quelques fragments de poterie grossière mêlée de gros grains de quartz.

Au centre, à 2 m. 80 sous le sommet de la hutte, nous rencontrons, sans protection, une couche de cendre de 0 m. 26 d'épaisseur, posée sur un fond d'argile. Cette couche s'étend sur une longueur de 4 mètres dans la direction Est-Ouest et de 2 m. 60 dans la direction Nord-Sud. Au centre de cette zone, nous constatons de nombreux morceaux d'os calcinés parmi les cendres, et à son extrémité Ouest, les fragments d'une épée en fer, dans un tel état de décomposition, que nous ne pouvons en relever que quelques fragments. Cette épée, à soie large et à rivets, était grande ; elle devait avoir, autant que nous avons pu la mesurer en place, 0 m. 95 de long, y compris la soie qui nous a paru avoir 0 m. 096.

Dans ce tumulus, nous avons reconnu une autre sépulture secondaire dans sa partie Nord ; à 6 m. 40 du centre, nous avons en effet rencontré, dans l'argile du fond, une rigole de 0 m. 20 de profondeur, longue de 1 m. 50 et large de 0 m. 60, orientée Est-Ouest, pleine de restes incinérés, sans aucun mobilier."

#### ● Lieu-dit à préciser – tumulus

**Briard, 1984, p. 235** : "Tumulus arasé (entre parcelles 496 et 497, section C)."

### KERGLOFF

#### ● Kerglien – 8 tumulus

X : 156,070 ; Y : 2383,255 ; Z : 127

**MH** : "Kerghien-Goarem-ar-Rignel-Kerglien-ar-Bleis - Cinq tumuli (cad. E 424, 425) : inscription par arrêté du 5 juin 1967"

**Chatellier, 1897-a** : "A trois cents mètres au nord du village de Kerglien on trouve un groupe important de huit tumulus. Après des pourparlers, qui ont duré un an, j'obtins enfin de la propriétaire, Mme Carel, l'autorisation de les fouiller à la condition que je lui donne le trésor que j'y découvrirais, non pas toutefois sans qu'elle eut fait préalablement le voyage de Landerneau à Kerglien pour venir conférer avec son fermier. Muni de l'autorisation tant désirée, qu'avait enfin pu m'obtenir un ami dévoué aux études

archéologiques, au mois d'octobre 1896, nous nous mêmes en route pour Kerglien, nous promettant monts et merveilles, car je savais que le plus grand de ces tumulus avait 40 mètres de diamètre sur 2m,50 de haut ; il devait, disions-nous, recouvrir une belle sépulture. La distance de Huelgoat, où était notre quartier général, était grande et le chemin détestable. Peu importe, pensions-nous, tout à l'heure nous serons dédommagés de nos ennuis.

Hélas ! nous n'en étions qu'au début, quelle ne fut pas notre déception quand, en arrivant sur les lieux, nous nous trouvâmes en face de monuments qui venaient d'être fouillés quelques jours avant notre arrivée. Nous faisons venir le fermier qui nous répond immédiatement que, sachant que nous devions venir, il avait pris les devants et fait la fouille. Est-ce avec l'autorisation de la propriétaire ? qu'a-t-il trouvé ? autant de questions auxquelles nous ne pouvons obtenir de réponse.

Que faire ? déjeuner sur l'herbe par une belle matinée d'automne, réatteler notre cariole, reprendre le chemin de Huelgoat et rentrer très désappointés.

Toutefois, avant le départ, nous voulons nous assurer si le grand tumulus a été bien fouillé ; nous y pénétrons à notre tour, et nous acquérons bien vite la certitude que la fouille a été complète. A 2m,60 sous le sommet, nous avons trouvé un épais dépôt de restes incinérés bouleversé ; mais il n'y avait pas de chambre funéraire ; nous n'avons pas, en effet, rencontré une seule pierre dans le tumulus. Du reste, rien d'étonnant à cela : nous sommes dans un pays où il n'y a pas de pierres. Y avait-il quelques objets, poterie ou armes, près des restes du défunt ? Impossible de rien savoir ; le fermier de Mme Carel et ses gens sont muets comme des carpes.

A vingt-cinq mètres de ce tumulus en est un autre de 25 mètres de diamètre et de 1 mètre de haut. Il a subi le même sort que le premier. Enfin, parmi les six autres tumulus qui restent et qui ont de 20 à 25 mètres de diamètre et 0m,80 à 1 mètre de haut, nous en avisons un qui n'a pas été ouvert. Nous y faisons une tranchée qui le traverse sans rien rencontrer que les parcelles de charbon que l'on trouve disséminées dans l'enveloppe argileuse de tout tumulus. Nous en faisons une seconde sans plus de résultat : c'était un tumulus de souvenir. Il a 25 mètres de diamètre sur 0m,90 de haut."

**Chatellier, 1907, p. 165-166** : "A 300 mètres au Nord du village de Kerglien, groupe de 8 tumulus, dont le plus grand a 40 mètres de diamètre sur 2m 50 de haut, il a été fouillé par le fermier du lieu durant la nuit, ainsi qu'un des autres de 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut à 26 mètres à l'Ouest du précédent. Le résultat de cette exploration nous est resté inconnu. Deux des autres tumulus de ce groupe, fouillés par nous ne nous ont rien donné."

**Le Roux, 1977** : "Les études préliminaires de l'axe routier Lorient-Roscoff, menées en concertation avec la Direction départementale de l'Équipement nous ont amené à prospecter systématiquement la zone menacée, spécialement entre Poullaouen et La Feuillée. Trois sites de l'Age du Bronze (un tumulus à Ty-Laurent et deux autres à Kergadiou en Plouyé) ont été reconnus ; grâce à l'entremise de M. Sanquer, Directeur des Antiquités historiques, ils ont fait l'objet d'une prospection magnétique par M. Kermorvan de l'Université de Tours. Des anomalies magnétiques ont également été décelées au nord du champ de tumulus bien connu de Kerglien en Kergloff."

**Briard, 1984, p. 242** : "Kerglien. Groupe de 8 tumulus dont le plus grand mesurait 40 m/2,5 m. Ils ont été fouillés par les propriétaires. Apparemment pas de chambres funéraires construites (X : 156 Y : 83-84 Z : 130 m). Biblio. P. Du Châtellier, Explorations, 1897."

#### ● **Kerrun – tumulus**

---

**Chatellier, 1907, p. 166** : "Tumulus fouillé vers 1888 dans le bois de Kerrun recouvrant une sépulture à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une table dolménique, ne renfermait qu'un vase écrasé."

**Briard, 1984, p. 242** : "Kerrun. Tumulus de 20 m/2 m recouvrant une sépulture en pierre sèche avec dalle de couverture. Vase à anse et traces de bronze. Biblio. Notes Bénard-Le Pontois."

#### ● **Kervoastellou – coffre**

---

X : 158,065 ; Y : 2380,795 ; Z : 100

**Giot, 1982** : "Le coffre de Kervoastellou en Kergloff, exploré par M Y. Lecerf, était plus fruste, mais encastré dans une aire empierrée."

**Le Roux, 1983** : "*Kervoastellou. M. Y. Lecerf a étudié une autre tombe de l'Age du Bronze découverte fortuitement en novembre 1981. Il s'agissait là encore d'un coffre en dalles de schiste mais de facture plus fruste, les parois latérales étaient faites de deux plaques se chevauchant et la couverture était assurée par trois dalles juxtaposées, recouvertes d'une quatrième beaucoup plus massive puisqu'elle atteignait près de 700 kg.*

*Cette couverture, à environ 0,50 m sous la surface, était encastrée dans une petite aire empierrée subrectangulaire de 1,10x1,90 m, correspondant sensiblement à l'ouverture de la fosse d'installation du coffre (fig. 14)."*

**Briard, 1984, p. 242** : "*Kervoastellou. En octobre 1981, lors d'un labour, découverte d'une dalle de schiste recouvrant un coffre, par M. Le Foil. Intervention de sauvetage de Y. Lecerf. Tombe en coffre de 1,20 m/0,60 m/0,50 m en dalles de schiste de 4 cm d'épaisseur. Un deuxième coffre a été repéré à proximité (X : 158,15 Y : 81,30 Z : 120 m parcelle 772 L). Biblio. Y. Lecerf, Les petites interventions de sauvetage, Journée Préhistorique Bretagne, 1982. - Le Télégramme, octobre 1981.*"

#### ● **Keryvon – dolmen**

---

**Ogée, 1843, p. 394** : "*M. A. de Cillart nous écrit qu'il a trouvé dans le bois de Keryvon un monument celtique qu'il regarde comme un dolmen, et qui peut avoir eu en longueur 4 mètres environ, sur 2 mètres 50 centimèt. de largeur.*"

**Le Men, 1877, p. 113** : "*Dans le bois de Keryvon, dolmen ou allée couverte de 4 mètres de longueur sur 2 mètres 50 de largeur. (Ogée, Dict. Hist. Nouvelle édition.)"*

**Flagelle, 1878** : "*M. de Cillart a trouvé, dans le bois de Keryvon, un monument celtique qu'il regarde comme un dolmen et qui peut avoir en longueur 4 mètres sur une largeur de 2 mètres 50.*"

**Chatellier, 1907, p. 165** : "*Dolmen ayant 4 mètres de longueur intérieure sur 2m 50 de largeur dans le bois de Keryvon.*"

#### ● **Quimilfen – tumulus**

---

**Briard, 1984, p. 242** : "*Quimilfen. Tumulus fouillé en 1925 par Bénard et Charbonnier sans résultat.*"

#### ● **Saint-Drozouarn – allée couverte ruinée ?**

---

**BSAF, 1946, t. 72, procès verbal séance 31/10/1946, p. XXXIX-XL** : "*M. G. Thomas signale près du village de Saint-Drozouarn, en Kergloff, un ensemble de pierres qui se présentent comme les restes d'une allée couverte.*"

**Gallia, 1948, volume 6, p. 440** : "*En Bretagne, près du village de Saint-Drozouarn, en Kergloff (Finistère), de grandes dalles marquent peut-être l'emplacement d'une allée couverte. [en NBP référence à la citation précédente]"*

#### ● **Ty Laurent – tumulus**

---

**Le Roux, 1977** : "*Les études préliminaires de l'axe routier Lorient-Roscoff, menées en concertation avec la Direction départementale de l'Équipement nous ont amené à prospecter systématiquement la zone menacée, spécialement entre Poullaouen et La Feuillée. Trois sites de l'Age du Bronze (un tumulus à Ty-Laurent et deux autres à Kergadiou en Plouyé) ont été reconnus ; grâce à l'entremise de M. Sanquer, Directeur des Antiquités historiques, ils ont fait l'objet d'une prospection magnétique par M. Kermorvan de l'Université de Tours. Des anomalies magnétiques ont également été décelées au nord du champ de tumulus bien connu de Kerglien en Kergloff.*"

**Briard, 1984, p. 242** : "*Ty Laurent. Tumulus.*"

## MOTREFF

### ● Tréveller (Kervouldic, toponyme de la commune de Plévin, 56) – dolmen (allée couverte ?)

X : 163,865 ; Z : 2377,450 ; Z : 108

**MH** : "*Kervouldic - Allée couverte de Kervonlédic (cad. A 340) : inscription par arrêté du 12 septembre 1968*"

**Flagelle, 1878** : "*Dolmen dans, une prairie, près du ruisseau formant limite avec les Côtes-du-Nord, à 7 ou 800 mètres au sud du canal de Nantes à Brest.*"

**Chatellier, 1907, p. 166** : "*En face du village du Pellen, de l'autre côté du canal, dolmen dans un pré, à 800 mètres du canal de Nantes.*"



Le dolmen de Tréveller (Sparfel, 2010)

## POULLAOUEN

### ● Chapelle Saint-Sébastien – 2 tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "*A cent mètres au Nord-Est de la chapelle de St-Sébastien, sur le sommet d'un coteau d'où l'œil embrasse un horizon très étendu, enceinte carrée fortifiée défendue par des talus en terre de 82 mètres de côté, à l'intérieur de laquelle sont deux tertres de 10 mètres de diamètre sur 1 mètre et 1m,50 de hauteur.*"

**Chatellier, 1907, p. 166-167** : "*A 100 mètres au Nord-Est de la chapelle de Saint-Sébastien, sur le sommet d'un coteau d'où l'œil embrasse un horizon très étendu, enceinte carrée fortifiée défendue par des talus en terre de 82 mètres de côté, à l'intérieur de laquelle sont deux tertres de 10 mètres de diamètre sur 1 mètre et 1<sup>m</sup> 50 de hauteur.*"

**Briard et al., 1994, p. 93** : "*2 tumulus de 10 m de diamètre et 1 m à 1,50 m de hauteur. 100 m au nord-est de la chapelle. (Du Châtellier, 1897). Une prospection récente n'a pas permis de les retrouver.*"

### ● Kerdraon – tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "*A Menez-ar-Last, dépendant du village de Kerdraon, tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut. Vers 1889, il a été fouillé, sans qu'il m'ait été possible de savoir le résultat de cette exploration. En labourant près de ce tumulus, il a été rencontré des poteries et deux monnaies en or.*"



**Chatellier, 1907, p. 166** : "A Ménez-ar-Last, dépendant du village de Kerdraon, tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup> 50 de haut. Vers 1889, il a été fouillé, sans qu'il m'ait été possible de savoir le résultat de cette exploration. En labourant près de ce tumulus, il a été rencontré des poteries et deux monnaies en or."

**Briard et al., 1994, p. 93** : "Tumulus de 30 m de diamètre et 1,50 m de haut. Fouillé vers 1889. (Du Châtellier, 1897)."

#### ■ Kerglien – tumulus

---

**Briard, 1984, p. 266** : "Kerglien. Tumulus au N.-O."

#### ■ Resparcou – 3 tumulus (dolmen ?)

---

X : 158,285 ; Z : 2389,995 ; Z : 165

X : 158,885 ; Z : 2390,495 ; Z : 175

**Le Goffic, 1993** : "Louis Lofficial nous a montré, près de chez lui, une petite nécropole de l'âge du bronze composée de trois tumulus et non encore inventoriée. Elle se trouve dans les parcelles n° 4, 5, 12, 25 et 26, section YT du cadastre de 1986."

**Briard et al., 1994, p. 93** : "Quatre tumulus ont été signalés par L. Lofficial à l'est de Restparcou. Certains mouvements de terrain laissent penser que, peut-être, d'autres tumulus très arasés venaient compléter cette petite nécropole.

Cadastre 1986, section ZI, parcelles 4, 5, 12, 25, 26.

AX : 158,400 AY : 1090,500 ; Z : 165 -175. ; BX : 159,000 BY : 1091,000. Inédit, inventaire M. Le Goffic.

Un tumulus - à moins que ce ne fut un dolmen - a été détruit au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Son toponyme est intéressant: «Carn an daol» (le cairn à la dalle)."

#### ■ Rosquijeau – tumulus

---

**Chatellier, 1897-a** : "A Rosquijeau, à cinq kilomètres au Sud-Est du bourg, camp semi-circulaire, près de la voie romaine, avec butte au centre. A cent cinquante mètres de ce camp, tumulus de 13 mètres de diamètre et de 1 mètre de haut, ayant été fouillé. Les résultats de cette exploration sont inconnus."

**Chatellier, 1907, p. 167** : "A Rosquijeau, à cinq kilomètres au Sud-Est du bourg, camp semi-circulaire, près la voie romaine, avec butte au centre. A 50 mètres de ce camp, tumulus de 13 mètres de diamètre et de 1 mètre de haut, ayant été fouillé. Les résultats de cette exploration sont inconnus."

**Briard et al., 1994, p. 93** : "A 150 m de la motte castrale, tumulus de 13 m de diamètre et 1 m de hauteur, fouillé anciennement, signalé par P. Du Châtellier (1897) et non retrouvé."

PLOUNEVEZEL

oooo

**BSAF, 1892, t. 19, Procès verbal séance 25/08/1892, p. XLII :** *"Un autre tumulus, situé à Saint-Hernin, sera exploré avec le concours de M. Nédélec."*

● **Kerhor – 4 tumulus**

Parcelles 746, 747, 748, 775, section D3.

**Chatellier, 1901-b :** *"L'un de mes amis, m'ayant signalé quelques tumulus dans la région des montagnes Noires, je me rendis, tout d'abord, dans la commune de Saint-Hernin, canton de Carhaix, où, à 300 mètres du village de Kerhor, dans une parcelle dite Goarem-ar-Reuniou, je reconnus quatre tumulus placés sur un arc de cercle dont la corde va de l'Est à l'Ouest.*

*J'en fis l'exploration en commençant par le plus grand, c'est-à-dire par celui le plus à l'Ouest du groupe.*

*De 17 mètres de diamètre sur 5 mètres de hauteur nous avons creusé, dans sa partie Est, une tranchée à ciel ouvert, de 5 mètres de largeur, allant de l'Est à l'Ouest (fig. 1, n° 1).*

*Dans ce tumulus, fait d'argile dans laquelle nous avons recueilli quelques morceaux de poterie rougeâtre à cassure noire, et quelques éclats de silex sans grand caractère, au centre, nous avons rencontré un amoncellement de pierres de petites dimensions, de 4 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur, enveloppant un coffre fait de pierres plates posées de champ en terre, orienté Est-Ouest, dans le sens de la longueur, mesurant intérieurement 1 m. 10 de long sur 0 m. 05 de large et 0 m. 80 de profondeur sous la dalle de recoupement, celle-ci ayant 1 m. 40 de long sur 0 m. 90 de large. Creusé jusqu'au sol résistant, la dalle de recouvrement étant au niveau de la surface du sol naturel il contenait, étendus sur le fond, des restes incinérés, au milieu desquels était un petit vase à une anse, en terre grossière, tellement fragmenté qu'il nous a été impossible de le reconstituer.*

*A 4 m. 50 à l'Est de celui-ci était un second tumulus de 11 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, fait également d'argile ; nous l'avons exploré en creusant, dans sa partie Est, une tranchée de 2 m. 50 de large, dans laquelle nous avons rencontré quelques éclats de silex, et au centre, au niveau du sol environnant, un coffre mesurant intérieurement 1 m. 05 de long sur 0 m. 50 de large et 0 m. 40 de profondeur, recouvert d'une dalle de 1 m. 40 de long sur 0 m. 70 de large, sur laquelle avaient été amoncelées quelques pierres. Orienté Est-Ouest, ce petit coffre avait pour parois Est, Ouest et Nord, trois pierres plates posées de champ en terre, et pour paroi Sud, une muraille maçonnée à pierres sèches, sans dallage au fond, il était creusé jusqu'au tuf et contenait des restes incinérés sans mobilier.*

*A 6 m. 50 à l'Est du précédent est le troisième de ces tumulus. De 12 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, nous l'avons traversé par deux tranchées perpendiculaires de 4 mètres de largeur, sans rencontrer de sépulture et sans recueillir autre chose que quelques éclats de silex, parmi lesquels un grattoir. C'était sans doute un tumulus de souvenir, comme ceux que nous avons rencontrés dans nos fouilles des montagnes d'Arrhées, élevé à la mémoire de quelque guerrier mort sans qu'on ait pu ramener son corps dans sa tribu.*

*Enfin, à 3 m. 50 à l'Est de celui-ci est le quatrième tumulus de ce groupe. Il mesure 11 mètres de diamètre sur 2 m. 50 de haut. Fouillé à une époque indéterminée, on y aurait, dit-on, recueilli un fragment de poignard en bronze (?)."*

**Chatellier, 1907, p. 167-168 :** *"Quatre tumulus, dans une parcelle dite Goarem ar Reuniou, à 300 mètres des édifices de Kerhor, situés sur un arc de cercle allant de l'Est à l'Ouest. Le plus grand de ces tumulus, celui le plus à l'Ouest, mesure 17 mètres de diamètre sur 5 mètres de hauteur, fouillé par nous en juillet 1897, nous avons rencontré au centre un petit coffre de 1m10 sur 0m65 de large et 0m80 de profondeur, fait de quatre dalles posées de champ en terre, recouvert d'une dalle de 1m40 sur 0m90, orienté Est-Ouest, contenant des restes incinérés au milieu desquels étaient réunis à l'extrémité Est les fragments d'un vase en terre rougeâtre grossière à une anse.*

*A 4m30 Est de celui-ci était un autre tumulus de 11 mètres de diamètre sur 3 mètres de haut. Exploré par nous, il contenait un coffre de 1m65 de long sur 0m50 de large et de 0m42 de profondeur, à parois faites aux extrémités Est, Ouest et Nord de trois pierres plates posées de champ en terre, et au côté Sud par de petites pierres maçonnées à sec. Il ne contenait que des restes incinérés.*

*A 6m50 à l'Est du précédent est le troisième de ces tumulus, de 12 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur. Dans les deux tranchées perpendiculaires que nous avons faites à travers nous n'avons rencontré aucune sépulture et n'avons recueilli que quelques fragments de silex. C'était sans doute un tumulus de souvenir élevé, comme ceux que nous avons fouillés dans les montagnes d'Arrhées, à la mémoire de quelque guerrier mort sans qu'on ait pu ramener son corps au milieu de sa tribu.*

A 3m50 à l'Est du précédent tumulus est le 4<sup>e</sup> tumulus de ce groupe, c'est le plus petit des quatre, il mesure 11 mètres de diamètre sur 2m50 de haut. Fouillé à une époque inconnue on y aurait, dit-on, recueilli un fragment de poignard en bronze ?"

**Briard, 1984, p. 269-270 :** "Kerhor. 4 tumulus dans la parcelle Goarem-ar-Reuniou.

Tumulus n° 1. 17 m/5 m fouillé par P. Du Châtellier en juillet 1897. Cairn de 4 m de diamètre et 2 m de haut protégeant un coffre en pierres plates de 1,10 m/0,65 m/0,80 m recouvert d'une dalle. Fragment d'un vase à une anse.

Tumulus n°2. 11m/3m. Coffre de 1,05 m/0,50 m/0,42 m en pierre sèche sauf la paroi sud formée d'une dalle de chant. Tumulus n° 3. 12 m/3 m. Tumulus sans chambre.

Tumulus n° 4. 11 m/2,50 m. Tumulus fouillé anciennement. On y aurait trouvé un poignard. (Parcelles 746, 747, 748, 775 D3.) Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, pp. 167-168."

### ● Loch-ar-Big – 2 coffres

**Le Roux, 1985 :** "Loch-ar-Big (responsable : O. Kayser). - A la suite de travaux agricoles, une tombe en coffre a été mise au jour en avril 1983. Une intervention a permis de l'étudier et d'en mettre en évidence une seconde, complètement démantelée. La tombe conservée était un coffre en dalles de schiste, avec parois rainurées pour l'assemblage et dalle de fond. La couverture, à environ 0,30 m sous la surface actuelle, était composée de trois dalles posées côte à côte, encastrées dans un petit cairn correspondant à l'ouverture de la fosse d'installation du coffre. Quelques restes d'os humains, deux minuscules tessons de céramique et une petite lamelle de silex sont le seul mobilier conservé dans ce petit monument. Ce dernier a été remonté dans l'enclos paroissial de Saint-Hernin."

## SPEZET

### ● Bois Garin – toponyme

**Arlaux, 1986, p. 10 :** "près de Bois Garin «le reuniou»".

### ● Bois le Duc – alignement (comprenant en 1913 1 menhir et 8 pierres couchées)

X : 151,170 ; Y : 2367,940 ; Z : 237 (menhir)

**MH :** "Hoad ar Dug - Alignements de menhirs dits Bois du Duc (cad. G 25) : classement par arrêté du 27 décembre 1923".

**Chatellier, 1901-b :** "Dans le bois du Duc, menhir de 5 mètres de haut ; une exploration pratiquée à sa base, a donné une hache en bronze à ailerons (Musée de Kernuz)."

Remarque : manifestement, P. du Chatellier ne s'est pas rendu sur place.

**Chatellier, 1907, p. 168 :** "Grand menhir de 5 mètres de haut dans le bois du Duc, au pied duquel il a été trouvé une hache à ailerons et anneau latéral.

**Toscer, 1908, p. 61 :** "[l'alignement] du bois de Coat-Queinec [...]"

**Jarno, 1913 :** "Au bois du Duc, M. du Chatellier note un menhir près duquel a été trouvé une hache à aileron. Le bois du Duc n'est pas porté sur les cartes. Il est au Sud de la commune, en pleine montagne entre Coat Quilvern et le Combout.

M. du Chatellier ne parle que d'un menhir seulement ; or indépendamment de celui qui est debout, il y en a d'autres couchés à des distances variables, sur une longueur approximative de quatre-vingts mètres, ce qui constitue un véritable alignement. Trois pierres gisent dans le bois au Sud du menhir debout et cinq au Nord, en dehors du bois. Une de celles-ci est encastrée dans le talus qui sépare le bois d'un petit champ voisin, une sixième est complètement à découvert dans ce champ, une septième et une huitième sont enfouies dans le talus qui sépare ce champ de l'étroit chemin qui va de Spézet dans la direction de Roudouallec, enfin une neuvième se remarque l'autre côté de ce chemin à la base du talus. Celle-ci est la plus petite, elle n'a guère plus d'un mètre ou un mètre cinquante, mais pour la majorité des autres on peut compter de quatre à cinq

mètres. Toutes ces pierres sont du schiste, de beau schiste dévonien compact et très dur présentant généralement l'aspect de grandes dalles très épaisses. Celle qui se trouve le plus au Sud dans le bois porte sur la face à découvert cinq cupules d'un fort diamètre et profondément creusées, plus un certain nombre de petites assez peu marquées.

Mon but étant seulement d'attirer sur cet alignement l'attention de la Société je ne dirai rien de sa direction, ni des rapports qu'il peut avoir avec les monuments voisins, je laisse ce soin à de plus compétents que moi, je me contenterai de dire qu'il est à proximité d'un autre alignement plus au Sud [Guernangoue en Roudouallec, Morbihan] et d'un dolmen à l'Ouest.

[...] Jusqu'ici, à moins de profiter de la belle saison et d'avoir de bonnes jambes, il n'était guère aisé d'accéder à cette partie boisée de la montagne où se trouvent nos mégalithes, mais pour faciliter les relations avec le Morbihan, on vient d'entreprendre un chemin vicinal, qui partant de Spézet et passant par la chapelle du Cran, si remarquable par ses vitraux, aboutit actuellement à l'entrée même du bois du Duc.

Malheureusement toute médaille à son revers, car si grâce à ce nouveau chemin on peut se réjouir de pouvoir monter à plaisir jusqu'aux menhirs, il est à craindre aussi qu'à cause de lui un certain nombre d'entre eux soit voué à une destruction prochaine.

J'ai dit plus haut en effet que trois de ceux du bois du Duc et deux de ceux de Guernangoué font partie intégrante des talus qui bordent le vieux chemin, or celui-ci devant être élargi il est peu probable qu'on les épargne.

Je jette le cri d'alarme et prie la Société d'intervenir en temps utile près des Pouvoirs publics pour tâcher de conserver ces intéressants vestiges du passé. A. Jarno. Châteauneuf-du-Faou, le 10 novembre 1912."

**BSAF, procès verbal séance 24/04/1944, p. XII :** "Mme Véfa de Saint-Pierre a annoncé par lettre son intention de faire don à la Société archéologique d'un menhir situé à Kerbiquet, en Spézet, et d'un terrain de trois ares entourant le mégalithe. Le menhir est renversé ; Mme de Saint-Pierre offre de participer à son relèvement par une contribution de 1.000 francs. La société décide d'accepter ce don et adresse ses remerciements à Mme Véfa de Saint-Pierre."

**BSAF, procès verbal séance 27/08/1944, p. XVII :** "La donation du menhir de Kerbiquet, en Spézet, présentant certaines difficultés, il a été entendu que la société achèterait le menhir au prix de 500 francs. Mme Véfa de Saint-Pierre cède également un terrain de 20 mètres sur 15 mètres, entourant le mégalithe."

**BSAF, procès verbal séance 27/02/1958, p. IX :** "Il est décidé de surseoir temporairement au relèvement du menhir de Kerbiquet, en Spézet, propriété de la Société archéologique, à cause de l'incidence financière. A proximité de ce mégalithe, le rajeunissement d'un taillis a permis de découvrir un intéressant ensemble de dolmens et de menhirs."

**Giot, 1968 :** "A Spézet, la partie non classée des alignements du Bois-du-Duc, ne comprenant que des pierres couchées, a subi quelques déprédations du fait d'un aménagement routier. Le menhir couché donné à la Société Archéologique par Mme V. de Saint-Pierre se trouve au nombre de ces blocs mégalithiques qui pourraient être réinstallés plus convenablement sur les bas-côtés de la route, sans pouvoir retrouver toutefois leurs places primitives."

**Giot, 1969 :** "La partie non classée des alignements du liais du Duc, ne comprenant que des pierres couchées, a subi quelques déprédations du fait d'un aménagement routier."

**Arlaux, 1986, p. 7 :** "L'alignement de Bois-le-Duc, situé après le village de Saint-Denis, à droite de la route qui conduit à Roudouallec, comprend aujourd'hui un grand menhir debout et quatre blocs couchés de trois à quatre mètres de longueur chacun, en schiste dévonien compact et très dur. A l'origine cet important alignement comportait neuf menhirs dressés sur une file de plus de quatre-vingts mètres, allant en direction du village de Kerbiquet. Trois pierres dans le bois, au sud du menhir encore debout et cinq au nord en dehors du bois. La dernière vers le sud porte sur une face cinq cupules, petits creux ronds obtenus en percutant la pierre avec un galet. Lors des travaux d'aménagement de la route de Spézet à Roudouallec, l'alignement a été bouleversé : un bloc est réinstallé en 1968 sur le bas-côté gauche de la route. Au total trois menhirs ont donc disparu. Bois-le-Duc fait partie d'un ensemble considérable de monuments mégalithiques qui étaient répartis sur les crêtes à la limite de Spézet, de Roudouallec et de Saint-Goazec. Il comprend deux autres alignements à Kroaz an Teurec et Trimen sur Saint-Goazec."

**Arlaux, 1986, p. 10 :** "« Dans le Bois-le-Duc, un grand menhir de cinq mètres de haut, au pied duquel il a été trouvé en 1852 une hache à ailerons et anneau latéral » [citation de P. du Chatellier]. Ce grand menhir peut être tout simplement l'une des pierres de l'alignement de Bois-le-Duc."

**Le Goffic, 1993 :** "L'alignement de menhirs qui se trouve dans le bois a subi quelques déprédations lors de la rectification de la route départementale à la fin des années 60 et un des menhirs gît sur la berme depuis cette époque. En passant rue de la Gare au bourg de Spézet, notre correspondante cantonale, M. Claire Arlaux, a eu l'attention attirée par une pierre de schiste érigée sur la pelouse d'un jardin privatif et présentant une gravure de hache emmanchée en léger faux relief sur une des faces (fig. 46). Interrogée, la propriétaire nous a confié que cette pierre se trouvait couchée dans l'angle d'une prairie lui appartenant, à l'est de Saint-Denis, jouxtant Bois-le-Duc, et qu'elle l'avait transportée à Spézet au moment des travaux routiers, estimant qu'elle serait mieux sur sa pelouse que dans les remblais de l'accotement de la route départementale. De toute évidence, cette pierre faisait partie de l'alignement de menhirs dont plusieurs exemplaires montrent des gravures et des cupules. A Roudouallec, commune voisine mais dans le département du Morbihan, Claire Arlaux a relevé une gravure semblable sur un des menhirs de l'alignement tout proche de Guernangoué. Une relation est peut-être à établir entre les deux sites."

**Le Roux et Le Goffic, 1996 :** "Lui non plus ne comportait déjà plus qu'un seul menhir debout au début du siècle, mais huit autres étaient alors couchés de part et d'autre sur 80 m de long selon une direction approximativement nord-sud, le chemin vicinal de Spézet à Roudouallec passant entre les deux blocs les plus septentrionaux. La rectification de cette voie en 1912, puis son élargissement accompagné de déroctages agricoles en 1968, devaient gravement désorganiser la partie nord de cet ensemble dont seul le bloc extrême a survécu car devenu entretemps propriété de la Société archéologique du Finistère (fig. 4). Cinq très grandes cupules circulaires et trois à cinq autres plus petites voire douteuses avaient été repérées dès les années 1920 par le Commandant Devoir sur le bloc le plus méridional et nous devions en retrouver d'autres sur les blocs voisins et sur le menhir debout (fig. 5).

C'est également C. Arlaux (1988) qui devait attirer l'attention sur une dalle de schiste haute de 3 m qui se dressait comme ornement dans un jardin du bourg de Spézet et qui portait, au beau milieu de sa face sud, un décor dégagé par piquetage périphérique. Grâce à l'amabilité des propriétaires, il a été possible d'établir que cette pierre avait été récupérée en bord de route, non loin des menhirs du Bois-le-Duc, peu après les travaux de 1968. Il n'est pas possible de l'identifier avec certitude à l'une ou l'autre des dalles disparues ; il pourrait assez vraisemblablement s'agir du bloc jadis couché dans la parcelle 842 (g, fig. 4) et mentionné vers 1960 sur un croquis de l'Architecte des Bâtiments de France, mais aucune autre hypothèse, pas même celle d'un bloc non répertorié, n'est à exclure.

Telle qu'elle se présente actuellement (fig. 6), la dalle de Spézet émerge du sol sur 2,4 m ; aux dires des propriétaires, elle aurait été plantée à environ 1 m de profondeur ce qui lui donnerait une longueur totale de l'ordre de 3,2 à 3,5 m, comparable à celle des plus grands éléments de l'alignement encore en place. Le sommet est en forme d'ogive assez régulière mais aucune trace de façonnage ne s'y lit clairement. La section transversale est un parallélogramme assez oblique commandé par le débit naturel du schiste avec une épaisseur de 0,4 m.

La face décorée est la plus plane ; large de 0,8 m sur 2,2 m de hauteur visible, elle se rétrécit vers le sommet par empiétement progressif de la face latérale ouest. Le décor en occupe toute la partie basse sur 1,15 m de haut mais se prolonge manifestement en terre, ce qui laisse penser que la pierre est actuellement plus enfoncée qu'elle ne l'était lorsqu'elle était fonctionnelle.

C'est la partie sommitale de ce décor qui avait attiré l'attention de C. Arlaux ; en effet, le soleil de fin d'après-midi met en évidence une courte et large hampe verticale dont le sommet rétréci se courbe vers la gauche pour former une boucle irrégulière plus ou moins en « quart de rond » qui se rabat sur la hampe à mi-hauteur et se prolonge à droite par une langue horizontale légèrement apointie à son extrémité. Ce tracé, d'environ 30 cm de haut et autant de large, est réservé dans un champ piqueté aux limites par endroits assez imprécises, formant une auréole large de 5 à 10 cm.

Un examen plus attentif montre que ce décor surmonte, comme à Roudouallec, un cartouche presque carré large de 68 cm au sommet contre 72 à la base et haut de 70 cm à gauche contre 64 à droite, dont le tracé est obtenu par un fin piquetage linéaire. C'est l'angle supérieur gauche, nettement surhaussé et très aigu, qui introduit la principale irrégularité, les côtés suivant à quelques centimètres les arêtes latérales de la face. Le motif sommital rentre quelque peu dans la face supérieure du cartouche, donnant une silhouette générale plus ramassée qu'à Roudouallec. A ces quelques détails près, les deux figures apparaissent pratiquement comme la représentation miroir l'une de l'autre.

*La base du cartouche de Spézet est actuellement très légèrement inclinée vers la droite, à une vingtaine de centimètres au-dessus de la pelouse du jardin ; au ras du sol, une autre ligne piquetée, concave vers le haut, remonte vers les angles inférieurs du cartouche ; à droite, elle paraît en outre se rebrousser vers le bas avant de disparaître en terre ; l'éventuel prolongement de ce décor, actuellement inaccessible, pourrait former un grand signe corniforme."*

**Le Goffic, 1997** : *"L'alignement de Bois-le-Duc en Spézet, déjà évoqué lors du second colloque international sur l'art mégalithique (Le Roux et Le Goffic, 1996), a connu beaucoup de déprédations, certaines très anciennes, les dernières datant de 1968. Des neuf menhirs en schiste encore en place au début du siècle, un a été détruit et trois ont été déplacés (fig. 6). Sur les quatre menhirs méridionaux se voient des cupules. Les trois premiers sont couchés et le quatrième est le seul encore debout. Dès 1913, A. Jarno signalait l'existence de cupules sur le menhir situé le plus au Sud. Il en possède, en effet, une très grosse, oblongue (175x139 mm et 16 mm de profondeur), quatre grosses (diamètre compris entre 80 et 115 mm et profondeur entre 19 et 30 mm) et quatre autres plus petites (diamètre compris entre 35 et 40 mm et profondeur entre 5 et 10 mm). La plus grosse cupule se trouve vers le sommet, les quatre grosses dans la partie médiane et les plus petites plus près de la base. Le second menhir ne présente que deux petites cupules dans sa partie médiane. Le troisième en possède cinq de tailles sensiblement égales, les diamètres étant compris entre 30 et 44 mm pour des profondeurs variant de 6 à 10 mm. Quatre forment un quadrilatère près de la base du menhir tandis que la cinquième est isolée vers le sommet. Le menhir debout a une seule cupule pratiquement au centre de la face sud-est, à 1,35 m de hauteur. Il est bien entendu impossible de dire si les cupules ont été réalisées avant ou après l'érection, voire après la chute des menhirs. Seule une restauration de la partie conservée de l'alignement permettrait, peut-être, de savoir si d'autres cupules ou gravures existent sur les faces contre terre. Compte tenu qu'il n'en a pas été vu sur les menhirs déplacés ni sur celui redressé au bourg de Spézet, nous sommes tentés de croire que les cupules ont été réalisées après la chute des menhirs du Sud de la file."*

**Giot, 1997-b, p. 51** : *"Non loin, dans la commune de Spézet, le long du chemin de Spézet à Roudouallec, juste au sud de la cote 239, les menhirs du Bois-du-Duc ont eu bien des misères ; on en comptait au moins huit, l'un portait de nombreux signes gravés ; un élargissement de la route en a fait rejeter dans les bas-côtés, un seul était encore debout."*

Pour aller dans le même sens que M. le Goffic établissant un parallèle entre les alignements du Bois du Duc et de Roudouallec (Gourin, 56), notons que dans les deux cas, le menhir dressé est en grès schisteux alors que les pierres couchées sont en schiste. A Roudouallec, un bloc porte des cupules et un autre une gravure semblable au "cartouche" gravé sur le menhir déplacé du Bois du Duc.

### ● Kerbasqued – allée couverte

X : 150,150 ; Y : 2372,855 ; Z : 77

**Ogée, 1853, p. 909** : *"A Kerbasquet (au nord du bourg) est un ensemble de trois dolmens assez élevés, et de trois plus petits ; le tout en assez mauvais état de conservation."*

**Flagelle, 1878, p. 85** : *"A Kerbasquet (au nord du bourg) est un ensemble de trois dolmens assez élevés et de trois plus petits ; le tout en assez mauvais état de conservation."*

**Chatellier, 1901-b** : *"Six dolmens plus ou moins détériorés à Kerbasquet au Nord du Bourg."*

**Chatellier, 1907, p. 168** : *"Six dolmens, plus ou moins détériorés, à Kerbasquet, au Nord du bourg."*

Remarque : il est probable que ni Flagelle ni Du Chatellier ne se soient rendus sur place.

**Jarno, 1913** : *"Quant [aux dolmens] de Kerbasquet, leur nombre doit se réduire à un seul qui se trouve au Nord-Est du village dans un champ nommé parc ar rorc'h surplombant le vallon et le moulin de Lesquidic. Ce n'est pas à proprement parler un dolmen, mais un ensemble de dolmens, c'est-à-dire une allée couverte ayant au moins treize mètres de long. Les supports sont restés en place et grâce à eux, en déblayant un peu, on pourrait parfaitement se rendre compte de la structure du monument. Malheureusement les dalles de recouvrement sont ruinées et dispersées et c'est à peine si deux ou trois ont conservé une position plus ou moins horizontale. Malgré cet état de délabrement, ce monument présente cependant un ensemble fort intéressant et se recommande à l'attention des archéologues."*

**Jarno, 1933** : "Mais passons de l'autre côté de l'Aulne, un peu au nord de cette jolie chapelle de Notre-Dame du Cran-Uhel si intéressante par ses vitraux, ses niches à volets et ses vieux saints, et remontons jusqu'au ravin du Stéric en Spézet, site agreste et même quelque peu sauvage, mais qui, à l'automne et particulièrement à l'époque du gouël an anaon (fête des morts), quand les fougères ont pris leur teinte mordoré, se révèle réellement plein d'une douce poésie,

Sur une esplanade dominant le ravin, de grandes dalles dolméniques abritant une crypte attirent l'attention. Qu'est-ce que cet étrange amoncellement de pierres ? Référons-nous à la tradition. C'est le séjour expiatoire des victimes rendues responsables des crimes des âges passés, des crimes des premières races qui ont habité le pays (gwennou kenta ar ero). Les âmes s'y entassent. Au fur et à mesure des libérations le remplacement se fait aussitôt et parfois même d'une façon brutale et horripante ! C'est là l'explication de ces fléaux terribles qui viennent de temps en temps désoler la contrée en décimant la population.

Ainsi les siècles fuient, des races disparaissent, des nouvelles les remplacent et de ces évolutions l'impression populaire nous est donnée par une légende ; notons-la. Celle-ci m'a été racontée quelques années avant la dernière guerre par une femme de Kerbasquet Ces épidémies semblent avoir consisté en une grippe cholériforme causée par l'humidité froide et pénétrante du sol. L'absence complète d'hygiène en favorisait la propagation."

Remarque : l'extrait suivant semble établir le lien entre la tradition et le monument de Kerbasquet. Pour s'en assurer, il faudrait identifier le ravin du Stéric, que je n'ai pu localiser. Précision : C. Arlaux, n'ayant pas fait le lien avec ce monument, attribue cette tradition à un autre mégalithe.

**Jarno, 1934** : "Le dolmen de Kerbasquet. Canton de Carhaix, commune de Spézet. Arr. de Châteaulin.

Si l'on se transporte dans le ravin du Steric, site agreste et plein d'une douce poésie, on aperçoit de grandes dalles dolméniques abritant une crypte. Qu'est-ce donc que cet étrange amoncellement de pierres ?

Pour la tradition, c'est le séjour expiatoire de ceux qui furent rendus responsables des crimes des âges passés, des crimes des premières races qui ont occupé le pays (gwennou Kenta ar vrô).

Les âmes s'y enlagent ; mais au fur et à mesure des expiations le remplacement se fait aussitôt et parfois même d'une façon brutale et horripante.

C'est là l'explication de ces épidémies terribles qui viennent de temps en temps désoler la contrée en décimant la population (1).

Ainsi les siècles fuient, des races disparaissent, de nouvelles les remplacent.

Je tiens ce récit d'une femme de Kerbusquet.

(1) Il s'agit assez souvent d'une grippe cholériforme exceptionnellement grave, provoquée par l'humidité froide du sol contre laquelle l'organisme ne peut rougir."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 10** : "Le Dinantien, dans le bassin de Châteaulin, a été utilisé au moins pour deux allées couvertes, à Kerriou (Gouézec) et Kerbasquet (Spézet). Ce sont là des schistes (hT de la carte géologique, n° 73, feuille de Châteaulin, 1949) qui offrent de grandes facilités de débitage en larges plaques mais qui, de ce fait, se clivent très facilement sous le poids des dalles de couverture elles-mêmes fissurées."

**Arlaux, 1986, p. 7-8** : "A Kerbasquet, une allée couverte de treize mètres de long (dégradée) est le seul vestige d'un petit ensemble détruit. (Voir les disparitions du XIX<sup>e</sup> siècle). Elle est située au nord-est du village, en plein champ."

**Arlaux, 1986** : "Au nord de la chapelle du Crann, de grandes dalles dolméniques s'amoncelaient autrefois sur une esplanade dominant le ravin du Stéric. Ces vestiges ont étonné nos prédécesseurs qui en ont fait une légende curieuse et terrifiante, rapportée en 1913 par une femme de Kerbasquet : «Cet amoncellement de dalles représente le purgatoire, séjour des victimes rendues responsables des crimes des âges passés. Les âmes s'y entassent. Au fur et à mesure des libérations, le remplacement se fait aussitôt par d'autres âmes, et parfois cela se passe d'une façon brutale et horripante». Ces maux brutaux et terribles seraient les épidémies qui, périodiquement, décimaient la population, notamment la grippe cholériforme. Elles sont considérées dans cette légende spézetoise, plus encore qu'une fatalité, comme un châtement divin en expiation des péchés des hommes des siècles passés!"

**Arlaux, 1986, p. 10** : "«A Kerbasquet, trois grands dolmens et trois petits en mauvais état de conservation » [citation P. du Chatellier]. (De cet ensemble ne demeure que l'allée couverte. A cette époque, trois grands dolmens pouvaient désigner une allée couverte)."

**Giot, 1997-b, p. 51** : "A peu de distance au nord-ouest du bourg de Spézet, l'allée couverte de Kerbasqued se trouve près de la cote 78. Elle est en dalles de schiste, incluse dans son tertre et longue de 15 m, en apparence un peu délabrée."

#### ● Kerdraffec – tumulus

**Chatellier, 1901-b** : "Un autre tumulus, celui-ci de petites dimensions puisqu'il n'a que 8 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut, nous ayant été signalé au village de Kerdraffec, dans un champ dit Ros-ar-Goël, à 250 mètres au Nord des édifices, nous y sommes rendu et avons constaté qu'il a été fouillé à une époque inconnue, sans que nous ayons pu savoir le résultat de son exploration."

#### ● Kerescan – menhir

X : 148,560 ; Y : 2371,610 ; Z : 102

**Le Goffic, 1993** : "Mme Claire Arlaux nous a fait découvrir un menhir qui n'avait encore jamais été signalé. Il s'agit d'un bloc de quartz laiteux d'une hauteur d'environ trois mètres, adossé à un talus, dans la parcelle n° 656 a, section A du cadastre de 1983; ses coordonnées Lambert sont : X : 148,670 Y : 1072,150. Une petite dépression au pied du monolithe semble indiquer qu'une fouille clandestine a eu lieu à une date inconnue."

**Giot, 1997-b, p. 51** : "Et dans l'ouest du bourg de Spézet, près de Kerescan, il y a dans un talus un menhir de quartz de 3 m."

#### ● Kerferz – tumulus

**Chatellier, 1901-b** : "De Kerhor nous nous sommes rendu au village de Kerfers en Spézet où on nous avait indiqué un tumulus de 30 mètres de diamètre sur 5 mètres de haut, connu dans le pays sous le nom de Run-Mellou-Poaz. Placé sur une éminence d'où on a une vue splendide, nous en avons fait l'exploration eu ouvrant, à l'Est, une tranchée de 6 mètres de large, dirigée vers l'Ouest, passant par le centre de la butte.

Dans ce travail, nous reconnaissons que le tumulus est construit avec de l'argile dans laquelle nous rencontrons, comme dans tous les monuments de ce genre, des parcelles de charbon de bois, quelques fragments de poterie grossière, quelques éclats de silex et encore quelques percuteurs ; de plus, ici, il nous faut noter la présence de quelques foyers, probablement les traces de feux allumés pendant l'érection du monument par ceux qui ont pris part à ce travail.

Au centre, à 4 m. 50 sous le sommet de la butte, nous trouvons un amoncellement de pierres de moyenne taille, paraissant jetés là sans ordre, sommet d'un cône de 7 m. 20 de diamètre à la base, au milieu duquel, après déblai, nous rencontrons une sépulture ronde à parois maçonnées à pierres sèches légèrement imbriquées montant en s'inclinant à l'intérieur de façon à former voûte ; mode de construction toujours défectueux, que nous avons déjà signalé dans nos fouilles des montagnes d'Arrhées. Le blocage amoncelé autour des parois avait pour but d'en empêcher l'écartement, et aussi d'empêcher les infiltrations extérieures de pénétrer dans le caveau funéraire (fig. 1, n° 2).

Ayant pu enlever quelques pierres de la paroi Est de la sépulture, nous parvenons, non sans peine, à nous y glisser, une lumière à la main. Les parois sont en mauvais état, les matériaux employés à la construction étant, pour la plupart, des morceaux de quartz se prêtant mal à un pareil travail.

Vidant avec soin la sépulture, nous constatons que, sur le tuf formant le sous-sol des terrains avoisinants, on a placé un plancher en bois de chêne, ayant une épaisseur de 0 m. 10, sur lequel ont été déposés, dans toute l'étendue de la chambre funéraire, une couche de restes incinérés d'une épaisseur moyenne de 0 m. 03, au milieu desquels nous relevons, à l'extrémité Ouest du caveau, un vase en terre cuite à une anse, posé sur le côté (fig. 2, n° 1). Ce vase est un des plus beaux que nous avons rencontrés dans nos explorations de tumulus de l'époque du bronze. Il a 0 m. 24 de haut, 0 m. 145 de diamètre à l'orifice et 0 m. 07 de diamètre à la base. La figure donne, mieux que toute description, une idée de son ornementation, qui procède de la dent de loup et de la feuille de fougère, qui sont, par excellence, les ornements de l'époque du bronze. Brisé anciennement par la chute d'une pierre tombée des parois, nous avons heureusement pu le reconstituer. Fait à la main, sans le secours du tour, il est en terre assez grossière, mêlée de nombreux grains de quartz, assez bien cuite, d'une couleur rouge brique passant au brun et même au noir par places.

La chambre, en forme de ruche, close au sommet par une petite dalle plate de 0 m. 60 de côté, a 2 mètres de diamètre au rez du plancher et 2 m. 60 de hauteur du plancher au sommet de la voûte, si bien que le fond de la sépulture est à 7 mètres sous le sommet du tumulus."



**Chatellier, 1907, p. 168-169** : "A Kerfers, tumulus de 30 mètres de diamètre sur 5 mètres de hauteur, dit Run-Meillou-Poaz. Ce tumulus, fouillé par nous, nous a donné dans une chambre voûtée des restes incinérés et un vase en argile à une anse, décoré de feuilles de fougères. (Musée de Kernuz)."

**Arlaux, 1986, p. 9** : "Un important tumulus de cinq mètres de hauteur a été fouillé en 1896 par Paul du Chatellier à Run Mellou Poaz, près de Kerfers. Il était composé «d'une masse d'argile avec des poteries, des charbons de bois, silex et percuteurs. Au centre un cairn de 7,20 m de diamètre à la base, recouvrant une sépulture en voûte close au sommet par une pierre plate». Dans la grande chambre en four de deux mètres de diamètre pour deux mètres cinquante de hauteur, l'archéologue découvre un beau vase en argile biconique à une anse, décoré de motifs géométriques, chevrons et triangles hachurés, dits «en feuilles de fougères» et «en dents de loups», ainsi que des restes incinérés. Remontant à l'âge du bronze, soit 1500 ans environ avant Jésus-Christ, ce vase est conservé au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. De couleur brune, il est sorti, d'après les spécialistes, du même atelier que les vases découverts à Botsorhel et Plouigneau."

**Briard, 1984, p. 275** : "Kerfers. Beau tumulus de 30 m/5 m dit Run-Mellou-Poaz, fouillé par P. Du Châtellier en 1896. Il était composé d'une masse d'argile avec poteries, charbons de bois, silex et percuteurs. Au centre, cairn de 7,20 m de diamètre à la base recouvrant une sépulture en voûte, close au sommet par une pierre plate de 0,60 m de côté. La chambre a 2 m de diamètre pour 2,50 m de haut et le fond du monument était à 7 m sous le sommet du monument.

Beau vase biconique à une anse, décoré. Il mesure 240 mm de haut, 150 mm à l'ouverture, 280 mm à la panse et 95 mm au fond. De couleur brun noir, il est décoré de 2 lignes de motifs en zig-zag au-dessus de la carène et de triangles hachurés en dessous de la carène. L'anse montre des chevrons emboîtés. Les différents motifs sont séparés par des lignes parallèles (Musée des Antiquités Nationales n° 72 860). C'est le même style des vases de Botsorhel et de la Chapelle-du-Mur à Plouigneau."

#### ● Kerlard – toponyme men fao

---

**Arlaux, 1986, p. 10** : "à Kerlard «goarem ar men fao»."

#### ● Kerlescoat – butte

---

**Arlaux, 1986, p. 9** : "Une butte de terre a été signalée cette année à l'archéologue départemental, Monsieur Le Goffic, par un agriculteur labourant un champ près de Kerlescoat. Il pourrait s'agir d'un tumulus ou d'un cairn néolithique mais aucune fouille n'est prévue pour l'instant."

#### ● Kervino – 2 dolmens détruits

---

**Ogée, 1853, p. 909** : "Près de village de Kerveno on voit deux dolmens."

**Flagelle, 1878** : "Près du village de Kervéno, on voit deux dolmens."

**Chatellier, 1901-b** : "Deux autres dolmens, non moins ravagés, à Kervéno."

**Chatellier, 1907, p. 168** : "Deux dolmens, à Kervéno."

**Jarno, 1913** : "J'ai visité Kerveno et interrogé les plus anciens habitants du village, mais aucun d'eux n'a pu me dire où se trouvent, où se trouvaient ces dolmens."

**Arlaux, 1986, p. 10** : "«A Kerveno (Kervenou) se trouvent deux dolmens» [dixit P. du Chatellier]. (Ils n'existaient déjà plus en 1913, A. Jarno de la Société Archéologique du Finistère ayant, à cette date, interrogé les plus anciens habitants du village, qui ne les connaissaient pas)."

#### ● Kervran – toponymes run et dol

---

**Arlaux, 1986, p. 10** : "Et combien de regrets pour ce «run an dol» mentionné sur le cadastre en 1820 à l'est de Kervran et dont il ne reste plus rien aujourd'hui, «run an dol» signifiant «le tertre du dolmen» ou «le tumulus de la table»!"

#### ● Saint-Denis – toponyme men fao

---

**Arlaux, 1986, p. 10** : "A Saint-Denis «goarem ar men fao»".

## CANTON DE CHATEAULIN

**Tanguy, 1979** : "La présence de menhirs est expressément attestée par une quinzaine de toponymes. Le mot se rencontre comme nom d'écarts de Kerlaz et de Ploéven et de parcelles de Cast, de Kerlaz, de Ploéven, de Plomodiern, de Quéménéven et de Saint-Nic.

Le mot *peulvaen*, « pilier de pierre », autre terme spécifique, n'apparaît pas dans la toponymie du Porzay, du moins si le lieu-dit *Ar Peulguen*, « le poteau blanc », à Plonévez-P. (A 718) ne résulte pas d'une réfection de *peulven*. Le mot *leh*, « pierre dressée », pourrait être représenté par le lieu-dit *Parc-Lek* ou *-Lec* à Plomodiern et le village du *Lee* à Quéménéven, que les formes anciennes *Lehuc* en 1426, *Lehec* en 1536, désignent comme un dérivé.

Sont susceptibles de rappeler d'anciens menhirs les toponymes contenant le mot *maen*, *mein* son dérivé, comme *Parc-ar-Men*, lieu-dit de Quéménéven, *Meil-ar-Men* ou *- Ven*, lieu-dit de Plomodiern, ou son dérivé *Méneç*, « l'endroit aux pierres », village de Locronan. Le mot *karreg*, « roche, rocher », *garreg* sous la forme mutée, pourrait jouer aussi cet office. Il est à l'origine de *Garree*, village de Plonévez-P., et de nombreux lieux-dits. A Locronan, un mégalithe est connu sous l'appellation de *Kazeg-Ven*, « la jument de pierre ». La langue a eu recours à d'autres termes imagés comme la *quenouille*, en breton *kegel*, le *fuseau*, en breton *gwerzief*, le *lit*, en breton *gwele*, ou encore la *chaise*, en breton *kador* : d'où le nom de *Kador-Zant-Ronan* donné concurremment à la *Kazeg-Ven*.

Outre le mot *dolmen* ou, comme l'exige la morphologie, *dolven*, représenté par les lieux-dits *An Dolven* à Cast et à Plonévez-P. et, sous la forme abrégée, *An Dol*, « la table » à Plonévez-P., le breton use du terme *lia*, « pierre plate » et du composé tautologique *liavaen* (parfois *maenlid*) pour désigner les dolmens et allées couvertes : d'où *Lezlia*, « le château de la pierre plate », village de Quéménéven, *Liavat*, lieu-dit de Ploéven, *Liaven*, village de Plomodiern et *Liavéan*, lieu-dit de Ploéven. Une forme *lié*, et même *li*, apparaît à Plomodiern (*Al Lié* ; *Al Li-dannerc'h* et *-dantraon*) et à Saint-Nic (*Parc-al-Lié*). Un lieu-dit *Ménez-Lié* figure dans ces deux communes. En Plomodiern, au Sud-Ouest de Sainte-Marie, un dolmen se nomme *Al Lié*, mais les gens du pays l'appellent *Ar-Billig*, « la poêle », dénomination imagée qui attire l'attention sur le lieu-dit *Ros-ar-Pilligou*, « le tertre des poêles », à Quéménéven.

Hormis peut-être le mot *karn*, « tas de pierres », il n'existe pas, semble-t-il, en breton, de terme générique désignant des tumulus. En outre, par suite d'une contraction du mot *karrhent*, *karrant*, « chemin à charrettes », il s'est produit une homonymie entre celui-ci et le mot *karn* : c'est ainsi que *Karn-ar-Hoat*, écart de Plonévez-P., est noté *Caront-ar-Hoat* par le cadastre de 1851.

La nomenclature ne permettant pas de distinguer entre buttes naturelles et artificielles qu'elle désigne indifféremment par des termes comme *run*, *roz*, *tuchenn*, *torgenn*, *tarroz*, *moudenn*, *krugell*, les toponymes formés avec ces mots ne peuvent donc qu'orienter la recherche archéologique. Le plus significatif de ces termes est le mot *moudenn*, encore qu'il dénonce le plus souvent des mottes féodales."

### CAST

#### ● Kerlaoueret – tumulus

X : 115,897 ; Y : 2370,648

Carte archéologique : 29 025 0001

**Carte archéologique** : tumulus (inventeur : C.-T. Le Roux).

#### ● Lelsac'h – menhir

**Flagelle, 1878** : "Menhir à Lelsac'h, près la vieille route de Quimper."

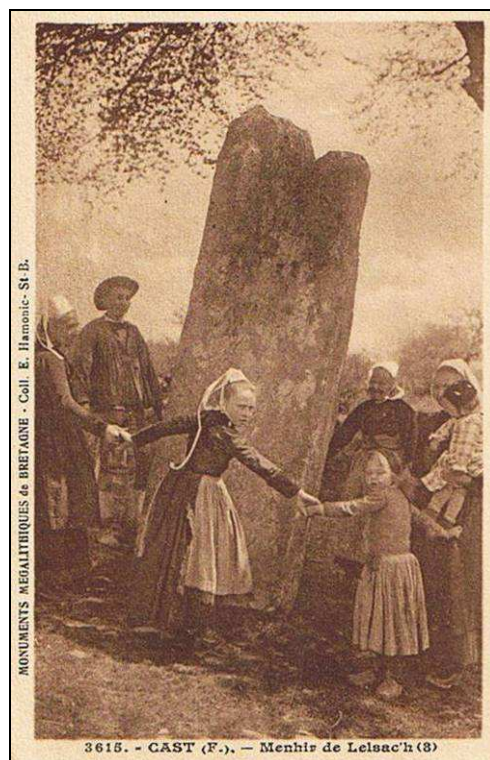
**Chatellier, 1907, p. 170** : "Menhirs, à Lelsac'h et près de la chapelle de Sainte-Génite."

Remarque : ce toponyme ne figure pas sur les cartes actuelles ; voir le plan cadastral du XIXe siècle. S'agit-il du menhir de Lotinidic, comme le suggère la carte postale n° 3615 de Hamonic légendée "menhir de Lelsac'h" ?

■ Lotinidic / Chapelle Saint-Genite – menhir (voir aussi Menez Quelc'h)

X : 121,505 ; Y : 2370,700 ; Y : 169

Cartes postales : Hamonic, n°3615 ; Hamonic, n°3616 ; Le Doaré, n°202.



Menhir de Lotinidic à Cast (carte postale, Hamonic, n° 3615)

**Flagelle, 1878** : "*Lec'h ou menhir, à la chapelle de Sainte-Génite.*"

**Peyron et Abgrall, 1905, p. 130** : "*Près de la chapelle [de Lotinidic] est une pierre longue en schiste brut à laquelle des sots viennent tout nus et de nuit se frotter le dos et le ventre pour les maux d'entrailles.*"

**Chatellier, 1907, p. 170** : "*Menhirs, à Lelsac'h et près de la chapelle de Sainte-Génite.*"

**Peyron et Abgrall, 1907, p. 120** : "*Voici les détails intéressants que nous donne M. Guizouarn sur cette chapelle, dans une lettre de 1840 : "[même extrait qu'en 1905]". Le recteur concluait en demandant à Mgr de Poulpiquet de rendre une ordonnance interdisant la chapelle, et la destruction de la pierre objet de la superstition populaire.*"

**Guénin, 1911, p. 272** : "*Cast. - Menhirs à Lelsach près de la chapelle de Saint-Genite.*"

Remarque : information - mal recopiée - provenant sûrement de l'inventaire de P. du Chatellier.

**Pellay, 1928-a** : "*Le quatrième groupe de Saint Geniste, ou Saint-Genit, à 500 mètres à vol d'oiseau, ouest du précédent, non loin d'une des sources du Stéïr (fontaine de l'ancienne chapelle de Saint Génit, ou encore Lothinidic) se signale tout d'abord, sous la forme d'un menhir isolé, en schiste de 2 m. 50 de haut, dans l'enceinte du cimetière de la chapelle ruinée, à quelques pas du calvaire découronné de ces personnages.*

*Une notice concernant cette chapelle, parue au « Bulletin de la commission diocésaine » année 1905, rappelle une lettre datée de 1840 (la chapelle était abandonnée depuis 1835) où il était écrit : « que des sots tenaient tous nus et de nuit se frotter le dos et le ventre contre ce menhir pour les maux d'entrailles ». Le recteur de Cast demandait, vers cette époque, à son évêque, une ordonnance interdisant la chapelle et la destruction de la pierre, objet de la superstition populaire ajoute la notice.*

*C'est, sans doute, ce menhir qu'avait signalé M. du Châtellier.*

*Puis à 400 mètres ouest, le groupe se confirme. Dans une parcelle de 60 ares environ inculte et maigrement gazonnée, sous des ajoncs et fougères on peut voir, en grande partie nettement dégagé du sol, un chaos inattendu, de blocs de schiste couchés et accolés quelquefois parallèlement ou bien encore plantés en terre,*

de formes diverses atteignant pour certains 4 ou 5 mètres de long, pour d'autres de forme rectangulaire les mêmes dimensions.

Ces blocs appartiennent, nous le pensons, à des monuments de compositions différentes : menhirs mêlés à des cromlechs, dolmens ou allées couvertes ? Seraient-ils cependant des éléments extraits sur place, mais non utilisés par les bâtisseurs de monuments mégalithiques ?

En l'état il ne nous a pas été possible à première vue de définir la destination à eux donnée par les architectes ou qu'en voulaient donner ceux-ci.

Le sous-sol se trouve être ici, à l'étage du schiste à clintonite, et les monuments pourraient provenir des affleurements de ce terrain.

On le voit, tels que cette note succincte les présente, ces groupements, bien que gravement mutilés, nous paraissent pouvoir faire utilement l'objet de recherches et d'une étude.

De même une enceinte circulaire de rayon étendu et qui semble enclore au moins les premiers groupes, paraît aussi devoir être retenue au cours de cette étude. Il n'est pas téméraire de supposer, en effet, qu'elle soit contemporaine des monuments et qu'elle se rattache à ceux-ci.

Le camp retranché rectangulaire de Lelzac'h signalé par M. du Chatellier resterait-il indépendant de l'enceinte bien qu'inclus dans celle-ci ? Nous n'osons l'affirmer. Ces monuments nous avaient été signalés, ainsi qu'à M. Delaporte, avoué à Châteaulin, par Mme Le D... de Chateaulin. Nous devons de dire que c'est grâce aux remarques judicieuses et aux découvertes faites sur le terrain par M. Delaporte, devant nous, que nous avons pu en grande partie, compléter cette note incomplète et trop succincte peut-être, mais à laquelle nous espérons pouvoir donner plus tard un complément documenté et plus précis."

**Guénin, 1934 :** "1911. - Le menhir de S. Genit et les frictions nocturnes. Com. de Cast, cant. de Châteaulin. Le recteur de Cast, M. Guizouarn, écrivait en 1840 à son évêque : « La chapelle de Lothinidic, appelée de S. Génit, menace ruine et on n'y dit plus la messe depuis 1835... Près de la chapelle est une pierre longue en schiste brut à laquelle des sots viennent, tout nus et de nuit, se frotter le dos et le ventre pour les maux d'entrailles. » Le recteur demandait à l'évêque d'interdire la chapelle et de faire détruire la pierre. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de la petite église ; mais le menhir dresse toujours sa dalle bleuâtre, tandis que d'une vieille croix ne subsiste plus qu'un fût brisé."

**Giot, 1997-b, p. 47 :** "Sur la pente de la montagne, à l'est de Cast, dans un taillis, près de Loctinidic, où se trouvait jadis une chapelle Sainte-Génite, il subsiste une croix sur un socle délabré, et un menhir aux vertus thérapeutiques jadis célèbres (en frictions de nuit). Nous ne savons si c'est ce menhir-là que dom Grégoire de Rostrenen, dans son dictionnaire de 1732 au mot « pilier », cite comme un men sao (pierre debout) de la paroisse de Cast, qui fut abattu et sous lequel on trouva un « bassin » contenant onze crânes qui tombèrent en poussière au toucher : raconter qu'il faut sans doute prendre sous réserves."

**Tanguy, 2001 :** "C'est pour avoir été l'objet de semblables pratiques que fut brisé le menhir situé dans l'enclos de la chapelle de saint Génite, à Loctinidic en Cast. En 1840, le recteur de la paroisse en réclama la destruction à son évêque pour la raison que « des sots viennent tout nus de nuit se frotter le dos et le ventre pour les maux d'entrailles ». En fait, la pierre recevait surtout l'hommage des femmes désireuses de concevoir un enfant." Remarque : l'auteur se trompe lorsqu'il indique que le menhir a été brisé.

#### ● Marchaussy – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 170 :** "Tumulus dit Ar-Vouden, à Marchaussy, à 6 kilomètres au Sud-Est du bourg."

#### ● Ménez Quelc'h – alignements

---

**Pellay, 1928-a :** "Sensiblement à l'ouest de la côte 252, dite « Ménez-Kelc'h »<sup>79</sup> et non « Kerque »<sup>80</sup> à moins que « Kerque » ne soit une corruption de « Kerrec » et à 4 kilomètres au sud de Chateaulin, mais en la commune de Cast, l'étude du terrain récemment recouvert encore d'ajoncs, de hautes fougères, de pins, révèle un ensemble mégalithique constitué par divers monuments.

Ceux-ci, à notre connaissance, n'ont pas tous, jusqu'à présent, été désignés sous le nom qui leur convient incontestablement.

---

<sup>79</sup> Montagne du cercle.

<sup>80</sup> Pluriel de roc'h (roche).

*Leur volume, leur nombre, leur groupement, leur développement étendu dans ce lieu quasi-désertique, admirablement situé, indiquent assez leur importance malgré les mutilations systématiques dont ils ont été l'objet à une époque inconnue mais très éloignée cependant si l'on s'en rapporte à l'aspect du sol où ils reposent.*

*Tous, à l'exception de deux, ont été renversés. La carte de M. du Chatellier n'indique, à cet endroit, qu'un seul menhir, un de ceux au sujet duquel nous nous étendrons plus loin.*

*Il semble que nous pouvons, dès maintenant et jusqu'à identification ou classement plus complet, les diviser en quatre groupes bien distincts. Ils sont tous situés sur le versant occidental de la colline dite « Menez-Kelc'h ».*

*Le premier groupe est situé à gauche de l'ancienne route (direction Chateaulin-Quimper et à peu de distance de celle-ci).*

*Il est composé de cinq à six ensembles de blocs schisteux, couchés, en rangs, rapprochés, parallèles ou sans ordre, de 2 à 3 mètres de longueur. Chaque assemblage complexe est séparé de son voisin par un espace de 15 à 20 mètres. Le tout se trouve dans un rayon de 80 à 100 mètres, visible entièrement ou en partie enterrée.*

*Emergeant, ça et là, dans cette limite, isolés, ou groupés, d'autres blocs de moindre importance s'aperçoivent en partie enterrés.*

*La carte géologique indique, à cet endroit, un sous-sol uniquement constitué par le grès armoricain.*

*Le deuxième groupe se trouve à droite de la route, approximativement à hauteur du premier, quoique plus au sud, dans le bois de sapin bordant la route.*

*Il comprend :*

*Un menhir long de 3 mètres environ, à demi-renversé et en partie enfoui, puis, faisant alignement avec ce menhir, au moins cinq blocs renversés, d'environ 2 mètres de longueur, au minimum, en partie recouverts d'humus. Au nord du premier, un autre alignement parallèle, constitué aussi d'un nombre à peu près égal de blocs ou pointements. Perpendiculairement à ces deux alignements un 3<sup>e</sup> alignement composé aussi d'éléments de diverses dimensions, en pointements, ou en blocs plus importants, couchés et enterrés partiellement.*

*Dans le même bois, appelé au cadastre « Parc ar Menhir », ou « Champ du Menhir », d'autres blocs dispersés s'alignent avec les premiers en blocs, ou en pointements. On remarque notamment un monument disloqué (dolmen peut-être).*

*Comme pour le premier groupement, ces monuments sont de schiste dans un sous-sol indiqué comme étant constitué de grès armoricain.*

*Un calage apparait, il semble, à la base d'un des menhirs.*

*Le troisième groupe est à l'ouest du 2<sup>e</sup> et à 200 mètres environ, dans 3 parcelles de terre sous lande ou labourées.*

*Un ensemble important, complexe, de blocs, ou de pointements, de formes et de dimensions diverses, dont quelques menhirs couchés, schisteux, de 2 à 3 mètres, y sont visibles. Les blocs nombreux, autres que ces derniers, paraissent aussi schisteux et sont veinés de quarts.*

*A remarquer, notamment, dans ce groupe, un bloc important, isolé, de forme rectangulaire (5 à 6 mètres de long sur 3 à 4 de largeur) entouré à quelques pas de pointement ou de blocs.*

*Le sous-sol est ici, également, suivant la carte géologique, constitué par le grès armoricain, bien qu'il confine à la limite de l'étage du schiste à clintonite. [suit la description du menhir de Saint-Guénite en Cast]."*

**Pellay, 1928-b :** *"Il s'agit d'une centaine de blocs de schiste, bruts, variant en longueur de 2 à 5 mètres, parsemés en groupes ou alignements, à l'ouest de la côte 252, dite "Ménez-Kelc'h" et non "Kerque" à 4 kilomètres sud de Chateaulin, près l'ancienne route de Chateaulin à Quimper.*

*Le volume de ces blocs, leur nombre, leur groupement, leur développement étendu dans ce lieu quasi-désertique, admirablement situé, retiennent l'attention du moins averti des archéologues et inclinent à penser qu'il s'agit bien là de monuments préhistoriques.*

*Ils sont situés à l'ouest de la côte 252, depuis l'ancienne route qui passe sur le flanc de la colline jusqu'à la chapelle en ruines de Saint-Génit ou de Locquinidic et l'une des sources du Steïr, voisine de cette chapelle.*

*De ces monuments, deux menhirs, seuls, sont debout. Les éléments renversés (vraisemblablement à dessein) sur les points même où ils devraient se dresser, permettent, fort heureusement, de suivre une partie du tracé primitif d'alignements.*

*L'un des menhirs levé, mais quelque peu incliné cependant à proximité de la route, signale les groupements et alignements situés dans un rayon de 400 mètres.*

L'autre, planté dans l'enceinte de la chapelle ruinée et à quelques pas du calvaire mutilé, annonce un ensemble voisin constitué par de nombreux blocs bruts, de schiste, d'extraction apparemment très ancienne, comme d'ailleurs les précédents et aussi de formes diverses et de dimensions énormes<sup>81</sup>.

Dans le chiffre cité en tête de cette note ne sont pas compris les nombreux pointements de roches schisteuses ou en quartzite, groupés ou alignés avec les blocs nettement dégagés du sol plus faciles à identifier. Ceux-là devront faire l'objet d'une vérification plus attentive. Ces roches, en effet, pour l'instant, sur la grande partie de leurs surfaces, sont recouvertes d'humus et entourées d'une végétation abondante : bruyères, fougères, ajoncs, etc...

Le sous-sol où repose la majeure partie des blocs schisteux est indiqué à la carte géologique comme étant constitué par le grès armoricain, lequel est visible en maints endroits du terrain.

Quoi qu'il en soit de ces gigantesques monuments, il apparaît que l'ensemble signalé mérite toute l'attention des archéologues et est digne d'être étudié, identifié et protégé."

#### ● Pen ar Menez – tumulus

---

**Flagelle, 1878** : "Butte, dite An-Dorguen, à Pen-ar-Ménez."

**Chatellier, 1907, p. 170** : "Autre tumulus dit An-Dorguen, à Pen-ar-Menez."

### CHATEAULIN

#### ● Kerhulan – tumulus

---

X : 126,435 ; Y : 2374,385 ; Z : 70

Carte archéologique : 29 026 0001

**Briard, 1984, p. 235** : "Kerhulan. Tumulus (X : 126,5 Y : 75 Z : 70 m)."

#### ● Kerluan – dolmen

---

**Chatellier, 1907, p. 170** : "Dolmen à Kerluan, à 500 mètres du bourg de Saint-Coulitz."

#### ● Nord-est bourg – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 170** : "Tumulus, près de la vieille route de Pleyben, à 2 kilomètres au Nord-Est de la ville."

#### ● Sud de la route de Châteaulin à Crozon – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 170** : "Quinze petits tumulus, à 3 kil. 1/2 de Châteaulin, à 400 mètres au Sud de la route de Châteaulin à Crozon, sur le versant Nord du coteau qui la domine en cet endroit"

### KERLAZ

#### ● Bellevue – 2 tumulus

---

**Giot, 1976, p. 13** : "M. J. Peuziat a repéré des tumulus nouveaux à Kergoat en Guengat, à Bellevue et au Merdy en Kerlaz."

**Le Roux, 1977** : "M. Peuziat a découvert deux tumulus de l'Age du Bronze à Bellevue et au Coty [...]"

**Briard, 1984, p. 242** : "Bellevue. Beau tumulus de 2 m de haut, signalé par J. Peuziat."

---

<sup>81</sup> Ce menhir fait l'objet d'une remarque curieuse parue dans une étude sur la chapelle publiée au Bulletin de la Commission diocésaine, Année 1905.

### ● Bois de Nevet – tumulus

**BSPF, séance du 28 février 1929, volume 26, n° 2, p. 101 :** "A Kerlaz, canton de Locronan (Finistère), non loin du manoir de Coz-Castel, dans la forêt du Nevet, M. Delécluse signale la trouvaille d'une tombe du début de l'âge du bronze. Cette sépulture, enfouie et non surélevée, était protégée par une grosse pierre ayant 2m90 x 1m60, reposant sur des murets en pierre sèche. Elle recouvrait une petite urne en terre cuite munie d'une anse et contenant des cendres. A vingt-cinq mètres de là, une autre sépulture à coffre ne renfermait que de la cendre sur une couche de sable."

**Briard, 1984, p. 242 :** "Bois de Nevet. Fouilles Dr Delécluse en 1929. Sous un petit tumulus, chambre rectangulaire en pierre sèche de 2,40 m/1,95 m/2,10 m, rétrécie au sommet (1,95 m/1,20 m), supportant une grosse dalle de 2,95 m/1,60 m. A l'intérieur un vase à une anse. Biblio. Archives Labo-Anthropologie-Rennes. Vieux-Châtel. 3 tumulus fouillés par Halna du Fretay mais rapportés à la commune voisine de Plonévez-Porzay."

### ● Cotty – tumulus

X : 108,970 ; Y : 2363,630 ; Z : 107

**Briard, 1984, p. 242 :** "Cotty. Tumulus arasé près de la ferme (X : 110 Y : 64,3)."

### ● Merdy – tumulus

**Giot, 1976, p. 13 :** "M. J. Peuziat a repéré des tumulus nouveaux à Kergoat en Guengat, à Bellevue et au Merdy en Kerlaz."

## LOCRONAN

### ● Parcours de la Troménie "Ar Gazeg Ven" – Affleurement

**Chauris, 2001 :** "En surface, l'arénisation peut libérer de grands éléments sains, parfois aux formes capricieuses – tel le rocher connu sous le nom breton de "ar Gazeg Vein" (la Jument de pierre)."

**Hascoët, 2010, p. 134 :** "S'agissait-il à l'origine d'un menhir<sup>107</sup> de forte taille, une pierre d'angle du quadrilatère sacré que forme le circuit de la grande Troménie, ou plutôt d'un afflurement granitique<sup>108</sup> sacralisé par la population ? Les travaux récents de l'archéologue Michel Le Goffic<sup>109</sup> en lien avec Josick Peuziat, ainsi que ceux du géologue Louis Chauris<sup>110</sup>, identifient la pierre sans contestation possible comme un afflurement granitique.

<sup>107</sup> Hypothèse défendue par Jean-Yves Nicot, ardent défenseur de l'hypothèse de la très haute antiquité de la grande Troménie. Il a fait réaliser des clichés aériens de la pierre pour démontrer sa silhouette primitive de pierre levée.

<sup>108</sup> Michel Le Goffic et Josick Peuziat penchent pour cette hypothèse au vu des importantes traces d'érosion répertoriées sur le dessus de la pierre, la rangeant dans la catégorie des « pierres à bassin » par le chanoine Abgrall 1890:68.

<sup>109</sup> Archéologue départemental du Finistère, l'article consacré au mégalithe doit paraître prochainement dans le BSAF.

<sup>110</sup> Chauris 2001:55."

### ● Parcours de la Troménie – menhir détruit

Cartes postales : Villard, n°1390 ; Le Doaré, n°451.

**Flagelle, 1878 :** "Motte de 25 mètres de diamètre au sud du même chemin, tout contre le bois du Duc, en Quéménéven. - Presque en face, au nord du même chemin, menhir de 1 mètre de hauteur [...]"

**Chatellier, 1907, p. 171 :** "Au Nord du chemin de Douarnenez à Châteaulin, en face la borne 13.400, menhir de 1 mètre 20 centimètres de haut."

**Peyron, 1912 :** "[...] sur le parcours de la procession se trouvent trois pierres qui sont particulièrement l'occasion de ces pratiques ; les deux premières sont deux petits menhirs ou Lec'h d'un mètre de hauteur,

*ayant l'extrémité légèrement recourbée en forme de corne. L'une est située au bas de la montagne, l'autre au sommet de Plaç a c'horn, et plusieurs sont persuadés que pour obtenir la grâce demandée au saint, il faut se frotter en passant contre ces pierres ; et qu'il convient, pour obtenir toujours le même effet, de s'asseoir sur un rocher situé sur l'autre versant de la montagne et qu'on appelle la chaire ou chaise de saint Ronan ; heureusement que le nombre de pareils dévots diminue d'année en année, mais ce qui ne diminue pas, c'est le nombre des pèlerins, augmenté de celui des curieux qui, aux grandes troménics, viennent souvent de fort loin pour prendre part à ce grand acte de foi."*

**Guénin, 1934 :** "1917. - *Le menhir christianisé du Salou. Com. de Locronan, cant. de Châteaulin.*

*Au nord du chemin de Douarnenez à Châteaulin, en face de la borne 13.400, et presque en face du camp du Salou, un petit menhir de 1 m. 50 présente sur la face tournée vers trois longues croix assez frustes, sculptées dans la pierre.*

*Comme le menhir est sur le penchant du coteau et que « Salou » est un pluriel, voulant dire « Sauts », il doit y avoir ici une légende de sauts que je n'ai pu recueillir."*

**BSPF, séance du 22 juin 1950, volume 47, n°6-8, p. 292 :** parmi les monuments détruits récemment, figure le "menhir de Locronan".

**Laurent, 1979 :** "*C'est à Kernévez, en Quéménéven, que la tradition situe la demeure de la farouche Kéban et c'est au lavoir du village, sur les bords du Stiff, que, voyant, passer le convoi ramenant la corps de Ronan, elle fut prise de furie et, d'un coup de battoir, décorna l'un des bœufs de l'attelage. [...] puis atteignent bientôt le sommet : plas ar c'horn (l'endroit de la corne) où se situe la dixième station, dédiée à saint Ronan. Là-haut, au dire de la tradition, la corne dà demi arrachée par le battoir de la Kéban se détacha et tomba sur le sol. Une borne de pierre, dont la procession faisait autrefois le tour en arrivant au sommet de la montagne, marquait l'emplacement de la chute."*

**Laurent, 1979 :** "*Mais un autre témoignage est à considérer, celui de l'archéologue Halna du Fretay<sup>13</sup> : il raconte la fouille qu'il pratiqua au sommet de la montagne de Locronan au lieu-dit « Ar Voudenn » dans ce qu'il pensait être les restes de l'ancienne motte féodale des barons de Névet. Il raconte qu'il découvrit d'abord « vers le haut, à l'intérieur de la butte, un poste voûté en maçonnerie romaine ».*

*Cette construction étant postérieure à la butte puisque aménagée à son détriment, il en conclut que celle-ci devait être un tumulus. Effectivement, la fouille vint confirmer cette hypothèse :*

*Le galgal, en grosses pierres, avait au centre une hauteur de 3 mètres sur 15 mètres de diamètre et formait dôme parfait ; un immense tumulus en terre très fine et choisie, sans la plus petite pierre, recouvrait et débordait de partout ce galgal, formant avec lui une masse de 5,50 m de hauteur sur 50 mètres de diamètre.*

*Jamais cette sépulture n'avait été violée et les coupes successives m'en ont donné l'assurance ; j'ai constaté au-dessus du galgal, sans mélange de terres dans toutes ses parties, un léger vide provenant du tassement, puis les marques d'un feu violent indiqué par des cendres noires à chaque couche de terre, de 6 à 8 centimètres ; ces lignes, formant toujours dôme l'une sur l'autre, jusqu'au haut du tumulus, sauf dans la partie qui avait été occupée par les Romains. (...)*

*(Le tumulus) était établi sur l'emplacement même où avait eu lieu l'incinération ; sur le sol végétal que j'ai retrouvé calciné, les cendres étaient très abondantes, et au centre, on distinguait quelques rares débris de poteries extrêmement grossières. A ce point, les cendres étaient en bien plus grande épaisseur au milieu d'un petit cercle de pierres, sorte de corbeille protectrice de l'urne cinéraire.*

*J'ai trouvé dans ce tumulus beaucoup d'objets appartenant à l'ancienne époque celtique et spécialement une hache du premier âge de ces armes polies sur toutes les faces.*

*Dans le poste romain, j'ai trouvé des objets variés et entre autres des moules en marbre, une lampe en bronze et un fétiche intact des plus curieux ; c'est un bronze gravé au burin sur lequel on voit, en grand relief, le dieu Pan aux pieds de bouc portant sur la tête une corbeille de fruits avec la flûte à sept tuyaux ; à ses pieds, de chaque côté, un faisan et au-dessus des têtes de faunes, enfin aux deux extrémités des satyres.*

*Certes, le témoignage d'Halna du Fretay doit être accueilli avec beaucoup de prudence. Les archéologues savent comme il est difficile d'accorder crédit à ses interprétations. Il n'existe plus de témoin autorisé de ses fouilles et le produit de celles-ci - ces objets qu'il décrit mais qu'on aimerait examiner de plus près - a été dispersé par vente publique à St-Brieuc vers 1920. Cependant, il n'est pas possible non plus de tout rejeter. Halna du Fretay a pu mal interpréter les faits qu'il rencontrait ou commettre des erreurs de datation, mais il a le mérite d'avoir vu. Il paraît peu vraisemblable qu'en les fouillant, il ait pris les vestiges d'une motte féodale pour un grand tumulus à cairn de l'Age du Bronze comme il en avait déjà tant explorés. D'autre part, le mobilier de ce qu'il appelle un « poste romain » n'est pas non plus sans intérêt. La description qu'il fait de*



ce haut-relief du dieu Pan à pieds de bouc portant sur la tête une corbeille de fruits et entouré de faunes et de satyres paraît indiquer là encore un contexte de culte de la fécondité et de la fertilité. Il est difficile d'aller plus loin. Faute d'une étude archéologique mieux conduite, on ne peut tirer de déductions assurées des faits qu'avance Halna du Fretay. Retenons pour l'instant\* qu'ils semblent confirmer ce que l'appellation de Menet Nemet suggérait à elle seule : la présence au sommet de la montagne d'un culte très ancien."

**Laurent, 1995** : "On notera également la présence sur le parcours sacré de trois (ou quatre) «mégalithes» qui, bien qu'ils n'appartiennent pas au système des stations, sont l'objet de pratiques et de croyances qui rendent plus que vraisemblable leur lien intrinsèque avec la troménie. C'est d'abord, peu après la station 9, à peu près à la moitié du parcours total, juste avant d'attaquer l'ascension du Menez Lokorn, un petit menhir sur lequel ont été anciennement gravées trois croix inclinées en oblique [plus loin dans l'article, l'auteur nomme ce monument "menhir de Bourlan" et indique que "Les trois croix gravées sur le menhir de Bourlan (situé tout près de la route, à l'entrée dans le territoire sacré) pourraient évoquer les trois évêques qui, d'après la tradition, accompagnaient le convoi funèbre."] Les pèlerins en faisaient trois fois le tour dans le sens du soleil. Un autre petit menhir (ou stèle ?), au sommet de la montagne, marquait le point le plus haut du parcours et le changement de direction à 90°, du Sud vers l'Ouest. Ces deux «menhirs» n'existent plus. Ils ont été abattus il y a cinquante ans ou plus mais tous deux, d'après les descriptions, étaient à peu près identiques et il existe des photos du premier, celui du bas de la montagne. Plus anciennement encore - d'après le témoignage indirect de J. Cuillandre cité par J. Loth -, il y aurait eu, au sommet du Menez Lokorn, un «bétyle d'environ un mètre de haut orné de dessins en spirales et serpentiformes»...mais peut-être est-ce le même que le deuxième petit menhir qui marquait l'angle Sud-Est du parcours au sommet de la colline sacrée (23).

Le dernier de ces «mégalithes», qui est aussi le plus gros, est encore en place. C'est une énorme masse de pierre de quelque 13 mètres de tour qui gît sur le flanc de la montagne, entre la douzième station et l'église, à un peu plus de 1 500 mètres de celle-ci. [...]

Ces rites de fécondité sont, depuis les plus anciens témoignages, associés à la troménie. Outre la kazeg vaen, la plus connue, dont on assure - témoignages à l'appui - que l'efficacité ne s'est pas amoindrie, les deux petits menhirs du bas et du haut de la montagne auraient eu la même fonction au dire du chanoine Peyron (25).

(23) Les anciens Locronanais qui ont vu cette pierre n'ont pas remarqué ces sculptures. La description rappelle celle du «bétyle de Kermaria», cf. P. DU CHATELLIER, «Pierre gravée de Kermaria en Pont-l'Abbé», Bull. de la soc. archéo. du Finistère, xxv, 1898, pp. 312-320, 4 pl. - P-M. DUVAL, Les Celtes, Paris, 1977, pp. 95, 137 et pp. 85, 289.

(25) Chanoine Peyron, «Pardons, troménies et processions votives de Cornouaille et de Léon», Bull. Archéo. de l'Assoc. Bretonne, 1912, pp. 274-293, V. notamment p. 282."

**Giot, 1997-b, p. 54** : "Locronan avait un petit menhir sur le parcours de la Troménie, qui a été fâcheusement détruit. Il subsiste le rocher naturel à vasques dit la Jument-Blanche."

**Hascoët, 2010, p. 767** : "Peu de mentions décrivent cette pierre disparue lors de la destruction du talus afin de joindre les deux parcelles cultivées entre-elles. Pierre Saintyves la signale sans citer sa source :

Au nord du chemin, de Douarnenez à Châteaulin, en face de la borne 13.400, et presque en face du camp du Salou, un petit menhir de 1 m. 50 présente sur la face tournée vers le Sud, trois longues croix<sup>56</sup> assez frustes, sculptées dans la pierre. Comme le menhir est sur le penchant du coteau et que « salou<sup>57</sup> » est un pluriel, voulant dire « sauts », il doit y avoir ici une légende de sauts que je n'ai pu recueillir.<sup>58</sup>

Est-ce un « menhir » ou une simple pierre levée bornant une parcelle cultivée ? Si l'origine de son érection nous échappe, relevons son usage propitiatoire jusqu'à sa destruction physique, qui a eu lieu en même temps que celle du talus séparateur.

<sup>56</sup> Laurent 1990:284n45 : « pourraient évoquer les trois évêques qui, d'après la tradition, accompagnaient le convoi funèbre » de saint Ronan sur le chemin de hent ar c'horf (« la route du corps »)

<sup>57</sup> Saintyves fait référence au Camp gaulois du Salou (des salles) situé non loin de Bourland.

<sup>58</sup> Saintyves 1934b:347 n°1917."



Menhir sur le parcours de la Troménie (carte postale, Villard, n° 1390)



Menhir sur le parcours de la Troménie (carte postale, Le Doaré, n° 451)



Stèle gauloise sur le parcours de la Troménie.

Il pourrait s'agir du second mégalithe évoqué par D. Laurent (carte postale, Le Doaré, n° 449)



"Panorama de la Baie de Douarnenez, vu de Kerguénoles" ; la pierre située au premier plan correspond-elle au menhir ? (Fonds Villard, Service départemental de l'architecture et du patrimoine du Finistère)

### ● La Motte – tumulus ?

**Galliou, 2009-a** : Précision : les notes infrapaginales ont été supprimées ; seuls le début et la fin du texte ont été reproduits ; "Le site est actuellement occupé par un camping, mais les 816,5 ha de la « Montagne de Locronan », s'étendant sur les communes de Locronan, Plogonnec et Quéménéven ont été classés par décret du 20 novembre 2007 (J. O. du 22 novembre 2007) du Ministère de l'Ecologie.

Culminant à 286 m NGF, la montagne de Locronan (Menez Lokorn), ou montagne du Prieuré, offre au visiteur un panorama remarquable sur la ville éponyme et sur l'ensemble de la baie de Douarnenez et du

Porzay. Immédiatement à l'est de l'ancienne ferme de La Motte (ar Vouden) se distinguent à peine les ultimes vestiges, extrêmement arasés, de ce qui était encore, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, un tertre imposant<sup>1</sup>.

La fouille des années 1880

Ce monticule fut fouillé, à une date que nous ignorons, mais antérieure à 1890, par le baron Maurice-Clément Marie Halna du Fretay. Il en relata l'exploration dans un petit volume publié à Quimper en 1898, *Histoire du Finistère, de la formation quaternaire à la fin de l'ère romaine* :

« Tumulus de la Motte, Locronan (Finistère)

Avant ma visite, j'avoue que cette désignation ne me donnait pas une grande confiance : je savais que cette butte avait été la motte féodale des barons, marquis de Névet, mais je voyais vers le haut, à l'intérieur de la butte, un poste voûté en maçonnerie romaine ; c'était pour moi l'indication certaine ; ni les Romains, ni les barons chrétiens n'avaient construit cette butte sur ce point culminant ; c'était un tumulus, j'en étais certain d'avance, et je voyais là la succession continue des peuples et des usages avant et après l'histoire.

Le galgal, en grosses pierres, avait au centre une hauteur de 3 mètres sur 15 mètres de diamètre et formait dôme parfait ; un immense tumulus en terre très fine et choisie, sans la plus petite pierre, recouvrait et débordait de partout ce galgal, formant avec lui une masse de 5,50 m de hauteur sur 50 mètres de diamètre.

Jamais cette sépulture n'avait été violée et les coupes successives m'en ont donné l'assurance ; j'ai constaté au-dessus du galgal, sans mélange de terres dans toutes ses parties, un léger vide provenant du tassement, puis les marques d'un feu violent indiqué par des cendres noires à chaque couche de terre, de 6 à 8 centimètres ; ces lignes, formant toujours dôme l'une sur l'autre, jusqu'au haut du tumulus, sauf dans la partie qui avait été occupée par les Romains.

Je vois dans cette répétition, que je n'ai vue qu'une fois depuis, une succession d'hommages à la divinité et au chef religieux qui en avait été sur la terre le représentant, à un Druide de cette époque si reculée ; tout dans ce tumulus grandiose, sépulture d'un illustre chef indique l'époque : il faut reculer de trente siècles avant notre ère et voir là un monument antérieur à l'âge des dolmens.

Il était établi sur l'emplacement même où avait eu lieu l'incinération ; sur le sol végétal que j'ai retrouvé calciné, les cendres étaient très abondantes et, au centre, on distinguait quelques rares débris de poteries extrêmement grossières. A ce point, les cendres étaient en bien plus grande épaisseur au milieu d'un petit cercle de pierres, sorte de corbeille protectrice de l'urne cinéraire.

J'ai trouvé dans ce tumulus beaucoup d'objets appartenant à l'ancienne époque celtique et spécialement une hache du premier âge de ces armes polies sur toutes les faces.

Dans le poste romain, j'ai trouvé des objets variés et, entre autres, des moules en marbre, une lampe de bronze et un fétiche intact des plus curieux ; c'est un grand bronze gravé au burin sur lequel on voit, en grand relief, le dieu Pan aux pieds de bouc, portant sur la tête une corbeille de fruits, avec la flûte à sept tuyaux ; à ses pieds, de chaque côté, un faisan et au-dessus des têtes de faunes, enfin aux deux extrémités des satyres. »

Le plan que donne l'auteur de ce « poste voûté » montre une pièce en L, ouverte au sud-est par une porte en plein cintre, haute de 2,30 m. Long de 4,50 m, large de 1,80 m à l'entrée et de 4,20 m dans sa plus grande extension, cet édifice aurait été bâti de « moellons et ciment romain ».

Il est très difficile de juger de la nature exacte ou même de la datation relative et absolue de ces deux structures imbriquées (tertre et « poste romain »), Maurice Halna du Fretay n'ayant publié aucune coupe stratigraphique de sa fouille ou dessin des objets retrouvés. Conservés dans le musée qu'il avait constitué dans son manoir du Vieux-Châtel en Quéménéven, ces derniers ne figurent pas non plus au nombre des pièces vendues à l'Hôtel Drouot en 1920, et nous ne savons rien de leur lieu de conservation actuel. Il n'en reste pas moins vrai que le « poste romain », en position élevée dans cet ensemble, ne saurait être que contemporain ou postérieur au « tumulus » lui-même. La datation absolue de ce dernier est, en revanche, plus problématique, même s'il est fort peu probable qu'Halna du Fretay, grand ouvrier de tumulus devant l'étemel, ait confondu la structure interne d'une motte féodale et celle d'une sépulture préhistorique. Malgré la présence d'une hache polie et d'« objets appartenant à l'ancienne époque celtique » dans le mobilier découvert, il faut exclure une attribution au Néolithique, dont les bâtiments funéraires ne sont pas bâtis de la sorte dans notre région. Les grands tumulus de l'âge du bronze ancien sont, en revanche, édifiés comme l'est le tertre de Menez Lokorn, la tombe centrale étant entourée et recouverte d'un cairn de pierres sèches soigneusement construit (« galgal »), lui-même masqué par un entassement d'argile ou de limon récolté à proximité. Mais ces tertres très conséquents - et le monument de La Motte, alors haut de 5,50 m et d'un diamètre de 50 m, en possède les caractéristiques externes - recouvrent des sépultures à inhumation, et non des incinérations, comme cela semble être le cas ici, à moins, bien sûr, qu'Halna du Fretay, convaincu que les peuples préhistoriques avaient exclusivement incinéré leurs morts, n'ait pris pour du charbon de bois les restes noirâtres du bois et des végétaux décomposés utilisés, à l'origine, pour édifier une « maison mortuaire » à parois de rondins et couverture de chaume et de fougères reposant sur une charpente, du type de celle

mise en évidence par Jacques Briard dans le grand tumulus du Bronze ancien de Saint-Jude 2 en Bourbriac (Côtes-d'Armor). Le pourrissement de ces matériaux organiques et leur effondrement partiel au cours des siècles pourraient expliquer le « tassement » en « baignoire » observé par du Fretay dans la partie sommitale du cairn. On ajoutera enfin que l'implantation de cette tombe sur une éminence, d'où on pouvait la voir de fort loin, n'a rien de très surprenant ; du Néolithique à l'époque romaine, bien des sépultures ont été ainsi placées sur des hauteurs terrestres ou maritimes.

Il n'est pas impossible, par ailleurs, que ce tertre ait été réutilisé, au Moyen Age, afin de servir de motte de guet, entourée d'un large fossé. Un aménagement sommaire du sommet était suffisant pour transformer cette hauteur artificielle en poste d'observation. Patrick Kernévez a d'ailleurs noté que les seigneurs de Névez prétendaient que, du temps de saint Ronan, leurs ancêtres habitaient à La Motte.

Comme le souligne Jean-Yves Eveillard, le « poste romain » est, lui aussi, quelque peu énigmatique. Bien que la présence de ciment dans ses murs interdise d'y voir un bâtiment médiéval, du type de ceux que l'on voit parfois encastrés dans la masse des mottes, et l'attribue donc avec quelque vraisemblance à l'époque romaine, tant son inclusion dans le sommet du monticule que son plan en L excluent derechef toute hypothèse donnant à cette structure une destination résidentielle ou artisanale. La présence, dans cette pièce rectangulaire, d'une pièce de bronze figurant le dieu Pan a souvent incité chercheurs et historiens amateurs à y voir un sanctuaire lié à un culte de la fertilité, hypothèse que l'on ne saurait retenir, en raison de la situation même de cette structure et surtout de son plan, qui n'a pas d'équivalent dans les architectures sacrées de la Gaule romaine.

Il est plus raisonnable, en revanche, d'imaginer que nous avons ici la sépulture « monumentale » d'un notable gallo-romain. Tant la situation de cet édifice sur un point élevé et, si elle est avérée, la présence de fragments de marbre et de vaisselle de bronze, pourraient militer en ce sens. On connaît en effet, dans le monde romain, bon nombre de tumulus ayant servi à abriter les restes de personnages importants et le riche mobilier qui devait les accompagner dans l'au-delà. Ils sont abondants dans le Norique et en Pannonie, en Belgique et chez les Trévires, ainsi qu'en Grande-Bretagne, et se rencontrent occasionnellement dans le Centre de la France. Plus près de Locronan, le tumulus de Kerlan en Goulien, fouillé par Paul du Chatellier, recouvrait une sépulture romaine, protégée par un amas de fragments d'amphores. Ces tertres sont bien sûr des tombes construites ex nihilo à l'époque romaine, mais, comme nous aurons l'occasion de le montrer, les « intrusions » d'époque romaine dans des tombes mégalithiques ou des tumulus de l'âge du bronze, sous forme de sépultures en position secondaire ou de vestiges de pratiques « rituelles », sont loin d'être rares en Armorique, comme d'ailleurs dans le reste de l'Europe. Que l'on ait, à l'époque romaine, inséré une tombe « monumentale » dans la masse d'un tumulus du Bronze ancien ou moyen n'a donc rien, en soi, de très surprenant, cette structure romaine n'étant, à tout prendre, que la forme exaltée de sépultures plus modestes, dont diverses trouvailles signalent la présence dans les tertres funéraires de l'Ouest péninsulaire, le couloir donnant accès à la chambre rectangulaire relevant, comme à Oberkail (canton de Wittlich, Rhénanie-Palatinat), au Trou de Billemont à Antoing (Hainaut, Belgique) ou à Neuvy-Pailloux (Indre), de la même conception que le dromos des tombes grecques et moyen-orientales.

Le mobilier, décrit de manière trop succincte, n'autorise pas non plus d'identification immédiate : que penser, en effet des « moules de marbre », de la « lampe de bronze », dont le seul autre exemplaire connu en Bretagne fut découvert par Halna du Fretay lui-même, et surtout du « fétiche en bronze », dont la description, si elle renvoie à une scène assurément classique et fréquemment figurée dans l'art gallo-romain, ne nous permet guère de savoir quelle était la forme de l'objet qui la portait ? Une telle scène figurée sur métal ne pouvant avoir été traitée en ronde-bosse, il est néanmoins probable qu'elle était rendue en bas-relief peut-être sur l'anse richement décorée d'un pichet de bronze à embouchure ronde ou sur le manche orné d'une patère de bronze coulé plutôt que sur un placage de coffret. On ne saurait bien sûr totalement exclure qu'il s'agisse d'un objet façonné à la Renaissance, époque où l'on imita fréquemment l'antique, mais, même si l'on admettait la validité de cette hypothèse, on ne saurait guère expliquer la présence d'une pièce décorative de statut seigneurial sur le site d'une ancienne motte de guet. Les « moules de marbre », enfin, évoquent plutôt, on l'admettra, des objets de forme arrondie que des éléments de placage en opus sectile ornant sol et/ou parois ; s'agit-il, dès lors, des fragments d'une urne cinéraire en marbre, comme on en connaît à Aix-en-Provence, au Mans, à Sens, à Sisteron, à Fontaine-Valmont (Hainaut), par exemple ? Rien, il faut l'admettre, ne nous permet de conclure sur ce point.

[...]

Pour résumer, on peut donc proposer comme suit l'évolution de ce site :

- Une première fréquentation du sommet du Menez Lokorn au Néolithique est possible, si l'on en juge à la présence d'une hache polie dans le tertre dit La Motte (ou Ar Vouden). Il se peut, néanmoins, que cet objet y ait été apporté au Bronze ancien ou moyen, pour des raisons que nous ignorons.

- Au Bronze ancien, soit, en chronologie absolue, vers 1800-1700 av. J.-C, ou au Bronze moyen, vers 1500 av. J.-C, on éleva sur ce point culminant, un très gros tumulus de type « princier ». De telles structures, également attestées non loin de là, dans la partie orientale du Cap-Sizun, renvoient à l'existence d'une société très hiérarchisée, régie par de « petits princes » d'importance locale, contrôlant la production et la circulation des premiers objets métalliques. A l'âge du fer, ou peut-être même au Bronze final, le sommet du Menez Lokorn fut choisi, en raison de sa position dominante et sans doute aussi de la présence de ce grand tumulus - de telles associations sont courantes dans l'Irlande protohistorique - comme lieu consacré, servant peut-être, à des dates particulières du calendrier celtique, à des rassemblements tribaux, conjuguant célébrations rituelles, tractations juridiques ou diplomatiques et réjouissances plus mondaines (banquets collectifs, etc.). Que de telles assemblées aient été l'occasion d'une circumambulation, rituelle du nemeton, prolongée jusqu'à l'époque actuelle par la troménie de Locronan, est du domaine du possible, sinon même du probable.

- L'installation, à l'époque romaine, d'une sépulture « riche », pourvue d'un mobilier funéraire de statut élevé, dans la partie sommitale du tumulus du Bronze ancien ne saurait être fortuite. Outre le choix d'un point dominant pour l'établissement d'une telle tombe, d'où le regard des défunts pouvait peut-être embrasser les terres s'étendant au pied de la montagne, il faut sans doute y voir la réappropriation d'un monument ancien, dont la nature exacte, n'était sans doute qu'entrevue, mais dont l'inclusion dans le patrimoine spirituel du groupe permettait tout à la fois l'entrée dans le cercle des entités surnaturelles censées habiter de tels endroits et l'affirmation, à la face de l'ensemble de la communauté, de cette familiarité.

- Il est possible que la création, au début du 9<sup>e</sup> siècle apr. J.-C, d'une résidence aristocratique sur le flanc nord-ouest du Menez Lokorn (Camp des Salles), création de peu antérieure à l'arrivée de Ronan dans ces parages<sup>90</sup>, soit, en tout ou partie, liée à la sacralisation de cet espace. D'autres raisons beaucoup plus pratiques, et tout particulièrement le travail de l'or du Porzay, peuvent, cependant, expliquer la fondation de cette résidence, apparemment abandonnée dès le 11<sup>e</sup> siècle.

S'il paraît ainsi possible d'établir, avec un degré de probabilité raisonnable, l'histoire de la présence humaine sur le Menez Lokorn au cours des temps lointains, il serait des plus imprudents de faire un dogme irréfragable de ce qui précède, qui, pour certains, tiendra peut-être plus du roman archéologique que de l'analyse objective. Les éléments archéologiques dont nous disposons sont trop disparates et incertains pour que la certitude puisse s'installer. Concluons donc en disant que nous n'avons bâti, à l'aide des matériaux provenant de diverses sources, qu'une hypothèse de travail, que de nouvelles découvertes, fortuites ou dirigées, pourraient infirmer ou confirmer. C'est là, il est vrai, le sort de la plupart des travaux archéologiques et historiques !"

## PLOEVEN

### ● Cosquer/Kerlaoueret- stèle Age du Fer

X : 116,060 ; Y : 2370,770 ; Z : 82

**Flagelle, 1878** : "Menhir ou lec'h cannelé, nommé Quenouille de Ste-Barbe."

**Chatellier, 1907, p. 172** : "Menhir taillé et arrondi, haut de 3<sup>m</sup>35, connu dans le pays sous le nom de Quenouille de Sainte-Barbe. Ce menhir, situé à 600 mètres à l'Est de la chapelle de Sainte-Barbe, est orné de sillons transversaux et de 25 cupules."

**Guénin, 1911** : "A Ploeven, menhir dit Fuseau de sainte Barbe ou Quenouille de la même sainte."

**Guénin, 1911** : "A Ploéven, les jeunes gens et les jeunes, filles jettent des cailloux sur le sommet de la Quenouille de (Sainte Barbe pour savoir s'ils, se marieront. Il importe que le caillou ne tombe pas (M. Hémerly, instituteur), pour que le mariage ait lieu dans l'année. (Finistère.)

Cette coutume ne se retrouve qu'en Bretagne bretonnante, semble-t-il, car, à notre connaissance, il n'y en a pas en Bretagne française. Toutes ces pratiques reposent sur l'idée que la pierre consent au mariage, s'il lui plaît, et qu'elle s'y oppose, en écorchant les « écriées », en rejetant les cailloux à lancer au sommet."

**Guénin, 1934** : "1913. - Le Fuseau de Ste Barbe et ses légendes ou superstitions. Com. de Ploeven, cant. de Châteaulin.

À 600 m. à l'est de la chapelle de Ste Barbe, un menhir, taillé et arrondi, de 3 m. 25, porte le nom de Fuseau ou Quenouille de Ste Barbe. Il est orné de sillons transversaux et de 27 cupules. Pendant longtemps, il y eut à côté du « Fuseau » un tronc, où l'on déposait des offrandes ; mais, en 1912, il y avait déjà un certain nombre d'années qu'il avait été enlevé.

Les jeunes gens et les jeunes filles jettent des cailloux sur le sommet de la « Quenouille », pour savoir s'ils se marieront dans l'année. Pour que le mariage ait lieu, il faut que le caillou lancé reste sur la pierre et ne retombe point de l'autre côté.

D'après une autre croyance, très répandue surtout parmi les vieillards de la région, le menhir a servi, pendant la Révolution, à pendre les gens. Les deux profondes entailles que l'on y remarque servaient à fixer la corde. (Communie, de M. Hémerly, instituteur à Cast.)

Pendant que je relevais les cupules du menhir, et le tracé d'une croix gravée sur le flanc Nord, un paysan me dit que toutes ces marques étaient « l'écriture des gens d'autrefois », et que « celui qui pourrait la lire découvrirait un beau trésor ». Cette tradition a plus de valeur qu'on ne le suppose, les cupules étant, selon nous, l'écriture préhistorique."

**Giot, 1997-b, p. 47 :** "Sur la route de Cast à Ploéven, au carrefour de Kerlaouéret, le Fuseau de Sainte-Barbe (dont la chapelle est voisine) est une belle stèle de l'Âge du Fer et point un menhir en son état actuel ; étant en granite, la pierre provient d'au moins 6 km au sud."

#### ● Kerlaoueret – tumulus

X : 115,907 ; Y : 2370,698

Carte archéologique : 29 166 0002

**Carte archéologique :** tumulus.

#### ● Ty-an-Ker – coffres

**Giot, 1962-a :** "Les coffres de la plage de Ty-Anquer, près de l'île Salgren, en Ploéven, déjà visibles et signalés précédemment (Bulletin, LXXXIV, 1958, p. 202), ont été vus à nouveau en 1962 à la suite des tempêtes de l'hiver. Un coffre similaire aurait été vu sur l'estran de Kergall à Loctudy. Enfin d'autres tombes du même genre ont été visibles à la fin de 1962 sur l'estran à l'Ouest de la pointe de Moustierlin, en Fouesnant, où ils ont été signalés par des multiples témoins. Ces sépultures semblent nettement différentes des beaux coffres de l'Age du Bronze Moyen dont il a été question plus haut. A la lumière d'un datage radio-carbone obtenu récemment pour un coffre découvert à Plouray (Morbihan), on doit penser qu'il s'agit de petites tombes du Bronze Final, ou même des débuts de l'Age du Fer."

**Giot, 1962-b :** "A la faveur d'amaigrissements transitoires des sables de la plage, des coffres en schiste ont été visibles sur l'estran à marée basse à Ty-Anquer, près de l'île Salgren. Ils nous ont été signalés au printemps 1958 par M. P. Faltrès, et en décembre 1960 par M J. Le Doaré. Longs de 1 m 30, larges de 0 m 70, ils étaient formés de quatre dalles fichées sur champ en terre, et recouverts d'une autre (fig. 18)."

**Briard, 1984, p. 250 :** "Ty-an-Ker. Sur la plage, série de coffres en dalles qui apparaissent et disparaissent suivant les variations de niveau du sable. Un des éléments probables à l'origine de la légende de la Ville d'Ys ! (X : 108 Y : 370 Z : 0 m). Biblio. Dossier J. Peuziat, Archives Labo-Anthropo-Rennes."

**Giot, 1990-b :** cliché du coffre.

### PLONEVEZ-PORZAY

**Halna du Fretay, 1892 :** "Des sépultures dolméniques, nombreuses au bord de la côte : ces dolmens ont fourni au musée du Vieux-Châtel 528 grains de collier en jaspe et calcédoine, polis par facettes irrégulières et très différents de diamètre La perforation de ces grains opérée successivement des deux côtés par suite de l'imperfection de l'outillage a donné souvent une direction oblique.

L'époque est fixée, du reste, par les autres objets trouvés : haches en diorite et fibrolite, pointes de flèches très fines à ailerons et pédondulc, pointe de harpon en silex taillé et barbelé, etc....

Ces sépultures datent de la fin de la période néolithique ; l'âge de l'histoire est à son début."

## ● Baie de Douarnenez – sépultures

**Halna du Fretay, 1890 :** "*Grains de collier en jaspe et en calcédoine. - Sépultures sur les falaises de la baie de Douarnenez (Plonévez-Porzay, Finistère).*

*Ces sépultures dolméniques étaient nombreuses et très rapprochées les unes des autres : je n'en ai trouvé, du reste, que les derniers vestiges, la mer envahissant chaque jour cette partie de la côte. J'ai recueilli une partie des grains à la base des sépultures, mais le plus grand nombre dans les sables et déblais, tombés au bas des falaises.*

*Les vitrines du musée du Vieux-Châtel contiennent aujourd'hui trois colliers doubles, composés chacun de 142 grains en moyenne.*

*Tous ces grains sont polis, à facettes plus ou moins nombreuses et absolument irrégulières ; on voit qu'on a profité des moindres morceaux d'une matière première rare ; ils ont du, d'ailleurs, être transportés d'une autre contrée, car je n'ai trouvé nulle part la pierre similaire et je me suis toujours occupé, pourtant, plus ou moins de minéralogie.*

*Leur diamètre varie de 9 à 15 millimètres ; un très grand nombre a la moyenne de 12 millimètres.*

*Le trou qui les traverse a bien rarement sa continuation dans le même axe et il est clair que la perforation a été faite successivement des deux côtés, mais l'imperfection de l'outillage a presque toujours donné forcément l'oblique à la continuation d'un trou vers l'autre.*

*La couleur est absolument rouge pour ceux en jaspe ; pour les autres, en calcédoine, c'est aussi le rouge, mais ils sont d'un ton plus clair et ont, parfois, d'imperceptibles veines blanches.*

*J'ai trouvé, au même endroit, un grain de collier du même genre en porphyre noir et un autre en terre cuite ; je les ai placés à part.*

*J'ai découvert aussi, à quelques pas de là, divers objets appartenant certainement à la même époque : 1° Deux haches en diorite poli, très soignées ; 2° Une hache en fibrolite, extrêmement petite et presque carrée, d'une régularité parfaite, un bijou. Les tranchants de ces trois haches sont parfaits ; 3° Un projectile allongé, en quartz poli, à deux pointes ; 4° Une pointe de flèche en silex très petite et d'un fini de travail admirable, avec ailerons et pédoncule ; 5° Une grande pointe de harpon en silex taillé et barbelé, avec crochet d'arrêt.*

*À quelle époque faut-il attribuer ces vestiges d'un autre âge ? Je crois pouvoir dire qu'ils appartiennent au début de notre ère. Quelques siècles après, aux temps des Mérovingiens, il a été fabriqué aussi des colliers en pierre polie ; j'en possède un de cette époque, mais les grains, en calcédoine, sont bien mieux travaillés, se rapprochent un peu de la forme de l'olive et sont très bien percés.*

*On voit que la civilisation romaine a marqué l'empreinte du progrès.*

*J'ai trouvé aussi isolément, et par l'effet du hasard, quelques grains Mérovingiens du même genre sur divers points de l'ouest de la Bretagne."*

## ● Keroutous – tumulus

**Halna du Fretay, 1893 :** "*Le tumulus de Keroutous, en Plonévez-Porzay (Finistère),*

*Dans un ouvrage paru en avril 1890, j'avais décrit les plus anciens tumulus et aussi ceux de la dernière époque élevés par les Gaulois, qui allaient bientôt appartenir à l'âge de l'histoire et terminer la période néolithique.*

*Parmi les premiers, j'ai cité le grand tumulus de la Motte, qui occupait à une grande altitude le sommet de la montagne de Locronan, et j'ai dit que, précédant notre ère de trente siècles, il était aussi antérieur à l'âge des dolmens.*

*J'ai fouillé l'année dernière un autre tumulus de la même époque, que son propriétaire, M. Césaire de Poulpiquel, avait mis très amicalement à ma disposition. Ce tertre occupait le point culminant de la montagne de Keroutous, en vue de Locronan et du grand tumulus de la Motte, à trois kilomètres de ce dernier.*

*Les dimensions avaient dû être dans le principe de 10 mètres de diamètre sur 1 m. 50 de hauteur ; mais il avait été gratté et aplani et son sommet, offrait une surface plus large et moins élevée, très régulière et parfaitement arrondie ; la fouille m'a donné l'explication que je devinais, car il me semblait bien que la sépulture n'avait pas dû être violée, ce dont j'ai eu la preuve, en reconnaissant clairement qu'on avait l'ait usage de sa plate-forme.*

*Le rite avait été l'incinération : j'ai trouvé à la base du tumulus la roche et la terre calcinées, les cendres, et quelques restes d'ossements incinérés et absolument décomposés. Je n'ai pas trouvé d'urnes, les anfractuosités de la roche avaient dû en tenir lieu ; il n'y en avait pas non plus dans le tumulus de la Motte ou une corbeille de pierres la remplaçait.*

*Le mobilier funéraire ne se composait que de deux objets :*



1° Une pointe de flèche triangulaire en schiste extrêmement dur, d'une longueur de 0 m. 05 ; 2° un couteau fabriqué avec le même schiste, aiguisé sur une longueur de 0 m. 09, avec 0 m.03 en plus retaillé pour l'emmanchement.

Dans la plate-forme supérieure, j'ai découvert l'emplacement d'un de ces moulins des premiers âges, absolument primitifs dans leur construction, que je décris au chapitre VII de mon ouvrage : Preuves à l'appui de l'histoire des temps néolithiques (Ire partie).

J'ai trouvé des débris d'une meule et intact un de ces petits galets allongés si polis aux deux extrémités et qui, posés verticalement dans le trou du galet plat, faisaient marcher les meules par la force du vent ou d'une petite turbine dans le moindre ruisseau.

Ce petit galet qui, dans sa partie la plus renflée, n'a que 35 millimètres de diamètre sur 65 de longueur totale, me fait ajouter une observation à ce que j'ai déjà eu occasion d'écrire sur ce sujet ; c'est que plus les galets sont petits, plus les moulins sont anciens.

A Keroutous, il faut fixer l'âge à une époque très rapprochée de notre ère."

**Briard, 1984, p. 252 :** "Keroutous. Tumulus (B.S.A.F., 1893, p. 146)."

### ■ Lézarscoët et Tal-ar-C'hoad – sépultures

**Halna du Fretay, 1895 :** "D'abord en Plonévez-Porzay (Finistère), sur les terres des villages voisins de Lézarscoët et de Tal-ar-C'hoad, une première tombelle de 6 mètres sur 4 mètres de diamètre, avec une hauteur de 1 mètre. J'y ai trouvé beaucoup de cendres et de charbon, les vestiges certains, mais tout à l'ait décomposés, de deux urnes, à un mètre l'une de l'autre ; la tombelle était orientée du nord au sud et j'y ai trouvé un gros coup de poing en granit avec pointe d'un côté et poignée de l'autre.

A cent mètres au sud, j'ai ouvert une autre tombelle ayant la même orientation et en diamètre 4 m. 50 sur 3 mètres ; à la base, sous le charbon, il y avait de l'argile plastique battue et, comme souvenir accompagnant les cendres du mort, un coup de poing triangulaire en granit.

A cinq cents mètres vers l'est, j'ai fouillé un tumulus régulier de 5 mètres de diamètre sur 0 m. 80 de hauteur. J'ai constaté au fond l'argile plastique battue, le charbon, les cendres et les restes bien peu visibles de l'urne placée à peu près au centre, où le sous-sol avait été un peu gratté, pour la poser sur l'argile au-dessous du niveau de la terre végétale de la base.

J'ai trouvé là une hache en schiste compact, taillée; le grain en est extrêmement dur, le tranchant très barbelé, et au milieu de la courbe existe une pointe plus accentuée. Cet objet pouvait servir à tout : hache emmanchée pour la chasse ou le combat, ou pouvant être utilisée chaque jour pour des usages variés ; tenue à la main, elle pouvait servir de scie : la patine est remarquable sur toute la taille.

Je n'ai trouve dans ces trois petits monuments allongés ou en cercle, ni silex ni pierres polies et, e.n conclusion ils me rappellent beaucoup les séries semblables de Poullan, éloigné de 8 kilomètres seulement. En tons cas, s'ils sont postérieurs, ils ne le sont que de bien peu, et l'époque de leur construction ne peut-être très éloignée du début de la période néolithique."

**Halna du Fretay, 1896-a, p. 43 et 44 :** "J'ai trouvé dans une des salles une pierre en schiste gris qui rappelle par les signes gravés ceux qui ont été constatés sur les grandes pierres des célèbres dolmens, surtout le monument dit des Marchands, en Locmariaquer (Morbihan). J'ai retrouvé gravée sur une partie des pierres de Lezarscoët la reproduction des signes inscrits sur le schiste découvert dans la fouille. [...]

Plusieurs des signes trouvés sur les pierres de Lezarscoët ont été découverts aussi dans le Gard, commune de Collor-gues, sur des monuments mégalithiques signalés dans le tome V, n° 1 (janvier, février 1894), de l'Anthropologie.

Je ne saurais trop le répéter, l'hypothèse des marques d'ouvriers tombe d'elle-même ; les pierres marquées sont relativement rares et ce ne sont pas les plus belles et les plus grandes."

### ■ Roudou-Glas – tumulus

**Halna du Fretay, 1895 :** "Encore à Plonévez-Porzay, sur les terres de Roudou-Glas, j'ai fouillé un tumulus de 6 mètres de diamètre sur 1 m. 50 d'élévation ; à la base j'ai trouvé les preuves de l'incinération, les cendres, le charbon et les très petits débris d'une urne : la terre était calcinée sur une épaisseur de près de 0 in. 20. Le mobilier funéraire se composait d'une pointe d'épieu en grès taillé avec longue encoche d'emmanchement et de trois usoirs rectangulaires portant les traces d'un long usage.

*La pierre polie étant encore inconnue, ils avaient dû servir à aiguiser des os et la pointe de très petits outils en pierre.*

*A peu de distance de là, l'inspection du terrain m'a indiqué un emplacement probable de loges ; je ne me trompais pas. A 0 m. 50 de profondeur, j'ai trouvé sous le sol actuel une couche d'une épaisseur moyenne de 0 m. 15, composée de débris de cuisine, coquillages variés ; il y en avait à peu près sur une étendue de 15 mètres carrés, le tout, recouvert par l'argile qui avait servi autrefois à la construction des loges.*

*La chute couvrant les débris de coquilles de cette couche compacte et imperméable a empêché l'influence des agents atmosphériques ; le bois, les ossements n'ont pu pourtant résister au temps, mais les coquilles étaient encore relativement conservées. J'ai trouvé au milieu de ces débris : grande pointe d'épieu en schiste taillé ; pointes de flèche id. ; 2 grattoirs disques en quartz blanc ; 1 galet percuteur ; 5 autres galets choisis. La mer n'est qu'à deux kilomètres, mais les schistes sont venus de plus de 30 kilomètres ; tout indique que ce tumulus doit être classé parmi les premiers du début, de l'époque néolithique."*

### ● Treseol – tumulus

---

**Halna du Fretay, 1895** : *"Très près de Roudou-Glas, sur les terres de Treseol, j'ai fouillé un autre tumulus de 6 mètres de diamètre sur 0m. 80 seulement de hauteur ; il paraissait intact, mais un chercheur de trésors avait l'ait jadis un puits au centre de ce tumulus, puis avait parfaitement rebouché.*

*Pour moi le doute n'était pas possible : j'ai trouvé au fond et dans les couches des mélanges de terre et des débris décomposés indiquant les restes de l'ancienne couche supérieure. Depuis, la lande avait poussé vigoureusement et enfoncé profondément ses racines sur tout le sommet du tumulus.*

*Malgré tout, ma fouille m'a fait voir la construction exacte de ce petit monument ; la cendre, au niveau du sol, n'était plus guère apparente ; mais la terre calcinée était bien visible. Cette absence des cendres sur l'aire même du feu, par suite de l'infiltration des eaux de pluie dans un tumulus de peu de hauteur, indique une très grande ancienneté confirmée par le mobilier funéraire uniquement composé de deux coups de poing, l'un en granit avec pointe d'un côté et arrondi de l'autre bout pour la mise en main ; l'autre est en quartz taillé très gros, formant pointe d'un côté et à l'extrémité un pédoncule destiné à arrêter solidement la main.*

*A moitié de la hauteur du terrassement, sur un diamètre de 4 mètres, on voyait un lit de pierres plates en granit bien rangées, dont j'ai tiré cette conclusion que cette partie du pays ne fournissant pas ce genre de pierres, ou était allé les chercher à deux kilomètres."*

### ● Tresmalaouen

---

**Cambry, 1799, p. 294-295** : *"Dans mes recherches à Tresmalaouen, au moment où j'examinais des ruines curieuses, je vis un pâtre assis : je l'interrogeai sur les idées qu'on avoit dans le pays de cet antique monument ; il me répéta ce qu'on m'en avoit déjà dit. C'étoit le palais des Courils ou petits hommes, espèce de sorciers malins, corrompus et danseur. On les rencontre au clair de la lune, sautant autour des pierres consacrées ou des monumens Druidiques, s'ils vous saisissent par la main, il faut suivre leurs mouvements, ils vous laissent exténués sur la place quand ils la quittent."*

### ● Vieux-Châtel – dolmen et tumulus

---

X : 109,630 ; Y : 2363,375 (lieu-dit)

**Halna du Fretay, 1890** : *"Dolmen primitif de Keramarc'h, en Plonévez-Porzay (Finistère).*

*Ce dolmen, situé en dehors et au sud des bois du Vieux-Châtel, ne dépassait guère de plus de 60 centimètres en hauteur le niveau du sol ; je l'ai remarqué un jour en chassant de ce côté et passant très près de là.*

*Il n'était visible, du reste, que pour un archéologue très exercé et ne se composait que d'une immense table brute surtout à la face supérieure et non choisie, irrégulière sur les côtés, reposant sur le rebord d'une roche fixe et formant avec cette grosse pierre un rocher d'apparence naturelle.*

*Sous cette table des premiers âges, j'ai trouvé une sorte de chambre très irrégulière de lm 40 de longueur, 1 mètre de largeur et 0m 40 de profondeur, le tout en mesures moyennes.*

*Cette cavité, pleine de terre et de petites pierres, recouvrait des cendres et aussi des débris de charbon très abondants couvrant le rocher inférieur qui avait supporté l'incinération et portait encore les traces de la coloration que le grand feu, par la vitrification, donne à la pierre quand il y a un commencement de fusion.*

*Un léger tassement s'était fait et un vide de 10 centimètres existait sous la table qui, à partir de son point d'attache sur le rocher fixe, côté nord, présentait une légère pente vers le sud.*

*Ce n'est plus ici tout à fait la grosse pierre brute roulée sur la sépulture, dont je parle dans mon ouvrage Incinérations et inhumations et que j'indique comme la première défense des cendres des morts. La chambre a une apparence tout à fait primitive ; toutefois, puisqu'elle est formée en partie par des pierres naturelles et que la table n'a pas de supports posés de mains d'homme. Mais c'est bien un type particulier de sépulture par incinération, dans une anfractuosité de rocher recouverte d'une très grande table de pierre, cernée de tous côtés par un galgal bouchant les interstices, sans tumulus au-dessus.*

*Je vois ici un temps très éloigné où ces habitants de l'heure première, très mal outillés encore, usaient des moyens qu'ils avaient à leur disposition pour les nécessités de la vie et les suites de la mort.*

*Une remarque est aussi à faire à ce sujet : à Keramarc'h, l'incinération a eu lieu dans la chambre, tandis que dans les dolmens plus soignés des époques postérieures, l'incinération a eu lieu à côté et les cendres transportées ensuite dans le monument.*

*Le mobilier funéraire se composait : 1° D'un projectile allongé à deux pointes, en quartz taillé ; 2° Une hachette en quartz taillé, avec tranchant à la partie large et pointe à l'autre extrémité ; 3° Un disque en quartz taillé, de 6 centimètres de diamètre, avec tranchant sur la moitié du pourtour ; 4° Une rondelle grossière en terre cuite ; 5° Quatre scies, dont trois en schiste et la quatrième, beaucoup plus petite, en silex, très grossière et indiquant un premier essai ; 6° Un grattoir en schiste, obtenu en usant le tranchant sur une autre pierre ; 7° Quatre pointes de flèche en schiste ; 8° Un débris de poterie très épais.*

*Comme on le voit, les objets trouvés viennent ajouter une preuve de plus à la conclusion que j'ai tirée de la description de cette sépulture pour en fixer à peu près la grande ancienneté."*

**Halna du Fretay, 1890 :** [Vern-Bihan, Vieux-Châtel] *"J'ai fouillé, très près de cette station, trois grands tumulus ; deux, distants l'un de l'autre de 50 mètres, ne sont pas à plus de 250 mètres de l'enceinte ; le troisième est à 500 mètres.*

*Dans les trois, l'incinération avait eu lieu à la base du tumulus.*

*Le premier contenait un cromlech avec pierres de 1 mètre à 1 m 20 de hauteur et les débris d'une urne ;*

*Dans le second, au centre, j'ai trouvé une énorme pierre brute recouvrant une corbeille de petites pierres. Grâce à l'instrument d'une extrême puissance que j'avais à ma disposition, j'ai levé à la perpendiculaire cette immense pierre tombale et je l'ai rejetée de côté sans rien déranger.*

*La corbeille contenait beaucoup de cendres, un usoir à trois faces en porphyre rouge, une hache en diorite poli, très grossière ;*

*Le troisième ne contenait que des cendres, dans lesquelles on put relever quelques éclats de silex.*

*Que conclure de tout cela ?*

*Je n'hésite pas à me prononcer en disant que les tumulus et la station sont d'époques bien différentes.*

*Dans les tumulus, tout indique l'ancienneté la plus grande. Dans la station, au contraire, les preuves sont tellement répétées que, pour moi, il faut croire à une époque très rapprochée de notre ère et plus tôt le début, c'est-à-dire l'âge gallo-romain, prouvé, du reste, par le grand nombre de poteries relevées."*

**Halna du Fretay, 1892 :** *"Onze tumulus, dont cinq très grands et six moyens. Sept de ses tumulus sont dans la forêt qui touche le Vieux-Châtel et tous ont été fouillés par moi."*

**Halna du Fretay, 1895 :** *"Je venais de finir la rédaction de ce mémoire lorsque j'ai fait dans mes bois du Vieux-Châtel la découverte d'un autre tumulus à peu près de la même époque et construit de la même manière, avec le même genre de mobilier funéraire, mais un peu plus grand : 6 m. 50 de diamètre sur 1 m. 30 de hauteur. J'ajoute de plus que la limite du Vieux-Châtel n'est qu'à sept kilomètres de Poullan.*

*Le rite de l'incinération m'a été prouvé et j'ai trouvé les cendres sans urne à la base de l'anfractuosité d'une grosse roche naturelle au centre du tumulus ; tout autour, des grosses pierres assez bien rangées étaient toutes inclinées vers la sépulture ; le reste se composait de pierres moyennes et petites mêlées de terre.*

*J'ai trouvé là vingt-trois objets : 5 galets de la mer, dont 2 seulement entiers ; les autres brisés pour servir de grattoirs. 1 rondelle en quartz. 10 objets en granit taillé : 1 celtae finement taillé, très curieux et rappelant absolument le type des petites haches en silex, larges et plates de Chelles, trouvées sous le diluvium ; sa longueur est de 0 m. 09, le haut de la courbe du tranchant a 0 m. 10 de largeur, le bas 0 m. 05, l'épaisseur au centre 0 m. 04 ; le sommet de la hache, au lieu de se terminer en pointe, a une largeur bien régulière de 0 m. 04. 1 petite pierre de fronde, projectile allongé. 1 gros boulet, en pierre. 1 maillet à manche, obtenu par la taille pour l'emplacement de la main. 1 grosse pyramide régulière, de 0 m. 22 de hauteur, n'ayant pas encore servie, mais très probablement destinée à l'écrasement des aliments sur les grandes roches plates. 1 grand celtiforme. 8 coups de poings, à peu de chose près, pareils, très gros à un bout avec pointé à l'autre extrémité. 1 grande meule dormante allongée. 2 très petites meules dormantes, peu épaisses et rectangulaires.*

*Ces meules dormantes, plates et peu à peu, creusées par l'usage, sur lesquelles on écrasait avec des molettes tenues à la main tout ce qui pouvait être utilisé, rappellent les temps absolument primitifs et une des premières idées de l'homme poussé par la nécessité et devenu vite ingénieux.*

*Sa première nourriture était certainement bien grossière et il fallait la broyer dans beaucoup de cas ; à cette époque si lointaine l'homme a mangé tout ce qu'il a pu, les animaux de toutes sortes qu'il a su se procurer, mais aussi des végétaux. Il a été végétarien en grande partie et, s'est nourri bien souvent, de diverses plantes à sa convenance qu'il écrasait entre deux pierres d'une façon plus ou moins complète.*

*Tout m'indique que ce dernier tumulus doit être attribué aux mêmes hommes que les précédents et je résume définitivement ce résultat des recherches de mon été de 1894 en disant : 82 fouilles ; 395 objets trouvés.*

*Baron Halna du Fretay, Vice Président de la Société archéologique du Finistère, Correspondant du ministère de l'Instruction publique. Château du Vieux-Châtel, par Quéménéven (Finistère), 3 septembre 1805."*

**Halna du Fretay, 1896-c :** *"Dans une grande lande, en vue de la baie de Douarnenez, dite du Cotty, sur les dépendances de la terre du Vieux-Châtel et à quelques pas des bois, j'avais décidé l'été dernier de faire un défrichage sérieux ; le sol était couvert de protubérances irrégulières et presque partout de ronces en quantité considérable.*

*J'avais passé là bien souvent ; mais ces végétations parasites m'avaient empêché de voir un remarquable monument mégalithique que je vais décrire tout d'abord en ajoutant que, malgré ma bien longue pratique, je n'en ai jamais vu du même genre.*

*Il est composé de 35 mégalithes.*

*D'abord un rectangle ayant à l'intérieur 10m40 de longueur sur 1m65 de largeur et formé de deux alignements orientés du nord au sud, l'un à l'ouest composé de quatorze pierres et l'autre à l'est de treize pierres.*

*Ces mégalithes sortent de terre avec une hauteur de 0m60 à 0m85 ; les deux côtés nord et sud restent ouverts ; mais vis-à-vis l'axe central du rectangle existent deux alignements composés chacun de quatre menhirs espacés régulièrement, en sorte que le dernier au nord est écarté de 7m20 et le dernier au sud de 7m70 ; leur hauteur hors de terre varie de 0m75 à 1m10. Le plus grand est couvert d'un côté de signes parallèles gravés.*

*Ne pouvant laisser cet antique et si curieux monument funéraire à l'endroit où il se trouvait, je l'ai fidèlement reconstitué sous la grande futaie, près du château du Vieux-Châtel ; j'ai choisi cet emplacement rappelant absolument ceux qui étaient recherchés par nos arrière-aïeux pour leur dernier sommeil.*

*Il y avait là, à l'intérieur et à un mètre de profondeur dans le sol, ce qui indique l'outillage et le moyen de creuser, un véritable cimetière de l'âge des dolmens avec le rite de l'incinération ; j'ai trouvé du charbon, des cendres partout dans toute la longueur et la largeur, et j'ai constaté sur tous les points des débris d'urnes toutes décomposées par les infiltrations dans un sol léger et non préservé.*

*Toutes ces poteries d'épaisseurs très diverses appartenaient à l'âge du bronze ; elles avaient dû dans le principe être rangées symétriquement, et probablement l'enceinte n'a été construite que peu à peu, pour les besoins de cette série de sépultures, par des hommes qui avaient élevé peut-être ailleurs des dolmens et de grands menhirs, mais qui avaient été obligés au Cotty de se servir des seules pierres qu'ils pouvaient trouver sur les lieux.*

*Voici la liste des objets que j'ai trouvés au milieu des cendres apportées du bûcher voisin, car l'incinération n'avait pas eu lieu comme pour beaucoup de dolmens et de tumulus à l'endroit où devait être érigé le monument.*

*1° Un sceptre massue en granit poli de 0 m. 38 de longueur : il a une courbure très prononcée et se compose d'abord de la poignée arrondie, d'un diamètre de 6 centimètres au début, s'élargissant peu à peu jusqu'à 8 centimètres, au point où commence véritablement l'arme aplatie et terminée en pointe avec 14 centimètres de diamètre au milieu.*

*Avec cette différence de l'orme et de largeur on distingue parfaitement un étranglement cherché vers le milieu de cette arme remarquable, probablement unique et sortie de terre intacte.*

*2° Un énorme coup de poing également en granit avec gorge circulaire au milieu pour la main ; il a 23 centimètres de long sur 13 centimètres dans la plus grande largeur.*

*3° Deux marteaux en pierre percés d'un trou pour le passage du manche en bois ; je ne peux mieux comparer le premier comme diamètre uniforme de trou, forme et grandeur qu'à une de ces massettes en fer dont les cantonniers se servent aujourd'hui ; la différence est que celui-ci était en diorite poli très finement et ne portait pas de trace d'usage ; l'autre est en grès bleu très dur assez plat, 2 centimètres 1/2 dans la plus grande épaisseur, il est ovale, de 9 centimètres sur 12 ; l'ouverture du trou est de chaque côté de 3 centi-*

mètres 1/2, mais se rétrécit vers le milieu ; il est parfaitement conservé, mais sur tout le pourtour il est très étoilé et on voit qu'il a beaucoup servi.

4° Une pointe de lance en schiste compact importé, portant deux encoches d'emmanchement avec dépression en-dessous et barbelures.

5° Une autre pointe de lance en schiste gris.

6° Deux celtae en amphibole.

7° Deux haches en pierre polie qui méritent une mention, l'une de 15 centimètres de longueur en fibrolite rare, l'autre de 12 centimètres, en silex de nuances variées et alternées rappelant l'agate, dont cet échantillon se rapproche du reste beaucoup.

8° Trois haches en diorite poli, dont la plus grande a 10 centimètres 1/2 de longueur.

9° Trois haches en fibrolite d'un poli achevé avec remarquables tranchants ; la plus grande a 8 centimètres de longueur sur 6 centimètres de largeur, et la plus petite, un véritable bijou, .4 centimètres seulement de longueur.

10° Une rondelle en schiste gris.

11° Trois rondelles en granit, absolument régulières et d'un travail très fini ; elles ne portent aucune trace de service et sont évidemment des fétiches. La plus grande a 7 centimètres de diamètre sur 38 millimètres d'épaisseur, les deux autres ont un diamètre de 60 millimètres sur 24 millimètres d'épaisseur.

12° Une rondelle en schiste ne portant pas de traces d'usage et ayant en dimension 62 millimètres sur 4 millimètres.

13° Un casse-tête en granit à poignée.

14° Deux pointes de lance en quartz.

15° Un grand grattoir en diorite.

16° Un usoir percuteur très étoilé d'un côté.

17° Un très joli grattoir en quartz avec barbelures.

18° Quarante-deux silex taillés, pointes de flèches et grattoirs.

19° Un casse-tête en granit travaillé avec large encoche d'emmanchement.

20° Une grande fusaiöle en schiste gris.

21° Deux projectiles à deux pointes en amphibole.

22° Onze pierres de fronde, dont quatre en amphibole, triangulaires avec large base à vives arrêtes.

Toutes ces pierres de natures diverses et portant la trace d'un travail soigné me l'ont dire encore une fois que les peuples primitifs, devant la nécessité et faute d'un nombre suffisant de silex, taillaient et se servaient de toutes les pierres qu'ils trouvaient.

J'ai trouvé par exemple, sous plusieurs dolmens, des pointes de flèches en schiste avec encoches et barbelures et quelques-unes à ailerons et pédoncule. Cette fouille terminée, je pensais que les inégalités de terrain que j'avais remarquées pourraient bien cacher un village préhistorique ; je ne me trompais pas. J'ai trouvé des substructions multiples en pierre, indiquant un grand nombre d'habitations, toutes de même dimension à peu près et qui avaient été couvertes par le système du clayonnage sur branches avec l'argile durci par un feu violent,

J'ai trouvé partout les nombreux débris de cette intelligente industrie.

J'ai découvert là bien des objets très différents les uns des autres :

1° Douze grandes molettes en granit poli ou en diorite (gros galets de la mer) pour broyer la nourriture sur les meules dormantes.

2° Ving-deux meules dormantes en granit dont une très belle est aujourd'hui posée avec sa molette à l'entrée de la galerie du Vieux-Châtel ; elle a 78 centimètres sur 42 centimètres : le grand nombre de meules indique une famille nombreuse et une occupation prolongée.

3° Une grande pierre rectangulaire en diorite pour aiguiser les armes et les outils en métal.

4° Trois enclumes de travail en granit, l'une ronde et épaisse, une autre carrée avec poignée de maintien et la troisième arrondie du haut.

5° 2 grands rectangles en granit poli pareil à celui que j'ai trouvé à côté de l'urne dans le grand tumulus de Landeleau dont j'ai dans un autre ouvrage raconté la fouille ; la dimension est de 28 centimètres sur 21 centimètres.

6° Une pierre triangulaire portant cinq cupules.

7° Six supports en granit en forme de pyramides rectangulaires ou arrondies et servant à supporter les ustensiles pour cuire la nourriture.

8° Un galet percuteur portant sur le côté une coquille fossile.

9° Huit percuteurs en quartz dont un a servi aussi de molette.

10° Deux beaux poinçons en quartz jaune très compact, avec surface plane au gros bout portant les traces de la percussion et très étoilés au petit bout, qui portent les traces d'un long service: le pourtour est à côtes régulières et la longueur pour l'un est de 11 centimètres, pour l'autre de 10.

Ces poinçons servaient avec les percuteurs que j'ai trouvés à côté pour tailler le granit.

11° Dix-huit morceaux de poterie bien conservés dont l'un est l'oreille d'un vase avec trou de suspension.

12° Un grand usoir avec rainures pour polir les haches en pierre.

13° Une pendeloque en bronze.

14° Un moule de haches en bronze à douille.

15° Un morceau d'un autre moule pareil.

16° Une meule très régulière et portant les marques de l'usage sur le pourtour, percée d'un trou au centre pour le passage de l'axe horizontal faisant tourner la meule verticalement pour confection ou réparation des armes ou des outils. J'ai déjà signalé ces meules à propos des haches en pierre qui à la dernière époque ont été fabriquées bien plus rapidement lorsque la façon à la main a été remplacée par ce moyen mécanique.

17° Une hache en diorite poli.

18° Quatorze usoirs, dont un surtout est très finement préparé et très joli.

19° Trente-deux pierres de fronde [dont] 15 en granit dont plusieurs très finement arrondies ; 9 en quartz taillé ; 1 quadrangulaire en amphibole ; 1 ovale plate en diorite ; 6 en amphibolite à base triangulaire permettant la pose verticale.

Je fais remarquer que les six dernières pierres de fronde ressemblent de la façon la plus complète aux onze trouvées dans la sépulture ; quand un objet se reproduit ainsi, c'est la preuve indiscutable que ce type est cherché et voulu.

20° Sept gros coups de poing en granit dont 3 allongés et arrondis ; 2 à gorge pour la main ; 2 à poignée, finement travaillés

21° Un coup de poing en schiste compact arrondi pour la poignée avec pointe aigüe (importé), il n'y a que du granit dans le pays.

22° Deux marteaux en granit avec poignée, tradition des âges précédents.

23° Onze silex taillés, grattoirs et pointes de flèches. 24° Quatre galets fracturés intentionnellement.

En résumé, j'ai trouvé dans cette station 238 souvenirs du passé, tous J curieux à plus d'un titre, mais avec cette restriction qu'à côté d'objets remarquables il y en a d'autres d'un usage plus commun.

Un musée réel doit être la représentation historique des traditions et des efforts successifs de l'humanité à tous les âges : les ébauches d'abord et la perfection de plus en plus caractérisée ; tel est le musée du Vieux-Châtel ; c'est l'histoire de l'homme depuis ses débuts les plus primitifs jusqu'à notre ère.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette station du Cotty, c'est le mélange de la pierre polie et de la pierre taillée associées au bronze, et la négation est impossible : j'ai trouvé là les Gaulois chez eux ; c'est la confirmation de ce que j'ai dit à mon début et la preuve que mes premiers ouvrages sont l'expression de la plus exacte vérité.

Le bronze est là avec les granits, le diorite et le quartz polis ou taillés, réminiscence des temps passés transmise par les générations. Au Cotty on trouve le granit à chaque pas. Ils avaient en même temps les silex taillés et les projectiles polis ou taillés, des formes les plus variées, et fabriqués avec des pierres très différentes, les unes importées, d'autres trouvées évidemment sur les lieux parmi les roches du pays.

Un auteur célèbre, qui a fait de nombreux ouvrages sur les temps préhistoriques et qui a établi pour les époques successives des classifications très tranchées, m'écrivait à ce sujet l'année dernière d'une façon bien spirituelle :

« Vous avez écrit après moi, mais je ne peux pourtant « pas renier mes enfants en abandonnant les âges successifs indiqués dans mes ouvrages : pierre polie, pierre « taillée, bronze, fer. »

La question est posée et malgré ce mélange, surtout à cause de la réunion, je n'hésite pas à dire que l'âge de cette station doit fort peu s'éloigner du vin siècle avant notre ère. J'avais trouvé précédemment, tout à côté de là, un trésor complet de l'âge du bronze, par conséquent postérieur à la période, assez courte d'ailleurs, du cuivre pur ; il y avait là ; mulonnés sous une grosse pierre plate, 24 lingots dont 7 gâteaux entiers. J'ai trouvé aussi dans les environs deux cachettes complètes également : dans l'une, il y avait 12 haches à douille et dans l'autre 18.

Mes études si longues me permettent de prendre vite une décision, car j'ai été, à mon début, un favorisé comme archéologue ; cette grande terre du Vieux-Châtel, qui a été mon berceau, a commencé mon éducation, il y a près de quarante ans. Ses bois, ses sources, le voisinage de la mer ont attiré les populations nomades ; les stations, les ateliers, les tumulus, les dolmens se succèdent de siècle en siècle, depuis l'âge quaternaire continué par toutes les périodes de l'époque néolithique et de l'occupation romaine. C'est là que j'ai trouvé, pendant mes premières années de travail, l'idée de la solution des mystères de l'histoire préhistorique ; la mine était inépuisable, les objets trouvés ont été innombrables et ont bien aidé les fouilles

*incessantes que j'ai faites depuis, dans les trois départements de la presqu'île de Bretagne, pour la création de ce musée du Vieux-Châtel si complet aujourd'hui. Les preuves aussi se sont multipliées et la clarté est venue dissiper les ténèbres d'un passé si peu connu.*

*Baron Halna du Fretay, Président de la Société archéologique du Finistère, Correspondant du ministère de l'Instruction publique. Château du Vieux-Châtel, par Quéménéven (Finistère), 15 mai 1896."*

**Halna du Fretay, 1899 :** *"Au moment de la coupe d'une grande enceinte des bois du Vieux-Châtel, j'avais découvert l'hiver dernier au point culminant d'un cône et à cent mètres d'altitude un cromlech dont l'intérieur était surélevé de un mètre au-dessus du niveau du sol, mais en contre-bas des pierres du cromlech formant une circonférence parfaite de dix mètres de diamètre, composée en partie de roches naturelles, complétées par d'autres grandes pierres placées perpendiculairement.*

*Les constructeurs avaient choisi pour le dernier sommeil d'un chef vénéré, ce cromlech où il allait rendre hommage à la divinité dont il implorait l'assistance et d'où il pouvait embrasser la vue des nombreuses vallées habitées par sa tribu, en même temps que la mer, la grande baie de Douarnenez à deux kilomètres avec l'océan dans le lointain.*

*Les temps sont changés, et pendant ma fouille je regardais encore cette vue magnifique, toute la ville de Douarnenez, ses ports, la presqu'île de Crozon à l'entrée de cette baie qu'on ne se lasse jamais d'admirer.*

*L'entrée de ce sanctuaire druidique large de 1 m 60 était orientée à l'est, et la fouille m'a fait découvrir un galgal de un mètre de profondeur composé de pierres de toutes tailles amoncelées et recouvrant au centre du monument une grande pierre orientée du nord au sud et ayant en dimensions : 2 mètres de longueur, 1 mètre de largeur sur 0 m 50 de profondeur ; c'était la sépulture, et avec le cric je l'ai culbutée sans rien déranger.*

*J'ai trouvé dessous une couche de pierres placées régulièrement à plat ; j'ai vu quelques traces de cendres seulement, pas un charbon, mais comme il n'y avait pas de place là pour un cadavre, j'ai conclu à l'incinération, cérémonie funèbre qui n'avait pas eu lieu d'ailleurs à l'intérieur du cromlech.*

*Le fait d'une sépulture au milieu d'un cromlech est très rare, je ne l'avais déjà constaté qu'une fois seulement pendant quarante ans de recherches si assidues dans le pays le plus fréquenté par toutes les émigrations humaines, envahissant continuellement la Bretagne pendant toute la période néolithique et aussi les temps quaternaires.*

*J'ai trouvé comme mobilier funéraire sous ce dolmen de la première heure, huit objets en granit où on reconnaît non seulement le travail de l'homme mais le désir de donner à la façon de l'arme le fini possible pour cette époque si primitive.*

*Un coup de poing portant d'un côté un redan donnant l'emplacement du pouce, au milieu un renflement pour la paume de la main, à l'autre bout la pointe ; il a 19 centimètres de longueur.*

*L'autre coup de poing est plus petit, légèrement courbé, arrondi pour la main du côté opposé à la pointe.*

*Un petit maillet avec poignée et cinq pierres de fronde très caractérisées complètent sa série ; elles sont rondes ou de formes plus ou moins allongées et façonnées très régulièrement ; la moyenne du poids de ces projectiles est de 570 grammes.*

*Le petit maillet n'est pas aussi régulier que d'autres du même genre en granit et de toutes tailles que possède le musée du Vieux-Châtel, mais l'intention y est bien ; quand on trouve un grand nombre d'objets avec la même taille, on peut être certain que ce type répété répond à un but cherché ; ce n'est pas le percuteur ordinaire, il y a un manche, et personne n'en ayant découvert avant moi, je leur ai donné le nom de maillets.*

*Les primitifs trouvant leur nourriture au bord de la mer, n'avaient pas de couteau pour ouvrir les coquilles, le maillet brisant l'enveloppe en tenait lieu.*

*Les armes et outils de ce genre, et beaucoup d'autres adaptés à tous les usages de la vie, tous en granit, n'existent dans aucun musée du monde ; j'ai dit dans mes précédents ouvrages comment le musée du Vieux-Châtel, à la suite de mes fouilles,*

*Je termine par mon appréciation sur l'époque de la construction de ce monument que je rattache à l'histoire ; la question de la très grande ancienneté s'impose, mais je ne puis penser à l'époque paléolithique ; ce n'est plus la roche brute sans couverture, roulée sur la sépulture. Il y a un galgal recouvrant une table choisie, à peu près régulière pour préserver les cendres ; c'est un progrès sur les très petits tumulus à peine visibles des commencements de la période néolithique.*

*Le mobilier funéraire, il est vrai, diffère peu ; les armes me semblent pourtant un peu plus soignées que celles des siècles précédents ; mais je ne crois pas qu'on puisse s'écarter beaucoup des débuts de l'âge prolongé qui a précédé notre ère, et mon opinion est qu'il faut donner à cette sépulture, quatre mille ans environ d'ancienneté avant la conquête romaine.*

*Baron Halna du Fretay, Officier d'Académie, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique. Château du Vieux-Châtel, Quéménéven (Finistère), 15 juin 1898."*

**Chatellier, 1907, p. 173** : "Au milieu des bois du Vieux-Châtel, 2 tumulus dont l'un, le plus grand, recouvrait une chambre dolménique contenant des restes incinérés, une hache en pierre polie, des pointes de flèches en silex et un vase en terre cuite, sans anses ?"

**Briard, 1984, p. 252** : "Nota : les tumulus du Vieux-Châtel décrits en Plonévez-Porzay sont en fait sur le territoire de Kerlaz.

Vieux Châtel. Grand tumulus fouillé par le baron Halna du Fretay vers 1880. Au centre, cairn et chambre mégalithique. Comme bien souvent le compte rendu de la fouille est très fantaisiste. On se bornera à citer, sans commentaire, l'inventaire du mobilier : 2 pointes de flèche en silex à ailerons et pédoncule ; 1 hache en pierre en fibrolite ; 1 tranche en fer bien conservée ; 1 grattoir en diorite poli ; 1 « marteau-pilon en diorite poli » ; 1 urne faite au tour, sans anse, très fine et très soignée, garnie, entre le renflement central et l'orifice, d'une suite d'ourlets alternés en creux et en saillie.

Une seule remarque : la possibilité de la présence d'une urne en cordon peut être envisagée. Biblio. Halna du Fretay. La Bretagne aux temps néolithiques. 1890, p. 35.

Vieux Châtel. En février 1889, Halna du Fretay fouille un deuxième tertre de 6 m/1,50 m, situé à 200 m du précédent. Il trouva des lits de « cendres » et de sable, des foyers et des restes de poteries. Biblio. Halna du Fretay, La Bretagne aux temps néolithiques, 1890, p. 36.

Vieux Châtel. Un troisième tumulus y a été signalé (B.S.A.F., 1894, p. 238)."

## PORT-LAUNAY

oooo

## QUEMENEVEN

### ● Bourg – coffre

**Giot, 1973-b** : "Une tombe en coffre a été découverte à la sortie nord du bourg, et étudiée par M. C.-T. Le Roux. Il s'agissait d'un coffre fait de cinq dalles de roches variées (granite, schiste et amphibolite), tapissé au fond par un lit de sable de mer. Cette sépulture contenait les restes d'un squelette adulte et un vase biconique sans anses. Un autre coffre, semblable mais plus grand, avait été mis au jour dans le même champ il y a une trentaine d'années (fig. 39, 40)."

### ● Kerhau – tumulus

X : 119,200 ; Y : 2366,699

Carte archéologique : 29 229 0002

**Briard, 1984, p. 266** : "Kerhau. Tumulus dit Leur-ar-Torch, à l'ouest de la route de Cast, signalé par B. Hallégouët (X : 119,2 Y : 366,7)."

### ● Kerhuon – menhir

**BSAF, 1965, procès verbal séance 24/06/1965, p. XCIV** : "M. Le chanoine Thomas a signalé la découverte faite par M. Le Menn, au cours de labours sur sa terre de Kerhuon, en Quéménéven, d'un menhir enfoui de nature schisteuse. La Société adresse ses félicitations à M. Le Menn qui, très judicieusement, a eu le souci de faire relever cette antique "pierre-levée" d'une longueur totale de 4 mètres."

**Giot, 1967** : "A Kerhuon, M. Le Menn a relevé un menhir enterré, en schiste et haut de 4 m."

**Voir Pays du Porzay et Ménez Hom, 1991** : "menhir enfoui retrouvé sur les terres de Kerhuon en 1965"

### ● Kérimenton – coffre

**Briard, 1984, p. 266** : "Kerimanton. En janvier 1953, découverte fortuite d'un coffre dont la couverture est détruite au tracteur lors d'une suppression des talus. La tombe, en dalle de granite, mesure 1,20 m/0,50



m/0,80 m. La couverture semble avoir été encorbellée. La tombe a été creusée dans le sous-sol en schiste altéré.

Vase de forme dérivée des campaniformes, de 120 mm de haut, 95 mm à l'ouverture, 105 mm à la panse et 65 mm à la base. Biblio. P.-R. Giot, B.S.A.F., 1953, pp. 35-36. - J. Briard. Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique, 1965, p. 286."

**Voir Pays du Porzay et Ménez Hom, 1991:** "tombe de l'Age du Bronze découverte à Kérimenton en 1953"

#### ● **Le Bourg – coffre**

---

X: 119,465 ; Y: 2365,860 ; Z : 102

**Briard, 1984, p. 266 :** "Le Bourg. A la sortie du bourg, route de Cast, découverte fortuite d'un beau coffre à rainures étudié Par C-T. Le Roux en 1972. La tombe mesurait

1,30 m/0,65 m/0,85 m orientée N.-O. - S.-E. Elle était couverte d'une dalle en schiste ardoisier de 2,5 m/1,5 m/0,20 m. Les dalles de chant du coffre comprenaient 3 éléments amphibolite et une dalle en granite. Une grosse pierre marquait chaque angle de la tombe. L'amphibolite provient d'un gisement distant de 2 km. Au fond de la tombe, des vestiges d'un squelette et un vase biconique sans anse, non décoré, de 150 mm de haut, 95 mm à l'ouverture, 115 mm à la carène et 80 mm au fond (X: 119,5 Y: 66,5 parcelle 22 ZL) (fig. 121,2). Biblio. C.-T. Le Roux, Annales de Bretagne, LXXX, 1973, pp. 7-20.

Le Bourg. Vers 1938 une tombe similaire à la précédente fut découverte à quelque dizaines de mètres."

#### ● **"Lezlia" – toponyme**

---

#### ● **Le Pontigou – tumulus**

---

**Briard, 1984, p. 266 :** "Le Pontigou. Tumulus partiellement détruit en 1975 lors du remembrement. Suivant le propriétaire, M. Le Men, il aurait été découvert 2 tombelles avec poteries et cendres. Parcelle section Bl. (Renseignement Mme Le Bars)."

#### ● **Leurantorch – coffre**

---

**BSAF, Procès verbal séance du 28/06/1928, p. XXIII :** M. le Président a été avisé par M. Crouan, ancien maire de Quéménéven, de la découverte, dans un champ, à Leurantorch, à 500 mètres du bourg, d'un sarcophage formé de trois dalles de schiste ardoisier et d'une quatrième dalle en granit.

**Briard, 1984, p. 266 :** "Leu-Rantorch. A 500 m du bourg, en 1928, un coffre fut découvert sans mobilier apparent. Curieusement il était aussi composé de 3 dalles de schiste et d'une en granite.

Biblio. C.-T. Le Roux, Annales de Bretagne, LXXX, 1973, pp. 7-20, B.S.A.F., 1928, p. V. p. XXIII."

#### ● **"Parc-ar-Four" – coffre**

---

**Giot, 1972 :** "Fin mars, une tombe en coffre plus soignée était découverte à la sortie nord du bourg de Quéménéven (Parc-ar-Four). Elle a été étudiée par M. C.-T. Le Roux. Il s'agissait d'un coffre fait de cinq dalles de roches variées (granite, schiste et amphibolite), tapissé au fond par un lit de sable de mer. Cette sépulture contenait les restes d'un squelette d'adulte et un vase biconique sans anses, bien caractéristique, malgré quelques particularités de détail, de la Seconde Série des Tumulus Armoricaïns. Cette découverte fait suite à celle d'un autre coffre, très semblable mais un peu plus grand aux dires des inventeurs, survenue dans le même champ en 1938."

● Penhoat – pierre ornée

**Chatellier, 1901-a :** "Prenant derrière le chevet de l'église de Saint-Coulitz un chemin creux allant vers l'Est, arrivé sur le sommet du coteau, en pleine montagne Noire, arrêtez-vous à 500 mètres ouest de Penhoat, au-dessus des édifices du village qui est dans le fond du vallon où coule le canal de Nantes à Brest, au milieu d'un champ, dépendant de Penhoat, une roche schisteuse, affleurant la surface du sol, attirera votre attention. Si vous interrogez les habitants sur ce qu'est cette pierre, ils vous répondront : c'est la pierre de la Vierge (Roc'h ar verhès), et si, insistant, vous leur demandez pourquoi ils l'appellent ainsi, ils vous diront parce que, aux siècles passés, la Vierge apparut un jour posée sur cette roche ; mais, mal reçue par les habitants, qui la poursuivirent à coups de pierres, elle s'en fut à 1,500 mètres environ dans le Sud-Est, sur le coteau en face, de l'autre côté du ravin, et là où elle se posa on lui éleva, dès le onzième siècle, un sanctuaire sous le vocable de Notre-Dame-de-Kerluan.

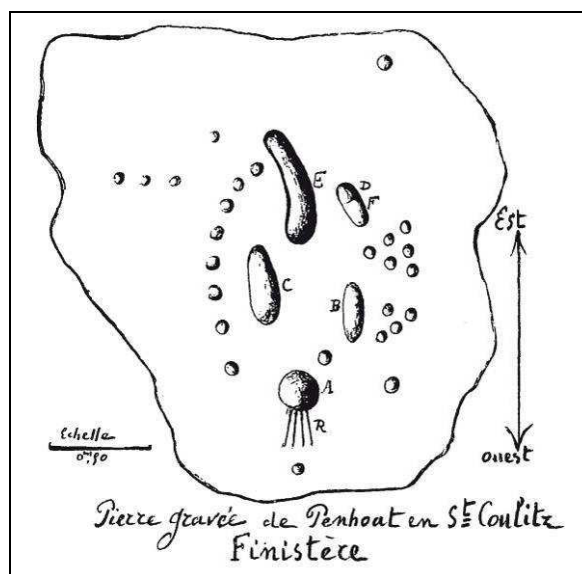
Si, après ces explications, vous vous approchez de la pierre de Penhoat, vous remarquez à sa surface tout un système de gravures.

Avant de les décrire, disons que cette pierre mesure 2m27 de l'Est à l'Ouest, a 2m20 du Nord au Sud et 50 centimètres d'épaisseur moyenne.

A sa surface en A, on remarque une profonde cupule polie à l'intérieur, qui n'a pas moins de 20 centimètres de diamètre. Les riverains assurent qu'elle est toujours pleine d'eau. De cette cupule partent quatre rayons, peu profondément gravés, allant de l'Est à l'Ouest. Nous y avons en outre relevé 26 cupules de petite dimension (voir le dessin joint à cette note) et en B, C, D, E, 4 grandes cupules allongées gravées profondément. La cupule E, n'ayant pas moins de 60 centimètres de long, est arquée et très polie à l'intérieur, ainsi que celles C D et F. Cette dernière se termine à son extrémité D par une profonde cupule ronde, tandis que sa partie allongée F est beaucoup plus superficielle. Les cupules E et C passent pour être l'empreinte des pieds de la Vierge, et leur degré de poli indique qu'elles doivent être l'objet de pratiques usuelles. La cupule C est également polie. Que sont les autres petites cupules ? l'empreinte des pierres jetées à la Vierge, assurent quelques-uns.

Cette pierre est vénérée dans le pays. Monsieur le Recteur de Saint-Coulitz m'ayant, toutefois, assuré que je pouvais pratiquer des fouilles dessous sans froisser les sentiments de ses paroissiens, je le fis, avec l'aimable autorisation du propriétaire M. Halléguen, pensant qu'elle recouvrait, peut-être, une sépulture préhistorique ; mais non, elle n'a jamais recouvert de sépulture d'aucune époque. C'est un bloc erratique qui a été entraîné du sommet de la chaîne des montagnes Noires, à l'époque de la fonte des glaciers et, sans vouloir froisser les convictions de qui que ce soit, je ne doute pas que les sculptures qui sont à sa surface ne soient antérieures au christianisme et l'œuvre de populations primitives de la pierre polie ou de l'époque du bronze qui ont résidé sur ces contreforts des montagnes Noires, page mystérieuse qu'elles nous ont laissée et qui, avec tant d'autres, attendent leur lecture.

J'exprime ici tous mes remerciements à notre confrère M. l'abbé Favé qui voulut bien m'indiquer ce curieux monument."



La dalle ornée de Penhoat en Saint-Coulitz (Chatellier, 1901-a)

**Chatellier, 1901-b** : "Prenant, derrière le chevet de l'église de Saint-Coulitz, un chemin creux allant vers l'Est, arrivé sur le sommet au coteau, en pleine montagne Noire, arrêtez-vous à 500 mètres Ouest de Penhoat ; au-dessus du village qui est dans le fond du vallon où coule le canal de Nantes à Brest au milieu d'un champ dépendant de Penhoat, une roche schisteuse, affleurant la surface du sol, attirera votre attention. Si vous interrogez les habitants sur ce qu'est cette pierre, ils vous répondront : «C'est la pierre de la Vierge (Roc'h-ar-Verhès)», et si, insistant, vous leur demandez pourquoi ils l'appellent ainsi, ils vous diront : « Parce que, aux siècles passés, la Vierge apparut un jour, posée sur cette roche; mais, mal reçue par les habitants, qui la poursuivirent à coups de pierres, elle s'en fut à 1,500 mètres environ dans le Sud-Est, sur le coteau de l'autre côté du ravin, et là où elle posa le pied, on lui éleva, dès le XI<sup>e</sup> siècle, un sanctuaire sous le vocable de Notre-Dame-de-Kerluan.

Si, après ces explications, vous vous approchez de la pierre de Penhoat, vous remarquerez à sa surface tout un système de gravures.

Avant de les décrire disons que cette pierre qui mesure 2 m. 27 de l'Est à l'Ouest, a 2 m. 20 du Nord au Sud et 0 m. 50 d'épaisseur moyenne.

A sa surface, en A (fig 4, n° 1), on remarque une profonde cupule polie à l'intérieur, qui n'a pas moins de 0 m. 20 de diamètre, de laquelle partent quatre rayons, peu profondément gravés, allant de l'Est à l'Ouest. Nous y avons, en outre, relevé vingt-six cupules de petite dimension et, en B, C, D, E, quatre grandes cupules allongées, gravées profondément. La cupule E, n'ayant pas moins de 0 m. 60 de long, est arquée et très polie à l'intérieur, ainsi que celles C et DF ; cette dernière se termine à son extrémité D par une profonde cupule ronde, tandis que sa partie allongée F est beaucoup plus superficielle. Les cupules E et C passent pour être l'empreinte des pieds de la Vierge, et leur degré de poli indique qu'elles doivent être l'objet de pratiques usuelles. Que sont les autres petites cupules ? L'empreinte des pierres jetées à la Vierge, assurent quelques-uns.

Des fouilles que je fis pratiquer dessous, pensant qu'elle recouvrait peut-être une sépulture préhistorique, me montrèrent que cette pierre n'avait jamais recouvert aucune sépulture. C'est un bloc erratique, à angles arrondis, entraîné du sommet des montagnes Noires et je ne doute pas que les sculptures qui sont à sa surface ne soient antérieures au christianisme et l'œuvre des populations primitives de l'époque de la pierre polie ou de celle du bronze, qui ont résidé sur ces contreforts des montagnes Noires."

**Chatellier, 1907, p. 175** : "Gravures sur roche au village de Penhoat."

**BSAF, 1910, t. 37, Procès verbal séance du 26/05/1910, p. XVIII** : "M. Allier dit que dernièrement il est allé à Saint-Coulitz avec quelques touristes, pour, voir clans un champ, de Penhoat la roche connue sous le nom de pierre de la Vierge (roc'h ar Verhès) et dont M. Paul du Chatellier a donné la description clans le tome XXVIII (1901)-du Bulletin de notre Société archéologique.

D'après une ancienne légende, la Vierge apparut, un jour sur cette pierre qui avait conservé l'empreinte-de ses pieds : aussi était-elle vénérée clans le pays. Sur la surface de cinq mètres carrés environ, on voyait vingt-six cupules de différentes grandeurs. Pour M. du Chatellier ces gravures devaient remonter à l'âge de la pierre polie ou à celui du bronze.

Nos confrères n'ayant pas trouvé cette pierre à l'endroit désigné manifestèrent leur étonnement et leur déception au propriétaire du champ. Celui-ci leur avoua qu'il l'avait cassée et qu'il en avait transporté les fragments dans la cour de sa ferme pour s'en servir, à l'occasion, comme pierres à bâtir.

Notre Société ne peut que protester contre ce vandalisme inconscient qui s'en prend, trop souvent encore, à ces inoffensifs témoins du passé !"

**Guénin, 1911** : "A Saint-Coulitz, la Roch-ar-Verhès (Roche de la Vierge) a deux grandes cupules, les marques de ses pieds et 26 petites cupules, correspondant aux cailloux que lui jetaient les habitants de cette bourgade païenne. (R. A. Fin., XXVIII, 34.)"

**Guénin, 1911** : "A Penhoat, en Saint-Goulitz, la pierre de la Vierge a deux cupules, les deux pieds de la Vierge. Leur degré de poli indique qu'elles sont l'usage de pratiques usuelles. (R. A. F., XXVIII, 4.)"

**Guénin, 1934** : "1909. - La Vierge lapidée, à Penhoat. Com. de Saint-Coulitz, caut. de Châteaulin.

A Saint-Coulitz, il y avait encore, en 1912, un grand rocher, connu sous le nom de Roc'h-Ar-Verhès, la pierre de la Vierge. Il est aujourd'hui détruit (1).

On y trouvait 27 cupules, dont 2 cupules ovales passaient pour des formes de pieds. Les autres étaient dues aux nombreux cailloux que les habitants de cette bourgade, encore païens, avaient jetés à la Vierge. Cf. : P. Du CHATELLIER, Les pierres gravées, dans Bull. Soc. Arch. du Finistère (1901), XXVIII, pp. 3-4. Les deux

*pieds étaient entièrement polis, ce qui semblait devoir indiquer qu'ils serraient fréquemment à des pratiques superstitieuses, dit encore le chanoine ABGRALL.*

*Il est d'autant plus regrettable que ce mégalithe ait été détruit, qu'il était d'origine gauloise. J'y ai relevé, en effet, une lyre, en tous points semblable à celles que l'on trouve sur les monnaies Curiosolites, et la disposition des cupules, soigneusement repérées, me donne tout lieu de croire qu'elles représentaient le cheval cher à ces peuples*

*(1) Il convient d'attirer l'attention sur tous ces mégalithes ou roches naturelles à 27 cupules ou empreintes."*

**Le Goffic, 1997 :** " Cette dalle montre des analogies avec celle de Penhoat en Saint-Coulitz, publiée par P. Du Chatellier en 1901 et aujourd'hui disparue. Elle était connue sous le nom de Roc h ar Verc'hes (le rocher de la Vierge) car, selon les habitants de la commune, la Vierge y serait apparue. C'était une pierre de 0,50 m d'épaisseur environ, 2,27 m dans le sens est-ouest et 2,20 m dans le sens nord-sud (fig. 15). Elle comprenait une cuvette de 20 cm de diamètre d'où partaient quatre traits rayonnants, quatre cupules allongées dont une atteignait 60 cm et 26 cupules de petite dimension. Deux grandes cupules passaient pour être les empreintes des pieds de la Vierge et les petites les impacts des pierres jetées à la Vierge par les habitants. Depuis l'intervention de P. Du Chatellier qui y fouilla sans y avoir rien trouvé, l'exploitant de la parcelle a découvert, à proximité de l'emplacement de la dalle, une hache marteau en dolérite à gros grain (Le Goffic, 1990), attestant une occupation du site à l'extrême fin du Néolithique. Il est par ailleurs intéressant de noter l'interprétation religieuse locale de figures qui avaient perdu toute signification aux yeux des habitants."

<b>SAINT-SEGAL</b>
--------------------

oooo

## CANTON DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

### CHATEAUNEUF-DU-FAOU

**Ogée, 1843, p. 175** : "Il y a dans la commune plusieurs menhirs : mais aucun ne mérite d'être cité spécialement."

**Le Men, 1877, p. 90** : "La nouvelle édition du Dictionnaire d'Ogée, T. I, p. 175, mentionne dans cette commune plusieurs menhirs dont elle n'indique pas la situation."

#### ● Aux issues de la ville – menhir

**Fréminville, 1835, p. 200** : "En sortant de la ville de Châteauneuf du Faou pour suivre le chemin qui conduit à Landelleau, je vis, dans une prairie qui borde sur la droite, un Men-hir, le premier monument celtique que j'eusse encore rencontré dans cette tournée, encore était-il fort peu remarquable, n'ayant pas plus de six pieds d'élévation."

**Le Men, 1877, p. 90** : "En sortant de cette ville, dans une prairie qui borde la route à droite, est un menhir n'ayant pas plus de 6 pieds d'élévation. (Fréminville, Antiquités du Finistère, t. II, p. 200)."

**Chatellier, 1907, p. 176** : "Menhir de six pieds de haut aux issues de la ville dans une prairie."

#### ● 35 mètres à l'Ouest de la borne 4.100 – tumulus

**Flagelle, 1878** : "Tumulus fouillé, sur le chemin de Plounevez-du-Faou, à 40 mètres à l'ouest de la borne 4,100."

**Chatellier, 1907, p. 176** : "Tumulus exploré et en partie détruit, à 35 mètres à l'Ouest de la borne 4.100, sur le chemin de Plounevez-du-Faou."

**Briard, 1984, p. 235** : "Route Plounevez-du-Faou. Tumulus exploré à moitié détruit. A 35 m à l'ouest de la borne 4 km. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 176."

#### ● Kerganez / Stéraon – cairns

**Le Goffe, 1989, p. 82** : "D'ailleurs à proximité, le village de Kerganez porte le nom sur l'ancien cadastre de Mein ganen drinded ou Mein Canen drinded : Can étant un terme vieux breton signifiant colline (cf. Canihuel en Spézet, la colline haute). Il s'agirait de la colline rocheuse de la Trinité, colline selon toute vraisemblance sacrée depuis la plus haute antiquité. Un reste de cairn s'observe au sommet de la colline dominant Stéraon Drinded. Plusieurs parcelles indiquent l'existence de petits tertres. B. Hallegoet a remarqué sur ce versant dominant l'Aulne, une succession de petits cairns plus ou moins ruinés, faisant face d'ailleurs sur l'autre rive, au plus fameux d'entre eux, celui de St Thoïs, du Menez Felec, signalé par nos soins il y a une dizaine d'années et fouillé par l'équipe de C. Le Roux [...]"

#### ● Kerannoal – coffre et tumulus

**Jarno, 1908** : "Informé par des fermiers que leur charrue d'un nouveau modèle, forant très profondément la terre, venait de leur révéler la présence d'une pierre passée inaperçue jusqu'à ce jour, l'idée me vint, d'après la topographie du lieu, et quelques autres indications, que cette pierre, pouvait bien recouvrir un tombeau. Vendredi 24 Mai, m'aidant donc de deux hommes, je faisais quelques sondages et acquis bientôt la persuasion que je me trouvais bien en présence d'un monument funéraire. Les terres enlevées laissèrent voir, en effet, à une assez faible profondeur une dalle de schiste, mesurant un mètre soixante-sept de long, sur quatre-vingt de large et orientée de l'est à l'ouest, en inclinant un peu vers le sud. Une seconde pierre, posée à plat et de travers, était à quelques centimètres en avant de la grande dalle."

*A l'orientation, ma conviction s'affirma, et, quand passant les doigts au-dessous de l'entablement, je sentis de chaque côté d'autres pierres posées de champ, le doute ne fut plus possible : c'était bien à une sépulture que j'avais affaire.*

*Le couvercle enlevé, voici ce que j'observais : un cercueil trapézoïdal composé de six pierres de schiste posées sur le champ, les deux de tête parallèles et les deux autres formant costières deux par deux.*

*Les pierres des costières débordaient les traverses de chaque bout de manière à s'arc-bouter sur elles et à résister à la poussée des terres de l'extérieur, la pierre de l'extrémité ouest débordant elle-même à l'extérieur et s'appuyant sur l'autre.*

*Une terre jaunâtre remplissait entièrement la cavité sépulcrale et la surface en était absolument plane, sans, la moindre dépression.*

*Au toucher, la terre était très résistante et témoignait d'un tassement fait avec soin.*

*La pelle y pénétrait cependant facilement et permettait d'enlever des tranches très minces, et de les examiner très minutieusement.*

*Aucun mobilier, aucun ossement, pas même le moindre caillou, alors que le champ en est absolument couvert.*

*Deux choses cependant attirent mon attention : 1° La présence de nombreux morceaux de charbon, qui, sous la pression des doigts, se réduisent en une poudre onctueuse ; 2° un petit morceau de poterie légèrement orange d'un côté, grisâtre de l'autre, et absolument noir sur la tranche.*

*Il est dur, bien cuit, et parsemé de petits grains de quarte ou de feldspath et de petites paillettes de mica qui miroitent à la lumière.*

*Il ne paraît pas avoir fait partie d'une urne cinéraire, mais avoir été jeté, là, fortuitement, avec les cendres et la terre.*

*La fosse a quarante centimètres de profondeur et n'a point de plancher. Sa longueur est de un mètre quarante-six centimètres à l'intérieur et sa largeur de soixante centimètres au-levant, pour quarante seulement à l'autre extrémité. Sur la traverse, on remarque la trace du marteau ; cette pierre a été taillée et légèrement arrondie en arc de cercle. Les costières portent aussi la trace incontestable d'une rectification pour mieux recevoir le couvercle.*

*Pour être complet, j'ajouterai qu'avant mes fouilles, on avait enlevé à quarante centimètres environ de l'extrémité ouest, un bloc de quartz posé debout, qui semblait faire partie de l'ensemble du monument.*

[passage sur le coffre et le tumulus de Langanet]

*Chose digne de remarque, c'est que ce coffret de Keranmoal est comme celui de Koat-Brohès, dans, le voisinage d'un tumulus, car à quelques centaines de mètres se trouve une petite butte appelée menez an tosen, nom assez significatif. Ces deux plateaux de ar plasenn et de menez an tosen sont sans doute des nécropoles, chaque peuple qui a séjourné dans la contrée ayant continué à enterrer ses morts à la même place que ses devanciers.*

*Ce qui différencie le coffret de Koat-Brohès, de celui de Keranmoal, c'est la forme d'un trapèze au lieu d'un parallélogramme.*

*Celui de Keranmoal a la forme d'un cercueil de nos jours et l'on peut dire que dans son genre c'est un travail soigné et bien compris.*

*Mais à quelle époque faire remonter cette sépulture et sur quoi se baser pour formuler une opinion ?*

*Il y a eu incinération, deux choses le prouvent : 1° la présence du charbon dans la fosse ; 2° l'état parfaitement plan de la surface de cette fosse.*

*Si un corps y avait été introduit à sa disparition, il y aurait eu affaissement de la terre et formation d'une cavité d'autant plus grande que le corps eut été plus volumineux.*

*Dès lors, on doit songer à une époque antérieure au Christianisme ; mais risquer autre chose, c'est bien se hasarder. Le petit morceau de poterie trouvé dans la fosse a bien le caractère de la poterie celtique, mais, comme en maints endroits on en a trouvé de semblables, au milieu de poteries samiennes et de petits bronzes romains, il est difficile d'étayer une opinion.*

*Je n'en émettrai donc pas, mais certifiant la véracité de mes observations, espère attirer l'attention des archéologues. Châteauneuf-du-Faou, 6 Juin 1907."*

## ● Kergastel – buttes

**Flagelle, 1878 :** "Buttes à Kergastel."

### ● Langalet – groupe de tumulus

X : 138,955 ; Z : 2373,905 ; Z : 89 (app.)

**Jarno, 1908** : "Ce tombeau à coffret de pierres, n'est pas le seul de ce genre dans la région [référence à Keranmoal en Châteauneuf-du-Faou], on peut encore en voir un à Koat-Brohès, près de la gare de Langalet ; il est à l'extérieur du talus nord d'un champ nommé ar plasenn, qui contient lui-même six tumulus rangés à peu près en cercle et qui, fouillés par M. Derrien, propriétaire du lieu, lui ont donné deux celtæ magnifiques, l'un paraissant être en granit et l'autre en diorite." Puis " Quant à celui de Koat-Brohès, il ne contenait que de l'argile et quelques masses de terre noire qui devaient provenir de la décomposition de matières organiques, comme du cuir ou de la corne."

**Briard, 1984, p. 235** : "Langolet. Groupe de 3 tumulus (même que précédemment ? [Route Plounévez-du-Faou]). Parfois placés à Kermerien (renseignement Y. Lecerf)."

## COLLOREC

### ● Kerrichard – tumulus

X : 144,405 ; Y : 2383,450 ; Z : 140

**Chatellier, 1897-a** : "A deux kilomètres deux cents mètres à l'Ouest du bourg de Collorec, dans un champ bordant la route de Collorec à Plonévez, sur les terres de Kerrichard, tumulus de 25 mètres de diamètre sur 0m,80 de haut, fouillé à une époque antérieure."

**Briard et al., 1994, p. 72** : "Trois tumulus dont un plus important dans une même parcelle. Cadastre 1986, section YC, parcelle 55. X : 144,5 Y : 1084 Z : 140. (Du Châtellier, 1897, M. Le Goffic, 1993)."

### ● Kerroué – 3 tumulus

X : 149,630 ; Y : 2382,325 ; Z : 131

**Chatellier, 1897-a** : "A l'Ouest de Keroué existent trois tumulus qui ont été fouillés il y a quelques années. Il nous a été assuré, par un habitant du village, que l'un d'eux recouvrait une chambre à parois maçonnées renfermant un vase en argile.

A six cents mètres au Nord-Ouest de ceux-ci, sur le bord Nord du grand chemin allant de Kergloff au bourg de Collorec, à trois kilomètres avant d'y arriver, on voit un autre groupe de tumulus.

L'un d'eux est superbe, il a 60 mètres de diamètre sur 4 mètres de hauteur. Comme son apparence était trompeuse : il ne renfermait aucune pierre et recouvrait un squelette simplement déposé sur le tuf du fond, sous sol naturel. Ce squelette était en fort mauvais état. A quarante mètres, à l'Est de celui-ci, était un autre tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut, à cent cinquante mètres duquel en était un troisième de 50 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut. Fouillés par nous, il a été reconnu que, sans chambre intérieure, ils avaient été explorés à une époque antérieure."

**Chatellier, 1907, p. 176** : "A Kerroué, trois tumulus dont un fouillé."

**Briard, 1984, p. 236** : "Ouest de Keroué. Trois tumulus fouillés autrefois. L'un d'eux à chambre maçonnée renfermait un vase.

Nord-Ouest de Keroué. A 600 m du groupe précédent, 3 tumulus dont l'un de 60 m/4 m ne renferme aucune pierre mais un squelette simplement posé sur le sol. Les autres ont été exploités autrefois (situation : L'un des groupes correspond aux 3 tumulus répertoriés à Goarem-an-Duchen à la Direction des Antiquités Préhistoriques de Bretagne. X : 149,72 Y : 82,86 parcelle 407 E2). Biblio. P. Du Châtellier, Exploration, 1897."

**Briard et al., 1994, p. 72 et 74** : "Dans «Goarem-an-Duchen», Trois tumulus fouillés anciennement. Dans l'un (60 m de diamètre et 4 m de hauteur), reposait un squelette à même le sol, sans caveau de pierre. Cadastre 1940, section E2, parcelle 407. X : 149,72 Y : 82,86 Z : 133. (Du Châtellier, 1897)."

● **Tréflec'h – tumulus**

**Le Men, 1877, p. 92** : "*Un tumulus sur les limites des terres du manoir de Treflec'h à peu de distance de la voie romaine de Carhaix au Faou.*"

**Chatellier, 1907, p. 177** : "*Tumulus, indiqué sur la limite des terres du manoir de Tréflec'h à peu de distance de la voie romaine de Carhaix au Faou.*"

**CORAY**

● **Keresquen – alignement**

**Flagelle, 1878** : "*12 blocs de quartz au ras de terre, disposés en alignement, dans Parc-an-Ilis de Keresquen, section H, 1re division, n° 11.*"

**Chatellier, 1907, p. 177** : "*Dans Parc-an-Ilis à Keresquen, alignement de 13 blocs de quartz peu élevés.*"

**Giot, 1997, p. 68** : "*Dans l'ouest de Coray, on a jadis détruit deux alignements différents de blocs de quartz ; à l'un était associé un dépôt de l'Âge du Bronze.*"

● **Kervrec'h – tumulus**

**Le Men, 1877, p. 93** : "*Tumulus haut de 4 mètres couvert de bois taillis, à 300 mètres au nord de la route de Coray à Roudouallec, au delà du village de Kervrec'h, à droite et sur le bord du chemin de Kersalaiin (Renseignement fourni par M. Flagelle).*"

**LANDELEAU**

● **Kerbizien - tumulus**

**Briard et al., 1984** : "*Pour conclure la série des coffres et tumulus de Landeleau, on doit signaler un petit tumulus à Kerbizien dans une parcelle dite Park ar Groas, au bord du CD n° 17 [...]*"

**Briard, 1984, p. 243** : "*Kerbizien. Tumulus au bord du CD 17 dit Park-ar-Groas.*"

● **Kervoen – 2 coffres**

**Briard et al., 1984** : "*[...] deux coffres qui furent découverts et remblayés aussitôt en 1970 par M. Coent à une centaine de mètres au nord de Kervoen près de la cote 137.*"

● **Lanloch – dolmen**

X : 150,000 ; Y : 2378,895 ; Z : 124

**De Cillart in Ogée, 1843, p. 432** : "*Entre le Huelgoat et Landeleau, est un dolmen bien conservé. La table, de forme presque circulaire, est fort épaisse, et peut avoir de 3 m. à 3 m. 50 c. de diamètre. Quatre pierres la supportent à 1 m. au dessus du sol ; l'on pénètre sous ce dolmen, et les enfants s'y réfugient pendant les orages. Ce monument druidique, qui n'a point été indiqué à jusqu'à ce jour, porte dans le pays le nom de Maison de saint Théleau (Ty-san-Thélau), et la lande dans laquelle il se trouve porte le nom de Men-Glass.*"

**Le Men, 1877, p. 114** : "*Entre le Huelgoat et Landeleau, à environ 3 kilomètres de ce dernier bourg, dans la lande de Men-Glaz, dolmen appelé Maison de Saint-Teleau (Ty Sant-Teleau), dont la table, presque circulaire, a 3 mètres 50 de diamètre, et est supporté par quatre piliers à 1 mètre au-dessus du sol.*"

**Flagelle, 1878** : "*Entre Huelgoat et Landeleau, à environ 3 kilomètres de ce dernier bourg, est un dolmen bien conservé ; la table presque circulaire est fort épaisse et peut avoir de 3 mètres à 3 mètres 50 de*



diamètre ; quatre pierres la supportent à 1 mètre au dessus du sol ; l'on pénètre sous ce dolmen et les enfants s'y réfugient pendant lgs orages. Ce monument druidique, qui n'a point été indiqué jusqu'à ce jour, porte dans le pays le nom de maison de Saint-Théleau (Ty-Sant-Theleau), et la lande dans laquelle il se trouve porte le nom de Men-Glass. (Ogée, 2e édition.)"

**Le Braz, 1893** : "Lorsque saint Théleau vint en ce pays, sa première intention fut de bâtir sa maison sur le Menez-Glaz, près de Lan al Loch. Il planta à cet effet dans le sol des pierres debout qu'il recouvrit, en guise de toit, d'une pierre plate. Tout enfant je me suis blotti plus d'une fois dans cette espèce de four pour m'abriter contre la pluie, mais depuis, la maison du saint s'est en partie écroulée, parce qu'on a voulu y faire des fouilles sous prétexte d'y chercher un trésor. Sur la pierre plate on voyait des sortes d'empreintes de mains énormes, les mains, dit-on, de saint Théleau qui se hissait parfois sur le faite de sa demeure et s'y tenait prosterné les mains sur la pierre pour prier Dieu."

**Peyron, 1906** : "Voici à ce sujet les renseignements recueillis par un recteur de cette paroisse de Landeleau, vers 1860, mais qui sont empruntés à un ancien registre conservé, nous dit-on, au coffre de la fabrique :  
Lorsque saint Théleau vint en ce pays, sa première intention fut de bâtir sa maison sur le Menez glaz, près de Lan al loch ; il planta à cet effet dans le sol des pierres debout qu'il recouvrit, en guise de toit, d'une pierre plate. Tout enfant (dit le narrateur) je me suis blotti plus d'une fois dans cette espèce de four (ancien dolmen) pour m'abriter contre la pluie, mais depuis, la maison du saint s'est en partie écroulée, parce qu'on a voulu y faire des fouilles sous prétexte d'y chercher un trésor. Sur la pierre plate on voyait des sortes d'empreintes de mains énormes, les mains, dit-on, de saint Théleau qui se hissait parfois sur le faite de sa demeure et s'y tenait prosterné les mains sur la pierre pour prier Dieu.  
Il commença à construire son logis dans la lande, mais aussitôt qu'il en eut disposé les premiers matériaux, il fut distrait de sa besogne par un tapage infernal ; c'étaient les grenouilles du marais voisin Lan al loc'h qui croassaient toutes ensemble, comme pour lui dire : Théleau, arrête-toi. Le saint s'obstinant, le vacarme s'accrut, et finalement les grenouilles eurent raison du saint qui ne pouvait ni prier ni dormir en ce lieu. Il s'enfonça donc plus avant dans le pays, et arriva dans un bosquet, près d'une fontaine, où il bâtit une maison de planches qu'il assujettissait avec des chevilles qu'il façonnait, dit-on, sur son bonnet en guise de billot. La maison bâtie, il édifia une église et songea à y joindre un territoire pour former une paroisse."

**Chatellier, 1907, p. 177** : "Dolmen, dit Ty-Sant-Heleau (maison de saint Héleau), à 3 kilomètres entre le Huelgoat et Landeleau. La table de ce dolmen, presque circulaire, a 3 m 30 de diamètre et est supportée par 3 piliers élevés d'un mètre au-dessus du sol."

**Guénin, 1911** : "Saint Heleau habita le dolmen de Ty-saint-Heleau en Landeleau."

**Guénin, 1934** : "1920. - La maison de S. Théleau. Com. de Landeleau, cant. de Châteauneuf.  
A 3 km. de Landeleau et au nord, un dolmen très bien conservé, avec une table fort épaisse et de 3 m. 50 de diamètre, est la maison de S. Théleau, « Ty-Sant-Heleau »."

**Guénin, 1934** : "1922. - Le dolmen de S. Théleau et les grenouilles de Lan al Loch. Com. de Landeleau, cant. de Châteauneuf-du-Faou.  
Lorsque S. Théleau vint dans le pays, sa première intention était de bâtir sa maison sur le Menez-Glaz, près de Lan al Loch. Il planta à cet effet dans le sol des pierres debout, qu'il couvrit, en guise de toit, d'une pierre plate. Sur cette pierre, on voyait les empreintes de mains énormes : c'étaient celles du saint, qui se hissait parfois sur le toit de sa demeure et s'y tenait prosterné, les mains sur la pierre, pour prier Dieu. Mais bientôt, les grenouilles du marais voisin de Lan al Loch se mirent à croasser toutes ensemble, comme pour lui dire : - Théleau, arrête-toi ! Le saint s'obstinant, le vacarme s'accrut, et finalement les grenouilles eurent raison du saint, qui ne pouvait ni prier, ni dormir en ce lieu. Il dut quitter le Menez-Glaz et s'enfoncer plus avant dans le pays. Chan. Peyron, Assoc. Bret. (1905), p. 175, d'après un ancien registre paroissial, antérieur à 1860."

**BSAF, Procès verbal séance du 31/05/1935, p. XXII** : "M. Jarno présente une petite hache en grattoir de pierre polie qui vient d'être trouvée près du dolmen de schiste dit Ty Sant Telot (la maison de saint Teleau) en Landeleau. Ce dolmen est l'une des étapes de la curieuse procession ou Troménie, qui parcourt plusieurs kilomètres le jour du pardon paroissial."

**Briard, 1984, p. 243 :** "Saint-Heneau. Le petit dolmen de Saint-Heneau est composé de 3 dalles de chant et d'une dalle de couverture ornée d'une série de cupules. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un coffre mégalithique de l'Age du Bronze."

**Briard et al., 1984 :** "Le petit dolmen de Saint-Héleau a sans doute été fouillé à une époque ancienne et on ne sait ce qu'il contenait, mais il n'est pas impossible que ce mégalithe appartienne à la série des monuments de l'âge du bronze comme par exemple le coffre de Juno Bella à Berrien, dans lequel une poterie typique de l'âge du bronze a été trouvée<sup>82</sup>. D'ailleurs, le dolmen de Saint-Héleau porte sur sa dalle de couverture quelques cupules qui sont assez fréquentes sur les monuments de l'âge du bronze."

### ● Lannach – coffres

**Jarno, 1914 :** "Coffrets en pierre dans la commune de Landeleau.

Il y a quelques années, en signalant à la Société académique de Brest la découverte d'un stone-ciste à Keranmoal, près de Châteauneuf-du-Faou, je faisais remarquer que ce genre de sépulture est assez répandu dans la région, et qu'on en détruit fréquemment en faisant des défrichements dans nos montagnes.

C'est encore ce qui vient de se produire près de la chapelle de Notre-Dame de Lannach, sur le territoire de la commune de Landeleau, chapelle, soit dit en passant, qui n'a rien de curieux par elle-même, mais est connue et vénérée à cause des arrêts qu'y fait la procession dite des reliques de saint Théleau, quand elle se rend de bonne heure le matin, au Pénity de Saint-Laurent, pour ne rentrer que tard dans la soirée.

A droite de la route qui mène de cet édifice au pont qui traverse l'Aulne, au haut d'un champ désigné sous le nom de parc-bras-an-traon, des travailleurs ont découvert trois coffres à parois de pierres, disposés parallèlement, à deux pas l'un de l'autre, et orientés de l'ouest à l'est.

Tandis que la sépulture de Keranmoal affectait la forme d'un trapèze et avait les parois latérales composées de deux pierres se débordant, celles-ci avaient une forme rectangulaire et des costières d'une seule pièce.

Leurs dimensions étaient : pour la plus petite, celle du sud, 1 mètre de long pour 0m48 de large, et pour la plus grande, celle du milieu 1m48 pour 1m05. Cette dernière, comme celle de Keranmoal, avait, en avant d'elle, à l'est, à 0m20 de distance, une pierre de 0m37 de large sur 1 mètre de long, disposée à plat. Le couvercle de la grande était en deux parties, et l'intérieur des deux rempli d'une terre argileuse parsemée de fragments de charbon.

Aucun vase ni même débris de vase, d'après les ouvriers ; cependant l'un d'eux recueillit dans la tombe du milieu un petit disque en pierre ayant l'apparence d'une pièce de monnaie. Je pus voir ce disque chez le propriétaire qui le conserve comme un talisman.

C'est une ardoisine de 0m004 d'épaisseur pour 0m32 de diamètre, portant sur l'une des faces huit traits gravés en creux, partant d'un point central comme partent les rais du moyeu d'une roue. A en juger par un décalque que j'ai conservé, les quatre premiers de ces rayons auraient été obtenus par le croisement de deux lignes en leur milieu, la première verticale, la seconde horizontale et les quatre autres par leur adjonction dans les interstices. Mais quelle explication donner de cet objet ? On peut songer à une simplification du swastika, à un symbole solaire. Certaines monnaies gauloises et certains casques portaient une roue que l'on considère comme un emblème solaire ; il n'y aurait donc pas à s'étonner de retrouver pareille représentation dans les tombeaux. Pour soutenir cette thèse, il faudrait pouvoir s'appuyer sur plusieurs constatations semblables ; ici c'est un cas isolé, et comme tel, il est sans valeur. Je le crois cependant assez intéressant pour ne pas le laisser passer sous silence : il peut à l'avenir servir d'indication.

Je n'ai fait la description que de deux tombes ; les ouvriers n'ayant, pas touché à la troisième, le propriétaire m'avait promis de me prévenir quand il reprendrait ses travaux, et nous devons procéder ensemble à une fouille méthodique. Hélas, nous n'avions pas compté avec les chercheurs de trésors ; une belle nuit ils ont tout saccagé et n'ont pas fait connaître le résultat de leur acte de vandalisme."

**Briard et al., 1984 :** "A Landeleau, il en fut découvert au début de ce siècle. C'est ainsi qu'Antoine Jarno relata dans notre bulletin de 1914<sup>83</sup> une série de coffres au lieu dit Lannach. Ils contenaient un mobilier très pauvre dont un petit disque en schiste orné de rayons, probable symbole solaire. Au même lieu, trois autres coffres ont été fouillés sans résultat par leur propriétaire il y a une vingtaine d'années."

<sup>82</sup> J. Briard, Tumulus des monts d'Arrée, Juno-Bella à Berrien, dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. CVI, 1978, p. 17-35.

<sup>83</sup> A. Jarno, Coffrets en pierre dans la commune de Landeleau, dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XLI, 1914, p. XVIII-XX.

**Briard, 1984, p. 243 :** "*Lannach. Coffres fouillés par A. Jarno au début du siècle. Trois coffres fouillés il y a une vingtaine d'années par le propriétaire. Ils ne contenaient aucun matériel et ont été remblayés sans observation.*"

#### ■ Menez-Banal – coffre

---

X : 148,5 ; Y : 2377,8 ; Z : 105

**Briard, 1968-b :** "*Coffre de Menez-Banal, en Landeleau. – En mars 1968 M. Armand Puillandre, labourant près du village de "Park-Mistéric" (parcelle 4, section G 2 du cadastre révisé), accrocha une dalle plate qui, déplacée, fit apercevoir un petit coffre en plaques schisteuses. Une intervention de sauvetage permit de dégager le caveau. Les dalles qui recouvraient la tombe, au nombre de deux, devaient se chevaucher légèrement. Les parois longitudinales étaient également en deux éléments, jointifs pour la paroi nord et s'imbricant pour la paroi sud. Il n'y avait pas de pierre de fond. Les dimensions internes du coffre étaient de 1,35 mètres de long, 0,50 mètre de large et 0,50 mètre de profondeur. L'épaisseur des parois variait de 5 à 10 centimètres. Le matériau employé était le schiste ardoisier carbinifère qui forme le sous-sol local. La terre s'était infiltrée dans le caveau, mais, au fond du coffre, aucun vestige archéologique ou ostéologique n'ont pu être décelés. En l'absence de tout document il est difficile de dater avec précision le monument mais on sait que de telles découvertes ont été fréquemment datées du l'Age du Bronze, en Bretagne.*

*La découverte de Menez-Banal n'est pas unique. Dans le même champ un autre coffre avait été découvert au début du siècle, cependant que, toujours en Landeleau, A. Jarno avait signalé en 1904 une série de trois coffres près de Notre-Dame-de-Lannach. Il est vrai que la présence de schiste favorise ce type de construction funéraire.*"

**Giot, 1969 :** "*En 1968, il fut découvert à Menez-Banal un coffre formé de dalles de schiste, de dimensions intérieures 1,35 x 0,50 m. Deux plaques formaient la couverture. Les parois longitudinales présentaient la particularité d'être formées de deux éléments, imbriqués au sud, et simplement juxtaposés du côté nord. Il n'y avait pas de dalle de fond. Aucun mobilier funéraire ou trace de squelette ne subsistait. Ce champ portait autrefois le nom de « Park-Mystéric » et un autre coffre y fut découvert et détruit au début du siècle (fig. 43).*"

**Giot, 1980 :** "[...] *De même à Menez-Banal en Landeleau, M. J. Briard a exploré un coffre découvert fortuitement, dont les grands côtés étaient constitués de l'association de deux dalles verticales côte à côte [...].*"

**Le Roux, 1981 :** "*Le secteur de Menez-Banal a une nouvelle fois livré des vestiges de l'Age du Bronze. Une tombe en coffre dont les grands côtés étaient faits de deux dalles dressées bout à bout a été découverte fortuitement en 1980 et étudiée par M. Briard (fig. 18).*"

**Briard et al., 1984 :** "*Un autre site à coffres, consciencieusement surveillé par l'un d'entre nous (A. Puillandre), est celui de Menez Banal. La famille d'A. Puillandre, propriétaire de ces lieux, conserve le souvenir de coffres découverts au début du siècle. Mais c'est plus récemment que d'autres tombes furent mises au jour. En 1968, dans la parcelle située immédiatement au sud de la ferme de Menez Banal, un autre coffre aux parois imbriquées fut découvert et put être étudié<sup>84</sup>. Dans la même parcelle, joliment baptisée Park Mystic, divers témoins d'une occupation préhistorique allant du Néolithique à l'âge du bronze furent progressivement recueillis par A. Puillandre. Ce sont des éclats de silex, des percuteurs et des lissoirs en quartz et schiste, mais aussi une hache polie en dolérite et surtout une petite hache à légers rebords que l'analyse de J. Bourhisa montrèrent être un vrai bronze à 15% d'étain. Au nord de la même ferme du Menez Banal, dans un champ dit Park ar Voguer, toponyme qui indiscutablement évoque la présence de structures anciennes avec murets, un autre coffre fut aussi mis au jour en 1980. Une fouille de sauvetage menée par J. et M. Briard, en mai 1980, permit de dégager un coffre de 1,30 m de long, 0,50 m de large et 40 cm de hauteur. Il ne restait qu'un élément en place sur les trois qui composaient la couverture, détruite partiellement au cours des labours antérieurs. Les parois latérales étaient composées de deux dalles de schiste inclinées vers l'intérieur (fig. 1). Quelques tessons de l'âge du bronze furent recueillis lors de la fouille, mais il s'agit plutôt de fragments de poteries domestiques infiltrées dans la tombe que des restes d'un*

---

<sup>84</sup> J. Briard, dans *Chronique de préhistoire et protohistoire finistériennes...* Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XCIV, 1968. p. 10-11.

vase funéraire<sup>85</sup>. Des charbons de bois furent soumis pour datation au Laboratoire des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette. Le résultat, aimablement communiqué par Mme G. Delibrias que nous remercions, fut le suivant: 4040 ± 70 B.P. (Gif 5351), ce qui montre que ce coffre était relativement ancien puisque légèrement antérieur à 2000 ans av. J.-C.

Une autre particularité de ces coffres voisins de Menez Banal est qu'ils étaient associés à des vestiges de structures d'enclos malheureusement effacés maintenant par suite des remembrements. Le cadastre ancien en a cependant conservé la trace, et la nature particulière des talus qui composaient ces enclos longilignes avait été notée par les cultivateurs. En effet, certains de ces talus avaient une forte épaisseur avec rembourrage de terre interne et à proximité de celui de Park ar Voguer, A. Puillandre avait remarqué la présence de grands foyers circulaires. Il s'agit de grandes structures en U, longues d'une centaine de mètres (7). Des enceintes semblables ont pu être observées ou retrouvées par l'analyse des cadastres dans d'autres communes du Finistère aux environs de tumulus: le Ruguellou à La Feuillée ou Kervini en Poullan-sur-Mer."

**Briard, 1984, p. 243 :** "Menez Banal. Dans le champ dit Park-Mysteric, coffre en dalles de schiste avec 2 éléments de chant imbriqués pour chaque paroi longitudinale et 2 dalles transversales. Fouille de sauvetage J. Briard en 1969. Caveau de 1,35 m/0,50 m. Dans le même champ, plusieurs coffres avaient été trouvés autrefois et à proximité de cet emplacement, A. Puillandre, a recueilli une petite hache en bronze à bords martelés et une hache polie en dolérite. Biblio. C.-T. Le Roux, Gallia Préhistoire, 1969."

**Briard, 1984, p. 243 :** "Menez Banal. Au nord de la ferme, dans le champ dit Park-ar-Voguer, A. Puillandre a mis au jour un coffre en mai 1980. Intervention de sauvetage de J. et M. Briard. Dimensions internes du coffre : 1,30 m/0,50 m/0,40 m. 2 éléments inclinés vers l'intérieur forment les parois internes. Quelques fragments de poterie de l'Age du Bronze sont infiltrés à l'intérieur.

Datation radiocarbone sur le charbon du vieux sol : 4030 ± 70 B.P. (GIF 5351).

Le coffre est intéressant par sa présence auprès d'une structure de talus anciens pouvant correspondre à un enclos protohistorique (X : 148,5 Y : 377,8 Z : 120 m). Biblio. J. Briard, Rapport de fouille Menez Banal, 1980."

## ● Penfoulen – 2 tumulus

**Giot, 1980 :** "Près de Penfoulen Landeleau, M.J. Briard a exploré deux buttes tumuli-formes aplanies. L'une, vers le haut du site, provenait de l'effondrement d'une butte de plaquettes schisteuses qui peut avoir constitué un point défensif et dont les matériaux provenaient du creusement d'un fossé, complété vers l'intérieur d'un talus et d'un second petit fossé, qui ceinturait primitivement un habitat fortifié de hauteur. A l'extérieur du fossé il a été trouvé une grande masse de clayonnages sous forme d'argile cuite à empreintes de petites branches, provenant de la destruction d'une cabane probable. Les tessons de poterie du vieux sol correspondent aux formes grossières perdurant du Bronze final au premier âge du fer ; ceci a été confirmé par une date radiocarbone.

La deuxième butte, toute proche et en contrebas, correspondait à la zone du cimetière à incinérations de cet établissement. Elle comportait un sol violemment brûlé avec des ossements humains disséminés ou rassemblés dans de petites cuvettes creusées dans le sol. Autour, une quinzaine d'urnes contenaient les ossements brûlés qui avaient été recueillis, plus ou moins profondément sises dans le sol, en apparence selon leur âge; il y avait aussi des débris d'autres urnes. Elles étaient souvent couvertes d'une pierre taillée en disque ou en carré. Une urne très globuleuse avec col droit est d'un type du Bronze final dérivé des Champs d'urnes, mais l'essentiel de la série date du premier âge du fer. Certains vases sont décorés de petites cupules groupées en rosettes. A côté ont été recueillis de menus débris de parure en bronze et en fer, pour la plupart des petits fragments de bracelets en simple jonc; ces fragments métalliques sont très déformés par le feu et altérés par le séjour dans le sol. A noter aussi des débris de scories. L'âge de l'ensemble a été confirmé par une date radiocarbone sur les charbons de bois associés : il n'est pas significativement distinct de celui de l'habitat voisin de quelques dizaines de mètres, ce qui est une confirmation du lien entre les deux structures.

Cependant, un peu plus haut on avait une sorte de crématoire en dalles, formant coffres multiples, renfermant plus particulièrement des ossements incinérés d'enfants. Ici, une datation radiocarbone correspond à la fin du deuxième âge du fer. On a à la fois confirmation de la longue fréquentation d'un tel

<sup>85</sup> Parcelle 577 G du cadastre de Landeleau. - J. Briard, Menez Banal, rapport à la sous-direction de l'Archéologie, 1980.

type de cimetière, en n'oubliant pas que les urnes superficielles ont pu être depuis longtemps détruites par les labours, et confirmation du regroupement en coffres des os incinérés des jeunes enfants, au moins à une phase plus avancée de l'âge du fer. Il faut cependant noter l'absence de tout vase ou tesson décoré de motifs estampés, ce qui laisserait à penser que la phase de transition du premier au second âge du fer, et les parties anciennes et moyennes de ce dernier ne sont pas représentés ou du moins mal représentés, car en général c'est bien étonnant s'il ne s'en trouve pas quelque menu fragment.

Bref, c'est un site fort intéressant eu égard aux questions théoriques relatives aux relations entre habitats et nécropoles, comme à celles des sépultures d'enfants."

**Le Roux, 1981 :** "Près de Penfoul, M. Briard a exploré en 1980 deux buttes aplanies a priori considérées comme tumulus armoricains de l'Age du Bronze classiques dans cette région des Monts d'Arrée.

Un premier monument d'une quinzaine de mètres de diamètre et de 1,50 m de hauteur maximum était composé d'un niveau supérieur de plaquettes schisteuses recouvrant un vieux sol avec quelques charbons de bois et débris de poteries assez difficiles à dater mais probablement fin Bronze-Hallstatt. Sous cet apport a été reconnue au centre la trace d'un fossé creusé dans le sous-sol rocheux à une profondeur d'un mètre. Ce fossé protégeait donc un petit site de hauteur dominant le bassin de Châteaulin. Le fossé principal était complété vers l'intérieur d'un talus et d'un petit fossé. Malheureusement l'acidité des sols n'a pas permis de conserver les débris osseux que renferme souvent ce type de structure. Toutefois une documentation intéressante a été fournie par une couche à clayonnages rassemblant de nombreux débris d'argile cuite avec empreintes de petites branches. Les restes de cette probable cabane s'étaient étalés sur 3 m de longueur et au moins 2 m de large, à l'extérieur du talus de défense. Il sera intéressant de connaître la date radiocarbone de ce curieux complexe d'habitat fortifié qui doit se situer aux environs de 700 avant J.-C.

La deuxième butte était située en contrebas, une soixantaine de mètres plus à l'ouest. Elle recouvrait en fait des structures complexes liées à des sépultures à incinérations (fig. 19).

Un premier monument était une petite tombelle formée de gros blocs en schiste métamorphique qui recouvraient un coffre. Elle était accompagnée d'un dépôt funéraire sous forme d'une urne du premier Age du Fer déposée à l'extérieur de la tombelle et de trois anneaux métalliques disposés en triangle, l'un en bronze et les deux autres en fer. Tout autour de la tombe, une couche de brûlis intense avait rougi le vieux-sol. S'y trouvaient de nombreuses esquilles d'os incinérés et de gros morceaux de bois. La tombelle comportait 4 couches successives de pierres bien appareillées. Au dernier stade de la fouille est apparu un coffre assez irrégulier de 75 cm de longueur interne comprenant des os incinérés d'enfants. Le coffre était constitué de petites dalles, une seule pour les parois transversales, trois imbriquées et confortées par une quatrième à l'extérieur pour les parois longitudinales. Un premier niveau du coffre montrait les restes incinérés d'un enfant et une grande pierre plate. Sous ce premier niveau les ossements de deux autres enfants ont été retrouvés.

A l'o. de cette tombelle s'observait tout un système de petits massifs comportant chacun 10 à 20 pierres disposées assez irrégulièrement. Beaucoup étaient en quartz blanc provenant d'un ramassage volontaire de cet élément assez rare et dispersé dans le sous-sol. Associées à ces massifs, une quinzaine d'urnes funéraires plus ou moins intactes et les débris de quelques autres ont été mis au jour. Mlles étaient souvent recouvertes d'une pierre taillée en disque ou en carré. Une urne très globuleuse avec col droit est d'un type Bronze final dérivé des Champs d'Urnes mais l'essentiel de la série date de la période hallstattienne. Certaines sont décorées de petites cupules groupées comme on en connaissait déjà dans les cimetières hallstattiens armoricains (Roz-an-Tremen à Plomeur).

A côté des urnes ont été recueillis de menus débris de parure en bronze et en fer, petits fragments de bracelets en simple jonc pour la plupart mais les objets métalliques sont déformés par le feu et le séjour dans le sol. On doit noter aussi de nombreux débris de scories, peut-être indice d'une métallurgie locale.

Près des urnes, des paquets d'ossements étaient rassemblés dans de petites fosses creusées dans le sol. Cela permettait sans doute aux plus défavorisés dépourvus de belles urnes funéraires de recueillir les cendres de leurs proches. Parmi les ossements, les dents parfois assez bien conservées ont permis de noter une très forte proportion d'enfants parfois en très bas âge. Parmi les pierres associées aux urnes, l'une en quartz est grossièrement sculptée en tête humaine avec une bouche bien esquissée. Non loin de la nécropole dans un talus voisin de la ferme de Penfoul, une stèle à surface brute a été exhumée. Il n'est pas impossible qu'elle ait signalé la présence de la nécropole et qu'elle ait été ensuite enfouie comme il arrive souvent."

**Briard, 1984, p. 243 :** "Penfoul. Les tumulus signalés à Penfoul correspondent à un habitat et une nécropole de l'Age du Fer, fouillés en 1980 (J. Briard)."

### ● Ty Roué – 3 tumulus

**Briard et al., 1984** : "La charmante petite commune de Landeleau est sans nul doute un haut lieu préhistorique. Beaucoup de notes de notre bulletin en témoignent depuis 1876<sup>86</sup>. L'âge du bronze y est bien représenté. En 1888, le célèbre baron Maurice Halna du Fretay s'intéressa au groupe des trois tumulus de Ty Roué. Il fouilla le plus grand qui lui livra un vase à deux anses et explora rapidement l'un des deux autres dans lequel il recueillit une petite pointe de flèche en silex rouge à pédoncule et ailerons, typique du Bronze ancien<sup>87</sup>."

**Briard, 1984, p. 243** : "Ty Roué. Groupe de 3 tumulus dont 2 fouillés par Halna du Fretay. Tumulus n° 1. Grand tumulus de 31 m/3 m, fouillé en septembre 1888. Au fond amas de cendres et d'ossements « ressemblant à du bois pourri ». A l'angle S.-E. de cet amas, urne à 2 anses posée sur une grande pierre plate de 0,25 m/0,18 m. Il s'agit probablement d'une tombe à cercueil en bois. Tumulus n° 2. Le personnel d'Halna du Fretay y recueillit une petite pointe de flèche en silex rougeâtre à pédoncule et ailerons. Tumulus n° 3. Très arasé, n'a pas été fouillé. Biblio. Halna du Fretay. Les Ages Préhistoriques et le début de l'ère chrétienne, B.S.A.F., XVI, 1889, p. 341."

## LAZ

**A. De Cillart in Ogée, 1843, p. 469** : "Près Loudoualec, deux autres menhirs."

Remarque : les autres monuments localisé par De Cillart à Laz se trouvent dans la commune de Saint-Goazec. Loudoualec pourrait être la commune de Roudouallec (Morbihan).

### ● Bellevue – tumulus

X : 108,753 ; Y : 2362,970 ; Z : 62  
Carte archéologique : 29 090 0001

**Carte archéologique** : tumulus (inventeur : J. Peuziat).

### ● Croaz-Men – menhir

X : 141,335 ; Z : 2365,985 ; Z : 210 (lieu-dit)

**Le Men, 1877, p. 117** : "A Croaz-Men, tout près du bourg, menhir en schiste surmonté d'une croix et portant des figures gravées de forme triangulaire. (Renseignement à vérifier.)"

**Guénin, 1911** : "Laz. - Menhir avec croix et triangle."

### ● Kergoat bihan – toponyme men guen

<http://www.lazaloeil.com/>, **2006** : étude cadastrale réalisée par Patrick Ranou : la parcelle 289 (section E) est nommée "Parc ar men guen".

### ● Kermez – menhir

X : 142,765 ; Z : 2364,410 ; Z : 138

**MH** : "Kermeaz - Menhir de Kermez (cad. F 412) : classement par arrêté du 12 décembre 1910"

**Le Men, 1877, p. 117** : "Menhir haut de 2 mètres 60 au nord du village de Kermez."

<sup>86</sup> R.-F. LeMen, *Statistique monumentale du Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, 1876, p. 114.

<sup>87</sup> M. Halna du Fretay, *Les âges préhistoriques et le début de l'ère chrétienne. Incinérations et inhumations dans le Finistère et l'ouest de la Bretagne*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVI, 1889, p. 341.

**Chatellier, 1907, p. 177** : "*Menhir de 2m 50 de haut, au Nord du village de Kermez.*"

**Toscer, 1908, p. 63** : "[...] *le beau menhir de Kermez [...]*"

**Giot, 1997-b, p. 51** : "*Au contraire, au sud de la montagne, sur les schistes en contrebas, les menhirs de Kermez et de Kerzunis-Vihan au sud-est de Laz, pas très grands, sont des blocs des éboulis de pente utilisés comme pierres levées.*"

#### ● **Kerzunis vihan – menhir**

---

X : 145,880 ; Z : 2365,905 ; Z : 164

**Giot, 1997-b, p. 51** : "*Au contraire, au sud de la montagne, sur les schistes en contrebas, les menhirs de Kermez et de Kerzunis-Vihan au sud-est de Laz, pas très grands, sont des blocs des éboulis de pente utilisés comme pierres levées.*"

**<http://www.lazaloeil.com/>, 2006** : la parcelle 188 (section E) porte le nom de "*Parc menhir*" (étude Patrick Ranou).

**Visite en 2010** : retrouvé l'emplacement grâce à une enquête auprès des habitants des environs.

#### ● **Roc'h Moniven – pierre dressée**

---

**Le Goffe, 1989, p. 23** : "*Au sommet de Roc 'h Moniven une pierre dressée, à peine reconnaissable car de faible hauteur, a été répertoriée pour la première fois par Bernard Halegoet, géologue, pierre manifestement située dans un plan qui n'est pas celui du sens de la schistosité des roches sommitales (ensemble de schistes métamorphisés et de quartzites du dévonien).*"

#### ● **Le Cotty – tumulus**

---

X : 108,974 ; Y : 2363,073 ; Z : 77

Carte archéologique : 29 090 0002

**Carte archéologique** : tumulus (inventeur : J. Peuziat).

#### ● **Rocuet – dolmen détruit**

---

**Le Men, 1877, p. 117** : "*Un dolmen a été détruit sur le placître du village de Rocuet.*"

**Chatellier, 1907, p. 178** : "*autrefois, dit-on, existait un dolmen sur le placître du village de Rocuet.*"

#### ● **Non localisé – tumulus**

---

**Chatellier, 1907, p. 178** : "*Tumulus, sur terres à M. Daniel-Beaupré.*"

### LEUHAN

---

#### ● **Croaz ar Bec – tumulus**

---

X : 146,455 ; Y : 2361,990 ; Z : 191

**Le Roux, 1985** : "*Lande de Saint-Jean. - M. Vigouroux nous a signalé un nouveau tumulus sur cet ensemble autrefois décrit par P. Du Chatellier. Il comprend donc actuellement deux menhirs et trois tumulus.*"

● **Kerfleur – 2 menhirs, pierres couchées, tumulus**

X : 146,760 ; Y : 2361,720 ; Z : 182 (menhir nord)

X : 146,930 ; Y : 2361,075 ; Z : 185 (menhir sud)

X : 146,450 ; Y : 2361,985 ; Z : 191 (tumulus)

**Le Men, 1872 :** *"On peut encore mettre au nombre des géants le seigneur de Castel-Ruffel. La forteresse de Castel-Ruffel est un oppidum celtique ou gaulois qui couronne un des mamelons les plus élevés de la chaîne des Montagnes Noires, en la commune de Saint-Goazec (Finistère). Il se compose d'une vaste enceinte circulaire à laquelle se rattache un fer à cheval du côté de l'est. Les remparts sont formés de gros blocs de quartzite empilés les uns sur les autres à la manière des constructions cyclopéennes. A quelques mètres de l'enceinte est une longue allée couverte. Le seigneur de Castel-Ruffel avait une fille qui s'enfuit un jour avec un compagnon de la demeure paternelle. Lorsque le seigneur apprit la fuite de sa fille, il entra dans une violente colère et, apercevant les fugitifs au moment où ils traversaient la lande de Saint-Jean, à trois lieues de son château, il arracha des remparts une grande pierre qu'il lança dans leur direction. La pierre ne les atteignit pas, mais elle avait été lancée avec tant de force qu'elle s'enfonça profondément dans le sol à l'extrémité de la lande où on la voit encore aujourd'hui. On l'y voit en effet. C'est un beau menhir, qui fait partie d'un alignement dont plusieurs pierres ont été détruites ou renversées."*

**Le Men, 1874, p. 173-174 :** *"D'après une tradition que j'ai recueillie, la forteresse de Castel-Ruffel était habitée par un géant d'une force extraordinaire. Il avait une fille qui s'enfuit un jour avec un de ces officiers de la demeure paternelle. Lorsque le seigneur apprit la fuite de sa fille, il entra dans une violente colère, et apercevant les fugitifs au moment où ils traversaient la lande de Saint-Jean, à trois lieues de son château, il arracha des remparts une grande pierre qu'il lança dans leur direction. La pierre ne les atteignit pas, mais elle avait été lancée avec tant de force qu'elle s'enfonça profondément dans le sol à l'extrémité de la lande où on la voit encore aujourd'hui. On l'y voit, en effet : c'est un beau Menhir qui fait partie d'un alignement dont plusieurs pierres ont été détruites ou renversées."*

Remarque : 6 km séparent Kerfleur de Castel-Ruffel, distance inférieure aux trois lieues évoquées dans le texte. Par contre, la lande de Saint-Jean est clairement indiquée et la mention d'un alignement démantelé rejoint les citations suivantes du même auteur. Il est étonnant que Le Men ne fasse par la suite plus mention de cette tradition.

**Le Men, 1877, p. 117 :** *"Un peu plus loin vers l'est [après Kerhuel], au sud de la même route, dans la même lande et sur les terres de Poulhuel, autre tumulus appelé Run-Bihan, ayant à peu près le même diamètre que le précédent, et haut de trois mètres."*

**Le Men, 1877, p. 117-118 :** *"Plus loin [que le tumulus précédent] dans la même lande au sud de la route, deux menhirs appelés l'un Men-Hir et l'autre Men-Ber, et éloignés l'un de l'autre de 400 mètres, Plusieurs pierres tombées que l'on remarque entre ces deux menhirs, font présumer qu'il y avait là un long alignement."*

**Flagelle, 1878 :** *"Deux tumulus à l'est de la chapelle de St-Jean, de chaque côté du chemin de grande communication de Quimper à Gourin : l'un à droite, vis-à-vis la borne 27,400 ; l'autre, à gauche du même chemin ; vis-à-vis la borne 27,200. - Plusieurs menhirs dans la même grande lande, à environ 800 mètres au sud du premier tumulus."*

**Chatellier, 1907, p. 178 :** *"Dans la lande de Saint-Jean, au Sud de la route de Coray à Rondouallec, deux menhirs à 350 mètres l'un de l'autre, appelés dans le pays l'un Men-Hir et l'autre Men-Ber. Peut-être y avait-il là un alignement ; on remarque, en effet, plusieurs pierres renversées entre ces deux menhirs."*

**Jarno, 1913 :** *"Les blocs de pierres qui se dressent sur nos landes ont toujours frappé les imaginations et souvent, ne pouvant croire à leur érection par la main des hommes, on l'a attribuée aux puissances célestes, en la matière la moindre harmonie entre la légende et la topographie des lieux donnant satisfaction à l'esprit.*

*Tel est le cas pour deux menhirs en quartz, un petit et un grand, situés aux confins des cantons de Scaër et de Châteauneuf, dont l'origine m'a été ainsi expliquée en breton par un vieillard de Keruscun, village voisin : « En amzer e oa bec'h etre patrounez Scaër hag itron Varia Ar-Portzou diwar bouëz ho gallout er vro, houma tanmale d'eben he redaden-nou war he zouarou euz costez ar mene. Ar zantez a ru scouarn bouar. Kounaret o welet anei dont en dro eneb d'he gouremennou, ar verc'hez a hopas d'ei euz a bel : « War ho kis, war ho*



kis ! » Man a bet ! « War ho kis laran d'hoc'h ha buen ! - Na rinn ket avad ? - Neuze po mein ! - Na ran ket fors ! » Hag ar vein d'a vale. Ar c'henta a gouezas diarok d'ar zantez : « Berr, emei en eur goapaat ». An eil e ieas dreist he ben : « Hir breman » emei c'hoas en eur krosmolat met en eur senti gouscoude rak ansao e reas gallout ar Verc'hez. Hag abaoe ar men berr hag ar men hir so chomet harzou patrounez Scaër. »  
 « Au temps où il y avait conflit entre la patronne de Scaër<sup>88</sup> et Notre Dame des Portes<sup>89</sup>, au sujet de leur suprématie dans le pays, celle-ci reprochait à l'autre ses incursions sur ses terres du côté de la montagne. La sainte faisait la sourde oreille. Furieuse de la voir revenir malgré ses ordres, la Vierge lui hurla de loin : « En arrière, en arrière ! » Pas d'effet. « En arrière vous dis-je et bien vite ! - Je n'en ferai rien ! - Alors vous aurez des pierres ! - Cela m'est égal ! » Et les blocs de marcher. Le premier tomba en avant de la sainte. « Court » s'écria-t-elle en se gaussant. Le second lui passa sur la tête. « Long maintenant » clama-t-elle encore en grommelant mais en obéissant cependant, car elle avait compris la puissance de la Vierge. Et depuis le bloc court et le bloc long sont restés les limites de la patronne de Scaër. » Il n'est pas ordinaire de voir nos saints se traiter de si rude façon et l'on pourrait s'écrier avec le poète : « Tantaene animis caelestibus irae ! » mais le bon peuple ne se formalise pas de ces colères qu'il est tout prêt à excuser, la preuve en est que mon interlocuteur s'empressait d'ajouter avec bon-mommie : « Ar zent a zo tre ec'hiz an dud etrezo n'a garant ket m'im gaout an eil a dreuz gand eguile. » - « Les saints sont absolument comme les hommes, entre eux ils n'aiment pas la concurrence » !"

**Jarno, 1934 :** "Les deux menhirs : Court et Long. Com. de Leuhan, canton de Châteauneuf-du-Faou. Arr. de Châteaulin.

Aux confins des cantons de Scaër et de Châteauneuf se dressent deux menhirs de quartz d'inégale grandeur. Un vieillard de Keruscun, village voisin, m'en a conté ainsi l'origine :

" A cette époque, il y avait un conflit entre la sainte patronne de Scaër et N.-D.-des-Portes, patronne de Châteauneuf. Cette dernière reprochait à l'autre de pénétrer dans son domaine et d'envahir ses terres du côté de la montagne. Mais la patronne de Scaër faisait la sourde oreille. Furieuse de la voir revenir, malgré sa défense, la sainte Vierge lui cria de loin : En arrière, en arrière, mais sans résultat. En arrière, reprit-elle, et bien vite - Je n'en ferai rien, répondit la sainte! – Alors, je vous jeterai des pierres, ajouta la Vierge, - Et la sainte de clamer : Cela m'est égal. Et les blocs de voler.

Le premier tomba en avant de la sainte "court !" s'écria-t-elle, en se gaussant. Le second lui passa sur la tête. "Long maintenant !" clama-t-elle encore en grommelant, mais en obéissant cependant, car elle avait compris la puissance de la Vierge. Depuis le bloc court et le bloc long sont restés les limites de la paroisse de Scaër. Il n'est pas ordinaire de voir nos saints se traiter de si rude façon et l'on pourrait s'écrier avec le poète : tanlae ne animis coeteslibus irae ; mais le bon peuple ne se formalise pas de ces colères, il est toujours prêt à les excuser. Comme s'il eut voulu en fournir la preuve, mon interlocuteur s'empressait d'ajouter avec une bonhomie quelque peu ironique : Les saints sont absolument comme les hommes, ils n'aiment pas la concurrence."

**Giot, 1997, p. 68 :** "Au sud-est de Leuhan, non loin de la limite de Scaër, sur la grande lande de Saint-Jean, 350 m séparent un menhir de 2 m et un autre de 3,50 m, en quartzite ; l'un est Men-Berr, l'autre Men-Hir (pierre courte et pierre longue)."

### ● Kerhuel – tumulus

**Le Men, 1877, p. 117 :** "Dans la lande de Saint-Jean au nord de la route de Coray à Roudouallec, un peu au-delà de l'embranchement de la route de Laz, sur les terres de Kerhuel, tumulus de forme ronde appelé Run-Bras, de 33 mètres de diamètre. Ce tumulus qui a été cultivé a 2m50 d'élévation."

**Chatellier, 1907, p. 178 :** "Dans la lande de Saint-Jean, au Nord et au Sud de la route de Coray à Roudouallec, deux tumulus : l'un appelé Run-Bras a 25 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut ; il a été fouillé il y a un certain nombre d'années. L'autre tumulus un peu plus petit, 20 mètres de diamètre sur 1 m 50 de haut, appelé Run-Bihan, a également été fouillé sans succès. Ces deux tumulus, sur les terres de Menez-Bras, sont à 2 kilomètres au Sud-Est du bourg."

<sup>88</sup> Sainte Candide.

<sup>89</sup> Patronne de Châteauneuf.

## ● Roudouallec – pierre couchée

**Le Men, 1877, p. 118 :** "Un menhir renversé long de 2m60, dans un champ qui borde au nord la route de Quimper à Carhaix, près du pont de Roudouallec."

**Chatellier, 1907, p. 178 :** "Près le pont de Roudouallec, au Nord de la route de Quimper à Carhaix, menhir renversé de 2<sup>m</sup> 60 de long."

## ● Saint-Bélec – 2 tumulus (dalle ornée)

**Chatellier, 1901-a :** "Les pierres gravées de Penhoat, en Saint-Coulitz et de Sanct-Bélec, en Leuhan.

[...] La pierre gravée de Sanct-Bélec, dont je mets la photographie sous les yeux des membres de la Société, était la paroi ouest d'une belle sépulture sous tumulus de l'époque du bronze, que mon ami M. le chanoine Abgrall et moi avons explorée ensemble au mois d'août dernier. Ce tumulus, situé dans un champ, à 500 mètres au Sud-Est du village de Sanct-Bélec en Leuhan, du côté opposé de la route allant de Leuhan à Trégourez, avait 40 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur. La table recouvrant la sépulture intérieure avait 3m90 de long sur 2m70 de large et 0m40 d'épaisseur. Elle était à 1m80 sous le sommet du tumulus.

La chambre funéraire qu'elle recouvrait avait ses deux parois Est et Ouest formées ; celle de l'Ouest, par une ardoisine sculptée de 2m20 de long sur 1m85 de plus grande largeur ; celle de l'Est, par un énorme bloc de quartz. Les deux parois Sud et Nord étaient des murailles maçonnées en pierres sèches<sup>90</sup>.

Cette chambre mesurait intérieurement 3m86 de long sur 2m10 de largeur au fond, 1m44 de largeur au rez du plafond, les deux murailles surplombant énormément à l'intérieur, et 1m86 de hauteur intérieure.

Au fond de cette sépulture avait été creusé au milieu une fosse de 0m90 de large et de 20 centimètres de profondeur, dans toute la longueur de la chambre, réservant ainsi, de chaque côté, une banquette de 60 centimètres de largeur. Le fond de cette fosse était recouvert d'un plancher de chêne de 4 à 6 centimètres d'épaisseur sur lequel étaient déposés les restes incinérés du défunt. Enfin, à 60 centimètres, au-dessous de la table de recouvrement, on força horizontalement, entre les parois, une série de madriers en chêne, formant comme un second plafond au-dessus des restes incinérés, pour les protéger contre toute infiltration extérieure et aussi, peut-être, pour maintenir, autant que possible, verticales, les parois Nord et Sud et les empêcher de surplomber, peine inutile ; car les bois, au bout d'un certain temps, se décomposèrent et, tombant sur le fond de la sépulture, écrasèrent le vase déposé auprès des restes du défunt, à 60 centimètres de l'extrémité Est de la sépulture, sur la banquette Sud. Ce vase, en terre cuite grossière, fait sans le secours du tour, était à une anse et décoré de traits profonds formant dents de scie, poterie très caractéristique de l'époque du bronze.

Dans une autre sépulture de l'époque du bronze, par nous explorée à Kergoniou, en Guissény, nous avons déjà rencontré cette intéressante disposition de madriers forcés entre les parois de la chambre funéraire<sup>91</sup>.

Arrivons à la pierre gravée qui faisait la paroi Ouest de cette sépulture et son grand intérêt. Si je ne me trompe, c'est la première pierre gravée recueillie en Gaule dans une sépulture de l'époque du bronze. C'est en effet à cette époque qu'il faut faire remonter celle de Sanct-Bélec, son mode de construction et le vase qu'elle contenait la valent d'une façon incontestable. Décrire ce curieux monument avec ses cupules ses cercles et ses diverses figurations gravées, dans lesquelles certains voient une représentation humaine informe et celle d'une bête, est chose difficile. Le mieux est d'en mettre la photographie sous les yeux du lecteur. Ne nous laissons pas égarer par la fantaisie, laissant le soin à un Champollion, qui se trouvera peut-être un jour, de nous en donner la lecture.

Il est certain que tous ces signes sont voulus et avaient un sens pour ceux qui les ont tracés, lin cherchant du côté de la Grande-Bretagne et de l'Irlande on trouverait quelque analogie lointaine à certains des signes gravés sur notre pierre parmi ceux relevés sur des monuments analogues.

Pensant qu'il eût été malheureux que cette pierre fut détruite, ainsi que le projetait le propriétaire du tumulus, nous l'avons transportée dans nos collections. Ce n'est pas sans peine que nous l'avons extraite de la sépulture où elle était. Pesant de 1,500 à 2,000 kilos, sans moyens mécaniques, nous avons employé pour l'amener à la surface du sol les procédés qui avaient servi à l'amener et à la placer là où elle était, le rouleau, le plan incliné et les bras d'une quinzaine d'indigènes. Mais, comme ses extrémités Nord et Sud étaient couvertes par les murailles latérales, il a fallu, avant tout, démolir celles-ci, ce qui nous a montré que le système de leur construction était bien défectueux. Elles étaient, en effet, faites d'un seul rang de pierres

<sup>90</sup> Les pierres employées étaient des quartzites et un certain nombre d'entr'elles étaient écrasées par le poids énorme de la table et du tumulus.

<sup>91</sup> Voir les sépultures de l'époque du bronze en Bretagne : explorations et études comparatives, 1 vol. avec photogravures et planches. - Paris. Baër, 1883. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions.

posées les unes sur les autres à sec, soutenues simplement par les terres amoncelées derrière, aussi n'est-il pas étonnant que la poussée de ces terres et le poids énorme de la table et du tumulus élevé au-dessus aient dérangé leur aplomb et les aient fait surplomber à l'intérieur de la chambre, ainsi que nous l'avons du reste constaté dans la plupart des sépultures de ce genre que nous avons explorées."

**Chatellier, 1901-b :** "La pierre gravée de Sanct-Bélec, dont nous donnons ici la reproduction (fig. 4, n° 5), formait la paroi Ouest d'une belle sépulture sous tumulus, de l'époque du bronze, que nous avons explorée.

Ce tumulus, situé dans un champ, à 500 mètres au Sud-Est du village de Sanct-Bélec en Leuhan, avait 40 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur. La table recouvrant la sépulture intérieure avait 3 m. 90 de long sur 2 m. 70 de large et 0 m. 40 d'épaisseur. Elle était à 1 m. 80 sous le sommet du tumulus. La chambre funéraire qu'elle recouvrait avait ses deux parois Est et Ouest formées, celle de l'Ouest par une ardoisine sculptée de 2 m 20 de long sur 1 m. 85 de plus grande largeur (fig. 4, n° 5); celle de l'Est, par un énorme bloc de quartz. Les deux parois Sud et Nord étaient des murailles maçonnées à pierres sèches.

Cette chambre mesurait intérieurement 3 m. 86 de long sur 2 m. 10 de largeur au fond et 1 m. 44 de largeur au rez du plafond, les deux murailles Sud et Nord surplombant énormément à l'intérieur, et 1 m. 86 de hauteur intérieure.

Au fond de cette sépulture avait été creusée au milieu une fosse de 0 m. 90 de large et de 0 m. 30 de profondeur, dans toute la longueur de la chambre, réservant ainsi, de chaque côté, une banquette de 0 m. 60 de largeur (fig. 4, n° 4). Le fond de cette fosse était recouvert d'un plancher de bois de chêne de 0 m. 04 à 0 m. 06 d'épaisseur, sur lequel furent déposés les restes incinérés du défunt. Enfin, à 0 m. 60 au-dessus de la table de recouvrement, on força horizontalement entre les parois une série de madriers en chêne formant comme un second plafond au-dessus des restes incinérés, pour les protéger contre toute infiltration extérieure et aussi, peut-être, pour maintenir autant que possible les parois Nord et Sud verticales et les empêcher de surplomber. Peine inutile, car les bois, au bout d'un certain temps, se décomposèrent et, tombant sur le fond de la sépulture, écrasèrent le vase déposé auprès des restes du défunt, à 0 m. 60 de l'extrémité Est de la sépulture, sur la banquette Sud. Ce vase, en terre cuite grossière, fait sans le secours du tour, était à une anse et décoré de traits profonds formant dents de scie, poterie Ires caractéristique de l'époque du bronze dans le genre du vase recueilli dans le tumulus de Run-Mellou-Poaz, décrit plus haut.

[...]

Arrivons à la pierre gravée qui faisait la paroi Ouest de cette sépulture et son grand intérêt. Si je ne me trompe, c'est la première pierre gravée recueillie en Bretagne dans une sépulture de l'époque du bronze. C'est, en effet, à cette époque qu'il faut faire remonter celle de Sanct-Bélec ; son mode de construction et le vase qu'elle contenait la datent d'une façon incontestable.

Décrire ce curieux monument avec ses cupules, ses cercles et ses diverses figurations gravées, dans lesquelles certains me disent voir une représentation humaine informe et celle d'une bête, est chose difficile. Le mieux est d'en mettre l'image sous les yeux du lecteur (fig. 4, n° 5). Ne nous laissons pas égarer par la fantaisie, laissant le soin à un Champollion, qui se trouvera peut-être un jour, de nous en donner la lecture. Il est certain que tous ces signes sont voulus et avaient un sens pour ceux qui les ont tracés ; sens mystérieux pour nous, il ne le sera peut-être pas toujours. En cherchant du côté de la Grande-Bretagne, on trouverait quelque analogie lointaine avec certains des signes gravés sur notre pierre, parmi ceux qui y ont été relevés sur des monuments analogues.

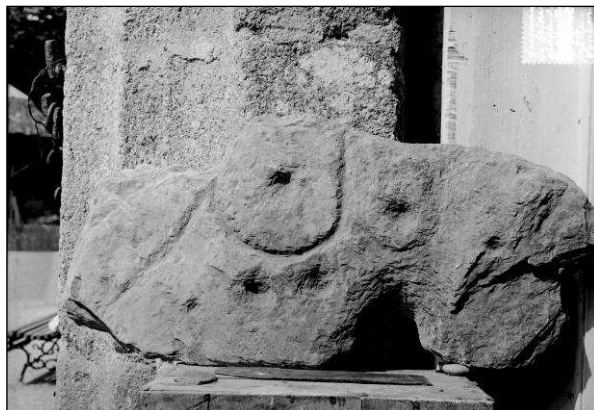
Pensant qu'il eut été malheureux que cette pierre fût détruite, ainsi que le projetait le propriétaire du tumulus nous l'avons transportée dans nos collections, où elle est aujourd'hui avec le vase que nous y avons découvert. Pesant de 1,500 à 2,000 kilogrammes, ce n'est pas sans peine que, sans moyens mécaniques, nous avons pu l'extraire du tumulus. Nous avons employé, pour cela, les procédés qui avaient servi à l'amener et à la placer là où elle était : le rouleau, le plan incliné et les bras d'une quinzaine d'hommes. Mais, comme ses extrémités Nord et Sud étaient couvertes par les murailles latérales, il a fallu préalablement démolir celles-ci, ce qui nous a démontré que le système de leur construction était bien défectueux. Elles étaient, en effet, faites d'un seul rang de pierres posées à sec les unes sur les autres, soutenues simplement par les murailles latérales, il a fallu préalablement démolir celles-ci, ce qui nous a démontré que le système de leur construction était bien défectueux. Elles étaient, en effet, faites d'un seul rang de pierres posées à sec les unes sur les autres, soutenues simplement par les terres amoncelées derrière ; aussi n'est-il pas étonnant que la poussées de ces terres et le poids énorme de la table et du tumulus amoncelé au-dessus aient dérangé leur aplomb et les ait fait surplomber à l'intérieur de la chambre, ce que nous avons du reste constaté au cours de nos fouilles antérieures dans la plupart des sépultures de ce genre.

A 15 mètres Ouest de ce tumulus en est un autre de 20 mètres de diamètre et de 1 mètre de haut. Son exploration ne nous a donné que des restes incinérés déposés au centre sans aucune protection."

**Chatellier, 1907, p. 178 :** "Tumulus à 500 mètres au Sud-Est du village de Saint-Bélec, haut de 1m50 et de 40 mètres de diamètre, fouillé en mai 1900, il contenait à 1m 40 sous le sommet une chambre funéraire mesurant intérieurement 3m 86 de long sur 1m 86 de hauteur sous plafond et 2m 30 de largeur au fond. Orientée Est-Ouest dans le sens de la longueur, ses 2 parois Nord et Sud étaient des murailles maçonnées à sec, celles Est et Ouest des dalles mégalithiques. Celle Ouest en ardoisine était couverte de gravures. La table de recouvrement était également en ardoisine. A l'intérieur sur un plancher, restes incinérés, près desquels était un vase grossier à une anse orné de feuilles de fougères et de dents de scie. Les restes incinérés étaient protégés par un plafond de bois forcé entre ses parois Nord et Sud. (Musée de Kernuz)."



Dalle ornée de Saint-Bélec en Leuhan  
(P. du Chatellier, ADF, FRAD029 100J0216)



Fragment de dalle ornée de Saint-Bélec en Leuhan  
(P. du Chatellier, ADF, FRAD029 100J0209) –  
Ce bloc n'est pas évoqué dans les publications

**Briard, 1984, p. 245 :** "Saint-Belec. A 500 m au S.-E. de ce village, le chanoine Abgrall et P. Du Châtellier fouillèrent un tumulus en août 1900. La butte avait 40 m/2 m. Une dalle de couverture de 3,90 m/2,70 m/0,40 m, décorée de cupules, recouvrait une chambre funéraire, orientée est-ouest, de 3,86 m/2,10 m/1,44 m. Ses parois longitudinales étaient en pierre sèche, la paroi est en schiste, la paroi ouest en quartz. Des traces de banquettes latérales et de plancher en bois assez élevé ont été remarquées. L'effondrement du plancher de bois et les infiltrations ont écrasé un beau vase à anses décoré de chevrons qui devait être proche de celui de Run-Mellou-Poaz à Spézet.

On notera avec intérêt la présence de cupules sur la dalle de couverture.

Biblio. P. Du Châtellier, *Les pierres gravées de Pen-hoat en Saint-Coulitz et de Saint-Belec en Leuhan*, B.S.A.F., 1901, pp. 3-7, 1 photo."

## PLONEVEZ-DU-FAOU

### ● Coat-Bihan – tumulus

**Jarno, 1933 :** "A l'est de la commune de Plonévez-du-Faou se trouve un plateau élevé, couvert en grande partie par un épais taillis nommé Koat-Bihan (le petit bois), vraisemblablement par comparaison avec les bois de la région de Huelgoat, peu éloignés de là, et qui sont d'une plus vaste étendue.

La route de Plonévez à Landeleau passe au sud. Si, prenant cette route, on la quitte juste à l'endroit le plus élevé de la traversée du bois, pour prendre à gauche un sentier pointant vers le nord, on arrive en quelques minutes à une butte factice appelé tachen ar follez (tertre de la folie), qui domine le bois et est l'objet de la légende qui voici, que je tiens de la petite fille d'un ancien garde du bois :

"Arabad eo gwal gomz, pe gwall-ober, dreistholl en noz, war tuchen ar follez gant aoun kaout keuz ; an nebeuta e chalfe choarvezout ganéoc'h e ve koll ho speret ! Eun nosvez trefougiou, canaouen ha iouadennou gantho. Allaz ! nekun anezo n'eo distroet ! An anaon so eno c'hout doujans ha peoc'h !"

"Gardez-vous de médire ou de mal agir, principalement la nuit, sur la butte de la folie, de peur de le regretter ; le moindre qui puisse vous arriver étant de perdre la raison. Un soir de grande noce, les jeunes époux suivis de nombreux amis s'y rendirent par bravade en chantant et en poussant des cris. Hélas ! aucun d'eux n'est revenu ! Les défunts qui sont là demandent respect et paix !"

*Je ne sais si cette légende aura influencé les chercheurs de trésors, mais le tumulus paraît bien inviolé. Il y a, il est vrai, une cavité de 1 mètre à 1m50 de long sur 0m60 à 0m75 de large et très peu de profondeur, sur le côté sud, mais ce travail serait dû à des chasseurs de blaireaux, pour forcer dans leur retraite ces malheureuses bêtes.*

*M. Du Châtellier semble n'avoir pas eu connaissance de ce tumulus ; du moins il n'en parle pas dans son Inventaire, bien qu'ayant fait des fouilles tout près de là, à Kerroué et à Tréolfen en Collorec. Du sommet, quand les bois sont coupés, on jouit d'un très beau panorama, la vue portant Jusqu'aux deux chaînes de montagnes."*

**Jarno, 1934** : *La Butte de la Folie. Comm. de Plonévez-du-Faou, Cant. de Châteauneuf-du-Faou.*

*Àu nord de la commune de Plonévez, sur le plateau boisé de Kout-Bihan (ancien domaine ducal), s'élève le tumulus dit Butte-de-la-Folie (Tuchen ar Follez) qui est protégé pnr la légende que voici. Je la tiens de la petite fille d'un ancien garde.*

*Il est dangereux de médire ou de mal agir, principalement la nuit, sur la Butte de la Folie, vous pourriez le regretter, le moins qui puisse vous arriver étant de perdre la raison !*

*Un soir, de noces, les nouveaux époux, suivis de nombreux amis s'y rendirent par bravade, en chantant et en poussant des cris.*

*Hélas ! aucun d'eux n'est revenu. Les défunts qui sont là demandent respect et paix !*

*Je ne sais quelle aura été l'influence de ce sage conseil sur les chercheurs de trésors et autres destructeurs de tout ce qui touche au passé, mais le tumulus paraît inviolé.*

*M. Du Ohatellier, notre grand archéologue finistérien n'en fait aucune mention dans son inventaire.e*

#### ● Cravec – tumulus

---

X : 141,500 ; Y : 2385,600 ; Z : 192

**Chatellier, 1897-a** : *"Aux issues Sud du village du Cravec, sur le sommet d'un roteau d'où on a une vue splendide, petit tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Il ne contenait que des restes incinérés déposés sur le tuf rocailleux du sous-sol."*

**Chatellier, 1907, p. 179** : *"Aux issues Sud du village du Cravec, sur le sommet d'un coteau d'où on a une vue splendide, petit tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Il ne contenait que des restes incinérés déposés sur le tuf rocailleux du sous-sol."*

**Briard, 1984, p. 252** : *"Cravec. 2 tumulus au N.-E. du village (X : 142,1 Y : 385,8 parcelle 12 B). 2 autres tumulus à Cravec (X : 141,5 Y : 385,6 parcelle 249 BL). L'un fut fouillé par P. Du Châtellier. Il mesurait 25 m/1 m et recouvrait des « restes incinérés » sur le sous-sol rocailleux. Biblio. P. Du Châtellier. Explorations..., 1897."*

#### ● Kergréis – 3 tumulus

---

**Giot, 1975** : *"Au nord de Kergréis en Plonévez-du-Faou, M. C.-T. Le Roux a remarqué un bel ensemble de trois tumulus, récemment dégagés par un arasement de talus."*

#### ● Kerleunec - tumulus

---

X : 141,816 ; Y : 2375,529

Carte archéologique : 29 175 0010 (tumulus de "Parc-an-Duchen" à Kerdiane ; informateur : M. Le Goffic ; les coordonnées Lambert enregistrées sont erronées (Y : 2675,529) ; s'agit-il du tumulus signalé par Briard ; les villages de Kerdiane et Kerleunec sont distants de 600 m)

**Briard, 1984, p. 252** : *"Kerleunec. Tumulus (parcelle 612 N3)."*

#### ● Kerret – 3 tumulus

---

**Le Roux, 1977** : *"Nous avons découvert un groupe de trois tumulus inédits au nord-ouest de Kerret."*

**Briard, 1984, p. 252** : *"Kerret. Au nord du bourg, au bord est de la route D. 36. Biblio. Gallia Préhistoire, 1977-2."*

● **Menez du – allée couverte**

X : 142,860 ; Y : 2387,530 ; Z : 249

**Le Men, 1872** : "A un kilomètre de la chapelle de Saint-Herbot, sur le flanc d'une montagne aride traversée par la route, se trouvent les ruines d'une grande allée couverte connue dans le pays sous le nom de "Tombeau du Géant" (Be-Keor, altération de Bez-Coar ou Caur [...]). La tradition rapporte que là était enterré un géant dont le corps, lorsqu'on le mit dans le tombeau, avait été replié neuf fois sur lui-même, et que chacun des plis avait neuf pieds de longueur. La seule particularité que l'on raconte de lui, est qu'ayant un jour, en se promenant, passé par-dessus l'église de Saint-Herbot, l'extrémité de la tour toucha le haut de ses jambes : "Tiens, dit-il, la fougère est bien haute dans ce pays." Il est probable que ce géant est le même que celui de la légende de saint Herbot."

**Bigot, 1884, p. 151** : "En Loqueffret, dans la montagne noire ou Menez-Du, est un vestige de galerie appelée Béguéor, ou Tombe du géant. Cette galerie a 14 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur moyenne, elle est ouverte du côté nord-est et fermée vers le sud-ouest par une large pierre plate debout. D'après la chronique un géant de 9 pieds de long aurait été enterré en ce lieu. Cette galerie formée de deux rangs de pierres debout était recouverte par des dalles brutes."

**Abgrall, 1890** : "C'est un dolmen qui porte en breton le nom de Bez-Guevrel et qu'on appelle en français tombe de Gargantua (?) Cette sépulture a des dimensions très considérables, mais le géant était si grand, qu'il a fallu le plier en neuf pour l'y l'enfermer."

**Chatellier, 1897-a** : "Sur le versant Nord de la montagne de Saint-Herbot, sur le bord Sud de la route montant de Saint-Herbot à Loqueffret, à la base du pic de Bec-ar-Roch, dépendant de la commune de Plonévez, on voit les restes d'une allée couverte qui avait 15 mètres de long sur 2 mètres de large et était orientée Nord-Nord-Est Sud-Sud-Ouest. Les tables n'existent plus. Deux piliers ayant 1m,30 au-dessus du sol et la pierre fermant l'extrémité Sud-Sud-Ouest du monument, mesurant 1m,50 de large sur 1m,75 au-dessus du sol, sont seuls restés intacts. Les autres piliers ont été brisés au ras du sol."

**Chatellier, 1907, p. 179** : "Sur le versant Nord de la montagne de Saint-Herbot, sur le bord Sud de la route montant de Saint-Herbot à Loqueffret, à la base du pic de Beg-ar-Roc'h dépendant de la commune de Plonévez, on voit les restes d'une allée couverte qui avait 15 mètres de long sur 2 mètres de large, et était orientée Nord-Nord-Est Sud-Sud-Ouest. Les tables n'existent plus. Deux piliers ayant 1m 30 au-dessus du sol et la pierre fermant l'extrémité Sud-Sud-Ouest du monument, mesurant 1m 50 de large sur 1m 75 au-dessus du sol, sont seuls restés intacts. Les autres piliers ont été brisés au rez du sol."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 299** : allée couverte.

**Guénin, 1911** : "A Brennilis, en Loqueffret, le Bez Guevrel ou tombeau du géant, est un dolmen, à propos duquel on réédite la légende du Bé Kéor de saint Herbot. Tout récemment, ce dolmen aurait été appelé tombe de Gargantua. (F. L., IV, 35, d'après Abgrall.)"

**Guénin, 1911, p. 227** : "A un kilomètre de saint Herbot, les ruines d'une grande allée couverte sont appelées Bé Kéor (tombeau du géant), et, quand on le mit dans sa tombe, il avait été replié en neuf plis de neuf pieds chacun. D'après une autre tradition, le géant, vaincu par saint Herbot, aurait été coupé en 77 morceaux pour pouvoir entrer dans son tombeau. (F. L., IV, 35. R. arch. Finist., XI, p. 153.)"

**Guénin, 1934** : "1940. - Le tombeau de Kéor. Com. et cant. du Huelgoat.  
A 1 km. de Saint-Herbot, les restes d'une grande allée couverte sont appelés Bé Keor. Le géant y aurait été replié neuf fois sur lui-même<sup>92</sup> et chacun de ces plis serait de neuf pieds. Une autre tradition veut que Kéor ait été mis en pièces par S. Herbot, qui le coupa en 77 morceaux, afin de pouvoir le faire entrer dans son tombeau. Sébillot, Folklore, t. IV, p. 35 et Rev. Arch. du Finistère, t. XI, p. 153."

**Guénin, 1934** : "1949. - Le « tombeau » du géant Guevrel, en Loqueffret, cant. de Pleyben.

---

<sup>92</sup> La légende peut s'expliquer par ce fait que les paysans onL vu souvent, lors des fonillos, des squelettes aux jambes repliées.

A Brennilis, un dolmen est appelé Bez Guevrel, le tombeau de Guevrel. Ce géant était si grand, qu'il fallut replier son cadavre neuf fois sur lui-même pour le faire entrer dans la chambre funéraire. Cf. : Abgrall, *Les pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 71.

*Le Men*, *Revue celtique*, t. I, p. 415, avait, d'autre part, recueilli cette tradition, dans les dernières années du Second Empire, que chacun des plis avait, à lui seul, neuf pieds de longueur.

Tout récemment, le dolmen serait devenu la tombe de Gargantua."

**Visite 11/10/2010** : Il reste trois piliers et une dalle reposant sur le sol.

## SAINT-GOAZEC

**Halna du Fretay, 1893** : " *Toutes les fois que je me suis approché de la forêt [de Kervazec], j'ai toujours été frappé par les deux alignements de grands menhirs qui orientés du nord au sud en montrent les entrées. Un troisième alignement dans la forêt même, continue cette indication de ceux qui ont élevé les premiers menhirs.*" L'auteur fait probablement référence aux monuments se trouvant dans le sud de la commune.

### ● Bourg – coffres

**Giot, 1973-a** : " *De nouvelles sépultures en coffre ont été explorées par MM. Y. Lecerf et F. Le Provost à Pors-Mathéano en Landéda et à Saint-Goazec, près du bourg.*"

**Le Roux, 1975** : " *Mme Le Goffé nous a signalé que des tombes de l'Age du Bronze ont été découvertes à plusieurs reprises, au nord et à l'est du bourg. La dernière en date a pu être étudiée par MM. Y. Lecerf et F. Le Provost grâce à la compréhension de M. Stephan, propriétaire du terrain. Il s'agissait d'un coffre en dalles de schiste assemblées à rainures et chanfreins, long de 1,30 m. large de 0,50 m et profond de 0,45 m. Il ne contenait aucun mobilier mais quelques «lents et débris d'os longs permettaient de retrouver la position du cadavre.*"

**Briard, 1984, p. 269** : " *Le Bourg. En 1973, découverte au bourg d'un coffre de 1,30 m/0,46 m/0,44 m fouillé par Y. Lecerf, avec traces d'ossements (X : 70,0 Y : 145,2 Z : 150 m). Biblio. Gallia Préhistoire, 1975.*"

### ● Castel Ruffel – allée couverte

X : 149,080 ; Y : 1067,480 ; Z : 263

**MH** : " *Castel Ruffel - Allée couverte à dalles inclinées de Castel-Ruffel : classement par arrêté du 9 mai 1914*"

**Cartes postales** : Le Doaré, n°1942 ; Le Doaré, n°1943.

**A. De Cillart in Ogée, 1843, p. 469** : " *Au bas de l'éminence de Castel-Ruffel, j'ai vu un monument celtique composé de huit pierres plantées dans le sol, et inclinées de manière à se toucher à leur extrémité. Une neuvième se trouvait renversée. Ces pierres forment ainsi une espèce de voûte ou galerie. Ces blocs ont en général dix pieds de haut sur six ou sept de largeur.*"

**Bonnefin, 1857** : " *La grotte druidique qui, au-dessous et à une quinzaine de mètres à l'ouest de la dernière enceinte, élève, comme un fantôme du passé, ses pierres gigantesques*". L'essentiel de l'article est consacré aux fortifications qui existaient à l'est.

**Le Men, 1874, p. 173** : " *Castel-Ruffel [...] A quelques mètres de l'enceinte à l'Ouest, est une longue allée couverte dont l'axe se dirige du Nord au Sud, et qui est formée de longues pierres plates dont les sommets s'appuient les uns sur les autres en manière de toit.*"

**Flagelle, 1878** : " *Au bas de l'éminence de Castel-Ruffel, j'ai vu un monument celtique composé de huit pierres plates dans le sol, et inclinées de manière à se toucher à leur extrémité. Une neuvième se trouvait renversée. Ces pierres forment ainsi une espèce de voûte ou galerie. Ces blocs ont en général 10 pieds de haut, sur 6 ou 7 de largeur. [...] Allée couverte à 50 mètres ouest de Gastel-Ruffel, à 600 mètres au S.-O. de Castel-Ruffel*".

**Halna du Fretay, 1893 :** "Je vais parler en effet d'un monument bien rare et bien ancien : l'allée couverte de Castel-Ruffel, en Saint-Goazec. J'ai fouillé ce spécimen des premiers monuments mégalithiques l'année dernière, mais je l'avais déjà signalé dans un de mes ouvrages (*Les âges préhistoriques*), paru en 1889.

Je disais que les monuments les plus anciens avant les premiers dolmens et remontant à une très haute antiquité, trois mille ans avant notre ère, étaient les dolmens sans tables toutes les pierres étant posées presque verticalement au nombre de deux seulement ou davantage se rejoignant par le haut et formant ainsi toiture.

Quelques pierres brutes arc-boutées constituaient des contre-forts et en même temps des alignements qui les solidifiaient par le bas.

Une suite de ces grandes pierres plates relevées et se faisant vis-à-vis forme par le haut une allée couverte. J'avais cité dans cet ouvrage. Castel-Ruffel, mais j'avais parlé aussi d'un autre monument du même genre et un des deux plus remarquables du Finistère celui de Lesconil, en Poullan. Il avait été fouillé avant moi ; mais je l'ai visité dernièrement. Il se compose de seize grands mégalithes, y compris les deux qui le ferment aux extrémités et il est orienté du nord au sud, comme celui de Castel-Ruffel.

L'allée de Castel-Ruffel, sépulture certaine, a 12 mètres de longueur ; toutes les pierres plates levées ont une hauteur de 2 mètres à 2 m. 30 au-dessus du sol, sur la longère qui fait face à l'ouest ; du côté de l'est elles sont plus basses, supportant celles de l'autre côté et se trouvant en moyenne à 0 m. 40 au-dessous du sommet du monument.

Leur profondeur en terre est très peu considérable ; on voit qu'à cette époque l'outillage pour creuser manquait absolument, et je crois qu'ici on a profité pour élever ce souvenir funéraire d'un emplacement ou il y avait dans le sol un contre-bas qui a ensuite été comblé. Ma fouille m'a l'ait découvrir sur plusieurs points séparés par de la terre et 0 m. 30 au-dessous de la surface du sol, des cendres et des vestiges de débris d'ossements calcinés, absolument réduits, apportés du bûcher voisin, et nul part je n'ai pu découvrir des traces d'urnes ou de débris de poterie.

Je vois dans cette constatation, non seulement une époque très lointaine, mais de plus la preuve de plusieurs sépultures, toutes avec le rite de l'incinération. Voilà une donnée de plus à l'appui de la thèse que je soutiens ; et ici l'incinération étant prouvée trente siècles au moins avant notre ère, on peut en conclure que c'est une coutume des premiers hommes, que mes recherches m'ont fait voir toujours constante pendant toute la suite des temps préhistoriques.

Il est possible qu'à Castel-Ruffel, le genre de construction rendant possible l'entrée de l'allée couverte, les sépultures aient été successives, je le crois même ; mais il n'en a pas été de même à une époque postérieure, celle des dolmens. Là le monument était fermé et les sépultures, s'il y en avait plusieurs comme je l'ai souvent constaté, étaient toutes du même jour."

**Du Chatellier, 1895 :** "L'allée arc-boutée de Lesconil, si intéressante et si digne d'être conservée, n'est pas la seule de ce genre. Un monument semblable se trouve, en effet, sur le sommet des Montagnes Noires, à l'extrémité de la commune de Saint-Goazec (Finistère), sur les confins de ce département et de Morbihan, sur la côte ouest du grand chemin conduisant de Châteauneuf (Finistère) à Roudoallec (Morbihan), à 2,200 mètres de ce dernier bourg, au pied du mamelon sur lequel est le superbe camp préhistorique de Castel-Ruffel - [description du camp].

L'allée arc-boutée de Castel-Ruffel, fort endommagée aujourd'hui, est toutefois encore composée de 9 dalles fichées en terre, ayant de 3 à 4 mètres hors du sol et de 3 m. 60 à 3 m. 80 de largeur moyenne, se touchant par leur partie supérieure, formant ainsi voûte. Orientée sud-est et nord-ouest, elle a 12 mètres de longueur intérieure sur 2 mètres de largeur et 1 m. 80 de hauteur sous voûte, à partir de la surface du sol environnant. Dans un pays où la nature de la roche est quartzreuse, lorsqu'on a besoin d'une dalle de grande dimension, c'est malheureusement à la demi-allée couverte de Castel-Ruffel qu'on vient la prendre."

**Chatellier, 1896-b :** "Le monument similaire de celui de Lesconil, l'allée mégalithique en pierres arc-boutées de Castel-Ruffel, est situé sur le sommet des Montagnes-Noires, à l'extrémité de la commune de Saint-Goazec. Malheureusement fort endommagé aujourd'hui, il ne se compose plus que de 9 dalles fichées en terre, ayant de 3 à 4 mètres hors du sol, se rejoignant en voûte par l'extrémité supérieure. Orienté Sud-Est, Nord-Ouest, il a 12 mètres de longueur intérieure sur 2 mètres de largeur et 1 m 80 de hauteur sous voûte.

Il est à désirer que l'un de ces deux monuments, tout au moins celui de Lesconil, soit protégé contre toute dévastation. Je sais qu'on y songe en haut lieu ; mais souhaitons que, surmontant toutes les lenteurs, une décision définitive intervienne promptement, et que la Commission des Monuments mégalithiques, dont j'ai l'honneur de faire partie, faisant droit à une demande que j'ai déposée entre ses mains, dès 1884, en fasse l'acquisition ou tout au moins en vote le classement."



**Chatellier, 1901-b :** "A sa base [camp] est l'allée en pierres en pierres arc-boutées, dite de Castel-Ruffel, sur le bord même de la route, descendant au Sud au bourg de Roudouallec (Morbihan), qui est à 2,200 mètres de là.

Ce curieux monument, dont nous ne connaissons qu'un autre exemplaire dans le Finistère, complet celui-là, l'allée en pierres arc-boutées de Lesconil en Poullan (Finistère), qu'il serait bien à désirer de voir acquérir par l'État pour en éviter la destruction, est un type de monument presque unique.

L'allée de Castel-Ruffel est aujourd'hui fort endommagée, quoique encore composée de neuf dalles granitiques fichées en terre, ayant de 3 à 4 mètres hors du sol et 3 m. 60 à 3 m. 80 de largeur moyenne, se touchant par leur partie supérieure, formant ainsi voûte. Orientée Sud-Est-Nord-Ouest, elle a 12 mètres de longueur intérieure sur 2 mètres de largeur, et 1 m. 80 de hauteur sous voûte, à partir du niveau du sol environnant. Dans un pays où la nature de la roche est quartzreuse, lorsqu'on a besoin d'une dalle de grande dimension, c'est malheureusement à l'allée arc-boutée de Castel-Ruffel qu'on vient la prendre. Voilà pourquoi, avant longtemps ce si rare spécimen des sépultures mégalithiques aura complètement disparu, ce qui sera déplorable (fig. 3)."

**Chatellier, 1907, p. 180 :** "A 4 kilomètres au Nord-Est du bourg, au bas du mamelon sur lequel se trouve le camp de Castel-Ruffel, formé de 2 enceintes concentriques ovoïdes à parapets à pierres sèches amoncelées, ayant 80 et 100 mètres de plus grand axe, est un monument mégalithique composé de 9 pierres plates fichées en terre, inclinées de façon à se toucher par leur partie supérieure formant ainsi voûte. Cette galerie couverte en pierres arc-boutées, formée sans tables, a 2 mètres de largeur intérieure sur 1<sup>m</sup>80 de hauteur sous voûte, 12 mètres de longueur intérieure, et est orientée Sud-Est et Nord-Ouest ; elle est, avec celle de Lesconil en Poullan, le seul spécimen de ce genre d'architecture dans notre département. Les 9 dalles fichées en terre, seules pierres se rejoignant par le sommet qui en restent, ont de 3 à 4 mètres hors du sol sur 3<sup>m</sup>60 à 3<sup>m</sup>80 de largeur moyenne."



L'allée couverte de Castel-Ruffel (P. du Chatellier, ADF, FRAD029 100J0312 et FRAD029 100J0313)

**Toscer, 1908, p. 61 :** "[...] l'allée couverte de Castel-Ruffel. Ce dernier monument est remarquable en ce que les pierres recouvrant la sépulture, au lieu de former entablement, sont fixées en terre par la base et se rejoignent à leurs sommets en formant, par leur position inclinée, une sorte de toiture. L'allée couverte de Castel-Ruffel passe pour être le plus ancien dolmen du Finistère avec celui de Poullan, près de Douarnenez, qui est construit de la même façon. Des fouilles faites par M. Halna du Fretay (?) y ont fait découvrir des silex en pierres éclatées, c'est-à-dire antérieures à l'époque de la pierre polie [se rapporte à Poullan]."

**BSAF, Procès verbal 25/02/1926, p. X :** "M. Delécluse signale que l'allée couverte de Castel-Ruffec, en Saint-Goazec, classée comme monument historique, a été récemment endommagée par des carriers. Le fait sera porté à la connaissance de M. le Préfet."

**Guénin, 1934 :** "1923, - Le menhir de S. Goazec et le géant de Castsl-Ruffel. Com. de Saint-Goazec, cant. de Châteauneuf-du-Faou.

Sur l'une des pointes les plus élevées des Montagnes-Noires, une enceinte faite de gros blocs de quartzite, est appelée Castel-Ruffel. Tout près se trouvait une allée couverte semblable à celle de Poullan, c'est-à-dire faite de pierres en forme de toit. Un géant d'une force extraordinaire y vivait, avec sa fille, qui s'enfuit, un beau jour, de la demeure paternelle. Le seigneur, d'autant plus furieux que le ravisseur était l'un de ses les ayant aperçus sur la lande de Saint-Jean, à trois lieues de courut à ses remparts et en arracha l'une des plus belles pierres.

*Mais les fugitifs ne sont pas atteints, et le bloc, se fichant en terre, est aujourd'hui le menhir que l'on voit à l'entrée de la lande. Ne se tenant pas pour battu, le géant lança pierres sur pierres, ce qui n'eut d'autre résultat que d'accélérer la fuite des deux jeunes gens. Ils disparurent bientôt delà lande de S. Jean, où se dressèrent, alignées, toutes les pierres que le géant leur avait jetées. Le Men, Assoc. Bret. (1873), p. 173, raconte cette légende, moins complète que celle que j'ai recueillie en 1911.*

**L'Helgouac'h, 1965, p. 10 :** *"Les grandes dalles de l'allée arc-boutée de Castel-Ruffel sont en schistes (S2 de la carte géologique, n° 73, feuille de Châteaulin, 1949)."*

**L'Helgouac'h, 1965, p. 267 :** classe ce monument parmi les allées couvertes à piliers arc-boutés.

**Arlaux, 1986, p. 7 :** *"[...] on peut trouver à quelques kilomètres à peine, à vol d'oiseau, la très belle allée couverte à pans inclinés de Castel Ruffec, près de la carrière de Menez-an-duc, qui contenait des pointes de flèches et un épieu en schiste semblable à ceux que l'on a découvert près de tombes en Irlande"*

**Burl, 1987 :** *"32 Castel-Ruffel, Saint-Goazec. Allée couverte*

*25 km sud d'Huelgoat : 27 km est sud est de Châteaulin. A la sortie de Roudouallec (6 km sud est de Saint-Goazec), prendre au nord la D41. La tombe est à 2 km, sur la droite de la route, près d'une mine.*

*C'est un bon exemple d'allée couverte arc-boutée comme Lesconil (55) : les piliers latéraux au lieu de soutenir des dalles de couverture, penchent vers l'intérieur de façon à former un toit en arête. Il y en a une autre à Coat-Menez-Guen (33), à 28 km au sud de Castel-Ruffel, à proximité du village de Melgven.*

*Le monument de Castel-Ruffel a été érigé près du sommet de Coat-Plein-Coat. à 290 m d'altitude dans les Montagnes Noires. Les pierres sont de belles et minces dalles de quartz, mais il en manque aujourd'hui plusieurs.*

*La légende dit que ce tombeau fut autrefois la demeure d'un géant et de sa fille. Découvrant qu'elle avait été séduite par son domestique, le géant, furieux, leur jeta trois pierres alors qu'ils s'enfuyaient vers l'ouest. Il les manqua et les pierres atterrirent sur la lande de Saint-Jean, à 4 km de là. [Cf Kermeur en Leuhan]"*

**Le Scouezec, Masson, 1987, p. 114-115 :** *"La crête des Montagnes Noires entre la forêt de Laz et le point culminant de Roc'h-Toul-Laëron s'élève à 290 mètres au sommet de Menez-an-Dug. Cette butte, couverte de landes et crevée de carrières, domine les sources de l'Odet et de l'Isole, dont les eaux divergentes vont arroser les unes Quimper, les autres Quimperlé. Roudouallec et son petit pont à l'entrée du bourg marquent l'endroit où la voie antique de Carhaix franchissait à gué le jeune courant de l'Isole. Au pied de l'autre versant, au nord, coule l'Aulne. On voit d'ici les maisons blanches de Châteauneuf couvrir le coteau au-delà de Saint-Goazec.*

*Une autre voie antique qui menait de Carhaix dans la presqu'île de Crozon devait passer ici, en direction de Laz. Le nom de Kastel-Ruffel laisse entendre que sur la hauteur où nous sommes existait un castellum, un poste militaire, romain ou peut-être beaucoup plus ancien, destiné à profiter de ce lieu stratégique et à protéger le trafic sur le grand chemin.*

*C'est donc à tous égards un site important dans l'histoire de ce pays. De nombreux mégalithes semblent l'avoir parsemé, dont il nous reste encore quelques éléments. D'autres ont disparu, comme ces deux menhirs qui existaient au voisinage du bourg de Roudouallec, ou ce grand ensemble qu'Alphonse de Cillart, en 1843, signalait par la plume de Marteville, dans la seconde édition du Dictionnaire de Bretagne d'Ogée : à moins d'un kilomètre au sud du bourg de Saint-Goazec (il disait : cinq minutes de chemin), cinq dolmens étaient édifiés côte à côte sur une longueur totale de 26 mètres, ainsi que deux menhirs qui, déjà à cette époque, gisaient renversés. Sans doute s'agissait-il des ruines d'un grand tumulus à plusieurs chambres et couloirs, à la manière de celui de Barnenez. Il devait s'élever à proximité de la lisière de la forêt de Laz, dans un champ, au pied du versant nord des Montagnes Noires, à quelque 2 kilomètres donc de la crête où se dressent encore les menhirs de Kroaz-an-Teureg, les Tri-Men et la curieuse allée couverte de Kastel-Ruffel.*

*Cette dernière se cache dans la lande, sur le flanc occidental de Menez-an-Dug et un peu au-dessous de la crête. Elle regarde le domaine des sources et, là-bas, les collines de Scaër et de Guiscriff. Cinq dalles de schiste s'inclinent les unes vers les autres, ne s'épaulant plus guère, mais se saluant encore. Ce sont les restes d'un monument dont l'architecture, renonçant aux pierres de couverture, se contente de supports obliques s'étayant de leur appui mutuel.*

*On en expliquait naguère le délabrement en racontant que le Géant, maître des lieux, outré de voir sa fille s'enfuir avec l'un de ses officiers, avait arraché une pierre des remparts pour la lancer contre les fugitifs, puis, n'ayant pas atteint son but, une autre et d'autres encore. Il avait ainsi dégarni ses murailles sans parvenir à toucher les amants. Mais les alignements que l'on voyait à 12 kilomètres de là, sur la lande de*

*Saint-Jean en Scaër, n'étaient autres que les projectiles qu'il leur avait jetés. Le haut menhir que l'on y admire encore en serait le dernier reste.*

*Les dalles qui subsistent au milieu des fougères et des ajoncs sont grandes et belles. Quatre d'entre elles sont appariées, la cinquième demeure seule, oblique et dépourvue de sens. Une sixième est étendue à terre, à deux pas. D'autres pierres sont conservées ; ainsi l'une d'elles, placée entre les précédentes, plus basse qu'elles et transversale, sans doute primitivement disposée en refend, et huit autres à l'entour du monument. Ces dernières sont les témoins, sans doute, de l'entourage du tumulus, aujourd'hui complètement disparu. Elles sont courtes et épaisses, très différentes du toit. L'orientation de l'allée suit une ligne du NNE au SSO.*

*En 1843, d'autres éléments de couverture existaient en place. Alphonse de Cillart, à cette époque, en signalait neuf au total, dont un renversé. Il leur accordait une hauteur moyenne de 10 pieds (3,25 mètres) sur une largeur de 6 ou 7 (de 1,95 mètre à 2,28 mètres). Flagelle, qui reprend ces données, les vit encore à la fin du siècle."*

**Giot, 1997-b, p. 51 :** *"Un kilomètre et demi plus loin, la route qui mène vers l'ancienne carrière de Castel-Ruphel (Menez-an-Duc), sommet sur lequel il y avait un camp fortifié, passe près de Vallée couverte arc-boutée la plus spectaculaire, en grandes dalles de schiste ardoisier."*

### ● Coat-Plen-Coat – 2 tumulus

**Chatellier, 1901-b :** *"A 400 mètres au Sud-Ouest de ce monument est le village de Coat-Plin-Coat, à 300 mètres au Nord duquel, dans un champ bordant le chemin qui descend à Roudouallec, est un camp romain [...] A 25 mètres à l'Est en dehors de cette enceinte on voit deux tumulus de 3 et 4 mètres de hauteur sur 20 mètres de diamètre, placés à 20 mètres l'un de l'autre sur une ligne Nord-Sud, le plus petit étant au Sud de l'autre ; ce dernier a été fouillé à une époque inconnue. Nous avons fait l'exploration de l'autre en ouvrant à sa base une tranchée de 8 mètres de largeur, allant de l'Est à l'Ouest. Au bout d'une heure de travail, nous acquérons la certitude que ce tumulus est une bulle de petites pierres, recouverte d'une couche de 0 m. 50 d'humus formé par la décomposition annuelle de la maigre végétation qui, tous les ans, pousse à la surface. Nous nous trouvons donc en présence d'un galgal, genre de tumulus rare dans le Finistère. Le déblaiement en est assez long et demande des précautions pour nos travailleurs.*

*Le second jour de notre exploration, nous rencontrons un muret fait de pierres plates maçonnées à sec, haut de 0 m. 90, formant un cercle de 5 mètres de diamètre intérieur, dont la base repose sur un sous-sol argileux, à 0 m. 20 sous la surface du sol environnant. Au centre de cette construction toute remplie de pierres semblables à celles du reste du galgal, nous rencontrons quatre pierres plates, longues de 0 m. 80, posées debout, inclinées l'une vers l'autre, leurs extrémités supérieures se réunissant en faisceau, leur base solidement maintenue par les pierres du galgal, dans lesquelles elles sont noyées (fig. 1, n° 3). Les constructeurs du monument ont ainsi obtenu une chambre à l'intérieur de laquelle étaient trois vases en terre fine. De couleur brune pour deux d'entre eux, et noire pour le troisième, sensiblement de même dimension, ces vases, très habilement faits à la main, sans le secours du tour à potier, indiquent une grande adresse. Deux d'entre eux sont à surface unie et le troisième, dont nous donnons ici la reproduction, est décoré de quatre cupules ovalaires ayant 0 m. 04 et 0 m. 035 de diamètre (fig. 2, n° 4); celui-ci a 0 m. 345 de haut et 0 m. 17 de diamètre interne à l'orifice ; fortement renflé au milieu, il n'a plus que 0 m. 11 de diamètre à la base.*

*Chacun de ces vases, rempli de restes incinérés, était posé sur une pierre arrondie sur son pourtour, et recouvert d'une ardoise de même forme. Bien protégés par la chambre qui les isolait dans le galgal, nous avons pu les recueillir entiers.*

*L'une des pierres plates placée sous un des vases porte, gravées à sa surface trois cupules de 0 m. 044 de diamètre ; en gneiss elle a 0 m. 34 de diamètre. Je ne saurais affirmer sous lequel des vases elle était, n'ayant remarqué ces cupules qu'après un nettoyage fait au retour au logis (fig. 2, n° 2)."*

**Chatellier, 1907, p. 181 :** *"En dehors de cette enceinte à 28 mètres à l'Est, 2 tumulus de 3 et 4 mètres de haut sur 20 mètres de diamètre, ces 2 tertres à 20 mètres l'un de l'autre, sur une ligne Nord-Sud, ont été fouillés par nous en 1894. Dans celui le plus au Nord, sur un fond d'argile, au milieu d'un cercle de pierres maçonnées à sec, haut de 0 m. 50 et de 5 mètres de diamètre, étaient 3 grandes urnes cinéraires, dont une est ornée sur la panse de 4 cupules de forme ovale. Ces urnes placées chacune sur une pierre plate et recouvertes d'ardoises étaient pleines d'ossements fragmentés sur lesquels on remarque des traces d'incinération. Ces urnes étaient bien protégées par de longues pierres plates placées en cercle debout autour d'elles. (Musée de Kernuz)."*

### ● Croas an Teurec – pierre plantée

---

Au carrefour de Croaz an Teurec, près de la cote 232, se trouve une pierre plantée. Cette pierre est figurée sur la carte IGN comme menhir. On la trouve également mentionné sur certains sites internet. Une enquête orale serait utile pour savoir d'où provient ce bloc et à quelle date il a été dressé à cet endroit. S'il s'agissait d'un menhir, A. Devoir n'aurait pas manqué de le signaler. Nous savons que cet archéologue a personnellement visité les menhirs peu éloignés de Roc'h Toul et de Croaz an Teurec, ainsi que le grand menhir en poudingue du Mendy. Il ne fait pas état d'un menhir près du carrefour. Parmi les autres écrits anciens, on est également bien en peine de trouver une mention se rapportant à cette pierre plantée.

### ● Croas an Teurec – menhir / alignement de 3 menhirs / 2 dolmens

---

X : 147,025 ; Y : 2366,815 ; Z : 230 (menhir est)

X : 146,820 ; Y : 2366,745 ; Z : 224 (alignement ouest)

**MH** : "*Goarem Roc'h Toul - Alignement coudé y compris les trois menhirs et les deux dolmens en ruines (cad. C7 27, 28) : classement par arrêté du 8 février 1924*"

**De Cillart in Ogée, 1843, p. 469** : "*On voit aussi deux dolmens et trois menhirs à Groaz-ar-Teuzec, sur la lisière de la grande lande de Loudoualec. Ils sont dans la même garenne, à l'exception d'un menhir.*"

**Flagelle, 1878** : "*On voit aussi deux dolmens et trois menhirs à Groas-an-Teurec, sur la lisière de la grande lande de Roudouallec ; ils sont dans la même garenne, à l'exception d'un menhir.*"

**Chatellier, 1907, p. 180** : "*Trois menhirs et deux dolmens, à Groas-an-Teurec.*"

**Toscer, 1908, p. 61** : "*Il existe dans les Montagnes-Noires un assez grand nombre de monuments mégalithiques. En Saint-Goazec on trouve : l'alignement de Croas-an-Teurec, composé de deux dolmens et d'un menhir [...]*".

**Giot, 1961** : "*Les trois menhirs couchés de l'alignement classé de Kroaz-an-Teurec, en Saint-Goazec, ont malencontreusement été détruits.*"

**Giot, 1962-b** : "*L'alignement de Kroaz-an-Teurec, classé monument historique depuis 1914, comportait, sans compter deux sépultures dolméniques dans la parcelle C 28, deux menhirs debout dans la parcelle C 27, au Nord de la route départementale D 41, et, au Sud de cette route, dans la section G, un menhir debout et trois menhirs couchés. Ces trois derniers ont été malencontreusement détruits pendant l'été 1961 à l'occasion d'un défrichement.*"

**Le Scouezec, Masson, 1987, p. 115-116** : "*Cillart mentionnait également, aux environs de Kastel-Ruffel, des mégalithes dont certains subsistent encore. Ainsi de deux dolmens et de trois menhirs « à Groaz-an-Teuzec (sic), sur la lisière de la grande lande de Loudouallec (re-sic) ». Les restes s'en laissent découvrir, au voisinage de la route de Laz à Roudouallec, entre Roc'h-Toul et Kroaz-an-Teureg. Il s'agit de plaques de schiste, de taille médiocre, dont le tranchant est orienté dans le sens de l'alignement. L'une est plantée dans le talus du chemin, à droite, et mesure 1,85 mètre. Les deux autres se trouvent de l'autre côté, en situation légèrement surplombante. L'un des menhirs, le plus proche du fossé, atteint 2,80 mètres ; l'autre, qui forme avec lui une ligne à 53° de la boussole, seulement 2,35 mètres. Quant aux blocs couchés, mentionnés encore à l'époque contemporaine, ils demeurent aujourd'hui inaccessibles - s'ils existent toujours -, enveloppés dans une plantation très dense de conifères.*"

**Giot, 1997-b, p. 51** : "*Plus à l'est, entre Roc'h-Toull et Croaz-an-Teurec, les alignements (de ce dernier nom) formaient plusieurs files en travers de la route, dont il subsiste quelques pierres, entre les arbres : le rescapé au sud de la route étant plus facile à localiser ; ce sont des menhirs en schiste, ceux qui étaient couchés ont été détruits comme « obstacles à l'utilisation rationnelle des sols ».*"

### ■ Guernevez – allée couverte

**MH** : "Guernevez - Dolmen de Guernevez dit Ty Saint-Dénès (cad. D3 28, 31) : classement par arrêté du 27 décembre 1923"

**Chatellier, 1901-b** : "Dans le même bois, à proximité du village de Saint-Denis et du menhir ci-dessus [voir Spézet], dolmen ravagé."

**Chatellier, 1907, p. 168** : "Dans le même bois à côté du village de Saint-Denis et près du menhir ci-dessus dolmen fouillé."

**Jarno, 1913** : "Quant au dolmen que M. du Chatellier place à côté de Saint-Denys, il se trouve effectivement au Sud de cette petite chapelle à moitié enterré dans un talus séparant un champ dit parc ar c'hoat d'un autre nommé parc an ti, tous deux à l'Est de Guernevez et dépendant de ce village. L'entablement fait défaut, les supports seuls au nombre de six subsistent encore et sont remarquables par leur hauteur et leur disposition en forme d'arc de cercle. Dans le pays on le désigne sous le nom de ti sant Denez."



Dolmen de Guernevez en Saint-Goazec en 1923 par A. Devoir (Arch. Méd. Part, cote 80 26 21)

**Arlaux, 1986, p. 10** : "D'autre part, à l'est de Guernevez, près de l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Denis, on a pu voir longtemps les restes d'un dolmen à moitié enterré dans un talus, ou plus exactement les six supports de la table de pierre, «remarquables par leur hauteur et leur disposition en arc de cercle». Dans le pays, on le désignait sous le nom de «Ti sant Denez», la maison de saint Denis."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 299** : allée couverte.

**Giot, 1997-b, p. 51** : "[...] on peut noter qu'à 2 km au nord-est, près de Guernevez, il subsiste quelques pierres d'une allée couverte normale, dite Ty-Sant-Denez (la maison de saint Denis)."

### ■ Kerdrein – allée couverte

**Giot, 1975** : "A Kerdrein en Saint-Goazec, M. C.-T. Le Roux a reconnu une allée couverte ruinée apparemment inédite."

**Lecerf, 1979, p. 78** : "Placée sur le versant nord-nord-est d'un contrefort, une allée couverte néolithique se trouve à quelques centaines de m. du sommet. Protégé par son cairn mégalithique, ce monument est orienté nord-est-sud-ouest. A quelque 300 m de distance, une vingtaine de mètres plus bas sur la pente, la nécropole de tombes en coffres de Kérégou a une orientation générale sud-est-nord-ouest."

### ■ Kérégou – coffres

**Giot, 1975** : "A Kerdrein en Saint-Goazec, des labours accrochent périodiquement des dalles de schiste qui paraissent appartenir à des tombes en coffre réparties sur une assez grande surface, et dont plusieurs ont été dégradées."

**Giot, 1976, p. 13 :** "*Une nécropole de coffres du même genre [Kergréach' en Trégourez], à Kerégou en Saint-Goazec, découverte les années précédentes lors des labours, a fait l'objet d'un chantier de sauvetage sous la conduite de M. Y. Lecerf. Une douzaine de ces coffres en dalles d'ardoise et une structure plus énigmatique en blocs de quartz sont apparus sur les quelques 200 m<sup>2</sup> décapés. Bien que le mobilier soit très pauvre, l'ensemble paraît dater de l'âge du Bronze.*"

**Giot, 1977, p. 12 :** "*A Kerégou en Saint-Goazec, M. Y. Lecerf a terminé l'exploration de cette nécropole de tombes en coffres très dégradés par les labours. Sept autres tombes ont été mises au jour. Au-dessus de l'une d'elles un vase brisé a été recueilli. Sa silhouette rappelle certaines formes des Champs d'Urnes, ce qui paraît donner une date terminale. Par ailleurs un système de fossés probablement agraires recoupait cet ensemble ; on y a trouvé des tessons de l'âge du fer et des débris d'amphores républicaines. Ce sauvetage programmé se terminera par le remontage des coffres dans le parc de Trévarez.*"

**Le Roux, 1977 :** "*Les découvertes de tombes en coffres sont décidément multiples dans cette commune. En 1975, c'est toute une nécropole progressivement démantelée par les labours qui nous a été signalée à Keregou par MM. Le Bihan et Speicher. Grâce à l'amabilité du propriétaire, M. Guillou, une fouille de sauvetage de grande envergure a pu être commencée en 1976 par M. Lecerf avec la collaboration de M. Gaillot et de nombreux bénévoles locaux. Un premier décapage de 200 m<sup>2</sup> a dégagé 12 tombes en coffres de tailles variables (de 1,5 à 0,7 de long) toutes faites en dalles de schiste local et disposées selon un plan d'ensemble sommaire mais relativement cohérent. Un massif de pierres très bouleversés a également été dégagé ; il recouvrait une petite fosse et peut avoir représenté une structure encorbellée complètement effondrée, analogue à celles décrites autrefois dans plusieurs tumulus des Monts-d'Arrée mais complètement effondrée et dépourvue de terre de couverture. Pratiquement aucun mobilier n'a été recueilli mais ce type de sépulture semble assez caractéristique de l'Age du Bronze armoricain. A quelques centaines de mètres au sud de cette nécropole se dressent les restes d'une allée couverte inédite.*"

**Le Roux, 1979 :** "*La nécropole de tombes en coffre de Keregou a fait l'objet d'une seconde campagne de fouilles sous la direction de M. Lecerf en 1977-79. Un nouveau groupe de sept tombes en coffre analogues à celles dégagées en 1976 a été fouillé. Celles-ci étaient en général plus endommagées que les précédentes par les labours mais aussi par le passage de deux fossés orthogonaux nord-sud et est-ouest recoupant six des sépultures. Ces fossés, de 0,65 m de profondeur et 0,8 m de large, avaient une section en V et étaient bourrés de gros blocs de grès et schiste parmi lesquels ont été retrouvé un fragment d'amphore et quelques tessons rappelant la céramique de La Tène, ce qui laisse penser à un réseau de drainage gallo-romain précoce. Le fossé nord-sud avait également rencontré une poterie à affinités morphologiques Champs d'urnes assez nettes malgré une facture grossière qui fut rejetée sans ménagements avec une pelletée de terre sur le coffre le plus voisin.*

*Ce vase est le repère chronologique le plus précis rencontré dans la fouille de ce curieux ensemble; il permet de penser qu'un tel cimetière a pu être en usage jusqu'à l'extrême fin de l'Age du Bronze armoricain. Comme prévu, les structures reconstituables de cette nécropole ont pu être remontées sur une pelouse dans l'enceinte du parc départemental de Trévarez, grâce à la compréhension des membres de la commission de gestion et avec l'aide du Groupe archéologique de Saint-Goazec dirigé par M. Gaillot.*"

**Lecerf, 1979, p. 50-68 et 78-79 :** "*S'il est encore trop tôt pour aborder l'organisation et la corrélation des grandes nécropoles, une fouille de sauvetage entreprise en 1976 et reconduite en 1977 nous autorise à la description d'un ensemble. De ces deux fouilles successives, nous avons dégagé 19 tombes en coffres en place. Une recherche dans les talus voisins et les dires de 11 agriculteur nous permettent de penser qu'une dizaine de sépultures ont été détruites les années précédentes par les labours.*

*L'étude de l'organisation de ces coffres en cimetière n'ayant jamais été entreprise dans notre région, nous pouvions espérer un maximum de renseignements sur les nécropoles du bronze. La concentration des sépultures, leur disposition les unes par rapport aux autres, l'orientation sont autant de données précieuses que nous pensions compléter par une datation au carbone 14. Sur ce dernier point la déception sera grande. Quelques traces de charbon de bois furent visibles dans les fosses de calage mais la récupération ne fut pas suffisante pour envisager une datation sérieuse. En datant chaque sépulture du cimetière nous pouvions avoir l'âge de l'ensemble, la durée du site, et partant de cela nous aurions peut-être mieux compris les raisons d'être des subdivisions de la nécropole. D'autres charbons de bois furent récoltés à l'intérieur de la sépulture. Mais ces éléments étant arrivés là par infiltration, nous ne pouvons rien en attendre. Cependant une datation approximative est proposée grâce aux renseignements donnés par les quelques tessons*

découverts dans les tombes. En effet un vase remonté en partie, proche par son aspect et sa forme de la poterie du type champ d'urnes, nous incite à placer cette nécropole vers la fin du Bronze final.

Quelques commentaires sur les circonstances de la découverte et sur la façon dont le travail de sauvetage fut entrepris ne semblent pas superflus

Depuis plusieurs années un agriculteur de la région de St-Goazec accrochait régulièrement des grandes dalles de schiste lors de travaux agraires dans sa parcelle de Keregou. Fatigué de démonter ces "boîtes", les unes après les autres, il décidait en 1975 de faire appel à un bulldozer afin de dérocter définitivement son champ. C'est en suivant l'engin qu'il constatait la présence de tout un cimetière. Apprenant ce fait par le canal d'un amateur, nous nous rendions immédiatement sur les lieux afin de tenter le sauvetage de ce qui pouvait encore être protégé. Hélas un bon nombre de sépultures étaient déjà brisées ou démontées. Les travaux arrêtés, une fouille de sauvetage fut entreprise les mois suivants avec le concours d'une vingtaine de bénévoles.

St-Goazec se situe sur le versant nord des Montagnes Noires à 50 km environ à vol d'oiseau de la pointe de la Bretagne. Pour localiser avec plus de précision ce cimetière, nous dirons qu'il se trouve sur le versant nord-est d'un mamelon schisteux descendant en pente douce vers la vallée de l'Aulne. La parcelle cadastrée sous le n° 216, section CI est à l'Est du village de Kerdrein et à 2 km à vol d'oiseau au Sud-Est du bourg de St-Goazec.

Pour organiser une fouille sur une telle surface, nous avons décidé après une série de sondages électriques, l'abandon de la zone de déroctage ou rien ne pouvait subsister. C'est légèrement en contrebas que fut entrepris un premier décapage. Une fouille de 10 m x 10 m s'avère très vite intéressante. A 20 cm de profondeur, à peine la limite du passage de la charrue, les premières tombes apparaissent. Une seconde zone de fouille est ouverte à quelque; mètres à l'Ouest. Là encore, sous une vingtaine de centimètres de terre arable les premiers coffres se dessinent dans le substratum. Ces deux zones ont été fouillées durant la première campagne de sauvetage ; un troisième décapage sera entrepris l'année suivante.

La zone I (planches n° 21 à 29) Dès l'apparition des dalles un travail de grattage minutieux est entrepris. Ce décapage horizontal dégage progressivement les contours des premiers coffres. Ils apparaissent dans l'ordre suivant : n° 1, 2, 3, 4, 5, 7 et en dernier le caveau n° 6. Immédiatement nous constatons les dégâts occasionnés par les passages répétés du soc de la charrue. Certaines sépultures ont perdu leur couvercle : c'est le cas des tombes n° 1, 2 et 7, la sépulture n° 4 a gardé le sien et bien que sérieusement chahutée, on peut penser à une couverture composée de plusieurs éléments. La tombe n° 1 a perdu l'une des dalles composant la paroi longitudinale nord. Le n° 2 est une tombe d'enfant en assez bon état. La sépulture n° 3 a été protégée des attaques de la charrue par une couverture énorme pesant près de 200 kg. Plus profondément enfouie, la tombe n° 5 a gardé sa couverture construite de plusieurs éléments. Le coffre n° 7 présente un calage assez surprenant par son état de conservation. Nous voyons en effet une couronne composée d'argile et de plaquettes de schiste sorties au creusement de la fosse. Ce mélange, ayant été très compacté au moment de la construction, garde encore aujourd'hui une dureté très grande. Dans le calage de cette sépulture, nous avons découvert un objet étrange dont l'interprétation ne peut être envisagé pour l'instant, c'est une plaque de schiste en forme de trapèze isocèle dont la grande base comporte une succession d'encoches. Ces six premières sépultures ont sensiblement la même orientation. Seule la tombe n° 6 est orientée différemment. Ce coffre a également la particularité de posséder une dalle de fond parfaitement taillée. Dans le calage de la sépulture n° 6 nous avons découvert un second trapèze de schiste à encoches. Les encoches de ce second objet sont beaucoup plus petites que celles du précédent mais aussi beaucoup plus nombreuses.

Les sépultures n° 2 et 5 sont de dimensions très réduites avec la tombe n° 6, légèrement plus grande, elles doivent être considérées comme des caveaux d'enfants ou d'adolescents. L'alternance entre les tombes d'enfants et celles d'adultes est un fait intéressant. Toutes les sépultures sont remplies d'une terre brun clair amenée par les eaux de pluies.

#### Zone I – Tombe 1

Dimensions au fond : L = 1,70 m ; l = 0,50 m

Hauteur des parois : 0,48 m

Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,72 m

Orientation : 73 grades

Description : Coffre en schiste ardoisier comprenant : 1 dalle à chaque extrémité. Les deux côtés de la longueur sont construits de 2 dalles chacun. Sur le côté SW les 2 dalles se recouvrent. Le côté NE n'a gardé qu'une seule dalle. La couverture est manquante. Les dalles de chant sont plantées dans des rainures. La fosse, 1,80 x 0,80 x 0,50 m est remplie des déblais.

Mobilier : Charbon de bois dans la fosse de calage. 1 tesson de poterie dans la fosse de calage.

*Zone I – Tombe 2*

*Dimensions au fond : L = 0,60 m ; l = 0,32 m*

*Hauteur des parois : 0,40 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,68 m*

*Orientation : 73 grades*

*Description : Coffre d'enfant construit de 4 dalles de schiste ardoisier plantées dans des rainures aménagées. Les dalles des extrémités sont légèrement inclinées vers l'intérieur. Les dalles des grands côtés mesurent pour l'une : 1,10 x 0,40 m ; pour l'autre 1,05 x 0,35 m. L'épaisseur de ces dalles, 4 cm, est constante. La fosse creusée pour recevoir ce coffre a les dimensions suivantes : 0,80 x 0,50 m et actuellement une profondeur de 0,25 m.*

*Mobilier : Charbon de bois.*

*Zone I – Tombe 3*

*Dimensions au fond : L = 1,28 m ; l = 0,58 m*

*Hauteur des parois : 0,46 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,92 m*

*Orientation : 71 grades*

*Description : Coffre construit de 5 dalles de schiste ardoisier. Le côté NE est composé de 2 plaques de schiste se chevauchant. Ce coffre est recouvert d'une grande dalle de couverture ayant 2,10 m de long et 1,10 m de largeur moyenne. Les dalles de chant sont plantées dans des rainures aménagées. La fosse mesure : 1,60 x 0,30 m, profondeur : 0,40 m.*

*Mobilier : 1 grattoir en silex brun. Charbon de bois. 1 tesson.*

*Zone I – Tombe 4*

*Dimensions au fond : L = 1,08 m ; l = 0,58 m*

*Hauteur des parois : 0,40 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,74 m*

*Orientation : 69 grades*

*Description : Coffre construit de 5 dalles en schiste ardoisier dressées sur chant. Le côté SW est composé de 2 plaques de schiste qui se chevauchent. Ce coffre est recouvert de plusieurs dalles. Les dalles de chant sont posées sur le fond de la fosse de réception Cette fosse profonde de 0,38 m mesure : 1,70 x 1,00 m.*

*Mobilier : Charbon de bois. 5 minuscules tessons.*

*Zone I – Tombe 5*

*Dimensions au fond : L = 0,66 m ; l = 0,35 m*

*Hauteur des parois : 0,33 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,68 m*

*Orientation : 65 grades*

*Description : Cette tombe d'enfant de forme légèrement losangique comporte 4 dalles posées sur chant. Ces plaques sont en schiste ardoisier. La couverture est faite de 5 dalles dont l'épaisseur moyenne est 2 cm. Les dalles de côté sont de forme sub-rectangulaire dont les dimensions pour l'une : 0,94 x 0,34 m, pour l'autre : 0,90 x 0,32 m. Cette petite tombe repose sur le fond d'une fosse aux bords très vaguement dessinés.*

*Mobilier : Charbon de bois.*

*Zone I – Tombe 6*

*Dimensions au fond : L = ; l = 0,48 m*

*Hauteur des parois : 0,24 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,35 m Orientation : 56 grades*

*Description : Cette tombe très entamée semble être une tombe d'enfant. C'est la seule tombe de toute cette série qui a une dalle de fond. Le blocage des parois est constitué de gros blocs de quartz qui s'appuient sur les bords de la fosse. La roche utilisée est le schiste ardoisier.*

*Mobilier : Plaque de schiste dentellée. Charbon de bois. 2 tessons dont 1 décoré de rainures dans le calage.*

*Zone I – Tombe 7*

*Dimensions au fond : L = 1,20 m ; l = 0,58 et 0,43 m*

*Hauteur des parois : 0,44 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,78 m*

*Orientation : 80 grades*



*Description : Ce coffre de forme trapézoïdale est construit de 4 dalles de schiste ardoisier plantées verticalement dans des rainures aménagées. La fosse dont les dimensions moyennes sont : 1,50 x 0,80 m est bourrée de plaquettes de schiste et d'argile. La couronne du blocage très compacte est en relie Les dalles des grands côtés dont l'épaisseur vari de 3 à 4 cm sont de forme sub-rectangulaire aux dimensions suivantes : 1,40 x 0,50 m pour l'une, 1,20 x 0,50 m pour l'autre.*

*Mobilier : Plaquette de schiste dentelé. Charbon de bois. 1 éclat de silex. 2 tessons de poterie.*

*La zone II (planches n° 30 à 36). Les sépultures de ce second décapa apparaissent très vite plus entamées par les travaux de labours. Le niveau du sol actuel étant, à l'exception de la tombe n° 3, plus près du sommet de coffres. Aucune des sépultures de ce deuxième ensemble n'a pu garder sa couverture. C'est cinq caveaux qui ont été découverts sur cette partie de la fouille. Certains, très abîmés par le travail de déroctage, n'ont pu être remontés.*

*La tombe n° 1 est construite de 4 dalles alors que les coffres n° 2, 3 et 4 ont des parois longitudinales composées de dalles se chevauchant. La tombe n° 3 présente une longueur dépassant légèrement la moyenne habitue Tenant compte de ses deux extrémités inclinées vers l'intérieur, sa longueur utile voisine 1,60 m alors que sa largeur reste normale : 0,50 m. D'après leurs dimensions, les tombes n° 1, 2 et 3, peuvent être classées comme appartenant à des individus de taille adulte. Les coffres n° 1 et 5, plus courts 0,85 m pour le n° 4 et 0,95 m pour le n° 5, doivent être des caveaux d'adolescents. Là encore nous constatons une orientation commune de leur axe longitudinal et semblable à l'axe général du groupe n° I. Les sépultures n° 1, 2 e 3 sont alignées perpendiculairement à leur axe longitudinal. Il semble d'ai leurs que les tombes n° 1 et 2, soient placées dans une même fosse. Il est possible qu'une seconde fosse creusée trop près ait empiété sur la première et nous donne aujourd'hui l'impression d'une fosse unique. Trois mètres à l'Ouest de ce deuxième groupe, une fosse remplie de gros blocs de natures diverses a été dégagée. Elle est très perturbée par le déroctage (on peut voir les sillons laissés par le ripeur) et il est impossible de déterminer le genre de cette construction. Nous pouvons cependant admettre que ce monument construit en pierres sèches est en liaison directe avec la nécropole. Est-ce un monument destiné aux dévotions, un coffre de construction diffère ou plus simplement les restes d'une chambre funéraire de tumulus ? Il est impossible de répondre à ces questions avec certitude. Les caveaux de ce décapage ayant perdu leur couvercle sont remplis d'une terre brune. Aucun de ces coffres ne possède de dalle de fond. Le substratum, aménagé proprement, a été considéré comme suffisant pour recevoir le cadavre. La tombe n° 3 a donné un petit grattoir en silex et cette étrange plaquette de schiste à encoches du même type que celle déjà découverte dans les coffres n° 6 et 7 de la zone n° I.*

*Ces objets énigmatiques méritent d'être décrits en détails. La plaque de la tombe n° 6 du groupe n° I est de forme trapézoïdale dont les bases mesurent 23 et 12 cm, la hauteur 15 cm. Elle est aménagée dans une plaque de schiste de 3 cm d'épaisseur et comporte 30 encoches toutes incisées sur la grande base.*

*La plaquette de la tombe n° 7 du groupe I est moins épaisse, 1 cm seulement. Sa forme est sub-trapézoïdale : grande base 28 cm, petite base : 22 cm, hauteur:13 cm. Il y a 4 encoches sur la grande base. Ces encoches plus larges, sont mieux marquées que celles de la tombe 7.*

*La dernière plaquette plus petite, n'a pas de forme géométrique bien définie. Découverte dans le calage de la tombe n° 3 du groupe II, elle port sur l'un de ses côtés 6 encoches nettement marquées. Ces trois objets ont toujours été découverts dans le calage des tombes près de l'une des dalles d'extrémités. La plaquette de la tombe n° 7 était placée à l'extrémité près de la dalle de chevet sud-est. La plaquette du coffre n° 6 a été découverte à l'emplacement de l'extrémité nord-ouest. Placés à l'extérieur des tombes, ces plaquettes n'ont peut-être aucun rapport avec les rites funéraires.*

#### *Zone II – tombe 1*

*Dimensions au fond : L = 1,10 m ; l = 0,48 m*

*Hauteur des parois : 0,46 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,70 m*

*Orientation : 86 grades*

*Description : Coffre construit de 4 dalles de schiste ardoisier ; a été entamé par la charrue. La grande dalle du côté N est brisée de même que la plaque de chevet du côté W. Le coffre est posé dans une fosse de 1,38 m de longueur qui est large de 0,72 m pour une profondeur de 0,40 m.*

*Mobilier : 1 tesson dans le calage. Charbon de bois.*

#### *Zone II – tombe 2*

*Dimensions au fond : L = 1,17 m ; l=0,55m*

*Hauteur des parois : 0,50 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,70 m*

*Orientation : 77 grades*

*Description : Ce coffre est construit de 6 dalles de schiste ardoisier plantées dans des rainures aménagées. Le côté N est fait de 2 dalles jointives alors que pour le côté opposé les 2 dalles se superposent. La fosse creusée pour recevoir cette tombe mesure 1,60 m de long, 0,90 m de large et est profonde de 0,40 m le calage des dalles est constitué des débiais de creusement de la fosse.*

*Mobilier : Charbon de bois.*

*Zone II – tombe 3*

*Dimensions au fond : L = 1,50 m ; l = 0,60 m*

*Hauteur des parois : 0,46 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,80 m*

*Orientation : 75 grades*

*Description : Ce coffre, constitué de 6 dalles de schiste ardoisier, planté\* dans des rainures aménagées, a ses dalles de chevet inclinées l'intérieur. Les 2 grands côtés sont faits chacun de deux dalles se chevauchant. Leur épaisseur moyenne varie de 4 à 6 cm. Ces dalles sont de forme rectangulaire. La fosse de cette tombe mesure 1,95 m de longueur, 0,96 m de large, sa profondeur actuelle de 0,44 m en fait une fosse parallélépipédique.*

*Mobilier : Plaquette de schiste à encoches. Charbon de bois. 3 tessons dans la fosse de calage.*

*Zone II – tombe 4*

*Dimensions au fond : L = 0,84 m ; l = 0,60 m*

*Hauteur des parois : 0,50 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,74 m*

*Orientation : 62 grades*

*Description : Ce coffre construit de 5 dalles plantées est plus court que les précédents sans toutefois arriver aux dimensions des coffres d'enfants. Les dalles du grand côté nord sont jointives. La fosse rectangulaire mesure 1,34 x 0,90 m et est profonde de 0,30 m.*

*Mobilier : Charbon de bois.*

*Zone II – tombe 5*

*Dimensions au fond : L = 1,04 m ; l = 0,54 m*

*Hauteur des parois : 0,47 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,80 m*

*Orientation : 30 grades*

*Description : Ce coffre de dimensions plus réduites que les coffres d'adulte est construit de 4 dalles posées sur le fond de la fosse. Les dalles des chevets sont inclinées vers l'intérieur. Les dalles des grands côtés ont été brisées. La fosse qui reçoit ce coffre est très étroite : 1,18 x 0,70 m pour une profondeur de 0,48 m. Lors du décapage superficiel, des fragments de dalles devant avoir appartenu à la couverture de ce coffre étaient dispersés dessus et autour du coffre.*

*Mobilier : Charbon de bois. 5 tessons de poterie dans le calage.*

*Zone II – Massif de blocs recouvrant une fosse*

*Dimensions de la fosse : L = 3,20 m ; l = 2,00 m*

*Profondeur de la fosse : 0,40 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,70 m*

*Orientation : 30 grades*

*Description : Amas de gros blocs de schiste grès quartzite dans une fosse.*

*Cette construction a largement été perturbée par le travail de déroctage du bulldozer. La quantité de blocs permet de penser à une construction de pierres sèches dans la fosse.*

*Mobilier : 5 tessons informes.*

*Au mois d'août 1977 une deuxième campagne de fouilles était entreprise. Un troisième décapage fut ouvert au Nord de la fouille précédente, à l'emplacement d'un talus détruit par le remembrement. Le terrain ayant un léger pendage vers le Nord, nous pensions que la présence du talus bloquerait le glissement des terres et protégerait de ce fait les sépultures en place. Or une fouille de 250 m<sup>2</sup> descendue jusqu'au substratum ne donnait aucune trace de sépulture. C'est dans la partie haute de la parcelle, au Sud, que furent découvertes*

les tombes du 3e groupe. Raisonnant par analogie avec les constatations faites lors de la fouille précédente, nous étendions ce décapage sur 90 m<sup>2</sup>, mettant ainsi en évidence 7 coffres dont 6 étaient perturbés. Ce sondage fut baptisé Zone III. D'autres sondages furent entrepris dans ce champ sans résultat. C'est une surface totale de 700 m<sup>2</sup> qui fut fouillée durant ces deux campagnes de sauvetage.

La zone III (planches n° 37 à 44). La fouille de ce troisième groupe de tombes nous a montré des constructions très perturbées. Elles ont été numérotées de 1 à 7 dans l'ordre de leur découverte, cette destruction partielle qu'en premier lieu nous avons attribuée aux travaux de labours, s'est rapidement révélée être plus ancienne. Les tombes, toutes écornées, à l'exception de la sépulture n° 5, semblaient "être traversées par une traînée d'argile et de gros blocs de nature diverse : grès, schiste et quartz. Un décapage horizontal minutieux de toute cette zone confirmait la régie générale d'orientation. 6 des 7 tombes ont un axe longitudinal placé nord-ouest -sud-est, donc sensiblement le même que celui des coffres des deux précédents groupes. Au fur et à mesure de l'avancement de la fouille, ce qui nous était d'abord apparu comme un talus s'avérait être un fossé comblé. Lors du curage de cet ouvrage, nous avons découvert des tessons divers, des périodes du bronze, du Fer, voire gallo-romain car le plus récent semble être un fragment d'amphore. Au Nord de la fouille, le fossé tourne à angle droit vers l'Ouest. Un second canal arrive de l'Est pour se greffer sur ce coude. Les tombes n° 1, 2, 3, 4, 5 et 7 sont du même style de construction que celles découvertes lors de la précédente fouille. Des fosses creusées dans le sous-sol reçoivent des grandes dalles de schiste ardoisier posées sur chant. Des rainures sont aménagées dans le sous-sol pour les recevoir. Le souci constant était d'obtenir, soit par l'utilisation des rainures, soit en rehaussant certaines plaques formant paroi, une étanchéité maximum du coffre au moment de la fermeture du couvercle. C'est encore par souci d'étanchéité que furent placées verticalement sur l'extérieur du coffre, de petites plaquettes de schiste, là où le jointolement n'était pas parfait. De nombreux tessons très corrodés et quelques silex ont été trouvés lors de la fouille de cette dernière zone. Par contre le soin apporté au travail de décapage ne nous a cependant pas permis de récolter suffisamment de charbon de bois pour envisager une datation au carbone 14. Un vase découvert sur l'emplacement de la tombe n° 3 a pu être en partie remonté. Il nous confirme par ses formes, sa pâte et son aspect général l'appartenance de ce groupe de tombes à la période du Bronze final. Sa forme à carène douce n'est pas sans rappeler la poterie dans les sépultures du type champ d'urnes, qui à ce moment est très en vogue dans toute l'Europe. Les tombes n° 1, 3 et 7 sont très abîmées par le système de drainage. Les éléments des parois sont brisés et abandonnés sur place. Il est impossible de délimiter leur fosse de calage. Les tombes n° 2, 4 et 6, bien que très entamées aussi, nous donnent quelques renseignements précieux sur leurs dimensions et leurs techniques de construction. Le coffre n° 6 a la particularité d'être orienté différemment de l'ensemble. La construction de ce caveau n'est d'ailleurs pas du même style et le matériau employé est légèrement différent : c'est un schiste gréseux se débitant assez mal en plaques fines. Est-elle contemporaine de l'ensemble ? Oui probablement La petite sépulture n° 5 est la seule tombe à avoir gardé son couvercle. Enterrée plus profondément que les autres constructions, elle a échappé au soc de la charrue. Sa couverture, composée de nombreux éléments, a également participé à sa protection. Très petite, cette tombe d'enfant est parfaitement taillée ; nous avons là aussi constaté des adjonctions de plaquettes le long des parois d'extrémités. La tombe n° 4 peut être sans risque d'erreur attribuée à un jeune adolescent. Bien que l'une de ses extrémités soit brisée, nous avons pu, grâce à la présence de la rainure de calage, mesurer sa longueur.

Nous pouvons noter qu'un fragment d'une hache en dolérite du type A a été trouvé à quelques mètres de ce 3ème groupe.

#### Zone III – tombe 1

Dimensions au fond : L : x ; l : 0,60 m

Hauteur des parois :

Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,60 m

Orientation : 66,50 grades

Description : Ce coffre largement entamé par les passages de la charrue ne nous permet que très peu de constatations. La fosse elle-même qui le recevait a des contours très imprécis.

Mobilier : 6 tessons à l'intérieur de la tombe, 4 tessons à l'extérieur + quelques charbons de bois.

#### Zone III – tombe 2

Dimensions au fond : L : 1,25 m ; l : 0,60 m

Hauteur des parois : 0,40 m

Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,60 m

Orientation : 80 grades

*Description : La paroi nord de ce coffre a été entaillée et l'extrémité Est est aujourd'hui inexistante. Les parois de la tombe sont inclinées vers l'intérieur. Cette tombe a été abîmée lors du creusement du fossé. Comme l'extrémité nord, la paroi sud est plantée dans une rainure alors que des blocs ont été posés sous la paroi nord pour l'amener au bon niveau. Les blocs constituant le calage de cette tombe sont en grès et quartz. Sur la paroi ouest on peut constater la présence de 4 plaquettes qui utilisées en double ont pour fonction d'améliorer l'étanchéité du coffre évitant ainsi les infiltrations d'argile par ruissellement.*

*Mobilier : 8 tessons à l'intérieur de la tombe et 15 tessons dans le décapage extérieur et vidage de la fosse.*

### *Zone III – tombe 3*

*Dimensions au fond : L = ; l = 0,60 m*

*Hauteur des parois : 0,50 m Cote du fond par rapport au sol actuel*

*Orientation : 83 grades*

*Description : Ce coffre n'a conservé que l'une de ses extrémités et seulement un chicot de la paroi nord. Ces deux dalles sont inclinées vers l'intérieur. C'est sur les pierres du sommet de cette tombe, sans doute des parties des parois arrachées et posées à plat que l'on a découvert les restes du vase en partie restaurable. Les dalles restantes sont plantées dans des rainures particulièrement profondes (7 cm).*

*Mobilier : 136 tessons dans le coffre, 1 à l'extérieur appartenant à un même vase sub-biconique à carène douce et col légèrement rentrant. La hauteur de ce vase : 15 cm, diamètre du rebord : 14,5 cm, diamètre du ventre : 18 cm, diamètre du fond : 9,1 cm, épaisseur moyenne de la pâte : 8 mm. Le dégraissant est grossier et la pâte mal cuite.*

### *Zone III – tombe 4*

*Dimensions au fond : L = 0,90 m ; l = 0,50 m*

*Hauteur des parois : 0,40 m Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,55 m*

*Orientation : 80 grades*

*Description : Tombe également entamée par le fossé. La présence d'un sillon de terre très noire nous permet quand même d'apprécier les dimensions de ce coffre qui semble plus réduit que les autres. La paroi sud est constituée de 3 dalles alors que l'extrémité Est est fermée par une plaque très fine.*

*Mobilier : 3 tessons à l'intérieur ; 1 à l'extérieur.*

### *Zone III – tombe 5*

*Dimensions au fond : L = 0,68 m ; l = 0,35 m*

*Hauteur des parois : 0,36 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,74 m*

*Orientation : 68 grades*

*Description : Cette tombe d'enfant en parfait état avait gardé sa couverture composée d'une grande plaque de schiste rechargée de plaques et blocs. Les parois de cette petite tombe sont légèrement inclinées vers l'intérieur. Ce coffre est posé au fond d'une fosse étroite. Le blocage des parois est constitué d'un léger calage de grès et quartz. Des plaquettes de schiste soigneusement disposées améliorent l'étanchéité de la tombe. Nous avons pu voir au moment du démontage du couvercle l'écrasement subi par la charge de l'ensemble de la couverture sur les biseaux des parois verticales du coffre.*

*Mobilier : 3 tessons à l'intérieur. 2 à l'extérieur + quelques charbons de bois épars.*

### *Zone III – tombe 6*

*Dimensions au fond : L = 1,30 m ; l = 0,60 m*

*Hauteur des parois : 0,55 m*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 0,76 m*

*Orientation : 125 grades*

*Description : Ce coffre original par son orientation semble être de construction d'époque différente. Les plaques utilisées pour sa conception sont un schiste plus gréseux et les parois sont donc plus épaisses. L'extrémité W est constituée de 3 plaques de schiste bloquées par un calage. L'extrémité E est manquante. Dans cette tombe, nous avons découvert un tesson avec une anse de préhension qui semble bien que très érodée pouvoir être de la fin du Bronze ou même début de l'Age du Fer.*

*Mobilier : 6 tessons et 4 silex à l'intérieur. 5 tessons à l'extérieur.*

### *Zone III – tombe 7*

*Dimensions au fond :*

*Hauteur des parois :*

*Cote du fond par rapport au sol actuel : 20 cm*

*Orientation : 80 grades*

*Description : Ce coffre est dans un tel état de perturbation qu'aucune mesure ni orientation précise n'ont été possibles.*

*Mobilier : 9 tessons.*

### *Zone III – Le fossé*

*Le fossé traverse la zone de fouille du S au N. Il perturbe 6 des 7 tombes. Profond de 0,65 m, au niveau du substratum, son ouverture est de 0,80 m. Il a une section en V. Au N de la fouille il tourne à angle droit vers l'Ouest. Au niveau de cet angle vient se greffer un autre fossé de forme et dimension analogue à celui-ci. La présence des tombes ne parait pas avoir intéressé les terrassiers de ce travail. La façon dont les dalles; des tombes sont brisées prouve que les coffres n'ont pas été vidés à ce moment, car les dalles dépassant de la masse de la terre ont été brisées sans perturber le reste des tombes. Le bourrage de ce réseau qui peut être un système de drainage est constitué de très gros blocs de grès et de schiste. C'est dans ce bourrage que nous avons découvert le tesson d'amphore et c'est sans doute un jet de pelle qui a brisé le vase qui se trouvait sur la tombe N° 3.*

*Cette fouille en deux campagnes, si elle n'a pas apporté tous les éléments que nous attendions, n'en a pas moins été riche d'enseignements. Nous avons constaté pour la première fois dans un ensemble de ce type une organisation précise. Cette organisation par groupes de 7 tombes pour le 1er, 5 tombes pour le 2e et 7 tombes pour le dernier, est apparu très vite comme une volonté nettement définie. Les fossoyeurs de l'époque ne se sont pas seulement inquiétés de l'orientation des sépultures, ils ont également groupé certains individus. La présence de tombes d'enfants dans les groupes I et III de même que l'absence de petites sépultures dans le groupe II tendent à prouver que ce n'est pas un calcul mathématique qui a placé les individus. En effet nous aurions pu conclure à une croyance liée au culte d'une résurrection possible, motivant une organisation du groupe. Mais, autant par la présence que par l'absence des sépultures d'enfants ou d'adolescents, nous trouvons ici l'image d'une cellule familiale. Rien, hélas, ne peut confirmer cette hypothèse, même la présence de squelettes présentant une malformation congénitale persistante ne suffirait pas à elle seule comme preuve évidente. Nous noterons au passage que les trapèzes à encoches ont été découverts tantôt dans le calage d'une tombe d'adulte, tantôt dans celui d'un coffre d'adolescent. Nous dirons que les tombes dites d'adolescents peuvent aussi bien être des caveaux de femmes, celles-ci ayant une morphologie plus fine que celle des individus masculins. Un point semble être commun aux deux sépultures à l'orientation différente dans les groupes I et III. Ces tombes sont placées dans les deux cas dans la partie la plus au Nord de chacun des groupes. Un dernier détail mérite d'être souligné. Le système de fossés traverse le 3e groupe de tombes sans que les pionniers semblent s'être rendu compte qu'ils se trouvaient dans un cimetière. Les squelettes sans doute avaient déjà disparu. Le creusement de ce fossé supposé gallo-romain est postérieur de plusieurs centaines d'années à l'utilisation de la nécropole. La façon dont les dalles ont été brisées ne peut être obtenue que si la dalle reste bloquée en place. Les sépultures n'ont donc pas été pillées à ce moment. De plus la nécropole devait être abandonnée depuis un certain temps pour que ces hommes n'y aient pas reconnu cette construction caractéristique. Seule, la fouille d'autres ensembles nous permettra de bien connaître l'organisation de ces nécropoles et du même coup les données culturelles qui définissent le positionnement des tombes les unes par rapport aux autres.*

*[...] La prospection et la cartographie des nécropoles ou des tombes isolées fait apparaître une permanence des sites funéraires. Sans pouvoir en faire une règle absolue, nous constatons fréquemment la présence de plusieurs types de monuments d'époques différentes sur un même site. Pour prendre un cas précis, analysons celui de Kérégou en St-Goazec (Finistère). Le lieu-dit Kérégou se situe sur le versant nord des Montagnes Noires à une altitude voisinant 250 m, donc très proche des points hauts, cotés vers 310 m. Placée sur le versant nord-nord-est d'un contrefort, une allée couverte néolithique se trouve à quelques centaines de m. du sommet. Protégé par son cairn mégalithique, ce monument est orienté nord-est-sud-ouest. A quelque 300 m de distance, une vingtaine de mètres plus bas sur la pente, la nécropole de tombes en coffres de Kérégou a une orientation générale sud-est -nord-ouest. Si nous continuons à descendre en suivant l'orientation nord, la pente s'adoucit et à 400 m du cimetière de Kérégou, nous découvrons dans une parcelle le bombement caractéristique d'un tertre tumulaire. Ce tumulus de Prat-Trévily (nom du lieu-dit) fouillé anciennement a été classé comme sépulture du Bronze moyen. Très près de ce dernier monument, dans une parcelle voisine, une sépulture en coffre a été découverte, vidée, et démontée par les inventeurs. Elle semble isolée dans ce secteur. Les éléments de la construction que nous avons retrouvés sous la végétation dans le talus ne permettent aucune détermination typologique, les dalles de schiste ayant été brisées au démontage. La prospection de ce secteur ne nous a donné aucun autre monument plus récent. Quelques traces d'habitats ont*

été reconnues, près de la rivière, la présence et la densité des fragments de poterie, silex et autres indices dans les parcelles en culture ne laissent aucun doute sur leur localisation. Comme nous avons pu le constater en descendant ce versant nord, des monuments funéraires d'époques diverses jalonnent la pente. Dans ce cas, nous pouvons faire ressortir la permanence de l'occupation du site à des fins funéraires. Ce fait est fréquent, mais des exceptions nous montrent combien, il serait hasardeux d'en arriver à la conclusion de Montagne funéraire ou Montagne sacrée. Tous les impératifs liés aux croyances le choix d'un endroit distinct et repérable pour y ensevelir les morts, ont déterminé pour une grande part à la fois l'emplacement des sites et leur pérennité. Venant freiner l'enthousiasme qui nous pousserait à généraliser la notion de Montagne sacrée, nous avons l'exemple d'un îlot situé à quelques centaines de mètres de la côte sur le littoral nord de la Bretagne. Sur ce plateau de 500 m<sup>2</sup>, à deux mètres au-dessous du niveau des plus hautes eaux, les sépultures sont proches de structures domestiques. Un four à auget est installé à 20 m du cimetière. Bien que légèrement plus tardive, cette activité ne semble pas avoir été gênée par la présence des tombes. Les coffres qui sans aucun doute étaient visibles pour les fabricants de sel, ne semblent pas avoir subi de dommage à ce moment.

Cette pérennité des sites funéraires a été reconnue pour d'autres types de monuments et pour d'autres époques. Et si nous gardons présentes à l'esprit les données imposées par des raisons techniques et géographiques, nous devons reconnaître comme des impératifs dans le choix des sites, l'orientation des versants et leur caractère commun de point dominant. Si les zones d'habitation sont toujours situées près d'une réserve d'eau, sans doute le plus souvent dans la vallée, les autochtones de l'Age du Bronze ont toujours recherché un point haut distant de quelques centaines de mètres de leur campement pour ensevelir leurs défunts. Le fait de choisir un sommet apparaît au Néolithique et reste une constante jusqu'au Bronze final. Une rigueur plus grande dans l'orientation de la sépulture est évidente pour toute la période du Bronze."

**Briard, 1984, p. 269** : "Keregou. Important cimetière à coffres découvert fortuitement lors de travaux agricoles vers 1970-1975.

De nombreux coffres avaient été détruits avant les campagnes de fouilles de Y. Lecerf, qui put cependant retrouver des secteurs intéressants montrant l'organisation d'un tel cimetière. En 1976 et 1977, une quinzaine de tombes ont ainsi été dégagées.

Zone I. 7 tombes.

n° 1. 1,70 m/0,50 m/0,48 m. 2 dalles pour les parois longitudinales, 1 pour les transversales.

n° 2. 0,60 m/0,32 m/0,40 m. Tombe d'enfant à 4 dalles.

n° 3. 1,28 m/0,58 m/0,46 m. Coffre à 5 dalles. n° 4. 1,08 m/0,58 m/0,40 m. Coffre à 5 dalles. n° 5. 0,66 m/0,35 m/0,33 m. 4 dalles. n° 6. Tombe d'enfant abîmée, en dalles. n° 7. 1,20 m/0,58 m/0,48 m. Coffre trapézoïdal en dalles.

Quelques tessons, des charbons de bois et deux plaques de schiste forment le matériel pauvre de cette série.

Zone II. 5 tombes et une fosse. n° 1. 1,10 m/0,48 m/0,46 m. n° 2. 1,17 m/0,55 m/0,50 m. n° 3. 1,50 m/0,60 m/0,46 m. n° 4. 0,84 m/0,60 m/0,50 m. n° 5. 1,04 m/0,54 m/0,47 m.

Là encore un matériel très pauvre, tessons, charbons et un disque en schiste. A côté des coffres, une fosse de 3,20 m/2 m/0,40 m est remplie de pierres (encorbellement détruit ?).

Zone III. 7 tombes assez perturbées, en dalles. Un vase trouvé près de la tombe 3 de ce groupe est à bord éversé et panse globuleuse assez proche d'urnes du Bronze Final. Il pourrait marquer une utilisation tardive du cimetière mais l'ensemble reste difficile à dater devant la pauvreté du matériel. Une partie des tombes a été déplacée et reconstituée dans le parc du château de Trévarez.

(X : 147,3 Y : 69,25 Z : 150 m parcelle 216 Cl).

Biblio. Y. Lecerf, Les sépultures en coffres de l'Age du Bronze en Armorique, Diplôme École Pratique Hautes Études, Rennes. - Gallia Préhistoire, 1977 et 1979."

**Penven, Rivoal, non daté** : "les tombes en coffre au lieu-dit "Kerdrein" datant de l'Age du Bronze découvertes en 1975. Une douzaine de tombes ont été mises au jour et remontées au Domaine de Trévarez."

### ● Leuhan/Kervoazec – allée couverte ? et 3 tumulus

**Halna du Fretay, 1893** : "Dans une grande plaine à l'est de Leuhan et au sud de Kerwasec, j'ai visité ensuite trois tumulus formant triangle et j'ai constaté encore par la situation de deux grands menhirs en face la protection divine demandée pour les morts.

Le premier tumulus que j'ai fouillé construit entièrement en argile a 20 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur ; l'urne dont j'ai vu les traces était absolument décomposée : l'eau qui vient tous les hivers au niveau

de la base de ce grand tertre avait aussi fait disparaître une partie des cendres dont j'ai pu encore pourtant distinguer une très notable quantité ; l'eau avait aussi effacé une partie de l'aire de feu.

Le second tumulus et le plus grand à l'ouest du premier avait 34 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur ; il y avait des alternements de feu très marqués et ayant laissé une certaine épaisseur de cendres sur toute la surface du tumulus, niais bien plus sensibles au centre et à mesure qu'on se trouvait plus près de la base.

J'ai déjà, cité ces alternements de feu dans un de mes ouvrages paru en 1890 : *La Bretagne aux temps néolithiques*, en décrivant la fouille du grand tumulus de la Motte, en Locronan (Finistère).

Cette répétition du feu est rare, mais elle peut se vérifier à des époques très différentes, et elle est en tous cas la preuve d'un temps prolongé pour la cérémonie funèbre. La masse du tumulus se composait au nord de terre noire sans tourbe prise dans le marais voisin, et au sud d'argile blanche tirant au jaune. Ces deux compositions partageaient le tumulus juste par la moitié dans toute sa hauteur et dans toute son étendue, preuve indiscutable qu'il n'avait pas été remanié et que la sépulture n'avait jamais été violée.

L'aire de feu était considérable comme étendue, et les cendres avaient une bien plus grande épaisseur que dans tous les monuments similaires : leur hauteur au-dessus du sol calciné était en moyenne de douze centimètres.

Il faut chercher la cause de cette quantité de cendres dans une réunion de la tribu pendant un certain nombre de jours à l'occasion de la mort de plusieurs membres des familles qui en faisaient partie, victimes d'une attaque. Les survivants restés maître du terrain avaient ainsi rendus à leurs morts le dernier hommage.

Le troisième tumulus était plus petit mais on pouvait voir au centre quatre petits menhirs peu choisis et formant le carré ; j'écarte d'ailleurs absolument l'idée qu'ils aient été placés là pour servir de supports à une table supérieure formant dolmen. J'ai trouvé à la base les preuves de l'incinération et quelques débris de l'urne décomposée par les infiltrations de l'eau du marais voisin qui est l'hiver au niveau de la base du tumulus.

Dans aucun de ces trois tumulus, je n'ai trouvé de mobilier funéraire et tout m'indique qu'ils sont contemporains des dolmens, deux mille ans environ avant notre ère : c'est l'âge des premiers grands tumulus en terre."

#### ● **Mendy – menhir**

X : 146,165 ; Y : 1066,760 ; Z : 176

**MH** : "Goarem vras Verouri Coat-Bihan - Menhir du Mendy (cad. G1 2) : classement par arrêté du 9 mai 1914"

**Devoir, Médiathèque Architecture et Patrimoine, cote 80 26 21, 14/01/1924** : dossier de proposition comme MH : descriptions + clichés.

Remarque : la date est étonnante, le menhir étant classé depuis 10 ans déjà. A. Devoir semblait l'ignorer.

**Giot, 1997-b, p. 51** : "[...] au sud de la montagne, sur les schistes en contrebas, les menhirs de Kermez et de Kerzunis-Vihan au sud-est de Laz, pas très grands, sont des blocs des éboulis de pente utilisés comme pierres levées. Il en est de même, un peu plus à l'est, pour le beau menhir du Mendy (en Saint-Goazec), qui est en poudingue, et haut de 5 m environ."

#### ● **"Parc-ar-Roc'h" – allée couverte et 2 menhirs**

**Ogée, 1853, p. 758** : "M. Alphose de Cillart nous a indiqué un monument druidique situé dans un champ dit Parc-ar-Roch, à dix minutes de chemin, au sud du bourg. Il se compose de cinq dolmens contigus, et rangés les uns près des autres sur une ligne d'environ 26 m. de longueur. Trois des tables sont encore assises sur leurs supports ; deux ont été renversées. Ces supports forment une rangée de quatorze à quinze pierres, dont la hauteur varie de 75 cent. à 1 m. Plus loin, deux menhirs de faible grandeur gisent à terre. Dans l'espace laissé vide primitivement, entre une des pierres renversées et son support, s'élève un chêne centenaire qui donne à tous égards à ce monument un aspect pittoresque."

**Flagelle, 1878** : "Dans un champ, dit Parc-ar-Roc'h, à dix minutes du chemin au sud du bourg, se trouve un monument druidique, composé de 5 dolmens contigus et rangés, les uns près des autres, sur une ligne d'environ 26 mètres de longueur. Trois des tables sont encore assises sur leurs supports ; deux ont été renversées. Ces supports forment une rangée de 14 à 15 pierres, dont la hauteur varie de 75 centimètres à 1

mètre. Plus loin, 2 menhirs de faible grandeur gisent à terre. Dans l'espace laissé libre primitivement, entre une des pierres renversées et son support, s'élève un chêne centenaire qui donne à tous égards à ce monument un aspect pittoresque. (Alph. de Cillart. Dict. d'Ogée, 2<sup>e</sup> édition)."

**Halna du Fretay, 1893** : "La forêt de Kerwasec porte les traces des séjours successifs des populations avant l'âge de l'histoire ; quinze siècles après la construction de Castel-Ruffel et autant à peu près avant notre ère, on élevait la longue allée couverte de Kerwasec ; ce sont des tables sur de grands supports, mais ici la sépulture a été violée à une époque éloignée et je me suis contenté de constater le rite de l'incinération."

Remarque : S'agit-il du même monument que celui présenté par Ogée ?

**Chatellier, 1907, p. 180** : "Au Sud du bourg, dans un champ dit Parc-ar-Roc'h, allée couverte, en partie détruite ; trois tables seulement sont encore en place."

#### ● **Prat-Trevily – tumulus**

**Briard, 1984, p. 269** : "Prat-Trevily. Tumulus de 20 m/0,80 m, fouillé en 1888 par Halna du Fretay. Chambre recouverte de 3 dalles, de 2,30 m/1,25 m/1,50 m, entourée d'un cairn et orientée E.-O. Vase à 4 anses. (Parcelle 307 Cl.) Biblio. Halna du Fretay, B.S.A.F., 1889, p. 350."

#### ● **Coat Quéinec – 2 menhirs**

**Chatellier, 1901-b** : "Nous avons encore reconnu, dans cette excursion à travers la commune de Saint-Goazec, deux autres menhirs de 5 mètres de haut, dans le bois de Quéinec."

**Chatellier, 1907, p. 180** : "Deux menhirs de 5 mètres de haut dans le bois Quéinec."

#### ● **Trégonével – tumulus**

**Chatellier, 1901-b** : "Un autre tumulus nous ayant été signalé à Trégonével, nous nous y rendîmes. Ce tumulus, de 2 mètres de haut sur 25 mètres de diamètre, paraissait intact. Nous l'attaquâmes par sa base Est, nous dirigeant vers l'Ouest, le propriétaire et le locataire nous ayant affirmé qu'il n'avait jamais été fouillé. Hélas ! au bout de quelques heures, nous acquîmes la certitude qu'ils nous trompaient.

Nous avons appris depuis qu'il avait été fouillé, à l'insu du propriétaire, il y a neuf ans, par le fermier et son fils, qui, assure-t-on, y avaient recueilli des poignards en bronze dans une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle."

**Chatellier, 1907, p. 181** : "A Trégonével, tumulus de 2 mètres de haut sur 25 mètres de diamètre. Fouillé en 1890 par le locataire du village, il a été impossible malgré toutes mes questions de savoir le résultat de cette exploration. Toutefois depuis j'ai su qu'il y avait été recueilli 2 poignards en bronze."

**Briard, 1984, p. 269** : "Trégonével. Tumulus de 25 m/2 m fouillé par le fermier locataire. Deux poignards en bronze. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 181."

#### ● **Tri Men – menhir et 2 pierres couchées**

X : 145,420 ; Y : 1067,215 ; Z : 228

**MH** : "Parc Ar trimen - Alignement des menhirs de Trimen (cad. H 30, 31) : classement par arrêté du 9 mai 1914"

**Carte postale** : Joncour, n°685.

**A. De Cillart in Ogée, 1843, p. 469** : "Près le bois du Ruiner, au village de Trimen, j'ai encore trouvé trois menhirs debout et un autre renversé. La plus considérable de ces pierres a quinze pieds de haut sur sept de large."

**Flagelle, 1878** : "Près du bois du Ruiner, au village de Tri-Min, j'ai encore trouvé trois menhirs debout et un autre renversé. La plus considérable de ces pierres a 15 pieds de haut sur 7 de large."



**Chatellier, 1901-b** : "Sur le bord de la route conduisant de Saint-Goazec à Roudouallec, au lieu dit Trimen, existent trois menhirs debout, d'une hauteur variant entre 3 et 4 mètres. Ils faisaient partie d'un alignement de dix menhirs, dont sept sont renversés."

**Chatellier, 1907, p. 180** : "Trois autres menhirs, au lieu dit Tri-Men, l'un d'eux a 3 mètres de haut. Ces trois menhirs faisaient partie d'un alignement de 10 menhirs situés le long de la route de Roudouallec à Saint-Goazec, 7 d'entre eux sont aujourd'hui renversés."

**Toscer, 1908, p. 63** : "[...] les trois menhirs du village de Trimen [...]"



Menhirs de Trimen en Saint-Goazec en 1923 par A. Devoir (Arch. Méd. Part, cote 80 26 21)

**Le Scouezec, Masson, 1987, p. 116** : "A 1 500 mètres de là, au-dessus de la vallée de l'Aulne qui serpente au nord, trois peulvans se dressaient, dont un seul aujourd'hui demeure debout. Le lieu s'appelle an Tri-Men, les Trois-Pierres. Celle qui subsiste dans son état primitif s'aperçoit de la route, à droite dans la direction de Laz, derrière un rideau d'arbustes, dans un pré. Elle est taillée à quatre faces larges au nord et au sud, plus étroites à l'est et à l'ouest. Soit projet d'origine, soit accident postérieur, peut-être chute de la foudre en cet endroit élevé, la partie supérieure se trouve écornée du côté oriental, ce qui donne à l'ensemble un aspect irrégulier et comme un déhanchement. Sa hauteur maximale est de 4,10 mètres. Alphonse de Cillart lui accordait 15 pieds (4,87 mètres) et comptait quatre pierres, et non trois, dont une renversée."

**Giot, 1997-b, p. 51** : "En remontant sur la crête, toujours en Saint-Goazec, le long de la D 41, on passe près de toute une série de monuments. D'abord au carrefour de Tri-Men (les trois pierres), il subsiste un beau menhir debout et les fragments d'un autre ; au début du siècle, les trois pierres formaient une belle file."

## SAINT-THOIS

### ● Kergalec – 4 tumulus et coffre

**Chatellier, 1907, p. 181** : "Trois tumulus sur terres de Kergalec, à 300 mètres au Nord de la route de Brieç à Châteauneuf, en face la borne n° 7 sur ligne Est-Ouest dans une lande à la limite de la commune, sur le sommet de la montagne, l'un ayant 35 mètres de diamètre sur 4 mètres de haut, et les 2 autres, de 4 à 5 mètres de diamètre sur environ 1 mètre de haut. Ils recouvraient des sépultures par incinération, l'une, celle du plus grand tumulus était dolménique et contenait une urne cinéraire, les 2 autres, coffres en pierres ne contenaient rien."

**Chatellier, 1907, p. 181** : "A Kergalec on découvrit en 1892 en cultivant, un stone-cist qui ne contenait rien."

**Briard, 1984, p. 273** : "Kergalec. Trois tumulus fouillés en mai 1889 par Halna du Fretay."

Tumulus n° 1. 36 m/4 m. Cairn décentré recouvrant une chambre en dalles de schiste de 2,15 m/1,30 m/1,60 m avec une poterie à l'intérieur, très bien cuite de « style romain » pour Halna du Fretay !

Tumulus n° 2. Tumulus de 15/0,80 m de hauteur apparente, en réalité de 2 m de profondeur. Il recouvre deux structures circulaires. L'une à l'est, formée de 16 petits menhirs de 1 m à 1,20 m, dessinant un cercle de 4 m de diamètre. L'autre à l'ouest est une couronne de pierre sèche de 6 m de diamètre et 1 m de large. Une urne était enfouie à l'est du cercle de pierres et deux rondelles de schiste de 7 cm et 16 cm ont également été recueillies.

Il est probable que ces deux cercles entouraient une inhumation à même le sol. La disposition des deux cercles rappelle celle des tombes du tumulus Est de Botsorhel.

Tumulus n°3. 4 m/1 m. Sous un cairn, petit coffre en ardoise de 0,53 m/0,34 m/0,23 m. (Parcelle 91 et 97 Dl.)

Biblio : Halna du Fretay, *La Bretagne aux temps néolithiques*, Quimper, 1890, pp. 22-27, 1 fig."

**Briard, 1984, p. 273 :** "Kergalec. Petit coffre « vide » découvert en labourant en 1892."

#### ● Kersugal – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 181 :** "A Goarem Kersugal à 300 mètres à l'Ouest de ceux-ci [tumulus de Kergalec] était un quatrième tumulus de 30 mètres de diamètre aujourd'hui aplani."

**Briard, 1984, p. 273 :** "Kersugal. A 400 m de Kergalec, tumulus de 30 m aplani. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 181."

#### ● Stéraon – tumulus

---

X : 136,245 ; Y : 2371,420 ; Z : 36

**Giot, 1980 :** "Des tumulus, apparemment non signalés jusqu'ici, ont été repérés à Toul-Louarn en Tréfléz, Ty-Korn en Plougoulm, Gars-ar-Goff en Plouigneau, Steir-Aon en Saint-Thois, comme en Elliant."

**Le Roux, 1981 :** "Près de Steir-Aon, nous avons repéré un petit tumulus inédit."

**Briard, 1984, p. 273 :** "Ster-Aon. Tumulus signalé par C.-T. Le Roux en 1978 (X : 136,3 Y : 72 Z : 100 m parcelle 491 A2)."

#### ● Ty Floc'h – cairn contenant 2 tombes à couloir

---

X : 136,140 ; Y : 2369,100 ; Z : 182

**Giot, 1975 :** "Sur le sommet de la colline de Menez-Pellec en Saint-Thois, une butte de pierrailles, entamée lors de la recherche de matériaux d'empierrement, a été signalée par Mme M. Le Goffé. L'excavation ainsi pratiquée a dégagé plusieurs grandes dalles de schiste au milieu des pierrailles ; il paraît s'agir d'un dolmen ruiné au milieu d'un important cairn ovalaire, ce qui demanderait à être confirmé cependant."

**Le Roux, 1977 :** "Sur la hauteur de Menez-Pellec, près de Kervillo, Mme Le Goffé a repéré un grand cairn ovalaire dans lequel des prélèvements récents de matériaux d'empierrement ont fait apparaître des structures mégalithiques ruinées en dalles de schiste."

**Giot, 1978 :** "A Saint-Thois, entre Ty-Floc'h et Kervilloc, un grand cairn signalé récemment, de quarante mètres de diamètre et de quatre mètres de hauteur environ, a été éventré par un important prélèvement de matériaux d'empierrement en janvier 1978. Une fouille de sauvetage lancée aussitôt a permis à M. C.-T. Le Roux de reconnaître deux sépultures mégalithiques côte à côte dans un système complexe de parements ; il peut y avoir une troisième tombe à en juger par les dimensions. La tombe A était à couloir et à grande chambre quadrangulaire, bâtie partie en maçonnerie sèche et partie en petites dalles mégalithiques dressées contrefortant les murs. La couverture devait être constituée par un encorbellement grossier de petites dalles en schiste ardoisier. Dans la chambre, presque totalement détruite, ont néanmoins été retrouvés des tessons de poterie à affinités chasséennes, notamment un petit vase globuleux à une anse funiculaire verticale, et un second vase de type inédit, en forme de calice de pavot à pied polypode pentalobé. Aussi il fut trouvé

*quelques minuscules perles discoïdes en schiste et en variscite, et des éclats de silex. Quelques débris d'un squelette humain, notamment d'une mandibule, dispersés pour l'essentiel parmi les pierrailles recouvrant la couche archéologique, ne sont peut-être pas contemporains du mobilier. Celui-ci correspond assez bien au Néolithique moyen des dolmens à couloir du littoral armoricain."*

**Le Roux, 1979** : *"Entre Ty-Floch et Kervilloc, le cairn signalé récemment a été éventré par un important prélèvement de matériaux d'empierrement, en janvier 1978. Une fouille de sauvetage lancée aussitôt nous a permis de reconnaître deux sépultures mégalithiques disposées côte à côte dans un système complexe de parements.*

*La tombe A était à couloir et grande chambre quadrangulaire, bâtie en maçonnerie sèche avec contreforts en petites dalles dressées ; la couverture devait être un encorbellement grossier de petites tables en schiste ardoisier (fig. 24, 25).*

*Dans la chambre, presque totalement détruite, ont néanmoins été retrouvés un petit vase globuleux à une anse funiculaire verticale, un second récipient en « calice de pavot » à curieux pied pentalobé ; quelques minuscules perles discoïdes en schiste et probablement en variscite, quelques menus tessons disparates et éclats de silex. Les débris d'un squelette humain, dispersés pour l'essentiel parmi les pierrailles qui recouvrent la couche archéologique, ne sont peut-être pas contemporains de ce mobilier qui se relie finalement assez bien au Néolithique moyen des dolmens à couloir du littoral armoricain (fig. 26).*

*Cette découverte survenue à plus de 30 km des points les plus proches de la côte actuelle (Douarnenez ou Concarneau) est assez surprenante en ce sens qu'il s'agit de la première manifestation connue d'un mégalithisme relativement ancien aussi franchement continental à la pointe de Bretagne alors que tous les autres monuments du type dolmen à couloir y ont une distribution strictement littorale ; la seule position géographique comparable est celle de quelques monuments des landes de Lanvaux, au nord-est de Vannes comme l'ensemble de Larcuste à Colpo."*

**Giot, 1979** : *"Quatre chantiers de fouilles ou de sauvetages programmés ont fonctionné. M. C.-T. Le Roux a continué à explorer le cairn mégalithique de Ty-Floc'h en Saint-Thois. Il s'est confirmé avoir une disposition rappelant à de nombreux égards le site de l'île Carn à Ploudalmézeau. Un petit cairn « primaire » à plan polygonal massif limité par un parement en pierre sèche et englobant un dolmen à couloir, à deux chambres partiellement compartimentées au moyen de petites dalles plantées en épis le long des parois. La réalisation fait très largement appel à la maçonnerie sèche, avec des renforts mégalithiques encastrés dans la base des murs. Cependant la couverture était une voûte encorbellée s'appuyant par des sortes de « culs-de-lampes » sur certains des compartiments. Ce dolmen à couloir unique pour deux chambres rappelle donc le dolmen nord de Carn (à ceci près que, dans ce dernier site, il est le plus tardif).*

*Au nord de ce cairn « primaire » venait se greffer un cairn « secondaire », contenant un autre dolmen, très ruiné, dont le plan précis n'a pu être reconstitué. Le tout était ennoyé dans un grand cairn « tertiaire », subcirculaire, délimité par une ligne de gros blocs formant un parement très fruste : ce cairn « tertiaire » rappelle lui encore, ne serait-ce que par son rôle de fermeture, celui de l'île Carn. Dans les deux cas, on a pu vouloir condamner des monuments en cours de ruine précoce, du fait de conceptions architecturales trop audacieuses eu égard à la solidité des matériaux employés.*

*En dehors des ossements rencontrés lors de la première campagne dans le couloir du premier dolmen, la suite de l'exploration en a livré beaucoup d'autres à M. C.-T. Le Roux. Le groupe le plus nombreux était disposé dans trois petits compartiments, au fond d'une des chambres du dolmen central ; ils n'étaient pas en connexion anatomique mais rassemblés en sorte de « fagots », surtout dans le compartiment central. Nous les avons étudiés, ils correspondent à peu d'individus, un certain nombre des fragments portent des traces de chauffage modéré, quelques-uns des petites entailles. Il y a aussi quelques morceaux d'os d'animaux (dont des molaires de porc ou sanglier). La conservation des ossements est suffisamment rare dans les dolmens armoricains (à l'opposé des dolmens des pays calcaires où la bonne conservation est très générale), du fait de circonstances de gisement favorisant leur dissolution par les eaux pluviales dont l'acidité n'est pas neutralisée. Les os de Saint-Thois sont loin d'être en état brillant, mais s'ils ont subsisté partiellement dans ces compartiments, c'est qu'ils étaient protégés par des sortes de « parapluies»."*

**Le Roux et Lecerf, 1980** : *"Contrairement à ce que l'on pourrait penser en considérant la campagne finistérianne, humanisée et exploitée à l'extrême, des découvertes archéologiques importantes y sont encore possibles. Ce fut en particulier le cas en 1975 à Saint-Thois, quand Mme Le Goffe nous signala une importante butte pierreuse embroussaillée, anciennement entamée par une petite carrière, qui semblait totalement ignorée des anciennes publications. En janvier 1978, ce monticule, de nature indéterminée a priori, fut à nouveau attaqué par son propriétaire qui avait besoin de matériaux d'empierrement ; bientôt apparurent de grandes dalles et des pans de murs qui l'amènèrent fort judicieusement à suspendre ses*

travaux et à alerter spontanément les autorités. C'est dans ces conditions que nous fûmes amenés à y entreprendre une fouille de sauvetage programmé qui devait durer au total sept semaines, réparties en quatre campagnes de janvier 1978 à octobre 1979<sup>93</sup>.

La commune de Saint-Thois, à quelques kilomètres au sud-ouest de Châteauneuf-du-Faou, s'étend sur la rive gauche de l'Aulne, entre les hauteurs des Montagnes Noires à l'ossature de schistes et quartzites ordoviciens et le bassin de Châteaulin, établi sur des schistes carbonifères. Ces deux formations sont séparées par une série de coulées volcaniques basiques, le plus souvent doléritiques, qui constituent en général l'ossature des premières hauteurs au sud de l'Aulne en avant de la ligne des Montagnes Noires proprement dites.

C'est le sommet de l'un de ces belvédères avancés, culminant à la cote 168 m au-dessus de la ferme de Ty-Floc'h et d'où la vue embrasse tout un panorama, de la « Roche du Feu » en Gouézec au Mont Saint-Michel-de-Brasparts et jusqu'aux abords de Carhaix, qui était couronné d'un petit fourré abritant le monument. Il s'agit d'une butte arrondie d'environ 30 m de diamètre et 3 m de haut située dans la parcelle n° 664, section C2 du cadastre révisé (coordonnées Lambert I : X : 136,0; Y : 69,9), feuille I.G.N. Gourin 1-2) [fig. 1].

La fouille a été menée à partir d'un « nettoyage » de la plaie béant dans le flanc nord de la butte, qui recoupait d'ailleurs les traces de plusieurs prélèvements antérieurs. L'exploitation ayant atteint le substratum, pratiquement aucune constatation n'était plus possible au centre de cette carrière ; par contre, les observations faites dans les fronts de taille et à leurs pieds nous ont d'emblée fourni de précieuses indications pour conduire la fouille dans le reste de la butte resté intact. Les recherches y ont été conduites à partir d'un relevé topographique préliminaire (quadrillage général et courbes de niveau) calé sur le point culminant du monticule (fig. 2).

## I. LES STRUCTURES ARCHITECTURALES

Cette exploration a mis en évidence un cairn de structure complexe puisque constitué de trois éléments correspondant à autant de phases de construction (fig. 3) :

- Un noyau primaire légèrement décalé vers l'est par rapport au sommet topographique, constitué par un dolmen englobé dans son cairn subcirculaire de 10 à 12 m de diamètre.
- Une adjonction secondaire plaquée sur le flanc nord du précédent, petit cairn, carré cette fois, de 8 à 9 m de côté et contenant également un dolmen.
- Une chape tertiaire ennoyant le tout sous une masse de pierrailles en calotte sphérique irrégulière, de 25 à 30 m de diamètre, dont l'étalement modéré au cours du temps a conduit à la forme actuelle de la butte.

### A. Le cairn primaire

C'est un massif de plaquettes de schiste et de boules en dolérite empilées sans ordre sur toute la hauteur de la butte actuelle et retenues vers l'extérieur par un parement.

Sur la plus grande partie de son tracé, et notamment dans le grand secteur qui a été examiné en détail du nord-ouest au plein sud, ce parement repose sur une assise de fondation faite de grosses boules de dolérite alignées en une file parfois dédoublée. Son élévation comporte également une notable proportion de blocs de dolérite aux formes plus ou moins arrondies dont l'empilement assez incertain ne tient guère que grâce à un fruit notable. Malgré cela, cette structure semble avoir donné des signes de faiblesse dès l'origine puisqu'elle est renforcée en plusieurs points par des gros blocs empilés en contreforts grossiers.

La partie nord a été entièrement détruite par la carrière sur environ 7 m de long, mais les sections ainsi pratiquées montrent clairement que ce parement est une simple ligne d'arrêt pour les matériaux du cairn primaire, sans trace de dédoublement interne ni externe.

A l'est, cependant, la disposition est un peu plus soignée, dessinant une petite façade irrégulièrement rectiligne sur une dizaine de mètres. Les boules de dolérite se font plus rares, ce qui autorise un appareillage plus régulier et plus stable ; malgré cela, le tracé reste hésitant, avec ici ou là des repentirs se traduisant par des sortes de petits balconnets irréguliers notamment près de l'angle nord-est.

C'est dans cette façade que s'ouvre, assez nettement décalée vers le sud, l'entrée du dolmen central dont la première table est en retrait d'environ 1 m sur l'alignement général.

Le dolmen central (fig. 4)

Le couloir, orienté à 130° du nord magnétique environ, est long de 4,5 m. La structure en est largement mégalithique malgré la taille relativement modeste des dalles. On note par ailleurs un évasement assez net de l'entrée vers le fond; la largeur passe de 0,6 à 0,8 m et la hauteur de 0,8 à 1,2 m. La taille des blocs employés progresse parallèlement ; le dernier trilithe, qui fait nettement saillie à l'intérieur de la chambre, étant d'ailleurs de loin le plus important.

<sup>93</sup> C.-T. Le Roux, *Informations archéologiques, circonscription de Bretagne*, dans *Gallia-Préhistoire*, t. 20, 1977, p. 424; t. 22, 1979, p. 544-545; t. 24, 1981 (à paraître). - P.-R. Giot, *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 12 et t. CVII, 1979, p. 17-18.

*La paroi gauche, qui compte sept piliers en schiste, ne devient mégalithique qu'à hauteur de la première table, après 1 m de rentrant en maçonnerie sèche; à droite, au contraire, la série des huit montants, également en schiste, débute au droit du parement de façade.*

*Le plafond est formé de trois tables transversales en dolérite qui reposent tantôt directement sur les montants, tantôt sur la maçonnerie sèche qui les surmonte. Un espace important (0,7 m de long), entre la première et la deuxième table, est couvert par un assemblage de trois plaques de schiste disposées en long et reposant par leurs extrémités sur les tables; ce dispositif de fortune, bien qu'effondré, a pu être reconstitué sans ambiguïté.*

*Le sol est assez soigneusement dallé par une série de plaques de schiste disposées transversalement de paroi à paroi au moins dans la partie médiane recouverte par les tables, la concordance entre couverture et pavage semblant trop parfaite pour être fortuite. Ce dallage repose directement sur le vieux sol dont il épouse le léger bombement.*

*La grande originalité architecturale de cette sépulture réside incontestablement dans sa chambre qui est double; le trilithe terminal du couloir, formé de trois gros blocs de dolérite fait en effet saillie dans une sorte de passage transversal relativement étroit (1 m) qui dessert, à chacune de ses extrémités, une chambre irrégulièrement elliptique.*

*La chambre nord est la plus vaste et la plus régulière, mesurant 2,5 x 3,5 m environ. Les parois en plaquettes sont renforcées à la base par des blocs de dolérite, encastrés de chant dans la maçonnerie. A l'intérieur, de petites dalles de schiste plantées verticalement dessinent deux épis qui délimitent un compartimentage sommaire en trois «niches» largement ouvertes sur une aire centrale.*

*La chambre sud est un peu plus petite (3,5 x 2 m) et surtout de plan plus irrégulier par suite du bombement notable de la paroi nord. On y retrouve la maçonnerie renforcée de blocs encastrés et le compartimentage interne, ici plus élaboré puisque se dessinent nettement un grand compartiment sud, un second plus réduit dans l'angle sud-ouest et deux logettes contre la paroi ouest, le tout desservi par un passage laissé libre le long de la paroi nord.*

*Le sol des deux chambres et du passage transversal est formé d'une sorte de « hérisson » de pierrailles qui régularise le sol naturel sur une épaisseur moyenne de 10 cm environ, ce même lit de pierrailles envahissant le couloir par dessus le pavage. Ce hérisson vient tout naturellement buter contre la base des murs qui reposent sur le vieux sol, les blocs dressés y étant même franchement plantés. Cependant, on note que le mur dont la courbe régulière forme à la fois la paroi nord de la chambre sud et la paroi ouest du passage transversal repose, lui, sur ce hérisson (il se distingue également par la régularité de son appareil, l'absence de tout bloc encastré et la maladresse de ses raccords avec le reste de la maçonnerie). Tout laisse donc penser à un remaniement notable de l'architecture, peut-être consécutif à un écroulement dont le hérisson pourrait représenter la couche de gravats résiduels. On notera également que les compartimentages internes, plantés dans le hérisson mais non dans le vieux sol, semblent bien correspondre à l'état actuel de la chambre et non à un état antérieur.*

*La couverture de tout cet ensemble (chambres et passage) devait être assurée par un encorbellement de grandes plaques de schiste (0,4 à 0,6 m de long en moyenne), retrouvées enchevêtrées à l'intérieur après leur écroulement qui a dû être assez brutal étant donné l'absence de terre interstitielle. En deux points, la paroi était conservée sur une hauteur suffisante pour montrer l'amorce de cette voûte: à l'extrémité est de la chambre nord, le départ de l'encorbellement surbaissé en «anse de panier», s'appuie sur une grande dalle encastrée horizontalement dans la paroi pour former une sorte de très large « cul-de-lampe ». Dans toute la partie ouest de la chambre sud, le départ de la voûte est au contraire très progressif et un détail remarquable y est bien préservé: deux forts blocs de dolérite formant épi au milieu de la paroi sud portent une large dalle de schiste prise dans la paroi mais dont l'extrémité s'avance ainsi de près d'un mètre à l'intérieur pour supporter le départ de la voûte qui dessine à cet endroit une très nette « ligne d'arête ».*

*Le matériel*

*La fouille de ce dolmen central a livré des débris osseux, de la céramique, quelques éléments lithiques et des concentrations de charbon de bois.*

*Les ossements se présentaient d'une part sous forme de débris très altérés et le plus souvent presque informes entre les pierrailles du hérisson, dispersés un peu partout dans la double chambre avec cependant quelques zones de concentration notable, notamment au débouché du couloir et dans le compartiment est de la chambre nord. D'autre part, des éléments bien mieux conservés reposaient à la surface de ce même lit de pierrailles, les plus représentatifs étant deux fragments d'os longs associés à une dent humaine au débouché du couloir, deux molaires de porc et une voûte crânienne humaine dans le passage, ainsi que tout un ensemble dans les petits compartiments occidentaux de la chambre sud.*

*Dans le compartiment central reposaient en effet une vingtaine d'os longs humains soigneusement rangés en un véritable « fagot » sur lequel étaient déposés des fragments de bassin assez endommagés. Le*

compartiment nord paraissait au contraire contenir, parmi d'autres débris, les restes très délabrés d'un individu, en disposition à peu près anatomique pour une position contractée sur le flanc gauche, tête au nord. Le compartiment sud ne recelait qu'une diaphyse de fémur, quelques autres fragments d'os longs et les débris d'un bassin.

Il est impossible de savoir si ce matériel est vraiment représentatif du dépôt originel ou s'il ne s'agit que de quelques pièces miraculeusement échappées à l'acidité des eaux grâce au hasard du trajet des infiltrations entre les dalles enchevêtrées de la couverture effondrée. Il semble bien en tout cas ne pas y avoir de différence de signification entre les débris coincés dans le hérisson et les pièces mieux préservées en surface, toutes les situations intermédiaires ayant pu être observées. Ce sont sans doute les ossements les plus fragmentés, ou ceux qui ont été piétinés, qui se sont insérés entre les pierrailles où ils ont subi une humidité plus grande qui a accéléré leur dégradation.

La céramique comprend essentiellement deux récipients hémisphériques incomplets, trouvés tous deux entre les pierres effondrées de la voûte, un peu au-dessus de la surface du hérisson. L'un (n° 1) gisait incomplet dans l'angle sud-est de la chambre nord, entre la cloison et l'avancée du couloir. Les fragments de l'autre (n° 2), également incomplet, se trouvaient dispersés dans toute la partie centrale de la chambre sud. Cette disposition laisse penser que ces récipients n'étaient pas déposés au sol mais plutôt accrochés aux parois ou à la voûte ou encastrés à une certaine hauteur.

Le silex se limite à une petite lamelle et un éclat dans la chambre nord, à quelques gros déchets de taille dans la chambre sud.

Le charbon de bois était présent à l'état diffus partout entre les pierrailles du hérisson et dans le vieux sol sous-jacent; une concentration particulièrement notable occupait pratiquement toute la niche sud-ouest de la chambre nord sous la couche de pierrailles jusque sous le massif saillant terminant le mur du passage, paraissant ainsi témoigner d'une activité antérieure au remaniement architectural évoqué plus haut.

#### *B. Le cairn secondaire*

Cette seconde structure a été détruite aux deux tiers environ par la carrière; ce qu'il en reste indique cependant avec une quasi-certitude qu'il s'agissait d'un massif de plan presque carré à angles arrondis, mesurant 8 à 9 m de côté, qui s'appuyait contre le flanc nord-est du cairn primaire. Les trois autres côtés étaient délimités par un double parement maçonné à sec.

La masse du cairn est là aussi faite d'un empilement sans ordre de pierres de taille moyenne, mais les maçonneries des parements sont nettement plus soignées que dans le cairn primaire : appareillage plus régulier et choix plus rigoureux des matériaux éliminant les boules de dolérite leur procurent une plus grande stabilité qui explique le meilleur état des parties subsistantes.

Le plus interne des deux parements apparaît clairement comme la structure maîtresse ; après s'être raccordé en sifflet à la façade du cairn primaire, il en prolonge la façade sud-est, pratiquement en ligne droite sur 7 m de long avant de tourner vers le nord-ouest. C'est dans ce muraillement, conservé par places sur près de 2 m de haut, que s'ouvre directement l'entrée du second dolmen dont la première table, encastrée dans la maçonnerie dont les lambeaux la surmontent encore, est pratiquement à l'alignement.

Le second parement forme, en avant du précédent, une banquette assez régulière, haute de 0,5 m environ en moyenne ; rien n'indique d'ailleurs, dans la disposition des éboulis en particulier, qu'il ait jamais été notablement plus haut. La largeur de cette banquette dépasse 1,5 m à l'angle nord-est qui forme d'ailleurs un saillant notable lui-même doublé par un petit massif complémentaire ; à hauteur de la jonction avec le cairn primaire, cette banquette se réduit à moins d'un mètre et elle semble avoir, ensuite, doublé la façade du cairn primaire parallèlement à son propre parement jusqu'à l'entrée du dolmen central. On notera enfin que cette structure n'est pas rectiligne mais légèrement et assez régulièrement concave sur les quelque 8 m où nous avons pu la dégager et l'étudier.

Sur le flanc nord-est, ce parement externe se rapproche beaucoup du mur principal et la banquette ne mesure plus guère que 0,5 m de large. Il n'en reste malheureusement plus trace ni dans l'angle nord ni au dos du cairn où le mode de raccordement au cairn primaire est inconnu.

#### *Le dolmen nord (fig. 5)*

Seul le couloir en est bien préservé ; long de 3 m environ, il est de facture plus irrégulière que celui du dolmen central. On y retrouve cependant l'orientation générale au sud-est, la tendance à l'élargissement en largeur et en hauteur de l'entrée vers le fond, l'achèvement par un trilithe relativement monumental faisant saillie à l'intérieur de la chambre; bien qu'un de ses piliers ait été renversé par la pelleteuse, ce dispositif a pu être restitué sans ambiguïté. La réalisation des parois fait cependant une plus grande part à la maçonnerie sèche dont de larges panneaux occupent toute la hauteur de chaque côté des premiers piliers, à droite comme à gauche. Le pavage, également réalisé en dallettes disposées transversalement, est incomplet.

*La couverture est assurée par trois tables en dolérite ; un vide entre la deuxième et la troisième est garni par trois plaques de schiste disposées en long, selon un dispositif déjà noté dans le dolmen central.*

*La chambre a été presque totalement détruite ; seule subsiste la paroi sud-est dans laquelle débouche le couloir en position légèrement décentrée vers le sud. Cette paroi est sensiblement rectiligne sur 4m de long ; elle est entièrement réalisée en maçonnerie sèche de plaquettes schisteuses, mais sa base est plaquée d'une série de petites dalles jointives, dressées sur chant. Le coin sud est marqué sans ambiguïté par un retour à angle droit de la maçonnerie et une dalle dressée encore en place. L'angle est ne se note plus que par l'arrêt brutal de la paroi maçonnée coïncidant au sol avec une différence de nature de la terre, plus brune et moins chargée de pierres à l'emplacement de la chambre.*

*Aucune autre structure ne permet de reconstituer avec certitude la forme de cette chambre, l'arasement ayant pratiquement atteint le rocher dans toute la partie occidentale. Seule une fosse allongée creusée dans le roc pourrait correspondre à un calage de pilier ; à partir de ce seul indice, on peut envisager une salle subrectangulaire, de 4 x 3 m environ. Immédiatement au sud du couloir, la portion la mieux préservée de la paroi montre le départ d'un encorbellement qui devait recouvrir en totalité cette chambre ; en effet, l'exploitation de la carrière n'avait rencontré dans ce secteur que des pierres plates de taille modeste correspondant sans doute à la voûte effondrée, mais aucun bloc mégalithique.*

*Le remplissage de cette sépulture ayant été lui aussi gravement perturbé par l'exploitation de la carrière, on ne le connaît que très imparfaitement. Dans le couloir, le pavage était surmonté, comme dans le dolmen central, par un lit de pierrailles d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur, dont les interstices, libres à la partie supérieure, étaient colmatés vers la base par de l'argile d'infiltration. Ce lit de pierraille était également présent le long de la paroi sud-est de la chambre ; il est impossible de dire s'il la garnissait en totalité ou non.*

#### *Le matériel*

*Ce qui a pu en être sauvé se trouvait, comme pour le dolmen central, à la fois sur le lit de pierrailles et dans la terre sous-jacente ; ici encore, il comprend des ossements, de la céramique et du lithique.*

*Les ossements qui nous sont parvenus (d'autres fragments semblent bien avoir été détruits au moment de la découverte) sont moins nombreux et moins bien conservés que dans le dolmen central, mais leur répartition est stratigraphiquement identique : au débouché du couloir, quelques fragments d'os longs et une demi-mandibule humaine ont été recueillis en surface des pierrailles par les inventeurs. Entre ces pierrailles et jusque dans la couche terreuse sous-jacente, de multiples petits débris extrêmement friables ont été retrouvés, principalement en deux zones ; d'une part, autour du pilier nord du trilithe terminal du couloir, approximativement dans la région ayant livré les ossements de surface donc, et d'autre part, aux alentours du vase n° 4.*

*Le matériel lithique comprend d'une part six petits éclats et un nucléus de silex trouvés dans le couloir, et d'autre part une série de minuscules perles discoïdes entre les emplacements des deux vases 3 et 4.*

*La poterie comprend trois ensembles :*

*Un curieux petit vase polypode reposait dans l'angle sud de la chambre, sur un lit de pierrailles (n° 3).*

*Un petit vase globuleux (n° 4) était enfoui dans la couche terreuse, assez près de l'emplacement supposé de l'angle ouest; on ignore si les pierrailles recouvraient ou non cet endroit.*

*Quelques tessons épars et des fragments de deux vases hémisphériques (n°s 5 et 6) proviennent du vieux sol, immédiatement devant l'entrée du couloir.*

#### *C. Le cairn tertiaire*

*Une simple estimation même très sommaire du volume des matériaux constituant le cairn montre que celui-ci ne peut, dans sa totalité, résulter de l'effondrement et de l'étalement des cairns primaire et secondaire, à moins de leur supposer une hauteur véritablement considérable, difficile à imaginer devant la médiocrité et l'instabilité des structures conservées.*

*Les observations de fouille confirment d'ailleurs ce point de vue: en façade des cairns primaire et secondaire notamment, se distinguait fort bien un cône d'éboulis pierreux, pauvre en terre interstitielle, plaqué sur les parements subsistants, dont la largeur au sol ne dépassait guère trois mètres avec une pente assez raide, de l'ordre de trente à quarante degrés, ce qui suppose qu'elle ait été assez rapidement protégée.*

*Ces éboulis sont en effet recouverts par une masse de pierrailles en désordre, de calibre moyen plus grossier et plus disparate, davantage mêlées de terre, qui constituent toute la partie périphérique de la butte jusqu'à une ligne de gros blocs alignés en une sorte de cordon périphérique, assez frustement assemblés, par places uniquement, sur deux ou trois assises au maximum. Vers le sud-est qui correspond à la ligne de pente du terrain, ce cordon se dédouble comme pour mieux contenir la poussée des matériaux, maximale dans cette direction. Au-delà de cette ligne de blocs, le cairn n'est plus constitué que par des pierrailles sans ordre mêlées de terre, représentant manifestement, l'étalement progressif de la butte.*

Cette chape qui a ainsi condamné le double cairn central alors qu'il était déjà ruiné, mais alors que cette dégradation était encore récente comme en témoigne l'aspect des éboulis, repose sur un vieux sol représenté par un simple lit de terre humique plaqué sur les irrégularités du substratum rocheux tout proche. Un décapage extensif de cette surface, en avant de la façade du cairn secondaire, n'a pratiquement rien donné, si ce n'est quelques charbons de bois dispersés avec çà et là quelques concentrations dont la plus notable se trouvait devant l'entrée du dolmen central.

Peut-être doit-on rattacher à cette phase tardive de l'histoire du monument les deux vases hémisphériques (nos 7 et 8) dont les fragments ont été recueillis dans les éboulis du cairn secondaire, un peu au nord de l'entrée du dolmen ; il est cependant impossible d'affirmer qu'ils ne se trouvaient pas de longue date accrochés ou encastrés dans le parement lorsque l'effondrement s'est produit.

## II. ÉTUDE DU MATÉRIEL

### A. Céramique (fig. 6)

La fouille a livré une série de tessons à partir desquels il est possible de reconstituer huit vases néolithiques différents. Quelques fragments isolés, manifestement néolithiques mais sans caractères morphologiques particuliers, ainsi que des intrusions tardives (fragments de tegulae, de tuyaux de pipe, etc.) trouvés en surface ou en zones perturbées ne seront pas décrits ici.

Le vase n° 1 (dolmen central, chambre nord) reposait en place sur les pierrailles du hérisson ; c'est un bol hémisphérique (D. = 110 mm, H. = 70 mm), incomplet, à paroi épaisse (6 à 9 mm), la pâte est assez fine malgré quelques gros grains de quartz épars. La teinte moyenne est un brun légèrement jaunâtre (10 YR 4/4)<sup>94</sup>, assez uniforme sur les deux faces comme en section. Le bord est simplement arrondi, aucun organe de préhension n'est attesté.

La grande originalité de cette poterie est l'énorme ombilic hémisphérique (D. = 40 mm, H. = 15 mm) qui en occupe le fond et qui amène à s'interroger sur la signification de ce vase. Sa forme générale est classique dans le Néolithique moyen armoricain et l'on peut être tenté de le rapprocher de la série déjà longue des vases à aménagements internes particuliers (cupules, cloisons, «anses perforées», etc.) dont l'usage réel, bien que fort hypothétique, semble assez logiquement lié à l'emploi d'infusions ou de décoctions dont il convenait de retenir les parties solides. Une telle fonction semble cependant difficile à concevoir ici, aussi peut-on envisager de retourner littéralement le problème: disposée le fond en l'air, cette poterie devient étrangement proche, en effet, de certains «vases-supports» ou «brûle-parfums» encore appelés «coupes à pied creux», classiques du chasséen de l'Ouest ; on pensera en particulier à l'exemplaire du dolmen de Mané-Beg-Portivy que son inventeur, Z. Le Rouzic, décrivait justement comme un « bas de vase (dont) le fond est repoussé, excessivement rond »<sup>95</sup>. L'exemplaire de Ty-Floc'h pourrait ainsi être considéré comme un archétype, encore mal dégagé des critères de la production céramique courante, de cet objet si particulier.

Le vase n° 2 (dolmen central, chambre sud) est représenté par une quinzaine de tessons relativement dispersés, à la surface du hérisson et entre les dalles enchevêtrées du remplissage. C'est un bol trapu à fond légèrement aplati et ouverture faiblement rétrécie (D. = 135 mm, H. = 90 mm). Il est d'une pâte fine et serrée mais riche en grains de quartz dont quelques-uns, très gros, expliquent probablement l'épaisseur de la paroi (jusqu'à 10 mm). Le bord est une simple lèvre arrondie ; les deux surfaces sont régulières et sommairement lissées mais une légère tréaillure pulvérulente affecte certains tessons comme s'ils avaient été au feu. La teinte générale est un brun clair assez chaud en surface externe (7,5 YR 5/4), plus rosé et plus clair en cassure (5 YR 6/4). La cuisson n'a laissé subsister qu'un très mince liséré noirâtre au cœur des tessons.

Outre ces deux vases, le dolmen central a livré quelques fragments semblant appartenir à deux pots différents, tous deux à surface irrégulièrement marbrée de noir. L'un montre une pâte assez proche du n° 1 mais le second, friable et de couleur brun jaunâtre clair, se distingue par la présence de nombreuses paillettes de mica blanc.

Le vase n° 3 (dolmen nord, sud-est de la chambre) reposait en place sur le hérisson de pierrailles; c'est un curieux petit récipient polypode dont la silhouette générale évoque assez bien une capsule de pavot (D. = 68 mm, H. = 97 mm). La pâte est fine et homogène, la surface très régulière et soigneusement lissée, de teinte brun pâle faiblement marbré de grisâtre et de rougeâtre (moyenne proche de 10 YR 6/4). On note aussi quelques petits encroûtements noirâtres superficiels et probablement secondaires. La paroi est très épaisse par rapport à la taille (6 à 8 mm), mais de teinte uniforme en section.

<sup>94</sup> Les codes de couleurs sont donnés à partir de Munsell Soil color charts, Baltimore, édition 1975.

<sup>95</sup> Z. Le Rouzic, Carnac, fouilles faites dans la région en 1901 et 1902. Dolmen de Beg-Port-Blanc, commune de Saint-Pierre-Quiberon, dans Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1902, p. 289-295. - J. L'Helgouach, Les sépultures mégalithiques en Armorique, Rennes, 1965, p. 95, fig. 37.



La lèvre est arrondie mais très éversée au point de former un véritable marli d'environ 8 mm de large. Le col est bien dessiné et se raccorde doucement à la panse avec cependant, par places, une ébauche d'angulation. Le bas de panse est ovoïde mais il se fond dans une embase massive qui s'étale en cinq pieds courts et arrondis. A hauteur de son diamètre maximum, la panse s'orne d'un très gros bouton saillant allongé horizontalement et percé de bout en bout d'une empreinte de paille.

Le vase n° 4 (dolmen nord, sud-ouest de la chambre) provient, lui, du niveau terreux de base du remplissage correspondant vraisemblablement au vieux sol remanié par l'utilisation du dolmen. C'est une petite « bombe » à fond légèrement aplati et ouverture nettement rétrécie terminée par une lèvre éversée, arrondie ou quelque peu pincée selon les endroits (D. = 79 mm, H. = 78 mm). Un bouton presque tronconique a été plaqué sur le haut de la panse en moulant une paille disposée verticalement contre la paroi du vase ; un fragment manquant, on ignore si ce bouton est unique ou s'il avait originellement son vis-à-vis. Les surfaces externes et internes sont régulières et bien lissées mais quelque peu corrodées ; la teinte moyenne est un brun chaud proche de 7,5 YR 5/4, les cassures montrent une pâte fine, poreuse, épaisse de 5 mm environ, à menues paillettes de mica blanc, avec une zone noirâtre centrale assez importante.

Le vase n° 5 (dolmen nord, nord-est de l'entrée) n'est en fait qu'un fragment de fond, trouvé écrasé sur place dans le vieux sol. Le galbe semble indiquer un vase de taille moyenne, à pâte fine, friable, riche en petites paillettes de mica blanc, de teinte jaunâtre clair (10 YR 6/4). Les surfaces sont brutes de modelage et, à l'extérieur, la teinte glisse légèrement vers le rouge sous un encroûtement superficiel noirâtre.

Le vase n° 6 (dolmen nord, devant l'entrée) a pu être reconstitué à partir de nombreux débris dispersés dans le vieux sol ; c'est une forme basse, en calotte sphérique (D. = 145 mm, H. = 70 mm), à lèvre arrondie, orné au tiers supérieur d'au moins une paire de petits boutons hémisphériques. La paroi est épaisse de 5 à 6 mm, la pâte est fine, noirâtre en section ; les surfaces sont soignées mais non lissées, quelques raclures horizontales soulignant le bord. La teinte moyenne est un brun chaud (7,5 Y 5/4) avec marbrures noirâtres.

Le vase n° 7 (éboulis de la façade) n'est représenté que par un grand tesson qui appartient à un bol évasé à fond probablement arrondi ou légèrement ovoïde (D. = 125 mm, H. = 75 mm). La lèvre, amincie, est légèrement roulée vers l'intérieur. Comme le précédent, il est orné d'une paire de boutons hémisphériques, mais placés presque à mi-hauteur. La teinte va du brun au brun-noir (10 YR 5/3 à 3/2). La pâte est dure, à texture serrée malgré quelques gros quartz et quelques pores. L'épaisseur est de 5 à 6 mm. La face interne montre des traces de modelage, en particulier deux enfoncements sous les boutons, tandis que la surface externe est légèrement corrodée.

Le vase n° 8 (éboulis de la façade) est un récipient assez massif, représenté par un gros fragment et cinq tessons. Le fond est nettement aplati et l'ouverture légèrement rentrante à lèvre amincie. Aucun organe de préhension n'est attesté. La pâte, friable et riche en mica blanc, se desquame sans doute après avoir été au feu (la surface externe est en effet très charbonnée). La teinte, uniforme en section, est un brun jaunâtre clair (10 YR 6/4).

## B. Matériel lithique

Le silex ne constitue qu'une série médiocre en quantité comme en qualité ; le dolmen central a livré, dans sa chambre sud, dix-huit fragments issus du débitage de deux galets différents, l'un brun noirâtre à cortex épais et l'autre gris-beige légèrement pommelé. Seul un médiocre éclat lamellaire de 32 mm (n° 9) et un petit nucleus pyramidal retouché en une sorte de rabot mal venu (n° 10), tous deux en silex noir, dépassent le niveau du simple déchet de débitage dans cette série. Dans la chambre nord, seule une petite lamelle gris clair, longue de 24 mm, est à noter.

Six déchets de taille gris-beige, provenant là aussi du débitage d'un même galet, ont été rencontrés dans le couloir du dolmen nord ; un seul présente de fines esquilles d'usage, bien régulières (n° 11).

Hors des sépultures quelques éclats étaient dispersés, soit dans le vieux sol aux abords de l'entrée du dolmen nord, soit dans la masse du cairn ; parmi ces derniers, un seul était véritablement retouché, en petit grattoir unguiforme (n° 12).

Les parures sont représentées par une série de minuscules perles, trouvées dans le sol de la chambre du dolmen nord (n° 13). Une seule a été retrouvée intacte ; en ardoise, elle ne mesure que 5 mm de diamètre et 1,5 mm d'épaisseur avec bords abrupts parfaitement régularisés et perforation cylindrique de 1,5 mm de diamètre exactement centrée. Deux autres, de même matière et de dimensions analogues, ne sont connues que par des fragments et une quatrième, également brisée par la moitié, est un peu plus grande (8 mm, E. = 4 mm), façonnée dans une pierre dure de belle teinte vert franc avec mouchetures noires (variscite ?). Enfin, on peut rapprocher de cette série un petit fragment d'os plat présentant la trace d'une perforation.

Les « divers » regrouperont un peu arbitrairement deux petits galets en roche dure, trouvés dans le dolmen nord, dont l'un présente quelques faibles traces de lustré tandis que l'autre est piqueté à l'une de ses extrémités, et enfin quelques percuteurs en quartz gros comme le poing en moyenne, rencontrés isolément dans le cairn et dont le n° 14 est certainement le plus représentatif.

### III. CONCLUSIONS

*Les enseignements de ces sept semaines de fouille de sauvetage sont nombreux et de plusieurs ordres. Tout d'abord, il apparaît à l'évidence, que ce monument est à rattacher au grand ensemble des sépultures mégalithiques à chambre et couloir, et nous reviendrons sur ses affinités architecturales.*

*Géographiquement, ce site apparaît bien isolé, à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau de ses plus proches parents du littoral bigouden et à plus de cinquante des premiers dolmens morbihannais. Vers le nord-ouest, le hiatus est encore plus considérable puisqu'il dépasse soixante kilomètres si l'on fait abstraction de monuments comme celui de Brennilis qui semble procéder d'une tradition différente et de quelques mauvaises descriptions pour le moins ambiguës de sites au fond de la rade de Brest.*

*La distance de la mer, trente kilomètres depuis le fond des baies de Douarnenez ou de Concarneau, est également remarquable pour un dolmen à couloir, les seules pénétrations comparables dans la péninsule armoricaine étant les monuments des landes de Lanvaux, de Malestroit à Colpo, au nord de Vannes. Quoi qu'il en soit, l'implantation apparaît typiquement dolménique, en couronnement de colline dominant un large territoire.*

*Il convient également de souligner la position géologique, sur les coulées doléritiques de la base du carbonifère qui ont fourni les gros blocs massifs de l'ossature mégalithique ainsi que certains des moellons. Mais un autre rapprochement peut être fait, qui n'est peut-être pas fortuit ; ces formations sont en effet l'équivalent stratigraphique des coulées de la région de Gouarec-Mûr-de-Bretagne qui ont alimenté en «dolérite du type A» les grandes fabriques de haches polies de Plussulien<sup>96</sup>. Il n'est pas impossible qu'ici aussi, les néolithiques aient été attirés par les qualités mécaniques de cette roche... Seule la prospection intensive de toute cette région, actuellement en cours, pourra confirmer ou infirmer ce qui n'est actuellement qu'hypothèse de travail.*

*On remarquera enfin qu'avec la découverte de Ty-Floc'h, survenant après celle des ateliers de Plussulien<sup>97</sup>, mais aussi après les indices de mise en culture ancienne révélés par les tourbières de Brasparts<sup>98</sup>, le bassin de Châteaulin dans son ensemble apparaît maintenant cerné par des traces d'occupation néolithique dès le quatrième millénaire. Ceci conforte un peu plus l'idée d'une pénétration généralisée de la péninsule dès cette époque même si, ne nous leurrions pas, elle est restée sans doute bien ténue et clairsemée comparativement à l'occupation de la bande côtière.*

*Au plan architectural, on est frappé d'emblée par la médiocre qualité générale de la construction, comparée aux réalisations équivalentes du littoral. Il est difficile de démêler ce qui est dû à la mauvaise qualité des matériaux disponibles et ce qui incombe au manque de savoir-faire d'une communauté qui devait malgré tout être assez marginale. Toujours est-il que le monument est le résultat manifeste d'expédients, voire de bricolages plus ou moins heureux comme les contreforts du cairn central, les dalles comblant les vides entre tables de couverture ou la reprise du dolmen central, très probablement à la suite d'un écroulement. Au-delà de ces faiblesses techniques, on sent cependant un acquis culturel bien assimilé qui se manifeste par la précision du plan de départ qui intègre même d'emblée les éléments nécessaires à la réalisation de certains détails des parties hautes (c'est le cas de la cloison de la chambre sud, disposée pour recevoir une ligne d'arête de la voûte, par exemple).*

*Ceci nous amène à rechercher avec plus de précision les affinités de cette architecture; des grands cairns archaïques du Léon ou du Morbihan, on retrouve ici la tendance au colossal, la disproportion entre la masse totale et le volume « utile » des chambres, les parements maçonnés en hautes façades ; on retrouve également des conceptions comme la disposition parallèle des sépultures et l'accroissance progressive en un ensemble qui sait cependant rester cohérent.*

*Dans le nord-ouest du Finistère, un de ces grands monuments présente des similitudes tout à fait troublantes avec celui de Ty-Floc'h : l'île Carn en Ploudalmézeau, fouillé par M. P.-R. Giot<sup>99</sup>. Dans les deux cas, on observe en effet l'ensevelissement d'un cairn rectangulaire, lui-même résultat d'une histoire complexe, dans un énorme massif circulaire dont le but principal semble avoir été de condamner, voire de faire disparaître un monument primitif qui, là comme ici, commençait d'ailleurs à se dégrader. Le parallélisme va plus loin encore puisque l'un des trois dolmens de Carn, tout comme*

<sup>96</sup> Carte géologique détaillée de la France au 1/80 000, feuille de Châteaulin (2<sup>e</sup> édition).

<sup>97</sup> C.-T. Le Roux, *Les fabriques de haches polies en Bretagne, bref état de la question*, dans 98<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Saint-Etienne, 1973, p. 9-20 ; *Fabrication et commerce des haches en pierre polie*, dans *Dossiers de l'archéologie*, 11, 1975, p. 42-55.

<sup>98</sup> W. van Zeist, *Recherches palynologiques en Bretagne occidentale*, dans *Noroi*, 10<sup>e</sup> année, n° 37, 1963, p. 5-19; *A palaeobotanical study of some bogs in Western Brittany*, dans *Palaeohistoria*, t. 10, 1964, p. 157-180.

<sup>99</sup> P.-R. Giot, J. L'Helgouach, J.-L. Monnier, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 169-171. - P.-R. Giot, *Bamenez, Carn, Guennoc (à paraître)*.

la sépulture centrale de Ty-Floc'h, présente deux chambres desservies par un même couloir. Cependant, le mobilier tardif recueilli dans ce double dolmen semble indiquer que l'emmurement fut, à Carn, relativement tardif, alors que rien ne plaide en ce sens à Ty-Floc'h, au contraire.

Un autre rapprochement s'impose bien entendu avec les dolmens à couloir du sud-ouest du Finistère, région où l'on rencontre des sépultures à chambre simple, des monuments très particuliers, dits « à chambre compartimentée », mais aussi des exemplaires quelque peu hybrides comme le grand tumulus de Rosmeur à Penmarc'h, exploré par A. et P. du Chatellier, en 1861, et aujourd'hui pratiquement détruit, hélas<sup>100</sup>.

D'après les documents que nous possédons, le monument de Rosmeur était une butte ovalaire d'une quarantaine de mètres de diamètre, renfermant un noyau rectangulaire beaucoup plus petit qui contenait lui-même plusieurs structures dont la plus remarquable était un dolmen à couloir à vaste chambre en maçonnerie sèche. La couverture était une voûte basse en larges dalles encorbellées, soutenues par une notable avancée du couloir et par trois piliers internes, dont l'un disposé en épi contre la paroi.

On retrouve là bien des caractères du monument de Saint-Thois, et s'il est logique de faire du dolmen de Rosmeur une sorte de prototype des sépultures à chambre compartimentée, on ne s'étonnera pas que des rapprochements fort précieux puissent également être tentés avec ces dernières. Le compartimentage de la chambre y est en général bien plus régulier, mais certains ensembles parmi les moins « mégalithiques », comme celui de Kerleven à La Forêt-Fouesnant, montrent<sup>101</sup> un cloisonnement sommaire dont la fantaisie n'est pas sans rappeler ce que l'on observe à Saint-Thois. La pénétration du couloir à l'intérieur de la chambre y existe comme à Rosmeur. Sur d'autres sites, tel celui de Quélarn à Plobannalec, actuellement fouillé par M. P.-R. Giot<sup>102</sup>, cette avancée se transpose en un trilithe presque colossal par rapport aux autres éléments du couloir, apparemment destiné à servir de culée pour la couverture des chambres, ce qui rappelle indéniablement la disposition observée dans les deux dolmens de Ty-Floc'h.

Dans le mobilier recueilli, les perles discoïdes en schiste retrouvées sont remarquablement semblables à celles trouvées dans les monuments anciens de Carn et Guennoc III (7) ou dans le monument composite de Beg-an-Dorchenn (dont la partie ancienne semble d'ailleurs être, là aussi, une chambre plus ou moins compartimentée)<sup>103</sup>. Si la détermination de « variscite » se confirme à l'analyse pour la quatrième, cela ouvrirait un parallélisme intéressant avec la zone morbihannaise et une présomption d'attribution chasséenne pour l'ensemble de ce qui était probablement une parure composée.

C'est cependant la céramique qui, de loin, fournit la documentation la plus abondante et la plus explicite ; nous avons vu qu'elle comprend essentiellement des vases à fond rond dont deux (nos 6 et 7) portent des paires de petits boutons, décor classique dans le Sud-Finistère où il apparaît dans plusieurs sépultures à chambre compartimentée (Kerleven, Kervadel, ou, tout récemment, Quélarn...). Par ailleurs le petit vase globuleux n° 4 peut être considéré comme une variante du type « Le Souc'h », lui aussi bien attesté entre autres dans ces mêmes monuments ; il est également très proche d'un des vases du cairn de Larcuste à Colpo. Tous ces récipients sont actuellement considérés comme appartenant au « cortège » chasséen régional<sup>104</sup>.

On notera que ces formes n'apparaissent pas dans le dolmen central qui n'a livré qu'un bol (n° 2) trop ubiquiste pour alimenter utilement la discussion et le vase ombiliqué n° 1, peut-être, on l'a vu, une forme archaïque de « vase-support » ou coupe à pied creux et attribuable alors au chasséen également (3).

Seul le petit polypode n° 3 semble se placer à part ; cependant, ses qualités plastiques, la présence d'un gros bouton perforé et la finition des surfaces plaident fortement pour son rattachement au même ensemble. Il s'agit sans doute d'une de ces formes trop occasionnelles pour que des séries en soient conservées qui auraient permis de mieux les situer. Un petit vase à fond massif plat et épaté, avec coupelle interne et bouton perforé externe, associé précisément, dans le dolmen de Mane-Beg-Portivy, au « vase-support » que nous rapprochions plus haut du n° 1, montre que ce type de forme est sans doute moins aberrant qu'on pourrait le penser (3).

L'ensemble de la céramique de Ty-Floc'h apparaît finalement comme assez homogène, fortement influencé par la culture chasséenne. On peut envisager de dater ce matériel de la première moitié du quatrième millénaire.

---

<sup>100</sup> P. du Chatellier, *Les deux tumulus de Rosmeur, pointe de Penmarc'h (Finistère)*, dans *Matériaux*, t. 10, 1879, p. 145-154.

<sup>101</sup> C.-T. Le Roux et J. L'Helgouach, *Le cairn mégalithique avec sépultures à chambres compartimentées de Kerleven, commune de La Forêt-Fouesnant (Finistère)*, dans *Annales de Bretagne*, t. 74, 1967/1, p. 7-52.

<sup>102</sup> Nous remercions bien sincèrement M. Giot pour les informations inédites qu'il a bien voulu nous donner sur cette fouille encore en cours.

<sup>103</sup> P.-R. Giot, *Le tumulus mégalithique de Beg-an-Dorchenn en Plomeur (Finistère)*, dans *Gallia*, t. 5, 1947, p. 167-170.

<sup>104</sup> J. L'Helgouac-h, *op. cit.* - P.-R. Giot, J. L'Helgouach, J.-L. Monnier, *op. cit.*

Deux dates radiocarbone ont pu être observées pour le dolmen central<sup>105</sup>. Le premier échantillon (GIF 5233) correspond aux charbons de bois recueillis devant l'entrée, dans le vieux sol scellé par le cairn tertiaire ; il s'agit vraisemblablement de grains perdus à l'occasion de plusieurs fréquentations, étalées sur un certain laps de temps s'achevant à la condamnation de la sépulture. Le résultat ( $4670 \pm 80$  ans, soit 2720 B.C.) correspond à une date calibrée d'environ 3500 ans av. J.-C, ce qui placerait l'abandon du monument vers le milieu du quatrième millénaire.

La seconde date (GIF 5234) a été fournie par la concentration en arène de la chambre nord, rappelons-le, dans le vieux sol sous le hérisson lui-même surmonté par la reprise de maçonnerie. L'âge obtenu ( $5580 \pm 120$  ans, soit 3630 B.C., c'est-à-dire environ 4400 avant notre ère en chronologie calibrée) met la construction du cairn primaire en parallèle avec l'agrandissement de Barnenez, par exemple. Mais si l'on considère les dates obtenues pour différents monuments anciens en tenant compte de leurs marges d'incertitude dont les «fourchettes» se recoupent assez largement, on peut considérer que le cairn primaire de Saint-Thois fait partie de la première grande vague de constructions dans laquelle les datations radiométriques sont actuellement incapables de mettre clairement en évidence une évolution architecturale, probablement rapide et buissonnante à la fois, que l'examen des monuments permet pourtant de pressentir empiriquement.

Le cairn de Ty-Floc'h est, à ce jour, avec celui de Roc'h-Avel en Landéda<sup>106</sup>, le seul monument de cette « première vague » à avoir livré des ossements dans des conditions permettant des constatations intéressantes, les rares autres séries (Conguel et Port-Blanc, dans la presqu'île de Quiberon, La Torche en Plomeur) semblant plus tardives, à en juger par le matériel associé.

Ce témoignage, aussi incomplet soit-il, est donc extrêmement précieux. Tout d'abord, il confirme, s'il en était besoin, le rôle funéraire de ces monuments dès leur origine, en Bretagne tout comme dans les régions voisines plus favorisées par les conditions de conservation. Il montre également qu'il ne s'agit pas d'un simple caveau où étaient disposés les corps mais plutôt d'un « ossuaire », et encore ce dernier terme doit-il être pris dans un sens très élargi. Ce qui frappe, en effet, ce n'est pas tant l'effectif (quatre ou cinq individus dans le dolmen central), car on ignore si d'autres restes ne se sont pas totalement évanouis, mais plutôt la disposition et l'état de ces ossements humains ou d'animaux qui indiquent des manipulations post mortem sans doute complexes et multiples, mais hélas impossibles à reconstituer.

On a cependant la chance d'entrevoir, même si c'est encore à travers un voile épais, la complexité des comportements liés à la mort chez ces premiers grands bâtisseurs de l'Occident ou, du moins, de prendre clairement conscience du gouffre séparant l'univers mental d'une société qui devait, grâce à cette architecture, vivre en convivialité quasi constante avec ses défunts, de cultures à tombes scellées qui, comme la nôtre, considèrent au contraire comme un « viol » le fait de « troubler leur repos ».

## APPENDICE

PIERRE-ROLAND GIOT Etude anthropologique des ossements du cairn de Ty-Floc'h en Saint-Thois.

### Dolmen central

Le couloir d'accès a donné deux molaires de porc et la partie supérieure d'un fémur droit humain adulte. Ce dernier est gracieux, peut-être féminin, mais on y note un troisième trochanter et une fosse hypotrochantérienne, l'une et l'autre indiquant un muscle grand fessier développé.

La chambre nord a donné de nombreux petits fragments d'os humains, plus ou moins brûlés, dont des fragments de crâne, pouvant se rapporter à un ou plusieurs sujets assez jeunes.

La chambre sud était plus riche. Dans la partie commune, on note des fragments de diaphyse de fémur, plusieurs fragments d'une voûte crânienne épaisse et des menus débris. Dans le compartiment sud-ouest, un fragment d'aile de sacrum, une diaphyse de fémur et un fragment diaphysaire de l'autre, des débris d'ilion, le tout d'un sujet de petite taille pouvant être féminin.

Le compartiment médian a donné, parmi de nombreux débris, deux temporaux droit et gauche, deux hémimandibules, droite et gauche, mais de raccordement difficile, faisant penser à deux sujets très semblables mais légèrement différents. Il y a deux ilions, droit et gauche, pouvant être masculins, la base d'un humérus droit, une tête de cubitus (ulna). Deux diaphyses de tibias, l'un moyennement aplati, et un fragment d'un autre; plusieurs petits fragments de diaphyses fémorales et la moitié supérieure d'un fémur assez robuste, à la ligne à-pre-marquée, avec une fosse hypotrochantérienne. Il y a donc là les débris d'au moins deux sujets, car il y a plus de fragments qu'il n'en faut pour un seul. Plusieurs des fragments mineurs présentent des traces de combustion, mais sont-ils tous humains ?

<sup>105</sup> Tous nos remerciements vont à Mme G. Delibrias, responsable du Laboratoire du radiocarbone au Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette, qui a bien voulu accepter de traiter ces échantillons.

<sup>106</sup> P.-R. Giot, B. Hallegouet, J.-L. Monnier, Le cairn au péril de la mer de l'îlot de h-Avel en Landéda (Finistère), dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. CVII,

*Le compartiment nord-ouest contenait trois ensembles d'ossements, d'abord au sud la partie inférieure d'un humérus droit assez robuste, et une tête de cubitus gauche, des débris de côtes, trois vertèbres dorso-lombaires et le sommet d'un sacrum homobasal, donc peut-être féminin. Vers le milieu, il y avait de nombreux petits fragments dispersés, dont de rares fragments de crâne, des débris de diaphyses graciles, la plupart très éclatés par l'effet d'une combustion. Il y a en particulier des fragments d'os longs épais et de structure très lourde, qui ne sont pas humains, se débitant en couches concentriques - peut-être encore du porc. Contre la paroi nord, un pariétal droit d'adulte présentant une érosion externe de la bosse, avec perforation d'un centimètre carré de la table interne, montrant autour des raréfactions et petites stries de grignotage ou de racines. Il y a aussi un débris de temporal droit, un grand morceau d'occipital ; ces os du crâne sont épais, mais le sujet devait être un adulte encore relativement jeune: les sutures commencent à peine à se fermer.*

*Il est difficile de décompter, à partir de fragments aussi peu nombreux, un effectif des personnes inhumées et dont il est resté quelque chose. Il y a au minimum, en tenant compte des localisations, quatre ou cinq sujets représentés, mais il a pu y en avoir davantage.*

*On doit remarquer les traces de chauffage, relativement modéré, sur quelques-uns des os humains, à côté de la combustion plus intense qu'ont subi les os d'animaux, tout en tenant compte de la difficulté de les distinguer lorsqu'il ne s'agit plus que de très menus fragments. Sans parler d'incinération systématique, ce qui aurait réduit bien plus ces restes, on doit envisager un grillage irrégulier et éventuellement accidentel. On pourrait imaginer que lors du rôtissage « rituel » d'un porc, des os humains déjà présents sur le site auraient été affectés par les braises.*

#### *Dolmen nord*

*A côté de nombreux petits débris rongés mais point brûlés, il faut signaler quelques fragments plus importants de diaphyses, pas toutes humaines (dont un tronçon avec des traces de découpages). Un fragment de tibia humain adulte et platycnémique, un fragment de mandibule du côté gauche, avec les trois molaires en place et, à l'état séparé, une prémolaire et une canine, confirment qu'il y avait au moins un sujet. Ces dents sont un peu usées et robustes.*

*Notons enfin qu'il y avait environ 3500 g d'ossements conservés dans le dolmen sud, humains et animaux ensemble; dans le dolmen nord, il n'en restait plus que 300 g environ. Les os brûlés se conservent plus facilement que les os frais. Si une partie de ces derniers nous est parvenue, c'est qu'elle devait être assez bien garantie contre les gouttes d'eau de pluie ou de condensation, grâce à des «parapluies» offerts par les détails de l'architecture."*

**Le Roux, 1981 :** "Nous avons poursuivi en 1979 la fouille du cairn de Ty-Floc'h par l'étude de la tombe centrale (B) et des structures externes.

*Le monument dans son état actuel est le résultat d'une histoire complexe.*

*En une première phase, un cairn « primaire », au plan irrégulièrement sub-circulaire de 11 à 12 m de diamètre est bâti autour du dolmen central (dolmen B). Les parements sont réalisés en façade par une maçonnerie de moellons irrégulière et sur l'arrière par un empilement assez fruste et instable de blocs de dolérite arrondis.*

*Le dolmen A, fouillé en 1978, correspond à une addition plaquée contre le flanc n. du cairn primaire. Ce cairn « secondaire » dont seul un lambeau a survécu à l'exploitation en carrière de la butte est délimité par un parement à deux degrés, en maçonnerie de plaquettes de meilleure facture que le cairn primaire ; il semble avoir eu un plan presque carré à angles arrondis de 10 m de côté environ.*

*L'ensemble de ces deux cairns a, au bout d'un temps assez court semble-t-il, mais alors que les parements commençaient déjà à se ruiner, été englobé dans un cairn « tertiaire » en calotte sphérique, de 25 m de diamètre limité à la périphérie, au moins dans les secteurs e. et s. qui correspondaient au sens de la pente, par un niveau d'arrêt très fruste fait d'un simple cordon de grosses boules de dolérite sommairement empilées sur 2 ou 3 assises. Cette condamnation rappelle étrangement ce qui avait pu être observé au monument de l'île Carn en Ploudalmézeau (Finistère).*

*La ressemblance entre les deux sites est encore accentuée par l'architecture du dolmen central. Comme à Carn n., il s'agit en effet d'une sépulture à deux chambres, disposées côte à côte et desservies par un couloir commun suivi d'un « passage » transversal (fig. 22).*

*Mais ici l'espace intérieur de chacune des chambres est cloisonné par des dalles septales dressées perpendiculairement aux parois. Certaines sont de minces plaquettes de schiste complètement indépendantes de la paroi, tandis que d'autres sont des blocs de dolérite massifs engagés dans les murs en maçonnerie sèche ou supportant des avancées en «cul-de-lampe » de la voûte qui devait être un encorbellement grossier assez surbaissé, comportant un certain nombre de lignes d'arête à en juger par les quelques pans qui subsistent et par l'enchevêtrement des dalles de schiste écroulées à l'intérieur (fig. 23, 24).*

*Le massif de maçonnerie séparant les deux chambres se distingue nettement des autres parois par son appareil plus régulier, sans aucun bloc de contrefort encastré, mais aussi par le fait qu'il repose sur le « hérisson » en pierrailles qui tapisse le sol des deux salles et vient buter contre les autres murs descendant, eux, jusqu'au substratum. Il y a la semble-t-il trace d'une reprise, peut-être due à l'effondrement prématuré d'une première réalisation.*

*Le couloir, long de 4,5 m, est de conception plus mégalithique, avec parois à piliers presque jointifs, dallage régulier et couverture par tables juxtaposées. Cependant, un espace entre les deux premières tables du couloir est oblitéré à l'aide de plaques de schiste disposées en long, les extrémités calées sur les tables voisines. La totalité du dégagement transversal était recouvert par un système analogue sans doute par manque de matériaux plus adéquats (fig. 25).*

*Le mobilier de ce dolmen central comprend essentiellement deux vases hémisphériques ; l'un est un grand bol à fond rond classique mais l'autre présente la particularité de posséder un énorme ombilic, lui-même hémisphérique, qui permet de le considérer soit comme une forme particulière de vase à décantation, soit, en position retournée, comme une sorte de « vase-support » archaïque.*

*On notera que le bol classique a été trouvé brisé parmi les pierres effondrées de la voûte et non au sol ; on peut donc supposer qu'il était suspendu à la voûte ou qu'il était encastré entre les pierres.*

*Le dolmen central a, comme le dolmen n. fouillé en 1978, livré des ossements humains (et aussi quelques fragments de porcins). Le meilleur état du monument a permis de constater qu'un certain nombre de fragments étaient dispersés à la surface du hérisson formant le sol de la chambre ou, pour les plus petits débris, infiltrés entre les pierrailles. Mais la découverte la plus spectaculaire a été celle d'un véritable ossuaire (fig. 26) dans les trois compartiments formant le fond de la chambre s. En particulier, le compartiment central contenait un véritable « fagot » d'os longs appartenant vraisemblablement à deux ou trois individus au moins, à côté de débris de bassin et d'une voûte crânienne entre autres. Quelques-uns de ces ossements, actuellement étudiés par M. Giot, présentent des traces de chauffage modéré (200 à 300°) ou des marques qui ne semblent pas toutes dues à des phénomènes naturels de corrosion.*

*Le vieux-sol devant le dolmen n. (A) et les éboulis du cairn secondaire situés au-dessus ont également livré un mobilier comportant essentiellement les restes de quatre bols à fond rond, dont deux portent au moins une paire de petits boutons hémisphériques sous le bord.*

*L'intérêt de ce monument se trouve donc plus que confirmé par une accumulation de constatations originales. Outre sa situation géographique particulière, déjà évoquée dans la précédente chronique, on relèvera notamment sa condamnation volontaire probablement à la suite de sa ruine précoce due largement à la médiocrité des matériaux disponibles ; la disposition très particulière du dolmen central, en quelque sorte hybride entre le dolmen n. de l'île Carn et les sépultures à chambre compartimentées du Sud-Finistère ; la présence d'ossements humains suffisamment préservés pour que l'on puisse en inférer le rôle de sépulture secondaire du monument et pressentir des traitements post-modern complexes pour lesquels on manque hélas de tout élément de comparaison régional ; un mobilier original par au moins deux formes inédites (le vase à pied du dolmen A et le vase à ombilic du dolmen B) mais se reliant néanmoins de façon indiscutable à la poterie d'obédience chasséenne des dolmens à couloir armoricains. On remarquera, comme pour la nécropole de Plobannalec l'apparente association entre le décor à paires de boutons et le compartimentage des chambres, même si celle-ci est réalisée ici de manière assez atypique.*

*Deux dates radiocarbone semblent définir assez bien la fourchette d'utilisation du monument : GIF 5234 (5580 ± 120 B.P.) correspond au sol sous l'empierrage du dolmen central et GIF 5233 (4670 ± 120 B.P.) date la fréquentation juste avant la construction du cairn tertiaire. Ces dates confirment l'appartenance du cairn de Ty-Floc'h à la première vague mégalithique armoricaine."*

**Giot, 1997-b, p. 51 :** *"Sur la pente nord de la montagne, dans la commune de Saint-Thois, une butte rocheuse culminante à 186 m au-dessus de la ferme de Ty-Floc'h portait un cairn. Ce cairn recouvrait un couple de sépultures à chambre et à couloir, en pierres sèches et à couverture encorbellée pour la chambre, de types très semblables à ceux de l'île Carn, en particulier l'un avait une chambre subdivisée en deux demi-chambres exactement comme Carn-Nord, le tout avec également un mobilier du Néolithique moyen. Il n'y a plus rien à voir sur place, mais la présence d'un tel monument dans l'intérieur du pays est un fait à souligner. Le monument était construit en plaquettes schisteuses et en blocs de roches éruptives locales."*

## TREGOUREZ

### ● Kergarédic – tumulus

**Chatellier, 1901-b** : "Un tumulus de 1 mètre de haut sur 35 mètres de diamètre nous ayant été signalé sur les terres de Kergarédic en Trégourez, dans la parcelle dite Goarem-Coz, à 2 kilomètres Nord-Ouest du bourg, nous étant rendu sur les lieux, nous avons reconnu qu'il avait été, il y a quelques années, exploré par des cultivateurs. Le résultat de cette fouille est inconnu."

### ● Kergréac'h - coffre

X : 163,865 ; Y : 2377,450 ; Z : 108

**Giot, 1976, p. 13** : "Une tombe en coffre a été découverte à Kergréac'h en Trégourez, et étudiée par M. Le Roux."

**Le Roux, 1977** : "A Kergréac'h, nous avons fouillé une tombe en coffre, découverte fortuitement au printemps de 1976 ; elle ne contenait aucun mobilier mais était associée à une petite structure superficielle, ruinée et mal définie, également en plaquettes de schiste. Ces matériaux proviennent du sommet de la Montagne Noire, à environ 2 km au nord du site, mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un transport naturel par solifluction."

**Briard, 1984, p. 276** : "Kergreac'h. En 1976, lors de travaux agricoles, un coffre était découvert par le fermier exploitant. L'enquête de C.-T. Le Roux permit de dégager un caveau trapézoïdal en dalles de chant, de 1,20 m de long, 0,50 m de largeur moyenne et 0,60 m de profondeur maximum. A côté du coffre, sur le vieux sol, un petit massif de pierres irrégulières était disposé. Élément de la petite tombelle qui recouvrait la tombe ou simple rejet du creusement de la fosse ! (X : 139,8 Y : 65 Z : 120 m parcelle 200 B2)."

### ● Kerloret – tumulus

**Briard, 1984, p. 276** : "Kerloret. M. B. Hallegouët a signalé, en 1976, un tumulus arasé de 50 m de diamètre et 0,80 m de haut, à l'est de la route de Trégourez à Saint-Thois."

## CANTON DU FAOU

### LE FAOU

oooo

### LOPEREC

#### ● Chapelle Saint-Guérolé – 3 tumulus

X : 129,245 ; Y : 2383,795 ; Z : 122 (tumulus fouillé en 1975)

Carte archéologique : 29 139 0001

**Chatellier, 1907, p. 190** : "A 150 mètres au Nord-Est de la chapelle de Saint-Guérolé, petit tumulus avec enceinte de pierres, sorte de tumulus entouré d'un cromlec'h."

**Giot, 1975** : "Près de la chapelle Saint-Guérolé en Lopérec, des labours avaient accroché une dalle recouvrant un caveau en maçonnerie sèche. La fouille de sauvetage, conduite par M. Y. Lecerf, a révélé les restes d'un cercueil en bois et un vase en terre mal cuite, complètement écrasé ; elle a aussi montré que la tombe était au centre d'un tumulus très arasé. Deux autres tumulus ont été reconnus au voisinage, probablement ceux qu'avait fouillés P. du Chatellier."

**Le Roux, 1977** : "A 80 m à l'est de la chapelle Saint-Guérolé, MM. Lecerf, Le Provost et Peuziat ont fouillé un tumulus aplani dont la tombe centrale avait été éventrée par les labours en mars 1975. Il s'agissait d'un caveau de près de 2 m de long pour 0,8 à 1 m de large et 1,2 m de hauteur intérieure. Les parois étaient entièrement en moellons maçonnés à sec s'évasant légèrement vers le haut. La couverture était assurée par une grande dalle de schiste de 2,2x1,1 m. Au fond, un lit d'argile gris clair supportait les traces noirâtres d'un plancher et les débris d'un vase funéraire complètement écrasé gisaient dans l'angle nord-est.

Le tumulus, très aplani, d'un diamètre apparent de 20 m environ n'avait plus que 0,8 m de haut à peine. Il était fait d'une masse homogène d'argile jaune où quelques traînées de pierres, des niveaux de ferritisation et une poche cendreuse ont été reconnus.

Deux autres tumulus également très aplanis ont été repérés à 80 et 200 m au nord-est de la chapelle. Ce dernier correspond à celui déjà exploré autrefois."

**Lecerf et al., 1982** : "Les nouveaux engins agricoles avec leur puissance et leur volume ne peuvent circuler aisément dans de petites parcelles ; c'est pourquoi depuis de nombreuses années M. Raymond Rannou avait nivelé plusieurs talus afin d'obtenir une grande zone agraire. La pente moyenne mais régulière ne gênait pas le passage des engins. Seule une roche sous-jacente dans la partie haute du champ faisait obstacle aux socs de la charrue. Et c'est pour épargner son matériel que le propriétaire entreprit le dégagement de cette grande dalle de schiste. Au moment de son déplacement, il constata la présence d'une construction de maçonnerie sous dalle.

La presse locale publiait cette découverte les jours suivants. Nous nous rendions immédiatement sur les lieux pour effectuer la fouille de sauvetage de cette sépulture les 24, 25 et 26 mars 1975.

#### Situation

Le monument est aménagé dans l'angle ouest d'une grande parcelle cadastrée sous le n° 81 de la section E1 nommée Park an Tuchen ; elle est située sur le versant sud d'un petit mamelon surplombant la rivière la Douffine. Mitoyenne avec l'enclos de la chapelle de Saint-Guérolé, elle a un talus commun avec une parcelle au nord qui compte deux tumulus. P. du Chatellier signale, dès 1907, dans son ouvrage *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, un petit tumulus avec une enceinte de pierres, à 150 m au nord-est de la chapelle Saint-Guérolé. Les coordonnées Lambert de la découverte sont : X : 129,345 ; Y : 84,400 sur la zone I. Coté à 141 m d'altitude sur la carte I.G.N. Le Faou au 1/25000, le site domine les environs. La carte géologique de ce secteur signale un sous-sol composé à cet endroit précis de «schistes, silstones et grauwackes du groupe de Châteaulin».



### *Le caveau funéraire*

*Il est orienté est-ouest, son axe longitudinal forme un angle de 90 degrés avec le nord magnétique. Vidée et nettoyée de ses éboulements et de la terre d'infiltration, la chambre funéraire apparaît construite en maçonnerie de pierres montées à sec. Les dimensions internes à la base donnent une longueur de 1,90 m, une largeur de 0,90 m et une hauteur de 1,15 m. La couverture est faite d'une seule grande dalle de schiste ; épaisse de 40 cm elle mesure 2,10 m sur 1,15 m.*

*Lors de la fouille, sur le fond de la chambre sont apparus les restes d'un plancher de bois très décomposé. De forme rectangulaire (longueur 1,80 m, largeur 0,73 m), il est légèrement plus étroit que l'intérieur de la construction. En son angle nord-est, les restes d'une poterie écrasée par l'éboulement furent mis au jour. Sous le plancher, le fond de la fosse était nivelé par un apport d'argile gris très clair contrastant avec l'argile environnante de couleur brun rouge.*

*Recherchant les structures et limites extérieures du monument, nous avons ouvert deux tranchées sur les restes très aplanis du tumulus : l'une est orientée vers le sud, la seconde se dirige vers l'est-nord-est.*

*La première tranchée, longue de 8,50 m environ, a permis de mettre en évidence deux zones de blocs sans appareillage particulier à 2 m et à 5 m du centre de la chambre. Ces blocs de quartz étaient posés sur le sous-sol. La stratigraphie de cette coupe nous a montré 20 cm au-dessus du sous-sol dans la masse d'argile brun rouge, un niveau horizontal rougeâtre de ferritisation. Quelques centimètres au-dessus de la seconde zone de blocs, un lit de charbon de bois soulignait une courte traînée de petits cailloux. Annonçant l'allure générale de la forme extérieure du tertre, une couche d'argile jaune remontait du côté de la chambre jusqu'à deux centimètres sous la limite inférieure de la terre labourée sur une épaisseur de 25 à 30 cm.*

*La chambre n'était qu'à demi-enterrée dans le sous-sol, son fond se trouvait 0,65 m sous le niveau du substratum reconnaissable aux nombreuses petites plaquettes de schiste emballées dans une argile compacte.*

*Dans la seconde tranchée est, sans aucun bloc de pierre, la coupe nous montrait une masse d'argile grise venant caler la construction.*

*Le caveau était inscrit dans un tumulus à peu près circulaire. L'étalement actuel de sa terre, plus jaune que celle environnante, lui donne un diamètre d'une vingtaine de mètres. Mais on peut penser que le monument originel ne devait pas excéder un diamètre de 12 à 15 m.*

### *Mobilier*

*Seul objet rencontré, le vase écrasé peut, malgré son état, être décrit comme une petite poterie carénée à fond plat. Cette poterie probablement mal cuite au dégraissant grossier était brisée en menus morceaux; sa restauration n'a pas été tentée. On peut cependant lui attribuer plusieurs anses plates en ruban sans pouvoir en préciser le nombre. Son diamètre à la base mesure 97 mm. Les parois d'épaisseur irrégulière varient de 6 mm à 10 mm. Elles ne portent aucun décor.*

*Ce style de poterie permet de classer la sépulture dans la seconde série des tumulus armoricains."*

**Briard, 1984, p. 246 et 248 :** "Saint-Guérolé. Trois tumulus à 150 m au N.-E. de la chapelle, à côté d'une enceinte de petites pierres levées qui pourrait être protohistorique. Le Cdt Martin y a observé une « chambre de l'Age du Bronze » sans doute un caveau en pierre sèche. En 1975, à la suite de travaux, intervention de sauvetage d'Y. Lecerf.

- Tumulus de 15 m de diamètre avec caveau maçonné de 1,90/0,90/1,15 m avec plancher en bois recouvert d'une dalle de schiste de 2,10/1,15 m, orienté à 90° N. Débris d'un vase déposé au N.-W. de la tombe.

(X : 129,3 Y : 84,4 Z : 141 m parcelle E 81).

Biblio. Archives Labo-Rennes. - Gallio Préhistoire, 1977 ; Y. Lecerf, F. Le Provost, M. Le Goffic, B.S.A.F., 1982, p. 42."

**Le Roux, 1985 :** "Saint-Guérolé (responsable : M. Le Goffic). - En moins de dix ans, cette nécropole de l'Âge du Bronze aura nécessité deux interventions d'urgence, suite à des tentatives de déroctage par les agriculteurs : l'une en 1975 par Y. Lecerf, la seconde en août 1984 par M. Le Goffic.

Cette dernière intervention s'est limitée au caveau d'un second tumulus. Construit dans une fosse creusée dans le sous-sol, celui-ci est de plan rectangulaire et les extrémités montrent un encochement assez prononcé. Ses dimensions sont les suivantes : longueur au fond : 3,05 m et au sommet : 2,17 m ; largeur : 1,30 m à 1,40 m ; profondeur : 1,80 m.

Les quatre parois maçonnées en plaquettes de schiste reposent sur des banquettes en blocs de dolérite. La couverture était assurée par une seule grosse dalle de schiste épaisse d'une vingtaine de centimètres, reposant sur une assise de gros blocs de schiste régularisés par bouchardage.

*Au fond de la sépulture, dans une couche de bois décomposé, furent découverts un poignard en bronze très corrodé, sensiblement au centre de la tombe, et un vase biconique à fond plat muni de quatre anses en ruban, placé dans l'angle s.-e. du caveau, sur la banquette en dolérite.*

*La structure de la tombe et le mobilier, bien caractéristiques, permettent au fouilleur de situer la sépulture au Bronze moyen armoricain."*

**Le Goffic, 1988 :** *"Dès le début du siècle, P. du Chatellier signalait l'existence, «à 150 mètres au nord-est de la chapelle Saint-Guérolé, d'un petit tumulus avec enceinte de pierres... », sans préciser s'il en avait fait l'exploration ou non<sup>107</sup>. En mars 1975, dans la parcelle voisine, située à l'est de la chapelle et cadastrée sous le numéro 746, section E, une intervention de sauvetage eut lieu par la Direction des Antiquités de Bretagne, à la suite de la découverte d'un caveau de l'âge du bronze sous une dalle de schiste que l'exploitant, M. R. Rannou, avait entrepris de déplacer pour faciliter les pratiques culturelles de cette parcelle<sup>108</sup>. Dans la publication de cette fouille, il avait été fait mention d'un troisième tumulus au nord-ouest de celui signalé par P. du Chatellier. Par souci de simplification, nous appellerons tumulus A celui dont a fait mention P. du Chatellier, tumulus B celui de la parcelle 746 fouillée en 1975 et tumulus C celui qui a fait l'objet de cette publication (fig. 1).*

*C'est exactement pour les mêmes raisons que, le 4 août 1984, M. Emile Henry, las de heurter une roche chaque fois qu'il charmait le terrain qu'il exploite, décida de l'ôter après avoir dégagé les quelques centimètres de terre qui la recouvrait. Il s'aperçut qu'il s'agissait d'une dalle de schiste fendue en deux parties et déplaça les morceaux à l'aide de son tracteur faisant apparaître un caveau en maçonnerie de pierre sèche dont une paroi était effondrée.*

*Un estivant en vacances dans un gîte voisin effectua deux «sondages en entonnoir », l'un au centre de la tombe, l'autre près de la paroi transversale ouest. Comme nous pourrions nous en rendre compte plus loin, il n'était pas le premier fouilleur clandestin de cette sépulture.*

*Averti de la découverte par M. Jean-Yves Crenn, maire de Lopérec, une fouille de sauvetage urgent fut entreprise à partir du 8 août avec la participation de MM. Daniel Bardon et du docteur André Kervarec.*

#### *Situation*

*Le tumulus est situé à 250 m au nord-est de la chapelle Saint-Guérolé, à 2,7 km à l'est-nord-est du bourg de Lopérec. Il se trouve dans une grande parcelle dont la pente est dirigée vers le sud-ouest, cadastrée n° 602, feuille 1, section E du cadastre de 1966. Autrefois, cette parcelle était divisée en deux parties séparées par un talus ; la partie basse porte le nom de Park an Duchen (le champ de la butte) et renferme le tumulus signalé par Paul du Chatellier ; la partie haute porte le nom de Goarem ar Roc'h (la garenne du rocher).*

*Les coordonnées Lambert du site sont les suivantes : x= 129,400 y =1084,600.*

*Du point de vue topographique, la nécropole est située sur le sommet d'un plateau bordé à l'est et au sud par la Douffine, affluent de l'Aulne; le point culminant, voisin de -250 m, est à 145 m d'altitude et correspond à un affleurement de dolérite à gros grain exploité en carrière pour l'empierrement. Le tumulus est situé en contact du Groupe de Traon (Emsien supérieur - Givétien inférieur), constitué de schistes, calcaires et grès et du Groupe de Châteaulin (Strunien - Namurien) dont la formation locale est en schiste tuffacé et conglomératique.*

#### *La fouille*

*A notre arrivée sur les lieux, le tumulus était pratiquement arasé par l'érosion naturelle et les pratiques culturelles. Se distinguait uniquement un léger mouvement de terrain que seul un œil averti peut interpréter comme étant les restes d'un tumulus de l'âge du bronze.*

*La fouille a été limitée au caveau, la recherche de structures externes à la tombe et la stratigraphie des terres résiduelles du tumulus ayant été laissées pour d'éventuelles fouilles ultérieures.*

*Dès notre arrivée sur le chantier, nous avons constaté que la dalle de couverture fracturée avait été déplacée de quelques mètres; une des deux parties avait été retournée. Néanmoins nous avons pu retrouver les dimensions de cette dalle en dressant les plans des deux parties. Sous la pression des terres du tumulus et du poids de la dalle de couverture, mais aussi, peut-être, sous l'effet des tirs de mines de la carrière voisine, les pierres de schiste des parois du caveau étaient extrêmement fracturées et menaçaient de s'effondrer. Aussi avons-nous limité le dégagement de surface au maximum pour prévenir tout risque d'éboulement.*

<sup>107</sup> P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Paris-Rennes, 1907, p. 190.

<sup>108</sup> Y. Lecerf, F. Le Provost, M. Le Goffic, *Quelques sauvetages de tombes de l'âge du bronze en Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 41-44.

*Une grosse dalle de schiste, provenant de la paroi sud, paroi complètement effondrée, et qui constituait l'assise de la dalle de couverture, menaçait de glisser plus avant dans le caveau. Le premier travail a donc consisté à la dégager, à en dresser plan et élévation avant de l'évacuer à l'aide du tracto-pelle des services municipaux. La fouille s'est ensuite poursuivie par l'enlèvement des pierres effondrées de la paroi sud avant d'arriver à la couche archéologique proprement dite, matérialisée par un horizon noir, organique, constitué de bois décomposé. Dans cet horizon ont été mis au jour un poignard en bronze extrêmement corrodé et pulvérulent et les restes d'un vase éclaté et écrasé par l'effondrement de la paroi sud.*

*Le fond de la tombe est formé par un limon fin argileux, emballant de graviers de schiste, de couleur gris clair bleuâtre, probablement due à un gleyification locale, sur lequel repose la maçonnerie en pierre sèche des parois*

*Le caveau (fig. 2 et 3)*

*Le caveau est construit dans une fosse creusée dans le sous-sol, le niveau inférieur de la dalle de couverture correspondant sensiblement au niveau du soi actuel. Il est de forme rectangulaire ; son axe longitudinal fait un angle de 8° grades avec le nord.*

*Longueur au fond : 3,05 m.*

*Longueur au niveau de la dalle de couverture: 2,17m.*

*Largeur au fond: 1,30 à 1,40m.*

*Largeur au niveau de la dalle de couverture: estimée à 1,20m en raison de l'effondrement de la paroi sud.*

*Profondeur: 1,80 m.*

*Les quatre parois sont construites en plaquettes de schiste. Les parois est et ouest sont montées en encorbellement, ce qui explique la différence entre la longueur à la base et celle au sommet ; le sommet de ces parois se trouve donc en surplomb de 45 à 50 cm vers l'intérieur.*

*Les parois reposent sur une assise de blocs de dolérite formant banquette et débordant d'une vingtaine de centimètres vers l'intérieur du caveau. Cette banquette a pu servir à supporter un plancher de bois. Au fond du caveau, la surface de limon gris clair, parfaitement horizontale, est sillonnée longitudinalement de trois cannelures au profil arrondi, remplies de bois décomposé. Leur largeur est de 3 à 5 cm, leur profondeur de 1 à 2 cm ; elles existent sur toute la longueur de la tombe. Il pourrait s'agir d'empreintes de poutrelles de support du plancher, mais rien ne permet de le confirmer.*

*Aux angles, les parois s'interpénètrent très largement. Au lieu d'avoir une paroi venant s'appuyer sur l'autre, les quatre murs ont été montés simultanément et le problème technique du montage des angles a été résolu grâce à un chaînage en pan coupé, ce qui a pour effet d'arrondir légèrement les angles; cependant les parois sont très solidaires les unes des autres grâce à l'imbrication des pierres du chaînage (phot. 1).*

*Au sommet des parois existe une assise de blocs de schiste de dimensions beaucoup plus importantes. C'est sur cette assise que venait reposer la dalle de couverture. Ces blocs présentent une particularité; la face qui se trouve dans le prolongement des parois a été soigneusement bouchardée de façon à donner au caveau un contour parfaitement géométrique, et sans aspérités.*

*La dalle de couverture, après reconstitution, a une forme de parallélépipède rectangle dont les dimensions sont les suivantes :*

*Longueur: 2,70m.*

*Largeur: 1,95 m.*

*Épaisseur : 20 à 25 cm.*

*Le décapage superficiel a montré qu'un blocage de cette dalle de couverture avait été réalisé à l'aide de pierres et de terre placées directement sur l'assise ci-dessus mentionnée.*

*Avant d'en terminer avec la description du caveau, il convient de préciser que la paroi sud était complètement effondrée au moment de la découverte, seuls les angles, la banquette de blocs de dolérite et une à deux assises de pierres schisteuses ont pu être dégagées et relevées en place. De même, un large effondrement affectait la partie ouest de la paroi nord.*

*Le mobilier*

*Le poignard*

*La partie centrale du caveau a été fouillée méticuleusement au pinceau et ce fort judicieusement. En effet, l'état de conservation de la lame du poignard est extrêmement mauvais et un simple coup de truelle aurait suffi à disperser les restes de ce vestige. Au moment de la découverte, la lame se présentait brisée en deux morceaux, cassure ancienne, probablement due à l'effondrement de la paroi sud. Le simple contact des poils du pinceau suffisait à désagréger la matière constituant la lame, devenue pulvérulente par carbonatation ou plus vraisemblablement par chloruration amenant la formation d'atacamite. Une analyse chimique permettrait de le vérifier. Les dimensions que l'on peut en donner sont approximatives. Il s'agit d'une lame*

dont la longueur est légèrement supérieure à 20 cm, de forme triangulaire, évasée vers la garde ; la largeur de la garde est de l'ordre de 8 cm. L'état de conservation ne permet pas de dire si la lame était ornée de filets. Deux fragments de rivets ont été retrouvés : ils ont un diamètre de 4 mm. Il pourrait appartenir au type des poignards à lame évoluée<sup>109</sup>. Sous la lame, préservés par les sels de cuivre, les fragments du fourreau en bois ou en écorce ont pu être prélevés.

Le poignard se trouvait au centre de la tombe ; la pointe était dirigée vers l'angle nord-ouest. Sous le poignard était une couche noire, formée de bois décomposé, qui reposait directement sur le fond de la tombe.

Le vase funéraire (fig. 4 et phot. 2)

Il était posé sur la banquette de blocs de dolérite, dans l'angle sud-est de la tombe. L'effondrement de la paroi sud a provoqué l'éclatement du vase et la dispersion des tessons sur une longueur de 1 m. Néanmoins, le fond du vase, quoique brisé, était resté à sa place originelle (phot. 1). Au moment de la découverte, on pouvait seulement affirmer être en présence d'un vase non décoré et muni de plusieurs anses plates. Au prix d'un patient effort de nettoyage à sec et de reconstitution partielle, nous sommes en mesure de donner les caractéristiques du vase. Il s'agit d'un vase biconique à fond plat, à carène haute, petit rebord éversé et dont l'encolure est munie de quatre anses plates en ruban, diamétralement opposées, prenant naissance sous la lèvre et se raccordant au corps du vase au niveau de la carène. L'épaisseur des parois est de 4 à 6 mm; la pâte est de couleur brun clair à dégraissant moyen à grossier comportant des débris végétaux. La pâte est très mal cuite, s'effrite et se délite au simple touché, rendant impossible tout nettoyage à l'eau, ainsi qu'une reconstitution complète.

La surface de la paroi est brune (couleur vieux-cuir) et parfaitement lissée. Les mensurations sont les suivantes :

Diamètre à l'ouverture : 140 mm.

Diamètre minimum du col: 133mm.

Diamètre maximum de la panse, au niveau de la carène : 258 mm.

Diamètre du fond: 100mm.

Hauteur totale du vase : 234 mm.

Hauteur de l'encolure: 75mm.

Hauteur du rebord : 9 mm.

Hauteur de la partie inférieure de l'encolure : 66 mm.

Hauteur du corps, du fond à la carène: 159mm.

La forme et les dimensions du vase rappellent beaucoup celles de la poterie funéraire d'Ar Zuliec à Berrien<sup>110</sup>.

Les vases à quatre anses constituent 45% des poteries découvertes dans les tombes de la deuxième série de l'âge du bronze, comme l'a fait remarquer Jacques Briard. Notons également qu'à Saint-Guérolé B, fut mis au jour, en 1975, les débris d'un vase à plusieurs anses, sans que l'on puisse, malheureusement en préciser le nombre.

### Conclusion

La fouille du caveau du tumulus C de Saint-Guérolé a permis d'apporter des éléments nouveaux concernant cette nécropole de l'âge du bronze, malgré la mauvaise conservation du mobilier. En effet, la présence d'un poignard en bronze, placé à la ceinture du défunt, et le vase funéraire à quatre anses plates posé près de la tête d'une part, le mode de construction du caveau d'autre part, rattachent cette sépulture à la deuxième série des tumulus armoricains. Sa construction peut être évaluée aux environs de 1400 av. J.-C, soit au Bronze moyen.

Une datation de charbons de bois prélevés dans le caveau, parmi les pierres effondrées de la paroi sud, a été réalisée par le Laboratoire du radiocarbone, Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette (n°GIF 7184) et a donné le résultat suivant: 1100 ± 60 ans B.P., ce qui permet d'affirmer que l'effondrement de la paroi sud n'est pas naturel, mais résulte d'une investigation médiévale entre 790 et 1035 de notre ère (à 95 % de confiance).

Les fouilles de sépultures de l'âge du bronze - comme celles du Néolithique d'ailleurs - ne datent pas d'aujourd'hui. En effet, dans le remplissage du puits d'accès du souterrain de Lespurit Hellen en Peumerit<sup>111</sup>,

<sup>109</sup> J. Briard, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, Picard, 1984 (Coll. L'âge du bronze en France).

<sup>110</sup> P.-R. Giot, J. Briard, L. Pape, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France Université, 1979, p. 94-102.

<sup>111</sup> M. Le Goffic, *Chronique d'archéologie antique et médiévale* (année 1985), dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 51-53.

fut retrouvé un fragment de coffre à rainures réutilisé par les gens de La Tène et le coffre, également à rainure, du Tréhou avait été visité par les Gallo-Romains<sup>112</sup>.

Souhaitons, pour terminer, que le tumulus A ne subisse pas le même sort que les deux autres. Pour éviter une éventuelle et nouvelle déprédation sur ce site, il paraît opportun soit d'inscrire le tumulus A à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, soit d'en réaliser l'acquisition par une collectivité afin de le placer en «réserve archéologique». Cette inscription ou cet achat serait d'autant plus justifié que la chapelle Saint-Guérolé est construite sur un site gallo-romain inexploré à l'heure actuelle. On y découvre dans un rayon d'une centaine de mètres, après les labours, des fragments de tuiles à rebords.

Cela montre bien une pérennité de l'occupation humaine dans ce secteur de la commune."

**Briard et al., 1994, p. 82 :** "A 15 m au nord de la chapelle un tumulus entouré d'un «cromlec'h» a été signalé par P. Du Châtellier. Le Commandant Martin y a vu une «chambre» de l'Age du Bronze.

Dans la parcelle voisine, au cours de travaux agricoles, un caveau a été mis au jour en mars 1975 et fouillé par Y. Lecerf. La tombe est construite en maçonnerie de pierre sèche et orientée est-ouest. Ses dimensions sont: L = 1,90, l = 0,90 et h = 1,15. La couverture était assurée par une dalle de schiste de 2,10 x 1,15 x 0,40 m. A l'angle nord-est de la tombe, les débris d'un vase bitronconique à plusieurs anses en ruban sans décors gisaient dans une couche noire de bois décomposé.

En août 1984, un troisième caveau fut éventré et fouillé. Il est orienté est-ouest, constitué de parois en maçonnerie de pierre sèche, ses dimensions sont: L = 3,05 à 2,17, l = 1,40 à 1,20, h = 1,80 m. La dalle de couverture mesurait 2,70 x 1,95 x 0,25 m. Au fond du caveau était une banquette de blocs de dolérite. Parmi le bois décomposé du cercueil se trouvaient, au centre de la tombe, un poignard en bronze très corrodé, dans la partie est, un vase bitronconique à quatre anses éclaté en menus morceaux par l'effondrement de la paroi sud lors d'une visite au Moyen-Age entre 790 et 1035 (pl. 8). Cadastre 1966, section El, parcelles 602 et 746. X : 129,400 Y : 1084,600 Z : 130. (Du Châtellier, 1907). (Lecerf, Le Provost, Le Goffic, 1982; Briard, 1984; Le Goffic, 1988)."

#### ● Kerouanton – coffre et tumulus

---

X : 129,3 Y : 84,4 Z : 141

**Briard, 1984, p. 246 et 248 :** "Kerouanton. Découverte, le 8 juillet 1926, d'un coffre orienté est-ouest. La dalle est manquante, les 3 autres sont en place. Petite tombe d'enfant de 0,70 m/0,25 m.

Biblio. Notes Morel. Archives Labo-Rennes."

**Briard et al., 1994, p. 80 :** "Découverte le 18 juillet 1926, d'un coffre orienté est-ouest. La dalle est manquante, les 3 autres sont en place. Petite tombe d'enfant de 0,70/0,25 m. Bibliographie: Morel, Archives Labo. Rennes. (Briard, 1984)."

#### ● Menez-Glujeau – 7 tumulus

---

X : 127,325 ; Y : 2390,890 ; Z : 308

**Le Guennec, 1909-b :** "Fouille d'un tumulus au Menez-Glujeau (en Lopérec) le 30 juin 1909

M. Livinec, négociant à Morlaix, qui possède une propriété dans la montagne d'Arrée, aux dépendances du Glujeau, sur les confins des communes de Sizun, Saint-Rivoal et Lopérec, y a constaté l'existence de plusieurs tumulus dans la partie Ouest de ses terres, avoisinant les garennes de Caranoët, en Sizun, où se trouvent sept tumulus dont deux ont été fouillés en 1899 par notre président M. du Châtellier, et dont d'autres ont été, paraît-il, explorés depuis par MM. Le Rouzic, conservateur du musée de Carnac et le docteur Kermarrec, ancien maire de Landerneau. Quelques-uns des tumulus situés sur les terres de M. Livinec ont disparu, nivelés et détruits par les paysans lors des travaux de défrichement et de mise en culture, et bien que le propriétaire se soit toujours efforcé de sauvegarder autant que possible ces monuments, ou du moins de suivre de près les fouilles forcément hâtives et vandaliques que ses fermiers y ont faites, il ne lui avait pas été possible jusqu'ici d'entreprendre l'exploration sérieuse et méthodique d'aucun d'entre eux. Aussi, ayant choisi parmi ceux qui subsistent encore, un tertre funéraire en parfait état de conservation, l'a-t-il fait ouvrir et fouiller sous ses yeux et sa surveillance, le 30 juin, après avoir eu la

---

<sup>112</sup> M. Le Goffic, La dalle gravée du Tréhou (Finistère), dans Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze, 2500-800 av. J.-C., catalogue de l'exposition de l'abbaye de Daoulas, 1988, p. 138 et 139.

grande amabilité de me convier à assister à ses recherches, au sujet desquelles je crois bon d'adresser un bref rapport à la Société.

Nous partons donc le 30 juin, de bon matin, pour le Glujeau, en compagnie de M. l'abbé Livinec, recteur, de Plouénan, frère de M. Livinec, et de leur neveu M. Le Goaziou, imprimeur à Morlaix. L'automobile qui nous emporte sur la route de Quimper court rapidement vers les montagnes d'Arrée, dont on voit grandir à l'horizon les crêtes déchiquetées où s'accrochent et se déchirent les volutes du brouillard. Nous passons à Pleyber-Christ, puis à Plounéour-Ménez, nous escaladons le Roc'h Trévèzel en contemplant à perte de vue le vert pays de Léon, nous redescendons vers Comanna parmi les tourbières et les rochers, nous franchissons l'Elorn au débouché de la brèche gigantesque qu'il s'est pratiquée dans les monts pour s'échapper des marais de Roudouderc'h, et nous atteignons Saint-Cadou, la paroisse des ardoisiers, d'où un dernier élan à travers les fougères en pente de Roc'h Caranoët nous amène enfin au terme de notre voyage, à Ménez-Glujeau.

A peine débarqués, M. Livinec nous conduit sur un plateau qui borde le chemin à droite, et nous y montre plusieurs tumulus ; certains d'entre eux sont encore intacts, mais MM. Le Rouzic et Kermarrec en ont fouillé les plus apparents. Ce terrain ne dépend d'ailleurs pas du Glujeau. En nous menant vers sa propriété, M. Livinec nous fait remarquer au passage le Chemin du Comte, antique voie frayée pendant plusieurs kilomètres presque au sommet des montagnes, depuis les Cragou jusqu'à Saint-Eloi, et dont le nom, évocateur de souvenirs féodaux, se rapporte à ce fait qu'elle servait jadis de frontières aux deux comtés de Léon et de Poher, comme elle sépare encore aujourd'hui les arrondissements de Morlaix et de Châteaulin. Le Chemin du Comte est toujours fréquenté par les pèlerins qui se rendent à Rumengol.

Avant d'arriver à la première des fermes de Ménez-Glujeau, M. Livinec attire notre attention sur une esplanade marécageuse, située à l'Est du chemin, et où il a fait pratiquer divers canaux et tranchées pour l'écoulement des eaux. Ces travaux ont mis à jour, à une profondeur d'environ 0m60, une quantité de troncs d'arbres enfouis dans la terre tourbeuse et tous alignés parallèlement suivant une direction Nord-Sud. On en reconnaît encore l'essence ; la plupart sont des chênes. La présence de ces troncs d'arbres à 250 mètres d'altitude, sur la crête de l'Arrée, semble prouver que l'endroit n'a pas toujours été le désert dénudé et quasi-inculte que nous y voyons actuellement. Le nom de Caranoët (Karn ar c'hoat, le cimetière du bois) atteste que la nécropole dont on détruit en ce moment les ultimes vestiges se trouvait dans une forêt, ou tout au moins au milieu d'un pays boisé. Les vivants mêmes y habitaient et y exerçaient leur industrie, comme en témoigne l'existence d'un énorme bloc de scories ferrugineuses que M. Livinec nous montre, affleurant le sol au milieu d'un sentier.

La garenne où nous nous rendons ensuite est en partie défrichée ; elle occupe un plateau très élevé, qui a pour point culminant un piton schisteux appelé Roc'h ar Verc'h (le rocher de la fille). Nous y montons afin d'admirer l'imposant panorama des montagnes, aux grands versants roussâtres que balaie l'ombre fuyante des nuages. La sombre silhouette du Mont-Saint-Michel fait vis-à-vis au dôme bleu du Ménez-Hom ; dans la vallée de l'Elorn, les maisons de Sizun brillent au soleil. A l'Ouest se voit la rade de Brest, et la mer borde à l'extrême lointain, d'une indécise ligne d'azur, les côtes de Guisseny et de Plouescat, tandis qu'au sud les clochers du Brasparts et de Pleyben paraissent dans l'échappée du vallon du Rivoal.

Pendant cette contemplation, les trois ouvriers avertis par M. Livinec arrivent avec leurs outils. Notre aimable guide nous conduit vers un tumulus situé à 200 mètres au Sud-Est de Roc'h ar Verc'h ; élevé d'environ 1 mètre 50 sur une circonférence de 30 mètres, ce tertre a une régularité de bon augure, et il nous est permis d'espérer que nos recherches ne demeureront pas infructueuses. Il s'agit d'abord d'entamer le sommet du tumulus pour reconnaître la position de la dalle ou table dolménique qui doit recouvrir la sépulture. Nos ouvriers se mettent vigoureusement à la besogne et ont bientôt creusé un trou assez profond grâce auquel on pourra sonder la butte. Les premiers sondages demeurent pourtant infructueux ; partout, la tige de fer s'enfonce, sans éprouver de résistance sérieuse, jusqu'au sol naturel. M. Livinec finit par déterminer le centre exact du tumulus, et fait attaquer cet endroit. Mais sur ces entrefaites l'heure du dîner étant arrivée, notre appétit aiguisé par l'air vif des montagnes, nous oblige à suspendre nos recherches.

Nous les reprenons une heure plus tard avec une ardeur nouvelle, que la chance se hâte de favoriser. En effet, en sondant la nouvelle tranchée, on reconnaît sur divers points la présence d'une dalle. La terre enlevée à grand coups de pelle laisse bientôt apparaître, à une profondeur de 0m50, une large table d'ardoisine qui résonne sous le choc des outils, nous prouvant ainsi qu'elle abrite une chambre sépulcrale. On s'efforce d'en dégager toute la surface, mais la dalle, formée d'une lame de schiste épaisse à peine de 0m06 à 0m08, s'enlève par écailles et se brise à l'un des angles ; les fragments en sont ôtés avec précaution, pour éviter qu'ils ne tombent dans la sépulture.

Enfin, une ouverture suffisante pour le passage d'une personne est pratiquée, et M. Livinec m'invite à descendre dans cette chambre funéraire où je ne pénètre pas sans une certaine émotion. C'est une sorte de caveau rectangulaire, orienté à l'Est, dont les parois Ouest et Est sont formées de pierres maçonnées à sec ;

la paroi Nord se compose d'une seule et grande dalle d'ardoisine posée de champ et la paroi Sud consiste en une autre dalle moins large reposant sur une base de maçonnerie. La chambre mesure 1m80 de long sur 0m85 de large et la grande table qui recouvre débord de tous les côtés d'au moins 0m30. La profondeur est de 1 mètre. A 0m10 de la dalle, sur les parois Ouest et Est, c'est-à-dire à la tête et aux pieds, font saillie deux pierres formant consoles ou supports, qui servaient peut-être à supporter un plafond de protection disposé au-dessus des restes inhumés pour les préserver de toute infiltration.

Une épaisseur de 0m20 de terre remplit le fond de la chambre. M. Le Goaziou et moi en entreprenons l'exploration. Nous déblayons d'abord la partie Est sans rien rencontrer, sauf quelques traces de cendre, de menus morceaux de charbon démontrant qu'il s'agit d'une sépulture par incinération, et des débris de bois décomposé. La partie Ouest vers laquelle nous nous tournons ensuite, nous donne bientôt un vase de poterie grossière, brisé en plusieurs morceaux, qui se trouvait dans l'axe du tombeau, à 0m40 de la paroi Ouest. Nous en recueillons soigneusement tous les fragments et nous bornons là nos recherches dans cette chambre funéraire qui très probablement ne contenait rien de plus, si l'on s'en rapporte aux résultats des fouilles entreprises par M. du Chatellier dans des tumulus voisins, à Caranoër, et à Saint-Cadou<sup>113</sup>.

M. Livinec nous a montré aussi, à 70 mètres à l'Ouest du tumulus, une autre chambre sépulcrale d'orientation identique et qu'abritait un tertre aujourd'hui rasé. Ce tumulus a été fouillé et détruit il y a trois ans. Il paraît que, la nuit qui suivit la découverte de cette sépulture, quelques paysans vinrent la bouleverser, dans l'espoir fallacieux d'y rencontrer des trésors. M. Livinec n'a pu y recueillir que quelques fragments de poterie blanchâtre, dont il a donné une partie à MM. Le Rouzic et Kermarrec. Ces Messieurs l'ont prié de conserver la chambre sépulcrale, qui est, à leur avis, des plus intéressantes par sa construction soignée. Elle mesure 2m10 de long, 1m10 de large et 1 mètre de hauteur. Ses parois sont formées d'une maçonnerie assez régulière et bien appareillée; J'ai réussi depuis à reconstituer le vase trouvé par nous à l'état de débris. D'une fabrication et d'une forme primitive il ne possède pas le moindre ornement. Ses dimensions sont : hauteur 0m115 ; diamètre à l'ouverture, 0m10 ; diamètre au fond, 0m075. Le croquis ci-joint en donnera une idée. La poterie, peu épaisse, en est rougeâtre, mélangée de graviers et de petits cailloux."

**Briard, 1984, p. 246 :** "Menez-Glugeau 1-3. Groupe de 7 tumulus, à la limite de Sizun et Saint-Rivoal. 2 furent fouillés vers 1899 par P. Du Châtellier. Un troisième par le Guennec le 30 juin 1909. Il mesurait 30 m/1,5 m et recouvrait un caveau rectangulaire en pierre sèche avec dalle de couverture plate. La tombe mesurait 1,80 m/0,85 m/0,90 m.

- Vase grossier « en pot de fleur » sans anse, de 11,5 cm de haut, 10 cm à l'ouverture et 7,5 cm au fond.

Situation : à 20 m au sud du Roch'ar-Verc'h (Rocher de la Vierge).

Biblio. Le Guennec, B.S.A.F., 1909, p. 255."

**Briard, 1984, p. 246 :** "Menez Glugeau 4-7. Tumulus fouillés par Z. Le Rouzic et le Dr Kermarec vers 1907. Coffres ou pierres grossièrement appareillés. Dans l'un d'eux, une dent humaine. Dans un autre, vestige d'une chambre funéraire de 2,15 m/1,10 m/1 m, contenant «une grande poterie blanchâtre » (situation : à 70 m à l'ouest du groupe précédent). Biblio. Notes Le Rouzic. Archives Labo-Rennes."

**Giot, 1991 :** "En octobre 1899, P. du Chatellier, avec le concours de Le Rumeur, agent voyer au Huelgoat, fouilla des tumulus à coffres en dalles schisteuses sur le plateau de Caranoët en Sizun. En 1904, réunissant la documentation sur la zone entre Sizun, Saint-Cadou et Commana, le docteur M. Kermarec revisita cette région et découvrit son extension vers le Menez-Glugeau dans la commune voisine, notamment sur des terres appartenant à D. Livinec, marchand de bois à Morlaix. Les 21,22 et 23 avril 1907, avec Z. Le Rouzic, et une équipe d'une douzaine d'ouvriers journaliers, il explora toute une série de ces tertres ; il ne fut pas trouvé grand-chose dans les coffres, et aucune publication n'en découla. La description des structures étant répétitive et lassante, il est inutile de transcrire ici le peu que nous en retrouvons dans leurs notes. Le 30 juin 1909, L. Le Guennec, l'imprimeur morlaisien Le Goaziou, D. Livinec et son frère, l'abbé Livinec, se retrouvèrent pour explorer un autre tertre à coffre, et furent plus heureux, retrouvant un vase grossier qui fut publié avec un compte rendu dans le Bulletin de la même année par L. Le Guennec ; dans une lettre du 8 juin 1911, D. Livinec a donné quelques autres détails<sup>114</sup>.

En 1925, E. Morel et Ch. Bénard envisagèrent de nouveaux travaux ; une lettre du docteur M. Kermarec du 3 juillet 1925 exprimait l'avis que ce serait peu productif ; par une lettre du 30 juin 1926, D. Livinec donnait son accord, et les 8 et 9 juillet, E. Morel, Ch. Bénard, le docteur M. Kermarec s'y retrouvèrent pour explorer

<sup>113</sup> P. du Châtellier. Inventaire des monuments préhistoriques du Finistère, 1907, p. 105-106.

<sup>114</sup> L. Le Guennec, Fouille d'un tumulus au Menez-Glugeau (en Lopérec) le 30 juin 1909, dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XXXVI, 1909, p. 255-261, 2 fig.

un autre tertre à coffre ; ils crurent que certaines pièces de schiste étaient des outils travaillés ; en tout cas, ils ont été débités<sup>115</sup>.

Peu à peu, les travaux d'exploitation forestière et surtout les méthodes assez drastiques de préparation du terrain avec des engins ont fait disparaître la plupart de ces structures, ce qui est sans doute bien dommage. Sans en faire une oraison funèbre, la situation exacte de ces ensembles dans l'âge du bronze n'est pas aisée à déterminer<sup>116</sup>."

**Briard et al., 1994, p. 80** : "Groupe de 7 tumulus dont deux sont encore visibles quoique très aplanis. 2 furent fouillés vers 1899 par P. Du Châtellier, un troisième par Le Guennec le 30 juin 1909. Il mesurait 30 m de diamètre et 1,5 m de hauteur et recouvrait un caveau rectangulaire en pierre sèche avec dalle de couverture plate.

La tombe mesurait 1,80/0,85/0,90 m et contenait un vase grossier «en pot de fleur», sans anse, de 11,5 cm de haut, 10 cm à l'ouverture et 7,5 cm au fond. Il se trouvait 20 m au sud de Roc'h-ar-Verc'h. Les autres ont été fouillés par Z. Le Rouzic et le Dr. Kermarec vers 1907. Ils contenaient des coffres en pierres grossièrement appareillées. Dans l'un d'eux: une dent humaine; dans un autre: vestiges d'une chambre funéraire de 2,15/1,10/1 m, contenant «une grande poterie blanchâtre» (à 70 m à l'ouest du groupe précédent).

Cadastré 1981, section AH, parcelle 7. X : 127,450 Y : 1091,500 Z : 305. (Le Guennec, 1909, 255). Notes Le Rouzic, Archives Labo. Rennes. (Briard, 1984)."

## PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

### ● Pen-ar-Roch – 3 tumulus

**Guénolé, 1876, p. 205** : "[...] d'après les renseignements de M. Flagelle, il a trouvé près le village de Pen-ar-Roch, en Quimerc'h, sur le versant nord de la montagne, tout près de la crête, dans une lande appartenant à Mme Caurant, du Faou, trois petits tumulus placés tout près l'un de l'autre, et disposés en triangle. Leur diamètre est de 2 m. 30 c. et leur hauteur de 70 centimètres."

**Flagelle, 1878** : "Contre le chemin de grande communication du Faou à Brasparts, à gauche, entre la route nationale n° 170 et le camp du Muriou, on voit trois tertres, connus dans le pays sous le nom de Tombeau des Anglais."

**Chatellier, 1907, p. 191** : "Trois petits tumulus, appelés dans le pays les tombeaux des Anglais, près la route du Faou à Brasparts, entre la route nationale et le camp du Muriou."

**Briard, 1984, p. 266** : "Le Muriou. Trois petits tumulus appelés les Tombeaux des Anglais, près de la route du Faou à Bras-parts, entre la route nationale et le camp romain du Mariou. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 197."

## ROSNOËN

oooo

<sup>115</sup> Ch. Bénard (dit LePontois), *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, 340 p. (cf. p. 58-61, fig. 31-33).

<sup>116</sup> J. Briard, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, 1984, 304p. (cf. p. 116-117 et 246).



## CANTON D'HUELGOAT

### BERRIEN

**BSESF, 1882, 4<sup>e</sup> année, deuxième fascicule, séance du 9 février, p. 9 :** "*M. Lukis : fouille d'un nouveau tumulus en Berrien ; découverte d'un tombeau recouvert d'une table en granti de 3m55 sur 2m50.*"

**Briard, 1984, p. 230 :** "*Au cœur des Monts d'Arrée, Berrien est l'un des centres importants du Bronze ancien et moyen de Bretagne. P. Du Châtellier y explora une cinquantaine de monuments dès la fin du siècle dernier. Beaucoup de tertres furent fouillés par des chercheurs de trésor ou des amateurs de poteries qui ne laissèrent aucun compte rendu de leur exploration. Une campagne de contrôle a été menée de 1968 à 1971 avec fouilles de monuments et prospections (J. Briard, J. Bourhis) et une série de relevés de cadastres en 1981 et 1982 (J. Briard, M. Houeix).*"

#### ● **Chapelle Sainte-Barbe – tumulus détruit et coffre**

X : 149,995 ; Y : 2396,040 ; Z : 257 (lieu-dit)

**Chatellier, 1897-a :** "*A quatre cents mètres au Nord-Est du bourg de Berrien, en face de la chapelle de Sainte-Barbe, on détruisit, en 1877, en faisant la route de Morlaix à Carhaix, un tumulus recouvrant un coffre en pierres dans lequel était un squelette les jambes repliées.*"

**Chatellier, 1907, p. 194 :** "*A 400 mètres au Nord-Est du bourg de Berrien, en face de la chapelle de Sainte-Barbe, on détruisit, en 1877, en face la route de Morlaix à Carhaix, un tumulus recouvrant un coffre en pierres dans lequel était un squelette les jambes repliées.*"

**Giot, 1967 :** "*En réparant la chaussée de la R.N. 169, au P.K. 19.931, en face de la chapelle Sainte-Barbe, à Berrien, il fut découvert une tombe en coffre contenant les débris d'un squelette replié qui nous fut remis par les soins, de la mairie.*"

**Giot, 1969 :** "*Sous la route nationale, en face la chapelle Sainte-Barbe, il fut découvert en 1967 un coffre contenant les débris d'un squelette replié.*"

*Une campagne de prospections concernant principalement les tumulus des Monts d'Arrée a été entreprise par M. J. Briard en 1968, en liaison avec les services du futur Parc régional d'Armorique. Outre la reconnaissance de divers tumulus et de vestiges mégalithiques, une fouille menée à Goarem Goasven<sup>32</sup> a permis d'étudier un type de tumulus sans chambre montrant la trace de structures périphériques grossières en pierre sèche. Un fragment de poterie funéraire typique de la civilisation des tumulus armoricains a été recueilli au centre, cependant qu'en bordure orientale de nombreux tessons de poterie grossière domestique et un disque perforé en schiste provenaient de vestiges d'habitats. Des grattoirs en silex et quelques outils grossiers en quartzite ont également été trouvés (fig. 41 et 42).*"

**Briard et al., 1994, p. 70 :** "*- Tumulus avec coffre et squelette recroquevillé, détruit en 1877. (Du Châtellier, 1897). X : 150,150 Y : 1096,500 Z : 262.*"

*- Coffre contenant les débris d'un squelette replié découvert en réparant la chaussée R.N. 169 en 1967. Enquête P.R. Giot (pl. 1). (B.S A.F., T. XCIII, p. 21).*"

#### ● **Croas-an-Hent-Cam – 3 tumulus**

X : 147,310 ; Y : 2397,160 ; Z : 268 (parcelle 120)

X : 146,540 ; Y : 2397,600 ; Z : 267 (parcelle 48)

Carte archéologique : 29 007 0013 et 29 007 0014

**Chatellier, 1897-a :** "*A six cents mètres au Nord des précédents est un groupe de trois tumulus. L'un d'eux, celui le plus au Nord, qui est aussi le plus considérable, situé dans la garenne dite Rundorné, a trente mètres de diamètre sur 1m,50 de haut. Gêné par les clôtures qui l'entourent, il faut le fouiller par une tranchée en*"

forme de puits, faite au sommet. Au fond de cette tranchée, dans une terre argileuse compacte, il est rencontré, à 0m,90 sous le sommet du monument, deux dalles juxtaposées recouvrant un coffre de 1m, 10 de long sur 0m,45 de large, contenant des restes incinérés, sans mobilier, déposés sur le fond de la sépulture, creusée jusqu'au schiste du sous-sol.

Au Sud, à quatre-vingt-dix mètres du précédent, dans la parcelle dite Parc-Cazalen, est un autre petit tumulus de 20 mètres de diamètre sur 0m,75 de haut. Une première tranchée Est-Ouest, faite à travers, n'ayant rien donné, il en est fait une seconde, qui, un peu sur le côté dans la partie Sud, rencontre un petit coffre fait de quatre ardoises posées de champ en terre, mesurant 0m,90 de long. Recouvert d'une cinquième ardoise il contient des restes incinérés."

**Chatellier, 1907, p. 197 :** "A 600 mètres au Nord des précédents [voir Kernevez] est un groupe de trois tumulus. L'un d'eux, celui le plus au Nord, qui est aussi le plus considérable, situé dans la garenne Run-dorné, a 30 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup> 50 de haut. Gêné par les clôtures qui l'entourent, il faut le fouiller par une tranchée en forme de puits, faite au sommet. Au fond de cette tranchée, dans une terre argileuse compacte, il est rencontré, à 0<sup>m</sup> 90 sous le sommet du monument, deux dalles juxtaposées recouvrant un coffre de 1<sup>m</sup> 10 de long sur 0<sup>m</sup> 45 de large contenant des restes incinérés, sans mobilier, déposés sur le fond de la sépulture, creusée jusqu'au schiste du sous-sol.

Au Sud, à 90 mètres du précédent, dans la parcelle dite Parc-Cazalen, est un autre petit tumulus de 20 mètres de diamètre sur 0m 75 de haut. Une première tranchée Est-Ouest, faite à travers, n'ayant rien donné, il en est fait une seconde, qui, un peu sur le côté dans la partie Sud, rencontre un petit coffre fait de quatre ardoises posées de champ en terre, mesurant 0<sup>m</sup> 90 de long. Recouvert d'une cinquième ardoise, il contient des restes incinérés.

A 100 mètres à l'Ouest de celui-ci, autre petit tertre de 15 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 60 de haut, fouillé antérieurement."

**Briard et al., 1994, p. 69 :** "- Groupe de 3 tumulus dont 2 fouillés par P. Du Châtellier. Cadastre 1968, section B1, parcelles 98, 99, 120. X : 147,450 Y : 1097,700 Z : 272. (Du Châtellier, 1897).

- 1 tumulus bien conservé. Cadastre 1968, section B1, parcelle 48. X : 146,675 Y : 1098,150 Z : 270. Inventaire J.M. Moullec (Le Potier, 1986)."

### ● Cos-Castel – toponymes

---

**Plonéis, 1985 :** "ar maen zao, il en existe deux, l'un à l'Est et l'autre au Nord de Coscastel."

**Plonéis, 1985 :** "Kroaz Vorvean (la croix de la grande pierre = mégalithe) il n'y a plus de croix en cet endroit situé tout à côté de "men zao" (la pierre levée = le menhir)".

### ● Cos-Castel – groupe de tumulus et dolmen

---

X : 147,768 ; Y : 2394,521

Carte archéologique : 29 007 0009

**Chatellier, 1897-a :** "En la commune de Berrien, si riche en monuments, nous trouvons encore, à dix-huit cents mètres au Sud-Ouest du bourg, un tumulus et un dolmen ruinés, situés dans la garenne dite Juno-Bella, dépendant du village de Cos-Castel.

En construisant un talus passant par-dessus le tumulus, qui a 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut, on mit à découvert une énorme roche au niveau de la surface du sol environnant. Il était probable que c'était la dalle de recouvrement d'une sépulture. Ayant creusé de façon à s'enfoncer dans le sol, nos travailleurs mirent, en effet, promptement à découvert la paroi Est d'une chambre funéraire maçonnée à pierres sèches. Le poids de l'énorme dalle de recouvrement, qui n'a pas moins de 0m,70 d'épaisseur, portant en plein sur la paroi Est, il fut bien difficile d'enlever quelques pierres pour y pénétrer. Pour y arriver, nous fûmes obligés de prendre des leviers dans le village voisin. Après bien des efforts, on arriva à faire un trou permettant de passer la tête. La chambre étant vide d'infiltrations extérieures, on y vit, à la lueur d'une bougie, un squelette couché sur le côté, ayant près de la tête, à gauche, un vase à une anse. Après un travail pénible pour agrandir la brèche faite à la paroi, notre fouilleur, en s'aplatissant fort, parvint à se glisser à l'intérieur de la sépulture, nous l'y suivîmes. Le squelette était couché sur le côté gauche, les jambes repliées, les bras le long du corps, la tête près de la paroi Est-Sud-Est qui est celle qui, construite après l'introduction du corps, fermait le caveau.

*Du reste, que l'inhumation fut directe ou par incinération, les cérémonies funèbres terminées, la clôture du caveau se faisait généralement, à l'extrémité Est ou, si la sépulture n'était pas exactement orientée Est-Ouest, à l'extrémité la plus sensiblement à l'Est.*

*Le vase ici recueilli, comme les précédents, du reste, est très grossier et fait à la main. Du squelette, il ne fut possible d'avoir que quelques fragments du crâne, les os longs, quelques côtes et quelques vertèbres et encore tout cela est-il en bien mauvais état.*

*La chambre mesure intérieurement 2m,30 de largeur sur 1m,65 de hauteur sous table et 2m,33 de longueur. Le fond était sur le tuf. Les parois en étaient solides, aussi fût-elle laissée ouverte après notre exploration.*

*Dans la même parcelle, à cent cinquante mètres au Sud de ce tumulus, sont encore debout trois supports et la pierre du fond d'un petit dolmen dont la table a été enlevée. Ouvert au Sud-Ouest, le pilier du fond mesure 1m,20 de large. Les deux montants du côté Ouest ont 0m,75 et 1m,10 celui du côté Est 1m,15, et la galerie 0m,85 de largeur. La fouille-laite entre les parois du monument n'a donné aucun résultat.*

*Dans un champ voisin, dit Roudoudu dépendant aussi de Cos-Castel, sont deux autres tumulus, à deux cent cinquante mètres du précédent. Le plus grand a 25 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut. Ayant ouvert une tranchée de 3 mètres de large dans sa partie Est, nous la dirigeons vers le centre, suivant une ligne Est-Ouest.*

*L'enveloppe du tumulus est ici, comme à l'ordinaire, faite d'argile compacte mêlée de morceaux de charbon. Mais, en approchant du centre, il est rencontré un mulon de sable blanc de rivière, soigneusement dressé en forme de sillon à dos d'âne, ayant 3m,60 de largeur à la base et 0m,60 de hauteur du sommet à la base. Il est posé sur un lit d'argile fortement battue, épais de 0m,40, reposant sur un sous-sol de tuf très dur. La tranchée continuée de façon à traverser le tumulus, nous constatons qu'au centre du tumulus ce sillon de sable blanc très pur est à 0m,90 sous son sommet et que suivant l'orientation Est-Ouest, il a 2m,80 de long. Une seconde tranchée perpendiculaire à la première, faite à travers le monticule, ne donne rien autre. Que faut-il conclure de l'exploration de ce monument ?*

*La seule conclusion, croyons-nous, est que nous nous trouvons en présence d'un tumulus de souvenir, élevé à la mémoire de quelque guerrier mort dans une expédition plus ou moins lointaine et dont le corps n'a pu être inhumé au milieu des siens.*

*Aujourd'hui encore ne voyons-nous pas, dans nos cimetières bretons du littoral, des tombes, ayant la forme de notre monticule en sable blanc, élevées en souvenir de marins disparus en mer ou morts sur la terre étrangère, dont les restes n'ont pu être ramenés pour reposer dans le cimetière du village à l'ombre du clocher qui les a vus naître. Ce sont des tombes de souvenir. Dans notre Bretagne, où les coutumes anciennes se conservent si bien, il n'est pas rare de retrouver ainsi des réminiscences des temps les plus reculés.*

*Dans le même champ, à soixante-quinze mètres au Sud-Est, se voit un autre tumulus, de 15 mètres de diamètre sur 0m,60 de haut, dans lequel, au centre, est une petite chambre formée par quatre pierres posées de champ en terre, recouvertes d'une dalle, sorte de coffre en pierres de 1m,10 de long sur 1 mètre de large et 0m,35 de profondeur. Il était bourré de restes incinérés. La dalle de recouvrement était à 0m,40 sous le sommet du tumulus.*

*A six cents mètres au Sud de ce groupe de tumulus, et à quatre cents mètres à l'Ouest du village de Coscastel, également sur les terres en dépendant, est un autre groupe de tumulus.*

*Le plus grand de ceux-ci, situé dans le champ dit Parc-Huella, a 45 mètres de diamètre sur 2m,30 de haut. A l'Est, nous ouvrons à sa base une large tranchée de 3 mètres, dirigée vers l'Ouest, passant par le centre du monument. Dans cette tranchée est rencontrée une épaisse couche d'argile compacte, posée sur le tuf du sous-sol, sur laquelle est une couche d'argile ferrugineuse de 0m,60 d'épaisseur, fortement calcinée, couverte par une couche de cendre grise mêlée de gros morceaux de charbon de bois et de parcelles d'os, épaisse de 0m,08, recouverte d'argile jaune. Rendu au centre du monument, il est constaté que la couche de cendre est à 1m,45 sous le sommet du tumulus. Le tumulus étant coupé par cette première tranchée Est-Ouest, une autre tranchée est ouverte, partant du Sud et allant vers le Nord en passant par le centre ; les mêmes constatations y sont faites. Au centre du tumulus, la couche de cendre couvre un espace sensiblement carré de 6 mètres de côté.*

*Nous en concluons que, lors de sa construction, le tumulus étant élevé à 0m,70 au-dessus du niveau du sol, on y dressa un bûcher sur lequel furent brûlés les corps de guerriers tués sans doute dans quelque rencontre avec une tribu rivale et que leurs restes incinérés, laissés sur place, furent simplement recouverts d'une couche, d'argile ayant aujourd'hui 1m,45 d'épaisseur au point culminant.*

*A soixante mètres à l'Ouest de ce tumulus, dans le champ dit Parc-Cospéron, en est un autre de 25 mètres de diamètre sur 1 mètre, de haut. Il enveloppe une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une dalle, orientée Sud-Est-Nord-Ouest, mesurant 1m,50 de long sur 0m,80 de large et 1 mètre de hauteur.*

*Sur le fond de la sépulture étaient des restes incinérés et près d'eux un vase à deux anses écrasé par les éboulements provenant des parois.*

*A cent mètres, au Sud-Ouest, dans le champ dit Parc-an Ero-bihan, un autre petit tumulus de 20 mètres de diamètre sur 0m80 de haut, n'ayant pas de sépulture à l'intérieur, était un tumulus de souvenir.*

*Au levant, à deux cents mètres au Sud du premier, dans le champ dit Parc-Quenerch-Guen, on voit encore les restes d'une allée couverte, rendue presque méconnaissable par diverses mutilations causées par l'enlèvement des tables et de la presque totalité des parois comme matériaux de construction.*

*Dans le même champ, est un autre petit tumulus de 25 mètres de diamètre et de 0m,50 de haut. Il a été fouillé, sans constatations, à une époque inconnue.*

*L'ensemble des monuments de Cos-Castel se complète par une enceinte carrée fortifiée ayant au centre une butte artificielle, aux issues même du village, sur l'âge de laquelle je n'ose me prononcer. On voit encore, en effet, à Cos-Castel, les restes d'un ancien manoir qui pourraient bien la dater."*

**Chatellier, 1907, p. 199-201 :** *"En la commune de Berrien, si riche en monuments, nous rencontrons encore, à 4800 mètres au Sud-Ouest du bourg, un tumulus et un dolmen ruinés, situés dans la garenne dite Juno-Bella, dépendant du village de Cos-Castel.*

*En construisant un talus passant par-dessus le tumulus, qui a 25 mètres de diamètre sur 4 mètres de haut on mit à découvert une énorme roche au niveau de la surface du sol environnant. Il était probable que c'était le recouvrement d'une sépulture. Ayant creusé de façon à s'enfoncer dans le sol, nos travailleurs mirent en effet promptement à découvert la paroi Est d'une chambre funéraire maçonnée à pierres sèches. Le poids de l'énorme dalle de recouvrement qui n'a pas moins de 0m70 d'épaisseur, portant en plein sur la paroi Est, il fut bien difficile d'enlever quelques pierres pour y pénétrer. Pour y arriver, nous fûmes obligés de prendre des leviers dans le village voisin. Après bien des efforts, on arriva à faire un trou permettant de passer la chambre étant vide d'infiltrations extérieures on y vît à la lueur d'une bougie, un squelette couché sur le côté, ayant près de la tête, à gauche, un vase à une anse. Après un travail pénible pour agrandir la brèche faite à la paroi, notre fouilleur parvint à se glisser à l'intérieur de la sépulture, nous l'y suivîmes. Le squelette était couché sur le côté gauche, les jambes repliées, les bras le long du corps, la tête près de la paroi Est-Sud-Est qui est celle qui construite après l'introduction du corps, fermait le caveau.*

*Du reste, que l'inhumation fut directe ou par incinération, les cérémonies funèbres terminées, la clôture du caveau se faisait généralement à l'extrémité Est où, si la sépulture n'était pas exactement orientée Est-Ouest, à l'extrémité la plus sensiblement à l'Est.*

*Le vase ici recueilli, comme les précédents, du reste, est très grossier et fait à la main. (Musée de Kernuz). Du squelette, il ne fut possible d'avoir que quelques fragments du crâne, les os longs, quelques côtes et quelques vertèbres, et encore tout cela est-il en bien mauvais état.*

*La chambre mesure intérieurement 2m30 de largeur sur 1m65 de hauteur sous table et 2m33 de longueur. Le fond était sur le tuf. Les parois en étaient solides ; aussi fût-elle laissée ouverte après notre exploration.*

*Dans la même parcelle, à 450 mètres au Sud de ce tumulus, sont encore debout trois supports et la pierre du fond d'un petit dolmen dont la table a été enlevée. Ouvert au Sud-Ouest, le piller du fond mesure 1m20 de large. Les deux montant du côté Ouest ont 0m75 et 1m10, celui du côté Est 1m15, et la galerie 0m85 de largeur. La fouille faite entre les parois du monument n'a donné aucun résultat.*

*Dans un champ voisin, dit Roudoudu, dépendant aussi de Gos-Castel, sont deux autres tumulus, à 250 mètres du précédent Le plus grand a 25 mètres de diamètre sur 1m50 de haut Avant ouvert une tranchée de 3 mètres de large dans sa partie Est, nous la dirigeons vers le centre, suivant une ligne Est-Ouest. L'enveloppe du tumulus est ici comme à l'ordinaire, faite d'argile compacte mêlée de morceaux de charbon. Mais, en approchant du centre, il est rencontré un mulon de sable blanc de rivière, soigneusement dressé en forme de sillon à dos d'âne, ayant 3m60 de largeur à la base et 0m60 de hauteur du sommet à la base. Il est posé sur un lit d'argile fortement battue, épais de 0m40, reposant sur un sous-sol de tuf très dur. La tranchée continuée de façon à traverser le tumulus, nous constatons qu'au centre du tumulus ce sillon de sable blanc très pur est à 0m90 sous son sommet et que suivant l'orientation Est-Ouest, il a 2m80 de long. Une seconde tranchée perpendiculaire à la première, faite à travers le monticule, ne donne rien autre. Que faut-il conclure de l'exploration de ce monument ?*

*La seule conclusion, croyons-nous, est que nous nous trouvons en présence d'un tumulus de souvenir, élevé à la mémoire de quelque guerrier mort dans une expédition lointaine, dont le corps n'a pu être inhumé au milieu des siens.*

*Aujourd'hui encore ne voyons-nous pas, dans nos cimetières bretons du littoral, des tombes, ayant la forme de notre monticule en sable blanc, élevées en souvenir de marins disparus en mer ou morts sur la terre étrangère, dont les restes n'ont pu être ramenés pour reposer dans le cimetière du village à l'ombre du clocher qui les a vus naître. Ce sont des tombes de souvenir. Dans notre Bretagne, où les coutumes*

anciennes se conservent si bien, il n'est pas rare de retrouver ainsi des réminiscences des temps les plus reculés.

Dans le même champ, à 75 mètres au Sud-Est, se voit un autre tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0m60 de haut, dans lequel, au centre, est une petite chambre formée par quatre pierres posées de champ en terre, recouvertes d'une dalle, sorte de coffre en pierres de 1m10 de long sur 1 mètre de large et 0m35 de profondeur. Il était bourré de restes incinérés. La dalle de recouvrement était à 0m 40 sous le sommet du tumulus."

**Chatellier, 1907, p. 202-203 :** "À 600 mètres au Sud de ce groupe de tumulus, et à 400 mètres à l'Ouest du village de Coscastel, sur les terres en dépendant, est un autre groupe de tumulus.

Le plus grand de ceux-ci, situé dans le champ dit Parc-Huella, a 45 mètres de diamètre sur 2m30 de haut. A l'Est, nous ouvrons à sa base une large tranchée de 3 mètres, dirigée vers l'Ouest, passant par le centre du monument. Dans cette tranchée est rencontrée une épaisse couche d'argile compacte, posée sur le tuf du sous-sol, sur laquelle est une couche d'argile ferrugineuse de 0<sup>m</sup>60 d'épaisseur, fortement calcinée, couverte par une couche de cendre grise mêlée de gros morceaux de charbon de bois et de parcelles dos, épaisse de 0<sup>m</sup>08, recouverte d'argile jaune. Rendu au centre du monument, il est constaté que la couche de cendre est à 1<sup>m</sup>45 sous le sommet du tumulus. Le tumulus étant coupé par cette première tranchée Est-Ouest, une autre tranchée est ouverte, partant du Sud et allant vers le Nord en passant par le centre ; les mêmes constatations y sont faites. Au centre du tumulus, la couche de cendre couvre un espace sensiblement carré de 6 mètres de côté.

Nous en concluons que, lors de sa construction, le tumulus étant élevé à 0<sup>m</sup>70 au-dessus du niveau du sol, on y dressa un bûcher sur lequel furent brûlés les corps de guerriers tués sans doute dans quelque rencontre avec une tribu rivale et que leurs restes incinérés, laissés sur place, furent simplement recouverts d'une couche d'argile ayant aujourd'hui 1m 45 d'épaisseur au point culminant.

A 60 mètres à l'Ouest de ce tumulus, dans le champ dit Parc-Cospéron, en est un autre de 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Il enveloppe une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une dalle, orientée Sud-Est Nord-Ouest, mesurant 1m50 de long sur 0<sup>m</sup>80 de large et 1 mètre de hauteur. Sur le fond de la sépulture étaient des restes incinérés et près d'eux un vase à 2 anses écrasé par les éboulements provenant des parois. (Musée de Kernuz).

A 100 mètres, au Sud-Ouest, dans le champ dit Parc-an-Ero-Bihan, un autre petit tumulus de 20 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup>80 de haut, n'ayant pas de sépulture à l'intérieur, était un tumulus de souvenir.

Au Levant, à 200 mètres au Sud du premier, dans le champ dit Parc-Quenerc'h-Guen, on voit encore les restes d'une allée couverte, rendue presque méconnaissable par diverses mutilations causées par l'enlèvement des tables et de la presque totalité des parois comme matériaux de construction.

Dans le même champ, est un autre petit tumulus de 25 mètres de diamètre et de 0m 50 de haut. Il a été fouillé, sans constatations, à une époque inconnue."

**Briard, 1984, p. 230-231 :** "Coz Castel. Ce vieux village contient les vestiges d'un retranchement d'époque indéterminée, sans doute médiéval, peut-être établi sur une enceinte plus ancienne. Il est situé entre deux groupes de tumulus.

Coz Castel Nord-Ouest. Un tumulus arasé de 20 m de diamètre et environ 1 m de haut (parcelle 1364 F2), situé au bord du chemin. Une autre tombelle de 3 à 4 m de diamètre se devine dans la parcelle au nord (1363) (X : 147 Y : 95 Z : 235 m).

Coz Castel Sud-Est. A 500 m du groupe précédent, groupe de 3 tumulus et d'un « dolmen ». L'un est coupé par le chemin (1035 F2), l'autre à peine entamé par le même chemin (1034) et le troisième à cheval sur le talus séparant les parcelles 1034 et 1035 F2. Le « dolmen » est relégué en bordure de parcelle. Il est composé de 3 dalles de chant recouvertes d'un bloc de couverture, le tout en granite. Il peut s'agir aussi bien d'un fond « d'allée couverte » que d'un grand coffre mégalithique du Bronze. P. Du Châtellier a fouillé « le plus grand tumulus » de cet ensemble dit Parc-Huella (1034 ?) (45 m sur 2,30 m à l'époque, alors que -sa hauteur actuelle n'atteint pas 1 m). Il trouva, sous l'argile, une couche ferrugineuse avec brûlis, charbons de bois et esquilles d'os qu'il interpréta comme un bûcher pour brûler un corps. On peut se demander si sa « couche de cendres » ne correspondait pas à une structure en bois décomposé. Un autre tumulus du même ensemble (Parc Cosperon) a livré à P. Du Châtellier un vase à deux anses dans une chambre en pierres sèches de 1,5 m/0,80 m (X : 148 V : 94,6 Z : 240 m). Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 202.

Coz Castel - Roudoudu. Ces tumulus étaient situés à environ 1 km à l'ouest de Coz Castel. Dans la parcelle dite Roudoudu, 2 tumulus, dont le plus grand de 25 m/1,5 m était en argile compacte. Il recouvrait un « mulon » de sable blanc de rivière ayant 3,60 m de base et 0,60 m de haut, orienté est-ouest et long de 2,80 m. Le second recouvrait un coffre en ardoises de 1 m/1,10 m « bourré de restes incinérés ». Biblio. P. Du Châtellier, *Exploration*, 1897.

Coz Castel - Parc-en-Ero-Bihan. (le champ du petit sillon). P. Du Châtellier signale un tumulus de 20 m/0,80 m, sans sépulture. Grâce à F. Quemeneur, de Coz Castel, nous avons retrouvé les parcelles du Roudoudu et d'Ero Bihan mais les tumulus ne sont plus visibles, arasés totalement par la culture."

**Briard et al., 1994, p. 69 :** "- Groupe de 2 tumulus très arasés. Tumulus sans chambre.

Cadastré 1968, section F3, parcelles 1363, 1365. X : 147,900 Y : 1095,050 Z : 250. (Du Châtellier, 1897 ; Briard, 1984).

- Groupe de 3 tumulus et coffre. 1 vase à 2 anses dans le plus grand tumulus.

Cadastré 1968, section F2, parcelles 1034, 1035, 1036. X : 148,000 Y : 1094,600 Z : 243. Fouille P. Du Châtellier. (Du Châtellier, 1897 ; Briard, 1984).

- Parc-an-Ero-bihan : tumulus de 20 m/0,80 m.

- Roudoudu : 2 tumulus sans chambre ; ces 3 tumulus ont été fouillés par P. Du Châtellier et sont complètement arasés. (Briard, 1984)."

### ● Croas-Stephan

X : 147,450 ; Y : 2392,660 ; Z : 196

**Briard et al., 1994, p. 69 :** "Groupe de 3 tumulus assez arasés. Cadastre 1968, section G2, parcelles 686, 687. X : 147,575 Y : 1093,200 Z : 195. Fouille Lukis (Le Potier, 1986)."

### ● Croix-Pulviny (La-Croix-au-Peulven ou Menhir) – groupe de tumulus

X : 146,281 ; Y : 2396,337

Carte archéologique : 29 007 0011

**Chatellier, 1897-a :** "A cent mètres, à l'Ouest de celui-ci [tumulus de Kernévez], autre petit tertre de 15 mètres de diamètre sur 0m,60 de haut, fouillé antérieurement. Etant à une petite distance de la Croix-Pulviny, située sur le côté Sud de la route allant de Berrien à la Feuillée, à quatre kilomètres environ de Berrien, nous nous y rendons<sup>117</sup>. Nous y trouvons, sur un plateau très élevé, les restes d'un dolmen dont la table, mesurant 2m,50 sur 2 mètres, est brisée en deux morceaux qui, tombés à l'intérieur de la galerie, ont écarté les deux piliers sur lesquels elle reposait.

A cent cinquante mètres au Sud-Ouest de ce monument sont deux petits tumulus de 15 à 20 mètres de diamètre et de un mètre de hauteur. Ils ont été fouillés à une époque inconnue, peut-être au moment où le monument mégalithique a été ravagé.

Entre la croix de Pulviny et le village de Trédudon, sur les terres de Quinoualc'h, est un groupe de six tumulus, à un kilomètre dans le nord-ouest de la croix, situés sur une éminence, qu'on appelle Rmniou-Morvan. De petites dimensions, cinq de ces tumulus ont un diamètre de 20 mètres et 1 mètre de hauteur.

Le sixième, plus considérable, mesure 30 mètres de diamètre sur 1m,50 de hauteur. Il enveloppe une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte par une grande dalle, dans laquelle près d'un dépôt de restes incinérés, placé sur le fond de la sépulture, creusée jusqu'au tuf, était un vase en argile à quatre anses. L'intérieur de cette chambre mesure 1m,75 sur 0m,85 de large et 0m,80 de hauteur du fond à la dalle de recouvrement. Elle est orientée sensiblement Est-Ouest.

<sup>117</sup> Cette croix est posée sur le sommet d'une colonne en forme de cône tronqué de 2m,30 de haut sur 0m,80 de diamètre à la base et 0m,52 de diamètre au sommet, qui doit être une ancienne borne milliaire malheureusement fruste aujourd'hui, d'autant que, située sur un des mamelons les plus élevés des montagnes d'Arrhées, elle y est très exposée aux intempéries des saisons. Elle est sur le bord immédiat de la voie romaine allant de Carhaix à Brest, très reconnaissable en ce point. Coupée par la construction d'une route moderne, on peut en étudier la belle structure qui est comme il suit : un premier dallage, posé sur une épaisse couche de sable, est séparé par une seconde couche de sable de 0m,25 à 0m,35 d'épaisseur, d'un dallage superposé, par dessus lequel est une troisième couche de sable recouverte de macadam.

A cinq cents mètres à l'Est du village de Trédudon-Lemoine est un groupe de sept tumulus. L'un d'eux, de 30 mètres de diamètre sur 2m,50 de haut, recouvre une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches, dont la dalle de recouvrement est à 0m,30 sous le sommet. La chambre, orientée Est-Ouest, mesure intérieurement 2m,55 de long sur 1m,80 de large et 1m,50 de hauteur du fond au plafond. Le fond de la chambre était entièrement recouvert d'un dépôt de restes incinérés au milieu desquels, à 0m,70 de l'entrée Est du caveau, avait été placé un vase en argile ; il était écrasé.

Au Nord, à cinquante mètres de ce dernier, est un autre tumulus ayant 20 mètres de diamètre et 1m,50 de hauteur, resté sans être fouillé.

A cent mètres au Nord, autre tumulus de mêmes dimensions que le premier. Il recouvre une chambre à parois maçonnées à pierres sèches dans laquelle il a été recueilli, au milieu de restes incinérés, un vase à anses.

Au Sud, à deux cents mètres, autre tumulus fouillé sans constatations, à une époque inconnue."

**Chatellier, 1907, p. 197-198 :** "Étant à une petite distance de la Croix-Pulviny, située sur le côté Sud de la route allant de Berrien à La Feuillée, à quatre kilomètres environ de Berrien, nous nous y rendons. Cette croix est posée sur le sommet d'une colonne de forme d'un cône tronqué de 2m 30 de haut sur 0m 80 de diamètre à la base et 0m 52 de diamètre au sommet qui est certainement une borne milliaire, malheureusement fruste aujourd'hui, d'autant que située sur un des mamelons les plus élevés des montagnes d'Arrhées. Elle y est très exposée aux intempéries des saisons. Elle est sur le bord de la voie romaine allant de Carhaix à Brest. Coupée par la construction d'une route moderne, il est facile d'en étudier la belle structure que voici : un premier dallage, posé sur une épaisse couche de sable est séparé par une seconde couche de sable de 0m 25 à 0m 35 d'épaisseur, d'un dallage superposé, par dessus lequel est une troisième couche de sable recouverte de macadam.

A 150 mètres au Sud-Ouest de ce monument sont deux petits tumulus de 45 à 20 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Ils ont été fouillés à une époque inconnue. Entre la croix de Pulviny et le village de Trédudon, sur les terres de Quinoualc'h est un groupe de six tumulus, à 1 kilomètre dans le Nord-Ouest de la croix, situés sur une éminence qu'on appelle Reuniou-Morvan. De petites dimensions, cinq de ces tumulus ont un diamètre de 20 mètres et 1 mètre de hauteur.

Le sixième plus considérable, mesure 30 mètres de diamètre sur 1m 50 de hauteur. Il enveloppe une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte par une grande dalle, dans laquelle, près d'un dépôt de restes incinérés, placé sur le fond de la sépulture, creusée jusqu'au tuf, était un vase en argile à quatre anses (Musée de Kernuz. L'intérieur de cette chambre mesure 1<sup>m</sup> 75 sur 0m 85 de large et 0m 80 de hauteur du fond à la dalle de recouvrement. Elle est orientée sensiblement Est-Ouest."

**Briard, 1968-b :** "Plusieurs groupes de tertres ont pu être répertoriés, et l'un d'eux, à Goarem-Goasven, a fait l'objet d'une fouille en juillet 1968. Il s'agissait d'un petit tumulus, situé à 4 kilomètres à l'Ouest de Berrien, au Nord de la route de ce bourg vers La feuillée, à 600 mètres environ avant la Croix-Pulviny ; parcelle 170, section B1. Ce monument est apparu comme une masse de terre rapportée, bordé d'irrégulières structures en pierres sèches formant tantôt des massifs, tantôt une ligne discontinue de gros blocs. Au centre un simple fragment de poterie à anse typique de l'Age du Bronze armoricain a été recueilli en pleine terre. Il n'y avait ni caveau ni structure aucune soulignant la tombe probable. En effet, plus d'un "cénotaphe" du genre cher aux auteurs du siècle dernier, il s'agit vraisemblablement là d'un monument funéraire très simple où le corps était enfoui sous une masse de terre. Dans les tranchées de la fouille, des éléments de la vie domestique ont été trouvés : poterie grossière de grandes urnes en forme de seau à fond plate, céramique plus fine et mieux cuite, tasses ou gobelets ; grattoirs de silex et outils très frustes et mal taillés en quartzite. Un petit disque en micasciste, perforé au centre, est peut-être un peson de tisserand. Tout ce matériel laisse supposer un mode de vie assez rudimentaire de ces pasteurs de l'Age du Bronze."

**Biard, 1978 :** "TOMBES MÉGALITHIQUES. LA CROIX-PULVINY

Le coffre de Juno-Bella par son mobilier prouve qu'il y a eu des monuments funéraires au Bronze ancien composés de grosses dalles posées sur le vieux sol. Sans ce mobilier, le coffre de Juno-Bella aurait été classé dans la série des « dolmens simples » ou des « dolmens ruinés ». Ceci pose le problème de la fréquence de ces coffres mégalithiques de l'âge du bronze. Pour le Finistère, on peut en citer quelques exemples : le dolmen de Rosquaven à Quimperlé était bien un monument fermé autrefois, une tombe close probablement de l'âge du bronze si l'on se réfère à un plan ancien de W.-C. Luckis conservé dans les archives du Laboratoire d'anthropologie de Rennes. Les monts d'Arrée ne sont pas exempts de grands coffres comme ce monument octogonal du Norohou à Loquef-fret dont nous avons relevé le plan vers 1955 avec notre ami J.

L'Helgouach<sup>118</sup>. Ce monument était recouvert d'une dalle elliptique de 1,20 m de diamètre maximum décorée de quelques cupules. Malheureusement elle a été trouvée indésirable par son propriétaire et les ruines du monument gisent sous les broussailles au bord du chemin montant au Norohou.

A Berrien, on peut se demander si le dolmen ruiné situé près de la borne milliaire christianisée de La Croix-Pulviny ou Pulvigny<sup>119</sup>, entre Berrien et le village de Trédudon<sup>120</sup>, n'est pas lui aussi un vestige d'une chambre mégalithique du Bronze. Deux piliers sont encore en place, côté nord et sud. La dalle de couverture est effondrée au milieu. Elle mesurait environ 3 m de long sur 2,50 m. Le pilier ouest a été basculé et gît latéralement (fig. 7). Ceci laisserait la possibilité d'une chambre orientée nord-sud, position inhabituelle pour une tombe du Bronze toutefois. Les dimensions internes de cette chambre, 2 m sur 1,50 m, pourraient correspondre à l'espace nécessaire pour une inhumation individuelle. On ne saurait conclure définitivement en l'absence de toute fouille de contrôle. Il faut remarquer aussi la position de hauteur de ce monument d'où on peut observer la ligne de crête des monts d'Arrée. Tout autour de La Croix-Pulviny se retrouvent de petits tumulus de l'âge du bronze encore visibles malgré leur arasement : deux à 150 m au sud-ouest et deux autres à Goarem-Goasven plus au nord, dont celui fouillé en 1968 et dont nous avons rendu compte précédemment<sup>121</sup>. Plus à l'ouest se trouve la douzaine de tumulus de Trédudon-Le Moine, séparée par environ 2 km de l'ensemble de La Croix-Pulviny. Les tumulus semblent ainsi répartis en petits groupes de quatre à douze unités, correspondant peut-être à des petits groupes humains différents ou des zones d'occupation du terroir différentes, le mode de pâturage ou de culture sur brûlis entraînant certainement une rotation des villages sans doute construits en éléments légers. En tout cas les fouilles récentes des habitations en murettes de pierres près du tumulus de Coatmocun à Kerhaës-Vihan en Brennilis par M. Batt<sup>122</sup> ont bien prouvé que les constructions plus solides dataient de la période historique."

**Briard, 1984, p. 231** : "La Croix Pulviny. (La Croix au Peulven ou Menhir). Ce nom provient de la présence d'un beau mil-liaire christianisé qui est situé à proximité d'une voie romaine possédant un soubassement typique. Au sud de la Croix, dans la même parcelle (589 H2), un grand coffre mégalithique à dalle de couverture effondrée (3 m/2 m) qui peut être un coffre du Bronze plutôt qu'un dolmen simple. Plus au sud, de l'autre côté de la voie romaine, un tumulus arasé de 15 m sur 1 m (549) (X : 146,5 Y : 96 Z : 275 m). Biblio. J. Briard, 1978, p. 31."

**Briard, 1984, p. 231** : "Goarem-goasven. Au nord de la route de Berrien à La Feuillée, à 600 m avant d'arriver à la Croix Pulviny, se trouvent deux petits tumulus, non signalés par P. Du Châtellier. Le premier au bord de la route mesure 15 m de diamètre pour 1,5 m de haut. Son propriétaire, par peur « d'abîmer la parcelle », a refusé toute intervention de fouille. Le second, à une quarantaine de mètres de la route, était très surbaissé, 12 m/0,75 m. La fouille menée en 1968 a permis de retrouver les traces d'explorations sommaires anciens qui ont, par un puits en entonnoir, détruit la tombe. On a cependant retrouvé une belle anse plate, vestige probable du vase funéraire. Quelques grosses pierres semblaient indiquer que la sépulture était de structure simple, calage sommaire du corps par une ligne de pierres, sans doute comme il en a été retrouvé à Ligollenec à Berrien. La masse des terres a donné des grattoirs en silex et des débris d'urnes domestiques. Une datation radiocarbone a permis de dater le brûlis du vieux sol de 3800 ± 30 B.P. (GIF 1313). Biblio. J. Briard. B.S.A.F., 1968, p. 8."

**Plonéis, 1984** : "Un pluriel de peulvaen apparaît dans (Kroaz) Peulvini (=la croix des menhirs; cf. gallois m/feini=pierres) où nous avons toujours un petit menhir de 3 m environ, bien taillé pour servir de fût à une croix. La volonté de récupérer un culte préchrétien est confirmée non seulement par cette croix mais aussi par le fait que le monument est parfois noté Kroaz-Wenn (=la croix blanche =sainte) dans les cadastres."

**Plonéis, 1984** : "A l'est de notre route, vers le bourg de Berrien, nous avons une Kroaz Vorvaen (=la croix du mégalithe), le déterminant étant une forme mutée d'une variante archaïque de meurvaen (mégalithe). Aujourd'hui disparue, cette croix était située dans une zone appelée Maen Zao (=la pierre levée = menhir)."

---

<sup>118</sup> J. Briard et J. L'Helgouach, *Chalcolithique, Néolithique secondaire. Survivances néolithiques à l'âge du bronze ancien en Armorique. Travaux du Laboratoire de Rennes*, 1957, p. 49 et pl. 27.

<sup>119</sup> L. Pape, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine. Paris, Klincksieck*, 1978, p. A 57. (Institut armoricain de recherches économiques et humaines.) La borne milliaire mesure 2,30 m de haut, 0,80 m à la base et 0,52 m au sommet. Elle est proche d'un tronçon de la voie romaine de Carhaix à l'Aber-Vrach.

<sup>120</sup> A Trédudon - Le Moine, quelques coffres en schiste ardoisier ont été découverts près des tumulus.

<sup>121</sup> J. Briard, *Berrien, terre de tumulus...*, art. cité.

<sup>122</sup> M. Batt, *Brennilis Kerhaës-Vihan : un vitlage médiéval déserté*, dans *Archéologie en Bretagne*, 1978, p. 37-42.



**Plonéis, 1985** : "*liahvaen* [...] tout à côté de *Kroaz Peulvini* (complet mais écroulé)".

**Plonéis, 1985** : "*ar peulvini* (*Kroaz Peulvini* ou *Croaz Wenn*), il s'agit d'une croix montée sur une stèle ou un menhir taillé.

Notes : - le pluriel laisse supposer qu'il y avait, autrefois, plusieurs menhirs.

- l'hypothèse habituellement avancée qu'il s'agirait d'une borne milliaire sur la voie romaine Carhaix-Brest ne peut être retenue, celle-ci étant à six kilomètres plus à l'Ouest."

**Briard et al., 1994, p. 69** : "Près de la stèle christianisée : grand coffre mégalithique effondré : 2 tumulus à l'ouest (fig. 35). Cadastre 1968, section H2, parcelles 546,549 et 589. X : 146,425 Y : 1096,850 Z : 270. (Du Châtellier, 1897; Briard, 1978). Entre les tumulus et le coffre passe la VC n° 2 qui est une ancienne voie romaine."

## ● Goasalec – tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "A deux cents mètres au Sud du village de Goasalec, est un autre groupe de six tumulus. Deux d'entre eux sont à l'Ouest du chemin vicinal venant de Huelgoat, dit Chemin vicinal de Goasalec, quatre autres sont à l'Est de cette même voie.

M. Lukis entreprit en 1881 l'exploration de l'un de ces derniers, ayant 20 mètres de diamètre et 1m,50 de haut, situé dans le champ dit Goarem-Bihan, bordant à l'Est le chemin vicinal de Goasalec. Le soir arrivé, il avait mis au jour la table recouvrant la chambre funéraire. Il abandonna son travail, recommandant à ses travailleurs de se retrouver sur les lieux le lendemain matin, pour continuer la fouille.

Quand il revint, la sépulture était ouverte et complètement vidée. Le propriétaire, qui était au nombre des travailleurs, l'avait violée la nuit. Il put seulement constater que la chambre était à parois maçonnées à pierres sèches et recouverte d'une grande dalle dolménique. Sur le tuf faisant le fond avaient été déposés des restes incinérés. Aucune mesure ne furent prises.

Un autre tumulus situé dans le même champ, à quarante mètres de celui-ci, a été fouillé dans les mêmes conditions. Il a sensiblement les mêmes dimensions que lui.

Au Nord, dans le champ voisin, dit Goarem-Cos, est un troisième tumulus de 20 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Nous l'avons traversé de part en part par une tranchée en croix sans rien rencontrer. C'était sans doute un tumulus de souvenir.

Dans le champ au Sud de celui où se trouve le tumulus fouillé par M. Lukis, champ portant également le nom de Goarem-Bihan, est un quatrième tumulus, très aplani, n'ayant que 0m,80 centimètres de haut et 20 mètres de diamètre. A l'intérieur, nous n'avons rencontré que quelques pierres jetées sans ordre et quelques traces d'incinération.

A l'Ouest du chemin vicinal, directement en face de ce premier groupe de quatre tumulus, dont ils ne sont séparés que par la route, sont deux autres tumulus dans le champ dit Rose-an-Héaul, distants de vingt mètres l'un de l'autre. L'un a 35 mètres de diamètre, mais très aplati, n'a que 0m,75 de haut. Les tranchées que nous avons faites à travers ne nous ont donné qu'un dépôt de restes incinérés, à 1m,25 de profondeur, sans aucune protection. L'enveloppe de ce tumulus est une argile blanche de prairie, excessivement compacte, mêlée, comme toujours, de fragments de charbon.

L'autre, de 15 mètres de diamètre sur 0m,60 de haut, a donné les mêmes résultats. Enfin à cinq cents mètres au Nord-Est de Goasalec, est encore un tumulus de 35 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut.

A sept cents mètres à l'Est de Goasalec, et à cent mètres au Sud du moulin de Balch, est un autre tumulus, mesurant 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. A 0m,90 au-dessous du sommet nos fouilleurs ont rencontré une rangée de pierres plates posées en biais les unes sur les autres sur une longueur de 2m,50, dans la direction Est-Ouest, au-dessous et entre elles beaucoup de cendres grises mêlées de charbons de bois reposant sur un lit de terre glaise jaunâtre mêlée de quelques fragments de charbon, au-dessous duquel était le sous-sol naturel à 1m, 70 sous le sommet du tumulus."

**Chatellier, 1907, p. 206** : "A 700 mètres à l'Est de Goasalec, et à 400 mètres au Sud du moulin de Balch, est un autre tumulus, mesurant 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. A 0m 90 au-dessous du sommet nos fouilleurs ont rencontré une rangée de pierres plates posées en biais les unes sur les autres sur une longueur de 2m 50, dans la direction Est-Ouest ; au-dessous et entre elles beaucoup de cendres grises mêlées de charbons de bois reposant sur un lit de terre glaise jaunâtre mêlées de quelques fragments de charbon, au-dessous duquel était le sous-sol naturel à 1m 70 sous le sommet du tumulus."

**Briard, 1984, p. 230** : "Goasalec. A 200 m du village, P. Du Châtellier signale 6 tumulus dont 3 avec traces d'incinération. Leurs dimensions successives étaient de 20 m/0,80 m, 35 m/0,75 m et 15 m/0,60 m. Un seul tumulus est encore vaguement visible. Biblio. P. Du Châtellier, *Exploration sur les Monts d'Arrée*, 1897.  
Goasalec. A 700 m du village et 100 m au sud du menhir de Balch, P. Du Châtellier signale un tumulus de 25 m/1 m. A 90 cm de profondeur une tombe en pierres arc-boutées de 2,5 m orientée est-ouest. Biblio. P. Du Châtellier, *Exploration*, 1897."

**Plonéis, 1985** : "liahvaen [...] entre Keraden et Goassalec (il n'y a plus de monument)".

**Plonéis, 1985** : "liahvaen [...] entre Coscatel et Goassalec (complet)".

**Briard et al., 1994, p. 69** : "A 200 m: 6 tumulus dont 3 avec «incinérations» de 20 m/0,80 m, 35 m/0,75 m et 15 m/0,60 m.

A 700 m : 1 tumulus de 25 m/1 m avec tombe en pierres arc-boutées. (Du Châtellier, 1897)."

#### ● **Cos-Castel / Juno-Bella – tumulus**

X : 147,190 ; Y : 2395,359 ; Z : 254

Carte archéologique : 29 007 0001

X : 147,012 ; Y : 2396,209 ; Z : 261

Carte archéologique : 29 007 0002

**Giot, 1971** : "La campagne de fouilles entreprise par J. Briard en 1908 sur les tumulus des Monts d'Arrée s'est poursuivie en 1969 avec l'étude de l'ensemble de Juno-Bella, comprenant un tumulus et un petit monument mégalithique. Les deux furent sommairement explorés autrefois par P. Du Châtellier. Le tumulus recouvre une chambre funéraire recouverte d'une énorme dalle de couverture en granite, longue de 2.85 m. large de 2.15 et épaisse de 0,75 m pesant quelque G tonnes. Les plans du caveau ont pu être soigneusement relevés. Il est en petits moellons de granite reposant sur l'arène du sous-sol taillée en banquettes le long des parois de la tombe. La coupe du tumulus a montré des détails intéressants, tels que la lentille d'arène provenant du creusement de l'emplacement de la tombe, et un vieux-sol riche en charbons de bois qui proviennent non d'un brûlis préalable à la construction du tertre funéraire, mais d'une couche d'incendie remontant au Néolithique final, comme l'a montré la date radiocarbone. Les terres ont donné des micro-lithes en silex et des fragments de poteries de l'Age du Bronze (fig. 19).

A une trentaine de mètres de ce tumulus, le petit mégalithe était un coffre fermé, à cinq dalles, monument de l'Age du Bronze dans lequel, brisé en deux morceaux plaqués contre les parois, étaient encore conservés les vestiges d'un petit vase funéraire à une anse en ruban, typique de la civilisation des Tumulus armoricains (fig. 20. 21).

Un 1970 M. J. Briard a exploré un autre tumulus dans la parcelle Park-Nevez-Bras près du manoir de Ligollenec. Ce monument très surbaissé [0.70 m de hauteur pour une trentaine de mètres de diamètre) recouvrait une sépulture très sommaire, bordée sur deux de ses côtés seulement par une rangée de gros moellons. Au centre, les traces d'une fosse funéraire très peu profonde étaient encore visibles et un petit vase à fond plat, muni de petits tétons, fut recueilli ; il était malheureusement écrasé du fait de l'absence de dalle de couverture. Ce monument simple est intéressant car il laisse à penser que beaucoup des tumulus «sans rien» ou «cénotaphes» décrits au siècle dernier pouvaient abriter de telles structures échappant aux fouilles expéditives (fig. 22, 23).

A l'occasion des recherches menées dans la région de Berrien de nombreux monuments ont été recensés, tumulus ou vestiges de mégalithes. Il faut signaler entre autres, parmi ceux qui sont encore assez bien conservés de nos jours, le grand tumulus du Reuniou et près de la Croix-Pulviny, milliaire christianisé, un reste important de monument mégalithique comprenant encore deux piliers et au milieu une grosse dalle de couverture effondrée (fig. 24, 25)."

**Briard, 1978** : "En 1977, un premier article fut publié sur les fouilles de contrôle menées ces dernières années sur les tumulus des monts d'Arrée et des régions voisines<sup>123</sup>. La présente note a pour but de présenter la fouille de l'ensemble de Juno-Bella à Berrien et de donner quelques notions plus générales sur le style céramique funéraire de ces populations de l'âge du bronze, à partir des vases préservés dans la collection P.

<sup>123</sup> J. Briard, Berrien, terre de tumulus, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 19-33.

du Chatellier du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye<sup>124</sup>. C'est en effet cet archéologue finistérien qui fit connaître l'extraordinaire richesse archéologique des monts d'Arrée. Dans un rapport de 1897<sup>125</sup>, il conte que « venu en touriste en 1894 au pays de Huelgoat », il se transforma en explorateur infatigable puisque, entre le 27 mai 1895 et le 11 octobre 1896, il reconnut, fort bien guidé par l'excellent agent voyer qu'était M. Le Rumeur, non moins de cent soixante et un tumulus, onze menhirs et six mégalithes. Il recensa de plus quelques cachettes de monnaies gauloises ou d'objets de l'âge du bronze. Il fouilla, de façon quand même fort expéditive, plus d'une centaine de tumulus, un record qui serait difficile à égaler de nos jours. L'exploration se bornait le plus souvent à envoyer quelques solides piocheurs faire un trou au milieu de la butte pour atteindre au plus vite la tombe centrale et son mobilier funéraire. Ainsi P. du Chatellier put-il constituer sa collection de poteries de l'âge du bronze qu'il entretint remarquablement. Si l'on peut regretter parfois le manque de plans, coutumier à l'époque, il faut lui rendre hommage d'avoir ainsi sauvé de bien des pillages ou destructions vandales l'essentiel de l'information que contenaient ces monuments.

Les structures se montrèrent très variées, peut-être un témoignage d'une certaine organisation sociale. P. du Chatellier voyait volontiers des tombes de notables ou de chefs dans les très beaux tumulus comme celui du Reuniou à Berrien, encore visible de nos jours, énorme butte recouvrant un grand caveau mégalithique. Ce que l'on sait maintenant du caractère souvent hiérarchisé de la société du Bronze ancien et moyen peut confirmer cette hypothèse de sépultures de notabilités qui étaient cependant peu fortunées si l'on considère le mobilier funéraire réduit à une poterie, quelques rares poignards corrodés et des bijoux de coquillages ou d'os le plus souvent disparus par suite de l'altération. D'autres tombes d'importance moyenne étaient formées de petites chambres en pierre sèche circulaires ou elliptiques, en « four », encorbellement ou tholos (Coatmocun à Brennilis ou Le Norohou à Loqueffret). D'autres plus originales (Ty Librennou à Berrien) étaient constituées de pierres arc-boutées les unes sur les autres, structure curieuse et non sans intérêt puisqu'elle rappelle les constructions en bois de tombes du Bronze ancien d'Allemagne : Leubingen, Saxe ou du sud-ouest de la Grande-Bretagne : Wrangworthy Cross, Devon<sup>126</sup>.

Des tumulus plus modestes recouvraient de tout petits coffres ou de simples amas de pierres ou de limon tassé. On peut ajouter quelques coffres isolés sans tumulus (la chapelle Sainte-Barbe à Berrien) et les nombreuses petites tombelles, petits « tas de pierres » que l'on rencontre encore ça et là sur les crêtes les plus dénudées des monts d'Arrée (Roc-Trévél). Dans ces séries de structures sans tombe centrale nettement visibles parfois P. du Chatellier voyait des cénotaphes, monuments élevés à la mémoire des guerriers disparus loin de leur terre natale, hypothèse quelque peu discutable si l'on s'en tient aux résultats des fouilles de contrôle récentes où la tombe centrale (Ligollenec en Berrien) est visible mais se réduit à une simple rangée de pierres que les méthodes expéditives du siècle dernier ne permettaient pas de repérer facilement. Il est vrai que, même pour des monuments mégalithiques, l'exploration était parfois fort incomplète, comme l'a montré la reprise de la fouille du coffre de Juno-Bella à Berrien situé auprès d'un tumulus à caveau mégalithique classique.

#### Le Tumulus de Juno-Bella

Situation – Fouilles : Le tumulus de Juno-Bella fut découvert à la fin du siècle dernier lors de la construction d'un talus. En aménageant les terres d'une petite éminence naturelle, on découvrit une énorme dalle de granite qui affleurait au niveau des terres environnantes. La petite butte, d'après P. du Chatellier, mesurait alors 25 m de diamètre pour un mètre de haut. L'endroit n'est pas facile d'accès, ce qui explique que le monument servit épiso-diquement de cache aux résistants pendant la guerre de 1939-1945. Pour y accéder il faut prendre la route de La Feuillée (CD. n° 42) et, à trois kilomètres de Berrien, remonter un mauvais chemin de terre à gauche de la route pour aboutir à la parcelle située entre les villages de Keraden et de Coz-Castel<sup>127</sup>. Le nom de Juno-Bella n'est probablement qu'une latinisation abusive du terme breton Run ou Runou-Huella, la butte ou les buttes d'en haut.

En 1895, P. du Chatellier explora ce monument en descendant quelques pierres du caveau sous la dalle de couverture. Passant alors la tête, il put observer à la lueur d'une bougie les restes d'un squelette couché sur le côté gauche, la tête près de la paroi est-sud-est, position classique de ces morts qui reposaient la tête côté du soleil levant. Une poterie à une anse avait été placée à gauche du mort, près de l'épaule. Le fond du caveau était constitué de l'arène naturelle du sous-sol, dénommée « tuf » par le fouilleur. Aucun plan ne fut

<sup>124</sup> Nous remercions M. R. Joffroy, conservateur en chef, pour les facilités qu'il nous a données pour travailler dans les collections P. du Chatellier.

<sup>125</sup> P. du Chatellier, *Explorations sur les montagnes d'Arrée et leurs ramifications. Années 1895 et 1896. Saint-Brieuc, 1897.*

<sup>126</sup> C.F.C. Hawkes, *Zur Wessex Kultur, dans Jahresbericht des Instituts für Vorgeschichte der Universität Frankfurt AM., 1977, p. 193-199.*

<sup>127</sup> Parcelle Juno-Bella, n° 664 H2, cadastre de Berrien. Coordonnées géographiques : 3° 47' 10" W - 48° 23' 58" N.

publié par celui-ci. L'énorme dalle de couverture, pesant plusieurs tonnes, scellait parfaitement les parois en petits moellons de granite et la tombe fut laissée ouverte. Elle resta intacte, protégée par le camouflage de la lande, l'éloignement des habitations et la difficulté d'accès. Le passage des résistants est attesté par une gravure sur un moellon immédiatement sous la dalle, à l'angle est, qui combine la date 1943 et une croix de Lorraine. A cette époque un pavage grossier fut aménagé et une cheminée d'aération entraîna la destruction partielle du muret nord.

En 1969, plusieurs visites échelonnées permirent une campagne de prospection tandis que la fouille eut lieu en septembre de la même année. Le propriétaire exploitant, M. Fanch Quemener, nous laissa toutes les facilités pour la poursuite des travaux et son aide amicale fut un des éléments de réussite de cette campagne. La municipalité de Berrien nous apporta un appui logistique appréciable dont nous la remercions de même que tous les collaborateurs de cette fouille<sup>128</sup>.

Le tumulus de Juno-Bella est situé au flanc d'un petit coteau de 240 m d'altitude. Un petit ruisseau court au bas de la parcelle qui contient le monument, endroit propice à un habitat. Le monument est chevauché par le fameux talus dont la construction entraîna la découverte de la tombe centrale (fig. 1). D'ailleurs, la dalle de couverture apparaissait dans le fossé jouxtant le talus. Le diamètre apparent de la butte était de 20 à 22 m pour une hauteur de 1,20 m maximum au-dessus du sol environnant. Il est probable que les dimensions de la butte étaient plus restreintes à l'origine, de l'ordre de 16 à 18 m, fait confirmé par l'étude des coupes aménagées dans le tertre en 1969. Par contre, la hauteur devait atteindre 2 m, donnant une forme plus en calotte au monument, forme que l'on retrouve pour les tumulus restés intacts dans les landes.

### Structure du tumulus

Deux tranchées cardinales ont été menées vers la tombe ; l'une sud-est-nord-ouest, suivant l'axe longitudinal de la tombe, l'autre nord-est-sud-ouest, perpendiculaire à la dalle de couverture du caveau. Dans les deux tranchées, on a rencontré les mêmes composants principaux :

- l'humus récent, noirâtre, épais de 30 à 40 cm, fait d'une terre de bruyère légère amendée par les apports récents pour la culture ;

- la masse principale du tumulus, très panachée, alternant des petites lentilles brunes à des masses plus noirâtres. C'est une structure en « mottes rapportées », une des techniques utilisées pour la construction des tertres funéraires : on piochait et on enlevait de petits carrés de terre comprenant l'élément végétal en surface et la terre noire puis plus jaune en profondeur. Cette technique s'oppose à celle qui voit l'apport de grattages de sols donnant des couches plus homogènes disposées en couches successives, technique utilisée pour les tumulus en limon quaternaire des Côtes-du-Nord et du Léon ;

- le vieux sol très riche en gros charbons de bois, conséquence d'un brûlis de sol dont la datation par le radiocarbone laisse supposer qu'il peut être bien antérieur à la construction du tertre. Toutefois ce n'est pas quelques accidents venaient perturber cette structure générale : dans la tranchée nord-est, près de la tombe, une grosse lentille d'arène provenait de la construction de la fosse funéraire qui avait été creusée à 1,20 m de profondeur sous le vieux sol. De plus dans la tranchée nord-ouest se retrouvaient les traces de l'entonnoir de fouilles des explorateurs du siècle dernier.

Le sous-sol est composé d'un limon argileux jaune devenant arénacé en profondeur. Le socle rocheux granitique est fortement arénacé en surface sur une épaisseur de 30 à 40 cm. Quelques sondages périphériques ont permis de retrouver la même structure. Nulle part il n'a été possible de retrouver des traces d'un entourage de pierres ou celles d'un fossé périphérique.

### La tombe centrale

La dalle de couverture est un énorme bloc de granite de forme subrectangulaire, bombé à l'extérieur et mesurant 2,85 m de long, 2,15 m de large et 0,75 m d'épaisseur maximum. Son poids peut être estimé à huit ou neuf tonnes, ce qui représente déjà une manipulation de spécialistes. Le dessous de la dalle est plus plat, régularisé pour permettre à la fois une hauteur sous plafond respectable et aussi sans doute une meilleure assise pour la mise en place de la dalle à l'aide de rondins et de plans inclinés. De plus la forme bombée de la pierre, en champignon, assure un meilleur écoulement des eaux d'infiltration au-dessus du caveau. La dalle s'adaptait si bien au caveau qu'il n'y a pas eu besoin d'un complément important de pierres de calage extérieures à la tombe. La dalle déborde les murets de 25 à 30 cm, sauf dans la partie nord-ouest où un petit linteau complémentaire transversal a été nécessaire (fig. 3).

Les parois du caveau sont creusées dans l'arène granitique pour la partie inférieure, composées de murets en pierre sèche pour la partie principale et de très grosses pierres pour la dernière assise afin de permettre

---

<sup>128</sup> L'équipe de fouille comprenait MM. J. Bourhis, ingénieur au C.N.R.S. ; J. Briard ; Mme H. Guyader, professeur d'histoire ; M. P. Henry et Mlle J. Rivallain, étudiants en histoire ; M. Le Goffic, étudiant en sciences ; M. Y. Onnée, dessinateur au C.N.R.S. ; M. M. Robert, chargé de recherche au C.N.R.S.

de mieux asseoir la dalle de couverture. En particulier la paroi sud-est comporte un énorme bloc de 190 cm de longueur et 35 cm d'épaisseur maximum. Seules les parois longitudinales sont intactes. Les parois transversales ont été détruites, la paroi nord-ouest par l'établissement d'une « cheminée » en 1943, la paroi sud-est moins abîmée ne laisse voir que le « trou d'homme » par lequel P. du Chatellier et ses fouilleurs s'étaient introduits en 1895. Un pavage irrégulier observé en 1969 peut provenir de la réutilisation des pierres des parois détruites, mais il se peut aussi que cet élément de pavage soit d'origine. La rapidité avec laquelle la fouille fut menée au siècle dernier ne permet pas de trancher la question. Il y avait vraisemblablement de petites banquettes latérales creusées dans l'arène comme souvent dans ces tombes des monts d'Arrée.

Le caveau funéraire est orienté presque sud-est-nord-ouest (40° nord) et l'on a vu que, suivant les observations de P. du Chatellier, le squelette avait la tête à Test. Les dimensions du caveau, 2,40 m sur 1,60 m, sont classiques. La hauteur sous dalle est de 1,40 m à 1,50 m. Les parois, comme souvent, montent en se rétrécissant et la largeur de la tombe au sommet n'est plus que de 1,20 m. Ceci permet de recouvrir le caveau par une dalle de moindre largeur et cette forme un peu en voûte contribue aussi à une meilleure assise de la couverture. En résumé, la construction de la tombe montre une solution classique de caveau mégalithique à parois de pierre sèche mais avec une variété d'adaptation au sous-sol remarquable, les parties en pierre sèche venant remplacer dans les parois les zones où l'arène granitique était trop tendre pour former un mur solide.

#### Le mobilier

Le squelette du caveau de Juno-Bella n'était muni que d'un seul encas funéraire, du moins parvenu jusqu'à nous, un petit cruchon à une anse que P. du Chatellier décrit comme « très grossier et fait à la main ». Cette poterie est conservée actuellement au musée des Antiquités nationales avec l'étiquette « Coz Castel », village proche de Juno-Bella (M.A.N., n° 74 655). Sa hauteur est de 185 mm pour un diamètre au fond de 95 mm. Il est de forme biconique mais à angle très ouvert. Le diamètre à la carène anguleuse est de 160 mm pour un diamètre à l'ouverture de 125 mm (fig. 8, n° 1). L'unique anse plate, en ruban large de 31 mm, prend à la carène pour rejoindre le rebord. Typologiquement c'est une forme un peu intermédiaire entre les petits cruchons du Bronze ancien-moyen (fig. 9) et les véritables vases à quatre anses, très biconiques (fig. 8, n° 4). On placerait maintenant cette céramique au Bronze ancien vers 1600 avant J.-C. plutôt qu'au Bronze moyen, les dernières fouilles de tumulus prouvant que les anses plates en ruban apparaissaient dès le début du Bronze ancien dans les terres des tertres à pointes de flèches armoricaines (Kersandy à Plouhinec, Finistère).

La masse des terres composant le tumulus comprenait des éléments de poterie domestique, assez peu nombreux toutefois, une centaine de tessons dont à peine une douzaine sont utiles pour une détermination typologique. Toutefois, on retrouve la poterie décorée d'un gros cordon sous le rebord (fig. 4, n° 1), des éléments de poterie assez fine, bien cuite et peu épaisse (fig. 4, n° 2 à 4) dont un fond de 8 à 10 cm de diamètre. Ces poteries peuvent dériver de prototypes campaniformes mais ils en diffèrent par une pâte noire quand même de moindre qualité par suite d'une cuisson moins parfaite. À côté de ces poteries fines on rencontre quelques gros tessons (fig. 4, n° 5 et 6) à pâte très grossière et dégraissant quartzueux, jarres domestiques mal cuites réservées sans doute à des stockages de nourriture et non à la cuisson ou la préservation des liquides. Le matériel lithique est pauvre. Le silex est présent sous forme d'éclats de silex mais on note quand même de petites lamelles brutes (fig. 4, n° 7 à 10 et 12), ébauches d'armatures possibles de flèches ou de faucilles. Une curiosité cependant est la présence d'un petit rognon brut qui vient de la masse du tumulus, au-dessous de la zone humifiée des labours. Ce n'est donc pas un apport récent d'amendement calcaire. Il a été récolté à 3,50 m du centre et plus de 40 cm de profondeur. On peut se demander pourquoi ce rognon, qui vient vraisemblablement de la côte nord distante d'une quarantaine de kilomètres, n'a pas été débité. D'un côté, il a une vague forme anthropomorphe (fig. 4, n° 11) mais cela semble fortuit. Par contre il se tient bien entre les doigts grâce à une dépression à la base et son appendice en forme de tête ; l'on note, en le regardant de près, des traces d'utilisation comme instrument à lisser ou à polir. C'est encore un exemple de ces petits outils naturels utilisés par les gens de l'âge du bronze. Dans la masse des terres un complément de matériel lithique est fourni par des quartzites et des fragments de quartz abondants dans le sous-sol. Mais il est difficile pour ce matériel de faire la différence entre véritables outils et éclats provenant de concassages naturels.

#### Datations et conclusion

Deux datations radiocarbone réalisées aimablement par Mme Déli-brias sur les charbons de bois provenant du vieux sol sous le tumulus de Juno-Bella<sup>129</sup> ont donné les résultats suivants : GIF'1 545 : 4 050 ± 120 B.P., soit 2 100 ± 120 B.C. GIF 1 544 : 3 900 ± 120 B.P., soit 1 950 ± 140 B.C.

<sup>129</sup> Datations réalisées au Centre des faibles radio-activités du C.N.R.S. à Gif-sur-Yvette.

Si l'on tient compte de la date brute, cela signifie que ces vestiges de bois brûlé remontent au moins à 2000 av. J.-C. et, si l'on tient compte des corrections apportées par la dendrochronologie, on peut supposer une date encore plus ancienne vers 2300 ou 2400 av. J.-C. Ceci pose quelques problèmes d'interprétation. Une première hypothèse est de penser que ce brûlis de sol provient d'un incendie de la végétation pour préparer le terrain à l'édification du tumulus qui serait alors fort ancien. Mais les autres documents archéologiques, comparaisons avec les autres tumulus, type de poterie funéraire, rendent difficile cette interprétation. Il semblerait raisonnable, d'après ces données, de dater le monument des environs de 1600 av. J.-C. mais on sait que divers éléments comme la présence des céramiques campaniformes dans les terres de tumulus pourraient suggérer une date ancienne pour certains d'entre eux.

La seconde hypothèse est de penser qu'il s'agit d'un brûlis de sol plus ancien que le tumulus et datant du Néolithique final<sup>130</sup>. A cette époque, la technique d'agriculture commençait par l'incendie de la forêt suivie d'une phase de pâturages en clairières et prairies naturelles. Par la suite seulement on labourait pour la culture des céréales. La construction du tumulus aurait ainsi préservé dans un paysage de pâturages, le vieux brûlis néolithique qui disparaît nettement en dehors des limites du monument. Toutefois nous pensons que si ce brûlis est quand même bien conservé sous le tertre funéraire, c'est qu'il n'y a pas eu un décalage très considérable entre ce brûlis et la construction de l'âge du bronze. D'autre part, si ce brûlis a été bien conservé, c'est qu'il n'y avait pas eu de labour pour l'agriculture et que le brûlis était bien préliminaire à une phase pastorale datant de la fin du Néolithique et du début du Bronze ancien. Ces datations indiquent également une phase de déforestation des monts d'Arrée que l'on peut mettre en parallèle avec les analyses polliniques ou d'autres datations radiocarbone proches comme celle obtenue à la base de la tourbière de Pors-Guen à Plouescat (Finistère) par Mme Morzadec-Kerfourn<sup>131</sup>. La reprise de la fouille du tumulus de Juno-Bella n'a donc pas seulement permis de donner le plan d'un caveau classique de l'âge du bronze mais, par ses côtés annexes, apporte de précieuses indications sur l'environnement préhistorique.

#### LE COFFRE DE JUNO-BELLA

En 1895, P. du Chatellier notait : « A 150 m au sud de ce tumulus sont encore debout trois supports et la pierre de fond d'un petit dolmen dont la table a été enlevée... La fouille faite entre les parois du monument n'a donné aucun résultat ». Cette exploration du siècle dernier ne fut sans doute qu'un sondage très expéditif en fin de chantier car la reprise de la fouille de ce monument en 1969 allait s'avérer très intéressante.

Tout d'abord il faut noter qu'il n'est situé qu'à une quarantaine de mètres du centre du tumulus de Juno-Bella. Ensuite la fouille a montré qu'il ne s'agissait pas d'un dolmen ruiné mais d'un coffre polygonal, enfin l'essentiel du mobilier funéraire était resté à l'intérieur du monument où les fouilleurs de Du Chatellier n'avaient fait que creuser un trou au centre, trou sans doute vite rebouché devant l'absence apparente de matériel. Depuis cette date le monument était resté pratiquement intact. Cependant à une époque récente, un sondage clandestin avait été mené contre la paroi nord qui présentait une curieuse excavation circulaire, cuvette naturelle due à l'érosion. Cette anomalie avait sans doute dû intriguer quelque celtomane en quête de bassin à sacrifice.

La fouille a consisté tout d'abord à dégager l'extérieur du monument. Le coffre était entouré d'un petit cairn composé de petits cailloux et de quelques très gros blocs de granite qui bloquaient les parois verticales vers l'extérieur. Cependant ce cairn était peu élevé, atteignant à peine le tiers des piliers, soit 30 à 40 cm. Il s'agit surtout d'un blocage. Mais la possibilité d'un complément de terre au-dessus n'est pas exclu. Il n'en subsiste aucune trace. Quelques grosses pierres posées sur le côté sud du cairn semblent provenir de la destruction d'un bloc plus important, peut-être la dalle de couverture du coffre.

Au début de la fouille les quatre piliers reconnus par P. du Chatellier étaient bien visibles. Un cinquième pilier dont le sommet avait été brisé a été reconnu. En réalité il ne s'agit pas d'une chambre dolménique avec entrée ou couloir mais d'une sépulture fermée de forme pentagonale, variante assez peu connue des sépultures de l'âge du bronze. On trouve donc successivement (fig. 5)

- le pilier est : de forme subrectangulaire de 1,20 m de haut et 1,40 m de largeur maximum. Il est très épais au centre mais s'amincit sur les bords, donnant en section une forme losangique ;

- le pilier nord : haut de 1,05 m et large à la base de 1,05 également, il présente deux particularités : du côté interne deux aspérités rondes suggèrent un peu une paire de seins et Ton y verrait, avec un peu de bonne volonté toutefois, une représentation supplémentaire de la fameuse déesse-mère néolithique (fig. 6), mais il n'y a pas de travail par bouchardage visible, tout au plus peut-on parler du choix volontaire de deux aspérités naturelles peut-être très légèrement améliorées. Du côté externe la roche présente une grande

<sup>130</sup> P.-R. Giot, *Chronique des datations radiocarbone armoricaines*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXVII, 1970, p. 157.

<sup>131</sup> Mme M.-T. Mok/aofc-Krrioirn, *L'environnement naturel*, dans *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, O-w-st-France Université, 1979, p. 23-25.

cuvette déjà évoquée, suite de l'érosion du bloc qui primitivement devait être couché à plat avant son érection ;

- le pilier nord-ouest : il est placé à 45° du précédent avec lequel il s'imbrique. Il mesure un mètre de haut pour 0,95 m à la base ;

- le pilier sud-ouest : c'est le pilier « non vu » par P. du Châtellier. Il est vrai qu'il était brisé au sommet et très peu large à la base (50 cm) ce qui suppose qu'un bloc supplémentaire ou un muret de pierres faisait la jonction avec le pilier sud ;

- le pilier sud : large de 1,25 m à la base, haut de 1,10 m, il mesure 30 cm d'épaisseur mais se termine en pointe vers l'est.

Cette chambre polygonale avait les dimensions internes suivantes : 1,70 m suivant l'axe est-ouest ; 1,10 m suivant l'axe nord-sud, dimensions maximales qui montrent que le squelette déposé devait être en position légèrement recroquevillée pour pouvoir tenir dans l'emplacement funéraire.

Le fond du coffre avait été détruit à la pioche au siècle dernier dans la partie centrale. Cependant il subsistait dans la partie sud et au bord des parois de grandes pierres plates qui sont les restes d'un pavage qui devait être bien appareillé au fond de la tombe si l'on en juge par l'imbrication des quelques éléments restés en place.

*Le contenu du coffre*

La surprise de cette fouille qui promettait peu fut de retrouver, surtout dans l'angle nord-est, des éléments osseux qui provenaient d'un squelette humain. Il s'agissait de quelques fragments de calotte crânienne et de débris d'os longs et d'osselets. Probablement là encore le squelette avait la tête à l'est et les bras repliés vers le visage. De plus deux éléments d'un même vase furent recueillis dans cette zone, séparés de quelque 50 cm peut-être à la suite des recherches anciennes des chercheurs de trésor sinon des fouilleurs expéditifs de Du Châtellier. Deux tessons recueillis dans la tombe, en pâte assez dure, proviennent vraisemblablement d'infiltrations secondaires.

Le petit vase a pu être reconstitué en laboratoire (fig. 9, n° 1). C'est un petit cruchon surbaissé à parois épaisses (1 cm au fond), haut de 110 mm et large de 65 mm au fond. L'anse est rubannée, plate, assez épaisse. C'est encore un type de vase usuel au Bronze ancien. Sa surface est rouge mais il a dû longtemps séjourner à l'air libre car il est érodé et les grains de quartz du dégraissant de la pâte apparaissent en relief. En conclusion, dans ce petit coffre de l'âge du bronze un squelette avait été déposé, la tête à l'est, en position sans doute repliée vu l'exigüité du coffre. Au niveau de l'épaule, position rituelle, un vase à une anse avait été déposé en offrande funéraire. Quel que soit le type de structure, en coffre ou caveau, le rituel funéraire et le type de matériel déposé restaient les mêmes."

**Briard, 1984, p. 230** : "Coz Castel - Juno-Bella. (probablement déformation de Runou Huella, les buttes d'en haut). Bel ensemble comportant un tumulus et un coffre. Le tumulus est caché sous un talus. Il comporte une belle chambre en pierres sèches recouverte d'une dalle épaisse en granite. La chambre mesure 2,50 m/1 m. Elle est à demi-creusée dans le sol. La touille que nous avons menée en 1969 a permis de reconnaître la structure du tumulus avec arène granitique provenant du creusement de la tombe et vieux sol à brûlis de charbons de bois antérieurs à la construction du tumulus (3900 ± 140 et 4050 ± 120 B.P., GIF 1544 et 1545).

Ce tumulus correspond vraisemblablement à celui indiqué à Coz Castel à 1 800 m de Berrien par P. Du Châtellier. Il aurait livré un squelette couché sur le côté gauche, la tête à l'est, les bras le long du corps et les jambes repliées. Un vase en cruchon, à une anse, était déposé près du corps. (Musée des Antiquités Nationales).

Pendant la guerre de 1939-1945, le tombeau a servi de cache à des résistants qui ont aménagé le caveau avec puits d'aération. Une croix de Lorraine gravée au linteau est marque leur passage.

Le coffre de Juno-Bella est à cinq dalles de chant, hautes en moyenne d'1 m. Il mesure 1,2 m/1,2 m. Il a livré un petit vase à une anse biconique typique du Bronze et quelques petits vestiges d'ossements humains. Le coffre était fermé et sans doute recouvert par une dalle, disparue. C'est un exemple caractéristique de coffre mégalithique de l'Age du Bronze, (parcelle 664 H2).

Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 199. - J. Briard, B.S.A.F., 1978, p. 17."

**Briard et al., 1994, p. 69** : "Groupe de 5 tumulus et coffre mégalithique. Cadastre 1968, section H2, parcelles 663, 664, 665, 685, 686, 689, 690. X : 147,3 Y : 1095,9 Z : 250. Fouille P. Du Châtellier, vase à 1 anse dans un caveau. Le coffre exploré par J. Briard en 1968 a donné un petit cruchon à 1 anse (pl. 2 et 6). (Du Châtellier, 1897; Briard, 1978)."

● **Kerampeulven/Kerbizien – menhir et groupe de tumulus**

X : 149,190 ; Y : 2393,185 ; Z : 217 (menhir)

X : 148,424 ; Y : 2392,813 (tumulus)

Carte archéologique : 29 007 0021

**MH** : Kerampeulven "Menhir en totalité ainsi que les parcelles 758 et 759 (sol et sous-sol) (cad. 1995 F 758, 759) : inscription par arrêté du 04 octobre 1995"

**Cartes postales** (menhir) : Andrieu, n°244 ; Neurdein, n°387 ; Neurdein, n°388 ; Neurdein, n°1102 ; Andrieu, n°60 ; Lévy Lucien, n°16 ; Hamonic, n°5145 ; sans éditeur, n°613 ; Morin-Richier, sans n° ; Jézéquel, n°924 ; Artaud, n°37 ; Gaby, n°27.

**Lukis, 1882** : "Le second dolmen est réellement remarquable. Le tumulus qui le renferme est situé dans une lande dite « champ à bailli » ou champ commun près des villages de Kervao et de Ker-am-peul-ven, commune de Berrien.

L'ouverture de ce tumulus a été faite le 16 décembre 1881. La tranchée, dirigée de l'est à l'ouest à une profondeur de 50 cm rencontra le dessus d'une grande pierre servant de plafond à un dolmen. Ce dolmen fut mis à jour en partie de manière à pouvoir être visité et je constatai qu'il était formé d'une couverte monolithe de 3m 85 de long sur 2m 40 de large reposait sur deux assises, l'une, à l'Est-Sud-Est, formée d'une seule pierre de granit parfaitement taillée, et l'autre, l'Ouest-Nord-Ouest, composé de deux pierres également taillées. Ces pierres, qui n'ont pas plus de 0m 23 d'épaisseur, reposent sur quatre murs formant le tombeau. Les murs sont construits avec de petites pierres plates d'une uniformité et d'une régularité parfaites. Les coins de la chambre ne sont pas rectangulaires, comme dans le premier tumulus, mais arrondis à l'intérieur de la chambre. Celle-ci, de vastes dimensions, n'a pas moins de 1m 85 de hauteur. Son aire, creusée à 0m 60, au-dessous du sol naturel, est couverte d'une couche de cinq centimètres de cendres de bois. (Voir figure 2.)

Vers le côté Est, nous avons trouvé couché un vase rempli d'ossements calcinés et de charbon de bois. Ce vase, parfaitement entier, et qui sera remis au musée de la Société, est fabriqué à la main et orné de petits trous faits dans la pâte à l'aide d'une sorte de poinçon. Aucun autre objet n'a pu être trouvé dans le reste de la chambre.

Les figures 2 et 3 donnent les détails de ce beau dolmen dont les dimensions sont les suivantes :

Diamètre du tumulus 27m00

Longueur de la dalle 3m85

Largeur de la dalle 2m30

Épaisseur de ladite 0m40

Hauteur de la chambre 1m85

Largeur à l'Est 1m60

Largeur à l'Ouest 1m30

Épaisseur des murs 0m70

Distance de la dalle au sommet du tumulus 1m50

En présence du résultat remarquable de cette fouille, j'ai soumis au Président de la Société les mesures nécessaires pour en garantir la conservation et, sur l'avis du bureau, j'ai été autorisé à assurer à notre Société par une location à long terme, cet intéressant monument négalithique."

**Chatellier, 1896-b** : "Permettez-moi maintenant, Messieurs, de vous dire quelques mots d'une longue campagne de fouilles que je viens de terminer, il y a quelques jours, sur les sommets des montagnes d'Arrée, dans le canton de Huelgoat. Ce ravissant pays, si fréquenté par les touristes, outre les nombreux tumulus dont je vais vous entretenir, possède quelques beaux menhirs qu'il faudrait également classer, si on ne veut les voir disparaître, d'autant que là les carrières sont de terribles dévastateurs. Le menhir de Ker-am-peulven, en Berrien, et celui du village de Cloître, en Huelgoat, sont les-deux plus beaux. Ce dernier a 9 mètres de haut. Combien de temps le verrons-nous encore debout? Quand on saura que dans le champ où il se dresse on en voyait deux autres, il y a quelques années; n'y a-t-il pas lieu de craindre que bientôt, subissant le même sort qu'eux, il soit débité en moellons? Mais qu'y faire? La Commission des Monuments mégalithiques qui voudrait préserver tous ces géants de nos landes, a les mains liées par un dispositif fâcheux de la loi édictée à ce sujet. Quoiqu'il en soit, unissons nos efforts pour les préserver de la destruction toutes les fois que l'occasion s'en présentera."



**Chatellier, 1897-a :** "Au Sud des édifices du village de Kerampeulven, à cent mètres à l'Ouest de la route conduisant de Huelgoat à Berrien, est un très beau menhir de 5 mètres de haut. Très visité par les touristes, qui viennent à Huelgoat l'été, il serait fort à désirer qu'il soit classé comme monument historique, sans quoi, il risque à être exploité par les carriers qui font de grands ravages en cette région. Nous avons adressé une demande en ce sens à l'autorité compétente.

A l'Ouest, à quatre cents mètres des édifices de Kerampeulven, est un tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut, il enveloppe une chambre intérieure, à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande table, mesurant intérieurement 3 mètres de long sur 1m,85 de large et 1m,60 de haut sous table, il y a été recueilli les débris d'un vase en argile déposé près de restes incinérés.

A sept cents mètres à l'Ouest du précédent est un autre tumulus très aplati, sur des terres dépendant de Niquelvez. Par exception, il est sur la pente d'un coteau, presque dans un fond. Il a 30 mètres de diamètre sur 0m,80 de haut. Son exploration n'a rien donné, il ne contenait pas de sépulture, c'était un tumulus de souvenir.

A cinq cents mètres au Sud-Ouest de Kerampeulven, sur le sommet du coteau, est un groupe de sept tumulus. Le plus considérable de ce groupe, celui le plus à l'Est, de 30 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut, a été exploré par M. Lukis, le 16 décembre 1881. Il rencontra à l'intérieur une chambre funéraire orientée Est-Ouest, à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle dolménique, mesurant intérieurement 1m,90 de long sur 1m,60 de large et 1 mètre de haut sous plafond. Dans cette chambre, sur le tuf du fond, il recueillit des restes incinérés au milieu desquels était placé, un vase en argile, sans anses, dont la surface est couverte de points tracés très irrégulièrement à la pointe d'un ébauchoir, aujourd'hui au musée de Morlaix, à qui M. Lukis le donna. Nous l'avons reproduit dans notre ouvrage sur la poterie Armoricaïne, planche 15, N°1.

La chambre intérieure de ce tumulus étant parfaitement conservée, M. Lukis la laissa ouverte et, par contrat devant le notaire de Huelgoat', acheta le monument pour en assurer la conservation. Mais M. Lukis est mort et son frère, pasteur à Guernesey, où il habite, n'ayant peut-être pas connaissance de ce contrat, l'ancien propriétaire a bouché la sépulture et la brèche faite par M. Lukis lors de son exploration, et a repris possession du monument.

Des six autres tumulus laissés inexplorés par M. Lukis, leurs propriétaires n'ayant pas voulu lui en donner l'autorisation, sa nationalité d'Anglais le mettant un peu en suspicion, deux ont été fouillés par les propriétaires.

De ces deux explorations l'une d'elles, celle d'un petit tumulus de 20 mètres de diamètre et de 0m,75 de haut, situé au coin de la garenne, dite Goarem-Roch-Garec-Cos a donné une petite chambre intérieure à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle, contenant des restes incinérés.

En août 1895, nous avons exploré les autres. Dans celui le plus au Sud, mesurant 25 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut, il a été rencontré au centre, à 1 mètre sous le sommet du tumulus, une sépulture ronde, maçonnée à pierres sèches, voûtée en forme de four, ayant 1m,50 de diamètre, à l'intérieur de laquelle avaient été placés, sur le tuf du fond, des restes incinérés et quelques fragments d'une poterie rouge, grossière, épaisse, faite à la main.

Quant aux autres tumulus de ce groupe, deux d'entre eux ne contenaient rien, c'étaient des tumulus de souvenir.

Le troisième appartenait à deux propriétaires différents. L'un d'eux nous autorisa à fouiller la moitié lui appartenant, le second s'opposant à ce que je touche à la sienne, je n'ai pu qu'en faire incomplètement l'exploration. Dans la moitié que j'ai explorée, je n'ai rien rencontré, il est probable que celui-ci non plus ne renfermait aucune sépulture."

**Chatellier, 1907, p. 203 :** "Au Sud des édifices du village de Kerampeulven, à 100 mètres à l'Ouest de la route conduisant de Huelgoat à Berrien, est un très beau menhir de 5 mètres de haut. Très visité par les touristes, qui viennent à Huelgoat l'été, il serait fort à désirer qu'il soit classé comme monument historique, sans quoi, il risque à être exploité par les carriers qui font de grands ravages en cette région. Nous avons adressé une demande en ce sens à l'autorité compétente, qui l'a écoutée."

**Chatellier, 1907, p. 203-206 :** "A l'Ouest, à 400 mètres des édifices de Kerampeulven, est un tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1m 50 de haut, il enveloppe une chambre intérieure, à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande table, mesurant intérieurement 3 mètres de long sur 1m 85 de large et 1m 60 de haut sous table, il y a été recueilli les débris d'un vase en argile déposé près de restes incinérés. (Musée de Kernuz).

À 700 mètres à l'Ouest du précédent est un autre tumulus très aplati, sur des terres dépendant de Niquelvez. Par exception, il est sur la pente d'un coteau, presque dans un fond. Il a 30 mètres de diamètre sur 0m 80 de haut. Son exploration n'a rien donné, il ne contenait pas de sépulture, c'était un tumulus de souvenir.

À 500 mètres au Sud-Ouest de Kerampeulven, sur le sommet, du coteau, est un groupe de sept tumulus.

Le plus considérable de ce groupe, celui le plus à l'Est, de 30 mètres de diamètre sur 1m 50 de haut, a été exploré par M. Lukis, le 16 décembre 1881. Il rencontra à l'intérieur une chambre funéraire orientée Est-Ouest, à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle dolménique, mesurant intérieurement 1m 90 de long sur 1m 60 de large et 1 mètre de haut sous plafond. Dans cette chambre, sur le tuf du fond, il recueillit des restes incinérés au milieu desquels était placé un vase en argile, sans anses, dont la surface est couverte de points tracés très irrégulièrement à la pointe d'un ébauchoir, aujourd'hui au musée de Morlaix, à qui M. Lukis le donna Nous lavons reproduit dans notre ouvrage sur la Poterie Armoricaire, planche 15, N 1.

La chambre intérieure de ce tumulus étant parfaitement conservée, M. Lukis la laissa ouverte et, par contrat devant le notaire de Huelgoat, acheta le monument pour en assurer la conservation. Mais M. Lukis est mort et son frère, pasteur à Guernesey, où il habite, n'ayant peut-être pas connaissance de ce contrat, l'ancien propriétaire a bouché la sépulture et la brèche faite par M. Lukis lors de son exploration, et a repris possession du monument.

Des six autres tumulus laissés inexplorés par M. Lukis, leurs propriétaires n'ayant pas voulu lui en donner l'autorisation, sa nationalité d'Anglais le mettant un peu en suspicion, deux ont été fouillés par les propriétaires.

De ces deux explorations l'une d'elles, celle d'un petit tumulus de 90 mètres de diamètre et de 0m 75 de haut, situé au coin de la garenne, dite Goarem-Roc'h-Garec-Cos a donné une petite chambre intérieure à parois maçonnées à pierres sèches, recouvertes d'une grande dalle, contenant des restes incinérés.

En août 1895, nous avons exploré les autres. Dans celui le plus au Sud, mesurant 25 mètres de diamètre sur 1m 50 de haut, il a été rencontré au centre, à 1 mètre sous le sommet du tumulus, une sépulture ronde, maçonnée à pierres sèches, voûtée en forme de four, ayant 1m50 de diamètre, à l'intérieur de laquelle avaient été placés, sur le tuf du fond, des restes incinérés et quelques fragments d'une poterie rouge, grossière, épaisse, faite à la main.

Quant aux autres tumulus de ce groupe, deux d'entre eux ne contenaient rien, c'étaient des tumulus de souvenir.

Le troisième appartenait à deux propriétaires différents. L'un d'eux nous autorisa à fouiller la moitié lui appartenant le second s'opposant à ce que je touche à la sienne, je n'ai pu qu'en faire incomplètement l'exploration. Dans la moitié que j'ai explorée, je n'ai rien rencontré ; il est probable que celui-ci non plus ne renfermait aucune sépulture.

A 200 mètres au Sud du village de Goasalec, est un autre groupe de six tumulus. Deux d'entre eux sont à l'Ouest du chemin vicinal venant de Huelgoat dit Chemin vicinal de Goasalec, 4 autres sont à l'Est de cette même voie.

M. Lukis entreprit en 1881 l'exploration de l'un de ces derniers, ayant 90 mètres de diamètre et 4m50 de haut, situé dans le champ dit Goarem-Rikan, bordant à l'Est le chemin vicinal de Goasalec. Le soir arrivé, il avait mis au jour la table recouvrant la chambre funéraire. Il abandonna son travail, recommandant à ses travailleurs de se retrouver sur les lieux le lendemain matin, pour continuer la fouille.

Quand il revint, la sépulture était ouverte et complètement vidée. Le propriétaire, qui était au nombre des travailleurs, l'avait violée la nuit Il put seulement constater que la chambre était à parois maçonnées à pierres sèches et recouverte d'une grande dalle dolménique. Sur le tuf faisant le fond avaient été déposés des restes incinérés. Aucunes mesures ne furent prises.

Un autre tumulus situé dans le même champ, à 40 mètres de celui-ci, a été fouillé dans les mêmes conditions. Il a sensiblement les mêmes dimensions.

Au Nord, dans le champ voisin, dit Goarem-Coz, est un troisième tumulus de 20 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut Nous lavons traversé de part en part par une tranchée en croix sans rien rencontrer. C'était sans doute un tumulus de souvenir.

Dans le champ au Sud de celui où se trouve le tumulus fouillé par M. Lukis, champ portant également le nom de Goarem-Bihan, est un quatrième tumulus, très aplati, n'ayant que 0m 80 centimètres de haut et 20 mètres de diamètre. À l'intérieur, nous n'avons rencontré que quelques pierres jetées sans ordre et quelques traces d'incinération.

À l'Ouest du chemin vicinal, directement en face de ce premier groupe de quatre tumulus, dont ils ne sont séparés que par la route, sont deux autres tumulus dans le champ dit Rose-an-Heau, distants de 20 mètres l'un de l'autre. L'un a 35 mètres de diamètre, mais très aplati, n'a que 0m 75 de haut Les tranchées que nous avons faites à travers ne nous ont donné qu'un dépôt de restes incinérés, à 1m 25 de profondeur, sans

aucune protection. L'enveloppe de ce tumulus est une argile blanche de prairie, excessivement compacte. mêlée, comme toujours, de fragments de charbon.

L'autre, de 15 mètres de diamètre sur 0m 60 de haut, a donné des résultats analogues. Enfin à 500 mètres au Nord-Est de Goasalec, est encore un tumulus de 35 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup> 50 de haut."

**Le Guennec, 1979, p. 175 :** "Quelques menhirs se dressent sur le territoire de la commune. Le plus connu est celui de Keranpeulven, à deux kilomètres au nord du bourg, près de la route de Berrien. Il mesure cinq mètres de hauteur. Le menhir du Cloître, plus beau encore, a une élévation de 8,50 m."

**Le Guennec, 1979, p. 177 :** "Sur le territoire de Berrien, M. Du Châtellier n'a pas découvert moins de 53 tumulus de l'âge du bronze. Le menhir de Keranpeulven, que l'on visite d'ordinaire de Huelgoat, appartient à Berrien, ainsi que quatre dolmens."

**Plonéis, 1984 :** "Au hameau de Kerampeulven (*ker an peul m/vaen* = le hameau du pieu de pierre), nous trouvons un très beau menhir de 6 à 7 mètres de haut avec représentation du méat urinaire."

**Briard, 1984, p. 231-232 :** "Kerampeulven - Kerbizikn - Kervao. Ce village, à la limite du Huelgoat, possède un très beau menhir taillé « phallique » de 5 m de haut situé près du hameau à proximité du point d'eau. Les tumulus sont sur la crête ou à mi-pente.

Kerampeulven Ouest. Du Châtellier signale à 400 m du village un tumulus de 30 m/1,5 m. Dans une chambre de 3 m/1,85 m « restes incinérés » (bois ?) et débris d'un vase.

Kerampeulven Sud-Ouest. Groupe de 7 tumulus. Ce groupe est assez mal décrit par P. Du Châtellier car c'est W. Lukis qui étudia cet ensemble et les deux hommes ne semblent pas avoir eu de bonnes relations ! W. Lukis fouilla 2 des monuments et en acheta même un. Mais le propriétaire indélicat reprit possession du tumulus après le départ de Lukis vers la Grande-Bretagne. 5 des tumulus sont encore visibles dont 3 bien conservés.

Le plus grand fut fouillé par Lukis qui le place « entre Kervao et Kerampeulven ». Le groupe a été aussi parfois placé en Kerbizien. Tous ces villages sont à proximité des monuments. Un tumulus de 27 m de diamètre avait une chambre en pierre sèche recouverte d'une dalle de 3,85 m/2,30 m. Un vase biconique sans anse de 21 cm de haut montre un original décor en coups de poinçons, unique en Bretagne (Musée de Morlaix).

Deux autres monuments furent fouillés par les paysans la nuit avant l'arrivée de Lukis, que sa nationalité anglaise faisait suspecter. Ils recouvraient des chambres en pierre sèche. Les 3 autres tumulus étaient sans chambre (parcelles 747 à 751. Kerbizien G2). Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907. - W. Lukis, *Fouille de 2 tumulus*, Bull. Soc. Étud. Scient. Finistère, Morlaix, 4, 1882, p. 85-86. - J. Briard, B.S.A.F., 1978, p. 32."

**Chauris, 1993a :** "On remarquera toutefois que les vestiges de ces périodes reculées sont relativement peu nombreux, malgré l'abondance d'un matériau de choix : sans doute, les destructions séculaires ont-elles ici aussi, comme ailleurs, fait leur œuvre. Comme il était prévisible, notre enquête a souligné le provenance locale des matériaux : les monuments érigés sur la zone d'affleurement du granite porphyroïde (menhirs de Kerampeulven [...])"

**Briard et al., 1994, p. 69 :** "Kerbizien = Kerampeulven - 400 m à l'ouest, 1 tumulus fouillé par P. Du Châtellier qui contenait un vase. Cadastre 1968, section G2, parcelles 747, 748, 750, 751. X : 148,50 Y : 1093,30 Z : 230.

- Groupe de 5 tumulus. Kerbizien Kervao. Fouilles Lukis, 1 tumulus avec caveau. Un autre avec caveau et vase caréné sans anse décoré au pointillé. (Lukis, 1882)."

**Giot, 1997-b, p. 49 :** " Dans le village bien nommé de Kerampeulven, au sud de Berrien et à l'ouest de la D 14, avant d'arriver à la limite du Huelgoat, le menhir est justement célèbre par ses formes suggestives ; c'est un pays de carriers, et il en est qui se sont amusés à y graver des petits animaux."

## ■ Kerbizien – toponymes

**Plonéis, 1985 :** "*ar peulvaen*, entre les hameaux de Keranpeulven, Kerbizien et Kervao, à la hauteur du camp gaulois."

### ● Kermaria – tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "A Kermaria, à trois cents mètres au Sud du bourg, tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1m,50 de hauteur, au centre duquel, sur le tuf formant le sous-sol naturel, étaient placés, sans aucune protection, un dépôt de restes incinérés et un vase grossier en argile."

**Chatellier, 1907, p. 194-195** : "A Kermaria, à 300 mètres au Sud du bourg, tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1,50 de hauteur, au centre du quel, sur le tuf formant le sous-sol naturel, étaient placés, sans aucune protection, un dépôt de restes incinérés et un vase grossier en argile."

**Briard, 1984, p. 232** : "Kermaria. A 300 m au sud du village. Tumulus de 25 m/1,5 m. Sur le sous-sol, « restes incinérés » et vase grossier. Tumulus disparu. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 194."

**Briard et al., 1994, p. 69** : "300 m au sud du village, tumulus de 25 m/1,5 m aujourd'hui complètement disparu, qui contenait un vase grossier. (Du Châtellier, 1907)."

### ● Kernevez – plusieurs tumulus

X ; 147,765 ; Y : 2395,685 ; Z : 262

Carte archéologique : 29 007 0025

**Chatellier, 1897-a** : "Plusieurs monuments nous ayant été indiqués sur les terres du village de Kernévez, au nord-ouest de Berrien, nous nous rendîmes sur les lieux. Les pourparlers pour obtenir l'autorisation de les fouiller furent assez longs, ayant été signalé aux propriétaires comme un chercheur de trésors, les uns et les autres élevaient des prétentions inadmissibles. En cas pareil le mieux est de ne pas être pressé, de s'armer de patience, et d'avoir avec soi une fiole d'eau-de-vie. Il est rare qu'après une distribution de quelques verres de cognac, nom bien prétentieux pour le liquide que dans un cabaret breton on vend sous cette appellation, on n'arrive pas à amener les intéressés à composition. Ce fut le cas ici, et nous pûmes nous mettre au travail.

A huit cents mètres au Sud-Ouest du village, dans la garenne dite Run-Toul, un tumulus, de 25 mètres de diamètre et de 1m,75 de haut, fut attaqué dans sa partie Est. Ayant ouvert une tranchée de 3 mètres de large, se dirigeant sur le centre, en suivant la direction Est-Ouest, on rencontra bientôt une grosse dalle ; l'ayant dégagée, il fut reconnu que, placée à un mètre au-dessous du sommet du monument, elle recouvrait une chambre funéraire dont les parois étaient maçonnées à pierres sèches. Enlevant quelques pierres de la paroi Sud, la chambre fut trouvée pleine d'une terre très fine provenant d'infiltrations dues à une construction défectueuse du monument. De l'extérieur un de nos hommes, se mettant à plat ventre sur le bord de la sépulture, en allongeant le bras à l'intérieur, parvient à enlever une partie des terres infiltrées, travail long et pénible, après lequel, pouvant enfin s'y glisser, il achève de la vider avec soin. Sur le fond, creusé jusqu'au tuf du sous-sol, il constate, vers le centre, un dépôt de restes incinérés de 0m,02 d'épaisseur, s'étendant sur une surface de 0m,50 sur 0m,45 de côtés. Près de ces restes avait été placé un vase en argile à quatre anses, très grossier, fait sans le secours du tour. La sépulture mesurée intérieurement a 1m,90 de long sur 0m,90 de large et 1 mètre de hauteur du fond à la dalle de recouvrement. Elle est orientée Est-Ouest. Les parois de la chambre funéraire sont en très mauvais état, aussi voulons-nous la combler, ainsi que la tranchée d'accès, pour empêcher d'y pénétrer après notre départ et éviter un accident possible. Mais le propriétaire s'y oppose, persuadé que nous n'avons pas su trouver le trésor; car certainement dit-il, un trou pareil n'a pas été fait pour cacher simplement un vieux pot dans lequel il n'y a rien.

Dans la même garenne, à vingt-cinq mètres au nord-est de ce tumulus, est un autre petit tertre de 0m,50 de haut et de dix mètres de diamètre. Il est vite ouvert, à l'intérieur est un petit coffre formé de six ardoises, placées de champ en terre, recouvertes d'une septième posée horizontalement. A l'intérieur sont des restes incinérés. Cette petite sépulture mesure intérieurement 1m,05 de long sur 0m,40 de largeur."

**Chatellier, 1907, p. 196-197** : "Plusieurs monuments nous ayant été indiqués sur les terres du village de Kernévez, au Nord-Ouest de Berrien, nous nous rendîmes sur les lieux.

A 800 mètres au Sud-Ouest du village, dans la garenne dite Run-Toul, un tumulus de 25 mètres de diamètre et de 1m 75 de haut, fut attaqué dans sa partie Est. Ayant ouvert une tranchée de 3 mètres de large, se dirigeant sur le centre, en suivant la direction Est-Ouest, on rencontra bientôt une grosse dalle ; l'ayant bientôt dégagée, il fut reconnu que, placée à 1 mètre au-dessous du sommet du monument, elle recouvrait une chambre funéraire dont les parois étaient maçonnées à pierres sèches. Enlevant quelques pierres de la paroi Sud, la chambre fut trouvée pleine d'une terre très fine provenant d'infiltrations dues à une construction défectueuse du monument. De l'extérieur, un de nos hommes se mettant à plat ventre sur le bord

de la sépulture, en allongeant le bras à l'intérieur, parvient à enlever une partie des terres infiltrées, travail long et pénible, après lequel, pouvant enfin s'y glisser, il achève de la vider avec soin. Sur le fond, creusé jusqu'au tuf du sous-sol, il constate, vers le centre, un dépôt de restes incinérés de 0m02 d'épaisseur, s'étendant sur une surface de 0m 50 sur 0<sup>m</sup> 45 de côtés. Près de ces restes avait été placé un vase en argile à quatre anses, très grossier fait sans le secours du tour (Musée de Kernuz). La sépulture mesurée intérieurement a 1<sup>m</sup> 90 de long sur 0<sup>m</sup> 90 de large et 1 mètre de hauteur du fond à la dalle de recouvrement. Elle est orientée Est-Ouest. Les parois de la chambre funéraire sont en très mauvais état.

Dans la même garenne, à 25 mètres au Nord-Est de ce tumulus, est un autre petit tertre de 0m 50 de haut et de 10 mètres de diamètre ; il est vite ouvert. A l'intérieur est un petit coffre formé de six ardoises, placées de champ en terre, recouvertes d'une septième posée horizontalement. A l'intérieur sont des restes incinérés. Cette petite sépulture mesure intérieurement 1m 05 de long et 0m 40 de large."

**Briard, 1984, p. 232** : "Kernevez. A 800 m du village de Kernevez, P. Du Châtellier signale, dans une parcelle dite Run Toul, un tumulus de 25 m de diamètre et 1,75 m de haut. Chambre avec dalle de 1,90 m/0,90 m/1 m. « Restes incinérés ». Vase à 4 anses. Ce vase, à carène peu marquée, est conservé au Musée des Antiquités Nationales (74654). Nous n'avons pas retrouvé ce tumulus. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 196.

Kernevez - Run Toul. A 800 m au sud-ouest de Kernevez, tumulus de 10 m/0,50 m. Coffre à 6 dalles recouvert d'une septième.

A 600 m, groupe de 3 tumulus recouvrant des sépultures en ardoises.

Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 196."

**Briard et al., 1994, p. 70** : "- Tumulus bien conservé, situé sur deux parcelles partagées par un talus. Cadastre 1968, section F3, parcelles 1180, 1182. X : 147,900 Y : 1096,225 Z : 265. (Le Potier, 1986).

- Run-Toul 800 m sud-ouest de Kernevez. Vase à 4 anses dans un caveau et tumulus à coffre à 6 dalles. (Du Châtellier, 1897)."

#### ● **Kerraden nord – "Goarem-Goasven" – groupe de 4 tumulus et tumulus**

---

X : 147,010 ; Y : 2396,210 ; Z : 261 (groupe nord)

X : 146,735 ; Y : 2396,110 ; Z : 259 (tumulus sud)

Carte archéologique : 29 007 0023

**Briard et al., 1994, p. 69** : "- Groupe de 4 tumulus arasés. 1 fouillé par J. Briard a donné 1 vase à anse brisé (fig. 35). Cadastre 1968, section B1, parcelles 166,170. X : 147,150 Y : 1096,750 Z : 261.

- Autre tumulus isolé et inédit situé sur 2 parcelles. Cadastre 1968, section H2, parcelles 591, 592.

X : 146,875 Y : 1096,650 Z : 260. (Briard, 1984)."

#### ● **Kerraden est – tumulus**

---

X : 147,370 ; Y : 2394,560 ; Z : 245

**Briard et al., 1994, p. 69** : "Tumulus arasé dans l'angle d'une parcelle. Cadastre 1968, section F3, parcelle 1091. X : 147,500 Y : 1095,100 Z : 250. Fouille P. Du Châtellier. (Le Potier, 1986)."

#### ● **Le Poullic – butte**

---

X : 149,812 ; Y : 2396,343

**Fily, 2008** : site n°1228, "butte anthropique" signalée par J. Briard (Dossiers du Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Rennes).

#### ● **Ligollenec – tumulus**

---

X : 151,368 ; Y : 2394,673

Carte archéologique : 29 007 0003

**Giot, 1970** : "La série de campagnes de fouilles systématiques inaugurée en 1968 par M. J. Briard sur les monuments préhistoriques des Monts d'Arrée s'est poursuivie en 1970 par l'étude de deux sites de la commune de Berrien qui n'avaient pas été signalés jusqu'ici. Le tumulus de Ligollenec, repéré par M.

*Plassart, préposé des P. et T. à Berrien, se trouve au Nord du manoir de Ligollenec, dans la parcelle n° 154, section E, du cadastre, dite Park-Nevez-Bras. Les propriétaires, Mme et M. C. de Treverret, donnèrent toutes facilités pour la réalisation des travaux. La butte funéraire se présentait comme un tertre surbaissé d'une vingtaine de mètres de diamètre et de 0,70 m de hauteur maximum. Elle était composée de limon rapporté, sans structures extérieures, fossé ou ceinture de pierres. Au centre il a été découvert une tombe très sommaire, composée de deux lignes de moellons disposés à angle droit, les deux autres côtés de cette tombe rectangulaire manquant ou n'étant composés au départ que de quelques branchages disparus. A l'intérieur, une fosse rectangulaire peu profonde se lisait dans le sous-sol, correspondant sans doute à l'inhumation initiale. Un petit vase à fond plat, en forme de pot à fleurs, avait été déposé près du défunt mais l'absence de couverture sur la tombe avait amené l'écrasement de ce vase funéraire qui, bien qu'atypique, se classe dans la série des poteries de l'Age du Bronze armoricain. Le décapage au grattoir de la masse du tumulus a permis une récolte de charbon de bois. Par contre les objets mobiliers recueillis dans les terres comprenaient à peine quelques tessons, quelques éclats de silex et surtout des quartz dont la plupart sont de fracture naturelle. Le décapage a permis de circonscrire les dimensions initiales de la butte funéraire, d'un diamètre de 12 à 13 m. Ce monument assez simple vient compléter notre documentation sur les tumulus des Monts d'Arrée avec un type de tombe inédit pour cette région. Il est vrai que des structures aussi simples et à fleur de sol seraient restées inaperçues au siècle dernier avec les méthodes de fouilles expéditives employées. Il est fort probable que bien des tumulus désignés comme cénotaphes n'étaient en fait que des tombes sommaires du type de celle de Ligollenec."*

**Giot, 1973-b :** "A la suite des trois campagnes de fouilles de M. J. Briard sur des tumulus de cette commune, donnons les références des dates radiocarbone obtenues, les unes concernant des occupations néolithiques antérieures ou des brûlis du vieux sol avant la construction des monuments, les autres les monuments eux-mêmes ; c'est ainsi que le tumulus de Ligollenec a donné : GIF 1866 : 3500± 130 B.P. soit -1550."

**Briard et Monnier, 1976 :** "Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées dans la commune de Berrien (Finistère), dans ce que l'on pourrait appeler "les champs de tumulus" des Monts d'Arrée. Le monument sans caveau de Goarem Goasven, fouillé en 1968, montrait la structure habituelle des tombes de cette région, soit un limon argileux jaune sous la terre arable noire, puis un limon brun passant au sous-sol arénacé. Le tumulus de Juno Bella étudié en 1969 comprenait un grand caveau creusé dans le sous-sol. Il présentait la même stratigraphie que Goarem Goasven mais de plus montrait une lentille d'arène granitique blanche provenant du creusement de la tombe. Ces tumulus se situent à l'Ouest de Berrien, à 3,5 km à vol d'oiseau, en direction de la Feuillée. Ils sont bâtis sur le massif granitique du Huelgoat.

En 1970, 'un monument de structure nettement différente fut fouillé près du manoir de Ligollenec, dans la parcelle Parc-Nevez-Bras, au Nord de la R. N. 169 (coordonnées : 48° 25' 54" N – 3° 43' 34" W). La butte funéraire avait été très surbaissée par les travaux agricoles, atteignant à peine 20 m de diamètre et 70 cm de hauteur maximum. Sous la couche de terre arable apparaissait une masse de limon blanchâtre d'aspect inhabituel, très homogène, contrastant fortement avec les structures arénacées des autres tumulus de la commune. A première vue on supposa un apport kaolinique, les carrières de cette matière actuellement exploitée à Berrien se situant à quelques kilomètres au Nord. Nous verrons qu'il n'en était rien. Le tumulus a pu être daté de 1550 + 130 av. J.C. par le radie-carbone (GIF - 1866). Il contenait au centre un petit vase funéraire atypique, entouré de pierres (J. Briard, 1975).

L'analyse granulométrique du tumulus de Ligollenec montre que le matériel utilisé est peu argileux (15,9%) ce qui exclut un apport de kaolin. Il s'agit essentiellement d'un limon sableux. La médiane est située entre 20 et 50 microns et le classement est moyen (fig. 9).

La morphoscopie indique une très faible usure des quartz avec seulement quelques "coins arrondis picotés" (Tabl. 1). Le cortège des minéraux lourds est dominé par l'andalousite (Tabl. 2) Deux hypothèses : ou bien il s'agit d'un matériel loessique résiduel, ou bien on a été chercher un limon de bas fond. L'andalousite ne peut provenir que des formations paléozoïques métamorphosées par le contact du granite et qui affleurent au Sud du site de Ligollenec (Carte géologique au 1/80 000ème, feuille de Morlaix, 2ème édition)."

**Briard, 1984, p. 232 :** "Ligollenec. En 1970, nous avons fouillé un petit tumulus inédit situé au nord du manoir de Ligollenec (parcelle 154 E). Situé sur une pente, ce petit tertre de 15 m/0,80 m était intéressant par le type de structure simple découvert : deux lignes de pierres, calage d'une construction légère sans doute en bois qui recouvrait la fosse funéraire. Un petit vase en terrine muni de deux tétons y a été découvert (X : 151,5 Y : 95,2 Z : 205 m). Biblio. J. Briard, B.S.A.F., 1977, p. 26."

**Briard et al., 1994, p. 70 :** "Park-Nevez-Bras - détruit, fouillé par J. Briard en 1970. Tombe en fosse et vase à 2 tétons (pl. 5). Cadastre 1968, section El, parcelle 154. X : 151,575 Y : 1095,425 Z : 220. (Briard, 1977; 1984)."

### ● Liorzou – tumulus

---

X : 152,544 ; Y : 2395,952

Carte archéologique : 29 007 0026

**Briard et al., 1994, p. 70** : "*Tumulus très arasé. Cadastre 1968, section D3, parcelle 652. X : 152,680 Y : 1096,475 Z : 183. (Le Potier, 1986).*"

### ● Niquelvez – tumulus

---

X : 147,919 ; Y : 2394,062

Carte archéologique : 29 007 0035

**Chatellier, 1907, p. 203-204** : cf Kerampeulven.

**Briard, 1984, p. 232** : "*Niquelvez. Sur les pentes d'un côté, presque au fond de la vallée, tumulus de 30 m/0,80 m, sans sépulture. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 203.*"

**Briard et al., 1994, p. 70** : "*En fond de vallée, tumulus de 30 m sur 0,80 m sans sépulture. Est-ce bien un tumulus? (Du Châtellier, 1907).*"

### ● Park-an-Aour – tumulus

---

**Briard et al., 1994, p. 70** : "*Tumulus fouillé anciennement en limite de parcelle, signalé par J.Y. Paul. Cadastre 1968, parcelle 769. X : 145,500 Y : 1096,900 Z : 262. Inventaire M. Le Goffic, 1988.*"

### ● Pontaouen – dolmen

---

X : 145,466 ; Y : 2394,774

Carte archéologique : 29 007 0004

**Chatellier, 1897-a** : "*A quatre cents mètres au Nord de Pontaouen est un dolmen ruiné.*"

**Chatellier, 1907, p. 203** : "*A 400 mètres au Nord de Pontaouen est un dolmen ruiné.*"

**Briard et al., 1994, p. 70** : "*Une dalle de couverture est supportée par deux piliers, le tout inclus dans un talus, en bordure d'un chemin. Il s'agit soit d'un petit dolmen ruiné, soit des restes d'un coffre surélevé analogue à celui de Juno-Bella. Cadastre 1968, section H1, parcelle 115. X : 145,600 Y : 1095,375 Z : 245. (Du Châtellier, 1897).*"

### ● Quinoualc'h – toponyme et tumulus

---

X : 145,980 ; Y : 2397,355 ; Z : 259

Carte archéologique : 29 007 0022 (tumulus)

**Plonéis, 1985** : "*liahvaen [...] près de Quinoualc'h (très bien conservé).*"

**Briard et al., 1994, p. 70** : "*Cadastre 1968, section H2, parcelle 538. X : 146,120 Y : 1097,900 Z : 270. (Du Châtellier, 1897; Le Potier, 1986).*"

### ● Reuniou – tumulus

---

X : 149,310 ; Y : 2396,892

Carte archéologique : 29 007 0005

Le Poullic – X : 149,812 ; Y : 2396,343

Carte archéologique : 29 007 0006

**MH** : Reuniou "*Tumulus en totalité ainsi que que le terrain (sol et sous-sol) sur lequel il est situé (cad. 1996 B 1073) : inscription par arrêté du 03 avril 1996*"

**Chatellier, 1897-a :** "Arrivé au Huelgoat le 26 mai 1895, le 27 nous fûmes, à 1 kilomètre au nord du bourg de Berrien, reconnaître un beau tumulus de 50 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, situé à deux cents mètres au Nord-Ouest des édifices du village du Reuniou. Quoique son propriétaire eût commencé à cultiver le champ où il se dresse, pour l'ensemencer de sarrasin, il m'autorisa à en faire l'exploration avec la plus parfaite complaisance.

*Le lendemain, 28 mai, nous étions, de bon matin, sur les lieux pour commencer la fouille.*

*A la base du monument, dans sa partie Est, nous ouvrimus une tranchée, de 4 mètres de large, se dirigeant vers le centre, suivant une direction Est-Ouest.*

*Le premier jour nous n'avons recueilli, dans notre tranchée, que trois grattoirs en silex et deux fragments d'une poterie rougeâtre très grossière, faite sans le secours du tour à potier.*

*Nous avons reconnu que l'enveloppe du tumulus est faite d'argile très compacte, mêlée de nombreux morceaux de charbon de bois, ainsi que, du reste, nous le constaterons dans l'enveloppe de tous ceux que nous allons explorer. Ceci dit, nous dispensera, dans la suite, de revenir sur ce fait à chaque nouveau tumulus que nous fouillerons.*

*Le lendemain, continuant la tranchée toujours dans la même direction, en approchant du centre, nos ouvriers rencontrent, à un mètre sous la surface, un amoncellement de pierres de toutes dimensions, jetées sans ordre apparent, recouvrant une large dalle, orientée Nord-Ouest Sud-Est, d'une épaisseur de 0m,37, placée à 2m,50 sous le sommet du tumulus. Creusant plus profondément, nous reconnaissons que cette dalle recouvre une chambre dont les parois sont maçonnées à pierres sèches. Elargissant la tranchée du côté Sud nous dégageons l'entrée de la chambre qui se trouve au Sud-Est, la sépulture étant orientée Sud-Est, Nord-Ouest. En enlevant quelques pierres de la muraille, nous essayons de nous frayer un passage permettant d'y pénétrer, ce n'est pas chose facile, le poids énorme de la dalle de recouvrement reposant sur cette maçonnerie primitive. Enfin ayant fait une brèche suffisante pour y passer la tête et la main, à la lueur vacillante d'une bougie nous reconnaissons que la sépulture est vide de toute infiltration et que tout le fond en est recouvert d'une couche noire de laquelle émerge, à l'extrémité Sud-Est, un crâne qui paraît en mauvais état de conservation.*

*Elargissant la brèche, nous parvenons à nous glisser à l'intérieur de la chambre funéraire. Notre premier soin en y pénétrant est d'enlever le crâne aperçu. Malheureusement il est en si mauvais état et si décomposé, que nous ne pouvons en recueillir qu'une faible partie et la mâchoire supérieure, le reste tombe en bouillie entre nos doigts. Le squelette était couché sur le dos, sur un épais plancher de bois de chêne placé sur le tuf, fond naturel de la sépulture. Sur la poitrine sont recueillis des débris de coquilles provenant, sans doute, d'un collier. A la hauteur de l'épaule gauche, près du cadavre, avait été placé un vase grossier à quatre anses, fait sans le secours du tour à potier. Il a été brisé par un éboulement provenant de la paroi Sud-Ouest de la sépulture qui est en très mauvais état. A 0m,43 plus loin, du même côté, était un poignard en bronze, en très mauvais état. Un peu plus rapproché du corps, à la hauteur du bassin, était un second poignard en bronze, en non moins mauvais état. A ce moment nous parvenons à recueillir quelques fragments notables de cette matière noire qui recouvrait le corps et que nous avons rencontrée jusque là à l'état de boue humide. Ces fragments sortis au jour, il nous fut facile de nous rendre compte que, lors de l'inhumation, le corps après avoir été déposé sur le plancher recouvrant le fond de la sépulture, il fut étendu sur lui un linceul formé de peaux cousues ensemble, une seule ne suffisant pas pour recouvrir le corps et les objets placés près de lui. Les fragments que nous venions d'enlever et que nous avons été assez heureux pour conserver, étaient en effet des morceaux de cuir dont la décomposition est malheureusement fort avancée. L'un d'eux porte le long du bord une série de petits trous qui ne sont autres que des trous de couture. C'est la première fois, croyons-nous, que cette particularité intéressante est constatée dans des sépultures de l'époque du bronze. C'est un détail curieux dans les cérémonies funèbres de cette époque lointaine.*

*C'est grâce à ce linceul, qui empêchait toute évaporation des liquides provenant de la décomposition cadavérique que le squelette, le collier de coquilles, le vase en argile et les poignards en bronze placés dans la sépulture, avec les restes du défunt, se sont en quelque sorte fondus.*

*Continuant l'exploration de la chambre funéraire, nous arrivons à son extrémité nord-ouest n'ayant pu recueillir que deux os longs et quelques vertèbres du squelette et un fragment de bois de cerf, bien décomposé aussi, placé sur une pierre faisant un peu saillie dans la paroi Sud-Ouest.*

*La sépulture complètement vidée mesure intérieurement 2m,75 de long sur 1m,95 de large et 1m,70 de hauteur sous la dalle de recouvrement, ce qui met le fond de la sépulture à 4m,82 sous le sommet du tumulus et à 1m,82 sous la surface du sol environnant.*

*Cette sépulture, une des plus intéressantes et des plus importantes parmi celles visitées durant nos campagnes de 1895 et 1896, est située sur un plateau d'où la vue s'étend au loin. Il en est ainsi du reste de toutes celles qu'il nous a été donné d'explorer dans cette région accidentée.*



*Un autre tumulus, situé à trois cent cinquante mètres au Sud du village du Reuniou, ayant 25 mètres de diamètre sur 2m, 50 de hauteur, enveloppait également une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle, mesurant intérieurement 2 mètres de long sur 1m,50 de large et 1m,80 de haut. Sur le fond de la sépulture, creusée jusqu'au tuf du sous-sol environnant, avaient été déposés les restes incinérés du défunt. Près d'eux était placé un vase en argile à anses."*

**Chatellier, 1907, p. 191-194 :** *"Arrivé au Huelgoat le 26 mai 1895, le 27, nous fûmes à 1 kilomètre au Nord du bourg de Berrien reconnaître un beau tumulus de 50 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, situé à 200 mètres au Nord-Ouest des édifices du village de Reuniou. Quoique son propriétaire eût commencé à cultiver le champ où il se dresse, pour l'ensemencer de sarrasin, il m'autorisa à en faire l'exploration avec la plus parfaite complaisance.*

*À la base du monument, dans sa partie Est, nous ouvrimus une tranchée, de 4 mètres de large se dirigeant vers le centre, suivant une direction Est-Ouest.*

*Le premier jour, nous n'avons recueilli, dans notre tranchée, que 3 grattoirs en silex et 2 fragments d'une poterie rougeâtre très grossière, faite sans le secours du tour à potier.*

*L'enveloppe du tumulus est faite d'argile très compacte, mêlée de nombreux morceaux de charbon de bois, ainsi que, du reste, nous le constaterons dans l'enveloppe de tous ceux que nous allons explorer. Ceci dit, nous dispensera, dans la suite, de revenir sur ce fait à chaque nouveau tumulus que nous fouillerons.*

*Le lendemain, continuant la tranchée toujours dans la même direction, en approchant du centre, nos ouvriers rencontrent à 1 mètre sous la surface, un amoncellement de pierres de toutes dimensions, jetées sans ordre apparent, recouvrant une large dalle, orientée Nord-Ouest Sud-Est, d'une épaisseur de 0m37, placée à 2m50 sous le sommet du tumulus. Creusant plus profondément, nous reconnaissons que cette dalle recouvre une chambre dont les parois sont maçonnées à pierres sèches. Élargissant la tranchée du côté Sud nous dégagons rentrée de la chambre qui se trouve au Sud-Est, la sépulture étant orientée Sud-Est, Nord-Ouest. En enlevant quelques pierres de la muraille, nous essayons de nous frayer un passage permettant d'y pénétrer ; ce n'est pas chose facile, le poids énorme de la dalle de recouvrement reposant sur cette maçonnerie primitive. Enfin ayant fait une brèche suffisante pour y passer la tête et la main, à la lueur vacillante d'une bougie nous reconnaissons que la sépulture est vide de toute infiltration et que tout le fond en est recouvert d'une couche noire de laquelle émerge à l'extrémité Sud-Est, un crâne qui paraît en mauvais état de conservation.*

*Élargissant la brèche, nous parvenons à nous glisser à l'intérieur de la chambre funéraire. Notre premier soin en y pénétrant est d'enlever le crâne aperçu. Malheureusement il est en si mauvais état et si décomposé, que nous ne pouvons en recueillir qu'une faible partie et la mâchoire supérieure, le reste tombe en bouillie entre nos doigts. Le squelette était couché sur le dos, sur un épais plancher de bois de chêne placé sur le tuf, fond naturel de la sépulture. Sur la poitrine sont recueillis des débris de coquilles provenant, sans doute, d'un collier. À la hauteur de l'épaule gauche, près du cadavre, avait été placé un vase grossier à quatre anses, fait sans le secours du tour à potier. Il a été brisé par un éboulement provenant de la paroi Sud-Ouest de la sépulture qui est en mauvais état. A 0m43 plus loin, du même côté, est un poignard en bronze, en très mauvais état. Un peu plus rapproché du corps, à la hauteur du bassin, était un second poignard en bronze, en non moins mauvais état. A ce moment nous parvenons à recueillir quelques fragments notables de cette matière noire qui recouvrait le corps et que nous avons rencontré jusque là à l'état de boue humide. Ces fragments sortis au jour, il nous fut facile de nous rendre compte que, lors de l'inhumation, le corps après avoir été déposé sur le plancher recouvrant le fond de la sépulture, il fut étendu sur lui un linceul formé de peaux cousues ensemble, une seule ne suffisant pas pour recouvrir le corps et les objets placés près de lui. Les fragments que nous venions d'enlever et que nous avons été assez heureux pour conserver, étaient en effet des morceaux de cuir dont la décomposition est malheureusement fort avancée. L'un d'eux porte le long du bord une série de petits trous qui ne sont autres que des trous de couture. C'est la première fois, croyons-nous, que cette particularité intéressante est constatée dans des sépultures de l'époque du bronze. C'est un détail curieux dans les cérémonies funèbres de cette époque lointaine.*

*C'est grâce à ce linceul, qui empêchait toute évaporation des liquides provenant de la décomposition cadavérique que le squelette, le collier de coquilles, le vase en argile et les poignards en bronze placés dans la sépulture, avec les restes du défunt, se sont en quelque sorte fondus.*

*Continuant l'exploration de la chambre funéraire, nous arrivons à son extrémité Nord-Ouest n'ayant pu recueillir que deux os longs et quelques vertèbres du squelette et un fragment de bois de cerf, bien décomposé aussi, placé sur une pierre faisant un peu saillie dans la paroi Sud-Ouest.*

*La sépulture complètement vidée mesure intérieurement 2m75 de long sur 1<sup>m</sup> 95 de large et 1<sup>m</sup> 70 de hauteur sous la dalle de recouvrement, ce qui met le fond de la sépulture à 4m82 sous le sommet du tumulus et à 1<sup>m</sup> 82 sous la surface du sol environnant*

*Cette sépulture, une des plus intéressantes et des plus importantes parmi celles visitées durant nos campagnes de 1895 et 1896, est située sur un plateau d'où la vue s'étend au loin. Il en est ainsi du reste de toutes celles qu'il nous a été donné d'explorer dans cette région accidentée.*

*Un autre tumulus, situé à 350 mètres au Sud du village du Reuniou, ayant 25 mètres de diamètre sur 2m 50 de hauteur, enveloppait également une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle, mesurant intérieurement 2 mètres de long sur 1m 50 de large et 1m 80 de haut. Sur le fond de la sépulture, creusée jusqu'au tuf du sous-sol environnant, avaient été déposés les restes incinérés du défunt. Près d'eux était placé un vase en argile à anses."*

**Briard, 1984, p. 232 :** "Reuniou. (Les buttes.)

*Reuniou n° 1. Beau tumulus encore bien conservé malgré son étalement de 50 m/3 m (parcelle 1073 B F4). A 1 m du sommet, cairn recouvrant un grand caveau en pierre sèche coiffé d'une dalle. La chambre de 2,75 m/1,95 m/1,70 m était orientée N.O.-S.E. Un squelette y reposait, tête à l'est. Il portait un collier de coquillages sur la poitrine. Squelette et coquillages en très mauvais état de conservation ont disparu. Un vase à 4 anses également mal conservé et*

*2 poignards en bronze. Vestiges de peaux cousues (linceul ?). Ce tumulus est un exemple de grand tumulus avec poterie (X : 150 Y : 97 Z : 245 m). Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 192. Reuniou n° 2. Situé sur la hauteur dominant les exploitations modernes de kaolin (parcelle 973 BF4). Il recouvrait une chambre en pierre sèche avec vase à anses. Il est encore visible (20 m/1 m) (X : 150 Y : 97,5 Z : 267 m).*

*Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 194.*

*Reuniou Morvan. P. Du Châtellier signale 6 tumulus dont l'un recouvre une chambre en pierre sèche de 1,75 m/0,85 m/0,80 m, avec vase à 4 anses. En 1942 découverte d'un petit coffre. Tumulus non retrouvés en 1968."*

**Briard et al., 1994, p. 70 :** "Le plus beau tumulus de Berrien. Cadastre 1968, section B4, parcelle 1073 dite Parc an Duchenn. A côté tumulus arasé. X : 149,450 Y : 1097,425 Z : 243 H = 2,50. Fouille P. Du Châtellier. Caveau en pierre sèche recouvert d'une dalle, vase à 4 anses, 2 poignards en bronze, coulier en coquillage, bois de cerf. (Du-Châtellier, 1897)."

**Briard et al., 1994, p. 70 :** "Le Poullic (400 m au S-E de Reuniou)

*Tumulus conservé, fouillé par P. Du Châtellier. Chambre en pierre sèche et vase à anses. Cadastre 1968, section F4, parcelle 973. X : 149,950 Y : 1096,875 Z : 267. (Du Châtellier, 1897; Briard, 1984)."*

**Briard et al., 1994, p. 70 :** "Reuniou-Morvan

*Sur les 6 tumulus signalés par P. Du Châtellier, 3 subsistent, dont un très bien conservé. Un docteur de Brest l'aurait fouillé vers 1940, emportant 1 vase à anses. Cadastre 1968, section 12, parcelles 503,506. X : 145,050 Y : 1097,675 Z : 280. (Briard, 1984; Le Potier, 1986)."*

#### ● **Tilibrennou / Brignou – groupe de tumulus**

X : 150,674 ; Y : 2394,031 ; Z : 34

Carte archéologique : 29 007 0020

**Chatellier, 1897-a :** "A Ty-Librennou, à six cents mètres au Nord-Est du village, dans une lande dite Goarem d'Anrach, petit tumulus de 16 mètres de diamètre sur 0m,80 de hauteur. Son exploration a donné une chambre de forme elliptique ayant 4 mètres de grand axe et 2 mètres de petit axe, formée par de grandes pierres posées debout et inclinées de façon à se rejoindre par le sommet. Le sous-sol granitique formant le fond de cette sépulture, à 0m,50 sous le sommet de cette sorte de voûte, était recouvert d'une couche de terre glaise jaunâtre, de 0m,80 d'épaisseur, sur laquelle était une couche de terre végétale mêlée de cendres et de beaucoup de fragments de charbon.

*A trois cents mètres à l'Est de ce tumulus en est un second, dans une lande dite Goarem an divelery mesurant 35 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Il recouvrait un dépôt de restes incinérés mêlés de fragments de charbon de bois, placé à 1 mètre sous le sommet du tumulus, sur une couche d'argile jaune de 0m,50 d'épaisseur, étendue sur la roche du sous-sol.*

*A six cents mètres au Sud de ce tumulus en est un troisième, situé dans un champ dit Ar-Zuliec, à deux cents mètres au Sud du village du Brignou. Il a 35 mètres de diamètre sur 1m,20 de hauteur.*

*La dalle de recouvrement de la chambre funéraire, rencontrée à 0m,50 au-dessous du sommet du tumulus, à 0m,50 d'épaisseur et recouvre une chambre de 2m,35 de long, sur 1m,50 de large et 1m,50 de haut*

intérieurement; mais les murs n'ont qu'un mètre de hauteur car le sous-sol sablonneux de la chambre a été creusé de 0m,50 plus bas que les murs (voir le plan de cette sépulture sur la planche accompagnant ce mémoire et donnant le plan de quelques-unes des sépultures que nous avons explorées durant ces campagnes de fouilles). Orientée Est-Ouest, notre fouilleur y a pénétré par l'extrémité Est en déplaçant une grande pierre, mesurant 1m,75 sur 0m,45 d'épaisseur, qui fermait la sépulture à cette extrémité. L'extrémité Ouest était fermée par une grande pierre semblable, toutefois celle-ci n'avait que 0m,30 d'épaisseur. La coupe Nord-Sud que nous donnons aux plans indique la façon dont étaient maçonnées à pierres sèches les parois Nord et Sud de cette chambre. Elles étaient en parfait état.

Au centre de la sépulture était un vase à quatre anses, placé au milieu des restes incinérés. Le fond de la sépulture qui avait été creusée dans un sous-sol sablonneux, ainsi que les banquettes étaient recouverts des restes de décomposition de planches en bois."

**Chatellier, 1907, p. 195-196 :** "A Ty-Librennou, à 600 mètres au Nord-Est du village, dans une lande dite Goarem d'Anrac'h, petit tumulus de 16 mètres de diamètre sur 0m 80 de hauteur. Son exploration a donné une chambre ayant 4 mètres de grand axe et 2 mètres de petit axe, formée par de grandes pierres posées debout et inclinées de façon à se rejoindre par le sommet. Le sous-sol granitique formant le fond de cette sépulture, à 1m50 sous le sommet de cette sorte de voûte, était recouverte d'une couche de terre glaise jaunâtre, de 0m 80 d'épaisseur, sur laquelle était une couche de terre végétale mêlée de cendres et de beaucoup de fragments de charbon.

A 300 mètres à l'Est de ce tumulus en est un second, dans une lande dite Goarem an diveler. mesurant 35 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Il recouvrait un dépôt de restes incinérés mêlés de fragments de charbon de bois, placé à 1 mètre sous le sommet du tumulus, sur une couche d'argile jaune de 0m 50 d'épaisseur, étendue sur la roche du sous-sol.

A 600 mètres au Sud de ce tumulus en est un troisième, situé dans un champ dit Ar-Zuliec à 200 mètres au Sud du village de Brignou, il a 35 mètres de diamètre et 1m 20 de hauteur.

La dalle de recouvrement de la chambre funéraire, rencontrée à 0m50 au-dessous du sommet du tumulus, a 0m 50 d'épaisseur et recouvre une chambre de 2m 35 de long, sur 1<sup>m</sup>50 de large et 1m50 de haut intérieurement ; mais les murs n'ont qu'un mètre de hauteur car le sous-sol sablonneux de la chambre a été creusé de 0m 50 plus bas que les murs (voir le plan de cette sépulture sur la planche accompagnant ce mémoire et donnant le plan de quelques-unes des sépultures que nous avons explorées durant ces campagnes de fouilles). Orientée Est-Ouest, nous y avons pénétré par l'extrémité Est en déplaçant une grande pierre, mesurant 1<sup>m</sup> 75 sur 0m 45 d'épaisseur qui fermait la sépulture à cette extrémité. L'extrémité Ouest était fermée par une grande pierre semblable ; toutefois celle-ci n'avait que 0<sup>m</sup> 30 d'épaisseur.

Au centre de la sépulture était un vase à quatre anses» placé au milieu des restes incinérés (Musée de Kernuz). Le fond de la sépulture qui avait été creusé dans un sous-sol sablonneux, ainsi que les banquettes étaient recouverts des restes de décomposition de planches en bois."

**Briard, 1984, p. 232-233 :** "Ty Librennou - Le Brignou - Ar Zuliec. A 600 m au nord-est du village P. Du Châtellier a fouillé un tertre de 16 m/0,80 m. Il recouvrait une chambre elliptique en pierres arc-boutées de 4 m/2 m/1,5 m. Pas de mobilier. Dans un champ dit Ar Zuliec, tumulus du Brignou de 35 m/1,2 m. Chambre à parois longitudinales en pierre sèche et transversales en dalles de 2,35 m/1,5 m/1,5 m, recouverte d'une dalle. La chambre est creusée dans le sous-sol et recouverte d'un plancher en bois. Très beau vase biconique à 4 anses (Musée des Antiquités Nationales). Ces tumulus ont disparu (carrière et agrandissement du village du Brignou).

Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 195. - J. Briard, B.S.A.F., 1978, p. 32."

**Briard et al., 1994, p. 69 :** "Ar-Zuliec - conservé - caveau en pierre sèche et très beau vase à 4 anses. Cadastre 1968, section E1, parcelle 350. X : 150,325 Y : 1094,550 Z : 240. Fouille P. Du Châtellier. (Du Châtellier, 1897; Briard, 1984)."

**Briard et al., 1994, p. 70 :** "A 600 m nord-est dans Goarem-d'Anrac'h (ou Goarem-d'an-Eac'h) tumulus 16 m x 0,80 m. Autre tumulus dans Goarem an Diveler 35 m/1 m. Tous deux fouillés par P. Du Châtellier. 1900 : 3 haches à talon piquées en terre à 250 m au N-E de Tilibrennou. Un autre dépôt de 5 haches à talon a été trouvé à Berrien."

## ● Trédudon-Lemoine – tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "A l'Ouest, vers Trédudon-Lemoine, autre groupe de trois tumulus plats, à vingt mètres l'un de l'autre, ayant chacun 30 mètres de diamètre sur 0m,75 et 1 mètre de hauteur. Ils sont sans chambre intérieure."

**Chatellier, 1904** : "Sépulture sous tumulus à Berrien (Finistère)

Une nouvelle sépulture intéressante vient d'être découverte dans la commune de Berrien, où nous avons antérieurement reconnu un beau menhir, quatre dolmens et cinquante-trois tumulus, que nous avons décrits et explorés en 1895 et 1896<sup>132</sup>.

Cette sépulture a été trouvée en défrichant une garenne, dite Goarem-Névez, à 600 mètres à l'ouest du village de Trédudon-le-Moine, sur un petit plateau situé au pied d'un des sommets des montagnes d'Arrhées. Dans ce défrichement, le propriétaire rencontra une petite butte de terre recouvrant un amoncellement de pierres de petite dimension. Désireux d'en débarrasser son terrain, au cours de ce travail, il mit au jour, à environ 50 centimètres sous la surface du sol environnant, une grande dalle schisteuse. Pour l'enlever, il la dégagait complètement et, à son grand étonnement, il remarqua que sa surface était couverte de petits trous creusés de main d'homme, mais ne la traversant pas, sauf un seul A, plus grand que les autres. En homme intelligent, il ne la brisa pas et, la relevant, il la mit debout contre le talus voisin.

D'une épaisseur variant entre 9 et 12 centimètres, cette pierre a 1 mètre de large à une extrémité, 1m 40 à l'autre ; 1m 60 de long sur un de ses bords et 1m 85 sur l'autre. Une de ses faces est couverte de quatre-vingt-neuf cupules, de tailles différentes<sup>133</sup> (1), dont un certain nombre creusées assez profondément et d'une quatre-vingt-dixième qui, traversant la dalle suivant un diamètre de dix centimètres, a vingt centimètres de diamètre sur les bords<sup>134</sup>.

Cette pierre, était posée à plat à 50 centimètres environ sous la surface du sol, avec un amoncellement de pierres et de terre au-dessus, ainsi que nous venons de le dire plus haut. Dessous on avait creusé jusqu'au sous-sol rocheux et l'excavation, ainsi obtenue, était remplie de terre argileuse mêlée de charbon sur une profondeur d'environ 40 centimètres, sur la surface de laquelle était une couche onctueuse plus foncée.

Quelle avait donc pu être la destination de cette dalle couverte de cupules ? Elle recouvrait certainement une sépulture, et les parois de la poche remplie d'argile la soutenaient. En la commune de Plouguin, au fond du très grand tumulus de Kvignon-Bihan, nous avons rencontré la même disposition : poche remplie d'argile mêlée de charbons, recouverte par une grande dalle en granit dont les extrémités reposaient sur les parois de la poche<sup>135</sup>.

Dans leur empressement à découvrir le trésor que, dans leur pensée, recouvrait la dalle de Trédudon, il est fâcheux que les inventeurs n'aient pas fait d'observations précises.

A cinq ou six mètres au nord, le propriétaire se rappelle avoir vu deux autres pierres schisteuses posées debout, sur une ligne nord-sud, à peu de distance l'une de l'autre. Elles ont été enlevées et brisées il y a quelques années.

Quelle était sur cette pierre à cupules le but du trou A la traversant de part en part, disposition que nous avons déjà précédemment rencontrée, sur une dalle sculptée à la surface de laquelle on remarque aussi des cupules, et qui recouvrait une sépulture sous tumulus, au Minven, en Tréogat.

Il existe encore aujourd'hui, dans nos campagnes, un usage touchant qui veut que, lorsque dans une famille il y a un mort, la porte ou la fenêtre de la maison reste ouverte, tant que le corps est au logis, pour que l'âme du défunt puisse aller et venir et communiquer librement avec lui.

Tout mobilier funéraire de nos sépultures préhistoriques nous montre d'une façon certaine que les populations primitives, tout au moins en Armorique, croyaient à une vie de l'au-delà. Ne doit-on pas voir dans le percement de ce trou une pensée analogue à celle que nous relatons plus haut. L'une ne serait-elle pas la survivance de l'autre chez nos populations bretonnes actuelles qui, plus que toutes autres, se transmettent à travers les siècles des pratiques et des superstitions dont l'origine se perd dans la nuit des temps ?"

**Le Carguet, 1904, Porcès verbal séance 28/04/1904, p. XIV-XV** : "Notre érudit confrère, M. H. Le Carguet, fait la communication suivante :

<sup>132</sup> Voir : Explorations sur les Montagnes d'Arrhées, 1893 et 1896. - Saint-Brieuc, Francisque Guyon, éditeur, 1897.

<sup>133</sup> Les plus grandes ont 4 centimètres de diamètre.

<sup>134</sup> Ce trou est percé comme le sont ceux des pendeloques que nous recueillons dans nos sépultures dolméniques, c'est-à-dire en attaquant la pierre sur ses deux faces opposées, de façon à obtenir un trou formé par deux cônes tronqués, dont les sommets se rencontrent au centre de son épaisseur; ils ont ici 10 et 20 centimètres de diamètre.

<sup>135</sup> Ici le squelette, que rien n'accompagnait avait presque totalement disparu, laissant seulement son moule et quelques petites parcelles osseuses dans l'argile sur laquelle il avait été placé.

*Une étude attentive du dessin de notre Président, M. du Châtellier, reproduisant la pierre gravée de Berrien (Bulletin du mois de mars), nous a amené à cette assertion : ces cupules représenteraient une carte du ciel : la cupule percée de part en part, étant l'étoile polaire.*

*A gauche, sont les constellations du Bouvier avec Arcturus en liant ; la Lyre avec Régulus en bas.*

*De gauche à droite, se trouvent la Grande Ourse, les Gémeaux, le Cocher ; puis le Dragon contournant la Petite Ourse ; ensuite le Cygne et la Lyre.*

*En haut, à droite, Cassiopée, dont la constellation n'est pas bien définie: enfin, un groupe contenant Persée avec Algol.*

*Le groupement des cupules est rendu plus facile en orientant le dessin, la cupule transpercée étant au nord. Un pointillé reliant les cupules permet de définir les constellations. La grandeur des cupules donnent la classification des étoiles."*

**Chatellier, 1907, p. 198-199 :** *"A 500 mètres à l'Est du village de Trédudon-Lemoine est un groupe de 7 tumulus. L'un d'eux, de 30 mètres de diamètre sur 2m 50 de haut, recouvre une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches, dont la dalle de recouvrement est à 0m 30 sous le sommet La chambre, orientée Est-Ouest, mesure intérieurement 2m 55 de long sur 4m 80 de large et 1m 50 de hauteur de fond au plafond. Le fond de la chambre était entièrement recouvert d'un dépôt de restes incinérés au milieu desquels, à 0m 70 de Ventrée Est du caveau, avait été placé un vase en argile ; il était écrasé.*

*Au Nord, à 50 mètres de ce dernier, est un ancre tumulus ayant 20 mètres de diamètre et 4m 50 de hauteur, resté sans être fouillé.*

*A 100 mètres au Nord, autre tumulus de mêmes dimensions que le premier. Il recouvre une chambre à parois maçonnées à pierres sèches dans laquelle il a été recueilli , au milieu de restes incinérés, un vase à anses. (Musée de Kernuz).*

*Au Sud, à 200 mètres, autre tumulus fouillé sans constatations, à une époque inconnue.*

*A l'Ouest, vers Trédudon-Lemoine, autre groupe de 3 tumulus plats, à 20 mètres l'un de l'autre, ayant chacun 30 mètres de diamètre sur 0m 75 et 1 mètre de hauteur. Ils sont sans chambre intérieure."*

**Giot, 1958-b :** *"Près de Trédudon-Le Maine, à côté d'un ensemble de tumulus de l'Age du Bronze, il a été découvert un beau coffre en dalles de schiste subverticales, avec fond et couvercle, sans mobilier (fig. 16)."*

**Briard, 1984, p. 232 :** *"Sainte-Barbe (chapelle). Près de la chapelle Sainte-Barbe, à 400 m au nord-est du bourg, petit tumulus recouvrant un coffre en pierre avec un squelette en position recroquevillée, signalé par P. Du Châtellier en 1907. Un coffre avec squelette, découvert lors de travaux en 1967 a été étudié par P.-R. Giot. Un petit tumulus est visible en face de la chapelle Sainte-Barbe dans la parcelle d'angle au bord ouest de la route N 169 Morlaix-Carhaix et au bord sud du chemin menant de Sainte-Barbe à Berrien. Biblio. P. du Châtellier, Époques, 1907, p. 194. - P.-R. Giot, Gallia Préhistoire, 1969, p. 453. Trédudon - Le Moine N° 1. Près du village, groupe de coffres et 7 tumulus. L'un d'eux de 30 m/2,50 m à l'époque (il est arasé depuis) a fourni à P. Du Châtellier une chambre orientée est-ouest de 2,55 m/1,80 m/1,50 m avec «restes incinérés» et débris de vase.*

*En 1957, un petit coffre en dalle a été découvert, vide de tout matériel. D'après les habitants du village, d'autres coffres ont été découverts autrefois au même endroit (X : 144,3 Y : 98 Z : 95 m parcelles 430-443-444-448-12).*

*Biblio. P. Du Châtellier, Époques. 1907, p. 198. - P.-R. Giot, Callia Préhistoire, 1958, p. 130, 1 photo.*

*Trédudon - Le Moine N° 2. Un beau tumulus de 20 m/2 m a été fouillé il y a une cinquantaine d'années par un individu qui y aurait trouvé une poterie. La prospection menée en 1982 a permis de noter, à proximité du tumulus principal, les vestiges de 4 autres petits tertres arasés (X : 145 Y : 97,7 Z : 275 m parcelle 1364 F2). Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 199."*

**Plonéis, 1985 :** *"Iahvaen [...] près de Trédudon (démantelé)".*

**Plonéis, 1985 :** *"Reuniou Morvaen (les tertres/tumulus aux grandes pierres) il s'agit d'une zone tumulaire très importante au Sud de Trédudon où l'on a découvert de nombreuses pierres tombales."*

**Briard et al., 1994, p. 70 :** *"Groupe de 5 tumulus et coffres dont l'un à cupules fut fouillé par P. Du Châtellier. Cadastre 1968, section 12, parcelles 430, 444,447, 448. X : 144,400 Y : 1098,200 Z : 280. (Briard, 1984)."*

## BOLAZEC

### ● Lesnevez – tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "La commune de Bolazec, contrairement à la précédente, est extrêmement pauvre en monuments. Nous n'avons à y signaler qu'un très petit tumulus, à trois cents mètres à l'Est du village de Lesnevez. Il a 15 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Son exploration a donné, au centre, à 0m,25 sous le sommet, une couche de cendre mêlée de nombreux morceaux de charbon de bois, ayant 0m,05 d'épaisseur sur les bords et 0m,10 au centre, posée sur un lit d'argile mêlée de pierrailles."

**Chatellier, 1907, p. 207** : "La commune de Bolazec, contrairement à la précédente, est extrêmement pauvre en monuments. Nous n'avons à y signaler qu'un très petit tumulus, à 300 mètres à l'Est du village de Lesnevez. Il a 15 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Son exploration a donné, au centre, à 0m25 sous le sommet, une couche de cendre mêlée de nombreux morceaux de charbon de bois, ayant 0m05 d'épaisseur sur les bords et 0m10 au centre, posée sur un lit d'argile mêlée de pierrailles."

**Briard, 1984, p. 233** : "Lesnevez. A 300 m du village, petit tumulus de 15 m/1 m. A 0,25 m de profondeur, couche de cendres et charbons de bois. Il est toujours difficile d'interpréter les « restes incinérés » de P. Du Châtellier. A l'expérience des contrôles modernes il pourrait s'agir ici de vieux sol à brûlis de charbons de bois. Biblio. P. Du Châtellier, Exploration, 1897."

## BOTMEUR

### ● Salou/Roz-du – coffres

**Le Men, 1877, p. 88** : "En défrichant un bois taillis entre les villages de Salou et de Rosdu-Huellaff, on a trouvé en 1860 plusieurs sarcophages formés de quatre pierres plates posées de champ et d'une cinquième servant de couvercle. Ils renferment une terre noirâtre ; dans l'un d'eux étaient, dit-on, un vase en terre muni d'anses. (Renseignement fourni par Jean Lagadec, du village de Bannalec-Ber, en Botmeur.)"

**Chatellier, 1897-a** : "En défrichant un taillis, entre les villages du Salou et de Roz-du, il fut trouvé en 1860 plusieurs coffres en pierres formés par 4 dalles posées de champ en terre, recouvertes par une cinquième. L'un d'eux renfermait un petit vase à anses près des restes du défunt."

**Chatellier, 1907, p. 208** : "En défrichant un taillis entre les villages du Salou et de Roz-du, il fut trouvé en 1860 plusieurs coffres en pierres, formés par 4 dalles posées de champ en terre, recouvertes par une cinquième. L'un d'eux renfermait un petit vase à anses auprès des restes du défunt."

**Briard, 1984, p. 233** : "Salou-Roz-du. Entre ces deux villages, petit cimetière à coffres en dalles. L'un d'eux renfermait un petit vase à anses."

**Briard et al., 1994, p. 72** : "Lors du défrichement d'un taillis en 1860, plusieurs tombes en coffre furent mises au jour. Dans l'une d'entre elles fut trouvé un vase à anses. Renseignement fourni par Jean Lagadec de Balanec-Ber en Botmeur et rapporté par R.F. Le Men. (Bull. Soc. Arch. Finistère, IV, 1876-1877, p. 88)."

### ● Ty-Bout (Ty-Reud) – tumulus

**Chatellier, 1907, p. 208** : "A 300 mètres au Nord de Ty-Reud, sur le bord du chemin vicinal allant de Botmeur à Rochtrévél, petit tumulus de 10 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 60 de hauteur, recouvert par une pierre plate schisteuse, sous laquelle nous avons rencontré un amoncellement de pierres brutes parmi lesquelles nous avons remarqué 3 petites pierres schisteuses portant quelques cupules à la surface et quelques traces de restes incinérés, indiquant une sépulture antérieurement violée."

**Briard, 1984, p. 233** : "Ty Rend. A 300 m au nord de Ty Rend, au bord du chemin menant au Roch Trevezel, petit tumulus de 10 m/0,60 m. Une pierre plate recouvre un amoncellement de pierres dont 3 plaques schisteuses gravées de cupules. La sépulture a été violée d'après les comptes rendus de Du Châtellier. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 207."

**Briard et al., 1994, p. 72** : "A 300 m au nord des maisons P. Du Châtellier a fouillé un petit tumulus de 10 m de diamètre et 0,60 m de hauteur. Sous une pierre plate, il trouva un «amoncellement de pierres brutes» et trois pierres de schiste présentant des cupules.

*Selon l'auteur la sépulture aurait été antérieurement violée. (Du Châtellier, 1907).*

*Dépôt de 3 haches à douille signalé par Bénard Le Pontois en 1925 (Archives Labo. Anthropologie de Rennes)."*

## LA FEUILLEE

### ● Bot-Bihan – tumulus

**Briard et al., 1994, p. 74** : "Tumulus détruit sans avoir été fouillé lors de la construction d'une maison. Cadastre 1970, section G, parcelle 280. X : 138,800 Y : 1095,770 Z : 252. Inédit, inventaire M. Le Goffic."

### ● Flogous – 2 menhirs (dont 1 conservé)

X : 142,600 ; Y : 2396,890 ; Z : 272 (d'après site internet T4T35)

**Chatellier, 1907, p. 212** : "[...] deux menhirs sur le versant Sud des montagnes d'Arrhées au lieu dit le Flogous où la rivière d'Huelgoat prend sa source, celui le plus à l'Ouest a 1<sup>m</sup>20 hors de terre, 0<sup>m</sup>75 de large et 0<sup>m</sup>20 d'épaisseur, celui de l'Est, éloigné du premier de 350 mètres a 1<sup>m</sup>70 hors de terre, 1<sup>m</sup>30 de large et 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur."

**Site internet T4T35** : "Ce petit menhir mesure 1,20 m, et il est incrusté dans un talus. La parcelle où il est implanté se nomme Roch Ven (la roche blanche (sacré)). Il correspond au menhir cité au lieu dit Flagous du Chatellier. Il y aurait un deuxième menhir à 350 m à l'est." + 2 clichés

### ● Bourg/"Parc an Ilis" – 3 tumulus

X : 142,115 ; Y : 2394,990 ; Z : 281

Carte archéologique : 29 054 0010

**Chatellier, 1897-a** : "Près du bourg, à deux cents mètres à l'Est, on rencontre un groupe de trois tumulus. Un des trois a 40 mètres de diamètre sur 1m,20 de haut. Fouillé avec soin, nous n'y avons trouvé ni pierres, ni débris de poterie, pas de chambre intérieure, mais au fond, sur la roche granitique du sous-sol, un lit d'argile très compacte de prairie sur lequel avaient été déposés des restes incinérés mêlés de charbons.

Un second de ces tumulus, situé dans le champ dit Parc-an-Ilis, mesurant 50 mètres de diamètre et 1m,50 de haut, est fortement aplati au sommet. A l'intérieur, nos travailleurs ont rencontré deux pierres dont les extrémités émergeaient du sol, posées debout à trois mètres l'une de l'autre, placées l'une au levant, l'autre au couchant ; ces deux pierres avaient 2 mètres de haut sur 2 mètres de large. Au Nord et au Sud, deux autres grandes pierres, posées debout et en biais contre des parois maçonnées à pierres sèches, semblaient former l'intérieur d'une sépulture dont on aurait enlevé la dalle de recouvrement.

L'intérieur de cette sépulture était rempli d'une couche de terre végétale ayant 3m,50 de profondeur. A un mètre sous l'enveloppe du tumulus, avant d'atteindre la maçonnerie, il a été recueilli des fragments de poterie grossière et une scie en silex noir de 0m06 1/2 de long, finement retouchée. Ce sont là sans doute des objets ayant fait partie du mobilier placé dans la chambre funéraire, qui a été certainement violée à une époque inconnue.

Le troisième des tumulus de ce groupe, plus petit que le précédent, a 23 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Il recouvre une petite chambre voûtée, construite à pierres sèches, contenant des restes incinérés déposés sur le fond résistant du sous-sol, sans mobilier funéraire. Cette chambre mesure 1m,20 sur 0m,80 de large et 0m,90 de hauteur. Elle est orientée Est-Ouest.

**Chatellier, 1907, p. 212** : "Près du bourg, à 200 mètres à l'Est, on rencontre un groupe de trois tumulus. Un des trois a 40 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup>20 de haut. Fouillé avec soin, nous n'y avons trouvé ni pierres, ni débris de poterie, pas de chambre intérieure, mais au fond, sur la roche granitique du sous-sol, un lit d'argile très compacte de prairie sur lequel avaient été déposés des restes incinérés mêlés de charbons.

Un second de ces tumulus, situé dans le champ dit Parc-an-Ilis, mesurant 50 mètres de diamètre et 1<sup>m</sup>50 de haut, est fortement aplati au sommet. A l'intérieur, nos travailleurs, ont rencontré deux pierres dont les extrémités émergeaient du sol, posées debout à trois mètres l'une de l'autre, placées l'une au Levant, l'autre au Couchant ; ces deux pierres avaient 2 mètres de haut sur 2 mètres de large. Au Nord et au Sud, deux autres grandes pierres, posées debout et en biais contre des parois maçonnées à pierres sèches, semblaient former l'intérieur d'une sépulture dont on aurait enlevé la dalle de recouvrement.

L'intérieur de cette sépulture était rempli d'une couche de terre végétale ayant 3<sup>m</sup>50 de profondeur. A un mètre sous l'enveloppe du tumulus, avant d'atteindre la maçonnerie, il a été recueilli des fragments de poterie grossière et une scie en silex noir de 0<sup>m</sup> 06 1/2 de long, finement retouchée. Ce sont là sans doute, des objets ayant fait partie du mobilier placé dans la chambre funéraire, qui a été certainement violée à une époque inconnue.

Le troisième des tumulus de ce groupe plus petit que le précédent, a 23 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Il recouvre une petite chambre voûtée, construite à pierres sèches, contenant des restes incinérés déposés sur le fond résistant du sous-sol, sans mobilier funéraire. Cette chambre mesure 1<sup>m</sup>20 sur 0<sup>m</sup>80 de large et 0<sup>m</sup>90 de hauteur. Elle est orientée Est-Ouest."

**Briard, 1984, p. 239 :** "Est du Bourg. (En face le cimetière), à 200 m du centre du bourg, groupe de 3 tumulus fouillés par P. Du Châtellier.

Tumulus 1. 40 m/1,20 m. Sur le sol, couche d'argile très compacte avec charbons de bois.

Tumulus 2. 50 m/1,50 m. Deux pierres de 2 m/2 m sont placées de chant à 3 m l'une de l'autre suivant un axe Est-Ouest. Elles correspondent aux parois transversales d'une grande chambre. Les parois longitudinales sont en pierre sèche doublées de dalles. La couverture a disparu. Fragments de poterie et petite scie en silex.

Tumulus 3. 23 m/1 m. Il recouvre une chambre voûtée en pierre sèche de 1,20/0,80 m/0,90 m avec « restes incinérés ».

Biblio. P. Du Châtellier, *Exploration*, 1897. - P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 213."

**Briard et al., 1994, p. 74 :** "Bourg (face au cimetière). A 200 m du centre du bourg, groupe de 3 tumulus fouillés par P. Du Châtellier, l'un d'eux est encore bien visible. Cadastre 1970, section AB, parcelle 7. X : 142,250 Y : 1095,550 Z : 280. (Du Châtellier, 1897)."

### ● "Goarennou" (au nord de Roz ar Had) – 3 tumulus

X : 141,180 ; Y : 2396,590 (tombelles présentées par J. Briard)

**Chatellier, 1897-a :** "A deux mille deux cents mètres au Nord-Ouest du bourg, sur le monticule dit Goarennmou-mar-ru-Bras, sont trois tumulus éloignés les uns des autres de soixante mètres. Le plus à l'Ouest et le plus à l'Est, sont les plus importants ; ils ont été fouillés tous deux, il y a dix ans environ, par M. Lukis. Le premier est une butte de 15 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut. La chambre qu'il contenait, à parois maçonnées à pierres sèches, était recouverte d'une dalle qui se trouvait à 0m,70 au-dessus du sommet du tumulus. Dans cette chambre funéraire, il fut rencontré un vase en argile placé près des restes du défunt. Lequel des deux rites avait été employé pour les funérailles, l'inhumation ou l'incinération? C'est ce que nous ignorons.

Le second de ces tumulus a 25 mètres de diamètre et 1m,70 de hauteur. Il recouvrait une sépulture voûtée construite en pierres sèches disposées en encorbellement. Nous ne connaissons pas le résultat de cette fouille. Il est fâcheux que M. Lukis, qui était un observateur sérieux, n'ait pas laissé de relation de ces deux fouilles.

Entre ces deux tumulus en est un autre plus petit, ayant seulement 10 mètres de diamètre sur 0m,40 de hauteur. Cette petite butte était au sommet, sur un espace de 5 mètres de diamètre, pleine de pierres parmi lesquelles on remarquait des fragments de charbon. A 0m,60 sous le sommet du tumulus, une dalle, placée dans la direction Est-Ouest, a été rencontrée. Son angle Nord-Est était fortement affaissé et, par suite, l'angle Sud-Ouest relevé. Elle reposait sur des parois maçonnées à pierres sèches qui, malheureusement, étaient bien éboulées à l'intérieur de la chambre. Dans cette petite sépulture à 0m,80, sous la dalle de recouvrement, nous avons rencontré une couche de cendres de 0m,10 d'épaisseur, déposée sur la roche formant le fond. Au milieu était un petit vase en argile, à une anse, fait à la main, mesurant 0m,10 de haut, 0m,09 de diamètre à l'orifice et 0m,065 de diamètre au fond. Ce vase était couché sur le fond de la sépulture, l'anse dessus et l'ouverture à l'Ouest. La chambre avait 0m,90 du fond au dessous de la dalle de recouvrement, qui mesurait 1m,70 de long sur 1m,10 de large."



**Chatellier, 1907, p. 214-215 :** "A 2.200 mètres au Nord-Ouest du bourg, sur le monticule dit Goaremmoumar-ru-Bras, sont trois tumulus éloignés les uns des autres de 60 mètres. Le plus à l'Ouest et le plus à l'Est, sont les plus importants ; ils ont été fouillés tous deux, il y a dix ans environ, par M. Lukis. Le premier est une butte de 15 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup> 50 de haut. La chambre qu'il contenait, à parois maçonnées à pierres sèches, était recouverte d'une dalle qui se trouvait à 0<sup>m</sup> 70 au-dessous du sommet du tumulus. Dans cette chambre funéraire, il fut rencontré un vase en argile placé près des restes du défunt. Lequel des deux rites avait été employé pour les funérailles, l'inhumation ou l'incinération ? C'est ce que nous ignorons.

Le second de ces tumulus a 25 mètres de diamètre et 1m 70 de hauteur. Il recouvrait une sépulture voûtée construite en pierres sèches disposées en encorbellement. Nous ne connaissons pas le résultat de cette fouille. Il est fâcheux que M. Lukis, qui était un observateur sérieux, n'ait pas laissé de relations de ces deux fouilles.

Entre ces deux tumulus est un autre plus petit, ayant seulement 10 mètres de diamètre sur 0m 40 de hauteur. Cette petite butte était au sommet, sur un espace de 5 mètres de diamètre, pleine de pierres parmi lesquelles on remarquait des fragments de charbon. A 0<sup>m</sup>60 sous le sommet du tumulus, une dalle, placée dans la direction Est-Ouest, a été rencontrée. Son angle Nord-Est était fortement affaissé et, par suite, l'angle Sud-Ouest relevé. Elle reposait sur des parois maçonnées à pierres sèches qui, malheureusement, étaient bien éboulées à l'intérieur de la chambre. Dans cette petite sépulture à 0<sup>m</sup>80, sous la dalle de recouvrement, nous avons rencontré une couche de cendres de 0<sup>m</sup>10 d'épaisseur, déposée sur la roche formant le fond. Au milieu était un petit vase en argile, à une anse, fait à la main, mesurant 0<sup>m</sup>10 de haut, 0<sup>m</sup>09 de diamètre à l'orifice et 0<sup>m</sup>065 de diamètre au fond. Ce vase était couché sur le fond de la sépulture, l'anse dessus et l'ouverture à l'Ouest. (Musée de Kernuz). La chambre avait 0m 90 du fond au-dessous de la dalle de recouvrement, qui mesurait 1m 70 de long sur 1m 10 de large."

**Briard, 1984, p. 239 :** "Sur le territoire de la Feuillée, commune limitrophe de Briard, se prolongent les « champs de tumulus » des Monts d'Arrée. Ils furent explorés par Lukis et Du Châtellier dès la fin du XIX siècle. Quelques enquêtes furent menées par le groupe Finistérien d'Études Préhistoriques vers 1925. Plus récemment, l'inventaire des tumulus a été repris (Briard, Houeix, 1981).

Goarennou - Mar-Ru-Braz. A 2200 m au nord-ouest du bourg, sur le monticule de ce nom, se trouvaient 3 tumulus alignés est-ouest. Tumulus Ouest. Fouillé par Lukis, ce tumulus de 15 m/1,5 m recouvrait une chambre en pierre sèche surmontée d'une dalle dont le sommet était à 0,70 m de la surface. Un vase à anses y a été recueilli. Tumulus central. Fouillé par P. Du Châtellier, il avait 10 m/0,40 m et recouvrait une chambre de 1,70 m/1,10 m/0,90 m protégée par un cairn de 5 m de diamètre. Petit vase à une anse de 10 cm de haut, 9 cm à l'ouverture et 6,5 cm au fond. Tumulus Est. Fouillé par Lukis, ce tumulus de 25 m/1,70 m recouvrait une chambre encorbellée. Suivant Bénard-Le Pontois, Lukis y aurait trouvé un poignard et un vase à 4 anses et, ce qui semble pour le moins curieux, deux haches à douille. Ceci semble dû à une des nombreuses erreurs de relation de Bénard. Biblio : P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 214. - Bénard-Le Pontois, *Notes manuscrites*."

**Briard et al., 1994, p. 74 :** "A 2200 m au nord-ouest du bourg, sur le monticule de ce nom, se trouvaient 3 tumulus alignés est-ouest, dont un est conservé, sans que l'on puisse dire duquel il s'agit.

Près de la départementale 764 se trouvent deux tombelles, peut-être reliées à ce petit groupe.

Cadastré 1970, section A2, parcelles 375, 391, 392, 394 et 751.

X : 141,320 Y : 1097,150 Z : 310.

Tumulus ouest. Fouillé par Lukis, ce tumulus de 15 m/ 1,50 m recouvrait une chambre en pierre sèche surmontée d'une dalle dont le sommet était à 0,70 m de la surface. Un vase à anses y a été recueilli.

Tumulus central. Fouillé par P. Du Châtellier, il avait 10 m/0,40 m et recouvrait une chambre de 1,70 m/1,10 m/0,90 m protégée par un cairn de 5 m de diamètre. Petit vase à une anse de 10 cm de haut, 9 cm à l'ouverture et 6,5 cm au fond.

Tumulus est. Fouillé par Lukis, ce tumulus de 25 m/1,70 m recouvrait une chambre encorbellée. Selon Bénard Le Pontois, Lukis y aurait trouvé un poignard et un vase à 4 anses et, ce qui semble pour le moins curieux, deux haches à douille. Ceci semble dû à une des nombreuses erreurs de relation de Bénard. (Du Châtellier, 1897)."

### ● Kerbarguenn-Vihan – 3 tumulus

X : 140,970 ; Y : 2393,240 ; Z : 251

Carte archéologique : 29 054 0003

**Giot, 1975** : "A Kerbarguenn-Vihan en La Feuillée, M. Le Lann a découvert sous une dalle affleurant dans une plantation, une tombe en caveau maçonné ; les traces d'un tumulus aplani se reconnaissaient alentour ; la sépulture a été recouverte et laissée en l'état ; dans une parcelle voisine un second tumulus a été repéré."

**Le Roux, 1977** : "A Kerbarguen-Vihan, M. Le Lann a découvert, sous une dalle affleurant le sol, une tombe en caveau maçonné ; les traces d'un tumulus arasé sont encore visibles alentour et, à 100 m à l'est, se trouve un second tumulus également inédit."

**Briard, 1984, p. 239** : "Kerbaroen-Vihan. Deux tumulus inédits (X : 141,1 Y : 93,8 Z : 250 m).  
Biblio. C.-T. Le Roux, Gallia Préhistoire, 1977 - 2."

**Briard et al., 1994, p. 74** : "3 tumulus répertoriés suite à une fouille clandestine. Caveau maçonné découvert (par M. Le Lann) sous un tumulus arasé. Autres tumulus visibles 100 m à l'est et 100 m au sud. Cadastre 1970, section El, parcelles 425,426 et 485. X : 141,10 Y : 93,8 Z : 250. (Giot, Chroniques BSPF, T. CIH, 1975, p. 15, Le Roux, Gallia Préhistoire, Chroniques T. 20, 1977, 2)."

### ● Kerbran – 8 tumulus (4 visibles actuellement)

X : 142,770 ; Y : 2393,365 ; Z : 250

Carte archéologique : 29 054 0001

X : 142,195 ; Y : 2392,760 ; Z : 247

Carte archéologique : 29 054 0004

**Chatellier, 1897-a** : "De Ruguellou rendons-nous sur les terres de Kerbran où se trouve un autre groupement de huit tumulus.

Le premier tumulus de ce groupe est situé à six cents mètres au Sud du village, dans le champ dit Goarem-Tosta. Son diamètre est de 30 mètres et son élévation au-dessus du sol de 0m,90. Sous le sommet, à 0m,25, il a été rencontré une dalle puis une seconde juxtaposée. Elles recouvrent une sépulture, orientée Est-Ouest dans le sens de la longueur, à parois maçonnées à sec, mesurant intérieurement 1m,60 de long sur 0m,70 de large au fond et seulement 0m,50 à la hauteur des dalles de recouvrement, qui ont, celle de l'Est, 1m,60 de long sur 0m,70 de large et 0m,15 d'épaisseur, celle de l'Ouest, ayant la même largeur et la même épaisseur, mesure 1m,20 dans le sens de la longueur. Ayant enlevé la dalle de recouvrement de la partie Est de la sépulture, à l'intérieur, au centre, à 0m,50 de profondeur sous ce couvercle, il a été recueilli un vase en argile à une anse, de fabrication grossière, fait à la main, de 0m,135 de hauteur et 0m,12 de diamètre à l'orifice. Il était placé debout sur une couche d'argile de 0m,50 d'épaisseur mêlée de charbons de bois recouverte de restes incinérés.

A trois cents mètres, à l'Ouest de ce tumulus, sont deux autres, de 20 mètres de diamètre sur 0m,90 de haut. Dans l'un d'eux est une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle, dans laquelle il a été rencontré des restes incinérés et un vase grossier en argile à une anse. L'autre a été fouillé à une époque inconnue. Ces deux tumulus, ainsi que le précédent, sont dans des champs bordant à l'Ouest la route allant de la Feuillée à Bren-nilis.

A l'Est de ces tumulus, à deux cents mètres de la route, sur des terres dépendant encore de Kerbran, sont les cinq autres tumulus de ce groupe. Trois d'entre eux ont 20 mètres de diamètre et 0m,90 à 1 mètre de haut, un quatrième n'a que 10 mètres de diamètre et 0m,75 de haut. Le cinquième mesure 37 mètres de diamètre et a 3 mètres de haut. Nous espérions trouver une sépulture intéressante à l'intérieur de celui-ci, mais notre espérance a été déçue. Fouillé par deux tranchées perpendiculaires, dont Tune allant de l'Est à l'Ouest, en passant par le centre, l'a traversé, il n'a été rencontré aucune construction à l'intérieur ; mais seulement quelques morceaux d'une poterie grossière, au centre du monument, au milieu de restes incinérés, sur le tuf du fond, à 3m,80 sous le sommet du tumulus. Parmi les cendres qui formaient une couche de 0m,03 à 0m,04 d'épaisseur, on remarquait une assez grande quantité de morceaux de charbon.

Ayant fouillé ensuite, à vingt cinq mètres au Sud-Ouest, celui des quatre autres tumulus le plus rapproché du précédent, le résultat de cette exploration n'a pas été plus intéressant. Au fond, à 1m,20 sous le sommet du monticule, était une pierre plate de 0m,40 de large sur 0m,50 de long sur laquelle avaient été placés des restes incinérés. Ce tertre avait 10 mètres de diamètre sur 0m,75 de haut.

*Les trois autres tumulus de ce groupe sont situés dans un terrain tellement humide qu'il a été impossible de les fouiller. Toutefois quelques sondages ont prouvé qu'ils ne renfermaient pas de pierres."*

**Du Chatellier, 1907, p. 218-220 :** *"De Ruguellou rendons-nous sur les terres de Kerbran où se trouve un autre groupement de huit tumulus,*

*Le premier tumulus de ce groupe est situé à 600 mètres au Sud du village, dans le champ dit Goarem-Tosta. Son diamètre est de 30 mètres et son élévation au-dessus du sol de 0<sup>m</sup> 90. Sous le sommet, à 0<sup>m</sup> 25, il a été rencontré une dalle puis une seconde juxtaposée. Elles recouvrent une sépulture, orientée Est-Ouest dans le sens de la longueur, à parois maçonnées à sec, mesurant intérieurement 1m 60 de long sur 0<sup>m</sup> 10 de large au fond et seulement 0m 30 de la hauteur des dalles de recouvrement, qui ont, celle de l'Est, 1<sup>m</sup> 00 de long sur 0m 10 de large et 0m 15 d'épaisseur, celle de l'Ouest, ayant la même largeur et la même épaisseur, mesure 1m 20 dans le sens de la longueur, Ayant enlevé la dalle de recouvrement de la partie Est de la sépulture, l'intérieur, au centre, à 0m 50 de profondeur sous le couvercle, il a été recueilli un vase en argile à une anse, de fabrication grossière, fait à la main, de 0m 135 de hauteur et 0m 12 de diamètre à l'orifice. 11 était placé debout sur une couche d'argile de 0m 50 d'épaisseur mêlée de charbons de bois recouverte de restes incinérés. (Musée de Kernuz).*

*A 300 mètres, à l'Ouest de ce tumulus en sont deux autres, de 20 mètres de diamètre sur 0m 90 de haut Dans l'un d'eux est une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle, dans laquelle il a été rencontré des restes incinérés et un vase grossier en argile à une anse. (Musée de Kernuil. L'autre a été touillé à une époque inconnue. Ces deux tumulus, ainsi que le précédent, sont dans des champs bordant à l'Ouest la route allant de La Fouillée à Brennilis.*

*A l'Est de ces tumulus, à 200 mètres de la route, sur des terres dépendant encore de Kerbran, sont les cinq autres tumulus de ce groupes Trois d'entre eux ont 20 mètres de diamètre et 0m 90 à 1 mètre de haut, un quatrième n'a que 10 mètres de diamètre et 0m 75 de haut, La cinquième mesure 37 mètres de diamètre et a 3 mètres de Haut Nous espérons trouver une sépulture intéressante à l'intérieur de celui-ci, mais notre espérance a été déçue. Fouillé par deux tranchées perpendiculaires, dont l'une allant de l'Est à l'Ouest, en passant par le centre, la traverse, il n'a été rencontré aucune construction à l'intérieur; mais seulement quelques morceaux d'une poterie grossière, au centre du monument, au milieu de restes incinérés, sur le tuf du fond, à 3m 80 sous le sommet du tumulus. Parmi les cendres qui forment une couche de 0m 03 à 0m 04 d'épaisseur, on remarquait une assez grande quantité de morceaux de charbons.*

*Ayant fouillé ensuite, à 25 mètres au Sud-Ouest, celui des quatre autres tumulus le plus rapproché du précédent, le résultat de cette exploration n'a pas été plus intéressant. Au fond, à 1m 20 sous le sommet du monticule, était une pierre plate de 0m 40 de large sur 0<sup>m</sup> 50 de long sur laquelle avaient été placés des restes incinérés. Ce tertre avait 10 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 75 de haut.*

*Les trois autres tumulus de ce groupe sont situés dans un terrain tellement humide qu'il a été impossible de les fouiller. Toutefois quelques sondages ont prouvé qu'ils ne renfermaient pas de pierres."*

**Briard, 1984, p. 239-240 :** *"Kerbran. Groupe de 8 tumulus au sud du village, certains en bordure ouest de la route de la Feuillée à Brennilis. Ils ont été fouillés par P. Du Châtellier.*

*Tumulus 1. Il est à 600 m au sud du village dans un champ dit Goarem-Tosta. 30 m/0,90 m. Deux dalles recouvrent une chambre rectangulaire en pierre sèche de 1,60 m/0,70 m. Au centre, vase à une anse posé debout, de 13,5 cm de haut et 12 cm à l'ouverture. Tumulus 2 et 3. A 300 m à l'ouest du précédent, tumulus fouillé autrefois et, autre avec chambre en pierre sèche. Restes incinérés et vase grossier à une anse.*

*Tumulus 4, 5 et 6. P. Du Châtellier indique qu'ils sont dans des terrains trop humides pour être fouillés ! Ce cas de tumulus en milieu marécageux est exceptionnel.*

*Tumulus 7. 37 m/3 m, recouvre, à 3,80 m de profondeur, les éternels « restes incinérés » décrits par P. Du Châtellier avec cendres épaisses de 3 à 4 cm et grande quantité de charbons. Ici encore, par comparaison avec les fouilles modernes, on a l'impression qu'il s'agit d'un brûlis de sol.*

*Tumulus 8. 10 m/0,75 m. A 1,20 m du sommet, une pierre plate de 0,40/0,50 m recouvre des « restes incinérés ».*

*Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 218."*

**Le Goffic, 1993 :** *"Nous avons été averti par les services de la mairie qu'un des tumulus de la petite nécropole de l'âge du bronze située à 500 m au sud-est de Kroaz-ar-Herry avait été fouillée clandestinement. Curieusement, ce tumulus de quinze mètres de diamètre pour un mètre de hauteur, qui est connu depuis fort longtemps, n'avait pas été pris en compte dans la zone de protection du patrimoine architectural et urbain thématique archéologique de la commune mais se trouvait toutefois dans le périmètre paysager. Il n'empêche que cette fouille, qui remonte à plusieurs années, a détruit la couche archéologique du caveau,*

*compromettant à jamais l'étude scientifique de cette sépulture. Ce tumulus se trouve dans la parcelle 255, section E du cadastre à jour pour 1970."*

**Briard et al., 1994, p. 74** : "8 tumulus fouillés par P. Du Châtellier. 4 sont encore bien visibles. Cadastre 1970, section E, parcelles 240,246 251 et 255. X : 142,900 Y : 1093,92 Z : 250. Cadastre 1970, section E, parcelle 305. X : 142,320 Y : 1093,320 Z : 247."

#### ● Kerelcun – menhir et tumulus

---

X : 143,700 ; Z : 2393,265 ; Z : 256

Carte archéologique : 29 054 0002

Dans un talus entre les parcelles D 697 et 698.

**MH** : "*Kerelcun - Ensemble des tumulus de l'âge du Bronze ainsi que la totalité des parcelles (sol et sous-sol) sur lesquelles il est situé (cad. 1996 B 860, 862, 863, 866 à 868) : inscription par arrêté du 21 mai 1996*"

**Cartes postales** (menhir): Joncour, n°686 ; Hamonic, n°3831.

**Lazennec, 1876, p. 128** : "*Dans la commune de La Feuillée, sur la route de cette localité, à un demi kilomètre du bourg, se trouve à dix mètres de cette route un Menhir de trois mètres de hauteur.*"

**Le Men, 1877, p. 104** : "*Un menhir haut de 5 mètres sur 2 mètres de largeur et un mètre d'épaisseur, dans un champ qui borde la route de Landerneau à Carhaix, à 210 mètres à l'ouest de la borne n° 27, en face du bourg de Brennilis.*"

**Flagelle, 1878** : "*Menhir de 2 mètres de hauteur au nord et près la route de Carhaix, vis-à-vis la borne 27,200.*"

**Le Men, 1877, p. 104** : "*Un menhir au village de Kelercun.*"

**Chatellier, 1897-a** : "[Le] menhir, celui de Kerelcun, situé sur le bord Est de la route de Huelgoat à la Feuillée, à deux kilomètres de ce bourg. Il a 4m,50 de haut sur 2 mètres de largeur et 1 mètre d'épaisseur."

**Chatellier, 1907, p. 212** : "[Le menhir] de Kerelcun, sur le bord Est de la route de Huelgoat à la Feuillée, à deux kilomètres de ce bourg. Il a 4m 50 de haut sur 2 mètres de largeur et 1 mètre d'épaisseur."

**Le Guennec, 1979, p. 186** : "*Un menhir de 4,50 m de hauteur se voit au village de Kerelcun, près de la route de Huelgoat.*"

**Briard, 1984, p. 239** : "*Kerelcun. Tumulus et tombelles répertoriés récemment.*

*Tumulus de 15 m de diamètre rogné par le chemin menant de la Feuillée au moulin de Kerelcun (parcelle 429 C). [=Ruguellou]*

*Petite tombelle de 4 m de diamètre (parcelle 15 C).*

*Petite tombelle de 4 m de diamètre (parcelle 14 C). (X : 143,4 Y : 93,9 Z : 258 m).*

*Biblio. Rapport J. Briard, M. Houeix, D.G.R.S.T., 1982.*"

**Chauris, 1993a** : "*On remarquera toutefois que les vestiges de ces périodes reculées sont relativement peu nombreux, malgré l'abondance d'un matériau de choix : sans doute, les destructions séculaires ont-elles ici aussi, comme ailleurs, fait leur œuvre. Comme il était prévisible, notre enquête a souligné la provenance locale des matériaux : les monuments érigés sur la zone d'affleurement du granite porphyroïde (menhirs de Kerampeulven, de Kerelcun, allée couverte de Ty an Boutigued (maison des fées) ont été façonnés dans cette roche ; de même, les menhirs de Lein Tan et du Cloître sont taillés dans le granite gris sous-jacent. Dans l'ensemble, les menhirs du district du Huelgoat sont beaucoup plus frustrés que ceux du district de l'Aber-Ildut [...]"*

**Briard et al., 1994, p. 76 :** "Tumulus et tombelles répertoriés récemment. Groupe de 4 tumulus de 12 à 18 m de diamètre pour 1,20 à 2 m de hauteur.

Cadastre 1970, section B2, parcelles 862, 863, 866, 868. X : 144,60 Y : 1095,100. [=Ruguellou]

Tumulus de 15 m de diamètre rogné par le chemin menant de La Feuillée au moulin de Kerelcun (parcelle 429 C).

Petite tombelle de 4 m de diamètre (parcelle 15 D).

Petite tombelle de 4 m de diamètre (parcelle 14 D). X : 143,4 Y : 93,9 Z : 258.

Il s'agit peut-être de 7 des 9 tumulus fouillés par P. Du Châtellier dans ce secteur de la commune."

**Giot, 1997-b, p. 49 :** "Puis vers La Feuillée, on passe près du menhir de Kerelcun qui fait 4,50 m."

#### ● **Kermabilou –tumulus**

---

X : 145,669 ; Y : 2393,924

Carte archéologique : 29 054 0012

**Carte archéologique :** Tumulus (informateur : J.-M. Moullec).

#### ● **Moulin de Kerelcun –tumulus**

---

X : 144,467 ; Y : 2394,550

Carte archéologique : 29 054 0008

X : 144,518 ; Y : 2394,375

Carte archéologique : 29 054 0009

**Carte archéologique :** Tumulus (informateur : C. Le Potier).

#### ● **Ruguellou – groupe de tumulus**

---

X : 143,318 ; Y : 2394,296 ; Z : 262

Carte archéologique : 29 054 0005

X : 143,019 ; Y : 2393,945 ; Z : 245

Carte archéologique : 29 054 0006

X : 143,617 ; Y : 2394,522 ; Z : 268

Carte archéologique : 29 054 0007

**MH :** "Ensemble des tumulus de l'âge du Bronze ainsi que la totalité des parcelles (sol et sous-sol) sur lesquelles il est situé (cad. 1996 B 860, 862, 863, 866 à 868) : inscription par arrêté du 21 mai 1996."

**Chatellier, 1897-a :** "Sur les terres dépendant du village de Ruguellou, il y a neuf tumulus dont l'un est plus considérable que les autres. Situé dans le champ dit Parc-ar-Duniel au Sud-Ouest du village, sa surface est depuis longtemps cultivée, aussi les divers labours en ont-ils fortement abaissé le sommet. Il mesure actuellement 50 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur. A 0m,90 sous le sommet, nos touilleurs ont rencontré une grande dalle de 0,30 d'épaisseur recouvrant une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches. Cette chambre, orientée Est-Sud-Est à Ouest-Nord-Ouest, mesurant intérieurement 2 mètres de long sur 0m,90 de large et 1m,10 de haut, a ses parois en mauvais état; aussi est-elle encombrée de pierrailles provenant d'éboulements partiels des murailles.

Avant d'y pénétrer, dans l'enveloppe du tumulus il a été recueilli quelques fragments de poteries grossières faites à la main, dont l'un est décoré d'encoches près du bord et dont un autre est un fragment d'anse. Dans l'intérieur de la chambre, à l'entrée Est-Sud-Est, il a été rencontré, dès en y entrant, trois fragments d'ossements qui auraient pu faire croire à une inhumation directe et dont nous ne nous expliquons pas la présence ici. Le fond de la sépulture est la roche granitique du sous-sol sur laquelle avait été étendu un lit de sable fin. Sur celui-ci avait été placée une mince couche de restes incinérés au milieu desquels, à 0m,50 de l'entrée, il fut recueilli les restes d'un collier en coquillages ; à l'intérieur, la muraille Sud de la chambre était recouverte de scories provenant de la calcination de l'argile ferrugineuse qui enveloppe extérieurement la chambre, et qui a été vitrifiée par les constructeurs pour former autour du caveau funéraire une enveloppe imperméable.

*A l'extérieur de la sépulture, en effet, à la hauteur de la dalle de recouvrement, et tout autour de la chambre, il y avait une couche de cendres de bois, épaisse de 0m,30, sous laquelle se trouvait la couche d'argile ferrugineuse vitrifiée de 0m,i5 d'épaisseur moyenne, détail que nous rencontrons pour la première fois dans la construction de nos tumulus armoricains.*

*Dans le même champ, à cinquante mètres au Sud de ce tumulus, en existe un second de 20 mètres de diamètre et de 0m,50 de haut. Il ne renfermait pas de sépulture intérieure, mais seulement des traces de charbon. C'était un tumulus de souvenir.*

*Dans un champ dit Liors-Délébot, au milieu du village, est un tumulus de 35 mètres de diamètre et de 1m,30 de haut. Il ne renfermait pas de sépulture maçonnée. Mais au fond du tumulus, à 1m,50 sous le sommet, était une aire d'argile calcinée mêlée de charbons, sur laquelle était placée, sans aucune protection, une couche de restes incinérés avec un vase en argile brisé, très grossier, fait à la main sans le secours du tour. L'incinération avait donc eu lieu sur place.*

*A neuf cents mètres à l'Est du village de Ruguellou, dans une garenne dite Goarem-ar-Velin, sur le bord du chemin descendant au village de Kerelcun, est un tumulus de 20 mètres de diamètre et de 1m,50 de haut. A 0m,85 sous le sommet les premières pierres de la sépulture ont été rencontrées. Cette sépulture, construite à pierres sèches, au lieu d'être recouverte d'une grande dalle, était voûtée, construction toujours très défectueuse, ainsi que nous avons eu maintes fois l'occasion de le constater. Nous en avons encore ici un exemple. Le plafond de la chambre funéraire est, en effet, éboulé à l'intérieur, et c'est à grand peine qu'il est possible d'y pénétrer, après un travail de déblaiement très pénible et quelquefois dangereux, car de nouveaux éboulements menacent nos travailleurs. Le fond de cette sépulture, à 2m,70 sous le sommet de la butte, était recouvert d'un dépôt de restes incinérés au milieu duquel avait été placé un vase en argile qui a été écrasé par l'éboulement de la voûte. Parmi les pierres de la construction il a été recueilli, à 1m,50 au-dessous du sommet du tumulus, une pierre à concasser le blé creusée en cuvette ovale, ayant 0m,09 de creux au milieu. Il a été impossible de prendre les mesures intérieures de la chambre mais extérieurement elle avait trois mètres de long, ses parois étaient extérieurement recouvertes d'une enveloppe d'argile rougie par le feu, sur laquelle était une couche de cendre de bois mêlée de charbons.*

*A neuf cents mètres à l'Est des édifices de Ruguellou, sur le bord du chemin de ce village, à Pont-Glaz, dans le champ dit Parc-ar-Roch, est un tumulus ayant 32 mètres de diamètre et 1m,20 de haut. A 0m,45 sous le sommet du monument, il a été rencontré un amoncellement de pierres posées les unes sur les autres en encorbellement. Dans l'espace vide très restreint laissé dessous se trouvaient, à 1m,10 sous le sommet du tumulus, des restes incinérés parmi lesquels étaient quelques fragments d'un vase en terre très grossière mêlée de gros grains de quartz, à cassure noire. A deux mètres de l'axe du monument, vers le Sud-Est, et au même niveau que cette petite case, était une autre case semblable, de 0m,40 de largeur en tous sens, contenant également un dépôt de restes incinérés mêlés de fragments de poteries. Ici la construction du monument et le mode de sépulture sont les mêmes que ceux employés dans le tumulus G de Coatmocun.*

*A cinquante mètres de ce tumulus, en allant vers le village, et à cent mètres au Nord de ce dernier, sont deux autres tumulus. Sensiblement de mêmes dimensions, ni l'un ni l'autre ne renferment de chambre.*

*A neuf cents mètres à l'Est, un peu au Nord de Ruguellou, dans le champ dit Parc-ar-Reuniou, est un autre tumulus de 30 mètres de diamètre et de 1m,50 de haut au-dessus du sol environnant. A 0m,95 sous le sommet du monument, la dalle de recouvrement de la sépulture a été rencontrée, et, par une brèche faite à l'angle Sud-Est, il a été possible de pénétrer dans la chambre. Orientée Est-Ouest, ses parois sont dans un bon état de conservation, elle mesure intérieurement 2m,80 de long et 1m,40 de hauteur du fond au-dessous de la dalle de recouvrement. Le fond de la sépulture était recouvert d'un lit de sable blanc sur lequel avait été déposé le squelette du défunt, malheureusement dans un très mauvais état de conservation. Près de la tête avait été placé un vase en argile, assez grossier, dont la forme est obtenue par deux cônes tronqués réunis par la base. La partie du haut est ornée de feuilles de fougère profondément tracées à l'ébauchoir.*

*Ce vase a 0m,175 de haut et 0m,14 de diamètre à l'orifice.*

*Ici la construction des parois de la chambre funéraire est un peu différente de celle des chambres fouillées précédemment. Les parois Est et Ouest sont formées chacune d'un seul bloc de pierre de deux mètres de long, et d'une épaisseur variant de 0m,30 à 0m,50 pour la paroi Est et de 0m,20 à 0,40 pour la paroi Ouest. Ces deux grandes pierres sont posées sur une sorte de base faite en bons moellons maçonnés à sec. La maçonnerie des murs Nord et Sud est également bien conservée ; mais elle est construite en surplomb, si bien que la chambre qui a au fond 1m,80 de large n'a plus que 1m,40 de large au-dessous de la dalle de recouvrement. Cette dernière d'un seul bloc, a 3 mètres de large sur 4 mètres de long et 0m,35 d'épaisseur dans l'angle Sud-Est."*

**Chatellier, 1907, p. 215-220 :** "Sur les terres dépendant du village de Ruguellou, il y a neuf tumulus dont l'un est plus considérable que les autres. Situé dans le champ dit Parc-ar-Duniel, au Sud-Ouest du village,

sa surface est depuis longtemps cultivée ; aussi les divers labours en ont-ils fortement abaissé le sommet. Il mesure actuellement 50 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur. A 0<sup>m</sup> 90 sous le sommet, nos fouilleurs ont rencontré une grande dalle de 0<sup>m</sup> 30 d'épaisseur recouvrant une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches. Cette chambre, orientée Est-Sud-Est à Ouest-Nord-Ouest, mesurant intérieurement 2 mètres de long sur 0<sup>m</sup>90 de large et 1<sup>m</sup> 10 de haut, a ses parois en mauvais état; aussi est-elle encombrée de pierrailles provenant d'éboulements partiels des murailles.

Avant d'y pénétrer, dans l'enveloppe du tumulus, il a été recueilli quelques fragments de poteries grossières faites à la main, dont 1 un est décoré d'encoches près du bord et dont un autre est un fragment d'anse. Dans l'intérieur de la chambre, à l'entrée Est-Sud-Est, il a été rencontré, dès en y entrant, trois fragments d'ossements qui auraient pu faire croire à une inhumation directe et dont nous ne nous expliquons pas la présence ici. Le fond de la sépulture est la roche granitique du sous-sol sur laquelle avait été étendu un lit de sable fin. Sur celui-ci avait été placée une mince couche de restes incinérés au milieu desquels, à 0<sup>m</sup> 50 de l'entrée, il fut recueilli les restes d'un collier en coquillages; à l'intérieur, la muraille Sud de la chambre était recouverte de scories provenant de la calcination de l'argile ferrugineuse qui enveloppe extérieurement la chambre, et qui a été vitrifiée par les constructeurs pour former autour du caveau funéraire une enveloppe imperméable.

A l'extérieur de la sépulture, en effet, à la hauteur de la dalle de recouvrement, et tout autour de la chambre, il y avait une couche de cendres de bois, épaisse de 0<sup>m</sup> 30, sous laquelle se trouvait la couche d'argile ferrugineuse vitrifiée de 0<sup>m</sup> 15 d'épaisseur moyenne, détail que nous rencontrons pour la première fois dans la construction de nos tumulus armoricains.

Dans le même champ, à 50 mètres au Sud de ce tumulus, en existe un second de 20 mètres de diamètre et de 0<sup>m</sup> 30 de haut. Il ne renfermait pas de sépulture intérieure, mais seulement des traces de charbon. C'était un tumulus de souvenir.

Dans un champ dit Liors-Delébot, au milieu du village, est un tumulus de 35 mètres de diamètre et de 1<sup>m</sup> 30 de haut. Il ne renfermait pas de sépulture maçonnée. Mais au fond du tumulus, à 1<sup>m</sup>50 sous le sommet, était une aire d'argile calcinée mêlée de charbons, sur laquelle était placée, sans aucune protection, une couche de restes incinérés avec un vase en argile brisé, très grossier, fait à la main sans le secours du tour. L'incinération avait eu lieu sur place. (Musée de Kernuz).

A 900 mètres à l'Est du village de Ruguellou, dans une garenne dite Goarem-ar-Velin, sur le bord du chemin descendant au village de Kerelcun, est un tumulus de 30 mètres de diamètre et de 1<sup>m</sup> 50 de haut. À 0<sup>m</sup> 85 sous le sommet, les premières pierres de la sépulture ont été rencontrées. Cette sépulture, construite à pierres sèches, au lieu d'être recouverte d'une grande dalle, était voûtée, construction toujours très défectueuse, ainsi que nous avons eu maintes fois l'occasion de le constater. Nous en avons encore ici un exemple. Le plafond de la chambre funéraire est en effet, éboulé à l'intérieur, et c'est à grand peine qu'il est possible d'y pénétrer, après un travail de déblaiement très pénible et quelquefois dangereux, car de nouveaux éboulements menaçant nos travailleurs. Le fond de cette sépulture, à 2<sup>m</sup>70 sous le sommet de la butte, était recouvert d'un dépôt de restes incinérés au milieu duquel avait été placé un vase en argile qui a été écrasé par l'éboulement de la voûte. Parmi les pierres de la construction il a été recueilli, à 1<sup>m</sup> 80 au-dessus du sommet du tumulus, une pierre à concasser le blé creusée en cuvette ovale, ayant 0<sup>m</sup>09 de creux au milieu. Il a été impossible de prendre les mesures intérieures de la chambre ; mais extérieurement elle avait 3 mètres de long, ses parois étaient extérieurement recouvertes d'une enveloppe d'argile rougie par le feu, sur laquelle était une couche de cendre de bob mêlée de charbons.

A 900 mètres à l'Est des édifices de Ruguellou, sur le bord du chemin de ce village, à Pont-Glaz, dans le champ dit Par-ar-Roc'h, est un tumulus ayant 32 mètres de diamètre et 1<sup>m</sup> 20 de haut. A 0<sup>m</sup> 45 sous le sommet du monument, il a été rencontré un amoncellement de pierres posées les unes sur les autres en encorbellement. Dans l'espace vide très restreint laissé dessous se trouvaient, à 1<sup>m</sup> 10 sous le sommet du tumulus, des restes incinérés parmi lesquels étaient quelques fragments d'un vase en terre très grossière mêlée de gros grains de quartz, à cassure noire. A 2 mètres de l'axe du monument, vers le Sud-Est, et au même niveau que cette petite case, était une autre case semblable, de 0<sup>m</sup>, 40 de largeur en tous sens, contenant également un dépôt de restes incinérés mêlés de fragments de poteries. Ici la construction du monument et le mode de sépulture sont les mêmes que ceux employés dans le tumulus de Coatmocu.

A 50 mètres de ce tumulus, en allant vers le village, et à 100 mètres au Nord de ce dernier, sont deux autres tumulus. Sensiblement de mêmes dimensions, ni l'un ni l'autre ne renferment de chambre.

A 900 mètres à l'Est, un peu au Nord de Ruguellou, dans le champ dit Parc-ar-Reuniou, est un autre tumulus de 30 mètres de diamètre et de 1<sup>m</sup>80 de tout au-dessus du sol environnant. A 0<sup>m</sup>05 sous le sommet du monument, la dalle de recouvrement de la sépulture a été rencontrée, et, par une brèche faite à l'angle Sud-Est, il a été possible de pénétrer dans la chambre. Orientée Est-Ouest, ses parois sont dans un bon état de conservation ; elle mesure intérieurement 2<sup>m</sup>80 de long et 1<sup>m</sup>40 de hauteur du fond au-dessous de la dalle

de recouvrement Le fond de la sépulture était recouvert d'un lit de sable blanc sur lequel avait été déposé le squelette du défunt, malheureusement dans un très mauvais état de conservation. Près de la tête avait été placé un vase en argile, assez grossier, dont la forme est obtenue par deux cônes tronqués réunis par la base. La partie du haut est ornée de feuilles de fougère profondément tracées à Tébauchoir. (Musée de Kernuz).

Ce vase a 0m175 de haut et 0m 14 de diamètre à l'orifice. Ici la construction des parois de la chambre funéraire est un peu différente de celle des chambres fouillées précédemment. Les parois Est et Ouest sont formées chacune d'un seul bloc de pierre de 2 mètres de long, et d'une épaisseur variant de 0m30 à 0m50 pour la paroi Est et de 0m20 à 0m40 pour la paroi Ouest. Ces deux grandes pierres sont posées sur une sorte de base faite en bons moellons maçonnés à sec. La maçonnerie des murs Nord et Sud est également bien conservée ; mais elle est construite en surplomb, si bien que la chambre qui a au fond 1m80 de large n'a plus que 1m40 de large au-dessous de la dalle de recouvrement. Cette dernière, d'un seul bloc, a 3 mètres de large sur 4 mètres de long et 0m35 d'épaisseur dans l'angle Sud-Est.

**Briard, 1984, p. 239 :** "Ruguellou. Autour de ce village, 9 tumulus assez importants mais éloignés les uns des autres. Ils ont été fouillés par P. Du Châtellier.

- Ruguellou n° 1. Dans la parcelle Park-ar-Duniel, au sud-ouest du village dans une prairie en pente, 50 m/2 m. A 0,90 m de profondeur, dalle de couverture du caveau de 2 m/0,90 m/1,10 m. Vestiges d'ossements. Un collier de coquillages est signalé par P. Du Châtellier. Il y en avait un autre au grand tumulus du Reuniou à Berrien.

- Ruguellou n° 2. A 900 m à l'est du village, tumulus de 30 m/1,50 m, dans la parcelle Park-ar-Reuniou. A 0,95 m dalle recouvrant une chambre de 2,80 m/2 m/1,40 m orientée est-ouest. Les parois est et ouest sont formées d'une seule dalle. Au fond, sur un lit de sable blanc, repose un squelette. Beau vase biconique sans anse à col éversé. Il est décoré, sous la carène, de triangles incisés et, de la carène aux rebords, de motifs en chevrons. 17,5 cm de haut.

- Ruguellou n° 3. Au sud-ouest du tumulus n° 1, tertre de 20 m/0,50 m avec traces de charbons. Plutôt qu'un « tumulus du souvenir » ou cénotaphe, interprétation de P. Du Châtellier, sépulture simple sans chambre, effacée par l'acidité des sols.

- Ruguellou n° 4 et 5. Tumulus sans chambre à 900 m à l'est-nord-est du village, d'après P. Du Châtellier. Bénard-Le Pontois y aurait trouvé les vestiges d'une chambre avec débris de bronze et de poterie.

- Ruguellou n° 6. Ce tumulus est au milieu du village, encastré au milieu des fermes (parcelle dite Liors-Delebot). 35 m de diamètre/1,30 m de haut pour P. Du Châtellier. Son diamètre est plus réduit aujourd'hui. Débris d'un vase grossier.

- Ruguellou n° 7. A 900 m à l'est du village, dans le champ dit Goarem-ar-Velin, tumulus de 20 m/1,50 m. Chambre voûtée en pierre sèche avec poterie.

- Ruguellou n° 8. A 900 m à l'est du village, dans le champ Park-ar-Roc'h, tumulus de 32 m/1,20 m. 11 recouvre un cairn où sont aménagées deux petites sépultures de 0,40 m de diamètre. C'est un type de structure que l'on retrouve à Coatmocun en Brennilis. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 215. C'est au voisinage de deux des tumulus du Ruguellou que les structures cadastrales permettent de reconnaître des enclos probablement protohistoriques."

**Briard et al., 1994, p. 76-77 :** "Ruguellou

Autour de ce village, 9 tumulus assez importants mais éloignés les uns des autres. Ils ont été fouillés par P. Du Châtellier.

- Ruguellou n° 1. Dans la parcelle Park-ar-Duniel, dans une prairie en pente, tumulus de 50 m de diamètre pour 2 m de hauteur au sud-ouest du village. A 0,90 m de profondeur, dalle de couverture du caveau de 2 m/0,90m/1,10 m. Des vestiges d'ossements et un collier de coquillages sont signalés par P. Du Châtellier. (Il y en avait un autre au grand tumulus de Reuniou à Berrien). Cadastre 1970, section C, parcelle 136.

- Ruguellou n° 2. A 900 m à l'est du village, tumulus de 30 m/1,50 m, dans la parcelle Park-ar-Reuniou. A 0,95 m daÙe recouvrant une chambre de 2,80 m/2 m/1,40 m orientée est-ouest. Les parois est et ouest sont formées d'une seule dalle. Au fond, sur un Ut de sable blanc, repose un squelette. Beau vase biconique sans anse à col éversé. Il est décoré, sous la carène, de triangles incisés et, de la carène aux rebords, de motifs en chevrons. 17,5 cm de haut (pl. 8).

- Ruguellou n° 3. Au sud-ouest du tumulus n° 1, tertre de 20 m/0,50 m avec traces de charbons. Plutôt qu'un «tumulus du souvenir» ou cénotaphe, interprétation de P. Du Châtellier, sépulture simple sans chambre, effacée par l'acidité des sols. Cadastre 1970, section C, parcelles 136 et 140. X : 143,450 Y : 1094,475.

Ruguellou n° 4 et n° 5. Tumulus sans chambre à 900 m à l'est-nord-est du village, d'après P. Du Châtellier. B. Le Pontois y aurait trouvé les vestiges d'une chambre avec débris de bronze et de poterie.



- Ruguellou n° 6. Ce tumulus est au milieu du village, encastré au milieu des fermes (parcelle dite Liors-Delebot) 35 m de diamètre/1,30 m de haut pour P. Du Châtelier. Son diamètre est plus réduit aujourd'hui. Débris d'un vase grossier. Cadastre 1970, section C, parcelle 239. X : 143,750 Y : 1095,075 Z : 250.

- Ruguellou n° 7. A 900 m à l'est du village, dans le champ dit Goarem-ar-Velin, tumulus de 20 m/1,50 m. Chambre voûtée en pierre sèche avec poterie.

- Ruguellou n° 8. A 900 m à l'est du village, dans le champ Park-ar-Roc'h, tumulus de 32 m/1,20 m. Il recouvre un cairn où sont aménagées deux petites sépultures de 0,40 m de diamètre. C'est un type de structure que l'on retrouve à Coat-Mocun en Brennilis.

C'est au voisinage de deux des tumulus du Ruguellou que les structures cadastrales permettent de reconnaître des enclos probablement protohistoriques. 4 sont encore bien visibles, 800 m à l'est du village. Cadastre 1970, section B2, parcelles 862, 863, 866, 868. X : 144,500 Y : 1095,100 Z : 250. (Du Chatellier, 1897)."

### ● Trédudon L'Hopital-ouest – tumulus

X : 141,860 ; Y : 2397,020 ; Z : 295

**Briard et al., 1994, p. 77** : "Petit tumulus très aplani de 15 m/0,60 m. Cadastre 1970, section A3, parcelle 976. X : 142,000 Y : 1097,580 Z : 296. (inédit, inventaire M. Le Goffic, 1988)."

## HUELGOAT

### ● "Mare aux sangliers" – menhir déplacé

**MH** : "La Grotte d'Artus ; La Mare aux Sangliers" - Menhir dans la forêt domaniale à 1 500 m du bourg - Menhir (cad. B 349) : classement par arrêté du 5 mai 1930"

**Carte postale** : Neurdein, n°1752.

**Le Moal et al., 1988** : "Stèle de la grotte d'Artus – Menhir de la mare aux sangliers.

Après avoir laissé les deux cent seize marches qui vous ramèneraient au cœur de la forêt, nous aurions pu admirer une stèle gauloise, si probablement quelques "engins forestiers" ne l'avaient déraciné et poussée dans le vallon sous les fougères et les ronces.

Un poème de Jean Leroux de 1935 y fait référence.

"Vers ce menhir pointu si modeste et si bas...non loin de ce peulven est une grotte immense où tu pouvais Arthur méditer en silence". Cette stèle aujourd'hui perdue avait été déclarée "Monument classé" en 1935..."

**Giot, 1994** : "En forêt de Huelgoat, le menhir, classé parmi les Monuments historiques et que nul ne pouvait plus situer avec précision, a été retrouvé à la suite des travaux de débardage consécutifs à la tempête d'octobre 1987. Il gisait basculé en contrebas du sentier forestier et presque entièrement recouvert par des ronces. L'Office national des forêts envisage de le remettre debout et nous saluons cette initiative qui devra se réaliser sous contrôle archéologique."

### ● Le Cloître – menhir

X : 146,395 ; Y : 2390,790 ; Z : 254

**MH** : "Cloître (Le) – Menhir (cad. A 366) : inscription par arrêté du 3 avril 1980"

**Carte postale** : Villard, n°612 ; Hamonic, n°5144.

**Le Men, 1877, p. 111** : "Menhir, haut de 6 mètres, large à la base, de 2 mètres 60 sur 1 mètre d'épaisseur, dans un champ cultivé, à 150 mètres à gauche de la route de Landerneau à Carhaix, à 500 mètres à l'ouest de la borne n° 23."

**Flagelle, 1878** : "Menhir de 6 mètres de hauteur à 150 mètres au nord de la route nationale n° 164, vis-à-vis la borne 23,500, dans Parc-ar-Peulven, section A, n° 275."

**Chatellier, 1897-a** : "Au Sud du village de Cloître, dans un champ sur le côté Est de l'ancienne route nationale de Brest à Angers, dans une position superbe, sur un plateau élevé, est un très beau menhir de 9 mètres de haut ; il est à neuf cent cinquante mètres au Sud des menhirs de Coatmocun. Nous en avons demandé le classement. Dans le même champ existait autrefois un autre menhir presque aussi élevé qui, malheureusement, a été renversé et exploité par des carriers."

**Chatellier, 1907, p. 208-209** : "Au Sud du village de Cloître, dans un champ sur le côté Est de l'ancienne route nationale de Brest à Angers, dans une position superbe, sur un plateau élevé, est un très beau menhir de 9 mètres de haut ; il est à 950 mètres au Sud des menhirs de Coatmocun. Nous en avons demandé le classement. Dans le même champ existait autrefois un autre menhir presque aussi élevé qui, malheureusement, a été renversé et exploité par des carriers."

**Chauris, 1993a** : "On remarquera toutefois que les vestiges de ces périodes reculées sont relativement peu nombreux, malgré l'abondance d'un matériau de choix : sans doute, les destructions séculaires ont-elles ici aussi, comme ailleurs, fait leur œuvre. Comme il était prévisible, notre enquête a souligné la provenance locale des matériaux : les monuments érigés sur la zone d'affleurement du granite porphyroïde (menhirs de Kerampeulven, de Kerelcun, allée couverte de Ty an Boutigued (maison des fées) ont été façonnés dans cette roche ; de même, les menhirs de Lein Tan et du Cloître sont taillés dans le granite gris sous-jacent. Dans l'ensemble, les menhirs du district du Huelgoat sont beaucoup plus frustes que ceux du district de l'Aber-Ildut [...]"

**Giot, 1997-b, p. 49** : " Le nouveau tracé de la D 764 passe tout près du beau menhir du Cloître, au sud de Saint-Vinec ; c'est une pierre de 8 m de haut."

**Visite le 19/04/2010, Y. Sparfel, L. Duigou** : le menhir se trouve dans un jardin. Nom du propriétaire : Méal.

#### ● Coatmocun / Chapelle de Saint-Guinec – tumulus (voir Brennilis) et pierre dressée

---

X : 145,400 ; Y : 2391,510 ; Z : 267

**Chatellier, 1897-a** : "A l'extrémité Nord de cette commune est le village de Coatmocun, autour duquel sont trois menhirs que nous avons déjà décrits en parlant précédemment de l'ensemble des tumulus, camp et groupes d'habitations, dits de Coatmocun, se trouvant sur le territoire de Brennilis."

**Chatellier, 1907** : cf Brennilis, même lieu-dit.

**Giot, 1997-b, p. 49** : "En remontant au nord-ouest la D 764, l'un des menhirs de Coatmocun qui était couché a été relevé lors des travaux routiers, il fait 8 m souche comprise."

#### ● Le Crann – tumulus

---

**Lukis, 1882** : "Le 13 octobre 1881, ayant constaté l'existence d'un tumulus intact, situé dans la commune de Huelgoat entre les lieux dits le Crann et Kerbizien, je fis pratiquer de l'est à l'ouest une tranchée. La fouille jusqu'à 1m,50 de profondeur se fit en terre jaune arable ; au dessous se trouvait une couche de 0m,40 d'épaisseur formée d'une terre de couleur gris clair. Cette dernière couche recouvrait un dolmen formé de six pierres reposant sur quatre murettes en pierres sèches plates très régulièrement placées. L'aire de la chambre ou tombeau de ce dolmen était creusée à 0m,25 environ au-dessous du sol naturel. Une couche de charbon de bois de cinq centimètres d'épaisseur recouvrait Taire. Aucun objet ne put être trouvé, si ce n'est des traces de poterie en décomposition. Les dimensions du dolmen représenté figure 1 sont les suivantes :

Diamètre du tumulus 20m

Hauteur des murs du dolmen 0m82

Longueur de la chambre 2m30

Largeur de la chambre 0m72

Epaisseur des murs 0m60

Distance de la dalle supérieure au sommet du tumulus 1m50"

**Briard, 1984, p. 242 :** "Le Crann. Entre le Crann et Kerbizien, Lukis fouilla le 13 octobre 1881 un tumulus de 20 m de diamètre. Il recouvrait une chambre en pierre sèche de 2,30 m/0,72 m/0,82 m, à murets épais de 0,60 m, orientée est-ouest. Elle était coiffée de 6 pierres. Au fond, traces de poterie décomposée. Biblio. W. Lukis, Fouille de deux tumuli, Bull. Soc. Étud. Scient. Finistère, Morlaix, 1882, p. 65."

### ● Pen-Ménez – 3 tumulus

---

**Chatellier, 1897-a :** A quatre cents mètres au Nord de Penménéz, au Nord-Est de l'ancienne voie nationale de Brest à Angers, est un groupe de trois tumulus. L'un, le plus grand, de 22 mètres de diamètre et de 1 mètre de haut, recouvre une petite chambre formée de quelques pierres posées debout, s'arc-boutant l'une contre l'autre, contenant, à 1m,60 sous le sommet du tumulus, une couche de restes incinérés au milieu desquels nous avons recueilli quelques fragments d'un vase en argile fait à la main, en terre pleine de grains de sable.

Au Nord de celui-ci est un autre tumulus de 15 mètres de diamètre et 0m,60 de haut. Il a été fouillé à une époque indéterminée. A deux cents mètres au Sud du premier de ces tumulus, en est un autre de 20 mètres de diamètre sur 0m,90 de haut, également fouillé. Enfin cet ensemble se complète par une petite enceinte rectangulaire fortifiée par un talus très peu élevé.

Au Nord des édifices du village du Ménéz, est une autre enceinte fortifiée, également rectangulaire, placée sur le sommet d'un coteau élevé dominant le cours d'eau.

En face, au Nord du ruisseau, sur le sommet du coteau le dominant, est une troisième enceinte plus sérieusement fortifiée, par deux talus séparés l'un de l'autre par une douve de 4m,70 de large. A l'angle Sud-Est, à l'intérieur de cette enceinte, qui est sensiblement un carré mesurant 55 mètres de côté, on voit les substructions d'une habitation mesurant 9 mètres de long sur 4 mètres de large."

**Chatellier, 1907, p. 209 :** "A 400 mètres au Nord de Pen-Ménez, au Nord-Est de l'ancienne voie nationale de Brest à Angers, est un groupe de 3 tumulus. L'un, le plus grand, de 22 mètres de diamètre et de 1 mètre de haut, recouvre une petite chambre formée de quelques pierres posées debout, s'arc-boutant l'une contre l'autre, contenant, à 1<sup>m</sup> 60 sous le sommet du tumulus, une couche de restes incinérés au milieu desquels nous avons recueilli quelques fragments d'un vase en argile fait à la main, en terre pleine de grains de sable. Au Nord de celui-ci est un autre tumulus de 15 mètres de diamètre et 0<sup>m</sup> 60 de haut. Il a été fouillé à une époque indéterminée. A 200 mètres au Sud du premier de ces tumulus, en est un autre de 20 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 90 de haut, également fouillé. Enfin cet ensemble se complète par une petite enceinte rectangulaire fortifiée par un talus très peu élevé."

**Briard, 1984, p. 242 :** "Pen Menez. Groupe de 3 tumulus. 2 ont été fouillés à une époque ancienne, le troisième par P. Du Châtellier. Il mesurait 22 m/1 m. La chambre était en pierres arc-boutées, structure déjà rencontrée à Brennilis. Restes d'une vase en argile."

**Briard et al., 1994, p. 74 :** "- A 400 m au nord du village, groupe de 3 tumulus dont deux ont été fouillés anciennement. Ils mesuraient 15 m/0,60 m et 20 m/0,90 m. Le troisième de 22 m de diamètre pour 1 m de hauteur a été fouillé par P. Du Châtellier. Il contenait une tombe «formée de quelques pierres posées debout, s'arc-boutant», qui contenait un vase en argile à dégraissant sableux. Aujourd'hui cette partie de la commune a été remembrée et plus aucune trace de ces tumulus n'est visible.

(Du Châtellier, 1897).

- A 600 m à l'ouest du village, petit tumulus de 8 m de diamètre et 0,80 m de hauteur.

Cadastre 1967, section A3, parcelle 1281. X : 148,150 Y : 1090,125 Z : 230. Document Z.P.P A.U., Le Potier, Le Moën, 1987."

### ● Saint-Vinec – menhir, dolmen détruit et 3 tumulus

---

**Le Men, 1877, p. 111 :** "Autre menhir près la chapelle de Saint-Guinec."

**Chatellier, 1897-a :** "A l'Est, aux issues du village de Saint-Vinec, on voit les restes de trois petits tumulus de 15 mètres environ de diamètre, qui ont été bouleversés à une époque déjà éloignée. De plus, dans une parcelle, à l'Est-Nord-Est de ces tumulus, nommée Prat-ar-Boudiquet, sur la déclivité du coteau, s'élevait autrefois un dolmen aujourd'hui disparu."

**Chatellier, 1907, p. 208-209 :** "A l'Est, aux issues du village de Saint-Vinec, on voit les restes de 3 petits tumulus de 15 mètres environ de diamètre, qui ont été bouleversés à une époque déjà éloignée. De plus, dans

une parcelle, à l'Est-Nord-Est de ces tumulus, nommée Prat-ar-Boudiquet, sur la déclivité du coteau, s'élevait autrefois un dolmen aujourd'hui disparu."

**Briard, 1984, p. 242** : "Saint-Vinec. Trois petits tumulus de 15 m de diamètre, fouillés autrefois. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907. p. 209."

**Briard et al., 1994, p. 74** : "Groupe de 3 tumulus de 15 m de diamètre environ, à l'est du village. Une prospection récente n'a pas permis de les retrouver. (Du Châtellier, 1897).

-1906 : Hache à talon sans anneau (Musée de Chateaubriant) et «disque à rayons» (évent de coulée?).

- A une date indéterminée, avant 1905, dépôt de 15 haches à douille quadrangulaire. (Briard, 1965, 309)."

## LOCMARIA-BERRIEN

oooo

## PLOUYE

### ● Kerarnou - 2 tumulus

X : 148,245 ; Y : 2386,960 ; Z : 225

Carte archéologique : 29 211 0005

**Briard, 1984, p. 263** : "Kerarnou. Dans la parcelle Park-ar-Langelen, tumulus de 10 m/0,50 m. Au centre P. Du Châtellier y a trouvé un coffre de 0,80 m/0,40 m/0,20 m recouvert de 2 pierres plates. A l'intérieur du tumulus sont enterrés 2 petits menhirs orientés N.-S. et distants de 5,60 m.

A 60 m du tumulus, autre petit tertre aplani, sans tombe."

**Briard et al., 1994, p. 86** : "Dans la parcelle Park-ar-Langelen, tumulus de 10 m/ 0,50 m. Au centre P. Du Châtellier y a trouvé un coffre de 0,80/0,40 m/0,20 m recouvert de 2 pierres plates. A l'intérieur du tumulus sont enterrés 2 petits menhirs orientés N.-S. et distants de 5,60 m.

A 60 m du tumulus, un autre petit tertre aplani, sans tombe.

Cadastré 1979, section Yl, parcelles 33 h et 33 g. X : 148,350 Y : 1087,500 Z : 225. (Du Châtellier, 1897)."

### ● Kerbiguet – 2 tumulus

X : 149,695 ; Y : 2386,365 ; Z : 50

Carte archéologique : 29 211 0007

**Briard, 1984, p. 263** : "Kerbiguet. Tumulus 10 m/0,80 m à 400 m au sud du village."

**Briard et al., 1994, p. 86** : "400 m au sud du village: 2 tumulus. Le plus important a un diamètre d'une dizaine de mètres pour une hauteur de 0,80 m et semble avoir été fouillé. Le second est très arasé, en bordure du chemin de Penn Guily.

Cadastré 1979, section ZX, parcelles 105 a et 105 b. X : 149,800 Y : 1086,900 Z : 150. (Du Châtellier, 1897)."

### ● Kerbriand – tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "A trois cents mètres au Sud du château de la Haie, où résida fréquemment La Tour d'Auvergne, sur les terres du village de Kerbriand, tumulus de 26 mètres de diamètre sur 1m,10 de hauteur. Ouvert par une tranchée allant de l'Est à l'Ouest, nous avons reconnu qu'il ne renfermait pas de chambre funéraire, mais seulement des restes incinérés. Dans la tranchée, il a été recueilli quelques fragments d'une poterie grossière faite à la main."

**Chatellier, 1907, p. 223** : "A 300 mètres au Sud du château de la Haie, où résida fréquemment la Tour d'Auvergne, sur les terres du village de Kerbriand, tumulus de 26 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup> 10 de hauteur. Ouvert par une tranchée allant de l'Est à l'Ouest, nous avons reconnu qu'il ne renfermait pas de chambre

*funéraire, mais seulement des restes incinérés. Dans la tranchée, il a été recueilli quelques fragment d'une poterie grossière faite à la main."*

### ● **Kergadiou – 2 tumulus**

---

X : 153,145 ; Y : 2387,080 ; Z : 144

Carte archéologique : 29 211 0002

**Le Roux, 1977** : "*Les études préliminaires de l'axe routier Lorient-Roscoff, menées en concertation avec la Direction départementale de l'Équipement nous ont amené à prospecter systématiquement la zone menacée, spécialement entre Poullaouen et La Feuillée. Trois sites de l'Age du Bronze (un tumulus à Ty-Laurent et deux autres à Kergadiou en Plouyé) ont été reconnus ; grâce à l'entremise de M. Sanquer, Directeur des Antiquités historiques, ils ont fait l'objet d'une prospection magnétique par M. Kermorvant de l'Université de Tours. Des anomalies magnétiques ont également été décelées au nord du champ de tumulus bien connu de Kerglien en Kergloff."*

**Briard, 1984, p. 263** : "*Kergadiou. Tumulus de 25 m/1,20 m fouillé vers 1890. A 400 m au nord du village."*

**Briard, 1984, p. 263** : "*Kergadiou. Tumulus répertorié par C.-T. Le Roux (X : 153,25 Y : 87,6 Z : 144 m)."*

**Briard et al., 1994, p. 86** : "*400 m à l'est-nord-est du village, tumulus de 25 m de diamètre et 1 m de hauteur fouillé vers 1855 «sans constatations».*

*Cadastré 1979, section ZK, parcelle 119 a. X : 153,250 Y : 1087,600 Z : 144. (Du Châtellier, 1897)."*

### ● **Kergavarec (Kerguevarec) – tumulus**

---

X : 149,635 ; Y : 2388,865 ; Z : 210

Carte archéologique : 29 211 0017

**Lukis, 1884-a** : "*Au mois d'avril dernier, M. Lochou, le maire actuel de Plouyé, a fait couper une tranchée du sud-est au nord-ouest, dans un tumulus qui se trouve dans une lande lui appartenant, entre les deux villages du Vieux-Tronc et Kerguevarec, à environ deux kilomètres du Huelgoat.*

*Ce tumulus, qui a 27 mètres de diamètre, est fait de terre meuble, sans mélange de pierres. Quelques morceaux de charbon de bois ont été rencontrés, dans le travail d'exploration. Il est situé sur une colline qui domine presque tout ce pittoresque pays, au sud, dans la direction de Carhaix., jusqu'aux Montagnes-Noires. A une profondeur de 2 m. 60 c. du sommet, les ouvriers rencontrèrent deux pierres plates en granit, qui couvraient le tombeau et mesuraient 1 m. 50 c. sur 1 mètre, et de 12 à 15 centimètres d'épaisseur ; elles reposaient sur quatre murs maçonnés à sec, qui formaient le tombeau. N'ayant personne pour les diriger, les ouvriers brisèrent ces pierres pour pouvoir entrer dans la cavité. Ils trouvèrent, au milieu, deux ou trois os d'un crâne humain non incinérés.*

*Mais là où le corps avait reposé, il existait une grande quantité de cendres et de charbon brûlés.*

*D'un côté étaient placés trois poignards, et de l'autre, une épée et un poignard, avec des fragments de bronze ayant appartenu, probablement, à un autre poignard. J'ai pu rejoindre deux ou trois morceaux des poignards et de l'épée. Le tout très oxydé. Au-dessus du crâne étaient rangées trois haches plates, en bronze, et au bas du tombeau se trouvaient 24 pointes de flèche barbelées, en silex, d'une finesse admirable. Elles étaient disposées en cercle autour d'un ornement en jais ou lignite percé de trois trous, d'un côté, et cinq de l'autre. Trois seulement des cinq trous ont rencontré les trois premiers, pour suspendre l'objet en question, qui se portait sans doute au cou, au moyen d'une ficelle. .*

*L'on peut voir sur les poignards et sur l'épée des marques qui montrent comment ils étaient emmanchés, avec leurs six rivets.*

*Le croquis qui accompagne ce petit travail est fait d'après la description que M. Lochou lui-même m'a faite du mobilier de ce tumulus.*

*Toutes les pierres qui composaient le tombeau avaient été enlevées, avant mon arrivée sur les lieux. Je n'ai pas pu constater la forme du sépulcre, ni ses dimensions, mais je ne crois pas qu'elles dépassaient 1 m. 20 sur 0 m. 80 c. Plusieurs des pierres ont l'air d'avoir été soumises à l'action du feu.*

*Le tombeau avait été creusé à 50 ou 60 centimètres plus bas que le sol naturel, ce qui aurait donné une profondeur totale de 3 m. 10 ou 3 m. 20 c.*

*Il est regrettable que cette trouvaille intéressante n'ait pas été conservée intégralement. Les ouvriers prenaient les silex pour en faire des pierres à feu pour leurs briquets. C'est comme cela que bien des objets dignes d'intérêt local sont souvent dispersés et perdus !*

*Dans la commune de Plouyé, il y a plusieurs tumulus, qui n'ont pas encore été explorés ; d'autres ont été fouillés, il y a bien des années.*

*J'en ai examiné un qui avait été fouillé ; nous y avons trouvé un fragment de poignard très oxydé, à côté d'un vase qui avait été brisé en 80 morceaux ; je suis parvenu, en juxtaposant les morceaux, à reconstituer à peu près le vase dans son ensemble. Il mesure 27 centimètres de haut et 16 centimètres de large ; il a quatre anses et ressemble aux pots à lait que nous voyons aujourd'hui dans nos campagnes.*

*Je considère la trouvaille de Plouyé comme très intéressante, parce que je crois que les haches plates ont suivi immédiatement ou de près l'âge de pierre, et précédé les haches à douille et à talon, ainsi que les armes. La manière d'entourer l'ornement en jais ou lignite avec des pointes de flèches me paraît aussi digne d'être remarquée."*

**Lukis, 1884-b :** *"Ce tumulus se trouve dans une lande située entre le village du Vieux Tronc, en Huelgoat, et celui de Kerguévarec faisant partie de la commune de Plouyé (Finistère). De la colline sur laquelle il a été placé, on domine une immense et magnifique étendue de terrain et le regard, sur la pittoresque contrée qui est comprise entre les Collines du Huelgoat et les montagnes Noires, dans la direction de la ville de Carhaix. Souvent, en chassant, mon attention s'était portée sur ce tumulus que je désirais vivement explorer, mais son propriétaire, M. Lochou, maire de Plouyé le fit ouvrir, sans prendre toutefois les précautions qui s'imposent à tout archéologue. Aussi beaucoup de détails qu'il eut été intéressant de relater avec exactitude, sont-ils perdus pour nous, et, comme le tombeau qu'il contenait est particulièrement remarquable, j'ai tenu à exposer dans cette note les observations que j'ai pu faire sur place et les renseignements oraux que j'ai pu recueillir. Le tumulus, entièrement composé de terre, a un diamètre de 27 mètres. En le fouillant on a trouvé quelques morceaux de charbon de bois. M. Lochou a bien voulu me donner sur l'exploitation qu'il en a faite, les détails suivants :*

*« Au mois d'avril dernier, j'ai employé quelques ouvriers à creuser une tranchée dirigée du S-E au N-O. A 2m60 de profondeur, on a rencontré deux pierres plates placées longitudinalement de l'Est à l'Ouest et recouvrant le tombeau. Ces pierres n'avaient que 1m50 sur 1 m de dimensions et une épaisseur de 0m12 ; elles reposaient à l'Ouest sur une pierre plate posée de champ qui étaient soutenues à l'Ouest par deux autres pierres, les trois autres côtés étaient en maçonnerie en pierres sèches.*

*Pour pénétrer dans la chambre du tombeau les ouvriers brisèrent les dalles formant plafond et les débris tombèrent à l'intérieur sur les objets funéraires. La chambre du sépulcre avait environ 1m20 de long sur 0m80 de large. En son milieu, se trouvaient placés deux ou trois fragments non incinérés d'un crâne humain et au-dessous des cendres d'os représentant le corps. Du côté droit était alignée une dague de bronze de 0m40 de longueur portant les trous correspondant aux six rivets qui la fixaient à son manche, à côté, étaient placés deux poignards. Du côté gauche, deux poignards de même métal, à six trous de rivets. Au-dessus du crâne, trois haches plaies en bronze<sup>136</sup>. Celle du milieu est un peu plus grande que les autres ; il y avait aussi plusieurs morceaux de bronze très-oxydés provenant probablement d'un autre poignard. Au côté opposé, c'est-à-dire au bas de la chambre, les ouvriers ont trouvé vingt-quatre pointes de flèches à ailerons, en silex, d'une finesse d'exécution remarquable ; ces pointes de flèche placées en cercle entouraient un objet d'ornementation, ou pendeloque en jais ou en lignite de 4 centimètres sur 2 de dimensions et de 15 millimètres d'épaisseur, percé de trois trous sur une des faces latérales et de cinq sur l'autre. Le sol de la chambre de sépulcre était de quarante à cinquante centimètres en contrebas du sol naturel.*

*Le dessin qui accompagne cette note a été fait d'après les indications du propriétaire qui, il est vrai, n'était pas présent lorsque les ouvriers ouvrirent le tombeau. Il me paraît peu probable que les deux pierres formant la couverture fussent placées « longitudinalement, » elles étaient probablement en travers comme on le constate dans les autres tombeaux. Quant à la disposition des objets, je ne puis que m'en référer au dire de M. Lochou. [...]"*

**Chatellier, 1897-a :** *"A neuf cents mètres au Nord du village de Kergavaréc est une enceinte fortifiée coupée au Sud et à l'Est par les chemins de Kerroc'h et de Kergavarec à Huelgoat. Cette enceinte, dont l'intérieur porte le nom de Gourent Guillard, a son angle Ouest arrondi; elle mesure 70 mètres de longueur dans sa partie existante, entre son talus Nord et le chemin de Kerroc'h au Sud, et 100 mètres, de largeur moyenne de*

---

<sup>136</sup> Ces haches plates en bronze, analogues comme forme à beaucoup de haches en pierre polie, sont représentées en grandeur naturelle sur deux dessins du Bulletin,

*l'Est à l'Ouest. Dans sa partie Nord sont des ruines d'anciennes habitations dont deux ont 10 mètres sur 4; une troisième offre l'aspect d'un carré de 4 mètres de côté.*

*Dans sa partie Sud est un tumulus de 27 mètres de diamètre qui, en avril 1884, fut fouillé par son propriétaire. Il recouvre une sépulture dont trois des parois sont maçonnées à pierres sèches ; trois grandes pierres posées de champ en terre forment la quatrième, à l'extrémité Ouest. Cette chambre sépulcrale est recouverte de deux grandes dalles juxtaposées.*

*L'inventeur, sur les renseignements duquel il est difficile de se baser, dit qu'au centre de la sépulture était un lit de cendres noires et les fragments d'un crâne n'ayant pas subi l'action du feu. Nous serions plutôt disposé à croire que ce qu'il a pris pour de la cendre noire étaient les restes d'un plancher en bois complètement décomposé sur lequel avait été déposé un cadavre dont les fragments de crâne et d'autres morceaux d'ossements, non recueillis, étaient les restes. Sur le fond du caveau, sur une ligne droite Nord-Sud, étaient rangées trois haches plates en bronze, entre la paroi Ouest de la sépulture et la partie où paraissait être le crâne du cadavre. A droite du squelette était une dague en bronze à six rivets, de 0m,40 de long et de 0m,08 de large à l'extrémité supérieure, et deux poignards en bronze à six rivets, dont l'un a 0m,12 de long et 0m,06 de large à sa partie supérieure. A gauche du squelette à la hauteur de la ceinture, étaient deux autres poignards en bronze, dont l'un, à six rivets, a 0m,21 de long sur 0m,06 1/2 de large à la base, immédiatement au-dessous des trous des rivets. Près des pieds du squelette, à gauche, était une plaquette rectangulaire, en jais ou en lignite, percée de trous dans l'épaisseur, ayant 0m,052 de long sur 0m,035 de large, autour de laquelle étaient rangées vingt-quatre pointes de flèche barbelées en silex. Ces objets sont au musée archéologique de Quimper. Les dimensions de la chambre funéraire n'ont pas été prises."*

**Chatellier, 1907, p. 221-223 :** "A 900 mètres au Nord du village de Kergavarec est une enceinte fortifiée coupée au Sud et à l'Est par les chemins de Kerroc'h et de Kergavarec à Huelgoat Cette enceinte, dont l'intérieur porte le nom de Goarem Guiliard. a son angle Ouest arrondi : elle mesure 70 mètres de longueur dans sa partie existante, entre son talus Nord et le chemin de Kerroc'h au Sud, et 100 mètres de largeur moyenne de l'Est à l'Ouest Dans sa partie Nord sont des ruines d'anciennes habitations dont 2 ont 10 mètres sur 4 ; une troisième offre l'aspect d'un carré de 4 mètres de côté.

*Dans sa partie Sud est un tumulus de 27 mètres de diamètre qui, en avril 1884, fut fouillé par son propriétaire. Il recouvre une sépulture dont trois des parois sont maçonnées à pierres sèches ; trois grandes pierres posées de champ en terre forment la quatrième, à l'extrémité ouest. Cette chambre sépulcrale est recouverte de 2 grandes dalles juxtaposées.*

*L'inventeur, sur les renseignements duquel il est difficile de se baser, dit qu'au centre de la sépulture était un lit de cendres noires et les fragments d'un crâne n'ayant pas subi l'action du feu. Nous serions plutôt disposé à croire que ce qu'il a pris pour de la cendre noire étaient les restes d'un plancher en bois complètement décomposé sur lequel avait été déposé un cadavre dont les fragments de crâne et d'autres morceaux d'ossements, non recueillis, étaient les restes. Sur le fond du caveau, sur une ligne droite Nord-Sud, étaient rangées trois haches plates en bronze, entre la paroi Ouest de la sépulture et la partie où paraissait être le crâne du cadavre. A droite du squelette était une dague en bronze à 6 rivets, de 0<sup>m</sup> 40 de long et de 0<sup>m</sup> 08 de large à l'extrémité supérieure, et 2 poignards en bronze à 6 rivets, dont l'un a 0m 12 de long et 0<sup>m</sup> 06 de large à sa partie supérieure. A gauche du squelette à la hauteur de la ceinture, étaient deux autres poignards en bronze, dont l'un, à 6 rivets, a 0<sup>m</sup> 21 de long sur 0<sup>m</sup> 06 1/2 de large à la base, immédiatement au-dessous des trous des rivets. Près des pieds du squelette, à gauche, était une plaquette rectangulaire, en jais ou en lignite, percée de trous dans l'épaisseur, ayant 0<sup>m</sup> 052 de long sur 0<sup>m</sup> 035 de large, autour de laquelle étaient rangée vingt-quatre pointes de flèche barbelées en silex. Ces objets sont au musée archéologique de Quimper. Les dimensions de la chambre funéraire n'ont pas été prises."*

**Briard, 1984, p. 263 :** "Kerguevarec. Beau tumulus de 27 m fouillé par son propriétaire en avril 1884 à 900 m au nord du village. P. Du Châtellier et M. Lukis purent recueillir des renseignements sur la disposition du matériel et la tombe. Le mobilier fut déposé au Musée de Quimper, actuellement il est au Musée préhistorique finistérien. La tombe était couverte de deux dalles orientées E.-O. Elle était en pierre sèche pour 3 parois, la paroi ouest étant composée d'une dalle doublée à l'extérieur par deux autres blocs disposés de chant. Au centre, vestiges d'un crâne au milieu d'un lit de bois pourri (cercueil probable). Le mobilier comprenait :

*A l'ouest, 3 haches plates à petits rebords, disposées en ligne; 1 grande hache de 1 82mm/38 mm/98 mm ; 1 hache de 110 mm/24 mm/54 mm, près du tranchant, 2 lignes parallèles, peut-être résultant de l'affûtage ; 1 petite hache 110 mm.*

*A droite du squelette, 1 poignard à 6 rivets de 40 mm/8 mm et 2 autres poignards plus petits (12 mm/6 mm).*

*A gauche du squelette, 2 autres poignards à 6 rivets de 21 mm/6,5 mm.*

A l'est, côté de la dalle nord, 24 pointes de flèche en silex disposées en cercle autour d'une perle d'espacement en lignite. Elles sont du type ogival court. La perle d'espacement est à 3 trous d'un côté et 5 de l'autre. C'est la seule typique conservée en Bretagne.

Il faut noter, à proximité du tumulus, la présence d'un grand retranchement dit Goarem-Guillard. Là encore possible réutilisation médiévale d'un enclos protohistorique.

Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 223. - Lukis, *Matériaux*, 1884, p. 447."

**Briard et al., 1994, p. 86 et 88** : "1 hache plate trouvée récemment. Cadastre 1972, section Z parcelle 9. X : 150 Y : 1088,350 Z : 115. Inventaire L. Le Goffic 1988.

Tumulus (fig. 40)

Cadastre 1979, section ZD, parcelle 12. X : 149,750 Y : 1089,400 Z : 210.

Beau tumulus de 27 m fouillé par son propriétaire en avril 1884 à 900 m au nord du village. P. Du Châtellier et

M. Lukis purent recueillir des renseignements sur la disposition du matériel et de la tombe. Le mobilier fut déposé au Musée de Quimper, actuellement il est au Musée de Préhistoire finistérienne. La tombe était couverte de deux dalles orientées E.-O. Elle était en pierre sèche pour 3 parois, la paroi ouest étant composée d'une-dalle doublée à l'extérieur par deux autres blocs disposés de chant. Au centre, vestiges d'un crâne au milieu d'un lit de bois pourri (cercueil probable). Le mobilier comprenait :

- à l'ouest, 3 haches plates à petits rebords, disposées en ligne; 1 grande hache de 182 mm/38 mm/98 mm; 1 hache de 110 mm/24 mm/54 mm, près du tranchant, 2 lignes parallèles, peut-être résultant de l'affûtage ou de la corrosion; 1 petite hache 110 mm.

- à droite du squelette, 1 poignard à 6 rivets de 40 mm/ 8 mm et 2 autres poignards plus petits (12 mm/6 mm).

- à gauche du squelette, 2 autres poignards à 6 rivets de 21 mm/6,5 mm.

- à l'est, côté de la dalle nord, 24 pointes de flèche en silex disposées en cercle autour d'une perle d'espacement en lignite. Elles sont du type ogival court. La perle d'espacement est à 3 trous d'un côté et 5 de l'autre. C'est la seule typique bien conservée en Bretagne.

Il faut noter, à proximité du tumulus, la présence d'un grand retranchement dit Goarem-Guillard. Là encore possible réutilisation médiévale d'un enclos protohistorique.

(Du Châtellier, 1907, p. 223; Lukis, 1884, p. 447)."

### ● Kerjean – 2 tumulus

X : 149,050 ; Y : 2385,590 ; Z : 145

Carte archéologique : 29 211 0004

**Flagelle, 1878** : " Tumulus à 500 ou. 600 mètres à l'ouest du bourg, nommé Tachen-ar-Run.

Autre tumulus, à 400 ou 500 mètres de Tachen-ar-Run, entre Lézalé et Kerjean, nommé Toul-ar-Broc'het."

**Briard et al., 1994, p. 88** : "1 km à l'ouest-sud-ouest du bourg un beau cumulus de 40 m de diamètre et 2 m de hauteur, fouillé anciennement selon P. Du Châtellier. Cadastre 1979, section YB, parcelle 3C. X : 149,150 Y : 1086,125 Z : 145. (Flagelle, 1877)."

### ● Kervic (Bécherel) – menhir

X : 147,165 ; Y : 2389,030

Carte archéologique : 29 211 0015

**Lerumeur, courrier du 22 avril 1897, ADF 100 J 1331** : "Je suis allé hier à Bécherel en Plouyé et j'ai vu le menhir qui s'y trouve et que je ne connaissais point. Le menhir, haut de 4 m est situé sur les terres de Kervic, à 150 m au Nord de ce village et à 250 m au N.O. de Bécherel ; sa largeur à la base est de 1m80 et au sommet de 0m80 ; le sommet paraît avoir été cassé ; son épaisseur moyenne est de 0m45."

**Chatellier, 1897-a** : "Sur les terres de Kervic, à cent cinquante mètres au Nord de ce village et à deux cent cinquante mètres au Nord-Ouest de Bécherel, est un menhir dont le sommet paraît avoir été brisé. Tel qu'il est aujourd'hui, il a 4 mètres de haut, 1m,80 de large à la base et 0m,80 de largeur au sommet ; son épaisseur moyenne est de 0m,45.

A deux cents mètres à l'Ouest de ce menhir, sur un monticule dominant les environs, on remarque des traces d'anciennes habitations qui paraissent avoir été un séjour des premiers habitants de la région."



**Chatellier, 1907, p. 221** : "Sur les terres de Kervic, à 150 mètres au Nord de ce village et à 250 mètres au Nord-Ouest de Bécherel, est un menhir dont le sommet paraît avoir été brisé. Tel qu'il est aujourd'hui, il a 4 mètres de haut, 1<sup>m</sup> 80 de large à la base et 0<sup>m</sup> 80 de largeur au sommet ; son épaisseur moyenne est de 0<sup>m</sup> 45."

#### ● Le Guerriau – tumulus

---

X : 148,790 ; Y : 2387,835 ; Z : 195

Carte archéologique : 29 211 0008

**Chatellier, 1897-a** : "A cent cinquante mètres au Sud-Ouest du village de Guérico, petit tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0m,80 de hauteur. Il n'a pas été fouillé."

**Chatellier, 1907, p. 221-223** : "A 150 mètres au Sud-Ouest du village de Guérico, petit tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0m 80 de hauteur. Il n'a pas été fouillé."

**Briard, 1984, p. 263** : "Guérico. Petit tumulus de 15 m/0,80 m au sud-ouest du village signalé par P. Du Châtellier."

**Briard et al., 1994, p. 86** : "Il s'agit très vraisemblablement du tumulus signalé par P. Du Châtellier sous le nom de Guérico. Il se trouve 400 m au sud-ouest du village. Cadastre 1979, section YE, parcelle 228 c. X : 148,900 Y : 1088,370 Z : 195. (Du Châtellier, 1897)."

#### ● Leurven – 5 tumulus

---

X : 151,400 ; Y : 2385,670 ; Z : 125

Carte archéologique : 29 211 0003

**Chatellier, 1897-a** : "Au village de Leurven est un groupe de cinq tumulus. Le plus grand d'entre eux, à l'Est des édifices, a 30 mètres de diamètre sur 1m,75 de haut. Il est situé sur des terres dépendant de Kerbrat. Fouillé par M. Lukis, qui m'a remis le produit de sa fouille, il a donné un vase d'argile à quatre anses, en terre grise, grossier, fait à la main, mesurant 0m,25 de haut, 0m,17 de large à l'orifice, et un poignard en bronze à rivets, en mauvais état de conservation, déposés, près des restes incinérés, sur le tuf du sous-sol, à 2m,80 sous le tertre, le tout protégé seulement par quelques pierres arc-boutées.

A cinquante mètres à l'Est de celui-ci, autre tumulus de 25 mètres diamètre sur 1 mètre de haut. Fouillé par une tranchée Est-Ouest de 4 mètres de large, à l'aide de laquelle nous l'avons traversé de part en part, à 2m,50 sous le sommet du tertre, le tuf du sous-sol a été rencontré, formant l'aire du monument, sur laquelle était disposée une couche d'argile blanche très compacte, tandis que le reste du tertre était fait d'argile jaune dans laquelle on remarquait d'assez nombreux morceaux de charbon. Ce tumulus, sans mobilier ni trace d'inhumation ou d'incinération, était un tumulus de souvenir.

A cinquante mètres au Sud, autre tumulus de 30 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut. Fouillé il y a quelques années sans constatations. A l'Ouest de ce dernier, autre petit tumulus de 20 mètres de diamètre sur 0m,60 de haut. Traversé par une tranchée Est-Ouest, nous n'y avons rencontré aucune sépulture. Quelques charbons, comme toujours disséminés dans l'enveloppe, et dont la présence est due aux rites funéraires usuels, ont seuls été remarqués. C'est encore un tumulus de souvenir.

Un cinquième tumulus, à deux cents mètres au Sud du précédent, a 30 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut. C'est le plus rapproché du village de Leurven. De construction un peu différente, il est composé de pierrailles plates recouvrant, à 1m,50 sous le sommet du tumulus, un lit d'argile sur lequel était un dépôt de restes incinérés de 0m,20 d'épaisseur, au-dessus duquel ces pierres plates avaient peut-être été disposées en voûte.

Au Sud-Ouest, à cent cinquante mètres du village de Kerjean, beau tumulus de 50 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur. Il a malheureusement été fouillé par des individus de la localité qui n'ont fait aucune constatation.

A quatre cents mètres au Sud du village de Kerbiguet, petit tumulus de 10 mètres de diamètre sur 0m,80 de haut.

A quatre cents mètres au Nord du village de Kergadiou, tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1m,20 de hauteur, fouillé, il y a environ douze ans, par des cultivateurs de la localité, sans constatations.

Tumulus de 10 mètres de diamètre sur 0m,50 de haut, situé dans un champ dit Parc-ar-Langèlen, à cent mètres du chemin vicinal de Huelgoat à Collorec, et à quatre cents mètres au Nord-Est du village de

Kérarnou. Au centre de ce tumulus, à 0m,60 au-dessous du sommet, nous avons rencontré un coffre en pierres de 0m,80 de long sur 0m,40 de large et 0m,20 de profondeur, recouvert de deux pierres plates en schiste de 0m,40 à 0m,45 de côté. Dans ce coffre avaient été déposés des ossements mal incinérés. Deux pierres debout, en granit, se faisant face, à 5m,60 l'une de l'autre, sous l'enveloppe du tumulus, dans la direction Nord-Sud, étaient posées comme de petits menhirs bien calés de tous côtés. Celle plantée au Nord avait 0m,80 de haut sur 0m,75 de large et 0m,20 d'épaisseur, le sommet était au ras de la surface du tumulus. Celle plantée au Sud avait 0m,75 de haut sur 0m,60 de large et 0m,15 d'épaisseur, son sommet était à 0m,10 au-dessous de la surface du tumulus, dont l'enveloppe est faite de terre et de morceaux de quartzite. A soixante mètres au Sud-Ouest de ce petit tumulus en est un autre très aplati, de 30 mètres de diamètre, dans lequel plusieurs sondages n'ont rien donné."

**Chatellier, 1907, p. 221-223 :** "Au village de Leurven est un groupe de 5 tumulus. Le plus grand d'entre eux, à l'Est des édifices, a 30 mètres de diamètre sur 1m75 de haut Il est situé sur des terres dépendant de Kerbrat. Fouillé par M. Lukis, qui m'a remis le produit de sa fouille, il a donné un vase d'argile à quatre anses, en terre grise, grossier, fait à la main, mesurant 0m25 de haut, 0m17 de large à l'orifice, et un poignard en bronze à rivets, en mauvais état de conservation, déposés près des restes incinérés, sur le tuf du sous-sol, à 2m80 sous le tertre, le tout protégé seulement par quelques pierres arc-boutées, (Musée de Kernuz).

A 50 mètres à l'Est de celui-ci, autre tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Fouillé par une tranchée Est-Ouest de 4 mètres de large, par laquelle nous l'avons traversé de part en part, à 2m50 sous le sommet du tertre, le tuf du sous-sol a été rencontré, formant l'aire du monument, sur laquelle était disposée une couche d'argile blanche très compacte, tandis que le reste du tertre était fait d'argile jaune dans laquelle on remarquait d'assez nombreux morceaux de charbon. Ce tumulus, sans mobilier ni trace d'inhumation ou d'incinération, était un tumulus de souvenir.

A 50 mètres au Sud, autre tumulus de 30 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut. Fouillé il y a quelques années sans constatations. A l'Ouest de ce dernier, autre petit tumulus de 20 mètres de diamètre sur 0m60 de haut. Traversé par une tranchée Est-Ouest, nous n'y avons rencontré aucune sépulture. Quelques charbons, comme toujours disséminés dans l'enveloppe, et dont la présence est due aux rites funéraires usuels, ont seuls été remarqués! C'est encore un tumulus de souvenir.

Un cinquième tumulus, à 200 mètres au Sud du précédent, a 30 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut. C'est le plus rapproché du village de Leurven. De construction un peu différente, il est composé de pierrailles plates recouvrant, à 1m 50 sous le sommet du tumulus, un lit d'argile sur lequel était un dépôt de restes incinérés de 0m20 d'épaisseur, au-dessus duquel ces pierres plates avaient peut-être été disposées en voûte.

Au Sud-Ouest, à 150 mètres du village de Kerjean, beau tumulus de 50 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur. Il a malheureusement été fouillé par des individus de la localité qui n'ont fait aucune constatation.

A 400 mètres au Sud du village de Kerbiguet, petit tumulus de 10 mètres de diamètre sur 0m80 de haut.

A 400 mètres au Nord du village de Kergadiou, tumulus de 25 mètres de diamètre sur 4m20 de hauteur, fouillé, il y a environ 12 ans, par des cultivateurs de la localité, sans constatations.

Tumulus de 10 mètres de diamètre sur 0m 50 de haut, situé dans un champ dit Parc-ar-Langélen, à 100 mètres du chemin vicinal de Huelgoat à Golloroc à 400 mètres au Nord-Est du village de Kérarnou. Au centre de ce tumulus, à 0m60 au-dessous du sommet, nous avons rencontré un coffre en pierres de 0m 80 de long sur 0m40 de large et 0m20 de profondeur, recouvert de 2 pierres plates en schiste de 0m40 à 0m45 de côté. Dans ce coffre avaient été déposés des ossements mal incinérés. Deux pierres debout, en granit, se faisant face, à 5m00 l'une de l'autre, sous l'enveloppe du tumulus, dans la direction Nord-Sud, étaient posées comme de petits menhirs bien calés de tous côtés. Celle plantée au Nord avait 0m80 de haut sur 0m75 de large et 0m20 d'épaisseur, le sommet était au ras de la surface du tumulus. Celle plantée au Sud avait 0m15 de haut sur 0m60 de large et 0m15 d'épaisseur, son sommet était à 0m10 au-dessous de la surface du tumulus, dont l'enveloppe est faite de terre et de morceaux de quartzite.

A 60 mètres au Sud-Ouest de ce petit tumulus en est un autre très aplati, de 30 mètres de diamètre, dans lequel plusieurs sondages n'ont rien donné."

**Briard, 1984, p. 263 :** "Leurven. Groupe de 5 tumulus, près du village de Kerbrat.

Tumulus n° 1. 30 m/1,75 m, fouillé par Lukis. Vase à 4 anses de 25 cm de haut et 17 cm de large à l'orifice et poignard à rivets très érodé. Le tout sous de simples pierres arc-boutées.

Biblio. M. Jacq. Catalogue Musée Carnac, 1940, p. 145.

Curieusement le poignard est décrit ici comme « une hache plate en cuivre mesurant 8 cm de longueur » ! Confusion due à la corrosion. Tumulus n° 2. Fouillé par P. Du Châtellier. Couche d'argile blanche très

compacte au-dessous d'une masse d'argile jaune riche en charbons de bois. Tumulus « du souvenir » pour Du Châtellier. Sans doute une simple sépulture à même le sol. Tumulus n° 3. à 50 m au sud du précédent. 30 m/2 m fouillé autrefois sans constatation. Tumulus n° 4. à l'ouest du précédent. 20 m/0,60 m. Charbons. Tumulus n° 5. à 200 m au sud du précédent. Pierrailles recouvrant des restes incinérés. Les pierres plates sont peut-être un calage de cercueil comme à Cazin en Plouigneau. (Parcelles 1062-1063, 562-558 C2.) Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 221-222."

**Briard et al., 1994, p. 88** : "Groupe de 5 tumulus 400 m au nord de la ferme.

Tumulus n° 1: 30m/1,75 m, fouillé par Lukis. Vase à 4 anses de 25 cm de haut et 17 cm de large à l'orifice et poignard à rivets très érodé. Le tout sous de simples pierres arc-boutées.

Tumulus n° 2: fouillé par P. Du Châtellier. Couche d'argile blanche très compacte au-dessous d'une masse d'argile jaune riche en charbons de bois. Tumulus «du souvenir» pour Du Châtellier. Sans doute une simple sépulture à même le sol.

Tumulus n° 3: à 50 m au sud du précédent. 30 m/2 m fouillé autrefois sans constatation.

Tumulus n° 4: à l'ouest du précédent. 20 m/0,60 m. Charbons.

Tumulus n° 5: à 200 m au sud du précédent. Pierrailles recouvrant des restes incinérés. Les pierres plates sont peut-être un calage de cercueil comme à Cazin en Plouigneau

Les parcelles C2 (558 et 562) font partie, après remembrement de la parcelle ZW (68) du cadastre de 1979; les parcelles D (1062 et 1063) de la parcelle ZO (49). X : 151,500 Y : 1086,200 Z : 125. (Du Châtellier, 1907)."

#### ● Ty-Laurent – tumulus

X : 150,705 ; Y : 2389,220 ; Z : 195

Carte archéologique : 29 211 0001

**Briard, 1984, p. 263** : "Ty-Laurent. Tumulus répertorié par C.-T. Le Roux (X : 150,82 Y : 89,75 Z : 195 m)."

**Briard et al., 1994, p. 88** : "Tumulus de 25 m de diamètre et 1 m de hauteur, en bordure sud de la route Carhaix-Huelgoat, à 200 m au N-O de la ferme. Fouillé par P. Du Châtellier, il ne contenait pas de caveau mais des fragments d'une poterie grossière faite à la main. Cadastre 1979, section ZE, parcelle 115 a et b. X : 150,820 Y : 1089,750 Z : 195. (Du Châtellier, 1897)."

## SCRIGNAC

#### ● Keransaux – toponymes men son

**Le Goffic, <http://patrimoine.region-bretagne.fr/main.xsp>** : "Un autre menhir existait certainement à Scrignac comme nous le révèle la microtoponymie, dans Goarem-ar-Men-Son-Braz (la garenne de la grande pierre debout). C'est dans cette même parcelle, près de Keransaux que furent mises au jour 23 haches à douille du Bronze final."

#### ● Kerean – tumulus ?

X : 157,965 ; Y : 2395,795 ; Z : 200

**Briard et al., 1994, p. 95** : "A 500 m au N-E du village, en direction de la Croix-Rouge et en bordure de la D114 est une butte bien régulière qui fait penser à un tumulus. Le doute demeure cependant car le sous-sol est formé de métagabbro qui donne des reliefs en «croupes». Des sondages seraient nécessaires pour lever l'incertitude. Cadastre 1982, section II, parcelle 64. X : 158,100 Y : 1096,300 Z : 200. Inventaire M. Le Goffic."

#### ● Kermaguon – tumulus

X : 157,555 ; Y : 2399,545 ; Z : 235

**Chatellier, 1897-a** : "Sur les terres de Kermaguon, dans le champ dit Parc-an-Dossen, sur le bord Ouest de la route de grande communication de Morlaix à Rostrenen, à cinq cents mètres à l'Ouest du village, est un

*beau tumulus de 45 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut. Exploré par une tranchée de 5 mètres de large, allant de l'Est à l'Ouest en passant par le centre, à 1 mètre sous le sommet du tumulus, nous avons commencé à rencontrer les premières pierres de recouvrement de la chambre qui était enveloppée d'argile ferrugineuse grise très compacte. Cette chambre était construite à parois circulaires à pierres sèches plates posées légèrement en encorbellement l'une sur l'autre, de sorte qu'elle avait la forme d'une ruche de 4 mètres de diamètre. Ici encore la voûte était tombée à l'intérieur ; mais quelques-unes des pierres du plafond étant restées suspendues dans l'argile compacte de l'enveloppe, il a été facile de constater qu'elle avait 2m, 35 du fond au sommet de la voûte. Sur le fond, creusé jusqu'au tuf, était déposée une couche de restes incinérés de 0m,02 à 0m,03 d'épaisseur et un vase en argile à surface noire, assez fin quoique fait sans le secours du tour à potier. Il avait été écrasé par le plafond de la sépulture tombé à l'intérieur."*

**Chatellier, 1907, p. 225-226 :** *"Sur les terres de Kermaguon, dans le champ dit Parc-an-Dossen, sur le bord Ouest de la route de grande communication de Morlaix à Rostrenen, à 500 mètres à l'Ouest du village, est un beau tumulus de 45 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut. Exploré par une tranchée de 5 mètres de large, allant de l'Est à l'Ouest en passant par le centre, à 1 mètre sous le sommet du tumulus, nous avons commencé à rencontrer les premières pierres de recouvrement de la chambre qui était enveloppée d'argile ferrugineuse grise très compacte. Cette chambre était construite à parois circulaires à pierres sèches plates posées légèrement en encorbellement l'une sur l'autre, de sorte qu'elle avait la forme d'une ruche de 4 mètres de diamètre. Ici encore la voûte était tombée à l'intérieur : mais quelques-unes des pierres du plafond étant restées suspendues dans l'argile compacte de l'enveloppe, il a été facile de constater quelle avait 2m 35 du fond au sommet de la voûte. Sur le fond, creusé jusqu'au tuf, était déposée une couche de restes incinérés de 0m02 à 0m 03 d'épaisseur et un vase en argile à surface noire, assez fin quoique fait sans le secours du tour à potier. (Musée de Kernuz). Il avait été écrasé par le plafond de la sépulture tombé à l'intérieur."*

**Briard, 1984, p. 275 :** *"Kermagnon. Dans le champ Park-ar-Dossen, beau tumulus de 45 m/2 m, fouillé par P. Du Châtellier. Grande chambre à encorbellement circulaire de 4 m de diamètre suivant P. Du Châtellier, 2,60 m suivant le Cdt Devoir qui a revu la tombe vers 1925. Vase assez fin écrasé par l'éboulement de la couverture."*

**Briard et al., 1994, p. 95 :** *"40 m au sud de la patte d'oie de la «croix des deux chemins» un beau tumulus a été fouillé par P. Du Châtellier dans «Parc an Dossen». Le caveau, sans doute en bois sous un cairn de pierres, contenait un vase écrasé lors de l'effondrement de la structure. Il est encore bien conservé, d'un diamètre d'environ 40 m et haut de 2 m.*

*Cadastré 1965, section E, parcelles 302, 303. X : 157,700 Y : 1100,050 Z : 235. (Du Châtellier, 1897)."*

### ● La Croix Rouge / Créac'h Niver – menhir et allée couverte détruits

**Chatellier, 1897-a :** *"A cinq cents mètres à l'Est de la Croix-Rouge, dans le champ dit Parc-ar-Peulven, dépendant du village de Créach-niver, menhir de 2m,85 de haut, de 1m,55 de large et de 0m,90 d'épaisseur."*

**Lerumeur, 1898, courrier à P. du Chatellier, ADF, 100 J 1300 :** seuls les passages concernant l'allée couverte sont reproduits *"Huelgoat le 27 décembre 1898. J'ai visité l'endroit où M. Lemètre [doute sur le nom] recteur de Scrignac vous avait signalé l'an dernier les vestiges d'un ancien dolmen. C'est à quelques mètres à l'Ouest du village de Creachniver en Scrignac (50 mètres à 100 m) sur le bord du chemin conduisant de la Croix Rouge à Bolazec (côté gauche) et à 300 m environ à l'Ouest des ruines de l'ancien château de Montefila qui s'élevait sur le sommet d'un monticule dominant le ruisseau qui sépare les communes de Bolazec et de Scrignac ; il est [illisible] à 900 m au Nord du Menhir de la Croix Rouge que vous avez visité.*

*On y remarque en effet quelques pierres debout et d'autres posées à plat sur ces dernières et qui paraissent être les restes d'une ancienne allée couverte qui devait avoir au moins une longueur de 20 à 25 mètres ; en largeur intérieure ne devait pas dépasser 1m20 ; la hauteur sous dalle ne devait pas non plus être supérieure à 1m20 ; on remarque encore une pierre debout formant l'allée du côté Ouest ; du côté est, le monument a dû être coupé par le chemin et les pierres debout qui supportaient la dalle sont moins nombreuses de ce côté que du côté Ouest où seules restent encore quelques dalles à moitié renversées. Ce monument est détruit depuis très longtemps car de nombreuses souches de bois taillis très anciennes existent au milieu des dalles et des pierres de cette allée couverte.*

*Je n'ai point demandé la permission d'y faire des fouilles mais si vous le désiriez je pourrai le demander et je serai à peu près certain de l'obtenir."*

**Chatellier, 1907, p. 225** : "A 500 mètres à l'Est de la Croix-Rouge, dans le champ dit Parc-ar-Peulven, dépendant du village de Créach-Niver, menhir de 2<sup>m</sup> 85 de haut, de 1<sup>m</sup> 55 de large et de 0<sup>m</sup> 90 d'épaisseur."  
Remarque : identifier la parcelle dans les matrices cadastrales grâce au toponyme.

**Chatellier, 1907, p. 225** : "A 900 mètres au Nord de ce menhir, à 100 mètres au Sud-Ouest de Créach-Niver, restes d'une allée couverte, ayant eu 22<sup>m</sup> 40 de long sur 1<sup>m</sup> 60 de largeur et 1<sup>m</sup> 30 sous table, une partie des tables et des montants n'existent plus. 21 piliers et 7 tables sont encore en place. Orientée Nord-Est Sud-Ouest, elle a conservé à son extrémité Sud-Ouest un dallage reposant sur un cailloutis. Fouillée en mai 1900, nous y avons recueilli des fragments de poterie et une hache en pierre polie. (Musée de Kernuz)."

**Guénin, 1911** : "Scrignac. - Menhir près de la Croix-Rouge."

**L'Helgouac'h, 1964** : "Scrignac - Creac'h Niver (Du Chatellier, 1907) (fig. 3 : 10)

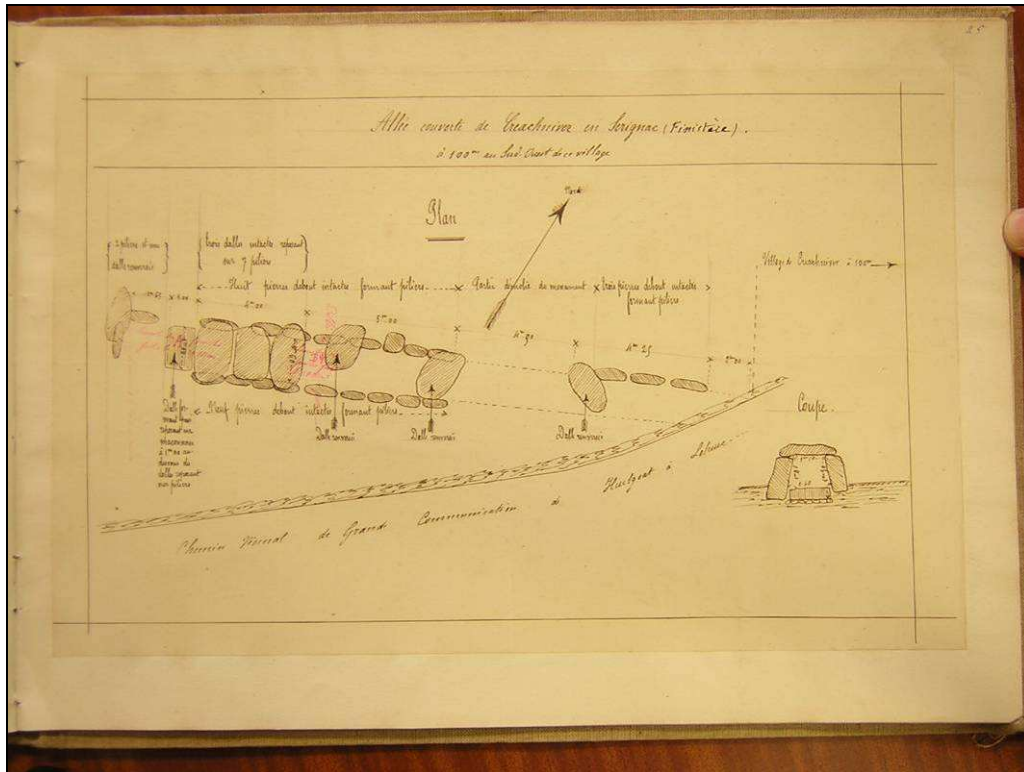
Cette tombe est actuellement très ruinée. P. Du Chatellier lui donnait 22,40 m de long, 1,60 m de large et 1,30 m de hauteur sous tables. L'orientation est de 750 (ENE). Il semble qu'il y ait une entrée latérale sur le grand côté Nord, vers l'extrémité occidentale, avec un couloir court formé d'une dalle dressée de chaque côté."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 236** : classe ce monument parmi les sépultures à entrée latérale.

**Le Goffic, <http://patrimoine.region-bretagne.fr/main.xsp>** : "[Paul du Chatellier] signale un menhir de 2,85 m de hauteur pour une largeur de 1,55 m et une épaisseur 0,90 m dans la parcelle « Parc-ar-Peulven » (le champ du pieu de pierre), 500 m à l'est de la Croix-Rouge. Il fouilla, en 1900, la sépulture à entrée latérale de Creac'h-Niver, longue de 22,40 m pour une largeur de 1,60 m alors qu'elle était déjà partiellement détruite et y trouva des tessons de poterie et une hache polie. Ces deux monuments ont complètement disparu aujourd'hui."



Le menhir détruit de la Croix rouge à Scrignac (P. du Chatellier, ADF, FRAD029\_100J\_12\_03)  
L'étiquette figurant dans le coin inférieur indique "Scrignac (Finistère)". Il n'est pas précisé s'il s'agit dumenhir de la Croix rouge, mais celui-ci est le seul inventorié dans cette commune.



L'allée couverte détruite de Créac'h Niver (P. du Chatellier, ADF, 100 J 1318)

● **Lanouédic – 2 tumulus rasés**

**Chatellier, 1897-a :** "Au Sud-Ouest, à trois cents mètres de Lanouédic, existent deux tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1m50 de haut. Ils ont été fouillés à une époque inconnue, sans constatations."

**Chatellier, 1907, p. 226 :** "Au Sud-Ouest, à 300 mètres de Lanouédic, existent deux tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup> 50 de haut. Ils ont été fouillés à une époque inconnue, sans constatations."

**Briard, 1984, p. 275 :** "Lanouédic. 2 petits tumulus fouillés sans constatations. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 226."

**Briard et al., 1994, p. 95 :** "Les deux tumulus de 30 m de diamètre et 1,50 m de hauteur fouillés anciennement et signalés par P. Du Châtellier ont été rasés pour les besoins d'une exploitation agricole. Ils se trouvaient, selon l'auteur cité, à 300 m au sud-ouest du village. (Du Châtellier, 1897). Une prospection récente n'a pas permis de les retrouver."

● **Quillouroux – 2 coffres**

Parcelles 60 et 61, section B (1965)

**Briard, 1984, p. 275 :** "Quillouroux. En bordure de la route de Scrignac à Kermeur, découverte fortuite de deux tombes en coffres en janvier 1955, par le fermier exploitant J. Le Gall. Elles étaient en dalles posées de chant et recouvertes de 2 autres dalles. Dans l'une une poterie qui « s'est émietlée dès qu'elle a été touchée » (parcelle 60-61 B). Biblio. Archives Labo-Anthropologie-Rennes."

**Briard et al., 1994, p. 95 :** "En bordure de la route de Scrignac à Kermeur, découverte fortuite de deux tombes en coffre en janvier 1955, par le fermier exploitant J. Le Gall. Elles étaient en dalles posées de chant et recouvertes de 2 autres dalles. Dans l'une une poterie qui « s'est émietlée dès qu'elle a été touchée ». Cadastre 1965, section B, parcelles 60,61. (Archives Labo. Anthropologie, Rennes)."

## CANTON DE PLEYBEN

### BRASPARTS

#### ● Non localisé (pourrait se trouver sur la commune de Saint-Rivoal)

**De la Pylaie, 1850 (éd. 1970, p. 245) :** "Le 27 je dirigeai mes pas sur la partie orientale de cette même chaîne de montagnes : j'estime sa hauteur absolue à deux cent cinquante mètres. Entre son point culminant formé par le piton de rochers nommé le Cléguer, et un autre rocher à l'ouest nommé Roc'h ar vran, le rocher des corbeaux, je découvris deux espèces de cromlechs, un petit carnedd ou amas de pierres celtiques, et deux menhirs. Ces monuments sont au sud du mont Saint-Michel. La température fort douce me semblait à douze degrés."

Remarque : pour localiser approximativement ces monuments, il faudrait identifier le Roc'h ar vran.

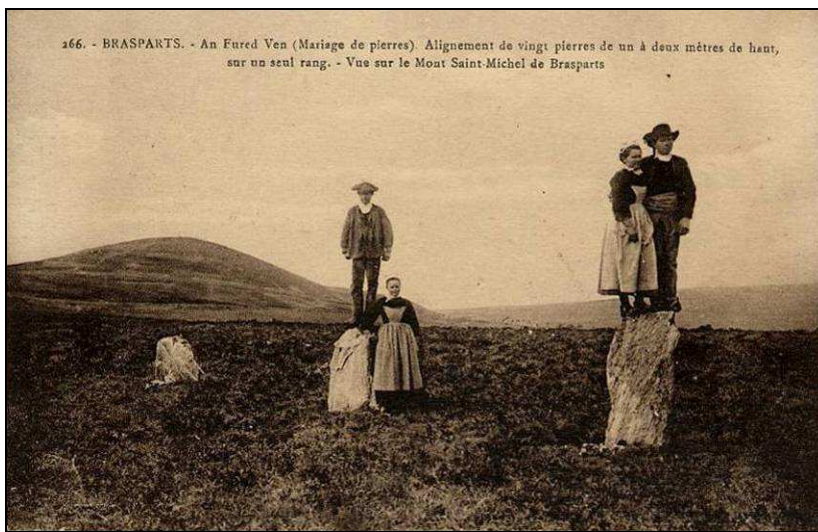
#### ● "An eured ven" (la noce de pierre) – alignement de menhirs et autres blocs plantés

X : 135,800 ; Y : 2390,370 ; Z : 280

Section AE, parcelles 264 et 462

**MH :** "Menez-Moënnec-Montagne-du-Casque (La) Alignements d'An Eured Veign Partie de l'alignement (cad. C 246p) : classement par arrêté du 13 septembre 1968-Portion de l'alignement (cad. AE 264) : inscription par arrêté du 1er août 1980"

**Cartes postales :** Joncour, n°743 ; Hamonic, n°3829 ; Le Doaré, n°266 ; Le Doaré, n°269.



Une partie de l'alignement d'An eured ven (Brasparts ; carte postale Le Doaré, n°266)

**De la Pylaie, 1850 (éd. 1970, p. 247-248) :** "Le 30 décembre, le ciel me promettant au matin une belle journée, je me disposai à aller à la recherche d'un alignement de peulvans qu'on m'avait indiqués dans la plaine élevée qui se trouve à la base du mont Saint-Michel, du côté du sud-est. Ignorées de tous les savants, ces pierres forment un alignement long de quatre cents pas, d'orient en occident, avec quelques particularités que je suis obligé d'omettre ici. On les nomme ar men zon eus Praden pen ar yun dreuz, c'est-à-dire les pierres debout du plateau qui forme l'extrémité d'un pâturage humide ; il se trouve en travers de la chaîne des hauteurs.

Une tradition que je ne dois pas omettre ici se rattache à ce long alignement de peulvans : celui-ci ne serait autre chose qu'une noce changée en pierres par la puissance divine, afin de punir d'une manière exemplaire son irrévérence envers les choses saintes. Un prêtre, qui traversait la plaine en portant le viatique, aurait passé près de cette nombreuse compagnie sans que personne se mît à genoux et fît même semblant de le voir. Comme un tel excès d'impiété ne pouvait rester impuni, tout aussitôt Dieu pétrifia sur place cette bande

*irrélégieuse. Bien d'accord avec les pères de l'Église, que tout est possible à Dieu, nous nous permettrons seulement de faire observer que cette histoire eût offert plus de vraisemblance si les pierres de cette longue série, au lieu d'être solitaires, se fussent trouvées deux à deux, ainsi que marchent les gens d'un cortège nuptial."*

**Le Men, 1877, p. 89 :** *"Alignement d'une vingtaine de menhirs, près du marais de saint Michel sur les terres du Parc ou du Cosquer."*

**Abgrall, 1890 :** *"Non loin de la route qui passe au pied du mont Saint-Michel, sur le bord du grand marais qu'on appelle Yun-Elé, on aperçoit un alignement formé d'une vingtaine de petits menhirs, et auquel on donne le nom de Eured-Ven, « noce de pierre. » Ce sont des gens se rendant à une noce qui ont été pétrifiés et qui sont restés depuis alignés et immobiles dans cet endroit, si froid et si désert. [...]"*

**Chatellier, 1897-a :** *"A l'Est de la chapelle de Saint-Michel est un beau tumulus malheureusement fouillé, depuis longtemps, sans qu'il ait été fait de constatations. D'après de ce tumulus part un alignement d'une vingtaine de menhirs, dont plusieurs sont renversés, allant de l'Ouest à l'Est, dans la direction de Brennilis. Parmi ceux qui restent encore debout le plus haut n'a pas plus de 1m,50, les autres ayant une hauteur variant de 0m,50 à 1 mètre."*

**Chatellier, 1907, p. 226-227 :** *"A l'Est de la chapelle de Saint-Michel est un beau tumulus malheureusement fouillé, depuis longtemps, sans qu'il ait été fait de constatations. D'après de ce tumulus part un alignement d'une vingtaine de menhirs, dont plusieurs sont renversés, allant de l'Ouest à l'Est, dans la direction de Brennilis. Parmi ceux qui restent encore debout le plus haut n'a pas plus de 1m30, les autres ayant une hauteur variant de 0m30 à 1 mètre."*

**Toscer, 1908, p. 85 :** *"A quelques distance, à gauche de la même route, près du village du Cosquer, se trouve un alignement formé d'une vingtaine de petits menhirs, auxquels les habitants du pays ont donné le nom de Eured-Ven (noce de pierre). Ce sont des gens qui ont été pétrifiés en cet endroit, lorsqu'ils traversaient la lande pour se rendre à une noce."*

**Guénin, 1934 :** *"1943. - La « Noce de Pierre » de Brasparts. Com. de Brasparts, cant. de Pleyben. Un alignement, composé d'une vingtaine de pierres, est connu sous le nom d'à Eured Ven », la Noce de pierre. D'après Abgrall, Soc. Arch. du Finistère (1890), p. 71, le sonneur de biniou et tous les gens du cortège auraient été pétrifiés, pour n'avoir pas voulu cesser leurs danses, au passage d'un prêtre portant le Saint-Viatique. Les traditions recueillies par l'instituteur de la commune, M. Clé a an, donnent quelques variantes. Les gens de la noce avaient accablé de sarcasmes le prêtre qui portait le Saint-Sacrement, et ils n'avaient jamais consenti à se déranger du chemin très étroit qu'il suivait, ce qui aurait obligé le malheureux prêtre à se jeter au milieu des broussailles et des ajoncs."*

**Le Scouezec, Masson, 1987, p. 112 :** *"Il y a bien longtemps de cela, dans les solitudes désolées de la montagne d'Arrez, très exactement entre Roc'h-Dialhouez et Menez-Kronan, dans la garenne qui s'étend sur la droite de la route de Brasparts à Plounéour, au-dessus du Yeun Ellez, s'avancait une noce de joyeux lurons qui s'amusaient ferme. Vint à passer un prêtre qui portait le viatique, mais nul de nos gaillards n'y prêta la moindre attention. Aussi la divinité outragée usa-t-elle immédiatement de sa toute-puissance et transforma-t-elle en un clin d'œil ces mécréants en blocs de pierre. Telle est l'origine, selon la tradition de Brasparts, de ce long alignement que l'on nomme toujours an Eured-Ven, la Noce-de-Pierre. Selon Bachelot de La Pylaie, qui lui rendit visite le 30 décembre 1845, on l'appelait alors, à la fois plus longuement et plus prosaïquement : ar men zon eus praden pen ar yun dreuz, ce qui signifie « les pierres levées du pré qui traverse le bout du marais » (ou plutôt, je pense, ar mein zon, forme plurielle qui correspond mieux que le singulier ar men zon à la traduction que donne Bachelot : « les pierres levées »). Ledit pré est devenu aujourd'hui une lande, et les pierres s'y alignent à peu de distance d'une grange isolée. Le visiteur de 1845 accordait au monument une longueur de 400 pas, soit quelque 300 mètres. Nous ne lui trouvons aujourd'hui pas plus de 200 mètres. Quelque cinquante-six petits peulvans de quartz le constituent, mais le chiffre est difficile à déterminer avec certitude, car la distinction n'est pas toujours aisée entre une pierre jadis dressée et un gros élément de calage. En outre, on reconnaît en cinq ou six endroits des emplacements désertés."*



La direction d'ensemble va d'est en ouest. A y regarder de plus près, on reconnaît trois groupes différents, plus un menhir isolé. En partant du pré situé au nord de la grange, c'est-à-dire de l'extrémité orientale des alignements, on rencontre d'abord une file de six pierres, debout ou abattues, certaines séparées par des intervalles qui suggèrent des manques, orientées à 280° de la boussole. Les plus hautes se trouvent ici, où deux d'entre elles atteignent 1,60 mètre.

En continuant dans la direction définie, on franchit un talus et l'on découvre un groupe de trois pierres en file sur 250°, dont la plus orientale se situe dans le prolongement des précédentes. Elle sert en fait de charnière, car à partir d'elle se poursuit une autre ligne qui groupe le reste des éléments, une quarantaine, et qui, assez sinueuse dans le détail, se dirige en moyenne vers 270°. A 12,65 mètres exactement de ce point de convergence, vers le NNO (330°), un menhir qui mesure 1,20 mètre au-dessus du talus transversal dans lequel il est engagé domine, solitaire, l'ensemble du monument.

Le peulvan le plus élevé ne se trouve cependant pas là, mais plus loin, dans l'alignement rigoureusement est-ouest. Aujourd'hui fortement incliné, il montre une face supérieure de 2,20 mètres, ce qui laisse supposer qu'il atteignait 1,60 mètre ou 1,80 mètre. La plupart de ses voisins sont loin d'y parvenir et ne dépassent pas 1,20 mètre. En plusieurs endroits où les éléments sont en place, nous avons pu calculer un espacement entre eux de 3,20 mètres, soit 12 pieds de 0,266 mètre, exactement le double des plus grands menhirs de 1,60 mètre (ou 6 pieds de 0,266 mètre).

Le site est magnifique : tandis qu'au nord se déroule la crête schisteuse de l'Arrez, le sommet gréseux de Roc'h-Dialhouez se profile à l'est, et le dôme de Menez-Kronan ou Menez-Mikael à l'opposé, en remontant vers le nord-ouest. De la dernière pierre occidentale, on voit le Yeun Ellez et ses fondrières entourant le lac de retenue de Saint-Michel."

**Briard et al., 1994, p. 72** : "Un tumulus «fouillé anciennement» selon P. Du Châtellier, existait entre la chapelle et l'alignement de menhirs d'an-Eured-Vein. Il n'existe plus aujourd'hui. (Du Châtellier, 1897)."

**Chauris, 1993a** : "l'alignement mégalithique connu sous le nom d'"an Eured Veign" (la Noce de Pierres), situé à l'ouest de ce même Roc'h Cleguer, est en quartzite prélevé sur place."

**Giot, 1997-b, p. 49-50** : "Près de la limite nord de la commune de Brasparts, à l'est de la D 785, dans une lande au sud-est du mont Saint-Michel, l'alignement An-Eured-Ven (la noce de pierre des danseurs punis !) comprend une file principale dans une lande rase, avec des restes d'autres blocs plus éparpillés, en grès armoricain très quartziteux."

**Le Goffic, 2005** : "Cet alignement de menhirs est situé entre le Menez Mikel, encore appelé Mont Saint-Michel de Brasparts ou, plus anciennement Montagne de Gronan, et le Roc'h Kleger, culminant respectivement à 381 m 316 m. Sa situation topographique n'est pas anodine puisqu'il se trouve à la limite de deux bassins versants : au nord, la vaste dépression où coule l'Ellez alimentant le lac artificiel de Brennilis qui a en grande partie ennoyé les tourbières du Yeun Ellez, et au sud, un vallon encaissé, orienté nord-sud, où prend naissance la Douffine ; ces deux rivières sont des affluents de l'Aulne (fig. 1).

Au cadastre, section AE, les parcelles qui contiennent les menhirs s'appellent « la Montagne du Gosquer » (parcelle 264) et « Keroël » (parcelle 462). Curieusement, ces dénominations, qui s'appliquent à un grand nombre de parcelles du secteur, ne traduisent aucunement la présence de mégalithes et ne rappellent pas non plus la légende dont il sera fait mention ci-après.

Les parties les plus élevées de la bordure sud du Yeun Ellez sont constituées par la formation des grès armoricains datant de l'Ordovicien. La roche originelle est un sable siliceux transformé en quartzite blanche. Cette formation puissante de plusieurs centaines de mètres est formée de bancs métriques séparés par des joints schisteux<sup>137</sup>. Ces quartzites sont souvent lardées de filons et filonnets de quartz. Tous les menhirs de l'alignement sont constitués de cette roche.

C'est dans les Études archéologiques et géographiques du baron de La Pylaie, parues en 1850, qu'il semble bien que l'alignement de An Eured Vein soit mentionné pour la première fois. En voici la relation que fit l'auteur : « Le 30 décembre [1845], le ciel me promettant au matin une belle journée, je me disposai à aller à la recherche d'un alignement de peulvans<sup>138</sup> qu'on m'avait indiqués dans la plaine élevée qui se trouve à la base du mont Saint-Michel, du côté du sud-est. Ignorées de tous les savants, ces pierres forment un

<sup>137</sup> C. Castaing, Notice explicative de la carte géologique de la France à 1/50 000, feuille de Huelgoat, BRGM, 1988, 62 p. (p. 6).

<sup>138</sup> Peulvan ou peulven (littéralement : « pieu de pierre ») est un mot breton habituellement utilisé, tout comme men saou (« pierre debout ») pour désigner un menhir dans les monts d'Arrée.

alignement long de quatre cents pas<sup>139</sup>, d'orient en occident, avec quelques particularités que je suis obligé d'omettre ici. On les nomme ar men zon eus Praden pen ar yun dreuz, c'est-à-dire les pierres debout du plateau qui forme l'extrémité d'un pâturage humide ; il se trouve en travers de la chaîne des hauteurs.

« Une tradition que je ne dois pas omettre ici se rattache à ce long alignement de peulvans : celui-ci ne serait autre chose qu'une noce changée en pierres par la puissance divine, afin de punir d'une manière exemplaire son irrévérence envers les choses saintes. Un prêtre, qui traversait la plaine en portant le viatique, aurait passé près de cette nombreuse compagnie sans que personne se mît à genoux et fît même semblant de le voir. Comme un tel excès d'impiété ne pouvait rester impuni, tout aussitôt Dieu pétrifia sur place cette bande irrégulière. Bien d'accord avec les pères de l'Eglise, que tout est possible à Dieu, nous nous permettons seulement de faire observer que cette histoire eût offert plus de vraisemblance si les pierres de cette longue série, au lieu d'être solitaires, se fussent trouvées deux à deux, ainsi que marchent les gens d'un cortège nuptial<sup>140</sup>. »

C'est encore le baron de La Pylaie qui nous donne quelques renseignements supplémentaires sur d'autres monuments du voisinage comme le menhir de Roquinnac'h, haut de quinze pieds environ<sup>141</sup> et, en parlant de la montagne, « ...entre son point culminant formé par le piton de rochers nommé le Cléguer, et un autre rocher à l'ouest nommé Roc'h ar vran, le rocher des corbeaux, je découvris deux espèces de cromlechs, un petit carnedd ou amas celtiques, et deux menhirs. Ces monuments sont au sud du mont Saint-Michel<sup>142</sup>. »

L'archiviste Le Men signale, dans sa Statistique monumentale du Finistère, une « enceinte (celtique ?) appelée Plas-ar-ernou<sup>143</sup>, dans le marais de Saint-Michel à peu de distance de [l']alignement » qu'il dit constitué d'une vingtaine de menhirs.

Dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère de 1890, l'abbé Abgrall ne compte pas davantage de menhirs et nous apprend que la légende de la noce pétrifiée se retrouve ailleurs qu'à Brasparts : près de Kerlouan (en réalité à Plounéour-Trez), ce sont des noceurs qui, à la sortie du repas bien arrosé, se mirent à danser une ronde au lieu de signer au passage du prêtre qui portait le viatique à un malade. Ils furent changés en cercle de pierres<sup>144</sup>. Pour en terminer avec la légende, Georges Guénin nous dit que, selon les traditions recueillies par M. Cléran, qui fut instituteur à Brasparts, « les gens de la noce avaient accablé de sarcasmes le prêtre qui portait le Saint-Sacrement et ils n'avaient ais consenti à se déranger du chemin très étroit qu'il suivait, ce qui aurait obligé malheureux prêtre à se jeter au milieu des broussailles et des ajoncs<sup>145</sup>. »

Paul du Châtellier, quant à lui, fait mention d'un beau tumulus anciennement fouillé sans qu'il ait été fait de constatations près l'alignement d'une vingtaine de menhirs, dont plusieurs sont renversés. Il précise que leur alignement est ouest-est et que, parmi ceux qui sont encore debout, « le plus haut pas plus de 1,50 m, les autres ayant une hauteur variant de 0,50 à 1 mètre<sup>146</sup>. »

A part quelques brèves mentions qui n'apportent aucune information nouvelle, dans diverses publications, articles généraux et ouvrages spécialisés, le site d'an Eured Vein ne suscite aucunement l'intérêt des archéologues jusqu'en 1978. C'est en effet janvier de cette année-là que nous avons effectué une visite et une prospection du site, suivie, quelques années plus tard, d'un relevé des menhirs constituant l'alignement et de leurs mensurations, ce qui donne un résultat quelque peu différent de celui publié en 1987 par G. Le Scouëzec et J.-R. Masson dans l'ouvrage Bretagne mégalithique où il est fait mention de cinquante-six menhirs<sup>147</sup>.

Depuis la relation du baron de La Pylaie, le paysage a changé. Des plantations de résineux, des pins d'abord, puis des épicéas, ont remplacé certaines landes et limitent maintenant la vision éloignée que l'on pouvait avoir il y a deux siècles. Est-ce pour cette raison, ou parce que les travaux d'enrésinement ou

---

139 Quatre cents pas font 333 m.

<sup>140</sup> J.-M. Bachelot de La Pylaie, *Études archéologiques et géographiques mêlées d'observations et de notices diverses*, Bruxelles, 1850 ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1970, 2<sup>e</sup> éd., 570 p. (p. 247-248).

141 Quinze pieds font 4,95 m.

<sup>142</sup> J.-M. Bachelot de La Pylaie, *op. cit.*, p. 245.

143 Plas ar Bernou peut être traduit par l'« endroit des tas », ce qui nous laisse bien interrogatif, mais il se pourrait s'agir d'une mauvaise transcription de Plas ar Barniou, l'« endroit des jugements » ? R.-F. Le Men, « Statistique monumentale du Finistère », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, 1876-1877, p. 89.

144 J.-M. Abgrall, « Les pierres à empreintes - les pierres à bassins et la tradition populaire », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVII, 1890, p. 70-71.

" G. Guénin, *Pierres à légendes de la Bretagne*, Paris, 1936, p. 55.

<sup>146</sup> P. du Châtellier, *Les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, 2<sup>e</sup> éd., 391 p. (p. 227).

<sup>147</sup> G. Le Scouëzec, J.-R. Masson, *Bretagne mégalithique*, Paris, 1987, 277 p. (p. 112-113).

*d'exploitation des bois les ont fait disparaître, que, malgré nos recherches sur le terrain, nous n'avons pas trouvé trace des « cromlec'hs, du carnedd et des deux menhirs » mentionnés par l'auteur du XIXe siècle ? [Evocation du menhir de Roquinac'h en Saint-Rivoal].*

*Les analyses palynologiques menées par W. van Zeist et H.-T. Waterbolk qui avaient réalisés quelques profils dans la tourbière du Yeun Ellez en 1958 ont montré que la tourbe a commencé à se développer dans le courant de la phase Atlantique, entre 5000 et 4000 av. J.-C.<sup>148</sup>. À cette époque le chêne était l'arbre dominant et il était accompagné du frêne, du bouleau et du tilleul avec des bouquets de noisetiers et de saules et, sporadiquement quelques hêtres. L'aulne ne se développa qu'à la fin de l'Atlantique, lorsque le climat devint plus humide. Des défrichements et mises en culture de parcelles sont attestés au Néolithique par la présence de pollens de blé, de graminées et de plantes rudérales comme le plantain lancéolé, l'oseille, l'armoïse. L'étude de cette tourbière a été complétée plus récemment, en 1995, sous la responsabilité de Dominique Marguerie et Lionel Visset<sup>149</sup>. Elle a confirmé les résultats de W. van Zeist en précisant que le paysage environnant au Néolithique était celui d'une corylaie, voire d'une boulaie avec traces l'une chênaie à ormes et tilleuls et que quelles plantes rudérales témoignaient d'une occupation humaine modérée, essentiellement axée sur l'élevage. À cette époque, les raminees et la callune se développaient en remplacement de la strate arborée.*

*[suit une description de mobilier découvert en prospections de surface dans les environs et dans la parcelle 264 : "91 artefacts, 89 sont en silex, un en quartzite locale et un en quartzite calcédonieuse saccharoïde, type La Forest-Landerneau", "Le décompte du matériel brut fait apparaître une chaîne opératoire complète, du nucléus à l'esquille en passant par les éclats, les lames et lamelles, l'outillage et les débris."]*

*L'alignement mégalithique est composé d'une file de 77 menhirs dont l'orientation générale est ouest-est et d'une dizaine de menhirs sur quatre files sécantes, quoique, pour ces derniers, il puisse y avoir dans certains cas confusion avec des affleurements de roche ou des blocs erratiques (fig. 6). La file principale mesure 330 m de longueur et montre quatre parties aux orientations différentes. Si l'on numérote les pierres de 1 à 77 en partant de l'ouest, le premier tronçon, du n° 1 au n° 18, a une orientation de N 83 gr, soit N 74° (fig. 7), le second, du n° 18 au n° 56, est orienté N 86 gr, soit N 77° 30', le troisième, du n° 56 au n° 68, est orienté N 96,5 gr, soit N 87°, et le quatrième, du n° 68 au n° 77, est orienté N 107,5 gr, soit N 97°. On le voit, cette file principale est loin d'être rectiligne. De plus, les quatre directions qui sont données sont des moyennes, étant donné que de part et d'autre de ces azimuts théoriques se trouvent plusieurs pierres en place. Ne sont pas prises en compte celles manifestement déplacées, abattues, voire brisées dans quelques cas. Il ne fait pas de doute que quelques fouilles clandestines ont eu lieu à des époques indéterminées, dans le but sans doute de trouver un bien hypothétique trésor. D'une manière générale, les blocs de quartzite- lardés de filonnets de quartz sont de taille croissante de l'ouest vers l'est, le plus petit ne mesurant que 0,30 m de hauteur et le plus grand actuellement debout 1,55 m ; les distances qui les séparent sont variables, de 1,30 m jusqu'à 20 m, les plus grandes distances se trouvant dans la partie orientale, la seule qui ait été cultivée, ce qui laisse penser que certains menhirs ont sans doute disparu. Une première file sécante prend naissance à partir du menhir n° 7, qui est en fait un groupe de deux menhirs couchés l'un sur l'autre, et comprend trois autres blocs dont l'orientation générale est N 52 gr (N 58°). La seconde file démarre entre les menhirs 14 et 15 et se dirige presque exactement vers le sud à l'azimut N 392 gr (N 353°) avec seulement deux blocs. La troisième file sécante passe sensiblement au niveau du menhir 27, haut de 1,10 m et est orientée N 183,5 gr (N 165°). Au sud et à 2 m du menhir 26 se trouve un bloc couché de 1 m de longueur qui est peut-être un menhir déplacé de la file principale. La quatrième file sécante passe entre les menhirs couchés 68 et 69 et, avec ses deux menhirs, est orientée au nord N 398 gr (N 358° 30'). On peut se demander si ces derniers menhirs n'ont pas servi de guide pour construire un talus séparant deux parcelles. Le plus grand bloc présent sur le site est le menhir 69 qui mesure 2,10 m de longueur, mais il est aujourd'hui couché et l'on ignore la profondeur de son enracinement.*

*Sensiblement au milieu de l'alignement principal se remarquent plusieurs anomalies. Tout d'abord, le menhir 47 se trouve au centre d'un petit tertre à peine perceptible de 2,50 m de diamètre d'une hauteur très faible, de quelques centimètres seulement. Ce menhir est aussi au centre d'une couronne légèrement ovalaire dont les dimensions maximales sont : 22 m de diamètre externe et de 14 m de diamètre interne. Il s'agit d'une anomalie floristique. Alors que l'environnement de l'alignement est formé par une végétation de lande rase à ajonc de Le Gall (*Ulex gallii* Planch.), callune (*Calluna vulgaris* L.) et bruyère cendrée (*Erica cinerea* L.), on observe à l'emplacement de la couronne la présence de myrtille (*Vaccinium myrtillus* L.), de bourdaine (*Rhamnus frángula* L.), du grand ajonc (*Ulex europaeus* L.), de la fougère aigle (*Pteridium aquilinum* L.) et*

148w. van Zeist, « Recherches palynologiques en Bretagne occidentale » *Noroi*, 10<sup>e</sup> année, n° 37, 1963, p. 5-19.

149 D. Marguerie, L. Visset, *Étude palynologique des tourbières du Yeun Ellez, réservoir Saint-Michel, Monts d'Arrée (Finistère), rapport multigraphié, 1995, 47 p.*

de la molinie (*Molinia coerulea* L.). Cette différence de végétation traduit sans aucun doute possible une différence de sol et notamment une plus grande profondeur. Cela nous conduit à penser qu'un fossé circulaire a été creusé à cet endroit pour une raison qui reste conjecturale en l'absence de toute fouille, mais il est raisonnable de penser que ce fossé, s'il n'a pas fonctionné ouvert, a pu servir à caler une palissade ou bien est peut-être lié à la présence d'un petit édicule en bois, sorte de petit temple ou oratoire, différent dans sa conception mais peut-être voisin dans son usage de celui évoqué par cinq calages de poteaux de la file sud de l'alignement du Moulin en Saint-Just, fouillé par C.-T. Le Roux de 1978 à 1981<sup>150</sup>.

Dans le cadre de cette publication et sans aucune investigation dans le sol où sont érigés les menhirs d'an Eured Vein, nous ne tenterons pas de chercher une interprétation, qui pourrait être invalidée ultérieurement, pour expliquer la raison d'être de ces menhirs à cet emplacement et nous nous contenterons de proposer leur mise en place au Néolithique, à proximité immédiate d'un lieu de vie attesté par la présence d'une industrie lithique. En effet, l'orientation générale ouest-est de la file principale a souvent laissé penser que cet alignement était lié aux levers de soleil aux équinoxes, mais la différence entre l'azimut du début de l'alignement et celui de la fin est de 23° (de N 74° à N 97°) et ne peut donc qu'invalider cette hypothèse. Quant aux files sécantes, elles sont très modestes, limitées au plus à trois blocs, s'écartent de quelques mètres seulement de la file principale et n'ont rien de comparables aux sécantes d'autres alignements comme celui de Lagadjar en Camaret, par exemple<sup>151</sup>. Bien que nous ne soyons pas favorable à des interprétations d'alignements sur de longues distances et ne sachant si, dans le cas présent, il s'agit d'un simple hasard ou d'une volonté délibérée, tenons à signaler un fait curieux : en prenant l'azimut N 92,5 gr, soit N 83° 30', à partir d'an Eured Vein, nous trouvons exactement dans cette direction, sur le territoire de Brennilis, au sud-est de Kermorvan, un groupe de huit parcelles, aujourd'hui remembrées, dénommées Kermorvan Roz ar men sao, ce qui témoigne, à n'en pas douter, de l'existence d'une pierre levée sur cette colline<sup>152</sup>. Toujours dans la même direction, 1,5 km plus loin, le petit alignement de Leintan (littéralement « la hauteur du feu ») possède un menhir debout et cinq couchés près d'un talus. Enfin, 1,7 km plus loin et toujours sur le même azimut, à la limite de deux bassins versants se dresse le grand menhir du Cloître en Huelgoat, d'où l'on voit très bien Leintan, Roz ar men sao et, dans le lointain, le Menez Mikel. Nous sommes bien perplexes devant de telles constatations et nous nous garderons d'avancer une hypothèse pour l'instant. Il faudra, nous semble-t-il, s'orienter vers une explication plus en relation avec la topographie des lieux et, peut-être, leur puissance symbolique. En tout cas, ce site gardera encore longtemps une large part de mystère, dans cet environnement mythique dominant les fondrières du Yeun Ellez où certains ont placé l'entrée des enfers."

L'article contient également des plans, photographies et dessins de mobilier.

**Visite 19/04/2010, Y. Sparfel, L. Duigou :** L'entretien de la végétation par le Parc d'Armorique nous a permis de repérer de nombreux autres blocs qui ne figurent pas sur le relevé réalisé par M. Le Goffic. Ces blocs n'étaient peut-être pas visibles il y a quelques années. Ces blocs sont présents depuis le sentier qui passe à l'ouest jusqu'au talus délimitant la parcelle à l'est ; vers le nord, on les observe jusqu'à au moins 150 mètres de l'alignement principal. La végétation ne nous a permis de constater la présence d'autres blocs au-delà de cette limite. Les pierres couchées sont nombreuses, d'autres sont plantées. Quelques-unes forment des alignements. Les pierres sont particulièrement nombreuses dans la partie nord, à quelques dizaines de mètres du début de la pente.

L'entretien de la végétation permet d'observer plus facilement les pierres, mais l'usage d'engin mécanique n'est pas forcément la méthode la plus appropriée. Il faudrait envisager un relevé au GPS.

### ● **Mont Saint-Michel – menhir ?**

---

**De la Pylaie, 1850 (éd. 1970, p. 248) :** "Du côté du nord-ouest s'élève le mont Saint-Michel : il domine de cent mètres cette plaine spacieuse, et à l'est-sud-est c'est le sol élevé des rochers de Dialhouet, c'est-à-dire isolés entre eux, dont un des groupes nous offre un bloc assez volumineux, établi en travers sur une espèce de support avancé et une saillie de la masse principale, comme le linteau d'une porte. Je suis tenté de considérer cette disposition comme artificielle, afin d'y trouver un lichaven ou porticelle en partie l'œuvre de la nature."

**Guénin, 1911 :** "Brasparts. - Menhir près de la chapelle Saint-Michel."

---

<sup>150</sup> C.-T. Le Roux, Y. Lecerf, M. Gautier, « Les mégalithes de Saint-Just (Ille-et-Vilaine) et la fouille des alignements du Moulin de Cojou », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 6, 1989, p. 5-29.

<sup>151</sup> M. Le GOFFIC, « Les alignements de Lagadjar », *Avel Gornog*, n° 3, juillet 1995, p. 18-22.

<sup>152</sup> M. Le Goffic, « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1994, p. 56.

### ● Pratarbloc'h (Le Motte) – motte féodale

---

X : 132,335 ; Y : 2384,675 ; Z : 97

**De la Pylaie, 1850 (éd. 1970, p. 246-247) :** "*Le 28 nous avons eu une température encore assez douce, mais un ciel couvert et une pluie fine par un vent du sud. Celle-ci ayant cessé vers les deux heures et demie, j'ai profité de l'intermède pour aller visiter au nord-ouest, à une forte demi-lieue du bourg, un beau tumulus (barow) qu'on dit être le tombeau de Commor. Ce gros tertre artificiel porte le nom de tuchen (tossen en léonais) ar Woden, c'est-à-dire butte de la motte. Il a cent cinquante pas de circonférence et dix-sept de diamètre à son sommet, qui est creusé en soucoupe. Sa hauteur est de plus de quarante pieds d'un côté et de vingt seulement de l'autre, se trouvant érigé sur la pente d'une colline fort élevée.*"

**Le Men, 1877, p. 89 :** "*Tumulus haut de 6 mètres, près du village de Pratarbloc'h. (Renseignements fournis par M. de Kerret.)*"

**Visite 19/04/2010, Y. Sparfel, L. Duigou :** il s'agit d'une motte féodale, dont les fossés ont été comblés. Cf. Kervénez. La description donnée par B. de la Pylaie semble correspondre à ce monument, bien que l'orientation par rapport au bourg soit différente.

### ● Roc'h Bras (?)

---

**Guénin, 1934 :** "*1944. - Les Korrigans, les « Fées d'eau » et le menhir de Roch-Bras. Com. de Brasparts, cant. de Pleyben.*

*Sur la route venant du Faou et à peu de distance de Brasparts, se dresse un menhir, la « Grande Roche », Roc'h-bras. Tout auprès s'ouvre un vieux chemin, dans lequel vient s'épandre un petit ruisseau. Les nuits de pleine lune, les Korrigans sortent et dansent au carrefour, devant le menhir, pendant que les « fées d'eau » errent tout autour, sans bruit, et toujours deux par deux. (Raconté à l'un de mes élèves, en 1913, par Marianne Lucas.)"*

### ● Roc'h Cléguer – pierre dressée

---

X : 138,160 ; Y : 2389,620 ; Z : 254

La carte IGN indique un menhir.

**Chauris, 1993a :** "*Le menhir (stèle ?) dressé à la cote 252 à l'est de Roc'h Cléguer est en schiste local [...]*"

### ● Saint-Caduan – tumulus et groupe de 3 tumulus

---

X : 134,435 ; Y : 2389,115 ; Z : 288

Carte archéologique : 29 016 0003

**Briard et al., 1994, p. 72 :** "*Au nord de la départementale 785, sur le versant sud des Monts d'Arrée, un petit tumulus se détache dans le paysage. Cadastre 1986, section D, parcelle 139. X : 134,700 Y : 1089,500 Z : 270. Inédit, inventaire C.T. Le Roux.*

*A 200 m au nord-ouest, dans un bois d'épicéas, sont regroupés trois autres petits tumulus. Cadastre 1986, section D, parcelle 172. X : 134,550 Y : 1089,700 Z : 280 - 290. Inédit, inventaire M. Le Goffic, 1992.*"

### ● Ty-ar-Moal – tumulus

---

**Briard et al., 1994, p. 72 :** "*Dans une parcelle dénommée «Goarem-an-Digui», un tumulus aurait été fouillé vers 1929. Il contenait un vase en terre cuite, brisé et un galet creusé et calciné. (Bull. Soc. Arch. Finistère, 1929, p. XXII).*"

● **Coatmocun (village d'Huelgoat) – 3 dolmens, 4 menhirs, 10 tumulus (voir aussi Huelgoat)**

X : 145,078 ; Y : 2391,402

Carte archéologique : 29 018 0001

**Chatellier, 1896-b :** *"Mais revenons aux tumulus qui, quoique d'une époque moins reculée que celle des menhirs, sont encore bien éloignés de nous. Ils sont très nombreux dans le canton du Huelgoat.*

*Avant nous un archéologue émérite, dont j'ai eu l'honneur d'être l'ami et dont l'archéologie déplore la mort récente, Lukis, dont le nom est connu de vous tous, a exploré, il y a 5 ou 6 ans, quelques tumulus dans ces parages. Son exemple fut fatal dans le pays. Les cultivateurs, pensant que ses explorations n'avaient d'autre but que de chercher des trésors, se mirent à faire comme lui et, malheureusement, ne sachant rien voir dans ce travail, ils ont ravagé, sans profit aucun, les sépultures auxquelles ils ont touché.*

*Toutefois, après ces actes de vandalisme, il est resté encore à fouiller pour l'archéologue dans ce joli pays. Le labeur sans succès a vite découragé ces chercheurs de trésor, et j'ai pu dans ma dernière campagne explorer 25 tumulus dont quelques-uns de très grandes dimensions ne mesuraient pas moins de 40 à 45 mètres de diamètre sur 4 à 5 mètres de haut.*

*Une remarque très caractéristique c'est qu'ici les tumulus, au lieu d'être isolés, sont par groupes de 4, 5 et même jusqu'à 11 réunis sur le même plateau, toujours dans un site magnifique d'où la vue s'étend à l'infini. Ce groupement de sépultures dénote incontestablement un séjour prolongé sur place. Le pays s'y prêtait bien ; les forêts et de nombreux cours d'eau assuraient un facile approvisionnement en gibier et en poissons. Les vastes horizons permettaient de se garder contre toute surprise.*

*Près du groupe de tumulus de Coatmocun, commune de Huelgoat, le plus nombreux d'entre tous ceux que nous avons rencontrés, on voit des traces d'habitations et une enceinte fortifiée circulaire, où la population du clan pouvait s'abriter, en cas d'attaque, avec son bétail et ses approvisionnements. Cette enceinte date, j'ai tout lieu de le croire, de l'époque du bronze, comme les sépultures de cet important groupe restées non violées jusqu'au moment où nous les avons ouvertes. Toutefois n'ayant pu la fouiller, étant sous culture au moment où nous nous y trouvions, nous ne pouvons l'affirmer. En pareille matière, il faut toujours être très prudent et ne pas se laisser aller à des affirmations trop absolues que l'on peut être obligé de retirer ensuite ; de la sincérité et de la prudence sont deux choses dont il ne faut jamais se départir en archéologie préhistorique.*

*Dans ces 25 sépultures que nous venons de fouiller, nous avons reconnu la coexistence des deux rites funéraires, l'inhumation et l'incinération, quoiqu'elles appartiennent toutes à la même époque, celle du bronze. L'inhumation était en infime minorité.*

*Je ne puis donner ici par le menu le récit de l'exploration de ces 25 tumulus, la chose m'entraînerait trop loin. Contentons-nous d'y jeter un coup d'œil rapide. Quelques-uns renfermaient de superbes chambres funéraires dont les murailles, maçonnées à pierres sèches, supportaient de grandes tables dolméniques, énormes dalles brutes dont vous jugerez des dimensions lorsque vous saurez que certaines chambres mesuraient intérieurement 2m 85 de long sur 1 m 80 de large. Sur le fond était déposé un plancher en bois de chêne, d'une épaisseur variant de 8 à 10 centimètres, sur lequel étaient le squelette ou les restes incinérés du défunt, ses armes en bronze et en général un vase en argile à une ou plusieurs anses, le plus souvent quatre.*

*Dans une des sépultures où se trouvait un squelette, celui-ci était recouvert, de l'extrémité des pieds au menton, par un linceul de cuir formé de plusieurs peaux d'animaux cousues ensemble, une seule ne suffisant pas ; détail que nous n'avons vu encore signalé nulle part en Gaule et que nous consignons pour la première fois. Nous avons été assez heureux pour en recueillir quelques fragments.*

*Dans plusieurs tumulus nous avons rencontré des sépultures à parois également maçonnées à pierres sèches mais recouvertes en voûte par des pierres plates disposées en encorbellement l'une sur l'autre. Ces constructions d'une solidité imparfaite étaient souvent éboulées à l'intérieur. Dans celles-ci les mêmes soins avaient présidé aux cérémonies funéraires. Les restes du défunt étaient déposés sur un plancher ou sur un lit de sable blanc."*

**Chatellier, 1897-a :** *"A sept cents mètres au Nord du bourg, aux dépendances de Kerornou, il fut découvert, vers 1880, par M. Rolland, en défrichant un champ, à cinq cents mètres à l'Est de Kervégüenet, deux rangées de pierres sur champ formant une galerie de 1 mètre de large et de 4 mètres de long, sans dalles de recouvrement, orientée Nord-Sud, fermée à l'extrémité Sud par une pierre posée de champ en terre. Dans cette galerie étaient des cendres.*

*Sur les terres dépendant de Coatmocun, est un vaste ensemble de monuments. Quoique ce village soit de la commune de Huelgoat, nous en parlons ici, parce que ces monuments sont sur le territoire de Brennilis, sauf*

trois des menhirs. Cet ensemble se compose de trois dolmens, quatre menhirs, dix tumulus, un camp à enceinte circulaire, et les restes d'habitations de deux villages considérables.

Nous joignons à notre description le plan à un cinquième de millimètre par mètre de cet incomparable ensemble où l'on trouve réunis des monuments de tous les âges depuis la pierre polie jusqu'à la fin de l'indépendance Gauloise.

Les menhirs sont l'un à l'Ouest de Coatmocun, à quarante mètres à l'Ouest de l'ancienne route nationale N° 164. Celui-ci mesure 2 mètres de haut, 2m,50 de large à la base, et 0m,30 d'épaisseur. Deux sont au Nord et le quatrième au Sud des édifices de Coatmocun. Celui du Sud est à cinq cents mètres à l'Est du groupe des tumulus ; il a 4 mètres de haut, malheureusement il est à moitié couché, si bien que son sommet n'est plus qu'à 1m,50 du sol. Il est à craindre que sous peu il soit renversé et débité comme matériaux de construction. A deux cents mètres au Sud-Est du village de Coatmocun et à cent mètres au Nord-Ouest du menhir ci-dessus, dans le champ dit Parc-ar-Peulven, en décembre 1895, fut mis à découvert, à 0m,20 sous la surface du sol, une dalle mesurant 2 mètres de long sur 0m,70 de large, orientée Sud-Est Nord-Ouest, suivant sa longueur. Elle reposait par ses quatre angles sur quatre pierres plates, posées de champ en terre, mesurant de 0m,20 à 0m,30 de large au milieu. Sous cette dalle se trouvait un amas de cendres et de charbons de bois, ayant 0m,10 d'épaisseur, posé sur une plateforme de terre jaune. Un intervalle de quelques centimètres séparait le dessous de la dalle des cendres. A l'angle Nord de cette dalle, à 0m,10, quatre petites pierres plates de 0m,20 à 0m,25 de long, posées debout en terre, entouraient un vase en argile, placé sur une pierre plate, couché sur le côté, l'ouverture tournée vers le levant, à l'intérieur duquel il n'y avait ni cendres ni charbons.

Ce vase en poterie très grossière est fait sans le secours du tour.

Des deux autres menhirs situés au Nord de Coatmocun, l'un, à trois cents mètres à droite de l'ancienne route nationale, mesure 1m,25 de haut sur 1m,60 de large à sa base, l'autre, au Nord-Est du village, à un kilomètre de la même route, mesure 3 mètres de haut.

En prenant à Coatmocun le sentier qui conduit à la garenne dite Goarem-ar-Rennion, où est situé l'ensemble des tumulus que nous allons décrire, le premier monument que l'on rencontre est le dolmen D du plan, recouvert autrefois d'un tertre ayant 25 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut, fouillé de nuit, il y a une soixantaine d'années, par des personnes étrangères au pays. L'opération, dont on ne connaît pas le résultat, laissa à découvert un dolmen ouvert à l'Est, formé de deux piliers soutenant une grande table de 2m,60 sur 2m,80, épaisse de 0m,25. Ce monument, qui mesure 1m,40 de largeur interne, a beaucoup souffert.

A cinquante mètres au Sud-Ouest du tumulus B (Voir le plan), on voit affleurer à la surface du sol, en C, une grande dalle recouvrant une chambre dolménique qui a été violée à une époque éloignée. Elle est ouverte au Nord et au Sud.

La dalle de recouvrement, mesurant 2m,10 de large sur 2m,90 de long et 0m,30 d'épaisseur, repose sur des parois faites de mégalithes debout complétées par des pierres maçonnées à sec.

La chambre étant encombrée de pierrailles, il est impossible de la mesurer intérieurement. Toutes les pierres recueillies à la surface du sol, lors des diverses cultures, y ont été jetées.

En L, (voir le plan), est encore une dalle en granit affleurant la surface du sol, recouvrant une chambre dolménique, mesurant 3 mètres de long de l'Est à l'ouest et 1m,80 de large du Nord au Sud sur 0m,41 d'épaisseur reposant sur deux piliers mégalithiques, à l'Est et à l'Ouest, et sur une grande dalle de 3 mètres de long, posée de champ en terre, fermant le dolmen au Sud. Cette chambre a 2m,80 de largeur intérieure et 1m,25 sous table. Orientée Sud-Nord, son ouverture est au Nord.

Dans le groupe des tumulus de Coatmocun, qu'il nous reste à visiter, trois d'entre eux désignés au plan par les lettres A, B et H, sont beaucoup plus grands que les six autres. Ils appartiennent à divers propriétaires, dont il faut prendre les autorisations, ce qui, du reste, ne souffre guère de difficultés. Des trois, le plus complet et celui qui nous inspire le plus de confiance est le tumulus A ; des deux autres, B, le plus grand de tous, a été légèrement écrété, pour l'établissement d'une batterie lors de grandes manœuvres, le troisième H est surmonté par un talus séparant deux parcelles; par-suite, divisé entre deux propriétaires, il nous faut deux autorisations. L'un des deux nous la refuse, mais nous tournerons la difficulté en commençant la fouille, quand le moment en sera venu, chez le propriétaire qui nous a autorisé.

Le tumulus A, de 25 mètres de diamètre sur 4 mètres de hauteur est absolument intact. Placé sur un point culminant dans ce pays accidenté, il se voit de plusieurs lieues à l'entour. Ayant ouvert à sa base Est une tranchée de 5 mètres de large, que nous poussons devant nous dans la direction de l'Ouest, en passant par le centre, nous reconnaissons que l'enveloppe du tumulus est faite d'argile jaune mêlée, comme dans la construction de tous les monuments analogues, de nombreuses parcelles de charbon de bois. Nous recueillons quelques fragments de terre cuite provenant de vases grossiers, un éclat de silex et quelques percuteurs. Dans cette enveloppe nous constatons aussi, à des hauteurs différentes, quelques petits foyers de cendre, peut-être les restes de feux allumés pendant la construction du monument par ceux qui y ont pris

part. Cette opération fut longue sans doute, car l'argile qui a servi à sa construction n'a pas été prise à pied d'œuvre. Jamais, en effet, dans le voisinage d'un tumulus nous n'avons aperçu d'excavation indiquant qu'on l'ait prise sur place. Pour édifier un monument de la dimension de celui-ci il en a pourtant fallu un grand nombre de mètres cubes.

A trois mètres, sous le sommet du tumulus, nous constatons un amoncellement de pierres de moyenne taille, paraissant jetées là sans ordre, formant au centre un cône ayant à sa base 7m, 50 de diamètre, au milieu duquel nous rencontrons bientôt la sépulture qu'il recouvre. Ce blocage a pour but d'empêcher les infiltrations extérieures de pénétrer dans le caveau funéraire et surtout d'empêcher l'écartement de ses parois sous le poids énorme de la table de recouvrement, en les soutenant dans les côtés.

Enlevant les pierres du blocage, nous mettons bientôt à découvert la table recouvrant la sépulture. De 0m,30 d'épaisseur, elle a 1m,70 de largeur à son extrémité Est.

Ayant pu retirer quelques pierres de la paroi Est de la chambre funéraire, nous parvenons à nous y glisser, une lumière à la main. Le caveau est construit en pierres maçonnées à sec, ses murailles sont en mauvais état, beaucoup de pierres sont écrasées par le poids énorme de la dalle de recouvrement ; toutefois il n'y a pas à l'intérieur d'infiltrations extérieures. Vidant avec soin la sépulture, nous reconnaissons que sur le tuf, formant le sous-sol des terrains avoisinants, on a placé à l'intérieur un plancher en bois de chêne, de 0m,04 1/2 d'épaisseur, recouvrant complètement le fond, sur lequel on a déposé, dans toute la longueur de la chambre, une couche de restes incinérés d'une épaisseur de 0m,06 sauf à l'extrémité Ouest où l'épaisseur atteint 0m,19.

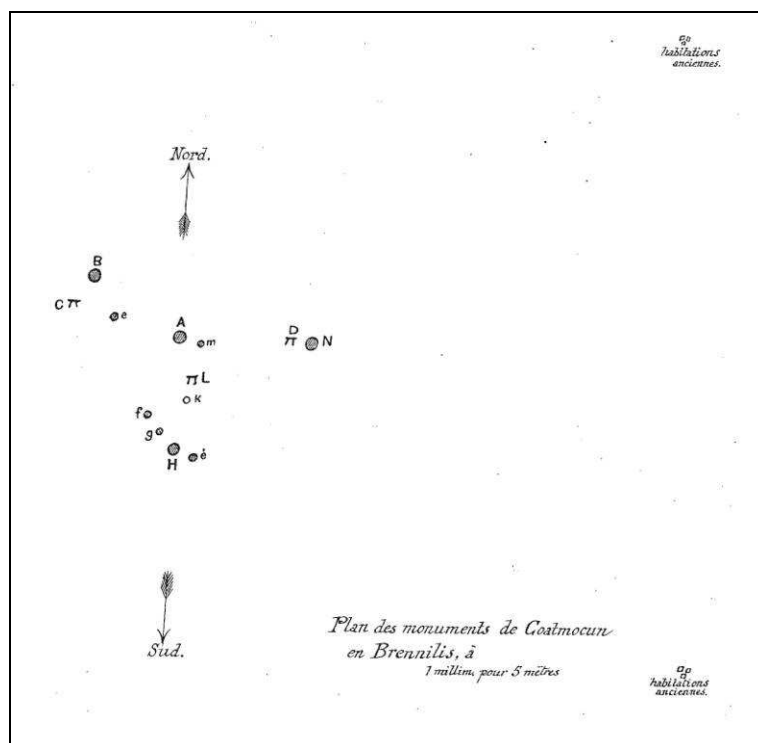
Vers le centre de la sépulture, nous recueillons au milieu des restes de l'incinération, un poignard en bronze, à six rivets, long de 0m,22, admirablement conservé, dont l'âme est renflée, nous l'enlevons au milieu d'une épaisse couche de restes incinérés. Il est recouvert d'un mince fourreau en bois, recouvert lui-même de cuir. Près de lui, à 1m,05 de l'extrémité Est du caveau, près de la paroi Sud, nous relevons un petit vase en argile à quatre anses de 0m,11 1/2 de hauteur, fait à la main, en terre grossière, près duquel, contre la paroi, nous recueillons encore un galet plat, sensiblement rond, de 0m,16 de diamètre. Continuant à vider l'épaisse couche de cendre qui recouvre le fond de la sépulture, nous ne rencontrons rien autre. (Voir le plan de cette sépulture à la planche placée à la fin de cette étude.)

La chambre funéraire, mesurée intérieurement, a 2m,40 de long de l'Est à l'Ouest, 1m,30 de large et 1m,95 de hauteur sous table : Nous nous retirons, laissant la sépulture ouverte, aujourd'hui les nombreux touristes qui parcourent le pays viennent la visiter pendant l'été.

Le tumulus B du plan, à cent quarante mètres au Nord-Ouest du tumulus A, est le plus grand de tous, il a 30 mètres de diamètre sur 4 mètres de haut, ainsi que nous l'avons dit, il était aplani en plate-forme au sommet. Fouillé à l'aide d'une tranchée de cinq mètres de large, se dirigeant vers le centre, en suivant la direction Est-Ouest. A 2m,50 sous le sommet, nous avons rencontré une sépulture à parois maçonnées à pierres sèches, voûtée en forme de four, système toujours très défectueux, aussi la voûte était-elle presque totalement éboulée à l'intérieur de la chambre funéraire qui contenait, déposée sur le fond, une couche de restes incinérés de 0m,07 d'épaisseur, au milieu desquels nous recueillons quelques débris d'un vase en argile complètement écrasé. Cette chambre mesurait 2m,25 de long sur 1m,10 de large et 1m,20 sous le sommet de la voûte, autant que son mauvais état nous a permis de le constater.

Le tumulus H du plan, à cent cinquante mètres au Sud du tumulus A, a les mêmes dimensions que lui, 25 mètres de long, sur 4 mètres de haut. Attaqué, comme les précédents, par une tranchée Est-Ouest, nous trouvons à l'intérieur une sépulture construite comme celle du tumulus B, les parois maçonnées à pierres sèches, montant en s'inclinant à l'intérieur de façon à former une voûte. Ici encore, le plafond a cédé et s'est effondré à l'intérieur de la sépulture; mais, quelques pierres de la voûte sont restées prises dans l'argile faisant l'enveloppe du tumulus.





Les monuments de Coatmocun d'après P. du Chatellier (1897)

La voûte s'est effondrée longtemps après sa construction, car le plafond de la sépulture s'est en quelque sorte moulé dans cet argile qui avait pris assez de compacité pour ne pas s'ébouler. (Voir le plan de cette sépulture à la planche placée à la fin de cette étude.)

Sur le fond de cette sépulture, qui avait été creusée jusqu'au tuf, avait été placé un plancher en bois de chêne, de 0m,04 d'épaisseur, sur lequel avait été déposée une couche de restes incinérés, de 0m,10 d'épaisseur, parmi lesquels on voyait de nombreux fragments d'os mal brûlés. Au centre avait été placé un vase à anses en argile, très grossier, fait à la main; il était écrasé par l'éboulement du plafond. Les mesures intérieures de la chambre funéraire étaient : 2m,35 de long, 1m,10 de largeur au fond, et 1m,15 de hauteur sous le sommet du plafond. La sépulture construite en pierres maçonnées à sec allait en se rétrécissant à partir du plancher du fond jusqu'au plafond, formant four. Le sommet du plafond était à 2m,45 sous le sommet du tumulus.

Le tumulus G est un des plus intéressants du groupe de Coatmocun. De 20 mètres de diamètre, il a 3 mètres de haut. Ayant ouvert, à l'Est, une tranchée allant vers le centre suivant la direction Est-Ouest, au centre du tumulus, à 1m,10 au-dessous du sommet, nous avons rencontré une petite chambre circulaire formée par six pierres, de 0m,40 de haut chacune, placées debout, ayant 0m,32 de diamètre intérieur, et de 0m,30 de profondeur, dallée au fond et recouverte d'une pierre plate. Ce petit coffre était plein de restes incinérés, contenant de nombreuses parcelles d'os mal brûlés. De plus, il était entouré, dans un rayon de un mètre, de deux couches superposées de restes de bûcher, de 0m,04 d'épaisseur, déposées sur des pierres plates de 1 mètre à 1m,10 de longueur sur 0m,40 à 0m,50 de largeur, séparées entre elles par une couche d'argile de 0m,18 d'épaisseur. Le tout était pris dans l'enveloppe du tumulus, faite d'argile mêlée de parcelles de charbon, recouverte d'une couche de pierres.

Continuant notre tranchée vers l'Ouest, à 1m,70 de cette première petite chambre circulaire, nous en rencontrons une deuxième, à 0m,95 sous la croûte du tumulus. Celle-ci orientée Est-Ouest, est à peu près circulaire intérieurement. Le fond est dallé, et par-dessus elle est recouverte d'une pierre plate. Du fond à la dalle de recouvrement elle mesure 0m,32, construite en encorbellement, dans une coupe Nord-Sud, sur le fond elle mesure 0m,40 et 0m,23 au haut; suivant une coupe Est-Ouest, elle a au fond 0m,4r. Sa forme est assez celle d'un four. Ici l'incinération avait été faite sur place, la dalle du fond de la chambre était posée sur un lit d'argile calcinée sur une épaisseur de 0m,12, la chambre était pleine de restes incinérés, mêlés de morceaux d'os mal brûlés, et était entourée extérieurement de cendres dans lesquelles étaient de gros charbons.

Ayant fouillé le tumulus par une seconde tranchée, perpendiculaire à la première, nous n'y avons trouvé rien autre.

Le tumulus F de 10 mètres de diamètre sur 0m,80 de haut, ne nous a donné que des restes incinérés déposés au fond sur le tuf solide, à 1m,40 sous le sommet, dans une petite excavation de 0m,40 de côté, sensiblement

carrée, creusée à même dans le sous-sol, très dur en cet endroit, profonde de 0m,24, recouverte par une pierre plate de 0m,50 sur 0m,60. L'enveloppe du tumulus était faite d'argile mêlée de parcelles de charbon. Le tumulus la 12 mètres de diamètre sur 0m,70 de hauteur. Dans sa partie Est il a été rencontré, déposé sur le fond du monument, un fossile du genre oursin, au-dessus duquel avaient été disposées, pour le protéger, trois petites pierres plates. Rien autre chose, ni restes incinérés ni quoi que ce soit, indiquant une sépulture, n'a été rencontré dans ce tumulus. Qu'en conclure, si ce n'est qu'on doit y voir un tumulus de souvenir. Pourquoi cet oursin, qui est un objet étranger à nos régions, et qui ne se rencontre guère que dans les terrains créacés, y était-il placé avec certains soins pris pour le protéger ? Ne peut-on croire que c'était un objet précieux pour celui qui le possédait, un fétiche, et n'est-ce pas en souvenir du défunt à qui il appartenait, qu'on Ta placé là où il aurait dû reposer s'il n'avait péri au loin.

Ce petit tumulus est sur les terres dépendant de Leintan, à vingt-cinq mètres du tumulus H.

Le petit tertre K du plan, de 10 mètres de diamètre sur 0m60 de hauteur, est entouré à la base d'une sorte de petit cromlech, formé de sept pierres de 0m,60 à 0m,70 de long sur 0m,30 à 0m,40 de large, placées debout en cercle autour de la base. Il ne nous a donné que quelques restes incinérés placés au fond du tumulus, sans protection aucune, déposés sur le sous-sol résistant.

Le tertre M, de 12 mètres de diamètre, a été ouvert à une époque inconnue, ainsi que le petit tumulus E qui n'est pas plus considérable.

Pour compléter la description de l'ensemble des monuments réunis sur la montagne du Reuniou, il nous reste à parler du camp et des villages anciens.

Le camp N, situé à cent soixante-dix mètres à l'Est du tumulus A du plan, affecte la forme elliptique et a 40 et 50 mètres de diamètre. Il est entouré d'un talus défensif de 2 mètres de haut, avec ouverture à l'Est. Situé sur un plateau très élevé à portée de l'eau, il était fort bien placé. Mis en culture depuis très longtemps, son propriétaire y a maintes fois trouvé des fragments de poteries grossières, un gros morceau de quartz poli, en forme de cône tronqué, dont une face est sensiblement aplatie, pesant 1kg,150, dont la base, au lieu d'être plate, est taillée à deux pans de façon à former tranchant. Se prenant bien à la main, c'était une arme redoutable. Il y a également recueilli des scories de fer."

**Chatellier, 1907, p. 228-235** : "Sur les terres dépendant de Coatmocun, est un vaste ensemble de monuments. Quoique ce village soit de la commune de Huelgoat, nous en parlons ici, parce que ces monuments sont sur le territoire de Brennilis sauf 3 des menhirs. Cet ensemble se compose de 3 dolmens, 4 menhirs, 10 tumulus, 1 camp à enceinte circulaire, et les restes d'habitations de 2 villages considérables.

Dans cet incomparable ensemble, on trouve réunis des monuments de tous les âges, depuis la pierre polie jusqu'à la fin de l'indépendance Gauloise.

Les menhirs sont l'un à l'Ouest de Coatmocun, à 10 mètres à l'Ouest de l'ancienne route nationale N° 164. Celui-ci mesure 2 mètres de haut, 2m50 de large à la base, et 0m30 d'épaisseur. Deux sont au Nord et le quatrième au Sud des édifices de Coatmocun. Celui du Sud est à 300 mètres à l'Est du groupe des tumulus : il a 4 mètres de haut malheureusement il est à moitié couché, si bien que son sommet n'est plus qu'à 1m 50 du sol. Il est à craindre que sous peu il soit renversé et débité comme matériaux de construction. A 200 mètres au Sud-Est du village de Coatmocun, et à 100 mètres au Nord-Ouest du menhir ci-dessus, dans le champ dit Parc-ar-Peulven, en décembre 1895, il fut mis à découvert à 0m20 sous la surface du sol, une dalle mesurant 2 mètres de long sur 0m70 de large, orientée Sud-Est Nord-Ouest, suivant sa longueur. Elle reposait par ses 4 angles sur 4 pierres plates, posées de champ en terre, mesurant de 0m20 à 0m30 de large au milieu. Sous cette dalle se trouvait un amas de cendres et de charbons de bois, ayant 0m10 d'épaisseur, posé sur une plateforme de terre jaune. Un intervalle de quelques centimètres séparait le dessous de la dalle des cendres. A l'angle Nord de cette dalle, à 0m10, 4 petites pierres plates de 0m20 à 0m25 de long, posées debout en terre, entouraient un vase en argile, placé sur une pierre plate, couchée sur le côté, l'ouverture tournée vers le Levant, à l'intérieur duquel il n'y avait ni cendres ni charbons. Ce vase en poterie très grossière est fait dans le secours du tour. (Musée de Kernuz).

Des 2 autres menhirs situés au Nord de Coatmocun, l'un, à 300 mètres à droite de l'ancienne route nationale, mesure 1m25 de haut sur 1m60 de large à sa base, l'autre, au Nord-Est du village, à 1 kilomètre de la même route, mesure 3 mètres de haut.

En prenant à Coatmocun le sentier qui conduit à la garenne dite Goarem-ar-Reuniou, où est situé l'ensemble des tumulus que nous allons décrire, le premier monument que l'on rencontre est un dolmen, recouvert autrefois d'un tertre ayant 25 mètres de diamètre sur 1m50 de haut. Fouillé de nuit, il y a une soixantaine d'années, par des personnes étrangères au pays, l'opération, dont on ne connaît pas le résultat, laissa un dolmen ouvert à l'est, formé de 2 piliers soutenant une grande table de 2m60 sur 2m80, épaisse de 0m25. Ce monument, qui mesure, 1m40 de largeur interne, a beaucoup souffert.

A 50 mètres au Sud-Ouest, du tumulus Ouest le plus grand du groupe, on voit à la surface du sol une grande dalle recouvrant une chambre dolménique qui a été violée à une époque éloignée. Elle est ouverte au Nord et au Sud.

La dalle de recouvrement, mesurant 2<sup>m</sup> 10 de large sur 2m90 de long et 0m 30 d'épaisseur, repose sur des parois faites de mégalithes debout complétées par des pierres maçonnées à sec.

La chambre étant encombrée de pierrailles, il est impossible de la mesurer intérieurement. Toutes les pierres recueillies à la surface du sol, lors des diverses cultures, y ont été jetées.

Au centre de ce groupe, est encore une dalle en granit affleurant la surface du sol, recouvrant une chambre dolménique, mesurant 3 mètres de long de l'Est à l'Ouest et 1<sup>m</sup> 80 de large du Nord au Sud sur 0<sup>m</sup> 41 d'épaisseur, reposant sur 2 piliers mégalithiques, à l'Est et à l'Ouest, et sur une grande dalle de 3 mètres de long, posée de champ en terre, fermant le dolmen au Sud. Cette chambre a 2<sup>m</sup> 80 de largeur intérieure et 1<sup>m</sup> 25 sous table. Orientée Sud-Nord, son ouverture est au Nord.

Dans le groupe des tumulus de Coatmocun, qu'il nous reste à visiter, trois d'entre eux, sont beaucoup plus grands que les 6 autres. Ils appartiennent à divers propriétaires, dont il faut prendre les autorisations, ce qui, du reste, ne souffre guère de difficultés. Des trois, le plus complet et celui qui nous inspire le plus de confiance est le tumulus du centre. Des 2 autres, le plus grand de tous, a été légèrement écréte, pour l'établissement d'une batterie lors de grandes manœuvres, le troisième, est surmonté par un talus le séparant en 2 parcelles ; par suite, divisé entre 2 propriétaires, il nous faut 2 autorisations. L'un des 2 nous la refuse, mais nous tournerons la difficulté en commençant la fouille, quand le moment en sera venu, chez le propriétaire qui nous a autorisé.

Le tumulus du centre de 25 mètres de diamètre sur 4 mètres de hauteur est absolument intact. Placé sur un point culminant dans ce pays accidenté, il se voit de plusieurs lieues à l'entour. Ayant ouvert à sa base Est une tranchée de 5 mètres de large, que nous poussons devant nous dans la direction de l'Ouest, en passant par le centre, nous reconnaissons que l'enveloppe du tumulus est faite d'argile jaune mêlée, comme dans la construction de tous les monuments analogues, de nombreuses parcelles de charbon de bois. Nous recueillons quelques fragments de terre cuite provenant de vases grossiers, un éclat de silex et quelques percuteurs. Dans cette enveloppe nous constatons aussi, à des hauteurs différentes, quelques petits foyers de cendre, peut-être les restes de feux allumés pendant la construction du monument par ceux qui y ont pris part. Cette opération fut longue sans doute, car l'argile qui a servi à sa construction n'a pas été prise à pied d'œuvre. Jamais, en effet, dans le voisinage d'un tumulus nous n'avons aperçu d'excavation indiquant qu'on l'ait prise sur place. Pour édifier un monument de la dimension de celui-ci, il en a pourtant fallu un grand nombre de mètres cubes.

A 3 mètres, sous le sommet du tumulus, nous constatons un amoncellement de pierres de moyenne taille, paraissant jetées là sans ordre, formant au centre un cône ayant à la base 7<sup>m</sup> 50 de diamètre, au milieu duquel nous rencontrons bientôt la sépulture qu'il recouvre. Ce blocage a pour but d'empêcher les infiltrations extérieures de pénétrer dans le caveau funéraire et surtout d'empêcher l'écartement de ses parois sous le poids énorme de la table de recouvrement, en les soutenant dans les côtés.

Enlevant les pierres du blocage, nous mettons bientôt à découvert la table recouvrant la sépulture. De 0m30 d'épaisseur, elle a 1<sup>m</sup> 70 de largeur à son extrémité Est.

Ayant pu retirer quelques pierres de la paroi Est de la chambre funéraire, nous parvenons à nous y glisser, une lumière à la main. Le caveau est construit en pierres maçonnées à sec, ses murailles sont en mauvais état, beaucoup de pierres sont écrasées par le poids énorme de la dalle de recouvrement ; toutefois il n'y a pas à l'intérieur d'infiltrations extérieures. Vidant avec soins la sépulture, nous reconnaissons que sur le tuf, formant le sous-sol des terrains voisins, on a placé à l'intérieur un plancher en bois de chêne, de 0<sup>m</sup> 04 1/2 d'épaisseur, recouvrant complètement le fond, sur lequel on a déposé, dans toute la longueur de la chambre, une couche de restes incinérés d'une épaisseur de 0<sup>m</sup> 06 sauf à l'extrémité Ouest où l'épaisseur atteint 0<sup>m</sup> 19.

Vers le centre de la sépulture, nous recueillons au milieu des restes de l'incinération, un poignard en bronze, à six rivets, long de 0<sup>m</sup> 22, admirablement conservé, dont l'âme est renflée, nous l'enlevons au milieu d'une épaisse couche de restes incinérés. Il est recouvert d'un mince fourreau en bois, recouvert lui-même de cuir. Près de lui, à 1<sup>m</sup> 05 de l'extrémité Est du caveau, près de la paroi Sud, nous relevons un petit vase en argile à quatre anses de 0<sup>m</sup> 11 1/2 de hauteur, fait à la main, en terre grossière, près duquel, contre la paroi, nous recueillons encore un galet plat, sensiblement rond, de 0m16 de diamètre. Continuant à vider l'épaisse couche de cendre qui recouvre le fond de la sépulture, nous ne rencontrons rien autre. (Musée de Kernuz).

La chambre funéraire, mesurée intérieurement, a 2<sup>m</sup> 40 de long de l'Est à l'Ouest, 1<sup>m</sup> 30 de large et 1<sup>m</sup> 95 de hauteur sous table. Nous nous retirons, laissant la sépulture ouverte ; aujourd'hui les nombreux touristes qui pacourent le pays viennent la visiter pendant l'été.

Le tumulus Ouest est le plus grand de tous, il a 30 mètres de diamètre sur 4 mètres de haut, ainsi que nous l'avons dit, il était aplani en plate-forme au sommet. Fouillé à l'aide d'une tranchée de 5 mètres de large, se dirigeant vers le centre, en suivant la direction Est-Ouest. A 2<sup>m</sup> 50 sous le sommet, nous avons rencontré une sépulture à parois maçonnées à pierres sèches, voûtée en forme de four, système toujours très déféctueux, aussi la voûte était-elle presque totalement éboulée à l'intérieur de la chambre funéraire qui contenait, déposée sur le fond, une couche de restes incinérés de 0<sup>m</sup> 07 d'épaisseur, au milieu desquels nous recueillons quelques débris d'un vase en argile complètement écrasé. Cette chambre mesurait 2m 25 de long sur 1m 10 de large et 1m 20 sous le sommet de la voûte, autant que son mauvais état nous a permis de le constater.

Le tumulus extrême Sud, à 180 mètres au Sud du tumulus central, a les mêmes dimensions que lui, 25 mètres de diamètre, sur 4 mètres de haut. Attaqué, comme les précédents, par une tranchée Est-Ouest, nous trouvons à l'intérieur une sépulture construite comme celle du tumulus Ouest, les parois maçonnées à pierres sèches, montant en s'inclinant à l'intérieur de façon à former une voûte. Ici encore, le plafond a cédé et s'est effondré à l'intérieur de la sépulture; mais, quelques pierres de la voûte sont restées prises dans l'argile faisant l'enveloppe du tumulus.

La voûte s'est effondrée longtemps après sa construction, car le plafond de la sépulture s'est en quelque sorte moulé dans cet argile, qui avait pris assez de compacité pour ne pas s'ébouler.

Sur le fond de cette sépulture, qui avait été creusée jusqu'au tuf, avait été placé un plancher en bois de chêne, de 0<sup>m</sup> 04 d'épaisseur, sur lequel avait été déposée une couche de restes incinérés, de 0<sup>m</sup> 10 d'épaisseur, parmi lesquels on voyait de nombreux fragments d'os mal brûlés. Au centre avait été placé un vase à anses en argile, très grossier, fait à la main ; il était écrasé par l'éboulement du plafond. Les mesures intérieures de la chambre funéraire étaient : 2<sup>m</sup> 35 de long, 1<sup>m</sup> 10 de largeur au fond, et 1<sup>m</sup> 15 de hauteur sous le sommet du plafond. La sépulture construite en pierres maçonnées à sec allait en se rétrécissant à partir du plancher du fond jusqu'au plafond, formant four. Le sommet du plafond était à 2<sup>m</sup> 45 sous le sommet du tumulus.

Le tumulus G est un des plus intéressants du groupe de Coatmoeun. De 20 mètres de diamètre, il a 3 mètres de haut. Ayant ouvert, à l'Est, une tranchée allant vers le centre suivant la direction Est-Ouest, au centre du tumulus, à 1m10 au-dessous du sommet, nous avons rencontré une petite chambre circulaire formée par six pierres, de 0<sup>m</sup> 40 de haut chacune, placées debout, ayant 0<sup>m</sup> 32 de diamètre intérieur, et de 0m 30 de profondeur, dallée au fond et recouverte d'une pierre plate. Ce petit coffre était plein de restes incinérés, contenant de nombreuses parcelles d'os mal brûlés. De plus, il était entouré, dans un rayon de un mètre, de deux couches superposées de restes de bûcher, de 0<sup>m</sup> 04 d'épaisseur, déposés sur des pierres plates de 1 mètre à 1<sup>m</sup> 10 de longueur sur 0<sup>m</sup> 40 à 0<sup>m</sup> 50 de largeur, séparées entre elles par une couche d'argile de 0<sup>m</sup> 18 d'épaisseur. Le tout était pris dans l'enveloppe du tumulus, faite d'argile mêlée de parcelles de charbons, recouverte d'une couche de pierres.

Continuant notre tranchée vers l'Ouest, à 1<sup>m</sup> 70 de cette première petite chambre circulaire, nous en rencontrons une deuxième, à 0m95 sous la croûte du tumulus. Celle-ci orientée Est-Ouest, est à peu près circulaire intérieurement. Le fond est dallé, et par-dessus elle est recouverte d'une pierre plate. Du fond à la dalle de recouvrement, elle mesure 0m 82. Construite en encorbellement, dans une coupe Nord-Sud, sur le fond elle mesure 0<sup>m</sup> 40 et 0<sup>m</sup> 23 au haut ; suivant une coupe Est-Ouest, elle a au fond 0<sup>m</sup> 41. Sa forme est assez celle d'un four. Ici l'incinération avait été faite sur place ; la dalle du fond de la chambre était posée sur un lit d'argile calcinée sur une épaisseur de 0<sup>m</sup> 42, la chambre était pleine de restes incinérés, mêlés de morceaux d'os mal brûlés, et était entourée extérieurement de cendres dans lesquelles étaient de gros charbons.

Ayant fouillé le tumulus par une seconde tranchée, perpendiculaire à la première, nous n'y avons trouvé rien autre.

L'un des tumulus Extrême-Sud de 10 mètres de diamètre sur 0m 80 de haut, ne nous a donné que des restes incinérés déposés au fond sur le tuf solide, à 1m 40 sous le sommet, dans une petite excavation de 0m 40 de côté, sensiblement carrée, creusée à même dans le sous-sol, très dur en cet endroit, profonde de 0m 24, recouverte par une pierre plate de 0<sup>m</sup> 50 sur 0m60. L'enveloppe du tumulus était faite d'argile mêlée de parcelles de charbons.

Un autre de ces tumulus a 12 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 70 de hauteur. Dans sa partie Est il a été rencontré, déposé sur le fond du monument, un fossile du genre oursin, au-dessus duquel avaient été disposées, pour le protéger, 3 petites pierres plates. Rien autre chose, ni restes incinérés ni quoi que ce soit, indiquant une sépulture, n'a été rencontré dans ce tumulus. Qu'en conclure, si ce n'est qu'on doit y voir un tumulus de souvenir. Pourquoi cet oursin, qui est un objet étranger à nos régions, et qui ne se rencontre guère que dans les terrains crétacés ; il y était placé avec certains soins pris pour le protéger ? Ne peut-on croire que c'était un objet précieux pour celui qui le possédait, un fétiche, et n'est-ce pas en souvenir du défunt à qui il appartenait, qu'on l'a placé là où il aurait dû reposer s'il n'avait péri au loin.

*Ce petit tumulus est sur les terres dépendant de Leinlan, à 25 mètres du tumulus le plus Sud du groupe de Coat-mocun.*

*Les autres tertres du groupe, de 10 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 60 de hauteur, sont entourés à la base d'une sorte de petit cromlech, formé de sept pierres de 0m 60 à 0<sup>m</sup> 70 de long sur 0<sup>m</sup> 30 à 0<sup>m</sup> 40 de large, placées debout en cercle autour de la base. Ils ne nous ont donné que quelques restes incinérés placés au fond du tumulus, sans protection aucune, déposés sur le sous-sol résistant.*

*Pour compléter la description de l'ensemble des monuments réunis sur la montagne du Reuniou, il nous reste à parler du camp et des villages anciens.*

*Le camp situé à 170 mètres à l'Est du tumulus au centre du groupe de Coatmocun, affecte la forme elliptique et a 40 et 50 mètres de diamètre. Il est entouré d'un talus défensif de 2 mètres de haut, avec ouverture à l'Est. Situé sur un plateau très élevé à portée de l'eau, il était fort bien placé. Mis en culture depuis très longtemps, son propriétaire y a maintes fois trouvé des fragments de poteries grossières, un gros morceau de quartz poli, en forme de cône tronqué, dont une face est sensiblement aplatée, pesant 1m 150, dont la base, au lieu d'être plate, est taillée à 2 pans de façon à former tranchant. Se prenant bien à la main, c'était une arme redoutable. Il y a également été recueilli des scories de fer."*

**Briard, 1984, p. 234-235 :** *"Coatmocun. Près du village de Coatmocun, à la limite du Huelgoat, se trouvait un groupe d'une dizaine de tumulus et une enceinte elliptique de 40 m/30 m, sur la ligne de crête dominant la vallée où se trouve le vieux village abandonné de Karhaes-Vihan (X : 144 à 145 Y : 91 à 92 Z : 275 m). Ce groupe de tumulus fit l'objet d'une campagne de fouilles de P. Du Châtellier. Trois tumulus avaient déjà été fouillés avant lui. Ils recouvraient des chambres mégalithiques parfois complétées de pierre sèche. P. Du Châtellier mentionne les résultats de ces fouilles résumées ici comme suit :*

*Tumulus A. 25 m/4 m de haut. A 3 m sous le sommet se trouvait un cairn de 7,5 m de diamètre protégeant une chambre rectangulaire orientée est-ouest, de 2,4 m/1,3 m/1,95 m recouverte d'une dalle. Le mobilier funéraire reposait sur un plancher de bois décomposé :*

*1 poignard à 6 rivets de 22 cm avec restes de fourreau en bois.*

*1 petit vase à 4 anses de 11,5 cm.*

*1 galet plat arrondi en disque de 16 cm de diamètre.*

*Tumulus B. 30 m/4 m. La chambre voûtée, en pierre sèche, s'est éboulée. Débris d'un vase.*

*Tumulus C. Même dimension et même construction que le précédent. Chambre de 2,35 m/1,10 m/1,15 m.*

*Plancher de chêne avec débris d'un vase écrasé par l'éboulement.*

*Tumulus D. 20 m/3 m. A 1,10 m sous le sommet, petite chambre rectangulaire faite de 6 pierres debout de 0,40 m de haut. « Restes incinérés » et os brûlés. Cette structure de 0,32 m de diamètre est entourée, dans un rayon de 1 m, de « bûches » de 4 cm d'épaisseur en deux couches séparées par de l'argile. Sous le même tumulus une autre petite chambre circulaire de 0,40 m de diamètre recouverte d'une pierre plate avec « incinération ».*

*Tumulus E. 10 m/0,80 m. A 1,40 m de profondeur, de petites excavations de 0,40 m de côté sont creusées dans le sous-sol très dur et recouvertes de pierres plates de 0,50 m/0,60 m. Restes incinérés. Tumulus F. 12 m/0,70 m. Dans la partie est, un oursin fossile (*Micraster*) en calcaire est posé sur le sol, protégé par 3 pierres plates. Pour P. Du Châtellier, c'est un « tumulus du souvenir » ou cénotaphe, monument élevé à la mémoire de disparus au loin. Cependant à la suite d'une fouille de contrôle vers 1925, le Cdt Bénard Le Pontois, note « restes de bronze, nous avons trouvé en tamisant avec Devoir des restes incinérés. La tombe était sous la cachette de l'oursin ».*

*Tumulus G. 10 m/0,60 m. Il est entouré d'un petit cercle de 7 pierres de 0,60 m à 0,65 m de haut pour 0,30 m à 0,40 m de large. Quelques restes incinérés sur le sol.*

*Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 228. En 1968-1969, nous avons retrouvé, bien qu'arasé, l'essentiel des tumulus et l'enceinte qui comprenait une structure (modification moderne ?) en pierre sèche, mais la cupidité de certains propriétaires nous a empêché d'effectuer une fouille de contrôle. Depuis la mise en culture a détruit l'enceinte et plus de la moitié des tumulus. Quant au village de Kerhaes Vihan, l'ancien « village du Bronze » de Du Châtellier, il a été reconnu comme médiéval par les fouilles récentes de M. Batt. De plus des traces de mise en culture ont été repérées entre le groupe de tumulus et le village déserté. Une partie pourrait remonter à la période protohistorique. Il faut noter aussi que sous les structures médiévales d'autres plus anciennes, fossés, ont pu être datées par de la poterie de l'Age du Bronze. Il est intéressant de noter, à 1 km environ de Coatmocun, la présence de grands menhirs (*La Feuillée*). Biblio. M. Batt, P.-R. Giot, M.-T. Morzadec, Archéologie du Paysage agraire armoricain, Trav. Labo. Anthropo. Rennes, 1982.*

**Briard et al., 1994, p. 72 :** *"Groupe de tumulus et enceinte circulaire disparue récemment. Les tumulus ont été fouillés par P. Du Châtellier.*

- Tumulus A : 25 m/4 m. Cairn avec chambre rectangulaire E.W. de 2,4 m/1,3 m et 1,95 m de haut. Sur un plancher de bois, vase à 4 anses de 11,5 cm, poignard en bronze à 6 rivets de 22 cm avec fourreau en bois, galet plat circulaire de 16 cm de diamètre (pl. 11).
- Tumulus B : 30 m/4 m. Chambre en voûte effondrée avec poterie écrasée.
- Tumulus C : 30 m/4 m. Chambre de 2,35 m/1,10 m et 1,15 m de haut. Plancher de chêne et vase écrasé.
- Tumulus D : 20 m/3 m. Petite chambre, restes incinérés et débris de poutres. Chambre secondaire voûtée avec restes «incinérés».
- Tumulus E : 10 m/0,80 m. Petites tombes en fosses.
- Tumulus F : 12 m/0,70 m. Oursin fossile protégé par 3 pierres plates. En 1925, B. Le Pontois y a trouvé les vestiges d'une sépulture avec débris de bronze.
- Tumulus G : 10 m/0,60 m entouré d'un cercle de pierres de 0,60 à 0,65 m pour 0,30 à 0,40 m de large. (Du Châtellier, 1897)."

**Site internet T4T35** : "Ce menhir mesure environ 1,50 m et correspond aux anciennes descriptions de Paul du Chatellier. Il a une face plane et des rigoles d'érosion du à son exposition longue à la pluie. Merci à Julien10 pour l'information." Le menhir est situé en X : 145,305 et Y : 2391,765.

#### ● Kerberou – 3 tumulus

---

X : 140,015 ; Y : 2394,035 ; Z : 240  
Carte archéologique : 29 018 0011

**Briard et al., 1994, p. 72** : "En limite de commune, trois tumulus arasés ont été signalés par J.M. Moulec. Cadastre 1936, section A3, parcelles 829 et 831. X : 140,15 Y : 1094,600 Z : 240. Inédit, inventaire M. Le Goffic, 1988."

#### ● Kermorvan – menhir

---

X : 142,930 ; Y : 2391,260 ; Z : 245

**Site internet T4T35** : "Petit menhir près d'un cour d'eau dans un talus. Août 2010 : il semble s'enfouir encore un peu plus." Informateur : Julien10.

#### ● Kermorvan – 2 tumulus

---

X : 143,080 ; Y : 2390,965 ; Z : 245  
Carte archéologique : 29 018 0006

**Briard et al., 1994, p. 72** : "Deux tumulus de 15 m de diamètre et 1 m de hauteur 500 m à l'est du village. Cadastre 1936, section D, parcelles 548 et 552. X : 143,220 Y : 1091,520 Z : 245. (Le Potier, Le Moen, Z.P.P.A.U. Brennilis, 1987)."

#### ● Le Cosforn – menhir détruit

---

**Le Goffic, 2005** : Une carte publiée par l'auteur représente un menhir détruit au nord-ouest de ce village et à l'est de la rivière Hoaz-Glaz.

#### ● Eglise – blocs mégalithiques

---

**Chatellier, 1907, p. 228** : "Dans le cimetière qui entoure la petite église de Brennilis, où sont encore de très belles verrières et une superbe croix processionnelle ancienne, on voit un certain nombre de grosses roches qui pourraient être les restes d'un autre monument mégalithique."

#### ● Kerornou

---

**Chatellier, 1907, p. 228** : "A 700 mètres au Nord du bourg, aux dépendances de Kerornou, il fut découvert, vers 1880 par M. Rolland, en défrichant un champ, à 500 mètres à l'Est de Kervégüenet, deux rangées de pierres sur un champ formant une galerie de 1 mètre de large et de 4 mètres de long, sans dalles de recouvrement, orientée Nord-Sud, fermée à l'extrémité Sud par une pierre posée de champ en terre. Dans cette galerie étaient des cendres."

### ■ Leintan – 1 menhir et 3 ou 4 pierres couchées

---

X : 144,610 ; Y : 2390,720 ; Z : 243

Carte archéologique : 29 018 0004

**MH** : "*Leïtan - Menhirs de l'alignement de Leitan en totalité ainsi que le terrain (sol, sous-sol et monuments) sur lequel ils sont établis, à savoir la totalité de la parcelle D 136 plus une bande de terrain de dix mètres dans la parcelle D 1599 tout le long de la limite avec la D 136, à l'exception des bâtiments contemporains (cad. 1995 D 136, 1599) : inscription par arrêté du 17 octobre 1995*"

**Chatellier, 1897-a** : "*Entre les villages de Plouévez et de Leintan, à deux cents mètres au Sud de ce dernier, est un autre menhir de 3 mètres de haut.*"

**Chatellier, 1907, p. 228** : "*Entre les villages de Plouévez et de Leintan, à 200 mètres au Sud de ce dernier, est un autre menhir de 3 mètres de haut.*"

**Chauris, 1993a** : "*On remarquera toutefois que les vestiges de ces périodes reculées sont relativement peu nombreux, malgré l'abondance d'un matériau de choix : sans doute, les destructions séculaires ont-elles ici aussi, comme ailleurs, fait leur œuvre. Comme il était prévisible, notre enquête a souligné la provenance locale des matériaux : les monuments érigés sur la zone d'affleurement du granite porphyroïde (menhirs de Kerampeulven, de Kerelcun, allée couverte de Ty an Boutigued (maison des fées) ont été façonnés dans cette roche ; de même, les menhirs de Lein Tan et du Cloître sont taillés dans le granite gris sous-jacent. Dans l'ensemble, les menhirs du district du Huelgoat sont beaucoup plus frustes que ceux du district de l'Aber-Ildut [...]*"

**Giot, 1997-b, p. 49** : "*La vieille petite route du Huelgoat à Brennilis, par le vieux village de Plouenez, passe à côté du menhir de Leintan, de 3 m, près d'un talus contre lequel il y en a 3 ou 4 autres de couchés : c'est une file d'alignements (le champ est encore un Parc-Peulven). L'orientation est peut-être celle du lever solaire du solstice d'été...*"

**Visite 19/04/2010, Y. Sparfel, L. Duigou** : L'accès est facile, les monuments sont situés en bordure d'une parcelle agricole, ne constituent pas une gêne pour l'exploitant. Le site n'est pas entretenu, les blocs couchés sont dissimulés sous de grands tas de branches. Avant de procéder à un relevé, une importante opération de nettoyage sera nécessaire. Le propriétaire se nomme Christian Talec.

### ■ Plouenez – 2 tumulus

---

X : 145,229 ; Y : 2391,002 (Karhaes vihan)

Carte archéologique : 29 018 0003

X : 145,429 ; Y : 2390,953 (Saoual creis)

Carte archéologique : 29 018 0005

**Briard, 1984, p. 234-235** : "*Plouenez. Petit tumulus repéré par M. Batt à proximité du village de Karhaes Vihan (X : 145,28 Y : 91,22 Z : 250 m parcelle B 878).*"

**Briard, 1984, p. 234-235** : "*Plouenez. Autre tumulus probable (X : 144,54 Y : 91,04 Z : 240 m). L'ensemble des tumulus de Coatmocun est intéressant par sa position sur la crête séparant Brennilis du Huelgoat avec un large chemin, probable réutilisation d'une structure plus ancienne. Il est toujours difficile d'interpréter les données anciennes de P. Du Châtellier mais on peut retenir la présence d'incinérations et de structures en encorbellement parfois en four ou tholos. L'existence d'entourages en cercle de petites stèles est également à retenir. Le dépôt d'un oursin fossile dans une tombe reste unique en Bretagne. Enfin, bien qu'hypothétique, on peut imaginer encore l'existence d'un habitat avec traces de culture, réutilisé au moyen âge, en contrebas de la colline funéraire.*"

**Briard et al., 1994, p. 72** : "*Près du village médiéval déserté de Karhaes-Vihan un tumulus de 18 m de diamètre et 1 m de hauteur. Cadastre 1936, section D, parcelle 878. X : 145,28 Y : 1091,22 Z : 250. A proximité restes d'un coffre dans la parcelle 585. X : 144,54 Y : 1091,04 Z : 240. (Du Châtellier, 1907, Briard, 1984).*"

● **"Ty ar Boudiquet" – sépulture en V et menhir détruit**

X : 142,050 ; Y : 2391,710 ; Z : 247 (allée couverte)

Section C1, parcelle 626 (1982)

Carte archéologique : 29 018 0002

**MH** : *"Ty-ar-Boudiged - Domen en totalité ainsi que la parcelle (sol, sous-sol et bâtiments) sur laquelle il est situé (cad. 1995 C 626) : inscription par arrêté du 27 mai 1995"*

**Le Men, 1877, p. 118-119** : *"Tout près du bourg de Brennilis, dans une lande, un tumulus haut de 2m60, sous lequel est une allée couverte appelée Ty an Boudiket (la Maison des Nains), formée de onze piliers qui supportent trois tables ou plate-forme, dont la plus grande a cinq mètres de longueur. Le nombre des plateformes était autrefois plus grand, mais quelques unes ont été détruites. La longueur de l'allée couverte est de 13 mètres ; elle paraît avoir été divisée en trois compartiments dans le sens de sa longueur par des pierres posées de champ. On remarque autour du monument, un cercle de pierres de petites dimensions plantées verticalement, et destinées à maintenir les terres du tumulus, M. René de Kerret, membre de la Société archéologique du Finistère, qui a acheté ce monument pour en assurer la conservation, a fait don au Musée archéologique de Quimper, de plusieurs fragments d'un vase en terre ornementé qu'il a trouvé dans cette allée couverte."*

**BSAF, 1878-1879, t. 6, procès verbal séance 28/12/1878, p. 118-119** : *"Communication est ensuite donnée par M. Créac'hcadic d'une lettre par laquelle notre collègue M. René de Kerret, offre à la Société de lui faire l'abandon gratuit de la propriété d'une allée couverte située tout près du bourg de Brennilis (arrondissement de Châteaulin, Finistère), et en grande partie recouverte d'un tumulus.*

*M. le Président remercie M. de Kerret au nom de l'assemblée qui est d'avis d'accepter la donation qu'il veut bien faire à la Société archéologique. Ce don est une nouvelle preuve de l'intérêt qu'a toujours porté notre collègue à la conservation des monuments anciens de notre pays, que tant d'autres s'efforcent de détruire ou de s'approprier dans un but mercantile."*

**BSAF, Procès verbal 26/04/1888, p. XXXI** : *"M. le vicomte René de Kerret propose aujourd'hui à la Société d'archéologie de lui céder gratuitement un beau dolmen dont il est propriétaire dans la commune de Loqueffret.*

*Cette communication est accueillie avec la plus grande sympathie : elle soulève pourtant de nombreuses objections ; mais avant d'aborder aucune discussion, la Société vote, à l'unanimité, les plus chaleureux remerciements aux héritiers de M. Cari de Kerret et charge son président d'être auprès d'eux l'interprète de la reconnaissance générale."*

**BSAF, Procès verbal du 25/06/1891, p. XXXI** : *"M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre par laquelle M. le vicomte de Kerret renouvelle l'offre qu'il avait déjà faite en 1879, de céder gratuitement à la Société la propriété d'un dolmen qu'il possède dans la commune de Brennilis. Suivant l'acte d'achat passé devant Me Le Guyader, notaire à Brasparts, l'immeuble se compose d'un monument antique, appelé Dol-Men. situé dans la garenne dite Goarem-Boudiquet, inscrite au plan cadastral de la commune de Loqueffret, section de Brennilis, avec un emplacement et une largeur de terrain de deux mètres trente-trois centimètres environ tout autour du dolmen, y compris le fossé que l'acquéreur aura le droit de faire ; ladite largeur de terrain devant se mesurer à partir de la seconde rangée de pierres qui entoure le monument.*

*Les membres de la Société accueillent avec faveur cette communication et expriment leur gratitude à M. de Kerret pour l'intérêt qu'il prend à la conservation de nos vieux monuments celtiques. Si cette offre avait revêtu la forme d'un projet d'acte de donation, la Société aurait pu solliciter l'autorisation d'accepter cette libéralité et subordonner sa réponse à la décision de l'autorité. En tout cas, il convient d'exposer la difficulté actuelle à M. de Kerret, et de rechercher, d'ici la prochaine réunion, les moyens de réaliser ses intentions en accomplissant toutes les prescriptions légales."*

**Chatellier, 1897-a** : *"A quatre cents mètres au Nord du bourg de Brennilis, sur le côté Est du chemin vicinal allant de Brennilis à La Feuillée, sont les restes d'une très belle allée couverte. Ce monument, appartenant à M. de Quéret, fut donné par lui au département du Finistère qui, malheureusement, ne fait rien pour le conserver. Envahi par les ronces, c'est à grand peine si nous avons pu y accéder. Il porte dans le pays le nom de Ty-ar-Boudiquet (maison des nains)', et son voisinage du bourg a valu à celui-ci le nom de Brennilis, Brenn, chef ; Ilis, église.*

*Autrefois, on le sait, les dolmens étaient regardés comme des monuments religieux, des autels à sacrifices.*



*Ce monument a 13m,40 de long. Orienté Est-Ouest, il est formé par six piliers du côté Sud et par sept du côté Nord et est fermé, à l'extrémité Ouest, par une grande dalle debout. Il se compose de deux parties inégalement conservées. Dans la partie Est, la galerie est découverte sur une longueur de 5 mètres, tandis que le reste du monument, sur une longueur de 8m,40, est couvert par trois énormes tables. Cette partie de la galerie a 2m,40 de large, et va en se rétrécissant vers son extrémité Ouest où elle n'a plus que 1 mètre de large. Au milieu de la galerie, dans sa partie couverte, est un pilier (p), sans doute placé là pour soutenir une des tables que les constructeurs du monument ne trouvaient pas suffisamment solide. Parallèlement à la paroi Nord de la galerie, le long de sa partie couverte, extérieurement, est une rangée de grandes pierres, fichées debout en terre, ces pierres jouent le rôle de contrefort et, par un remplissage entre elles et les piliers de la galerie, sont destinées à empêcher ceux-ci de chasser sous le poids énorme des tables (voir le plan à la planche des plans, à la fin de cette étude).*

[...]

*A six cents mètres de Ty-ar-Boudiquet, dans le Nord-Est, à mi-coteau, est un petit menhir de 2m,25 de haut, dans la parcelle dite Menes-Kermorvan."*

**Chatellier, 1907, p. 227 :** *"A 400 mètres au Nord du bourg de Brennilis, sur le côté Est du chemin vicinal allant de Brennilis à La Feuillée, sont les restes d'une très belle allée couverte. Ce monument, appartenant à M. de Quéret, fut donné par lui au département du Finistère. Il porte dans le pays le nom de Ty-ar-Boudiquet (maison des nains), et son voisine du bourg a valu à celui-ci le nom de Brennilis, Brenn, chef ; Ilis, église. Autrefois, on le sait, les dolmens étaient regardés comme des monuments religieux, des autres à sacrifices.*

*Ce monument a 13m40 de long. Orienté Est-Ouest, il est formé par 6 piliers du côté Sud et par 7 du côté Nord et est fermé, à l'extrémité Ouest, par une grande dalle debout. Il se compose de deux parties intégralement conservées. Dans la partie Est, la galerie est découverte sur une longueur de 5 mètres tandis que le reste du monument, sur une longueur de 8m40, est couvert par 3 énormes tables. Cette partie de la galerie a 2m40 de large, et va en se rétrécissant vers son extrémité Ouest où elle n'a plus que 1 mètre de large. Au milieu de la galerie, dans sa partie couverte, est un pilier (F), sans doute placé là pour soutenir une des tables que les constructeurs du monument ne trouvaient pas suffisamment solide. Parallèlement à la paroi Nord de la galerie, le long de sa partie couverte, extérieurement, est une rangée de grandes pierres, fichées debout en terre. Ces pierres jouent le rôle de contrefort et, par un remplissage entre elles et les piliers de la galerie, sont destinées à empêcher ceux-ci de chasser sous le poids énorme des tables. (Voir son plan ici-après)."*

**Chatellier, 1907, p. 228 :** *"A 600 mètres de Ty-ar-Boudiquet, dans le Nord-Est à mi-coteau, est un petit menhir de 2m25 de haut, dans la parcelle dite Menez-Kermorvan."*

**Toscer, 1908, p. 81 :** *"Au sud-est de l'église, près de la clôture du placître, est "un dolmen qui porte en breton le nom de Bez-Guével et qu'on appelle en français tombe de Gargantua (?) Cette sépulture a des dimensions très considérables, mais le géant était si grand qu'il a fallu le plier en neuf pour l'y renfermer." (Abbé Abgrall. – Bull. de la Soc. Archéologique du Finistère, tome XVII, p. 71).*

*A droite du chemin de grande communication de Pleyber-Christ à Pleyben, à moins de 500 mètres au nord du bourg de Brennilis, se trouve un des plus beaux monuments mégalithiques du Finistère. C'est une allée couverte que le propriétaire, M. René de Kerret, offrit gracieusement à la Société Archéologique du Finistère, en 1878.*

*Cette allée, longue de 13m40, n'a qu'un mètre d'ouverture à l'entrée, mais elle va en s'évasant par le fond où elle atteint la largeur de 4 mètres. La hauteur moyenne sous les dalles est de 1m70. L'allée n'est couverte actuellement que sur une longueur de 8m50, à partir du fond, par trois dalles qui ont respectivement 5 mètres, 1m50 et 2 m de largeur. Les dalles qui couvraient l'autre partie ont disparu, depuis longtemps sans doute. Un pilier monolithe qui n'atteint à la voûte est dressé à environ 3 m de la pierre sur champ qui forme l'extrémité de cette sépulture. Un détail extrêmement curieux et qui fait fort ressortir notre croquis : c'est la forme de sarcophage qu'affecte le plan horizontal du monument. Un cercueil de 13m40 de longueur !"*

**Toscer, 1908, p. 212-213 :** *"[...] connue dans le pays sous le nom de Ty-ar-Boudiged (maison des Fées), comme celle qui a été décrite à la page 81 et dont nous avons omis de mentionner le nom.*

**Guénin, 1911 :** *"A Brennilis, maison des Boudiguets."*

**Cadic, 1992, p. 73** : "C'est ainsi qu'à Brennilis quiconque les trouble [les nains], lorsqu'ils mènent leurs rondes autour du dolmen qu'on appelle *Ti er Bodiget*, est incapable de rentrer à la maison avant que le soleil ne se lève, car ils s'arrangent pour qu'il reste à cheval, sans pouvoir se dégager, sur les barrières des champs qu'il doit franchir."

**BSAF, Procès verbal séance 26/01/1922, p. XLI** : "Le grand dolmen de Brennilis, l'un des plus beaux du pays avec son enceinte soutenue par des blocs plantés dans le sol et sa table de 40 tonnes, a certainement été construit à l'air libre. Malgré cette évidence, on ne l'a pas encore dégagé du pseudo-tumulus moderne qui le recouvre depuis 1853. Propriété de la Société archéologique depuis 1881, il devrait être rétabli dans son aspect primitif."

**BSAF, Procès verbal séance 28/10/1926, p. L** : "Averti de l'état d'abandon où se trouve le tumulus de *Ty-ar-Boudiquet*, en Brennilis, propriété de la Société, M. le Président est intervenu auprès du maire, M. Le Toullec. Ce dernier a bien voulu promettre que le nécessaire sera fait pour débarasser ce remarquable monument des broussailles qui l'encombrent et des détritiques qui le souillent."

**Guénin, 1934** : "1942. - La maison des Boudiquets. Com de Brennilis, cant. de Pleyben. Les Boudiquets seraient, d'après Le Gonidec, des fées ou des sorcières, analogues, par la taille, aux *Korriks*. Elles habitaient une très belle allée couverte à 400 m. au nord de Brennilis, sur le chemin conduisant à la Feuillée. Le monument a été christianisé par une croix."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 12** : "A l'Ouest sur les granites du Huelgoat et de Plouaret s'élèvent de beaux monuments, le dolmen en V de Brennilis et l'allée couverte de Commana."

**L'Helgouac'h, 1965, p. 190** : "Le beau monument *Ty-ar-Boudiged* (Brennilis), bien conservé, est le type de cette série architecturale. Il est inclus dans un tumulus allongé, ceinturé par des pierres importantes disposées en deux croissants latéraux; la partie arrière de cette enceinte est détruite, mais il est probable que les deux côtés se rejoignaient. Actuellement" le niveau supérieur du tumulus atteint la face inférieure des dalles de couverture. L'édifice interne a une longueur totale de 13,40 m. La paroi Nord est presque rectiligne tandis que la paroi Sud s'évase d'abord rapidement puis devient presque parallèle à l'axe : l'entrée n'a que 1 mètre de large, le fond, clos par une large dalle, en a 2,20 m. La hauteur des dalles latérales augmente aussi progressivement de l'entrée (1,20 m) jusqu'au fond (1,73 m). Seule la partie du monument que l'on pourrait à la rigueur appeler « chambre » est couverte de trois grandes dalles; la partie à l'air libre, longue de 5 mètres, forme le « couloir ». Au milieu de la chambre se trouve un pilier qui ne touche pas le dessous de la dalle de couverture; il est peu probable qu'il ait eu à jouer le rôle de support complémentaire."

**Chauris, 1993a** : "On remarquera toutefois que les vestiges de ces périodes reculées sont relativement peu nombreux, malgré l'abondance d'un matériau de choix : sans doute, les destructions séculaires ont-elles ici aussi, comme ailleurs, fait leur œuvre. Comme il était prévisible, notre enquête a souligné la provenance locale des matériaux : les monuments érigés sur la zone d'affleurement du granite porphyroïde (menhirs de *Kerampeulven*, de *Kerelcun*, allée couverte de *Ty an Boutigued* (maison des fées) ont été façonnés dans cette roche ; de même, les menhirs de *Lein Tan* et du *Cloître* sont taillés dans le granite gris sous-jacent. Dans l'ensemble, les menhirs du district du Huelgoat sont beaucoup plus frustrés que ceux du district de l'*Aber-Ildut* [...]"

**Le Goffic, 1994** : "Plusieurs légendes se rattachent à ce monument : *Ti ar Boudiged* signifie, en français, la maison des fées, et pourtant on prétend que des nains (*korrigans*, lutins ou *farfadets*), qui avaient construit cette « maison » et qui y habitaient, livraient un combat perpétuel avec les géants de l'allée couverte du *Mougau-Bihan* en Commana. Une autre croyance rapportée par l'abbé *Abgrall*<sup>153</sup> va à l'inverse de celle-ci et en fait la tombe d'un géant qu'il fallut plier en neuf pour l'y faire entrer (le monument étant long de 13,40 m, le géant aurait mesuré 120 m de haut !) ; cette dernière légende se rapporterait peut-être à un affleurement de roche ressemblant à un dolmen, situé en bordure sud-est du cimetière de Brennilis et connu sous le nom de *Bez-Guevrel* et qu'on appelle en français « tombe de Gargantua ». Enfin, une autre légende a été rapportée par *Louis Ogès* dans un compte rendu d'une excursion de la Société archéologique du Finistère,

---

<sup>153</sup> Abbé Jean-Marie Abgrall, *Les pierres à empreintes. Les pierres à bassins et la tradition populaire*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVII, 1890, p. 71.

paru dans le Télégramme du 5 juin 1965 : «... Jadis, les korrigans qui habitaient ce vaste monument avaient pour spécialité la sauvegarde de la vertu des jeunes filles. Lorsque deux jeunes gens étaient fiancés, ils se rendaient dans la maison des nains pour y renouveler leur serment. Il arrivait parfois que, profitant de la solitude, le jeune homme voulait prendre un acompte avant de passer devant M. le maire. Korrigans et Korriganes sortaient alors de terre et lui infligeaient une magistrale correction dont il se souvenait toute sa vie. On dit que les jeunes gens ainsi corrigés faisaient ensuite d'excellents maris. »

La première description de ce dolmen est due à R.-F. Le Men<sup>154</sup>, en 1876-1877, qui signale en outre que René de Kerret « a acheté ce monument pour en assurer la conservation et a fait don au musée archéologique de Quimper de plusieurs fragments d'un vase en terre ornementé qu'il a trouvé dans cette allée couverte ». Cela suppose que R. de Kerret a pratiqué une fouille du dolmen. Le premier plan du monument a été publié par Paul du Chatellier en 1907<sup>155</sup>.

En 1910, G. Toscer en fit une nouvelle description accompagnée d'un plan de la structure interne et d'un croquis daté de 1907<sup>156</sup>. Sur ce croquis se remarque le hêtre qui se trouve près de l'entrée et qui, à l'époque, atteignait une hauteur de 3-4 m. Cet arbre doit donc dater du début du siècle.

En 1929, dans son ouvrage *Le Finistère préhistorique*<sup>157</sup>, le commandant Bénard reprit les plans et coupes de P. du Chatellier et G. Toscer en mentionnant que « toute la partie supérieure du tertre a été ajoutée dans les temps modernes pour l'érection de la pierre P qui n'a rien de mégalithique ». La pierre P n'est autre que la borne en granite, sur laquelle est gravée l'inscription « Propriété de la Société archéologique du Finistère », borne qui fut placée sur le sommet du monument après que le vicomte René de Kerret en eut fait don à la Société archéologique en 1878. C'est peu après cette date que fut mis en place le talus circonscrivant le monument et matérialisant la propriété de la Société archéologique.

En 1956, une demande de classement avec l'autorisation de la Société archéologique fut transmise par P.-R. Giot à la direction générale de l'Architecture mais, pour des raisons inconnues, le classement ne fut pas prononcé.

En 1965, dans sa thèse sur les sépultures mégalithiques en Armorique, J. L'Helgouach en fit l'exemple type, le mieux conservé, des sépultures mégalithiques en « V » et, en plus de la description, publia un plan, une élévation interne et une coupe transversale<sup>158</sup>.

En 1968, P.-R. Giot, directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne obtint de nouveau de la Société archéologique une délibération demandant le classement au nombre des Monuments historiques. Les démarches ne furent pas davantage suivies d'effet. Il semble que le dossier ait eu des difficultés à aboutir en raison de l'impossibilité de la Société archéologique à fournir un titre de propriété, les archives de la Société ayant en partie disparu lors de l'incendie du musée de Quimper en 1939, dans la nuit du 18 au 19 novembre. En 1989, le 18 novembre, le conseil d'administration de la Société archéologique a, une fois de plus, délibéré favorablement pour l'inscription ou le classement parmi les Monuments historiques, à la demande de M. C.-T. Le Roux, directeur des Antiquités de Bretagne, mais ce souhait n'est toujours pas exaucé.

### Localisation et raisons de l'intervention

Le dolmen est situé sur un replat des monts d'Arrée, au lieu-dit Bellevue, au nord du bourg et à 80 m au sud de la route partant du carrefour de Bellevue en direction de Ploenez. Topographiquement, le monument se trouve à une altitude de 247 m, au départ d'une vallée où prend naissance le Goaz-glaz, ruisseau affluent de l'Etiez. Cette vallée est barrée au nord par une colline culminant à 277 m, sommet de la commune, et encadrée à l'est et à l'ouest par des mamelons aux altitudes voisines de 260 m. Du monument, la vue ne s'étend pas à plus de 400 m sauf vers le sud, dans l'axe du vallon (fig. 1). Il est donc peu probable que le menhir de 2,25 m de hauteur signalé par P. du Chatellier à 600 m au nord-est, à mi-coteau de Menez-Kermorvan, et que les prospections récentes n'ont pas permis de retrouver, ait été en relation directe avec le dolmen. La position de la sépulture néolithique n'est pas dominante et, par conséquent, n'a pas été choisie pour qu'elle soit vue de très loin comme ce fut certainement le cas pour des dolmens plus anciens.

Les références cadastrales sont les suivantes : parcelle n° 626, section C, feuille n° 1 du cadastre de 1936, à jour pour 1982. Il s'agit d'une toute petite parcelle de 1,8 are créée lors du don de R. de Kerret à la Société archéologique du Finistère, limitée par un talus qui se greffe sur celui séparant la parcelle 1447 des parcelles 591 et 592, aujourd'hui remembrées. Ce talus, quant à lui, semble dater du milieu du XIXe siècle

<sup>154</sup> R.-F. Le Men, *Statistique monumentale du Finistère (époque celtique)*, *ibid.*, t. IV, 1876-1877, p. 118-119.

<sup>155</sup> P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 227 et pl. XXV.

<sup>156</sup> G. Toscer, *Le Finistère pittoresque*, t. II, Brest, 1908 (imprimé en 1910), p. 80-81.

<sup>157</sup> Commandant Bénard Le Pontois, *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, p. 133, 138 et 141.

<sup>158</sup> J. L'Helgouach, *Les sépultures mégalithiques en Armorique*, Rennes, 1965, p. 189-199 (Travaux du Laboratoire d'anthropologie).

car il ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1813. Notons qu'autrefois les parcelles 591, 592, 626, 1447 et 1446 n'en faisaient qu'une (ancienne parcelle 144) appelée Goarem-ar-Bodiget.

Les coordonnées Lambert sont les suivantes : X : 142,175 ; Y : 1092,270. Altitude : 247m.

Le sous-sol est constitué par le granite de Huelgoat qui est, à cet endroit, un monzogranite porphyroïde à biotite et cordiérite. L'altération superficielle de ce dernier minéral laisse des petites vacuoles à la surface des blocs, comme cela se remarque sur les dalles du monument et les affleurements voisins.

Connu depuis toujours, ce monument a été malheureusement fouillé anciennement, R. de Kerret n'ayant sans doute pas été le premier à y mener des recherches. Au moins deux tables de couverture ont disparu près de l'entrée, sans doute victimes de carriers, et il en est vraisemblablement de même pour certaines dalles du péristalithe proches de l'entrée. Sur le premier pilier de l'entrée, côté nord-est, se remarquent encore trois encoches caractéristiques du débitage de la pierre à l'aide de coins.

En décembre 1929 ou janvier 1930, un pilier de maçonnerie fut édifié à l'intérieur du monument pour consolider la dalle de couverture fissurée, à la suite d'un courrier de Saint-Just Péquart à H. Waquet, président de la Société archéologique du Finistère, qui avait demandé au maire de Brennilis de faire le nécessaire.

Toutefois, ce monument est suffisamment bien conservé pour en faire le type d'une petite série de dolmens appelés par J. L'Helgouach « sépultures en V »<sup>159</sup>. Il figure dans de nombreux guides touristiques et comme curiosité sur les topoguides<sup>160</sup>.

Après avoir formulé en 1985 un avis défavorable à une demande de certificat d'urbanisme de la parcelle 1447, puis à un projet de lotir les parcelles 587, 590, 591, 592, 1447 et 1446, à notre demande, une révision du plan cadre a permis de placer les parcelles 591, 592, 626 et 1447 en zone ND. Nous avons ensuite proposé qu'une étude de « zone de protection du patrimoine architectural et urbain thématique archéologique » soit entreprise sur le territoire de cette commune, ce qui eut pour effet, après publication du document d'urbanisme, de protéger le monument et ses abords tant au plan scientifique que paysager.

En 1987, à la suite d'une proposition de notre part, le département du Finistère, s'est rendu propriétaire de la parcelle 1447, dans le double but de la protection patrimoniale du dolmen et de sa mise en valeur pour présentation au public. Cette mise en valeur étant conditionnée par un redressement de certains orthostates du péristalithe, une fouille de contrôle s'avérait nécessaire; c'est pourquoi une première campagne eut lieu en août 1990 avec les membres de l'association locale « Patrimoine de l'Arrée », ce qui permit la fouille et la restauration du péristalithe nord.

Une seconde campagne a donc eu lieu en juillet 1991, pour rechercher et remettre en état le péristalithe sud. Ont participé aux fouilles, outre l'auteur : Daniel Bardon, Christian Bour-die, Pierre Cosme, Karin Christoforetti, Bertrand Grall, Anne et Isabelle Guyomarc'h, Jean-Marc Hervio, Michèle Le Brozec, Bruno Le Flécher, Joël LozacTi, Ana Martin-Ponte, Olga Milla-Castro, Jean-Yves Paul, Josick Peu-ziat, Joël Philippo, Patrick Roé, Christian Schonegger-Zanoni, que nous tenons à remercier pour leur coopération. Nos remerciements s'adressent également à la municipalité de Brennilis et au département du Finistère pour le soutien logistique et financier de l'opération.

#### Commentaire critique des documents existant avant l'intervention

##### 1) Documents de P. du Chatellier (1907) [fig. 2]

Tout d'abord l'orientation du monument est fautive tant dans la description que sur les plans de P. du Chatellier. L'axe longitudinal de la chambre, au lieu d'être E.-O., est N.-O.-S.-E., faisant un angle de 53° avec le nord géographique, comme cela a été rectifié par Ch. Bénard dans *Le Finistère préhistorique*. Ensuite toutes les dalles du péristalithe représentées n'étaient pas visibles. Au XIXe siècle, six dalles de la façade nord du péristalithe pouvaient être visibles avec une lacune médiane P. du Chatellier en représente cinq juxtaposées. Trois autres pouvaient se voir sur la façade sud et cinq sont représentées, mais, dans sa description, il ne fait mention que de la rangée de grandes pierres, fichées debout en terre, parallèlement à la paroi nord de la galerie. Il y a donc eu interpolation et extrapolation.

Près de l'entrée, P. du Chatellier fait figurer un orthostate isolé qui semble dans le prolongement du péristalithe sud mais en avant de l'entrée. Il est possible que cette pierre ait été retrouvée couchée, lors de la fouille de 1991. Enfin, le contour des dalles de couverture est quelque peu idéalisé car elles ne devaient pas être apparentes entièrement, le tertre venant les recouvrir en grande partie.

<sup>159</sup> J. L'Helgouach, *op. cit.* Voir aussi P.-R. Giot, J. L'Helgouach, J.-L. Monnier, *Préhistoire de la Bretagne*, Keimes, 1979, p. 271-272. - J. Briard, *Dolmens et menhirs*, Rennes, 1990, p. 48.

<sup>160</sup> A. Burl, *Guide des dolmens et menhirs bretons. Le mégalithisme en Bretagne*, Paris, 1987, p. 79-80. - O. Eudes, *Dolmens et menhirs de Bretagne*, Paris, 1981, p. 18.

2) Documents de G. Toscer (1907) [fig. 3]

Le croquis montre au sommet du tertre la borne indiquant la propriété de la Société archéologique du Finistère, qui a donc été mise en place avant 1907. On aperçoit aussi le hêtre qui, à l'époque du dessin, devait avoir une dizaine d'années. Le plan qu'il donne dans *Le Finistère pittoresque* est très approximatif ; la largeur au fond de la chambre est très exagérée, les parois ne sont pas aussi rectilignes, les dalles de couverture sont loin d'avoir cet aspect régulier.

La description qu'il en fait est cependant bonne à l'exception de la comparaison du monument avec la forme d'un sarcophage.

3) Documents de Ch. Bénard (1929)

A la page 138 de son ouvrage *Le Finistère préhistorique*, l'auteur reproduit le plan de G. Toscer. A la page 141, il reprend la coupe et une partie du plan de P. du Chatellier, il corrige l'orientation du monument, rajoute sur la coupe la borne de la Société archéologique du Finistère. Dans le texte, p. 133, on peut lire : « La belle allée couverte de Brennilis, qu'on a lamentablement dénaturée en la recouvrant d'un faux tumulus et en la surmontant d'un petit lecti artificiel était, avant ce sacrilège, l'un des échantillons les plus instructifs d'un dolmen avec son tertre de construction ».

Les fouilles effectuées en 1990 ont montré que le cairn venait non seulement s'appuyer sur les piliers internes, mais allait jusqu'à recouvrir les dalles de couverture et que, par conséquent, le tertre est bien d'origine, même s'il a été partiellement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle. On notera aussi que la publication diffère notablement du manuscrit, en particulier en ce qui concerne l'ombrage, ce qui rend incompréhensible l'explication de l'auteur ; d'autre part la supposition du manuscrit devient affirmation à la publication<sup>161</sup>.

4) Documents de J. L'Helgouach (1965)

Le plan publié dans la thèse de J. L'Helgouach a été dressé par lui-même et P.-L. Gouletquer. Il est exact mais ne fait apparaître aucune dalle de la partie sud du pérystalithe. Il est vraisemblable qu'à l'époque du relevé l'état de la végétation les dissimulait.

Description du monument avant les fouilles de 1990-1991 (fig. 4)

Le monument se compose d'un tertre piriforme, de grand axe orienté O.-N.-O. - E.-S.-E., limité par un pérystalithe ; à l'intérieur se trouve une chambre mégalithique assez bien conservée.

1) La structure interne

Il n'existe pas de couloir ou de vestibule précédant la chambre, comme cela se remarque à Liscuis I (Laniscat). Le plan de la chambre et les élévations ont été redessinés. Quelques précisions méritent d'être apportées aux descriptions réalisées par les différents auteurs susmentionnés. Les piliers de la chambre étant inclinés vers l'intérieur, les dimensions au sol sont différentes de celles prises au sommet. Le surplomb des piliers peut atteindre 0,35 m.

L'entrée est large de 1,2 m au sol et a de 0,8 m à 1 m de hauteur. La paroi nord est presque rectiligne, constituée de sept piliers et longue de 13,7 m. On notera que trois piliers de cette paroi se chevauchent. Il s'agit d'une particularité architecturale connue sur d'autres mégalithes armoricains dont l'exemple le plus caractéristique, quoique légèrement plus tardif, est l'allée couverte de Porz-Poulhan en Plouhinec (Finistère)<sup>162</sup>. La hauteur des piliers de cette paroi ne dépasse pas 1,5 m par rapport au sol actuel et le dernier pilier touchant la dalle de chevet, ne mesure que 1,2 m. A cet endroit la dalle de couverture présente une cassure. C'est sans doute par cet orifice que les premiers chercheurs de trésors pénétrèrent dans la sépulture. La dalle de chevet est subtrapézoïdale, d'une hauteur de 1,7 m et d'une largeur de 2,75 m à la base et 2 m au sommet. La paroi sud est constituée de six piliers dont l'alignement est moins régulier. Deux angles sont assez bien marqués, après le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> pilier en partant de l'entrée. La longueur de cette paroi est de 13 m. Les piliers ont une hauteur régulièrement croissante de l'entrée vers le fond (de 1,10 à 1,75 m).

Un orthostate est situé au milieu de la chambre, à 3,2 m de la dalle de chevet. Il est placé obliquement par rapport à l'axe de la chambre et ne touche pas la dalle de couverture. Il semble improbable qu'il ait jamais servi de pilier, mais peut plutôt être comparé à certaines stèles situées dans des chambres de dolmens à couloir (Guennoc, en Landéda, par exemple) à moins qu'il ne s'agisse d'un élément de cloison sauvegardé ou encore d'un orthostate comparable à ceux de certains monuments de la péninsule Ibérique.

<sup>161</sup> Manuscrits du commandant Bénard Le Pontois, Archives du Laboratoire d'anthropologie préhistorique de Rennes.

<sup>162</sup> M. Le Goffic, *Survivance d'un mégalithe : l'allée couverte de Porz-Poulhan en Plouhinec (Finistère)*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n°2, 1990, p. 101-116.

Avant d'en terminer avec la structure interne, rappelons qu'il manque deux ou trois dalles de couverture près de l'entrée et que, toujours dans la même partie du monument, le raccordement de l'entrée au péristalithe fait défaut, victime d'une exploitation ancienne du monument comme carrière de pierres.

## 2) Le tertre

Dans sa partie ouest, il est tronqué obliquement et dégradé par les pratiques culturelles effectuées dans la parcelle 592.

Il est bon de noter que sur le cadastre napoléonien le dolmen se trouvait au milieu d'une grande parcelle et que le talus qui passe actuellement sur le monument est postérieur à son établissement et ne doit dater que du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un débroussaillage et des observations effectuées dans cette parcelle 592 ont montré l'existence de deux orthostates du péristalithe, l'un bien vertical et pris dans le talus, l'autre fortement incliné vers l'extérieur et à la suite du précédent. Dans l'axe du monument, parallèlement à la dalle de chevet et à 4 m de celle-ci, se trouve, fichée verticalement en terre, une dalle longue de 2,35 m et épaisse de 0,2 m émergeant à peine du sol actuel : la face supérieure est régulièrement plate, ne montre pas de traces de fracture, d'éclats ou de soc de charrue. Les deux branches du péristalithe convergent vers cette pierre qui semble bien en faire partie. Cependant sa hauteur paraît trop faible pour qu'il s'agisse d'un orthostate. On peut donc formuler deux hypothèses à propos de cette dalle : il s'agit d'un orthostate du péristalithe fracturé anciennement, dont la fracture, patinée, usée, n'est plus discernable ; cette pierre a ses dimensions d'origine et il s'agirait alors d'une sorte de seuil ayant pour double but de limiter le monument et de permettre l'accès à une cella qui serait située derrière la dalle de chevet.

Cette deuxième hypothèse est d'autant plus plausible que l'espace entre cette pierre et la dalle de chevet est largement suffisant pour contenir une cella, que d'autres monuments de ce type possèdent une cella, comme les monuments de la lande de Liscuis à Laniscat (Côtes-d'Armor)<sup>163</sup>, que la dalle de couverture du fond de la chambre vient à peine recouvrir la dalle de chevet et que le pilier latéral nord du fond de la chambre semble se prolonger au-delà de la dalle de chevet. Seule une fouille dans cette partie du monument permettrait de trouver une réponse à cette question.

Dans la partie centrale, le tertre recouvre les trois dalles de couverture subsistantes et, au nord, vient s'arrêter au sommet des orthostates du péristalithe, lorsque ceux-ci sont sur chant, ou bien mourir doucement au pied du talus périphérique, lorsque les orthostates sont couchés ou ont disparu. Au sud, il vient se terminer près du talus périphérique et seul émerge un orthostate penché vers l'extérieur.

### Conduite des opérations

En 1990, le premier travail a consisté à défaire, sur une longueur de 12 m, le talus séparant les parcelles 626 et 1447, au nord du monument, de façon à pouvoir accéder au péristalithe, après quoi, avant la mise en place du carroyage, la borne indiquant la propriété de la Société archéologique a été déplacée du sommet du tertre en limite de propriété, contre le talus séparant les parcelles 1447 et 592.

Les branches basses des arbres ont été élaguées, le site débroussaillé et une percée a été réalisée dans le talus, devant l'entrée du dolmen, de façon à permettre l'accès du monument aux nombreux visiteurs. En effet, notre étonnement a été grand de constater la fréquentation de Ti-ar-Boudiged. Les visiteurs ont été journalièrement comptés pendant la deuxième semaine du mois d'août et il apparaît que la fréquentation moyenne est voisine de 250 personnes par jour.

Une première zone de fouille de 30 m<sup>2</sup> a été implantée au nord, sur le tertre et le péristalithe, de façon à reconnaître la structure du cairn, le calage des orthostates pour redresser ces derniers.

Symétriquement par rapport à l'axe du monument la deuxième zone de fouille implantée eut pour objet de vérifier qu'une pierre émergeant du tertre appartenait au péristalithe et que d'autres pouvaient exister, mais couchées.

Certains orthostates, dont deux cassés, sont apparus gisant à plat sous une faible épaisseur de terre. Pour la remise en place de l'un d'eux, il a fallu procéder à la pose de goujons et bloquer l'embase à l'aide de béton. Deux orthostates n'ont pu être redressés, l'un étant pris sous les racines d'un chêne, l'autre sous le talus qui passe sur le monument.

Le pilier de maçonnerie, édifié pour des raisons de sécurité à l'intérieur de la chambre, en 1929, par la commune, à la demande de H. Waquet, a été démonté. En effet, il était parfaitement inopérant ; un jour existait entre le sommet du pilier et la dalle de couverture fêlée (mais dont la fissure ne travaille pas) et ce pilier était dépourvu de fondations. De plus, il nuisait à l'esthétique du monument et nombre de visiteurs se

---

<sup>163</sup> C.-T. Le Roux, L'implantation néolithique en Bretagne centrale, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, 1.1, 1984, p. 33-54.

posaient des questions quant à sa signification, tout comme pour la borne qui se trouvait sur le sommet du tertre et le talus périphérique.

La fouille de la partie sud du tertre a été stoppée en 1990 par la présence d'un chêne d'environ 70 ans. Lors de la campagne de 1991 il a tout d'abord fallu procéder à son abattage, à son débitage et à l'enlèvement de la souche. Cette dernière opération, qui a exigé une semaine, a été particulièrement longue et pénible car les racines avaient pénétré dans le cairn du monument qu'on ne pouvait pas déranger, bien entendu. Un carroyage a été mis en place, chevauchant celui de l'année précédente et déterminant une surface à fouiller de 101 m<sup>2</sup> (fig. 4). Une banquette transversale a été réservée en R-S de façon à faciliter la lecture stratigraphique.

Le décapage de surface a fait apparaître les premières assises du talus moderne périphérique, un petit fossé interne lié à la construction du talus dans la partie sud-est de la fouille, un fossé externe, une fosse à détritiques datée de 1983 par son remplissage, et surtout quatre dalles couchées du pérystalithe. Les terres qui recouvraient ces dalles étaient remaniées; leur tamisage systématique a fourni du matériel de toutes époques : Néolithique, Chalcolithique, âge du bronze, Moyen Age, Temps modernes et Actuel.

La partie supérieure du cairn a visiblement été épierrée et un choix de matériaux a été réalisé car seules les pierres dont les dimensions sont inférieures à 20 cm ont été laissées sur place.

Une tranchée de reconnaissance réalisée en S-T a montré que le talus périphérique avait été édifié après un brûlis, au-dessus du sol en place, alors que les quatre dalles du pérystalithe découvertes au cours de la fouille étaient déjà couchées. Les matériaux terreux de constitution interne du talus ont été récupérés de part et d'autre. Cependant, du côté du monument, l'extraction de matériaux fins a été interrompue par la présence de ces dalles couchées.

Devant l'entrée, une grosse pierre à plat a été déplacée anciennement. Il semble bien qu'elle ait fait partie du pérystalithe. Autour de cette pierre, qui paraît correspondre à celle figurant sur le plan de P. du Chatellier, se trouvaient de nombreux moellons de granite allogène (grain plus fin, composition différente, plus leucocrate, altération moindre), apportés à cet endroit en 1929 lors de la construction du pilier de soutènement de la dalle de couverture. Ces pierres comblaient en partie une fosse située devant l'entrée et vraisemblablement contemporaine de l'exploitation du monument en carrière de pierre, au Moyen Age ou plus récemment.

Ces pierres enlevées, la fosse est apparue remplie d'une terre fine très riche en matière humique et parcourue d'un réseau extrêmement dense de racines et de radicelles du hêtre voisin. Il s'agissait d'une sorte de feutrage comportant néanmoins quelques tessons de poterie de diverses époques. Sous cette couche de remplissage, l'horizon de transition A-B conservé a livré des tessons décorés d'une poterie néolithique. Au même niveau, en X 17, 5 m devant l'entrée, un fond de vase néolithique, écrasé sur place, a été mis au jour.

Le pérystalithe dégagé, dessiné et photographié, le cairn a été fouillé en tranchée parallèle à l'axe du monument, de façon à ne pas trop se rapprocher des piliers internes qui auraient pu être déstabilisés par un dégagement total du cairn. Cette opération a permis de mettre en évidence le calage interne du pérystalithe avant le relevage des quatre dalles. La fouille à l'emplacement des dalles redressées n'a fourni aucune information supplémentaire : ni structure, ni mobilier. En fin de chantier, le tertre a été reconstitué et les terres régalingées.

### Description des structures du dolmen

#### 1) Décapage du cairn septentrional, carrés à N, 20 à 24

Le décapage superficiel a fait apparaître un cairn de pierres dont le pendage général est vers l'extérieur. Cette disposition voulue et systématique des pierres du cairn a fait qu'une poussée de la masse du tertre s'est exercée sur les orthostates du pérystalithe en inclinant certains, en brisant d'autres. Ce décapage a aussi montré que les pierres du cairn viennent recouvrir les dalles de couverture, notamment dans les carrés K 20 et L 20, là où le tertre est le mieux conservé (fig. 5).

Dans son ouvrage *Le Finistère préhistorique*, le commandant Bénard indiquait que la partie supérieure du tertre avait été rajoutée dans les temps modernes. L'observation minutieuse des horizons pédologiques permet d'infirmer cette affirmation. En effet, toutes les pierres dégagées en surface étaient prises dans l'horizon A1 - A2 du sol podzolique, horizons très acides et corrosifs qui ont induit une altération très homogène de cette couche de pierres alors que les pierres situées dans l'horizon B sous-jacent montrent des arêtes vives et des surfaces bien moins altérées. Une telle altération ainsi qu'une différenciation pédogénétique des horizons du sol ne peut se réaliser en moins d'un siècle.

Cette observation qui, aux yeux de certains, peut paraître insignifiante, est, au contraire, très importante. C'est en effet un des rares témoins que l'on connaisse pour cette époque du Néolithique d'un cairn venant, sinon recouvrir les dalles de couverture, du moins atteindre leur niveau supérieur.

On remarquera également que vers l'entrée du monument, au niveau de la première dalle de couverture encore en place, les pierres du cairn s'arrêtent brusquement. La dégradation est ancienne et date très vraisemblablement de l'époque où le monument servait de carrière de pierres, comme en témoignent les deux tessons de céramique postmédiévale qui ont été mis au jour pendant ce décapage de surface : l'un en J 21, l'autre en I 23. Au niveau du péristicalithe, après avoir arasé le talus séparant les parcelles 626 et 1447, sous la première assise de ce talus est apparu un orthostate gisant à plat. Cela prouve que cet orthostate était couché et vraisemblablement non visible lors de la construction du talus. Son dégagement a montré qu'il était fracturé au tiers de sa hauteur et que le chicot en place présentait une inclinaison voisine de 45° vers l'extérieur. A la cassure, sur la face interne de cet orthostate brisé, était une couche cendreuse et charbonneuse. Cette couche se retrouve devant l'orthostate suivant, en I 23. Elle est donc postérieure à la chute de cette pierre. Cette couche charbonneuse était surmontée d'une couche jaune, limoneuse, qui a livré deux tessons de poterie néolithique et une pointe de flèche tranchante. Il s'agit d'une couche de déblais en position stratigraphique inversée, provenant du vidage de la chambre. Cette même couche se retrouve derrière l'orthostate situé en H 22 (voir infra la description de la coupe du cairn).

La fouille derrière les orthostates en I 22, J 22, K 22 a révélé un calage très sommaire, formé de deux ou trois pierres placées verticalement contre les dalles. Après relevage, il est apparu que le calage externe n'est guère plus conséquent, le volume des pierres utilisées étant toutefois plus important. Il n'est pas étonnant que ces orthostates d'un poids variant entre une et deux tonnes aient basculé sous la poussée de la masse du tertre, sans doute très précocement d'ailleurs, car, petit à petit, une stabilisation du tertre s'est effectuée par tassement.

2) Description de la coupe réalisée dans le cairn (fig. 6) On peut distinguer de bas en haut :

Arène en place de teinte jaunâtre ; l'altération est assez fortement poussée et le matériau sableux comprend une bonne proportion de limon et d'argile de dégradation. Présence de terriers.

Entre les nombreux cailloux et blocs de granite du cairn, couche limoneuse montrant une sorte de litage subhorizontal formé d'une alternance de niveaux de couleur ocre jaune et de niveaux de couleur ocre rouge. L'épaisseur de ces niveaux est voisine de 1 cm. Il ne s'agit pas d'une marmorisation due à une pseudogleyification mais du résultat d'un dépôt anthropique de différentes couches pour l'accrétion du monument. Certains lits sont bordés d'un liseré d'hydroxydes ferriques. Présence de terriers.

Masse importante de pierres et blocs du cairn, à arêtes vives et surfaces peu altérées. Entre ces éléments s'est développé un horizon spodique, jaune, limoneux et pulvérulent. Présence de terriers.

Couche moins riche en cailloux et petites pierres, fraction fine plus importante de couleur jaune; consistance meuble mais non pulvérulente.

Horizon Bjipe du sol : les accumulations humique et ferrique ne sont pas encore nettement différenciées. La couleur de cet horizon est brun-rougeâtre. Son épaisseur est variable, de 2 à 10, voire même 15-20 cm, montrant des indentations. La limite avec l'horizon sous-jacent est nette.

Horizon A2 gris presque cendreuse épais de 5 à 15 cm selon les endroits.

Horizon A1 gris foncé. Les pierres contenues dans les horizons A1 et A2 montrent une altération assez poussée : les surfaces présentent de petits vides, résultat de la dégradation de certains minéraux, de la cordiérite en particulier.

Horizon L F H (litière, fermentation, humus) du sol.

Terre jaune provenant en partie d'horizons B remaniés. C'est dans cette couche que furent mis au jour les deux tessons de céramique néolithique et la pointe de flèche tranchante. Il s'agit de déblais provenant d'une fouille ancienne de l'intérieur du monument.

Cette coupe est tronquée horizontalement dans cette partie supérieure méridionale et remblayée dans sa partie septentrionale, en raison d'une fouille ancienne, réalisée vraisemblablement après que la dalle de couverture eut été fracturée pour aménager un passage. Plus à l'est, là où le péristicalithe n'était pas trop basculé (en M 20 et M 21), le cairn et les horizons du sol sont presque parfaitement conservés.

3) Fouille du tertre, carrés J, K, L, M, 13 à 16 (Jig. 7)

Le décapage superficiel a montré une surface bouleversée, parsemée de cratères témoignant, à n'en pas douter, de prélèvements de matériaux, sans doute pour la construction du talus séparant les parcelles 592 et 1447. En effet, plus on s'éloigne du talus et moins la surface du tertre est perturbée.

De façon à redresser l'orthostate incliné, une tranchée a été réalisée pour en rechercher la base et le calage. Cette tranchée a permis la découverte, plus à l'ouest, d'un orthostate brisé, la partie supérieure gisant à plat, engagée sous le talus, la base n'ayant pratiquement pas bougé de son emplacement d'origine. A l'est, en M 13, est apparu un autre orthostate, pratiquement à plat et pris sous les racines d'un chêne.

La fouille de contrôle a révélé que le tertre de cette partie du monument est constitué d'une masse d'éléments de granite, les espaces entre ces pierres étant remplis par une terre limoneuse de couleur jaune au sein de



laquelle des grains de charbons de bois ont été prélevés par tamisage pour analyse 14 C. Aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette partie de la fouille. Le calage interne de l'orthostate incliné était très sommaire et simplement constitué de quatre pierres sur chant.

#### 4) Fouille partielle du tertre, carrés N à T, 14 à 17

Cette partie du tertre, aussi, est fortement perturbée sur toute la surface fouillée et sur une épaisseur pouvant atteindre une soixantaine de centimètres. La transition entre la zone perturbée et le cairn en place est très nette. En effet, en surface, les apports sont constitués d'une terre brune, meuble, et de pierres de petites dimensions, tandis que le cairn en place est formé de grosses pierres et blocs à pendage vers l'extérieur du monument et emballés dans un limon argileux jaune d'altération du granite (horizon B déplacé).

Dans cette terre jaune, en Q15, une concentration de charbons de bois a été découverte et des prélèvements ont été réalisés pour analyses. Le cairn n'a pas été entièrement fouillé de façon à ne pas déstabiliser les piliers de la paroi interne du monument.

#### 5) Fouille au sud-est du monument, carrés S à Z, 10 à 18 (fig. 7)

Le décapage de surface a mis en évidence les premières assises du talus construit au XIX<sup>e</sup> siècle, en arc de cercle avec son fossé externe, mais aussi une fosse interne, arrêtée par la présence de dalles à plat. Le talus a une largeur moyenne de 1 m, mais la première assise montre parfois un débordement, et la largeur, à la base, peut atteindre 1,3 m. Le fossé externe est parallèle au talus ; il est large de 0,6 m et profond de 0,3 à 0,4 m ; son bord interne est éloigné du talus de 0,6 à 0,8 m. Entre le talus et le monument, une seconde fosse est parallèle au talus et est interrompue par deux dalles à plat (fig. 10). Elle ne se poursuit pas sous les dalles et est donc postérieure à la chute du pérystalithe.

Le fossé externe et la fosse étaient remplis de terre brune (horizon A indifférencié), stérile, hormis quelques tessons de céramique récente.

En T15 et T16, une fosse ancienne correspond à l'emplacement d'au moins deux dalles du pérystalithe qui faisaient le raccord avec les piliers de la chambre. Ce raccord est oblique par rapport à l'axe du monument et, si l'on admet qu'il en est de même de l'autre côté, cela rappelle beaucoup l'entrée de Liscuis I en Laniscat (Côtes-d'Armor)<sup>164</sup>.

On peut se demander si les pierres plates mises au jour en V 16-17 ne proviennent pas de ce pérystalithe, à moins qu'elles n'aient fait partie du système de fermeture ou de condamnation de l'entrée du dolmen.

#### 6) Fouille du pérystalithe (M à S ; 13 à 15) [fig. 8]

Le décapage superficiel, après arrachage de la souche du chêne, a fait apparaître quatre dalles gisant horizontalement. Les terres les recouvrant étaient remaniées et ont livré de nombreux tessons de poterie de toutes époques ; Chalcolithique (campaniforme), âge du bronze (urne à cordon), Moyen Age (poterie onctueuse), Temps modernes et Actuel, en plus, bien sûr de quelques petits tessons néolithiques. Ces dalles ont dû tomber pratiquement en même temps car elles se chevauchent en se touchant, et cette partie du pérystalithe a dû s'effondrer comme un château de cartes entre 2 500 et 2 000 av. J.-C. En effet, un tesson de vase campaniforme a été trouvé au-dessus et en contact avec une dalle, en O14, recouvert de limon jaune du cairn colluvionné après la chute des dalles.

La tranchée de fouille a montré que les fosses destinées à les recevoir étaient très sommaires, voire inexistantes, et que le calage externe se limitait à quelques pierres. C'est en M-N 14 que le calage le plus soigné a été observé. La fosse est profonde d'une vingtaine de centimètres et les pierres du calage sont petites (10 à 20 cm). Il n'est pas étonnant que, vu la légèreté du calage, les orthostates se soient rapidement effondrés.

Les dalles redressées et calées, la fouille sous celles-ci, jusqu'à l'horizon B en place, n'a donné aucun résultat.

#### 7) Sondages en T18 et W17 (fig. 9)

Le sondage de 0,80 m x 1 m a montré que devant l'entrée le sol est en pente vers l'est, qu'il est tronqué au niveau de l'entrée par une « fouille » ancienne et que le dénivelé est compensé par des apports caillouteux puis sableux parcourus par un réseau très dense de racines de hêtre. Des tessons de poterie néolithique ont été découverts au-dessus de l'horizon B, soit dans l'horizon A1 néoformé, soit dans l'horizon A2.

Le sondage pédologique effectué en W 17 a donné le résultat suivant :

---

<sup>164</sup> Cf. note. 11.

0-20 cm : Remblai récent (épaisseur variable suivant les endroits, parfois il est recouvert d'un apport holorganique). Dans le voisinage du talus existe un horizon de terre rubéfiée correspondant à un brûlis, à la base de cet apport.

20 à 35-42 : Horizon A1 noir, très riche en matière organique, sans cailloux ni graviers, chevelu racinaire dense, texture limoneuse, structure grumeleuse fine, bonne porosité, meuble, transition graduelle et régulière.

35-42 à 50: Horizon A2 brun foncé en haut passant progressivement au brun clair grisâtre vers le bas de l'horizon. Ni cailloux ni graviers, texture limono-sableuse, structure polyédrique, subanguleuse fine à particulière, bonne porosité, meuble, transition graduelle et ondulée. A la base de cet horizon, présence de tessons de poterie néolithique.

50 à 90-100: Horizon B, jaune brunâtre à jaune ocre, texture limoneuse, structure polyédrique subanguleuse fragile, bonne porosité, meuble.

90-100 à ? : Horizon C : granite altéré en arène (monzogranite porphyroïde à biotite et cordiérite).

Il s'agit d'un sol podzolique qui a connu une accrétion d'une vingtaine de centimètres en 5 000 ans si l'on admet que la surface du sol néolithique se trouve actuellement au niveau de la transition A2/B, niveau contenant des tessons néolithiques.

#### Le mobilier

A l'exception du fond de vase écrasé sur place en X 17, tout le mobilier découvert se trouvait dans des couches perturbées anciennement. L'essentiel du mobilier néolithique a été découvert à proximité de l'entrée.

#### 1) Mobilier lithique

Trois disques en schiste bleu dévonien (schistes et quartzites de Plougastel) ont été trouvés en surface, en R14 et P15 (fig. 10). Le gisement le plus proche est la crête de Roc'h-Trédudon. Ces disques pourraient être des couvercles de vases, comme cela avait été suggéré lors de la fouille du souterrain de l'âge du fer de Park-Mathias à Trédudon-L'Hôpital en La Feuillée, où plusieurs disques similaires étaient associés à des poteries<sup>165</sup>.

En T 16, un bloc de grès fin à muscovite montre une rainure, large de 12 à 13 mm (fig. 11, n° 1). Il peut s'agir soit d'un polissoir, soit d'un redresseur de hampe de flèche.

Le mobilier en silex est le suivant : 1 éclat de décortilage en silex gris clair en I 23 ; 1 gros éclat de décortilage en U 16 (fig. 12, n° 12) ; 1 fragment proximal de lamelle (R-S 14) [fig. 12, n° 1] ; éclat en R 16 (fig. 12, n° 4) ; éclats en W 16 (fig. 12, n° 8 10 et 11) ; éclat lamellaire en V 16 (fig. 12, n° 5) ; débris en W 17 (fig. 12, n° 7) et T 14 (fig. 12, n° 8) ; 1 petit grattoir avec réserve corticale en V 16 (fig. 12, n° 3) ; 1 éclat utilisé en U 14 (fig. 11, n° 2) ; 1 petit grattoir sur éclat de décortilage en Q 15 (fig. 12, n° 2) ; 1 racloir convergent à retouches inverses continues en R-S 13 (fig. 12, n° 9).

Par ailleurs, il y a lieu de noter la présence de matériaux de remplacement du silex : 1 éclat de quartz retouché en V 16 (fig. 12, n° 6) ; 1 armature de flèche tranchante réalisée par deux tronçatures abruptes sur un éclat ou sur une lame en quartzite calcédonieux conférant à l'objet une forme subtrapézoïdale (fig. 11, n° 3). On connaissait dans la région des monts d'Anée des outils réalisés dans cette roche, essentiellement dans des stations de surface d'époque mésolithique. Il apparaît que l'usage de cette roche pour produire des artefacts a perduré au Néolithique ; 4 percuteurs en quartz et quartzite, dont un assez gros, ont été mis au jour en I 24, U 16, U 17 et W 16 (fig. 13) ; 1 fragment de molette en grès se trouvait en W 16. Trois autres objets ou fragments d'objets en grès sont des pierres à affûter d'âge indéterminé (R 16, S 17 et V 14) [deux semblent récents].

#### 2) Mobilier céramique

Dans le cadre de cette publication, nous n'étudierons pas les tessons de grès ou de faïence contemporains, ni ceux de céramique médiévale.

La très grande majorité du mobilier néolithique a été trouvée devant l'entrée et provient très vraisemblablement du vidage de la sépulture, plutôt que de dépôts d'offrandes. Le matériel est, de ce fait, très fragmentaire et aucun profil n'est entièrement reconstituable. Néanmoins, on peut reconnaître certaines formes. Les cotes des vases sont données d'après le code suivant :

De = diamètre de l'ouverture. Dc = diamètre minimum du col. D = diamètre maximum de la panse. Df = diamètre du fond. H = hauteur totale du vase. Hc = hauteur du col. He = hauteur de la partie supérieure de la panse. Hf = hauteur de la partie inférieure de la panse.

<sup>165</sup> M. Le Goffic, Un particularisme armoricain : les souterrains de l'âge du fer, dans Actes des conférences de l'université d'été du Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1992, p. 165-194.

Poterie n° 1 (en V16). Une centaine de tessons proviennent d'un vase à fond plat type « pot de fleur », de facture très grossière. Df s 105 mm, D = 140 mm. La pâte mal cuite, tend à se déliter. Le dégraissant mal classé est formé de granite concassé. Certains éléments du dégraissant atteignent 9 mm. L'épaisseur de la paroi varie de 5 à 8 mm. Le rebord est légèrement éversé et pincé. Les surfaces sont irrégulières et non lissées. Ce type de vase est fréquent dans les monuments du Néolithique final et particulièrement dans les allées couvertes.

Poterie n° 2 (en X 17) [fig. 14, n° 2]. Fond de vase type « pot de fleur » trouvé écrasé sur place, de facture moins grossière que le précédent, dégraissant plus fin et mieux classé. La surface externe est de couleur brun rougeâtre, la surface interne beige. Df = 74 mm, D = 90 mm, Hf = 78 mm. Une nette inflexion sépare la panse du col, la lèvre est presque droite et légèrement pincée.

Poterie n° 3 (en T 16) [fig. 14, n° 14]. Haut de vase type « pot de fleur » monté en utilisant la technique du colombin. Dégraissant grossier (granite concassé) ; cuisson irrégulière, réductrice à l'intérieur de la pâte, oxydante à l'extérieur. Surface externe gris-brunâtre, surface interne gris-noirâtre. Le rebord est éversé et la lèvre est arrondie. De = 120 mm, D = 170 mm.

Poterie n° 4 (en T 18) [fig. 14, n° 11]. Tessons d'un vase globuleux à petit rebord très peu éversé et fond vraisemblablement plat, monté en utilisant la technique du colombin. La pâte est bien cuite : pâte très noire et surfaces brun clair. Dégraissant mal classé formé de granite à deux micas concassé : présence de nombreux cristaux noirs, probablement de la cordiérite.

Poterie n° 5 (en T 16) [fig. 14, n° 10]. Deux tessons proviennent du rebord d'un vase à paroi fine (2 à 3 mm), pâte fine, noire. Le décor est composé de deux stries subparallèles au bord du vase.

Poterie n° 6 (en S 17, T16 et T18) [fig. 15]. Douze tessons proviennent d'un vase vraisemblablement biconique à col légèrement concave orné de stries parallèles exécutées avant cuisson. La surface externe varie du brun clair au noir. La surface interne est plutôt rougeâtre et bien lissée. Le dégraissant est assez fin, quartzo-micacé. Le vase fait penser à ceux du type Conguel supérieur, mais il est bon de noter que des exemplaires s'en rapprochant fortement ont été trouvés dans le dolmen de Rosmeur en Penmarc'h et dans celui de Kersidal en Plomeur<sup>166</sup>.

Poterie n° 7 (en O 14 et Q 12) [fig. 14, nos 14 et 15]. Deux tessons proviennent d'un globelet campaniforme décoré de lignes pointillées horizontales parallèles. La couleur de la surface, bien lissée, est brun rougeâtre.

Poterie n° 8 (en R 15 et R 14) [fig. 14, nos 12 et 13]. Deux tessons proviennent d'un globelet campaniforme décoré de lignes horizontales parallèles réalisées à la cordelette. La couleur de la surface, bien lissée, est rougeâtre.

Poterie n° 9 (en J 23) [fig. 14, n° 1]. Deux tessons se rapportant à une écuelle carénée à fond rond. De = 128, d = 132. La paroi est épaisse de 4 à 5 mm. Le dégraissant est quartzo-micacé. Les surfaces sont de couleur brun rougeâtre ; la partie médiane de la paroi est de teinte noire.

#### Datation, comparaisons et conclusion

Deux analyses 14 C ont été réalisées par le laboratoire de Gif-sur-Yvette. La première a fourni le résultat suivant: Gif -8730 = 4570 ± 70 B.P., soit, après calibration, la fourchette -3497,-3053 B.C., sur un échantillon de charbons de bois prélevés en L 14, dans la masse du cairn en place, qui ne peuvent être postérieurs à la construction du dolmen. Gif-8731 = 3020 ± 60 B.P., soit, après calibration, -1407, -1080 B.C., sur un échantillon de charbons de bois prélevé en 122, dans un horizon perturbé, et pourrait correspondre à une visite des gens de l'âge du bronze qui ont beaucoup fréquenté les monts d'Arrée au Bronze moyen, comme en témoignent les centaines de tumulus existant autour de Brennilis<sup>167</sup>.

Rien n'interdit de penser d'ailleurs que quelques dalles aient été prélevées dès cette époque pour la fabrication de caveaux ou de grands coffres.

La datation 4570 ± 70 correspond assez bien à celle de Liscuis II (4450 ± 110); par contre, elle est plus jeune que Liscuis I (5140 ± 110) qui pourtant présente beaucoup d'analogies sur le plan structural : dimensions de la chambre, aspect piriforme du tertre limité par des orthostates, entrée en « entonnoir », ainsi que du point de vue du mobilier : absence de céramique typique du style Kerugou, présence de vases carénés à col droit légèrement concave, indigence du matériel lithique, quoique ce caractère soit à considérer avec prudence car l'intérieur du monument n'a pas été fouillé depuis le XIXe siècle et que l'on ignore son contenu puisque les efforts déployés au musée de Quimper et à celui de Penmarc'h pour retrouver les tessons décorés provenant de la fouille de R. de Kerret sont restés vains.

Les fragments du vase mis au jour devant l'entrée du monument, rappelant fortement le style « Conguel supérieur », peuvent surprendre car ce style céramique est généralement plus tardif de quelque deux à

<sup>166</sup> P. du Chatellier, *Les deux tumulus de Rosmeur, Pointe de Penmarc'h, dans Matériaux pour l'histoire primitive de l'Homme*, Toulouse, 1879, p. 5-14, pl. V et VI.

<sup>167</sup> J. Briard et M. Le Goffic, *Les tumulus des monts d'Arrée, à paraître (Institut culturel de Bretagne)*.

quatre siècles, entre 3200 et 2500 av. J.-C, mais rien n'empêche de penser que l'utilisation du monument a duré plusieurs siècles. Mais ce type de vase est pratiquement contemporain du style Kerugou attesté dans plusieurs monuments analogues comme Le Run à Treffiat et Crugou à Plovan, fouillés par P. du Chatellier en 1875 et 1879<sup>168</sup>. Leur présence à Brennilis, dans les monts d'Arrée, agrandit sensiblement l'aire de répartition dont l'épicentre est la région de Carnac-Quiberon. R. Polies avait déjà reconnu un faciès analogue dans le mobilier provenant des prospections méthodiques de F. Le Provost au camp de Toul-Goulic à Trémargat, qui n'est, somme toute, qu'à 45 km à l'est de Ti-ar-Boudiged<sup>169</sup>. Il peut aussi s'agir d'un vase qui a voyagé ou encore d'un simple phénomène de convergence.

La découverte de tessons de vases campaniformes n'avait encore jamais eu lieu au centre du Finistère ; c'est maintenant chose faite. Il n'y avait pas de raison que les Chalcolithiques se fussent cantonnés à la frange littorale. Ils ont souvent réutilisé des allées couvertes pour leurs sépultures et il est probable qu'à Ti-ar-Boudiged ils aient agi de même. Notons que le dolmen de Crugou à Plovan, qui est du même type, a livré de nombreuses poteries campaniformes.

Sur le plan structural, le dolmen de Crugou en Plovan, aujourd'hui disparu, possédait non loin du fond de la chambre deux pseudo-piliers qui, d'après leur disposition, ne devaient pas être des éléments de cloisonnement. J. L'Hel-gouach les a comparé aux piliers internes de dolmens ibériques (Cueva de Menga, Antequera, Malaga). Il peut en être de même pour le pseudo-pilier de Ti-ar-Boudiged (fig. 16).

Derrière la dalle de chevet de Ti-ar-Boudiged, il est possible qu'il existe une cella (les fouilles qui seront réalisées quand cette partie du monument aura été acquise nous le diront), à l'instar du dolmen du Run à Treffiat (aujourd'hui démoli) et de celui de Liscuis I à Laniscat. En réalité, il n'y a pas deux sépultures absolument identiques, chacune montre une ou plusieurs particularités, ce qui fait l'intérêt de l'étude et de la bonne conservation de ces monuments.

A la fin du chantier, le péristalithe redressé a été consolidé, le cairn reconstitué jusqu'au sommet des orthostates et les terres régérées de façon à achever la présentation de la partie du monument accessible au public (fig. 17 et 18). Cette mise en valeur a été complétée par la création d'un sentier piétonnier, un petit parking, un panneau explicatif et la plantation de quelques bouquets de feuillus climatiques (chêne, hêtre, noisetier), destinés à masquer une aire de pique-nique.

A l'avenir, il restera à acquérir quelques mètres carrés pour pouvoir dégager, fouiller et mettre en valeur la partie occidentale du dolmen sise sur la parcelle C 592. On sait en effet qu'au moins un des orthostates du péristalithe gît, brisé, sous le talus de séparation des deux parcelles."

**Giot, 1997-b, p. 49 :** "Un peu avant l'arrivée de ce chemin à la D 36, en vue du bourg de Brennilis, un balisage indique le beau dolmen de Ty-ar-Boudiquet (la maison des fées), propriété de la Société archéologique du Finistère. Il y a encore son tumulus de terre, allongé, avec ses dalles subverticales de retient. C'est un dolmen en V, où couloir et chambre sont différenciés, avec un élargissement progressif. Il y a encore trois tables en place, et une dalle interne verticale de cloisonnement. Sa date vers la transition du Néolithique moyen au final a été confirmée, c'est bien un dolmen à couloir « en train de devenir » une allée couverte."

## LE CLOITRE-PLEYBEN

### ● 500 mètres à l'Ouest du bourg – menhir

**Chatellier, 1907, p. 238 :** "Menhir de 3m50 de circonférence, à 500 mètres à l'Ouest du bourg."

Remarque : il est étonnant que P. du Chatellier soit le seul à signaler ce monument.

### ● Cragou – plusieurs tumulus

**Chatellier, 1907, p. 239 :** "Plusieurs tumulus sur le haut de la montagne au pied des rochers du Cragou."

### ● Pont ar Grossec – tumulus

X : 139,615 ; Y : 2379,520 ; Z : 135

Un tumulus est représenté que la carte IGN.

<sup>168</sup> P. du Chatellier, *Exploration du tumulus et du menhir du Run à Treffiat (Finistère)*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1879, p. 1-7.

<sup>169</sup> R. Pollès, *Le style Conguel : nouveaux éléments*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 83, 1986, p. 452-469.

● **Chapelle Notre-Dame**

**Guénin, 1911** : "*Gouézec. - Pierre à empreintes près de la chapelle de Notre-Dame.*"

■ **Croas-Kervenn – caveau et tumulus**

**Giot, 1982** : "*Un autre découvert à Croas-Kervenn en Gouézec, contenant encore un lit de sable blanc, quelques débris d'os et un petit vase à une anse, était assemblé à rainures, et la face supérieure de la dalle de couverture porte une trentaine de petites cupules hémisphériques. Dans la même commune à Lanvéguen, il fut découvert par deux fois des coffres vides.*"

**Le Roux, 1983** : "*Croas-Kervenn. Le défonçage d'un jardin potager a mis au jour en 1982 une tombe en coffe d'environ 1,30 m de long sur 0,50 m de large faite de cinq dalles de schiste ardoisier ; les côtés étaient assemblés à rainures selon le style habituel (fig. 12) et la couverture, belle dalle ovalaire de 2,10 m de long et 1,50 m de large, porte à sa face supérieure une trentaine de petites cupules hémisphériques dont 19 dessinent une sorte de « barillet » incomplet tandis que les autres semblent réparties de façon aléatoire. En outre, deux légères rigoles piquetées au tracé sinueux partent chacune d'une de ces cupules.*

*La tombe sans dalle de fond était garnie d'un lit de sable blanc, vraisemblablement d'origine marine (bien que la plage la plus proche soit distante de 25 km à vol d'oiseau). L'inventeur y a recueilli quelques restes d'os longs humains et un petit pichet bitronconique à une anse, de forme assez élancée mais bien caractéristique (fig. 13).*

*Dans la parcelle voisine existe un petit tumulus assez étalé qui semble avoir été sommairement exploré autrefois.*"

**Briard, 1984, p. 241** : "*Croaz Kervenn. En 1982, une fouille de sauvetage d'une tombe en caveau a livré à C.-T. Le Roux, un joli petit cruchon à une anse (inédit). Le vase est du même type que celui de la tombe en caveau de Juno Bella à Berrien. (renseignement C.-T. Le Roux).*"

● **Kerriou – allée couverte**

X : 131,825 ; Y : 2373,800 ; Z : 79

**MH** : "*Kerriou - Allée couverte dite Loch-ar-Ronfl (cad. B 338c) : classement par arrêté du 27 février 1975.*"

**Le Men, 1877, p. 107** : "*Au village de Kerriou, allée couverte fouillée il y a quelques années, par MM. de Legge et de Limur, qui ont trouvé deux grandes haches en pierre sous les dalles de l'allée.*"

**Flagelle, 1878** : "*Galerie de dolmens de 16 mètres de longueur, en partie détruite, au bout ouest du taillis de Kerriou, près du canal vis-à-vis de Marros, en Pleyben, nommée Guélé-ar-Ronfl, pu lit de l'Ogre. Vers 1868 ou 1869, M. de Limur, fouillant la partie ouest du dolmen, y trouva deux haches en pierres polies.*"

**Chatellier, 1907, p. 238** : "*Allée couverte de 16 mètres de long, ayant 7 tables ; en partie détruite, dans le bois de Kerriou, près le canal, entre Pont-Coblant et Kerriou.*"

**Toscer, 1908, p. 90** : "*A trois kilomètres au nord du bourg, à l'ouest du taillis de Kerriou qui domine le cours de l'Aulne, on voit une allée couverte de 16 mètres de longueur, en partie détruite. Cette galerie, nommée dans le pays Guele-ar-Roufl (le lit de l'Ogre), est classée comme monument historique.*"

**BSAF, 1922, t. 49, procès verbal séance 26/01/1922, p. XL** : "*La vaste allée couverte de Kerriou, en Gouézec, avec sa magnifique table et ses sept galeries, va être dégagée et consolidée par les soins de Madame la Comtesse de Legge.*"

**Guénin, 1934** : "*1948. - Le « lit de l'Ogre ». Com. de Gouezec, cant. de Pleyben.*

*Dans le bois de Kerriou et tout près du canal de Nantes à Brest, grande allée couverte de 16 m. de long en partie détruite. Vers 1876, elle était connue dans le pays sous le nom de Gvvele-ar-Ronfl, le lit de l'Ogre. La légende paraît s'être perdue.*"

**L'Helgouac'h, 1965, p. 10** : "Le Dinantien, dans le bassin de Châteaulin, a été utilisé au moins pour deux allées couvertes, à Kerriou (Gouézec) et Kerbasquet (Spézet). Ce sont là des schistes (hT de la carte géologique, n° 73, feuille de Châteaulin, 1949) qui offrent de grandes facilités de débitage en larges plaques mais qui, de ce fait, se clivent très facilement sous le poids des dalles de couverture elles-mêmes fissurées."

**Giot, 1997-b, p. 50-51** : "Dans le nord de la commune de Gouézec, avant d'arriver au pont sur l'Aulne de Pont-Coblant, par la D 785, en quittant la route vers le manoir de Kerriou au bout de 1 km, pour aller dans le bois en bordure de la rivière, on trouve une allée couverte dite Loch-ar-Ronfl (maison du géant) ou Guele-ar-Ronfl (lit du géant), de 16 m de long, avec six tables en place, malgré quelques piliers inclinés en schiste local."



L'allée couverte de Kerriou en Gouézec (Sparfel, 2010)

#### ● Kerriou – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 238** : "Autre tumulus sur le bord de la route de Kerriou, conduisant au château de M. de Legge, près de la croix de Kerven."

#### ● Lanveguen - tumulus

---

X : 129,740 ; Y : 2372,165 ; Z : 85 m

**Le Roux, 1983** : "Lanveguen. Un autre ensemble attribuable à l'Age du Bronze nous a été signalé par le aire de la commune ; il comprend une énorme butte de terre très étalée par la culture, non loin de laquelle furent découvertes accidentellement, en 1950 et 1981, deux tombes en coffre analogues à celles de Croas-Kervenn, mais vides."

**Briard, 1984, p. 241** : "Lanveguen. Tumulus (X : 129,8 Y : 72,77 Z : 85 m). B iblio. Archives Direction des Antiquités préhistoriques de Bretagne."

#### ● Rodvéguen – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 238** : "Tumulus à Rodvéguen. Dans le champ qui l'environne il a été rencontré plusieurs sépultures formées de pierres plates posées de champ en terre en forme de coffre, et une cachette de fondeur composée de haches à douille en bronze."

---

## LANNEDERN

---

#### ● Bergam – coffres

---

X : 138,600 ; Y : 2385,330 ; Z : 175

**Giot, 1982** : "A Bergam en Lannédern un autre coffre a été détruit."

**Le Roux, 1983** : "Bergam - J.-M. Moullec à la faveur d'une autre découverte fortuite de tombe en coffre, a pu reconnaître, sur environ 2 hectares, les traces d'un tumulus et trois tombes plates, mais aussi recueillir un

broyeur et trois haches polies, ce qui laisse penser que le site était probablement fréquenté avant l'Age du Bronze."

**Briard et al., 1994, p. 77** : "Au moins quatre sépultures en coffre ont été découvertes à proximité d'un tumulus anciennement répertorié. L'une d'entre elles a été fouillée par J.M. Moullec en décembre 1982, une autre en mai 1987 par B. Grall, très près de la précédente (parcelle 463, section A2, cadastre de 1963). Les structures mises au jour sont très frustes. Elles sont formées de pierres sur chant, juxtaposées et recouvertes d'une dalle. Les coffres fouillés après destruction partielle par les engins agricoles n'ont fourni aucun mobilier. Une troisième tombe en coffre se trouvait près du tumulus arasé de la parcelle 431 tandis qu'une quatrième était dans la parcelle 833. AX : 138,70 AY : 1085,90 Z : 175. BX : 139,10 BY : 1086,20."

#### ● Bois de la Roche – 3 tumulus

---

**Chatellier, 1897-a** : "Après de la chapelle du Bois-de-la-Roche sont trois tumulus dont l'un est dans un bois taillis. Le cantonnier de la commune se rappelle d'avoir rencontré, il y a quelques années, sur le sommet d'une carrière d'où on extrayait des matériaux pour l'entretien des routes, plusieurs tertres dans lesquels il y avait des fragments de poteries."

**Chatellier, 1907, p. 238** : "Après de la chapelle du bois de la Roche 3 tumulus dont un dans un bois taillis."

**Briard et al., 1994, p. 77** : "Trois tumulus ont été signalés près de la chapelle par P. Du Chatellier (1897), mais ils n'ont pu être retrouvés. Il semble bien qu'ils aient été détruits par l'exploitation de la carrière qui se trouve près de la chapelle."

#### ● Kerveguennet - tumulus

---

X : 138,350 ; Y : 2384,930 ; Z : 185

**Le Goffic, 1993** : "Dans la parcelle n°2, section B du cadastre de 19/86, dénommée Ty-Cras, Park Moan, un petit tumulus, très arasé par les labours, est encore discernable au centre du champ. Il peut être daté, au moins provisoirement, de l'âge du bronze moyen et a été découvert au cours de prospections systématiques."

**Briard et al., 1994, p. 77** : "Dans la parcelle dénommée «Ty-Cras, Park-Moan», une petite butte semble bien être un tumulus très arasé. Cadastre 1986, section Bl, parcelle 2. X : 138,450 Y : 1085,500 Z : 185. Inventaire M. Le Goffic."

#### ● Lannedern et de Loqueffret – tumulus

---

**Flagelle, 1878** : "Tumulus entre le bourg de Lannedern et celui de Loqueffret, sur le bord de la route. (Grenot.)"

**Chatellier, 1907, p. 238** : "Tumulus près la route, entre les bourgs de Lannedern et de Loqueffret."

#### ● Roc'h-Ven – tumulus

---

X : 138,980 ; Y : 2384,955 ; Z : 178

**Le Goffic, 1993** : "Comme cela arrive fréquemment, un tumulus, un peu plus volumineux que le précédent [Kerveguennet], est surmonté d'un talus séparant deux parcelles portant le même nom : Park nevez pella, n° 544 et 545, section A du cadastre."

**Briard et al., 1994, p. 77** : "Deux parcelles portent le même nom: «Parc-nevez-pella». Elles étaient, autrefois séparées par un talus enjambant un tumulus, 150 m à l'est du point culminant de la commune, où se trouve le château d'eau. Cadastre 1986, section Al, parcelles 544 et 545. X : 138,080 Y : 1085,530 Z : 195. Inventaire M. Le Goffic."

#### ● Roscadou – menhir

---

X : 136,899 ; Y : 2384,723 ; Z : 145

Carte archéologique : 29 115 0004

**Le Roux, 1985** : "Bergam (responsable : J.-M. Moullec). - A la suite des recherches effectuées en 1982-1983, une prospection systématique des environs a permis le repérage d'un menhir inédit au lieu-dit Roscadou, qui vient s'ajouter aux vestiges déjà repérés dans ce secteur."

**Site internet T4T35** : "Petit menhir, haut de 2 m, dans un talus."

**Site internet Les mégalithes bretons** : "Ce menhir est situé dans un talus, il fait une hauteur de 1,90 m, une largeur de 1,20 m pour une épaisseur de 0,70 m."

## LENNON

### ● **Moulin Veill – 6 ou 7 tumulus**

**Chatellier, 1907, p. 239** : "Six ou sept petits tumulus, dans la Vallée du moulin Veill."

### ● **Pendreo – coffre et dolmen**

X : 135,060 ; Y : 2372,750 ; Z : 87 (dolmen)

Carte archéologique : 29 123 0002

**Le Roux, 1972** : "Le centre du Finistère est une région particulièrement riche en tombes de l'Age du Bronze, avec ou sans tumulus. Pour s'en convaincre, il n'est que de considérer la liste impressionnante des fouilles de P. Du Châtellier à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, par exemple. Mais de nombreuses sépultures subsistent, comme le prouvent les découvertes fortuites de ces dernières années. A cet égard, la série que nous avons pu étudier au printemps 1971 sur les communes de Lennon et de Pleyben s'est révélée fort instructive."

#### I. - TOMBE EN COFFRE DE PENDREO EN LENNON

Cette sépulture fut découverte au début du mois de mars 1971 ; au cours d'un labour, M. Nay, cultivateur à Pendreo, accrocha une grande dalle avec sa charrue. La pierre, une fois extraite, attira l'attention de M. Le Floch, boucher à Lennon, qui, dégagant les autres blocs restés en terre, recueillit un petit vase en poterie grossière ; ayant reconnu là une tombe ancienne, il alerta immédiatement la Direction des Antiquités Préhistoriques par le canal de la mairie de Lennon. Dans le même temps d'ailleurs, M. Plusquellec, Maître-Assistant à l'Université de Brest, mis au courant par un de ses étudiants, nous avait lui aussi averti de la découverte. Nous avons effectué la fouille de sauvetage qui s'imposait les 20 et 21 avril 1971, aidés par deux ouvriers communaux fort aimablement mis à notre disposition par la municipalité, ce qui a permis de libérer le terrain à temps pour les semailles de printemps.

La tombe a été découverte dans la parcelle n° 645 section E, feuille 3 (dite « Park-Creis ») du cadastre révisé de Lennon, à 300 m à l'est de la ferme de Pendreo et 2 km au sud-ouest du bourg (Coordonnées Lambert I : X : 134,9 ; Y : 73,2). Topographiquement, il s'agit d'un sommet bien dégagé dans la campagne profondément vallonnée du Bassin de Chateaulin, dominant la vallée de l'Aulne et commandant un remarquable panorama sur les Montagnes Noires.

**La Fouille.** - La tombe étant déjà vidée lors de notre arrivée, nous avons concentré nos efforts sur l'étude de son architecture en la démontant intégralement, ce qui devrait permettre sa reconstitution ultérieure dans de bonnes conditions. Il s'agit d'un coffre classique tant par ses dimensions (longueur 1,25 m, largeur 0,65 m, profondeur 0,45 m) que par son mode de construction en dalles de schiste local sommairement retaillées et ajustées. On peut noter que le plan était assez nettement trapézoïdal, plus large d'une dizaine de centimètres à l'est qu'à l'ouest et que la dalle formant la paroi nord, de hauteur insuffisante, avait été complétée par une maçonnerie sommaire comprenant trois assises de grandes pierres plates, également en schiste local. Le fond comprenait deux dalles jointives, la plus petite, à l'est, étant un peu plus épaisse et formant en quelque sorte oreiller.

La dalle de couverture n'a pu être observée en position, mais son emplacement restait bien marqué de sorte que la restitution est aisée ; nettement appointie, la pierre est longue de 1,80 m et large de 1,10 pour une épaisseur moyenne comparable à celle des autres dalles de la construction, soit 10 à 15 cm.

Cette couverture était encastrée dans un assez remarquable dallage en plaquettes de schiste qui entourait la tombe sur une largeur moyenne de 0,50 m au niveau du sommet des parois, de sorte que la structure funéraire complète s'inscrivait dans un rectangle de 2,3 m sur 1,6 m environ, orienté nord-ouest - sud-est ; il



faut noter que le dallage comprenait en fait deux parties superposées : un lit inférieur formé d'une couche de plaquettes très minces, passant sous le débord de la couverture, et une assise supérieure en éléments plus massifs, butant contre les bords de la dalle supérieure. Cet ensemble était assez bien conservé sauf dans l'angle sud-ouest, mais il est difficile d'affirmer que les plaquettes ne recouvraient pas, au moins partiellement, la table de couverture, celle-ci, à moins de 30 cm sous la surface, ayant été à plusieurs reprises écornée par les charrues.

Le démontage de la tombe a également permis d'étudier le calage qui maintenait les dalles ; il s'agissait de petites plaquettes de schiste coincées obliquement à la base de celles-ci pour rattraper leurs irrégularités. Dans l'angle sud-ouest, cependant, une structure plus complexe permettait de colmater un jour subsistant entre les dalles. On retrouve ici le souci permanent des constructeurs de l'Age du Bronze d'assurer l'étanchéité de leurs réalisations.

Enfin, le mode de mise en place des dalles, dont certaines pesaient entre 2 et 300 kg, a pu être reconnu ; une fosse assez vaste avait été creusée jusqu'au niveau des dalles de fond qui avaient été disposées soigneusement dans l'excavation ; ensuite une rigole avait été creusée autour d'elles, à la profondeur voulue pour que les pierres des parois, calées au besoin par des plaquettes s'y placent convenablement. Puis la fosse avait été remblayée avec les matériaux extraits auxquels s'étaient mêlés quelques inévitables charbons de bois, témoins indiscutables de l'opération. Le remblai avait été arrêté au niveau du sommet des parois et recouvert d'un dallage qui avait donc dû être fonctionnel le temps de la cérémonie funèbre et de la mise en place de la couverture ; enfin, le blocage de la dalle avait précédé la fin du rebouchage.

Le matériel. - Nous avons déjà évoqué le charbon de bois récolté à l'extérieur de la tombe ; il a pu fournir une date Radiocarbone que nous commenterons plus loin (GIF 2177 : 3550 + 120 B.P., soit 1600 B.C.). Quant au vase recueilli par M. Le Floch, sa position précise n'est pas connue à l'intérieur de la sépulture, mais il provient avec certitude du quart sud-ouest de celle-ci. C'est un petit récipient globuleux, très fruste, à fond plat et bord légèrement rentrant terminé par une lèvre amincie. La forme est irrégulière (hauteur 60 à 70 mm, diamètre 100 à 108 mm) et la pâte à dégraissant quartzo-micacé, beige en surface, est très noire en cassure et assez friable ; les surfaces sont brutes de modelage. Un large fragment du bord n'a pu être reconstitué et on peut même se demander si le vase n'a pas été introduit incomplet dans la tombe.

## II. - SEPULTURE MEGALITHIQUE DE PENDREO EN LENNON

Au cours de la fouille de sauvetage de la tombe de Pendreo, il nous a été donné d'étudier sommairement un petit monument mégalithique, situé à environ 200 m plus au nord, qui avait curieusement été ignoré par les inventaires archéologiques de Flagelle et de Du Châtellier, bien que parfaitement connu localement<sup>170</sup>. Il est vrai que ce mégalithe était, jusqu'à une époque très récente, complètement encastré dans un talus, dans l'angle sud-ouest de la parcelle n° 641 section E feuille 3 du cadastre révisé de Lennon, et que c'est un arasement partiel des talus qui a permis de le dégager quelque peu. Malgré cela, il semble avoir subi des essais de fouilles clandestines à plusieurs reprises depuis le début du siècle.

Tel qu'il se présente actuellement, le « dolmen de Pendreo », pour reprendre sa désignation locale habituelle, comprend quatre piliers visibles, formés de minces dalles de schiste, délimitant une aire pentagonale de 1,9 m de long sur un peu plus de 1 m de large, ouverte vers l'est. Les piliers supportent une dalle en schiste, de forme irrégulière, longue de 2,5 m et large de 1,8 m pour une épaisseur moyenne de 0,4 m. Cette dalle est à environ 1,1 m au-dessus du sol environnant côté est, mais seulement à 0,5 m de haut côté ouest, à cause de la légère pente du terrain et de l'affaissement de deux des piliers.

La face supérieure de la table de couverture est ornée d'une série de cupules, ce qui donne à ce petit monument un intérêt particulier ; celles-ci, au nombre de 26 dont 10 particulièrement bien marquées, sont en forme de calottes sphériques, d'un diamètre moyen de 3 à 4 cm. Elles sont distribuées sans ordre apparent ; tout au plus, peut-on noter que les plus importantes tendent à se disposer selon un arc de cercle ouvert au sud-est, à l'intérieur duquel se répartissent la plupart des autres.

Actuellement, aucune trace ne subsiste d'un éventuel tumulus ayant pu recouvrir autrefois le monument ; seule une fouille soignée, avec étude de la constitution des talus et large décapage alentour, permettrait de lever l'incertitude à ce sujet, mais, s'il est probable qu'une telle structure a effectivement existé autrefois, le parcellaire n'en garde plus trace.

[...]

Par contre, la tombe de Lennon, avec son vase et sa date radiocarbone, offre davantage matière à discussion. La datation obtenue ici (1600 avant J-C. rappelons le) peut autoriser à considérer cette sépulture comme un exemplaire classique d'un type de monument par ailleurs bien attesté dans la civilisation des Tumulus Armoricaux du début du Bronze moyen, en considérant la forme particulièrement fruste du vase

<sup>170</sup> Dom Y. Chaussy : Une paroisse bretonne, Lennon, Quimper, 1953, p. 10.

comme une dégénérescence des pots biconiques si caractéristiques de ces monuments. Il ne faut pas perdre de vue cependant que des vases aussi grossiers ou peu s'en faut sont connus ailleurs, au Norohou en Loqueffret<sup>171</sup>, au Menez-Glujeau en Loperhet<sup>172</sup> ou à Kerhuel en Saint-Evarzec<sup>173</sup> pour ne citer que quelques exemples finistériens ; ce dernier monument a d'ailleurs donné une date radiocarbone normale ou un peu ancienne pour les tumulus de la Seconde Série<sup>174</sup>. En fait, il semble bien que la qualité de la céramique soit davantage liée à des circonstances particulières à chaque inhumation qu'à une véritable évolution. On ne peut que constater, au contraire, que la tombe de Lennon, comme le tumulus de Saint-Evarzec, associe céramique fruste et datation relativement « haute », très proche même de celle obtenue pour certains monuments de la Première Série comme Lescongar en Plouhinec, Finistère, fouillé récemment par J. Briard<sup>175</sup>. Il serait cependant fort imprudent de vouloir, sur la foi de dates encore trop isolées, en tirer des conclusions chronologiques valables.

Quant au « dolmen » voisin du coffre de Lennon, le dater en l'absence d'une fouille est bien délicat ; il est toutefois permis de penser que le voisinage des deux tombes n'est pas fortuit et on peut rappeler un certain nombre d'associations comparables ; Guidfosse en Plouray (Morbihan) ou le Norohou en Loqueffret (Finistère) par exemple. Dans tous ces cas, on est assez facilement tenté de considérer ces petits mégalithes comme des types particuliers de tombes de l'Age du Bronze, vraisemblablement dégagées des terres du tumulus qui les recouvrait autrefois, plutôt que comme les restes de véritables sépultures mégalithiques du Néolithique. Cette hypothèse est d'ailleurs certitude dans un cas au moins, celui de l'ensemble de Juno-Bella en Beprien (Finistère), fouillé partiellement par P. Du Chatellier et repris récemment par J. Briard, où un petit « dolmen ruiné » situé à proximité d'un tumulus classique a livré un vase bien caractéristique de la Seconde Série des Tumulus Armoricaux<sup>176</sup>.

Quant aux cupules qui ornent la face supérieure de la table du « dolmen » de Pendreo, on ne peut que les rapprocher de celles du monument du Norohou (la ressemblance architecturale entre les deux est d'ailleurs frappante). On sait par ailleurs que de telles ornements sont bien attestées sur des tombes de l'Age du Bronze, notamment à Berrien (Finistère) et Langoëlan (Morbihan)<sup>177</sup>.

Dans un ordre d'idées différent, un dernier point mérite de retenir l'attention ; il s'agit de l'érosion des sols en Bretagne depuis l'Age du Bronze, phénomène indiscutable et aussi vieux que la déforestation<sup>178</sup>. La tombe de Roz-ar-Challez en Pleyben permet une estimation de ce phénomène dans la campagne vallonnée du Bassin de Châteaulin, grâce à son état de dégradation avancée. De par ses dimensions, cette sépulture correspond en gros à la moyenne des tombes en coffre de l'Age du Bronze breton ; celles-ci ont en général une hauteur interne voisine de 50 cm (on peut comparer avec les 45 cm de celle de Lennon) à laquelle il faut ajouter l'épaisseur de la dalle de couverture, au minimum 10 à 15 cm. En terrain plat, là où le niveau du sol paraît être resté constant, la tombe est en général tout juste atteinte par les charrues lourdes et bien souvent n'est mise au jour qu'à la faveur de travaux plus profonds, terrassements ou autres. Le fond de la tombe se trouve donc « normalement » entre 90 cm et 1,50 m sous la surface, comme le confirme un examen rapide des nombreuses découvertes de ces dernières années. La simple comparaison avec les 40 cm notés à Roz-ar-Challez montre donc que c'est, au minimum, une couche de 50 cm de terre arable qui a disparu en ce lieu, depuis l'Age du Bronze."

**Giot, 1971-a :** "A la suite de labours, une tombe en coffre était découverte en avril 1971 à Pendreo, en Lennon. M. C.-T. Le Roux a pu de suite étudier les structures annexes de cette sépulture construite en schiste, qui comprenaient une aire dallée entourant et emboîtant la table de couverture. La construction partait d'une fosse creusée dans le sous-sol. Le coffre a livré un petit vase très fruste, à fond plat, légèrement biconique, sans anses. La date radio-carbone (1 000 avant J.-C.) confirmerait qu'il s'agit d'un élément tardif

---

<sup>171</sup> P. Du Chatellier : « Explorations sur les Montagnes d'Arrée leurs ramifications », Bull. et Mem. Soc. émulation C.-du-N., XXXV, 1897, p. 51-112.

<sup>172</sup> L. Le Guennec : « Fouille d'un tumulus au Menez-Glujeau (en Loperhec) », le 30 juin 1909, Bull. Soc. arch. Finistère, XXXVI, 1909, p. 255-261.

<sup>173</sup> C.-T. Le Roux : « Fouille d'un tumulus de l'Age du Bronze à Kerhuel, en Saint-Evarzec (Finistère), Annales de Bretagne, LXXIII, 1966, p. 13-31.

<sup>174</sup> P.-R. Giot : « Chronique des datations radiocarbone armoricaines », Annales de Bretagne, LXXIV, 1967, p. 150-153.

<sup>175</sup> P.-R. Giot : *ibid.*, LXXV, 1968, p. 153-164.

<sup>176</sup> J. Briard, in P. R. Giot : « Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1969 », Bull. Soc. arch. Finistère, XCV, 1969, p. 12-14.

<sup>177</sup> C.-T. Le Roux : « Une tombe sous dalle à cupules à Saint-Ouarno, en Langoëlan (Morb.) », Annales de Bretagne, LXXVIII, 1971, p. 37-45.

<sup>178</sup> P.-R. Giot : « De l'antiquité des talus et des dunes armoricaines », Penn ar Bed, n° 60, 1970, p. 249-256.

de la civilisation des tumulus. A noter au voisinage une petite sépulture mégalithique de type mal défini, à table ornée de nombreuses cupules."

**Giot, 1973-b** : " A la suite de labours, une tombe en coffre a été découverte à Pendreo. M. C.-T. Le Roux a pu de suite étudier les structures annexes de cette sépulture construite en schiste, qui comprenaient une aire dallée entourant et emboîtant la table de couverture. Le monument partait d'une fosse creusée dans le sous-sol. Le coffre a livré un petit vase très fruste, à fond plat, légèrement biconique, sans anses. Datations radiocarbone : GIF 2177 : 3550±120 B.P. soit -1600. A noter au voisinage une petite sépulture mégalithique de type mal défini, à table ornée de nombreuses cupules (fig. 34)."

**Briard, 1984, p. 245** : "Pendrec. En 1972, fouille de sauvetage d'un coffre de l'Age du Bronze par C.-T. Le Roux. Coffre en schiste aux parois inclinées vers l'intérieur de 1,25 m/0,65 m/0,45 m. Datation C 14 : 3550 ± 120 B.P. (GIF 2177).

- Petit vase biconique sans anse de 145 mm de haut, 105 mm à l'ouverture, 170 mm à la panse et 75 mm au fond.

(X : 134,9 Y : 73,20 Z : 50 m parcelle 645 E3).

Biblio. C.-T. Le Roux, Gallia Préhistoire 1973. - C.-T. Le Roux, A.B., 1972.

Pendreo. Dans un talus proche du coffre précédant, petit monument mégalithique recouvert d'une dalle décorée de 26 cupules. Dimensions du caveau : 1,90 m sur 1 m à l'intérieur. Taille de la dalle : 2,80 m sur 1,80 m.

Biblio. C.-T. Le Roux, A. B., 1972."

## LOQUEFFRET

### ● Non localisé

**BSAF, 1891, t. 18, Procès verbal séance 30/17/1891** : "M. le Président fait ouvrir une caisse envoyée par M. le vicomte de Kerret et contenant un vase et des ossements recueillis par M. Furic, ancien maire de Locqueffret, dans un dolmen de cette commune.

Le vase, en terre noire, d'un grain assez grossier, a deux anses presque plates : autour du gouleau, plusieurs rangées circulaires de traits couchés représentant des feuilles de fougère ; sur la panse, des chevrons entrelacés. En somme, cette poterie, d'origine Gauloise, est plus remarquable par son bon état de conservation que par le mérite de son ornementation. Elle a du servir d'urne funéraire. Cependant, les ossements que l'on a joints à cet envoi, s'ils proviennent de la même chambre sépulcrale, ne paraissent pas avoir été soumis à l'action du feu."

### ● Cosquer – 2 tumulus

**Chatellier, 1897-a** : "A un kilomètre au Nord-Ouest du bourg, et au Nord du village du Cosquer, on rencontre les traces d'une enceinte fortifiée rectangulaire, dont les talus de défense ne sont plus guère apparents sur plusieurs points, au Nord de laquelle sont deux petits tumulus de 15 mètres de diamètre, fort détériorés."

**Chatellier, 1907, p. 240-241** : "A 1 kilomètre au Nord-Ouest du bourg et au Nord du village du Cosquer, on rencontre les traces d'une enceinte fortifiée rectangulaire, dont les talus de défense ne sont plus guère apparents sur plusieurs points, au Nord de laquelle sont 2 petits tumulus de 15 mètres de diamètre, fort détériorés." [Suit la description de la nécropole de Norohou]

### ● Couzanet – 5 tumulus

**Flagelle, 1878** : "Cinq autres tumulus un peu plus loin, au sud de la même route, après le chemin de Brennilis."

**Chatellier, 1897-a** : "Sur le versant Ouest de la montagne de Saint-Herbot, dans une garenne dépendant du village de Couzanet, bordant à l'Est la route conduisant de Brennilis à Loqueffret, on rencontre un groupe de cinq tumulus. Deux d'entre eux ont 25 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut.

*L'exploration de ceux-ci nous a donné, pour l'un, des restes incinérés déposés sur le fond, sans protection aucune, à 1m,90 sous le sommet de la butte. Dans l'autre, à 2 mètres sous le sommet, il a été rencontré trois gros blocs de quartz posés l'un contre l'autre, en triangle, sous lesquels avait été placé un amas de restes incinérés déposé sur une pierre plate de 0m,50 de côté sur 0m,65.*

*Des trois petits tumulus, l'un contenait un coffre formé de quatre ardoises posées de champ en terre, recouvert d'une cinquième, celle-ci à 0m,50 sous le sommet du tertre. Ce coffre mesurait intérieurement 1m,50 de long sur 0m,60 de large et 0m,50 de profondeur ; à l'intérieur étaient des terres fines parmi lesquelles des morceaux de charbon et quelques parcelles d'os ne portant pas de trace de feu. Le second recouvrait également un coffre en ardoises, de même construction que le précédent, mesurant intérieurement 1m,60 de long sur 0m,65 de large et 0m,60 de profondeur. Il renfermait aussi quelques fragments d'os, ne paraissant pas avoir passé par le feu.*

*Le troisième avait été bouleversé par le propriétaire, il renfermait également un coffre."*

**Chatellier, 1907, p. 239-240 :** *"Sur le versant Ouest de la montagne de Saint-Herbot dans une garenne dépendant du village de Couzanet bordant à l'Est la route conduisant de Brennilis à Loqueffret on rencontre un groupe de cinq tumulus. Deux d'entre eux ont 35 mètres de diamètre sur un mètre de haut*

*L'exploration de ceux-ci nous a donné, pour l'un, des restes incinérés déposés sur le fond, sans protection aucune, à 1m 90 sous le sommet de la butte, dans l'autre, à 2 mètres sous le sommet, il a été rencontré trois gros blocs de quartz posés l'un contre l'autre, en triangle sous lesquels avait été placé un amas de restes incinérés déposé sur une pierre plate de 0m 50 de côté sur 0m 65.*

*Des trois autres petits tumulus, l'un contenait un coffre formé de quatre ardoises posées de champ en terre, recouvert d'une cinquième, celle-ci à 0m 50 sous le sommet du tertre. Ce coffre mesurait intérieurement 1m30 de large et 0m 30 de profondeur ; à l'intérieur étaient des terres fines parmi lesquelles des morceaux de charbon et quelques parcelles d'os ne portant pas de trace de feu. Le second recouvrait également un coffre en ardoises, de même construction que le précédent, mesurant intérieurement 1m60 de long sur 0m65 de large et 0m60 de profondeur. Il renfermait aussi quelques fragments d'os, ne paraissant pas avoir passé par le feu.*

*Le troisième avait été bouleversé par le propriétaire, il renfermait également un coffre."*

**Briard et al., 1994, p. 82 :** *"Près du village de Couzanet, sur le versant ouest de la montagne de Saint-Herbot, groupe de 5 tumulus. - 1 sans chambre (25/1 m) avec «restes incinérés». - 1 avec coffre d'ardoises (1,50/0,60/0,50 m). - 1 avec coffre d'ardoises (1,60/0,65/0,60 m). -1 avec coffre aux dimensions non relevées. - 1 avec 3 blocs de quartz posés en triangle, recouvrant des «restes incinérés» posés sur une pierre plate. (Du Châtellier, 1897)."*

#### ● Cravec – coffre

---

**BSAF, procès verbal séance 23/02/1933, p. XI :** *"M. l'Abbé Mévellec signale que, le 28 janvier, en traçant un nouveau chemin vers Loqueffret, les ouvriers ont mis à jour, aux abords du Cravec, une tombe préhistorique sous tumulus, formée de deux dalles schisteuses posées de champ, et d'une troisième fermant la sépulture."*

#### ● "Goarem-Huella" – 2 tumulus

---

**Le Men, 1877, p. 118-119 :** *"Au nord-ouest du bourg à l'embranchement de deux chemins, sont deux tumulus dont l'un borde la route."*

**Flagelle, 1878 :** *"Tumulus au sortir du bourg ; à 500 mètres N.-E. à gauche de la route de Huelgoat."*

**Jacquolot de Boisrouvray, 1887 :** *"Le 8 novembre dernier, il a été procédé à l'ouverture d'un tumulus situé dans une parcelle de lande, nommée Goarem-Huella, dans la commune de Loqueffret. Cette parcelle se trouve à 400 mètres à peu près du bourg et donne du sud sur le chemin qui va de Brasparts à La Feuillée et au Huelgoat. Le tumulus est placé à 30 mètres environ de la route. Sa hauteur au-dessus du terrain environnant n'atteignait pas plus de 1 m. 40 c. ou 1 m, 50 c. Il était connu dans le pays, où il en existe d'autres (l'un à 500 mètres environ de cet endroit) ; et quelques habitants avaient, il y a 20 ans, essayé de percer le sol en cette place. Ces fouilles, insignifiantes, n'avaient pas même laissé de trace. La tranchée a été ouverte selon une ligne sud-nord, en commençant par le sud. On n'a pas dépassé de beaucoup le centre du tumulus, car les sondages démontraient une suite de dalles de pierres que l'on s'est efforcé de mettre au jour,*

à cause de l'heure avancée, afin de pouvoir découvrir la chambre qui, à n'en pas douter, existait, révélée par le son rendu par les instruments de fer contre les dalles. Arrivé au centre de l'éminence, et 3 dalles étant déjà découvertes, le terrain a changé de nature, en un endroit. En travaillant avec précaution, on a reconnu l'existence d'un amas de matières incinérées ou calcinées, de couleur parfaitement noire. C'était comme un dépôt fait avec soin et dans un endroit préparé d'avance, car le fond et les parois de ce trou semblaient un peu plus durs que la terre environnante. Il est à supposer que, la chambre fermée, et la terre placée dessus pour former tumulus, on a dû creuser ce trou rond, n'atteignant pas cependant jusqu'au plan des dalles, et que ce trou a été rempli avec des ossements brûlés : les quelques débris qu'on y a trouvés semblent présenter ces apparences. Le trou rempli, on a dû continuer à former le tumulus avec de la terre rapportée ; la couche de cette terre est à peu près de 0 m. 40 c. et forme le sommet du tumulus. L'épaisseur de la couche ou du gisement de débris calcinés est aussi d'environ 0 m. 40 c.

Le fond du trou est séparé du plan des dalles par une épaisseur de 0 m. 70 c. de terre, dans laquelle la section de la tranchée n'a trouvé aucun des débris noirs et calcinés accumulés dans le trou, qui peut avoir 0 m. 40 c. de diamètre.

Quand trois dalles ont été mises à nu et parfaitement nettoyées dans leurs jointures, pour que rien ne put tomber dans la chambre, l'une d'elles a été soulevée avec soin, laissant une ouverture béante permettant le passage d'un homme. Avant de pénétrer dans la chambre on s'est assuré de ce qui s'y trouvait, et rien n'est apparu, si ce n'est un vase couché sur le côté. Il a été enlevé avec les précautions nécessaires, car la paroi sur laquelle il reposait était molle et menaçait de se briser au moindre contact. Ce vase est en terre commune et ne porte aucun signe extérieur : sa hauteur est de 0 m. 20 c. environ : il ressemble aux pots au lait employés dans le pays et porte quatre anses, placées, non sur les flancs, mais sur la partie supérieure. Ce vase ne contenait absolument rien, il se trouvait placé à environ 0 m. 40 c. de la paroi sud de la chambre. Près de lui on a ramassé quelques débris qui peuvent être ceux d'un crâne, et quelques menus fragments dont on ne peut, je crois, préciser la nature. La chambre qui mesure environ 2 m. 30 c. de longueur sur 1 m. 30 c. de largeur et 1 m. 50 c. de hauteur, présente une forme à peu près oblongue, ses parois latérales étant parallèles, l'une des extrémités seule étant arrondie. Un mur en pierres sèches forme ces parois. On a remarqué que ces pierres n'étaient pas de la nature de celles que l'on trouve en cet endroit, non plus que les dalles qui forment la voûte (plate du reste), mais doivent provenir d'un endroit distant de 3 ou 4 lieues (c'est l'appréciation des gens du pays). Les parois ne portent ni inscriptions ni figures. Le sol de la chambre est en terre battue, assez dure, et non pavé ; il semble légèrement bombé. Une investigation assez minutieuse n'a découvert sur le sol aucun autre objet. Seule, dans le sens de la longueur, apparaît une raie rougeâtre, mesurant 3 pieds, et de 1 centimètre et demi de largeur. Quelques débris, à peine reconnaissables, ont été trouvés et tombent en poussière ; ils offrent, ainsi que la trace imprimée sur le sol et sur laquelle ils ont été recueillis, un aspect ferrugineux.

Cette trace se trouve du côté gauche de la chambre.

Le tumulus ne semble pas avoir été ouvert ; les dalles en étaient bien jointes, quoique toutes ne fussent pas d'une longueur suffisante pour atteindre d'une paroi à l'autre, dans le sens de la largeur.

La chambre est creusée dans la direction nord-sud.

Les fouilles ont été faites sur l'initiative et sous la direction de M. le vicomte René de Kerret, au château de Quillien, en Brasparts, qui a fait don pour nos collections du vase trouvé et des débris recueillis."

**Briard et al., 1994, p. 82 :** "A 400 m du bourg, tumulus de 20 m/1,40 m fouillé par J. de Boisrouvray en 1886. Il recouvrait une chambre en pierre sèche de 2,30/1,30/1,50 m, de forme oblongue, les angles étant arrondis, coiffée de 3 dalles. - Vase à 4 anses près d'un crâne. Peut-être le même signalé à Menez-Pengoanez par P. Du Châtellier. (B.S A.F., 1887, p. 341-343)."

### ● Kerangueven et Rundu – coffres

**Le Men, 1877, p. 118-119 :** "On a trouvé dans cette commune, notamment à Kerangueven et à Rundu, une grande quantité de sarcophages formés de quatre pierres plates posées de champ et recouvertes d'une dalle. Ces sarcophages ne renfermaient autre chose qu'une terre fine et noirâtre."

### ● Keryéven – 5 tumulus

**Chatellier, 1897-a :** "Au Nord du village de Keryéven est un autre groupe de cinq petits tumulus. Tous recouvraient des coffres en pierre dans lesquels il n'a été rien rencontré, nous a-t-on assuré.

En 1894, en creusant un canal pour l'écoulement des eaux, dans un terrain marécageux, à trois cents mètres à l'Ouest des habitations de Keryéven, le garde de la propriété trouva une cachette de fondeur composée de

*haches à douille et de fragments de haches à talon et à douille, ainsi que de morceaux d'épée, de lance, d'anneau, et de culots de fonte, le tout en bronze.*

*Sur le sommet de la montagne, sur le bord Ouest de la route allant de Saint-Herbot à Loqueffret, à cinq cents mètres au Nord de ce bourg, dans la garenne dite Ménez-Pengoane est un tumulus de 35 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut, aujourd'hui en partie détruit. Exploré il y a plusieurs années, sans but scientifique, par des habitants du bourg de Loqueffret, ils y rencontrèrent une chambre à parois maçonnées à pierres sèches recouverte d'une grande dalle dans laquelle ils recueillirent un squelette et un vase en argile ; l'un et l'autre ont disparu après avoir longtemps traîné sur une étagère de Tune des pièces de la mairie.*

*A cinq cents mètres à l'Est de celui-ci en est un autre de 23 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Au centre il fut rencontré une chambre à l'Est de laquelle, dans l'enveloppe du tumulus, étaient trois coffres faits de quatre ardoises plantées de champ en terre recouvertes d'une cinquième. Un de ces coffres, que nous avons vu en place, mesure 1 mètre de long sur 0m,60 de large. Le tout découvert par des carriers a été détruit par eux sans constatations."*

**Chatellier, 1907, p. 240 :** *"Au Nord du village de Keryéven est un autre groupe de cinq petits tumulus. Tous recouvraient des coffres en pierre dans lesquels il n'a été rien rencontré, nous a-t-on assuré."*

**Briard et al., 1994, p. 82 :** *"En 1894, découverte d'un dépôt de l'Age du Bronze avec haches à talon, haches à douille, pointes de lance, anneaux, tiges, lingots, épées à renflement central (type langue de carpe). Ce dépôt provient sans doute des contacts avec les bronziers atlantiques plus généralement installés en bordure des côtes armoricaines. (Briard, 1965,309).*

*Au nord du village, groupe de 5 petits tumulus (700 m au N.-E. du bourg).*

*Tumulus de 23 m/1 m avec chambre.*

*3 coffres fouillés par les carriers. Dans l'un, mesurant 2 m/0,60 m, 2 «couteaux vert de grisé» sans doute débris d'un ou deux poignards en bronze. Dans un autre, torque torsadé en or. Comme toute découverte d'or, les relations sur cette découverte sont peu précises ! Le torque pourrait être assez tardif: Bronze final sinon 1er Age du Fer (fig. 36). Le torque est conservé au Musée de Préhistoire finistérienne (n° 2804) avec cette note: «M Jarno dépose sur le bureau le torque en or de Loqueffret trouvé dans un cist de l'Age du Bronze sur la propriété de M. Le Stum qui sera inscrit sur la liste des donateurs. Le torque a cependant été payé sur les fonds du Groupe d'Etudes Préhistoriques Finistérien. Il pèse 98,3 g.» Une note complémentaire (Archives Laboratoire d'Anthropologie de Rennes) précise : Un torque en or fut trouvé dans un coffre au bord de la route de Saint-Herbot à Loqueffret en 1925 et acquis par B. Le Pontois pour le Musée de Penmarch. Il est légèrement torsadé à section hexagonale et a 140 mm de diamètre (fig. 36)."*

### ● "Ménez-Pengoanez" – 2 tumulus

**Chatellier, 1907, p. 240 :** *"Sur le sommet de la montagne, sur le bord Ouest de la route allant de Saint-Herbot à Loqueffret, à 500 mètres au Nord de ce bourg, dans la garenne dite Ménez-Pengoanez, est un tumulus de 35 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut aujourd'hui en partie détruit. Exploré il y a plusieurs années, sans but scientifique, par des habitants du bourg de Loqueffret ils y rencontrèrent une chambre à parois maçonnées à pierres sèches recouverte d'une grande dalle dans laquelle ils recueillirent un squelette et un vase en argile ; l'un et l'autre ont disparu après avoir longtemps traîné sur une étagère de l'une des pièces de la mairie.*

*A 500 mètres à l'Est de celui-ci en est un autre de 23 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Au centre il fut rencontré une chambre à l'Est de laquelle, dans l'enveloppe du tumulus, étaient trois coffres faits de quatre ardoises plantées de champ en terre recouverte d'une cinquième. Un de ces coffres, que nous avons vu en place, mesure 1 mètre de long sur 0m 60 de large. Le tout découvert par des carriers a été détruit par eux sans constatations."*

### ● Norohou (village disparu) / Franquizic – 12 tumulus et dolmen

X : 139,760 ; Y : 2388,185 ; Z : 285 (extrémité orientale)

**Carte postale :** Joncourt, n°721.

**BSAF, Procès verbal séance du 02/06/1927, p. XXVII :** *"M. Joncour sollicite en outre l'intervention de la Société pour obtenir le classement du dolmen de Norochou, près Loqueffret, menacé de destruction."*

**Lerumeur, 1896, ADF 100 J 1331** : "Huelgoat, le 27 août 1896

Monsieur Du Chatellier,

Avant-hier je devais aller faire la fouille de Keryéven ; malheureusement le temps pluvieux qu'il a fait m'en a empêché ; j'y suis allé hier en prévenant par un exprès à [?] de m'y rejoindre. En attendant son arrivée, ne connaissant point les tumulus à fouiller, j'ai visité le monticule voisin de Noroc'hou distant de 1 km au S.O. du monticule de Keryéven et j'y ai reconnu l'existence d'un dolmen à table inclinée et d'une série de tumulus grands ou petits distants de 50 m à 100 m les uns des autres. J'ai appris par le propriétaire de la garenne au dolmen qui y coupait la lande qu'un tumulus voisin de sa garenne avait été découvert il y a 8 à 10 ans en y tirant la terre jaune ; on y avait rencontré une chambre dans laquelle se trouvait des ossements, un vase et 2 poignards en bronze. J'ai obtenu la permission de fouiller les 2 tumulus et le dolmen se trouvant dans Goarem Brucq situé à 1700 m au N.-O. du bourg de Loqueffret. Le dolmen est formé par cinq pierres posées debout en forme de demi-cercle ; on y pénètre par le côté sud, les 3 autres côtés étant fermés par des pierres posées debout. Aux angles S.O. et S.E. 2 pierres plantées debout ne dépassant par le niveau du sol reliées entre elles par un muret en pierres ; le côté est est formé par une seule pierre posée debout ayant 1m50 de long sur 1m55 de hauteur ; au Nord 2 pierres debout ayant pour hauteur 1m00 et 0m75 ; à l'Ouest 2 pierres debout ayant 0m50 et 0.15 de hauteur. La largeur extérieure est de 0m65 au fond, de 1m45 à l'entrée, le fond est à 0.10 au dessous du sol et la table d'une longueur de 3m00 reposé à l'Est sur la pierre debout, à l'Ouest sur le terrain de la garenne. On n'y a trouvé qu'un peu de cendre noire.

La table du dolmen est une pierre schisteuse de même que les pierres debout.

A 100 m environ à l'Ouest du dolmen, le tumulus qui a ensuite été fouillé mesurait de 15 à 20 m de diamètre sur 1,20 environ de hauteur, presque au niveau du sol, on a commencé à rencontrer les pierres de la sépulture qui était faite en forme de four dont la partie inférieure s'était effondré. Au centre et à 1 m au dessous du sommet on a découvert un vase en terre à 4 anses grossièrement fait et n'ayant pas plus de 0m115 de hauteur ni 0m088 de diamètre au fond. Il est plus qu'à moitié brisé, mais je pense avoir recueilli tous les morceaux. Ce vase reposait sur des pierres posées à plat sur lesquelles il y avait un peu de cendres noires ; le sommet du petit four dans lequel était placé le vase était affaissé en partie ce qui a été cause de l'écrasement partiel du vase.

Le petit tumulus fouillé dans la même garenne est situé entre le dolmen et le précédent tumulus à 30 m à l'Est de ce dernier ; ce tumulus très plat ne paraissait pas avoir plus de 8m de diamètre sur 0,30 à 0,25 de hauteur. La dalle de la sépulture a été trouvée à 0,25 du sommet ; nous avons débarrassé cette dalle des terres qui la recouvraient et après l'avoir relevée nous avons mis à jour une jolie petite sépulture malheureusement pauvre car elle ne contenait qu'une couche de terre végétale de 0m10 de hauteur et à l'Est et à 0,20 du bord un peu de terre de prairie légèrement [?].

La sépulture était dirigée de l'Est à l'Ouest et mesurait 1m18 de long. Sur 0,70 de largeur, 0m56 de hauteur sous encadrement et 0,60 à 0,62 sous dalle. Les côtés étaient formés par 4 pierres schisteuses posées debout ; le dessus de ces pierres était encadré par 4 pierres longues formant cadre et ayant de 0,10 à 0,15 de largeur sur 0,06 à 0,08 d'épaisseur ; le fond de la sépulture était dallé par une seule pierre schisteuse autour de laquelle les 4 pierres formant côtés avaient été plantées. Aux angles S.E., S.O. et N.O. 3 pierres étaient posées debout pour empêcher l'écartement de dessus était posée la dalle, laquelle mesurait 1m55 sur 0,75. Sur le côté Nord de cette dalle on avait placé une pierre longue de 1m00 et sur 0,15 x 0,15 de côté ; 5 pierres posées debout et de biais servaient à caler cette pierre contre la dalle.

Plusieurs des petits monticules situés à Keryéven ont ensuite été fouillés, mais aucun d'eux n'a donné de bons résultats. C'était seulement des pierres de grès ramassés en tas pour faciliter la coupe de la bruyère. Pas la moindre trace de terre rapportée n'a été constatée ; les pierres reposaient sur le sol naturel ; aucun de ces monticules ne m'a paru être un tumulus.

Je fais demander la permission de fouiller les autres tumulus de Norohou et si je l'obtiens, j'espère que les fouilles à y faire seront très intéressantes, des pierres schisteuses se trouvant sur place tout autour du village."

**Chatellier, 1897-a** : "A un kilomètre au Nord-Ouest du bourg, et au Nord du village du Cosquer, on rencontre les traces d'une enceinte fortifiée rectangulaire, dont les talus de défense ne sont plus guère apparents sur plusieurs points, au Nord de laquelle sont deux petits tumulus de 15 mètres de diamètre, fort détériorés.

A cinq cents mètres au Nord-Ouest de ceux-ci est un vaste ensemble de monuments, que nous allons explorer, composé d'un dolmen et de douze tumulus placés sur les terres dépendant du village de Norohou.

Du dolmen, situé à quatre cents mètres à l'Est du village et à mille sept cents mètres au Nord-Ouest du bourg de Loqueffret, il reste cinq pierres schisteuses posées de champ en terre, formant une chambre semi-circulaire dont l'entrée est ouverte au Sud. Aux angles Sud-Ouest et Sud-Est deux pierres plantées debout en

terre, ne dépassant guère le niveau du sol, sont reliées entre elles par un muret en pierrailles. Le côté Est du monument est formé par une seule pierre posée debout en terre, mesurant 1m,50 de large sur 1m,55 hors du sol ; le côté Nord par deux pierres debout ayant 1 mètre et 0m,75 de hauteur et le côté Ouest par deux pierres ayant 0m,50 et 0m,35 de hauteur hors du sol. La largeur intérieure du monument est de 0m,65 à son extrémité Nord et de 1m,46 à l'entrée. Le fond du monument est à 0m,30 sous la surface du sol environnant. La table, en roche schisteuse, renversée, repose à l'Ouest sur le terrain de la garenne et à l'Est sur une des parois. Elle mesure 3 mètres sur 2m,40. Ce qui la rend très intéressante, c'est qu'à sa surface sont sculptées soixante-trois cupules ayant de 0m,09 à 0m,03 de diamètre et une rigole de 0m,58 reliant deux cupules. A l'intérieur de ce petit monument, fouillé depuis longtemps, il n'a été recueilli que quelques cendres noires, restes, croyons-nous, de feux allumés par les pâtres gardant leurs troupeaux sur la montagne.

A cent mètres environ à l'Ouest de ce dolmen est le premier tumulus de ce groupe. A 0m,35, sous le sommet du tertre, nos ouvriers ont commencé à rencontrer les premières pierres d'une petite sépulture à parois construites à pierres sèches, recouverte par une sorte de voûte formée avec des pierres en encorbellement ou en escalier, comme le disait un de nos travailleurs. Le sommet de cette construction instable s'était, comme presque toujours en pareil cas, effondré à l'intérieur de la sépulture, au centre de laquelle, à 1 mètre sous le sommet du monument, il fut recueilli un petit vase en argile à quatre anses, en terre grossière et mal cuite, ayant 0m,11 1/2 de haut, 0m,088 de diamètre à la base et 0m,12 1/2 de diamètre à l'orifice. Ce vase était sur un dallage de pierres plates, au milieu de restes incinérés.

A trente mètres à l'Est de ce tumulus en est un autre de 10 mètres de diamètre sur 0m,35 de hauteur. A 0m,35 sous le sommet, par conséquent au niveau du sol environnant, une dalle a été rencontrée. Soulevée, elle a laissé voir une sépulture orientée Est-Ouest dans le sens de sa longueur, mesurant intérieurement 1m,18 de long sur 0m,70 et 0m,075 de large aux deux extrémités Est et Ouest et 0m,60 de profondeur sous la dalle de recouvrement. Les côtés étaient faits par quatre pierres schisteuses posées de champ en terre. Le dessus de ces parois était encadré par quatre pierres longues formant cadre, ayant 0m,10 à 0m,15 de largeur sur 0m,06 à 0m,08 d'épaisseur posées sur le bord supérieur des parois. Le fond de la sépulture était dallé par une seule pierre schisteuse autour de laquelle les quatre pierres formant côté avaient été plantées. Aux angles Sud-Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest, trois pierres étaient posées debout pour empêcher l'écartement des parois. La dalle reposait sur les quatre pierres formant l'encadrement du dessus. Elle mesurait 1m,55 sur 0m,75. Dessus, pour bien consolider la sépulture, on avait placé une pierre longue de 1 mètre, ayant 0m,15 et 0m,20 d'épaisseur et de largeur. Cette jolie petite sépulture ne contenait qu'une couche de 0m,10 de terre végétale très fine et à l'Est, à 0m,30 du bout, un peu d'argile légèrement calcinée.

A cinquante mètres au Sud de celui-ci est un tumulus plus grand, mesurant 25 mètres de diamètre sur 1m,20 de haut. A 0m,50 au-dessous du sommet, il a été rencontré une dalle mesurant 3m,60 sur 1m,80 et 0m,50 d'épaisseur, recouvrant une chambre orientée Est-Ouest, à parois maçonnées à pierres sèches, en mauvais état, ayant intérieurement 2m,70 de long sur 1m,30 de largeur et 1m,50 de hauteur. A l'intérieur, une mince couche de terre grise, provenant d'infiltrations, recouvrait le sol. Sous celle-ci on rencontra une couche de restes incinérés de quelques millimètres seulement d'épaisseur. Pas le moindre mobilier n'avait été placé dans la sépulture.

A quatre-vingts mètres au Nord-Ouest du précédent est un petit tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0m,50 de hauteur. A 0m,50 sous le sommet, c'est-à-dire à fleur du sol, il a été rencontré une large dalle mesurant 1m,80 sur 1 mètre et 0m,18 d'épaisseur, dirigée de l'Est à l'Ouest suivant sa longueur. Elle reposait sur une maçonnerie à pierres sèches formée seulement de quelques assises de pierres plates. Dans cette sorte de chambre, sur le tuf du sous-sol naturel, à 0m,60 sous la dalle, il n'a été rencontré que des restes incinérés mêlés de beaucoup de charbon.

A vingt mètres de celui-ci, autre tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut; il recouvre une sépulture à parois maçonnées à pierres sèches, orientée Est-Ouest, recouverte d'une dalle mesurant intérieurement 3 mètres de long sur 1m,60 de large et 2 mètres de hauteur sous table. A l'intérieur, sur le tuf du fond, il a été recueilli, parmi des restes incinérés, deux poignards en bronze et un fragment de vase grossier en argile.

A deux cents mètres à l'Ouest du précédent, autre tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0m,60 de hauteur. Au centre, à 0m,20 sous le sommet du monticule, sur un diamètre de 6 mètres, amoncellement de pierres schisteuses formant une sépulture en forme de ruche, recouverte par des pierres plates disposées en encorbellement, dont le sommet s'était éboulé à l'intérieur. A 0m,80 sous le sommet de cette sépulture, sur le sous-sol schisteux, avait été placé un abondant dépôt de restes incinérés mêlés de charbon de bois et de quelques fragments d'un vase grossier en terre.

A trente mètres à l'Ouest du précédent, dans un champ dit Parc-ar-Feuntuttautre tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1m,50 de hauteur. A 1m,20 sous le sommet, il a été rencontré une couche de terre argileuse de



prairie et une seule pierre plate mesurant 0m,70 sur 0m,30. Par ailleurs, il ne renfermait ni pierre, ni cendre, ni aucun fragment de poterie. C'est sans doute un tumulus de souvenir.

Entre le deuxième et le troisième tumulus fouillé, au Norohou, dont nous avons donné le récit de la fouille plus haut, est resté un tumulus de 20 mètres de diamètre sur 1m,20 de haut. Voici le résultat de son exploration. Des pierres ont été rencontrées, dès le commencement de la fouille, à la surface du tumulus, formant, au sommet, une calotte de 1 mètre d'épaisseur; elles reposaient sur une couche d'argile rapportée mêlée de charbon recouvrant, à 1m,20 sous le sommet du tertre, une couche de cendres et de charbons de bois, sous laquelle était une dalle recouvrant une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, orientée Est-Ouest dans le sens de la longueur, mesurant intérieurement 2m,40 sur 1m,30 de largeur et 1m,05 de hauteur. Ses parois étaient en mauvais état ; aussi beaucoup de terre infiltrée avait-elle pénétré dans la chambre, surtout à son extrémité Ouest. Sous cette terre d'infiltration, il y avait une couche assez abondante de restes incinérés au milieu desquels, à 1 mètre de l'extrémité Est du caveau, a été relevé un vase grossier en argile, à quatre anses, de 0m,21 de hauteur, rencontré couché sur le côté, l'ouverture tournée vers l'Ouest. Il avait certainement été placé ainsi intentionnellement. La table de recouvrement du caveau funéraire, en roche schisteuse, mesurait 4 mètres sur 3 mètres et avait 0m,30 d'épaisseur.

A cinquante mètres au Sud de ce tumulus, dans une fouille pratiquée pour l'enlèvement des roches gênant la culture, il a été rencontré des scories de fer dont nous avons recueilli quelques échantillons à la surface du sol.

A cinquante mètres à l'Ouest, autre tumulus de 25 mètres de diamètre et de 0m,80 de haut, ayant probablement été très aplati par les cultures successives. A 0m,40 sous la surface du tumulus, il a été rencontré une grande dalle schisteuse recouvrant une sépulture dont les parois, maçonnées à pierres sèches, étaient en partie éboulées à l'intérieur. Dans cette chambre, orientée Est-Ouest, mesurant intérieurement 3m,20 de long, 1m,60 de large et 2 mètres de hauteur, il a été recueilli, sur le fond schisteux, une épaisse couche de restes incinérés n'ayant pas moins de 0m,30 1/2 en certains endroits.

A cinquante mètres à l'Ouest, autre tumulus de 20 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Il ne contenait ni sépulture ni cendres. C'était encore, sans doute, un tumulus de souvenir.

A quarante mètres au Nord-Ouest du précédent, autre tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0m,80 de hauteur. Au centre, sous un amoncellement de pierres schisteuses, il a été rencontré un coffre, orienté Est-Ouest, à parois en pierres schisteuses posées à plat les unes sur les autres, maçonnées à sec, recouvert d'une dalle schisteuse de 1m,75 sur 0m,75 de large, qui se trouvait à 0m,80 sous le sommet du monticule. Ce coffre mesurait intérieurement 1m,20 de long sur 0m,55 de large et 0m,50 de profondeur. Sur l'argile du fond était une couche de restes incinérés de 0m,10 d'épaisseur, au milieu de laquelle, près de l'extrémité Est, était un petit vase en argile très grossier, fait à la main, à deux anses, de 0m,09 1/2 de haut et 0m,07 de diamètre à l'orifice, posé sur le côté, l'ouverture tournée à l'Est.

A trente mètres au Sud-Ouest de celui-ci, autre tumulus de 20 mètres de diamètre et 1 mètre de haut. Sur le bord Est du tumulus, il a été rencontré un petit coffre formé de quatre dalles de schiste de 0m,40 de profondeur et de 0m,90 de longueur Est-Ouest, de 0m,40 de largeur à son extrémité Est et de 0m,42 à son extrémité Ouest, recouvert d'une pierre plate sur laquelle en étaient amoncelées quelques autres. Il était plein de terre fine dans laquelle il n'a été remarqué que quelques charbons. Au fond était une couche d'argile. A un mètre à l'Ouest de ce coffre, dans le même tumulus, il a été rencontré un autre coffre dont les parois, faites de pierres schisteuses, placées les unes sur les autres, étaient recouvertes d'une grande dalle schisteuse de 2m,40 sur 1m,32 de large. Cette sépulture, orientée Est-Ouest, avait ses parois en très mauvais état. Elle mesurait intérieurement 1m,80 de long sur 0m,60 de large et 0m,65 de profondeur. Sur l'argile du fond était un lit de restes incinérés de 0m,04 d'épaisseur près desquels, à l'extrémité Est, avait été placé un petit vase à quatre anses, en argile, grossier, fait à la main, de 0m,15 1/2 de haut et de 0m,09 de diamètre à l'orifice. Il était entouré de quatre pierres posées debout pour le protéger.

L'ensemble des monuments de Norohou, que nous venons d'explorer, est sur un plateau situé dans une position très pittoresque. Entouré de roches schisteuses sur trois de ses côtés, il était facilement défendable. Placé à l'extrémité du lac de Saint-Michel, aujourd'hui marais, il a dû être très longtemps occupé par les populations qui ont élevé ces monuments. En faisant des clôtures, il a été rencontré, à diverses reprises, par les cultivateurs, des coffres dans le genre de ceux que nous venons de fouiller, à une petite profondeur sous la surface du sol."

**Chatellier, 1907, p. 241-246 :** "A 500 mètres au Nord-Ouest de ceux-ci [2 tumulus du Cosquer] est un vaste ensemble de monuments, que nous allons explorer, composé d'un dolmen et de 12 tumulus placés sur les terres dépendant du village de Norohou.

Du dolmen, situé à 400 mètres à l'Est du village et à 4700 mètres au Nord-Ouest du bourg de Loqueffret, il reste 5 pierres schisteuses posées de champ en terre, formant une chambre semi-circulaire dont l'entrée est

ouverte au Sud. Aux angles, Sud-Ouest et Sud-Est 2 pierres plantées debout en terre, ne dépassant guère le niveau du sol, sont reliées entre elles par un muret en pierrailles. Le côté Est du monument est formé par une seule pierre posée debout en terre, mesurant 1m50 de large sur 1m 55 hors du sol ; le côté Nord par 2 pierres debout ayant 1 mètre et 0m 75 de hauteur et le côté Ouest par 2 pierres ayant 0<sup>m</sup> 50 et 0<sup>m</sup> 35 de hauteur hors du sol. La largeur intérieure du monument est de 0m 65 à son extrémité Nord et de 1<sup>m</sup> 46 à l'entrée. Le fond du monument est à 0m 30 sous la surface du sol environnant. La table, en roche schisteuse, renversée, repose à l'Ouest sur le terrain de la garenne et à l'Est sur une des parois. Elle mesure 3 mètres sur 2m 40. Ce qui la rend très intéressante, c'est qu'à sa surface sont sculptées 63 cupules ayant de 0m 09 à 0m 03 de diamètre et une rigole de 0m 58 reliant deux cupules. A l'intérieur de ce petit monument, fouillé depuis longtemps, il n'a été recueilli que quelques cendres noires, restes, croyons-nous, de feux allumés par les pâtres gardant leurs troupeaux sur la montagne.

A 400 mètres environ à l'Ouest de ce dolmen est le premier tumulus de ce groupe. A 0m 35, sous le sommet du tertre, nos ouvriers ont commencé à rencontrer les premières pierres d'une petite sépulture à parois construite à pierres sèches, recouverte par une sorte de voûte formée avec des pierres en encorbellement ou en escalier, comme le disait un de nos travailleurs. Le sommet de cette construction instable s'était, comme presque toujours en pareil cas, effondré à l'intérieur de la sépulture, au centre de laquelle, à 1 mètre sous le sommet du monument, il fut recueilli 1 petit vase en argile à 4 anses, en terre grossière et mal cuite, ayant 0 m 115 de haut, 0m 088 de diamètre à la base et 0m 145 de diamètre à l'orifice. Ce vase était sur un dallage de pierres plates, au milieu de restes incinérés. (Musée de Kernuz).

A 90 mètres à l'Est de ce tumulus en est un autre de 10 mètres de diamètre sur 0m 35 de hauteur. A 0<sup>m</sup> 33 sous le sommet, par conséquent au niveau du sol environnant, une dalle a été rencontrée. Soulevée, elle a laissé voir une sépulture orientée Est-Ouest dans le sens de sa longueur, mesurant intérieurement 1m18 de long sur 0<sup>m</sup> 70 et 0<sup>m</sup> 075 de large aux 2 extrémités Est et Ouest et 0<sup>m</sup> 60 de profondeur sous la dalle de recouvrement. Les côtés étaient faits par 4 pierres schisteuses posées de champ en terre. Le dessus de ces parois était encadré par 4 pierres longues formant cadre, ayant 0m 10 à 0<sup>m</sup> 15 de largeur sur 0<sup>m</sup> 06 à 0m 08 d'épaisseur posées sur le bord supérieur des parois. Le fond de la sépulture était dallé par une seule pierre schisteuse autour de laquelle les 4 pierres formant côté avaient été plantées. Aux angles Sud-Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest, 3 pierres étaient posées debout pour empêcher récartement des parois. La dalle reposait sur les 4 pierres formant l'encadrement du dessus. Elle mesurait 1<sup>m</sup> 55 sur 0<sup>m</sup> 75. Dessus, pour bien consolider la sépulture, on avait placé une pierre longue de 1 mètre, ayant 0m15 et 0<sup>m</sup> 20 d'épaisseur et de largeur. Cette jolie petite sépulture ne contenait qu'une couche de 0m 10 de terre végétale très fine et à l'Est, à 0m 30 du bout, un peu d'argile légèrement calcinée.

A 50 mètres au Sud de celui-ci est un tumulus plus grand, mesurant 25 mètres de diamètre sur 1m 20 de haut. A 0<sup>m</sup> 50 au-dessous du sommet, il a été rencontré une dalle mesurant 3m 60 sur 1m 80 et 0m 50 d'épaisseur, recouvrant une chambre orientée Est-Ouest, à parois maçonnées à pierres sèches, en mauvais état, ayant intérieurement 2m 70 de long sur 1<sup>m</sup> 30 de largeur et 1m 50 de hauteur. A l'intérieur, une mince couche de terre grise, provenant d'infiltrations, recouvrait le sol. Sous celle-ci on rencontra une couche de restes incinérés de quelques millimètres seulement d'épaisseur. Pas le moindre mobilier n'avait été placé dans la sépulture.

A 80 mètres au Nord-Ouest du précédent est un petit tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0m 50 de hauteur. A 0<sup>m</sup> 50 sous le sommet, c'est-à-dire à fleur du sol, il a été rencontré une large dalle mesurant 1 m 80 sur 1 mètre et 0<sup>m</sup> 18 d'épaisseur, dirigée de l'Est à l'Ouest suivant sa longueur. Elle reposait sur une maçonnerie à pierres sèches formée seulement de quelques assises de pierres plates. Dans cette sorte de chambre, sur le tuf du sous-sol naturel, à 0m60 sous la dalle, il n'a été rencontré que des restes incinérés mêlés de beaucoup de charbon.

À 20 mètres de celui-ci, autre tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1<sup>m</sup> 50 de haut ; il recouvre une sépulture à parois maçonnées à pierres sèches, orientée Est-Ouest, recouverte d'une dalle mesurant intérieurement 3 mètres de long sur 1<sup>m</sup> 60 de large et 2 mètres de hauteur sous table. A l'intérieur, sur le tuf du fond, il a été recueilli, parmi des restes incinérés, 2 poignards en bronze et un fragment de vase grossier en argile. (Musée de Kernuz).

A 200 mètres à l'Ouest du précédent, autre tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 60 de hauteur. Au centre, à 0<sup>m</sup> 20 sous le sommet du monticule, sur un diamètre de 6 mètres, amoncellement de pierres schisteuses formant une sépulture en forme de ruche, recouverte par des pierres plates disposées en encorbellement, dont le sommet s'était éboulé à l'intérieur. A 0<sup>m</sup> 80 sous le sommet de cette sépulture, sur le sous-sol schisteux, avait été placé un abondant dépôt de restes incinérés mêlés de charbon de bois et de quelques fragments d'un vase grossier en terre.

A 30 mètres à l'Ouest du précédent, dans un champ dit Parc-ar-Feunteun, autre tumulus de 30 mètres de diamètre sur 1-50 de hauteur. A 1m20 sous le sommet, il a été rencontré une couche de terre argileuse de

prairie et une seule plate mesurant 0m 70 sur 0m 30. Par ailleurs, il ne renfermait ni pierre, ni cendre, ni aucun fragment de poterie. (C'est sans doute un tumulus de souvenir.)

Entre le deuxième et le troisième tumulus fouillé, au Norohou, dont nous avons donné le récit de la fouille plus haut, est resté un tumulus de 20 mètres de diamètre sur 1m20 de haut. Voici le résultat de son exploration. Des pierres ont été rencontrées, dès le commencement de la fouille, à la surface du tumulus, formant, au sommet, une calotte de 1 mètre d'épaisseur ; elles reposaient sur une couche d'argile rapportée mêlée de charbon recouvrant, à 1m 20 sous le sommet du tertre, une couche de cendres et de charbons de bois, sous laquelle était une dalle recouvrant une chambre à parois maçonnées à pierres sèches, orientée Est-Ouest dans le sens de la longueur, mesurant intérieurement 2m 40 sur 1m 30 de largeur et 1m 05 de hauteur. Ses parois étaient en mauvais état ; aussi beaucoup de terre infiltrée avait-elle pénétré dans la chambre, surtout à son extrémité Ouest. Sous cette terre d'infiltration, il y avait une couche assez abondante de restes incinérés au milieu desquels, à 1 mètre de l'extrémité Est du caveau, a été relevé un vase grossier en argile, à quatre anses, de 0<sup>m</sup> 24 de hauteur, rencontré couché sur le côté, l'ouverture tournée vers l'Ouest (Musée de Kernuz). Il avait certainement été placé ainsi intentionnellement. La table de recouvrement du caveau funéraire, en roche schisteuse, mesurait 4 mètres sur 3 mètres et avait 0m 30 d'épaisseur.

A 50 mètres au Sud de ce tumulus, dans une fouille pratiquée pour l'enlèvement des roches gênant la culture, il a été rencontré des scories de fer dont nous avons recueilli quelques échantillons à la surface du sol.

A 30 mètres à l'Ouest, autre tumulus de 25 mètres de diamètre et de 0m 80 de haut, ayant probablement été très aplati par les cultures successives. A 0m 40 sous la surface tumulus, il a été rencontré une grande dalle schisteuse recouvrant une sépulture dont les parois, maçonnées à pierres sèches, étaient en partie éboulées à l'intérieur. Dans cette chambre, orientée Est-Ouest, mesurant intérieurement 3m20 de long, 1m60 de large et 2 mètres de hauteur, il a été recueilli, sur le fond schisteux, une épaisse couche de restes incinérés n'ayant pas moins de 0m035 en certains endroits.

A 50 mètres à l'Ouest, autre tumulus de 20 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Il ne contenait ni sépulture ni cendres. C'était encore, sans doute, un tumulus de souvenir.

A 40 mètres au Nord-Ouest du précédent, autre tumulus de 15 mètres de diamètre sur 0<sup>m</sup> 80 de hauteur. Au centre, sous un amoncellement de pierres schisteuses, il a été rencontré un coffre, orienté Est-Ouest, à parois en pierres schisteuses posées à plat les unes sur les autres, maçonnées à sec, recouvert d'une dalle schisteuse de 1m75 sur 0m75 de large, qui se trouvait à 0<sup>m</sup> 80 sous le sommet du monticule. Ce coffre mesurait intérieurement 1<sup>m</sup> 20 de long sur 0<sup>m</sup> 55 de large et 0<sup>m</sup> 50 de profondeur. Sur l'argile du fond était une couche de restes incinérés de 0<sup>m</sup> 10 d'épaisseur, au milieu de laquelle, près de l'extrémité Est, était un petit vase en argile très grossier, fait à la main, à deux anses, de 0<sup>m</sup> 095 de haut et 0<sup>m</sup> 07 de diamètre à l'orifice, posé sur le côté, l'ouverture tournée à Est. (Musée de Kernuz).

A 30 mètres au Sud-Ouest de celui-ci, autre tumulus de 20 mètres de diamètre et 1 mètre de haut. Sur le bord Est de ce tumulus, il a été rencontré un petit coffre formé de quatre dalles de schiste de 0<sup>m</sup> 40 de profondeur et de 0<sup>m</sup> 90 de longueur Est-Ouest, de 0<sup>m</sup> 40 de largeur à son extrémité Est et de 0<sup>m</sup> 42 à son extrémité Ouest, recouvert d'une pierre plate sur laquelle en étaient amoncelées quelques autres. Il était plein de terre fine dans laquelle il n'a été remarqué que quelques charbons. Au fond était une couche d'argile. A 1 mètre à l'Ouest de ce coffre, dans le même tumulus, il a été rencontré un autre coffre dont les parois, faites de pierres schisteuses, placées les unes sur les autres, étaient recouvertes d'une grande dalle schisteuse de 2<sup>m</sup> 40 sur 4<sup>m</sup> 32 de large. Cette sépulture, orientée Est-Ouest, avait ses parois en très mauvais état. Elle mesurait intérieurement 1m 80 de long sur 0m 60 de large et 0m 65 de profondeur. Sur l'argile du fond était un lit de restes incinérés de 0<sup>m</sup> 04 d'épaisseur près desquels, à l'extrémité Est, avait été placé un petit vase à quatre anses, en argile, grossier, fait à la main, de 0m 155 de haut et de 0m09 de diamètre à l'orifice. (Musée de Kernuz). Il était entouré de quatre pierres posées debout pour le protéger.

L'ensemble des monuments de Norohou, que nous venons d'explorer, est sur un plateau situé dans une position très pittoresque. Entouré de roches schisteuses sur trois de ses côtés, il était facilement défendable. Placé à l'extrémité du lac de Saint-Michel, aujourd'hui marais, il a dû être très longtemps occupé par les populations qui y ont élevé ces monuments. En faisant des clôtures, il a été rencontré, à diverses reprises, par les cultivateurs, des coffres dans le genre de ceux que nous venons de fouiller, à une petite profondeur sous la surface du sol."

**Le Roux, 1983 :** "Plateau du Norohou. L'imposante nécropole de l'Age du Bronze qui, lorsqu'elle fut explorée par Du Chatellier comptait douze tumulus et un dolmen, a été réexaminée par J. Briard. Les tumulus sont toujours discernables quoique très arasés par la culture ; en outre, une véritable « nébuleuse » de petites tombelles entoure encore les principaux mausolées dans la partie occidentale de la nécropole moins intensément cultivée.

Par contre, le « dolmen » (qui n'était peut-être qu'un caveau mégalithique dégagé de son tumulus) a été détruit il y a quelques années ; le fait est d'autant plus regrettable que sa table de couverture s'ornait d'une imposante série de cupules. Par ailleurs, des déroctages épisodiques semblent avoir extirpé à plusieurs reprises des tombes en coffre en différents points du plateau."

**Briard et al., 1994, p. 82 et 86 :** "A 100 m à l'est du village, tumulus de 30 m/1,5 m dans le champ Park-ar-Feunteun (champ de la fontaine). Au fond, une pierre plate de 0,70 m/0,40 m. Pour P. Du Châtellier, «un tumulus du souvenir». Sans doute une sépulture simple peut-être d'enfant, sous une pierre.

200 m à l'est du village, tumulus de 20 m/1 m, sans chambre.

3.350 m à l'est du village, tumulus de 25 m/1,20 m. Dalle de 3,60 m/1,80 m/0,50 m recouvrant une chambre est-ouest de 2,70/1,30 m/1,50 m «Restes incinérés». Bois?

4.300 m au nord-nord-est du village, tumulus de 15 m/0,50 m. Dalle de 1,80 m/1 m recouvrant une chambre rectangulaire. Ce tumulus pourrait correspondre à celui réouvert en 1964.

5. A 20 m du précédent, tumulus de 25 m/1,5 m. Chambre en pierre sèche surmontée d'une dalle et orientée est-ouest. 2 poignards en bronze et vase.

6.300 m à l'est du village, tumulus de 20 m/1,20 m. Cairn central de 1 m de hauteur recouvrant une chambre rectangulaire en pierre sèche de 2,40 m/1,3 m/1,05 m coiffée d'une dalle de 4 m/3 m. Vase à 4 anses de 21 cm de haut, à l'est de la tombe.

7. A 50 m à l'ouest du précédent, tumulus de 25 m/0,80 m. Chambre en pierre sèche de 3,20 m/1,60 m/2 m. «Restes incinérés» bois?

8.200 m au nord-est du village, tumulus de 1,50 m/0,80 m recouvrant une chambre de 1,20 m/0,55 m/0,50 m. «Restes incinérés». Vase en argile grossier à 2 anses de 9,5 cm de haut et 7 cm à l'ouverture.

9. 300 m à l'est du village, tumulus de 10 m/0,35 m recouvrant un petit coffre de 1,18 m/0,70 m/0,60 m, orienté est-ouest, bien aménagé avec des pierres de calage aux angles et des pierres plates au sommet pour recevoir la dalle de couverture (1 m/0,75 m/0,20 m).

200 m à l'est du village, tumulus de 20 m/1 m recouvrant un coffre en dalles de schiste orienté est-ouest, de 0,90 m/0,40 m/0,40 m. A 1 m de ce coffre, sous le même tumulus, autre coffre en parois maçonnées recouvert d'une grande dalle de 2,40 m/1,32 m. Vase à 4 anses de 15,5 cm et 9 cm à l'ouverture.

A 300 m à l'est du village, tumulus à chambre en encorbellement. Poterie à 4 anses de 11,5 cm de haut et 12,5 cm à l'ouverture.

12.100 m au nord-est du village, tumulus de 15 m/0,60 m. Sépulture en pierres plates encorbellées. Fragment d'un vase (cette sépulture a été reconstituée au Musée Préhistorique Finistérien par B. Le Pontois).

13. Le «dolmen» du Norohou doit être ajouté aux sépultures classiques du Norohou, sous tumulus. Ce monument est une sépulture mégalithique à chambre polygonale de 1,25 m de diamètre interne. 7 piliers et la dalle de couverture de 3 m/2,40 m étaient encore en place en 1954. La dalle était encore décorée à l'extérieur de cupules. Ce monument a été détruit lors des suppressions de talus vers 1980 (pl. 10 et 11). (Du Châtellier, 1897 et 1907; Briard, L'Helgouach, 1957)."

#### ● Plouenez – 4 tumulus

X : 144,930 ; Y : 2391,390 (parcelle 21, section C)

X : 145,010 ; Y : 2391,380 (parcelle 23, section C)

**Le Men, 1877, p. 118-119 :** "Quatre tumulus au village de Plouenez dans des landes bordant à gauche l'ancien chemin menant de la route de Carhaix à Brennilis, et formant limite entre les communes de la Feuillée et de Loqueffret. Le premier a 15 mètres de diamètre et 5 mètres de hauteur. Il est porté au centre à une profondeur de 1m50. Le deuxième au nord-est du premier, a 20 mètres de diamètre et 4 à 5 mètres de hauteur. Le troisième a les mêmes dimensions que le précédent. Le premier s'appelle Tusken-ar-Run, le 2e Tusken-Rosvari, et le 3e, Tusken-Keklan. Le 4e presque entièrement détruit est à 250 mètres à l'ouest, du 3e, et au sud-ouest du premier. Les trois premiers sont à une distance d'environ 100 mètres l'un de l'autre. Le 1er et le 4e sont dans la parcelle 21, section C. du cadastre ; les deux autres dans la parcelle 23, même section."

**Flagelle, 1878 :** "Quatre tumulus dont celui au S.-O détruit, sur les terres du village de Ploénez, près et au sud du chemin allant de la route nationale n° 164 à Brennilis ; ce chemin forme limite entre Loqueffret et La Feuillée."

## LOTHEY

### ● Kervarguet – menhir détruit

X : 127,505 ; Z : 2371,815 ; Z : 110 (lieu-dit)

**Diverrès, 1889, p. LXXX :** *"En fait de monuments mégalithiques, il n'en existe qu'un seul : c'est un menhir connu sous le nom de Men-Zao, situé au village de Kervargat, au bord de la route n° 41, allant de Châteaulin à Roudouallec."*

**Chatellier, 1907, p. 247 :** *"Menhir connu sous le nom de Men-zao, situé au village de Kervargal, au bord de la route n° 41 allant de Châteaulin à Roudouallec."*

**<http://www.smatah.fr/article/archive/152/40> :** *"Le menhir de Men Zao (Ti-Carré), détruit en 1909, était le seul mégalithe de la commune."*

**Visite rapide le 18/04/2010 :** rencontre de M. Jean Blouet qui n'a aucun souvenir d'un menhir près de ce village. Conseille de s'adresser à Mm Yves et Marcel Jaffrey (habitent près de la pépinière).

## PLEYBEN

### ● 500 m NE bourg – tumulus

**Piroux et Duval, 1876 :** *"A cinq cents mètres environ au nord-est du bourg de Pleyben et non loin de la route de Brasparts, existe un tumulus de grandes dimensions, qui n'a pas encore été signalé à l'attention des archéologues. Ce monument dont le diamètre est de 41 mètres du nord au sud, et de 52 mètres de l'est à l'ouest, mesure en hauteur deux mètres cinquante centimètres à sa partie centrale. Il est situé à 300 mètres à l'est d'une fontaine, dans un champ qui figure au plan cadastral de la commune de Pleyben sous le n° 139, section C, et qui porte le nom de Parc-ar-Vouden (champ de la Motte). On sait que ce nom sert fréquemment à désigner les pièces de terres où se trouve une motte féodale ou un tumulus, monuments entre lesquels les habitants de la campagne établissent rarement une différence."*

*Il y a quelques mois MM. Piroux, commis principal des contributions indirectes à Pleyben, et Duval, surnuméraire de l'enregistrement, qui était alors en intérim dans cette localité eurent l'idée de fouiller ce tumulus dont la régularité semblait exclure la probabilité de fouilles anciennes. Cette nouvelle se répandit rapidement dans le bourg, et toute la population se porte sur les lieux pour assister à la découverte de la barrique d'argent. Car vous savez, Messieurs, que dans notre pays lorsqu'on fouille un monument, c'est pour y chercher une barrique d'argent quand ce n'est pas une barrique d'or. Aussi pendant les premiers jours les travailleurs de bonne volonté ne firent pas défaut, et les promoteurs de la fouille n'eurent à leur reprocher qu'un excès de zèle. Mais découragés en voyant qu'au lieu d'un trésor ils ne trouvaient que des pierres et du charbon, ils abandonnèrent bientôt leur travail.*

*MM. Piroux et Duval prirent alors quelques ouvriers pour continuer l'exploration commencée. Malheureusement les nombreuses occupations de ces messieurs ne leur permirent de se trouver sur les lieux qu'à de rares intervalles. Il en résultat que les fouilles ne purent recevoir une direction méthodique et qu'elles demeurèrent incomplètes, malgré le bon vouloir de ceux qui les avaient entreprises.*

*Ces recherches n'ont pas cependant été sans profit pour la science ; outre qu'elles ont produit un certain nombre d'objets dont vous trouverez plus loin la description, elles ont permis à MM. Piroux et Duval de reconnaître le mode de construction de ce tumulus. Voici à ce sujet les renseignements que je tiens de leur obligeance.*

*La couche extérieure du monument était formée de terre sur une épaisseur d'un mètre environ. Au-dessous de cette enveloppe se trouvaient trois couches de pierres de moyennes dimensions, séparées l'une de l'autre pas des couches de terre épaisses de 50 centimètres.*

*Une grande quantité de cendres et de charbons était répandue dans toute la masse du tumulus ; quelques fragments d'un ou de plusieurs vases en terre d'un brun rougeâtre, assez fine, un peu onctueuse, renfermant des paillettes de mica, mais exempte de graviers étaient disséminées ça et là à l'intérieur du monument.*

*Des trois couches de pierres dont j'ai parlé plus haut, on a extrait les objets suivants que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux.*

1. Un bloc de quartz cristallisé dans plusieurs de ses parties, long de 0 m. 45, large de 0 m. 25, et épais de 0 m. 23, représentant la moitié d'un mortier dont la cuvette avait une profondeur de 10 centimètres, et un diamètre de 0 m. 30.
2. Une meule plate à moudre le grain, aussi en quartz, longue de 0 m. 55, large et épaisse de 0 m. 20.
3. Une autre meule plate, aussi en quartz, longueur 0 m. 42, largeur 0 m. 30, épaisseur 0 m. 15.
4. Une troisième meule en granit quartzeux, de la forme des précédentes. La partie antérieure est cassée ; elle mesure 0 m. 30 en longueur et en largeur, sur une épaisseur moyenne de 0 m. 05.  
Ces sortes de meules sur lesquelles on broyait le grain au moyen d'une pierre arrondie appelée molette, ne sont pas rares dans le Finistère ; mais c'est la première fois que j'ai l'occasion de voir des instruments de cette espèce formés de blocs de quartz pur.
5. Deux fragments de molettes en granit quartzeux.
6. Trois pierres à aiguiser.
7. Un casse-tête formé d'une pierre schisteuse non travaillée, terminée d'un bout par un tranchant mousse, et présentant sur une de ses faces une profonde cavité artificielle où se plaçait le pouce. Cette arme ne peut être empoignée que par une main d'assez grande dimension.
8. Deux autres pierres brutes ayant sur leurs faces des dépressions naturelles ou artificielles, et qui ont pu servir au même usage que la précédente.
9. Une pierre de forme trapézoïdale que l'on a commencé de creuser pour en faire un mortier ou un autre vase. Longueur 0 m. 23, largeur 0 m. 15, épaisseur 0 m. 09.
10. Deux pierres schisteuses<sup>179</sup> informes, dont l'une mesure 0 m. 25, sur 0 m. 20, qui présentent dans leur partie médiane un étranglement artificiel destiné, sans aucun doute, à les assujettir à une corde. Elles servaient peut-être de poids pour les filets ; la plus lourde de ces pierres pèse [texte manquant]
11. Des fragments de poterie et de charbon disséminés dans le tumulus.  
Aucun objet en métal n'a été trouvé dans le tumulus. Il est possible que si la fouille avait été complète, on eut rencontré une urne vers la partie centrale du monument, et peut-être au-dessous du sol ambiant. Cette particularité s'est présentée tout récemment dans les fouilles que notre confrère, M. Charles de Trogoff, a faites dans un tumulus qui existe sur sa propriété de Coatalio, en la commune de Fouesnant, et dont le diamètre est d'environ 20 mètres et la hauteur 3 mètres. Il a découvert au centre de ce monument et à 1 mètre au-dessous du sol naturel, une urne en terre, munie de deux anses, qui ne contenait pas de cendres, et qui n'était protégée par aucune enveloppe de pierres. Cette urne, qui a été malheureusement brisée d'un coup de pioche, et que M. de Trogoff a bien voulu offrir au Musée d'Archéologie, appartient par sa forme et par son ornementation qui consiste en chevrons et en lignes obliques tracées à la pointe, à la catégorie des vases que l'on rencontre ordinairement accompagnés d'armes ou d'instruments en bronze.  
MM. Piraux, Duval et Le Corre, propriétaire du champ où se trouve le tumulus de Pleyben, ont fait don à notre Musée de tous les objets qui ont été trouvés dans ce monument. La Société Archéologique du Finistère ne peut manquer de se montrer reconnaissante envers les donateurs de ces curieuses antiquités que les archéologues examineront avec un véritable intérêt."

**Le Men, 1877, p. 131-132 :** "A cinq cents mètres au nord du bourg, grand tumulus de forme elliptique, ayant 52 mètres de diamètre de l'est à l'ouest, et 41 mètres du nord au sud, sa hauteur est de 2 m. 50 c. Ce monument a été fouillé en 1875 par MM. Piraux et Duval, qui y ont trouvé avec de nombreux fragments de charbon, plusieurs meules en quartz et en granit, ayant servi à broyer le grain ; des molettes, des pierres à aiguiser, un casse-tête, des poids en pierre, et des débris de poterie brunâtre en terre très fine. Ces objets sont au musée d'archéologie (Bulletin de la Société archéologique du Finistère, T. III, p. 129.)"

**Flagelle, 1878 :** "Tumulus de 50 mètres de diamètre et 2 mètres 50 de hauteur à 500 mètres N.-E. du bourg, fouillé en 1875."

**Chatellier, 1907, p. 247 :** "Tumulus de 50 mètres de diamètre et 2 mètres 50 centimètres de haut, situé dans un champ dit Parc-ar-Vouden (N° 133, section C du cadastre) à 500 mètres au Nord-Ouest du bourg ; fouillé en 1875, il n'a été constaté à l'intérieur du tumulus que des cendres, des pierres à concasser le grain, des percuteurs et des fragments de poteries."

**Briard, 1984, p. 250 :** "Park-ar-Vouden. Tumulus de 50 m/2,50 m fouillé en 1875 (parcelle 133 C). Biblio. B.S.A.F., 1875-76, p. 121."

<sup>179</sup> Ce schiste est à peu près la seule pierre des environs de Pleyben.

### ● Sud de la route de Pleyben à Châteaulin – tumulus

---

**Chatellier, 1907, p. 247** : "Tumulus, de 45 mètres de diamètre sur 2m 50 de haut, au Sud de la route de Pleyben à Châteaulin, à 500 mètres au Nord-Ouest du bourg. Fouillé en 1875, il a donné des débris de poteries, un casse-tête et des poids en pierre."

### ● Kerasker – dolmen détruit

---

**Le Men, 1877, p. 131 – 132** : "Un dolmen sur le bord et au sud de la voie romaine appelée Hent-Ahès, près de l'entrée du village de Kerasker. Longueur de la chambre de 2 mètres ; largeur 1 mètre. Plate-forme composée d'une seule table, portée au nord et au sud par deux pierres debout, et à l'est et à l'ouest par une maçonnerie en pierres sèches. On y a trouvé un fragment de vase en terre brunâtre grossière, muni d'une anse. Ce dolmen qui était enfoui dans un tertre naturel, et recouvert d'une couche de pierres de 0 m. 50 c. d'épaisseur, a été détruit."

**Chatellier, 1907, p. 247** : "Près du village de Kerasker, au Sud de la voie Romaine appelée Hent-ahès, était un dolmen aujourd'hui détruit, dont la chambre avait, dit-on, 2 mètres sur 1 mètre. La table unique était supportée au Nord et au Sud par deux piliers et à l'Est et à l'Ouest par une maçonnerie en pierres sèches."

### ● Penquer-Bourjell – tumulus

---

X : 134,010 ; Y : 2374,485 ; Z : 96

Tumulus représenté sur la carte IGN.

### ● Roz-ar-C'hallez – tombe

---

X : 134,200 ; Y : 2383,410 ; Z : 119

**Le Roux, 1972** : "III. - TOMBE EN COFFRE DE PARC-AR-CHALLEZ EN PLEYBEN

*Par une heureuse coïncidence, alors que nous terminions l'étude des tombes de Pendreo, nous étions avisés qu'une autre sépulture venait d'être découverte par M. Le Bihan, cultivateur à Roz-ar-Challez, dans la commune voisine de Pleyben, à 400 m au nord-est de sa ferme et à 6 km au nord du bourg. Ici aussi, la sépulture se trouvait au sommet d'un coteau, sur le versant sud, dominant un vaste panorama (parcelle n° 1026 section B feuille 1 du cadastre révisé ; coordonnées Lambert I : X : 134,3 ; Y : 84,0). A vol d'oiseau, cette tombe est donc pratiquement à 12 km au nord des précédentes ; comme la sépulture en coffre de Pendreo, elle a été découverte à la faveur d'un labour, la charrue ayant accroché une des dalles.*

*Un premier dégagement des parties bouleversées a permis de constater qu'il s'agissait d'une nouvelle tombe en coffre, mais très dégradée ; la dalle de couverture avait disparu anciennement et les parois en minces dalles d'ardoise, écornées à de nombreuses reprises par les outils agricoles, étaient très délabrées et conservées seulement sur 20 cm de haut à peine. La construction était en effet à peine enterrée ou, plus exactement, l'érosion du sol l'avait progressivement ramenée très près de la surface. Les dimensions internes étaient les suivantes : longueur 1,40 m ; largeur 0,75 m. L'orientation était pratiquement est-ouest. Il n'y avait pas de dalle de fond, celui-ci étant taillé dans le schiste altéré du substratum. Aucun objet mobilier n'a été recueilli et la fouille n'a livré que quelques rares grains de charbon de bois, dispersés aussi bien à l'intérieur du caveau que dans la terre alentour.*

*[...] pour celle de Pleyben, n'ayant livré aucun matériel datable, force est de nous tenir à ce point de vue subjectif."*

**Giot, 1971-a** : "[...] une autre tombe en coffre était découverte à Roz-ar-C'hallez, en Pleyben, avec structures plus ruinées, sans mobilier."

**Giot, 1973-b** : "Une tombe en coffre sans mobilier, avec structures plus ruinées, a été découverte à Roz-ar-C'hallez."

**Briard, 1984, p. 250** : "Roz-ar-C'hallez. Tombe en coffre fouillée en sauvetage par C.-T. Le Roux en 1971. 1,40 m/0,75 m, orientée est-ouest. Mauvais état, violée autrefois (X : 84 Y : 134,3 parcelle 1026 Bl). Biblio. Gallia Préhistoire, 1973. C.-T. Le Roux, A.B., 1972, p. 83."

● **Croaz-Oannec/Parc-ar-Zon – tombelles**

**Briard et al., 1994, p. 93** : "*Au sud du «chemin du Comte», entre Croaz-Oannec et Parc ar Zon se remarquent quelques tombelles analogues à celles avoisinant le Roc'h Caranoet en Sizun (voir Sizun). Inventaire Le Goffic, 1992.*"

● **Lost ar Hoat – tumulus**

**BSAF, 1976, p. 180** : "*M. de Montifault, au nom de M. l'Inspecteur d'Académie, donne lecture d'une lettre par laquelle M. Lazennec, instituteur à Brasparts, appelle l'attention de la Société, sur un tumulus, situé près du bourg de Saint-Rivoal, en face du village de Lost-ar-Hoat et qui ne paraît par avoir été fouillé.*"

**Chatellier, 1907, p. 248** : "*Tumulus situé près le bourg en face du village de Lost-ar-Hoat.*"

**Briard, 1984, p. 270** : "*Tumulus avec chambre maçonnée (Notes Institut Finistérien Etudes Préhistoriques.*"

**Briard et al., 1994, p. 93** : "*Tumulus comportant une chambre maçonnée. (Briard, 1984 ; Du Châtellier, 1907).*"

● **Roquinarc'h – menhir**

X : 133,180 ; Y : 2390,625 ; Z : 280

Carte archéologique : 29 261 0001 (remarque : ce menhir est également enregistré sous le n° 29 016 0002 dans la commune de Brasparts, mais les coordonnées Lambert se rapportent bien à un monument de Brasparts, à savoir la pierre plantée située à l'ouest du Roc'h Cléguer)

**MH** : "*Roquimarc'h - Menhir du Roquimarc'h dit Le Rocher du Diable (cad. C 53) : classement par décret du 27 mars 1961*"

**Cartes postales** (menhir localisé à Brasparts) : Hamonic, n°318 ; Joncour, n°693.

**De la Pylaie, 1850 (éd. 1970, p. 245-246)** : "*En traversant le vallon au nord pour aller visiter un beau menhir que les habitants nomment Roc'h stone, la pierre debout, je traversai une petite tourbière qui n'est pas sans un intérêt géologique : pressé par le temps, j'y pris mes notes en bâte, recueillis quelques échantillons et gravis du midi au nord-ouest, sur la hauteur opposée, pour me rendre au menhir. Celui-ci est haut de quinze pieds environ, orienté aux quatre points cardinaux, sur un revers de la colline faisant face au nord-ouest ; il n'est séparé que par une prairie du village de Roquinarc'h. Je m'empressai de le dessiner du côté de l'est, puis au sud, et dînai au pied de la roche avec le secrétaire de la mairie, qui m'avait été donné pour guide.*"

**Le Men, 1877, p. 89** : "*Un menhir haut de 4 à 5 mètres, près du village de Roquinarc'h.*"

**Flagelle, 1878** : "*Menhir élevé entre Saint-Rioul et Saint-Michel.*" Classé dans la commune de Brasparts.

**Chatellier, 1897-a** : "*Menhir de 5 mètres de haut près du village de Roquinarc'h.*"

**Chatellier, 1907, p. 226** : "*Menhir de 5 mètres de haut près du village de Roquinarc'h.*"

**Toscer, 1908, p. 86** : "*Auprès d'un autre village, Rocquinarc'h, dépendant de la même paroisse de Saint-Rivoal, s'élève un menhir de quatre mètres de hauteur.*"

**Giot, 1958-a** : "*Le menhir de Roquinarc'h en Saint-Rivoal a été abattu et brisé par la foudre.*"

**Giot, 1997-b, p. 50** : "*De l'autre côté de la montagne, la D 42 conduit à Saint-Rivoal : au sud de la route, en face de Roquinarc'h, un petit menhir, la Roche-du-Diable, en quartzite, fut coupé en deux par la foudre. C'est un bon exemple du fait que la foudre tombe de temps en temps sur ces monuments, dont on ne pense pas pour autant qu'ils aient été conçus comme des paratonnerres.*"



**Le Goffic, 2005** : *"Seul semble subsister encore le menhir de Roquinarc'h en Saint-Rivoal que La Pylaie nous dit s'appeler Roc'h stone et qu'il faut bien sûr comprendre Roc'h sonn (« la pierre debout »), classé parmi les Monuments historiques le 27 mars 1961 sous le nom de « Rocher du Diable ». Une fileuse, adossée à ce mégalithe et gardant ses vaches de race pie noire et ses moutons, figure sur une photographie du début du XXe siècle (fig. 2). Il a été atteint par la foudre dans les années 1950 et a perdu de sa superbe (fig. 3) ; les débris de sa partie sommitale se trouvent toujours à son pied. Ce menhir a été érigé à une altitude de 280 m (coordonnée Lambert : X : 133,300 ; Y : 1092,200), non loin de la source du Roquinarc'h, ruisseau ainsi dénommé par Camille Vallaux, qui se répand dans un talweg orienté est-ouest et à 450 m de la limite de l'interfluve qui se trouve entre le Menez Mikel et le Tuchenn Kador. Ce petit col constitue une voie de passage ouest-est vers l'Ellez et la large dépression occupée par une vaste tourbière, le Yeun Ellez."*